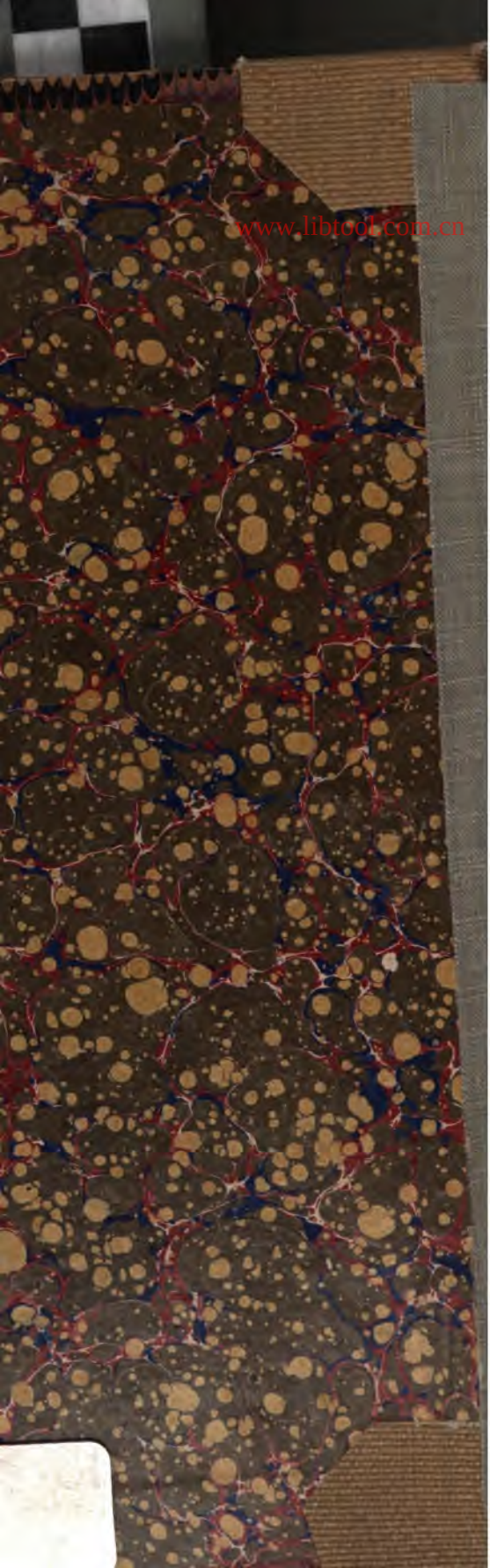
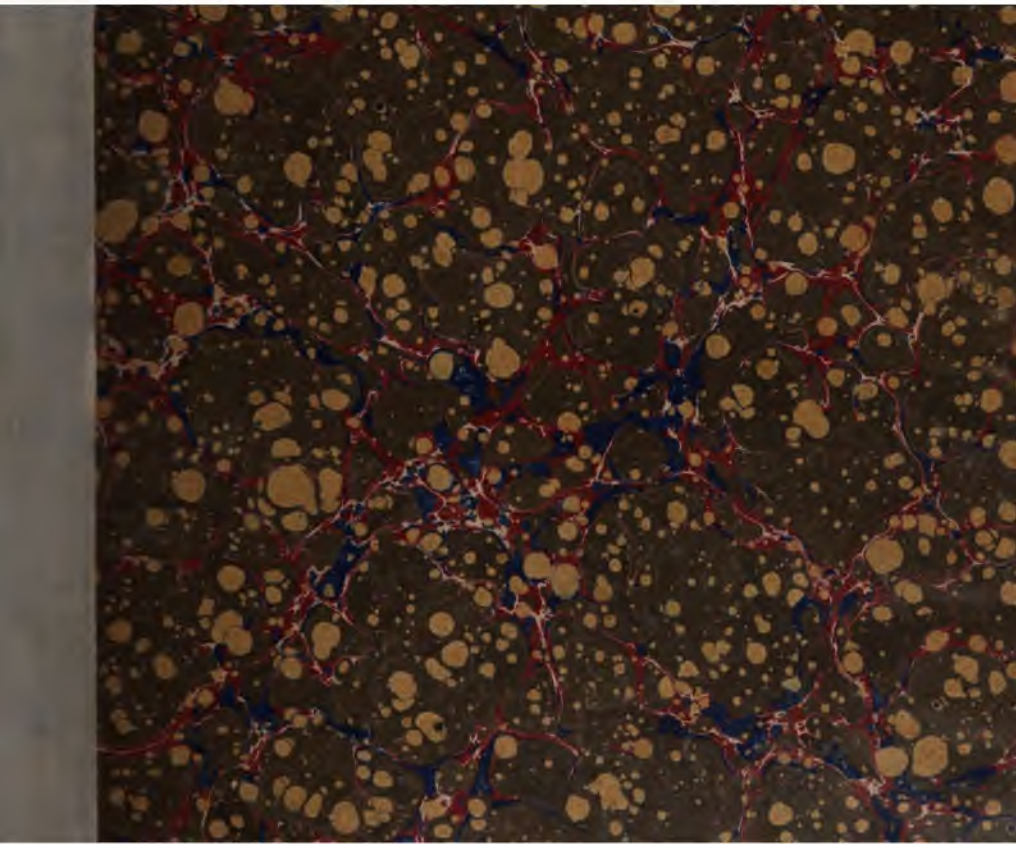
www.libtool.com.cn

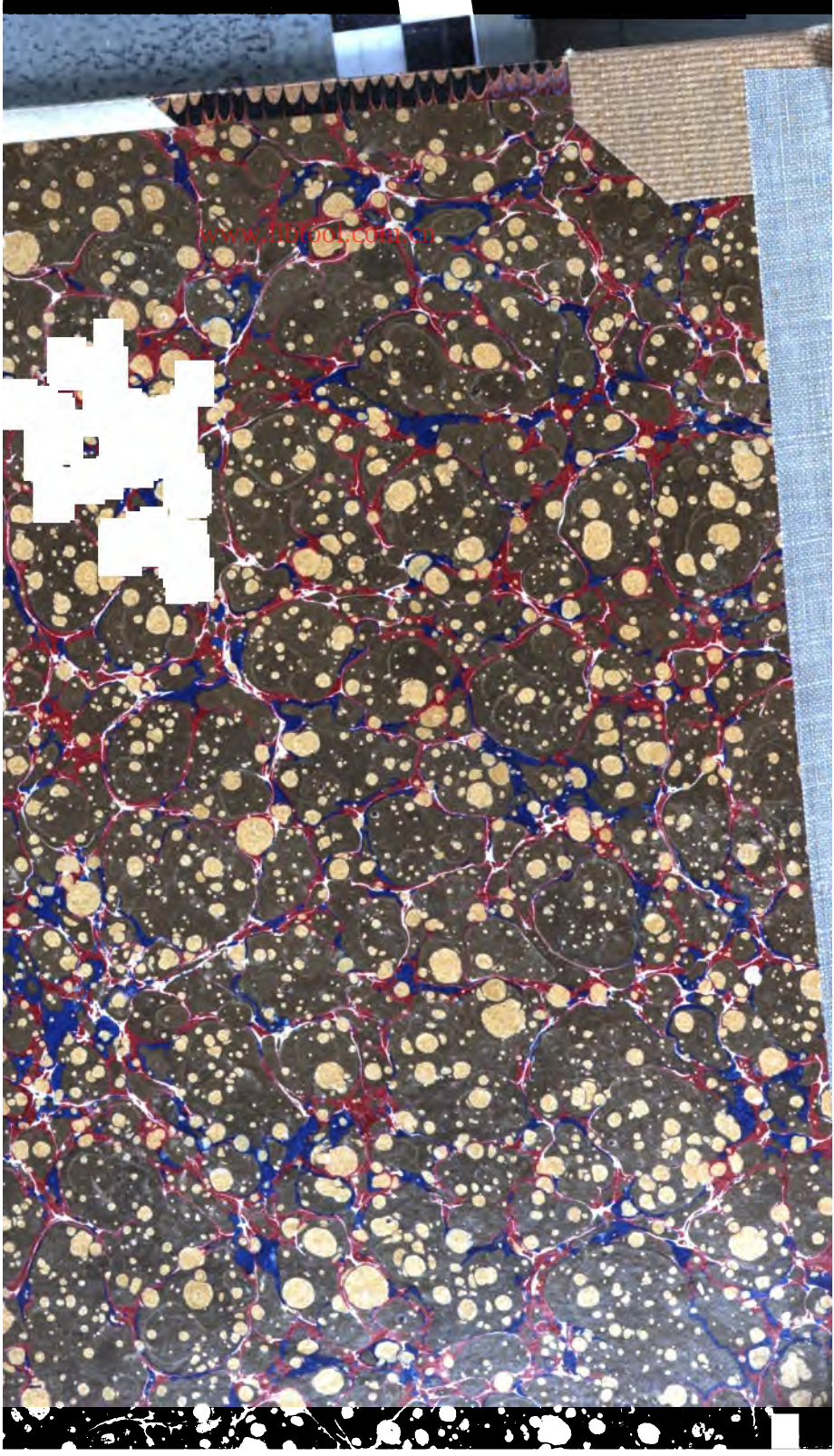
Digitized by Google


www.libtook.com.cn
Digitized by Google

www.libtool.com.cn

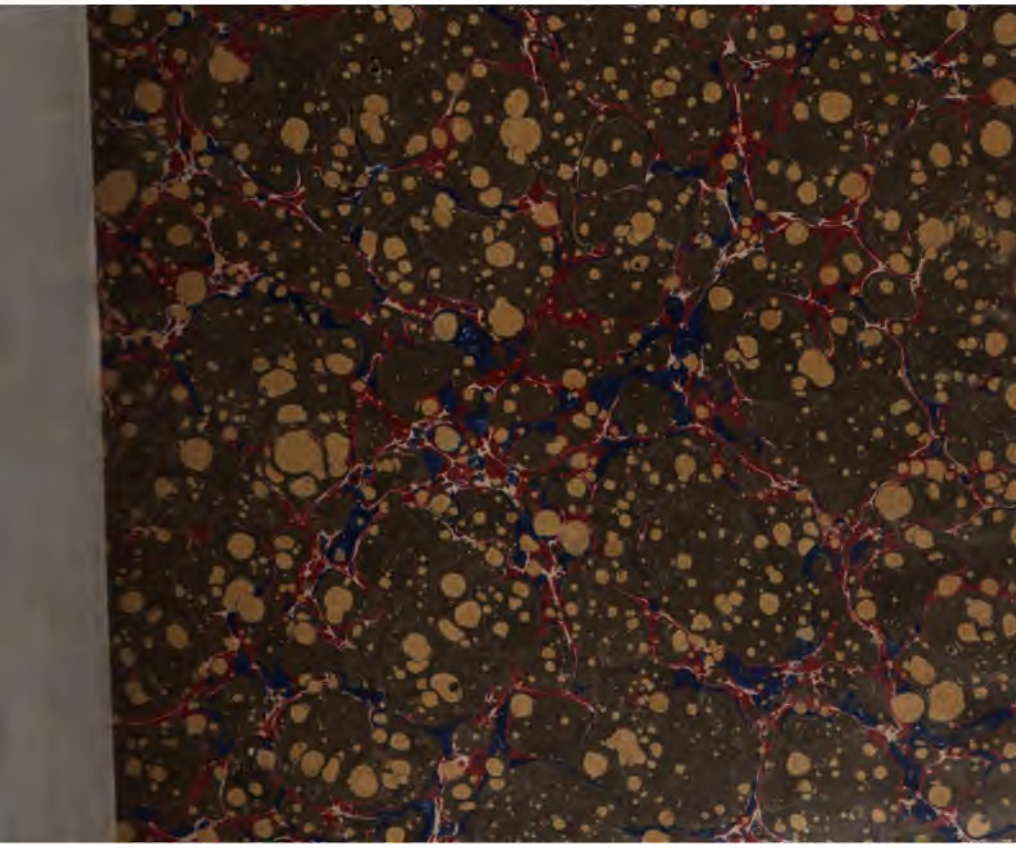


Digitized by Google



Digitized by Google

www.libtool.com.cn



Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CVII. — 1er SEPTEMBRE 1891.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

Digitized by Google

REVUE

www.libtool.com.cn

DES

DEUX MONDES

LXI° ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT SEPTIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1891

Digitized by Google

AP20
H34
1891:5

www.libtool.com.cn

47109

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
www.libtool.com.cn

L'HOMME D'AFFAIRES

DE

LA RESTAURATION

M. DE VILLÈLE.

I.

M. DE VILLÈLE ET L'OPPOSITION ROYALISTE DE 1815.

Mémoires et Correspondance du comte de Villèle, 4 vol. in-8°.

Notre siècle au déclin voit se dérouler autour de lui un étrange spectacle dont il est à la fois le héros changeant et le spectateur désabusé. Il assiste à son propre procès, toujours ouvert et toujours nouveau, où défilent tous ceux qui, après avoir rempli la scène du bruit de leur nom et de leurs actions, semblent se survivre encore par leurs « mémoires, » par leurs correspondances, par leurs confidences posthumes comme pour rendre un dernier témoignage de ce qu'ils ont voulu, de ce qu'ils ont fait ou de ce qu'ils ont tenté. Procès des événemens et des hommes incessamment livrés à toutes

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

les contradictions, tour à tour exaltés ou honnis, le plus souvent défigurés avant d'être jugés pour ce qu'ils sont! Ainsi a passé, à travers les contestations du temps, cette ère de la Restauration que les uns ont appelée une comédie de quinze ans, d'autres une revanche surannée et éphémère d'ancien régime, et qui entre par degrés aujourd'hui dans la paix de l'histoire. Pour elle, le procès est à peu près jugé, la cause est entendue, — et, du conflit semi-séculaire des opinions ou des passions, ce qui se dégage de plus en plus, c'est une époque qui a eu certainement ses incohérences, ses faiblesses, ses malheurs, mais qui reste dans le lointain du passé une des périodes les plus attachantes par la généreuse excitation des esprits, par l'expansion des idées, par l'éclat comme par la variété des talens.

C'est l'originalité historique de la Restauration d'être, — en même temps que la résurrection d'une vieille royauté presque oubliée, éclipsée par quinze années de prodiges militaires, — une sorte de réveil de vie publique, de vie morale et libérale. Ce fut aussi sa fatalité de porter en elle à sa naissance cette lutte de la France d'autrefois et de la France de la révolution, de l'esprit d'ancien régime et de l'esprit nouveau, qui devait lui être mortelle. Dès la première heure on voit commencer ce drame qui se noue dans les passions du temps pour ne plus s'interrompre, passant des premières violences de 1815 aux ministères de modération libérale de 1816-1819, revenant aux réactions de 1820-1822, — puis s'arrêtant un instant dans la trêve de 1828 pour se précipiter bientôt vers le dénoûment par le coup d'État de la royauté qui va provoquer le coup d'État populaire. Et à travers les péripéties du drame on voit aussi se dessiner cette élite d'hommes qui se forment et grandissent avec la Restauration pour disparaître presque tous avec elle : et M. de Richelieu, l'émigré revenu avec un cœur patriote et libéral, et M. Lainé, avec son éloquence attendrie, un peu emphatique, de girondin de la monarchie, et M. Decazes, l'intelligent favori du prince, et M. de Serre, à l'âme généreusement vibrante, et M. de Chateaubriand, le génie inconstant du royalisme, et M. Royer-Collard, le politique doctrinaire, — plus doctrinaire que politique, — et M. de Villèle, le bon sens vivant dans un parti qui n'avait que des passions, et M. de Martignac, qu'on appela la « sirène » du parlement, — et dans un autre camp, les Manuel, les Benjamin Constant, les Foy.

De tous ces hommes qui ont passé sur la scène et qui, sans se ressembler, ont la couleur du temps, un de ceux qui ont eu le plus grand rôle est certainement ce ministre habile, ce tacticien industrieux qui parut un instant avoir fixé les destinées de la Restaura-

Digitized by Google

tion et ramené l'illusion de la durée : c'est M. de Villèle, dont les *Mémoires* récemment publiés sont comme un testament divulgué plus de soixante ans après son passage au pouvoir, près de quarante ans après sa mort. Ces *Mémoires*, si ce sont des mémoires, ces lettres ou ces notes recueillies aujourd'hui n'ont pas sans doute l'accent et la couleur des *Mémoires* d'un Chateaubriand, ou la flamme et l'émotion des lettres d'un de Serre. Ils forment une sorte de journal intime et familier des luttes de partis, des crises de ministères ou de parlemens, des impressions personnelles d'un témoin et d'un acteur de la vie publique d'autrefois. Ils accentuent l'originalité, et ils expliquent la fortune, d'un politique qui n'a été ni un privilégié des vieilles aristocraties, ni un parvenu des faveurs de cour, ni un grand séducteur de l'esprit ou de l'éloquence, — qui, dans son double rôle de chef d'opposition et de chef de gouvernement, a été tout simplement ce qu'on pourrait appeler l'homme d'affaires de la monarchie restaurée.

I.

Rien certes de plus dramatique et de plus saisissant que ces crises de 1814-1815 où, dans la mêlée des invasions, des coalitions ennemies, des factions intérieures, les destinées de la France se décident par une série de coups de foudre. La première restauration est un essai interrompu par cette prodigieuse aventure du retour de l'île d'Elbe qui resterait une vision légendaire si le pays ne l'avait si durement payée de Waterloo, d'une invasion nouvelle, de l'aggravation des rançons de la guerre. La seconde restauration est l'explosion de tous les ressentimens, de toutes les passions de partis, de toutes les colères contre la grande défection du 20 mars et l'empire des cent jours. Au premier moment, à la vérité, tout est nouveau, incohérent et violent dans cette transition qui s'accomplit sous le regard des armées étrangères. A travers toutes les confusions, cependant, la vraie question ne tarde pas à se dégager et à se préciser. Que sera définitivement cette Restauration française? D'un côté commence à se dessiner la politique libérale, modérée, qui en est encore pour ainsi dire à se chercher elle-même, qui va être bientôt représentée par le roi Louis XVIII, par le duc de Richelieu, par les Lainé, les Decazes, les de Serre, les Pasquier, les Royer-Collard, les Louis, les Gouvion Saint-Cyr; d'un autre côté s'agite l'esprit de réaction ou d'ancien régime, qui a éclaté dès les premières heures, qui a ses représentans autour du roi, dans la famille même du roi et dans toute cette société royaliste renaissante, qui se concentre particulièrement dans une chambre nouvelle sortie

Digitized by Google

tout enflammée du premier scrutin de la Restauration. Les deux camps sont en présence; avant trois mois, la lutte est déjà ouverte entre la politique de modération conciliante, qui s'essaie par un gouvernement indécis, et la chambre nouvelle, qui n'a eu qu'à naître pour faire rentrer dans l'ombre le ministère Talleyrand-Fouché, — qui a de la peine à se contenir, même devant le premier ministère de M. de Richelieu.

Qu'est-ce donc que cette chambre que l'histoire, après le roi Louis XVIII, a appelée la chambre *introuvable?* C'était comme une résurrection improvisée de l'ancienne France, d'une France presque oubliée, disparue depuis vingt-cinq ans. Elle se composait, en grande partie, de gentilshommes de province, d'anciens émigrés, de magistrats et de propriétaires impatiens de prouver leur dévoûment. Ces nouveaux députés, hommes d'honneur et de sincérité, pétris d'illusions, avaient autant d'emportement dans leurs opinions que d'inexpérience dans les affaires. Étrangers les uns aux autres, ils se rencontraient pour la première fois. Il n'y avait entre eux d'autre lien que la communauté des passions, l'exaspération d'un royalisme victorieux et irrité. Ils arrivaient à Paris avec la conviction naïve qu'ils avaient reçu la mission de tout restaurer, de rendre leur autorité et leurs droits à la royauté, à l'église, à la noblesse, de réparer les spoliations révolutionnaires, — et d'abord d'exercer des représailles qu'ils appelaient des justices. Ils s'enhardissaient d'autant plus dans leurs violences qu'ils se sentaient encouragés, soutenus par le frère du roi, Monsieur, qui se créait déjà dans les Tuileries même une sorte de gouvernement occulte du royalisme, qui passait pour le chef et le prince du parti. Ils mettaient tout leur espoir dans le comte d'Artois, ce prince charmant et décevant de la Restauration qui échauffait leur zèle; ils gémissaient des faiblesses du roi trop lent à « saisir le glaive de la Justice, » trop enclin aux ménagemens. Ils se défiaient de tout, du duc d'Orléans, des bonapartistes, des libéraux; ils ne pardonnaient pas à quelques-uns des ministres, à M. de Richelieu lui-même, au jeune ministre de la police, M. Decazes, qui avait déjà la faveur du roi, à M. Pasquier, ce qu'ils appelaient leurs complaisances pour tout ce qui semblait continuer la révolution dans le nouveau règne.

Chose bizarre! ces ultras, — on leur donnait déjà ce nom, — n'étaient sûrement que de médiocres constitutionnels. Ils auraient même refusé, s'ils l'avaient osé, de prêter aux institutions nouvelles le serment qu'on leur demandait le jour où le roi inaugurait leur session. Ils subissaient la charte plus qu'ils ne l'aimaient, et s'ils l'acceptaient, c'était à la façon de ce brave Breton disant à M. de

Digitized by Google

Villèle : « Il nous faut enfourcher cette haridelle et la faire marcher jusqu'à ce qu'elle crève ou qu'elle nous sauve ! » Par une contradiction familière aux partis, cependant ils s'attachaient bientôt à cette charte, aux droits qu'elle consacrait, aux franchises qu'elle créait. Ils s'en servaient pour essayer d'imposer au roi et à son ministère leurs animosités, leurs fausses amnisties qui équivalaient à des proscriptions, leurs exclusions et leurs épurations. Ils affectaient de se montrer à tout propos les plus ardens défenseurs des libertés publiques, des droits de l'opinion qu'ils prétendaient représenter, contre les ministres qui, selon eux, les trahissaient, — et par le fait, sans le vouloir, ils ont été dès cette époque les premiers à inaugurer avec une âpreté jalouse les habitudes parlementaires. C'étaient d'honnêtes gens irrités et inconséquens, des révolutionnaires « en sens contraire, » comme le disait M. de Richelieu, des « Jacobins blancs » qui mettaient toute leur politique à embarrasser le gouvernement par leurs excitations ou par leur opposition.

Ils avaient sans doute pour eux, dans cette œuvre dangereuse, la majorité de la chambre, les passions du jour, la faveur des salons parisiens, l'appui d'un prince qui partageait leur fanatisme et voyait déjà en eux des complices de règne. Ils avaient contre eux la nécessité des choses, l'esprit calme et froid du roi, qu'ils offensaient par les exigences d'un loyalisme tyrannique, la raison des ministres qui avaient à compter avec toutes les difficultés d'un gouvernement nouveau. Ils avaient de plus contre eux les alliés, ces durs, mais clairvoyans protecteurs qui sentaient le danger d'une politique de réaction, qui ne ménageaient ni les représentations ni les conseils, et allaient quelquefois jusqu'à se prononcer avec une singulière vivacité, comme M. de Nesselrode écrivant dans l'intimité à M. Pozzo di Borgo : « Vraiment cette France est inépuisable en élémens de bonheur. Il ne lui faudrait qu'un autre *Monsieur*. Faites-lui donc comprendre une bonne fois que les puissances ne sont pas là pour soutenir ses sottises et pour le faire monter un jour sur le trône avec un système de réaction aussi insensé. Tout cela fait pitié (1) ! » Bref, cette majorité, « plus royaliste que le roi et plus contre-révolutionnaire que l'Europe, » avait si bien fait qu'en quelques mois elle allait au-devant d'une sorte de coup d'État devenu

(1) Voir la *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo et du comte de Nesselrode depuis la restauration des Bourbons.* — Cette correspondance intéressante qui contient des lettres de M. Pozzo di Borgo, de M. de Nesselrode, du duc de Richelieu lui-même à l'empereur Alexandre, dévoile l'activité et le caractère de l'intervention de la diplomatie étrangère de cette époque dans les affaires de France. C'est un des plus précieux documens sur cette phase des débuts de la Restauration.

Digitized by Google

nécessaire, à une dissolution par l'ordonnance du 5 septembre 1816. La chambre de 1815 n'avait pas duré un an! C'est le premier acte du drame, où se dessinent déjà tous les personnages du temps.

Au moment où ces luttes s'ouvraient, où commençaient à se dégager les opinions et les talens, M. Joseph de Villèle était un inconnu comme tant d'autres ou du moins il ne pouvait être qu'à demi connu par un petit écrit qu'il avait publié à Toulouse, à la veille de la première Restauration, où il avait déposé, avec quelques idées vagues, une protestation contre la charte. C'était un député obscur de plus, mais un député mûri, préparé pour les affaires par les hasards d'une jeunesse éprouvée. Il avait déjà plus de quarante ans, — il datait de 1773; il était né d'une de ces modestes familles de noblesse provinciale très anciennes, très respectées, quoique n'ayant aucun titre attaché à leur nom, comme il y en a eu longtemps en Languedoc avant qu'on ne songeât à des affectations d'anoblissement factice. Par une fortune singulière, il n'avait vu la révolution et n'en avait ressenti les contre-coups que de loin. Jeune élève de marine, au moment où elle commençait, il était parti une première fois tout juste le 14 juillet 1789 pour une croisière devant Saint-Domingue, et une seconde fois, en 1791, pour ne revenir qu'après une absence de près de vingt années. Il avait servi avec l'amiral de Saint-Félix, son compatriote, avec Magon, qui devait être un des morts héroïques de Trafalgar, avec le caustique et habile Decrès, le futur ministre de l'empire. Ces années d'absence qu'il avait passées avec des fortunes diverses dans la mer des Indes, surtout à l'île de France et à Bourbon, n'avaient pas été stériles pour lui.

Jeté à vingt ans loin de la France livrée aux convulsions révolutionnaires, loin de sa famille que son inscription sur les registres de la marine préservait des confiscations, le jeune Villèle avait eu le temps et l'occasion d'assister à des événemens aussi instructifs que douloureux. Il avait vu l'Angleterre profiter des troubles de la France pour étendre sa domination dans les Indes. Il avait vu la force de cette belle marine française, formée sous Louis XVI, se dissoudre à demi par l'indiscipline, la révolte, fomentée par les sociétés populaires de l'île de France, gagner les équipages, contraindre l'amiral de Saint-Félix à résigner son commandement et obliger de jeunes officiers comme lui à quitter le service. Il avait vu enfin se reproduire à 4,000 lieues de la patrie, dans un petit cadre colonial, des essais de révolution, des semblans de terreur, et la désorganisation envahir ces îles lointaines où flottait encore le drapeau français. Il avait été lui-même un instant menacé, emprisonné pour avoir voulu dérober son chef, M. de Saint-Félix, à

www.jiapoo.com.cn

Digitized by Google

la fureur de quelques énergumènes, et il n'avait été sauvé que par sa jeunesse, par les sympathies d'une population humaine et douce qui répugnait aux violences. Encore quelques années, l'élève de marine, dégagé du service, s'était trouvé établi à Bourbon, aimé et recherché de tout le monde, propriétaire d'une vaste exploitation, allié par un mariage à une des principales familles créoles, la famille Desbassyns, — et de plus appelé à figurer avec succès dans l'assemblée coloniale. Il ne se doutait pas que, dans cette petite assemblée d'une petite île lointaine, il faisait son premier apprentissage de politique, il apprenait à manier les hommes dans un parlement! Il était entré vivement dans son rôle, défendant avec autant de ténacité que de tact, avec autant de résolution que d'adresse, les intérêts du pays contre les décrets ruineux de la Convention et contre ceux qui ne parlaient de rien moins que de s'affranchir de la métropole, d'invoquer la protection anglaise. Il avait réussi; il s'était montré du premier coup homme d'affaires plein de ressources et bon Français en déjouant les manœuvres séparatistes, en contribuant plus que tout autre à conserver à la France deux de ses plus belles colonies. Il avait défendu le terrain pied à pied jusqu'à l'arrivée du général Decaen, envoyé en 1802 par le premier consul. Cela fait, il s'était hâté de s'effacer, « dégoûté, comme il l'a dit, des affaires publiques, » préférant au « fatras politique » l'obscurité de la vie agricole et du foyer. M. de Villèle a toujours été de ceux qui n'ont cessé de parler de leur goût pour l'obscurité, à mesure qu'ils ont grandi!

Ce n'est qu'en 1807, en plein empire, qu'il s'était décidé à revenir dans son pays natal, à Toulouse, où il avait retrouvé sa famille tout entière. Il avait quitté la France, dix-neuf ans auparavant, pressentant à peine les orages qui allaient emporter la monarchie et l'ancienne société française; il la revoyait singulièrement changée, transformée par la révolution et pacifiée sous un gouvernement tout-puissant, imposant, mais déjà entraîné par l'enivrement des prodiges militaires. Il s'était établi dans un domaine de famille qui a toujours eu depuis ses prédilections, à Morvilles, où l'empire, attentif à engager pour sa cause les propriétaires, les hommes intelligens, n'avait pas tardé à aller le chercher pour faire de lui un maire de sa petite commune et un représentant de son canton au conseil-général de la Haute-Garonne. Il n'avait pas brigué ces modestes fonctions, il n'était pas homme à en décliner les devoirs. Si petites qu'elles fussent, il s'en servait pour la protection de ceux qu'il représentait, pour la défense des intérêts locaux au conseil-général, où il avait pris rapidement de l'influence; il les avait si bien prises au sérieux qu'au déclin de

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

l'empire, à mesure que les choses s'aggravaient, il s'était vu engagé dans une résistance assez vive aux vexations, aux réquisitions arbitraires qui accablaient la contrée. Était-ce l'opposition d'un royalisme renaissant? Sa famille sans doute était restée royaliste de sentiment, de tradition; il l'était lui-même de souvenir, en homme qui avait fait ses premières armes sous Louis XVI. Il était royaliste comme on pouvait l'être sous un régime de silence, et dans un temps extraordinaire, où depuis de longues années on n'avait plus de nouvelles de la famille royale, où l'on ne savait pas même, c'est lui qui le dit, ce qu'étaient devenus les princes, « si le duc d'Angoulême avait des enfans! »

C'est la catastrophe de l'empire qui rendait la vie à ce royalisme si longtemps comprimé en lui donnant un but, qui multipliait surtout les royalistes du lendemain, parmi ces populations du midi aux passions ardentes et inconstantes, prêtes à se jeter dans tous les excès, jusqu'à recevoir, après la bataille de Toulouse, les Anglais comme des libérateurs. M. de Villèle, sans être insensible à l'invasion étrangère, n'avait pas été des derniers dans ce mouvement royaliste plus instinctif que réfléchi. Il n'avait eu cependant à la première restauration aucun rôle public, si ce n'est par ces *Observations* qu'il avait publiées contre la charte, — avant que la charte fût un acte souverain du roi Louis XVIII (1). A la seconde restauration, il avait été appelé presque aussitôt à la mairie de Toulouse. C'est comme maire d'une ville exaltée dans son royalisme, qu'il recevait le duc et la duchesse d'Angoulême au mois d'août, quelques jours après la seconde rentrée du roi. C'est aussi comme maire qu'il assistait, malheureusement impuissant, à une des premières scènes des réactions sanglantes qui envahissaient déjà le midi, au meurtre du général Ramel. C'est comme maire enfin qu'il était nommé député dans l'élection de la chambre en 1815. Qu'est-ce que M. de Villèle, à ce moment? C'est un gentilhomme rural tiré de son obscurité par les événemens et poussé par un courant imprévu sur la scène publique, un royaliste aux idées encore peu coordonnées, mêlant à des réminiscences d'ancien régime je ne sais quel accent du terroir, un provincialisme assez prononcé. Il trouve toute simple une pétition de ses compatriotes du Languedoc demandant à « reprendre leur nom, leurs limites, leur administration provinciale, » et il est un peu confus quand M. le duc d'Angoulême répond à ces revendications naïvement surannées qu'on

(1) C'est ce qu'il disait très nettement plus tard, lorsqu'on l'accusait d'être un ennemi de la charte. Il expliquait sans embarras qu'il avait pu avoir ses opinions *avant* la promulgation de la charte, mais que depuis cette promulgation il n'avait plus été que le serviteur de la loi du pays.

Digitized by Google

« préfère les départemens aux provinces. » En même temps, néanmoins, il y a chez ce Toulousain ému des événemens, une sagacité naturelle, un premier fonds d'expérience et de raison avisée, une promptitude singulière à saisir les affaires et même à les deviner. C'est ainsi qu'il tombe, élu de la veille, dans cette vie nouvelle de Paris, au lendemain de la Restauration, dans ce monde exaspéré, frémissant, — dont il va être avant peu l'un des chefs.

II.

On entre ici dans l'action, au plus vif de ce drame où une majorité nommée pour affermir la monarchie dans ses conditions nouvelles commençait par l'ébranler. C'est l'histoire de cette première session de 1815 qui, à dire vrai, créait une situation fausse pour tout le monde : fausse pour les exaltés eux-mêmes qui, en croyant être les plus fidèles serviteurs du roi, devenaient bientôt une opposition presque factieuse ; fausse pour le gouvernement qui, à défaut de l'appui de ses redoutables amis, se trouvait conduit à se rapprocher des libéraux, des « modérés de tous les temps et de toutes les révolutions, » de tous ceux qui prenaient pour programme la réconciliation de la vieille royauté et de la France nouvelle.

A peine arrivé à Paris et jeté dans la fourmilière royaliste, M. de Villèle ne laissait pas de démêler la vérité des choses. Il voyait, non sans quelque secrète anxiété, tous ces députés nouveaux bien intentionnés, mais fougueux dans leurs opinions, indépendans jusqu'à l'indiscipline, disposés à tous les ombrages, à tous les emportemens. Il sentait l'incohérence et le danger d'une situation où des hommes dévoués, ils le croyaient ainsi, se défiaient du roi et de ses ministres, qui à leur tour se défiaient d'eux, et il écrivait à son père qu'il avait laissé à Toulouse : « Nous avons la majorité dans notre chambre ; mais les dispositions du roi et du ministère rendent notre position bien pénible. » Se reconnaître dans cette confusion, passer à travers toutes ces complications d'intérêts et de passions dans une assemblée novice, était difficile, et c'est là justement que le député de Toulouse commençait à entrer dans son rôle. Dès sa première apparition à la tribune, — c'était dans un débat où il avait l'occasion de défendre ses idées préférées sur les franchises locales et provinciales, — il avait frappé l'attention par la lucidité de son esprit, par la netteté simple et décidée de sa parole : « A merveille, lui disait le chevaleresque Hyde de Neuville, au moment où il descendait de la tribune, continuez ainsi, vous serez d'une grande utilité pour notre cause ! » Et maintenant, à mesure

Digitized by Google

www.libtool.com.cn
que se succédaient toutes ces questions irritantes, — et l'amnistie dont on voulait faire une proscription déguisée et graduée, et le règlement des créances arriérées, qui impliquait le respect des engagemens du passé, et les lois de répression concédées aux passions du temps, et le budget, et une nouvelle loi d'élections, — il prenait un ascendant croissant dans ces débats souvent orageux. Il était de toutes les réunions où les royalistes se concertaient pour l'action, de toutes les commissions de la chambre, — commission de l'amnistie, commission du budget, commission de la loi des élections. Il y déployait sans ostentation et sans bruit toutes les ressources d'un politique singulièrement avisé. Avant trois mois il était le conseiller écouté, le guide ou ce qu'on aurait pu appeler le *leader* de son parti, en même temps qu'un négociateur recherché par les ministres, fort embarrassés de traiter avec cette majorité d'ultras.

C'était une assemblée violente assurément, ce n'était pas une assemblée vulgaire, cette chambre de 1815, où les intérêts les plus graves de la monarchie se débattaient chaque jour entre des hommes qui se classaient par degrés, — les uns, M. de Serre, M. Lainé, M. Pasquier, M. Royer-Collard, sous le drapeau de la politique modérée porté par M. de Richelieu, — les autres, M. de Villèle, M. Hyde de Neuville, M. de Bonald, M. Corbière, sous le drapeau du royalisme pur et exclusif. L'originalité de M. de Villèle dans cette élite des débuts de la Restauration ne tenait pas à quelques-uns de ces dons supérieurs qui font la puissance d'un homme dans un parlement, même dans un parti. Il n'avait rien de dominateur. Il n'avait ni l'éclat entraînant de l'éloquence, ni les fascinations de la voix et du geste, ni la force de l'esprit philosophique, ni les séductions extérieures. Lamartine, qui avait plus que tout autre le sentiment de cette époque où il avait lui-même grandi, l'a peint comme il l'avait vu, avec son visage d'homme d'affaires attentif, son regard pénétrant, sa physionomie aiguë, son attitude grêle, avec sa parole qui, « sans éblouir jamais, éclairait toujours. » La jeune et libérale duchesse de Broglie, qui a laissé un journal intime semé de traits émus ou piquans sur les choses et les hommes du temps, a écrit un jour au sortir d'une séance où M. de Villèle et M. Lainé avaient parlé : « M. de Villèle est laid, il a le son de voix méridional et très nasillard. Il n'a point de grâce dans les gestes ni rien d'éloquent, mais son esprit est clair, juste et logique. Il débarrasse une question de tous ses alentours inutiles et trouve toujours le meilleur côté d'une mauvaise cause. Il a d'ailleurs une apparence de modération qui fait effet (1)... » Le secret de l'importance que M. de Vil-

(1) Ces *Souvenirs* laissés par le duc de Broglie sont certes un des documens les

Digitized by Google

lèle avait si rapidement conquise était dans cette modération dont il n'avait pas seulement l'apparence, dont il avait le goût, — dans la nature d'un homme fait pour les transactions de la politique.

Par quelques-uns de ses instincts ou plutôt par ses engagemens de parti, il tenait sans doute aux royalistes, au monde des ultras. Il partageait leurs préjugés, leurs impatiences de répression, leurs ressentimens contre tout ce qui venait de la révolution et de l'empire, contre la conspiration des cent jours, contre les bonapartistes et les jacobins. Il se prêtait dans une certaine mesure à leurs colères, à leurs revendications; il gémissait avec eux de l'aveuglement et des faiblesses de M. de Richelieu, de la faveur de M. Decazes, qu'il accusait de perdre la Restauration et le roi. Par sa raison, il était éloigné des violences et des excès. L'exécution du maréchal Ney lui pesait visiblement, et il ne cachait pas le regret que le gouvernement n'eût pas su laisser sortir du royaume « le grand proscrit. » Il avouait le mal qu'avaient fait les amis imprudens des Bourbons, les royalistes, par des « prétentions ambitieuses et des allures hautaines. » Et même dans la chambre où il passait pour un ultra, il ne suivait pas toujours ses terribles amis dans leurs excentricités ; il les blâmait, il était souvent obligé de réparer leurs fautes. Il n'avait pas surtout tardé à comprendre qu'il n'y avait désormais rien de mieux à faire que de s'attacher à la charte, et il écrivait coup sur coup à son père: « Nous nous trouvons dans l'absolue nécessité de nous emparer de la charte qui est le seul point auquel puissent se rallier tous les Français... Le caractère des personnes qui doivent influer le plus sur nos destinées ne laisse de ressource au pays que dans la consolidation d'un gouvernement représentatif fortement constitué. C'est ce que je puis vous garantir comme en étant bien convaincu moi-même, et vous savez que je n'ai pas toujours été de cet avis. » C'était sûrement un royaliste décidé; c'était aussi un tacticien, qui n'avait ni le royalisme d'imagination et d'ambition de M. de Chateaubriand, ni le royalisme aux passions implacables de M. de La Bourdonnaye, qui avait l'art de s'imposer par une raison éclairée, par une adroite et patiente habileté.

Il avait eu la fortune de trouver dès les premiers momens, dans cette chambre de 1815, un compagnon ou, si l'on veut, un complice dans un nouveau-venu comme lui, arrivant de Bretagne, comme lui de Gascogne, M. Corbière. Ils différaient, à la vérité, singuliè-

plus intéressans et sur l'époque de la Restauration, et sur l'histoire des partis, des idées, et sur la nature d'un esprit qui alliait à la hardiesse du libéralisme la sincérité d'une raison droite. Le *Journal* de la duchesse de Broglie, reproduit par le duc, est un des attraits de ces *Souvenirs*.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn
rement de caractère. M. de Villèle était un méridional actif, délié, même assez facile, ceux qui subissaient son ascendant le lui reprochaient déjà; M. Corbière était un rude Breton, entier, un peu paresseux, caustique, lettré, plébéien d'origine, gardant dans sa vie un certain sans-façon bourgeois qu'il devait porter plus tard jusqu'aux Tuileries, comme M. Royer-Collard qui se mouchait bruyamment devant le roi. Ces deux hommes avaient cependant plus d'un point de ressemblance: volontiers ils se disaient tous les deux « campagnards. » Avec des opinions royalistes très nettes, ils n'avaient pas les passions des émigrés. Ils n'étaient pas des hommes de cour, ils ne voulaient pas être des hommes de coterie. Ils se sentaient supérieurs par le talent au monde qui les entourait et qu'ils jugeaient. Ils avaient commencé ensemble leur campagne parlementaire, et bientôt ils ne faisaient plus rien l'un sans l'autre. Ils avaient noué une amitié qui a pu avoir depuis ses orages intimes et a résisté à tout. M. Hyde de Neuville, dans ses intéressans *Mémoires,* dit que, dans ces jours de 1815, « ils représentaient un centaure à deux têtes n'ayant qu'un corps pour le combat. » C'est beaucoup dire; ils étaient au moins de ceux qui servent leur cause par l'intelligence et que les partis politiques acceptent volontiers pour chefs, parce que, selon la fine remarque de Lamartine, « en inspirant confiance aux passions de ces partis, ils les délivrent de l'étude de leurs affaires. » C'est ce qui avait fait leur succès politique et parlementaire dans un monde plus ardent qu'expérimenté.

Entrés inconnus dans la session de 1815, ils se trouvaient à l'issue de cette session des personnages publics considérés, recherchés dans les salons parisiens, chez M. de Montmorency, chez la duchesse de Lévis, chez la princesse de La Trémoïlle. M. de Villèle, en parlant avec un peu de complaisance du succès qu'on leur avait fait à lui et à son ami Corbière, a lui-même écrit: « Peu de soirs se passaient sans que nous fussions invités dans le faubourg Saint-Germain à quelque dîner ou à quelque réunion politique. Nous avions adopté l'un et l'autre pour règle invariable de ne jamais refuser de nous rendre à ces réunions, afin d'être au courant des projets et des dispositions de nos amis, mais de ne nous lier à aucune pour rester en dehors de toute coterie. » M. de Villèle était fêté dans les salons royalistes de Paris; il était bien plus fêté encore à son retour dans sa bonne ville de Toulouse qui, toute fière des succès de son maire-député, lui préparait des ovations, et il est curieux de voir ce qu'en pensait au loin une personne à l'esprit fin et pénétrant, Mme de Rémusat, la femme du préfet, la mère de celui que nous avons connu. A Paris, M. de

Digitized by Google

Villèle passait pour un ultra pur et simple; à Toulouse, avec le préfet, il se montrait beaucoup plus modéré, sévère pour les ministres qui avaient tout gâté avec leurs lois mal conçues, passablement libre aussi à l'égard des exaltés de son parti et des propositions « sorties de ces cerveaux embrasés. » Mme de Rémusat, en racontant avec une légère ironie les triomphes toulousains du maire-député, écrivait à son jeune fils Charles, alors à Paris: « Hier soir, le maire est venu conférer avec votre père... Nous sommes demeurés tous trois ensemble, et nous avons fait une bonne et longue conservation. Il nous a dit quantité de choses curieuses; il prétend que la chambre était des plus faciles à mener et qu'un ministre habile en aurait fait ce qu'il eût voulu... Enfin, je vous jure qu'il y a plus de bon sens dans cette tête-là que vous ne le croyez là-haut... » Et le jeune Charles de Rémusat, déjà un peu sceptique, mais fort libéral, répondait de Paris à son aimable mère, dont les lettres restent une des plus piquantes peintures de ces premiers temps de la Restauration : « On nous rit au nez quand nous disons du bien de M. de Villèle et que nous parlons de sa raison, presque de sa vertu. Son entrée triomphale (à Toulouse) a fait un bruit qui retentit encore... (1). »

III.

Lorsque M. de Villèle, à peine arrivé de Paris, avait avec M. et Mme de Rémusat ces conversations familières où il convenait de tout sans embarras, avouant les fautes et les emportemens de ses amis, sans ménager les ministres, il ajoutait « qu'on s'entendrait mieux à la prochaine session, qu'on se modérerait des deux côtés, que les députés avertis par l'état des provinces auraient plus de prudence. » Il ne savait pas que cette chambre qui avait vu naître sa fortune politique ne se réunirait plus, que la pensée de la dissoudre était déjà entrée dans les conseils du gouvernement. Elle y était entrée par l'adroite et souple influence du jeune ministre de la police, M. Decazes, fort de la faveur du roi, avec l'assentiment d'abord hésitant et inquiet de M. de Richelieu, de M. Lainé, et aussi sous la pression de la diplomatie étrangère, surtout de M. Pozzo di Borgo qui ne cessait d'assiéger souverain et ministres

(1) Publiées par son petit-fils, M. Paul de Rémusat, ces *lettres* d'une personne de tant de raison et d'esprit, instruite et un peu précieuse, forment, on le sait, six volumes. Elles sont souvent un peu prolixes, elles se ressentent de l'abandon d'une mère à demi doctrinaire donnant volontiers des consultations à son fils. Elles ne laissent pas moins une impression vraie et fine sur bien des choses et des hommes du temps, et les lettres du jeune Charles de Rémusat ne sont pas moins curieuses.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

de ses conseils libéraux. Le dernier mot de ce travail mystérieux était la dissolution par cette ordonnance du 5 septembre 1816, qui est restée une date de l'histoire, qui éclatait comme une déclaration de guerre à l'ultra-royalisme et à la petite cour toujours agitée de Monsieur : vrai coup de théâtre, discrètement et habilement préparé, qui avait pour objet et allait avoir pour résultat une sorte de révolution parlementaire par un déplacement de majorité au profit de la politique modérée du roi et du ministère ! A la première nouvelle de cette résolution hardie qui allait retentir dans sa province, M. de Villèle ne s'y méprenait pas. Il devait à ses succès de parlement et à sa popularité toulousaine d'être sûr de sa réélection ; mais il sentait bien que les mauvais jours revenaient pour le parti et que la chambre « introuvable » ne se retrouverait pas de sitôt.

On entrait, en effet, par l'ordonnance du 5 septembre, dans un ordre nouveau, dans cette phase nouvelle où la politique modérée semblait triompher avec M. de Richelieu, avec M. Decazes, avec M. de Serre, avec le maréchal Gouvion Saint-Cyr, et où les ultra-royalistes, qui, la veille encore, formaient la majorité de la chambre de 1815, n'étaient plus qu'une minorité réduite à une opposition inégale et ingrate. Sortis des élections vaincus, diminués et surtout irrités, les ultras se retrouvaient dans les conditions les plus délicates. Ils avaient contre eux le roi, les ministres, les libéraux, les modérés, l'opinion du moment. Ils avaient en même temps, il est vrai, quelques avantages. Ils formaient une minorité assez compacte, une brigade solide, unie par le ressentiment. Ils gardaient toujours leurs intelligences et leurs appuis auprès du comte d'Artois. Ils restaient de plus après tout des royalistes fidèles, formant une sorte de réserve de la monarchie. Ils n'étaient pas assez nombreux ni assez puissans pour prétendre au pouvoir par l'action parlementaire ; ils étaient assez forts pour contenir ou embarrasser les ministres en les obligeant à compter avec eux, pour soutenir pied à pied la lutte contre la politique qui les traitait en ennemis, en attendant un retour de fortune toujours possible. C'est une campagne de plus de trois années qui s'ouvre au lendemain de la crise de 1816, et dans cette campagne traversée de bien des péripéties, M. de Villèle, loin de voir diminuer son importance, prend, au contraire, une autorité nouvelle et croissante. Il est plus que jamais recherché, consulté ou ménagé par les ministériels eux-mêmes comme le plus sensé des ultras, par les royalistes comme le plus sûr des guides.

Ce n'est plus ici le chef encore novice d'une majorité passionnée et incohérente. C'est un chef d'opposition déjà éclairé par une première expérience, réduit à reprendre tout un travail de patience

Digitized by Google

et de tactique pour rallier ses amis, pour relever la fortune de sa cause. A peine rentré dans la chambre, il ne se faisait que peu d'illusions. Il sentait l'impuissance momentanée de son parti décimé par la défaite. Il écrivait à celle qui était toujours sa première confidente et souvent sa conseillère, à Mme de Villèle : « La proportion des forces respectives dans la chambre est du tiers pour nous et des deux tiers contre. Nous ne sommes pas plus de soixante pouvant parfaitement compter les uns sur les autres. A ce nombre, il faut ajouter une trentaine de royalistes moins prononcés qui voteront habituellement avec nous. Enfin quand nous aurons dix fois raison, une trentaine de membres du parti opposé, de meilleure foi et moins passionnés que les autres, nous donneront de temps en temps la majorité. Voilà bien réellement où nous en sommes. L'alliance des révolutionnaires et des aspirans au ministère avec les ministériels purs va fort bien jusqu'à présent. Ils s'entendent tous à merveille contre nous... » La difficulté était de manœuvrer dans une situation singulièrement compliquée, d'éviter les précipitations en profitant des fautes ou des divisions des vainqueurs, de tenir ferme sans rien compromettre par de fausses tactiques. C'est le rôle des royalistes et de leurs chefs pendant ces années du règne de la politique libérale, — 1816-1820, — où la lutte se renouvelait sans cesse contre la loi des élections de 1817, contre la loi de recrutement de 1818, contre les budgets, contre le rappel des bannis, contre les choses et les hommes. M. de Villèle, entre tous, menait avec autant de dextérité que de persévérance cette campagne de tous les instans, partageant la peine avec son ami Corbière. « Le métier que je fais, écrivait-il, est fort pénible et bien fatigant. C'est bien autre chose que l'an passé. Il faut sans cesse monter à la brèche, toujours sans résultats, et nous avons bien peu de monde pour nous relever. Le tour des mêmes revient trop souvent (1). » Et si on lui reprochait de trop se prodiguer, il répondait vivement même à Mme de Villèle : « C'est bon à dire du coin de son feu. Quand

(1) Malgré son calme et son sang-froid, M. de Villèle avait des heures de découragement où il ne parlait de rien moins que de se retirer de la vie publique. « Lorsque la loi des élections et celle du budget auront passé, écrivait-il un jour à Mme de Villèle, je crois que je ferais bien à l'occasion de cette dernière, de faire une bonne récapitulation pour mettre en évidence le système d'oppression et de ruine qui résulte pour le pays de toutes ces lois et l'impossibilité de lui être désormais utile à la chambre. Je donnerais ma démission à la tribune, en refusant mon assentiment à un pareil budget. Je me retirerais chez moi et ne me mêlerais plus de rien au monde que de ma famille et de mes affaires. — Voilà mon idée, je la crois juste et honorable. Je ne vois rien de bon à faire ici... » Il écrivait un autre jour : « Je n'avais pas les goûts d'un homme public, mais seulement ceux d'un bon particulier... » — (*Mémoires du comte de Villèle*, 1817, t. II.)

Digitized by Google

les soldats sont repoussés à la brèche et se découragent, les capitaines sont obligés d'y monter, même avec la certitude d'y être blessés... Vue de loin et après coup, la partie paraît aisée à conduire; elle offre plus d'embarras dans l'incertitude de la mêlée. » C'est en quelques mots tout l'art du chef de parti.

Physionomie curieuse d'homme public qui ne se dégage que par degrés de cette « mêlée » où passent bien d'autres figures d'un plus saisissant relief. Cette opposition royaliste, formée de ce qui restait de la majorité de 1815, avait ses représentans aux traits divers et accentués: et Chateaubriand avec ses véhémences de polémique et ses violences dans la fidélité, avec son génie fait d'ambition et de dédain apparent des grandeurs, d'orgueil et d'imagination, « rêvant des plans de conduite comme des plans d'ouvrages, selon le mot de Mme Récamier, et faisant des phrases sonores; » et M. de La Bourdonnaye, esprit dominateur et absolu, homme de parti implacable, indépendant jusqu'à l'indiscipline; et M. de Bonald, l'intègre philosophe, l'oracle d'une nouvelle politique sacrée, le restaurateur idéal du trône et de l'autel; puis les hommes de cour, les Jules de Polignac, les Mathieu de Montmorency, les La Rochefoucauld, puis les Sallaberry, les Castelbajac, les Josse de Beauvoir, et dans un autre ordre, un ancien préfet de l'empire devenu ultra, Fiévée. Ils avaient leurs réunions chez un député oublié depuis, alors presque célèbre, M. Piet. Chateaubriand, qui ne s'est jamais fait faute de railleries et de dédain à l'égard de ses anciens amis, a écrit: « Nous arrivions extrêmement laids, et nous nous asseyions en rond autour d'un salon éclairé d'une lampe qui filait. Dans le brouillard législatif nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter à la questure, aux diverses commissions. Nous débitions les plus mauvaises nouvelles, nous disions que les affaires allaient changer de face. » Ils passaient leur temps chez M. Piet, comme dans *le Conservateur* illustré par les polémiques de Chateaubriand, à prédire les catastrophes, à prouver que la politique du 5 septembre perdait la monarchie. Ils ménageaient à peine le roi; ils n'avaient pas assez de colères contre le ministre en qui ils voyaient un ennemi public, le favori, M. Decazes, qu'ils accusaient de préparer des révolutions nouvelles, de livrer la France aux révolutionnaires et aux bonapartistes. M. de Villèle partageait jusqu'à un certain point les opinions et les craintes de ces royalistes dont il était l'ami et l'allié; il restait avec eux puisqu'il était leur chef, — il ne partageait qu'à demi leurs passions ou leurs préjugés.

Il faisait sa guerre à lui, une guerre de méthode et de tactique, en homme qui n'avait ni l'éclat de talent d'un Chateaubriand, ni le

Digitized by Google

lustre de naissance d'un Mathieu de Montmorency ; mais il n'avait pas non plus leurs emportemens ou leurs faiblesses, et se créait à lui-même son rôle et son ascendant par sa supériorité dans les affaires, par une action de tous les instans. Plus que jamais il marchait d'intelligence avec « l'ami » Corbière, son plus intime confident, son compagnon de lutte et de succès. « Nous continuons à être bien liés tous deux, écrivait-il ; s'il ne revient pas l'année prochaine, je ne sais en vérité comment je ferai sans lui. Les nouveaux-venus et un grand nombre des nôtres sont des paresseux qui ne font rien. » Il ne se fiait qu'à Corbière, il n'avait peut-être pas une trop haute opinion de l'aristocratie de son parti. Mme de Rémusat, en femme d'esprit, remarque que ce défenseur ou cet allié de la noblesse faisait adroitement des nobles ses instrumens, que le fond de sa pensée était le mot du comte Almaviva au sujet d'une pièce de théâtre : *le gentilhomme y mettra son nom, le poète son talent !* Et elle ajoutait : « Voilà l'idée de l'homme... Il voudrait cette espèce d'amalgame qui offrirait, dit-il, une garantie pour tout le monde. Je ne sais si vous ne trouverez pas ceci par trop fin et si vous me comprendrez. » C'était finement vu et d'une vérité piquante ; seulement « l'amalgame » n'était pas facile. M. de Villèle, dans tous les cas, en laissant aux gentilshommes l'honneur de mettre leur nom à la « pièce, » se réservait bien en effet de ne pas leur en laisser la direction. Il n'avait pas sur eux assez d'illusions. Il était homme à écrire un jour : « La race des hommes de haut rang est abâtardie, on ne trouve chez eux aucune ressource, aucune capacité !.. »

IV.

A mesure que les années passaient et que la lutte des partis se déroulait avec ses alternatives, cependant, tout changeait de face. La politique du 5 septembre avait eu le temps de se manifester dans ses traits caractéristiques, par ses actes et par ses lois, surtout par cette loi électorale de 1817 dont les combinaisons, — élection directe, cens de trois cents francs, renouvellement partiel de la chambre, — préparaient la prépondérance de la bourgeoisie. Les ministères qui se succédaient avec M. de Richelieu, avec M. Dessolles, toujours avec M. Decazes, qui s'efforçaient de maintenir un certain équilibre entre les partis extrêmes, ces ministères se sentaient entraînés par un courant qu'ils avaient créé ou favorisé ! Qu'en résultait-il ? une situation libérale ne pouvait produire que des conséquences libérales, l'accélération d'un mouvement libéral qui devenait bientôt embarrassant pour les ministres eux-mêmes en donnant de nouveaux griefs, une force nouvelle à l'opposition

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

royaliste. A peine en était-on à la première application de la loi de 1817, au premier renouvellement partiel, la vérité éclatait. Le scrutin, en décimant les royalistes, ramenait dans la chambre les chefs libéraux les plus avancés, La Fayette, Manuel, Benjamin Constant. Premier signe ! — Qu'était-ce donc lorsque, l'année suivante, une élection nouvelle grossissait le contingent des libéraux et envoyait comme député au roi Louis XVIII un régicide, l'abbé Grégoire ! Il devenait évident qu'avant peu, le simple jeu de la loi électorale devait faire entrer au parlement une majorité libérale, ou, pour mieux dire, semi-révolutionnaire, semi-bonapartiste, avec laquelle la monarchie ne pourrait vivre.

C'était la logique d'une situation qui se dégageait par degrés, et de ce mouvement, peut-être gros de périls, naissait une question qui ne tardait pas à devenir une obsession pour les esprits prévoyans. Pouvait-on laisser se prolonger cette expérience d'une loi d'élections qui menaçait de livrer presque à jour fixe la Restauration à ses ennemis? Le gouvernement, après avoir donné des gages de libéralisme dont on se servait contre lui, contre la monarchie, ne devait-il pas songer à conjurer ces fatalités révolutionnaires renaissantes en se repliant vers les royalistes, en s'entendant avec eux dans un intérêt conservateur? Une première fois, dès 1818, au moment où, encore président du conseil, il négociait à Aix-la-Chapelle avec les souverains de l'Europe la libération du territoire français, M. de Richelieu avait été surpris autant qu'ému de la recrudescence libérale attestée par l'élection de La Fayette, de Manuel, et il était revenu à Paris avec la résolution de changer la loi électorale, de donner ce gage aux royalistes. Il avait essayé de convertir ses collègues, M. Decazes, M. Lainé, M. Pasquier, M. Molé, à son opinion; il n'avait trouvé que divisions dans le conseil. Pressé de refaire son ministère, il n'avait point hésité à appeler auprès de lui M. de Villèle, qui s'était prêté à ces négociations (1). M. de Richelieu n'avait réussi ni à rallier ses anciens collè-

(1) Les notes familières laissées par M. de Villèle racontent jour par jour ces négociations et en donnent une idée : « 24 *décembre*. — Été appelé chez M. le duc de Richelieu, qui m'a dit être chargé par le roi de composer un nouveau ministère et m'a offert celui de la marine. Il est fort embarrassé pour remplir sa mission... Il m'a fait revenir le soir pour me dire qu'il allait annoncer au roi qu'il renonçait à se charger de cette mission... 25 *décembre*. — Il m'a encore fait appeler, voulant tenter de nouveau d'accomplir sa mission, en quoi je l'ai encore aidé de mon mieux... 26 *décembre*. — Il m'a fait appeler de nouveau. Il est fort découragé... 27 *décembre*. — Appris que M. le duc de Richelieu était tombé dans un état nerveux qui le rendait fort malade et incapable de s'occuper. On a ajouté qu'il avait envoyé au roi sa démission... 31 *décembre*. — J'ai été mandé le soir chez *Monsieur* avec Corbière après avoir assisté à la réunion de nos collègues chez Piet... » — (*Mémoires* du comte de Villèle, t. XI, p. 249-250.)

Digitized by Google

gues à ses vues ni à faire un cabinet avec les royalistes. Le seul résultat de cette crise intime et laborieuse avait été la formation d'un ministère nouveau, décidément favorable au maintien de la loi électorale, plus que jamais libéral avec M. Decazes, avec M. de Serre, qui portait le feu de son âme et de son éloquence au pouvoir. Qu'arrivait-il alors? Avant qu'une année fût passée, l'élection de Grégoire, bien autrement significative, bien autrement retentissante que celle des Sébastiani, des Foy, des Lambrecht, ramenait aux mêmes problèmes, aux mêmes anxiétés.

Ceux qui un an auparavant avaient pris ou gardé le pouvoir pour maintenir la loi électorale en étaient désormais à l'abandonner, à sentir le danger comme M. de Richelieu l'avait senti. M. Decazes lui-même ne défendait plus la loi. M. de Serre, avec son imagination ardente, rêvait une vaste réforme constitutionnelle qui réaliserait le miracle de garantir à la fois les libertés et la monarchie battue par le flot révolutionnaire. M. de Villèle, appelé de nouveau à Paris à la veille de la session, reparaissait comme le plénipotentiaire du royalisme alarmé et mécontent. Ainsi, par un étrange retour, par une secrète force des choses, le mouvement inauguré au 5 septembre revenait pour ainsi dire sur lui-même. Les royalistes, refoulés depuis trois ans dans la minorité, naguère encore combattus et traités en ennemis par les ministres, désavoués par le roi, reprenaient position. On les craignait encore, on ne voulait pas « tomber sous leur dépendance, » — on sentait le besoin de négocier avec eux. On avouait que tout le mal venait de la division des royalistes, que par peur des « ultras » on s'était « posté un peu trop en avant sur la ligne opposée (1). » L'évolution suivait son cours, — en attendant le coup de foudre qui allait la précipiter, — et c'est ici, c'est dans ce travail obscur, compliqué et tourmenté, que M. de Villèle a un rôle décisif, grandissant dans son parti, dans les affaires publiques.

Je voudrais préciser cette situation à la veille d'une de ces catastrophes qui éclairent parfois d'une lueur sinistre les crises politiques d'un pays et décident des événemens. En réalité, parmi ces royalistes qui depuis trois ans formaient une opposition redoutable, il y avait toujours deux courans, deux esprits. Il y avait les royalistes irrités et emportés qui gardaient l'inguérissable blessure du 5 septembre et le ressentiment de la disgrâce qui les frappait, dont le roi lui-même ne leur ménageait pas les témoignages. Ils n'admet-

(1) Voir dans la *Correspondance* de M. de Serre, publiée par son fils, les lettres qui ont trait à ce moment précis des grandes résolutions pour le ministère.

www.libook.com.cn

Digitized by Google

taient ni trêve ni merci dans la guerre implacable qu'ils poursuivaient contre des ministères ennemis. Ils ne demandaient pas à M. Decazes des concessions, ils ne lui demandaient que de s'en aller. Ils prétendaient arracher de haute lutte au roi son favori, aux libéraux un complice, un protecteur d'autant plus dangereux qu'ils le savaient habile, fertile en expédiens, puissant auprès du souverain. Avec M. Decazes, c'était la guerre à outrance. Contre lui, tous les moyens étaient bons pour des adversaires sans scrupule. Ils avaient même, disait-on, contribué à l'élection de Grégoire dans l'espoir de pousser à bout le roi et d'embarrasser le gouvernement. Il y avait aussi les royalistes plus mesurés, qui, en restant fidèles à la cause, se défendaient de faire de la politique avec leurs colères, évitaient d'offenser le roi et de tout pousser à l'extrême, ménageaient des ministres comme M. Lainé ou M. de Richelieu, et ne refusaient pas de se prêter aux transactions qui leur sembleraient possibles ou utiles. M. de Villèle avait toujours été de ceux-ci. Il n'était un ultra que de nom. Tempérament politique, esprit pratique et sensé, il s'épuisait à résister aux emportemens de ceux qu'il appelait les « camarades, » à réprimer leurs violences et à détourner leurs coups de tête. Plus on allait, plus les dissentimens devenaient vifs, et une des curiosités du temps est certainement la position de M. de Villèle dans cette armée royaliste dont il était le chef, souvent subi avec impatience, assailli de contestations intimes, mais en définitive toujours reconnu.

C'est par le fait dans son propre parti que M. de Villèle rencontrait le plus de défiances et même parfois de soupçons injurieux. On l'accusait tour à tour d'ambition, de faiblesse, si ce n'est de trahison. Un de ses amis toulousains, royaliste ardent, écrivait à Mme de Rémusat : — « Il a la tête tournée, non des triomphes de Toulouse, qu'il dédaigne, mais de ceux de Paris. Le titre de chef de l'opposition l'enivre. Il n'épargnera rien pour le conserver; toutes les opinions lui seront bonnes pourvu qu'il y parvienne... » — Une autre fois, c'était au désir d'être ministre qu'on l'accusait de tout sacrifier! Mme de La Trémoïlle, dont le salon était le rendez-vous des « ultras, » et qui avait beaucoup aimé, disait-elle, M. de Villèle, se lamentait de son influence et de sa défection, qu'elle attribuait tout simplement à une impatience de pouvoir. — « Qui voulez-vous au ministère, disait-on à MM. de Sallaberry, de La Bourdonnaye et Castelbajac, les hérauts bruyans des ultras, voulez-vous M. de Richelieu? — Fi donc, répondaient-ils, il a fait le 5 septembre. — Et M. Lainé? — C'est un révolutionnaire. — Et Villèle? — Nous n'y comptons plus, il nous trahit depuis quelque temps... » — Et les journaux du parti parlaient avec

Digitized by Google

une bien autre violence. M. de Villèle n'ignorait pas ce qu'on disait de lui : il se sentait entouré de soupçons et de défiances dans ce monde des journaux et des salons ultras. Il ne suivait pas moins son système sans trop se laisser ébranler, acceptant, s'il le fallait, les occasions de traiter avec les ministres et d'être utile, prêt à recevoir une nouvelle loi des élections, fût-ce des mains de M. Decazes, refusant de s'allier à ceux qui marchandaient les douzièmes provisoires au ministère du roi.

Chaque jour M. de Villèle avait à tenir tête à cette opposition qu'il rencontrait dans son propre camp : ses lettres à Mme de Villèle, pendant la session de 1819-1820, sont le journal de ces guerres intestines de parti : — « Tu me demandes, écrit-il, où j'en suis avec ceux de mes camarades qui tendaient vers des mesures exagérées. La Bourdonnaye ne me parle plus, ni moi à lui; mais il est seul et n'a pu, à ce qu'il paraît, entraîner personne dans son parti... Castelbajac est tout à fait comme auparavant, seulement nous nous voyons moins souvent... Chateaubriand, de son côté, boude et dit qu'il renonce à la politique, puisqu'on ne veut pas faire la guerre à outrance... » — Parfois, il a des mouvemens d'impatience et laisse échapper ses amertumes : — « Les royalistes, dit-il, m'ennuient avec leurs exigences et leurs exagérations. Ils voudraient faire tout faire à la chambre comme si nous étions en majorité! Ils s'en prennent à nous de leur impuissance et ils ne voient pas que, quand on a le roi, la législature et la corruption publique contre soi, il ne reste qu'à souffrir en faisant son devoir ou d'y manquer en conspirant, car pour vaincre légalement, cela est impossible... » — Un jour, il fait le récit d'une scène des plus vives qu'il vient d'avoir avec le général Donnadieu, qui ne parlait que de tout refuser au gouvernement; un autre jour, il raconte une quasi-rupture avec *le Conservateur* à l'occasion d'un article presque révolutionnaire de Chateaubriand. Il se débat avec ces contradictions de tous les instans qu'il n'évite qu'en finissant par s'abstenir d'aller jusque dans les réunions mondaines : — « Il y a un temps infini, écrit-il à Mme de Villèle, que je ne suis allé chez la princesse de La Trémoïlle. Elle m'en a fait faire des reproches; mais c'est la maison où l'on prêche le plus contre la sagesse de notre conduite et pour pousser à l'exagération la plus absurde. On ne m'y épargne pas personnellement; je ne me soucie point d'y aller. Ces braves gens ne trouvent pas le royalisme représenté dans la chambre : qu'ils en envoient d'autres pour le défendre selon leurs passions. J'en serais fâché pour les intérêts publics qui seraient bientôt compromis par ces têtes-là, mais quant à mon intérêt personnel, il est tout à fait d'accord avec leurs vues. Je ne demande

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

pas mieux que de ne plus être chargé d'une cause que je ne pourrais plus défendre par la raison et la sagesse. » — Sa position devenait de plus en plus singulière dans son parti, non pas peut-être à la chambre où il gardait son ascendant sur la masse des royalistes, mais dans les « salons du faubourg Saint-Germain et même au château, » où on le traitait, disait-il, comme un « gobemouche, » comme un « temporiseur » et un « modéré » dont on ne devait pas écouter les avis.

Un des plus singuliers incidens de ces luttes intimes était un commencement de scission de M. de Villèle avec l'homme sur qui il comptait le plus, celui qui passait pour l'inséparable, l'ami Corbière lui-même. On avait entouré, flatté et capté le « rude Breton » en excitant ses susceptibilités et peut-être un peu sa vanité. On avait tout fait pour le gagner à la politique de la « guerre à outrance. » — On avait fini par le décider à refuser, aux derniers jours de l'année, les douzièmes provisoires au gouvernement : obtenir de lui ce premier gage d'irréconciliabilité, le séparer de M. de Villèle, c'était le triomphe des ultras. C'était aussi un coup sensible pour M. de Villèle, qui ne s'inquiétait qu'à demi des boutades de génie de Chateaubriand ou des colères de M. de La Bourdonnaye, mais qui sentait vivement la défection de son compagnon le plus intime et jusque-là le plus fidèle. Il en était troublé, sans être disposé néanmoins à subir la pression de l'ultra-royalisme. Aux momens les plus vifs, il inscrivait dans les notes de son *Journal* : « 22 décembre. — Dîné chez M. le vicomte de Montmorency avec Corbière, que j'ai la douleur de voir en opposition avec mes idées sur la marche à suivre... 26 décembre. — Été à la réunion Piet, où j'ai pu m'apercevoir du mauvais effet produit par les criailleries de tous les fous et intrigans qui clabaudent dans les salons contre notre vote des six douzièmes. L'erreur de Corbière en cette occasion nous fait beaucoup de tort et à moi grand chagrin... » — Et bientôt, en relevant avec amertume tout ce qu'on tentait contre lui dans le parti, il ajoutait dans une lettre à M^me^ de Villèle : — « Tout cela me touchait peu et j'allais droit... lorsque cette intrigue détestable s'est attachée à capter Corbière : on a réussi d'abord à lui faire voter le rejet des douzièmes. Depuis il en est venu peu à peu à être un des plus exagérés parmi les nôtres et je crains bien qu'après avoir été liés comme nous l'étions, nous ne soyons bientôt au-delà de l'indifférence. Juge de tout ce qu'une telle situation a de pénible pour moi... » — Ce fut un instant une crise assez vive. Corbière n'était pourtant qu'un dissident de passage ou de circonstance. Il avait cédé à un mouvement d'humeur et à des obsessions. Il ne tardait pas à revenir, « un peu honteux » de l'aventure, à la vieille amitié

Digitized by Google

que les événemens allaient encore resserrer et fortifier. Au fond, avec son vigoureux sentiment provincial et bourgeois, il ne se faisait pas plus d'illusions que M. de Villèle sur les ultras, et, comme lui, il se laissait aller à dire en parlant de ces terribles « camarades » : — « Vous ne savez pas ce que c'est que de labourer avec ces gens-là et la peine qu'il faut se donner pour leur faire comprendre quelque chose qui ait le sens commun... »

Est-ce donc que M. de Villèle, dans ses résistances à la fronde des salons et dans ses velléités modératrices, cédât à des impatiences de pouvoir, comme on le disait perfidement, qu'il fût prêt à changer de camp pour passer au camp ministériel, — à l'ennemi, à M. Decazes, comme on l'insinuait? M. de Villèle a été, au contraire, un des politiques qui ont eu au plus rare degré les dons et le tempérament du chef parlementaire. C'était l'homme des chambres et de son parti. Il restait attaché à la fortune du parti, à la cause royaliste pour triompher ou succomber avec elle. Il ne se séparait pas de ses amis, même en leur résistant; mais il n'entendait pas subir leur joug, et s'il pouvait leur faire des concessions qui devaient un jour le perdre, il ne voulait pas pour le moment mettre une campagne difficile à la merci de leurs emportemens et de leurs fantaisies. Il avait sur eux l'avantage d'un esprit de conduite et d'une expérience que quatre années de vie parlementaire avaient singulièrement développés depuis 1815. Il restait un opposant décidé qui évitait de se compromettre dans ce qu'il appelait les « traitailleries; » il ne se croyait pas obligé de faire une opposition irréconciliable, aventureuse et personnelle. Il ne s'amusait pas à appeler tous les jours M. Decazes « un traître, » il n'en croyait pas un mot; il se bornait à penser et à dire que M. Decazes « était entraîné par son insuffisance, sa légèreté et ses passions. » Il refusait absolument de se prêter à une politique de parti qui prétendait à chaque instant jouer le tout pour le tout et ne craignait pas, sous prétexte de servir la bonne cause, d'être révolutionnaire dans ses votes, de tout pousser à l'extrême sans s'inquiéter du lendemain. Il a pu dire depuis et il en avait le droit : — « Je n'ai jamais été de ceux qui voulaient le bien par l'excès du mal; c'est un triste remède et il est criminel de l'employer. » — C'est l'homme qui, après avoir dirigé comme vice-président quelques séances tumultueuses de la chambre avec une modération dont la gauche elle-même avait été étonnée, pouvait écrire dans l'intimité : — « Quant à moi, l'impartialité ne me coûte rien. Je ne vois que la réussite des affaires dont je suis chargé et n'y mets pas la moindre passion contre les individus. *Je suis né pour la fin des révolutions!* »

Digitized by Google

Être né pour la fin des révolutions, le mot pouvait paraître ambitieux! Ce chef d'opposition modérateur de son parti avait du moins l'art de saisir les circonstances, de ne demander à une situation que ce qu'elle pouvait donner, et c'est ainsi qu'aux derniers jours de 1819, au lendemain de l'élection de Grégoire, il n'hésitait pas à suspendre les hostilités pour une réforme de la loi des élections. Il ne s'engageait pas encore, il se tenait en observation, attendant ce que le gouvernement avait à proposer, contenant ceux qui ne voulaient rien accepter, pas même une bonne loi des mains de M. Decazes. C'était, d'ailleurs, un moment critique où l'on sentait la nécessité de prendre un parti et où toutes les résolutions devenaient difficiles, où par surcroît celui qui avait conçu le généreux projet de concilier la monarchie et la liberté, celui qui était l'âme du ministère, M. de Serre, venait d'être frappé par la maladie qui l'éloignait momentanément de la scène. M. Decazes restait seul à se débattre dans une situation inextricable, toujours soutenu par la faveur du roi, s'efforçant de gagner les royalistes par des promesses et, d'un autre côté, évitant de s'aliéner les libéraux, ses amis les doctrinaires, M. Royer-Collard, M. Guizot, M. de Barante, qui s'inquiétaient déjà des progrès de la réaction royaliste. Il n'avait guère, pour le seconder, que M. Pasquier, devenu ministre des affaires étrangères dans le dernier renouvellement du cabinet. Esprit délié, rompu aux affaires et aux expédiens de la politique, royaliste sans fanatisme, libéral sans illusions, M. Pasquier avait quitté une première fois le pouvoir avec M. de Richelieu, précisément pour avoir voulu réformer la loi des élections. Il venait de rentrer aux affaires prêt à la sacrifier, plus décidé que M. Decazes, et par lui les négociations restaient ouvertes avec M. de Villèle, qui inscrivait dans ses *notes :* — « ... M. le vicomte de Montmorency est venu me proposer d'aller demain chez lui, où se rendrait M. Pasquier pour recevoir, dit-il, une communication importante, sans doute relative à la loi d'élection. J'ai renvoyé à faire ma réponse lorsque j'aurai pu en conférer avec Corbière. — Après avoir reçu trois commissionnaires pour nous presser de nous rendre, nous avons eu une conférence sur la loi d'élection avec M. Pasquier avant dîner et une seconde après. » Il ajoutait, d'ailleurs, que les avis des ministres variaient d'un jour à l'autre, qu'on ne savait jamais sur quoi on pouvait compter. En un mot, l'anarchie des esprits passait dans ces préliminaires obscurs, jusque dans l'État. Sauf cette idée vague et générale qu'il y avait quelque chose à faire, tout restait incertain, lorsque, le 13 février 1820, dans une nuit de fête à l'Opéra, éclatait le coup de foudre qui confondait toutes les prévisions, tous les calculs, menaçant d'emporter toutes

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

les combinaisons, les projets, peut-être les espérances de la monarchie, et tout d'abord M. Decazes lui-même. L'assassinat du duc de Berry poignardé par un fanatique inconnu changeait subitement la face des choses et créait une situation nouvelle, sinistre, où tout le monde se sentait frappé.

Jusque-là M. Decazes, en dépit de tous les assauts, avait tenu ferme, adossé au trône, couvert de la protection affectueuse du roi. Il tenait ferme depuis quatre ans, faisant de l'équilibre entre les partis une politique, opposant tour à tour les libéraux aux royalistes, les royalistes aux libéraux, représentant, après tout, une idée juste, l'idée de la réconciliation de la société nouvelle et de la royauté. L'élection d'un régicide l'avait atteint dans son crédit sans l'ébranler encore. L'assassinat du duc de Berry le livrait, affaibli et désarmé, à l'exaspération des partis, à la fureur des salons. Ce meurtre cruel d'un prince sur qui reposaient les dernières espérances de la monarchie provoquait dans le monde royaliste l'explosion de tous les ressentimens et de toutes les haines contre le ministre qui laissait la dynastie sans défense; il suscitait surtout aux Tuileries même, autour de Louis XVIII, la conjuration pathétique des émotions de famille, des larmes, de la pitié, des adjurations de Monsieur, père de la victime, de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Berry, qui entouraient le roi et le suppliaient de les préserver, de sacrifier le présomptueux favori à la sûreté du trône. Drame étrange qui se déroulait pendant ces quelques jours de février 1820 où se heurtaient toutes les passions, où se débattaient peut-être l'avenir de la monarchie et, dans tous les cas, le sort d'une politique, du premier ministre chargé et accablé de toutes les responsabilités!

V.

« Qui lui succédera? Que mettra-t-on à la place de ce qui est? C'est ce que j'ignore, » écrivait M. de Villèle dans ces heures d'anxiété où rien n'était encore décidé. M. de Villèle ne le savait pas, nul ne le savait plus que lui et ne pouvait encore voir clair dans ce lugubre imbroglio.

Au premier instant, il est vrai, M. Decazes, confiant dans la fortune, avait paru ne pas se croire menacé, et, préoccupé uniquement du péril public, il avait cru tenir tête à l'orage en proposant quelques mesures d'exception : suspension de la liberté individuelle, censure des journaux, sans parler de la loi des élections qui viendrait plus tard. Bref, il demandait une dictature de circonstance; mais il avait trop présumé de son crédit et ne comptait

Digitized by Google

pas avec la situation violente créée par le crime mystérieux du 13 février. Il ne pouvait, même avec les lois de sûreté, désarmer les royalistes déchaînés contre lui. De ces royalistes, les uns, comme M. Clausel de Coussergues, allaient jusqu'à l'accuser de complicité dans l'assassinat du duc de Berry et jusqu'à réclamer sa mise en accusation; les autres refusaient de remettre entre ses mains suspectes de nouvelles armes d'arbitraire dont il pourrait encore une fois se servir contre eux. Les plus modérés, et M. de Villèle ne cessait d'être de ceux-là, croyaient son règne fini, sa politique épuisée, condamnée par l'événement! D'un autre côté, M. Decazes ne pouvait pas plus compter sur les libéraux, les doctrinaires, dont il avait si souvent recherché l'alliance, même l'amitié, et qui auraient été intéressés à le soutenir, à faire la part des circonstances, à l'aider à traverser cette redoutable crise. Partagés entre le sentiment d'un péril insaisissable, la crainte des ultras, le regret d'un ministère ami et la répugnance pour toute mesure d'exception, les libéraux se débattaient dans leur impuissance troublée, se refusant à tout et n'offrant plus qu'un appui douteux ou suspect. De sorte que M. Decazes se trouvait à la fois menacé par les royalistes, à peu près abandonné par les libéraux, — et de plus atteint dans sa faveur auprès du roi, déjà ébranlé par les plus intimes influences de cour conjurées pour sa perte. Avant d'avoir rien tenté, il était déjà fini, il n'était plus l'homme de la situation!

A défaut de M. Decazes disparaissant dans l'orage, que restait-il donc? Un ministère de pur royalisme n'était pas possible, il n'était pas encore mûr. Louis XVIII pensait, d'ailleurs, avoir assez fait déjà en livrant M. Decazes comme rançon de la paix de famille, il n'aurait pas admis du premier coup dans ses conseils les ennemis de l'homme qu'il regrettait, les plus ardens adversaires de sa politique. Il ne restait qu'un nouveau ministère Talleyrand ou un nouveau ministère Richelieu, — deux combinaisons, dont l'une, au moins, la première, n'était qu'une intrigue.

Depuis plus de quatre ans, depuis qu'il avait été obligé de quitter les affaires devant la chambre de 1815, M. de Talleyrand, tout plein des souvenirs de son grand rôle dans la Restauration et au congrès de Vienne, était un mécontent. Il passait sa vie à rôder autour du pouvoir, flattant tour à tour les libéraux ou les ultras, cherchant à se faire un parti, attirant l'attention par l'éclat de ses réceptions, et croyant toujours, à chaque incident nouveau, toucher au but de ses ambitions. Naturellement, la crise ouverte par la mort du duc de Berry lui paraissait l'occasion qu'il ne cessait d'attendre. Plus que jamais il se croyait l'homme du moment. Chose curieuse! Il le

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

pensait si bien qu'il se donnait l'air d'un premier ministre préparant son cabinet et qu'il envoyait un de ses amis, M. de Castellane, auprès de M. de Villèle pour lui offrir un portefeuille. M. de Villèle, quoiqu'il ne vît, disait-il, qu'un coin du tableau, était trop au courant des choses pour se prêter à cette comédie d'une fatuité supérieure et ne répondait même pas. Il connaissait l'invincible antipathie de Louis XVIII pour son ancien plénipotentiaire à Vienne. Il savait que le roi ne se résignait à se séparer de M. Decazes, — en le faisant duc, en l'envoyant de plus comme ambassadeur à Londres, — que si le duc de Richelieu acceptait la succession, et que M. de Richelieu, après s'être défendu en désespéré de rentrer au pouvoir, venait de céder aux instances de Monsieur, qui avait fait un émouvant appel à sa loyauté et à son dévoûment. Au moment où M. de Talleyrand offrait des portefeuilles, c'était déjà fait; M. de Villèle le savait, il écrivait, dans ces jours troublés, à Mme de Villèle : « Tout était décidé dès dimanche matin. Tu dois penser combien il était curieux, pour ceux qui le savaient, de voir marcher au milieu de tout cela l'intrigue Talleyrand, se croyant elle-même au moment d'aboutir et proposant des ministères au sortir de la messe du roi. » Le roi ne s'était rendu qu'à la condition que le duc de Richelieu consentirait à redevenir premier ministre, et M. de Richelieu ne s'était rendu à son tour qu'à la condition de garder, sauf M. Decazes, tous les autres ministres : M. de Serre, M. Pasquier, M. Roy, le général de Latour-Maubourg, avec l'assurance de n'avoir plus à se débattre contre l'opposition intime du comte d'Artois.

Né d'une situation tragique, ce second ministère Richelieu se formait pour dénouer une crise extraordinaire, pour couvrir la royauté, pour rétablir, s'il le pouvait, la paix entre les royalistes. Ce n'était peut-être pas une solution, c'était tout au moins un ministère de circonstance et de nécessité. Dès le premier moment, M. de Villèle, quant à lui, n'avait point hésité à se déclarer tout haut ministériel, à promettre son appui au duc de Richelieu. « Nous nous sommes faits, Corbière et moi, ministériels, écrivait-il à Mme de Villèle. Le duc de Richelieu nous a envoyé chercher par Lainé. Aussitôt qu'il nous a vus, il nous a pris par la main; il nous a dit... qu'il fallait user de beaucoup de ménagemens pour conserver la majorité dans la chambre, mais que son intention était de faire tous ses efforts pour rallier franchement les royalistes au roi et le roi aux royalistes; que les uns et l'autre se perdaient par leur division, et qu'il fallait qu'elle cessât. Nous lui avons répondu que c'était notre désir et notre besoin de tous les temps, que nous le seconderions de toutes nos forces... » Ce n'était cepen-

Digitized by Google

dant pas facile, et plus que jamais M. de Villèle avait à compter avec ses amis, ces « malheureux royalistes, » comme il les appelait, qu'on travaillait de toutes les manières pour les pousser à de nouvelles folies. « Hier soir, poursuivait-il, Corbière et moi réunis, nous avons eu une peine infinie à ramener nos amis, qui voulaient continuer à tout rejeter, comme sous M. Decazes. Nous avions beau leur demander où cela les mènerait, ils étaient peu touchés de nos observations et demandaient à leur tour où ils arriveraient en soutenant un système aussi débile que celui-ci. La vérité est que notre situation, dans cette chambre et avec ce gouvernement, est hérissée de difficultés. »

C'est qu'en effet, même à l'abri d'un nom symbole de loyauté, la situation n'était ni aisée ni claire, et si M. de Villèle agissait avec la prudente raison d'un homme qui ne voulait pas trop exiger, de peur de tout compromettre, les ultras, avec l'instinct ombrageux des partis violens, ne se trompaient qu'à demi dans leurs défiances. M. de Richelieu était certainement sincère lorsqu'il voulait réconcilier les royalistes, qui, tous réunis, disait-il, n'étaient pas trop forts pour tenir tête à l'orage, lorsqu'il s'efforçait de les rallier par ses bons procédés, même par sa promesse des réparations et des emplois. Il n'entendait pas, cependant, se faire l'homme des ultras et se livrer à eux. Il était soutenu dans cette résolution par le ministre des affaires étrangères, M. Pasquier, qui, dans ces heures de crise, montrait autant d'activité que de courage. Il trouvait un écho de sa propre pensée chez M. de Serre, qui, éloigné par la maladie, désespéré de son inaction, écrivait de Nice au roi, avec des nuances caractéristiques : « J'ose admirer l'âme royale qui, tout en faisant au bien public, à la nécessité des temps *le sacrifice de ses affections, résiste cependant aux fureurs des partis et maintient ferme le système de modération* que, pour le salut de la France, Votre Majesté s'est prescrit... » M. de Richelieu, avec ses collègues, qui avaient été ceux de M. Decazes, se flattait encore de pouvoir rester fidèle à ce « système de modération, » de maintenir, par son autorité persuasive, un certain équilibre entre les partis. Il croyait ce qu'il désirait; il se faisait une généreuse illusion, et le duc de Broglie, le jeune libéral que M. de Serre avait pris pour collaborateur, avant la catastrophe du 13 février, dans la préparation de la loi nouvelle des élections, le duc de Broglie pouvait écrire au garde des sceaux, qui s'agitait dans sa solitude lointaine : « ... Nous voici maintenant livrés à un ministère composé d'hommes modérés, mais sans énergie, sans esprit d'entreprise, et dont le désir ou l'illusion est de croire qu'ils vivoteront entre les deux partis, obéissant tout doucement aux ultras, en disant du mal

Digitized by Google

tout haut et préparant leur règne par des mesures d'exception. Je crois, pour mon compte, la position désespérée. Le règne du roi est fini, celui de son successeur va commencer... Le nouveau ministère supplie instamment qu'on ait confiance en lui, qu'on lui donne les lois d'exception, qu'on ne précipite pas les choses jusqu'aux ultras, et proteste de ses bonnes intentions dont je suis bien convaincu ; mais que fait tout cela?.. Il est aisé de voir que M. de Richelieu, qui n'est là qu'à son corps défendant, ne peut résister, maintenant que le roi est livré sans défense aux sollicitations de sa famille (1). » M. de Broglie, en anticipant un peu, ne laissait pas de voir clair, de démêler ou de pressentir l'irrésistible force des choses.

Non sans doute, dans sa candeur d'honnête homme et dans sa clairvoyance de premier ministre, M. de Richelieu ne voulait pas être un réactionnaire. Malheureusement c'était la situation tout entière, plus forte que la volonté des hommes, qui était réactionnaire, c'est-à-dire dominée par la secrète logique du temps. Elle était réactionnaire de toute façon, d'abord par suite de l'état même de l'Europe, de l'énergie de résistance absolutiste réveillée dans les conseils du continent par les explosions révolutionnaires qui se produisaient en Espagne, en Italie. Elle était réactionnaire par ce courant d'opinion effarée que venait de créer en France le meurtre du 13 février, par ces lois d'exception sur la liberté individuelle, sur la presse que M. Decazes avait léguées en héritage, que le nouveau ministère ne croyait pas devoir répudier et qu'il ne pouvait cependant faire voter qu'avec l'appui des royalistes, — sauf les « ultras » les plus violens. Elle était réactionnaire surtout par cette loi des élections qu'on préparait depuis trois mois, qui, remaniée sous la pression des événemens, finissait par n'avoir plus d'autre objet que de fortifier par les deux collèges, par le double vote, les influences conservatrices, et qui allait être pour les partis, pour le gouvernement lui-même, l'épreuve décisive.

Tant qu'il ne s'agissait que de projets vaguement ébauchés dans des conseils intimes, ce n'était rien encore, presque tout le monde sentait la nécessité d'une revision de la loi électorale. Il fallait bien cependant arriver à un résultat pratique : c'était la condition de l'appui des royalistes. On avait été d'abord détourné par les tragiques diversions du moment ; on avait aussi ajourné la loi par considération pour M. de Serre, qui avait été le promoteur de la réforme et qui cherchait à réparer sous le climat de Nice une santé

(1) *Correspondance du comte de Serre*, t. III : lettre du duc de Broglie, 23 février 1820.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

plus qu'à demi ruinée. Bientôt on ne pouvait plus reculer; M. de Serre, valétudinaire encore, arrivait pour défendre la loi, pour « monter à la brèche, » comme le disait M. de Richelieu, — et le combat s'engageait! Rien de plus dramatique, de plus émouvant que cette discussion, où l'on sentait que l'esprit même et peut-être les destinées de la Restauration étaient en jeu. D'un côté les libéraux, représentés par Camille Jordan, M. Royer-Collard, M. Benjamin Constant, le général Foy, le général La Fayette, attaquaient passionnément l'œuvre ministérielle comme un attentat contre la charte, contre toutes les libertés, contre la société nouvelle. D'un autre côté M. de Serre, presque seul du gouvernement, malgré sa faiblesse, soutenait tous les assauts et trouvait dans son âme ardente assez d'énergie pour être sans cesse à la brèche, même pour résister à d'anciens amis comme M. Royer-Collard, quelquefois pour relever avec une éloquence pathétique les défis révolutionnaires de M. de La Fayette (1).

Entre les deux camps, M. de Villèle, préoccupé avant tout du succès, s'efforçait de maintenir ses amis. La duchesse de Broglie qui, dans ses notes familières, a peint parfois d'un trait si vif ces séances de la chambre, donne une singulière idée de l'ascendant de ce Toulousain devenu chef de parti. « Le côté droit n'a pas soufflé, écrivait-elle un jour... M. de Villèle surveillait son armée; quand ils voulaient bouger, il leur faisait signe de se taire. Une fois il s'est levé et s'est appuyé sur le banc comme pour mieux considérer le champ de bataille. Le côté droit marche comme un seul homme. Ils ont au moins le mérite de sacrifier leur amour-propre à leur but. » A mesure que ces discussions se prolongeaient, elles ne restaient plus une simple affaire de parlement, elles se compliquaient d'émotions populaires, de collisions sanglantes des rues, d'agitations extérieures qui retentissaient jusque dans la chambre, d'altérations et d'incidens violens qui arrachaient à M. de Serre, épuisé par vingt-cinq jours de lutte, ce cri désespéré : « Si ça ne finit pas, je finirai. Je suis abîmé! »

Le combat finissait par le vote d'une loi qui, même amendée et atténuée, pouvait passer pour une victoire du royalisme. Ce

(1) C'est au cours de cette discussion, une des plus mémorables des anciennes chambres, une « lutte homérique, » comme l'appelait le vieux duc de Broglie, que M. de Serre, rassemblant ses forces défaillantes, relevait un appel à l'émeute de M. de La Fayette par ces foudroyantes paroles : « Quand la guerre civile éclate, le sang est sur la tête de ceux qui l'ont provoquée. Le préopinant le sait mieux qu'un autre : il a plus d'une fois appris, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, que qui soulève des bandes furieuses est obligé de les suivre et presque de les conduire... »

Digitized by Google

n'était qu'une loi de plus, dont on ne pouvait encore prévoir les effets, mais cette loi avait justement cela de caractéristique d'abord qu'elle achevait la scission du gouvernement avec les libéraux, même avec les doctrinaires et, avant que quelques jours fussent passés, M. de Serre avait rompu le dernier lien en excluant du conseil d'État et des fonctions publiques des hommes qui depuis cinq ans avaient été des alliés, Camille Jordan, M. Royer-Collard, M. Guizot, M. de Barante. Par cela même ce mouvement vers le royalisme pur se trouvait accentué et fortement accéléré. Le ministère Richelieu tombait par degrés du côté où il penchait : il suivait l'irrésistible logique des choses !

VI.

Ce n'est point cependant que, même après les derniers incidens, cette évolution royaliste, qui semblait être désormais dans la nature des choses, fût si près d'être tout à fait réalisée et que le drame ne dût avoir encore plusieurs actes avant de toucher au dénoûment.

On venait de vaincre ensemble, on ne paraissait plus trop pressé de compléter le rapprochement, de sceller ostensiblement l'alliance. Sans doute on parlait à demi-voix de prochains remaniemens ministériels qui feraient entrer au pouvoir M. Lainé, M. de Villèle, M. Corbière, de l'admission de quelques royalistes au conseil d'État, dans les préfectures, même de la nomination de Chateaubriand, le plus retentissant et le plus embarrassant polémiste du royalisme, à une ambassade. Par une dernière illusion, M. de Richelieu, en prodiguant les gages, la bonne grâce et les bonnes paroles aux royalistes, ne voulait pas paraître subir leurs conditions et se croyait tenu de garder vis-à-vis d'eux la dignité du pouvoir. Il hésitait, il ne se hâtait pas ! Les chefs royalistes, de leur côté, ne témoignaient ni impatience ni désir d'entrer dans le gouvernement. M. Corbière, toujours prêt à partir pour la Bretagne, se hâtait de quitter Paris aussitôt après le combat qu'on venait de livrer. M. de Villèle, qu'on aurait tenu à gagner bien plus encore que Corbière, mais qui n'aurait voulu se prêter à rien sans Corbière, M. de Villèle démêlait aisément le jeu évasif du ministère, se tenait dans la réserve et parlait de sa santé, de ses intérêts qui le rappelaient à Toulouse ; il avait assez de clairvoyance pour comprendre que rien ne pressait, qu'une décision immédiate pouvait être épineuse pour le gouvernement aussi bien que pour lui-même. Il écrivait à Mme de Villèle : « Vois la difficulté des circonstances ; considère qu'après avoir amené les royalistes au système de concessions qu'ils ont

Digitized by Google

www.fintool.com.cn

suivi toute la session, en acceptant un ministère à la fin, j'aurais l'air d'avoir vendu les votes de mon parti dans un but d'ambition personnelle. Vois la division des royalistes, à laquelle notre conduite a donné lieu; vois la difficulté de faire voter les plus ardens avec les ministériels lors des prochaines élections. Vois que leur animosité leur ferait lever l'étendard contre moi plus que contre tout autre. Vois où j'irais m'enfourner. » Et peu de jours après, il ajoutait : « On parle beaucoup de ton mari pour un ministère; n'en crois rien. Il n'en est autrement question que comme d'un projet dont il sera toujours fort loin de presser l'exécution et qui n'est pas assez du goût de quelques autres pour qu'il aboutisse par leur seul fait. Sois donc tranquille... On ne peut répondre pour l'avenir, mais d'ici à trois ou quatre mois tu n'as rien à craindre : tout ce qu'on raconte n'a aucun fondement... » Il y avait dans tout cela un peu de diplomatie.

L'alliance ne subsistait pas moins. Comment et à quel moment deviendrait-elle une réalité plus sensible et plus précise? On ne le savait pas encore. On attendait visiblement les élections qui allaient se faire à l'automne de 1820, qui devaient être la première épreuve de la loi nouvelle, du double vote, et qui pouvaient hâter ou ralentir le mouvement. Par le fait, ces élections de l'automne de 1820 suivaient, elles aussi, la logique du temps et de la situation créée depuis quelques mois. Sous la loi de 1817, les élections allaient aux libéraux; sous la loi nouvelle, elles allaient en grande majorité aux royalistes. Elles étaient peut-être d'autant plus royalistes qu'elles s'accomplissaient sous l'impression d'un événement heureux, la naissance de l'enfant posthume du prince assassiné, du duc de Bordeaux, qui semblait être un dernier sourire de la fortune pour la monarchie des Bourbons. Dès lors M. de Richelieu, M. de Serre, M. Pasquier, sentaient qu'il n'y avait plus à reculer, qu'il fallait, avant d'aborder une session nouvelle, se décider à traiter avec les chefs royalistes, ne fût-ce que pour modérer les ardens et les impatiens du parti. C'était assez curieux. M. Corbière, appelé de Rennes, ne se hâtait pas de se déranger, prenait son temps et répondait sans façon au garde des sceaux : « Vous me traitez comme un mauvais payeur en m'offrant de partager le délai qui nous reste. Je profiterai de votre condescendance sans aller au-delà. « Appelé également de Toulouse, M. de Villèle arrivait de son côté. On entrait aussitôt en négociation. Malheureusement on ne négociait pas sans arrière-pensées et sans malentendus. M. de Richelieu gardait toujours cette idée fixe de maintenir intact son ancien cabinet et de faire une petite place telle quelle aux nouveaux-venus dans le ministère. M. de Villèle jugeait assez dédaigneusement les proposi-

Digitized by Google

tions qu'on lui faisait et ne s'y prêtait qu'avec l'assentiment de ses amis, par une sorte de condescendance, pour qu'on ne pût pas dire qu'il laissait échapper une occasion de servir la cause royaliste.

www.libtool.com.cn

Au demeurant, tout se bornait à une combinaison assez médiocre. M. de Villèle devenait, avec M. Lainé, ministre sans portefeuille, M. Corbière recevait le titre de président du conseil supérieur de l'instruction publique, avec entrée au conseil des ministres. Du même coup, Chateaubriand avait son ambassade à Berlin, avec la promesse du titre de ministre d'État, qu'il avait perdu dans ses guerres contre la politique du 5 septembre. On faisait un pas de plus dans l'évolution, on n'avait encore rien résolu. Ce qu'on venait d'arranger non sans peine ressemblait à un essai mal ébauché, à un expédient proposé et accepté sans conviction. Le duc de Richelieu le sentait si bien que, pour décider M. de Villèle, il lui disait « à l'oreille, » avec sa naïveté de grand seigneur : « Vous sentez bien qu'avant la fin du printemps vous aurez un beau ministère en pied! » M. de Villèle, qui avait sa fierté, en avait si bien aussi le sentiment qu'il n'acceptait qu'à la condition de ne pas quitter son logement privé, et, n'ayant rien à faire dans son ministère inutile, de ne toucher aucun traitement.

Effectivement il n'y avait dans tout cela, on le sentait, rien de décisif; on ne sortait pas de l'ambiguïté ou de l'équivoque. Qu'était-ce en effet, que ce ministère ainsi remanié ou plutôt complété par une adjonction partielle et en définitive médiocrement équilibré? Il n'avait d'autre lien que la bonne volonté de quelques hommes réunis par une nécessité de circonstance ; par son origine, par ses diversités morales, il ne pouvait être qu'un conflit organisé. D'un côté, les anciens ministres, unis par leur passé, restaient maîtres des grandes positions, gardaient la direction des affaires, c'est-à-dire la réalité du pouvoir, et se réservaient de mesurer leurs concessions, de maintenir leur politique. D'un autre côté, les nouveaux ministres, bien qu'ils eussent été accueillis avec des velléités sensibles de confiance et même de faveur par le roi, déjà revenu de ses préventions, les nouveaux ministres avaient l'air d'être presque des intrus, des avocats consultans admis au conseil, sans action définie et précise. M. de Villèle ne tardait pas à sentir ce qu'il y avait de faux dans cette position où il paraissait n'être qu'un représentant inutile et effacé du royalisme au pouvoir ; il le sentait d'autant plus qu'il se voyait pressé, harcelé par ses amis les royalistes, déçus dans leurs espérances, de plus en plus irrités contre un ministère qui ne pouvait suffire à leurs prétentions et à leurs impatiences. M. de Villèle s'efforçait de les modérer : il réussissait

Digitized by Google

souvent à les ramener ; il ne les contenait parfois qu'à demi, et il ne pouvait les empêcher de témoigner leur défiance, en refusant au ministère le renouvellement de la censure des journaux ou tout au moins en limitant ce renouvellement à trois mois. En réalité, l'antagonisme perçait à travers tout et à tout propos. Les modérés du gouvernement se défendaient contre l'invasion royaliste qui les pressait de toutes parts. Les royalistes, à leur tour, se plaignaient de n'avoir dans le ministère ni une représentation suffisante ni les garanties qu'ils réclamaient. Les dissentimens étaient dans la nature des choses !

Qu'en pouvait-il résulter si ce n'est une scission nouvelle? L'expérience qu'on venait de tenter, une expérience de six mois, n'avait pas réussi. Aux premiers jours de juillet 1821, on se retrouvait en pleine crise ! Le moins qu'on pût faire pour désarmer ou désintéresser les royalistes eût été de leur donner dans le pouvoir une part proportionnée à leur importance, — des ministères réels, effectifs à M. de Villèle, à M. Corbière, et le ministère de la guerre au maréchal Victor, duc de Bellune, fort engagé dans le royalisme, à la place de M. de Latour-Maubourg, éloigné des affaires par la maladie. M. de Richelieu, devant ces prétentions, hésitait, cédait, puis reculait encore. Le 27 juillet, M. de Villèle et M. Corbière se rendaient à Saint-Cloud pour prendre congé du roi qui renouvelait auprès d'eux ses instances. « Heureusement, écrit M. de Villèle dans ses notes familières, Corbière a été inexorable, car le roi, tendant les mains vers nous en suppliant, me mettait dans une position pénible. » Par déférence pour le roi, les deux ministres consentaient à avoir dans la journée avec M. de Richelieu une dernière entrevue qui restait sans résultat, — et le soir même, M. de Villèle était sur la route de Toulouse ! Il avait assez d'entrevues, de colloques pénibles, et, comme son ami Corbière qui partait de son côté, il avait hâte de se dérober à des négociations inutiles, « ce qu'il appelait dédaigneusement les « traitailleries. » Ils avaient choisi tous deux avec art leur moment ; ils se retiraient après avoir prouvé qu'ils pouvaient se prêter aux transactions, sans avoir compromis leur crédit dans leur parti et dans la chambre, en restant une réserve disponible pour la royauté. Par le fait même cependant, par cette retraite de M. de Villèle et de M. Corbière, que Chateaubriand complétait en quittant son ambassade de Berlin, le ministère se trouvait ramené à des conditions singulièrement difficiles. Le duc de Richelieu ne s'y méprenait pas et précisait avec une clairvoyance attristée cette situation, en écrivant à M. de Serre, alors au Mont-Dore. Il ne cachait pas ses regrets d'avoir perdu M. de Villèle, il regrettait beaucoup moins son « camarade, »

Digitized by Google

et il ajoutait : « Maintenant que faut-il faire? ne pas dévier de la ligne que nous avions prise, en faire peut-être un peu plus en royalisme que nous n'aurions fait avec ces messieurs, surtout au commencement, rassurer par là les royalistes et obtenir de meilleures élections, y procéder dès le 20 ou 25 septembre et ouvrir les chambres au 15 novembre. D'ici là, nous verrons si les esprits se calment et se rapprochent. Dans le cas contraire, il y aura un grand parti à prendre (1). »

Ce ministère atteint et diminué, en définitive, se trouvait entre les libéraux qu'il ne pouvait plus reconquérir et les royalistes qui, n'étant plus contenus par la présence de leurs chefs au pouvoir, recommençaient à se déchaîner, dont le nombre allait s'accroître encore par ces élections sur lesquelles comptait M. de Richelieu pour avoir une session meilleure. Placé entre tous les camps, M. de Villèle se plaisait dans une réserve que quelques mois de retraite à Toulouse lui rendaient facile. A sa rentrée à Paris, peu avant la session, il mettait tous ses soins à régler ses rapports avec les ministres, à leur prouver par des visites de courtoisie que l'indépendance qu'il avait reprise ne cachait aucune préméditation d'hostilité. En gardant ses opinions, il évitait de se mêler aux agitations des partis. « Je ne veux, écrivait-il, me livrer ni aux *pointus* ni au ministère : je veux me tenir dans ma ligne et rester en position d'arrêter tout net ceux qui ne seraient pas raisonnables et voudraient compromettre l'intérêt du roi et du pays. » Il résistait plus que jamais, surtout à ceux de ses ardens amis qui ne parlaient de rien moins que de rouvrir contre le ministère une campagne à outrance, fût-ce par une coalition avec l'extrême gauche. Un jour, il recevait la visite d'un jeune et fougueux royaliste du temps, M. Delalot, qui venait le presser de se mettre à la tête de cette campagne d'opposition. « Après beaucoup d'autres observations, écrit M. de Villèle, je lui ai fait celle de l'impossibilité d'amener ce faux système à une solution, à moins de combiner un ministère de droite et de gauche... — Il m'a répondu de suite : — Eh! pourquoi pas? — J'ai reparti : — Pour cela, ne comptez pas sur moi! Et je me suis levé, le reconduisant jusqu'à ma porte, que j'ai ouverte... Depuis, nous n'avons plus échangé une seule parole ensemble. »

On touchait pourtant au moment où ce que proposait M. Delalot se réalisait au moins en partie, où ultras et révolutionnaires coalisés réussissaient à faire sanctionner par la chambre une adresse au

(1) *Correspondance inédite du comte de Serre.* — Le duc de Richelieu, en écrivant au garde des sceaux, était assez découragé, quoiqu'il affectât une certaine résolution.

Digitized by Google

roi, avec cette phrase que M. de Villèle, pour sa part, refusait de voter : « Nous nous félicitons avec vous, sire, des relations amicales qui existent entre vous et les puissances étrangères, dans la juste confiance que *cette paix précieuse n'est achetée par aucun sacrifice incompatible avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne.* » Votée un peu par surprise, cette phrase était une injure pour le roi qui refusait d'abord de recevoir l'adresse, et ne la recevait en définitive qu'en répondant avec sévérité ; elle était aussi une offense gratuite pour le duc de Richelieu, l'homme qui depuis la Restauration avait fait le plus pour délivrer la France de l'occupation étrangère. Elle dévoilait enfin une situation presque révolutionnaire où un vote de défiance injurieuse n'avait été possible que par l'alliance des « ultras » qu'on appelait maintenant les « pointus » avec les libéraux les plus avancés. Il ne restait plus pour le ministère d'autre alternative que d'obtenir du roi la dissolution de la chambre ou de se retirer. — Dissoudre la chambre dans cette confusion des partis, rouvrir dans le pays tout entier des luttes plus passionnées, plus implacables que jamais, c'était une grosse partie à jouer. Le roi, bien qu'il eût été offensé de l'adresse des députés et qu'il eût répondu avec une hauteur assez menaçante, paraissait peu disposé à aller jusqu'à « casser » la chambre, jusqu'à recommencer le 5 septembre. Le duc de Richelieu, après avoir proposé sans conviction bien vive la dissolution, y renonçait sans regret et préférait se retirer. Cet honnête homme, plus perplexe que résolu, dépaysé dans les manèges parlementaires, éprouvait d'ailleurs un dégoût du pouvoir mêlé d'irritation. Il voyait dans la défection d'une partie des royalistes une vraie déloyauté, presque une trahison de Monsieur, qui s'était engagé avec lui « sur sa parole de gentilhomme, » et lui avait promis, avec son appui, l'appui de ses amis. Les autres ministres, par honneur ou par calcul, se croyaient obligés de suivre M. de Richelieu dans sa retraite, de partager sa fortune. Le dernier ministère qui pouvait se rattacher encore à la politique du 5 septembre avait vécu, et la logique des choses désignait pour le pouvoir celui qui n'avait cessé d'être le chef le plus habile, le plus modéré de l'opposition royaliste, qui, sans perdre son crédit dans son parti, avait su éviter de se compromettre, soit dans la guerre contre M. de Richelieu, soit dans des manifestations blessantes pour le roi lui-même. M. de Villèle semblait désormais l'homme de la situation, le ministre d'une transition que tout conspirait à préparer.

Digitized by Google

VII.

Et maintenant qu'on ressaisisse ces faits dans leur enchaînement; qu'on rassemble les traits saillans de cette histoire qui commence dès 1815 pour ne plus s'interrompre, où tout se mêle, et les agitations parlementaires et les influences de cour et les émotions d'un pays remué par les révolutions. A peine rentrés de l'exil ou sortis de leurs retraites rurales, les royalistes enivrés de cette prodigieuse résurrection d'une monarchie qui semblait à jamais perdue, pleins de naïfs fanatismes et d'illusions, croient déjà voir renaître la France d'autrefois et retrouver leurs privilèges, leurs titres, le pouvoir, comme si rien ne s'était passé en France depuis un quart de siècle. Ils échouent par l'excès même de leurs prétentions surannées, par la sagesse du roi. Ils sont vaincus, dispersés par un appel au pays qui ressemble à un coup d'État, qui affermit dans les conseils du prince une politique de modération destinée à réconcilier la France nouvelle avec la vieille dynastie, — et en voilà pour cinq ans! — Cinq années durant ils ne sont plus qu'une opposition décimée et impuissante. Ce n'est que par degrés qu'ils se relèvent, en luttant pied à pied, en retrouvant par la tactique et par l'expérience ce qu'ils ont perdu par leurs passions. Par eux-mêmes, livrés à leurs propres forces, ils ne pourraient sans doute rien encore de longtemps, au moins jusqu'à la mort du roi Louis XVIII, qui les tient en suspicion. Les circonstances les favorisent et conspirent pour eux. Comme toutes les oppositions, ils profitent d'année en année des fautes ou des mécomptes de leurs adversaires. Les libéraux ne tardent pas à leur donner des armes en compromettant leur propre cause par des apparitions de l'esprit de sédition. L'élection de Grégoire tue la loi de 1817 faite dans l'intérêt du libéralisme bourgeois et contre les « ultras, » en alarmant la prévoyance des ministres de la réconciliation. L'assassinat du duc de Berry perd à jamais M. Decazes, rapproche le roi de son frère, le comte d'Artois, porte un irréparable coup à la politique modérée et réveille le sentiment dynastique. Le danger révolutionnaire éclipse le danger « ultra. » Les royalistes ne sont plus désormais impossibles au pouvoir, où ils vont renouer la tradition de 1815 en s'assouplissant à des circonstances nouvelles. La logique des choses préside à cette évolution. M. de Villèle, par son habileté, son tact et son esprit de conduite, n'a pas peu contribué pour sa part à préparer cette revanche, ce retour de fortune pour les royalistes.

Tout se tient dans les mouvemens de la politique; mais il y a

Digitized by Google

parfois dans les affaires humaines des influences mystérieuses aussi puissantes que les influences visibles, et ici c'est une main de femme qui décide peut-être cette crise des opinions et des partis. Un jeune royaliste du temps, de grande naissance, personnage de cour, dévoué au comte d'Artois, brillant, mais assez vain, assez présomptueux, M. Sosthènes de La Rochefoucauld, a raconté lui-même ce chapitre de l'histoire secrète de la Restauration, où il s'était fait un rôle un peu étrange (1). C'est par lui que déjà, au temps de la faveur de M. Decazes, avait été introduite avec art et avec talent auprès du vieux roi une jeune femme qu'on destinait à une mission encore inconnue. M^me^ du Cayla avait été conduite aux Tuileries sous prétexte d'invoquer la protection du souverain dans ses embarras de famille, et sa beauté, sa grâce, son esprit, n'avaient pas tardé à toucher le cœur du vieux prince qui, tout attaché qu'il fût encore à M. Decazes, ne pouvait échapper longtemps à une influence délicatement exercée. Bientôt M^me^ du Cayla, en se défendant avec une apparente modestie, avait gagné un véritable empire; elle avait à toute heure du jour ses entrées privilégiées dans le cabinet de Louis XVIII. Une correspondance de tous les instans, désirée, recherchée par le vieux prince, complétait cette intimité. M^me^ du Cayla était chargée de capter l'esprit du roi, de l'incliner de plus en plus à une réconciliation avec Monsieur, avec les royalistes. Par une pente insensible, sans être encore tout à fait détaché de la politique qu'il suivait depuis cinq ans et qu'il croyait sienne, le roi en venait à consulter sur tout cette jeune femme; il aimait sa conversation et ne s'offensait pas des hardiesses de son langage.

Au moment où s'ouvrait la crise du ministère Richelieu, où s'agitait dans le conseil la question de la dissolution de la chambre ou de la retraite définitive du dernier cabinet modéré, l'intrigue secrète redoublait d'activité. On tremblait de voir l'occasion échapper. Un matin de ce mois de décembre 1821, il y avait jusqu'à cinq et six billets tout brûlans d'impatience échangés entre Louis XVIII et la favorite, d'heure en heure plus pressante. M. Sosthènes de La Rochefoucauld se rendait chez M. de Villèle pour le mettre au courant de ce qui se passait et le préparer à un prochain appel du roi. M. de Villèle paraissait plus surpris que flatté des confidences de son interlocuteur sur son rôle auprès de la favorite et sur le rôle de la favorite auprès du roi. Il ne pouvait cependant douter de l'exactitude des informations du jeune faiseur de ministres. M. Sosthènes

(1) *Mémoires de M. le vicomte de La Rochefoucauld.* — Rien de plus singulier que ces *Mémoires*, qui n'ont, d'ailleurs, d'autre mérite que d'être un des plus curieux spécimens de la suffisance et de la naïveté dans le récit de choses équivoques.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

de La Rochefoucauld lui avait dit qu'il recevrait dans la journée un billet de la main même du roi l'appelant le soir aux Tuileries avec M. Corbière. De fait, il recevait en plein dîner chez M. de Castelbajac le billet annoncé : Mme du Cayla avait triomphé ! Et voilà comment une intrigue de cour dénouait toute une situation politique; c'est ainsi que M. de Villèle se trouvait chargé par le roi Louis XVIII de former un nouveau ministère. Il ne laissait pas d'être embarrassé. Au fond, il aurait préféré entrer au pouvoir avec le duc de Richelieu et quelques-uns de ses collègues, M. Roy que M. Corbière appelait « un dogue couché sur sa caisse, » M. de Serre qui venait de se signaler par la courageuse sincérité de son royalisme comme par l'éclat de son éloquence; mais les anciens ministres liés d'honneur entre eux déclinaient ses propositions, prétendant rester ou se retirer ensemble. D'un autre côté, il ne pouvait choisir ses nouveaux collègues parmi les royalistes qui avaient voté l'adresse dont le roi avait été offensé. M. de Villèle tranchait alors la difficulté par une combinaison qui n'était ni bien brillante, ni trop compromettante, — gardant modestement pour lui-même le ministère des finances, plaçant le « camarade » Corbière au ministère de l'intérieur et appelant à la guerre le maréchal de Bellune, à la marine M. de Clermont-Tonnerre, aux affaires étrangères M. Mathieu de Montmorency, aux sceaux, un jeune magistrat audacieux et encore peu connu, M. de Peyronnet. C'était l'œuvre d'un homme qui préférait la réalité à l'ostentation du pouvoir — et qui avait commencé par laisser en suspens la question délicate de la présidence du conseil pour éviter de soulever du premier coup de trop vives susceptibilités.

Lorsque ce ministère faisait son apparition, il provoquait plus de surprise et de quolibets que de colère. M. de Talleyrand, cet éternel prétendant au pouvoir, ne lui épargnait pas ses plaisanteries, M. de Sémonville avait son mot piquant : « C'est Monsieur qui escompte son règne ! » M. Royer-Collard, en le voyant passer à sa première entrée dans la chambre, disait dédaigneusement : « Ce sont des pygmées ! » M. de Serre lui-même, qu'on avait vainement pressé de rester à la chancellerie, ne croyait pas à la durée du nouveau cabinet, et comme tout le monde, ne lui donnait pas plus de trois mois de vie, s'il les avait. — Ce ministère allait durer six ans et coïncider avec un changement de règne, avec quelques-uns des événemens les plus sérieux du temps !

CH. DE MAZADE.

Digitized by Google



www.libtool.com.cn

DANS L'OUEST AFRICAIN

C'est le 23 février que j ai entendu parler, pour la première fois, d'un projet d'excursion dans l'Afrique occidentale, sur la côte de Guinée, et le 5 mars, dix jours plus tard, le paquebot *La Plata* emportait à Dakar la mission Quiquerez-Segonzac avec ses armes et sa pacotille.

Rien d'amusant comme l'achat de cette pacotille fait à la hâte, en huit jours. Le capitaine Binger avait bien voulu nous aider de ses conseils, nous donner quelques adresses, et nous avions dévalisé les bazars, les marchands de corail, de perles de couleur; déterré des armes de traite invraisemblables; enlevé des fonds d'étoffes aux nuances criardes, rebut des théâtres forains; bref, nous emportions près d'un millier de kilogrammes de clinquant et d'horreurs, qui, là-bas, devaient faire de nous de riches et puissans traitans.

Après huit jours d'une superbe traversée, coupée seulement d'un exécrable déjeuner fait à Lisbonne, *La Plata* nous débarquait à Dakar. C'était le vendredi 13 mars.

A Dakar est le quartier du fameux escadron des spahis sénégalais, quartier presque toujours désert, les spahis étant gens nomades, toujours en colonne dans quelque coin du Soudan, presque toujours en train de faire la grande guerre. Il ne restait, quand nous sommes arrivés, qu'une poignée de cavaliers commandés par un sous-lieutenant, M. Basset.

C'est au quartier de spahis, bien que ne connaissant personne, que nous avons été demander l'hospitalité. Cette hospitalité entre frères d'armes est chose trop légendaire pour que je dise comment

Digitized by Google

nous avons été reçus. Immédiatement nos bagages ont été enlevés, transportés dans la demeure qui nous était affectée, les spahis battaient la ville et les villages noirs pour nous recruter notre escorte, d'autres étaient partis à cheval pour nous trouver des ânes.

En quittant la France, on nous avait donné des lettres de créance auprès du gouverneur du Sénégal, M. de Lamothe, et on nous avait fait espérer que peut-être nous confierait-on quelques tirailleurs sénégalais.

Le lendemain de notre arrivée à Dakar nous prenions donc à six heures et demie ce fameux chemin de fer du Cayor, qui nous déposait à Saint-Louis douze heures plus tard, moulus, éreintés et couverts de poussière.

Grâce à l'obligeante intervention du colonel Dodds, commandant supérieur des troupes, nous obtenions cinq tirailleurs et un sergent indigène, c'est-à-dire le double de ce que nous espérions, et le 18, nous reprenions le train pour Dakar.

Le 23, le paquebot la *Ville de Maranhao* faisait son entrée en rade. C'est lui qui devait nous porter à Grand-Bassam. Il avait à son bord trois missions déjà : M. Augouard qui retournait au Congo ; M. Dybowsky, parti pour retrouver Crampel ; le lieutenant Arago, un officier de cavalerie aussi, pour lequel nous avions racolé dix hommes d'escorte et qui partait pour rejoindre, si possible, la mission du capitaine Ménard.

Le soir même, avec un chaland et une chaloupe à vapeur, nous embarquions vingt noirs, six tirailleurs sénégalais, quatre ânes et notre matériel.

Après avoir touché à Konakry et à Sierra-Leone, le samedi saint nous étions en vue de Grand-Lahou. C'est de Grand-Lahou que commençait notre expédition ; en descendant sur ce point, nous évitions deux ou trois jours de marche, et très aimablement le capitaine La Perdrix, commandant de la *Ville de Maranhao*, consentit à stopper.

Grand-Lahou a, depuis un an, un poste de douane français commandé par un brigadier et constitué par un préposé et deux miliciens aoussas. Le brigadier Jeannin fit mettre la baleinière du poste à la mer et, en trois voyages, personnel et matériel étaient à terre.

Sur toute cette côte occidentale d'Afrique règne un phénomène aussi étrange que gênant : c'est la barre. Sur toute la rive, à partir du nord de l'État libérien, la mer, au lieu de venir mourir sur la plage, déferle violemment. Ce sont deux, trois, quelquefois cinq lames énormes qui se suivent de près, rendant l'abordage à terre très difficile, et le départ vers la pleine mer plus difficile encore. On

Digitized by Google

www.libtool.com.cn
explique ce phénomène par la très grande mobilité du sable, qui se creuse et forme des montagnes où la vague vient se heurter avec un fracas terrible. Dans cette barre on chavire souvent; nous en avons eu tout de suite un exemple, nos quatre ânes ont failli périr en atterrissant.

Une bonne surprise nous attendait à Grand-Lahou. Un mois environ avant nous, était partie une mission commandée par deux autres officiers de cavalerie, MM. de Tavernost et Armand. Ils avaient pour but de remonter le Lahou, de tâcher de trouver, par cette rivière, qu'on croyait longtemps navigable, une route vers l'Ourodogou, le pays de l'or et des éléphans. A notre arrivée ils étaient redescendus, et par un singulier et heureux hasard, nous nous retrouvions réunis sept blancs, dont quatre officiers de cavalerie, sur ce coin d'Afrique. Le septième blanc était un jeune homme venu avec deux compagnons de voyage pour explorer cette côte d'ivoire au point de vue commercial. M. Palasot était resté sur la côte à faire construire une case et à garder le gros des bagages de l'expédition, les deux autres voyageurs, MM. Voituret et Papillon, étaient remontés dans le nord, parcourant sur le Lahou la route ouverte par de Tavernost et Armand.

Que s'est-il passé au cours de cette remontée du fleuve? personne ne le saura jamais exactement. Bref, le dimanche soir, jour de Pâques, la nouvelle nous arrivait, assez incertaine encore, entremêlée de détails confus, que Voituret et Papillon avaient été assassinés au-dessous du village de Tiassalé, coupés en morceaux et mangés! Comme la nouvelle se confirmait, et que nous ne pouvions rester là sans agir, et que si loin de France la solidarité entre compatriotes, même inconnus, se double de l'isolement et du danger, nous hésitions entre deux avis. L'un, tout d'enthousiasme, était de partir avec nos hommes et d'aller tout de suite brûler le village et punir les coupables. L'autre, plus sage, auquel nous avons fini par nous ranger, consistait à prendre des ordres de l'administrateur du Dabou, M. Péan, et du résident à Grand-Bassam, M. Desaille.

A six heures du soir, il faisait presque nuit. Quiquerez et Armand passaient la barre et allaient avec la baleinière du poste à Dabou. Quinze ou vingt heures de voyage à la pagaie.

Le lendemain, pour ne pas rester oisifs et tâcher de recueillir quelques renseignemens complémentaires sur cet affreux drame, de Tavernost, Palasot et moi, accompagnés de l'agent de la maison Verdier, d'un interprète et de deux tirailleurs, nous sommes remontés avec le vapeur de M. Verdier jusqu'au village, limite de la navigation à vapeur, le bourg d'Aouem.

Chemin faisant, nous nous arrêtions à tous les villages pour in-

Digitized by Google

terroger, avoir des détails, et presque partout c'était la même version : les noirs s'enfuyant à l'approche des blancs, et les blancs prenant de la poudre d'or en échange de pagnes ou de miroirs qu'ils posaient dans les cases. Ces petites exactions, peut-être aussi les conseils intéressés des Appoloniens, — les juifs ou marchands ambulans de ces pays, — les récits exagérés et dénaturés de ces prétendues déprédations, la terreur de voir les blancs envahir le pays et s'y établir, tout cela autant de causes qui expliquent suffisamment le meurtre commis par les habitans de Tiassalé qui, dix jours avant, traitaient d'une hospitalité cordiale de Tavernost, le docteur Tuvache et leurs hommes.

Avant notre arrivée à ce village d'Aouem, on nous avait annoncé que les habitans du haut fleuve descendaient avec leurs pirogues pour nous faire la guerre. La guerre de nuit, contre des pirogues, n'étant pas chose prudente à tenter, force nous fut de stopper en plein fleuve, sous pression. Et cette fausse nouvelle nous procura le charme d'une nuit d'alerte. C'était ma première nuit de plein air, au milieu de la forêt, et malgré l'émotion de l'attaque possible, les bruits étranges, les hurlemens des singes, la faction que je m'étais promis de monter, j'ai parfaitement dormi sur le toit de zinc de notre petit vapeur, avec une méchante couverture pour me garantir de l'humidité et ma carabine pour oreiller.

Le lendemain soir nous rentrions à Lahou sans incident.

Le 3 avril, dans l'après-midi, Quiquerez revenait en pirogue, ramenant une vingtaine de miliciens, anciens captifs dahoméens, assez piètres soldats que M. Desaille destinait à renforcer le poste en attendant l'arrivée d'une compagnie de tirailleurs sénégalais demandée à Konakry. Quant à nous, nous recouvrions notre liberté, et chacun s'en allait à son but.

Notre but à nous était de longer la côte jusqu'au Cavally, de lever la carte de ce pays peu exploré et de tâter les habitans de la côte pour savoir ce qui restait de nos anciennes relations avec ces peuples.

Car toute cette rive a été française, et de tout temps a commercé avec la France.

Sans remonter dans la nuit des temps, on trouve les Dieppois installés en 1355 à *Vieux petit Ceste* et à *Nouveau petit Ceste*, qu'ils appelaient *petit Paris*, et longtemps il a existé en ces parages un établissement français. Plus tard, l'amiral Bouët-Villaumez et l'amiral Fleuriot de Langle se sont occupés de cette côte, en ont fait faire l'hydrographie, ont passé des traités avec les rois noirs. Puis la guerre de 1870 est venue. Au milieu de nos inquiétudes et de nos malheurs, nous avons délaissé cette colonie qui n'était encore qu'ébauchée, et, comme les noirs ont la mémoire

Digitized by Google

www.libtool.com.cn
courte, qu'un traité pour eux n'est qu'un morceau de papier, sans valeur s'il n'est suivi de relations continues, ils ont perdu le souvenir des traités d'amitié et de commerce ; le papier, à force d'être promené dans le pli d'un pagne, s'est usé et l'oubli s'est fait.

Or, c'était notre but, nous devions, — avec tout le prestige dont nous pourrions nous entourer, — parcourir cette côte d'Ivoire, essayer d'évoquer, à la vue du drapeau tricolore, le souvenir de nos récens rapports commerciaux, faire quelques cadeaux et nous faire beaucoup d'amis.

Le 4 avril donc, toujours avec le vapeur de la maison Verdier et une remorque de quatre grandes pirogues, nous quittions Grand-Lahou, sans autre regret que les jours perdus dans une expectative inutile.

Les habitans nous avaient dit que cette lagune, sur laquelle nous nous embarquions, nous conduirait jusqu'à Petit-Lahou et même jusqu'à Fresco, c'est-à-dire sur les cartes, à environ 80 kilomètres du Lahou.

Le soir, vers cinq heures et demie, nous arrivions au village de Petit-Lahou. La navigation sur cette lagune est très intéressante. Partout, la largeur est supérieure à trois cents mètres et parfois la lagune atteint les dimensions d'une mer intérieure; on perd de vue les bords, et le vent soulève des vagues assez dures pour inquiéter une flottille de pirogues à la remorque comme l'était la nôtre. Sur les rives, qui s'élèvent jusqu'à une centaine de mètres, en quelques points seulement, la végétation est déjà dense; les arbres, très droits, très élancés, n'atteignent pas encore les fantastiques élévations de l'intérieur, mais les lianes et les broussailles font la forêt impraticable en dehors des sentiers. Souvent aussi les rives sont basses, sablonneuses, et le palétuvier, l'arbre de mauvais présage qui signale les endroits fiévreux, pousse à foison. Pour en finir avec cette lagune, elle est alimentée par le Lahou d'abord, dont le cours entier se déverse dans cette mer intérieure, à marée haute quand la mer ferme l'estuaire, que la barre est trop dure, par l'Yocoboué, petite rivière peu importante, remontée pour la première fois par MM. Voituret et Papillon, plus récemment encore par M. Arago, et enfin par la rivière Koboa, un simple ruisseau, au dire des noirs. C'est une facile et intéressante voie de communication qui charrie une partie des richesses apportées par le fleuve Lahou aux factoreries anglaises de Petit-Lahou au détriment de nos établissemens français de Grand-Lahou.

Petit-Lahou est un ensemble de deux villages, l'un situé au bord de la mer, l'autre accroché au flanc d'une petite colline sur une île au fond de la lagune. Nous n'avons pas vu le village de la côte.

Digitized by Google

On nous avait avertis qu'il se composait de quelques cases seulement, groupées autour de deux factoreries anglaises; c'est le comptoir proprement dit, un comptoir très important par où les Anglais drainent l'huile de palme des villages environnans. Lors de notre passage il y avait quatre voiliers sur rade.

www.libpol.com.cn

L'autre Petit-Lahou, celui de la lagune, est le magasin du premier. C'est là que viennent s'entasser les tonneaux d'huile et les pagnes, les dames-jeannes de rhum, le tabac dont on les paie.

J'ai parlé d'huile de palme, c'est le seul trafic de la côte. L'or ne se trouve vraiment que sur le cours et au nord du Lahou, et ne descend qu'au village de Lahou ou à l'est du village, vers Dabou et Grand-Bassam. Cet or, travaillé par les noirs, est allié à une telle quantité de cuivre qu'on ne trouverait qu'avec peine à s'en défaire en France. Les habitans appellent cet alliage : l'or fétiche. Au moment de la soumission de Dabou par Armand, un peu avant notre arrivée, le village fut frappé d'un impôt de guerre se montant, — je crois, — à 70,000 francs. La somme fut payée très rapidement, en or fétiche, en bijoux du pays, et quand, à Paris, on voulut vendre cet or, on en trouva une vingtaine de mille francs.

A l'ouest de Grand-Lahou, on ne trouve d'or nulle part. La raison en est que la forêt empêche toute relation avec l'intérieur, car il existe des mines en exploitation et des gisemens aurifères dans tout le pays compris entre Musardou, à l'ouest, et Kong, à l'est. Le capitaine Binger et Benjamin Anderson les ont signalés. Pour ouvrir un débouché à toutes ces richesses, il faudrait faire des routes vers le Niger, percer cette gigantesque forêt vierge de 400 kilomètres de profondeur. Ceux des peuples du nord qu'ont visités les deux explorateurs que je citais tout à l'heure sont doux, industrieux, désireux de faire du commerce, de trouver une voie qui permette l'écoulement du surcroît de richesse de leur contrée; on n'aurait à vaincre, de ce côté, que des difficultés matérielles. Elles sont énormes, mais j'ai confiance qu'avant peu elles seront vaincues. Alors, peut-être, ceux qui blâment cette pointe que nous poussons vers le Niger et qui considèrent comme une inutile folie les expéditions tant de fois tentées, si souvent repoussées, comprendront le but auquel tant d'énergies se sont sacrifiées.

Quant à l'huile de palme, elle se trouve partout sur la côte, c'est la richesse du pays. Les habitans la fabriquent eux-mêmes; partout dans les villages on voit les femmes en train de laver et de décortiquer les amandes des palmiers qui se recueillent par longues grappes rouges. Cette opération du lavage se fait d'ordinaire dans de vieilles pirogues, elle est suivie de la fusion, très lente et très longue, dans de grandes marmites plates, puis l'huile est mise

Digitized by Google

dans des barriques bordelaises et envoyée à la factorerie ou remisée dans un coin en attendant le passage du traitant noir chargé de parcourir le pays et d'y acheter l'huile. En refroidissant, cette huile se solidifie, se fige; il faut la chauffer avant de s'en servir; on l'emploie peu chez les noirs, son unique usage est la cuisine; ou trouve son goût parfait, paraît-il, quand on y est habitué. Après deux mois d'usage, je suis encore à lui préférer l'huile d'olive.

En arrivant à Petit-Lahou le 4 avril à cinq heures et demie, nous tombons au milieu d'une population effarée, les femmes s'enfuient, emportant leurs enfans, les hommes s'arment, bref nous n'inspirons qu'une médiocre confiance. Quiquerez, qu'une longue habitude des mœurs exotiques rend plus osé et plus insouciant de ce genre de démonstrations, m'embarque avec lui dans une des pirogues qui contenait deux ânes, et nous accostons au milieu d'un groupe d'une trentaine d'hommes, au centre duquel un vieillard, l'air assez inquiet, était en train de parlementer, de palabrer, comme on dit aux colonies. Le vieillard était le roi Gras, maître et seigneur des deux villages, nous dit l'interprète, et sa première parole, loin d'être un mot de bienvenue, fut une prière ayant un peu l'allure d'un ordre, de vouloir bien passer notre chemin. Le roi nous explique que ses hommes ont peur, qu'il n'a rien pour nous nourrir, mensonge assez maladroit, attendu que nous sommes entourés de poules, de moutons, de vaches. La vérité, qui perce dans le récit larmoyant du roi, c'est que Petit-Lahou craint le sort de Grand-Lahou, l'installation d'un poste de douane, la ruine de son commerce, la guerre, les incendies, que sais-je encore? Quiquerez en un long discours leur explique que nous sommes des amis, je sors un superbe collier de corail, je le passe au cou du roi Gras, tremblant de peur que je ne veuille l'étrangler, et, — comme dernier argument, — nous débouchons trois bouteilles de Gingerwein, une espèce d'horrible vin allemand, fabriqué à Hambourg, et vendu en Amérique. Du coup la paix est faite, les yeux s'allument, les bras se tendent vers les bouteilles, et la distribution commence. Une qualité curieuse, mais qu'il faut reconnaître aux noirs qui n'en ont guère d'autre, est l'habitude de partager. Tout est commun chez eux, dix individus, hommes ou femmes, fument la même pipe; vous donnez une tête de tabac à un homme, il en donne à ses voisins; de même dans les palabres l'unique verre passe hiérarchiquement et par rang d'âge avec une équité admirable. Trois bouteilles pour trente hommes, trente noirs surtout, c'est peu; le roi Gras fait un signe et on apporte le vin de palme.

Le vin de palme est la boisson ordinaire des noirs. Ils vont le chercher dans la forêt et les seuls sentiers qui sillonnent les bois sont des « sentiers de vin de palme » menant aux clairières où crois-

www.libool.com.cn

Digitized by Google

sent les palmiers. Pour obtenir ce vin, on coupe le palmier aux ras du sol, on le couche la tête plus bas que le tronc, on fait une profonde incision au-dessous des premières feuilles et on met le feu à la tête. Un arbre donne de cette façon environ 80 litres de vin en deux jours.

La qualité du vin diffère avec l'heure. Le matin, il est frais et très agréable, le soir, il est fermenté, grise facilement et prend un goût aigre. Comme pour l'huile de palme, le vin de palme demande une initiation préalable. On s'habitue vite à ce vin, surtout en l'absence de tout autre; il est sain et constitue une boisson précieuse dans ce pays où le cocotier est rare, où le bambou ne pousse pas et où l'eau est toujours saumâtre et croupissante. Le procédé d'exploitation des noirs de cette côte est déplorable, il est évident qu'il détruit les palmiers et cela d'autant plus vite qu'ils en font une très grande consommation. De plus en plus, les sentiers de palme s'allongent dans la forêt, et les femmes s'en vont le matin à plusieurs heures du village avec de grands pots de grès; la provision est bue avant midi, et le reste de la soirée, on meurt de soif. Plus prévoyans et plus économes, les noirs des autres pays se contentent de faire une incision voisine du pied de l'arbre. On ne recueille guère qu'une quarantaine de litres, mais l'arbre survit.

Pendant que nous buvions le vin de palme de l'amitié, tous dans le même verre, — ce qui ne laissait pas de m'inquiéter un peu, — un de nos ânes, peu à son aise sans doute dans le fond de la pirogue, se mit à braire. Sauve-qui-peut général; hommes, vaches, moutons, poules, tout déguerpit en criant et nous restons en tête-à-tête avec le roi Gras que son grand âge plus que sa dignité attache au rivage. Pour rassurer les indigènes, nous remettons nos ânes debout, et dix minutes après, pendant que nos pirogues débarquaient le matériel et qu'on plantait notre tente, trois ou quatre petits noirs se promenaient sur nos ânes et se pendaient à leurs grandes oreilles.

A huit heures, le lendemain, le vapeur repartait avec sa remorque. En plus, nous avions embarqué une trentaine d'hommes pour pagayer dès que la navigation à vapeur cesserait d'être possible, et pour nous servir de porteurs quand la lagune deviendrait impraticable.

Ce ne fut pas chose facile que de recruter ces trente hommes. Il fallait payer d'avance, d'abord deux schellings, puis deux schellings et six pence; enfin, il fallait faire comprendre à des noirs la valeur relative des monnaies françaises et anglaises, et c'était chose d'autant plus ardue pour nous, que ni l'un ni l'autre nous n'étions très ferrés sur cette différence monétaire.

A peine avions-nous parcouru huit cents mètres que le vapeur

Digitized by Google

s'envasa si profondément qu'une demi-heure après, dans le lointain, nous voyions encore la pauvre petite chaloupe fumant et souquant sans pouvoir démarrer.

La lagune fait un coude à Petit-Lahou; après avoir couru depuis Grand-Lahou, de l'est à l'ouest, parallèlement à la mer, elle tourne à angle droit; et, pendant trois kilomètres, descend perpendiculairement à la côte.

La largeur reste de trois cents mètres environ, mais la profondeur devient presque nulle; on n'a plus que cinquante à soixante centimètres d'eau le long des rives.

A cinq cents mètres de la côte, nouveau coude, la lagune reprend sa direction est-ouest; mais là elle s'étrangle tout à fait. Les branches se rejoignent au-dessus de cette étroite passe, rendent le passage très difficile; et, après cinq cents mètres de marche, à coups de *matchets,* couchés dans le fond des pirogues, nous avons préféré la voie de terre, au grand désappointement de nos pagayeurs, que la perspective de porter nos bagages séduisait peu.

Le point où nous avons atterri se nomme *Savaton.* Il est marqué par deux cases situées à cheval entre la lagune et la mer, séparées en ce point par cinq cents mètres de forêt.

En partant de Petit-Lahou, nous nous étions informés du temps nécessaire pour gagner Fresco, but de notre étape. Les noirs, qui n'ont pas de montres, indiquent les durées par les positions qu'occupe le soleil au début et à la fin du temps supposé nécessaire; le roi Gras nous avait du doigt désigné le soleil levant, avec lequel nous partions, et un autre point du ciel, à l'ouest, qui pouvait bien être la position qu'occuperait le soleil vers trois heures pour le moment de notre arrivée. Renseignement précieux, puisqu'à six heures nous marchions encore, tirant la jambe, huant nos porteurs, battant nos ânes. Enfin, vers six heures, une vingtaine d'hommes de Fresco, avertis je ne sais comment de notre venue, sont arrivés en pirogue, sur la lagune, qui, plus large maintenant, suivait la côte à trente mètres seulement de la mer. Après une bruyante ovation des gens de Fresco, dont beaucoup parlent français, on embarque nos bagages dans cinq pirogues, nous dans une sixième, et, pendant que nos ballots s'en vont directement à Fresco, que nos porteurs s'en retournent en quémandant encore quelques têtes de tabac, nous faisons un crochet, par un autre bras de la lagune, pour aller au village de *Guiblinda* serrer la main du roi Nieba. Simple occasion, pour ceux qui nous font escorte, de boire quelques cruches de vin de palme.

Ce Nieba est un roi débonnaire, sans grande autorité sur ses sujets, chef d'un petit village trop éloigné de la côte pour offrir un intérêt quelconque; nous avons bu son vin, il a empoché nos

Digitized by Google

cadeaux et nous sommes repartis ayant hâte de retrouver nos bagages et nos hommes.

A huit heures, à la nuit noire, nous étions à Fresco. Nouvelle ovation, très pittoresque celle-là. Les habitans ont allumé des branches de cocotiers trempées dans l'huile, et, à la lueur de ces torches originales, on nous présente au roi Yéré et à une foule de chefs tous plus importans et plus dévoués à la France les uns que les autres. A tous nous faisons un cadeau, et, vers onze heures seulement, nous pouvons nous soustraire à la bruyante et sympathique curiosité de nos hôtes.

www.libtool.com.cn

Nous logeons ici chez le chef Godo. Le maître est absent, nous l'avons vu à Grand-Lahou, il servait d'interprète pour tous ces délicats renseignemens de l'affaire de Tiassalé. Le chef Godo est un noir intelligent, dévoué à nos intérêts, parlant et comprenant bien le français. Le gouvernement français lui sert une rente de cinquante francs par mois pour reconnaître les services qu'il nous rend. Le chef a toute une famille à Fresco : un père, Goffé ; un frère, Niari, et trois fils, Gras l'aîné, Nouveau-Godo et Petit-Godo. Cette famille est le noyau de l'élément français, assez important déjà à Fresco. Le roi Yéré touche aussi une rente de cinquante francs par mois. Elle lui est servie en échange d'un traité qu'il a passé avec la France le 31 août 1890. Ses convictions, à lui, ne sont ni bien arrêtées ni bien profondes ; il possède deux ou trois pavillons, qu'il arbore suivant la nationalité du bâtiment en vue. Il est très vieux et sans aucune autorité.

La maison de Godo est, comme toutes les cases de la côte, construite le dos à la mer. L'entrée principale est sur la lagune. Par un long corridor en palissade, on parvient à la cour centrale. La palissade est en tige de feuilles de cocotier, ce que les indigènes appellent « bambou. » Cette tige, très droite, d'un bois fibreux, lisse, résistant, donne de très jolies constructions. Pour entrer dans la cour centrale, il faut franchir un seuil très élevé, destiné à empêcher l'invasion des animaux domestiques. Dans la cour même, on trouve des colonnes de bois, grossièrement sculptées, représentant un homme ou un crocodile, ou une figure quelconque ; c'est un fétiche, une chose sacrée, à laquelle il n'est rendu aucun hommage ni culte extérieur. Au fond de la cour un hangar, « le hangar à palabres, » et, suivant la richesse du propriétaire, des chaises très basses ou des bûches pour s'asseoir. Les sièges sont réservés aux chefs, aux visiteurs de marque, le public s'accroupit ; c'est l'usage des noirs, ils restent des heures assis sur leurs mollets. A droite et à gauche du hangar et de la cour sont les bâtimens, formant ailes. Les ouvertures sont toutes sur la cour. A l'intérieur, il n'y a pas de cheminées ; tout le long des murs sont

Digitized by Google

étendues des nattes qui, avec une bûche, constituent le matelas et l'oreiller des noirs. Les murs et cloisons sont en bambous très serrés les uns contre les autres et enduits de pisé jusqu'à un mètre au-dessus du sol.

www.libtool.com.cn

Telles sont uniformément toutes les cases, du Lahou au Cavally. Avec le progrès de la civilisation, au retour de leurs pérégrinations, quelques noirs ont introduit des raffinemens dans leur intérieur : des lits, des fauteuils, des tables; mais c'est vers l'Ouest surtout, au contact de l'influence et des mœurs anglaises, que ce sybaritisme se rencontre.

Chez Godo, un peu de ce luxe occidental s'est glissé. La chambre qui nous fut offerte est planchéiée, et deux glaces décorent les murs.

Le lendemain de notre arrivée, nous faisons inviter le roi Yéré et les représentans de la famille Godo à venir déjeuner à notre table. Pour ce jour-là, vu la solennité, notre cuisinier noir, Boulenden-Djop, avait composé un menu bizarre qui, dans son idée, devait être sardanapalesque. Il avait fait cuire un cabri, affreusement dur, dans du riz au sucre, rôti un poulet sur des petits pois, également sucrés, et répandu le contenu d'une boîte de foies gras sur une sauce tomate. Les noirs, un instant atterrés de voir tant de choses sur la table, avaient vite pris leur parti; ils faisaient un assez heureux mélange de tous les plats, et, avec leur fourchette, leur cuiller et leurs dix doigts, ils engloutissaient de prodigieuses quantités de riz et de viande. Je ne garantirais pas le succès de notre foie gras sur son lit de tomates. Le roi Yéré, surtout, a paru apprécier médiocrement ce mélange, et sa majesté a même fait une si triste grimace, que nous avons tremblé. Le tout était arrosé de vin de palme et de *gin*. A trois heures, nous sortions de table. Yéré, dont le *gin* avait réchauffé le patriotisme, avait noué un pavillon tricolore sur sa tête, qui lui donnait un air de vieux satyre, et nous avait promis, pour le lendemain, une flottille de dix pirogues et trente hommes, avec lesquels nous comptions trouver la rivière de Fresco, mentionnée sur toutes les cartes, la remonter un jour ou deux et amorcer sa direction.

A très grand'peine, le lendemain matin, nous obtenions deux pirogues et quatre hommes.

Toute la journée, nous fouillons les méandres, les anses de lagune, toujours nous tombons dans des culs-de-sac pleins de palétuviers où deux ou trois fois nous nous envasons. Enfin, le soir, nous arrivons à un gros village qui termine la lagune. C'est le village de Zacaraco. Le roi Goddé nous reçoit à merveille, c'est la première fois que lui et son peuple voient des blancs. Les habi-

Digitized by Google

tans sont de beaux hommes, les femmes sont affreuses comme partout sur cette côte.

Partout, en effet, ce contraste existe entre l'homme et la femme de ces pays; l'homme grand, large d'épaules, l'air intelligent, les traits européens, la femme, au contraire, misérable, reléguée au rang d'esclave, tordue, voûtée, abrutie par les lourdes tâches, les gros travaux, les ouvrages de force. L'homme est le maître, il dort, mange, boit et palabre. A peine consent-il quelquefois à s'en aller pêcher en mer, et encore sont-ce les enfans qui pagaient. La femme est un article de traite. L'esclavage, aboli sur la côte, revit dans ce trafic de la femme. Un noir achète une femme pour quelques barils de poudre ou quelques fusils et la revend huit jours après quand il n'en a plus besoin. La polygamie chez ces peuples, étant donné ce rôle de roi fainéant que s'attribue l'homme, est nécessaire. Une seule femme ne saurait suffire à aller chercher l'eau, le vin de palme, déterrer le manioc, préparer le couscous, piler le riz, soigner les enfans, tenir la case. Suivant son train de maison, sa richesse, un noir a deux ou trois et jusqu'à six et dix femmes. Le mariage, dans ces conditions, devient une affaire commerciale, suivant l'âge et la beauté de l'enfant, car un père débite ses filles le plus tôt qu'il peut, en général vers dix ou douze ans, — le prix diffère. L'époux fait en outre un don au père, c'est d'ordinaire un pagne ou un fusil.

Une fois mariée, et aucune cérémonie religieuse ne consacre l'union, la femme doit l'obéissance à son mari. Comme dans la loi musulmane, la femme infidèle peut être tuée ou rendue. Si l'époux tue la femme et son amant, il est dans son droit; mais on ne lui doit aucune restitution, s'il rend la femme à son père, la dot lui est remise et la femme est libre. Dans la vie ordinaire, l'homme marié a tous pouvoirs sur sa femme, sauf de la tuer.

C'est sous cette loi barbare que s'étiole, que se fane la femme de ce pays. Moralement, c'est un être sans volonté, s'attachant à ses enfans, n'ayant que cette joie dans sa vie, que cette lueur dans son abrutissement : l'amour maternel. Physiquement, elle est vieille à vingt ans, déformée à quinze et jolie seulement de huit à douze ans.

Pour nous confirmer ses sentimens à notre égard, le bon roi Goffé voulait absolument nous donner deux de ses femmes, et c'est à grand'peine que nous avons pu nous soustraire à ce cadeau gênant.

Le soir, nous rentrions dans Fresco. Au clair de lune, nous apercevons des masses de caïmans, c'est un animal fétiche; il dévore tous les ans quantité de noirs, même le feu roi n'est jamais revenu d'une ablution trop complète, au cours de laquelle il s'est trouvé

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

en tête-à-tête avec un de ces bons sauriens; mais, peu rancuneux, les noirs les respectent et nous empêchent de tirer sur eux.

De notre expédition, nous rapportions la certitude que la rivière Fresco n'avait jamais existé que dans l'imagination fantaisiste d'un géographe. L'erreur est fort excusable, du reste, et toute la faute est à la nature qui a fait une apparence d'estuaire où tout le monde doit être pris. A l'est du village, à deux cents mètres avant Fresco, la dune de sable qui borde la mer s'affaisse brusquement au ras du niveau de l'eau. Les vagues franchissent cette faible barrière que forme ce banc de sable avec des sauts énormes. De loin, à voir ces volutes, cette barre furieuse, on jurerait l'entrée d'une rivière au courant violent. Et pour compléter l'illusion, la lagune forme là comme une espèce de lac et lance seulement une de ses branches vers le nord; c'est au fond de cette branche qu'est Zacaraco et que vient finir cette fameuse lagune qui relie Fresco à Grand-Lahou.

Un grave obstacle s'opposait à notre départ de Fresco pour Kootrou, le village suivant. Depuis plus de deux ans les deux villages sont en guerre et pour rien au monde, les braves guerriers de Fresco ne mettraient le pied sur le territoire de Kootrou. Car c'est une vilaine race que ces gens de la côte, mercantiles sans pudeur, quémandeurs sans vergogne, faux, lâches, cruels, voleurs, ils ont tous les défauts de notre race et toutes nos maladies, sans avoir presque aucune de nos qualités. Donc, nous nous trouvions fort empêchés, nos bagages sur les bras, sans porteurs, sans guides, obligés de passer par la brousse, parce qu'à cet endroit précisément jaillit de terre une falaise de granit tombant à pic sur la côte et faite à souhait pour nous couper le chemin.

Il faut passer outre; rien n'est sot comme de rester, le nez buté contre un obstacle matériel, à chercher des combinaisons irréalisables. Nos bagages nous gênent; nous laissons nos bagages à Fresco, à la garde d'un de nos Sénégalais qui répond au nom harmonieux d'Ouali-Djara.

Nous emmenons seulement ce que nos ânes peuvent porter de pacotille et quelques indispensables effets de toilette.

Le 12, à six heures, nous partons. Quelques habitans se sont ravisés, une vingtaine d'hommes armés jusqu'aux dents veulent nous conduire; ils ont pour la circonstance décroché leurs grands fusils. J'ai vu là des échantillons qui feraient l'envie de bien des collectionneurs.

Huit heures de brousse et de « débroussaillage, » avec des arrêts à chaque pas, des luttes terribles contre des lianes et des racines rebelles; huit heures pour faire neuf kilomètres !

Puis nous revenons à la côte, la falaise s'affaisse et le sable re-

Digitized by Google

commence. Nos compagnons de route s'arrêtent là, ils nous réclament un dollar par tête! C'est sans doute le prix des hurlemens qu'ils n'ont cessé de pousser. Nous donnons un peu de tabac à chacun, et l'on se sépare les meilleurs amis du monde, même de loin les guerriers de temps en temps se retournent pour crier : « Vive France! Vive France! »

A quelques pas plus loin, nous trouvons une vieille carcasse de bateau en bois, échouée sur la rive. D'où vient cette épave, de quel drame est-elle le souvenir, nul n'a pu nous le conter. Nous avons campé là au bord d'un marigot saumâtre, sans eau potable, mais nous étions trop fatigués pour aller en chercher plus loin.

Le lendemain, à l'aube, nous levons le camp. La côte est redevenue régulièrement sablonneuse, la falaise a reculé, elle est maintenant à 300 mètres du bord, et l'eau de mer s'infiltre dans le sable et fait de petites mares salées, noirâtres. Enfin, vers dix heures, de loin, nous apercevons une tache sur le sable, c'est Kootrou.

En approchant, nous voyons dans le village une agitation extraordinaire, les naturels courent tous vers une sorte de palissade en bois qui barre la plage. Est-ce que Kootrou voudrait nous arrêter? Et comme pour répondre à cette supposition, voilà qu'à 400 mètres, la palissade s'allume d'une jolie décharge de mousqueterie qui vient labourer le sable à cent pas devant nous en soulevant une grosse poussière. Évidemment, les noirs n'ont pas de données bien précises sur l'appréciation des distances et la portée de leurs armes. C'est égal, nous avons compris. Nous faisons former les faisceaux, monter la tente, et quand tout est bien installé, nous allons seuls, sans armes, avec notre sergent noir, savoir si vraiment on nous prend pour des ennemis. Kootrou est rassuré, le roi nous avoue même que ce procédé de venir seul l'étonne, et tourne un petit compliment à l'adresse du courage des blancs, qui va tout droit à notre amour-propre.

C'était un malentendu. Une pirogue venue le matin avait conté que les hommes de Fresco, soutenus par deux blancs et une centaine de soldats, venaient attaquer le village, et le roi Coffé nous faisait de très plates excuses ; il y avait eu maldonne.

Pendant que Galo-Djalo notre sergent s'en va faire lever le camp qu'on replantera dans le village, Coffé nous fait les honneurs de son peuple et de sa cité.

Kootrou se compose de trois villages. Le premier, le plus ancien en date, dont les toits s'effondrent un peu et dont les cases prennent des airs penchés, s'est groupé autour d'un marigot assez long, très profond, dont l'eau est presque potable. Le deuxième village se serre autour d'une factorerie anglaise, il se compose d'une vingtaine de cases seulement. Le troisième est le village du

Digitized by Google

roi. C'est là qu'habitent sa famille, ses amis, là qu'il tient sa cour. Ce Coffé est un homme jeune, très intelligent, au caractère très gai, il a sur ses sujets une très grande autorité, et n'hésite pas à appuyer ses ordres d'un coup de matraque; cet exemple d'autorité réelle vaut d'être signalé, c'est le seul que nous ayons rencontré sur toute la côte. Ces petites royautés sont des républiques effectives; tout s'y discute en palabres, et leur seul privilège de roi consiste à boire le premier dans ces bruyantes et interminables réunions. Du reste, le roi est élu, le pouvoir n'est jamais héréditaire, et je me suis laissé conter que l'élection d'un roi est l'affaire de plusieurs mois; les noirs, sans aucune vergogne, persistant, la plupart du temps, à voter pour eux-mêmes.

La factorerie anglaise de Kootrou porte le pavillon de la compagnie King, un grand pavillon blanc avec un carré rouge dans le milieu. C'est une des deux compagnies, qui sont installées sur cette côte. La compagnie King a ses comptoirs à l'est de Drewin, l'*Ambas bay trading C°* a les siens à l'ouest de Drewin. Toutes les factoreries se ressemblent comme construction. Ce sont des maisons à un étage, comparables un peu à un chalet suisse par le balcon de bois qui court autour du premier étage. Le toit est en feuilles de tôle gondolées, ce qui fait serre chaude l'été et tambour sous les pluies diluviennes de l'hivernage. Le reste de la maison est entièrement en bois, les bateaux l'apportent démontée et numérotée, on n'a que la peine de faire un petit jeu de patience pour remonter le tout. L'assise est en pierre, en granit du pays et le rez-de-chaussée sert de magasins. La maison est peinte en vert sombre à l'extérieur et en blanc à l'intérieur; presque toutes les factoreries sont pareilles.

L'agent de compagnies est souvent un très jeune homme, quelques-uns ont à peine vingt ans. Ils viennent là passer trois ans, très payés, mais touchant des appointemens proportionnels au chiffre d'affaires qu'ils font. Toutes les semaines ou plus rarement, suivant l'importance de la factorerie, un voilier ou un steamer vient ravitailler l'établissement et enlever la provision d'huile, d'ivoire ou de peaux de singes. Ces malheureux finissent par vivre de la vie des noirs, ils prennent leurs usages, apprennent leur langue, presque tous souffrent beaucoup du climat, sans avoir de ressources pour en combattre les effets, et se meurent d'ennui dans cet isolement, plus triste encore que la solitude.

Le roi Coffé nous avait vendu un bœuf, et dans ce pays, les bœufs, parfaitement sauvages, sont malgré leur petite taille impossibles à mener au bout d'une corde. On achète un bœuf, on prend son fusil et on va le tuer. C'est ce que fit Quiquerez. Il prend un fusil Gras à l'un de nos tirailleurs et, accompagné d'une foule désireuse de ne pas perdre le moindre de nos gestes, il arrive

Digitized by Google

jusqu'à une centaine de mètres de son bœuf. J'entends de loin un coup de feu, un instant de silence, puis des clameurs terribles. Je cours savoir ce qui est arrivé, et j'apprends que la balle, après avoir traversé le bœuf, qu'elle avait tué raide, a été briser l'épaule d'une pauvre chèvre, qui paissait tranquillement à quelque cent pas de là.

De là, les cris d'admiration des noirs; admiration qui finit par nous coûter très cher, le propriétaire de la chèvre ayant mesuré son prix à la hauteur de son enthousiasme. Et le soir, nous manquions de nous brouiller avec notre excellent ami Coffé, qui voulait absolument acheter un de nos fusils.

La nuit, nous essuyons un orage terrible. Au milieu de la tourmente, notre tente, plantée dans le sable, se soulève soudain et se ferme comme un vieux parapluie. Tout a été trempé, nous d'abord, notre pacotille ensuite; pour nous consoler, Coffé, au moment où nous le quittons, le lendemain matin, nous déclare que maintenant ce sera toutes les nuits comme cela. Le pire, c'est qu'il a eu raison!

Il faut compter deux petites étapes pour aller de Kootrou à Trepow. En route, et pendant la nuit, nous sommes obligés de garder nos porteuses, — car ce sont toujours des femmes qui portent nos ballots, comme des prisonnières.

C'est une grave affaire que de pousser devant soi un convoi de trente femmes. Tantôt j'ai pitié de ces malheureuses qui, outre leurs vingt-cinq kilos de charge, portent, à cheval sur les reins, un enfant de quelques mois, tantôt j'entre en fureur contre une porteuse qui jette son paquet à terre, sans s'inquiéter du contenu, ou qui s'arrête et refuse de repartir; alors j'appelle Galo-Djalo, le sergent, je lui montre la femme et vite je m'en vais en avant; j'entends des cris, puis tout repart, jusqu'au prochain à-coup. Quiquerez marche devant et règle l'allure; comme il a le compas très long, notre escorte s'égrène sur des kilomètres de côte.

Trepow, comme Kootrou, se compose de trois villages, mais plus espacés et régis chacun par un roi différent. Trepow-Focco, du nom de son roi, est le premier qu'on rencontre. Ce Focco est un pauvre vieillard aveugle qui autrefois a servi au Congo et en a rapporté un culte pour M. de Brazza et une grande sympathie pour les Français. Il se vante d'ailleurs de parler français, j'avoue que sans l'interprète qui me l'affirme, je ne l'aurais jamais cru.

Trepow-Lewis est un hameau de quelques cases. Le roi Lewis, en échange de nos cadeaux, nous donne du manioc, des citrons, des œufs. Il faut interpréter le mot « donner, » sur cette côte. Un noir vous « donne » une poule, vous la payez plus que son prix; vous « achetez » une poule, elle vous coûte plus cher qu'à Paris, mais moins que si on vous la donnait.

Digitized by Google

Trepow-Amery est séparé de Trepow-Lewis par un môle de rochers que nos bagages et nos ânes mettent trois heures à franchir. Le roi Amery est dans la « brousse » pour quelques jours, nous n'aurons pas l'honneur de le rencontrer. Le 16 avril, nous quittons Trepow pour gagner Sassandré.

Sassandré, situé sur la rive droite de la rivière Sassandré, tourne le dos à la mer. La route pour y parvenir est très rude. Depuis Kootrou, du reste, la côte est formée d'une suite de criques encadrées à droite et à gauche entre deux masses rocheuses qui tombent à pic sur la mer. A chaque passage de ces rochers, nous sommes obligés de décharger nos ânes, de passer les bagages à bras, de porter quelquefois même nos ânes. C'est une perte de temps considérable, outre que cette gymnastique est excessivement dangereuse. Aussi, à Sassandré, avons-nous loué quatre pirogues, qui nous accompagnent et portent nos ânes et les bagages. Ce n'est pas sans peine que nous avons pu décider les noirs à transporter ce singulier chargement.

En arrivant à Sassandré, nous sommes conduits chez le roi Buggery. Après les cadeaux et les complimens d'usage, Quiquerez demande au roi, qui jusque-là n'avait pas soufflé mot, de lui vendre des vivres pour nos hommes et de nous prêter quatre pirogues pour explorer la rivière le lendemain. Buggery répond par un refus absolu et nous déclare que ses hommes sont mécontens de voir les blancs sur leur territoire.

Comme nous tenions à avoir quelques données sur la rivière Sassandré et que toute entente semblait impossible, nous nous décidons à aller chercher Zachi, un chef du village suivant, de Drewin, qui jouit d'une grande renommée de sagesse et qui, paraît-il, est Français.

Le soir, à quatre heures, après cinq longues heures de pirogue nous arrivons à Drewin. Quiquerez, qui était d'une centaine de mètres en avant, débarque sur la côte, sans aucune défiance, quand tout à coup, de derrière les palissades des premières maisons, partent cinq ou six coups de fusil. Cette fois encore les noirs avaient tiré trop loin, et c'est à peine si quelques chevrotines viennent éclabousser la pirogue. Comme à Kootrou, nous marchons résolument, sans armes, sur le village, et après quelques minutes d'explications un peu vives, de palabres orageux, les habitans finissent par nous faire comprendre que le village qu'habite Zachi est beaucoup plus loin, et que nous sommes chez des ennemis du roi de Sassandré.

Nous allons, par terre, jusque chez Zachi, qui nous reçoit à merveille ; c'est un ancien marin, il a servi à bord de je ne sais quelle carcasse qui faisait le trafic de cette côte il y a cinquante ans. Il

Digitized by Google

nous présente au roi Akla, roi de Gouadé. Car Drewin se compose aussi de trois villages et comprend deux factoreries anglaises. C'est là, je l'ai dit déjà, que finit la compagnie King, et que commence *The Ambas bay trading C°*. Les trois villages ont chacun leur roi et celui de Gouadé, Akla, est particulièrement empressé et accueillant; il réclame comme un honneur, que nous venions camper dans son village. Quiquerez retourne, avec le fils de Zachi, chercher notre personnel à Sassandré, et, le lendemain matin, nous étions tous campés au fond de la baie de Drewin.

Profitant de la complaisance du roi, nous louons quatre pirogues qui, commandées par le sergent Galo-Djalo, s'en vont rechercher nos bagages et le laptot abandonnés à Fresco.

Il était temps que cette occasion se présentât. A force de faire des cadeaux, de satisfaire les insatiables fantaisies des rois nos amis, notre pacotille s'épuisait et notre prestige diminuait avec elle.

Le 21 avril, au matin, un de nos tirailleurs entre comme une bombe dans la tente : « Lieutenant, un bateau français. » C'était en effet, un bateau français, un aviso, qui arrivait sur nous, bien reconnaissable de loin à ses deux grandes roues, à ses tambours blancs.

Il faut avoir passé quelque temps, privé de toutes nouvelles, de toute société, de tout confort, avoir vécu sans pain, sans sel, sans vin, couché sans matelas, sans draps, et avoir retrouvé cela tout d'un coup, à l'improviste, pour se rendre compte de notre joie. Le *Brandon* stoppait dans notre rade.

Dix minutes plus tard nous étions à bord, reçus par le gouverneur des rivières du Sud, M. Ballay, qui nous cherchait sur la côte. Et cette sollicitude, cette pensée que, si loin, nous n'étions pas complètement oubliés, de voir qu'on s'intéressait à notre œuvre, nous donnait un nouveau courage, avec plus d'entrain, plus d'audace et un brin d'orgueil.

Il fut décidé aussitôt qu'on nous garderait à bord pour la nuit et que le lendemain nous irions tous ensemble revoir ce Buggery, roi de Sassandré, qui nous avait si mal reçus. Zachi fut embarqué comme interprète, un peu inquiet sur son rôle et sur le moyen de rester bien avec nous et avec ses voisins.

En nous voyant arriver, Buggery, dont la conscience n'était pas très tranquille, se fit attendre un peu, puis, ramassant son courage, il vint avec ses chefs. Le grand uniforme de M. le gouverneur, le bateau, avec ses canons revolvers, étincelans au soleil, le miroitement des cuivres, et surtout un royal cadeau de deux dames-jeannes de rhum, de deux cents têtes de tabac et la promesse d'une rente de six cents francs par an, amenèrent un visible

Digitized by Google

changement dans l'esprit du roi, et quand, quelques heures plus tard, il quitta le pont, ce fut l'œil mouillé de reconnaissance et en serrant un pavillon français sur son cœur.

De là, nous revenons à Drewin. Grande réception des souverains Akla et Kagé sur le pont. A chacun, M. le gouverneur dit de bonnes paroles, fait un présent, alloue une rente, et enfin Zachi reçoit pour sa peine huit livres d'or.

Après un déjeuner copieux et qui m'a paru l'un des meilleurs de ma vie, nous avons regagné, nous aussi, notre tente, qui du *Brandon* paraissait si petite avec son drapeau tricolore imperceptible; et tout tristes, sans savoir pourquoi, nous avons longtemps regardé le *Brandon*, qui s'éloignait en dandinant sa minuscule carcasse blanche entre ses deux gros tambours.

Dans l'après-midi du lendemain, Galo-Djalo revient avec nos bagages. Tout chavire dans la barre, très dure ce jour-là, et le sergent nous raconte que c'est le second naufrage, tout a déjà chaviré au départ. Le lendemain et le surlendemain se passent à sécher notre pacotille, à dérouler des pièces d'étoffes, à dérouiller des ciseaux, des rasoirs, des couteaux,.. un quart au moins de nos affaires est perdu.

En deux étapes, après avoir couché au hameau d'Ayotown et franchi le ruisseau Didamine, nous arrivons à Roctown, toujours poussant notre convoi de femmes, et, enfin, le soir du troisième jour, nous campons à Victory. Victory et Grand-Victory forment un ensemble de quatre villages, assez espacés, plantés en demi-cercle autour d'une baie bien connue des voiliers et des steamers anglais qui viennent souvent y chercher des hommes d'équipage.

Car c'est la plaie de ce pays, cette migration des hommes, des *Kroumans*, qui s'en vont en masse se louer dans les colonies françaises, anglaises, portugaises, comme passeurs de barre ou simplement comme laptots ou pagayeurs et ouvriers. Presque tous parlent l'anglais, à cause de leurs rapports continuels avec les factoreries; dans leurs pérégrinations, ils apprennent la langue de la colonie où ils émigrent, de sorte qu'il n'est pas rare de voir sur la côte des noirs baragouinant deux ou trois langues européennes.

L'étape de Grand-Victory à San-Pedro est longue, et nous étions brisés de fatigue en arrivant à la factorerie anglaise qui occupe la rive gauche de la rivière San-Pedro. Depuis une dizaine de jours déjà, j'étais souffrant d'un commencement de dysenterie; je me faisais traîner, et, arrivé là, je dus m'arrêter complètement.

Avec une obligeance qu'on n'est pas habitué à rencontrer aux colonies, M. Hadley, l'agent de la factorerie anglaise, m'installa dans sa maison, donna l'hospitalité à nos bagages et, le lendemain, Quiquerez pouvait repartir, allégé de tous les ballots inutiles et ras-

Digitized by Google

suré sur mon sort. Son itinéraire était d'aller par terre jusqu'au Cavally, frontière actuelle du pays de Liberia, où je le rejoindrais en pirogue.

Les Libériens sont des noirs américains, installés sur cette côte d'Afrique et soutenus par les États-Unis. Ils revendiquent sans aucun droit les 90 kilomètres de côte compris entre le Cavally à l'ouest et le San-Pedro à l'est, territoire qui nous appartient par traités. C'est une nation appelée à disparaître d'ici peu. Ils ont fait un gros emprunt à l'Angleterre, qui n'attend que le jour de l'échéance pour s'emparer de Liberia. Médiocre acquisition, du reste, car à part Monrovia et ses plantations de cafés, l'huile de palme et le caoutchouc, cette côte est misérable.

Je passe quatre jours chez M. Hadley à maudire mon inaction forcée. Quatre jours pendant lesquels je remets au courant mes notes et mes cartes. — C'est pendant ce séjour que j'ai fait la connaissance de Hédé, dit Papillon, chasseur d'éléphans. — Un matin, je me réveille et je vois, au pied de mon lit, accroupi sur ses mollets, à la manière des noirs, un nègre superbe. Le colosse peut bien avoir $1^{m},90$; il a revêtu pour venir ici son costume de chasse. Autour de la tête, une tresse de filamens de cocotier fixe une série de gris-gris, de coquillages, de pendeloques bizarres faites de dents de chats-tigres et de pierres peintes. Au milieu du front, une plaque d'or fétiche forme fermoir et maintient une plume d'aigrette. Avec cela les cheveux nattés très fins, très serrés, sont enduits d'une sorte de beurre de Galam et sont rejetés en arrière, une dent de chat-tigre pend à l'extrémité de chaque tresse.

Cette sorte de diadème sur cette énorme tête donne à Papillon un air de fierté sauvage qui vous enlève tout désir de le rencontrer la nuit au coin d'un bois.

Un collier moitié perles bleues, moitié corail, fait deux fois le tour du cou. Au bras droit, deux de ces horribles bracelets de cuivre que les Anglais vendent pour des bracelets d'or; au bras gauche, un gros anneau d'ivoire sans inscriptions. La coutume des noirs est, au contraire, de faire graver par les matelots anglais, leur nom, le nom de leur village, le bateau à bord duquel ils ont servi, ou leur profession, ou quelque autre épithète : *trademan, headman*... Celui-là, plus simple dans ses goûts, n'a rien fait graver, et l'effet de ce gros anneau blanc de lait sur cet énorme bras noir est étrange.

Sous l'aisselle gauche, maintenue par un baudrier de peau de bœuf et serré à gêner les mouvemens du bras, pend un gros couteau, un *matchet*, l'arme de tous les nègres, qu'ils passent leur temps à affiler comme des rasoirs. La ceinture est faite d'une tresse de cocotiers nattée avec un ruban rouge. Tous les cinq centimètres environ, un gros nœud retient une touffe d'étoupe peinte en

Digitized by Google

rouge ou en bleu et une gourde faite d'une petite courge séchée. En plus de cette sorte d'appareil de sauvetage, la ceinture porte encore une grosse gourde de rhum à droite; deux cartouchières en peau de bœuf, une devant, une derrière; un couteau retenu par une coquille percée; un flacon à poison à gauche et une petite bouteille d'huile pour graisser les armes. Le but primitif de cette fameuse ceinture est de retenir un pagne gros bleu à impressions jaunes qui, pour le moment, sert d'éventail à son propriétaire : — Tel est le harnais de guerre de Hédé, dit Papillon, chasseur d'éléphans.

Or sous ce harnachement de saltimbanque en rupture de baraque, qu'il porte avec une majestueuse fierté, Papillon parle couramment le français, l'anglais, le portugais, tous les idiomes de la côte; a vu le Congo, les établissemens hollandais, Konakry, le Sénégal, est venu comme chauffeur à Bordeaux, est resté six mois à Paris comme garçon épicier, s'est rembarqué à Marseille et prend aujourd'hui sa retraite au fond de la brousse de San-Pedro!

Singulière destinée! et quelles étranges comparaisons ce noir a dû faire entre les bienfaits de la civilisation et les charmes de sa sauvage liberté. Il est à croire que dans son esprit la civilisation a eu tort, puisqu'il est revenu à San-Pedro!..

Malheureusement Papillon parle peu, il a contracté dans sa brousse des habitudes de mutisme et de longues extases qui font sa conversation très lente et coupée de silences interminables, je n'ai pu, à mon grand regret, recueillir ses impressions psychologiques.

Ce qu'il m'a conté, par exemple, et avec des yeux brillans qui montrent à quel point il a la passion de son métier de chasseur, c'est comment les noirs chassent l'éléphant.

Leur procédé n'a pas l'intérêt des splendides chasses de l'Inde, il est d'une remarquable simplicité, très long, très fatigant et très peu lucratif.

L'éléphant, quand il n'est pas dérangé, — ce qui dans ces forêts parfaitement vierges est assez fréquent, — est, paraît-il, l'animal le plus routinier et le plus maniaque du monde. Il se trace une petite règle de conduite, se fait un petit tableau de travail bien régulier et n'y déroge jamais. Aux mêmes heures, il va par le même layon boire au même marigot; bref, qui a vu la journée d'un éléphant vivant paisible connaît sa vie entière. Et sa nourriture? Papillon ne m'a rien dit là-dessus. C'est le hasard et non l'instinct, comme s'en vantent quelques noirs, qui fait tomber le chasseur dans le cercle où se déroule l'existence tranquille d'un de ces pachydermes à mécanique... Dès que l'homme a trouvé sa piste, il se cache au voisinage et observe longtemps. Il faut, pour atta-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

quer l'éléphant, trouver sur son layon un gros faisceau de racines et de lianes ou encore un massif d'arbres formant enceinte, que l'homme puisse traverser et où l'animal ne puisse pas passer. Ce point choisi, le noir s'embusque, il attend, et, quand l'éléphant, sans défiance, frôle son abri, à bout portant il lui lâche un coup de sa pétoire.

Je dis « pétoire, » j'ai tort. Beaucoup de nègres ont de très bons fusils, témoin Papillon qui a un excellent vieux fusil à tabatière en parfait état de conservation et d'entretien, veuf seulement de sa hausse, ce qui n'empêche pas son propriétaire de descendre un singe à cent pas.

Le coup parti, de deux choses l'une : ou l'éléphant est blessé, ou il est manqué, car de tuer un éléphant raide comme un petit lapin, il ne faut pas trop y compter. J'ai ouï dire qu'avec l'*express-rifle,* la balle explosible, on foudroyait un rhinocéros, un hippopotame ou un éléphant; c'est parfaitement possible, mais, heureusement pour nous, l'armurerie nègre ignore ces perfectionnemens.

L'éléphant blessé à mort, ou qui a une jambe cassée, s'arrête, se cale solidement, relève sa trompe et attend. Quelquefois il crie, alors c'est terrible. M. Augouard, dans les récits qu'il nous avait faits pendant la traversée de ses chasses au Congo, nous avait dit ne rien connaître de plus terrifiant que le cri de l'éléphant blessé; Papillon, dans son langage imagé, me raconte que la terre tremble, que l'homme le plus brave a peur et que lui, après trois ans de chasses et une trentaine d'éléphans tués, se cache comme un petit garçon, sans oser bouger. Quand l'éléphant est là, trompe levée, il ne fait pas bon l'approcher, d'un coup de trompe il pulvériserait un homme, et le noir, qui sait à quoi s'en tenir, continue à tirer de son enceinte en visant de préférence entre l'œil et l'oreille. Il faut quelquefois trente balles pour abattre l'animal.

L'important est que le premier coup soit bon et arrête l'éléphant; sinon, l'animal blessé, surpris, affolé, pique droit devant lui aussi vite que la densité de la brousse le lui permet. Le cas de l'éléphant furieux, se ruant sur le massif d'arbres, brisant tout, atteignant le chasseur, le piétinant en sinistre bouillie, est très rare; l'attaque est trop brusque, trop imprévue, l'animal ne sait pas d'où part le coup qui l'a frappé, et presque toujours, après une seconde d'hésitation et de fureur, il se sauve. Alors la poursuite commence, longue, difficile, pouvant durer des semaines et se terminer par la guérison de l'animal. C'est là que doivent se développer ces merveilleux instincts qui sont le trait d'union entre la race noire et la bête. Et Papillon prétend qu'il retrouve la piste d'un éléphant passé depuis

Digitized by Google

cinq jours, qu'il sait, à la seule inspection de l'empreinte, la date du passage, l'âge, l'état de santé,.. et que sais-je encore!

Quant à l'éléphant, cet automate maniaque dont la vie se passait à tourner en rond, une fois lancé, il part comme un boulet. Rien ne l'arrête; il franchit marigots, rivières, marais, recherchant l'eau pour sa blessure qu'il arrose sans cesse avec sa trompe. L'art du chasseur consiste à le joindre, ce qui est difficile, mais surtout à le devancer, à s'embusquer sur sa route et à recommencer le guet-apens manqué. Et cette course entre chasseur rusé et animal blessé se prolonge parfois indéfiniment et finit rarement par la victoire du chasseur.

C'est très joli de tuer un éléphant, reste encore à s'en approprier les défenses et à les rapporter à la côte. Or un homme, avec une cognée, un cric et une scie, met plusieurs heures à briser l'os maxillaire, à déchausser les défenses, à soulever l'éléphant, qui est tombé sur le flanc. Papillon, lui, en quatre petites heures, m'explique-t-il en me montrant le soleil de huit heures et le soleil de midi, avec son matchet et son couteau, s'empare du râtelier complet de son éléphant, dents comprises, et revient portant sur son dos cet effroyable fardeau.

Ce que j'ai raconté de la chasse avec un fusil est exactement ce qui se passe pour la chasse à la zagaie. Il y a, en plus, le danger et l'extrême insuffisance de l'arme, qui en font une poursuite excessivement périlleuse, à peu près abandonnée aujourd'hui des noirs de la côte.

L'ivoire se vend assez cher aux factoreries, aux bâtimens qui font la traite et aux noirs, qui s'en font des bracelets. Il se fait de plus en plus rare. Les éléphans, longtemps pourchassés sur cette côte, qui méritait jadis le nom de côte d'ivoire, se sont retirés vers le Nord; là, leur retraite est impénétrable. C'est, nous a-t-on dit, dans l'Ourodogou qu'ils sont le plus nombreux. Rendu à Liverpool, l'ivoire revient à sept francs le kilogramme, et se revend dans le commerce vingt-cinq francs le kilogramme, s'il est d'un diamètre à pouvoir fournir des billes de billard, et quinze francs seulement si son diamètre est inférieur. C'était l'ancien trafic des Dieppois, aujourd'hui Liverpool est le port de l'ivoire.

Voilà ce que m'a conté Papillon, avec forces gestes et des cris sauvages. En dehors de ce sujet, il est muet et comme abêti. Le soir, il repart en pirogue, remontant dans sa forêt avec cent têtes de tabac, dix litres de rhum, une douzaine de pipes en terre et deux cents cartouches. C'est sa provision d'hivernage, le prix de deux petites défenses et de quelques peaux de singes. Je voulais le prendre comme guide et interprète; aucune offre n'a pu le sé-

Digitized by Google

duire. A toutes mes avances, il a fait la même réponse : « Non, il y a bon seulement quand tout seul. »

www.lintool.com.cn

Le cinquième jour de ma réclusion, je pars en pirogue avec deux kroumans, un vent favorable et des provisions. Nous allons tâcher de rejoindre Quiquerez. Je passe trois jours dans ma pirogue, couchant la première nuit à Haf-Bereby, et la deuxième à Tabou.

J'apprends là que mon camarade est passé, se dirigeant à marches forcées sur Cavally.

Enfin, le soir du troisième jour de mon départ de San-Pedro, j'arrive à l'estuaire du Cavally, et sur la rive gauche je trouve Quiquerez en train de raccommoder une superbe pirogue que lui a vendue le roi de Bereby, le fameux Many.

Many prétend être roi du pays qui s'étend entre San-Pedro et Cavally, c'est-à-dire roi de tout le pays revendiqué par les Libériens. Il m'avait raconté, lors de mon passage, avoir reçu la visite du gouverneur des Rivières du Sud quelques jours avant et me montrait avec orgueil un papier lui assurant une forte rente.

Ce qui m'a le plus frappé dans ma visite à ce puissant monarque, c'est son costume, un superbe costume de suisse, dont il avait la veste seulement, pas de pantalon, des bottines à élastique et deux chapeaux : un melon, sur lequel était juché un invraisemblable chapeau à haute forme à bords plats.

Many est peu respecté des rois, ses soi-disant vassaux. Le village de Roctown est en guerre ouverte contre lui, et la plupart des autres ne reconnaissent pas son autorité.

L'intention de Quiquerez était de remonter le Cavally pendant quelques jours, puisque les Libériens avaient l'air de n'y rien trouver à redire, et le lendemain matin de mon arrivée, avec quatorze kroumans recrutés sur la côte, nous prenions la route du Nord.

Sur toutes les cartes, ce fleuve Cavally est un grand fleuve; il a en effet un bel estuaire, large et profond; mais ce qui frappe le plus, c'est la quantité de villages qui se pressent sur ses bords. En trois jours de remontée, nous avons relevé vingt-trois villages, dont plusieurs sont composés de trois à cinq autres villages, quatre missions libériennes et une mission blanche.

C'est un de ces missionnaires noirs, un Libérien, qui, le soir du troisième jour, nous a arrêtés dans notre route. Il avait suggéré au roi la bizarre idée de nous faire déposer nos armes et laisser nos tirailleurs, sous prétexte que nous étions sur le territoire de la libre Amérique, en pays ami. Comme cet argument ne suffisait pas à nous convaincre et que le roi noir persistait à nous barrer la route, il fallut revenir; les habitans de Galabo racontent qu'après

Digitized by Google

leur village on en trouve trois autres : Baoulou, Ouabo et Kabo, puis la rivière devient ruisseau et les villages s'espacent dans la brousse, très rares et sans nom.

Trois jours plus tard, nous étions de retour à San-Pedro, revenus très vite, par mer, avec le vent pour nous. Sur toute cette dernière partie de notre voyage, de San-Pedro au Cavally, j'ai dû glisser très vite, n'ayant pu retrouver aucun renseignement géographique ni historique. Tout ce qui concerne cette partie de la côte a sombré dans notre catastrophe finale.

Notre voyage sur la côte est terminé. Nous avons été, comme on nous l'avait demandé, de Grand-Lahou à Cavally. Partout nous laissons des amis, des promesses de retour, une réputation de voyageurs généreux. Nous avons fait notre possible pour donner à ces peuples l'opinion que les Français sont doux, entourer notre drapeau de prestige, et j'ose espérer que nous avons réussi.

Reste à revenir par une route différente de celle par où nous sommes venus. Le métier de voyageur cesse ici, et nous devenons explorateurs.

A dater de ce moment, je copie simplement mes notes de voyage jour par jour. Je les ai retrouvées au fond de la seule caisse qui ait été sauvée. Elles sont très incohérentes et sans suite, comme les impressions qu'elles racontent, mais c'est là seulement que je retrouverai les sensations et les sentimens passés, avec leur note vraie, que deux mois de tranquillité m'ont fait presque oublier.

6 mai.

Donc nous allons repartir, et vers le Nord cette fois-ci, vers l'inconnu. Musardou est notre objectif ; c'est une grande ville, visitée en 1868 par un noir libérien, Benjamin Anderson ; depuis, personne du monde civilisé ne l'a jamais revue. De là nous gagnerons, si nous pouvons, ou Sierra-Leone, ou Konakry. Voilà le projet. Quelle sera la réalité? Car enfin il me reste, pour tout instrument, un Burnier, c'est-à-dire une boussole. Et, se diriger sur un point situé à quatre cents kilomètres, à vol d'oiseau, en traversant une forêt vierge, le tout avec la direction Nord-Sud, et tomber au point donné, c'est un joli hasard.

Les noirs considèrent notre prétention de percer la forêt comme une folie. La vérité, c'est qu'ils ne l'ont jamais tenté, n'y ayant aucun intérêt, et aussi qu'ils ont une peur abominable des peuplades cannibales qui habitent la brousse. Ces excellens anthropophages, les Païns ou Chopmans, comme ils les appellent, leur ont du reste donné un fâcheux échantillon de leur voracité. Il y a deux ans, — une année de misère et de famine, paraît-il, — ils

Digitized by Google

ont fait une petite excursion en ravitaillement qui est venue aboutir sur la côte, à Roctown. Là, ils se sont arrêtés un jour, ont tout pillé, ont très proprement dépecé, cuit et mangé deux des plus notables habitans du village et s'en sont retournés sans dire « merci, » mais en promettant de revenir.

Veuille le ciel nous préserver du sort des deux notables, et puissent ces Païns n'avoir pas trop faim le jour de notre passage!

Quant au choix de notre route, il a été l'objet de longues discussions et de bien naturelles hésitations.

Jusqu'à ce jour on connaît une voie pour aller de la côte de Guinée dans l'intérieur : c'est l'Abka ou Comoë, remontée par M. Treiche-Laplène et redescendue par le capitaine Binger. Sur tout le reste de la côte s'étend cette fameuse forêt, si dense, si impénétrable. Quelle est sa profondeur? Mystère. J'ai recueilli là-dessus des centaines de renseignemens qui tous se contredisent ou se démentent, et la plupart du temps les noirs nous répondent que « la brousse ne finit jamais. »

Les gens de Tiassalé, sur le Lahou, prétendent, je l'ai dit déjà à propos de l'or, qu'il faut quatre jours de marche pour aller de leur village à de grandes clairières où sont les mines d'or. Si c'était là, comme ils le disent, la fin de la forêt, ce serait un rentrant formidable de la lisière nord, puisque Tiassalé est à une centaine de kilomètres seulement dans l'intérieur, et que, vers la Comoë, le capitaine Binger estime la largeur à quatre cents kilomètres.

Sur le Cavally, les habitans nous racontaient qu'arrivé au bout de la rivière, on pouvait marcher pendant vingt-cinq jours sans trouver la lisière du bois.

Ainsi, la forêt irait en s'élargissant vers l'ouest, laissant seulement aux hommes cette bande de sable qui la sépare de la mer. Et ce qui tendrait assez à me le faire croire, c'est cette absence complète de documens géographiques entre le cinquième et le huitième degré de latitude, alors que partout ailleurs les régions inexplorées sont couvertes de villages ou de routes levés par renseignemens.

Or si cette hypothèse de forêt profonde de quatre cents kilomètres était vraie, notre expédition sombre du coup. Le transport de nos bagages, la nourriture de notre personnel, constituent, dans ce cas, des impossibilités matérielles insurmontables. Nous partons; l'expérience nous apprendra la vérité sur tout cela; mieux vaut ne pas discuter sur ces racontars de noirs, très vagues et très décourageans.

De tout ceci, il ressort que l'unique moyen de traverser la forêt est de trouver une charitable rivière qui veuille bien, sinon nous en sortir complètement, au moins nous conduire très loin vers le nord.

Digitized by Google

C'est l'opinion que nous nous étions faite dès notre départ de Grand-Lahou, c'est pour cela que nous avons, en passant, pris tant de renseignemens sur les rivières. Et maintenant, documens en main, il nous reste à choisir entre le Sassandré et le San-Pedro.

C'est le San-Pedro qui aura nos préférences. Arago est en train de remonter le Sassandré, au reste, le San-Pedro passe pour un fleuve plus long.

7 mai.

A neuf heures, un steamer, venant de Grand-Bassam, se dirige droit sur nous... puis reprend sa route vers Bereby. A dix heures, autre steamer, venant de Dakar celui-là. Il stoppe, au diable, dans la rade de San-Pedro. On se rue sur le canot de la factorerie, impossible de le démarrer de son garage, et il faut voir les gestes et entendre les cris des Kroumans; tout se borne, du reste, aux gestes et aux cris. On voit qu'il ne passe pas souvent des steamers à San-Pedro ! De guerre lasse, nous mettons à l'eau notre bonne pirogue qui gaillardement s'en va portant, sans avoir l'air de s'en douter, vingt-cinq Kroumans et trois blancs.

Quiquerez a réuni tous nos papiers, toutes nos cartes dans un journal, et nous allons tâcher d'expédier tout cela avec un de nos Sénégalais à M. Desaille, le résident de Grand-Bassam.

Abordage pénible. La mer danse dur et, fâcheux contre-temps, la pirogue descend quand l'échelle monte. Le capitaine, homme fort courtois, parle parfaitement le français. Il ne va pas à Grand-Bassam, mais, en passant, il déposera Patebba, notre Sénégalais, à Half-Jack, à quelques kilomètres de là. A la hâte, je descends au *saloon*, je griffonne deux mots incohérens à M. Desaille, pour lui expliquer ce que sont ces papiers et ces cartes à peine enveloppés dans un journal. Le paquebot lève l'ancre... On n'attend que moi... Je griffonne, je griffonne... ça y est ! Si M. Desaille y comprend goutte, je veux être pendu. On nous jette littéralement dans notre pirogue et vogue la galère ! En me retournant, je remarque heureusement que la galère s'appelle le *Mandingo*. Heureusement, car nous n'avions pas fait 100 mètres que Quiquerez se frappe le front, s'arrache les cheveux, donne les signes du désespoir le plus violent. « Qu'est-ce qu'il y a ? — Il y a, parbleu, que nous n'avons oublié qu'une chose, c'est de donner de l'argent à Patebba. — Et c'est moi qui suis le coupable, moi qui ai oublié, moi le banquier, le secrétaire. » Justement, nous avons choisi le plus bête, le moins débrouillard de nos hommes, une espèce de brute qui ne sait pas un mot de français ! Vite, en arrivant, j'écris une lettre explicative à M. Desaille, une lettre chargée, encore plus incompréhensible

www.libool.com.cn
Digitized by Google

que la précédente. Si jamais notre résident débrouille cette aventure, il aura une fière chance. Et la lettre chargée arrivera-t-elle jamais, portée par son courrier noir ?

En rentrant, nous apprenons la nouvelle d'un deuil. Je devrais encadrer cette page de noir, Mamadou, — mon ordonnance sénégalais, — m'annonce, très affecté, la mort d'un de nos ânes. Pauvre bête ! c'est le transport en pirogue qui l'a tué ; il est arrivé à San-Pedro, les jarrets à vif, le dos écorché, ne tenant plus debout; il est tombé,.. il ne s'est jamais relevé.

Quel temps, Seigneur ! Depuis l'aube, il pleut, toute la nuit il a plu. Le ciel est d'un vilain gris sombre, la mer est d'un affreux vert sale, le temps est gris !

Nous avons ce soir mangé un filet d'âne, c'est parfait, et détail singulier, sous aucun prétexte nos Sénégalais ne veulent manger du « bourricot. » Le sergent Galo-Djalo me cite un proverbe que je traduis mot à mot : « Quand noir y a manger bourricot, noir y a creve f ! »

Vendredi 8 mai.

A cinq heures et demie départ. Nous laissons à la factorerie nos bagages et nos ânes. La leçon du Cavally nous a profité ; inutile de nous encombrer de mille *impedimenta* si nous devons rebrousser chemin dans trois jours ; d'ailleurs, il sera toujours temps de revenir les chercher.

Nous emmenons un interprète polyglotte qui m'a l'air d'une perfection ; d'abord, il barre comme un vieux pilote, ce qui est très difficile avec cette longue pirogue et ce terrible courant, il est froid, obéissant, connaît à merveille la rivière... C'est bien ennuyeux que son village natal soit sur notre route, nous avons déjà perdu deux guides comme cela, qui sont restés chez eux, retenus par les charmes du foyer. Nos Sénégalais pagaient mal, ça viendra. Quiquerez leur persuade que c'est un excellent exercice qui fortifie le corps et durcit les mains ! Ils ont l'air peu convaincus. La rivière est large, très profonde, et la saison des pluies aidant, elle a un débit d'eau considérable. En mer on ressent le courant à dix kilomètres.

A dix heures, halte à Bloo pour acheter des pagaies, un schelling la pagaie, c'est cher.

A midi halte, à Dodpor. On nous refuse des poules, on nous vend seulement du manioc et du poisson fumé à la mode du pays ; nous nous figurons avoir fait un excellent repas. On repart. Pas de villages, des rizières, des marais, des côtes basses, des arbres poussés dans l'eau qui s'élancent tout droits, d'un jet, sans une

www.libool.com.cn

Digitized by Google

branche, à quarante mètres en l'air, supportant une tête qu'on dirait taillée par un des jardiniers du feu grand roi. De temps à autre, nous croisons quelques-uns de ces géans, arrachés par la crue des eaux, qui m'inquiètent un peu pour notre pirogue. Ils ont une manière de faire des tournans dans ce courant qui pourrait finir par nous jouer un tour. De plus en plus la rivière serpente; avec nos vingt rameurs, c'est à peine si nous aurons fait vingt-cinq kilomètres en onze heures, et je me crève les yeux dans mon Burnier, tous les 100 mètres il faut prendre une visée.

Sept heures. — Nous nous arrêtons à Emkis, charmante localité de six à huit cases, qui nous refuse même un œuf et dont les bons habitans viennent charger leurs pétoires sous notre nez, pour bien nous montrer le degré de confiance que nous leur inspirons. Quiquerez leur lâche son vocabulaire le plus... crépitant sans en rien obtenir, charmante soirée. Ce sera drôle si l'accueil de ces excellens peuples est partout aussi cordial.

Samedi 9 mai.

A cinq heures nous partons,— sans regrets, messieurs d'Emkis, — et nous arrivons pour déjeuner à Grembodé. Grembodé, c'est le village natal de notre interprète et voilà deux ans qu'il n'a revu le toit paternel... Aussi crac! il nous lâche! Même histoire, comme toujours, sa femme, son vieux père... « Paie-moi d'avance? — Combien? — Cent dollars! — Oh! adieu! » Et nous voilà repartis sans interprète. Tôt ou tard cela devait arriver; puisque personne ne parle la langue des Païns, un jour devait venir où nous serions réduits au langage des gestes; c'est égal, je me réjouis de voir les grimaces que nous nous ferons.

Halte à Gabo. — Nous prenons quatorze boys pour pagayer avec nos hommes. La rivière devient torrent.

Arrivée à Koutou. Tout à coup, 100 mètres avant le village nos boys de Gabo sautent à l'eau sans dire gare ni merci et nous plantent là. Nous ne les avions que depuis quelques heures. Je savais qu'ils sont en guerre, les gens de Gabo, avec le village suivant, Plaoulou, mais pourquoi cette fuite?

Pourquoi? Nous l'avons su une heure après. Pendant que nous palabrions, étendus sur le dos, sous un hangar de la place, un homme de Koutou est venu nous raconter qu'il avait vu les boys, arrêtés à quelques centaines de mètres sur la rivière, en train de se partager la courroie d'une de nos sacoches. Quiquerez fait un bond, cherche sa sacoche... plus de sacoche! Nous sommes volés et durement volés, cette sacoche précieuse contenait son revolver, son carnet de voyage et... le plus triste, 1,150 francs, débris de notre

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

fortune monétaire ! Quiquerez est très fatigué, il continuera la route jusqu'au village suivant, je saute dans une pirogue avec mon fidèle Mamadou, et je cours à la poursuite des voleurs.

J'arrive à Gabo, sans avoir rattrapé les boys ; je fais venir le roi, le palabre commence. Je lui conte l'affaire très doucement et le prie de me faire restituer la sacoche. Mon histoire l'amuse prodigieusement ; ils sont là quarante noirs à hurler de joie, à s'en tordre pendant un quart d'heure. Je crois de bon goût et très diplomatique de sourire aussi et ris le moins jaune que je peux. Quand je trouve que l'accès d'hilarité a assez duré, je renouvelle ma requête en la haussant d'un ton. Nouvelle joie ; c'est du délire, — moi je ne ris plus. J'intime en criant l'ordre qu'on me rende ma sacoche,.. éclat de rire homérique... c'est trop fort ; j'empoigne la bûche sur laquelle je suis assis et je brise d'un coup la table qui est devant le roi ; Mamadou fait un saut terrible et tombe en garde au milieu du cercle des rieurs ! Stupeur générale, personne ne rit plus, on palabre avec une gravité silencieuse presqu'à voix basse, et, après deux heures de pourparlers, de promesses, de menaces, on m'a rendu 2 francs et la courroie de la sacoche !

Le soir, j'arrive à dix heures à Plaoulou, j'y retrouve Quiquerez avec la fièvre. Il me déclare qu'il va rechercher les bagages le lendemain. Le fait est que la rivière est large, profonde, d'un courant qui fait présager une longue abondance d'eau et un cours prolongé.

Pendant que Quiquerez redescendra, je ferai un raid à pied dans la forêt le long de la rivière ; j'irai jusqu'au point où la pirogue ne pourra plus passer, et là j'attendrai d'être rejoint. Le roi de Plaoulou, consulté, nous raconte qu'il a vu dans sa jeunesse deux Païns prisonniers à Plaoulou. C'étaient de beaux hommes : ils avaient trois profondes cicatrices partant de la tempe et sillonnant les joues, ils ont expliqué que la rivière montait loin, très loin, que leur pays était là où commençait son cours et que sa source était une grande étendue d'eau, source de plusieurs autres rivières et d'une, entre autres, qui montait vers le Nord.

Comment ces Païns qui ne parlaient pas la même langue que les noirs du fleuve ont-ils pu fournir une si longue explication topographique, je l'ignore. Mais le roi nous l'affirme, et, en somme, l'explication est très plausible. Les crues énormes du San-Pedro, qui monte ou descend d'un mètre en vingt-quatre heures, l'absence d'affluent, tout fait supposer que cette rivière sert de déversoir à quelque lagune importante. Rien d'impossible non plus à ce que cette lagune s'étende en longueur et serve de source au Cavally ou au Sassandré ou à quelque affluent de ces deux fleuves. Et enfin si cette lagune est sur un plateau un peu surélevé, pourquoi ce plateau ne ferait-il pas partie de la ligne de partage des

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

eaux? Le fleuve qui monte au nord, tout de suite navigable, serait alors le Bagoé, ce gros affluent du Mahel-Balevel, qui lui-même est le plus gros affluent du Niger. Hypothèses que tout cela, mais hypothèses très plausibles et qui concorderaient avec les renseignemens recueillis par le capitaine Binger. Reste à savoir quel obstacle nous opposera cette forêt, quelles chutes d'eau nous réserve le San-Pedro. Demain, je me mets en route; si je me heurte à l'impossible, je m'arrêterai, il le faudra bien; mais avec le bon courage que nous y mettons, la foi que nous avons au succès et un petit coup d'épaule de la chance, nous devons arriver!

Il pleut toujours!

Dimanche 10 mai.

Cela me fait toujours un petit effet d'écrire ce mot: « dimanche » en haut de ma page. Ce jour évoque je ne sais quel souvenir de repos, de calme qui contraste si fort avec notre vie d'aventuriers!.. Quiquerez vient de partir. En avant! Nous devons trouver encore quelques villages, trois, — je crois, — et puis nous serons chez les Païns.

C'est peu commode de marcher dans un sentier de brousse à la saison des pluies. La première condition est de savoir nager; les marigots débordent; sans s'en apercevoir, on tombe dans des trous énormes pleins d'eau croupissante. Consolons-nous, un Krouman me dit que demain nous verrons le dernier village et qu'après le sentier est fini, ce sera bien plus gai.

Un orage terrible pour terminer la journée et toujours le même refrain : la pluie. Elles ne ressemblent guère à nos pluies de France, ces averses diluviennes d'Afrique. Les gouttes d'eau, larges comme des pièces de dix sous, tombent droit, avec la force d'un grêlon, et cela dure depuis le 1er mai presque sans discontinuer, je crois même que ça augmente.

Nuit dans l'eau; j'ai bien une couverture de caoutchouc pour m'enrouler, mais contre l'humidité du sol et le déluge du ciel, c'est trop peu. Il paraît que le village de Tatoua, que nous avons traversé tout à l'heure, n'est pas assez sûr pour y coucher, et mes Kroumans se livrent à une pantomime de coups de couteau peu rassurante. Résignons-nous. Seulement, que mangerons-nous demain matin?

Lundi 11 mai.

Encore un village, — c'est le village d'Every, — même mimique qu'hier soir de la part des Kroumans qui poignardent le vide avec

Digitized by Google

rage en trépignant,.. c'est charmant, ces mœurs-là! — Je leur fais signe : et manger?.. Ils s'arrêtent autour d'un massif de palmiers nains, — de ces palmiers ou cocotiers que la liane, le manque d'air et d'espace empêchent de pousser, — et se mettent en devoir de les couper à un mètre du sol en faisant signe à mes Sénégalais de les imiter. C'est un abatage véritable; en une demi-heure, le massif est par terre. On recoupe les palmiers un mètre au-dessus de la première section, et, dans cette bûche qui reste, on trouve une moelle jaunâtre : c'est ça qu'il faut manger.

Les tirailleurs qui ont fait la guerre au Dahomey me disent que ça s'appelle de la « moelle de bambous » ou des « cœurs de bambous. » C'est, prétendent-ils, excellent en salade avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre, mais comme cela, à l'eau,.. c'est faible!

Pour changer, nuit dans l'eau et sous l'eau... Oh! sacrés principes de la saine hygiène, qui prescrivez tant de bonnes choses, que vous êtes faciles à observer!

Mardi 12 mai.

Plus de villages, plus de sentiers, où allons-nous? Nous longeons la rivière pour y voir clair, cette satanée forêt avec son dôme de 30 mètres de lianes et de verdure est plongée dans l'obscurité complète. Avec cela des marigots tous les cent pas, le reste du temps, une grande herbe, très haute, qui nous monte jusqu'à la ceinture, et, pour égayer la situation, ce charitable avertissement d'un Krouman : — « Fais, prends garde, toubab! il y a beaucoup de serpens! » — Aussi je steppe là dedans! On marche autant avec les mains qu'avec les jambes, on lâche une liane pour en prendre une autre; on bute sur des racines, on rampe à quatre pattes; c'est un curieux sport qu'une marche à travers la forêt! Dîner du 12 mai. — Menu : Cœurs de bambous, à l'eau!

Du mercredi 13 mai au samedi 16 mai.

Quatre jours de marche, tous pareils, sans incidens. Pas traces de vie humaine, aucune hutte, pas de Païns, pas de lagune, plus de rivière. Car nous l'avons abandonné, ce misérable San-Pedro. Ne s'est-il pas avisé d'avoir des cataractes! Je l'ai quitté à une chute d'eau, qui peut bien avoir $2^{m},50$ de haut. C'est là que devra s'arrêter notre grande pirogue. J'ai laissé à ce point quatre de mes hommes pour prévenir Quiquerez que je fais une petite exploration et que je reviens. Mais comment ferons-nous? pas de porteurs et 400 kilos de bagages! A moins de porter pirogue et bagages de l'autre côté de la chute, je ne sais pas comment nous continuerons.

Digitized by Google

Pour le moment, j'ignore où je suis ; nous mourons de faim, mes hommes grelottent la fièvre, il faut revenir, d'autant que Quiquerez doit arriver à ma cataracte vers le 21 mai.

Du dimanche 17 mai au jeudi 21 mai.

Retour. — Retour lugubre; le moral s'en va, nous ne parlons plus, nous nous traînons sous cette pluie diluvienne, sans courage, sans forces. La route est plus facile pourtant, déjà foulée, mais nous sommes si fatigués, et puis ces nuits dans l'eau, c'est dix ans de notre vie que nous laissons là.

Le jeudi soir, tout à coup, nous entendons venir quelqu'un sous bois. Tous nous nous arrêtons avec un gros battement de cœur,.. c'est un des hommes que j'ai laissés à la chute d'eau qui vient tout ému, tout essoufflé, me conter que « le lieutenant est attaqué sur la rivière par des noirs et ne peut pas débarquer. »

Vendredi 22 mai.

Toute la nuit nous avons couru presque sans avancer ; je retiendrai cette course de nuit dans la brousse sans oser parler, à tâtons. Et le lendemain, à l'aube, nous trouvons Quiquerez à terre, avec tous ses bagages débarqués, qui nous raconte qu'au moment où il tournait le dernier coude, à 200 mètres de la chute d'eau, une dizaine de noirs, absolument nus, avec des raies jaunes et vertes peintes sur tout le corps, sont apparus sur la berge, à pic en cet endroit; ils ont crié, gesticulé quelques secondes, puis ont déchargé leurs fusils, de longs fusils à pierre au bois rouge, dans la direction de la pirogue, sans toucher personne, et se sont sauvés pendant que les Sénégalais ripostaient comme des affolés, hachant la brousse de coups de fusil cinq minutes encore après leur disparition.

Quand, à force de menaces et de coups, le feu a cessé, Quiquerez a lancé ses hommes à la recherche de ces Païns, avec ordre de ramener tout ce qu'on pourrait capturer. Après deux heures de battue, les noirs sont revenus, ramenant les trois hommes que j'avais laissés là, à moitié morts de peur, et n'ayant trouvé aucune trace des cannibales.

Ils ont en effet, ces Païns, les trois cicatrices verticales qui distinguent les Bambaras du Sénégal, mais nous avons des Bambaras dans notre escorte et ils n'ont rien compris à leurs cris. — Qu'est-ce que cette peuplade? comment ces hommes apparaissent-ils et disparaissent-ils ainsi comme des diables? où vivent-ils et de quoi vivent-ils? autant de problèmes insolubles.

Digitized by Google

Pour le moment il faut agir, nous n'avons pas le choix des moyens ; il faut passer la pirogue, à bras, au-dessus de cette chute, et tout de suite nous nous mettons à l'ouvrage. Tout le monde travaille, Quiquerez débroussaille à coups de hache, je fais hisser et décharger la pirogue, un homme veille sur les faisceaux et prévient un retour offensif de nos cannibales.

A quatre heures tout est prêt. La pirogue est à l'eau à cent mètres au-dessus de la chute, les bagages sont rechargés et couverts de la bâche, nous n'avons pas le temps de les attacher, il faut faire quelques kilomètres avant la nuit ; les fusils sont à l'avant, roulés dans notre inutile toile de tente. J'explique aux hommes qu'il faudra souquer dur pendant les vingt premiers mètres pour rompre le courant et ne pas reculer. Quatre Kroumans de Plaoulou sont aux pagaies avec dix Sénégalais. Quiquerez est à l'avant, une gaffe à la main, je suis à l'arrière, surveillant deux boys qui gouvernent. En tout vingt-cinq personnes. Nous poussons au large et, de suite, les pagayeurs enlèvent la pirogue en poussant leur « Aï Samba » dont ils ont l'habitude de scander chaque effort.

Soudain, de la rive que nous venons de quitter, partent des hurlemens et une dizaine de coups de feu. Les deux boys qui sont auprès de moi sont atteints. L'un tombe à l'eau, la tête fracassée, l'autre a l'épaule droite broyée et pousse des cris affreux. Les quatre Kroumans sautent dans la rivière et cherchent à gagner le bord opposé. Au moment où ils y arrivent, paraissent sur la rive une cinquantaine de Païns qui, à bout portant, tuent les Kroumans dans l'eau. Les Sénégalais affolés lâchent leurs pagaies et veulent prendre leurs fusils, nous dérivons avec une vitesse incroyable. Quiquerez, debout à l'avant, se bat avec ses hommes pour les empêcher de toucher aux armes ; à l'arrière, c'est un désordre affreux, les tirailleurs font un feu d'enfer sans rien vouloir écouter ; impossible de faire reprendre les pagaies, deux Sénégalais sont tués. Une dernière fois nous tournons, un choc se produit, et... je n'ai plus conscience de ce qui s'est passé à partir de cet instant !

Quand je suis revenu à moi, un quart d'heure plus tard, j'étais dans un buisson sur la rive droite, à cent pas au-dessous de la chute d'eau. Mon ordonnance, Mamadou, était à côté de moi, assis philosophiquement sur le panier qui contenait presque tous nos papiers. Le brave noir m'avait sauvé d'abord, puis avait ensuite repêché ce panier auquel il savait que nous tenions tant. En voulant me relever, je m'aperçois que j'ai le bras gauche cassé avec une plaie assez profonde au-dessus du poignet, et de plus j'ai le pied droit foulé. Sur la rive en face, Quiquerez est assis sur la pirogue

Digitized by Google

qui est venue s'échouer là sur le sable du tournant; il pleure comme un enfant.

www.tibtool.com.cn

Mamadou m'expose le danger de rester seul et je gagne l'autre bord un bras autour de son cou et l'autre attaché avec un mouchoir à un manche de pagaie qui forme attelle.

Tout est perdu!

Nous n'avons plus ni un fusil, ni un vêtement, ni rien, rien... C'est navrant. Toute la soirée se passe, jusqu'à la nuit, à plonger dans ce courant sauvage pour chercher, pour sonder... rien! Quand la nuit vient, nous nous serrons les uns contre les autres, personne ne parle, il pleut plus fort que jamais. Où sont les Païns, pourquoi ne nous ont-ils pas encore attaqués? S'ils reviennent, c'en est fait de nous. Et nous sommes là, sur cet étroit banc de sable, adossés à notre pirogue renversée, l'œil fixe, essayant de pénétrer du regard cette terrible forêt, frémissant au moindre bruit!

Tout à coup Quiquerez se plaint du froid, de la fièvre. Je m'approche de lui, il est effrayant, il grelotte, il a les yeux effarés; nous le couchons sur le sable mouillé, n'ayant pas même une couverture pour l'abriter. Le délire le prend, un délire fou. Il veut marcher, et les six tirailleurs pendus après lui peuvent à peine le recoucher. Nous le massons de notre mieux, rien ne peut le réchauffer; les extrémités deviennent noires. Jamais je ne n'ai vu de fièvre algide, cette terrible fièvre pernicieuse dont on parle tant, un moment j'ai cru que c'était le choléra qu'avait Quiquerez. Peu à peu il s'est calmé, il s'est alourdi, il m'a dit encore: « Prépare-moi un peu de quinine. Ça se termine par un mal de tête épouvantable au réveil. » Et puis très doucement il s'est endormi... une heure après, il était mort!

S'il est dans l'existence des explorateurs des momens difficiles, où tout croule, où tout se brise, ceux que je viens de passer peuvent compter parmi les plus affreux.

En une soirée, j'ai perdu un camarade dont deux mois de vie et de souffrances communes avaient fait un frère pour moi; je l'ai vu mourir, sans pouvoir rien contre son mal, sans pouvoir même l'abriter de la pluie et lui tendre un verre d'eau, sans un secours religieux, sans une prière; j'ai perdu cette pacotille, notre seule fortune, que nous avions défendue avec tant de soins contre la mer, contre le sable, contre la pluie; j'ai perdu toutes mes armes, il ne nous reste que mon couteau de poche, et nous sommes entourés d'ennemis, sans défense et sans courage.

Et j'ai maintenant, groupés autour de moi par un sentiment de terreur commune, ces seize malheureux qui me restent. Ils ont

Digitized by Google

l'air d'attendre un ordre, de me demander compte de ma supériorité intellectuelle. Ils sentent que la puissance physique ne peut plus rien; ils sont là comme hébétés, assommés. Le sergent indigène calme un tirailleur qui veut se tuer. L'homme dit: « Je préfère me tuer et ne pas être torturé avant de mourir. » Et Galo-Djalo lui répond par un proverbe sénégalais d'un fatalisme si vrai, qui traduit si bien la résignation des noirs que je ne l'ai pas oublié: « Attends, il n'y a pas de choses qui ne se soient arrangées! »

A la hâte nous avons enterré ce pauvre Paul. Nous avons creusé sa tombe avec les planches de notre pirogue, dans le sable, presque dans l'eau.

Il repose là, dans ce coin perdu de l'Afrique où sont venues échouer toutes nos espérances, au milieu de cette majestueuse et ingrate forêt que nous avions tant rêvé de traverser!

J'ai remonté mes hommes comme j'ai pu, je leur ai expliqué que notre seul salut était de gagner San-Pedro d'une traite, sans nous arrêter, que les villages de la rivière qui nous avaient si mal reçus, quand nous étions riches et bien armés, n'hésiteraient pas à faire de nous des captifs aujourd'hui que nous étions sans défense. Et nous repartons avant l'aube, les yeux sur la brousse, nous attendant sans cesse à l'attaque, nous ramons avec des planches et des branches d'arbres. A chaque tournant, avec la force du courant nous allons buter dans la broussaille. Je traîne mon malheureux bras qui enfle à vue d'œil. Un orage épouvantable nous noie de plus belle, ce n'est plus de la pluie, ce sont des paquets d'eau et le tonnerre et des éclairs. Y a-t-il une Providence?

Mardi 26 mai.

A six heures du soir, San-Pedro!

Non, jamais terre promise n'a été touchée avec une plus folle joie que cette rive hospitalière. Tout de suite j'ai couru chez mon ami, M. Hadley, il a été parfait d'obligeance, il a fait faire de grands feux pour mes hommes, en un instant ils ont été séchés, ils ont eu du manioc, du riz, un mouton, du rhum, et moi en un clin d'œil j'ai été déshabillé, rhabillé, massé, pansé, avec un bon dîner auquel j'ai fait terriblement honneur.

Mercredi 27 mai.

Repos, détente d'esprit et de corps; la réaction se fait, je suis brisé moralement et physiquement, moralement surtout, j'ai comme un endolorissement de la faculté de penser; j'essaie de re-

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

mettre un peu d'ordre dans ces impressions si rapides, je le puis à peine.

Le soir, je fais raccommoder ma pauvre pirogue, nous clouons, nous calfatons; avec des boîtes de conserves, du zinc, des cercles de tonneaux, quelques paquets d'étoupe goudronnée bien placés, il ne paraîtra plus rien des hachures qu'a faites à l'avant la mitraille des Païns. Je lui fais deux mâts et, avec deux ballots de soie sauvés je ne sais comment, deux grandes voiles latines, l'une jaune et l'autre rayée rouge et blanc. La pluie a estompé les rayures et j'ai des tons fondus, des dégradés du rouge au blanc qui sont d'un effet inouï!

Il faut prendre une décision, nous ne pouvons abuser plus longtemps de l'hospitalité de la factorerie.

Donc voici mon projet. J'ai cinquante schellings et cent têtes de tabac, que M. Hadley m'a donnés pour avoir mes trois ânes. Ces malheureux ânes que nous avions abandonnés là, je ne me doutais guère qu'ils deviendraient la source de notre nouvelle fortune. Évidemment, je ne suis pas un rajah avec cette fortune, mais c'est la possibilité de regagner Drewin et la maison de mon ami Zachi. Zachi me fera transporter à Fresco, chez mon autre ami Gras. Gras me conduira à Grand-Lahou, et le vapeur de la maison Verdier me ramènera à Grand-Bassam, où M. le résident Desaille nous recueillera! Pour tout cela je compte quinze jours. Demain nous partirons, un Krouman nommé Gras, qui me sert d'interprète, se charge de me recruter des pagayeurs!

Jeudi 28 mai.

Les pagayeurs discutent, ils trouvent le prix insuffisant, Gras me dit qu'ils veulent chacun une pièce d'étoffe d'avance. Je sors une pièce d'étoffe, résigné à en passer par où il faudra. La pièce n'est pas assez bonne pour ces messieurs. J'en sors une autre. Il faut aussi du tabac. Je donne du tabac, et puis... et puis ils ne partent décidément pas.

C'est comme cela? vlan! je casse une pagaie sur la figure de Gras qui veut se jeter sur moi. Mamadou le saisit à la gorge. Gras pousse un hurlement épouvantable et roule à moitié étranglé, ça va dégénérer en bagarre générale... « Au large! » Et nous voilà partis, seuls, sans Kroumans, sans barreur! Je prends un aviron de queue, je pousse des « Aï Samba » formidables, la mer est tranquille, le vent est bon, la barre n'est pas trop mauvaise, c'est qu'il ne faut pas la manquer. L'entrée est pleine de requins,.. un bon coup de pagaie, nous passerons... nous passons... nous sommes passés!

Digitized by Google

Ouf! il y a un Dieu pour les imprudens. Et avec le courant du San-Pedro, que le môle de l'entrée rejette à l'est, avec la brise qui vient toujours de l'ouest, notre bonne pirogue file comme une mouette. Je vois défiler de loin Half-Pedro, Petit-Pedro, Victory, sa rade et ses villages, et toute cette rive évoque le souvenir d'un temps plus heureux; comme je regrette ces jours de marche si durs dans le sable, mais où nous étions soutenus par l'espoir du succès!

Un gros steamer est stoppé devant Drewin. La vue du steamer arrêté à un mille de nous me suggère une idée à laquelle je n'avais pas pensé. Si nous pouvions accoster ce vapeur, s'il consentait à nous recueillir! Et nous voilà souquant de toutes nos pagaies, nous volons. Nous approchons, le cœur battant d'émotion; le steamer repart, l'hélice fait bouillonner l'eau à l'arrière, il est trop tard! Alors nous nous mettons à crier, à gesticuler, à faire des signaux avec tout ce que nous possédons. Stupéfait sans doute de voir cette étrange pirogue, plus grande que celles du pays, avec des voiles en soie et des gens si agités, le capitaine stoppe. Bonheur, l'hélice s'arrête, on me lance une corde, j'oublie mon bras, je me précipite pour grimper, et je reste pendu comme un hanneton au bout d'une ficelle, battant le flanc du bateau de mon manche de pagaie. Enfin on s'aperçoit que je ne puis monter, on me hisse, on me conduit au capitaine.

Je sais à peine l'anglais, et encore c'est de l'anglais nègre, que j'ai appris sur la côte; le capitaine, lui, ne savait pas un mot de français; eh bien! je suis persuadé que je lui ai fait un discours excessivement éloquent, et il a très bien compris! Mais aussi j'étais si ému, je tremblais en parlant comme un écolier, et puis j'avais l'air si minable avec un soulier et une espadrille, un bras avec un bâton, une chemise dix fois trop étroite, une chemise de M. Hadley, et le tout trempé par le passage de la barre.

Bref, dix minutes plus tard, la fameuse pirogue, hissée à bord avec son personnel, venait échouer sur le pont de l'*Oil-Rivers* qui reprenait sa marche vers Sierra-Leone.

Vendredi 29 mai.

Le médecin du bord m'a posé un appareil silicaté, il m'a déclaré que ce ne pouvait être qu'un coup de fusil qui m'avait cassé le bras; il m'a bandé le pied et je suis maintenant étendu sur le pont, condamné à l'immobilité. Il y a huit passagers à bord, dont un officier anglais, qui parle un peu le français et très bien l'allemand. C'est mon interprète ordinaire. Ces gens-là viennent me regarder

Digitized by Google

comme une bête curieuse; ils sont persuadés avoir repêché Robinson Crusoé.

www.libtool.com.cn

Quel repos d'esprit de n'avoir plus cette quotidienne responsabilité de vingt-cinq existences! Plus de vivres à assurer, de campemens à dessiner, de visées à prendre; plus de palabres, plus de « cœurs de bambous, » et pourtant de ces jours de misère aujourd'hui finis je regrette quelque chose, je ne sais quoi au juste; peut-être bien est-ce la liberté, l'initiative, l'activité. Je reprends la vie tranquille... comme elle me paraît vide et inutile après ces deux mois!

Le surlendemain 1er juin, le steamer l'*Oil-Rivers* me déposait à Sierra-Leone, et juste un mois plus tard, le 1er juillet, après avoir revu Konakry, Sainte-Marie de Bathurst, Dakar et Lisbonne, je rentrais à Paris.

Et maintenant que ce récit est terminé, il me reste un souhait à émettre et un devoir à remplir.

On ne croit plus beaucoup à l'enthousiasme de la jeunesse aujourd'hui, et je me souviens que lors de notre départ ceux qui ne nous ont pas traités de fous se demandaient quel crime nous allions cacher si loin.

Pourtant, quoi de plus tentant que le but qu'on nous proposait? Aller faire du même coup une exploration et une conquête; découvrir un coin inconnu dans ce vieux monde si fouillé et faire de ce coin une terre française, réaliser à vingt-trois ans ce que d'autres rêvent toute leur vie de faire, sans jamais l'exécuter! Qui donc eût décliné pareille offre? Pour moi, j'ai voué une profonde reconnaissance à ceux qui me l'ont proposé.

Et nous sommes partis, sans vouloir entendre les fâcheux présages, confians dans la chance qui aime les audacieux et ne nous avait jamais trahis, confians dans nos santés, avec une inébranlable foi au succès. Or, le destin a voulu que les prophètes de malheur eussent raison; en route, en plein espoir, tout s'est brisé. A qui la faute? A l'impossible qui est venu se mettre en travers de notre route; à nous qui avons voulu le franchir.

Je reviens seul; le souhait que je voulais émettre, c'est qu'il se rencontre quelque autre occasion pour moi, car en cette expédition je n'ai été que l'auxiliaire: s'il y a quelque mérite au résultat de notre mission, il revient tout entier à celui qui en fut le chef, à ce pauvre Paul Quiquerez. Il a payé de sa vie ce dernier hommage que je lui rends.

C'était là le devoir que j'avais à remplir.

R. DE SEGONZAC.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LA

MADONE DE BUSOWISKA

MŒURS HOUTSOULES.

I.

Nasta, la messagère de la poste, ne cessait de pleurer son petit Wasylek. Pour la consoler, le pope, l'ayant un jour rencontrée sur la grand'route, comme elle faisait son service entre le village de Spas et celui de Smolnica, s'avisa de lui dire : « A quoi bon pleurer, Nasta, ton fils est certainement, à présent, un chérubin au ciel ! »

Un chérubin ! jamais de sa vie Nasta n'avait entendu parler d'un être semblable, et cette parole, loin de la calmer, l'avait au contraire étrangement troublée. Il y avait déjà un an que son petit Wasylek était mort, un an que, par une tourmente de neige, le vieux Daniel avait porté au cimetière l'étroit cercueil recouvert de papier à fleurs, soigneusement abrité sous sa touloupe de peau de mouton.

Durant toute la semaine, la pauvre femme rumina la phrase du pope, mais le dimanche suivant, étant entrée par hasard dans une église latine, placée sur sa route, elle tomba justement au moment du sermon. Le prédicateur parlait de la majesté divine, des milices célestes, et des légions d'anges et de chérubins qui

Digitized by Google

entouraient le trône du Tout-Puissant. Nasta but ardemment ces paroles, et il lui semblait, en écoutant ce prêtre, entendre quelqu'un qui aurait causé la veille avec son Wasylek.

Elle s'éloigna la tête et les oreilles remplies de ces merveilles, et tout en se dirigeant vers le village de Spas, elle essayait péniblement d'enfiler une à une les paroles du prêtre, comme les perles d'un rosaire, mais de minute en minute, le fil débile de sa pensée se rompait, et, une à une, allaient s'éparpillant sur la grand'route, les paroles sacrées, si bien que de tous les grains de son chapelet il ne resta bientôt plus à Nasta qu'une seule phrase persistante, et c'était : « la milice céleste. »

Un grand trouble envahit alors le cœur de l'humble paysanne : le bon Dieu possédait donc, lui aussi, tout comme l'empereur d'Autriche, un service militaire! et c'est dans cette armée que Wasylek était engagé, en qualité de chérubin!.. Or, Nasta avait beaucoup entendu parler de ce qui se passait au régiment, elle avait écouté la lecture de bien des lettres de soldats, et c'était toujours la même chanson, tous demandaient de l'argent, tous se plaignaient du capitaine trop sévère ou du caporal si dur!

Tout cela l'effrayait extrêmement. Jusqu'à présent, elle s'était contentée de pleurer la perte de son Wasylek, faudrait-il donc désormais s'inquiéter encore du sort de ce pauvre enfant, engagé dans les milices célestes?.. Car... au régiment, de deux choses l'une, ou bien il était maltraité, et le devoir de sa mère était à tout prix de lui venir en aide, ou bien il était malheureux, et il fallait tâcher d'améliorer son sort. Et le cœur de la pauvre mère se torturait à l'idée des tourmens encourus peut-être là-haut par cet enfant que les peines terrestres ne pouvaient plus atteindre!..

Ah! si elle l'eût osé, comme elle serait retournée de ce pas trouver à son presbytère le prédicateur latin, et lui eût demandé ce que c'était au juste que cette milice, et ces neuf chœurs d'archanges dont il avait parlé tantôt. Un homme d'église connaît toutes ces choses... et qui sait?.. il lui dirait peut-être dans quel chœur, ou plutôt dans quel bataillon Wasylek était engagé. Mais comment une pauvre femme de sa condition aurait-elle eu l'audace d'aller interroger un prêtre, et un prêtre latin encore? Du reste, elle était en retard, jamais elle n'arriverait à l'heure habituelle à Spas, et M. Krzespel, l'inspecteur des domaines, attendait ses journaux depuis longtemps et s'impatientait déjà sans doute.

Nasta faisait journellement à pied le service de facteur, entre le village de Spas et le bureau de poste situé à Smolnica, elle distribuait ensuite le courrier à M. l'inspecteur d'abord, puis aux juifs des cabarets, aux petites gens des hameaux environnans qu ne pouvaient envoyer eux-mêmes à la poste, et enfin l'été, aux étrangers qui

www.hbook.com.cn

Digitized by Google

venaient en villégiature dans les montagnes. Il y avait déjà plus de dix ans que la pauvre femme, devenue veuve, avait remplacé son mari dans ces fonctions.

Elle s'était mariée sur le tard, et deux ans à peine après la naissance de son petit Wasylek, son mari était mort subitement, ne lui laissant rien qu'une cabane dont le toit de chaume s'effondrait, et un lambeau de jardin pierreux où coulait une source ombragée d'un poirier, si vieux qu'il y avait beau temps qu'il ne portait plus de fruits.

La tâche de Nasta consistait à courir chaque jour à la poste pour en rapporter le courrier. Cette rude corvée lui était payée deux florins d'Autriche, par mois, c'est-à-dire cinq francs à peu près! Elle quittait sa maison dès l'aube, mettait deux heures pour aller et autant pour revenir, et travaillait aux champs le reste du jour. L'été, tout cela était facile, les journées étaient longues et elle pouvait être rentrée bien avant midi; mais l'hiver, par les grandes gelées, c'était dur, la poste était en retard, et il fallait souvent se frayer un passage à travers des amoncellemens de neige, car, de ce côté-là des Carpathes, l'hiver est très rigoureux. Mais tant que l'enfant avait vécu, qu'importaient à Nasta la rigueur de l'hiver et les dures corvées!

Un jour, une épidémie terrible s'était abattue sur les enfans du village, leur gorge enflait, et deux jours après, ils n'existaient plus, si bien que dans la paroisse de Busowiska, autant d'enfans de douze ans, autant de petits tertres au cimetière, bêchés par le vieil Arsène. Un an juste, à pareille époque, Nasta revenait de ses courses quotidiennes, quand, parvenue au pied de la montagne, où le gamin avait coutume de l'attendre en paissant ses brebis, elle ne l'y trouva pas. Un horrible pressentiment l'étreignit à la gorge, et comme une folle, elle courut à sa cabane. Wasylek était là, en effet, couché sur le poêle de maçonnerie, enveloppé de la vieille touloupe de son père. Ses yeux ronds étaient tout grands ouverts, et il regardait fixement d'un air très étonné les solives du plafond, sans doute, afin le surlendemain de n'avoir plus à s'étonner de rien... Jusqu'à cette heure noire, Nasta n'avait rien envié à personne, elle se sentait heureuse comme une souveraine, sa cabane, sombre et effondrée, lui faisait l'effet d'un palais superbe, le vieux poirier était un verger riant, et la source une douce musique qui ne cessait de chanter; mais dès l'instant où Wasylek fut couché au cimetière, le soleil s'obscurcit pour la pauvre femme, sa misérable cabane lui apparut désolée, son verger aride... et sa source murmurante se transforma en plainte si lamentable, que souvent, la nuit, elle avait envie de l'aller détourner, afin de ne plus entendre son perpétuel sanglot.

Digitized by Google

Tout avait changé d'aspect pour elle, jusqu'à ses courses à la poste, qui maintenant paraissaient s'allonger indéfiniment comme de traîtreux reptiles. Elles étaient gaies pourtant, les grandes routes, et animées, toujours sillonnées de chariots, de *briskas*, amenant des gens de tous les coins du monde, des Beskides, des Carpathes et même de Turquie.

Jadis, dans le bon temps, alors que les promenades de Nasta l'entraînaient parfois au-delà de la montagne d'Horkawieczrka, elle trouvait toujours à son retour, embusquée parmi les genévriers sauvages, une petite ombre qu'on eût prise pour une menue motte de terre. Et la petite ombre glissait comme un feu follet, entre les branches, se faufilait sous la verdure, ou derrière les gerbes de blé, pour reparaître soudain au tournant du chemin... c'était Wasylek! Il avait la tête coiffée d'un vaste chapeau de paille noirâtre en forme de toit, les épaules enveloppées d'une grossière toile de chanvre rattachée sur la poitrine à l'aide d'un petit bâton sans écorce, et il tenait à la main un fouet trois fois plus haut que lui, si bien qu'à le voir ainsi, on l'eût vraiment pris pour un de ces mannequins de chanvre qu'on place comme épouvantail sur les cerisiers. Seulement, ce petit paquet avait deux grands yeux noirs qui étincelaient comme de vivantes braises!

Aussitôt que Nasta apercevait le cher gamin, elle ouvrait vite son sac, qui était toujours bourré, soit de beaux craquelins de froment, soit d'appétissantes brioches dorées. Maintenant, hélas! le printemps reverdissait de nouveau, mais elle n'était plus là, au détour de la route, la petite figure grise,.. si grise, que lorsqu'elle se couchait en travers des champs labourés, un lièvre endormi dans le sillon eût été plus facile à reconnaître. Hélas!.. la terre, l'impitoyable terre avait englouti le pauvret qui lui ressemblait si fort!

Mais à dater du jour où l'idée que Wasylek était enrôlé parmi les chérubins du paradis eût pénétré dans le cerveau de la pauvre femme, elle cessa d'être seule. Maintenant, dans ses courses de chaque jour, cette unique pensée la suivait pas à pas, comme l'ombre de Wasylek, et désormais la vie ne lui paraissait plus indifférente. Si seulement elle avait pu s'informer de ce que faisait là-haut son garçon dans les neuf chœurs de la milice céleste!.. Mais comment l'apprendre? Comment franchir la voûte immense?

Cette pensée remplissait si complètement son étroit cerveau qu'il n'y avait plus place à présent pour autre chose.

Comme elle n'était ni éloquente, ni hardie, il lui était difficile d'interroger les gens.

Un jour, pourtant, elle essaya de causer avec l'organiste de l'église latine.

Digitized by Google

— Que faut-il que je fasse pour que mon Wasylek ne soit pas un orphelin abandonné, là-haut?.. lui demanda-t-elle d'une voix mystérieuse en poussant un profond soupir.

L'organiste, qui se considérait comme un homme d'église, la regarda d'un air de grande commisération, puis examina pendant quelques instans les tiges vernies de ses bottes qui reluisaient comme celles du révérend chanoine, et lui répondit:

— Wasylek ne cessera d'être orphelin, là-haut, que le jour où vous mourrez!

Cette réponse était si terriblement logique que Nasta en demeura bouche close. Quand elle mourrait!.. Mais sait-on quand on meurt?.. et d'ici-là, fallait-il laisser languir cet enfant?.. Onufry, le cocher du monastère des Basiliens, qui avait blanchi au service des vénérables moines, lui donnerait peut-être un bon conseil, elle essaya donc de le guetter sur la route quand il traversait la forêt dans sa briska.

C'était un homme taciturne, il l'écouta débiter son chapelet sans broncher, et quand elle eut fini, il fixa un instant les yeux sur le sac de cuir qu'elle portait en bandoulière, retira lentement sa pipe de sa bouche, et, lui montrant le ciel de son grand doigt maigre, il dit avec un accent grave, mêlé d'un peu d'ironie:

— Ah bah!.. si on pouvait inventer une poste pour le paradis!..

Puis, très satisfait de cette laconique réponse, il remit sa pipe entre ses dents et serra les lèvres, comme pour bien indiquer qu'on ne lui arracherait plus une parole aujourd'hui.

— Ah!.. s'il y avait une poste pour le paradis, — répétait Nasta, en le regardant s'éloigner sous la grande voûte de verdure,.. mais puisqu'il n'y en avait pas...

Il n'existait à Busowiska ni église latine, ni *cerkiew* grecque-uniate. Les habitans vivaient donc, comme dans beaucoup de villages des Carpathes, sans protection, ni enseignement religieux. Cela explique l'obscurité qui régnait dans les idées de la pauvre Nasta et son étrange compréhension des choses sacrées. Aux jours de grande fête, tous les villageois se rendaient processionnellement à l'église de Tersow, qui était la paroisse uniate la plus rapprochée. Nasta avait coutume de n'y aller qu'une seule fois l'an, le vendredi saint, pour se prosterner devant l'icone, et faire bénir ses brioches et ses œufs de Pâques, mais depuis la mort de son fils elle n'y était point allée. A quoi bon, puisqu'il n'y avait maintenant plus personne à la maison pour manger les gâteaux et les œufs bénits?.. Et quant à dire une prière,.. son cœur eût éclaté sur ses lèvres!

Aujourd'hui cependant que ses idées avaient pris une direction nouvelle, elle éprouvait le besoin d'entrer dans une église. Sans

Digitized by Google

doute elle y entendrait prêcher, et qui sait si dans son sermon le pope Tarczanin ne glisserait pas quelques paroles au sujet des chérubins et des archanges, comme l'avait fait, l'autre jour, le prêtre latin.

Mais le bon pope ne souffla pas un mot des milices célestes, il se contenta de parler de la prière et de sa toute-puissance, il dit que c'était la grande consolation des malheureux et le refuge des âmes souffrantes, que la prière rapprochait du ciel, enfin qu'elle était comme une *poste* entre la terre et le paradis. Pendant toute la première partie du sermon, Nasta n'avait pas très bien compris ce qui se disait, elle se contentait de se frapper sans interruption la poitrine de toutes ses forces, en poussant de profonds soupirs, mêlés d'éjaculations douloureuses, ainsi que le faisaient tous ceux qui l'entouraient, — car, sans cela, le sermon n'aurait aucun efficacité pour l'âme. Mais aux dernières paroles que prononça le prêtre, elle sortit brusquement de l'engourdissement mystique où elle était plongée, — cessa de se frapper la poitrine, et, les yeux fixés sur le prêtre, elle écouta.

Une poste entre la terre et le paradis! il en existait donc une... et Onufry se trompait! Seulement... pour se servir de cette poste... il fallait savoir prier, et la pauvre Nasta ignorait cet art... c'est à peine si elle pouvait réciter la moitié d'un *pater*, et quant au *credo*, elle n'en connaissait pas le premier mot... Et puis, du reste, dans ce lambeau de prière qu'elle savait par cœur, il n'y avait pas un seul mot à propos de Wasylek, alors... à quoi cela pouvait-il lui servir!... Car s'il est vrai qu'une prière doit être une lettre pour le ciel, il faut au moins qu'on y parle clairement de celui à qui on l'envoie... de même que quand on écrit, on met l'adresse sur la lettre... Or, Nasta ne savait pas plus écrire qu'elle ne savait prier. Elle devait donc trouver quelqu'un qui le fît pour elle!..

Quand un homme de Busowiska voulait écrire à son fils au régiment, il allait en ville trouver un certain Motylewicz, écrivain de son métier... Motylewicz prenait de l'argent pour sa peine, mais ce n'était pas assez, il fallait encore acheter à la poste le timbre de l'empereur, car sans cela,.. rien... Et puis... qu'est-ce qu'une lettre, quand elle est vide?.. Le nommé Dymitry, dont le fils était au régiment, avait vendu sa génisse pour lui envoyer de l'argent!.. et la vieille Jawdocha avait été mettre en gage jusqu'au dernier rang de son collier de corail chez la juive Bajnysza,.. — celle qui vend du beurre... — pour envoyer un peu d'argent à son garçon, campé là-bas, en Hongrie, au-delà des eaux et des monts... Pourquoi, elle, Nasta, voudrait-elle avoir tout cela pour rien?.. Elle était pauvre, et il n'y avait rien à y changer... mais on sait bien que ce qui coûte, coûte, et que dans ce monde on n'a rien pour rien!..

A dater de ce moment, on ne rencontrait plus Nasta que la tête

Digitized by Google

baissée, les yeux fixes, le front contracté comme par une effrayante tension d'esprit. Et dans sa pauvre cervelle, c'était un chaos indescriptible où se heurtaient mille choses disparates : les chérubins du paradis, l'organiste aux tiges de bottes vernies, Onufry le cocher, le pope de Tersow, la poste, l'écrivain public, les coraux de Jawdocha et la génisse de Dymitry... Et néanmoins, dans cette pensée obscure et plus d'à moitié païenne, une lueur divine se frayait lentement un passage. Peu à peu, à travers le dédale enchevêtré de ses bizarres raisonnemens, elle était arrivée d'abord à maîtriser sa douleur, et ensuite, avec cette intuition merveilleuse des mères, à concevoir la plus sublime, la plus admirable de toutes les vertus chrétiennes, le sacrifice!..

A tout prix, il fallait qu'elle fît un sacrifice pour Wasylek. Le sacrifice de quelque chose qui lui était nécessaire, indispensable... un sacrifice fait de toutes ses misères ici-bas, de ses faims inassouvies, de ses nuits sans sommeil, de ses courses accablantes sous le soleil torride ou les morsures cruelles du vent et des gelées d'hiver. Il fallait ensuite transformer cette faim, ces insomnies, cette sueur, le sang de ces blessures, en cette chose insaisissable et si dure à gagner... en argent! Quelle offrande est plus précieuse que l'argent, la *cristallisation* des misères du peuple!... Nasta le savait bien!... Que de fois n'en avait-elle pas vu pleurer, des gens, longtemps, désespérément, et toujours pour quelle cause, sinon pour le manque de ce maudit argent! Un certain Seneta, du hameau voisin, avait eu bien des malheurs, son fils emmené au régiment, sa femme morte peu après... il avait tout supporté... mais quand on lui avait volé ses épargnes, péniblement amassées pour payer le juif Wolf, il s'était retiré dans un coin de sa cabane... et pendu de désespoir. Tout était dur dans la vie, mais gagner de l'argent, c'était le plus dur!

Donc, pour donner un corps à son rêve, Nasta en arriva à ce résultat positif, qu'il fallait posséder *beaucoup* d'argent. Seulement ce mot *beaucoup* se présentait encore à elle-même comme quelque chose d'informe et de très vague... A combien cela pouvait-il bien s'élever, *beaucoup* d'argent?... Il lui semblait que ce devait commencer évidemment à partir du moment où l'on ne compte plus par monnaie de cuivre ou de papier, mais par luisantes pièces d'or. Il faudrait donc qu'elle amassât beaucoup, beaucoup d'argent, tant et tant... qu'il finirait bien par y en avoir assez!

II.

Ce jour-là, une ère nouvelle commença pour Nasta, le monde reprit son éclat, et si la sérénité ne lui était pas complè-

Digitized by Google

tement revenue, du moins marchait-elle vers un but précis qui était : épargner de l'argent! — Jusqu'ici elle avait ignoré le vice de la cupidité, mais à présent la vue de l'argent allumait une flamme dans ses yeux pâles, et lorsqu'elle tenait entre ses doigts maigres quelques menues pièces de cuivre malpropres, elle croyait voir scintiller toutes les étoiles du firmament. Sa parcimonie tenait du prodige, elle en arrivait à ne plus même entamer les deux pauvres florins de gages qu'on lui payait chaque mois. Et elle se refusait jusqu'au sel, cet unique condiment du pauvre, ne se nourrissant que de fades galettes d'avoine, de pommes de terre cuites à l'eau, et se désaltérant à la source de son jardin, car le lait même était devenu un luxe pour elle.

A peine revenue de ses dures courses quotidiennes, elle allait, pour un morceau de pain, se louer aux champs des voisins, travaillait comme une bête de somme, et pourvu qu'elle ne chômât point, elle était satisfaite. Quant à ses nuits, elle les passait en partie à filer du chanvre. Son avidité à se procurer de l'argent par tous les moyens possibles était telle qu'un jour la vieille Nakoneczka, une mendiante de profession, l'aperçut qui tendait impudemment la main aux passans, sur la grand'route!.. Ceci dépassait la mesure, à la fin!.. La vieille, le bâton levé, s'élança vers cette éhontée,.. cette lâche intrigante qui avait le front de venir, au grand jour, voler le pain des honnêtes mendians. Elle,.. une employée de l'État?

— Que je t'y attrape encore, coquine! s'écria la vieille suffoquée d'indignation,.. et je t'écraserai la tête à coups de pierre comme à une chienne!

Mais sournoisement Nasta s'était esquivée pour aller tendre la main un peu plus loin.

Après plusieurs mois d'efforts il lui sembla enfin qu'elle pouvait songer à l'emploi de son argent. Pendant ce temps, elle avait eu le loisir d'apprendre de quelle façon on témoigne aux morts le souvenir et le respect qu'on leur porte : c'était, lui avait-on dit, en récitant des prières, en faisant dire des messes à leur intention ou en distribuant des aumônes :

— C'est une bonne œuvre que de donner aux pauvres, avait dit le pope Tarczanin. — Aux pauvres!.. et qui donc plus que Nasta était pauvre, à Busowiska?.. Certes, ce n'était même pas la mendiante Nakoneczka, qui avait voulu lui écraser la tête à coups de pierre comme à une chienne; mais en admettant qu'elle allât porter toute son aumône à cette Nakoneczka, qui est-ce qui en profiterait? Nakoneczka et non point Wasylek, et puisqu'elle voulait au contraire que ce fût Wasylek tout seul qui en bénéficiât!..

Une messe valait beaucoup mieux sans doute,.. seulement, cela

Digitized by Google

ne durait pas assez longtemps. A peine le prêtre était-il monté à l'autel qu'il était déjà redescendu... C'était court et cher, et Nasta voulait absolument inventer quelque chose qui priât toujours vers Wasylek, et pour Wasylek. — Elle se rappela alors que la Kuniskowa, une grande richarde des environs, ayant vu mourir tous ses enfans les uns après les autres, avait imaginé de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge... — Quelque temps après il lui était né un fils bien portant, qui poussait comme un chêne et la Kuniskowa avait été nommée *fondatorka* (fondatrice) de la paroisse. Nasta ne prononçait ce mot qu'avec un respect mêlé d'admiration jalouse.

Oui,.. c'était *fondatorka* qu'elle briguait de devenir, pour la gloire de son Wasylek... Une chapelle,.. il ne fallait pas y songer,.. mais ne pouvait-elle *fonder* une statue !.. Une statue qui serait justement ce *quelque chose* priant sans interruption le jour et la nuit pour son Wasylek, car ce serait une prière de pierre, sans compter que tous ceux qui passeraient devant salueraient, se signeraient, pousseraient des soupirs vers le bon Dieu, et tous ces saluts, toutes ces prières, tous ces soupirs iraient naturellement grossir le trésor de Wasylek. Quelle aubaine ! Ce serait à peu près dans le genre de la barrière où se tient le juif Mendel. Tous les chariots qui vont au marché passent devant, paient un droit de passage, et Mendel prend et empile, empile... oui, cette idée était admirable !

Dès lors, Nasta se mit à examiner minutieusement les statues ou autres manifestations pieuses qui se dressaient sur la grand'route. Ici, c'était une gigantesque croix vide dont les longs bras se dressaient vers le ciel, là une minuscule chapelle devant laquelle la flamme d'une veilleuse vacillait. Plus loin, un grand saint Nicolas barbu coiffé d'une mitre ou bien un saint Jean Népomucène en surplis blanc et en barrette noire. Mais ce qui la frappa davantage, c'était un saint Michel ailé de grandeur naturelle, revêtu d'un casque et d'une cuirasse comme un chevalier romain, qui regardait flegmatiquement un dragon, la gueule béante, effondré à ses pieds. Cette statue était très considérée dans le pays, et Nasta, ayant interrogé le sacristain, avait appris qu'une fois l'an, Dyk le forgeron était chargé de veiller aux éperons du grand saint, *chef des bataillons célestes*, avait-il ajouté.

Certes, de toutes les statues placées sur la route, c'était celle du vaillant archange qui offrait le plus d'affinité avec Wasylek. Quelle gloire d'élever une figure pareille au pied de cette même montagne, où apparaissait jadis la figure aimée de son enfant ! Mais le difficile était d'apprendre où se fabriquaient des statues pareilles !.. Jamais Nasta n'avait vu ses voisins faire de ces acquisitions-là, jamais non plus, sur aucune foire ni aucun marché,

Digitized by Google

elle n'avait aperçu des objets de cette espèce... Une circonstance inattendue lui procura les éclaircissemens qu'elle souhaitait.

www.libtool.com.cn

III.

Si la paroisse de Busowiska était privée d'église, c'est qu'un incendie avait détruit quelques années auparavant celle qui existait. Et malgré les fréquentes admonitions de l'autorité, la commune, redoutant les frais énormes qu'occasionnerait une nouvelle bâtisse, s'obstinait à ne point la reconstruire. Et puis, à quoi bon?.. était-il donc si difficile d'aller trouver le bon Dieu chez ses voisins?

Le maire, pour avoir osé élever la voix un peu haut à ce propos, avait failli être mis à la porte, et ses concitoyens, le voyant maté, se frottaient les mains, persuadés qu'ils avaient gagné leur procès, quand un beau jour, au milieu d'une séance communale, on vit arriver inopinément le doyen du diocèse, accompagné du pope Tarczanin et de son sacristain.

Le doyen commença par haranguer les paysans sur la gravité d'un pareil état de choses. Persévérer dans une voie semblable était une honte pour la commune, un outrage pour la paroisse, un péché grave pour toutes les consciences! Aussi Monseigneur l'évêque était-il si courroucé contre la commune de Busowiska qu'il la citait comme la plus abandonnée de tout son troupeau et prédisait qu'elle ressemblerait bientôt à l'arbre stérile de l'Écriture qui ne produisait que des feuilles et était bon à être coupé et jeté au feu.

La commune écouta cette allocution avec stupeur, mais la menace d'être traitée comme l'arbre stérile de la parabole l'impressionna surtout. Dix incendies s'étaient déclarés chez des cultivateurs de Busowiska l'an dernier, et, cette année-ci, il y en avait déjà eu quatre... Évidemment, il devait y avoir quelque chose de vrai dans ce que disait le doyen!..

Ce petit discours était à peine terminé qu'on entendit une trépidation sur les pavés de la grand'route, et, au milieu d'un nuage de poussière, on vit apparaître la casquette impériale et les trois étoiles d'or du collet brodé de M. Krzespel, l'inspecteur des domaines, qui arrivait dans son cabriolet jaune.

Les paysans lui firent respectueusement place, et il se mit tout de suite à leur parler de cette voix éclatante qu'il avait coutume de prendre dans les circonstances graves, répétant plus souvent encore les « hum! hum! » dont il avait l'habitude d'émailler sa parole quand il s'animait.

— Oui, hum! hum! s'écria-t-il, je me rallie complètement à ce que votre honorable doyen a dû vous dire au sujet de l'église,.. hum! hum... Du reste, tout cela est déjà rédigé sous seing gou-

Digitized by Google

vernemental!.. C'est écrit et signé... Il n'y a donc plus moyen de reculer, hum! hum!.. En conséquence, la commune est tenue de rebâtir sa cerkiew,.. hum! hum!.. que cela lui plaise ou non!.. Et moi,.. inspecteur des domaines de l'État, je suis arrivé en personne pour vous en informer!..

Puis, comme les auditeurs ahuris ne soufflaient mot, il ajouta, d'un ton plus radouci, que sa gracieuse majesté daignait permettre que l'on prît, dans les forêts du domaine, le bois de construction nécessaire. Il était donc urgent qu'un comité se formât au plus tôt pour constituer la fabrique.

Les échevins, tout décontenancés, se regardaient à la dérobée. Ils sentaient bien qu'il n'y avait pas à résister, l'ordre était donné,.. écrit,.. signé... L'évêque, le doyen, l'inspecteur, ordonnaient, il n'y avait plus qu'à obéir.

Mais ce qui, insensiblement, achevait de les convaincre, c'était l'assurance que l'empereur fournirait le matériel de construction.

— *Hodi! hodi!* murmurèrent-ils en se résignant. Nous la rebâtirons!..

Quelques jours se passèrent. Les premiers momens de confusion s'étaient à peine dissipés que déjà la commune voulait s'attribuer seule le mérite de cette décision, et elle se vantait même de la fermeté avec laquelle elle avait spontanément consenti à ce sacrifice. Oui, la reconstruction de cette *cerkiew* était un devoir d'utilité publique. Poussés par un zèle exagéré, quelques fanfarons prétendirent même que ce n'était pas en bois qu'il fallait rebâtir l'église, mais en briques solides!.. que la coupole devait être surmontée d'une croix dorée, qu'enfin, pour les peintures de l'intérieur, il faudrait engager un artiste de premier ordre!..

Tout cela était bel et bon; mais M. l'inspecteur avait promis de donner du bois, et non pas des briques!.. Cette sage réflexion modéra un peu l'ardeur de ces ambitieux.

La cerkiew serait donc en bois, soit!.. Seulement on choisirait pour la construire le meilleur maître charpentier qui existât à quarante lieues à la ronde. Aussitôt une nouvelle discussion s'éleva au sein de la commune. Les uns proposaient un nommé Karchut, celui qui avait bâti la cerkiew de Strylka, tandis que les autres prétendaient qu'il y en avait un bien plus fameux encore, célèbre même dans le pays entier, depuis Boryni jusqu'à Drohobycz: c'était Klymaszko, le grand, l'unique Klymaszko!.. Ne se rappelait-on pas qu'il avait construit les églises de H.., de K.., de Z.., et, par-dessus tout, la *cerkiew* de Rozlucz, si belle, qu'elle avait été jugée digne d'être *imprimée* dans les gazettes!..

Un monsieur de Lemberg était venu, il l'avait *écrite* tout en-

Digitized by Google

tière sur du papier, et puis... il l'avait *imprimée*. C'était le sacristain lui-même qui l'avait dit.

Ah! ce Klymaszko!.. il n'avait pas son pareil dans le pays.

Zubek, le menuisier, le connaissait bien, car il avait jadis travaillé avec lui à la fabrique de Rozlucz. C'était un grand original qui ne faisait rien comme tout le monde. Ainsi, quand on lui proposait de bâtir une nouvelle cerkiew, il s'en allait dans son verger, planté de cerisiers. Là il s'étendait dans l'herbe, les bras croisés, regardait le ciel bleu, et, tandis qu'il l'examinait, voilà la cerkiew qui grandissait, grandissait devant ses yeux, solive par solive, tourelle par tourelle, jusqu'à la pointe de la coupole finale. Il restait couché comme cela une heure durant; et, quand enfin il se levait, il avait la cerkiew tout entière dans son cerveau!

Alors il prenait un papier et un morceau de craie rouge,.. *écrivait* des lignes et des lignes... les unes par-dessus les autres... et son plan était fait. Seulement il ne fallait pas lui parler d'églises bâties en briques, il entrait en fureur.

— Si vous voulez faire des murs, disait-il aux gens, vous n'avez pas besoin de mes services!.. Je ne suis pas un maçon, moi!.. Je suis un bonhomme du temps passé, et je dis qu'une église de paysans doit être construite en bois, parce que c'est le matériel qui plaît le plus au Seigneur... Une forêt parle!.. elle prie le bon Dieu tout aussi bien que les hommes... Est-ce que vous ne savez pas cela?.. Et au printemps, quand elle se couvre de verdure, elle embaume tout alentour, et les oiseaux chantent dans ses branches les louanges du Créateur! Voilà de quel matériel on bâtit un saint temple!.. Mais des briques!.. des briques cuites avec de la boue et de l'eau!.. fi donc!.. Allez! allez! faites des murs à votre aise.

Quand le menuisier Zubek eut fini de parler, la commune, tout à fait électrisée par son éloquence, vota à l'unanimité l'envoi d'une députation au célèbre Klymaszko, avec mission de lui commander une cerkiew toute pareille à celle qui avait été « imprimée » dans les gazettes.

Le surlendemain, le grand maître charpentier arriva à Busowiska. Et, bien qu'il eût commencé par dire aux émissaires qu'il ne voulait pas entreprendre un si grand travail, parce qu'il se faisait vieux et qu'il était malade, néanmoins il finit par accepter la direction de la besogne.

Klymaszko était un petit vieillard; il portait un costume mi-paysan, mi-bourgeois, composé d'une grande capote de drap à revers et à brandebourgs, et de hautes bottes à tiges qui remplaçaient les sandales en usage dans le pays. Ses moustaches étaient taillées en brosse, et ses longs cheveux, d'un blanc de neige,

Digitized by Google

s'échappaient en épais flocons d'un vaste chapeau à bords largement relevés, comme en portent les montagnards des Carpathes. Cette tenue lui donnait un aspect à la fois respectable et patriarcal. Il était maigre et sec comme un échalas, avait les traits fins, et ses yeux, très bleus, pétillaient de malice.

Il commença par examiner l'emplacement de l'église brûlée, le trouva excellent. C'était un endroit spacieux, plat comme la main, entouré de tilleuls séculaires, et qui dominait le village.

Klymaszko prit longuement toutes ses mesures à l'aide d'une corde, crayonna sur un petit carnet, planta une grande quantité de petits pieux.

— Bien prendre les mesures, tout est là, disait-il au maire Sennyson. Sans bonne mesure, rien de bon ici-bas.

Il défendit ensuite formellement qu'on touchât à son ouvrage, donna diverses instructions à propos du matériel, et, après avoir bu un coup d'eau-de-vie, s'en retourna chez lui.

Dès cette minute solennelle, il sembla aux habitans de Busowiska que la construction du bâtiment était commencée. Le terrain vide, entouré de ces mystérieux petits pieux, reçut immédiatement la pompeuse dénomination d'*édifice*, et dès lors chaque habitant de Busowiska se crut en devoir, au moins une fois par jour, d'aller examiner *l'édifice*, de sorte qu'à toute heure de la matinée ou de l'après-midi on pouvait voir flâner aux alentours des hommes, la pipe à la bouche, des femmes, le nez en l'air, et jusqu'à des oies étonnées, qui, ayant pris depuis longtemps l'habitude de venir becqueter l'herbe en cet endroit, se voyaient forcées de rebrousser chemin et de chercher pâture ailleurs.

Quelques semaines plus tard, l'enclos cessa cependant de porter vainement le titre d'*édifice*, et des coups de hache commencèrent à résonner sous les tilleuls; on entendit le grincement des scies dans le chêne, et les appels bruyans des conducteurs qui déchargeaient les gigantesques troncs séculaires.

Nasta, qui, elle aussi, rôdait curieusement autour du terrain, toujours hantée par son idée fixe, songea qu'il lui serait facile de s'informer auprès de ces travailleurs de ce qu'elle désirait tant savoir.

Elle se mit donc à les questionner adroitement :

— Ça doit être dur de raboter ces grosses poutres?..

Et eux de lui répondre, à la façon des paysans slaves, par une autre question :

— Oui, c'est dur, et pourquoi ça ne serait-il pas dur?

Mais Nasta, sans se décourager :

— Alors, les pierres, ça doit être encore plus dur?

— Bien sûr que c'est plus dur!.. cette question!

Digitized by Google

C'est ainsi que de fil en aiguille elle parvint à savoir qu'il existait des charpentiers pour tailler les pierres, que ce sont eux qui font ces belles statues dont on orne les routes, qu'enfin l'artiste le plus rapproché de Busowiska habitait à quelques lieues de là, dans la ville de Sambor. Forte de toutes ces instructions, Nasta ne voulut pas perdre une minute, elle décida donc que dès le lendemain, à peine revenue de la poste, elle se mettrait en route. Certes il y avait plus de vingt et un kilomètres pour aller, et autant pour revenir, mais que lui importait? Elle reviendrait la nuit s'il le fallait.

C'était justement un jeudi, jour de marché à Sambor, beaucoup de paysans des environs iraient sans doute faire leurs emplettes en ville, et qui sait si au retour l'un ou l'autre ne l'inviterait pas à monter dans son chariot? Nasta n'avait jamais été à Sambor, et c'était la première grande ville qu'elle voyait, aussi fut-elle émerveillée en y entrant. Certes Staromiasto était beau, mais quelle différence! A Sambor, le marché était grand, tout pavé de pierres!.. et sur la place se dressait l'hôtel de ville avec sa haute tour où l'on voyait une grosse horloge, et sur l'horloge un cerf en or, dont les cornes brillaient au soleil, et qui tournait à tous les vents. De plus, chaque fois que l'heure sonnait au cadran, voilà le veilleur qui paraissait sur sa tour, et se mettait à sonner de la trompette aux quatre coins du monde!.. Mais ce qui était beau, surtout, c'étaient des rangées de boutiques placées sous des espèces d'arcades où l'on pouvait acheter tout ce que l'âme seulement souhaite!.. Il y avait encore une grande église, toute blanche, dont le toit était rouge, où l'on voyait entrer des gens venus avec leurs marchandises de tous les côtés du pays.

Nasta s'était fait indiquer ensuite la route qui menait chez le tailleur de pierres. C'était tout à fait en dehors de la ville, près du cimetière. Elle s'y achemina d'un pas un peu hésitant, le cœur serré, tâchant de rassembler tout ce qu'elle possédait de courage et d'intelligence.

Arrivée enfin devant la porte, elle entra résolument.

Dans une cour, deux ouvriers, revêtus de longs tabliers blancs et poudreux comme des meuniers, frappaient à coups redoublés sur de larges blocs de pierre, et à chacun de ces coups, un éclat volait sur le sol. Bien que Nasta eût fait toilette pour la circonstance, qu'elle eût posé un fichu bien blanc sur sa tête, mis pour la première fois, depuis nombre d'années, un collier de verroteries et puis son tablier des dimanches, ces hommes la prirent pour une mendiante, et lui dirent brutalement d'aller à tous les diables!

Elle ne se laissa pas néanmoins déconcerter par cette agression. Le plus difficile était déjà fait, puisqu'elle était dans la place. Il

Digitized by Google

ne s'agissait donc pas de reculer, mais de montrer un peu de courage.

www.libtool.com.cn

Alors, très haut et très distinctement, comme si elle récitait une prière, elle se mit à répéter son boniment: elle venait pour une statue... parce que... on lui avait dit... qu'il y avait ici des charpentiers... qui taillaient des statues ailées... et elle voulait en avoir une... une en pierre... dure... de la hauteur d'un homme... avec deux grandes ailes... et un panache sur la tête!.. Oui... deux ailes de pierre, un panache sur un casque... et un sabre au côté comme dans *celle* de Starostolki... vous savez bien?.. près de la barrière, pas loin du cordonnier Sygierycz. C'est un archange... il s'appelle Michel!.. Il se tient sous un petit toit, mais le petit toit est abîmé,.. il faudrait le réparer...

Les tailleurs de pierre avaient cessé de frapper, et ils regardaient étonnés cette femme qui leur parlait d'un cordonnier Sygierycz qui était un archange qui s'appelait Michel, et habitait à la barrière, sous un petit toit!..

— De quel Michel Sygierycz veut-elle parler? Quelqu'un de ce nom a-t-il rien commandé ici? demanda le patron.

Cependant, ayant fait répéter son discours à Nasta, il finit par s'orienter un peu et dit:

— Une statue de l'archange Michel, vous voulez dire?.. comme celle de Staromiasta. Oui... je sais... je comprends!.. Et pour qui cela?

— Pour moi, dit timidement Nasta.

— Pour vous? c'est vous qui êtes la *fondatorka?*

Une rougeur sombre couvrit les joues hâves de la messagère, et son cœur tressaillit d'une joie indicible.

— Oui... c'est pour moi, répéta-t-elle.

— Et avez-vous de l'argent?

Nasta fit signe que oui.

— Savez-vous combien se paie un saint Michel pareil?

— Je ne sais pas.

— Et... vous faut-il un socle?

Jamais de la vie elle n'avait entendu parler de cela, mais qu'importait:

— Va pour un socle! murmura-t-elle sans sourciller en acquiesçant de la tête.

— Cela coûtera tout au juste cent florins.

— Cent florins!..

Un nuage passa devant les yeux de Nasta et ses oreilles se mirent à bourdonner étrangement. La tête lui tournait, elle éprouvait l'horrible sensation d'un homme qui étant parvenu à escalader,

Digitized by Google

après des souffrances inouies, un point inaccessible, s'en voit brusquement précipité. Et elle tombait, la pauvre femme, elle tombait de toute la hauteur idéale de son rêve, de ce rêve auquel elle croyait avec tant de ferveur quelques instans auparavant. Elle tombait impitoyablement sur les cailloux de cette route aride que ses pieds meurtris parcouraient sans relâche depuis tant d'années. Et avec elle s'effondrait, hélas! l'orgueil suprême de la *fondatorka!*..

Cent florins!.. Non-seulement ce chiffre énorme ne lui était jamais venu à l'esprit, mais elle n'avait même jamais essayé de compter jusque-là!.. Et puis, à quoi cet effort lui aurait-il servi? C'est tout au plus si dans la vie ordinaire elle avait la nécessité d'atteindre la quatrième dizaine.

— Dix, vingt, trente, *sorok*, ainsi que disent les montagnards, et elle recommençait!.. Au-delà de *quarante,* elle ne pouvait rien concevoir!..

Muette, hébétée, elle demeurait donc debout, devant les deux tailleurs de pierre, ne sachant que devenir. Tout à coup l'idée de fuir lui vint à l'esprit; oui, fuir, se dérober à cette situation épouvante. Et soudain, avant que les deux hommes fussent revenus de leur étonnement, elle tourna les talons, et se sauva à toutes jambes dans la direction de la grand'route. Elle courut ainsi longtemps, longtemps, comme un voleur poursuivi, et ne s'arrêta qu'à la barrière. Là, elle tomba épuisée.

Comment dire alors ce qui se passa dans son cœur meurtri? Et c'était bien moins le sentiment de son impuissance, que le souvenir amer de son humiliation qui la torturait!

A côté de son admirable sacrifice maternel, si pur, si spontané, l'orgueil, ce défaut inhérent à la nature humaine, s'était traîtreusement insinué. De sorte que près de la mère avait surgi la *fondatorka*... Et voilà qu'à présent, hélas! cette fondatrice si glorieuse était brusquement précipitée de son piédestal, et il ne restait plus qu'une mère humiliée et désolée.

Mais le premier moment de désespoir passé, Nasta revint petit à petit à cette résignation, amère, indifférente, pleine d'apathie et qui est l'essence de la nature du paysan slave. Elle avait été sotte et orgueilleuse!.. elle en était punie! Comment, elle, la misérable pauvresse qui gagnait son pain à la sueur de son front, avait voulu se poser en richarde devant le bon Dieu?.. Qui donc espérait-elle duper ici?.. Certes ce n'était pas Lui, car Il connaissait bien mieux que personne la différence qu'il y a entre la riche Kuniszowa, celle qui avait fait construire la chapelle en briques, et Nasta, la pauvre messagère!

Après quelques jours de réflexions semblables, un plan nouveau

Digitized by Google

se mit à fermenter dans sa cervelle. Ce n'était plus une statue qu'elle ferait faire, puisque le prix en était si exorbitant, ce serait une peinture! Oui, une peinture, représentant par exemple le portrait de la sainte madone. Qu'est-ce que cela pouvait coûter?.. pas grand'chose, car enfin, que faut-il pour peindre?.. Une plaque de tôle, et un peu de couleur!.. On accrocherait ce tableau au vieux frêne, celui qui est planté sur la route, au bas de la montagne, juste à l'endroit où Wasylek attendait toujours en paissant ses brebis; et l'on construirait par-dessus un petit toit pour le préserver de l'humidité. Seulement, cette fois, il faudrait bien s'informer des prix à l'avance, et puis, quand on serait parfaitement renseigné, aller chez le peintre, sans hésitation, sans incertitude... et surtout, sans orgueil.

www.libtool.com.cn

IV.

Tous les étés, une nombreuse compagnie venait à Spas pour y respirer l'air des montagnes, et y boire la *gentitza*, autrement dit le petit lait de brebis, mais c'étaient, pour la plupart, des juifs de Lemberg qui fréquentaient cette bourgade des Carpathes. Il y avait cependant, çà et là, quelques hôtes de distinction, et cette année-ci, justement, la société était plus choisie que de coutume.

Pour Nasta, c'était une saison bénie. Messagère d'un courrier, souvent ardemment désiré, on ne lui marchandait point les pourboires, et maintes pièces de cuivre, voire même piécettes blanches, tombaient dans la main avide de la *fondatorka*. Elle connaissait tout le monde. Parmi les étrangers arrivés cette année, deux surtout l'intéressaient plus particulièrement : c'était, d'abord, une noble dame, comtesse authentique, et propriétaire des environs, et puis un jeune peintre. La comtesse marchait appuyée sur une canne à pomme d'or, et était invariablement suivie d'une demoiselle de compagnie toujours vêtue de gris. Elle ne prenait pas de *gentitza*, et n'en avait certainement pas besoin, car elle était fraîche et rose comme la santé.

Tous les habitans de Spas, depuis M. Krzespel, l'inspecteur des domaines, et sa famille jusqu'au plus simple montagnard, étaient très flattés de posséder dans leur sauvage sapinière une dame de si haut parage.

La comtesse était petite, vive et grassouillette, elle ressemblait un peu à une boule, et tout le jour, on la voyait trottiner de-ci, de-là, comme une perdrix dodue, à travers les nombreux sentiers de la montagne, et tenant toujours à la main son éternelle canne à pomme d'or. Elle portait de chaque côté de la tête une touffe de cheveux blancs, enflée comme l'aile d'un pigeon. Son visage était

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

rosé et régulier, et deux yeux rieurs, noirs comme du jais, illuminaient toute sa physionomie. La demoiselle, au contraire, était longue, maigre, entre deux âges ; elle ne s'habillait que de teintes neutres, et suivait sa maîtresse comme son ombre, d'un air toujours ennuyé, en déguisant constamment un bâillement.

Quant au jeune homme, il paraissait triste et souffrant. Il se promenait la plupart du temps, seul, ou avec la comtesse, mais il lui était difficile de se mettre au pas de sa pétulante compagne. Il devait s'arrêter souvent, et souffler, souffler, péniblement. Quand il respirait, l'air semblait toujours se dérober devant lui, et Nasta, qui l'observait, ne pouvait s'empêcher de le comparer à quelqu'un qui voudrait puiser de l'eau avec un crible.

Tous les jours, il se rendait difficilement au *Labyrinthe*, une colline boisée de sapins, au sommet de laquelle M. Krzespel avait fait construire une sorte de refuge. En outre, on avait placé, de distance en distance, des bancs, sur chacun desquels le pauvre jeune homme ne se faisait pas faute de s'arrêter.

Quand il était, à la fin, parvenu tout en haut, il y demeurait si longtemps, si longtemps, que Nasta, étonnée, se demandait parfois s'il allait y passer la nuit. Il regardait les hautes montagnes bleues, et écrivait toujours sur de grandes feuilles de papier blanc, ou bien il lisait dans des livres, ou encore, il fermait les yeux et restait assis sans bouger, d'un air si triste, si triste, que cela fendait le cœur. Et il serait resté là, indéfiniment, si la comtesse, qui faisait plusieurs fois par jour l'ascension du *Labyrinthe*, n'avait tout à coup fait son apparition. Elle s'asseyait alors à côté de lui, soufflait un moment, puis se mettait à bavarder sans trêve, si bien que lui aussi finissait par parler. Il paraissait même tout changé, riait, plaisantait, jusqu'à ce que brusquement une quinte de toux vînt l'interrompre. Alors, ses prunelles noires étincelaient encore plus que de coutume, le cercle bleuâtre de ses yeux s'agrandissait davantage, et Nasta aurait juré que sa barbe s'allongeait, et que son visage diaphane maigrissait encore plus.

Un jour, comme elle se dirigeait vers le refuge, pour remettre une lettre à la comtesse, elle l'entendit qui grondait très fort M. Sigismond. Il paraissait agité, et se cachait le visage dans ses mains blanches et transparentes comme des hosties.

Nasta tendit la lettre.

La comtesse regarda l'écriture :

— Tiens !.. c'est de Valentine, dit-elle très vite.

M. Sigismond releva la tête, ouvrit tout grands ses yeux brûlés de fièvre, puis voulut se lever, mais il se rassit tout de suite, en tenant toujours ses prunelles fixées sur la lettre, comme s'il s'at-

Digitized by Google

tendait à ce qu'elle contînt quelque chose pour lui. Mais évidemment il n'y avait rien dedans à son adresse, car à peine la comtesse eut-elle terminé sa lecture, qu'elle froissa vivement la lettre, et la fourra avec impatience dans sa poche, puis, sans parler, elle creusa nerveusement le sable du bout de sa canne à pomme d'or.

Une autre fois, le peintre était encore au *Labyrinthe*, Nasta avait justement une lettre pour lui, ce qui était chose très rare. C'était sur le coup de midi, il était assis en face d'une étrange petite table à trois pieds, comme Nasta n'en avait jamais vu de sa vie! Il paraissait tracer quelque chose sur un carton posé devant lui, et à chaque instant il levait les yeux, et examinait le paysage.

La matinée était admirable; tout en bas, le Dniester, pareil à un long serpent argenté étendu nonchalamment au soleil, scintillait entre les hautes herbes. Dans le fond, les cimes bleues des Carpathes s'étageaient majestueuses, et l'air était si transparent qu'à travers la poussière d'or du soleil, on apercevait, comme sur la main, les fines crénelures des Beskides, dont les dernières chaînes atteignent la frontière hongroise.

Discrètement abritée par les sapins, Nasta se rapprocha sur la pointe de ses pieds nus, et ayant avancé la tête, elle aperçut avec surprise, sur le papier posé là, le même ciel bleu qu'on voyait là-haut, les mêmes montagnes vertes, le même fleuve argenté qui contournait les remparts de Staromiasta, et jusqu'au sapin noir planté près de la cabane de Zaberez.

Était-il possible que, sur une simple feuille de papier, si petite que le vieux chapeau de paille de Wasylek l'eût aisément recouverte en entier, on pût mettre tout un pays!

Et son effarement était tel, qu'elle se prit la tête à deux mains, en poussant une exclamation.

M. Sigismond se retourna vivement, et la pauvre femme, craignant de l'avoir mécontenté, se hâta de lui présenter la missive. Il sourit doucement, prit la lettre, et remercia d'un signe de tête; cependant comme elle ne s'en allait pas, il crut comprendre qu'elle attendait une gratification, et tira quelques pièces de sa poche, mais ce geste ne fit que l'éloigner davantage.

Tout à coup, un éclair traversa l'esprit de Nasta, oui, une occasion pareille ne se représenterait plus jamais de sa vie. Résolument elle se jeta donc aux genoux du peintre, lui embrassa les pieds et les mains, en murmurant qu'elle avait une grande faveur à lui demander.

C'était toujours le premier mot qui coûtait le plus à Nasta. Une fois en train, le courage lui revenait vite, d'autant plus que le visage de M. Sigismond n'exprimait aucune impatience.

Sans préambule donc, et avec beaucoup plus de clarté que

Digitized by Google

chez le tailleur de pierres, elle lui confia qu'elle désirait posséder une sainte vierge; une sainte vierge sur une tôle, grande comme cela,.. et qu'on pourrait accrocher au haut du vieux frêne où s'arrêtait toujours Wasylek!.. Oh!.. elle ne demandait pas cela pour rien!.. Que le bon Dieu la préserve d'une hardiesse pareille,.. elle donnerait même, pour la posséder, son avoir entier!.. et tout en parlant, elle écartait sa chemise, retirait de sa poitrine un petit sac de toile, suspendu à son cou, comme un scapulaire, mais c'est en vain qu'elle essayait de défaire les nœuds de ficelle qui entortillaient son trésor, ses mains tremblaient trop fort.

Le peintre l'arrêta d'un geste, lui dit de serrer son sac, et lui demanda pourquoi elle désirait tant posséder ce tableau... Avait-elle fait un vœu?

Enhardie, Nasta lui raconta alors toute son histoire, la mort de Wasylek et les révélations du pope au sujet des chérubins et de la milice céleste, son désir d'avoir une statue d'archange, et sa déception chez le tailleur de pierres.

Un sourire passa sur le visage du jeune homme en écoutant ce récit étrange. Il réfléchit un instant :

— Moi, je te peindrai une madone, ma bonne femme, et qui ne te coûtera rien; seulement, elle ne sera pas peinte sur un morceau de tôle, mais sur une belle toile blanche, et tu ne l'accrocheras pas au haut du frêne de la route, mais tu pourras l'offrir à la cerkiew de ton village... Y a-t-il une église à Busowiska?

Toute rouge d'émotion, Nasta l'écoutait sans pouvoir articuler une parole. Cette proposition l'abasourdissait, et pourtant il lui était pénible de renoncer à l'idée caressée depuis si longtemps d'un tableau abrité sous un petit toit, accroché au frêne de la grand'-route!

Quand elle fut un peu revenue à elle, elle réfléchit que ce bon jeune homme était bien généreux et que c'était absurde à elle de faire la difficile.

Oui, en effet, il se bâtissait justement à Busowiska une nouvelle cerkiew, qui serait terminée ces jours-ci,.. et il y faudrait certainement une sainte image, même que tous les cultivateurs du pays se cotisaient pour offrir, qui des chandeliers, qui un calice ou un ostensoire; pourquoi n'offrirait-elle pas une madone? Et vraiment, à présent qu'elle y songeait avec plus de calme, un tableau pareil serait bien plus en sûreté dans une église que sur une grand'route, exposé à toutes les intempéries de la saison. Il durerait, également, beaucoup plus longtemps, jusque dans les temps éloignés où, elle, Nasta, ne serait plus de ce monde. A cette pensée, une telle reconnaissance inonda soudain le cœur de la pauvre

Digitized by Google

mère qu'elle se précipita aux pieds du jeune homme, et les lui embrassa avec des larmes de joie.

Il fut sur-le-champ décidé entre eux que le tableau serait commencé dès le lendemain. M. Sigismond n'était qu'un amateur, jamais il n'avait essayé de faire un tableau religieux, mais la pensée d'exaucer l'ardent désir de cette mère et l'idée d'orner l'autel de cette humble petite cerkiew perdue dans les Carpathes séduisait à la fois son cœur et sa fantaisie d'artiste. Et puis, surtout, ce serait un but!.. Un moyen d'échapper peut-être aux mille idées noires qui l'assaillaient... De retour chez lui, il se mit à l'œuvre avec un entrain oublié depuis longtemps, et ce travail le passionna bientôt au point qu'il en négligeait le boire et le manger. C'est à peine même s'il sortait de chez lui pour respirer un peu. La comtesse, qui ne comprenait rien à ce caprice nouveau, le grondait, le sermonnait, lui démontrait l'absurdité de vivre dans une pareille réclusion, tandis qu'il avait si besoin du soleil et de l'air des montagnes. Lui, balbutiait des excuses, baisait la main de la bonne dame, promettait d'obéir, mais à peine avait-elle tourné les talons, qu'il reprenait ses pinceaux avec plus d'ardeur, plus de fièvre encore qu'auparavant.

Le sujet représentait une madone moissonneuse. Elle était assise sur une botte de gerbes, sa faucille à la main et paraissait lasse du rude labeur de la journée. A ses pieds, l'enfant Jésus jouait avec une guirlande de bluets qu'elle lui tendait en souriant. Il y avait dans cette composition une telle grâce spontanée, un tel charme subtil que l'œil était attiré et séduit tout de suite. La madone était revêtue du pittoresque costume des montagnardes du pays. Elle portait la chemise richement brodée de couleurs, la veste chamarrée, le collier de corail, le tablier éclatant, mais, contrairement aux usages des paysannes slaves, elle n'avait point le madras traditionnel. Sa tête était nue, et seule une épaisse natte de cheveux blonds nimbait d'une vivante auréole son front pur. Dans le fond du tableau, apparaissaient les toits de chaume de Busowiska, la cerkiew, les Carpathes grises et le ciel.

Le seul reproche que l'on eût pu faire à cette madone, c'est que ses traits dégageaient plutôt une idéale expression de poésie que l'extatique austérité qu'on est habitué à trouver dans la Mère de Dieu. Il y avait dans ce visage quelque chose d'humain, de troublant, de déjà vu, qui vous hantait comme la vibrante émanation d'une pensée arrachée violemment à un cerveau et jetée pantelante sur la toile.

Le jour où Nasta fut admise à contempler l'œuvre dans l'atelier de l'artiste, la pauvre femme faillit devenir folle!

Était-il vraiment possible que cette admirable figure, cette ma-

Digitized by Google

done merveilleuse qui lui faisait l'effet d'une créature vivante, fût sa propriété ? La réalité dépassait tellement le rêve qu'elle n'en pouvait croire ses yeux.

Il était donc atteint, ce but inaccessible caressé si longtemps ! Désormais glorieuse *fondatorka*, elle allait pouvoir perpétuer à jamais le nom et le souvenir de son Wasylek, saisir le fil mystérieux qui allait l'unir, elle, pauvre délaissée ici-bas, avec l'enfant mort, enrôlé dans les milices du paradis.

Et à cette pensée, la joie, la reconnaissance, gonflèrent si fort le cœur de la malheureuse qu'elle fondit en larmes et, bouche béante, les mains jointes, les yeux tournés vers le jeune homme qui souriait, elle restait là incapable de dire avec des mots l'émotion indicible qui l'étreignait.

V.

Tandis que Nasta, ravie au septième ciel, attendait discrètement le jour où elle pourrait offrir son tableau à la paroisse, la cerkiew entreprise par Klymaszko s'achevait avec succès.

Sur l'azur intense du ciel, les coupoles grecques, boursouflées, du petit temple se détachaient légères, comme des ballons prêts à s'envoler ; et, n'étaient les poutres gigantesques qui les retenaient au sol, on eût dit que le moindre coup de vent allait les faire disparaître.

A la hauteur du premier étage, les attaches délicates des galeries circulaires se rejoignaient, pareilles à des dentelles. Et c'est là seulement que l'édifice, puissamment soutenu par des solives séculaires, commençait à prendre son essor, non point en fusée, comme dans les flèches gothiques, mais horizontalement, d'abord, se déployant en auvens superposés afin d'abriter le plus grand nombre de fidèles. Et cette construction faisait songer au vol graduel et non interrompu de quelque oiseau gigantesque dont les larges ailes planeraient d'étage en étage, d'auvent en auvent, de toit en toit, pour arriver enfin au sommet de la coupole finale.

Toutes les cerkiews de Klymaszko avaient la même légèreté, le même ensemble à la fois original et gracieux ; aussi la commune de Busowiska, qui s'était d'abord tant fait tirer l'oreille pour voter sa construction, était-elle dans l'enchantement. Et il n'était bruit dans le village que des générosités dont chaque habitant allait combler l'église nouvelle. L'un promettait de faire don d'une cloche, un autre d'un autel, un troisième de candélabres.

Comme tout cela n'était encore que paroles en l'air, il fut convenu qu'on se réunirait un certain jour de la semaine dans la nouvelle église et que là, vis-à-vis des autorités, chacun déclarerait ce qu'il avait l'intention d'offrir et signerait.

Digitized by Google

Un point cependant restait encore à éclaircir : à quel artiste confierait-on le soin des peintures intérieures de la cerkiew? Celui qui avait décoré l'église « imprimée » était depuis longtemps retourné à Lemberg, où donc en trouver un autre, car des hommes pareils ne courent pas les grand'routes !..

Dans cette situation difficile, Sorok le *dyak,* ou plutôt le sacristain de la paroisse voisine, desservie par le bon pope Tarczanin, prit la parole :

— Si le peintre qui a décoré « l'église imprimée » habitait Busowiska et qu'il voulût offrir ses services, même pour rien!.. — s'écria-t-il avec emphase, moi, *dyak* de la paroisse de Tersow et membre de la fabrique de Busowiska, je ne donnerais jamais mon approbation ! Car c'est un peintre latin, et il ne s'y connaît pas en icones grecques !.. Ce qu'il faut pour décorer la cerkiew de Busowiska, c'est un artiste qui sache faire des peintures *bajantines !* (Il voulait dire byzantines.) Moi, je connais un homme pareil et je n'ai pas honte de le recommander à la commune ! Il s'appelle Kurzanski et demeure près de Dobromyl. En voilà un fameux maître ! et qui sait non-seulement peindre, mais encore dorer!.. Et tout en style *bajantin!..* Un homme enfin qui a étudié chez le père Mitrofane, au couvent des basiliens. Après cela, je pense qu'il n'y a plus rien à ajouter, et parler davantage serait dépenser sa salive et son souffle inutilement!.. On ne doit pas s'imaginer que si je parle comme ça, c'est parce que Kurzanski est mon beau-frère. Le ciel m'en préserve!.. Chacun sait que je suis un homme d'église, honorable et religieux... si j'ai pris chez moi mon beau-frère et si je l'héberge pour rien, c'est uniquement en vue de la plus grande gloire de Dieu!.. Du reste, que ceux qui ont des yeux regardent. Il est facile de juger des œuvres de Kurzanski, car il a déjà orné des quantités de cerkiews, malheureusement ses plus fameux chefs-d'œuvre sont tous en Podolie, vu que dans cette partie-là du pays, le peuple est riche et paie bien !.. Cependant, il y a tout près d'ici deux œuvres capitales de Kurzanski ! D'abord, l'enseigne de l'apothicaire de Staromila, ensuite dans la cerkiew du village de X... l'incomparable tableau représentant la *Parabole du grain de sénevé.*

Le comité de la fabrique avait écouté avec un profond recueillement la harangue du sacristain, aussi à peine eut-il terminé que la plus grande partie de l'assemblée manifesta le désir de confier les travaux à ce peintre remarquable ; néanmoins quelques membres insinuaient qu'avant de prendre une résolution définitive, il serait peut-être prudent d'aller examiner les chefs-d'œuvre. Cette réclamation était légitime, or comme tout le monde ne pouvait s'absenter à la fois, il fut décidé qu'on nommerait une commission *ad hoc*

Digitized by Google

composée des juges les plus sévères, ceux enfin qui possédaient le plus de flair artistique. Parmi ceux qui furent choisis, il y avait en première ligne le *dyak* Sorok, ensuite Sennyson, le maire, Pylipko, vieux soldat en retraite, et enfin un certain Makohon, jadis bedeau de l'église brûlée, et qui était resté une espèce de suisse *in partibus infidelium*.

Le comité artistique se transporta en grande pompe dans la petite ville de Staromila, et, comme c'était justement jour de marché, la moitié du village s'y rendit avec lui.

L'enseigne de l'apothicaire exposée, bien en vue, dans la rue principale, obtint du premier coup un succès colossal.

Elle représentait un Esculape au crâne rose et dénudé, à la barbe hirsute, près duquel un serpent d'un bleu violent, tacheté de jaune et tirant une langue écarlate en forme de lance, était gracieusement tordu en huit.

Pendant toute la matinée, une foule de paysans ne cessa de stationner, bouche béante, devant le magasin, et c'est au point que le pharmacien, finalement impatienté de la persistance de ces gens qui interceptaient la voie publique, les fit disperser sans cérémonie à grands coups de canne par ses aides.

Repoussé d'une façon aussi péremptoire, le comité artistique se retira néanmoins avec toute la dignité due à son caractère, mais son opinion était faite, et Pylipko, le soldat, critique sévère qui représentait dans sa commune le parti de l'opposition, déclara avec conviction que c'était tout à fait « superlatif!... »

Il s'agissait à présent d'aller examiner le second chef-d'œuvre, la *Parabole du grain de sénevé*.

L'église qui possédait cet objet précieux était située à quelques kilomètres.

A peine les juges se trouvèrent-ils en face de cette merveille de l'art, qu'ils demeurèrent frappés de mutisme, et alors seulement ils comprirent la profondeur des paroles de Sorok. L'enseigne de l'apothicaire, avait-il dit, est une bagatelle que Kurzanski a peinte pour se faire la main, mais celui qui n'a pas vu la Parabole du grain de sénevé n'a rien vu!

Le tableau représentait un Christ étendu sur le sol. De sa bouche sortait un arbre gigantesque à douze branches; sur chacune d'elles était assis, assez mal en équilibre, un des douze apôtres. Au bas de l'arbre quelques personnes qui représentaient la foule regardaient en l'air, et paraissaient se demander lequel des douze tomberait le premier. Les têtes des apôtres étaient grosses comme des citrouilles et rouges comme des pommes d'api; elles étaient entourées d'une auréole jaune qui ressemblait assez à un petit capuchon. Leurs pieds, très menus, pendaient de dessous leurs robes,

Digitized by Google

de sorte que l'on pouvait aisément les compter tous les vingt-quatre jusqu'au dernier, ainsi que le fit observer judicieusement le maire Sennyson, qui était un peu pédant de sa nature.

Makohon, le bedeau de l'église brûlée, avait en art des aperçus plus larges, il ne s'arrêtait pas à ces détails mesquins d'exécution. Pour lui, c'était l'idée, le sujet, qui était tout; aussi était-ce avec une persévérance inouie qu'il cherchait à découvrir dans le tableau ce fameux grain de sénevé dont on avait tant parlé. Mais, après une heure d'application soutenue, il fut forcé de convenir, à sa honte, qu'il ne l'avait trouvé nulle part. Le comité artistique retourna à Busowiska, très satisfait de lui-même et émerveillé des splendeurs qu'il avait vues; aussi n'y eut-il bientôt plus qu'un cri dans la commune pour appeler l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, et lui confier la décoration de l'église.

Auparavant, il fallait cependant réunir les honorables donateurs afin de savoir au juste sur quels dons la fabrique pouvait compter. On annonça en conséquence à tout le village que ceux qui désiraient faire une offrande devaient se réunir tel jour, à telle heure, dans la nouvelle cerkiew.

La séance fut présidée par le pope Tarczanin de la paroisse de Tersow, ainsi que par l'inspecteur des domaines en casquette impériale et en collet à étoiles d'or.

Le *dyak* Sorok, transformé en greffier pour la circonstance, se tenait devant une table improvisée, la plume d'oie sur l'oreille, et entouré de tous les insignes de sa fonction.

Le maire Sennyson, accompagné de ses échevins, s'assit en face des deux autorités, et la séance commença.

La petite église aux murailles nues et encore luisantes regorgeait de paysans, mais on remarqua avec étonnement que tous ceux qui se pressaient au premier rang étaient justement les moins riches, ceux qui n'avaient rien promis. Les gros bonnets, au contraire, les sérieux donateurs, sur lesquels on avait droit de compter, car ils s'étaient vantés très haut des riches présens qu'ils allaient faire, se dérobaient derrière les autres, ou même n'étaient pas venus du tout.

Un silence morne régnait dans l'église, seuls les pauvres gens relevaient la tête d'un air malicieux, se demandant avec curiosité comment tout cela allait se terminer.

Le pope, fort inquiet de la tournure que prenaient les choses, hochait péniblement la tête; le maire, décoré de sa brillante plaque officielle, se tournait et se retournait très mal à l'aise sur son siège, et le greffier, la main en suspens, brandissait comme un glaive sa plume ébouriffée et menaçante.

A la fin, M. Krzespel, impatienté, se leva brusquement, et d'une voix de tonnerre :

Digitized by Google

— Ah çà!.. est-ce que vous vous imaginez, tas d'imbéciles, que j'ai pris la peine de venir ici, hum, hum!.. pour que vous me regardiez tous comme une bête curieuse.

www.tibtool.com.cn

En même temps le maire, électrisé par ces paroles énergiques, se rua sur le public, afin d'y recruter de ses propres mains les présumés donateurs.

Une bagarre indescriptible s'ensuivit: ce furent des cris, des contestations, tout le monde se récusait!..

Dymitry le richard, qui avait annoncé avec emphase qu'il ferait don d'une cloche, jurait ses grands dieux qu'il n'avait jamais parlé que d'une sonnette.

Fédysko, qui avait promis d'offrir les portes dorées de l'iconostase, prétendait qu'on avait mal compris, que c'était une image de saint Nicolas qu'il avait voulu dire.

Le bel ornement sacerdotal, annoncé par André, se réduisait à quelques mètres de fine toile, et l'autel tant vanté de Zeberny, à deux cierges de cire.

En face d'assertions aussi catégoriques, il n'y avait qu'à s'incliner, et c'est ce que fit le comité.

Un pénible silence régna encore une fois dans la petite cerkiew et on allait probablement clore la séance, quand du milieu de la foule on vit soudain surgir une femme, c'était Nasta. Elle s'avança respectueusement, mais son pâle visage était comme transfiguré par un immense éclair de bonheur. Elle s'approcha du groupe de la commission, baisa la main du prêtre, se prosterna aux pieds de l'inspecteur, salua de la main le greffier, ainsi que tous les membres de la fabrique, et murmura:

— Je voudrais signer.

Un concert de murmures étonnés et de ricanemens accueillit ces paroles, et on se resserra davantage, comme si quelque chose de très amusant allait se passer.

Nasta ne voyait pas ces visages, mais l'ironie qui se reflétait sur celui du maire l'effara tellement qu'elle se serait enfuie certainement si le pope Tarczanin n'était venu à son aide et ne lui eût dit avec bonté:

— Et que désires-tu offrir, ma brave femme?

— Un autel.

— Un autel!...

Un sourire un peu effaré se peignit sur la figure du prêtre, il considéra un instant l'humble créature qui se tenait devant lui.

— Voyons, ma bonne Nasta, parle sans crainte, et explique bien clairement ce que tu veux dire... Tu sais bien que la moindre offrande du pauvre est plus agréable au Seigneur que les plus beaux présens des riches.

Digitized by Google

— Je veux offrir tout un autel, répéta Nasta.

— Tout un autel? Mais tu ne sais pas sans doute à quoi tu t'engages et combien cela sous-entend de choses!.. Il faut d'abord une icone, ensuite des chandeliers... puis des dorures!..

— Je donnerai l'icone, dit tranquillement Nasta, une belle grande madone, toute peinte,.. et pour le reste... je signerai!..

En disant ces mots, elle déposa sur la table un petit sac crasseux, puis, sans prendre le temps de s'expliquer davantage ni sans saluer les membres de la fabrique, elle tourna rapidement les talons, se faufila à travers la foule et s'esquiva.

Elle courut longtemps, longtemps, toujours poursuivie par les appels moqueurs et les chuchotemens des paysans, qui avaient essayé de la retenir, et ne s'arrêta qu'à l'extrémité du village, quand elle eut atteint sa noire cabane en ruine, son verger abandonné et sa source murmurante.

Cependant le pope s'était emparé du petit sac, et avec un étonnement grandissant, il en vidait le contenu sur la table: c'étaient tous florins, en papier-monnaie, sales, froissés, déchirés même. Un à un il les déploya avec soin, et se mit à compter, mais plus il avançait dans sa besogne, plus sa stupéfaction et celle de la commune entière augmentaient.

Cinq, dix, quinze!.. et ce n'était pas tout!.. vingt, vingt-cinq, trente!.. Il y en avait encore!.. trente, trente-cinq, quarante!.. quarante et un!.. cette fois, c'était bien tout!..

Quarante et un florins d'Autriche! Le bon prêtre n'en croyait pas ses yeux, et les paysans stupéfaits demeuraient autour de lui, bouche bée, tandis que le greffier plongeait si précipitamment sa plume dans l'encrier, qu'il couvrait de pâtés énormes la feuille gouvernementale.

Tout ému, et les yeux humides, le pope profita de cette circonstance unique pour s'adresser au cœur de ses ouailles, et sa voix très douce était encore plus tendre que de coutume. Il rappela le denier de la veuve, plus agréable à Dieu que toute autre offrande,.. et il ajouta que le sacrifice de Nasta devait servir d'exemple à tout le village, car, ajouta-t-il, bien certainement aujourd'hui les anges se réjouissent à cause d'elle au paradis!

Cette petite allocution impressionna profondément les paysans; les uns se frappaient la poitrine avec componction, tandis que les autres courbaient le front dans la poussière.

Quand le prêtre eut cessé de parler, l'un d'entre eux traversa la foule en tortillant son chapeau entre ses mains, il était rouge comme un coq, salua gauchement les autorités et déclara que la sonnette qu'il avait « signée » serait peut-être un peu grosse pour être prise en main,.. qu'il vaudrait aussi bien mettre tout de suite

Digitized by Google

sur le papier qu'elle serait suspendue au clocher,.. car,.. à proprement parler,.. ce n'était pas du tout une sonnette, mais une belle et grosse cloche !..

Ce fut ensuite au tour d'un autre de s'approcher. Il se présenta de l'air d'un homme très minutieux, qui tient à ce que les choses se passent avec la plus grande exactitude; il demanda au greffier de lui lire ce qu'il avait écrit en son nom, afin de s'assurer s'il n'y avait pas d'erreur, et quand Sorok lui eût dit que c'étaient deux cierges de cire qui étaient inscrits, il partit d'un bruyant éclat de rire :

— Ah bah !.. et l'autel, donc, que vous avez oublié !..

S'emparant alors vivement de la plume, il la trempa emphatiquement dans l'encrier par le gros bout et fit sur le papier une large croix, ce qui voulait dire sans doute qu'il s'inscrivait pour tout un autel.

Les autres suivirent cet exemple et quand une heure plus tard, le pope s'en retournait assis dans sa *briska*, il avait le visage épanoui et s'avouait intérieurement que la séance, si mal commencée, s'était terminée d'une façon bien plus satisfaisante qu'il n'aurait jamais osé l'espérer.

De son côté, Nasta, dégrisée enfin de l'exaltation fanatique qui l'avait soutenue jusqu'à présent, s'était laissée tomber lasse et affamée devant un misérable brouet de son fermenté, qui, depuis le matin, refroidissait sous la cendre et avec une avidité animale, elle apaisait sa faim dévorante.

Brisée de fatigue, elle alla ensuite s'étendre dans un rayon de soleil couchant, et, ramenant sa jupe en haillons sur ses pauvres pieds meurtris, elle ferma les yeux et s'assoupit lourdement.

C'est ainsi que se termina la journée la plus heureuse, la plus triomphale de la vie de Nasta, la glorieuse *fondatorka* à cause de laquelle, au dire du pope Tarczanin, les anges se réjouissaient le jour même dans le ciel.

VI.

Quelques jours plus tard, l'autel, dû à la générosité de Nasta et confectionné par les soins d'un ébéniste de Staromila, fut placé dans une des chapelles latérales de la cerkiew, tandis que le tableau de la Madone, entouré d'un brillant cadre doré, était accroché soigneusement à sa place respective par le valet de chambre de M. Sigismond. Admirablement éclairée dans cette petite église vide, la *Madone moissonneuse* resplendissait d'un éclat vraiment extraordinaire. Elle semblait s'élancer vivante de son cadre et répandait autour d'elle comme une suave atmosphère. La vue de

Digitized by Google

ce tableau, dont le village entier avait jusqu'à présent ignoré l'existence, fit une grande impression, et la cerkiew ne désemplissait pas de fidèles et de curieux. Aussi l'ex-bedeau Makohon, qui avait fait don à l'église d'une serrure et d'une clé, s'était-il de son plein gré préposé aux fonctions de portier et passait sa journée à ouvrir et à refermer dévotement la porte.

Mais c'était surtout le cœur des femmes que la Madone avait conquis.

Elles comprenaient, avec leur subtile flair féminin, que cette vierge moissonneuse était en quelque sorte l'apothéose de leur humble vie laborieuse, et leur âme se remplissait d'une ardente gratitude pour cette vierge qui, elle aussi, avait peiné et souffert. L'admiration des hommes était plus froide, c'est justement ce qui charmait le plus les femmes qui leur causait au contraire une impression pénible. Cette Madone leur paraissait trop humaine, elle était trop leur pareille pour qu'ils éprouvassent vis-à-vis d'elle ce respect intense qu'ils professaient pour leurs images religieuses habituelles.

Rassemblés autour de la vierge sainte, ils se regardaient sournoisement entre eux en hochant la tête, mais sans formuler leur pensée...

Sur ces entrefaites, le célèbre auteur du *Grain de sénevé*, après avoir signé un contrat avec la commune de Busowiska pour l'entreprise des peintures et des dorures de la cerkiew, arriva. Son entrée fut saluée comme celle d'un souverain. Il portait un costume de « monsieur » de la ville et avait l'air très dédaigneux, il traita de son haut le maire et les membres de la fabrique, et l'on remarqua qu'il ne parlait autrement de lui-même qu'à la troisième personne comme s'il ne s'appartenait déjà plus, mais faisait partie des célébrités de l'histoire contemporaine. Ainsi, il disait : « Kurzanski fait ceci, » — « Kurzanski fait cela, » — « Kurzanski ne cause pas avec tout le monde, Kurzanski a été invité à déjeuner chez le *vladyk* (évêque uniate). »

Il s'achemina vers la cerkiew en triomphateur. Sous le porche, Makohon, son trousseau de clés à la main, l'attendait le front incliné.

Aussitôt entré, le premier mouvement du peintre fut de se tourner vers l'autel de Nasta, qui se détachait en pleine lumière, mais à peine eut-il jeté les yeux sur la Madone qu'il s'écria avec indignation :

— Qu'est-ce que cela signifie?.. Que veut dire ce scandale?..

Et sans s'inquiéter de la sainteté du lieu, ni du respect qu'il devait au comité de la fabrique, il cracha violemment par terre.

Sorok, le sacristain, son beau-frère, qui marchait sur ses talons,

Digitized by Google

en fit immédiatement autant, mais avec plus de colère et plus de mépris encore :

www.fibtool.com.cn

— C'est une saleté!.. entendez-vous?.. une grande saleté! — s'écria le peintre d'une voix que la colère rendait tremblante, — Kurzanski vous le dit!.. et ce n'est pas le moins du monde un tableau saint!.. Kurzanski donnera l'ordre de faire jeter cette hérésie à la porte de la cerkiew!.. Entendez-vous?

— Oui, répétait le dyak Sorok avec conviction, c'est une grande saleté!.. c'est une hérésie!..

Pour le coup, la commune était consternée.

— Eh bien! murmuraient entre eux les hommes, ne l'avions-nous pas dit tout de suite qu'il y avait quelque chose de louche dans ce tableau!.. Kurzanski n'a pas eu besoin de le regarder longtemps!.. il a vu tout de suite ce que c'était!.. et... c'était une *hérésie!*..

— Ce n'est pas une Madone qui est peinte là!.. c'est une *hérésie!*.. et le diable sait ce que c'est!..

— La belle affaire que l'autel de Nasta!.. Dire que nous l'avions tous dans l'idée, et sots que nous étions, personne n'osait en parler le premier!..

Kurzanski, posté devant le tableau, continuait à hocher la tête et à faire des gestes de dédaigneuse pitié.

Tout à coup une paysanne se détacha brusquement du groupe des paysans, et, se plaçant hardiment en face de Kurzanski :

— Ce tableau représente notre sainte Madone, la mère du Christ, entendez-vous! cria-t-elle d'une voix ferme et pleine de reproches.

Tout le monde tourna la tête à cette apostrophe, et l'on reconnut Técla, une paysanne pleine d'expérience et de bon sens, qui par ses manières, son intelligence et sa fortune, appartenait à la société la plus aristocratique du village; aussi était-elle la seule personne à Busowiska qui osât braver ainsi ouvertement un homme comme Kurzanski.

— Oui, c'est la sainte Madone! répéta-t-elle en fixant sur le peintre ses yeux clairs.

Mais lui ayant jeté un regard dédaigneux à cette audacieuse :

— Ça!.. la sainte Vierge? dit-il... Kurzanski n'a jamais vu de sa vie une Madone pareille. Et quelle Madone est-ce donc, s'il vous plaît? car Kurzanski s'y connaît en icones!.. — Est-ce *la vierge de Pokrova?.. la vierge Uspenya?.. sainte Marie l'Égyptienne?..* Est-ce *la Blahowiszczenia?..* Il les connaît toutes!.. Mais une vierge pareille à celle-ci,.. il n'en a jamais vu!..

— Parce que c'est *Notre-Dame des moissons!..* répondit Técla sans se déconcerter :

— Ha! ha! ha!.. cria Kurzanski en ricanant... Une vierge,

Digitized by Google

femme de peine!.. une vierge journalière!.. vous voulez dire!.. mais regardez donc vous autres, paysans!.. Vous ne voyez pas seulement comment elle est habillée, votre Madone. Elle a tout à fait l'air d'une femme de chez vous!.. Ha! ha! ha!.. elle porte des coraux,.. une veste sans manches... et des galons brodés à sa chemise comme une montagnarde de Busowiska!..

Et, à chacune de ses phrases, il partait d'un grand éclat de rire :

— Eh bien! quel mal voyez-vous à cela, s'il vous plaît? demanda résolument Técla.

— Quel mal!.. gémit Kurzanski en levant les bras au ciel avec indignation, mais il ne vous manque plus alors que de faire peindre comme pendant le Christ en touloupe, un chapeau de feutre sur la tête... et une hachette de montagnard à la main!.. Quel mal il y a à cela, bon Dieu?.. — Non!.. — de sa vie, Kurzanski n'a rencontré une femme aussi bornée!..

— Et moi, s'écria Técla, qui ne se contenait pas de rage, je n'ai jamais rencontré de peintre plus bête!..

Elle se tenait si près de l'artiste qu'il jugea prudent de s'écarter un peu, mais Técla, dont la colère était arrivée à son paroxysme, lui mit sans façon le poing sous le nez :

— Que maître Kurzanski garde son esprit pour lui : Técla sait ce qu'elle dit, et ce n'est pas un imbécile de son espèce qui la fera changer à son âge!.. Le meilleur conseil qu'elle puisse lui donner, c'est de ne pas se mêler de parler, s'il n'a pas de choses plus sensées à dire et de rester plutôt le nez dans ses couleurs!.. Pense-t-il qu'une belle Madone comme celle-là se laissera vaincre par un misérable barbouilleur!.. Et quelle honte y a-t-il donc, je vous prie, à ce que la sainte Vierge porte une chemise à galons?.. Elle est la reine du ciel et peut s'habiller comme il lui plaît!.. et Kurzanski aussi! Est-ce que Técla n'a pas vu de ses propres yeux l'empereur lui-même à Sambor porter un uniforme tout pareil à celui de ses soldats?.. et cependant... chacun savait bien que c'était l'empereur!.. Et puis enfin, avant d'être reine au paradis, la Madone n'a-t-elle pas été une simple femme comme nous toutes... Elle était pauvre!.. Elle travaillait pour vivre!.. Kurzanski ne sait-il pas que la Vierge filait... et si fin que les araignées elles-mêmes en étaient jalouses,.. et quand son fils est mort,.. elle l'a pleuré... comme pleurent les pauvres mères!.. Au reste, Kurzanski ferait beaucoup mieux de ne pas se mettre en peine de sa gloire!.. car elle n'en a vraiment pas besoin, et c'est le meilleur conseil que peut lui donner la vieille Técla.

Pendant tout le temps qu'avait duré ce discours, débité avec une volubilité vertigineuse, Kurzanski, incapable de placer un

Digitized by Google

petit mot, était sur des braises, il étouffait. Quand elle eut enfin terminé, il allait ouvrir la bouche pour lui répondre, mais la clameur assourdissante des voix de femmes, pareille au chœur antique, lui coupa pour la seconde fois la parole.

www.libtool.com.cn

Le maire, un peu inquiet de la tournure que prenaient les choses, se demandait déjà si, en qualité d'employé de l'État, il ne devait pas intervenir et protéger l'auteur du *Grain de sénevé,* dont les œuvres l'avaient lui-même si profondément impressionné; mais, au moment où il s'apprêtait à sévir contre la rumeur féminine, on vit entrer dans l'église un nouveau personnage : c'était Klymaszko, le maître charpentier, venu précisément à Busowiska pour terminer quelque détail inachevé et juger encore par lui-même de l'ensemble de son œuvre.

Son entrée fut saluée par un soupir unanime de soulagement.

— Ah! voilà Klymaszko!.. Qu'il décide entre nous!.. Qu'il soit notre juge!..

— Oui, qu'il soit notre juge, répéta le dyak Sorok avec un sourire de triomphe, c'est un vrai secours providentiel que le bon Dieu envoie là à Kurzanski!..

Le vieux charpentier commença par s'enquérir du sujet de cette grave querelle. Sans se presser, il s'approcha ensuite de l'autel où rayonnait la Madone de Nasta et la regarda attentivement. Mais, tandis qu'il l'examinait, son visage, toujours malicieux, esquissa un léger sourire, ses yeux se mirent à papilloter d'une singulière façon, et il avait l'air de murmurer quelque chose entre ses dents. Le peintre, qui suivait avec intérêt chaque mouvement de sa physionomie, interpréta tout de suite ce sourire à son profit, et s'attendait déjà à prendre une éclatante revanche sur l'impertinente Técla.

— Eh bien! Klymaszko, demanda-t-il, avez-vous jamais vu une madone pareille?..

— Pareille à celle-là, dit le vieux charpentier, sans quitter des yeux le tableau. Non, jamais je n'en ai vu de la vie. Et ses paupières se mirent à clignoter encore plus fort.

Si l'auteur du *Grain de sénevé* avait été plus perspicace, il aurait deviné tout de suite que, sous le fin sourire de Klymaszko, il y avait non point du mépris, mais bien de l'attendrissement. Il semblait lutter avec une émotion profonde qui le remuait jusque dans ses fibres les plus intimes.

Encore une fois il concentra sur le tableau toute son attention, s'en éloigna, s'en rapprocha, afin de bien l'embrasser sous toutes ses faces; et, plus il le regardait, plus l'attendrissement le gagnait : là, au milieu de ce paysage qui faisait le fond du tableau, cette gracieuse église qui s'élevait, c'était sa cerkiew à lui, celle

Digitized by Google

qui avait été imprimée, celle qu'il avait conçue, créée, son enfant, enfin!.. C'était bien elle : il reconnaissait ses coupoles boursouflées, si légères qu'un souffle les aurait enlevées, ses auvens, pareils à de larges ailes d'oiseau déployées et superposées;.. et, tandis qu'il regardait, des larmes, de vraies larmes s'échappèrent soudain des yeux du vieux charpentier, et, tout en continuant à marmotter des mots inintelligibles, il se laissa tomber la face contre terre et frappa plusieurs fois respectueusement son front dans la poussière, comme le vendredi saint, devant l'icone.

Entraînée par cet exemple inattendu, toute la population féminine se précipita également aux pieds de la madone, dont le triomphe était à présent indiscutable. Ce que voyant, Kurzanski et son beau-frère prirent le parti le plus sage, qui était de s'esquiver sans être vus.

VII.

Dès le lendemain, les jeunes filles du village se hâtèrent d'apporter des brassées de fleurs pour orner l'autel de la madone, et Técla, qui jusqu'à présent n'avait encore rien offert à l'église, se piqua d'honneur à son tour, et rapporta de la ville deux superbes chandeliers de métal, qui brillaient comme de véritable argent, ornés de gigantesques cierges de cire blanche. Enfin, les mains pieuses de quelques dames en villégiature apportèrent secrètement de la mousseline, des nœuds de ruban, un tapis. En quelques jours, la chapelle fut transformée au point que les paysans décidèrent qu'elle pourrait désormais se passer de dorures.

Nasta ne se contenait pas de joie, et tous les instans qu'elle pouvait dérober au travail, elle les passait en muette contemplation devant sa madone, les mains levées au ciel, les yeux fixes, sans mouvement, dans une pose de fakir.

Une après-midi, le cabriolet jaune de M. Krzespel s'arrêta devant la petite église, et l'on en vit descendre la comtesse, son éternelle canne à pommeau d'or à la main, et accompagnée de sa fidèle demoiselle de compagnie.

Ces dames se rendirent aussitôt à l'église; mais à peine la comtesse eut-elle jeté les yeux sur le tableau, que des éclairs jaillirent de ses prunelles noires, et se tournant, très rouge vers sa compagne, qui, distraite et ennuyée, étouffait un bâillement derrière elle.

— Mademoiselle Pichet!..

— Madame?

— Mais regardez donc!.. regardez donc!.. Vous ne voyez pas?.. C'est elle!..

Digitized by Google

La demoiselle se rapprocha nonchalamment, allongea son cou maigre.

www.libtool.com.cn

— Oui, c'est bien elle, en effet, madame la comtesse.

— Non, non!.. ce n'est pas possible,.. je me trompe... Mes yeux voient mal... Sigismond n'a jamais eu une pareille audace!..

Il n'y avait pas à en douter, cependant; c'était bien elle,.. Valentine,.. sa jolie cousine, qui était représentée sur cette toile. La comtesse reconnaissait l'ovale si délicat de son visage, ses grands yeux violets aux reflets sombres, la lourde tresse de cheveux blonds, d'une teinte si étrange, qu'elle tordait sur le sommet de la tête, et dont elle était si orgueilleuse. Oui!.. c'était elle!.. et ce n'était pas elle, pourtant! car il y avait dans cette image quelque chose qu'on aurait vainement cherché dans la coquette mondaine; et, d'abord, la beauté de Valentine n'était point aussi idéale, ses yeux brillaient d'une flamme plus terrestre et ne connaissaient point le rayonnement mystique de ce regard immatériel. Et l'expression voluptueuse de ses lèvres était loin du sourire maternel qui planait sur cette bouche si pure. Le front de la madone était plus élevé, plus sérieux que le sien, il reflétait une âme sereine; celui de Valentine, au contraire, indiquait le triomphe insolent d'une reine de la mode.

Non,.. ce n'était point elle!.. la comtesse ne voulait pas l'admettre. Il y avait entre ces deux femmes un monde entier, ou plutôt un ciel!.. Et, se tournant encore une fois vers sa demoiselle de compagnie :

— Mademoiselle Pichet!..

— Madame?

— Non, décidément, ce n'est pas elle!..

La demoiselle s'inclina :

— Vous avez raison; ce n'est pas elle, en effet, madame la comtesse.

Dans tous les cas, c'était très mal à Sigismond d'avoir osé penser à un amour profane quand il peignait la reine des anges, celle qui est l'essence de la pureté divine. Mais, qui sait, peut-être l'avait-il fait sans le savoir,.. inconsciemment... il s'était souvenu,.. ou plutôt... il n'avait pas pu oublier!.. Dans tous les cas, ce n'était pas honnête. Le mot était peut-être un peu fort; mettons que c'était bien étourdi!.. Sans doute le pauvre garçon avait voulu peindre une créature fictive, une Valentine telle que son cœur de poète la rêvait; et, certes, il avait dû se dire maintes fois qu'il était plus facile de créer un idéal que d'essayer de corriger la réalité... Mais, peu importe, il n'aurait pas dû faire cela!.. C'était impie!.. sacrilège, cela offensait la religion. Comment n'avait-il donc pas craint de faire injure à la majesté divine en laissant de-

Digitized by Google

viner, sous la transparence de cette image sainte, l'ombre de la femme aimée! Et les joues de la comtesse s'empourprèrent à la pensée que, sous cette grossière veste de bure, s'esquissaient les contours plastiques des épaules de sa belle cousine.

— Mademoiselle Pichet!

— Madame la comtesse?..

— Jamais de la vie je ne pourrai prier devant cette madone-là!

— Ni moi non plus, madame.

Et cependant, songeait la comtesse, qui était romantique à ses heures, demande-t-on à la fleur de quel limon elle est éclose?.. Et ces femmes, qui jadis servirent de modèles aux vierges sublimes de Raphaël, n'étaient-elles point de misérables filles ramassées sur le pavé de Rome?.. Cette idée était évidemment très désagréable à la fière grande dame, elle eût préféré mille fois que ces madones fussent nées d'extases ou de visions religieuses, comme les vierges de fra Angelico; mais cependant elle se rappelait qu'à Dresde, en face de la madone sixtine, elle se serait certainement agenouillée si la foule des touristes ne l'eût retenue... Alors, qu'importait que Valentine eût ou non servi d'inspiration au peintre?.. et comment refuser à Sigismond le droit d'avoir fait naître, des tristes débris de son amour, cette chaste conception, anoblie encore par la touchante prière d'une pauvre mère,.. n'était-il pas cruel de se refuser à ployer le genou devant l'œuvre de cette âme souffrante, qui peut-être bientôt paraîtrait elle-même devant son Créateur?..

— Mademoiselle Pichet!..

— Madame la comtesse?..

— Prions pour lui et pour elle.

— Prions, madame la comtesse.

VIII.

A dater du jour où la Madone avait remporté sur ses ennemis un si éclatant succès, un orage grondait sur Busowiska. Le peintre, aidé de son beau-frère et de Makohon, l'ex-bedeau, ne cessait d'exciter secrètement la population contre cette œuvre moderne, qui osait jeter un si insolent défi à toutes les saintes traditions byzantines. Mais ce qui exaspérait surtout l'auteur du *Grain de sénevé*, et excitait au plus haut point sa jalousie, c'était l'enthousiasme incessant que provoquait la vierge de Nasta, son âme mesquine souffrait de voir acclamer un talent qu'il sentait supérieur au sien.

Peu à peu, la discorde avait également pénétré au sein de la fabrique.

— Que nous importe, disaient les uns, ce que pensent Técla, ou le vieux Klymaszko, ne voyons-nous pas que cette madone est

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

toute différente de celles qu'on voit dans les autres églises, et qu'elle ne ressemble en rien à ces vierges sombres qui se détachent sur un fond incrusté d'argent et couvert d'*ex-voto?*

— Du reste, vociférait Sorok, tolérer une toile pareille dans une église est un péché mortel!.. C'est la perte, la mort de vos âmes!

— C'est une honte, une infamie, un crime contre l'intérêt public, ajoutait Kurzanski. La paroisse de Busowiska sera-t-elle un sujet de scandale pour le pays entier? Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de jeter dehors ce tableau profane!

L'agitation finit par gagner le village et trouva même quelques oreilles complaisantes dans le clan des paysannes que l'épithète de « femme de peine » donnée à la madone avait légèrement refroidies et qui surtout étaient jalouses de l'auréole dont le front de cette mendiante de Nasta était désormais entouré.

Le maire, un homme paisible, redoutant surtout le scandale, tâchait de calmer les esprits.

— Comment toucher à un don qui a été signé et accepté! Jamais, je ne permettrai une chose pareille... du reste, le clergé seul décidera, il faut attendre son jugement.

— Oui, s'écria avec empressement le *dyak* Sorok; que le clergé nous prête ses lumières, allons consulter le père Mitrofane!

Cet avis ayant été adopté par la plupart des membres de la fabrique, il fut décidé qu'une députation serait envoyée au couvent de Lavrow pour demander conseil au vénérable religieux, doyen des peintres de l'école byzantine.

Le père Mitrofane était, en effet, un très saint personnage qui dans son temps avait beaucoup pratiqué la peinture. Lui seul donc pouvait trancher sans appel un différend aussi compliqué. C'était un vieillard extrêmement âgé, bien des gens prétendaient même qu'il avait dépassé les cent ans, car les plus vieux cultivateurs du pays ne se rappelaient pas l'avoir connu autrement que grisonnant déjà. Il vivait dans la pénitence et la prière, aimé et vénéré du peuple. Maintenant, il était très cassé et faible comme un enfant, ne sortait presque jamais de sa cellule et ne peignait plus du tout.

La députation le trouva revêtu d'une longue robe toute blanche, sa barbe de neige lui descendait jusqu'à la ceinture et son corps était tremblant, comme le feuillage d'un peuplier.

Aux murailles de sa cellule étaient accrochées une grande quantité de toiles qui prouvaient que le vénérable ascète appartenait à l'antique école purement byzantine du mont Athos. Toutes se distinguaient par leur aspect lugubre. Littéralement, elles donnaient le frisson. Les Christs, loin d'inspirer la pitié, c'eût été un blasphème, éveillaient la terreur, faisaient naître dans l'âme une crainte indicible. Devant ces faces sombres, blafardes, ces chairs morbides,

Digitized by Google

ces membres tordus dans les convulsions de la mort, ces plaies béantes et ces cœurs percés de glaives sanglans, on songeait involontairement à cette ténébreuse figure du Christ de Novogorod, si noire, si terrifiante, et au bas de laquelle se lisent ces mots : « Homme, regarde comme ton Dieu est terriblement Dieu ! »

Avant même d'avoir interrogé le vieillard, les paysans comprenaient que le riant tableau de Nasta, qui ressemblait plutôt à une fenêtre ouverte sur un coin de ciel bleu, était bien loin de ces icones fantastiquement étranges dont on ne s'approchait qu'avec recueillement, les yeux baissés, en se frappant la poitrine encore et encore...

Décidément, ce n'était pas une vraie icone ! Au reste, toutes les madones byzantines connues étaient réunies dans la cellule : il y avait *Notre-Dame du Sommeil* étendue sur un drap mortuaire, la *Source vive*, assise près d'un puits autour duquel se pressait une foule de princes, de monarques, de grands personnages, coiffés de couronnes et de hautes mitres, et puis une Vierge, plus splendide encore que toutes les autres, le front ceint d'un diadème de pierres précieuses, et les épaules enveloppées d'un manteau étincelant de tsarine !.. Mais aucune de ces reines du ciel ne tenait à la main une serpette et n'était revêtue d'une grossière chemise de paysanne.

Le peintre et le sacristain, s'étant approchés du vénérable moine, lui exposèrent, au nom de la députation, le sujet de la discorde, seulement, dans leur fièvre, ils se contredisaient constamment, de sorte que le pauvre vieux ne parvenait qu'à grand'peine à saisir ce qu'ils attendaient de lui. A la fin pourtant, une phrase particulière ayant subitement frappé son oreille, ses yeux reprirent un semblant de vie, une petite flamme pâle jaillit de ses prunelles bleues et, faisant un violent effort pour rassembler ce qui lui restait de mémoire et d'intelligence, il parla; mais sa voix était bredouillante et sénile, il entremêlait ses discours de termes techniques et de sèches formules auxquelles son auditoire ne comprenait goutte, et souvent il confondait le point principal avec les détails insignifians.

— Non, jamais je n'ai vu de madone semblable à celle dont vous parlez, disait-il en chevrotant, et vous devez faire erreur, vu qu'il n'en existe pas de cette espèce et il ne peut pas en exister, car, comme vous le savez, il y a peinture et peinture, et la meilleure est celle de l'ancien peintre Korsunski, parce qu'il peignait toujours dans le plus pur style byzantin... Moi, dans mon temps, j'ai essayé autant que j'ai pu de l'imiter, et je priais, je pleurais beaucoup, et demandais à Dieu qu'il me permît de faire de bonnes peintures, pas sacrilèges surtout, car vous devez savoir que les peintures peuvent être de grands sacrilèges, et la Vierge dont vous parlez,

Digitized by Google

si elle existe, doit être une grande hérésie et non pas une icone sacrée!..

www.libtool.com.cn

Lisez le livre d'*Hermeneja* (1)!.. Voilà une belle étude!.. et qui a été écrite sur la sainte montagne d'Athos... C'est comme la bible de l'artiste!.. Là, chaque chose est à sa place, et quand on peint la sainte Vierge... on sait qu'il faut la peindre comme ceci et non comme cela!.. Et avant tout il faut qu'elle ait la mesure!.. neuf fois la hauteur de la tête!.. en comptant depuis le front jusqu'aux pieds!.. Et chaque tête doit avoir neuf pouces. Pour les couleurs, on fait différens mélanges, ainsi, par exemple, sur le visage de la madone, il faut absolument une rougeur virginale!.. Eh bien... on prend un peu de cinabre!..

Je connais encore les livres de *Podlinnyk* et de *Stohlaw*... Voilà de fameux ouvrages!.. on peut y voir toute l'iconographie, tous les modèles possibles de vierges... Mais, ni dans l'un ni dans l'autre, on ne trouvera une madone comme celle dont vous parlez!.. Ne peins pas ton Dieu à la légère, car c'est un péché plus grave que de l'invoquer sans raison, et ne peins pas davantage étourdiment son Fils, ni ses saints, ni ses patriarches, ni ses anachorètes, ni ses prophètes, ni ses martyrs!.. Ne te mets pas au travail avec un cœur orgueilleux, et ne te fie point à ta cervelle vide, car sinon ta peinture sera sacrilège!.. Moi qui vous parle, j'ai toujours tenu le pinceau dans la crainte du Seigneur, dans sa vénération et en faisant pénitence!.. Le malheur, c'est que de l'âme à la toile la route est longue!.. et bien rude!.. l'âme est clairvoyante... mais la main est aveugle!.. Maintenant, je ne peins plus!.. je prie seulement le bon Dieu de miséricorde qu'il me donne le pardon et l'absolution de mes fautes, car... je suis un grand pécheur! un grand pécheur, mes frères!.. et mes peintures sont misérables!.. Mais cependant... ma vie l'est encore bien davantage!..

Ici, le vieillard s'arrêta, et se mit à pleurer à chaudes larmes, en faisant de nombreux *mea culpa*. Puis soudain, sans qu'on s'y attendît, sa tête retomba sur sa poitrine, et il s'endormit d'un sommeil paisible de petit enfant, tandis que des larmes continuaient à rouler le long de ses joues creuses.

C'en était fait à présent du sort du tableau!.. Et bien que les membres de la députation n'eussent presque rien saisi des paroles du bon moine, ils comprenaient que la Vierge moissonneuse était condamnée sans retour.

Ils s'en retournèrent à leur village, très occupés de ce qu'ils avaient vu et entendu, essayant de se rappeler les phrases prononcées par l'ascète, mais c'étaient justement les plus obscures qui

(1) Commentaires sur la peinture byzantine.

Digitized by Google

se présentaient toujours à leur mémoire. Au village, une avalanche de questions les accueillit! Ils y répondirent avec la dignité grave qui convient à des hommes venant d'assister à une réunion scientifique, et les quelques paroles ronflantes et pleines de mépris qu'ils prononcèrent à tort et à travers achevèrent d'émerveiller l'auditoire.

www.libool.com.cn

En conséquence, les menaces contre le tableau se mirent à pleuvoir de toutes parts. Et tandis que les uns voulaient le mettre dehors, Makohon, plus enragé que les autres, criait qu'il le hacherait menu comme de la paille!

La malheureuse Nasta, toujours dans l'attente de quelque catastrophe fatale, passait par des angoisses inouies. Aussi, la voyait-on rôder, les dents serrées, les yeux fous de désespoir, la face haineuse. Quelques-uns assurèrent même qu'elle portait une hache cachée sous ses haillons, et que la nuit elle allait se coucher en travers de la porte de l'église.

Ces rumeurs inquiétèrent le maire, il ordonna tout d'abord de fermer la cerkiew, mit les clés dans sa poche, puis fit appeler Nasta, et persuada à la pauvre femme qu'elle pouvait être tout à fait tranquille, que personne ne se permettrait de molester son tableau, et que, dans le cas où la commission du clergé déciderait son renvoi, non-seulement la madone lui serait rendue, mais encore tout l'argent qu'elle avait versé pour fonder un autel.

Apaisée un peu par cette assurance, la pauvre femme put reprendre avec plus de calme ses occupations; néanmoins l'idée que son tableau courait un danger ne lui sortait pas de la tête, et un matin qu'elle s'acheminait vers le village de Spas, la pensée lui vint d'aller réclamer la protection du peintre. Certainement le jeune homme parlerait d'elle à la comtesse qui, de son côté, glisserait un petit mot à M. Krzespel, lequel à son tour se hâterait de donner ses ordres aux membres de la fabrique, aux adjoints, au maire, et... qui sait, arriverait peut-être lui-même, dans son cabriolet jaune, coiffé de sa casquette à galons d'or!.. de cette façon tout serait sauvé.

Tandis que Nasta bâtissait ces beaux rêves, tout en foulant la poussière de ses pieds nus, le pope Tarczanin arrivait à Busowiska. Il fut reçu à la porte de l'église par la figure hypocrite et tourmentée du peintre Kurzanski, qui le mit en deux mots au fait de la situation.

Aux premières paroles du peintre, le prêtre qui, lui aussi, avait subi inconsciemment le charme de l'œuvre profane, se sentit légèrement rougir; puis, tout consterné, il considéra la gracieuse madone, méditant le moyen de la sauver. Comme il y réfléchissait,

Digitized by Google

il se vit brusquement assailli par une troupe de paysans, ceux justement qui étaient allés trouver le père Mitrofane.

Audacieusement, ils entourèrent le prêtre et, au milieu de mille vociférations, le sommèrent d'enlever le tableau.

— Nous ne voulons pas avoir chez nous une image pareille, s'écria Fédysko, l'un des plus acharnés, nous voulons qu'elle soit *bajantine!*..

— C'est une madone sans cinabre! ajouta Zaberek, il faut qu'elle ait du cinabre!.. comme celle de Stohlaw!..

Il prenait le fameux livre d'iconographie byzantine pour une paroisse.

— Oh! comme celle de Podlinye, hurla un troisième qui commettait la même erreur.

— Et sa mesure doit être de neuf têtes!..

— Et chaque tête doit avoir neuf pouces! cria le menuisier Zubek.

— Nous ne voulons pas une moissonneuse,.. une femme de peine pour madone!..

— Il faut qu'elle soit faite avec du cinabre!..

— Oui... comme sur la sainte montagne!

— Comme à Stohlaw!..

— Neuf têtes!

— Bajantine!..

— A la manière de Kurzanski!..

Leurs cris étaient assourdissans, on eût dit une vraie tour de Babel.

Sentant que la madone n'était plus en sûreté parmi ces enragés, le pope, pour les calmer, prit un parti énergique: il ordonna au sacristain de décrocher le tableau, le fit précieusement déposer dans sa *briska,* et ayant fouetté ses chevaux, il reprit au grand trot le chemin de son presbytère.

Ce coup d'État fut considéré comme un triomphe par les iconoclastes. Au moment où ils exultaient bruyamment, la Técla, instruite de ce qui venait de se passer, se précipita dans l'église rouge d'indignation; mais en apercevant l'autel dévasté, elle eut un moment de rage indescriptible; ses bras se tordirent et elle poussait des cris furieux.

— Vous vous repentirez de ce que vous avez fait, cria-t-elle en arrachant violemment les cierges qu'elle avait offerts, et Dieu vous punira... Oui!.. il vous punira... rappelez-vous mes paroles, il vous punira, car vous avez chassé la mère du Christ!.. Vous avez chassé la Vierge!..

Ces paroles, lancées d'un ton prophétique, sonnèrent comme

Digitized by Google

un glas funèbre dans les consciences des paysans. Tous se regardèrent avec consternation, et même les triomphateurs paraissaient effrayés maintenant de leur victoire.

www.libtool.com.cn

IX.

A peine arrivée à Spas, Nasta s'était mise en quête de M. Sigismond, mais on lui apprit que la veille le pauvre jeune homme avait été trouvé inanimé au *Labyrinthe*, et qu'on l'avait transporté chez lui blanc comme un linge. D'abord, on l'avait cru mort, mais après quelques minutes, il avait ouvert les yeux, et essayé de parler, sans y réussir. Enfin la nuit, comme il était plus mal, on avait été obligé d'envoyer chercher des docteurs dans toutes les directions, et même expédié un express à Lemberg. La comtesse était venue s'installer au chevet du jeune homme, et elle pleurait à fendre le cœur, comme si c'était son propre fils.

En écoutant ce récit, Nasta était devenue toute blanche, il lui sembla que ses oreilles bourdonnaient, et de grosses mouches se mirent à danser devant ses yeux; puis, affolée, elle courut au logis du peintre. Elle ne se demandait point ce qu'elle allait y faire, ni si on la laisserait entrer, son instinct le poussait vers ce pauvre mourant comme le chien fidèle va à son maître. Si on la chassait... eh bien! elle se coucherait sur le seuil!..

Mais personne ne songea à la mettre dehors, la porte de la maison était grande ouverte et elle put pénétrer librement jusque dans la chambre attenante à celle du malade, et voir tout ce qui s'y passait. M. Sigismond était étendu, immobile, sur une couchette basse, sa figure était pâle comme de la cire et ses grands yeux noirs paraissaient encore plus profonds que de coutume.

La comtesse, assise tout près de lui, les paupières très rouges à force d'avoir pleuré, ne cessait de le regarder, et de temps à autre, elle lui parlait d'une voix basse et très douce, comme on fait à un petit enfant. Mais il ne lui répondait pas et se contentait de regarder devant lui si fixement, que Nasta se sentit envahie par une sueur froide. A la fin, la comtesse, qui faisait tous ses efforts pour paraître calme, se pencha vers lui, et avec un bon sourire, car elle savait sans doute que ce qu'elle allait lui dire le rendrait heureux :

— Voyons, Sigismond, regardez-moi,.. il faut vite vous remettre, entendez-vous... Car nous aurons une visite aujourd'hui!.. Oui!.. une visite qui vous fera plaisir!..

Il tourna vers elle ses prunelles fiévreuses, et sourit tristement.

Digitized by Google

— Vous ne devinez pas, dit-elle en attachant sur lui son regard pénétrant, vous ne devinez pas qui arrive ce soir?..

Il poussa un long soupir. Un fugitif éclair de reconnaissance parut un instant dans ses yeux, le sourire de ses lèvres devint plus navrant encore, et d'une voix presque indistincte, il murmura : Valentine.

Puis, tout aussitôt, le pâle sourire s'effaça totalement de ses lèvres, et son visage redevint indifférent.

A ce moment on annonça l'arrivée du docteur de Lemberg, et la comtesse étant allée au-devant de lui, Nasta s'esquiva sur la pointe de ses pieds et alla s'asseoir tristement au seuil de la porte, où, la tête appuyée sur sa main amaigrie, elle attendit, abîmée dans ses noires pensées.

Elle était là depuis une heure environ, quand elle vit soudain sortir le docteur, qui remonta en voiture. Il avait l'air très sombre, la comtesse l'accompagnait, mais elle aussi était toute morne. Un peu plus tard, elle vit passer le curé latin en surplis blanc, suivi du bedeau, qui agitait la sonnette, et de l'organiste Wisnowski.

Il y eut encore beaucoup d'allées et de venues, dans la maison, mais peu à peu, tous s'en allèrent tristement, la maison redevint tranquille, tranquille... et Nasta comprit que c'était la mort... Alors, elle se couvrit le visage de son tablier, et tomba dans une sorte de prostration. Le soir arrivait déjà, quand un coup frappé sur son épaule la réveilla de sa torpeur. Elle ouvrit tout grands ses yeux, et aperçut devant elle une de ses voisines de Busowiska, pauvre et solitaire comme elle : la Kinaszkowa.

— Je suis contente de te trouver, Nasta, dit la vieille, ça fait que je ne devrai pas aller à la recherche de quelqu'un d'autre pour veiller et prier auprès du mort... la comtesse paiera bien...

Nasta la regarda d'un air hébété.

— Allons, viens donc, lui dit l'autre, puisque je te dis que la comtesse paiera!..

Elle se leva pourtant, et machinalement suivit sa voisine.

Elles trouvèrent l'organiste déjà occupé à allumer les cierges, tandis que la demoiselle de compagnie, une corbeille à la main, jonchait le lit de roses fraîches.

La Kinaszkowa était renommée dans tout le village de Busowiska, pour sa grande piété, et elle connaissait ses oraisons aussi bien qu'un clerc de paroisse! Son premier soin fut donc de s'agenouiller, et elle commença tout aussitôt à marmotter ses prières, qui étaient longues, longues, et toutes différentes les unes des autres, à ce que remarqua Nasta avec admiration.

Mais elle, la pauvre femme, ignorait totalement comment on prie;

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

aussi, toute confuse, elle se taisait, regardant à la dérobée sa voisine, et quand elle pouvait saisir au vol un mot de prière, prononcé plus distinctement, elle le répétait à satiété dans sa pensée, avec une grande componction.

La nuit entière se passa de la sorte; cependant, les prières de la Kinaszkowa devenaient de moins en moins distinctes, jusqu'à ce qu'à la fin la vieille cessa tout à fait de remuer les lèvres, et Nasta, que la fatigue et l'émotion avaient brisée, laissa également retomber sa tête sur sa poitrine et s'assoupit.

Les premières lueurs du matin commençaient à peine à rougir le ciel, quand un bruit léger, pareil à un frôlement d'ailes, réveilla en sursaut les deux femmes.

En un instant, elles furent sur leurs pieds, et regardèrent devant elles, les yeux fixes, la peau moite de frayeur.

Là!.. près de la tête pâle du jeune homme, quelque chose avait frémi,.. et maintenant une silhouette très distincte se dessinait. N'osant faire un mouvement, terrifiées d'épouvante, les femmes écarquillèrent les yeux, et soudain, dans la triomphale lumière de l'aurore naissante, le visage suave de la Madone moissonneuse leur apparut. Alors, pénétrées d'une respectueuse terreur, elles tombèrent la face contre terre, sans oser ni ouvrir les yeux, ni pousser un cri devant cette vision paradisiaque.

Quand la Kinaszkowa releva enfin la tête, la madone avait disparu, et seuls maintenant les rayons dorés du soleil se jouaient parmi les roses de la couche funèbre. Alors la vieille, abandonnant Nasta, qui ne pouvait revenir de sa stupeur, s'esquiva à la hâte, anxieuse d'être la première à annoncer à Busowiska l'apparition miraculeuse, et à s'agenouiller devant son image.

Nasta ne revint à elle que quand l'organiste et ses aides entrèrent pour monter le catafalque. Et comme elle ne bougeait toujours pas, elle vit également entrer la comtesse accompagnée de sa dame de compagnie. Toutes les deux se mirent à genoux devant le corps et prièrent longtemps.

A la fin, la comtesse, s'étant relevée, se pencha vers la demoiselle et demanda à voix basse, en français :

— Où est Valentine?

— Elle vient à l'instant de repartir, madame.

— Comment, déjà?..

Et la comtesse fronça violemment le sourcil. Mlle Pichet lui expliqua alors que Mme Valentine était arrivée au milieu de la nuit et qu'elle avait été si terrifiée, en apprenant la catastrophe, qu'elle avait refusé de se coucher; qu'enfin, dès l'aube, elle avait voulu aller toute seule voir le pauvre monsieur; mais que cette vue l'avait tellement bouleversée qu'elle n'avait pas prétendu rester

Digitized by Google

une minute de plus, et, sans déboucler sa valise ni même permettre qu'on réveillât Mme la comtesse, elle était repartie pour Maniow, chez les Lanowski, ajoutant qu'elle reviendrait peut-être pour les funérailles.

La comtesse avait écouté avec une colère mal contenue :

— Elle est à Maniow, dites-vous?.. Ah! oui, je comprends, c'est aujourd'hui la fête de Mme Lanowska, on y dansera ce soir!..

Une expression de dégoût envahit son visage, et elle se remit en prières.

X.

Tandis que Nasta se dirigeait lentement vers Busowiska, un profond émoi bouleversait le paisible village. A peine la Kinaszkowa était-elle arrivée, qu'elle avait colporté de maison en maison la nouvelle de l'apparition miraculeuse de la sainte Vierge, et comme c'était une femme très honnête et très véridique, on avait entièrement ajouté foi à ses paroles, et les commentaires avaient été tout de suite leur train.

Sans doute, c'était en reconnaissance de ce qu'il avait peint ce tableau en son honneur que la sainte Vierge était apparue au lit du jeune peintre après sa mort!.. Mais alors, ajoutait un autre, si elle lui était apparue, un miracle, un vrai miracle avait eu lieu, et le tableau miraculeux, la cause de cette faveur céleste, n'était plus là!.. on l'avait chassé de l'église, on avait banni la mère du Christ!..

La surprise du premier moment faisait place, maintenant, à la stupeur, et les paroles prophétiques de Técla revenaient à la mémoire de tous! Consternés, les membres de la fabrique se regardaient entre eux, tandis que les ennemis les plus acharnés du tableau se hâtaient de disparaître.

Nasta, ignorante du départ de la madone, et encore tout impressionnée par la vision du matin, se hâta, à peine rentrée chez elle, de se diriger aussi vers l'église, afin de se prosterner devant sa précieuse image.

La porte de la cerkiew était toute grande ouverte. Elle se précipita d'un bond vers sa chapelle; mais, à son horreur, le tableau avait disparu!

De chaque côté de l'autel pendillaient, lamentablement, des lambeaux arrachés de mousseline, des fleurs, des rubans, et il n'y avait plus de trace ni de la madone, ni des cierges, ni des chandeliers!..

Le désespoir suffoqua la malheureuse, et c'est en poussant des

Digitized by Google

cris qui n'avaient plus rien d'humain qu'elle sortit affolée de la cerkiew.

www.libtool.com.cn

En entendant ces vociférations, le village entier accourut auprès d'elle.

On la trouva tournant comme une hébétée autour de l'église. Elle avait les yeux hors des orbites et criait, sans discontinuer : « Au secours! Au secours! A l'aide!.. »

Elle fut aussitôt entourée de la bruyante sollicitude féminine.

Técla prit entre ses bras la pauvre femme, et elle essayait de la calmer en lui caressant le visage, tandis que les autres paysannes continuaient à parler toutes à la fois :

— Oui,.. nous l'avions toujours dit que c'était une vraie sainte Vierge!.. C'est ce satané Kurzanski qui était jaloux... Et la meilleure preuve,.. c'est que tous les étrangers venaient prier devant la madone!.. Il en arrivait, il en arrivait... tout l'été et de tous les côtés... Et ces fleurs,.. ces rubans, ces dentelles,.. venus on ne sait comment!.. Tout cela n'était-il pas déjà signe de quelque chose d'extraordinaire?..

Ah! Klymaszko avait eu du flair, lui, quand il s'était jeté à genoux, le front dans la poussière, comme on fait devant la sainte icone,.. et tout le monde savait qu'un homme qui a bâti tant de cerkiews à la gloire du Seigneur doit être dans ses bonnes grâces!

Oser dire que ce n'était pas une vraie madone! Comme elle avait bien déjoué ses ennemis et prouvé à tout le monde le contraire! Et le jeune homme qui l'avait peinte l'avait vue sans doute déjà en vision auparavant!.. et qui sait si ce n'était pas à cause de cela qu'il était mort, le pauvre!.. Car un homme qui a reçu une grâce pareille ne peut plus continuer à vivre sur la terre misérable,.. sa place est plus haut, dans le ciel!..

Hélas! hélas! qu'avait-on fait,.. et qu'allait-il arriver maintenant?

Pylipko, le soldat retraité, assis sur la barrière de l'enclos, écoutait avec un sourire ironique ces lamentations. A la fin, il ôta sa pipe de sa bouche; et, regardant toute l'assemblée avec un grand sang-froid :

— Ce qui arrivera, dit-il dédaigneusement, ce qui arrivera?.. Mon Dieu, que vous êtes donc bêtes?.. Que vous êtes donc bêtes, mes gens!.. Ce qui arrivera, ne le devinez-vous pas? Mais c'est que la paroisse de Tersow possédera un tableau miraculeux... et vous pas!.. Ce qui arrivera, imbéciles que vous êtes,.. c'est que les gens de Hongrie, de Masovie et d'ailleurs accourront tous pour le voir!.. Qu'il y aura tous les ans un pardon à Tersow, et des indulgences.. et des pèlerinages, comme au calvaire de Paclaw, et que vous n'en profiterez pas!.. Ah! le pope Tarczanin savait bien ce

Digitized by Google

qu'il faisait en emportant votre madone, car un tableau pareil, c'est de l'or en barre!.. une fortune, une grande fortune!.. et pas seulement pour le prêtre, mais pour le bedeau, pour le paysan, enfin pour tout le pays!.. Les gens s'amassent autour de l'autel,.. et l'argent s'amasse avec!.. Ah! ce Sorok! il vous a bien joués tous!.. car il est bedeau de Tersow, lui, et pas bedeau de Busowiska!.. Maintenant que le tableau est chez lui, il vous fera la nique à tous!.. et ça sera bien fait!..

Ces paroles si claires, qui ramenaient la question des hauteurs mystiques où elle était montée dans le domaine du positif, produisirent l'effet désiré. Les argumens indiscutables du malin soldat pénétraient comme un acier tranchant dans ces cervelles cupides de paysans et impressionnaient les plus sceptiques et les plus indifférens! Makohon, l'ex-sacristain de l'église brûlée, qui, enfoncé dans son coin, avait gardé jusqu'à présent le silence d'un coupable, se redressa tout à coup frappé à l'idée que, loin d'être en faute, il était au contraire une dupe!.. Oui, lésé, sacrifié aux intérêts d'autrui!.. victime de la plus noire trahison!.. Car n'était-il pas, lui, l'unique homme d'église de Busowiska?.. Qui donc, plus que sa personne dans le village, était volé, pillé, dépouillé de toutes les richesses et prérogatives que lui aurait procurées la garde de cette image miraculeuse!.. Ah! s'il pouvait tenir en ce moment ce traître de Sorok, avec quelle joie il l'étranglerait de ses mains!

— Si c'est comme ça, cria-t-il, eh bien, il faut aller la reprendre!.. notre madone!

Pylipko éclata d'un mauvais rire :

— Imbécile que tu es!.. il est facile de donner!.. mais plus difficile de reprendre!.. Crois-tu que les gens de Tersow sont aussi sots que nous autres? Ils ne la lâcheront point!..

— Il faut la reprendre!.. il faut la reprendre, cria la foule d'une seule voix.

— Allons!.. allons, vous autres!.. en route pour Tersow!..

— Oui!.. oui... à Tersow, répétèrent les femmes et même les enfants!

— A Tersow, hurla Nasta, en s'arrachant aux mains qui essayaient de la retenir, et comme une furie, elle s'élança en avant.

La foule s'ébranla aussitôt, ramassant dans son ardeur tout ce qui se trouvait sur sa route, bâtons, pieux, fléaux, et jusqu'à des haches.

Seul, Pylipko, jugeant prudent de ne point s'aventurer dans la bagarre qu'il avait provoquée, prétexta que son caractère militaire lui ordonnait de garder la neutralité, et resta au village. Cependant, avant de laisser partir ses concitoyens, il crut de son devoir de leur

Digitized by Google

donner quelques conseils stratégiques, notamment sur la manière d'attaquer la paroisse, en la surprenant sournoisement par derrière. De cette façon, disait-il, avant que les gens du village se fussent aperçus de rien, l'affaire serait enlevée! Tersow n'était situé qu'à deux ou trois kilomètres de Busowiska. La troupe des paysans se trouva donc bientôt sous les murs du presbytère; mais, tandis qu'elle avançait ainsi, pleine de ses belliqueux projets, le pope Tarczanin s'éloignait de son côté pour aller consulter, au sujet du tableau, le doyen d'une paroisse voisine.

En entendant du bruit, Sorok, le *dyak,* entre-bâilla doucement la porte, mais devant ce déploiement de forces inusité, il s'apprêtait à la refermer, quand il fut subitement saisi à bras-le-corps par un groupe de forcenés et traîné au dehors :

— Notre madone!.. rends-nous notre madone!.. criaient-ils tout en entourant Sorok qui tremblait de tous ses membres.

— Entends-tu, voleur! fils de chien!.. rends-la-nous!.. où l'as-tu mise? réponds!..

Le bedeau indiqua du doigt la porte de la sacristie, car c'était en effet là que le prêtre avait enfermé le tableau.

— Où est la clé? crièrent les voix, apporte-nous la clé!..

— Lâchez-moi, gémit le rusé sacristain... je vous l'apporterai!...

Les paysans ouvrirent leur poigne de fer, mais le traître ne fut pas plus tôt libre qu'il s'élança avec la légèreté d'un cerf à travers le verger et disparut.

On se jeta à sa poursuite, mais déjà il n'y avait pas plus de traces de lui que d'une balle tirée la veille.

Sans doute il avait gagné la grand'route, il ameutait en ce moment les gens du village. Il y eut un instant de désarroi, et des symptômes d'hésitation se peignirent sur le visage de quelques assaillans.

A cette vue, Nasta arracha violemment une hache des mains d'un paysan, et brandissant son arme, elle se précipita vers la porte de la sacristie. Elle était effrayante à voir, la face égarée, les yeux ivres, et sur son front pendaient éparses des mèches de cheveux gris que ne retenait plus son bonnet dénoué.

Entraînés par ce fougueux exemple, les paysans la suivirent, la hache levée, et en moins d'un instant, la porte s'abattit à leurs pieds.

Le premier objet qui frappa leur vue, en pénétrant dans la sacristie, fut la madone.

La foule la salua avec des hurlemens de joie; mais soudain, au sommet de la grand'route, on vit apparaître les baïonnettes brillantes et les casques étincelans des gendarmes.

Digitized by Google

C'était une escouade revenant de la ville que Sorok avait rencontrée par hasard, et à laquelle il s'était hâté de demander secours.

La vue menaçante de la force armée ne produisit pas sur les paysans son effet habituel, et, loin de s'enfuir, ils se serrèrent au contraire les uns contre les autres autour du tableau, et attendirent d'un pied ferme, tandis que Nasta, comme une tigresse furieuse, se jetait en avant, la hache levée. Une grêle de pierres, dont s'étaient armés les plus jeunes de la bande, reçut les gendarmes à leur arrivée, puis, sans s'inquiéter davantage d'eux, les paysans chargèrent le tableau sur leurs épaules et se remirent paisiblement en route.

A cette vue, les gendarmes, rendus furieux par la pluie de cailloux qui les avait assaillis, voulurent leur barrer le passage; mais à ce moment, Nasta, avec une adresse d'Indien, leur lança à la tête sa hache, qui vint raser en sifflant le visage d'un d'entre eux, effleura son casque et tomba à ses pieds. Ce fut le signal du tumulte. Une balle répondit à cette agression, et on entendit le bruit sourd de la chute d'un corps.

C'était Nasta, atteinte par la balle d'un gendarme.

A la vue du sang, les paysans se jetèrent avec rage sur les soldats, qui n'échappèrent à la mort qu'en se sauvant dans le presbytère.

Débarrassés enfin de toute entrave, les vainqueurs reformèrent leurs rangs, et se mirent en marche pour rentrer dans leurs foyers.

Nasta essaya de se soulever, mais en vain. Des bras vigoureux l'enlevèrent aussitôt, tandis que le tableau, porté en triomphe par deux femmes, dominait la foule comme un étendard.

Makohon entonna alors le cantique : « O Vierge immaculée, » que tous répétèrent en chœur, et c'est ainsi que le cortège se dirigea comme une procession triomphale vers Busowiska.

A la vue de cette foule recueillie, et en entendant ces hymnes pieuses, les paysans commencèrent à accourir des champs et de l'intérieur des cabanes, et se mêlèrent à la procession, qui finit par prendre des proportions imposantes.

Les cantiques répétés ainsi par des centaines de voix montaient solennellement vers le ciel, et allaient ensuite se répercuter dans les vallées profondes du Dniester.

Arrivée enfin devant l'église de Busowiska, la procession s'arrêta, mais quand on voulut mettre debout la glorieuse *fondatorka*,.. on s'aperçut qu'elle ne vivait plus...

L. Lesinski.

(Adapté par Mme Marguerite Poradowska.)

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LÉONARD DE VINCI

SAVANT

SA MÉTHODE ET SA CONCEPTION DE LA SCIENCE.

Nous ne connaissons pas aussi bien que nous le souhaiterions la vie de Léonard. Les documens publiés, contrats, comptes de banque, bilan de la fortune de son père, ne nous apprennent pas ce qui surtout nous intéresserait. Nous savons combien il déposa de florins à l'hôpital de Santa-Maria-Novella, nous aimerions mieux savoir ce qu'il a mis de lui-même dans les passions auxquelles l'homme n'échappe guère. L'amour tardif de Michel-Ange pour Vittoria Colonna lui inspira les plus touchans de ses sonnets; Léonard ne nous a laissé d'autre confidence que le portrait de *la Joconde*, dont le mystère ne sera pas dévoilé. Il y a dans cette ignorance même quelque chose qui irrite notre curiosité. L'intérêt du roman banal relève l'austère histoire d'un grand esprit. Dans ses carnets si nombreux, Léonard constate à plus d'une reprise les événemens qui le concernent, mais dans une phrase courte, avec une date précise, sans commentaires, sans rien exprimer des sentimens qu'ils éveillent en lui.

Il y a dans ce silence même un enseignement. Les grandes passions de Léonard sont impersonnelles, ou plutôt elles vont, en lui-même, à ce qui le dépasse, à la vérité qu'il cherche, à la beauté

Digitized by Google

qu'il crée. Consolons-nous : ce que nous ignorons n'était pas sans doute ce qui surtout valait d'être connu. Les œuvres du peintre, ses dessins, ses croquis ; les manuscrits du savant, ses notes prises au jour le jour, voilà les vraies confidences de Léonard, celles qui méritent d'être recueillies. Ses pensées et ses œuvres sont les actions qui ont fait la trame de sa vie : l'homme ne reste pas en dehors d'elles, il s'en dégage dans sa vraie nature, dans le caractère qui a décidé de cette manière de sentir, de ces passions éprouvées ou inspirées par lui, dont nous aimerions à pénétrer l'inconnu.

www.libtool.com.cn

I.

Quand nous voulons exposer l'œuvre scientifique de Léonard, une première difficulté se présente. Par sa méthode, par ses travaux et par ses découvertes, il ouvre, un siècle avant Galilée, l'ère de la pensée moderne. Ses manuscrits contiennent les élémens de la plus vaste des encyclopédies. Mais le monument n'est pas élevé, nous n'en avons que les matériaux multiples et dispersés. La nature du génie de Léonard, la diversité de ses aptitudes, la justesse de sa conception de la science, tout le condamnait à ne laisser que des fragmens, à ne pas achever une œuvre qui est, à vrai dire, l'œuvre sans fin de l'esprit humain. Il portait toujours avec lui un petit carnet sur lequel il consignait des observations de tout genre jusqu'à ce qu'il fût rempli. Les manuscrits que nous possédons sont ou ces carnets mêmes ou quelquefois les extraits des notes les plus importantes qu'ils contenaient : « Commencé à Florence dans la maison de Piero di Braccio Martelli le 22 mars 1508 ; voici un recueil sans ordre tiré de beaucoup de papiers que j'ai copiés ici, espérant ensuite les mettre par ordre à leur place, selon les matières dont ils traitent. Je crains que d'ici la fin je ne répète la même chose plusieurs fois ; ne me blâme pas pour cela, lecteur, parce que les choses sont nombreuses et que la mémoire ne les peut avoir toutes présentes pour dire : ceci, je ne veux pas l'écrire, parce que je l'ai déjà écrit ; et pour ne pas tomber dans cette faute, il serait nécessaire qu'en chaque cas, afin de ne pas me répéter, je prisse soin de relire tout ce qui précède et d'autant plus que j'écris à de longs intervalles (1). » Ce texte montre que Léonard a relevé parfois ce que ses carnets de notes contenaient de plus intéressant, sans s'astreindre d'ailleurs à un ordre rigoureux, et que ce

(1) *Brit.-Mus.*, I r°. — Jean-Paul Richter, I, § 12. Les douze manuscrits, conservés à la bibliothèque de l'Institut et publiés intégralement par M. Ch. Ravaisson, sont désignés par les lettres A à M. Pour les autres manuscrits, je renvoie aux deux volumes d'extraits publiés et classés par M. Jean-Paul Richter.

Digitized by Google

premier travail préparait, dans sa pensée, le travail définitif, la rédaction de traités suivis, où il eût coordonné ces notes selon leur objet. C'est ce second travail qui n'a jamais été fait.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en être surpris. A la fin du XV^e^ siècle, la science a gardé son caractère d'universalité. Pour le scolastique, rien de plus simple : la science est faite. Le monde, l'homme qui le pense, Dieu qui le crée, c'est l'affaire de quelques in-folio. Son esprit, comme son univers, est un système clos. Il sait où commence la science, où elle finit, ses divisions et leur ordre, il sait après combien de sphères célestes on touche enfin le paradis et on entre dans le royaume de Dieu. Léonard découvre un monde dont les limites reculent sans cesse devant lui. Il regarde, et les phénomènes se multiplient sous ses yeux. Conduit de la pratique à la théorie, il va de l'art de l'ingénieur à toutes les sciences qu'il suppose, de l'invention des machines à la mécanique, de la peinture à la perspective, à l'optique, à l'anatomie, à la botanique. Dans la tranchée d'un canal, les couches de terrain superposées, quelques coquilles marines lui racontent l'histoire de la terre : il crée la géologie. Sans perdre le sentiment de l'unité des choses qui, au contraire, l'a porté en tous sens, il n'a pas arrêté le plan d'une encyclopédie. La méthode qu'il suivait, le perpétuel contrôle de ses idées par les faits, son goût même de la vérité lui interdisaient les ambitions hâtives. Il ne pouvait classer d'avance et selon leurs relations des connaissances qu'il acquérait au jour le jour. Le système ne pouvait être au commencement, il devait être à la fin, n'étant que la concordance des vérités particulières dans une vérité plus compréhensive et plus haute.

Telle semble bien avoir été la marche de l'esprit de Léonard. Il observe des faits, il prend des notes; peu à peu ces matériaux s'ordonnent dans son esprit; il conçoit des chapitres; ces chapitres forment des traités, et ces traités se reliant l'un à l'autre portent sur des sujets de plus en plus étendus, à mesure que se découvrent les rapports des choses. C'est ainsi qu'il cite ses propres ouvrages, ou mieux ceux qu'il avait l'intention de faire, sous des titres qui indiquent tantôt un chapitre, tantôt un traité, tantôt même un ouvrage dont les traités auraient formé divers livres. Suivant le plan que donne un manuscrit de Windsor, l'anatomie comprendrait les traités suivans, que nous trouvons cités çà et là : *de la mesure universelle de l'homme; — de quelques muscles et de tous les muscles; — des articulations de l'homme; — livre des mouvemens;* et peut-être, en y comprenant l'anatomie comparée : *le livre des oiseaux, — la description des animaux à quatre pieds; — l'anatomie du cheval.* Léonard cite quelque part (F 69 v°) *le livre IV du monde et des eaux;* par monde il entend le plus sou-

Digitized by Google

vent la terre, mais, à propos de la terre, il s'occupe de tout ce qui l'entoure, des élémens, du ciel, des astres. Cet ouvrage eût été le résumé de ses idées sur l'astronomie, la géologie, la physique, une première synthèse des observations qu'il avait réunies sur l'histoire et l'organisation de notre univers.

A-t-il été plus loin? a-t-il rêvé une œuvre d'ensemble, dont il aurait arrêté au moins les grandes divisions? Dans le manuscrit E il cite « le chapitre *h* du livre 113 des choses naturelles (*delle cose naturali*). » S'il s'agit ici d'une œuvre, dont il aurait conçu le plan, disposé les livres et les chapitres, la question est résolue. Rien de plus invraisemblable que cette hypothèse d'une œuvre à faire, dont l'auteur citerait sans hésiter le chapitre *h* du livre 113! Pourquoi cette citation unique? comment le savant ne renvoie-t-il pas désormais à ce travail définitif? Ailleurs il parle des cent vingt livres qu'il a composés et qui témoigneront de sa patience et de sa loyauté scientifiques. Ces cent vingt livres ne peuvent être que les cahiers qui composaient ses manuscrits. Je crois dès lors que le texte du manuscrit E n'est qu'un renvoi à un passage de ces cahiers, dont il résumait le contenu dans ce titre expressif: *delle cose naturali*. Si notre hypothèse est juste, le titre ne perd rien de son intérêt. Il prouve que, dans la dispersion de ses notes, Léonard sentait la présence d'un même esprit, l'unité d'une même pensée et d'un même objet, la possibilité d'une grande œuvre. Il n'eût pas été l'artiste qu'il fut, s'il eût pu se contenter d'une collection de matériaux informes. Un travail constant s'est fait en son esprit, un perpétuel effort vers l'unité: en lui s'est esquissée, en une suite de dessins de plus en plus précis, l'architecture d'un monument de plus en plus grandiose, qui eût été comme l'image intelligible de l'œuvre géante de cette nature, que souvent il invoque comme la loi une et vivante de l'univers et de la pensée.

II.

L'unité qui n'est pas dans l'œuvre de Léonard est dans sa méthode. Quand on lit ces carnets de notes écrits au jour le jour, on ne se croirait pas à la fin du XV^e^ siècle, on n'est point dépaysé. Il ne dépendait pas de lui d'éviter les erreurs. Les obscurités s'expliquent de reste par la nature des documens qu'il nous a laissés. Mais, ce qui plus que les vérités trouvées me surprend, c'est sa méthode d'investigation, c'est la sûreté de son instinct scientifique, qui répugne aux miracles comme aux abstractions.

La scolastique n'existe pas pour lui. Une heureuse ignorance l'affranchit, sans qu'il y songe. La séparation de la théologie et de la philosophie n'est pas même affirmée, elle est sous-entendue. Un

Digitized by Google

seul passage, et bref : « Je laisse de côté les écritures sacrées, parce qu'elles sont la suprême vérité (1). » La physique n'est plus ramenée à la logique, à une subtile jonglerie de concepts très généraux qui s'appliquent à tous les phénomènes de la nature : cause matérielle, formelle, efficiente, finale; espace, temps, vide, mouvement. La science de la nature est la science des phénomènes et de leurs causes.

Sans plus d'effort, avec la même aisance il évite les dangers de l'humanisme. Revenir des commentateurs à Platon et à Aristote, du latin des traducteurs d'Averroës à la langue de Cicéron, c'était secouer la poussière de l'école, sortir d'une cave pour marcher dans la lumière. Mais le mal pouvait renaître du remède. L'enthousiasme pour les anciens menaçait de ne substituer à la scolastique que la philologie et l'érudition. C'était rester dans les livres. La science est dans les choses. Léonard de Vinci est un moderne, il est au-delà de l'humanisme comme de la scolastique. Ne répond-il pas à quelque cicéronien, quand il écrit : « Je sais bien que, pour n'être pas lettré, quelques hommes présomptueux croiront pouvoir me blâmer, alléguant que je suis un homme sans lettres. Gens insensés! ils ne savent pas que, comme Marius aux patriciens romains, je pourrais leur répondre en disant : ceux qui s'ornent du travail d'autrui ne veulent pas me laisser à moi le fruit de mon travail. Ils diront qu'étant sans lettres je ne pourrai bien dire ce dont je veux traiter, ils ne savent pas que les sujets qui m'occupent relèvent plus de l'expérience que des mots : l'expérience a été la maîtresse de ceux qui ont bien écrit, et c'est elle qu'en tout cas j'alléguerai pour maîtresse (2). » Bien dire n'est que bien penser, voilà la réponse de Léonard aux beaux diseurs; et bien penser, c'est penser librement, par soi, comme ces anciens qui ne méritent l'admiration que parce qu'ils en ont eu la généreuse audace.

Bien que Léonard se donne comme un novateur et éprouve le besoin de se justifier, il est vraisemblable que quelques hommes, autour de lui et avant lui, pratiquèrent la méthode d'observation. Mais ce qui est certain, c'est que, cent ans avant le chancelier Bacon, le Vinci trouve et formule la vraie méthode scientifique en notant les démarches de son libre et vaillant esprit. Que veut Bacon? Une science efficace, dont les découvertes mettent au service de l'homme les puissances de la nature, connaître les causes pour produire les

(1) *Lascio star le lettere incoronate, perchè son somma verità.* (W. An., IV, 184 r°; J.-P. R., II, § 837.) La raison semble singulière. Est-ce une ironie? Est-ce la distinction des deux vérités, philosophique et religieuse, qui sera d'un si fréquent usage chez les libres penseurs du XVI^e^ siècle?

(2) C. A., 117 r°, 361 v°; J.-P. R., I, § 10.

Digitized by Google

effets. Le respect superstitieux de l'autorité est l'obstacle que d'abord il renverse ; l'expérience est la méthode positive qui, par la comparaison des faits, dégage les formules fécondes. Léonard va au même but par la même voie. Il ne sépare pas la théorie de la pratique, il rejette l'autorité, il préconise l'expérience. Mais il ne passe pas son temps à décrire le procédé et à en vanter l'excellence. Il a hâte de se mettre à l'œuvre. L'exposé de la méthode n'est pour lui qu'une préface, qu'une introduction : il la voit clairement, il l'indique brièvement, il la pratique en maître. Il ne s'attarde pas à dire ce qu'il faudrait faire, il le fait.

Sur l'autorité le Vinci se prononce avec autant de netteté que Bacon. Il montre ce qu'il y a d'absurde, d'immoral et d'illogique dans cette religion superstitieuse de l'antiquité. Les anciens se sont servis de leur jugement, on les en loue, pourquoi ne pas faire comme eux? « Celui qui discute, en alléguant l'autorité, ne met pas en œuvre son jugement (*ingegno*), mais sa mémoire. Les bonnes lettres sont nées d'un bon naturel, et la cause étant plus à louer que l'effet, je louerai plus un bon naturel sans lettres, qu'un bon lettré sans naturel (*sanza naturale*). » C'est déjà l'attaque de Montaigne contre la science *livresque*, qui supprime l'esprit sous prétexte de le cultiver. Moralement il y a quelque chose de méprisable à tirer vanité de ce qu'on dérobe aux autres : « Ils vont gonflés et pompeux, vêtus et ornés du fruit du travail des autres, et ils ne me laissent pas le fruit de mon travail. S'ils me méprisent, moi, inventeur, combien plus peuvent-ils être blâmés, eux qui ne sont pas des inventeurs, mais des fanfarons et déclamateurs des œuvres d'autrui (*trombette e recittatori dell'altrui opere!*) » Accepter l'autorité, c'est faire de soi un fantôme, l'ombre qui suit un corps réel, c'est manquer à la dignité de la pensée : « Les inventeurs, interprètes entre la nature et l'homme, comparés à ces fanfarons et déclamateurs des œuvres d'autrui sont comme l'objet qui fait face au miroir, comparé à l'image qui s'en réfléchit dans le miroir. L'objet est quelque chose en lui-même et l'image n'est rien. Gens peu redevables à la nature, car ils ne sont revêtus que d'accident, et sans cet accident tu pourrais les confondre dans le troupeau des bêtes. » La pensée n'existe que libre; dès qu'elle se soumet, elle n'est plus; même ce qu'elle reçoit, il faut qu'elle se le donne. Suivre les opinions d'autrui, les accepter, ce n'est pas la pensée, c'en est la vaine image. Logiquement, peut-on invoquer l'autorité comme une preuve? « Beaucoup penseront qu'ils peuvent raisonnablement me blâmer, en alléguant que mes preuves vont contre l'autorité de quelques hommes tenus en grande révérence par leurs jugemens sans contrôle (*inesperti*), ne considérant

Digitized by Google

pas que mes idées sont nées de la pure et simple expérience qui est la vraie maîtresse. » C'est à l'expérience que les anciens ont dû les vérités qu'ils nous ont transmises, comme nous ils relèvent de cette autorité souveraine : « Si je ne sais, comme eux, alléguer les auteurs, j'invoquerai une chose bien plus haute, bien plus digne, en invoquant l'*expérience maîtresse de leurs maîtres.* » La vérité ne se découvre pas en un jour; elle n'est pas née d'un homme, « elle est la fille du temps seul, » comme « la sagesse est la fille de l'expérience. » L'antiquité des temps n'est ainsi, selon le mot de Bacon, que la jeunesse du monde.

En attaquant l'autorité, Léonard garde cet esprit de mesure dont jamais il ne se départit. Il attaque les scolastiques, les dévots de l'autorité, il n'attaque pas les anciens. La justesse de son esprit fait la justice de ses jugemens. Il va jusqu'à défendre les anciens contre leurs commentateurs : « Quelques commentateurs blâment les anciens inventeurs qui donnèrent naissance à la grammaire et aux sciences et se font cavaliers (*e fansi cavalieri*) contre les inventeurs morts; et parce qu'ils sont incapables de se faire inventeurs, ils sont, par paresse et par la commodité des livres, sans cesse occupés à reprendre leurs maîtres avec de faux argumens. » Ce qu'il reproche ici aux faiseurs de commentaires, c'est de n'ajouter aux œuvres des anciens que des subtilités logiques, c'est d'ergoter, de multiplier les exceptions et les distinctions, au lieu de se mettre à l'œuvre et de travailler à la découverte de vérités nouvelles. Les anciens sont des hommes dont l'expérience ne doit pas être perdue. Il les interroge, comme il se renseigne auprès des savans, des voyageurs, des hommes de métier : « Demande à Giovannino bombardier.., demande à Benedetto Portinari comment on court sur la glace en Flandre;.. » il note sans cesse des titres d'ouvrages, les noms de leurs possesseurs, la librairie, la bibliothèque, où il est possible de se les procurer : « Messer Ottaviano Palavicino pour son Vitruve... L'algèbre qui est chez les Marliani, œuvre de leur père,.. procure-toi Vitellion, qui est à la bibliothèque de Pavie et qui traite des mathématiques (1), etc. » Il cite plusieurs fois Aristote. Il étudie surtout les savans, Euclide, Vitruve, Celse, Pline l'Ancien, dont il possède les œuvres traduites en langue vulgaire, Avicenne, dont le manuel de médecine était devenu classique en Italie; mais plus que tous les autres, et c'est le sentiment des savans modernes, il admire Archimède. Il respecte les anciens, il les consulte, il ne les

(1) Maître Giuliano da Marliano a un bel herbier; il habite en face des Strami, charpentiers. S. K. M., 55 r°; J.-P. R., II, § 1386.

Digitized by Google

copie pas. Il relève leurs erreurs, il contrôle leurs affirmations ; Xénophon se trompe, il le constate (*come Xenophonte propone il falso*) ; Vitruve affirme « que les petits modèles ne sont en aucune opération conformes à l'effet des grands, » il oppose à l'architecte latin l'expérience même qu'il invoque et, par une interprétation plus juste, il en tire la conclusion contraire.

III.

Ainsi, Léonard n'est pas hostile aux anciens de parti-pris. Il soumet leurs opinions, comme les siennes, au contrôle des faits. Il profite de leurs recherches, il continue leur œuvre, mais avec une plus claire conscience de la méthode à laquelle ils sont redevables des vérités qu'ils ont découvertes. La seule autorité indiscutable, dont relève Aristote, comme les modernes, c'est l'expérience. Ce que nous pensons n'a d'intérêt que si nous pensons ce qui est; comment savoir ce qui est, sinon en le constatant? « L'expérience ne trompe jamais; ce sont nos jugemens seuls qui nous trompent, se promettant d'elle des choses qui ne sont pas en sa puissance. Bien à tort les hommes se plaignent de l'expérience, avec grands reproches l'accusent d'être menteuse; elle est innocente (*innocente sperienzia*), ce sont nos désirs vains et insensés (*vani e stolti desideri*) qui sont coupables (1). » Il faut que le jugement n'exprime que le contenu de l'expérience. « Le bon jugement naît de la bonne intelligence (*del bene entendere*), et la bonne intelligence de la raison (*ragione*), tirée elle-même des bonnes règles. Quant aux bonnes règles, elles sont filles de la bonne expérience, mère commune de toutes les sciences et de tous les arts. » Telle doit être la marche progressive de la pensée : mise en présence des faits, dans lesquels est comprise la loi générale, elle l'en dégage. L'ensemble des lois générales extraites des faits particuliers et devenues comme vivantes en l'esprit par l'habitude, constitue la raison spéculative et pratique, qui permet tout à la fois d'entendre la nature et d'intervenir dans le cours de ses phénomènes.

Léonard ne se borne pas à recommander d'une façon générale l'expérience; il reconnaît en elle une méthode, la condition d'une science réelle, efficace, qui donne la puissance des effets par la connaissance des causes. « Les règles de l'expérience sont des moyens (*cagioni*) suffisans de te faire discerner le vrai du faux,

(1) Dans une première rédaction du même passage, Léonard dit, avec plus de netteté peut être : Se promettant d'elle *effetti tali che ne' nostri esperimenti causati non sono*. C. A, 151 r°, 449 r°; J.-P. R., II, § 1153.

Digitized by Google

chose qui fait que les hommes se promettent les choses possibles et avec plus de mesure, et que, par ignorance, tu ne veuilles des choses telles, qu'étant impossible de les obtenir, tu aies avec désespoir à te donner à la mélancolie. » La vraie science donne tout à la fois et la puissance et la mesure dans les désirs. Que faut-il entendre par le mot *expérience?* Ce terme ne désigne pas seulement, pour le Vinci, l'expérimentation, mais l'ensemble des procédés qui constituent la méthode inductive. Il est plus encore un savant et un inventeur qu'un philosophe et un logicien. Il ne passe pas son temps à exposer par le détail la meilleure manière de chercher la vérité. Il en parle incidemment. Il ne fait pas, comme Bacon, une logique éloquente, illustrée d'exemples. C'est dans ses manuscrits, en le regardant agir, qu'il faut constater ses procédés.

Le problème scientifique est double : connaître les faits, découvrir leurs rapports. Un rapport n'existe pas sans ses termes; la recherche de la loi implique l'observation des faits. Observer, c'est se mettre en présence d'un phénomène, en analyser par l'attention les circonstances multiples. Nos raisonnemens trouvent dans les faits leur matière et leur contrôle. « Si l'on dit que la vue empêche l'attentive et subtile connaissance mentale, par laquelle on pénètre dans les sciences divines, et qu'un tel obstacle conduisit un philosophe à se priver de la vue; à cela je réponds qu'un tel œil, comme seigneur des sens, fait son devoir en mettant obstacle à ces confus et menteurs (je ne dis pas sciences) raisonnemens (*discorsi*), dont toujours avec grands cris et agitation des mains on va disputant. Et si ce philosophe s'enleva les yeux pour supprimer l'obstacle à ces raisonnemens, sois sûr qu'un tel acte allait à sa cervelle et à ses raisonnemens, car le tout n'était que folie (1). » Avant de raisonner, il faut observer. Les manuscrits de Léonard sont un perpétuel et vivant commentaire de ce précepte. Il a toutes les qualités de l'observateur. Ses sens sont des instrumens délicats, sa curiosité est toujours en éveil. Il n'y a pas pour lui de phénomènes insignifians. Il a gardé cette faculté de l'étonnement qui n'est que la jeunesse de l'esprit multipliant l'intérêt des choses. Où les autres voient, il regarde. Rien ne peut remplacer ici la lecture de ses carnets. La mer qui étale ses vagues sur la plage, le fleuve qui ronge sa rive; l'arbre, ses ramifications, ses éclairemens; l'oiseau qui fend l'air, une cloche, un escalier, un visage étrange; en quelque lieu qu'il soit, ce qu'il arrête et fixe d'images et de faits est inoui. Ajoutez qu'il a la patience, le désintéresse-

(1) *Trattato della Pittura,* § 16, édit. Heinrich Ludwig, 3 vol. Vienne, 1882.

Digitized by Google

ment, la sincérité. Dans la succession de ses notes, écrites au jour le jour, nous le voyons pendant des années poursuivre la solution des mêmes problèmes. Comme il s'aime moins que la vérité, il ne tient à ses idées que dans la mesure où elles en sont l'expression. Il reprend les questions, corrige ses propres erreurs; souvent, sous une proposition qu'il avait énoncée, il écrit *falso*.

L'expérience est une observation provoquée. Il ne suffit pas de regarder les phénomènes pour découvrir leurs rapports. La cause, que nous aurions intérêt à connaître pour la poser à notre gré, et par elle son effet, est perdue dans une foule de faits coexistans au milieu desquels elle se dissimule. Dans la trame complexe que tisse la nature, les fils isolés et leurs nœuds nous échappent; pour découvrir les secrets de son travail, il nous faut l'imiter. L'homme est maître de poser, supprimer, varier les circonstances d'un phénomène qu'il produit. Sans cesse, Léonard a recours à l'expérience pour mettre hors de doute un fait observé (exemple : dilatation de la pupille), pour vérifier une hypothèse, pour découvrir, par l'analyse des conditions d'un phénomène, son antécédent constant et nécessaire.

Il suffit d'ouvrir ses manuscrits pour en trouver des exemples. Tour à tour, selon les cas, parfois simultanément, il emploie les méthodes de *concordance*, de *différence*, des *variations concomitantes*, pour parler le langage des logiciens modernes. S'agit-il d'étudier les mouvemens de l'eau qui se déverse? « Il essaie de faire sortir l'eau de différentes sortes de trous, tortueux et droits, longs et courts, avec des bords émoussés, minces, ronds et carrés, et de la faire battre contre divers obstacles. » Il est facile de reconnaître ici une combinaison de la méthode de concordance et de la méthode des variations concomitantes. « Si un poids de 100 livres tombe dix fois de la hauteur de 10 brasses sur un même endroit et s'enfonce d'une brasse, de combien s'enfoncera-t-il en tombant de la hauteur de 100 brasses? » Le poids, la chute totale, toutes les circonstances de temps et de lieu sont les mêmes. Entre les deux cas, il n'y a qu'une différence dont nous sommes à même de constater les effets (méthode de différence). « Si on laisse tomber en même temps d'une hauteur de 100 brasses un poids qui pèse 1 livre et un autre qui pèse 1 livre 1/2, de combien le premier tombera-t-il plus vite que le second?.. *Si un poids tombe de* 200 *brasses, de combien tombera-t-il plus vite dans les deuxièmes* 100 *brasses que dans les premières?* (*le seconde cento braccia che le prime?*) » N'y a-t-il pas, dans la seule indication de cette expérience, le pressentiment des lois de la chute des corps, du rapport de la vitesse au temps de la chute? Parfois, Léonard imite

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

un phénomène naturel pour mieux en observer les circonstances : il produit un tourbillon en agitant l'eau d'un vase; il a l'idée de construire un œil artificiel pour étudier la formation des images sur la rétine. Il n'insiste pas, comme Bacon, sur les règles que doit suivre l'expérimentateur, il les suit d'instinct : sa logique naît de son effort vers la vérité. « Avant de faire de ce cas une règle générale, expérimente-le deux ou trois fois, et regarde si les expériences produisent les mêmes effets. » Ce n'est pas assez de répéter les expériences, il faut les varier, pour n'être pas dupes d'analyses superficielles. « Ne vous fiez donc pas, vous spéculateurs, aux auteurs qui ont voulu, avec leur seule imagination, se faire interprètes entre la nature et l'homme, mais seulement à ceux qui, non sur des signes de la nature, mais avec les résultats de leurs expériences, ont exercé leur esprit à reconnaître comment les expériences trompent qui ne connaît pas leur nature, parce que celles qui maintes fois paraissent identiques sont très différentes, comme on le montre ici. » Il s'agit des auteurs qui soutiennent qu'étant donné un moteur qui chasse un poids à une distance donnée, on peut multiplier la distance à l'infini en divisant le poids à l'infini.

L'induction, en nous élevant des faits particuliers aux lois générales, nous fournit des principes dont nous sommes autorisés à tirer des conséquences que les faits ne sauraient démentir. « Quelquefois, dit Léonard, je conclurai les effets des causes et quelquefois les causes des effets, ajoutant à mes conclusions quelques vérités qui, bien que n'étant pas incluses en elles, peuvent néanmoins s'en déduire... Il n'y a pas lieu de blâmer ceux qui invoquent, (*infra l'ordine del processo della scientia*) dans la suite méthodique du développement de la science, les règles générales tirées d'une conclusion antérieurement établie. » Dans les problèmes complexes, où l'expérience directe est impossible, Léonard déduit les effets qui résultent de l'action combinée d'un certain nombre de lois connues (*Traité des eaux*), complétant l'une par l'autre les deux grandes méthodes de l'esprit humain. Observation, expérience, induction, déduction, sous le nom d'expérience, il comprend tous les procédés qu'impose à l'homme la nécessité de découvrir une vérité dont il n'est point l'auteur.

IV.

L'expérience commence la science; sans elle, nous ne pouvons connaître ni les faits, ni leurs rapports. Mais les rapports, que nous nous bornons d'abord à constater, nous devons les mesurer, intro-

Digitized by Google

duire ainsi dans les sciences physiques la précision et la certitude des sciences mathématiques. « Celui qui blâme la suprême certitude de la mathématique se repaît de confusion, et jamais il n'impose silence aux contradictions des sciences sophistiques, qui ne produisent qu'une éternelle criaillerie (*uno eterno gridore*). » La science ne serait achevée que si elle avait pris la forme déductive. « Aucune investigation humaine ne se peut appeler vraie science, si elle ne passe par les démonstrations mathématiques (1). » C'est que l'univers est une sorte de mathématique réelle, enveloppée d'apparences. Partout où il y a rapport et proportion, il y a place pour le calcul, et « la proportion n'est pas seulement trouvée dans les nombres et mesures, mais aussi dans les sons, poids, temps et lieux et dans toute puissance, quelle qu'elle soit. » La science doit procéder à la façon de la géométrie, analyse et synthèse, résolution de l'objet en ses derniers élémens, combinaison progressive et continue de ces élémens selon des rapports nécessaires qui s'impliquent. « On appelle science une suite de raisonnemens (*quale discorso mentale*) qui prend pour point de départ les principes derniers au-delà desquels, dans la nature, aucune autre chose ne se peut trouver qui soit une partie de cette science. Par exemple, pour la quantité continue, il en est ainsi de la géométrie : commençant de la surface des corps, elle se trouve avoir son origine dans la ligne, limite de cette surface. Mais nous ne sommes pas encore satisfaits, sachant que la ligne a sa limite dans le point et que le point est le terme au-delà duquel il ne peut y avoir de chose moindre. » L'expérience comme point de départ, la forme mathématique comme point d'arrivée, telle est la conception de la science de Léonard, conception toute moderne où se manifestent encore la justesse et la mesure de son libre esprit par une sorte de conciliation anticipée de Bacon et de Descartes.

Sans doute, il n'a pu que poser l'idéal et pressentir les voies qui permettraient de l'atteindre; mais il ne s'agit pas ici d'une rencontre heureuse, d'une divination de génie vive et passagère. La mécanique, l'optique, la perspective, la théorie de l'ombre et de la lumière; dans l'anatomie même, la symétrie et les rapports des diverses parties du corps humain; dans tous les arts qu'il exerça, les proportions régulières impliquées par la beauté des formes; en un mot, la pratique constante de l'art et de la science lui a donné la claire intelligence de ces formules fécondes où se concentre sa pensée.

La vraie science, qui commence par l'expérience et s'achève par

(1) *Tratt. d. P.*, § 1er.

Digitized by Google

la démonstration mathématique, est synonyme de certitude. L'expérience peut toujours être refaite par celui qui doute de ses résultats, et la déduction, dont le principe est une vérité incontestée, s'impose à tout esprit, capable de la suivre, irrésistiblement. Léonard parle ici le langage d'Auguste Comte : « Où l'on crie (*dove si grida*), il n'y a pas vraie science, parce que la vérité a une seule conclusion (*un sol termine*) qui, publiée, détruit le litige pour jamais (*il lettigio resta in eterno distrutto*), et si le débat renaît, c'est qu'il s'agit d'une science menteuse et confuse. La vraie science est celle que l'expérience fait pénétrer par les sens, imposant silence à la langue des disputeurs. Elle ne nourrit pas de songes ses investigateurs, mais toujours des premiers principes vrais et connus, elle s'avance progressivement et avec des conséquences vraies jusqu'à la fin. C'est ce que nous voyons dans les premières mathématiques, dont l'objet est le nombre et la mesure, l'arithmétique et la géométrie, qui traitent avec une souveraine vérité de la quantité discontinue et continue. On ne discute pas sur la question de savoir si 2 fois 3 font plus ou moins que 6, si un triangle a ses angles moindres que deux angles droits, mais avec un éternel silence reste détruite toute controverse, et en paix les dévots de ces sciences jouissent de leurs fruits (1). »

La science n'est pas seulement certitude, elle est puissance. La pratique ne se sépare pas de la théorie, elle la continue. Qui sépare le pouvoir du savoir se réduit à un vain empirisme. « Ceux qui s'éprennent (*s'inamoran*) de pratique sans science sont comme le navigateur qui monte sur un navire sans gouvernail ni boussole, il ne sait jamais avec certitude où il va. Toujours la pratique doit être édifiée sur la bonne théorie. » C'est seulement en éclairant sa route que l'industrie peut suivre une marche régulière et progressive. « Étudie d'abord la science, puis suis la pratique qui naît de cette science. » Toute loi connue devient un moyen d'action. Une machine n'est qu'une combinaison de lois naturelles dirigées dans leur action. « Quand tu exposeras la science des mouvemens de l'eau, souviens-toi de mettre sous chaque proposi-

(1) *Tratt. d. P.*, § 33. — Cf. *Novum organum*, I, LXXVI. — Il semble, d'après ce passage, que Léonard confonde les sciences mathématiques avec les sciences expérimentales. Mais il n'a ici d'autre préoccupation que celle de montrer que la certitude est le caractère de la vraie science. Un texte du manuscrit F, 59 r°, montre que la distinction de la nature et de la méthode des deux ordres de sciences ne lui échappe pas. « L'autre preuve, dit-il, que donna Platon à ceux de Délos, n'est pas géométrique, parce qu'elle procède par instrument de règle et compas, et que l'expérience nous la montre (*ella sperienzia noi la mostra*), mais celle-ci *est toute mentale* (*è tutta mentale*) *et par conséquent géométrique*. » C'est par inadvertance, sans doute, que M. Ch. Ravaisson traduit : « Et l'expérience ne le montre pas. »

Digitized by Google

tion ses applications pratiques, afin qu'une telle science ne soit pas inutile. » Mais il reconnaît bientôt que ce plan est défectueux, qu'à mêler ainsi la théorie et la pratique, on s'expose à de perpétuelles redites, et il conclut à faire deux traités distincts en renvoyant des applications aux vérités théoriques qui les justifient. Jamais il ne méconnaît ce rapport de dépendance de l'action à la connaissance. « Le traité de la science mécanique doit précéder le traité des inventions utiles (*giovamenti*). » Qui sait la cause peut poser l'effet : la puissance fait la preuve de la science.

V.

C'est à la lumière de cette conception toute moderne de la science et de la méthode que Léonard, comme Bacon, juge et condamne toutes les fausses sciences de son temps. D'abord la scolastique, la science officielle des universités et de l'église, la science des dialecticiens pris dans les fils de leurs syllogismes. « S'il faut les en croire, est mécanique la connaissance qui naît de l'expérience, scientifique celle qui naît et finit dans l'esprit, semi-mécanique celle qui naît de la science et finit dans l'opération manuelle. Mais il me paraît à moi que ces sciences sont vaines et pleines d'erreurs qui ne sont pas nées de l'expérience, mère de toute certitude, et qui ne se terminent pas en une expérience définie (*che non terminano in nota experientia*), c'est-à-dire dont le principe, le milieu ou la fin ne passe par l'un des cinq sens. » De même Bacon nous montre les scolastiques, dédaigneux de l'expérience « qui occupe l'esprit de choses basses et périssables : » semblables à l'araignée qui forme sa toile de sa propre substance, avec une petite quantité de fil, par la perpétuelle agitation de leur esprit, qui va et revient sans fin à la façon d'une navette, ils fabriquent le tissu embrouillé de leurs livres. Au même mal, Léonard et Bacon opposent le même remède : le contrôle des faits. « Fuis les préceptes de ces spéculateurs qui ne confirment pas leurs raisonnemens par l'expérience, » et encore : « Je te rappelle que tu fasses tes propositions et que tu démontres les choses précédemment écrites par *exemples* et non par affirmations (*propositioni*), ce qui serait par trop simple, et tu diras ainsi : expérience... (1). »

Léonard de Vinci ne se contente pas d'attaquer la scolastique, il

(1) A, 31 r°. — Bacon, *De dign. et augm. scient.* Distrib. de l'ouvrage. Cf. *Tratt. della P.*, § 1er : « Et si tu dis que les sciences qui commencent et finissent dans l'esprit ont vérité, cela ne se peut accorder, mais se nie par maintes raisons, et avant tout parce que dans de tels raisonnemens tout mentaux (*in tali discorsi mentali*) n'intervient pas l'expérience, sans laquelle il n'y a pas de certitude. »

Digitized by Google

rejette avec un mépris hautain les sciences superstitieuses, dont il trouvait, comme on le voit par les mémoires de B. Cellini, plus d'un sectateur autour de lui. Ici j'insiste, il faut en finir avec le préjugé d'un Vinci préoccupé de magie, « initié au grand œuvre, » à la recherche « de la loi hyperphysique » qui livrerait à l'homme d'un seul coup toutes les puissances de la nature. Je ne sais rien de plus contraire à ce génie, dont la patience égale l'audace et la lucidité l'ambition. Il n'est pas une science chimérique qu'il ne frappe en passant. « Je veux faire des miracles; — qu'importe que je vive longtemps en grande pauvreté, comme il arrive et arrivera éternellement aux alchimistes qui prétendent créer l'or et l'argent, et aux ingénieurs qui veulent que l'eau morte se donne vie à elle-même avec un perpétuel mouvement, et au fou suprême le nécromancien et l'incantateur. » L'étude de la mécanique et de ses lois l'a délivré lui-même de la chimère du mouvement perpétuel : « O spéculateurs du mouvement perpétuel, que de vains desseins en une telle recherche vous avez mis au jour, allez avec les chercheurs d'or! » C'est l'avantage de la vraie méthode « qu'elle tient la bride aux ingénieurs, leur donne le sens du possible et les empêche de passer pour des charlatans et des fous. » Les alchimistes ont l'ambition « de créer de toutes pièces les choses simples et naturelles. » Mais ils ne tiennent pas compte des lois de la nature qui varie les causes selon les effets. « Interprètes menteurs de la nature, ils affirment que le vif-argent est la commune semence de tous les métaux, oubliant que la nature varie les semences, selon la diversité des choses qu'elle veut produire. » Léonard s'appuie ici sur l'expérience : acceptant la comparaison des alchimistes, il montre que la prétention de faire sortir tous les métaux du mercure est analogue à celle de faire sortir un pommier d'un chêne. Mais, dans l'alchimie, il entrevoit ce qu'elle a de fondé, la chimie moderne. « L'alchimie agit sur les produits simples de la nature, ce que ne peut faire cette nature qui n'a pas d'organes pour opérer, comme opère l'homme avec ses mains, et c'est ainsi qu'elle a produit le verre. » En un mot, ce qui reste de l'alchimie, ce n'est pas la prétention de créer l'or de toutes pièces; c'est l'expérience qui rapproche les corps artificiellement et ses résultats constatés.

De la nécromancie, magie noire, magie blanche, rien n'est à garder. « De toutes les opinions humaines la plus folle à coup sûr est la croyance à la nécromancie, sœur de l'alchimie, » mais qui, elle, n'enfante que mensonges. « Bannière flottante, gonflée par le vent, elle guide la folle multitude qui sans cesse témoigne avec son aboiement des infinis effets de cet art. » Il y a des volumes

Digitized by Google

remplis de ces sottises : « esprits parlant sans langue, agissant sans organes, déchaînant pluie et tempêtes, hommes changés en chats, en loups et autres animaux, bien qu'à dire vrai, seuls ceux qui affirment ces choses soient transformés en bêtes. » Au moment où le dominicain Sprenger écrit son *Malleus maleficarum* (marteau des sorcières), d'une imbécillité meurtrière, où la croyance à la sorcellerie, greffée sur la peur du diable, va faire tant de victimes, Léonard, comme Nicolas de Cües, n'y voit que la folie de la crédulité.

A la nécromancie, il oppose d'abord un argument de sens commun. Si, « comme le croient les esprits bas, » elle était chose réelle, elle donnerait à l'homme une puissance infinie. Faire éclater la foudre, précipiter les vents, jeter bas armées et forteresses, découvrir tous les trésors cachés dans le sein de la terre, voler en un instant de l'Orient à l'Occident, rien ne serait impossible à l'homme, « excepté peut-être de se soustraire à la mort. Je sais que bien des hommes, pour satisfaire un de leurs appétits, sans scrupule, ruineraient Dieu avec tout l'univers; si donc la nécromancie n'est pas restée parmi les hommes, c'est qu'elle n'a jamais existé. » Comment admettre qu'un art si précieux ait pu se perdre?

Ce n'est là qu'une réfutation par l'absurde. On peut aller plus loin; « par la définition de l'esprit qui est une substance invisible » (*il quale e invisibile in corpo*), démontrer directement que la nécromancie est une chimère. D'abord l'esprit ne peut rester parmi les élémens : « Quantité incorporelle, il produirait un vide, or il n'y a pas de vide dans la nature, » l'esprit serait donc chassé nécessairement vers le ciel par la loi de la gravité, comme l'eau chasse par son poids l'air qu'elle comprime. En second lieu, il est impossible que l'esprit produise un mouvement. Supposons qu'il s'infuse en une certaine quantité d'air, « il raréfie l'air dans lequel il s'infuse, donc cet air s'élève au-dessus de l'air plus pesant, et le mouvement est produit par la légèreté de l'air et non par la volonté de l'esprit. » Qu'il fasse du vent, voilà l'esprit emporté, il ne sait où. Il lui est défendu aussi de parler. « Il ne peut y avoir voix là où il n'y a pas mouvement et percussion d'air; il ne peut y avoir percussion d'air où il n'y a pas un organe (*strumento*), et il ne peut y avoir d'organe incorporel; s'il en est ainsi, un esprit ne peut avoir ni voix, ni forme, ni force, et s'il reçoit un corps, il ne peut pénétrer où les issues sont fermées. Si quelqu'un dit : par air comprimé et condensé l'esprit reçoit des corps de diverses formes, et par cet instrument il parle et meut avec force, je réponds : où il n'y a nerfs ni os, il ne peut y avoir une force qui se manifeste par les mouvemens de ces esprits imaginaires. » Vous saisissez sur le vif la logique de Léonard, comment il combine les méthodes

Digitized by Google

inductive et déductive dans la réfutation d'une erreur qu'il oppose aux conséquences qui se déduisent nécessairement de lois naturelles fondées sur l'expérience. Vous voyez aussi le goût qu'a ce ferme esprit pour la magie et l'art surnaturel de tout faire en ne faisant rien!

VI.

A l'extrême opposé, on veut que ce libre esprit se soit enfermé dans les limites de la connaissance positive. Si toute science implique l'intervention des sens, commence par l'observation et s'achève par la démonstration mathématique; si elle a pour caractère la certitude qui met fin à tout débat et la puissance qui vérifie la loi en l'appliquant, ne semble-t-il pas que le Vinci doive mettre la métaphysique au rang de ces sciences chimériques qui dépassent la portée de l'intelligence humaine, condamnant l'homme au désespoir et à la mélancolie, châtiment des ambitions démesurées? Faire de Léonard un positiviste, un précurseur d'Auguste Comte, voilà qui le mettrait à l'avant-dernière mode, si la magie est la dernière. Plus d'un texte, je l'avoue, semble favorable à cette thèse; mais nous sommes en présence d'un homme qui remplit la mesure de l'humanité : il n'oppose pas les contraires, il les concilie.

Que la certitude de la métaphysique ne soit pas celle des sciences positives, Léonard le voit très nettement. Dans les sciences, la vérification se fait par les sens ou par l'accord de tous les esprits dans une vérité qui s'impose. Dès que nous dépassons les phénomènes, dès que nous sortons de la quantité, l'expérience et la mesure nous abandonnent : — « O sottise humaine, ne t'aperçois-tu pas que, bien qu'ayant été toute ta vie avec toi-même, tu ignores encore la chose que tu possèdes le plus, ta folie? et tu veux avec la foule des sophistes te tromper et les autres, méprisant les sciences mathématiques qui contiennent la vérité et la pleine connaissance des choses dont elles s'occupent; et tu prétends faire des miracles (*scorrere nei miracoli*) et écrire que tu as connaissance de ces choses qui dépassent la portée de l'esprit humain et ne se peuvent établir par aucun exemple naturel. » Se limiter à ce qui peut être prouvé « par exemple naturel, » n'est-ce pas s'enfermer dans le monde des apparences? Ce qui échappe au contrôle des faits, n'est-ce pas cette réalité dont les sens ne nous donnent jamais que le phénomène? Pourquoi ces spéculations hardies quand nous avons tant à apprendre en étudiant ce qui est à notre portée? « Vois, lecteur, comme nous ne pouvons nous confier à nos anciens, lesquels ont voulu définir ce

Digitized by Google

qu'est l'âme, ce qu'est la vie, choses hors de preuve (*cose improvabili*), tandis que des choses qui, par l'expérience, en tout temps, se peuvent connaître et prouver clairement, sont restées pendant tant de siècles inconnues ou faussement expliquées... Si nous doutons de la certitude de chaque chose qui passe par les sens, combien plus devons-nous douter des choses rebelles à ces sens, comme de l'existence de Dieu, de l'âme et de choses semblables, à propos desquelles toujours on dispute et conteste! Et, en fait, il arrive que toujours où manque la raison les clameurs y suppléent, ce qui n'arrive pas dans les choses certaines (1). » N'est-ce pas déjà la théorie de l'inconnaissable?

Il y aurait, en vérité, quelque chose d'étrange dans cette timidité scientifique du Vinci. L'équilibre de cette nature tout harmonieuse serait rompu. La raison dans ce qu'elle a de critique et de négatif l'aurait emporté; l'artiste aurait été vaincu par le savant; l'homme resterait incomplet. Je ne sais rien de plus contraire à ce génie créateur que le pharisaïsme scientifique. S'il analyse ce qu'a fait la nature, c'est pour rivaliser avec elle; s'il pense, c'est pour agir. Il dédaigne les chimères, mais il est épris d'idéal; au-dessus de tout il aime l'invention. Par la fécondité de la pensée, la métaphysique prolonge la science, comme l'art la réalité. Tout ce que prouvent les textes cités, c'est que ce grand rêveur est un grand savant, c'est qu'il a voulu d'abord s'emparer du monde réel et qu'il a vu nettement par quels moyens pouvait être menée à bonne fin cette première conquête.

Mais comme, dans l'art, la science est faite pour donner à l'esprit toute liberté dans ses créations, de même, en dernière analyse, les faits sont des élémens pour la pensée. L'esprit doit se discipliner, il ne doit pas se mutiler. En son fond, il est raison, et la raison est souveraine du monde : qui pourrait en pénétrer les dernières profondeurs y découvrirait, dans leur principe même, et les lois naturelles et les faits qui s'en déduisent. Toutes les précautions que nous impose l'usage de la méthode expérimentale ne résultent que de la faiblesse et des obscurités de notre propre

(1) *Tratt. d. P.*, § 33. Il semble même que Léonard entrevoie les objections que les relativistes opposeront à l'idée et par suite à l'existence de l'infini : « Quelle est la chose qui ne peut être donnée (sens mathématique) et qui, si elle pouvait l'être, ne serait pas? C'est l'infini, lequel, s'il pouvait se donner, serait terminé et fini, car ce qui se peut donner a des limites communes avec la chose qui l'enveloppe à ses extrémités, et ce qui ne peut être donné est cette chose qui n'a pas de limites. » (Texte cité par Govi, *Saggio*, etc., *Introduct.*) Ce texte prouve seulement qu'il a vu que l'infini mathématique ne pouvait être donné; mais il semble confirmer et fortifier ce qui précède.

Digitized by Google

pensée : « Nous définirons la nature des balances composées aussi bien dans les balances circulaires (c'est-à-dire poulies et roues) que dans les balances rectilignes. Mais d'abord je ferai quelque expérience avant d'aller plus loin, parce que mon intention est d'alléguer d'abord l'expérience, et puis de montrer avec la raison pourquoi cette expérience est contrainte à agir de cette manière; c'est là la vraie règle, selon laquelle les spéculateurs des effets naturels ont à procéder. *Et bien que la nature commence par la raison et termine dans l'expérience*, à nous il nous faut faire le contraire, c'est-à-dire commencer, comme je l'ai dit ci-dessus, par l'expérience et avec celle-ci aller à la recherche de la raison. » — L'intelligible est antérieur au fait qui nous le révèle, ce n'est pas là, chez Léonard, une idée accidentelle, c'est sa théorie constante : — « L'expérience, interprète entre la nature créatrice (*artificiosa*) et l'espèce humaine, nous enseigne ce que fait cette nature parmi les mortels; contrainte par la nécessité, elle ne peut agir autrement que la raison, son guide le lui ordonne. » — La nécessité se confond avec la raison. Ce qu'il y a de primitif, c'est l'intelligible, c'est la raison vivante, souveraine, dont la nature est le verbe, la pensée exprimée et visible. Mais la raison, c'est l'esprit humain dans son essence même : par les faits, par la science, nous devons, en dernière analyse, nous retrouver nous-mêmes, du dehors nous sommes ramenés au dedans, des choses par un long détour à la pensée et à ses lois. Savoir, c'est approfondir l'esprit.

Jamais un vulgaire empirisme ne donnera la vraie intelligence des choses : — « La nature est pleine d'infinies raisons qui ne furent jamais dans l'expérience. » — Ce n'est pas tout de constater, il faut comprendre. La science n'est pas le sacrifice de l'intellectuel au sensible, de la personne à la chose, c'est à la raison que reste le dernier mot : — « Les sens sont terrestres, la raison se tient en dehors d'eux quand elle contemple. » — Il faut partir des sens et de leurs données, il ne faut pas s'y enfermer. Des faits, il faut que la raison peu à peu se dégage et qu'au terme l'esprit se retrouve face à face avec l'esprit. Ce n'est ni Bacon, ni Descartes, c'est l'un et l'autre; c'est déjà Leibniz, pour qui la raison est l'expérience même, mais sortie de sa confusion, développée et distincte. Concilier les contraires, tout embrasser et tout prendre, aller de la réalité à l'idée, de la science à la philosophie, comme par un mouvement insensible qui mène de l'une à l'autre, c'est l'esprit même de Léonard de Vinci dans sa richesse et dans sa grâce.

GABRIEL SÉAILLES.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE POISON

I

Ce fut une grande surprise, au Palais, quand, l'affaire Morisset ayant été confiée à maître Daguerre, on le vit tout à coup se passionner, s'enfiévrer de jour en jour, comme à ses débuts.

L'affaire, pourtant, était très simple : Marie Morisset, avec la complicité d'un amant, avait empoisonné son mari. Le crime était évident, dénoncé par les faits; et, si l'amant était en fuite, la jeune femme, du moins, n'avait pas essayé de nier; elle avait tout avoué, sans réticence.

Mais ce qui intéressait Daguerre, justement, c'était la tranquillité singulière de ces aveux. Et l'attitude aussi de la femme, pendant l'instruction, était extraordinaire.

Depuis dix années qu'il plaidait et qu'il se penchait, dans l'agonie des défenses désespérées, sur les fonds obsurs des âmes, toujours il avait vu les femmes, soit par un instinct naturel des duplicités, soit par une pudeur de mettre à nu leur cœur, soit peut-être parce qu'une puissance d'imagination singulière transpose et défigure, à leurs yeux, leurs propres actes, jouer d'inextricables comédies et mentir, même à leur avocat. Le défenseur devait se débrouiller au milieu de l'écheveau confus de leurs dires contradictoires, pénétrer la vérité presque malgré elles, ainsi qu'un médecin diagnostiquant une maladie nerveuse.

Digitized by Google

Avec Marie Morisset, au contraire, nulle crise de larmes, pas d'hallucinations ni de mensonges. Pas non plus de ces ruses absurdes, illogiques qui, d'avoir la ténacité de l'idée fixe et de reparaître sous des formes diverses, acquièrent une force et s'infiltrent à la longue dans les logiques les plus serrées. De la résignation, simplement: une résignation, à peine un peu mélancolique, presque sereine, de femme à qui rien n'est plus sur cette terre. Elle l'accueillait sans empressement, comme un ami dont la conversation est une douceur dernière, non comme un sauveur possible. Elle semblait sans remords, sans effroi, tout ressort brisé.

Insoucieuse de sa défense, elle levait sur Daguerre des regards si purs et si francs qu'il ne pouvait croire à son crime, malgré l'évidence. Elle avait aimé. Dans tout amour, celui des deux qui aimait le plus était dans la main de l'autre irrémissiblement, devenait sa chose. La femme surtout. L'homme qui, dominé, faisait le mal sous la fatale impulsion d'une femme, avait des angoisses, des terreurs, des luttes. Il avait conscience, tout en cédant, de l'infamie où il descendait. Mais la femme devenait un être absolument différent de celui qu'elle avait été. Elle était ainsi qu'un corps en lequel un autre qu'elle-même se fût incarné. La notion du bien et du mal se faussait entièrement. Elle allait jusqu'au crime, sans hésitation, héroïquement, du même élan dont elle se fût jetée au sacrifice, avec la même abnégation absolue, le même oubli complet de soi-même, aussi sublime peut-être.

Ainsi avait dû advenir de Marie Morisset. Cela devait être, cela était. En l'ombre triste de la prison, tandis que l'instruction, par l'absence du principal acteur introuvable du drame, s'éternisait, elle lui contait des souvenirs lointains, des épisodes de sa jeunesse, son mariage. Et il voyait en elle, parmi d'autres sentimens très doux, une franchise et une loyauté qui ne s'étaient jamais démenties. Du jour où, désillusionnée du mariage, elle en avait aimé un autre, elle s'était refusée à son mari, incapable de la souillure d'appartenir à deux hommes à la fois, trop orgueilleuse aussi pour feindre. Ne pouvant divorcer, elle avait voulu fuir. Cette fuite était pour elle légitime, car elle affirmait une hautaine conscience de son moi, ne reconnaissait à aucune loi, à aucune convention sociale, le droit de lui aliéner sa liberté.

Sans doute, alors, le mari avait su; l'amant menacé avait dit à la femme de frapper: et elle avait frappé, simplement, comme en un cas de légitime défense. Là-dessus, elle ne s'expliquait pas, dédaigneuse, peut-être, de charger l'homme qui l'avait abandonnée.

Très belle, très douce, le crime ne la faisait pas horrible, la laissait sympathique, un peu mystérieuse. Un intérêt croissant

Digitized by Google

éveillait chez Daguerre, toujours plus ardens, le désir, le besoin, le vouloir de la sauver, l'espérance d'y réussir. Il la suppliait de se défendre, d'accuser son complice. Il la pressait; des lambeaux de plaidoirie s'échappaient de ses lèvres; et, sous la griserie de ses propres paroles, il se persuadait lui-même, atteignait à une foi si absolue qu'il ne doutait plus, la jurait innocente. Mais, inébranlable, elle semblait railler même son enthousiasme, avec un sourire énigmatique, où passait un moment le vol insaisissable de son âme. Qu'importait? Quoi qu'il arrivât, quel que pût être le dénoûment du drame, l'issue du jugement, sa vie était finie. Elle se tuerait.

— Mais si vous êtes acquittée?

— Je me tuerai encore, dit-elle avec son même sourire, en secouant la tête.

II.

Marie Morisset fut acquittée, dans une ovation.

A l'audience, elle avait gardé sa douceur résignée. Mais un mystère inéclairci planait sur le crime. L'amant en fuite s'éclairait d'un jour odieux; et, du silence même de la jeune femme, du pli indéfinissable de sa lèvre pareil à un sourire très triste, de la confiance, détachée des choses de la terre, dont parfois son regard se levait vers le ciel, une sympathie s'était éveillée. Et cette sympathie avait achevé d'éclater sous la parole chaude et vibrante du défenseur.

Lui-même avait senti, au frisson de la salle, sa parole, portée par la foule, élargie, emplissant le prétoire. Il la jetait, comme un semeur le grain dans une terre fertile, à pleines mains, d'un vol toujours plus sûr, dans une conviction plus ardente, avec une foi plus haute. Et le jury, ébranlé, pris dans ses nerfs, l'avait sentie germer en lui, grandir, s'épanouir en une floraison de miséricordes assoupies, de mansuétudes ignorées, jaillie du fond des cœurs.

Mais, libre, Marie Morisset gardait une stupeur. Elle ne pouvait comprendre ce qui s'était passé, ne pouvait croire à son acquittement. Surtout, elle ne se décidait pas à vivre. L'avenir, tel qu'elle l'avait entrevu, dans les heures lentes de la prison, l'avait résolue à mourir. Et elle s'était accoutumée à la vision de la mort avec une telle certitude, en avait acquis même une telle sérénité, qu'elle se trouvait, tout à coup, sans une idée, le cerveau en déroute, avec un regret presque de ce revirement, la crainte peut-être que la mort lui fût moins facile, maintenant.

Digitized by Google

Désespéré, tremblant de voir vaine l'œuvre de salut qu'il avait accomplie, Daguerre s'efforçait de remuer en elle quelque fibre qui pût la rattacher à la vie. Elle n'avait pas d'enfant, plus d'amour. Il plaida les apaisemens venus du temps, sa jeunesse et sa beauté, les années heureuses qui pouvaient se dérouler encore. L'âme humaine n'était qu'oubli et recommencement. Elle sortait de cette épreuve ainsi que d'un mauvais rêve, innocente à coup sûr pour lui, innocentée pour les autres par l'acquittement. Oh! qui savait? Le temps était le grand apaiseur des choses.

Il insistait, s'accrochant aux souvenirs qu'il connaissait de son enfance, aux rêves révélés de sa jeunesse. Il les déployait, les faisait flotter autour d'elle, montrant les bonheurs entrevus toujours accessibles, toujours debout à l'horizon.

— Oh! murmura-t-elle, vous êtes cruel!

Il reprit :

— Vous êtes jeune, vous êtes belle...

Il prit ses mains, poursuivit, une hésitation dans sa voix plus grave :

— Qui vous dit qu'un nouvel amour, qu'un homme, ne se rencontrera pas...

Il s'arrêta. Une tristesse infinie, une douleur presque, s'épandait comme un voile sur le visage de la jeune femme. D'un geste doux, persistant, elle retira ses mains, y cacha son visage. Puis, un frisson tordit son corps, gagna ses épaules, s'acheva dans un sanglot brusque.

— Enfin! pensa Daguerre.

Elle s'abandonnait au dos du fauteuil, si malheureuse subitement de cette évocation, que tout son cœur crevait. Lui, la laissait pleurer, penché au-dessus d'elle. Des larmes, des sanglots qui gonflaient la face de la jeune femme, une tiédeur montait, parmi l'odeur lente des cheveux. La crise se prolongeait. Il se pencha davantage, avec des paroles d'apaisement, des prières bientôt. Mais, par un effet nerveux, par un retour vers elle de sa propre souffrance réfléchie par cette souffrance voisine, le son même de la voix tombant sur elle redoublait ses pleurs. Elle se sentait plus malheureuse encore, sans savoir pourquoi, s'enlisait plus avant dans sa misère, en touchait le fond. Ses supplications à bout, Daguerre se rapprochait encore, cédait inconsciemment au besoin du geste qui naît des compassions profondes, de l'impuissance de la parole. Il étreignait les doigts de la jeune femme, y courbait ses lèvres, peu à peu, religieusement; puis sa main se posa sur l'épaule, que des sanglots secouaient, effleura les cheveux du front, écartant des mèches éparses, d'un mouvement machinal dont ni l'un ni l'autre

Digitized by Google

ne percevait la caresse. Insensiblement, elle cessait de pleurer, brisée, les regards au-delà, très loin. Elle se laissait flotter, sous cette sensation, dans la langueur berceuse des douleurs qui s'atténuent. Lui se retrouvait; il se redressa, resta accoudé, au-dessus d'elle, au dossier du fauteuil. Et ils demeurèrent silencieux; tandis que, lente, calme, sans surprise, les emplissant tous deux d'une douceur infinie, s'éveillait en eux l'impression que peut-être ils s'aimaient.

Pendant des jours, la jeune femme tomba à un trouble singulier. Il lui semblait s'agiter dans le vague d'une incertaine convalescence. La mort se reculait d'elle. Mais quelle chose donc, maintenant, s'élevait du fond de son cœur, ainsi qu'un chant ressouvenu qu'elle n'osait écouter? Pourquoi donc des bouffées d'adolescence évoquaient-elles des clartés de soleil et des printemps, comme si sa vie, un moment interrompue de quelque mauvais rêve, allait vraiment se reprendre et s'achever? N'étaient-ce pas, encore assoupies, indestructibles pourtant, les tentations mêmes dont toute sa vie avait été brisée? Ces désirs vagues, ces aspirations et ces rêves, renaissant des cendres de son être, voulaient-ils donc l'élever encore, pour quelque nouvelle chute plus affreuse?

Non, tout cela était un leurre; c'était le chant trompeur des sirènes. Elle en détournait sa pensée, se voulant refermer à jamais en son suaire de morte. Et pourtant, d'un effort inaperçu, la vie la reprenait; les sèves de son être charriaient, de son cœur à son cerveau, des effluves qui l'enveloppaient, la berçaient, la roulaient en de l'oubli, tandis que l'évocation de bonheurs encore possibles effleurait son esprit, y revenait, finissait par s'y attacher. Peu à peu elle discutait :

— Je sais, disait-elle à Daguerre, vous êtes bon. Vous vous êtes pris vous-même à l'illusion de votre propre plaidoirie, comme nous autres, pauvres femmes, qui croyons à nos mensonges.

— Non, répondit-il, je vous aime, simplement!

Elle ne parut pas avoir entendu. Elle continua, d'une voix blanche, comme se parlant à soi-même, rappelant son crime, s'accusant. Mais lui l'écoutait avec un sourire patient de convaincu, plus clair, plus confiant, plus radieux, à mesure qu'elle s'abaissait davantage. Qu'importait! En était-elle moins elle-même? Il l'aimait. Et qui savait si ce n'était pas à cause de cela qu'il l'avait aimée? Au contraire, il avait un regret : il eût voulu qu'elle fût encore plus coupable, véritablement criminelle, pour lui montrer, par le même dévoûment, par la même espérance et le même désir, plus d'amour encore.

De jour en jour, alors, elle finissait par écouter, bercée en le

Digitized by Google

charme de sa voix, en la douceur des choses qu'il disait. Elle s'attendrissait, sans force, dans une reconnaissance infinie, angoissée d'un besoin de croire et d'espérer. Une aurore se rallumait, toujours plus vive, en la nuit de ses destinées. Il lui semblait que son être se fît nouveau : son cœur, ainsi qu'une plante stérilisée par l'hiver, se gonflait, germant, en ses profondeurs, des moissons nouvelles. Maintenant elle sentait, elle savait, que, si le hasard eût mis Daguerre, autrefois, sur sa route, et que, jeune fille, elle l'eût épousé, jamais sa vie n'eût dévié. Les années se seraient écoulées, pures et chastes, dans une joie. Et alors l'éternel qui sait? l'éternel peut-être! des désespoirs les plus obscurs surgissait, s'emparait de son esprit. Tout le triste décor de sa vie changeait, illuminé d'une espérance. Elle entrevoyait, après le ballottement d'une tempête, quelque rive sûre où son pied se poserait, quelque refuge ami qu'elle ne quitterait plus. L'amour de Daguerre l'attirait, comme l'appel irrésistible d'une patrie perdue.

III.

Rien ne put arrêter Daguerre. Ni les considérations de sa situation dans le barreau, ni l'appréhension de l'opinion publique, ni la possibilité que leurs enfans, quelque jour, eussent à souffrir d'une aventure demeurée dans la mémoire des hommes : il l'épousa.

Elle, longtemps, avait refusé, instruite de la vie par son malheur et redoutant les lendemains. Même, puisqu'il l'aimait et qu'elle aussi se sentait l'aimer, dans un dédain de sa vie gâchée elle eût préféré devenir sa maîtresse simplement, afin de ne pas lier l'avenir de l'homme, de lui laisser toujours la porte ouverte sur sa liberté. Cela par un instinct de loyauté, d'honnêteté. Mais, à trente-cinq ans, Daguerre n'était plus un enfant. Son désir n'était pas le coup de bravade d'un jeune homme que soulève un bel emballement. Il savait ce qu'il faisait. Cela était prémédité, longuement mûri. Non-seulement il l'aimait d'une telle passion qu'il ne voyait qu'en elle seule le bonheur de sa vie, mais il la connaissait, il la savait; il était sûr d'elle. De même, il était sûr de lui : il l'aimerait passionnément, respectueusement, toujours. L'opinion publique, il en savait la valeur et comme on la retourne. Elle n'accablait que les timides, souple pour les hardis, humble pour les forts, toujours dominée par les convaincus.

D'abord ils voyagèrent. Un mois s'écoula. Mme Daguerre, comme

Digitized by Google

si, jusque-là, son bonheur eût conservé encore des restrictions de joies peut-être inaccessibles et de folie rêvée, se transfigurait. La longue pâleur de sa face se pénétrait de transparences roses. Son sourire, non plus mystérieux et amer, élargissait des extases infinies, tout son cœur épanoui en ses yeux radieux. C'était un triomphe continu dans lequel elle gardait une fierté sereine et confiante. Et, en même temps que, du bonheur enfin atteint, le sang courait plus chaud en son corps rajeuni, son besoin de passion, ravivé, flambait. Elle aimait son mari passionnément, d'un amour absolu. Et elle eût voulu s'enfermer avec lui dans cet amour, égoïstement, hors la vie, hors le monde, éternellement.

Seul, leur retour à Paris lui apparaissait comme une ombre. Il lui semblait qu'elle eût laissé là, déposé en quelque coin, un fardeau qu'elle devrait reprendre, le fardeau du passé. Elle prolongeait le voyage, retenait Daguerre, de ses bras passés autour du cou. Elle ne voulait pas rentrer encore. A Paris ils ne seraient plus autant l'un à l'autre; elle le verrait à peine. Il fallait qu'elle fît avant sa provision de bonheur, sans quoi elle serait trop malheureuse, là-bas!

Elle obéissait, au fond, en ce besoin de recul, à un instinct complexe. Il lui paraissait bon que le plus de jours possible se fût écoulé depuis leur mariage. Puis elle n'était pas rassurée d'une façon bien absolue sur le retour des choses. Une sollicitude inquiète de son bonheur même lui donnait une appréhension que ce bonheur pût s'atténuer, se perdre; et alors, si elle devait vraiment avoir à redouter, sur l'esprit de Daguerre, l'action débilitante du temps et du milieu, plus elle pourrait le garder à elle toute seule, dans l'enveloppement de son amour, plus il lui paraissait devoir être fortifié et prémuni contre cette action. Elle eût voulu le garder assez pour en faire sa chose, son bien, pour être sûre que jamais rien du passé ne remonterait à son esprit, ne viendrait ternir la joie profonde de ses regards levés sur elle.

Ils rentrèrent pourtant. Daguerre reprit ses travaux, ses allées et venues au palais. Sa femme le regardait, l'épiait à la dérobée. Elle tremblait qu'il n'eût rencontré des froideurs, entrevu des désaveux dans les visages fermés des camarades, des ironies, peut-être, en leurs accueils. Mais non, c'était sa même sérénité radieuse d'amoureux, toutes ses préoccupations du jour déposées, dès qu'il se retrouvait près d'elle. Au contraire, tandis qu'elle eût désiré se dissimuler, s'effacer, se faire oublier, en la paix obscure de leur chez-soi, Daguerre avait un orgueil de la beauté de sa femme. Il était fier d'elle, la menait au théâtre. Il lui présenta ses amis, la décida à des visites.

Digitized by Google

Elle provoqua d'abord une grande curiosité. Mais la situation de son mari, sa réputation au barreau, l'enveloppèrent d'un respect. Pour le monde, d'ailleurs, qui donc pouvait être meilleur juge d'un accusé que l'avocat, son intime confident, comme était le prêtre du pénitent? L'acquittement ne pouvait avoir de plus éclatante confirmation que ce mariage même avec son défenseur. Comme elle était très belle, il y eut des jalousies. Mais il y eut des coups de caprice aussi, des engouemens. Des femmes l'adorèrent, arborant leur amitié avec une belle crânerie, achevant de l'imposer. Même toute une légende se répandait qu'elle ignora. Elle devenait une héroïne. Et l'épreuve qu'elle avait redoutée, à laquelle elle ne s'était soumise qu'avec des angoisses, tournait à un triomphe.

De ce triomphe, alors, elle-même, lorsqu'en des heures solitaires sa pensée effleurait le passé, le voyait glisser ainsi qu'une vision étrangère, en dehors d'elle. Elle était si différente maintenant de ce qu'elle avait été en l'égarement trouble d'une passion mauvaise, qu'il lui semblait parfois qu'elle n'eût été pour rien dans tout cela. Elle se voyait agir avec une stupeur, comme elle eût vu les agissemens d'un autre. Elle ne retrouvait que des actes, ne ressaisissait ni ses pensées ni ses impressions. Cela lui semblait un rêve fou, impossible, à la réalité duquel elle ne croyait plus, ne pouvait plus croire. Non, vraiment, elle n'était pas coupable! Elle ne l'avait pas été. Ce n'était pas elle qui avait accompli ces choses.

Dans le mouvement de la vie parisienne, l'histoire, reléguée dans le lointain, allait à l'oubli, ne laissant que le charme mystérieux et la poésie vague de quelque roman vécu. Et de cela, elle aussi commença d'oublier. Le passé devenait comme un long voile noir traînant derrière elle, plus loin toujours. Le relief des faits s'estompait, dans un recul croissant. C'était la fuite lente d'un cauchemar qui, aux premières minutes de l'éveil, flotte encore, ainsi qu'une brume prochaine diffuse déjà sous le soleil, bientôt envolée dans le néant. Puis sa vie ne data plus que de son mariage, comme sans doute n'a commencé qu'avec leurs ailes la vie des papillons. Elle gardait seulement ainsi qu'un sentiment confus de sa faiblesse, qui lui rendait plus cher l'appui rencontré. Et, tandis que la douceur attendrie des mélancolies lointaines faisait plus radieux les nouveaux soleils, tous deux vivaient un amour que rien ne troublerait désormais, l'amour idéal, fait de faiblesse et de reconnaissance chez la femme, chez l'homme de force et de protection, pareil à deux prières montant ensemble, d'un même essor.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

IV.

Un matin, Mme Daguerre dut renvoyer une servante.

La fille ne souffla mot d'abord, sournoise. Puis, de la porte, elle lança :

— Si madame croit que je tiens à rester !.. Pour me faire empoisonner !

Elle demeura suffoquée, un grand coup en travers du cœur. Ce souvenir, brusquement évoqué du fond de l'oubli d'où elle avait pu croire qu'il ne sortirait plus jamais, la cinglait comme une sanglante injure. Et la douleur qui lui en était venue ne s'apaisa pas de tout le jour. Son mari fut frappé d'un changement. Il s'inquiéta :

— Es-tu souffrante ?

— Non, dit-elle.

Elle reprit :

— C'est cette bonne, sans doute ! Rien ne m'est si pénible que les exécutions ! Tu sais combien je suis nerveuse !

Elle ne lui parla pas de l'injure reçue. Sa colère, près de son mari, la quittait peu à peu. Puis, pourquoi le tourmenter lui-même de cette offense ? Demain elle n'y songerait plus. Elle n'y voulait plus songer. Un dédain couvrait les paroles de la fille ; et leur retentissement dans son cœur irait s'éteignant comme un bruit qui s'éloigne, emporté par les heures, dans la douceur sereine de sa vie.

Elle était sans inquiétude, réfugiée en son bonheur ainsi qu'en une forteresse très élevée où nul retour du passé ne saurait l'atteindre, nulle boue l'éclabousser. Elle regardait l'autrefois du haut des années maintenant accomplies, du haut de son mariage, du haut aussi d'un orgueil qui mettait en elle la conscience d'avoir alors exercé quelque droit, d'avoir été le justicier de pouvoirs usurpés.

Pourtant, à la maison, une timidité survenue persista. Il lui arrivait, aux quotidiens méfaits du service, de surprendre en elle des patiences ignorées. Il lui semblait que jamais plus elle n'aurait le courage de renvoyer une servante. Même, elle n'osait gronder. Et elle retrouvait, avec l'appréhension demeurée de quelque insolence, le prolongement en son esprit de ce souvenir. Il demeurait, malgré qu'elle n'y arrêtât pas sa pensée, importun comme un vol de mouche, toujours prêt à se poser.

Peu à peu, au lieu de s'affaiblir, cette importunité s'accrut. Elle s'émut. Un travail étrange lui parut s'accomplir en elle, en dehors de sa volonté, inconsciemment. C'était le cheminement lent,

Digitized by Google

à couvert, d'une pensée qui apparaissait au jour de temps à autre, d'un mal imprécis poursuivant un labeur invisible et qui jetait, de loin en loin, son avertissement, par quelque sensation imprévue. Rapide, la sensation s'atténuait, s'effaçait, mais elle revenait, plus inquiétante d'avoir un moment disparu, affirmant, par des retours plus fréquens, une existence latente, une présence continue, de plus en plus implacable, bientôt inexorable.

Une angoisse, effleurante d'abord, la pénétrait. De cette injure, des vibrations douloureuses s'élargissaient, retentissantes. Le secret, si bien enlisé au fond de son cœur qu'elle-même aurait fini par n'y croire plus, se soulevait du fond de son être, criait vers elle. Du souvenir des autres, elle se ressouvenait. Sa pensée était comme tirée en arrière, reportée vers l'orient de sa vie, d'un mouvement d'obsession. Et là, une ombre demeurait suspendue : le passé, enfui devant le radieux soleil de l'amour, lui semblait, immobilisé tout à coup, n'achever pas sa fuite.

A des heures, des faits oubliés accouraient, comme des oiseaux, à tire d'aile; et, chassés, ils l'environnaient, la harcelaient. Ils l'atteignaient, s'emparaient d'elle, tandis que d'autres finissaient par surdre du fond d'elle-même, d'une envolée continue d'essaim.

Elle se sentit vaincue, cessa de se défendre. Elle pressentait la vanité des vouloirs humains, et qu'il n'appartient pas à l'homme d'anéantir. Le passé acheva de surgir, indestructible, irrévocable. Au désespoir de ne pouvoir l'arracher de son cœur, se mêlait le désespoir de l'avoir vécu. Jusque-là, elle n'avait eu nul remords, ni après l'accomplissement des faits, ni dans la prison où s'était résolu le sacrifice de sa vie. Sa passion l'avait soutenue, et l'orgueil l'avait aveuglée; puis, lorsqu'elle s'était reprise à vivre, malgré l'appréhension du chimérique de ses rêves, son désir même l'avait leurrée, l'avait laissée s'endormir au chant berceur des sirènes, aux mirages trompeurs des avenirs. Maintenant elle s'éveillait.

De la terreur, imprécise encore, qui s'épandait sur elle, du désir désespéré que ce passé n'eût été qu'un cauchemar, et de son impuissance pourtant à garder l'illusion que cela fût, des regrets amers s'élevaient en elle, qui atteignaient graduellement à des intensités de remords. Les faits émergeaient avec des nettetés brutales, des reliefs lumineux. L'intuition, nouvelle pour son esprit, qu'elle avait été véritablement criminelle, la pénétrait. Le remords montait, devenu poignant. Tout l'oublié, tout le non perçu dans son coup de passion, tout le non approfondi de son âme en cette crise, lui apparaissaient nettement, simplement, horribles. Il lui semblait, son jugement assaini par le temps écoulé, dans l'état

Digitized by Google

d'âme différent venu de la sérénité de sa vie, qu'alors elle se fût non-seulement trompée soi-même, mais qu'elle eût trompé son mari.

Pour la première fois, elle pressentait, avec la certitude du crime, l'angoisse d'une expiation possible. Une ombre gagnait le présent, obscurait l'avenir et le reculait en une nuit impénétrable, grosse d'orages. Elle, encore, par un sens nouveau de justice qui maintenant brillait au fond d'elle-même, dans l'éveil progressif de sa conscience, se fût résignée à expier. Mais, douloureusement, elle entrevoyait la vie de son mari brisée par elle. Les chimères s'envolaient. De même qu'elle s'était ressouvenue, de même Daguerre, sans doute, se ressouviendrait. Qui savait sous quelle injure montée vers lui quelque jour, l'obsession du passé à son tour l'envahirait? L'amour, flambeau décevant, irradiant les illusions, s'éteindrait; les fantômes ensevelis surgiraient, et le mirage sublime de la passion laisserait, en s'effaçant, monter la réalité brutale, comme la mer, en se retirant, découvre le hérissement des rocs nus.

Sa douleur, dès lors, ne cessa plus. Quand, lasse d'être écrasée sous le poids de ses remords, un apaisement se faisait, comme si le mal se fût usé de soi-même, elle se sentait déchirée en son cœur de femme aimante par l'épouvante que peut-être son amour fût brisé; et, lorsqu'elle avait pleuré sur cet amour jusqu'à l'épuisement, son cœur saignait à la pensée du malheur de Daguerre. Elle voyait le souvenir affreux l'assiégeant à son tour, bientôt grandi, devenu indestructible et lui jetant, avec l'horreur de son amour, le désespoir d'une folie commise, la colère de sa vie perdue. C'était un chemin de croix dans lequel elle tournait, sans arrêt, de station en station, continuellement.

Elle regrettait amèrement de n'avoir pas eu le courage, ainsi qu'elle y avait pensé, — car toutes les souffrances qui maintenant lui arrivaient, elle les retrouvait, en germes confus comme des pressentimens, dans ses hésitations et ses refus d'alors, — d'être sa maîtresse simplement. Sa maîtresse, elle lui eût fait honneur par sa triste célébrité, par sa beauté. Il eût été heureux, d'un bonheur sans lendemain; et elle, de son côté, ne se fût jamais prise à la décevante illusion d'une joie qui ne finirait plus. Daguerre lui apparaissait comme un homme soulevant un rocher qui retombera sur lui et l'écrasera. Cette œuvre de réhabilitation que le monde avait paru subir, vaincu d'un coup d'audace, se retournerait contre elle, contre lui. Elle revoyait leurs relations, leurs amis; et des faits se montraient à son esprit navré sous un aspect nouveau. Elle trouvait, à présent, des ironies sous les sympathies, un étonnement de son audace, dans les regards où était montée seu-

Digitized by Google

rement l'admiration de sa beauté. Elle se voyait environnée de chuchotemens. Des absences à des dîners, des départs motivés d'un salon où elle s'était trouvée, prenaient tout à coup des apparences d'abstentions et de fuites. Des distractions de gens qui, un moment, ne l'avaient pas aperçue ou pas reconnue, des négligences d'amis trop affairés, emportés par la vie de Paris, se transformaient brusquement en de visibles mépris. Et des souvenirs l'assaillaient d'un assaut continu, des détails inaperçus, d'autres imaginés, tous poussés à la même acuité d'injures préméditées.

Dans cet état d'esprit, toutes les pensées de son mari, la préoccupation de ses affaires, l'absorption venue de ses labeurs, ou des soucis courans et des mille contrariétés de l'existence, à leur tour se dénaturèrent, devinrent le regret de l'avoir épousée. Plus elle le savait bon, plus elle se défendait contre les apparences de sa bonté, à la fois touchée et désespérée de la sollicitude dont il l'entourait, la jugeant menteuse, voulue par un héroïsme.

Mais, un matin, elle eut une surprise terrible. Elle venait de jeter les yeux sur un journal. C'était le récit d'un nouveau crime, un empoisonnement, l'empoisonnement d'un mari par sa femme. Sa propre histoire se dressait à nouveau, dans une ironie sanglante. Elle se sentit atteinte directement, comme par un jet de lumière brusque dirigé sur le coin d'ombre où elle était réfugiée. Là encore, la complicité d'un amant se rencontrait; et, là encore, l'amant était en fuite. La seule différence était qu'il se fût tué. Le rapprochement était foudroyant, devait surgir à tous les yeux. Et elle comprit que son mari l'avait fait. Comme s'il eût redouté pour elle le retentissement douloureux du passé, il voulait la conduire à la campagne, l'isoler sans doute, la tenir loin des journaux, loin des bruits de la ville. Mais elle refusa, sous des prétextes, trop angoissée, toute son âme suspendue à ce procès.

Dès le commencement des débats, l'identité du nouveau crime avec le sien ressortit plus évidente, plus terrifiante chaque jour. Même dans l'attitude de la coupable, elle retrouvait sa propre attitude, celle d'un être qui n'a pas compris sa faute, se sent victime de quelque fatalité, s'est détaché de tout depuis que son amour n'est plus. Cela lui était poignant et attirant comme le drame même de sa vie brusquement exhumé. Et, çà et là, il se produisit que son nom éclatât dans une colonne de journal, au milieu d'un compte-rendu, par un souvenir, une comparaison.

De n'en parler jamais, pourtant, ni lui, ni elle, elle sentit ce procès vivre entre eux, davantage, toujours présent. Il pesait sur eux dans leurs silences, jaillissait des rencontres imprévues de leurs

Digitized by Google

regards. Des mots le ramenaient, des phrases surtout qui, parfois, s'arrêtaient sur les lèvres, comme sous la crainte d'éveiller une allusion, d'amener quelque évocation. Et cette évocation alors grandissait. Le passé hantait ses songeries et ses sommeils. C'était un fantôme assis à leur table, comme la statue du commandeur. Il planait sur eux, les oppressait de ses lourdes ailes noires. Et il se posait à leur chevet, la poursuivant jusqu'au fond de leurs baisers.

Mais surtout une terreur croissante écrasait Mme Daguerre, la terreur que cette femme, que l'empoisonneuse, fût condamnée. Le jugement dont elle serait frappée la frapperait elle-même, clamerait son propre crime et son infamie. Qu'elle fût acquittée, au contraire, et son propre acquittement lui en paraîtrait confirmé, consacré définitivement. Il perdrait l'apparence d'être un coup de chance, un des hasards de la loterie du jury. Elle en serait blanchie à jamais. Sa vie pourrait repartir, délivrée de la hantise des souvenirs mauvais, retrouver les joies un moment atteintes, la paix si vite enfuie. Elle s'attacha à cette espérance, désespérément.

Peu à peu, alors, une transposition étrange se fit. Ce n'était plus cette femme que l'on jugeait. C'était elle-même. Elle se retrouvait, comme deux années avant, au pilori infamant, mais cette fois avec son âme toute nue en présence des faits, sans être protégée par l'inconscience venue du détraquement de son cœur, par l'indifférence de toutes choses. Le jugement recommençait tel qu'alors il eût dû s'accomplir, normalement, logiquement, dépouillé de la folie et de l'emballement, de la passion ardente et communicative du défenseur. Et maintenant, devant sa vie et son bonheur qu'elle défendait avec une espérance dernière, toutes les angoisses qui ne l'avaient pas effleurée, toutes les tortures du doute qui lui avaient été épargnées, elle les éprouvait véritablement, aussi affreuses et aussi poignantes, plus cruelles d'avoir attendu.

Les dires qui lui paraissaient favorables à l'accusée mettaient à sa poitrine de longs soupirs que des joies imprécises faisaient s'achever en des larmes; des faits graves, au contraire, surgissant des témoignages et des débats, la glaçaient de la sensation d'une blessure mortelle. Et elle restait ensuite comme anéantie, ne sachant plus, ne voulant plus penser, la tête perdue, se réfugiant en des prières.

Le dernier jour surtout fut terrible. Le verdict devait être rendu très tard, dans la nuit. Elle garda un tremblement continu, le regard vacillant, une pâleur épandue dans sa face morne. Son cœur, parfois, cessait de battre, dans une constriction douloureuse, ou, trop large, il étouffait sa poitrine. Des bruits la faisaient tressaillir; tout était devenu souffrance, une souffrance brusque,

Digitized by Google

aiguë, pour ses nerfs trop tendus. Elle ne dormit pas, battue d'une fièvre.

www.libtool.com.cn

Au matin, enfin, blanche comme une condamnée à mort, elle se jeta sur les journaux. Elle dut tendre la feuille qui tremblait dans ses mains ; le papier se déchira. Les lettres dansaient devant ses yeux. Mais elle lut pourtant. Alors ce fut horrible. Quelque chose en elle se déchira. Tout son sang reflua à son cœur. Et, pour ne pas tomber, elle se raidit. Le passé se refermait sur elle comme une porte de prison et l'étouffait, comme une pierre de tombe et l'écrasait. Le jury avait dit oui ; la femme était condamnée à vingt ans de travaux forcés.

V.

Cependant Daguerre commença de s'inquiéter. La crise, qu'il avait crue passagère, se prolongeait. Sa femme était devenue nerveuse, bizarre. A des jours, elle semblait calme, puis des accès de larmes la terrassaient, la laissaient en une torpeur d'où elle sortait par des gaîtés forcées. Son équilibre était détruit.

— Qu'as-tu ? s'informait-il parfois.

— Rien ! répondait-elle toujours, en s'efforçant de sourire.

Il cessait de questionner, gêné de la voir parfois détourner les yeux. Et il gardait une tristesse, le pressentiment de quelque chose de mauvais entré dans leur vie, leur bonheur peut-être atteint, dispersé, allant à la débâcle.

Pourtant, à part le malaise un moment venu de ce dernier procès, jamais il n'avait éprouvé la moindre défaillance. Son œuvre ne lui laissait pas de regret, ne lui inspirait pas d'inquiétude. Il n'imaginait pas, après ces années d'une joie sans trouble, que des remords qui, s'il y eût songé, n'auraient pas eu pour lui de raison d'être, aient pu éclater dans leur vie comme la foudre dans la sérénité d'un ciel bleu.

Il cherchait vainement, penché de nouveau sur cette âme confuse de femme en laquelle s'accomplissaient des choses inexpliquées. De ne pouvoir la comprendre dans le présent, instinctivement il remontait vers le passé, vers le jour où, pour la première fois déjà, il avait essayé d'en déchiffrer l'énigme. Il l'évoquait alors telle qu'il l'avait vue dans la prison, telle qu'il l'avait découverte à travers le fatras du procès, les dossiers de l'accusation. Et il la retrouvait ainsi qu'il l'avait jugée alors, faible, avide sans doute de joies irrencontrées, emplie d'idéal et leurrée de quelque vision fausse de la vie.

Digitized by Google

Il la suivait dans la bourgeoisie, vite odieuse pour elle, de son premier mariage où elle s'était débattue, comme enlisée, avec une nervosité voisine de l'hystérie, détraquée par les élans insatisfaits de son cœur, le romanesque inassouvi de son cerveau. De là, il la transportait dans le cadre de son existence nouvelle, dans leur mariage d'amour, tombé, lui aussi, avec les temps écoulés, à la paix simple et grise d'un ménage bourgeois; et il redoutait que rien ne fût changé de ce qu'elle avait été et de ce qu'elle était maintenant. L'ennui, peut-être, du plat de l'existence poursuivant son même rouleau terne, lui pesait. Sa passion lui laissait la mélancolie inquiète des joies qui sont achevées; et des affections maternelles, peut-être, que la naissance d'un enfant n'était pas venue rendre actives, la tourmentaient obscurément?

Il repoussa cette inquiétude. Mais elle revenait, au premier prétexte, souvent sous une autre forme, par un nouveau mode d'envahissement, plus tenace chaque fois. Certainement, sa femme l'aimait. Après tout ce qu'il avait fait pour elle, tout ce qu'elle lui devait, elle ne pouvait pas ne pas l'aimer. Il l'avait sauvée, lui avait donné l'amour, avait mis autour d'elle le respect au lieu des mépris, en elle la joie au lieu de la douleur, la vie au lieu de la mort. Sans lui, que fût-elle devenue?

Mais cela même l'attrista : ne l'aimait-elle donc que par reconnaissance? La reconnaissance pourtant n'était pas de l'amour. Cette pensée éveillait en lui une douleur que son esprit ressassait continuellement; et, de cela même, elle s'élargit; son cœur fut empli d'une amertume. L'aimait-elle? L'avait-elle aimé? Il arrivait à n'oser plus répondre à cette question. Un doute l'envahissait. Le sentiment de la reconnaissance expliquait le bonheur passé. Et il expliquait surtout l'étrangeté de son attitude, l'incompréhensible de son caractère. Cette reconnaissance, maintenant, lui pesait, et cela, forcément, fatalement. Sur cette pente, alors, il ne s'arrêta plus. Elle ne l'aimait pas; elle ne l'avait jamais aimé. Elle avait joué une comédie, et le masque l'étouffait; en elle grandissait l'immaîtrisable besoin d'ingratitude de la femme, son éternel besoin de révolte contre l'être auquel elle doit tout.

Son ancienne et longue observation de la femme remontait à son esprit. Il généralisait, se rappelant des procès et des divorces. Toujours il avait vu, en les rares mariages où la fortune venait de l'homme, la même injustice de la femme pour le mari, le même mépris caché, la même rancune, celle qu'ont les femmes entretenues pour l'amant qui les paie. Il fallait à la femme, au contraire, l'orgueil de se payer un homme. La femme tirée de la pauvreté ne voyait jamais en son mari que l'occasion qu'il lui avait

Digitized by Google

été donné d'être. Ce qu'avait fait celui-là, un autre l'eût pu faire, et qui savait si cet autre n'eût pas fait mieux? Il n'accusait pas, il philosophait. Cela lui était logique que la femme, être faible, esclave dont on dore parfois la chaîne, eût des sentimens d'esclave. Elle atteignait très vite, d'une superficielle reconnaissance, à l'intime persuasion d'un acte naturel, d'une chose due. De se voir adulée, à cause de la situation même que lui créait l'homme, elle ne croyait plus, bientôt, qu'à son propre mérite, imaginait qu'elle avait été lésée, que pour un bien qu'elle avait pensé recevoir, des biens plus grands lui avaient été enlevés qui auraient pu lui échoir, qui lui seraient échus, certainement. Alors, la pensée que cet homme pût se leurrer au point de tirer de son acte quelque joie, pût se complaire en quelque sentiment de supériorité, se glissait, vite devenue humiliante, odieuse, révoltante. La vague rancune, éclose déjà, se développait, avivée d'orgueil; elle atteignait à une haine, une haine vivace, terrible, indestructible, avant même que l'impression ressentie se fût précisée en l'esprit, que le mot eût été formulé dans la pensée. Cela éclatait un jour, brusquement, pour une futilité, aboutissait aussitôt à l'adultère, par un besoin de se prouver à elle-même qu'elle n'avait pas été achetée, par l'instinct de revanche des esclaves envers les maîtres.

Mais cette généralisation, englobant toutes les femmes, par une exagération de son esprit aigri, atteignait sa femme surtout. C'était elle, toujours, qu'il retrouvait au fond de sa pensée, puisqu'elle lui devait tout. Et, principalement, le germe mauvais qui fermentait en lui se développait par les rapprochemens du présent avec le passé, du premier mari avec lui-même. Une angoisse plus poignante le tourmentait de songer que ce premier mari, justement, l'avait épousée pauvre par amour. Le procès qu'il avait plaidé alors le harcelait, entrevu sous un jour nouveau. De son tourment même, une volupté amère se dégageait. Il avait presque une joie douloureuse, mauvaise, mais attirante, à penser que peut-être il s'était égaré, dupé par sa passion. Un désir malsain le travaillait de revoir son œuvre de salut, de la reprendre, de la démolir lui-même pièce à pièce.

Pour lui aussi, les détails de l'affaire s'accumulaient, surgissaient de leur lointain. Des points qu'il n'avait jamais voulu connaître, des aveux que dans sa respectueuse adoration, dans la générosité de son absolution et l'aveuglement de sa foi si haute, il avait arrêtés sur les lèvres de sa femme, reparaissaient, étrangement conservés en d'obscurs replis de sa mémoire; et d'être incomplets justement, de n'avoir fait que l'effleurer d'un vol inaperçu, de n'avoir pas été discutés et examinés sous toutes leurs faces, la

www.fptool.com.cn

Digitized by Google

demi-obscurité dont ils restaient enveloppés les rendait plus inquiétans, presque terribles.

Un besoin de revoir ces choses maintenant, sans folie, sans passion, dans la calme perspective de l'éloignement, le hantait. Le dossier du procès l'attirait. Il voulait l'étudier à nouveau, soit qu'il dût sortir de cette étude rasséréné, sa foi retrouvée, soit qu'il y constatât son propre aveuglement. Du moins, il serait fixé dans ses doutes.

Il se résolut. Il découvrit les dossiers poudreux et jaunis, les jeta sur sa table, avec un serrement de cœur. Puis, il se plongea dans leur étude comme en l'étude d'une cause nouvelle, inconnue, qu'il eût dû plaider bientôt. Il s'oublierait, resterait en dehors, raidi dans une impartialité.

Alors, forcément, de vouloir être impartial, il fut injuste. A cause du travail trouble accompli en son cerveau, il se complut amèrement à trouver, au courant des feuillets, la confirmation de ses inquiétudes. Et, cette douleur commencée, il s'enfonça plus avant, toujours, en sa joie mauvaise de se faire souffrir soi-même. Il cherchait plus avidement, gêné, dans la rancune survenue, de rencontrer çà et là des points qui semblaient rompre l'équilibre du système. La femme se dressait, dépouillée d'illusion, figure nouvelle, d'une apparence non encore vue : une hystérique inapaisable de cœur et de cerveau, à qui toujours quelque passion avait manqué, toujours manquerait, une chercheuse insatiable, capable de ne reculer devant rien, d'aller jusqu'au crime. Il sentit qu'il n'eût pas eu la force, comme deux années avant, d'enlever l'acquittement, dans un beau coup de passion. Sa foi, ébranlée, s'en allait. Maintenant qu'il avait secoué l'enveloppement déceveur de la beauté, l'attendrissement de la faiblesse, le charme de la grâce et du mystère, il se voyait atteindre à une vision d'une lucidité qui le stupéfiait. De la femme, il ne restait plus debout que l'adultère. Du roman, il ne restait plus que d'odieuses machinations; de l'héroïne poétisée, plus que la criminelle : une criminelle vulgaire, la plus lâche de toutes, la plus méprisable, une empoisonneuse.

Il s'appesantissait sur des dires de témoins qui autrefois l'avaient indigné. Ils lui paraissaient au contraire seuls sincères, maintenant devenus écrasans. Le réquisitoire du procureur perdait de son outrance, n'était plus que l'expression de la vérité, pure, simple, aveuglante. Et il n'osa pas revoir son plaidoyer : il en avait une pitié, une confusion, comme d'une chose ridicule, d'une duperie indigne de lui, d'une des farces les plus formidables du barreau.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

VI.

Leur vie était devenue silencieuse, oppressante, chacun d'eux réfugié en sa pensée, elle écrasée, lui sans tendresse, affectant l'insouciance.

Daguerre ne voulait pas divorcer. Le divorce eût été l'aveu de sa folie, de l'erreur dont il avait été victime. Un orgueil le clouait, lié à cette femme, rivé à sa chaîne, jusqu'au bout.

Bientôt, dans le travail incessant de sa pensée, l'œuvre mauvaise se poursuivit. Puisque sa femme ne l'avait pas aimé, ne l'aimait pas, qui donc aimait-elle? Singulièrement, une jalousie inattendue s'éveillait. Parce qu'il la supposait triste et dévorée de l'ennui du terne de sa vie, du vide de ses heures, elle n'aimait pas; si elle eût aimé, de l'aliment donné à son cœur, sa nervosité se fût calmée, son détraquement se fût apaisé; elle fût redevenue, ayant l'élément nécessaire, expansive, radieuse, exubérante. La jalousie était illogique, en contradiction avec l'accablement, la tristesse lourde de la femme. Mais ce sentiment cruel, justement, plaisait à la tournure actuelle de son esprit. Il imaginait un amour contrarié, malheureux peut-être, par le manque de liberté. Dans ces pensées, il chercha autour de soi. Il surveilla la servante, eut des retours imprévus du palais, dans la journée; il se rendit compte des sorties de sa femme, la suivit quand elle allait à l'église.

Et brusquement un souvenir le pénétra, le souvenir de l'ancien amant, ce complice du crime, ce fugitif cru mort, dont la trace avait été perdue! Il devint très pâle, puis très rouge. Il était frappé comme d'un coup de lumière, d'une révélation subite. Cet homme était à Paris, là, autour d'eux. Il l'avait retrouvée; elle l'aimait encore. Jamais, depuis le mariage, ils n'avaient parlé de cet homme. Lui, avait pensé, avec certitude, que sa femme le méprisait, le haïssait d'avoir failli la perdre et de s'être enfui. Mais cette hypothèse lui paraissait maintenant une naïveté. La femme ne s'affranchissait pas ainsi de l'empire de l'homme, quand cet homme avait eu la puissance de l'amener jusqu'au crime. Ce premier amant avait mis sur elle une empreinte indestructible. Il la tenait dans sa main, à jamais, tremblante peut-être, mais dominée, domptée au premier signe, vaincue.

Et, cette fois, il était sur la vraie piste; indubitablement. Car, de là, toute sa femme s'expliquait. Ses heurts, ses incohérences étaient les alternances d'une double volonté, la sienne et celle de l'autre; sa tristesse venait de cette force subie de nouveau, d'une inquiétude de l'avenir; ses abattemens, des luttes peut-être qu'elle sou-

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

tenait, de ses défaites. Il s'effraya. Une terreur d'inconnu l'enveloppait. Cet homme invisible lui donnait l'angoisse d'une rue noire, déserte, où des voleurs cachés peuvent surgir.

Oui, un danger vague, pourtant certain, le menaçait. Il n'osait y arrêter sa pensée; mais le passé, irrévocablement ramené désormais, lui montrait l'identité des situations d'alors et de maintenant. Il concluait du connu à l'inconnu, des faits accomplis autrefois à ceux qui s'accompliraient dans l'avenir. Et le danger se précisa. Elle le trompait avec cet homme, comme autrefois son premier mari. Mais alors, de même que ce premier mari, lui-même, à son tour, ne devenait-il pas l'obstacle?

Une nuit, Daguerre dut se lever, pris d'une indisposition. C'était un refroidissement; il le savait. Mais un soupçon l'enveloppa, comme un coup de fouet; tout le poil de sa chair se hérissa. Après un moment, son idée lui sembla folle, impossible. Il se railla, faillit, de cet excès même, toucher le fond de son injustice, revenir à sa femme. Cependant, le lendemain, en se voyant dans la glace, il se trouva pâle, dut s'avouer qu'il avait beaucoup maigri. Il se rappelait des insomnies, des inappétences; il lui sembla que l'altération indéniable de sa santé remontait très loin, à ses soupçons même, à son espionnage de sa femme, au temps où, l'éveil d'une jalousie l'ayant poussé, sans doute il était devenu gênant.

Alors, chaque jour, des faits eux-mêmes, de nouvelles clartés jaillirent. Ne se rappelait-il pas l'attitude de sa femme, au cours de ce dernier procès si semblable au sien! Avec quelle fièvre elle en suivait les détails, en cachette de lui! Sans doute, elle s'instruisait à cette lecture, combinant, d'après les fautes qu'elle voyait commises et dans lesquelles elle-même, la première fois, était tombée, des agissemens irrévélables dont nulle trace ne put demeurer. Maintenant, encouragée par une première impunité, troublée pourtant par la récente condamnation, elle prenait des précautions. Instruite par l'expérience, elle procédait lentement, sûrement, implacablement.

Lorsqu'il lui voyait, extraordinairement, quelque nerveuse gaîté, il se sentait blêmir, car elle se réjouissait de son œuvre. Était-elle pensive? elle imaginait des ruses nouvelles, préparait des actions plus certaines. Était-elle affligée? elle souffrait de la lenteur des résultats, elle se tourmentait de n'oser, malgré les instances pressantes de *l'autre*, hâter son œuvre, de peur d'être découverte.

Un jour, il s'informa, vaguement railleur, d'un air détaché :

— Comment donc s'appelle-t-il, cet homme? vous savez bien? votre amant?

Elle blêmit, révoltée; mais, tout de suite, une résignation dou-

Digitized by Google

loureuse la courba, la tête baissée, dérobant des larmes. Daguerre se tut, effrayé. Cette pâleur, ces regards vite dérobés, cette terreur dans toute sa face ! Elle s'était livrée ; elle avait avoué.

Après un silence, de son air douloureux de martyre, elle murmura :

— N'avais-je pas raison autrefois ?

Puis, comme il la regardait, les sourcils haussés, elle ajouta doucement :

— Rien n'est irréparable, pour vous, du moins. S'il vous plaît que je disparaisse, si vous voulez divorcer, j'y consens ! Même, reprit-elle, tandis que des larmes éclairaient ses grands yeux tristes, je vous le demande ! voulez-vous ?

Il éluda, saisi comme d'un coup droit imprévu. Et feignant la surprise :

— A propos de quoi ? demanda-t-il.

Le regard de la femme atteignit le sien, un regard profond, indéfinissable. Puis elle baissa les yeux, dit simplement, très douce :

— Comme vous voudrez, mon ami.

Daguerre, malgré lui était ému, ébranlé ; il retrouvait, vivace encore au fond de lui-même, un instinct qui le poussait à rompre sa folie, à se jeter aux pieds de sa femme. Mais il se raidit. Le divorce ! c'était bien cela, il la gênait ! Le divorce, pour épouser *l'autre !* Il vit, en cette proposition ainsi amenée, un réveil momentané de conscience, une lueur fugitive dans la nuit criminelle où sa femme était plongée. Il y retrouvait un peu de l'instinct du chien qui, se sentant enragé, s'effraie de penser que, tout à l'heure, sans doute, il mordra son maître. Peut-être était-elle irresponsable, monomaniaque de l'empoisonnement ?

Le danger, dès lors, lui parut accru, de ce que lui-même avait livré ses craintes, dévoilé ses défiances. La terreur entrée en son ventre, grandit, ne le quitta plus. Même, la pensée de cet amant s'effaça, inutilement romanesque. Lui ou un autre, qu'importait ? Il était en présence du fait, simplement, sous la menace du poison. Il commença de surveiller. Il cherchait dans la cuisine, furetait dans les coins, avide de quelque trouvaille effrayante ; et de ne rien découvrir, sa défiance augmentait. Il analysait angoisseusement ses sensations, scrutait ses malaises, jeté à tout instant vers une glace et se trouvant pâle, tirant sa langue et la jugeant mauvaise. Véritablement, une fièvre lente, continue, le minait. Aucun doute ne demeurait possible : il s'en allait lentement, ruiné par une insensible consomption que nul ne remarquait, que lui seul pouvait savoir. Et, si lente que fût l'œuvre, il s'effrayait, par des comparaisons, lorsqu'il regardait en arrière, du travail accompli.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Continuellement, des mots plus amers lui montaient aux lèvres, des allusions cruelles, des paroles lentes, qu'il enfonçait en les appuyant d'un regard, froidement, férocement. Puis, quand il pensait sa femme angoissée de la peur des découvertes et du spectre de la justice, il affectait de la rassurer par des ironies cinglantes.

Elle, pourtant, ne comprenait pas, ne parvenait à rattacher à ces choses aucun sens, sinon qu'il était malheureux et qu'il souffrait, d'elle, par elle. Elle ne remarquait ni sa façon de flairer les plats, de leur trouver parfois des goûts singuliers, ni l'affectation qu'il avait de ne toucher qu'aux mets dont elle-même avait mangé, refusant obstinément tous les autres.

Elle songeait à mourir, simplement, enfin désespérée.

VII.

Un matin, à déjeuner, comme Daguerre expliquait à sa femme, avec de singulières insistances, des troubles physiques qu'il ressentait, elle eut une sollicitude inquiète, parla d'un médecin. Lui, parut stupéfait d'un si paisible cynisme. Puis, après le repas, tandis qu'elle le regardait, l'esprit vaguement effaré par l'appréhension de quelque dérangement cérébral, il regarda le café avec une telle méfiance, une telle affectation qu'elle dut le remarquer. Il en examinait la couleur dans le miroir de la cuiller, dans les reflets de la porcelaine, secouait la tête, ainsi que devant une odeur suspecte, avec une moue de répulsion, sans y porter les lèvres.

— Voyons! dit-elle, il est très bon, ce café. Ce sont des idées.

Il sourit, déclara :

— Possible; mais je suis fortement tenté de le faire analyser. Je voudrais trop savoir ce qu'on y a mis.

A l'air étrange de son mari, la terreur de quelque danger que, depuis longtemps, elle côtoyait obscurément, envahit Mme Daguerre. Un instinct l'immobilisa comme en l'attente d'une injure qu'elle ne percevait pas encore et dont elle avait conscience pourtant. Elle pressentait qu'elle allait comprendre, qu'une lumière terrible allait se faire. Elle était sur le point de parler, sous la torture devenue aiguë de cette menace planante, dans la révolte de cette injustice ténébreuse, voulant exiger, à la fin, que son mari s'expliquât. Mais Daguerre, avec une ironie féroce :

— C'est bien dans le café, n'est-ce pas? que vous versiez le poison à votre premier mari?

Elle se dressa toute droite, les yeux fous, très pâle. Puis elle re-

Digitized by Google

tomba; et elle dut dégrafer son corsage, étouffant d'une crise de nerfs, avec des gestes d'effroyable torture. Et à travers ses cris de souffrance, une indignation la secouait; sa voix hachée, rauque, qui finissait par n'être plus que des souffles, sifflait des injures :

— Lâche ! lâche !

Tout son corps se tordait; ses bras semblaient devoir se briser de leur effort. C'en était trop, cette fois. Nulle expiation ne lui avait été épargnée. Mais celle-là, c'était trop. Lui ! lui ! Cela était infâme !

Daguerre, froidement, la regardait, sans un geste de pitié, sans un mouvement de secours. Alors, d'un suprême élan de courage, elle ramassa sa volonté, se ressaisit. Elle se mit debout, l'air égaré, la figure en feu, toute ravagée.

— Eh bien? voulut-il railler, ça va mieux?

— Ah ! dit-elle, plus un mot !

Et violente, folle, avec des cris étouffés, les mains à sa tête qui lui semblait éclater, elle s'enfuit, se jeta dans sa chambre.

Presque aussitôt, il y eut, par les murs, un retentissement sourd. Daguerre tressaillit :

— Justine ! appela-t-il, madame est indisposée. Voyez donc si elle n'aurait pas besoin de vous.

La femme de chambre alla; mais, tout de suite, ses cris emplirent la maison :

— Monsieur ! Monsieur !

Il se leva. La fille tremblait, toute pâle, les dents claquantes, une horreur dans la face. Et à terre, il vit sa femme, étendue tout de son long, foudroyée. Sur le tapis, un flacon avait roulé.

Ils la soulevèrent, la déposèrent sur le lit :

— Vite, dit-il à la femme de chambre, un médecin !

Il demeura seul, pensif, devant le cadavre. Mais nulle lumière ne se fit en son esprit. Il ne comprit pas le long supplice dont lui-même avait été le bourreau, la terrible expiation dont il avait été l'instrument inconscient. Il eut un soupir de délivrance, puis une pitié. Il pensa qu'elle s'était fait justice.

Et le malheur de sa vie resta en lui, irrémissible.

JEAN REIBRACH.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LES

MANŒUVRES NAVALES DE 1891

La sanction suprême de l'expérience, celle du combat, manque aux nouvelles flottes de guerre.

Lissa est restée la seule bataille importante dans laquelle des cuirassés soient entrés en ligne. Depuis, le matériel naval a été entièrement transformé et renouvelé; les règles de tactique adoptées par les cuirassés d'autrefois ne sont plus applicables à nos vaisseaux de ligne armés de canons à tir rapide, de torpilles et de l'éperon qui, à lui seul, a marqué une révolution dans les méthodes d'engagement de flotte contre flotte.

Enfin les vitesses auxquelles on prétend aujourd'hui ont singulièrement modifié les conditions mêmes de la guerre navale; les escadres de seconde ligne, que l'on armait jadis à loisir après l'ouverture des hostilités, doivent être désormais prêtes à prendre la mer dans le plus bref délai possible, pour remplacer ou renforcer les bâtimens de première ligne qui peuvent rencontrer l'ennemi le jour même de la déclaration de guerre. De là un système de mobilisation des réserves navales analogue à celui de l'armée et qui nécessite un entretien minutieux des navires que les exigences du budget ne permettent pas de maintenir en état d'armement permanent.

Les différens types de bâtimens qui constituent les flottes actuelles sont le produit de conceptions théoriques qui ont été souvent poussées à l'extrême; tantôt on a prôné les énormes masses bardées d'acier, armées d'un petit nombre de canons monstres; tantôt au contraire on a tout sacrifié à la vitesse et penché vers

Digitized by Google

une artillerie plus maniable, mais plus nombreuse et d'un tir beaucoup plus rapide.

www.libtool.com.cn

La torpille est un engin sur lequel le dernier mot n'est pas dit.

Quant à l'éperon, il n'a pas cessé d'être considéré comme l'arme par excellence, sans cependant que l'on soit bien certain que celui qui donnera le coup d'éperon ne sera pas blessé aussi dangereusement que celui qui le recevra.

Il en résulte que les marines des grandes puissances sont composées de navires fort dissemblables, sur le mérite desquels on est encore loin d'être fixé.

Pour trouver la meilleure utilisation de ces différentes unités de combat, il n'y avait rien de plus logique que de les placer en face de certaines hypothèses, semblables aux objectifs que la guerre peut présenter, et de leur faire exécuter, dans les limites du possible, les opérations que ces hypothèses comportent.

Notre marine a exécuté les premières grandes manœuvres navales en 1886, sous le ministère de l'amiral Aube.

Il s'agissait alors d'établir le rôle que pourraient jouer, dans une guerre navale, les torpilleurs qui faisaient leur apparition en pleine mer.

Depuis cette époque, la France, et les grandes puissances maritimes à son exemple, ont armé chaque été un certain nombre de bâtimens en réserve pour les adjoindre à leurs escadres permanentes en vue d'étudier les problèmes de la guerre sur mer.

Les manœuvres navales ont en outre l'important avantage de faire naviguer pendant deux ou trois semaines les bâtimens de seconde ligne, maintenus en réserve dans les arsenaux, et aussi d'entraîner leurs états-majors et leurs équipages aux évolutions de l'escadre. Elles constituent un excellent exercice pour le personnel et une épreuve sérieuse imposée au matériel et surtout aux machines.

C'est peut-être en cela que réside le principal intérêt des manœuvres, et sur ce point l'expérience acquise a été considérable. Car, en ce qui concerne la conduite même des hostilités, il est certain que les manœuvres ne peuvent présenter qu'une image bien imparfaite de leur réalité, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord il est impossible de se placer dans les conditions de la guerre parce qu'il est désobligeant pour ses voisins de faire choix parmi eux de belligérans supposés; on est donc forcé d'effectuer des opérations que l'on a en vue dans des parages autres que ceux qui en seraient le théâtre. Ensuite, on ne peut pas simuler l'offensive; prendre l'offensive est, pour une flotte, exécuter une marche à toute vapeur sur un but déterminé, ce qui ne comporte pas matière à des manœuvres tactiques.

Digitized by Google

Il est non moins difficile d'imaginer un thème dans lequel la principale escadre se tienne sur la défensive, parce que souvent l'intérêt de la défense commande de prévenir les coups de l'adversaire en prenant l'offensive. Il est de toute évidence que, par exemple, la meilleure défense de nos côtes consiste, en ce qui concerne notre escadre, à courir à la rencontre de la flotte ennemie et à tâcher de la surprendre avec des forces supérieures pour la détruire. Imposer à un certain nombre de cuirassés l'obligation de croiser devant le littoral pour combattre l'ennemi supposé qui se présenterait pour les assaillir est commettre une dangereuse inexactitude, de nature à tromper l'opinion publique.

En effet, tel ne sera jamais le rôle de nos forces navales; nous avons des batteries de côte et des défenses mobiles qui ont été créées précisément parce que nos cuirassés ne peuvent pas être partout à la fois en nombre suffisant, et dont le but est de parer à toute surprise, pendant que notre flotte cherchera à engager la flotte ennemie.

Comment voudrait-on qu'une escadre, quelles que soient sa vitesse et sa composition, pût se porter assez rapidement du cap de Creus à Nice, de Toulon en Corse, ou de la côte de Provence en Algérie, pour rencontrer en temps voulu un assaillant tenant le large et pouvant se présenter inopinément où bon lui semblera?

On l'a bien vu lors des manœuvres de 1888, lorsque l'amiral Alquier, lié par ses ordres, se promenait entre Cette et Villefranche pendant que l'amiral O'Neill, qui avait l'avantage de la vitesse, paraissait successivement devant nos villes maritimes; celles-ci, croyant que leur sécurité reposait sur les contremarches de l'escadre de défense, ont jeté les hauts cris parce que l'amiral Alquier n'était pas toujours arrivé à temps pour les couvrir.

Il est cependant impossible de faire manœuvrer deux escadres l'une contre l'autre sans donner à l'une un objectif que l'autre ait pour mission de contrarier. On doit donc choisir un thème assez vague pour ne pouvoir blesser aucune susceptibilité, mais suffisamment serré pour qu'il soit un sûr prétexte à des combinaisons tactiques.

Nous avons insisté sur les considérations qui précèdent parce que le public a une tendance marquée à tirer des manœuvres navales des conclusions d'ordre stratégique, quand il ne faut chercher dans ces exercices à grande envergure que des enseignemens d'ordre tactique; c'est une étude de l'emploi des différentes unités de combat, et rien de plus.

I.

Les manœuvres de cette année ont été caractérisées par un

Digitized by Google

grand déploiement de forces navales ; plus de cent bâtimens, dont quarante cuirassés et croiseurs, se sont trouvés armés à la fois dans ces deux mers qui baignent nos côtes.

Ceux de ces navires qui étaient en réserve ont eu leurs équipages complétés par deux classes de réservistes de la marine. C'était la première fois que ceux-ci accomplissaient leur période de vingt-huit jours à la mer.

Il est peut-être nécessaire, avant d'aller plus loin, de rappeler en peu de mots d'où proviennent les réservistes de la marine.

Le recrutement des équipages de la flotte s'alimente, comme on le sait, à deux sources fort différentes : l'inscription maritime et l'engagement volontaire.

L'inscription maritime met à la disposition de la marine, de dix-huit à cinquante ans, tous les riverains de la mer ; pêcheurs de père en fils, pour la plupart, les inscrits arrivent à bord de nos bâtimens de guerre déjà familiarisés avec les dangers de la profession, et, chose non moins essentielle, insensibles au mal de mer.

En retour de cet assujettissement, les inscrits maritimes ont le monopole gratuit de la navigation côtière, de la pêche, et, d'une façon générale, de l'exploitation des produits de la mer. Soumis à une retenue sur leurs soldes comme matelots de l'État ou comme marins du commerce, ils acquièrent, au bout de vingt-cinq ans de mer, le droit à une pension de retraite qui leur est servie par la caisse des invalides de la marine.

En temps de paix, les inscrits sont astreints à une période de service obligatoire de sept années, — dont cinq de service effectif, — après laquelle ils passent dans la réserve et ne peuvent plus être rappelés que par un décret de mobilisation.

L'inscription maritime, qui est en même temps la base de notre marine de commerce, a été vivement attaquée dans ces derniers temps. Dans le parlement même, il s'était formé un certain courant d'opinion contraire à cette institution, vieille de deux siècles, dont le mécanisme exclusif et les privilèges paraissaient en désaccord avec le principe de l'égalité pour tous devant les obligations du service militaire. On a aussi objecté que l'inscription maritime s'appliquait à près de 118,000 hommes, alors que la marine n'a besoin que de 50,000 hommes environ pour armer toute la flotte, et on en a conclu qu'elle maintenait, en dehors du service militaire, un grand nombre d'hommes qu'elle ne saurait employer.

Cent dix-huit mille hommes est un chiffre global dont il faut défalquer les inscrits qui se trouvent embarqués sur les navires des grandes compagnies de navigation, navires qui resteraient armés en temps de guerre pour faire le service de croiseurs auxiliaires

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

ou de transports, et les marins de nos voiliers absens de France. Au jour de l'appel général, l'inscription maritime ne fournirait pas plus d'une trentaine de mille hommes, réserve indispensable pour remplir les vides qui se produiraient sûr notre flotte et pour assurer le ravitaillement en charbon dans nos ports de guerre; l'on ne saurait, en effet, imposer cette pénible corvée aux équipages exténués des navires revenant de la mer ou du combat.

Une commission mixte, présidée par M. le sénateur Lenoël, a été chargée d'étudier la question; son enquête a conclu au maintien de l'inscription maritime, en s'appuyant sur cet axiome banal contre lequel rien ne peut prévaloir, à savoir que les marins ne peuvent se former qu'à la mer.

L'inscription maritime ne fournit cependant que les deux tiers des effectifs de la marine, environ 20,000 hommes sur 35,000 (pied de paix).

La multiplicité, sans cesse croissante, des engins dont sont pourvus les bâtimens de combat a nécessité la création de spécialités formées à bord de navires-écoles. De ces spécialités, les unes sont d'un accès facile à tous, comme celles de gabier, de canonnier, de timonier et même de fusilier; il en est d'autres, au contraire, telles que celles de mécanicien et de torpilleur, qui demandent une certaine instruction que l'on ne trouve pas toujours parmi les solides mais pauvres populations de nos côtes. La rude existence du pêcheur, qui bataille toute sa vie contre les élémens pour gagner son pain de chaque jour, est bien faite pour former de vaillans cœurs et de bons matelots; en revanche, elle laisse peu de loisirs pour aller à l'école.

Pour assurer le recrutement des spécialités qui répondent aux exigences de notre nouvelle flotte, la marine admet des engagés volontaires pour une période de cinq à neuf ans, jeunes gens de l'intérieur qui optent pour l'armée de mer, attirés par les avantages offerts aux spécialités en vue desquelles ils s'engagent.

C'est la seconde des sources auxquelles puise la marine pour former ses équipages; beaucoup de torpilleurs, de fusiliers et presque tous les fourriers et les mécaniciens en proviennent.

Les engagés volontaires qui quittent le service au bout de leur période d'engagement complètent les dix années qu'ils doivent à l'armée active dans la réserve de la flotte et sont astreints aux appels de vingt-huit jours dans les mêmes conditions que les réservistes de la guerre. Au bout de ces dix années, ils cessent de faire partie de la marine et sont versés dans l'armée territoriale.

Les deux classes de réservistes qui avaient été appelées à faire leurs vingt-huit jours à la date du 22 juin dernier formaient un total d'environ 3,700 hommes.

Digitized by Google

Ceux qui appartenaient aux arrondissemens maritimes de Cherbourg et de Brest ont été embarqués sur un certain nombre de bâtimens en réserve qui ont pris armement pour la circonstance.

Les réservistes des arrondissemens de Lorient, de Rochefort et de Toulon ont été dirigés sur ce dernier port pour compléter les effectifs de l'escadre de la Méditerranée et armer les navires mobilisés pour être adjoints à l'escadre.

Celle-ci est composée de trois divisions de trois cuirassés chacune, plus un nombre variable de grands croiseurs, de croiseurs-torpilleurs, d'avisos-torpilleurs et de torpilleurs de haute mer.

Par raison d'économie, les deux premières divisions sont seules maintenues sur le pied d'un effectif complet; la troisième division et les grands croiseurs ont un équipage réduit, inférieur d'une centaine d'hommes au chiffre prévu par le règlement d'effectif.

L'escadre compte en plus une division de réserve formée par trois cuirassés et trois croiseurs qui ont seulement les deux tiers de leur équipage.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les 1,300 réservistes destinés à Toulon ont été embarqués sur les bâtimens de la 3e division, ainsi que sur les croiseurs de l'escadre, puis sur les navires de la division de réserve.

Les derniers venus ont été embarqués sur les bâtimens mobilisés suivans : cuirassé, le *Caïman;* canonnières cuirassées, *Achéron, Fusée, Mitraille;* croiseurs, *Lapérouse, Dupetit-Thouars, Davout, Condor, Desaix;* avisos-torpilleurs, *Bombe, Coulevrine*, plus trente-cinq torpilleurs.

Le 23, à onze heures du matin, l'escadre de la Méditerranée avait reçu ses réservistes et appareillait, sur un ordre reçu de Paris; elle était composée de :

1re division. — *Formidable, Courbet, Dévastation.*

2e division. — *Hoche, Amiral-Baudin, Redoutable.*

3e division. — *Vauban, Duguesclin, Bayard.*

Croiseurs. — *Cécille, Tage, Lalande, Vautour.*

Avisos-torpilleurs. — *Dragonne, Dague.*

Neuf torpilleurs de haute mer.

L'escadre fit route comme pour se porter à la recherche de l'ennemi, laissant le *Cécille* avec une division de torpilleurs en surveillance sur la côte pendant que la division de réserve embarquait ses réservistes.

Celle-ci était prête le lendemain et partait en croisière entre Toulon et Marseille; en même temps les canonnières cuirassées et les torpilleurs de la défense mobile prenaient leur poste de stationnement sur le littoral.

Digitized by Google

Dans la soirée du 24, l'escadre mouillait à Marseille, ayant détaché la 3e division en observation devant Cette.

La première partie de l'exercice de mobilisation était terminée; vingt-quatre heures après le décret de convocation des réservistes, notre escadre de première ligne avait pris le large et quarante-huit heures après, nos côtes étaient couvertes par 12 cuirassés et par les défenses mobiles.

Le 25 au matin, l'escadre rentrait aux Salins-d'Hyères, ayant été ralliée par la division de réserve.

C'est à ce mouillage que les bâtimens mobilisés rejoignaient successivement le pavillon du vice-amiral Duperré, qui se trouvait, le 28 juin, à la tête d'une flotte de 60 navires, la plus imposante concentration de forces navales qui ait eu lieu en France depuis la guerre de Crimée.

Du 25 juin au 4 juillet, l'armée navale de la Méditerranée s'est livrée à tous les exercices que comportait l'instruction des réservistes. Constantes alertes de jour et de nuit, fréquens appareillages avec tirs au canon et lancement de torpilles sous vapeur, exercices d'éclairage, attaques de torpilleurs, en un mot le détail de toutes les opérations que peut effectuer une escadre, tel a été le programme quotidien en rade des Salins-d'Hyères.

On sait combien les périodes d'exercices de ce genre sont pénibles pour tous. L'escadre, tenue dans un état permanent d'entraînement militaire, y est habituée: c'est son existence normale et sa raison d'être. Mais il est juste de reconnaître que les réservistes ont montré le plus grand entrain et qu'ils se sont mis très vite au courant des détails du service et des perfectionnemens apportés dans nos instrumens de combat depuis leur départ. Hommes faits et sérieux, ils ont prouvé que leur embarquement, qui s'opérait pour la première fois, apporterait à nos bâtimens un solide contingent de bras robustes et d'esprits ouverts.

II.

Les journées du 4 et du 5 ont été consacrées au ravitaillement en eau et en charbon et au repos des équipages.

Le 6 juillet, l'armée navale était divisée en deux escadres A et B. L'escadre A, placée sous le commandement de l'amiral Dorlodot des Essarts, était composée de 17 bâtimens:

Cuirassés. — *Hoche*, *Dévastation*, *Formidable*, *Amiral-Baudin*, *Redoutable*.

Bâtimens légers. — *Cécille*, *Lapérouse*, *Lalande*, *Vautour*, *Condor*, *Dragonne*, *Bombe*.

Digitized by Google

Torpilleurs. — *Audacieux, n° 126, Capitaine-Cuny; Doudart-de-Lagrée, n° 127.*

www.libtool.com.cn

L'escadre B, commandée par l'amiral Puech, était formé de 24 bâtimens :

Cuirassés. — *Courbet, Trident, Indomptable, Terrible, Caïman, Vauban, Duguesclin, Bayard.*

Bâtimens légers. — *Tage, Sfax, Dupetit-Thouars, Forbin, Faucon, Dague, Coulevrine.*

Torpilleurs. — *Balny, Ouragan, Challier, n° 68, n° 151, Agile, Capitaine-Mehl, Déroulède.*

Les navires des secteurs de la défense mobile étaient : l'*Achéron*, la *Fusée*, la *Mitraille*, et 20 torpilleurs.

Le 6 au soir, les deux escadres se séparaient pour exécuter le thème suivant :

Une escadre A, venant de Gibraltar, fait route pour passer entre les Baléares et l'Espagne ; son objectif est d'opérer contre les côtes de France ou de Corse.

Une escadre B, qui croise pour couvrir notre littoral, est avertie par le télégraphe que l'escadre A a doublé le cap de Gate ; l'escadre B se porte à la rencontre de celle-ci afin de lui barrer passage entre Majorque et Barcelone.

L'escadre A a l'avantage de la vitesse, l'escadre B celui du nombre et de la puissance militaire.

Si les bâtimens de l'escadre A réussissent à gagner les côtes de France ou de Corse, il faudra qu'ils stationnent devant les points qu'ils attaqueront pendant au moins six heures, dont trois de jour, et en forces supérieures aux forces de terre et de mer qui leur seraient opposées, pour que ces points puissent être considérés comme réduits.

A cet effet, un coefficient numérique de puissance militaire est donné à la défense terrestre des ports ci-dessous :

Toulon, Marseille, Villefranche, Nice, Ajaccio, Port-Vendres, Cette, Antibes, Bastia.

Les autres ports ne sont pas censés défendus.

Le coefficient de la défense terrestre d'un port s'ajoutera aux coefficiens des bâtimens concourant à sa défense ; c'est à cette somme que sera comparé le total des coefficiens des navires assaillans pour établir la supériorité ou l'infériorité de la défense.

La rade des îles d'Hyères sera neutralisée.

Les hostilités prendront fin à minuit, dans la nuit du 10 au 11 juillet.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des conventions qui

Digitized by Google

fixaient les conditions d'après lesquelles les arbitres des manœuvres devaient proclamer l'issue de tout engagement entre les bâtimens des deux escadres. Les cuirassés avaient la latitude de donner les 85/100e et les croiseurs les 90/100e de leur nombre de tours maximum; les torpilleurs avaient la faculté de développer toute leur vitesse.

Voici, pour les lecteurs qui ne craindraient pas d'ouvrir une carte de la Méditerranée et de s'initier aux mouvemens de deux flottes, un résumé succinc des opérations des escadres A et B.

L'escadre B a établi sa croisière dans la soirée du 8 juillet de la façon suivante :

Les cuirassés en ligne de file, parcourant entre les phares de Fomento et de Llobrégat une ligne S. 31 E.-N. 31 O. arrêtée à 30 milles des côtes d'Espagne et de Majorque; en tête et en queue de l'escadre, les 3e et 4e divisions légères (3e division légère : *Faucon*, *Dague*; 4e division légère : *Dupetit-Thouars*, *Torpilleur 151*, *Balny*), la 3e dans le S.-O., la 4e dans le N.-O.

A 15 milles dans l'ouest des cuirassés : la 1re division légère (*Tage*, *Forbin*) croisant sur une ligne parallèle à celle de l'escadre et s'étendant de la côte de Majorque jusqu'à 25 milles au large; la 2e division légère (*Sfax*, *Coulevrine*) croisant sur une ligne parallèle à celle de l'escadre et s'étendant de la côte d'Espagne jusqu'à 25 milles au large.

Les bâtimens de l'escadre B ont très bien tenu leurs postes, malgré que la nuit fût noire, le temps orageux et à grains, circonstances très défavorables à leur mission; ils avaient de plus les feux masqués.

L'escadre A a fait route en ligne de file en contournant la partie occidentale de Majorque et, à onze heures du soir, elle doublait Dragonera pour longer la côte nord de Majorque à petite distance; la 1re division légère (*Cécille*, *Lalande*) et la *Dragonne* avaient été préalablement envoyées en avant pour éclairer l'entrée du passage des Baléares et s'assurer que l'escadre B n'y avait pas de bâtimens en observation.

A 2 heures du matin le 9, tandis que le *Doudart-de-Lagrée* et deux autres torpilleurs brûlaient un feu de bengale pour indiquer qu'ils fatiguaient, et obligeaient l'escadre A à diminuer de vitesse, le *Forbin* et le *Tage* avaient connaissance de l'escadre A. Le *Tage* laissait le *Forbin* en surveillance et allait avertir l'amiral Puech à 4 heures du matin du passage de l'escadre A.

L'escadre B, qui se trouvait à l'extrémité sud-est de sa ligne de croisière, mit aussitôt le cap au N. 70 E., de façon à couper la route à l'escadre A si elle se dirigeait vers les côtes de Provence.

La brise était fraîche du nord-est et la mer dure sans être grosse;

Digitized by Google

les torpilleurs des deux escadres perdaient sur les cuirassés. L'escadre B dut donner liberté de manœuvres à ses torpilleurs en les faisant convoyer par le *Dupetit-Thouars;* les torpilleurs de l'escadre A furent envoyés à l'abri, sous la conduite du *Condor*.

A quatre heures du matin, l'escadre A doublait la pointe nord-est de Majorque et faisait route sur l'extrémité de Minorque. Elle était ralliée par sa 1re division légère qui, comme les autres divisions légères, prit poste sur les flancs des cuirassés, pour offrir moins de chances de vue à l'escadre B.

Celle-ci avait été prévenue par le *Forbin* qu'à 3 h. 45, l'escadre A faisait route au N. 70 E., puisqu'elle avait été perdue de vue.

Tandis que la *Dragonne* portait à la 2e division légère de l'escadre B l'ordre de rallier, le *Tage* repartait en avant pour reprendre le contact de l'escadre A. Le *Tage* après avoir fait route jusqu'à 12 milles au nord de Minorque, rejoignait le *Trident* à 8 h. 15 en signalant qu'il n'avait rien vu et qu'il estimait que l'escadre A n'avait pas passé au nord des côtes de Minorque depuis deux heures du matin.

Avant de modifier sa route, l'amiral Puech renvoya le *Tage* chasser dans l'est, et, à 3 h. 50 de l'après-midi, le *Tage* signalait au *Trident* que l'escadre A se trouvait à 26 milles dans le S. 50 E.

Une avarie survenue dans la machine bâbord de ce croiseur l'avait obligé à marcher avec une seule hélice, d'où le retard avec lequel l'escadre B fut prévenue.

Le *Tage*, qui avait vu l'escadre A à 16 milles de distance, avait été reconnu par celle-ci, et l'amiral des Essarts, voyant le contact pris et gardé jusqu'à sept heures du soir, se décida à faire route sur Ajaccio; il pouvait ainsi profiter de son avantage de vitesse pour tenter une opération contre ce point, en avant duquel il était sûr de ne pas rencontrer l'escadre B, dont les mâtures avaient été aperçues à sept heures du soir, mais qu'il y avait lieu de supposer éclairée à grande distance en arrière, vu l'absence constatée de trois bâtimens légers.

L'escadre B avait en effet laissé derrière elle le *Sfax*, la *Couleuvrine* et la *Dague*, qui n'avaient pas été aperçus au coucher du soleil. Par ailleurs, le *Tage* avait sa vitesse considérablement réduite; le *Forbin* et le *Faucon* avaient tous deux des désagrémens de chaudières; l'escadre B était désormais dans l'impossibilité de s'éclairer d'une façon efficace et de tenter une surprise sur les croiseurs de l'escadre A; les torpilleurs de l'escadre B, qui avaient rejoint pendant la journée, étaient encore incapables de se lancer pour une attaque de nuit. Dans ces conditions, l'amiral Puech, pré-

Digitized by Google

sumant d'après la route de l'escadre A à sept heures du soir que son objectif devait être Ajaccio, décida de continuer sa route au N. 70 E., jusqu'au jour.

A partir de 3 h. 15 du matin, le 10, le *Tage*, qui se trouvait en avant, signalait successivement les croiseurs, puis les cuirassés de l'escadre A.

Celle-ci avait ouvert le feu contre les batteries d'Ajaccio à 4 h. 50, laissant le *Cécille* et le *Lalande* en surveillance en dehors de la baie. A 5 h. 30, le *Cécille* signalait l'approche de l'escadre B et, à 5 h. 50, l'escadre A prenait chasse au nord, suivie par l'escadre B qui s'emparait du *Lapérouse*, resté en arrière pendant la nuit. L'escadre B, qui avait remarqué l'absence du *Condor* et des torpilleurs de l'escadre A, fit fouiller les côtes par le *Courbet* et le *Forbin* et, à trois heures de l'après-midi, lançait ses torpilleurs, — qu'elle venait de ravitailler, — en avant, pour poursuivre et attaquer de nuit l'escadre A qui avait été perdue de vue pendant la journée.

L'amiral des Essarts, n'ayant plus le temps d'opérer contre les côtes de Provence, se contenta de faire des fausses routes pendant la soirée pour éviter toute surprise de la part des torpilleurs.

A minuit, les opérations prenaient fin et tous les bâtimens rentraient le lendemain matin au mouillage des Salins-d'Hyères.

Comme on le voit, les conditions de la défense étaient assez défavorables ; elles le seront toujours pour toute escadre ayant à couvrir un large détroit en évitant de se disperser pour ne jamais être surprise en forces inférieures. Le mauvais temps et l'absence de lune ont encore ajouté aux difficultés qu'avait à vaincre l'amiral Puech. Celui-ci a cependant eu connaissance du passage de l'escadre A et a conservé le contact de son adversaire, et cela grâce au *Tage*, et aussi longtemps que ce croiseur a pu développer une vitesse de 18 nœuds.

C'est une confirmation éclatante de l'importance du rôle que joueraient les croiseurs dans une guerre navale, quelle qu'elle fût.

III.

Pendant que la flotte de la Méditerranée accomplissait ce programme, les bâtimens armés dans les ports du Nord procédaient isolément à l'instruction de leurs réservistes, ainsi qu'à leurs exercices de navigation.

A Cherbourg, on a mis sur rade le cuirassé le *Turenne*, les garde-côtes cuirassés *Vengeur*, *Tonnerre* et *Tonnant* ; la canon-

Digitized by Google

nière cuirassée le *Cocyte*, le croiseur de 1re classe le *Duguay-Trouin*, le croiseur de 2e classe le *Fabert*, le croiseur-torpilleur l'*Épervier* et quatorze torpilleurs. A Brest, les navires armés étaient les garde-côtes cuirassés *Fulminant* et *Tempête*, les croiseurs de 1re classe *Nielly* et *Forfait*, le croiseur de 2e classe l'*Éclaireur* et neuf torpilleurs, soit en tout 7 cuirassés, 6 croiseurs et 23 torpilleurs pour Brest et Cherbourg.

Si l'on ajoute à ces chiffres les bâtimens de la Méditerranée ainsi que ceux de la division du Nord qui faisait route pour la Baltique, on trouvera que la marine avait au même moment, armés dans l'Océan et dans la Méditerranée, et prêts à aller au feu : 22 cuirassés de ligne, 4 canonnières cuirassées, 18 croiseurs, 5 avisos-torpilleurs et 54 torpilleurs.

C'est là un effort considérable dont il convient d'apprécier les résultats.

Sur les 22 cuirassés ainsi armés, un seul, le *Marengo*, est de construction très ancienne ; il date de 1869 ; tous les autres ont moins de quinze années d'existence. On peut discuter la valeur des différens types auxquels ils appartiennent et qui représentent d'une part la modification incessante des conditions demandées à nos cuirassés, et de l'autre l'échelle des progrès réalisés dans la métallurgie et dans la construction des machines. Mais il faut reconnaître que tous feraient bonne figure dans une bataille navale.

Nos cuirassés mobilisés étaient peut-être moins bien préparés à soutenir sans défaillance une allure de machine un peu vive. Ces bâtimens provenaient de la 2e catégorie de réserve, et ceux qui ont été embarqués à leurs bords avaient, pour la plupart, à faire manœuvrer des machines qu'ils ne connaissaient peut-être que théoriquement et qui ne fonctionnent pas assez souvent.

C'est là un inconvénient inhérent aux catégories de réserve, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

Quant aux dix-huit croiseurs mobilisés, il ne faut pas que leur nombre élevé nous fasse illusion.

Voici, en effet, quelques renseignemens sur les croiseurs armés pendant les manœuvres :

	Lancement.	Déplacement.	Vitesse.	Artillerie.
	—	—	—	—
1 *Duguay-Trouin*. .	1877	3,300 t[x]	16 nœuds	10 pièces de 14 c/m et au-des.
2 *Forfait*.	1879	2,300	14n,2	15 pièces de 14 c/m.
3 *Lapérouse*.	1877	2,300	14n,7	15 pièces de 14 c/m.
4 *Nielly*.	1880	2,300	15n,2	15 pièces de 14 c/m.
5 *Desaix*.	1868	1,600	14n,2	4 pièces de 10 c/m.
6 *Dupetit-Thouars*.	1874	1,900	15n,2	10 pièces de 14 c/m.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

	Lancement.	Déplacement.	Vitesse.	Artillerie.
	—	—	—	—
7 *Fabert*.	1874	1,900	14ⁿ,9	8 pièces de 14 c/m.
8 *Éclaireur*.	1877	1,700	15ⁿ,2	8 pièces de 14 c/m.
9 *Sfax*.	1884	4,502	16ⁿ,7	16 pièces de 14 c/m. et au-des.
10 *Cécille*.	1888	5,800	19ⁿ,4	16 pièces de 14 c/m. et au-des.
11 *Tage*.	1888	7,000	19ⁿ,2	16 pièces de 14 c/m. et au-des.
12 *Surcouf*.	1888	1,850	20ⁿ,5	4 pièces de 14 c/m.
13 *Forbin*.	1888	1,850	20ⁿ,6	4 pièces de 14 c/m.
14 *Lalande*.	1888	1,880	20ⁿ,8	4 pièces de 14 c/m.
15 *Condor*.	1885	1,280	17ⁿ,8	5 pièces de 10 c/m.
16 *Épervier*.	1886	1,280	17ⁿ,35	5 pièces de 10 c/m.
17 *Faucon*.	1887	1,280	17ⁿ,0	5 pièces de 10 c/m.
18 *Vautour*.	1889	1,280	17ⁿ,0	5 pièces de 10 c/m.
19 *Davout*.	1889	3,000	(1)	6 pièces de 16 c/m.

Les huit premiers sont des navires en bois, sans aucun cloisonnement intérieur, ayant fait pour la plupart la rude campagne de Formose et dont la vitesse est tombée d'environ 1 nœud au-dessous des résultats des essais. Ils ont encore une valeur militaire incontestable à cause de l'artillerie qu'ils portent, mais ils ne sauraient plus figurer comme éclaireurs dans une escadre cuirassée dont le service d'éclairage demande des vitesses supérieures à 16 nœuds.

Les sept derniers, non compris le *Davout*, qui est encore en essais, ont réalisé de belles vitesses par calme; mais leur faible tonnage ne leur permet pas de les soutenir contre une brise et une mer même modérées. Ces bâtimens sont tous, à proprement parler, des croiseurs-torpilleurs; ils ont été construits à une époque où la torpille était en grande faveur. Partant de ce principe que le moindre petit navire armé de tubes lance-torpilles pouvait couler le plus puissant colosse bardé d'acier, — en lui envoyant à 400 mètres une torpille Whitehead qui ouvrirait un trou béant au-dessous de sa flottaison, — on avait cherché à donner la plus grande vitesse possible à des bâtimens dont on réduisait les dimensions le plus qu'on pouvait.

On avait un peu perdu de vue que les grandes vitesses ne sont réellement permises qu'aux grands navires. On peut, par calme, faire filer 20 nœuds et plus à une frêle et fine coque d'une centaine de tonneaux, mais la vitesse n'est pas seulement une fonction du nombre de tours de l'hélice; elle dépend aussi de la masse à laquelle cette vitesse est imprimée; plus cette masse est considérable, mieux elle conserve la vitesse acquise et mieux, par conséquent, le bâti-

(1) En essais, n'a pas pris part aux manœuvres.

Digitized by Google

ment peut subir l'assaut de la mer et du vent sans être arrêté dans sa course.

www.libtool.com.cn

Aujourd'hui, on ne considère pas qu'un navire de moins de 3,000 à 4,000 tonneaux soit capable de soutenir une vitesse supérieure à 16 nœuds par tous les temps. C'est la dimension à laquelle l'Angleterre s'est arrêtée pour les plans de 20 croiseurs de 2e classe qui sont en achèvement sur ses chantiers et qui doivent donner 20 nœuds aux essais.

Sans prétendre que nos croiseurs-torpilleurs soient sans valeur, on peut dire qu'ils ne répondent pas aux espérances qu'ils avaient fait naître en 1886. Leurs machines et leurs chaudières sont d'une extrême fragilité, parce qu'il a fallu réduire au minimum les dimensions et par suite la résistance des pièces de machine, pour emmagasiner les organes nécessaires au développement d'une grande puissance en chevaux-vapeur dans un espace restreint. Pour obtenir une production suffisante de vapeur à tension élevée pour ces machines, il a fallu de même s'ingénier à construire des chaudières légères, remplissant des conditions spéciales. Aussi les ruptures des tiges de piston et les fuites des chaudières sont-elles trop fréquentes à bord des bâtimens ainsi construits.

Restent le *Cécille* et le *Tage* qui marchent admirablement bien, mais auxquels on pourrait reprocher de trop grandes dimensions et, par conséquent, un prix de revient trop élevé, étant donné qu'ils n'ont d'autre protection contre l'artillerie qu'un pont cuirassé. Nous ne parlons pas du *Sfax* qui ne donne plus 16 nœuds.

Deux croiseurs, plus le *Davout*, l'*Alger* et le *Jean-Bart* en essais, voilà tout ce que possède actuellement la marine française pour éclairer ses flottes cuirassées ! Il faut le dire bien haut pour obtenir l'achèvement immédiat des 5 croiseurs protégés, des 3 croiseurs de 1re classe et des 4 croiseurs de 2e classe qui sont en construction dans nos arsenaux. Nous pouvons les avoir presque tous à flot d'ici un an environ, et nous posséderons alors une vingtaine de croiseurs dignes de ce nom. Ce serait un grand pas fait en avant et une lourde préoccupation de moins pour nos chefs d'escadre.

« Des frégates ! donnez-moi des frégates ! » disait Nelson pendant ses croisières dans la Méditerranée. C'est aussi le cri de nos amiraux qui, tous, demandent que nous comptions dans notre flotte de ligne au moins autant de croiseurs que de cuirassés.

Et pourtant jamais le besoin d'éclaireurs rapides n'a été plus pressant pour nos escadres cuirassées.

A cause de leur ceinture d'acier et de la lourde artillerie qu'ils portent, les cuirassés ne peuvent pas prétendre à une vitesse de

Digitized by Google

route supérieure à 15 ou 16 nœuds, le poids d'un approvisionnement de charbon très considérable leur étant interdit. Ils ne peuvent se déplacer pour ainsi dire qu'à coup sûr, de peur de semer leur charbon sur une fausse piste et de se trouver dépourvus de combustible lorsque le moment d'agir serait venu.

Il faut à une escadre cuirassée de vigilans éclaireurs très rapides qui fouillent sans cesse la mer très loin autour d'elle pour découvrir l'ennemi, le suivre dans sa retraite s'il se dérobe et, au besoin, pour le dérouter tout en restant en communication constante avec le chef par le moyen d'autres estafettes non moins rapides.

L'escadre cuirassée, tenue sans cesse au courant des mouvemens de l'ennemi, modifie sa marche un peu pesante d'après les renseignemens qui lui parviennent et ne risque pas de s'égarer à la recherche de l'ennemi.

Privée d'éclaireurs, une escadre marche à l'aveugle et peut tomber inopinément sur une force navale plus considérable ou laisser filer à petite distance un ennemi plus faible, profitant de la nuit pour passer par mailles.

Cet important service des éclaireurs vient d'être codifié dans la nouvelle tactique en essai dans l'escadre de la Méditerranée; il ne manque plus que des croiseurs en nombre suffisant pour l'appliquer. Nous ne doutons pas un seul instant que le parlement ne comprenne la patriotique nécessité d'un sacrifice immédiat.

IV.

Le parlement aura probablement aussi à se prononcer sur la situation d'un certain nombre de nos bâtimens de seconde ligne, qui, comme nous l'avons dit, sont en réserve dans les ports et dont on demande l'armement réduit, mais permanent.

Il y a trois catégories de réserve : dans la première, les navires sont sur rade, avec environ les deux tiers de leur équipage et presque tous leurs officiers; le matériel est à bord, à l'exception des vivres, qui pourraient se détériorer par suite d'un long séjour dans les soutes; tous les trois mois, les bâtimens en première catégorie appareillent pour évoluer ou large et pour tirer le canon; ils doivent être toujours prêts à prendre la mer en quarante-huit heures pour n'importe quelle destination.

La première catégorie est, comme on le voit, bien rapprochée d'un armement réel; elle n'a qu'un inconvénient, c'est de coûter trop cher : aussi, jusqu'à l'année dernière, la liste des bâtimens de la flotte ne comptait-elle qu'un seul navire dans cette situation, les bâtimens en essais exceptés.

Digitized by Google

En général, les garde-côtes, les cuirassés de construction un peu ancienne, et les croiseurs disponibles sont en deuxième catégorie de réserve dans les ports. Le commandant et le petit nombre d'officiers qui assurent le service de surveillance et d'entretien à bord de ces bâtimens, avec le quart de l'équipage normal et la moitié des mécaniciens, ne sont pas considérés comme embarqués, mais comme en service à terre.

Quant à la troisième catégorie, elle ne prévoit qu'un commandant provisoire et environ le dixième de l'équipage; il n'y a guère que les plus vieux croiseurs en bois et les transports qui puissent être conservés en troisième catégorie; c'est un désarmement presque complet.

La deuxième catégorie est, en ce moment, de beaucoup la plus nombreuse; elle ne devrait se composer que des bâtimens en bois ou de vitesse inférieure, ou encore de ceux que l'on destine à des croisières lointaines. Il en sera ainsi à l'avenir, car tous les navires de types récens qui ne seront pas armés seront désormais placés en première catégorie.

C'est que nos cuirassés vont tous les jours en se compliquant davantage; les croiseurs, auxquels on demande des vitesses de plus en plus grandes, ont des machines très délicates. Il devient de toute nécessité que nos cuirassés de seconde ligne et les croiseurs qui seraient adjoints à l'escadre au jour d'une déclaration de guerre soient pourvus d'un personnel aussi nombreux et aussi stable que possible, qui connaisse par avance tous les détails du cloisonnement et du tuyautage intérieur. Il est également indispensable que les machines fonctionnent souvent et que les mécaniciens qui auront à les manœuvrer soient familiarisés avec des appareils dont la diversité est extrême.

C'est pour répondre à ces *desiderata* que la division de réserve de l'escadre de la Méditerranée a été créée cette année.

Les bâtimens qui la composent sont sur le pied de la première catégorie de réserve. Placée sous le commandement d'un contre-amiral et annexée à l'escadre de la Méditerranée, la division de réserve appareille fréquemment avec l'escadre et prend part à tous ses grands exercices.

Devant les résultats donnés par ce premier essai, le ministre de la marine a prévu, au budget de 1892, la constitution d'une seconde division de réserve. Nous aurions alors la plupart de nos cuirassés de la Méditerranée prêts à entrer en ligne en quarante-huit heures, et nul doute que la même mesure ne soit ultérieurement appliquée à notre flotte de l'Océan.

Nous ne nous étendrons pas sur les enseignemens techniques

Digitized by Google

que l'on a pu tirer des manœuvres de la Méditerranée ; mais il est un fait qui a vivement frappé tout le monde : c'est l'impossibilité dans laquelle la plupart des torpilleurs se sont trouvés de suivre les cuirassés à la vitesse de 12 nœuds, par un temps cependant maniable.

Personne, en France, n'ignore aujourd'hui qu'un torpilleur est un petit bâtiment en acier de 70 à 150 tonneaux, auquel une machine de 700 à 1,700 chevaux donne, par calme, une vitesse de 20 nœuds au moins, et pourvu de deux ou trois tubes, suivant ses dimensions, pouvant lancer des torpilles Whitehead.

Trois jours d'eau et de charbon est son approvisionnement maximum. Ce pygmée, dont la faible taille constitue la seule défense, en le rendant difficilement reconnaissable, surtout la nuit, devient un ennemi redoutable s'il parvient à s'approcher d'un navire à moins de 600 mètres, limite extrême à laquelle il peut lancer sa torpille.

Il y a une dizaine d'années, la France ne possédait pour ainsi dire pas de torpilleurs ; on ne croyait pas à la possibilité de leur faire tenir la haute mer.

C'est à l'amiral Aube que revient le mérite d'avoir donné l'impulsion à la construction des torpilleurs.

Généralement, les idées justes qui se font jour entraînent leurs promoteurs au-delà des limites d'une sage mesure ; c'est ce qui s'est passé pour les torpilleurs.

Après avoir prouvé par d'audacieuses expériences que les torpilleurs pouvaient naviguer ou au moins tenir la mer, après avoir démontré les effets destructeurs d'une torpille Whitehead explosant sous la flottaison d'un cuirassé, on s'est laissé aller à conclure que le torpilleur était devenu l'arbitre des futures batailles navales. On en a fait l'arme des faibles, la marine de l'avenir contre laquelle ne pourrait tenir aucune flotte de haut bord.

Cette généreuse illusion ne devait pas durer : le torpilleur est un instrument redoutable, c'est vrai, mais c'est avant tout un instrument extrêmement délicat, exposé à des avaries fréquentes ; sa grande vitesse tombe au-dessous de 10 nœuds, c'est-à-dire diminue de moitié devant la moindre mer, et alors que les grands navires n'ont pas perdu un dixième de leur vitesse, le torpilleur, loin de pouvoir les attaquer, ne peut même plus les suivre. La torpille elle-même, si terrible quand elle atteint le but, est un projectile d'un tir encore aléatoire, beaucoup plus incertain que celui du canon. Dans les derniers combats livrés au Chili, on a vu deux avisos-torpilleurs de 700 tonneaux, l'*Amiral-Condell* et l'*Amiral-Lynch*, attaquer le cuirassé *Blanco-Encalada* qui était au mouillage et qui ne se gardait pas ; malgré des circonstances aussi favorables,

Digitized by Google

c'est seulement la septième torpille lancée par les torpilleurs du *Président-Balmaceda* qui a atteint le vieux cuirassé congressiste; celui-ci, n'ayant ni double coque, ni cloisons étanches, a sombré à pic, tandis que les torpilles qui l'avaient manqué allaient couler d'inoffensifs bâtimens de commerce mouillés sur rade.

Le faible approvisionnement des torpilleurs en eau et en charbon, la fatigue excessive imposée aux officiers et aux hommes qui montent ces petits navires où le sommeil et le repos sont impossibles, où bien souvent la cuisine ne peut fonctionner, obligent à les ravitailler et à changer leurs équipages tous les trois jours au plus. Une escadre en croisière peut se soumettre à cette exigence; en revanche, une flotte lancée à la poursuite de l'ennemi, ou cherchant au contraire à se dérober, ne pourra certainement pas perdre de précieuses heures pour ravitailler ses torpilleurs.

Notre intention n'est pas de médire de ces petits bâtimens; sur les côtes, leur rôle n'a rien perdu de son importance; ce sont de précieux chiens de garde, qui, tant qu'ils restent à portée de l'abri où ils trouvent le repos et de quoi se ravitailler, sauront éloigner les croiseurs malintentionnés. Il est même des cas où une escadre, marchant par exemple à une rencontre prévue, ne partira pas sans emmener ses torpilleurs de haute mer, qui, lorsqu'ils naviguent le long des cuirassés chargés de les ravitailler, — les mères-nourrices, comme les appellent nos marins dans leur langage imagé, — semblent de longs lévriers tenus en laisse, prêts à s'élancer sur une proie.

Les manœuvres ont simplement prouvé une fois de plus que les torpilleurs ne sont pas faits pour être adjoints à une escadre à titre permanent; si celle-ci doit tenir la mer pendant plus de trois ou quatre jours, les torpilleurs cessent d'être un accroissement de forces pour devenir une source de préoccupations et un *impedimentum*. Les avaries survenues à bord de quelques-uns d'entre eux ont montré par ailleurs que le fonctionnement de nos défenses mobiles laisse à désirer, toujours à cause de la trop grande économie apportée à l'armement des torpilleurs en réserve. Pour les torpilleurs encore plus que pour les grands navires, il est nécessaire que le personnel appelé à s'en servir en temps de guerre soit embarqué d'une façon réelle et constante en temps de paix, dans la proportion minima d'au moins un équipage complet pour deux torpilleurs.

Les manœuvres navales anglaises de cette année, dont une partie a été consacrée à des manœuvres de torpilleurs, offrent une nouvelle confirmation de ce que nous ont enseigné nos manœuvres de la Méditerranée au sujet de la navigation des torpilleurs, et du lancement des torpilles.

Digitized by Google

Deux escadres avaient été constituées : l'une, escadre rouge, composée de 3 cuirassés anciens, d'un croiseur protégé et de 5 avisos-torpilleurs à grande vitesse, gardait la côte du pays de Galles contre un ennemi ayant la côte d'Irlande pour littoral ; cet ennemi était figuré par l'escadre bleue, qui comprenait comme forces offensives 20 torpilleurs de haute mer et un garde-côtes cuirassé, 1 transport de torpilleurs et 4 bâtimens légers devant servir d'appui aux raids des torpilleurs.

Les torpilleurs étaient pourvus de torpilles avec cônes spéciaux permettant de les lancer sans danger contre les bâtimens, excellente disposition que nous voudrions voir appliquer en France.

Les conventions adoptées étaient très favorables aux torpilleurs, puisqu'il suffisait qu'un cuirassé eût été atteint par une seule torpille pour qu'il fût considéré comme hors de combat ; les torpilleurs armés étaient de 1re classe, ayant tous donné, sauf un, de 19 à 22 nœuds 1/2 aux essais. Les contre-torpilleurs n'avaient qu'une vitesse indiquée de 18 nœuds 1/2. Malgré cela, chaque fois que les torpilleurs ont pris chasse devant les contre-torpilleurs, ceux-ci les ont capturés, ce qui semblerait indiquer que ces torpilleurs ont rarement donné plus de 16 nœuds à la mer. 16 torpilleurs ont été reconnus de bonne prise par les arbitres, deux autres ont eu des avaries et ont dû abandonner les manœuvres dès le commencement.

Les torpilleurs de l'escadre bleue ont lancé 8 torpilles dont 3 ne se sont pas mises en marche sous l'eau ; une seule a atteint le but et mis hors de combat le cuirassé le *Northampton*. Et pourtant ces torpilles étaient toutes du modèle le plus perfectionné. S'il fallait admettre un pareil pour cent, — à peine 12 pour 100, — dans le tir des torpilleurs, il faudrait renoncer aux torpilles Whitehead et revenir aux torpilles portées au bout d'une hampe, le long de l'ennemi, par le torpilleur lui-même.

Il est probable que, dans les prochaines manœuvres, on s'efforcera de vérifier l'efficacité aujourd'hui si douteuse du tir des torpilles automobiles en effectuant des lancemens dans des conditions aussi rapprochées que possible de celles de la guerre.

Devant les mécomptes donnés par les torpilleurs en haute mer, on a préconisé, dans ces derniers temps, l'emploi de transports de torpilleurs ; ce sont de grands bâtimens capables de porter un certain nombre de petits torpilleurs sur leur pont ; attachés à une escadre, ils doivent mettre leurs torpilleurs à la mer lorsque le moment de s'en servir sera venu. Bien que l'Angleterre, et, à son exemple, d'autres nations soient entrées dans cette voie, il n'est pas encore bien prouvé que l'opération de débarquer des torpilleurs en pleine mer soit pratique : elle le sera d'autant moins que

Digitized by Google

ceux-ci seront plus grands, c'est-à-dire mieux à même de remplir leur mission.

www.libtool.com.cn

La question est à l'étude.

Nous avons émis des doutes sur la vitesse que pourraient soutenir les bâtimens en réserve armés du jour au lendemain avec un complément d'équipages étrangers au service de leurs machines. Chez nous, les croiseurs le *Lapérouse*, le *Desaix* et le *Dupetit-Thouars*, qui étaient dans ces conditions, n'ont pas pu soutenir l'allure prévue à cause de l'insuffisance de la chauffe.

Nos cuirassés ont mieux marché, mais il n'en a pas été de même chez les Anglais. Ceux-ci avaient formé, en outre des escadres rouge et bleue, deux autres flottes : celle du nord et celle de l'ouest. La flotte du nord, sous le commandement du vice-amiral Seymour, était composée de 8 cuirassés, 7 croiseurs protégés, 4 croiseurs non protégés et 3 avisos-torpilleurs. Tous ces bâtimens étaient de construction récente et jouissaient d'une vitesse supérieure à 15 nœuds 1/2. Cette escadre n'a pas pu, en conservant sa cohésion, dépasser pendant une course d'une nuit à toute vapeur une vitesse de 13 à 14 nœuds; on avait cependant appelé en renfort dans les chaufferies tout le personnel disponible.

Cela tient à deux causes : la première est que les bâtimens de la flotte du nord étaient fort dissemblables, comme le sont tous ceux qui forment les flottes actuelles; parmi les cuirassés, les uns étaient élevés sur l'eau, à tourelles barbettes; les autres, au contraire, à tourelles fermées, appartenant à la classe amiral, étaient terminés aux deux extrémités par des « plages » peu élevées que la mer balaie. Les croiseurs avaient de 1,800 à 6,000 tonnes, et les avisos-torpilleurs 735. Des navires aussi différens comme construction et comme tonnage n'ont pas les mêmes qualités à la mer, et ne peuvent pas développer tous la même vitesse dans des conditions identiques.

La seconde cause réside dans l'impossibilité de relever les équipes de chauffe assez souvent, faute de monde. Les essais à grande vitesse des bâtimens de guerre sont faits par des équipes spéciales et dans des conditions qui ne se retrouvent pas en service courant. Pour ménager les machines et le combustible, la vitesse maxima n'est jamais plus donnée que dans des circonstances exceptionnelles et pendant un petit nombre d'heures. Quand on le fait, on est obligé, en Angleterre comme chez nous, de chauffer à deux quarts, c'est-à-dire avec la moitié des chauffeurs devant ces feux au lieu du tiers, et encore on manque vite de bras.

Mettons donc du monde sans marchander à bord de nos navires.

Digitized by Google

en prévision des exigences de la chauffe et faisons quelquefois marcher nos escadres à toute vitesse pendant au moins vingt-quatre heures pour entraîner le personnel et pour savoir sur quoi nous pouvons compter comme vitesse soutenue.

Tels sont les principaux enseignemens qui se dégagent des manœuvres de cette année : importance croissante du rôle des éclaireurs, et urgence pour nous de constituer immédiatement la flotte de croiseurs qui nous manque; condamnation définitive des petits croiseurs de moins de 3,000 tours à grande vitesse; limitation presque exclusive de l'action des torpilleurs à la défense des côtes; incertitude sur l'efficacité du tir des torpilles automobiles et nécessité de faire des expériences décisives et à la mer à l'égard de ces engins dont chacun coûte 10,000 francs; maintenir dans un état d'armement aussi complet que possible nos bâtimens de seconde ligne et former des divisions de réserve homogènes; augmenter si besoin est nos effectifs en vue de la chauffe.

V.

Nous n'avons cependant pas encore tout à fait terminé le compte rendu des manœuvres de la Méditerranée.

Nous nous sommes arrêtés à la date du 11 juillet, au moment où les escadres A et B se refondaient en une seule armée navale sous le commandement de l'amiral Duperré.

Ce jour-là arrivaient à bord du *Formidable* les ministres de la marine et des affaires étrangères, ainsi qu'un certain nombre de sénateurs et de députés appartenant aux commissions parlementaires de la marine récemment créées, on sait dans quelles circonstances.

Depuis trois ou quatre ans, la marine a été vivement prise à partie par certains journaux qui ont tenté de semer la méfiance à l'endroit de notre matériel naval et de jeter la déconsidération sur l'administration de la marine, — et cela avec une violence de langage inouie. Cette campagne de presse a d'autant plus surpris l'opinion publique que, jusqu'à ces derniers temps, la marine jouissait au contraire de beaucoup de popularité en France; on se rappelait les glorieuses pages qu'elle a ajoutées à notre histoire depuis sa reconstitution, merveilleusement opérée au sortir des guerres du premier empire; sa solide organisation lui avait permis de fournir un appoint sérieux à la défense nationale, en 1870; enfin, l'expédition de Chine avait montré que nos marins étaient restés à la hauteur de toutes les tâches; quatorze ans après nos défaites, Courbet et

Digitized by Google

son escadre avaient, les premiers, rendu le prestige de la victoire au drapeau de la république.

http://www.hzbook.com.cn

A en croire les affirmations de quelques journaux, affirmations qui ont eu leur écho au parlement et jusque dans la commission du budget, notre marine aurait perdu, depuis, tout titre à la confiance du pays, et se trouverait hors d'état de faire face aux nécessités qui lui incombent.

Devant l'insistance avec laquelle ces attaques se sont renouvelées, le sénat et la chambre des députés ont nommé dernièrement une double commission parlementaire de la marine, comme il en existait déjà pour l'armée.

C'est aux membres de cette commission que l'invitation avait été faite par la marine de venir examiner de près les différentes unités de notre flotte rassemblées en grand nombre à l'occasion des manœuvres annuelles, et s'initier à leur utilisation en escadre.

Les sénateurs et les députés qui se sont rendus à cette invitation ont été accueillis avec empressement; tout le monde a compris que c'était une excellente chose que les membres du parlement, appelés journellement à discuter les bases de notre établissement naval, se missent en rapport avec l'escadre où toutes les questions de personnel et de matériel sont constamment étudiées et expérimentées.

Le 12 juillet, l'armée navale au complet a appareillé et exécuté au large des îles d'Hyères des évolutions qui ont vivement intéressé les hôtes de l'escadre.

Enfin, le 13 juillet, l'escadre appareillait à 7 heures du matin pour rentrer à Toulon en simulant une attaque de vive force de ce port.

Après d'élégantes contremarches dans la baie d'Hyères, l'escadre s'est formée en ligne de file, le *Formidable* en tête, — une ligne de file de 12 kilomètres de longueur composée de 30 navires flanqués chacun de deux torpilleurs.

Nous ne parlerons pas ici du tir à poudre effectué, tant à bord des bâtimens que par les batteries de terre, pendant que l'escadre se dirigeait sur la passe de Toulon ; c'était un simple exercice de pointage pour les uns comme pour les autres.

Ce qui a plus particulièrement frappé le public maritime qui assistait en foule à ce grandiose coup d'œil a été la rentrée de l'escadre dans le port.

En moins de trois quarts d'heure, les 30 bâtimens qui se suivaient à la distance de 400 mètres de grand mât à grand mât, ont donné dans la passe, malgré la fumée des coups de canon, et ont

Digitized by Google

pris leur corps-mort, ne cessant le feu qu'à la hauteur des lignes des bouées. Cette brillante entrée montre la sûreté du coup d'œil des commandans de l'escadre et la confiance que le commandant en chef a dans ses capitaines.

Nous n'avons pas craint, au cours de cette note, de profiter des occasions qui se sont présentées de faire quelques digressions, pour mettre en lumière les conditions dans lesquelles notre marine se trouve placée en face des éventualités qui peuvent l'atteindre.

Sans avoir à l'envisager comme menaçante, il est cependant certain que la guerre, à laquelle nous nous préparons sans cesse pour mieux l'éviter, verrait un de ses premiers actes se dérouler dans la Méditerranée.

C'est vraisemblablement notre flotte qui aurait l'honneur de tirer le premier coup de canon, et on peut prévoir que son retentissement serait considérable. Si le résultat de notre premier engagement sur mer était heureux, la solidité de certaines alliances réelles ou éventuelles pourrait en être singulièrement ébranlée.

Une victoire navale allégerait en tout cas le rude assaut qu'auraient à subir nos frontières en obligeant nos ennemis à couvrir un large front de mer ouvert à nos coups.

Voilà le but auquel on travaille constamment en escadre, où la plus grande confiance règne du haut en bas de l'échelle hiérarchique; cette confiance provient de ce que, par suite d'un excellent entraînement, tout le monde se sait apte à donner l'effort attendu par le chef, et aussi de ce que nos officiers ont éprouvé en toutes circonstances les qualités des bâtimens qu'ils auraient à mener au feu.

Il nous a semblé qu'il était bon de le dire, parce que ce but ne suppose aucune idée préconçue d'agression, et aussi parce que voilà trop longtemps qu'on ne sait quelles ambitions inavouables et inavouées travaillent à dénigrer systématiquement notre marine qui, silencieuse et résignée, ne s'en prépare pas moins à jouer le grand rôle qui lui est réservé dans la défense nationale.

Elle sait, en attendant, fièrement montrer notre pavillon à l'étranger; le pays n'oubliera pas de quelle façon il a été représenté à Constantinople l'année dernière par l'escadre de la Méditerranée et cette année dans les mers du Nord par l'escadre de la Manche, dont les succès ont eu un retentissement si considérable.

***.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LES

BANQUES EN ALSACE-LORRAINE

DEPUIS L'ANNEXION

L'histoire économique des provinces que la guerre de 1870 a si cruellement arrachées à la France est des plus intéressantes et des plus difficiles. Nous n'avons pas à insister sur les difficultés que rencontrerait probablement un observateur, venu de France, pour recueillir les documens et se livrer à une enquête personnelle sur place. Il faut donc nous contenter des indications contenues dans les travaux publiés en Allemagne.

A un point de vue différent, ce qui fait la portée même d'un chapitre isolé de cette histoire économique, c'est de voir comment la législation, les institutions du vainqueur ont pu s'introduire et fonctionner dans un pays qui avait grandi et prospéré sous le régime des lois et des habitudes françaises.

M. K. de Lumm a essayé de décrire le développement des banques en Alsace-Lorraine depuis l'annexion. En sa qualité de fonctionnaire, attaché à la succursale de la Banque d'Allemagne à Strasbourg, il a eu accès à des sources officielles et authentiques d'informations, dans lesquelles il semble avoir puisé avec discernement.

Si l'on songe au rôle prépondérant de la Banque de France, à l'influence qu'elle exerce sur l'organisation du crédit dans le pays, on sera désireux de voir comment elle a pu être remplacée, comment on a su substituer le rouage d'autres institutions à ceux d'un établissement justement populaire.

Digitized by Google

Pendant vingt-cinq ans, la Banque de France, représentée par trois succursales, a été un facteur de premier ordre dans le développement de l'Alsace-Lorraine. Ses procédés, sa pratique étaient connus et aimés, le commerce s'y était fait, si bien que, lorsque la Banque de Prusse vint prendre sa place, elle ne put se soustraire à la politique inaugurée par elle. On introduisit cependant de nouveaux principes, mais il fallut, même sur ce terrain, tenir compte de l'attachement patriotique des annexés à d'anciens souvenirs et de leurs sentimens.

www.libool.com.cn

La Banque de France a été le point central vers lequel convergeait tout le système de crédit, la source inépuisable dans laquelle les banques et les banquiers puisaient les ressources pour satisfaire aux besoins du commerce et de l'industrie. On sait que la Banque a besoin d'un intermédiaire entre elle et les cercles qui demandent du crédit; il n'y a pas de relation directe entre elle et le preneur de crédit, placé au bas de l'échelle. Il existait plusieurs degrés: les banquiers, les agens de change qui facilitaient les transactions entre les banques, et entre celles-ci et le public.

M. de Lumm fait observer que la circulation des effets est plus considérable en France que dans d'autres pays. Le négociant y trouve souvent son avantage à prendre un effet en échange de sa fourniture, au lieu de débiter l'acheteur sur ses livres. Le détaillant, l'artisan paie les produits nécessaires à son commerce ou à son métier avec un billet à ordre à courte échéance. Le vendeur peut mobiliser le crédit qu'il a donné, en escomptant le billet de l'acheteur: celui-ci travaille avec son crédit et lorsqu'arrive l'échéance, il peut payer avec le produit de la vente. Le commerçant en France a besoin, comme fonds de roulement, d'un capital en argent moindre que celui qui est nécessaire dans les pays où prévaut le système du débit dans les livres, où l'on accorde des crédits à longue échéance. L'avantage, c'est d'habituer à payer à date déterminée, de donner au vendeur le moyen de procéder sommairement, dans le cas où l'échéance n'est pas tenue.

Cette pratique a eu une grande influence sur le nombre et le montant des effets en France. Elle a eu pour conséquence d'y développer les affaires d'escompte bien au-delà du mouvement de l'Allemagne. En Alsace-Lorraine, la circulation d'effets a toujours été plus considérable que de l'autre côté du Rhin, non-seulement par le montant total, mais encore par le nombre des effets. L'usage du crédit avait pénétré plus avant, l'organisation en était plus étendue.

En 1840, le commerce dans la Basse-Alsace avait pris une si grande importance, qu'on réclamait avec insistance la fondation

Digitized by Google

d'une institution de crédit, pouvant satisfaire les besoins de la région. La chambre de commerce de Strasbourg pétitionnait pour obtenir la création d'une succursale de la Banque de France. Dans la haute Alsace, les mêmes aspirations se faisaient jour de la part d'une industrie cotonnière puissante. Le 2 janvier 1844, on ouvrit la succursale de Mulhouse; le 20 août 1846, celle de Strasbourg. En 1848, on supprima les banques départementales, on les fusionna avec la Banque de France, qui put se montrer plus libérale pour l'extension de ses succursales, et en fonder une le 29 juin 1849 à Metz.

Les affaires prirent une rapide et progressive extension; en 1868, Strasbourg occupe la cinquième place parmi les soixante succursales de la Banque de France, avec un chiffre supérieur à 200 millions par an.

Les tristes événemens de 1870 eurent un contre-coup immédiat sur la vie économique : on se trouva dans les mains de l'ennemi, les relations avec la France étaient coupées et l'incertitude de la fortune de la guerre arrêtait l'arrivée de capitaux d'Allemagne. Une crise fut provoquée principalement par trois faits : la suspension de l'activité des succursales de la Banque de France; la prorogation des échéances; la suspension du remboursement des dépôts par les caisses d'épargne. Aussitôt après la capitulation, l'activité de la Banque fut suspendue à Strasbourg, les employés furent retenus prisonniers dans leur domicile. Cette déplorable mesure était la conséquence d'une erreur des autorités allemandes, qui considérèrent la Banque de France comme une institution purement gouvernementale. On reconnut l'erreur, tout en se prévalant de l'étendue des droits de surveillance et de contrôle. En outre, on se trouvait en présence du cours forcé donné aux billets de la Banque par la loi du 12 août 1870 et l'on voulait se prémunir contre une émission nouvelle.

Dès le 4 novembre, le commissaire civil de Kuhlwetter décréta la liquidation de la succursale de Strasbourg, qui fut suivie de celles de Mulhouse et de Metz. Elles reprirent leur activité, mais d'une façon très restreinte : le travail le plus important consista à réaliser le portefeuille (17 1/2 millions à Strasbourg, 2 à Mulhouse, 4 à Metz). Cette liquidation se fit sans perte pour la Banque; elle fut terminée à Strasbourg peu après le 31 décembre 1871.

Les succursales avaient cessé d'escompter; le réservoir dans lequel on puisait se trouvant fermé, il en résulta une véritable disette de crédit; les escompteurs privés, les banquiers, refusaient de prendre du papier.

Le 26 octobre 1870, la chambre de commerce de Strasbourg

Digitized by Google

demanda au commissaire civil que la Banque pût recommencer ses opérations d'escompte et que le gouvernement mît à sa disposition une somme suffisante. Il y avait arrêt complet des affaires, des stocks de produits sans débouchés, une nombreuse population ouvrière condamnée au chômage : à défaut de la remise en activité des succursales de la Banque de France, on réclamait la création d'une nouvelle institution de crédit pour empêcher un effondrement.

Des considérations de politique générale empêchèrent de faire la concession désirée ; on obtint toutefois qu'il serait laissé à la succursale une certaine liberté pour quelques escomptes indispensables.

La prorogation des échéances, en vertu de la loi du 13 août 1870, avait été une autre source de complications. Les débiteurs demeurant en France, qui avaient reçu des marchandises, s'abritaient derrière ce moratoire. Les Alsaciens-Lorrains en sollicitaient l'extension à leur profit. L'autorité allemande céda avec mauvaise grâce : un arrêté du gouverneur-général d'Alsace-Lorraine, du 20 mars 1871, prorogea de 7 mois les effets venus à échéance entre le 13 août et le 12 novembre 1870 et ceux du 13 novembre 1870-12 avril 1871 furent reportés au 13 juin-12 juillet 1871. Le débiteur avait à bonifier 6 pour 100 au créancier depuis la date de la première échéance.

La suspension des caisses d'épargne frappa d'autres classes que celles qu'avaient atteintes la liquidation de la Banque et la prorogation des échéances.

En 1868, on comptait dans les départemens de la Moselle, 1 déposant sur 15 habitans, avec 252 fr. 82 déposés ; du Bas-Rhin, 1 déposant sur 21 habitans avec 348 francs déposés ; du Haut-Rhin, 1 déposant sur 33 habitans avec 411 francs déposés.

La caisse d'épargne de Strasbourg avait 18,180 déposans, Metz, 25,590 ; dans les deux provinces, 22 caisses étaient en pleine activité.

La suspension des remboursemens avait été la conséquence de l'organisation particulière des caisses françaises, dont l'argent est administré par l'État et non par les institutions elles-mêmes comme en Prusse. Les capitaux étaient concentrés à la Caisse des dépôts et consignations, qui bonifiait 4 pour 100. 22,110,896 francs étaient dus en 1870, mais ils se trouvaient à Paris. Les caisses, dépourvues de leurs ressources et réduites à un fonds de roulement insignifiant, ne purent rembourser. Elles n'acceptaient d'ailleurs plus de dépôts, ne sachant pas si l'administration nouvelle succéderait aux obligations de l'État français.

Digitized by Google

L'autorité allemande fit des avances aux caisses à valoir sur les sommes dues par la Caisse des dépôts, jusqu'à concurrence de 4,200,000 francs. La Caisse d'épargne de Strasbourg, en novembre, put rembourser les dépôts inférieurs à 50 francs, et payer des acomptes sur les sommes supérieures.

A la fin de 1871, lorsque la situation financière parut consolidée, lorsqu'elle eut acquis la certitude du remboursement par la France, l'autorité allemande chargea les Landeskassen (caisses provinciales) des attributions des trésoriers-généraux et de celles de la Caisse des dépôts. En 1872 et en 1873, les sommes dues aux déposans des caisses d'épargne se retrouvèrent reconstituées et disponibles; 1,230,000 francs avaient été remis en titres de rentes françaises. Peu à peu les caisses d'épargne, qui s'étaient bornées à des paiemens, recommencèrent à recevoir des dépôts.

A mesure que tout rentrait dans un ordre matériel, la disparition de la Banque de France se faisait sentir plus durement. Il fallait à tout prix résoudre la question de l'organisation du crédit sur des bases analogues à ce qui avait disparu, si l'on ne voulait amener une véritable catastrophe. Le parlement prussien avait effleuré le problème. Les intéressés eux-mêmes entreprirent de le résoudre à Strasbourg par l'initiative privée. Des capitalistes et des banquiers formèrent un syndicat pour établir au capital de 30 millions de marks une banque qui eût pris la place des succursales de la Banque de France; on élabora des statuts détaillés; le siège social devait être à Strasbourg, avec des succursales à Metz, Mulhouse et Colmar; on aurait émis des billets de banque, libellés en francs, et l'on aurait eu un établissement autonome.

La chambre de commerce de Strasbourg discuta le projet dans plusieurs séances; à défaut de la concession d'une banque provinciale alsacienne-lorraine autonome, qui aurait la faculté d'émettre des banknotes en francs et qui serait constituée sur le modèle des statuts de la Banque de Wurtemberg, on se décida à demander l'établissement de succursales de la Banque de Prusse. Un délégué fut envoyé à Berlin pour soumettre le premier de ces vœux au prince de Bismarck; mais, à son arrivée, la question avait déjà été résolue par le gouvernement prussien, et naturellement dans un sens opposé aux velléités d'autonomie provinciale. L'Alsace-Lorraine fut dotée de succursales de la Banque de Prusse (loi du 26 février 1872).

Dès le 26 juillet 1871, les commandites de la Banque de Prusse avaient ouvert leurs guichets à Strasbourg et à Mulhouse, dès le 21 août à Metz.

L'organisation et les statuts de la Banque de Prusse promet-

Digitized by Google

taient-ils un succédané efficace aux services rendus par la Banque de France? Les avantages étaient-ils égaux? D'après la constitution organique du 5 octobre 1846, l'État ne prenait pas seulement part à la gestion et aux bénéfices, comme c'est le cas aujourd'hui pour la Banque d'Allemagne, mais encore il était associé directement pour 1,900,000 thalers, tandis que les actionnaires avaient versé 20 millions de thalers. Le droit d'émission était illimité, à condition de la couverture du tiers; il y avait en outre l'argent des tutelles, consignations judiciaires, dont l'État était responsable. La Banque de Prusse n'avait que 3,780,000 thalers en fonds publics, plus une réserve de 6 millions, alors qu'avant 1870 la Banque de France possédait près de 113 millions de francs en rentes.

L'influence de l'État était prépondérante; les actionnaires ou leurs délégués avaient le droit de se tenir au courant et de donner leur avis, — sans prendre une part décisive à la gestion. Les employés étaient des fonctionnaires de l'État, bien que payés par la Banque. La gestion était dans les mains d'un directoire composé d'un président et de cinq membres. A côté d'eux un comité central, élu par les deux cents plus forts actionnaires; celui-ci exerçait un contrôle périodique, tandis que trois délégués, pris dans son sein, exerçaient le contrôle courant.

Le chef de la Banque était le ministre du commerce, qui avait la décision, en cas de divergence, entre le directoire et les délégués des actionnaires; c'était lui qui avait la responsabilité en dernière instance.

Les succursales étaient dirigées par deux fonctionnaires, ordinairement nommés à vie; à côté d'eux un commissaire, qui était en même temps l'homme de loi. A eux trois, ils élaboraient chaque année une liste des crédits à ouvrir, qui était soumise à la ratification de la direction à Berlin. Les actionnaires étaient représentés par un comité provincial, de six à dix membres, possédant trois actions au moins, pris sur une double liste élaborée par le commissaire de la Banque et par le comité central; le comité provincial se réunissait une fois par mois.

Les directeurs étaient intéressés à la bonne gestion par des tantièmes, dont le montant était placé chaque année en fonds publics; ils recevaient le capital en quittant le service et touchaient, en attendant, les intérêts. Il leur était interdit de posséder des actions.

Les différentes branches d'affaires étaient à peu près les mêmes qu'à la Banque de France. Nous avons déjà dit qu'en Allemagne le système des crédits ouverts dans les livres immobilise des capitaux que l'habitude de faire des billets met en circulation en France. Le montant moyen des effets a été :

Digitized by Google

	A LA BANQUE DE PRUSSE.	A LA BANQUE DE FRANCE.
1870.	2,275 francs.	1,524 francs.
1875.	2,512 —	1,612 —
1879.	2,022 —	930 —

www.libtool.com.cn

La Banque de Prusse, appelée à remplacer une institution justement populaire, ne modifia pas ses propres habitudes, malgré la plus grande circulation en Alsace, confiante dans la bonne administration de ses directeurs.

Chez elle, pas de formalités gênantes ni compliquées, pas de certificat de solvabilité nécessaire pour présenter les effets, pas de conseil d'escompte se réunissant trois fois par semaine pour approuver l'achat d'effets : le porteur se présente au guichet, l'effet est examiné par les deux directeurs, et, si ceux-ci le trouvent bon, l'argent est payé immédiatement. En outre, la Banque de Prusse achetait les effets sur l'étranger. Les opérations d'avances portaient sur les métaux précieux, les valeurs mobilières, les marchandises; la législation allemande ne connaissait pas le warrant.

Ainsi donc moins de formalités qu'en France : l'intervention d'un représentant des actionnaires n'était pas jugée nécessaire ; l'ouverture du crédit dépendait uniquement des deux fonctionnaires placés à la tête de la succursale.

Les succursales de Strasbourg, de Mulhouse et de Metz furent dotées des mêmes attributions que les succursales existantes (escomptes d'effets sur les places où se trouvaient les comptoirs, commandites ou agences de la Banque, achat de lettres de change sur Hambourg, certaines villes de l'Allemagne du Sud, Londres, Amsterdam, Bruxelles, avances sur métaux précieux, sur titres ; en outre, versemens à Berlin ou dans les succursales, encaissemens, achat et vente de titres).

Avec l'invasion et la conquête allemandes, la monnaie allemande, le thaler et le silbergros, était arrivée. Une des premières mesures des généraux avait été de fixer la relation du thaler au franc. Un arrêté du gouverneur-général, du 8 novembre 1870, prescrivit que, dans tous les paiemens, on serait tenu d'accepter le thaler pour 3 fr. 75 et le franc pour 8 gros (1). Le thaler avait cours légal et force libératoire à l'égal de la monnaie de France. Dans ces circonstances, la Banque de Prusse autorisa l'escompte des effets sur Metz, Strasbourg, Mulhouse, libellés en francs, à la condition que la lettre de change portât aussi la somme exprimée en thalers et en gros, au change fixe. En outre, comme on était en-

(1) 4 thalers = 7 florins = 15 francs.

Digitized by Google

www.ibtool.com.cn

core sous le régime du code de commerce, les succursales furent autorisées à escompter non pas seulement les lettres de change, mais encore les billets à ordre et les mandats non acceptables. Les lettres de change, libellées en thalers, purent être acquittées en francs (pièces d'or et d'argent) : cette faculté ne s'étendait pas aux billets de la Banque de France, qui subissaient une perte. La monnaie divisionnaire n'était reçue obligatoirement que jusqu'à 50 francs, les sous jusqu'à 1 franc.

Au commencement, les succursales se bornèrent à l'achat d'effets sur Londres, Amsterdam et Bruxelles; le cours forcé existant en Russie et en Autriche faisait exclure les roubles et les florins, de même on ne prit le papier sur Paris, Lyon et d'autres places qu'à dater du mois de septembre 1871, alors que le cours forcé avait été aboli en Alsace-Lorraine et sur la demande des notables commerçans de Mulhouse. La Banque de Prusse autorisa l'achat d'effets sur la France, en prenant pour base le change officiel de la Bourse de Berlin. Tant que le cours du Paris court resta au-dessous de 79, on fit assez peu usage de cette faculté.

Animée du désir de se concilier les sympathies commerciales et d'établir des relations suivies entre l'Allemagne et les provinces conquises, la Banque de Prusse s'efforça de se montrer libérale dans les crédits, et, à condition que les signatures fussent bonnes, de dépasser les montans que la Banque de France avait accordés à ses présentateurs. On essaya la même politique bienveillante en ce qui concernait les avances : afin de ne pas rendre cette bienveillance nominale, à défaut de valeurs allemandes qui n'existaient pas dans le pays, on accepta en nantissement la rente 3 pour 100, les actions et les obligations des grandes compagnies de chemins de fer français, en fixant le maximum de l'avance à 60 pour 100 de la valeur nominale : cette facilité ne devait rester en vigueur que pendant un an; plus tard, on éleva le maximum de l'avance pour les actions du Nord, du Paris-Lyon et de l'Orléans.

Les affaires de comptes courans étaient bien plus restreintes à la Banque de Prusse qu'à la Banque de France. La première s'empressa donc d'offrir à ses cliens d'Alsace-Lorraine les avantages dont ils avaient joui antérieurement.

Le paiement de l'indemnité de guerre par la France à l'Allemagne a amené, comme l'on sait, des fluctuations dans le cours du change; le papier sur Berlin fut recherché et renchérit, aussi bien que les thalers, tandis que le cours du Paris et celui des pièces de 20 francs eut tendance à baisser. Les pièces de 20 francs s'étaient maintenues à un niveau élevé pendant la guerre ; mais le 12 septembre 1871, on cota le Napoléon 5 thalers 8 gros, et le

Digitized by Google

Paris court à 77 3/4 (pour 300 fr.), à Berlin, alors que le 5 juillet il avait valu 80. Le 24 octobre, on était tombé à 77 1/6, le 16 décembre à 77 (1), pour remonter progressivement à 80 le 20 janvier 1872. A la suite du second grand emprunt (4,136 millions de fr.), en juillet 1872, le change sur Paris eut de nouveau tendance à fléchir ; en 1873, les cours extrêmes furent 78 2/3, 30 mai et 80 1/4, 13 décembre. A la même période appartient l'abandon par l'Allemagne du double étalon, l'adoption de l'étalon d'or et la baisse de l'argent fin sur le marché.

Au moment où la Banque de Prusse était venue s'établir en Alsace-Lorraine, elle n'avait pas vu d'inconvénient à autoriser l'acceptation de pièces françaises d'or et d'argent, au change fixe de 80 thalers pour 300 francs. Les fluctuations en change, que nous venons de rappeler, mirent la banque dans une situation dangereuse et l'exposèrent à des pertes, au moment où le change était tombé à 77 3/4 thalers et où la somme de monnaie française d'argent s'accumulait dans les deux provinces. La spéculation trouvait avantage à acheter des pièces françaises à bon marché là où elle pouvait en trouver et à les présenter aux guichets de Strasbourg, Mulhouse ou Metz, où on les lui prenait à raison de 80 thalers pour 300 francs (2).

Les banquiers allemands tiraient sur l'Alsace-Lorraine, les effets étaient escomptés, et à l'échéance le tiré payait en pièces de 5 francs. L'obligation où se trouvait la banque d'accepter de si fortes sommes en écus lui imposait, en dehors des risques du change, des frais de transport considérables. Les opérations d'escompte prirent une grande activité : le monde des affaires exploita une circonstance qui lui permettait d'échanger au pair des thalers contre les pièces françaises.

La Banque de Prusse essaya de se défendre, en écartant de l'escompte les lettres de change qui sentaient l'arbitrage, mais cela n'était pas facile à distinguer. Le remède le plus efficace fut de restreindre le plus possible la mise en circulation de ses propres billets, d'effectuer les paiements en francs, excepté lorsqu'elle remboursait ses banknotes.

L'Alsace-Lorraine regorgea de monnaie française, d'autant plus que les gouvernemens de l'Allemagne du Sud avaient touché une

(1) L'emprunt de 2,776 millions est du 27 juillet 1871.

(2) Un arbitrageur versait par exemple 8,000 thalers en pièces de 5 francs au cours de 3.75 à la succursale de la Banque, à Strasbourg, et les faisait transférer à un banquier de Berlin. Ces 30,000 francs en argent français ne valaient, d'après le change de 77 3/4, que 7,775 thalers; il restait donc un bénéfice de 222 thalers environ à partager.

Digitized by Google

partie de ce qui leur revenait sur l'indemnité de guerre en pièces de cinq francs et qu'ils s'empressèrent de l'écouler de ce côté.

En 1873, avec l'amélioration progressive et rapide de la situation en France, le change sur Paris remonta; il s'opéra une émigration toute naturelle de l'argent français vers sa patrie à dater de 1874 : le champ devenait libre pour les billets de la Banque de Prusse, pour les thalers et les gros, jusqu'à leur remplacement par les marks. Le franc conservait cependant encore son cours légal; on tenait (et on tient même aujourd'hui pour la plupart) les livres, les comptes dans l'ancienne monnaie française.

L'occupation allemande avait trouvé le billet de la Banque de France, doté du cours forcé en vertu de la loi d'août 1870. Après l'annexion, la question surgit de savoir si la loi de 1870 n'était pas caduque; les opinions divergèrent; les caisses publiques refusèrent d'accepter les billets de la Banque de France, auxquels des jugements de tribunaux de commerce (Strasbourg, octobre 1871) reconnaissaient force libératoire. La Banque de Prusse invoqua les termes mêmes de ses statuts pour les refuser, n'étant obligée d'accepter que ses propres banknotes.

L'irritation fut grande dans le public, qui se prévalait de l'article 143 du Code de commerce, d'après lequel la lettre de change doit être acquittée dans la monnaie indiquée sur elle, et qui, en présence du cours forcé, se croyait en droit de payer en billets français. On essaya de lui faire comprendre que les circonstances avaient changé : cependant nombre de personnes, dont on n'avait pas voulu recevoir le paiement en billets, laissèrent tranquillement protester l'effet. La bonne foi ne faisait pas doute, mais les conséquences en furent fâcheuses. Aux mois d'août et de septembre, les dispositions à Strasbourg et à Mulhouse étaient ouvertement hostiles à la Banque de Prusse, qui rencontrait moins de difficultés à Metz. La loi du 28 septembre 1871, qui entra en vigueur le 14 octobre, abolit le cours forcé des billets de la Banque de France; afin de se protéger contre les bons de monnaie, créés pendant la guerre, la loi du 7 janvier 1872 interdit le paiement en papier-monnaie non allemand; une exception temporaire fut faite en faveur des billets de la Banque de France, à condition qu'il s'agît de coupures de 50 francs et au-dessus.

Le résultat de la loi du 28 septembre 1871 fut de faire baisser légèrement au-dessous du pair les billets français; il se créa aussitôt un arbitrage qui eut pour objet l'achat de ces banknotes en Alsace-Lorraine; en outre, les placemens de capitaux alsaciens-lorrains en France absorbèrent de grosses sommes, et peu à peu les billets disparurent de la circulation.

www.libool.com.cn

Digitized by Google

www.hotbook.com.cn

Le 1er janvier 1872 avait eu lieu l'incorporation définitive de l'Alsace-Lorraine au Zollverein allemand, avec toutes les conséquences au point de vue de la législation douanière et économique. La transition ne s'opéra pas sans peser lourdement sur le commerce et l'industrie, privés tout à coup de débouchés anciens et obligés de s'en créer de nouveaux. Cette incorporation des deux provinces fut également suivie de la mise en vigueur des lois allemandes, du code de commerce allemand qui différait sous certains rapports de la législation française.

Sur un point notamment, il y avait une divergence accusée : la Banque de Prusse ne put désormais plus escompter les billets à ordre et les mandats non acceptables, lettres de change imparfaites, que ne reconnaît pas la loi allemande. Cependant dans les transactions du petit commerce, la forme du billet à ordre avait pris racine sous le régime français, et elle s'est maintenue, bien qu'elle soit exclue de l'escompte. Les fabricans, les banquiers, les maisons allemandes se servent de la lettre de change, libellée d'après les exigences légales. Par suite de ce formalisme, la Banque de Prusse perdit une partie de l'escompte que pratiquait la Banque de France, et ce papier resta dans les mains des banquiers ou des banques privées.

La Banque de Prusse a fonctionné en Alsace-Lorraine de 1871 à 1875. Les circonstances anormales dans lesquelles elle s'y établit, la disparition des succursales de la Banque de France, le besoin général de crédit, lui procurèrent au début un mouvement très considérable d'affaires : en 1872, les trois succursales achetèrent pour 171 millions de marks d'effets; 1873, 201 millions; 1874, 189 millions; 1875, 153 millions. Les bénéfices réalisés furent 668,000 marks en 1872, 821,000 marks en 1873, 505,000 marks en 1874, 403,000 marks en 1875.

Dans les premières années, la Banque de Prusse n'avait presque pas de concurrence; celle-ci se développa progressivement.

En 1872 et 1873, l'Allemagne fut en proie à une spéculation effrénée, qui aboutit à une crise violente et prolongée : l'Alsace-Lorraine y échappa.

En 1875, la Banque de Prusse disparut; elle fut remplacée par la Banque d'Allemagne, organisée sous la tutelle de l'empire, sur des bases plus larges, et qui est devenue davantage le réservoir central de la circulation monétaire, fiduciaire et du crédit chez nos voisins.

Les comptoirs de la Banque d'Allemagne se subdivisent en sièges principaux (Reichsbank-Hauptstellen), en sièges ordinaires (Reichsbank-Stellen) et en simples succursales et commandites.

Digitized by Google

www.rbook.com.cn

Chacune de ses subdivisions administratives a ses attributions propres; les unes ne font que des avances, alors que les autres traitent non-seulement les opérations d'avances, mais encore achètent des lettres de change et font tout ce qui constitue la banque.

La succursale de Strasbourg devint un siège principal, celles de Mulhouse et de Metz des sièges ordinaires, à partir du 1er janvier 1876. A la même date, le mark était devenu la monnaie officielle de l'empire, et depuis le 1er octobre 1875, les pièces d'argent et de bronze françaises avaient perdu le cours légal. Cela n'empêche pas que des traites sont encore tirées et circulent en Alsace-Lorraine, libellées en francs; les banquiers y ont conservé l'habitude de tenir les écritures en francs et en marks, se servant du change fixe de 100 francs = 80 marks, qui leur est favorable.

Tout ce papier, libellé en francs, échappe donc à la Banque d'Allemagne, mais celle-ci subit en outre la concurrence des banques locales et surtout des banques de l'Allemagne du Sud, qui escomptent au-dessous du taux officiel, prenant même des effets à plus de trois mois. C'était surtout la pratique des banques qui avaient le privilège de l'émission et qui faisaient une différence suivant la qualité des signatures, ne se bornant pas à un taux unique. La Banque d'Allemagne protesta auprès du conseil fédéral, mais celui-ci fut impuissant à trouver un paragraphe de loi pour la protéger: elle n'eut rien de mieux à faire que d'imiter ses concurrens et d'escompter à meilleur marché que le taux officiel; ce fut le moyen de ne pas laisser ses capitaux oisifs. Cette réforme date de janvier 1880: grâce à elle, la Banque exerce une plus grande influence sur le marché financier, qu'elle suit de plus près. D'ailleurs, dès que le change devient défavorable à l'Allemagne, et qu'on est menacé d'un drainage d'or, elle cesse de prendre du papier au-dessous du taux officiel et n'hésite pas à hausser celui-ci.

La concurrence que les banquiers et les banques font à l'institution centrale est des plus vives, notamment au point de vue des encaissemens d'effets: la Banque d'Allemagne est privée ainsi du moyen de surveiller de plus près la circulation du papier et les opérations de crédit. Elle s'efforce cependant d'attirer le plus possible les lettres de change à courte échéance en réduisant la commission à payer pour les petits effets, ce qui doit profiter au petit commerce.

Le montant des effets escomptés par les trois succursales d'Alsace-Lorraine a été de 133 millions de marks en 1877, 126 millions en 1878, 152 millions en 1881, 171 millions en 1883, 143 millions en 1886, 175 millions en 1889. On voit que l'importance du chiffre varie dans des proportions assez considéra-

Digitized by Google

bles, qui correspondent à l'état du marché et des affaires en général dans tout l'empire.

www.libtool.com.cn

Il est difficile d'avoir des renseignemens statistiques sur la portée de la concurrence faite à la Banque d'Allemagne. On constate par exemple que les succursales d'Alsace-Lorraine ont escompté en 1888 86,935 effets pour un montant de 168,362,200 marks, et qu'elles ont encaissé 33,985 effets pour 7,631,300 marks, tandis que cinq grandes banques privées ont eu un mouvement de 1,371,502 effets représentant 735,881,300 marks; il est vrai que dans ce total entrent les traites sur l'étranger. M. de Lumm évalue à 40 pour 100 la proportion d'effets non bancables à la Banque d'Allemagne, et qui auraient été pris par les établissemens privés, qui travaillent avec un capital versé de 26 millions de marks, et à côté desquels on compte encore soixante-sept banques ou banquiers de moindre importance.

Malgré la séparation violente de la mère patrie, les relations entre les banquiers et le public d'une part et la France ont continué à être fort intimes. Lorsque le taux de l'argent est avantageux à Paris, c'est là que beaucoup d'effets, tirés en francs et domiciliés à Paris ou sur une autre place française, viennent se faire escompter.

Le montant moyen des effets escomptés par la Banque d'Allemagne à Strasbourg est supérieur à celui des banques particulières, dans le rapport d'un à quatre environ.

On est très fier en Allemagne du développement qu'ont pris les opérations de comptes courans, de chèques, de viremens, de la Banque impériale. Celle-ci a couvert le pays d'un véritable réseau dans les mailles duquel elle saisit les disponibilités liquides, les concentre dans ses caisses, les faisant servir à un roulement continu de transferts et économisant de la sorte aussi bien la monnaie métallique que ses propres billets. La circulation fiduciaire, au-delà d'une limite arrêtée une fois pour toutes, non couverte par les fonds métalliques, est assujettie à une taxe de 5 pour 100 l'an : la Banque, en temps normal, avec l'escompte au-dessous de 5 pour 100, cherche à échapper à la nécessité d'accroître sa circulation de banknotes, et c'est pour cela qu'elle a eu tout intérêt à favoriser l'ouverture des comptes courans et l'usage des chèques (1).

(1) Pour obtenir l'ouverture d'un compte courant, il suffit d'adresser une demande régulière sur laquelle la direction délibère et à la suite de laquelle le titulaire reçoit, outre les formulaires nécessaires, un carnet destiné à contenir le relevé des sommes reçues ou versées ainsi que l'inscription des crédits obtenus par l'escompte ou l'encaissement des effets. La Banque accepte les versemens en espèces de personnes non titulaires de comptes courans au profit d'un compte courant.

Digitized by Google

Le fonctionnement des comptes courans se fait exclusivement à l'aide de chèques fournis par la Banque; pour le transfert d'un compte à un autre, soit au même siège, soit à un autre siège de la Banque, le titulaire du compte se sert de chèques rouges semblables aux pièces de viremens employées par la Banque de France, chèques faits au nom de la personne bénéficiaire et qui ne peuvent être transmissibles à des tiers; ces chèques doivent être présentés aux guichets de la Banque avant quatre heures et demie de l'après-midi. Les retraits de fonds ont lieu à l'aide de chèques blancs spéciaux, la Banque perçoit sur ces retraits une commission de 1/5 par mille. Elle se charge de faire accepter les lettres de change, remises par le titulaire d'un compte qui est autorisé à domicilier ses effets à payer, à la Banque ou au siège que cela concerne.

Les sommes déposées en comptes courans à la Banque sont administrées par elle sans frais, mais elle ne leur sert pas d'intérêt. A l'exemple des banques anglaises, elle exige le dépôt constant d'une somme, variable suivant l'importance des transactions.

Les banquiers d'Alsace-Lorraine, habitués à ce mode de procédés par suite de leurs relations avec la Banque de France, apportaient immédiatement leur clientèle à la Banque d'Allemagne; mais celle-ci avait eu en vue d'obtenir l'ouverture de comptes courans au commerce et à l'industrie, qui furent beaucoup plus lents à s'en servir. On emploie la Banque pour l'encaissement d'effets de peu d'importance, même de 5 et 6 marks, ce qui implique pour elle des frais élevés et l'amène à exiger une commission de 20 pfennings par effet retourné impayé. La Banque voulait arriver surtout à devenir le caissier général, dispensant le public d'avoir de grosses sommes chez lui. Elle n'avait pas moins l'ambition de devenir le banquier de l'État, des autorités publiques et locales, civiles et militaires: en Angleterre, en Belgique, la Banque est le caissier du gouvernement. En Allemagne, la Banque doit recevoir et effectuer sans compensation des paiemens pour le compte de l'empire jusqu'à concurrence du crédit que celui-ci possède et accorder les mêmes avantages aux États confédérés; elle est obligée d'administrer gratuitement les capitaux de l'empire et de tenir la comptabilité des paiemens faits ou reçus pour son compte. Les opérations de la caisse centrale de l'empire sont conduites par elle, et la caisse elle-même est unie à celle de la Banque.

Les gouvernemens fédéraux peuvent également profiter des guichets de la Reichsbank; le minimum des encaissemens ou des paiemens effectués pour leur compte est fixé à 10,000 marks.

On sait d'ailleurs que la gratuité des opérations de trésorerie ne

Digitized by Google

constitue pas le seul avantage que le gouvernement impérial retire de la constitution de la Banque d'Allemagne et qu'il faut y joindre des redevances spéciales et une participation aux bénéfices.

En Alsace-Lorraine, la Banque d'Allemagne est en relation avec la caisse principale de la province (Landes-Hauptkasse) de Strasbourg depuis 1890 (1), avec la caisse principale des chemins de fer de l'empire, avec l'administration des postes (les mandats postaux à l'ordre des titulaires de comptes courans sont crédités directement à ceux-ci par la Banque et non plus payés en espèces). En 1887, le ministère de la guerre prescrivit, à titre d'essai, de faire ouvrir des comptes courans par les diverses caisses militaires, dans le dessein de diminuer le montant des fonds à manier en argent et de restreindre la responsabilité des préposés. Il paraît que les résultats obtenus jusqu'ici ont été encourageans, beaucoup plus en Alsace-Lorraine que dans le reste de l'empire.

Les banques privées, de leur côté, ne sont pas restées inactives : elles cultivent assidûment la branche des dépôts et des chèques ; si elles ne peuvent offrir au public la faculté de transférer gratuitement l'argent sur toute l'étendue du territoire, elles lui offrent, d'autre part, l'avantage de ne pas laisser l'argent sans intérêt : elles bonifient en général 1 pour 100 d'intérêt. Il en résulte que les sommes en comptes courans, dans les grandes banques privées d'Alsace-Lorraine, dépassent le montant qui se trouve à la Banque d'Allemagne. La Société générale alsacienne de banque avait, en 1883, 885 comptes de chèques, tandis qu'aujourd'hui les succursales de la Banque impériale n'ont que 286 cliens en comptes courans.

Les avances sur titres n'ont pas formé, jusqu'ici, une source de grands profits pour ces succursales. La raison en est que le public alsacien-lorrain n'a toujours pas de goût pour les fonds et les valeurs originaires d'Allemagne ; lorsqu'il a de l'argent à placer, il achète des fonds étrangers, de la rente française, sur laquelle la Banque ne fait pas de prêts ; en outre, il est moins adonné à la spéculation que les habitans d'outre-Rhin.

L'incorporation violente de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne a eu pour conséquence de modifier considérablement l'organisation de la banque : tant que l'Alsace-Lorraine était demeurée française, les

(1) En Alsace-Lorraine avaient un compte courant, le 31 décembre 1890 : 2 autorités civiles, 35 autorités militaires, 44 particuliers, 141 établissemens industriels et maisons de commerce, 37 banquiers, 27 cantiniers, en tout 286. Les entrées et sorties de ces comptes ont été de 318 millions de marks en 1876, de 1,467 millions en 1889, alors que pour tout l'empire la progression a été de 16,611 millions à 75,676 millions. La proportion a donc été à peu près la même.

Digitized by Google

maisons de banque privées, avec la responsabilité illimitée de leurs chefs, avaient existé pour ainsi dire seules; le nombre des sociétés anonymes avait été fort limité. L'incertitude de l'avenir, qui naissait de la conquête, l'expatriation d'une partie des habitans, le désir très naturel, chez les personnes riches, de mobiliser le plus possible leurs capitaux, ont été des facteurs qui ont amené l'adoption de la forme de l'association, de la société par actions, pour d'anciennes entreprises qui avaient prospéré dans les mains de particuliers, ou pour la création de nouvelles entreprises destinées à satisfaire les besoins du commerce et de l'industrie. M. Engel Dollfus a écrit un chapitre intéressant de cette phase dans son étude sur l'industrie de Mulhouse et son évolution économique de 1870 à 1881. Avec le bon sens et la pondération habituelle aux Alsaciens-Lorrains, ils ont su éviter les folies et les méfaits de l'agiotage, de la fondation de compagnies établies uniquement en vue de l'émission d'actions et des bénéfices résultant de la prime sur le cours de celles-ci. Cette transformation en sociétés anonymes a été le fait des changemens amenés par l'annexion; elle a répondu à une nécessité de la situation nouvelle, si douloureuse pour les vaincus.

Il vaut la peine de remarquer que les indigènes ont su conserver leur supériorité et garder leur suprématie, et que les succursales de banques privées allemandes n'ont pas réussi à s'acclimater ni à prendre racine. Trois échecs ont été subis successivement par la Banque pour l'Allemagne du Sud, par l'*Unionbank* de Berlin, et enfin par la *Provinzial Disconto Gesellschaft,* qui toutes ont dû fermer et liquider les établissemens qu'elles avaient organisés à Strasbourg.

Le négociant ou le fabricant, dans les deux provinces, aimait mieux rester en relation avec ses anciens banquiers ou avec les banques fondées par ses compatriotes plutôt que de s'aboucher avec des Allemands, nouveaux-venus dans sa partie, n'en connaissant ni les usages ni les traditions et auxquels il fallait permettre de s'initier aux affaires particulières du client.

Dès 1871, quatre vieilles maisons de banque de Strasbourg s'unirent pour fonder la Banque d'Alsace-Lorraine au capital de 12 millions (1); en 1872, les grands industriels de Mulhouse transforment la maison M. A. Schlumberger Ehinger en société anonyme sous le nom de Banque de Mulhouse, au capital de 12 millions.

(1) C'étaient les maisons Ed. Klose et C^ie^, L. Grouvel et C^ie^, Léon Blum Auscher et F. Bastien et C^ie^, qui avaient été chargées de payer les arrérages des rentes et pensions françaises pour compte du gouvernement.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Des capitaux alsaciens, pour remplacer le Crédit foncier de France, créent en 1872, à Strasbourg, la Société de crédit foncier et communal d'Alsace-Lorraine, autorisée par décret impérial. Quelques mois plus tard, la Banque d'Alsace-Lorraine établit une succursale à Metz, en 1874, une seconde à Mulhouse. La fusion de deux maisons de banque existant depuis 1852 amène l'établissement d'une société en commandite par actions, Ch. Stæhling, L. Valentin et C^ie^. Toutes ces sociétés existent encore aujourd'hui.

En même temps que naissaient des banques nouvelles, d'anciennes maisons disparaissent (Lamey et C^ie^, Coulaux Sutterlin, Bastien et C^ie^, Grouvel et C^ie^).

Parmi les établissemens de date antérieure à l'annexion, on peut citer le Comptoir d'escompte de Mulhouse (1848), la Société générale de banque d'Alsace-Lorraine à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, qui avait été la succursale de la Société générale de Paris et qui en fut détachée et reconstituée sous une forme indépendante, enfin la Caisse d'escompte Mayer et C^ie^, à Metz (1856). Le Comptoir d'escompte de Colmar (1848) sombra désastreusement en 1884 par suite de crédits exagérés et de mauvaise gestion : c'est la seule catastrophe qu'il y ait eu à enregistrer parmi les établissemens de banque et de crédit dans une période de vingt ans.

En 1852, tout était prêt pour la création du Crédit foncier du département du Bas-Rhin à Strasbourg, avec un capital de 2 millions de francs, lorsque la loi du 10 décembre 1852 vint substituer aux banques hypothécaires locales une institution centrale et privilégiée, celle du Crédit foncier de France. Sous l'empire, les Alsaciens ont réclamé la décentralisation du crédit hypothécaire; vers 1866 ou 1867, le comice agricole de l'arrondissement de Mulhouse avait suggéré l'idée d'une banque hypothécaire et agricole de Mulhouse. On trouvait qu'une institution puissante, ayant son siège à Paris, ne pouvait donner une satisfaction suffisante aux demandes de crédit : à défaut d'une institution locale, c'étaient les notaires qui servaient d'intermédiaires pour procurer les capitaux des particuliers aux propriétaires fonciers, désireux d'emprunter. Les petits propriétaires avaient à souffrir du taux usuraire, qui leur était imposé par certains prêteurs.

Comme nous l'avons dit plus haut, la conquête par l'Allemagne avait privé l'Alsace-Lorraine du concours qu'elle retirait des opérations du Crédit foncier de France; il y avait une lacune à combler : un groupe de capitalistes et de banquiers alsaciens, avec l'aide des banquiers allemands et suisses, fonda en 1872 la Société du crédit foncier et communal d'Alsace-Lorraine, beaucoup plus conforme au type du grand établissement disparu qu'au type des banques foncières d'Allemagne.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Le capital nominal fut fixé à 12 millions de francs, divisé en 24,000 actions; il peut être porté à 24 millions. Les attributions de la Société sont fort étendues; elles sont copiées en grande partie sur les statuts du Crédit foncier de France. Le minimum des prêts a été fixé à 375 francs. La somme avancée ne doit pas dépasser les deux tiers de la valeur d'estimation de la propriété rurale, ni 50 pour 100 de la valeur de la propriété bâtie. La Société est autorisée en outre à faire des prêts aux communes, aux cercles, aux associations syndicales (pour l'amélioration agricole) et à des corporations, elle a le droit d'émettre des obligations foncières et communales; le montant des premières est limité à vingt fois le capital social versé. Toutes les obligations émises doivent être préalablement couvertes par une créance hypothécaire. La surveillance et le contrôle sont exercés par un commissaire du gouvernement, qui a son bureau au siège social.

La Société peut recevoir des dépôts, qui servent à alimenter les affaires de banque proprement dites (escomptes, avances sur titres, etc.). Elle est armée de droits et de privilèges analogues à ceux du Crédit foncier de France en matière d'inscriptions hypothécaires, d'exécution vis-à-vis de débiteurs en retard.

Il s'est écoulé quelques années avant que le public ait pris l'habitude de s'adresser à la Société pour ses emprunts: les obligations, dès le début, ont été recherchées comme placement, et, dès 1879, le 4 1/2 pour 100 en était coté à 103. Un décret impérial permit en 1876 aux communes et institutions publiques de placer leurs capitaux en obligations foncières et communales de la Société. Mais comme le montant des prêts hypothécaires n'atteignait que 10 millions de marks, en 1880, l'assemblée générale des actionnaires autorisa d'étendre les opérations au grand-duché de Bade, à la Bavière, au Wurtemberg, à la Hesse et à la province de Nassau, si bien qu'en 1889 le chiffre s'en est élevé à 37 millions et demi, servant de couverture à 35 millions d'obligations.

La Société opère avec une grande prudence; le chiffre moyen des ventes par autorité, auxquelles elle procède contre les débiteurs, ne dépasse pas 10; le domaine, formé par les propriétés invendues, a été de 197,000 marks en 1884; en 1888, il était ramené à 184,000 marks.

Jusqu'en 1886, la Société de crédit foncier et communal a été chargée de recevoir et de placer temporairement les dépôts du gouvernement. Une loi de 1872 avait transmis à la caisse provinciale d'Alsace-Lorraine les droits et obligations du trésor français, de la Caisse des dépôts et consignations, relativement à la réception, à l'administration et au remboursement des cautions de fonctionnaires, des consignations judiciaires et administratives, des

Digitized by Google

fonds disponibles des autorités locales, des caisses d'épargne, etc. Le président supérieur avait été autorisé à conclure un contrat avec un établissement de crédit pour recevoir et gérer ces capitaux contre le paiement d'une somme à fixer. Le 15 novembre 1872, le président Möller signa un arrangement pour dix ans avec la Société de crédit foncier et communal, et lui versa une somme de 17,022,000 francs, qui dut être administrée séparément, distincte des affaires hypothécaires, sous la surveillance directe du commissaire de l'État. Le taux d'intérêt à bonifier par la Société fut fixé à 3 pour 100 pour les sommes versées par les institutions publiques, à 4 pour 100 pour celles versées par les caisses d'épargne, à 4 1/2 pour 100 pour les dépôts des sociétés de secours mutuels (1875). La Société était responsable avec son capital pour les dépôts gouvernementaux.

Le maniement de sommes aussi considérables, dont on devait prévoir le remboursement, obligea l'établissement à développer les affaires de banque, afin de trouver la rémunération de ses peines. Il chercha la contre-partie dans l'escompte et dans l'achat de fonds et valeurs de premier ordre, français et allemands. A la fin de 1885, contre 55 millions déposés par le gouvernement et les institutions publiques, elle avait en portefeuille 22 millions 1/2 de lettres de change et 24 millions de valeurs. A dater de 1879, les recettes provenant des impôts lui furent versées directement en même temps que l'administration impériale eut le droit de dépasser temporairement le montant à son crédit : il en résulta pour la société l'inconvénient de se voir retirer par moment des sommes importantes.

La baisse générale en Europe du taux de l'intérêt, la prospérité du pays, d'autres causes encore, eurent pour effet de faire croître rapidement les dépôts des caisses d'épargne que la Société de crédit foncier et communal devait rétribuer à raison de 4 pour 100 (1873, 8 millions de marks; 1876, 18 millions de marks; 1880, 26 millions; en 1885, 43 millions, soit près de 78 pour 100 du montant total des dépôts publics se trouvant à la Société).

Cette gestion était fort coûteuse et imposait des sacrifices aux actionnaires. Aussi au début de 1885, la Société dénonça-t-elle le contrat avec l'État, qui avait été renouvelé en 1882. Il en résulta une modification dans les termes de l'arrangement : les conditions faites aux caisses d'épargne furent modifiées. Celles-ci durent réduire de 3 1/2 à 3 1/4 pour 100 l'intérêt bonifié à leurs déposans. La Société du crédit foncier continua à encaisser les versemens opérés par l'État et les institutions publiques ; mais le maximum des sommes sur lesquelles elle eut à payer 3 pour 100 en moyenne fut fixé à 15 millions, et ces sommes constituent un compte cou-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

rant ordinaire, dont le montant au crédit ne doit pas tomber au-dessous de 10 millions de marks. Les paiemens que la Société faisait pour le compte du gouvernement ont été confiés, hors de Strasbourg, à la poste et à la Banque impériale.

Le nouveau contrat a eu pour conséquence de restreindre certaines branches : le portefeuille et les valeurs ont diminué. Mais la Société a l'avantage d'avoir d'une façon permanente 10 millions de marks de l'État à sa disposition.

Il y a 72 banques ou banquiers en Alsace-Lorraine, dont 16 à Strasbourg, 7 à Mulhouse, 4 à Colmar, 8 à Metz, c'est-à-dire 35 dans les quatre grandes villes : les autres sont réparties sur toute la surface du territoire.

Neuf sociétés anonymes fonctionnent avec un capital nominal de 51,800,000 marks (29,500,000 versés). On ne se tromperait peut-être pas beaucoup en évaluant à 100 millions les capitaux responsables des banquiers privés.

Nous avons déjà signalé le fait que les écritures sont tenues en francs et en marks; ajoutons que beaucoup d'effets tirés en Alsace-Lorraine sont libellés en français. Le 24 janvier 1890, sur 2,510 effets se trouvant dans le portefeuille de la succursale de la Banque d'Allemagne à Strasbourg, 1,405 ou 56 pour 100 étaient en français (payés en francs, parce qu'ils auraient été exclus de l'escompte officiel). On voit même sur ce terrain la résistance de l'élément indigène à l'assimilation germanique. C'est une épine que les Allemands d'outre-Rhin voudraient bien arracher, mais le souhait est plus facile à exprimer qu'à réaliser.

Les sympathies de la population se traduisent efficacement encore par les placemens de capitaux, qui cherchent un débouché dans les valeurs locales ou dans les titres cotés en France. Cela explique que la crise de 1882 ait eu un contre-coup plus sensible en Alsace-Lorraine que celle de 1873 : la première en date avait affecté l'Allemagne, tandis que la seconde a été surtout terrible à Paris.

ARTHUR RAFFALOVICH.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LOUIS FEUERBACH

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Que Louis Feuerbach fût un puissant raisonneur et un brillant écrivain, qu'il eût le don du style, de l'image, une verve étincelante, et, dans ses heures d'inspiration, l'éloquence qui remue les âmes, quiconque a lu ses livres en convient. Il a prouvé aussi dans ses belles études sur Leibniz et sur Bayle qu'il joignait à une dialectique incisive une remarquable pénétration, le talent de déchiffrer les pensées et les cœurs, l'art de tracer des portraits aussi vivans que vrais. Ajoutons que de l'aveu même des gens qui l'aimaient le moins, il s'est imposé à l'estime de ses contemporains par la noblesse de son caractère et la dignité de sa vie. Mais quelle valeur faut-il attribuer à ses théories religieuses et philosophiques? C'est là-dessus qu'on a différé d'avis. Tandis que ses disciples le tenaient pour le plus grand penseur qu'eût produit l'Allemagne depuis Kant, les philosophes de profession l'ont toujours considéré comme un continuateur de la philosophie anglo-française du XVIII^e^ siècle. — « Otez-lui ses images, disaient-ils, et vous découvrirez que ses idées sont fort communes et même assez vulgaires. » — « Certaines gens, répondait-il, traitent de vulgaire tout ce qui leur déplaît. La vérité semblera toujours plate aux menteurs; ils ont pour elle le même genre de mépris que les hypocrites pour la vertu et les grandes coquettes pour l'amour sincère. »

Personne n'eut moins que lui l'esprit de conciliation, de ménagement; personne ne fut moins tendre pour les opinions, les croyances ou les préjugés d'autrui; personne ne porta dans les discussions une humeur plus agressive, plus hautaine, plus tranchante. Il ne négli-

Digitized by Google

geait rien pour se faire beaucoup d'ennemis, et cependant il se plaignait d'en avoir, il leur reprochait leur injustice. — « Le monde, écrivait-il à un ami, est plein de préventions contre moi; peu m'importe de les dissiper; mais, le voudrais-je, je n'y réussirais pas. Pour le gros des hommes, je ne serai jamais qu'un athée, qu'un impie. » Il écrivait aussi à un musicien de ses amis : « Ne me traitez pas de notabilité ou de célébrité scientifique; je ne suis, pour le moment du moins, qu'une vérité très déplaisante. » Quand on se plaît à fourrager les guêpiers ou les ruches, on doit s'attendre à être piqué; quand on est un homme de guerre, on doit se résigner aux représailles et s'endurcir aux blessures. Jamais Proudhon ne s'est plaint des coups qu'il recevait; il avait le plaisir de les rendre. Mais Feuerbach ressemblait fort peu à Proudhon. Il avait une âme et des nerfs de poète, et les poètes sont toujours malheureux lorsque, au lieu de composer des poèmes, ils ont le goût d'argumenter et l'ambition d'avoir des disciples.

Feuerbach s'est toujours plaint qu'on ne l'avait pas compris; il ne se lassait pas de s'expliquer, et plus il s'expliquait, plus on s'obstinait à ne pas le comprendre. Il avait formé le projet d'écrire sa biographie ou du moins l'histoire de son esprit, en se montrant au monde tel qu'il se voyait. Mais il n'a pas terminé ce travail, qui ne lui plaisait qu'à moitié: soit fierté, soit pudeur, il lui en coûtait d'initier les profanes aux secrets de son âme. Les trop courts fragmens de ces mémoires inachevés ont leur prix. M^lle^ Léonore Feuerbach les a communiqués à un des disciples de son père, M. Bolin, qui vient de les publier en les accompagnant d'intéressantes notices et d'un copieux commentaire (1). M. Bolin est un de ces disciples qui ne se permettent pas de discuter leur maître; il s'est vainement appliqué à démontrer que Feuerbach ne se trompa jamais et fut toujours conséquent avec lui-même. Il a cru le grandir, il le diminue. Ce qui nous intéresse le plus en lui, ce sont précisément ses inconséquences. Ce grand iconoclaste, pour le définir d'un mot, était un homme d'une forte et ardente imagination, qu'il a employée à faire la guerre à l'imagination. C'est par là qu'il ne ressemble à personne.

Il était Bavarois, et il n'a guère quitté la Bavière. Qu'avait-il besoin de courir le monde? Son imagination voyageait pour lui. Né en 1804, à Landshut, il fit ses études de gymnase à Ansbach, et dès l'âge de quinze ans, il crut découvrir en lui un goût prononcé, une irrésistible vocation pour la théologie. Ce goût, disait-il, lui était venu spontanément; l'instruction religieuse qu'on lui avait donnée pour le préparer à sa première communion n'y était pour rien, le catéchisme l'avait

(1) *Ludwig Feuerbach, sein Wirken und seine Zeitgenossen, mit Benutzung ungedruckten Materials*, dargestellt von Wilhelm Bolin. Stuttgart, 1891.

Digitized by Google

laissé fort indifférent; mais il se sentait attiré « par quelque chose qu'il ne pouvait trouver ni dans sa famille ni au gymnase. » Il lisait assidûment la Bible; il voulut la lire en hébreu, et il prit des leçons d'un rabbin. « Ce que je devais être un jour, je voulus l'être tout de suite. » Un de ses plus illustres contemporains, David Strauss, s'était fait la même illusion; il s'était persuadé, lui aussi, qu'il avait une irrésistible vocation pour la théologie. Il ne tarda pas à se brouiller avec elle, mais il se souvint toujours qu'il l'avait beaucoup aimée; quand j'eus l'honneur de le voir, je crus me trouver en présence d'un ecclésiastique protestant. Feuerbach, nous dit M. Bolin, avait un tout autre air; sa figure aux traits énergiques, fortement accentués, sa moustache, sa tournure, ses manières n'avaient rien de pastoral; on l'eût pris plutôt pour un forestier. Je doute qu'il eût été capable de diriger une coupe; mais il aima toujours les arbres, et toute sa vie il y eut en lui comme une sauvagerie d'homme des bois.

Il étudia la théologie à Heidelberg d'abord, puis à Berlin, et au bout de deux ans il s'en dégoûta. Le 3 avril 1825, il écrivait à un ami de sa famille, le conseiller Hitzig : « La théologie dévore la moelle d'un homme, quand il s'avise de la prendre au sérieux. Le goût qu'elle m'inspirait est tout à fait passé, et ce n'est pas un phénix qui puisse renaître de ses cendres. Qu'on change mon tour d'esprit, mon caractère, ma nature, qu'on efface deux années de l'histoire de ma vie, et je serai théologien. » Désormais c'était à la philosophie qu'il voulait se donner, corps et âme. Quand il communiqua son nouveau projet à son père, cet éminent et célèbre jurisconsulte haussa les épaules. « Il n'y a point de philosophie, lui répondit-il, il n'y a que des philosophies, et il y en a autant que de têtes pensantes. Quiconque prétend donner le système de ses opinions pour la science des sciences est un sophiste ou une dupe. Mais si je te disais cela, tu prendrais en pitié mon esprit borné, impuissant à s'élever jusqu'aux hardis sommets d'où tu contemples ton Canaan. Fermement convaincu qu'il n'y a rien à gagner sur toi, que la perspective même d'une existence pleine de soucis, sans gloire et sans pain, *ohne Brot und Ehre*, ne saurait ébranler ta résolution, je t'abandonne à ta propre volonté, à ta destinée et, tu peux en croire ma prophétie, à tes repentirs. »

La prédiction paternelle ne se réalisa pas tout de suite. La philosophie d'alors, c'était Hegel. Feuerbach subit l'empire de ce grand esprit; il se laissa prendre, il fut conquis; ce fut un charme, une lune de miel. Il apprit du nouvel Aristote cette dialectique qu'il maniera toute sa vie en virtuose accompli; il s'appropria aussi son panthéisme, dont un jour il reviendra. Mais dès ce temps, les méthodes sévères, les subtilités d'école le rebutent; les formules lui déplaisent; il les simplifie, il les transforme, il les traduit à sa façon. Dès ce temps, la métaphysique ne l'intéresse que par les applications qu'on en peut faire,

www.libool.com.cn

Digitized by Google

et il fait passer la pratique avant la théorie. Leibniz avait dit : « Nous sommes nés pour penser ; il n'est pas nécessaire de vivre, mais il est nécessaire de penser. » Feuerbach enseignera tout au contraire qu'il importe plus de vivre que de penser ou, pour mieux dire, que le genre humain ne doit penser que pour apprendre à mieux vivre, et en cela il ressemblera aux philosophes du XVIII^e^ siècle, auxquels il se plaignait qu'on le comparât. Pour lui comme pour eux, les idées sont des puissances actives, capables de renouveler le monde, un outil dont on peut se servir pour changer les réalités et les rendre plus raisonnables qu'elles ne le sont. Mais en quoi il diffère d'eux, c'est qu'il dira tout cela en poète. Il ne fait cas que de la philosophie qui agit sur les cœurs autant que sur les esprits, et les images sont la seule langue que le cœur puisse comprendre.

En 1830 parut à Nuremberg un livre anonyme, qui fit grand bruit et dont la première édition fut confisquée ; il était intitulé : *Pensées d'un penseur sur la mort et l'immortalité.* En écrivant ce livre décousu, mais puissant, empreint d'un mysticisme révolutionnaire, Feuerbach s'était proposé de changer l'idée que les hommes se font de la mort, de leur apprendre à la considérer non comme un passage à une autre vie, comme une étape dans notre destinée, mais comme une vraie mort, une vraie fin ou comme le chemin creux qui conduit au néant. « Nous n'avons pas besoin, disait-il, d'aller au cimetière pour penser qu'un jour nous ne serons plus ; tout objet qui frappe nos yeux nous rappelle que nous sommes des êtres bornés et que tout ce qui a des bornes est indigne de subsister éternellement. Dieu, qui est le Dieu de la nature comme le Dieu des âmes, contient tout en lui, et de même qu'il est le commencement et la fin de toutes choses, il est le commencement et la fin de notre être. »

Cette mort que rien ne suit et qui nous remet dans l'état où nous étions avant de naître, ce n'est pas en philosophe résigné qu'il en parle, c'est en poète lyrique, en enthousiaste, en amoureux. Tous les animaux meurent, mais ils meurent à leur corps défendant ; l'avantage que l'homme a sur eux, c'est qu'il est capable d'aimer la mort. « Celui qui a senti l'amour a tout senti, celui qui connaît l'amour connaît tout. Qu'est-ce que l'amour ? Ce n'est pas seulement une chaleur de vie qui conserve, c'est aussi un feu qui dévore ; aimer, ce n'est pas seulement s'affirmer, c'est se nier. L'amour nous enfante et nous anéantit, nous donne la vie et nous l'ôte ; il est du même coup l'être et le non-être. Tu n'existes que quand tu aimes, mais tu n'es plus en toi, tu existes tout entier dans l'objet aimé ; sans lui, tu ne serais rien, et c'est ainsi que l'amour est à la fois la source de toutes les joies et de toutes les douleurs, le principe de ton être et le principe de ta mort... O mort ! miroir de mon esprit ! reflet divin de mon être ! toi qui m'offres la ressemblance de ce qu'il y a de meilleur et de plus

Digitized by Google

ıtime en moi, comment me lasserais-je de contempler ton doux et ›âle visage ? » Six ans plus tard, un grand poète italien devait chanter e même air :

www.libtool.com.cn

Le destin engendra la Mort avec l'Amour;
Frère et sœur, ils sont nés de lui le même jour.
Fratelli, a un tempo stesso, Amore e Morte
Ingeneró la sorte.

Mais si Léopardi glorifie la mort, c'est qu'à ses yeux la vie est un mal, une geôle, un enfer. Ce n'était pas ainsi que Feuerbach l'entendait. Comme la veille et le sommeil, la vie et la mort sont deux grands biens, dont la philosophie nous apprend à sentir tout le prix. L'homme qui savoure le plus la joie de vivre n'est-il pas heureux de s'endormir quand la nuit est venue, et que les étoiles, en ouvrant leurs grands yeux, l'invitent à fermer les siens et à s'en remettre à elles du soin de veiller sur l'univers ? Tirer de sa vie le meilleur parti possible et se préparer joyeusement à n'être plus, c'est toute la sagesse. Cet amoureux était alors optimiste, il le sera moins plus tard.

Son père, dont il respectait l'inexorable bon sens, mais dont il suivit rarement les conseils, lui avait dit : « On ne te pardonnera jamais ton livre, et jamais tu ne deviendras professeur; fais-en ton deuil. » Cependant son histoire de la philosophie moderne de Bacon à Spinoza, qui parut peu après, lui attira l'estime du monde savant. S'il l'avait bien voulu, il aurait fini par obtenir une place dans quelque université; mais il s'en souciait peu. Comme il le confessait lui-même, il n'avait aucun goût pour l'enseignement et en général pour les occupations méthodiques, pour les fonctions assujettissantes, qui obligent un homme à régler ses heures. Amoureux de sa liberté autant que de la mort, il rêvait de trouver un endroit silencieux et paisible, où il pût vivre, étudier, penser, écrire et rêver à son aise. En 1834, il avait publié un recueil d'ingénieux et spirituels aphorismes, sous ce titre : *l'Homme et l'écrivain*. Il terminait ainsi son opuscule : « A peine eus-je écrit ces mots, je jetai ma plume, je pris mon Héloïse dans mes bras, je m'élançai avec elle dans une voiture qui nous attendait à ma porte, et en un clin d'œil, l'heureux couple disparut aux yeux du monde. » Il avait trouvé son Héloïse, il l'épousa, et il s'enfuit avec elle au village, à Bruckberg, près d'Ansbach. Durant près de vingt-cinq ans, d'un quart de siècle, il y fut parfaitement heureux, autant du moins qu'on peut l'être ici-bas.

Ses amis déploraient cette fuite; ils le suppliaient en vain de reparaître parmi les vivans, d'abandonner son *Rattennest*, son nid à rats. Il leur répondait : « Je ne suis pas fait comme tout le monde, je ne peux vivre comme tout le monde. » Et il se plaignait de cette tyrannie de l'amitié, qui, aussi indiscrète que la haine, se refuse à prendre les

Digitized by Google

hommes pour ce qu'ils sont. Il leur répondait encore : « Que voulez-vous? J'ai horreur de tout ce qui me gêne ; je ne recherche ni les belles relations ni le commerce des savans. Je veux me rapprocher de l'état de nature et d'innocence originelle. Je ne respire à l'aise que dans mon cabinet de travail ou sous la voûte du ciel, *sub divo*. » Il écrivait bien des années plus tard : « Il y a beaucoup de choses qu'on n'apprend pas à la campagne, mais on y apprend l'essentiel, l'art d'être sage et heureux. Malgré les privations auxquelles j'ai dû me faire, j'ai mené à Bruckberg une vie tout à fait conforme à mes goûts et riche en jouissances. Une image, un livre, un arbre, une fleur, une pierre, tout me charme, m'enchante, et je trouve à m'instruire en causant avec le premier quidam venu, car je m'entends à découvrir son côté intéressant... Depuis que je suis devenu campagnard, j'ai vécu en paix et en harmonie avec la nature, et ce qui est mieux encore, j'ai appris à penser avec elle. » A la fois incertain et opiniâtre, il était lent à se résoudre ; mais, sa décision prise, il n'en démordait plus, et ses amis perdirent leurs peines. Quelqu'un me disait dernièrement que le sage doit s'arranger pour vivre à Paris et pour mourir en province. Toute réflexion faite, Feuerbach avait décidé que le vrai sage vit et meurt au village.

Il y a des ermites que la solitude exalte et qu'elle porte aux contemplations, aux spiritualités raffinées, aux rêveries extatiques. La solitude eut sur Feuerbach un effet tout contraire. Dans le commerce des pierres, des arbres et des fleurs, ce mystique révolutionnaire se dépouille de son mysticisme, il se dégoûte du panthéisme hégélien, il s'étonne d'avoir pu croire à l'identité de l'être et de la pensée, au grand tout, à cet absolu dans lequel il lui tardait de s'anéantir. Il ne contemple plus avec délices le doux et pâle visage de la mort, il n'en est plus amoureux. Désormais la mort, la vraie mort n'est pour lui qu'un événement naturel, dont nous devons prendre notre parti. Nous sommes les fils de la terre ; c'est la nature qui nous fait naître, c'est la nature qui nous tue, et la nature n'a point de comptes à nous rendre : elle est ce qu'elle est, et il n'y a rien derrière elle, rien au-dessus d'elle. Qu'est-ce donc que la religion? Hegel avait cru retrouver dans les dogmes chrétiens l'expression imagée de vérités philosophiques, une raison traduite en symboles. La religion n'a rien à démêler avec notre esprit, avec notre pensée; la religion n'est qu'un rêve, une hallucination du cœur humain ; les dieux qu'il se crée ne sont que l'image vivante non de ce qu'il est, mais de ce qu'il voudrait être, une projection de l'homme dans l'infini, le fantôme de cette félicité chimérique à laquelle nous aspirons, en désespérant d'y atteindre jamais. A cet idéal que l'humanité se fait d'elle-même la religion donne une existence réelle, et quand l'homme adore ses dieux, sans qu'il s'en doute, c'est lui-même qu'il adore. *Homo homini deus.*

Digitized by Google

Telle est la doctrine qu'il exposa dans son *Essence du christianisme*, le plus remarquable, le plus achevé, le plus beau de ses livres, celui que George Eliot admirait le plus et qu'elle a traduit en anglais. Ce livre, dont les prémisses ne sont que des hypothèses et dont les conclusions sont fort arbitraires, n'en est pas moins un chef-d'œuvre de psychologie religieuse ou d'histoire naturelle du cœur humain. Le christianisme n'est aux yeux de Feuerbach qu'une œuvre d'imagination, qu'une création de poète; mais il en a senti tout le charme; il raconte, il commente ce poème des poèmes avec une brûlante éloquence, et il s'étudie à montrer que le romantisme chrétien répond aux besoins les plus profonds de notre âme. C'est par là qu'il se distingue des philosophes du XVIII^e^ siècle. Qu'il approfondisse le mystère de la providence, de la trinité, de l'incarnation, le mystère de la grâce, du miracle, du sacrifice, de la prière, il n'a garde de rabaisser, de dégrader les croyances qu'il tient pour de vaines illusions. Il ne raille pas, il n'insulte pas ; jamais on n'a joint tant de respect à l'ironie, jamais on ne fut à la fois si négatif et si sympathique.

Mais le christianisme auquel il fait grâce est celui qui a conservé son caractère originel, celui qu'enseignait l'église du moyen âge, celui qui méprise les accommodemens, les compromis et qui en quelque sorte se donne pour ce qu'il est aussi naïvement qu'un arbre ou une fleur. Indulgent, miséricordieux pour ceux qui croient tout à fait, Feuerbach est implacable envers ceux qui ne croient qu'à demi et qui veulent tout arranger, tout accorder, en conciliant la foi avec la science, l'église avec le siècle et le Christ avec Mammon. « Le protestantisme, écrivait-il dans son chapitre sur la Trinité et la sainte Vierge, a mis de côté la mère de Dieu; il humiliait ainsi la femme, et la femme s'est cruellement vengée de l'outrage qu'il lui faisait. Les armes qu'il a employées contre elle se sont retournées contre lui. L'homme qui sacrifie la mère de Dieu à son bon sens aura bientôt fait de lui sacrifier aussi le fils et le père. Le père n'est une vérité que quand la mère en est une. L'amour est en soi d'essence féminine. Croire que Dieu nous aime, c'est croire qu'il a des entrailles de femme ou, pour mieux dire, c'est considérer la femme comme un principe divin. L'amour est le triomphe de la nature; c'est dans l'amour que la nature nous révèle ce qu'elle a de plus profond, de plus nécessaire et de plus sacré ; supprimez-la, et l'amour n'est plus qu'un mot creux, un fantôme, une chimère. »

Ce mécréant avait horreur des rationalistes, ces ennemis jurés, disait-il, et de la poésie et de la raison. Il défendait contre eux la sainte folie de la croix, cette folie qui a bâti des cathédrales, fourni aux artistes tant d'inspirations et de sujets et consolé les petits, les pauvres, les misérables « en leur faisant retrouver dans le ciel tout ce qui leur manque sur la terre et en prêchant à ces abandonnés, à ces solitaires un Dieu qui est une société d'êtres aimans et éternellement

www.riproof.com.cn

Digitized by Google

unis. » Il a dit un jour : — « L'athée fait mourir son Dieu d'une mort glorieuse; le théiste lui paie une maigre pension de retraite et le condamne à vivre sans honneur, à tout prix. »

www.libtool.com.cn

Ce livre mémorable, qui fut vivement admiré et vivement attaqué, marque une date dans la vie de l'auteur. On sent en le lisant qu'il a été écrit par un homme heureux. Tout ce que Feuerbach écrira désormais aura un caractère fort différent; la chanson sera à peu près la même, la musique sera tout autre. C'en est fait de sa belle humeur, de son ironie enjouée; il a tour à tour des aigreurs, des emportemens de colère, d'inutiles violences de plume ou des accès de sombre mélancolie. Nous avons affaire à un esprit morose qui se venge de ses tristesses en malmenant son prochain. Feuerbach est mécontent de tout, de sa situation, de l'Allemagne et de Feuerbach lui-même.

Et d'abord Bruckberg n'était plus pour lui un séjour délicieux : — « Je comptais y mener jusqu'au bout une vie heureuse, et je me flattais d'avoir réalisé mon rêve; il s'est trouvé que j'y manquais de beaucoup de choses, *ich habe viel schmerzlich vermisst*, et j'ai dû avaler beaucoup de poison. » — Ses chagrins lui faisaient honneur; s'il y a des vices coûteux, il y a aussi des vertus ruineuses. La délicatesse de ses sentimens le rendait peu propre aux affaires, et n'ayant qu'une modeste aisance, il ne sut jamais tirer parti de sa plume pour assurer son avenir. Dans le temps où il était fort recherché des éditeurs, ses amis lui reprochaient de ne pas savoir traiter avec eux : — « Je leur demande peu, répondait-il, parce que peu vaut mieux que rien et que je préfère un moineau que je tiens dans ma main à dix moineaux perchés sur mon toit. » — Il avait publié une biographie de son père; l'ouvrage s'étant moins vendu que le libraire ne s'y attendait, il renonça de lui-même à ses droits d'auteur. Ajoutons que ce pauvre aimait à donner et que même dans ses momens de gêne, il ne savait pas refuser. — « C'est chez moi un grand défaut; j'ai trop d'égards pour les autres et trop de peine à leur en faire. »

Enfin, il était fier, et la fierté est une de ces vertus qui compliquent la vie. Il y avait à Bruckberg une fabrique dont il était devenu co-possesseur par son mariage. Il était logé et touchait la part de dividendes qui revenait à sa femme. Les affaires n'étaient pas brillantes; bientôt elles allèrent mal, et il fut considéré comme un bourdon parasite et embarrassant par les abeilles qui travaillaient dans la ruche. On le lui fit entendre, et fier comme il l'était, ces insinuations lui furent amères comme du poison. Sa femme était fort attachée à sa famille; par déférence pour elle et pour sauver sa dignité, se trouvant en possession de quelque argent liquide, il l'employa à faire inutilement des avances à la fabrique, qui ne tarda pas à péricliter tout à fait et fut rachetée par les créanciers. Avec son logement il perdit du coup toutes ses économies: — « Quelle triste aventure ! écrivait-il en 1859. Je suis un homme tota-

Digitized by Google

lement ruiné. Tout ce que j'avais pu gagner s'en est allé à vau-l'eau. J'avais dépensé beaucoup d'argent en achats de livres parce que je comptais rester toujours ici, et je dois partir; la terre me manque sous les pieds. »

Il se retira dans une petite maison de campagne, aux portes de Nuremberg. Il avait l'humeur plus solitaire que jamais, il ne voulait voir personne. Il se remit à travailler, mais il ne pouvait oublier son cruel accident; il avait perdu cette paix du cœur sans laquelle on n'est plus maître ni de ses nerfs, ni de ses idées. « Il est dur, disait-il, de n'être rien parce qu'on ne peut rien et de ne pouvoir rien parce qu'on n'a rien. L'homme qui n'a rien n'a pas même une volonté. » Des directeurs de journaux, de revues lui demandaient des articles; il se promettait de les satisfaire, et l'inspiration ne venait pas. Dès ses jeunes années il écrivait à un ami : « Mon esprit est un souverain absolu, un autocrate, et c'est lui qui me mène. Je n'ai pas l'inspiration à mon commandement. Il faut que je m'enfonce, que je disparaisse dans mon sujet, qu'il m'engloutisse comme la baleine engloutit Jonas. Je ne fais rien de bon qu'à la condition d'être amoureux et de me donner tout entier corps et âme. Que l'amour vienne à se refroidir, je n'ai plus de talent. »

Il se plaignait de son sort, il se plaignait aussi de l'Allemagne, qui, après s'être beaucoup occupée de lui, l'oubliait, le délaissait. Depuis quelque temps déjà la question de savoir comment les dieux sont nés la laissait froide, indifférente; les affaires du ciel l'intéressaient moins que celles de la terre, elle était tout entière à la politique, et quoique Feuerbach ne méprisât pas la politique, il faisait peu de cas des politiciens. En 1848, quelques électeurs de bonne volonté lui avaient offert de l'envoyer au parlement de Francfort; il avait décliné leurs propositions. « On a prétendu dans une des chambres bavaroises, disait-il en 1851, que le parlement de Francfort avait échoué parce qu'il ne croyait pas en Dieu. Tout au contraire la plupart de ses membres étaient de vrais croyans, et le bon Dieu vote toujours avec les majorités. Le parlement a échoué parce qu'il n'avait pas le sens des lieux et des temps. La bâtarde révolution de mars a été une fille naturelle de la foi chrétienne. Les constitutionnels croyaient que le Seigneur n'a qu'un mot à dire et la justice règne dans ce monde; les républicains s'imaginaient qu'il suffit de souhaiter une république pour la créer. Les uns comme les autres croyaient aux miracles en politique. »

L'Allemagne n'avait pas su régler elle-même ses destinées; elle s'en remit à un grand homme d'état du soin de disposer d'elle. Strauss avait dénoncé M. de Bismarck comme le plus dangereux ennemi du droit et de la liberté. Après Sadowa, éclairé par l'événement, touché de componction, de repentir, il adora ce qu'il avait brûlé. Quand il pu-

Digitized by Google

blia ses œuvres complètes, il les purgea soigneusement de toute hérésie politique; il n'eut garde d'y donner place à certaines pages écrites entre 1863 et 1865. Il avait invectivé la Prusse militante, il a glorifié la Prusse triomphante. Feuerbach goûtait peu ce genre de palinodies. Comme le satyre de la fable, il vivait au fond de son antre sauvage, et, comme lui, il maudissait les passans dont la bouche souffle tour à tour le froid et le chaud. Jusqu'à la fin, jusqu'après Sedan, il est demeuré rebelle au succès. Il accusait la Prusse de ne songer qu'à elle, de n'avoir d'autre règle de conduite que ses âpres convoitises, « et de ne savoir pas justifier ses agrandissemens territoriaux par des conquêtes morales. »

Autant que ses propres affaires, les affaires du monde et la politique allemande lui causaient de grands dégoûts. Mais il est permis de croire que ce qui l'attristait le plus, c'étaient les contradictions intérieures au milieu desquelles il se débattait et les efforts désespérés qu'il faisait pour en sortir. Après s'être appliqué à prouver que les dieux ne sont que des fantômes, que la religion n'est qu'un rêve, il avait découvert que les philosophes, eux aussi, sont des rêveurs; que, dans leurs spéculations chimériques, ces moines défroqués substituent aux réalités de ce monde des idées qui ne sont que des abstractions sans réalité. Qu'y a-t-il donc de vrai dans ce monde? Ce que nos sens en perçoivent; et, pour nos sens, il y a des arbres, des pierres, des fleurs, des hommes; mais l'arbre, la pierre, la fleur, l'homme n'ont jamais existé. « Tu as senti la chaleur du feu que voici, tu as vu briller l'étoile que voilà; mais tu n'as jamais vu ni le feu ni l'étoile, tu n'as jamais senti ni l'esprit ni la matière. »

Sa doctrine se réduisait dès lors à une sorte de sensualisme d'artiste qui ennoblit toutes ses sensations en y mêlant son âme et les convertit en sentimens. Mais comme il s'occupait des autres encore plus que de lui et qu'il avait un tempérament de missionnaire autant que de poète, il entendait faire de ce sensualisme très personnel une doctrine humanitaire et l'employer à nous guérir de tous nos maux comme de toutes nos superstitions : — « Point de religion, avait-il dit, voilà ma religion; point de philosophie, voilà ma philosophie. » — Et malgré lui, cet incurable idéaliste ne pouvait se passer ni de la philosophie ni de la religion. Il s'indignait qu'on lui reprochât de n'être qu'un démolisseur, ce que Mme de Sévigné appelait un semeur de négatives. Il sentait bien qu'on ne peut ôter au genre humain toutes ses poésies sans les remplacer par quelque équivalent. Il lui avait fait subir deux grandes amputations; il a employé les vingt dernières années de sa vie à lui fabriquer deux jambes de bois. Malheureusement il s'entendait moins à construire qu'à détruire.

En 1848, il s'était arraché quelque temps à sa solitude pour observer

Digitized by Google

de plus près ce qui se passait à Francfort, et cédant à de vives instances, il s'était décidé à faire un cours libre à Heidelberg : — « Tout athée que je sois, avait-il dit à ses auditeurs, j'ai ma religion, qui est celle de la nature. Je vis dans sa dépendance et je n'en rougis point. Je le confesse hautement, la nature n'agit pas seulement sur ma peau, sur mon écorce, sur mon corps, mais sur ce qu'il y a de plus intime en moi. L'air que je respire par un beau temps est aussi bienfaisant pour ma tête que pour mes poumons ; la lumière du soleil n'éclaire pas seulement mes yeux, elle réjouit mon esprit et mon cœur. Que le chrétien se sente humilié par la servitude où la nature le retient, je n'aspire point à m'en affranchir. Je sais que je suis un être mortel, qu'un jour je ne serai plus ; cela me paraît trop naturel pour que j'y trouve rien à redire. Vivez dans l'intimité de la nature, elle vous affranchira de tout désir extravagant et chimérique et du besoin d'être immortel. » — Il ajoutait : — « Toutefois, prenez-y garde ! que votre religion soit exempte de toute superstition. Si le christianisme méprise trop la nature, le panthéisme a le tort non moins grave de la diviniser. Ne l'adorez pas. Tenez-la pour votre mère et rien de plus. » — A la bonne heure ! mais qu'est-ce qu'une religion qui ne nous offre rien à adorer ?

Quant à la philosophie, il voulait la remplacer par ce qu'il appelait l'humanisme, c'est-à-dire par une morale qui enseigne aux individus à remplir leur vraie destinée en réalisant dans leur âme et dans leur vie, autant qu'il est possible, l'idée de leur espèce. Il se mettait ainsi en contradiction flagrante avec lui-même. Ce grand ennemi des idées abstraites fondait la morale sur une abstraction ; oubliait-il qu'il y a des hommes, mais que l'homme n'existe pas ? Dès 1844, un de ses compatriotes, né à Bayreuth, Kaspar Schmidt, auteur d'un livre qui fit sensation et qu'il signa du nom de Max Stirner, l'avait traité d'incorrigible mystique. Il lui représentait que les hommes n'ont aucune destinée à remplir, qu'il en est d'eux comme des animaux et des plantes, que la plante ne se croit pas tenue de se perfectionner, mais qu'elle emploie toutes ses forces à se rendre heureuse en pompant le suc de la terre, que la seule occupation des oiseaux est de happer des insectes et de chanter à cœur joie, qu'aucun chien, aucun mouton ne se pique de devenir un vrai mouton, un vrai chien, qu'aucun animal ne regarde ce que la nature a mis en lui comme une idée qu'il doit réaliser.

D'autres adversaires, qu'il redoutait davantage, lui disaient, comme il s'en est plaint dans une de ses préfaces : « Tu nous parles éternellement de notre tête et de notre cœur ; ce n'est ni dans le cœur ni dans la tête qu'est le mal à guérir, c'est dans l'estomac de l'humanité. Quand il est malade, qu'importe que les yeux voient clair, que le cerveau soit limpide ? C'est de mon estomac, disait une grande criminelle,

Digitized by Google

que me sont venues mes mauvaises pensées. Cette criminelle est l'image de la société d'aujourd'hui. Les uns ont tout ce que peut désirer un palais voluptueux, les autres n'ont rien. Guéris-nous et fais-nous grâce de ton inutile fatras de paroles; du premier jusqu'au dernier, il n'y a pas autre chose dans tes livres. » Ce penseur aussi génial qu'inconséquent se laissait embarrasser par les objections, et il était infiniment supérieur à ceux qui les faisaient.

Il n'a pu écrire sa morale. Sa santé déclinait et dans les dernières années de sa vie, de cruelles souffrances le mettaient souvent hors d'état de travailler. « Je deviens vieux; je ne peux plus que me répéter, je n'ai plus la force de rien commencer. Le présent n'est plus pour moi qu'un passé qui se prolonge. » Au surplus, la vivacité de ses passions cérébrales, de ses enthousiasmes, de ses colères, s'était amortie. Il en était venu à penser qu'après tout, il est indifférent de croire ou de ne pas croire, qu'incroyans et croyans obéissent aux impulsions de leur nature, que l'essentiel est de ne pas trop s'occuper de la mort, de ne pas la craindre assez pour ne pouvoir plus jouir de la vie, que les uns y parviennent en se flattant qu'elle n'est que le commencement d'une vie nouvelle, les autres par la pensée qu'ils se survivront dans d'autres hommes et par le prix qu'ils attachent à leurs affections, à leur travail, à leurs devoirs. On avait dit de lui dans sa jeunesse que son nom, qui signifie ruisseau de feu, exprimait bien ce qu'il était. L'expérience, la réflexion, l'avaient singulièrement apaisé.

Il mourut en 1872, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques furent l'occasion de la plus imposante démonstration socialiste que Nuremberg ait jamais vue. Son convoi, précédé d'un drapeau rouge, fut suivi de plusieurs milliers d'ouvriers; il en était venu de Furth et d'autres villes de la Franconie; un chef du parti prononça son oraison funèbre. Parmi les nombreux prolétaires qui lui rendirent les derniers honneurs, la plupart étaient de ceux qui pensent que, comme la religion, comme la philosophie, le patriotisme, la poésie, l'art, les affaires du cœur et de la tête ne sont rien, qu'il n'y a dans ce monde qu'une question sérieuse, celle de l'estomac. Celui que nous avons qualifié d'incurable idéaliste fut fêté ce jour-là par une foule de matérialistes très pratiques, qui s'étaient persuadé bénévolement qu'il était des leurs. Ainsi s'accomplit sa vraie destinée. Il avait épousé la solitude, elle l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure. Quand on aime les arbres, les étoiles, les rochers, on est moins seul au désert qu'au milieu d'une multitude humaine qui vous honore parce qu'elle vous prend pour ce que vous n'êtes pas.

G. VALBERT.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Quoique nous soyons dans la saison du repos et des loisirs, quoique nos ministres soient presque tous en voyage ou en villégiature comme la plupart des ministres du continent, on ne peut certes pas dire que ces mois d'été soient du temps perdu pour la politique. On ne peut pas se plaindre de l'insignifiance des choses. Les affaires du moment, au contraire, ont un singulier intérêt pour ceux qui se plaisent à suivre la vie universelle dans ses diversités, dans ses contradictions. Nulle part, il est vrai, il n'y a de ces crises violentes, de ces événemens qui ressemblent à un préliminaire de ces calamités qui s'appellent des guerres ou des révolutions; partout il y a un travail qui se manifeste sous mille formes, par les déplacemens dans les rapports des peuples comme par les changemens dans les conditions de leur vie intérieure, par les troubles économiques aussi bien que par la mêlée des idées, des croyances, des traditions qui se heurtent dans une indécision tourmentée. Tout est en fermentation, ou, si on l'aime mieux, tout se ressent d'un état général de transition dans les sociétés, parmi les nations. Et remarquez-le bien, même en pleines vacances, rien ne s'interrompt: c'est précisément parfois dans la dispersion momentanée ou le silence des pouvoirs publics que se dévoile plus distinctement ce vaste et profond travail des races nouvelles. Ce qui sortira de là, quelles seront les conséquences de ce mouvement spontané et universel dans l'ordre des relations internationales, dans l'organisation intérieure des peuples, même dans la combinaison des partis qui se disputent le gouvernement, on ne peut certes le dire; mais on sent bien que tout change et se transforme, qu'on est dans les expériences, que les partis eux-mêmes sont conduits par la force des choses à se renouveler dans des circonstances où les nouveautés de toute sorte se pressent.

Digitized by Google

Oui, sans doute, même dans ces heures distraites où nous sommes, même dans ce repos de la saison, que ne peuvent guère troubler les modestes délibérations des conseils-généraux, on ne peut s'y tromper. S'il est aujourd'hui un fait sensible en France, c'est qu'il y a de toutes parts, dans le pays d'abord, dans les partis eux-mêmes, une vraie fatigue des querelles stériles, un besoin instinctif de se dégager des vieilles passions, des vieux préjugés qui ne répondent plus qu'à des ambitions de minorités remuantes. Les vieux partis sont à bout; ils cherchent à se reconstituer, à se classer ou à se fixer dans des conditions nouvelles, — et un des incidens les plus curieux de ce travail, encore assez confus peut-être, mêlé de bien des contradictions, mais réel, est à coup sûr ce mouvement qui s'accomplit parmi les catholiques, parmi les évêques, presque sous les auspices du chef de l'église lui-même. Les uns et les autres, fatigués de se débattre dans une situation sans issue, ils finissent par prendre leur parti; ils vont d'un pas inégal si l'on veut, sans illusion peut-être, mais sans subterfuge, par raison, vers la république, reconnue et acceptée comme le régime légal de la France. Ils font leur adhésion aux institutions du pays. Il y a déjà près d'un an, M. le cardinal Lavigerie, par un toast retentissant, a été un des premiers promoteurs de cette évolution de l'église, et depuis le toast d'Alger il n'a cessé de renouveler, d'accentuer ses déclarations dans ses lettres, dans ses mandemens, dans ses instructions à son clergé. L'évêque de Grenoble, à son tour, Mgr Fava, est entré résolument dans cette voie et a publié avec éclat son adhésion en précisant l'action des catholiques dans le régime nouveau, en encourageant ou en patronnant la formation d'un parti catholique entre tous les partis qui existent déjà. Bien des ecclésiastiques français, évêques ou simples prêtres, se rallient certainement à ces idées de rapprochement ou de réconciliation tout en faisant moins de bruit. D'un autre côté, il s'est formé récemment à Paris sous les auspices de M. le cardinal Richard et sous le nom « d'union de la France chrétienne, » une association qui, sans aller jusqu'à une adhésion formelle à la république, en s'attachant uniquement à la défense des intérêts religieux, proclame sa neutralité en politique. Union de la France chrétienne, union catholique, parti catholique, c'est au fond la même idée avec des étiquettes différentes. C'est une évolution qui commence et qui a cela de caractéristique, de sérieux, qu'elle a été visiblement inspirée ou encouragée par le chef de l'église.

Comment finira-t-elle par se coordonner et se fixer, cette évolution si nouvelle? Est-il nécessaire qu'il y ait, dans la république, comme semblerait le désirer M. l'évêque de Grenoble, un parti de plus, le parti catholique? On ne ferait probablement que déplacer le danger. Ce serait peut-être éteindre la guerre d'une main pour la rallumer de

Digitized by Google

l'autre, en offrant ce qu'on pourrait appeler un objectif nouveau aux passions de secte. C'est un phénomène qui s'est reproduit souvent en France. Toutes les fois que les influences religieuses ont essayé de se concentrer sous une forme saisissable, distincte, et ont paru vouloir s'organiser pour décider de la direction des affaires, des gouvernemens, et prétendre en un mot au pouvoir politique, elles n'ont pas tardé à réveiller les défiances, les susceptibilités d'opinion; elles ont bientôt pris le nom suspect de « cléricalisme, » dont on s'est servi si passionnément, si aveuglément sans doute, mais en même temps avec une si redoutable efficacité dans un pays de traditions religieuses et d'esprit peu clérical. Tout ce qui ramènerait l'action catholique aux proportions d'un parti la rétrécirait infailliblement et la compromettrait encore une fois.

On a deux exemples frappans de ce que la politique de l'Église peut être et de ce qu'elle peut produire selon la direction qu'elle suit. A l'époque de la Restauration, les influences religieuses, savamment coordonnées, avaient pris un tel empire qu'elles s'imposaient au gouvernement, s'infiltraient jusque dans l'administration et disposaient de l'État en disposant de l'esprit du roi. Elles avaient toute la force d'une domination de parti. Elles finissaient par perdre la royauté en se ruinant elles-mêmes pour disparaître avec le régime qu'elles compromettaient. — Sous la monarchie de juillet, l'Eglise était plutôt suspecte ou surveillée et, dans tous les cas, laissée en dehors de la politique. Éclairée par une dure épreuve, elle se séparait des partis, elle cessait de se confondre avec le régime déchu ou avec des oppositions de faction. Elle restait dans son rôle, dans sa sphère religieuse, — et elle n'avait pas tardé à retrouver un singulier ascendant moral. Au lendemain de la révolution de 1830, on avait le sac de l'archevêché, la destruction des croix, les outrages publics au clergé; au lendemain de la révolution de 1848, on avait les croix respectées, les prêtres appelés par le peuple pour bénir les arbres de la liberté. Tel est l'effet des deux directions. — Ce qui fait la force de ce mouvement inauguré aujourd hui par des évêques, c'est qu'il se produit justement en dehors des partis, des compétitions de régimes, échappant aux classifications ordinaires, représentant dans une société troublée par des conflits intestins un ensemble d'intérêts moraux qu'aucun gouvernement ne peut méconnaître sans péril. Ce qui en fait aussi la nouveauté, c'est qu'en commençant par s'affranchir des vieilles solidarités avec les monarchies, il donne un premier gage de paix à la république. M. l'évêque de Tréguier, qui porte le nom de M. le ministre de la justice, disait récemment: « Le saint-père a ordonné au clergé de France de ne pas livrer bataille aux institutions républicaines et de ne combattre que sur le terrain religieux. » C'est ce que M. le cardinal Lavigerie a toujours dit. En d'autres termes, on ne menace plus le régime d'une hostilité

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

systématique au nom d'une prétendue confusion des intérêts de dynastie et des intérêts de l'église; c'est en se plaçant sans subterfuge dans la république elle-même, qu'on prétend désormais demander des réparations et des garanties qui n'ont après tout rien d'incompatible avec les institutions. C'est, en définitive, le vrai sens de ce mouvement, d'une si sérieuse et si forte originalité, qui tend à dégager l'église des alliances onéreuses, à lui rendre la liberté entre les partis, dans la vie du siècle.

Ce qu'il y a de curieux à observer dans cette évolution catholique, ce qui en relève ou en précise la signification, c'est l'accueil qui lui est fait dans les camps les plus opposés. M. le cardinal Lavigerie et tous ceux qui se rattachent plus ou moins aux idées nouvelles de conciliation sont évidemment assez mal reçus par les opinions extrêmes. Ils devaient sans doute s'y attendre; c'était logique et naturel.

Que ceux qui font un système de l'irréconciliabilité avec la république, qui, par tradition ou par un sentiment d'honneur, mettent le premier et le dernier mot de leur politique dans une restauration monarchique, aient été surpris et irrités de cette campagne de pacification avec la république et dans la république, c'est trop simple. Il est bien certain que, si une partie des catholiques se détache des intérêts de dynastie et se désintéresse des questions de régime, de la forme de gouvernement, les défenseurs de restaurations perdent du même coup une aile de leur armée. La monarchie reste un grand souvenir dans le passé; elle n'est plus pour le présent qu'une institution menacée d'être submergée dans une démocratie grandissante, une force diminuée et isolée dans un pays que les révolutions n'ont pas préparé à un loyalisme politique bien robuste. La séparation des catholiques est pour elle la rupture d'un dernier lien avec les masses françaises. Aussi ceux qui gardent leur fidélité et leurs espérances monarchiques mettent-ils tout leur zèle à détourner ou à retenir ce mouvement religieux dont ils sentent le danger. Ils s'ingénient à ressaisir ou à effrayer les catholiques en leur répétant que la république est l'ennemie, que la monarchie seule peut protéger leurs croyances, qu'on leur fait jouer un rôle de dupes, que ce qu'on leur demande est une capitulation de leurs consciences sans garantie et sans compensation. Ils raillent un peu amèrement les évêques qui se livrent et livrent leur troupeau sans condition, à un régime qui leur demande des gages sans en donner lui-même. Ils sont dans leur rôle! — Que les irréconciliables du radicalisme, ceux qui ne rêvent qu'une république de secte, traitent de leur côté avec dédain ou avec violence le travail qui s'accomplit dans le monde religieux, c'est encore plus simple. Il est clair que, si ce mouvement devenait une réalité, si le sentiment de paix et de conciliation renaissait sérieusement entre les partis, les radicaux seraient les premiers

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

atteints dans l'arrogance de leurs prétentions et dans leur influence. Aussi font-ils tout ce qu'ils peuvent pour décourager les catholiques par leurs moqueries et leurs injures, pour leur persuader qu'ils n'ont rien à attendre, que la république, loin de s'adoucir, ira jusqu'au bout de sa politique exclusive et leur fermera la porte. Ils imagineraient même au besoin de nouveaux raffinemens de persécution, qu'ils se flattent peut-être d'imposer par l'intimidation comme ils l'ont fait si souvent aux républicains moins violens qu'eux. Ils sont, eux aussi, dans leur rôle de sectaires et de révolutionnaires!

C'est fort bien. Que les irréconciliables de toutes les couleurs s'efforcent de mettre la guerre là où d'autres veulent mettre la paix, de contrarier par leur opposition, même par la diffamation ou la menace, des rapprochemens qui les déconcertent ou les irritent, il n'y a pas de quoi s'étonner : c'était à prévoir! Cela signifie simplement que cette évolution qui commence dans le monde religieux ne s'accomplira pas toute seule, sans rencontrer de singulières difficultés, des résistances et des malveillances. Oh! sur ce point, soyez tranquille, n'ayez aucune illusion. Les radicaux sont toujours prêts à se faire les complices des irréconciliables de la droite, à justifier les craintes qu'on cherche à inspirer aux catholiques disposés à faire leur paix avec les institutions républicaines. Ils se chargent de susciter les interpellations embarrassantes et les incidens, de réchauffer les passions anticléricales, d'envenimer les conflits; ils l'essaieront du moins autant qu'ils le pourront par leurs discours, leurs polémiques et leurs motions. Ils n'ont pas tant attendu; ils sont plus que jamais à l'œuvre, à leur triste besogne de division et de haine.

Il y a peu de jours encore, dans une distribution de prix au collége d'Autun, un obscur député radical, désigné par une complaisance administrative pour présider cette cérémonie de famille, a tenu devant des enfans, devant des parens, un langage que Mgr Perraud a cru devoir relever avec une juste émotion. Cet étrange président de la plus pacifique des fêtes n'a trouvé rien de mieux que de s'escrimer, dans son discours, contre les hommes noirs, contre ces « maisons où une éducation antirépublicaine est donnée par des maîtres qui puisent leurs inspirations à Rome. » Cet orateur, plein de goût et de tact, a cru spirituel d'appeler Jésus-Christ « un des grands philosophes de l'antiquité, inspirateur de la religion catholique. » C'est ce qu'on appelle la neutralité laïque! Et c'est justement cette neutralité ainsi comprise qui peut passer pour une des causes d'un phénomène signalé par le dernier rapporteur du budget du ministère de l'instruction publique, — la désertion des lycées de l'état, la diminution du nombre des élèves dans les écoles officielles. Car enfin il y a encore des pères de famille qui ont la faiblesse de ne pas apprécier pour leurs enfans le mérite

Digitized by Google

de « l'irréligion d'état » et de la philosophie radicale dans l'enseignement. Ils tiennent à être respectés dans leurs sentimens, dans leurs croyances et n'ont aucune envie de livrer leurs enfans aux expériences de l'esprit de secte. — Qu'à cela ne tienne ! diront les radicaux, on les y forcera. Il s'est trouvé tout juste, en effet, un autre député aussi obscur, aussi philosophe que le député d'Autun, — il s'appelle M. Pochon, — qui a découvert un procédé infaillible pour peupler les lycées de l'état, et surtout pour ruiner ces maisons où l'on n'enseigne pas l'évangile radical. Cet ingénieux réformateur a imaginé un projet auquel on a récemment essayé d'intéresser les conseils-généraux. Le moyen est des plus simples : il suffirait de proposer et de voter un petit supplément aux lois scolaires interdisant l'accès des fonctions publiques, fermant les grandes écoles de l'état, militaires ou civiles, même l'École centrale des arts et manufactures, aux jeunes gens qui n'auraient pas reçu l'enseignement officiel. Voilà qui est net et décisif ! Il s'agirait tout bonnement de supprimer l'admissibilité à tous les emplois, l'égalité des droits pour toute une classe de Français, de retrancher de la loi commune une partie de la nation. Les philosophes et les tacticiens du radicalisme n'en sont pas à cela près !

Aurait-on du moins la chance de réussir par les exclusions ? Ce n'est même pas sûr, puisque, beaucoup de fonctions étant accordées au concours, il resterait à savoir si les candidats les plus capables ou les plus heureux sont d'une rigoureuse orthodoxie radicale, et ce serait toujours à recommencer. Il faudrait imposer des conditions avant le concours en se réservant une revision sévère et les épurations salutaires après. Ce serait complet, — ce serait surtout un moyen d'avoir une administration aussi impartiale qu'éclairée ! Que l'expédient fût efficace ou inutilement tyrannique, d'ailleurs, peu importe. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que des hommes chargés des affaires du pays, plus ou moins mêlés à la politique, puissent avoir sérieusement aujourd'hui de telles idées. Ce qu'il y a de plus caractéristique encore, c'est l'altération croissante, puérile, de toutes les notions de droit et de liberté que révèlent des projets de ce genre. Chose curieuse ! ceux qui font ces propositions se disent des novateurs, des réformateurs : ils prétendent représenter le progrès ; ils ont passé leur vie à harceler tous les gouvernemens de leurs revendications libérales. Ils ont la fatuité d'être une avant-garde hardie, allant à la découverte des idées nouvelles, — et ils ne s'aperçoivent pas que ce qu'ils découvrent, ce qu'ils réclament, c'est tout ce qu'il y a de plus vieux, de plus suranné, de plus réactionnaire au monde. Pour toute nouveauté, ils ont découvert le rétablissement du monopole universitaire, dont l'abolition a été autrefois une conquête libérale. Ils en sont encore au Voltaire-Touquet, aux vieilles déclamations de 1825 contre la « congrégation » qui était le « cléricalisme » du temps. Ces épiménides

Digitized by Google

du jacobinisme révolutionnaire ou impérial, qui n'ont rien oublié ni rien appris, restent insensibles au mouvement universel des choses. Figés dans leurs étroits et vieux préjugés, ils n'ont plus le sens de la liberté, de ses garanties nécessaires et inaliénables. Ils ne voient pas que tout a changé autour d'eux, que, si la république elle-même peut entrer dans la famille des régimes réguliers, c'est qu'elle n'est plus ce qu'elle a été autrefois, ce qu'ils voudraient la faire encore, — c'est qu'elle a subi dans son existence, dans ses mœurs, dans sa politique, l'influence du temps.

Sans doute la république a été autrefois une institution de guerre et de propagande révolutionnaire à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est un fait qui n'est plus que de l'histoire Née dans les convulsions, la république avait à tenir tête à toutes les monarchies, aux forces coalisées de l'Europe ennemie. Elle avait à se défendre contre les manifestes de Brunswick, contre les invasions des armées étrangères. Elle y a répondu quelquefois par des crimes, et dans tous les cas par un héroïsme militaire victorieux. A la guerre, elle opposait la guerre, à l'invasion elle opposait l'invasion. Elle était l'ennemi public! Aujourd'hui elle ne menace plus personne, ni par ses impatiences guerrières, ni par ses propagandes. Elle est en paix avec tout le monde. Elle reçoit la visite des rois et des princes; elle traite avec les souverains les plus puissans. Ses envoyés, ses chefs militaires trouvent un éclatant accueil à Saint-Pétersbourg comme à Londres, — et on joue la *Marseillaise* dans les cours! — Le changement n'est pas moins sensible dans la vie intérieure. Assurément la république, à sa première apparition en France, a été violente, tyrannique, persécutrice. Elle faisait la guerre à l'intérieur par des moyens souvent atroces, par les dépréd ations comme par les supplices, et c'est bien certain, elle a eu, pour renaître, à triompher des sinistres souvenirs qu'elle a laissés. Aujourd'hui on n'en est plus, fort heureusement, aux guerres implacables d'autrefois. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la république, dégagée d'un passé compromettant, est à peu près acceptée comme un régime né sous l'influence d'une série d'événemens qui lui donnent un caractère nouveau. Les oppositions systématiques sentent visiblement leur impuissance devant un fait qui a toutes les sanctions, même celle du pape, demeuré, à travers tout, un allié bienveillant pour la France. M. le président de la république, dans ses voyages, se voit entouré des membres du clergé. Les chefs de l'Église portent successivement leur adhésion aux institutions, et ils sont certainement suivis par l'immense majorité des catholiques et des conservateurs qui sont tout disposés à offrir leur concours, qui ne le refusent jamais dans les œuvres d'intérêt national. On n'accepte pas sans doute tout ce que la république a fait jusqu'ici ; on entre dans le régime, en lui demandant

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

simplement de se plier aux conditions d'un gouvernement sensé, d'assurer au pays le repos des consciences et la liberté. Il y a, en un mot, un peu partout, un mouvement sensible d'apaisement, qui est le signe le plus caractéristique du moment.

C'est précisément ce travail de pacification et de conciliation que les radicaux prétendent arrêter ou détourner par leurs excitations et leurs exclusions, en rallumant la guerre s'ils le pouvaient, en fermant plus que jamais, comme ils le disent, la porte de la république. — Eh bien! on entrera tout de même, c'est vraisemblable, on ne se laissera pas arrêter par ces fanatiques vulgaires qui n'entendent pas mieux l'intérêt de la république que l'intérêt de la France. M. Lockroy lui-même peut préparer ses interpellations pour l'ouverture de la session et se promettre d'embarrasser le gouvernement en l'interrogeant sur sa politique. M. le pasteur Dide, le récent apologiste de Danton, peut se joindre à M. Lockroy pour faire un nouveau discours contre le cléricalisme au sénat. Ils ne réussiront probablement ni l'un ni l'autre à détourner un mouvement qui pourra être disputé, mais qui reste l'expression des instincts de libérale modération toujours vivans dans notre pays, qui est né de toute une situation et se lie à la renaissance extérieure de la France.

Quand on parle de la transformation des choses contemporaines, on peut dire qu'elle est partout aujourd'hui, dans les idées comme dans les faits, dans la politique, dans le monde du travail comme dans les rapports des peuples. Elle est certainement avant tout dans ces dernières scènes de l'histoire européenne, dans ces manifestations qui depuis quelques semaines se succèdent du nord au midi et où la France a été si bien représentée. — Des fêtes, si l'on veut, des démonstrations d'apparat, des banquets, des bals, des complimens offerts à nos marins : ces fêtes, après tout, ont un sens profond. Elles sont dans tous les cas le signe d'une situation singulièrement nouvelle qu'on entrevoyait à peine il y a quelques mois, qui est aujourd'hui un fait éclatant avec ses caractères et ses conséquences encore mystérieuses. C'est comme la révélation d'un ordre nouveau dans les affaires de l'Europe, et la visite de l'escadre française à Portsmouth complète sans l'éclipser la visite à Cronstadt.

Oui, vraiment jusqu'au bout tout s'est bien passé, et pas un instant le voyage de nos navires à travers les mers, sur des côtes également hospitalières, n'a cessé d'être digne de la France. Après les démonstrations de Cronstadt, de Saint-Pétersbourg et de Moscou, après cette explosion du sentiment national russe qui a si profondément retenti dans notre pays français, après les témoignages si spontanés de la cordialité impériale, des sympathies de la cour et du peuple, notre escadre a trouvé dans les eaux britanniques un accueil d'un

Digitized by Google

autre genre peut-être, mais assurément aussi empressé que flatteur. La reine Victoria elle-même, comme si elle avait voulu reconnaître gracieusement l'hospitalité attentionnée qu'elle trouve toujours dans ses passages ou ses stations en France, la reine a été la première à donner l'exemple de la courtoisie. Si ce n'est elle qui a eu l'initiative de cette réception et de ces fêtes, elle a mis visiblement un soin particulier à en rehausser l'éclat. Elle ne s'est pas contentée de passer en revue les cuirassés français, elle a tenu à réunir à Osborne, dans un banquet, les chefs de notre armée navale accompagnés de notre ambassadeur, et par une dérogation flatteuse à l'étiquette de la table royale, un toast a été porté à M. le président Carnot en même temps qu'à la reine. Comme l'empereur de Russie, la souveraine anglaise a entendu debout *la Marseillaise* alternant avec le *God save the Queen!* Sauf le prince de Galles qui était absent, les autres princes anglais, le duc de Cambridge, le duc de Connaught, ont secondé de leur mieux les intentions de la reine. Le premier lord de l'amirauté, lord George Hamilton, les amiraux Clanwilliam et Fisher, le maire de Portsmouth, ont rivalisé de bonne grâce empressée dans l'accueil fait à notre escadre. Rien n'a manqué, ni les ovations populaires, ni les banquets, ni les témoignages d'estime et de sympathie, ni les échanges de cordialités entre marins, ni même le message de la reine Victoria à M. le président de la république, faisant suite au message de l'empereur Alexandre III. C'est parfait de ton, de correction et d'apparence!

La question serait de savoir quelle est la vraie signification de cet accueil exceptionnel fait à l'escadre française dans les eaux anglaises. C'est peut-être assez compliqué avec un peuple qui ne se livre pas aisément à des démonstrations inutiles ou de simple fantaisie. D'après ce qu'il semble, l'Angleterre n'avait pas songé d'abord à provoquer cette visite; rien n'indique du moins qu'elle eût exprimé à notre gouvernement le désir de recevoir nos navires. Elle n'aurait eu cette pensée qu'après la réception de Cronstadt, après les manifestations passionnées, significatives, qui ont éclaté en Russie. Serait-ce dès lors un vulgaire calcul de la part des Anglais, qui auraient cru habile et utile de dérouter l'opinion, d'atténuer l'effet des démonstrations russes en opposant à l'éclat de la réception de Cronstadt l'éclat de leur réception à Portsmouth et à Osborne? Ce serait presque une puérilité. Les Anglais sont trop sérieux et trop pratiques pour avoir cru un instant qu'avec quelques politesses ils pouvaient donner le change sur un événement qui, dans l'esprit de deux grandes nations et dans l'état de l'Europe, a une évidente portée politique. De plus, pour une simple tactique de circonstance, on aurait peut-être un peu abusé de la reine, qui est visiblement sortie de sa réserve ordinaire et n'a point hésité à

Digitized by Google

s'engager par des actes personnels, ostensibles de sympathie. D'un autre côté, il est vrai, — on l'a remarqué, — les principaux ministres, lord Salisbury en tête, n'ont pas paru aux fêtes d'Osborne et de Portsmouth ; ils semblent même avoir mis une certaine affectation à s'effacer. Est-ce donc alors que lord Salisbury, en laissant la reine et le premier lord de l'amirauté déployer la courtoisie anglaise à l'égard de nos marins, a cru devoir se réserver ou éviter de paraître se désavouer en passant trop brusquement des récentes fêtes données à l'empereur d'Allèmagne aux fêtes données à l'escadre française? Le plus vraisemblable est qu'il y a un peu de tout dans ces derniers incidens, que l'Angleterre, frappée de la situation nouvelle créée ou révélée par l'événement de Cronstadt, a eu certainement l'intention de se mettre en garde contre l'imprévu. On l'avait peut-être trop engagée avec la triple alliance; elle a tenu à se dégager, à rétablir l'équilibre, en reprenant sa place de puissance indépendante entre l'alliance franco-russe qu'elle voyait poindre et la triple alliance qui a peut-être trop vite compté sur elle. L'Angleterre a voulu prouver à la république française, aussi bien qu'au tsar, qu'elle était moins liée qu'on ne le prétendait, qu'elle restait maîtresse de sa politique, et elle a profité de la visite de nos marins pour donner son coup de barre, pour remettre une sorte d'aisance dans ses rapports avec la France. Lord Salisbury a laissé faire,— et mieux encore peut-être que son premier ministre, la reine, par son intervention, a fait les affaires de son pays.

Une chose est certaine dans tous les cas, c'est que cette escadre française qui depuis un mois a fait quelque bruit dans le monde et qui vient à peine de quitter Portsmouth pour rentrer à Cherbourg aura eu une fortune rare ; elle aura été l'occasion de singulières surprises, et bien que les rôles personnels s'effacent dans ces grands mouvemens de la politique, on pourrait remarquer un fait qui est peut-être un nouveau gage d'espérance; on a pu voir combien il est vrai qu'en France il y a toujours des hommes pour toutes les situations. La race n'en est pas perdue. Assurément, il y a trois mois comme aujourd'hui, M. l'amiral Gervais était un vaillant et habile officier; il était peu connu en dehors de la marine. Un jour il est désigné par le gouvernement pour remplir une mission qui ne laissait pas d'être délicate, et du premier coup, sans effort, sans embarras, il s'est révélé l'homme de sa mission. Depuis plus d'un mois, M. l'amiral Gervais a parcouru tous ces parages entre le golfe de Finlande et la Manche, visitant le Danemark, la Suède avant la Russie, et après la Russie, les côtes d'Angleterre. Il a vécu au milieu des ovations, des réceptions de cour, des manifestations de toute sorte; il a eu à porter des toasts, à répondre à des discours, et en toute circonstance, partout, à Saint-Pétersbourg comme à Portsmouth, il a montré autant de simplicité que de dignité;

Digitized by Google

il n'a pas dit un mot qu'il ne pût, qu'il ne dût dire. Il a porté avec modestie pour lui-même, avec fierté pour son pays, sans jactance, sans embarras, le poids du succès. Avait-il quelque mission diplomatique? Ceux qui se croient obligés de tout savoir n'ont pas manqué de le dire: ils n'en savent pas le premier mot! La meilleure diplomatie pour M. l'amiral Gervais a été de se montrer avec ses officiers et ses soldats toujours dignes de la France, de paraître au moment voulu. Il s'est trouvé représenter sans le savoir, sans en être embarrassé, une des phases les plus singulières, les plus sérieuses peut-être de la politique de l'Europe.

Et maintenant que restera-t-il de cette mission retentissante, conduite avec autant d'art que de mesure? Que sortira-t-il de ce tourbillon d'incidens? Il y a deux faits également visibles. Il n'est point douteux que cette récente et éclatante révélation du rapprochement franco-russe a pu être un réveil un peu cuisant pour la triple alliance, qui s'était endormie il y a quelques mois au milieu de ses fanfares et de ses infatuations. Il est avéré que cette sorte de prépotence que s'attribuait l'alliance de l'Europe centrale reste désormais neutralisée par une alliance au moins aussi puissante, que le continent entre dans un ordre nouveau où la paix et l'équilibre public sont sous la garantie de puissances en état de se faire respecter. Il y a un autre fait qui n'est pas moins évident, c'est que la France, dans ces combinaisons nouvelles, a repris une position qu'elle n'avait plus depuis longtemps, qu'elle a reconquise par sa patience, par ses sacrifices pour reconstituer ses forces. Elle est revenue au point où l'on compte sur elle et avec elle. Qu'on ait ressenti en France avec un peu d'orgueil et même avec une certaine exubérance de la première heure, l'importance de ces événemens, on ne peut trop s'en étonner. Après cela les puérilités de l'amour-propre national surexcité n'ont qu'un temps. Si on ne veut pas perdre le fruit de longs efforts et de circonstances heureuses, il faudrait se souvenir que la politique est toujours la politique, qu'elle reste surtout l'œuvre des gouvernemens qui la préparent et la dirigent, qu'elle ne se fait pas avec des manifestations, des illusions et des acclamations à tout propos sur le passage des princes. Il faudrait avoir cette idée toujours présente, qu'on ne conserve que par la modération et la prévoyance ce qu'on a reconquis par un persévérant travail, par les courageux sacrifices, par la subordination des intérêts vulgaires, des passions de parti à la patrie dont l'image souveraine domine tout!

CH. DE MAZADE.

www.nbook.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La politique et les affaires ont chômé pendant la seconde quinzaine du mois d'août comme dans la première. Aucun incident de réelle importance n'a signalé la session des conseils-généraux. Au dehors la réception de notre escadre à Portsmouth a fourni, après les fêtes de Cronstadt, un inépuisable sujet de réflexions et de commentaires à la presse internationale. Au point de vue financier et économique, l'attention a été portée principalement sur les développemens de la crise de faiblesse provoquée à la Bourse de Berlin, et par contre-coup à Vienne, par l'ukase russe relatif à l'exportation des seigles, et sur quelques efforts tentés pour le relèvement des fonds hispano-portugais.

Le marché de Londres est resté assez ferme, mais trop peu animé pour offrir un élément assuré de résistance contre les tendances contraires de la presse berlinoise. A Paris, les fonds français ont gardé une excellente attitude, la spéculation à la baisse ayant définitivement renoncé à lutter contre l'action permanente des achats de la Caisse des dépôts et consignations. Le 4 1/2 a été un peu moins favorisé dans cette dernière période que les trois autres fonds. Il a reculé de 105.32 à 105.10, tandis que la rente ancienne a été portée de 95.25 à 95.45, l'emprunt de 93.77 à 93.90, l'amortissable de 96.20 à 96.45. La rente ancienne détachera un coupon trimestriel dans quinze jours. Il est fort probable que d'ici là elle se sera sans peine élevée à 95.75, et sera ensuite cotée entre 95 francs et 95.25 ex-coupon pour la fin de septembre.

Les obligations de chemins de fer garanties, les titres de la ville de Paris, les obligations du Crédit foncier, sont restés, comme la rente, extrêmement fermes. On ne saurait découvrir de ce côté aucune trace des incertitudes qui ont agité le marché des valeurs internationales.

A Londres, la situation monétaire accuse à peine quelques premiers symptômes du resserrement, désormais prochain, de l'argent. La Banque d'Angleterre reste très forte, avec une encaisse métallique or dépassant 26 millions de livres sterling, et une réserve de 17 millions. Il n'a pas encore été demandé d'or à destination de New-York pour les achats de blé, mais quelques envois ont dû être faits à Berlin, où la Banque de l'empire tient à s'approvisionner en vue des grands besoins prévus pour l'automne.

Le Stock-Exchange n'a repris que peu d'activité. Le découragement,

Digitized by Google

qui avait été la note dominante depuis huit mois, a fait place à un sentiment plus confiant, bien que la situation de quelques-unes des grandes maisons atteintes par la crise ne soit pas encore bien assurée. Les fonds argentins ont été l'objet d'une tentative assez sérieuse de reprise motivée par des espérances plus que par des faits réels. C'est de la prospérité agricole que l'on attend le remède à la détresse financière à Buenos-Ayres. L'Uruguay, incapable de faire face au paiement du coupon de sa dette extérieure, échéant en septembre, a fait proposer à ses créanciers un arrangement aux termes duquel l'intérêt des dettes 5 pour 100 et 6 pour 100 serait réduit à 3 1/2 pour 100.

Le rouble-papier a constamment baissé à Berlin. Le cours le plus bas a été 202 marks, le dernier est 204, soit 2 fr. 55 le rouble. Il y a peut-être quelque exagération dans ce recul si prononcé; il convient, en tout cas, de signaler le déport de 1 mark coté à la dernière liquidation. L'emprunt d'Orient dont les intérêts sont payables en monnaie de papier, et qui, par conséquent, suit le rouble dans ses variations de prix, a fléchi de 68 1/8 à 66 et s'est relevé seulement à 66 1/2. Les fonds russes or ont, au contraire, gardé des cours assez élevés et sont même en hausse de près d'une demi-unité à 96 3/4 le 1880 et 96 le Consolidé.

Le marché de Vienne a été fort attaqué au début de la quinzaine par les baissiers de Berlin qui, après avoir réussi à faire perdre en deux mois plus de deux unités à la rente 3 pour 100 allemande et prussienne, ont entrepris le même travail de dépréciation sur la rente hongroise. Bien que les budgets de la Hongrie soient en bon état et que la récolte du pays soit satisfaisante, la rente hongroise 4 pour 100, qui est un fonds international, a subi directement l'atteinte des dispositions défavorables qui se sont tout à coup manifestées à Vienne et dont la publication du bilan semestriel de la Creditanstalt a donné le signal. Dans les derniers jours, la réaction s'est dessinée contre cette baisse de spéculation infligée aux valeurs viennoises. Les actions des Chemins Autrichiens et des Lombards, qui avaient fléchi à 607.50 et à 215, ont été portées à 625 et 235. Le Hongrois 4 pour 100 ne s'est cependant pas relevé et reste à 89.15.

Le change brésilien flotte entre 15 et 16, alors qu'avant la révolution il était à 27, c'est-à-dire au pair. La situation financière de ce pays est toujours quelque peu obscure. Les fonds 4 1/2 et 4 pour 100 se tiennent à 75 et 70 environ. Les vendeurs n'osent peser sur ces cours dans l'incertitude où ils sont tenus sur l'état réel des affaires à Rio-de-Janeiro; mais ces cours mêmes et leur maintien à un taux relativement bas depuis près d'une année indiquent peu de confiance de la part des acheteurs.

L'action de la Compagnie de diamans de Beers a fortement baissé, de 355 à 290, sur des bruits défavorables touchant l'avenir de la So-

Digitized by Google

ciété, et sur l'annonce de la démission du président, M. Cecil Rhodes, premier ministre au Cap. Les dernières péripéties de la guerre civile au Chili ont été suivies avec intérêt par les spéculateurs qui s'occupent des cours du cuivre et des actions de Rio-Tinto. L'acharnement des combats que viennent de se livrer congressistes et balmacédistes, et qui se sont terminés par l'entrée des premiers à Valparaiso et à Santiago, a fait penser que cette longue lutte touchait à son terme, et que bientôt le Chili serait en état de reprendre ses expéditions de cuivre en Europe, d'où élévation probable du stock et abaissement du prix de la tonne. Des ventes de Rio-Tinto ont été le résultat de ces calculs, mais la logique a rarement le dernier mot à la Bourse.

L'Italien, après une période d'amélioration où il a été porté de 90 à 90.70, a reculé à 90.20 sous le coup d'un article du *Times* où la situation économique du royaume est présentée sous le jour le plus sombre: système de banques absolument défectueux, circulation monétaire insuffisante et mal réglée, pays appauvri sous toutes les formes, crise immobilière toujours aussi intense, rendement des impôts en décroissance continue, économies illusoires décrétées par un ministère dont on attendait le relèvement financier et qui n'a tenu aucune de ses promesses, tel serait, en quelques traits saillans, l'état présent, au point de vue de ses ressources et de sa vitalité économique, du troisième membre de la triple alliance.

On a tenté, après la liquidation de quinzaine, un mouvement de reprise sur les fonds portugais et espagnols. Le 3 pour 100 portugais a été porté à 41, l'Extérieure à 72. En même temps on annonçait que la Banque de Paris avait entrepris de remettre sur pied la Compagnie royale des chemins de fer portugais, ce qui avait déterminé des rachats d'actions jusqu'à 155 et d'obligations 4 pour 100 jusqu'à 255. Tous ces cours n'ont pu être soutenus; la rente du Portugal est redescendue à 39, l'action des chemins à 145 et l'obligation 4 pour 100 à 240. La Compagnie des Chemins portugais a signé, entre temps, avec le Nord de l'Espagne un contrat aux termes duquel elle cède à cette dernière société les lignes du Cacérès et de l'Ouest de l'Espagne et se délivre de ses engagemens à l'égard des porteurs de titres de ces compagnies par le paiement d'une annuité de 900,000 francs au Nord de l'Espagne. Ces accords devront être ratifiés par les parties intéressées, d'autant qu'ils impliquent pour les obligataires du Cacérès et de l'Ouest de l'Espagne le sacrifice de 30 à 50 pour 100 du montant des intérêts de leurs titres.

Le marché des grandes valeurs françaises, établissemens de crédit, actions des grandes compagnies, valeurs industrielles, a été très inactif. La fermeté est restée le trait dominant. La persistance de très belles recettes a relevé le Suez à 2,800.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

ANTOINETTE

MA COUSINE

PREMIÈRE PARTIE

I.

Château de Francœur, 30 juin 18..

— *Deus!.. Deus!.. Ecce Deus!..* Ou si ce Dieu n'est point Eros ou Cupidon lui-même, mon cher Carol, c'est à coup sûr un Sosie fort présentable du divin fils de Cythérée... qui m'a féru d'un de ses traits... A vingt-sept ans, dans ma fleur!..

Glorieux et blasé, dans ton riche hôtel de la rue de Varennes, ris si tu veux de ce phébus... J'en suis là, dès le début de la grande aventure que je viens ici tenter!

Apprends tout d'un seul mot:

Ma cousine Antoinette Lebel (de la fameuse maison Victor Lebel de Nantes, et future héritière d'une vingtaine de millions) n'est point du tout la simple bécasse dorée que nous imaginions, d'après la photographie déplaisante qui la représentait à onze ans, au fond de mon tiroir...

Un vrai coup de baguette de fée...

Élevée dans le plus aristocratique des couvens en renom, qu'elle

Digitized by Google

a quitté depuis quelques semaines, on dirait un beau papillon sorti de son horrible chrysalide. Maintien modeste, nuancé d'un naturel vernis d'élégance, regard pudique et joues vermeilles, innocence et calme des sens, mais avec le je ne sais quoi d'inconnu qui réside dans les âmes des filles, comme au fond des grands lacs... (méfie-toi de l'image), ces germinations naissantes dont les fleurs viendront plus tard s'épanouir à la surface des eaux... hum!.. Au point de vue plastique : un vrai Rubens, très abondamment pourvu déjà des attraits nécessaires au bonheur d'un hymen... Prévenance dont je lui sais gré!..

Ledit Rubens s'habille, se tient, marche, parle selon les règles d'une éducation rare où nul maître n'a été épargné, et elle vous exécute des révérences d'une perfection et d'un style... Je ne te dis que ça!.. Une ample chevelure blonde, et, dans un ovale de visage parfait, un front, des yeux, un nez, une bouche, des dents... le tout harmonié « par la main des Grâces. » Ajoute un teint de Hollandaise, et, si tu ne la vois pas en pied, d'après cet inventaire réel, n'essaie plus de me saluer.

Quant à mon crésus d'oncle et à l'extraordinaire incident qui nous réconcilie tout à coup, après sept ans de brouilleries acharnées, c'est une tout autre affaire à traiter en son temps!.. En attendant, toutefois, comme procédé de l'art pur, je me plais à croire que, malgré tes principes farouches de romancier scientifique, tu vas admirer du moins l'ordre et la marche de ce morceau qui débute de façon si triomphante, en t'emplissant tout d'abord les yeux du portrait de l'héroïne... L'horreur d'un plat récit de mon débarquement dans mon ancien château de Francœur, avec la description obligée, plus conforme peut-être à l'outil documentaire, m'eût absolument révolté, n'eussé-je point ressenti le coup de foudre à l'apparition du Dieu. — Sache, enfin, mon cher, que l'Amour n'est pas du tout, comme tu le présumes, un de ces dieux purement allégoriques de l'école arriérée du romantisme, qu'il faille traiter avec dédain. Élément troubadour à part, je te jure que dans cet éveil d'un sentimentalisme surprenant, à la vue d'une belle et jeune créature que l'on va prendre pour femme toute neuve à la vie, il y a véritablement une sorte de sensualité, capiteuse comme une griserie du parfum des lilas. C'est frais, léger, doux, charmant et subtil... Sans lourdeur de tête ou dérangement de santé.

Des ailes! des ailes! des ailes!..

Tel est le cri de ton disciple ami : Jacques-Armand-Maxime Haudoin de Francœur.

Donc, comme tu le sais, j'étais parti l'autre soir. L'étonnante

Digitized by Google

conjoncture qui me faisait revoir le domaine des miens, sournoisement racheté par mon oncle et tuteur, la réconciliation, si imprévue surtout, qui m'y ramenait n'était certes pas pour altérer l'heureux sang-froid de nature que je tiens de mon père. Fils d'un général, et pékin par contrainte, j'ai des fougues guerrières qui s'allument aux occasions de batailles... Tu as su nos débats de famille, ce procès d'héritage interminable : « Victor Lebel contre le général baron Haudoin de Francœur, » et les ennuis, et les colères... Bref, après sept années d'égaremens, neveu prodigue, je rentrais au bercail.

Décidé à affronter, en homme, tout retour sur le passé, blessant mon orgueil de race ou mes convictions acquises, même en présence d'un tel coup de fortune, inutile de te dire que je me sentais un roc.

T'assurer pourtant qu'à cette démarche, si pleine de risques, je courais allègrement, ce serait puérile bravade. J'allais tomber dans ce ménage désuni, où ma pauvre tante a enduré de si rudes chagrins. — Qu'allait-il advenir, avec mon oncle, des rancunes déjà si vieilles, aggravées de mes révoltes, avivées enfin par le train de dettes si lestement poursuivi dans ma vie d'insouciance?.. Comme dans un loyal examen de conscience, mon passé, certes orageux, me revenait à l'esprit, en même temps que le souvenir de mes griefs fondés, et si longtemps aigris, contre cette autorité brutale de grand raffineur millionnaire, dont je n'avais point voulu subir le joug démocratique et social. Quoi qu'il en fût, torts de jeunesse et agissemens de tuteur pesés, je me trouvais en droit d'arriver tête haute. Le tout était de savoir si mon oncle prendrait la chose du même point de vue. Assuré par les lettres de ma tante d'un complet oubli de mes frasques, et après des ouvertures formelles qui n'allaient à rien moins qu'un mariage avec ma cousine, je ne pouvais certes douter qu'une pareille hardiesse d'avances ne fût dictée ou approuvée par mon oncle, en vue de projets dans lesquels son avantage et sa parfaite convenance n'étaient point négligés. Établir aristocratiquement sa fille et, par surcroît, me faire rentrer sous sa coupe : évidemment l'objectif était là. Un recommencement du *Gendre de M. Poirier*... avec cette différence que, en homme d'esprit supérieur, viveur de grand ton, et beaucoup plus jeune encore que ses quarante-huit ans, mon oncle se savait certes de taille à n'être jamais le beau-père du Gymnase.

Bien que je visse en plein dans le jeu adverse, acculé au vrai, je ne pouvais me dissimuler pourtant que cet événement capital d'une réconciliation me constituait, à coup sûr, un fort appoint d'avenir. Élevé par mon père dans le courant de prodigalités que tu sais, et lancé trop tôt dans le mouvement de haute vie, les mal-

Digitized by Google

heureux cinq cent mille francs de ma légitime, déjà fort écornés, bien que placés dans la compagnie Victor Lebel à un taux fabuleux, ne sont certes point pour suffire au train que je mène, sans un effort de raison que j'ai déjà trop retardé. — Enrayer, dételer, liquider, me réduire à un entresol, mon valet de chambre, une cuisinière... un seul cheval... Une chute enfin!.. J'en étais là de mon chef!..

D'autre part, les fourches caudines du mariage, et surtout de mon oncle... doué comme personne d'une de ces volontés que nul obstacle ne rompt.

Si doré que fût le joug, les préventions qui me troublaient d'après l'ancien portrait de ma cousine, la perspective d'une existence bête dans le giron de la vertu, ma belle liberté perdue... tout cela me rendait rêveur... Toutefois, malgré ces dispositions rétives, il n'était plus temps de reculer.

Arrivé à Blois, je trouvai un break qui m'attendait, et dont l'attelage, des plus corrects, ma foi, dénonçait une écurie supérieure. La fraîcheur du matin, les bonnes senteurs de la forêt de Russy que je côtoyais, l'idée que j'allais revoir Francœur me rassérénèrent en route. Après tout, je n'ai jamais été manchot dans ma lutte pour l'indépendance; au moindre froissement du joug, j'étais homme à décliner nettement le bonheur fabriqué par mon ancien tyran, et à me raidir sans effort contre toute tentative oppressive...

Que te dirai-je?.. Le souffle de l'air natal ravivant des énergies mortes, je me sentis tout à coup allégé, heureux, content de vivre...

Mon cher ami, n'allons pas plus loin!.. Depuis que j'ai commencé cette lettre, je te vois, je t'entends, déblatérant, tonnant, tempêtant contre ce que tu appelles en moi : « la bête à enthousiasmes... » Le portrait enflammé de ma cousine, le poncif de « l'amour, » la rengaine de « l'air natal » mêlée à mes débats virils... Tout cela est assurément fort dithyrambique, et déroge à nos solides principes de pessimisme et d'esthétique... j'en conviens! Notre élégant cénacle des *Raffinés,* formé entre amis de club, et dont tu es le chef incontesté de par tes deux romans à succès, en doit trembler... Mais qu'y faire?.. Au détour de la colline, à la vue de ce coin du Blésois qui m'a vu naître, un ridicule battement de cœur, une joie des yeux, déroutèrent la belle tenue de sceptique dont je me pique de faire parade. Des rappels de ma mère, des souvenirs d'enfance accrochés çà et là aux buissons... L'image de mon père, si vivante encore en moi, semblait m'accompagner, comme autrefois dans nos chevauchées matinales; et, du fond de quelque taillis, j'attendais presque un appel de sa grande voix de comman

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

dement... On a beau se bronzer... à tout retour des impressions jeunes, l'écorce craque...

Mon écorce a craqué, voilà tout!..

Ayant ton équipage de chasse dans le pays, tu connais le manoir historique de Francœur, bâti par Henri IV pour la belle comtesse de Guiche, sa façade finement sculptée, ses fenêtres en arceaux, ses pignons ajourés, la grande allée d'acacias centenaires, le beau parterre de Corisande et la célèbre fontaine monumentale avec ses naïades lutinant des dauphins, ses jets d'eaux vives... ils ne jaillissaient pas ce matin-là; mais les massifs tout pleins de floraisons, dont le printemps seul fait les frais, me saluaient toutefois de leur gloire.

Le break me fit les honneurs du perron Renaissance, où je tombai dans les bras du fidèle Joseph, lequel s'attendrit en bon serviteur de la famille. Il était ordonnance de mon père, alors que mon père était lieutenant. Sa joie bête de me revoir m'émut aussi, par suite d'un effet naturel de choc en retour.

— Est-on levé? lui dis-je...

— Pas tout le monde, monsieur Jacques!.. Mais M. Lebel vous attend, répondit-il en me précédant à travers les salons.

On n'a jamais pu dresser Joseph à appeler mon oncle autrement que M. Lebel. C'est toujours pour lui un étranger.

— Et ma cousine?.. ajoutai-je...

— Mademoiselle est dans le parc avec la *sauvage*.

— Une sauvage!.. Quelle sauvage?.. demandai-je.

— Une sauvage suisse... qui est arrivée depuis quinze jours. Elle est de la famille de M. Lebel!..

— Pourquoi ce nom de sauvage?..

— Je ne sais pas!.. c'est M. Lebel qui l'appelle souvent comme ça...

Connaissant de longue date le fond d'idées de Joseph, je ne l'interrogeai point; nous arrivions à la bibliothèque.

Mon oncle était assis devant son bureau. Élégant, soigné et correct de tenue à la façon anglaise, haut de taille et toujours beau cavalier, sauf un léger grisonnement de ses longs favoris, et certain échauffement de teint révélant l'épicurien toujours en activité de service, il me parut presque rajeuni. Sans se lever, aimable et adoucissant son grand air de financier, il me tendit la main, en camarade, comme s'il m'eût vu la veille. A cette dépense d'effusion, après nos sept ans de brouilles, je compris qu'il avait décidé d'annuler tout souvenir des rigueurs qu'il ne m'avait point ménagées; mais, les motifs de mon bannissement oubliés, il ne put se tenir pourtant de me décocher cette pointe pour premier mot :

— Tu t'es bien amusé?.. me dit-il en souriant.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

— Beaucoup, mon oncle!.. Ma tante et ma cousine vont bien?..

www.hbtool.com.cn

— Je le suppose. Autant du moins que ta tante soit elle-même fixée là-dessus, ce matin! Tu les verras au déjeuner... Joseph va te conduire à ton logis d'autrefois.

— Merci, mon oncle, répondis-je naïvement, étonné d'avoir si bellement esquivé toute bourrasque.

Comme je me levais, sans demander mon reste:

— Diantre! tu as encore grandi! exclama-t-il. Et tu as une mine en point, comme si tu revenais du vert.

— C'est un effet de la croissance et de ma complexion naturelle... J'ai vingt-sept ans, mon oncle.

Il me regarda, trop fin pour ne point comprendre que je lui glissais là, en douceur, une déclaration des immortels principes, en même temps que le rappel de ma complète émancipation en regard de son ancienne tutelle.

— Vingt-sept ans, reprit-il... Eh bien, garde-les!

— J'y tâcherai pour vous obéir, mon oncle.

Je suivis de nouveau Joseph, qui jubilait d'un aussi bel accord. Je dois dire que, de mon côté, après tant d'efforts perdus à me hérisser en boule, je détendis mes piquans.

Mon oncle, je l'ai déjà dit, n'est point du tout un oncle de comédie, pour la tendresse s'entend, et je ne sache pas que, par caractère, il se soit jamais cru prédestiné à l'agrément de ses proches; mais il vaut qu'on le connaisse. Original, humoriste même parfois, malgré certain fond de morgue et d'aplomb, particulier aux nouvelles couches financières de notre temps, le train des grandes affaires lui a conquis ce fond réel et cette pratique d'homme fort, lancé dans les millions; mais sans lui rien faire perdre d'une tournure d'esprit qui le porte à saisir volontiers l'envers des choses, pour y exercer sa verve. Très suffisamment lettré, philosophe à sa façon, il a pendant vingt ans méprisé l'industrie où il a fait fortune, déplorant l'erreur du sort qui le rivait, disait-il, à la vie prosaïque des affaires... De là peut-être les jalousies secrètes contre la haute situation de mon père, le reléguant, dans la famille, au second plan. Au demeurant, pourtant, guère plus mauvais qu'un autre, lorsque son intérêt n'est point en jeu; mais despote avant tout, et menant sa vie selon son tempérament fort vif, sans prendre souci de la casse ou du qu'en dira-t-on.

II.

Je ne saurais rien imaginer de plus bizarre qu'un retour au foyer natal, *à titre d'étranger*; et l'impression que je ressentis en me

Digitized by Google

retrouvant dans ma fameuse tourelle de l'Est, si soigneusement aménagée en d'autres temps pour mon précepteur et pour moi, me jeta du premier coup dans un véritable désarroi; l'instinct d'un côté, les réflexions nouvelles de l'autre. — Mes dix-sept ans avaient rêvé là leurs rêves de chérubin, dans une apothéose de richesse et de gloire : amours, duels, batailles; les hauts faits de mon père à Gravelotte et à Saint-Privat, ses anciens succès de cour et de salon, tout cela m'éblouissait, me grisait alors, à faire trembler ma pauvre mère de ces exubérances de sève, et du bruit qu'elles menaient...

— Ah ! que mon tapage guerrier s'est vite éteint !..

Un bête de coup d'épée... Trois mois sur le dos, au moment de mes examens à Saint-Cyr. Un stupide fonds de paresse pendant mon année de volontariat. Et ma carrière de soldat enterrée.

A cette heure plus expérimentée des réalités de la vie, revenu au bercail, je revoyais, presque sans les reconnaître, tous les chers objets de ce réduit familier, comme si je les eusse retrouvés dans une boutique de bric-à-brac. Des mains maladroites de tapissier célèbre avaient passé sur tout; ornant de façon riche, de tentures riches et de bibelots riches ce vieux fonds de mobilier empire, qui composait jadis mes pénates. La révélation la plus nette était là des vingt-cinq années de discordes où j'apportais le rameau d'olivier. Cette luxueuse transformation de mon naturel désordre criait encore, comme dans un rappel de triomphe : « Victor Lebel contre le général baron de Francœur. » A la place même de mon petit lit de caserne, un grand lit tout neuf, à baldaquin, semblait s'étaler à l'aise, disant : procès gagné ! Un philosophe, au courant de la cause, n'eût point manqué peut-être de conclure à nouveau comme les juges. Pour moi, je retrouvais au fond du cœur les grondemens du passé, à ces débats juridiques sur un détail de testament, où le caractère franc, loyal et généreux de mon père se heurtait à l'esprit positif, sec et précis de l'industriel chicanant par avoués.

Par ma fenêtre ouverte, des bouffées de souvenirs m'arrivaient des jardins. Je m'abîmai dans un tas de pensées à la fois amères et tendres...

La cloche du déjeuner. *Ma cloche !* dont le son m'était bien connu, rompit tout à coup mes réflexions, et me donna un sursaut de joie pénétrant, irréfléchi, comme un rappel, vibrant encore, malgré tout, des insouciances d'autrefois.

L'entrée de Joseph qui survint, prolongeant la sensation fugitive, je crus presque qu'il allait me dire que mon père m'attendait.

— Tout le monde est en bas ! me dit-il.

— Hum !.. je te suis ! répondis-je, revenant vite au réel.

Digitized by Google

Je descendis l'escalier de mon donjon, m'apprêtant à tenir bon, à l'aspect de mon laideron de cousine.

J'entre au salon, où les jalousies baissées ménageaient un demi-jour protecteur, mon oncle et ma tante debout, comme en front de bataille; au piano, deux jeunes filles, jouant, à quatre mains, une romance sans paroles de Mendelssohn qui reste en l'air à mon entrée; ma tante, toujours jolie malgré ses trente-huit ans, s'avance vers moi, m'embrasse avec une effusion vive. Une des jeunes personnes se lève. A un certain rayonnement de grâce, je salue gravement :

— Eh bien! tu ne reconnais pas Antoinette? me dit ma tante.

J'avoue que je dus avoir l'air terriblement sot, à paraître si déconcerté. Par bonheur, un geste de ma cousine me suggéra d'instinct l'idée de lui tendre la main.

— Moi, je t'ai bien reconnu! dit-elle.

Ce tutoiement inattendu me parut gentil; mais il me dérouta. Je restai coi.

Un domestique ouvrait la porte à deux battans :

— Allons, à table! s'écria mon oncle, me sauvant d'une réplique que je n'arrivais vraiment pas à formuler.

Je tendis mon bras, ma cousine le prit, et je couronnai ma balourderie en prenant le pas sur mon oncle et ma tante, pour passer à la salle à manger, où je reconnus mes belles tapisseries de haute lice, les boiseries de chêne, et les dressoirs flamands, dont les bêtes sculptées amusaient mon enfance.

Une fois assis à côté d'Antoinette, l'usage des bienséances me rendit mon sang-froid.

— Vous me... Tu me pardonneras, cousine, repris-je, mon hésitation et ma surprise, en te revoyant si grande jeune fille.

— Oh! j'avais onze ans, la dernière fois que nous nous sommes rencontrés, répondit-elle, avec un sourire un peu fier qui lui sied fort bien.

Le train du déjeuner, la présence des gens et le ton général de causerie rompirent forcément notre aparté. En dépit de ce luxe tout princier réglé par ma tante, mon oncle critiquait, selon sa coutume, des détails du service, s'informait des choses, avec cette importance naturelle qu'il apporte à toute parole qui tombe de ses lèvres. Moi, je pris l'air dégagé d'un hôte désintéressé dans l'affaire.

Remis d'aplomb, et revenu de l'extraordinaire surprise à laquelle je m'attendais si peu, je me livrais à l'examen sérieux de ma cousine, en expert amateur d'un joli morceau d'art; et je dois dire que je fus bientôt gagné par une satisfaction absolument complète.

www.ibtool.com.cn

Digitized by Google

Vêtue, en matin, d'une robe de barège couleur crème, non ajustée, qui laissait libre une grâce de mouvemens toute particulière à sa nature opulente et jeune, elle se nourrissait fort sérieusement,.. ce qui ne me déplut point... en personne soigneuse de ses appas et de sa santé. L'éclat de son teint, ses formes arrondies, le moelleux de ses gestes, et je ne sais quel calme indolent accompagnant la régularité de ses traits, presque trop corrects, ce qui leur donne une légère expression de froideur, tout cela me surprenait, me ravissait. Je me mis à lui savoir gré de cette jolie métamorphose comme si elle n'eût eu d'autre intention que de me l'offrir en cadeau. Arrivé dans les idées de défiance que tu sais, j'en vins presque à me sentir attendri. La jeune personne placée à ma gauche, cette parente de mon oncle, sans doute, que Joseph appelait « la sauvage, » fit heureusement diversion au sentiment, et au contentement peut-être un peu trop vif de mes observations plastiques. Ni belle ni laide; mais avec de jolies façons patriciennes, ma voisine me fit l'effet au premier regard d'une jeune sauvage passablement lutée. Vingt ans, de grands yeux bruns, le sourire franc, mais surtout un air de vive intelligence, lui tiennent lieu de ce qu'on appelle la beauté du diable, en tant que j'aie pu voir; nous n'eûmes pas échangé trois mots que j'avais compris qu'elle devinait en plein le fond et le tréfond de mon manège et de mes pensées. Comme j'échangeais quelques paroles banales avec elle :

— A propos, dit mon oncle, vous ne vous connaissez pas... et vous êtes cousins.

Ma présentation m'apprit que ma voisine, *la sauvage*, était Mlle Antoinette Wéber, fille d'une sœur de mon oncle, établie à Genève, et morte il y a huit ou dix ans, dont j'avais entendu parler autrefois. Je commis le plus déplorable madrigal en partie double, en la complimentant sur son gracieux prénom d'Antoinette.

— Oh! vous ne ferez pas de confusion, cousin, me dit-elle avec malice. Dès le premier jour ici, il a bien fallu convenir d'une distinction. Moi je suis naturellement, par ordre dynastique : *Antoinette seconde.* D'où il suit que, pour abréger, mon oncle et ma tante m'appellent maintenant : *Seconde* tout court. C'est donc sous ce numéro d'ordre que j'ai bien l'honneur d'être votre servante! ajouta-t-elle en riant.

Mon oncle et ma tante se parlant peu, je conclus vite que rien n'était changé dans leur désaccord d'autrefois. Pourtant, je fus frappé d'une sorte de sérénité ferme qu'elle semblait avoir conquise et que je ne lui avais jamais vue. Sœur de mon père, à qui elle ressemble... à me tirer des larmes des yeux, elle m'a toujours aimé; j'attribuai naturellement à mon retour son air de contentement, et je pressentis en elle mon plus solide appui.

Digitized by Google

Le déjeuner prit fin. Ses fraises achevées, avec sa même jolie mine friande, Antoinette *première* se recueillit subitement, et, entre deux signes de croix, dit mentalement ses grâces; puis se levant, tout en sourires, elle reprit mon bras et nous allâmes sous la vérandah; elle me détacha une révérence, et je lui serrai la main.

En te racontant ces minutieux détails, mon cher Carol, je n'ignore pas que tu continues à rugir, et à me qualifier des noms très durs de Galaor ou d'Alcindas. — Mièvreries de sentimens, t'écries-tu, dégradantes fadeurs!.. Je t'entends m'accabler de tes ronflantes injures, en me voyant du premier coup barboter dans les ondes du tendre, et mollir comme cire aux flambeaux d'hyménée... Un peu plus, tu vas me flétrir de l'épithète d'idéaliste! — Tout beau, mon maître!.. Je veux bien avouer que je prélude peut-être un peu trop dans le ton fâcheux de l'idylle, et que l'école du pessimisme, du positivisme, et des mâles amours trouverait certes à redire à ce troubadourisme tout à fait subit auquel j'ai l'air d'être en proie. La vraie vérité, c'est que notre cénacle des forts est tout autre chose que le château de Francœur, et que ta favorite Eulalie Brochard, honorée par toi du beau nom de Phryné, n'a rien du tout de mon Antoinette. Que ta Phryné soit, en son essence, plus près de la nature, la question n'est pas là : « Poupée à ressort, demoiselle du monde, Agnès bourgeoise ou Cydalise de roman, » tant que tu voudras!.. La vérité vraie, c'est que la fraîcheur des dix-neuf ans, le ton, les manières de ma cousine, m'ont l'air si bien nature, que je me sens malgré moi séduit, intimidé, et presque captivé par ce naturalisme-là.

Que te dirais-je?.. la récitation de ses grâces, et ses deux signes de croix ne me firent pas sourire!.. Prends ma tête, quoi!

Nous descendîmes au jardin, avec ma tante et M^lle^ Antoinette *seconde*, devisant toutes deux devant nous en catimini, tandis que je marchais auprès de mon Agnès, un peu plus ému que je n'eusse voulu l'être, à ce moment venu de me développer dans toute la plénitude de mes moyens. Tu vois le cadre, la jolie fontaine et le portique circulaire qui lui fait fond, tu connais ce luxe de fleurs, ces corbeilles, ces gazons parsemés de violettes, les jets d'eau s'irisant au soleil. Nous gagnâmes les ombrages. Par une habile manœuvre de nos chaperons, nous nous trouvâmes bientôt seuls... Antoinette, en son calme charmant, allait silencieuse; mêlant sa beauté aux floraisons des parterres avec des allures de nymphe.

Je ne me dissimulais point la gravité de mon rôle. Le premier mot de tête-à-tête que je cherchais devait évidemment trahir le trouble d'un cœur épris, et ce diable de mot me venait mal, ou ne me venait pas.

Digitized by Google

Par bonheur, un incident me sauva. Nous passions devant une belle statue de Diane que mon père a fait autrefois restaurer.

— Jacques, me dit-elle, est-ce que c'est vrai que cette déesse-là me ressemble ?

— Oh ! elle te ressemble en moins bien ! répondis-je avec un empressement convaincu.

— Tu trouves ?.. Et pourquoi ces deux C entrelacés sur le piédestal ?

— Ce sont les initiales de Corisande, la divinité de ces bocages.

— Et qu'est-ce que c'était que Corisande ?

— Une belle personne... amie d'Henri IV, qui lui a fait bâtir ce château.

— J'aurais bien voulu être à sa place et vivre comme elle à la cour !

Sur cet écart d'une sainte ignorance, dont je ne me plaignis point, elle cueillit trois ou quatre fleurettes qu'elle mit à son corsage et dans ses cheveux. Ce qui m'amena à lui faire un autre compliment bête... qui ne lui déplut pas.

L'entretien une fois engagé, je n'eus plus qu'à suivre le courant facile d'idées champêtres, qui ouvrait un sursis à l'escarmouche sentimentale dont j'étais si fort préoccupé. Après tout, cette sage pensée me vint que d'adroits préliminaires m'étaient avantageux, en guise de travail d'approche, avant d'assiéger tout à fait grièvement le cœur de ma cousine. Expert du moins dans le verbiage, je sus me montrer brillant à des rappels d'enfance, où la note tendre pouvait me venir aisément, mêlée à des gaîtés que le souvenir de quelques escapades communes faisait naître entre nous, et dont elle riait, malgré cette tenue un peu froide qui semble un pli gardé de sa parfaite éducation de couvent. J'animerai ma Galatée !

Au bout d'un quart d'heure, ma tante et Mlle Seconde réapparurent subitement au détour d'une allée. Le soleil devenu vif, on rentra.

Content de moi, et jaloux de laisser cristalliser dans l'imagination de ma cousine l'impression que je devinais déjà vibrante, je remontai à mon donjon, presque étourdi de ce ravage de cœur si nouveau, éclatant, tout à coup, dans l'économie de ma constitution cependant robuste.

— *Deus ! Deus !.. Ecce Deus !..*

J'en suis là, et je t'écris.

Je rouvre ma lettre. Un petit bout de causerie avec ma tante m'a mis au courant des choses : Antoinette ne sait encore rien des projets de famille. On veut lui laisser le temps de me connaître.

Je suis tout simplement à l'essai !

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

III.

Depuis ma très importante lettre, mon cher Carol, huit jours se sont passés, pendant lesquels je n'ai pu avoir avec ma tante, qui me comble, aucun entretien bien sérieux. Huit jours, du reste, pleins d'événemens : des excursions, des dîners, des visites, des préparatifs pour la réception d'un évêque... Ajoute à cela *mon état d'âme*,.. et, dans les quelques occasions que j'attrape à la dérobée, les opérations d'investissement du cœur de ma cousine : aimables soins, lacs d'amour, galant servage, et tout le bataclan de l'Astrée... Je m'emballe très décidément dans ce bleu qu'il te plaît d'appeler le *genre romance*.

Enfin, tranchons dans le vif...

Malgré les seize pages d'objurgations dont tu me foudroies, en ta qualité de maître psychologue, tes alambiquages philosophiques sur le néant de la passion et de l'amour font long feu... Le *déterminisme* et l'*indéterminisme* ne passionnent plus ma raison; en fait de *cause finale efficiente*, pour l'heure, je ne connais plus qu'une belle fille, qui me fait tout l'effet de devoir être bientôt ma fiancée...

Eh bien! oui!.. *je me dédouble!*.. Mon *moi* philosophique est vaincu par cet autre *moi* trop sensitif que tu méprises comme un reste d'attache à la *bête;* ma psychologie m'assomme. Les bois, les prés, le grand soleil et les bonnes odeurs des foins dissipant l'enchifrènement de pessimisme enragé qui vous tient tous là-bas, je me mets en vacances!.. Un pas de plus, je suis presque prêt à jurer qu'il fait bon de vivre, et que je prends plaisir à madrigaliser sous les ombrages...

Après ces révélations suprêmes, j'en reviens à l'attachant récit des faits, dont tu sauras, je le suppose, apprécier l'importance.

Tout d'abord j'ai repris pied dans la famille, et je me complais dans les bonnes grâces de mon oncle, en attendant l'heure solennelle des accordailles. Cet âge d'or paisible et nouveau, écartant toute appréhension des conflits redoutés, j'ai donc pu me livrer, sans distraction morose, à l'étude approfondie de ma cousine, et, comme elle n'a réellement aucune idée du rôle que je joue près d'elle, j'y gagne de saisir son naturel sur le vif.

Ma cousine est très décidément splendide : avec ses allures de déesse, sa belle tête remplie d'idées vaines, qui, chez elle, semblent une grâce, je t'ai fait son portrait... Au moral, d'intelligence un peu courte... peu ou pas de lecture... Suivant le joli mot de Rivarol, pour tout dire : « Elle a de l'esprit comme une rose!.. »

Digitized by Google

Mais est-ce un défaut chez une fille que l'on doit épouser!.. Je ne le crois pas! L'éducation monastique, d'ailleurs, sagement pondérée pour développer avant tout le sentiment religieux, et par conséquent les plus sûrs principes des vertus, n'a point pour but de fabriquer des doctoresses. Mon Antoinette ne vise point au diplôme. Un goût passionné pour la toilette, cultivé avec un rare bonheur d'instinct, éclaire à miracle la tranquillité un peu indolente de sa vénusté blonde. Très fière de sa beauté, et l'imagination pleine de rêves de grandeurs, qu'elle combine avec l'innocence d'une novice tout fraîchement émancipée; avide de vivre sans savoir ce qu'est la vie, elle a toute la saveur d'un beau fruit attendant la main qui le cueille. Sensible à toute louange, et crédule comme l'Innocence, elle reçoit mes attentions galantes avec des airs de Célimène du plus délicieux effet...

C'est une âme, un cœur, un esprit à former, quoi!.. Mais telle qu'elle est, c'est une belle promesse!

Une première conversation avec mon oncle me porte un coup de Jarnac très imprévu.

Ce matin, je descendais au jardin, où se promenait Antoinette. Me voyant à ma fenêtre, elle m'avait fait un signe d'appel. M'empressant de la rejoindre, je traversais la terrasse devant les fenêtres du fameux cabinet qui fait l'angle, lorsque mon oncle m'appela, en m'ouvrant sa porte de plain-pied,.. « pour lui dire un petit bonjour en passant. » J'entrai sans défiance, rassuré par un air de bonhomie définitif dont il ne s'est point encore départi depuis mon arrivée. Nous devisâmes sur le temps, « propice aux biens de la terre, » sur un gros nuage noir « nous menaçant pourtant d'une forte ondée... » Puis, il m'interrogea sur mon installation, s'informant si rien ne me manquait, m'invitant à donner des ordres à ce sujet.

Ravi d'un tel excès de sollicitude, je commençais à pressentir, dans ce début aimable, une sorte de préparation à un plus important colloque; quelques regards de père, jetés vers certain massif, où la robe blanche de sa fille se détachait sur la feuillée, semblaient l'amener, peu à peu, à entamer un intéressant entretien touchant les grands projets que tu sais... J'attendais avec candeur, et un peu palpitant, songeant, à part moi, que ma cousine « avait déjà parlé peut-être... »

Je n'attendis point longtemps.

— Mon cher Jacques, me dit-il tout à coup, comme à brûle-pourpoint, il faut que nous causions.

Je me sentis monter au front une aimable rougeur de fiancé.

Digitized by Google

— Causons, mon oncle! répondis-je.

Et, bien qu'impatient de rejoindre Antoinette, je m'assis plein d'espoir.

— Il me paraît important, puisque te voilà revenu, reprit-il, de couler tout d'abord à fond l'état de tes affaires, pour bien déterminer notre situation.

— Déterminons, mon oncle!

— Sais-tu où tu en es?... ajouta-t-il avec un sourire.

— Je le sais... vaguement!.. répliquai-je, souriant comme lui.

— Bon!.. Tu le sais, sans le savoir,.. reprit-il tout paternel; il importe donc que tu sois renseigné.

Là-dessus il attira quelques feuillets, tout préparés sur son bureau, et poursuivit, après avoir pris un temps :

— Mon cher garçon, il y a six ans, à ta majorité, mes comptes de tutelle apurés, il te restait, en biens-fonds, la terre de Francœur, assez hypothéquée; de plus, en capital et valeurs mobilières, une somme de quatre-vingt-sept mille francs.

— Très juste, mon oncle!

— Francœur, mis tout de suite en adjudication par toi; ta tante, désireuse que cette terre patrimoniale ne passât point à des mains étrangères, l'acheta, en son nom, cinq cent soixante-deux mille francs. — Hypothèques purgées, et liquidation accomplie, il te resta cinq cent quarante mille francs. Tu eus la sagesse d'en placer quatre cent mille, en actions au pair de ma compagnie, que, depuis lors, je t'ai gardées, et qui t'ont rapporté jusqu'à ce jour un intérêt d'environ dix pour cent... C'est-à-dire ni plus ni moins qu'une quarantaine de mille francs par an.

— Je vous suis bien reconnaissant, mon oncle, de tous ces bons soins, dis-je, contraint de me rendre à l'évidence des faits.

— Merci!.. Seulement, poursuivit-il, plusieurs fois tourmenté par Bertaut, ton notaire, à propos de pas mal de dettes, j'ai avancé de ma caisse diverses sommes, plutôt que de laisser vendre de tes actions, que d'ailleurs j'avais en garantie. D'où il suit que tu as un découvert envers moi...

— Il s'agissait de dettes d'honneur, mon oncle! Des pertes au jeu... Des imprudences... qui m'ont corrigé.

— Fort sage!.. Par malheur, te corrigeant du jeu, tu as pris un intérêt dans une écurie de courses...

— Pour me refaire!..

— Pour te refaire!.. Sais-tu à combien ton déficit se monte? reprit-il après un autre temps.

— J'avoue que je ne le sais pas trop, mon oncle...

— Pas trop... Ce n'est guère!.. dit-il en riant. Si encore tu le

Digitized by Google

savais assez!.. Enfin, heureusement que tu te trouves à la source des renseignemens. Voici ton compte...

Je pris le papier qu'il me tendait, et je demeurai quelque peu déconfit à un certain chiffre total de cent soixante-quinze mille francs, qui frappa brutalement mes yeux.

— Seulement, reprit-il, par un bon coup de ta veine, tes actions, que tu as souscrites à mille francs, sont cotées couramment aujourd'hui à seize cents,.. ce qui te refait, en principal, six cent quarante mille francs, sauf déduction de ma créance sur toi.

Bien que l'arithmétique de mon oncle me heurtât d'un coup fort brusque, son air aimable en amortissait si paternellement l'effet, que je lui en sus presque gré. En bonne logique, n'était-il point tout naturel que, dans la conjoncture où nous étions, les états de fortune et les situations des deux parties fussent clairement définis?..

Le côté fâcheux de mes affaires débrouillé avec tant de bonhomie, nous touchions enfin à ce point capital des ouvertures précises, que rien n'obstruait plus. Une perplexité m'agitait... Allais-je sauter au cou de mon oncle, au premier mot m'accordant ma cousine?.. Ou bien devais-je réprimer mes transports, en fiancé pénétré d'un sentiment sérieux et digne, à la pensée des grands devoirs dont je sentais toute l'importance?..

Mon oncle me fournit encore l'occasion d'un répit.

— Bien que rien ne presse dans le règlement de nos comptes, reprit-il avec la même aménité, il n'en est pas moins à prévoir que, pour l'avenir, il te faudra prendre un parti conforme à la raison, en rapport avec le nom que tu portes...

— Oh! croyez-moi, mon oncle, m'écriai-je convaincu, croyez que si la raison m'a, jusqu'à ce jour, fait parfois défaut, l'expérience de la vie m'a suffisamment armé d'une volonté désormais solide...

— Parfait! interrompit-il. Tu as vingt-sept ans, tu as jeté ta gourme, je comprends tes bonnes résolutions... En ce cas, si tes intentions sont dès à présent sérieuses, voici, moi, ce que je te proposerais.

— Enfin!.. pensai-je à ce mot décisif...

Mais la proposition de mon oncle me fut une nouvelle douche. Sans atténuer son aimable sourire, avec des inflexions de voix, des gestes fondus, des précautions de pêcheur à la ligne soigneux de ne point effaroucher le goujon, il m'expliqua que, « désireux d'aborder la carrière politique, et par suite de quelques renouvellemens nécessaires dans le conseil d'administration de la société Victor Lebel et compagnie, de Nantes,.. résolu enfin à prendre sa re-

Digitized by Google

traite... en usant toutefois du droit que lui conféraient les statuts de désigner son successeur, etc. »

www.libtool.com.cn

Bref, ce successeur tout désigné : c'était moi !..

A cette conclusion baroque, je fus, ma foi, si interloqué, que je restai muet tout d'abord; je réussis pourtant à formuler je ne sais quelle phrase « sur ma complète inintelligence du raffinage des sucres... »

— Bon, bon ! interrompit mon oncle, je t'attendais là !.. Mais il ne s'agit pas du tout ici de connaissances spéciales... où les chimistes et les ingénieurs suffisent !.. Grâce à ma poigne, au temps de ta minorité, tu as fait ton droit, tu es avocat : c'est plus qu'il n'en faut pour la compréhension d'affaires administratives ou contentieuses... Trois ou quatre mois de travail te mettront au courant. Je serai là, d'ailleurs, pour t'aider dans le début de tes fonctions. L'important, c'est de ne pas laisser sortir de la famille les magnifiques résultats de la gérance d'une société fondée par mon père et par moi... Or, les appointemens de la gérance, mon cher ami, c'est soixante mille francs par an,.. sans compter les allocations supplémentaires de frais divers... Tu n'es pas un étranger dans la compagnie, puisque tu es titulaire de quatre cents actions, ce qui te constituerait déjà un titre, n'eussé-je point mon droit absolu de présentation de mon remplaçant... J'ai, du reste, déjà parlé de toi,.. et l'affaire est en bon train !..

A mesure que mon oncle me défilait ce qu'il appelait « sa proposition, » il me semblait voir se dérouler, de la façon la plus criante, tout un plan de machinations adroites qui m'avaient enveloppé, leurré, berné comme un nigaud pendant tout le temps de ce fameux état de révolte, que j'appréciais, non sans quelque orgueil, comme une force de caractère peu commune... Je découvrais enfin qu'à l'heure où je m'applaudissais de ma fière indépendance, en mon train désordonné, mon oncle payait tranquillement mes dettes, « me laissant jeter ma gourme,.. » et me gardait intact le seul fonds solide de mes revenus, comme une attache à sa raffinerie... jusqu'à ce jour prévu où je devrais fatalement retomber sous son joug...

Et j'avais fait mon droit !..

Après la belle déclaration de sagesse que je venais de formuler pour l'avenir, en vue de ma cousine, j'étais pris !.. Comment me hérisser contre des projets si conformes à toutes les convenances de famille, à ce moment surtout, où le mariage que je convoitais avait déjà forcé un rapprochement qui mettait à néant toute querelle passée ?.. Quel prétexte invoquer pour dénoncer catégoriquement un refus qui risquait de tout rompre ?..

Digitized by Google

Tout penaud de ce rôle de pantin insurgé que j'avais joué sept ans, et dont mon oncle avait toujours tenu les ficelles, je voulus pourtant faire bonne contenance, l'orgueil des Francœur se réveillant en moi. Il était habile, après tout, de me tenir sur une réserve qui me permît de discuter cette clause, que je n'étais point du tout d'humeur à accepter. Un certain air gouailleur, égayant le visage de mon oncle, me portait sur les nerfs... Je pris une attitude sérieuse, profonde et réfléchie, comme il convenait à la circonstance; et, sans rien préjuger des choses, je lui répondis que, « bien que flatté de la bonne opinion qu'il accordait à mes capacités, l'affaire me paraissait assez grave pour y songer longuement... »

— Oh! rien ne presse, me dit-il, et tu peux prendre ton temps!.. D'ailleurs, tu sais d'autre part les idées de ta tante, au sujet d'Antoinette... Il importe tout d'abord de savoir ce qu'il en ressortira...

— Ah! voilà maître Giraud, s'écria-t-il en voyant entrer un grand gaillard bien connu de moi...

— Salut à monsieur le maire!..

Giraud, maire de Francœur, et ancien fermier de mon père, est le mari de ma nourrice. Je suis parrain d'un de ses enfans. Bien que fort riche de son propre bien, profondément dévoué aux miens, il a continué à gérer la terre de ma tante, et, depuis que j'ai tout vendu, je suis venu presque tous les ans chasser chez lui.

Au courant de nos affaires de famille, il fut presque atterré de me trouver au château...

— Tiens!.. monsieur Jacques!.. s'écria-t-il. Ah! bien, c'est Constance qui va être contente!..

— Je comptais aller la voir aujourd'hui, répondis-je en serrant la bonne main qu'il me tendait.

Il comprit qu'il tombait dans un entretien grave, il n'insista pas... Je le laissai à ses affaires.

Je sortis du cabinet de mon oncle absolument étourdi du tour que prenait l'aventure. Arrivé à Francœur dans les intentions que tu sais, et plein d'une ardeur batailleuse prête à tout renverser, je me trouvais tout à coup devant un état de paix qui désarmait sans combat mon humeur conquérante. Dressé sur mes griefs, résolu dans mon orgueil à affronter des récriminations prévues, je découvrais au premier mot que j'avais été joué comme un niais, pendant tout le temps de cette lutte imaginaire qui m'amenait finalement à une reddition piteuse, à l'heure fixée par une habile tactique... Un mot de mon oncle surtout me restait sur le cœur: « Tu as jeté ta gourme! » avait-il dit. Et, de cet entretien

Digitized by Google

anxieusement attendu, où, plein d'une émotion bête, j'attendais qu'il m'ouvrît les bras « en m'appelant son gendre, » il ne restait que cette petite incidence presque détournée. *Les idées de ma tante... à propos d'Antoinette.*

Pour le coup, c'en était trop! Sur ce dernier point, corbleu! je saurais montrer à mon oncle qu'il n'a pas tout prévu!.. « Les idées de ma tante » m'ouvrant le champ libre à l'attaque de ma cousine, j'eus bientôt fait mon plan.

Mais tu m'entends, Carol, n'est-ce pas? Je puis buter contre l'amour, choir dans le mariage... Mais raffineur: jamais!

IV.

J'ai tout appris!.. Je sais tout: des causes de mon rappel, des finasseries de mon oncle, et d'un imbroglio caché qui se joue, à l'ombre du mariage projeté qui me tombe du ciel!..

Mais procédons par le détail.

N'ayant plus chance de retrouver ma cousine, après le très long entretien par lequel son père m'avait fort démonté, me sentant enfin le besoin de réfléchir, je partis à travers bois, avec l'intention d'aller à la Ferme, où j'arrivai un peu remis de mon alerte, distrait, sans y songer, par tant de souvenirs d'autrefois qui se levaient sous mes pas. Enfant, j'ai passé une moitié de ma vie dans ce coin de Francœur, où les jeux avec la marmaille qui m'était frères et sœurs de lait m'attiraient.

Comme j'entrais dans la cour des Giraud, une voix joyeuse bien connue m'accueillit par ces mots:

— Ah! mon Dieu!.. Comment, c'est toi, Jacques!

Et Constance m'embrassa comme embrassent les nourrices, sa joie, son étonnement lui coupant presque la respiration.

— Mais, ils sont tous au château! reprit-elle avec un sentiment d'inquiétude.

— Je le sais! répondis-je, car j'en viens!.. J'y ai même dit bonjour, à ton mari!

— Ah! bah!.. Tu as revu ton oncle?.. Tu demeures chez lui?..

En quelques mots, je la mis au courant des choses, sa surprise augmentant à chacune des nouvelles que je lui annonçais.

Constance Giraud, autrefois une très belle fille, est aujourd'hui une solide Blésoise de cinquante ans; alerte, instruite, et femme de tête dirigeant habilement sa ferme, et faisant marcher son monde. C'est une bourgeoise, ne t'en déplaise, et non point une paysanne des champs... Gaie, la parole vive; mais avec un fond de bonté de femme heureuse, elle a le sens droit et sûr; ce qui lui vaut presque

Digitized by Google

même une sorte de prépondérance dans l'administration de la commune, en sa qualité de mairesse. Cinq enfans, dont deux fils; l'aîné, maréchal des logis dans les dragons, vient de finir son congé, et voyage en Amérique pour y compléter ses études agricoles; le second est caporal dans la ligne; trois filles, dont l'une mariée : tous élevés, éduqués, composent la famille. Tout cela m'aime et me choie... Un peu plus, on me prendrait pour un Giraud. Une servante courut appeler les fillettes.

Oublieux de mes soucis du château, je respirais à l'aise dans ce milieu d'affections franches, où, malgré ma dépossession, je me sens toujours chez moi.

Une porte s'ouvrit, comme par un vent de bourrasque. C'était Jacquot qui se précipitait sur moi d'un élan, sa poupée dans ses bras, et m'embrassant à m'étouffer en criant :

— Bonjour, parrain!

Jacquot, c'est Jacqueline, ma filleule, la Benjamine des Giraud, qui va avoir quatorze ans... Si jamais tu veux voir quelque chose de *nature* et d'animé, et de dégingandé, fais le voyage! Ébouriffée, rouge de sa course, un livre de leçon dans sa poche, sa corde à sauter roulée autour d'elle en ceinture... Un flot de questions, de paroles... La porte se rouvre : c'est Sidonie, dix-sept ans, elle est dans un pensionnat de Tours, et vient passer ici huit jours de vacances... Déjà posée, raisonnable, tenue de demoiselle. Elle me tend ses joues pour bienvenue; me demande s'il faut préparer ma chambre, s'informe si je déjeune, cause un instant... Jacquot, sur mes genoux, et qui me veut tout à elle, s'impatiente, l'appelle : bavarde, s'écriant : « Tu me l'accapares! » Elles se querellent... Constance intervient, les met à la porte toutes les deux. Je reste bête et charmé de l'émotion si saine que je ressens.

Grand Dieu! je m'aperçois que je n'ai point fait la description de la ferme, avec ses détails naturalistes; la clôture de haies, la porte charretière, la cour, la mare aux canards, les tas de fumier où picore la volaille qui gratte le sol, les écuries, la grange et l'échelle qui conduit au grenier; les charrettes, brancards en l'air, rangées le long des murs, les charrues démontées; les dindes qui gloussent, les poules qui piaulent, les bœufs qui beuglent, et l'âne qui brait... Est-ce ma faute si, venant voir les gens, je m'intéresse tout d'abord aux gens plus qu'aux choses tant rebattues...

La vérité, c'est que la maison des Giraud, que dans le pays on continue d'appeler la Ferme, est un très confortable et très beau cottage, bâti par un architecte intelligent, pour une nombreuse famille. Sur le devant, une avant-cour, ornée d'une grille; derrière, un superbe jardin, lequel communique aux bâtimens agricoles.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Resté seul avec Constance, dans une très vaste pièce, sorte de grand hall à l'anglaise, à la fois salle à manger, parloir et salon, nous causâmes de l'événement sérieux qui me ramenait à Francœur. Élevée au château par ma grand'mère, près de ma tante de dix ans plus jeune qu'elle, et qu'elle n'a quittée qu'à son mariage avec Giraud, Constance a gardé un attachement fidèle à tous les miens. Intelligente et discrète, elle a reçu bien des confidences depuis six ans que ma tante est revenue s'installer à Francœur, dans une solitude dont il eût été aisé de deviner la cause, même sans savoir ce que nous savions tous des écarts de mon oncle.

Comme j'abordais la grande nouvelle de mon mariage projeté, y compris la proposition qui venait de m'être faite au sujet de l'affaire de Nantes, je fus assez surpris de voir Constance soucieuse... Je l'interrogeai.

— Oh! dit-elle, la question de mariage me paraît aller tout de go!.. Ça a toujours été dans les idées de ta tante!.. Et, pour ce qu'un garçon risque à ces choses-là, ce n'est pas ce qui m'inquiéterait, pour toi, de quelque façon que ça tourne... Ce qui me fait froncer le nez, c'est la condition que ton oncle paraît y mettre par avance de t'envoyer à Nantes.

— Pourquoi?.. lui demandai-je.

— Pardi! reprit-elle, tu n'ignores pas que c'est un malin!.. Il est bien clair qu'il ne t'offre de prendre sa place que parce qu'il veut, par toi, toujours garder une main dans l'affaire... Il compte te tenir encore de ce côté-là pour ses intérêts, quand tout sera fini avec ta tante.

— Comment?.. quand tout sera fini... m'écriai-je.

— Eh bien! Antoinette mariée, ils se séparent, ils divorcent!

— Ils divorcent?..

— Oui!

— Mais quel prétexte prendront-ils?

— Oh! il a joué assez de tours à ta tante pour qu'elle ne soit embarrassée que dans le choix... car il ne s'est guère gêné... et, comme de juste, de son côté à elle, avec la tête des Francœur dans tout ce beau gâchis, elle a naturellement aussi donné prise sur elle. Elle n'a que trente-huit ans... Elle compte se remarier... Et le futur qui, celui-là, vaut mieux dans son petit doigt que ton oncle tout entier, n'est pas bien loin d'ici... Ce n'est pas elle qui y perdra!

Bien que je fusse à peu près édifié sur les galanteries de mon oncle Lebel, même du temps de mon père, j'étais toujours resté sur la simple idée d'un ménage désuni comme tant d'autres, dont on subit la peine, en forçats condamnés à la galère des convenances

Digitized by Google

sociales. Les événemens autrement graves que me révélait Constance me jetèrent tout à coup dans un ordre de pensées dont je demeurai presque abasourdi. Ce que j'apprenais sur ma tante m'était si inattendu, qu'il me fallut l'assurance réitérée de la certitude des faits, pour que j'en vinsse à les croire réels.

— Ah! çà, est-ce que tu vas t'étonner qu'une femme belle et vivante, et lâchée dans le monde à vingt-huit ans, reste une créature du bon Dieu?.. Avec un mari comme ton oncle qui n'a pas craint, sous son toit, de prendre un jour pour maîtresse la gouvernante de sa fille?.. Jour de Dieu! à la place de ta tante c'est moi qui lui en aurais planté ce jour-là... Mais est-ce sa faute, à elle, si, toute seule, une fois séparée de sa fille que, malgré ses droits de mère, il a voulu faire élever au couvent, est-ce sa faute si, rencontrant un homme de cœur, au bout de douze ans de cette vie-là, elle s'est laissé aimer... et si elle-même elle a aimé...

— Et mon oncle a su?..

— Ton oncle a su qu'elle n'était pas femme à oublier qu'elle était une Francœur; et elle l'en a convaincu, dans une explication après laquelle il n'a pas demandé son reste! — Oh! les choses ont été loin; et il s'en est peu fallu qu'il n'y eût un malheur!.. Ce qui a tout sauvé, c'est qu'il a eu peur de ce qu'il allait arriver d'une séparation bruyante... Son train, à lui, était connu, il en avait trop fait !.. Au pied du mur, il a songé à ses affaires, à sa situation... Il a consenti à tout ce qu'on a voulu... comme s'ils étaient démariés. Ta tante est restée à cause de l'enfant... Le monde n'a jamais rien vu ni rien su. C'est tout ce qu'un mari comme lui pouvait attendre d'elle. — Et toi, à ton tour, Jacques, qu'est-ce que tu as à dire, là-dessus?..

Je revins au château singulièrement troublé, bien qu'en somme allégé des brusques soucis où m'avaient tout d'abord plongé les déclarations de mon oncle.

Dans la situation éclairée par Constance, je pouvais agir maintenant l'œil ouvert sur des machinations trop habiles, où, par instinct, j'avais tout d'abord pressenti une sorte de chausse-trape à mon humeur confiante... Devant une séparation désormais accomplie, en fait, le mariage d'Antoinette s'imposant comme le dénoûment nécessaire d'un conflit ayant trop longtemps duré, je ne pouvais plus douter des intentions formelles qui m'avaient attiré à Francœur. Intéressé par mes liens de famille à couvrir de tristes débats dont la confidence à un étranger était plus que délicate, il était de toute évidence que ma qualité de neveu facilitait beaucoup le très grave événement d'un divorce, que l'établissement d'Antoinette avait seul jusqu'alors retardé...

www.tiptool.com.cn

Digitized by Google

Assuré de l'intérêt que mon oncle avait à étouffer tout bruit de procès, et conscient désormais qu'il avait besoin de mon concours pour des arrangemens qui pouvaient être atténués, du moins aux yeux du monde, dans leurs effets les plus fâcheux, je n'avais donc plus qu'à conquérir ma cousine...

Antoinette une fois mon alliée, j'esquivais le raffinage...

Quant à la question du divorce, je dois t'avouer que je ne m'en offusquai pas autrement, estimant, en moraliste, que le scandale n'est point la séparation, mais bien plutôt l'exemple d'un mauvais ménage... Et, s'il faut tout te dire, ce n'était pas sans un plaisir malin que je songeais aux représailles que, dans cette autre affaire,.. cette fois : *Francœur contre Lebel*, mon oncle avait dû subir à son tour, malgré ses désinvoltures de tyran.

Le second coup du déjeuner avait sonné comme j'arrivais au château, on était à table. Je m'excusai en invoquant ma visite à la ferme, et je m'aperçus que ce simple mot produisit un subit apaisement sur l'irritation que mon oncle était prêt à témoigner, par suite de mon retard. Ma tante me jeta un regard tranquille.

— Tu as vu Constance?.. me dit-elle.

— Oui, ma tante!

— Elle va bien?

— Très bien,.. et ma filleule encore mieux! Je suis chargé de toutes sortes de bons rappels auprès de vous.

— Merci! ajouta-t-elle.

L'intelligence humaine est vraiment très perfectionnée, mon cher Carol. Je n'avais point achevé le dernier mot, répondant à ces deux questions banales, que ma tante et moi nous n'avions plus rien à nous apprendre. Elle savait que Constance m'avait tout dit, que j'avais médité tout le temps de mon retour ; que, finalement, réflexions faites, j'étais resté de son bord... Et elle m'en avait remercié.

Un léger incident d'un autre ordre me ramena pourtant très vite à mon attitude de coupable : à peine assis à côté d'Antoinette, je dus m'apercevoir d'un certain air piqué, et du silence qu'elle affectait avec moi. Profitant d'un moment propice à un « aparté, » je repris à mi-voix mon apologie pour elle seule.

— Je *vous* ai attendu dans l'allée du bois!.. me dit-elle d'un ton de hauteur dépité, en personne gravement offensée.

Il me fut aisé de me justifier en rejetant ma faute sur l'appel de mon oncle, auquel j'avais dû répondre. Elle parut admettre une aussi bonne raison, sans se départir toutefois de son air de froideur. J'obtins pourtant un demi-pardon, lorsque nous nous trouvâmes plus libres sous la vérandah. J'essayai de renouer la partie perdue en lui demandant si elle descendrait à la même heure le lendemain.

Digitized by Google

— Je ne sais pas!.. me dit-elle d'un ton indifférent. Cela dépendra du temps...

www.libtool.com.cn

Sous l'impression de cette querelle, qui était tout au moins un reproche de mon absence, je passai tout le jour à méditer un plan d'attaque décisive. Armé cette fois d'un solide grief contre mon oncle, je me disais que je n'en étais certes plus à m'arrêter devant de vains scrupules. Si poltron que je me fusse montré jusqu'à cette heure, il fallait parler, sous peine de perdre à mes yeux ma propre estime... Une semaine s'était écoulée, et, rougissant d'un si long temps perdu, je me demandais si, malgré les traverses survenues, Antoinette ne m'accusait pas déjà d'un tel retard dans *la déclaration de mes sentimens.*

V.

Le Rubicon est franchi!..

Je me suis levé ce matin avec le jour. A sept heures, j'étais prêt, résolu. A huit heures, je descendis sans bruit par l'escalier particulier de ma tourelle, ouvrant directement sur les jardins. Le cœur me battait... Viendrait-elle?.. ou quelque empêchement ne la retiendrait-il pas?.. Songerait-elle après tout que j'allais l'attendre?.. Et ne s'effraierait-elle pas de cette sorte de mystère entre nous?.. J'arrivai au petit bois, troublé au souvenir des reproches que j'avais encourus, pour son attente inutile de la veille... Je n'avais pas fait vingt pas sous le couvert que je l'aperçus assise sur un banc de pierre, et se fabriquant un paquet de fleurettes... Mon sang ne fit qu'un tour en voyant qu'elle m'avait devancé :

— Tu n'es pas matinal! me dit-elle en riant.

— Ah! mon Dieu! m'écriai-je consterné, je croyais arriver le premier!..Il n'est que huit heures, et tu ne parais jamais si tôt.

— C'est parce que je reste souvent à bavarder avec Justine, reprit-elle, mais j'en suis encore à mes habitudes de réveil du couvent.

Elle s'était levée.

— Allons faire une navigation sur l'étang, ajouta-t-elle, c'est moi qui ramerai!..

Nous partîmes à travers le taillis; presque à chaque pas, sa robe s'accrochait à des ronces dont je la dégageais. Pour sortir des broussailles, et connaissant mieux qu'elle le court chemin, je voulus prendre une petite allée, qui coupait droit vers le kiosque où l'on attachait les barques et les yoles.

— Oh! non!.. pas par là!.. s'écria-t-elle vivement... on nous verrait du château!..

A ce mot qui dénonçait si bien entre nous une équipée secrète,

Digitized by Google

j'eus encore un battement de cœur à la pensée que sa crainte même était déjà une sorte d'aveu de complicité. Nous rentrâmes vite sous le couvert, en riant de mon idée malencontreuse, et nous continuâmes notre course par les gazons humides, parsemés de pâquerettes; des mésanges et des merles, voletant sur les branches, nous regardaient passer. Antoinette était radieuse. Son calme naturel, toujours un peu fier, de fille qui se sait belle, semblait se fondre, et s'animer d'une ardeur tranquille d'héroïne en escapade du plus charmant effet. Le ton rosé de ses joues, le brillant de ses yeux, trahissaient si bien la joie de toucher enfin au fruit défendu... que je me sentais tout sot de mes perplexités gauches, et de ma si longue réserve.

Nous arrivâmes à l'étang, nous choisîmes une jolie yole. Comme elle l'avait dit, elle prit les avirons, moi, je m'assis au gouvernail, et nous poussâmes au large, aussitôt entourés par les cygnes et les canards chinois. L'heure matinale et les réveils dans les buissons semblaient nous fêter; les grandes moires de l'eau reflétaient la rive et les nuages...

Pour m'entraîner en guise de transition devant amener le grand sujet d'un aveu, je modulai quelques phrases sur la poésie du lieu... Je m'aperçus bientôt qu'elle écoutait sans paraître autrement impressionnée du pittoresque. Un peu refroidi par son silence, encore une fois je me sentis pris de cet embarras stupide « d'énoncer ma flamme,» que, depuis une semaine, j'essayais de secouer... Mais je m'étais fait, ce jour-là, mon grand serment de couper le câble, dussé-je sombrer dans la dérive. J'avais d'instinct dirigé la yole sous les grands saules bordant les talus pour y chercher « l'ombre et le mystère...» Une fois là, je me lançais bravement dans un exorde court, mais longuement préparé depuis la veille, « sur les charmes de tendresses de deux jeunes cœurs, libres, heureux. » La tirade devait même finir très bien dans un éclat véritablement passionné,.. quand, dès les premiers mots, Antoinette m'interrompit par cette très simple question:

— Dès que nous serons mariés, nous irons vivre à Paris, n'est-ce pas?.. Tu me le promets?..

Mon cher ami, les hauts sommets atteints par la science psychologique, et les découvertes sensoriales dont nous sommes à bon droit très fiers nous ont, à coup sûr, armés d'un admirable outil d'investigation pour déterminer les *états d'âme, et le jeu particulier des mouvemens passionnels, résultat du conflit des sens, du tempérament des sujets, et de leur système nerveux*...

Mais l'esprit d'une fille,.. ça, c'est une tout autre affaire!.. S'il s'agit d'expliquer doctement ce qui se passe dans ces jolies têtes et de deviner leur énigme, le plus savant de nous tous peut tout

Digitized by Google

aussi bien donner d'avance sa langue au chat... Tu viens de le voir.

www.libtool.com.cn

Mon morceau littéraire coupé dès le début, et ma déclaration me restant sur les bras, je ne fus cependant pas trop dérouté du tour subit que prenaient les choses. — J'admirais en philosophe la sûreté de méthode d'Antoinette, si simple en son *processus*.

J'entrai sans plus de débat par la brèche ouverte, et, dès les premiers mots, il me fut aisé de comprendre que, à la seule décision de mon rappel, son instinct de fille avait d'autant plus facilement tout deviné, qu'elle avait, dès l'enfance, surpris plus d'un propos lui révélant certains projets de famille... Elle avait donc grandi avec l'idée d'un mariage entre nous... Quelques questions de mon oncle sur moi, « en apparence indifférentes, » depuis mon arrivée; mon empressement, mes phrases galantes, de vagues propos de sa mère avaient suffi à confirmer le cours de son imagination tranquille... » De là, sans prendre par quatre chemins, sa très naturelle question sur nos arrangemens d'avenir...

Vivre à Paris!.. Tu penses si je comblai ses vœux!

En possession de mon sujet et pourvu des pleines connaissances nécessaires pour établir tout un train de vie conforme aux goûts de ma cousine, plus à mon aise cette fois, je n'eus point de peine à me lancer sérieusement dans ce rêve d'or d'une existence planant dans les hauteurs mondaines... J'étais fort convaincu, du reste, et elle m'écoutait ravie...

— Je ne sais pas ce que papa me donnera, mais avec quinze cent mille francs que m'a laissés grand'maman Lebel, et ce que tu as, nous serons très riches, n'est-ce pas? me dit-elle tout à coup.

J'admirai encore la netteté de compréhension de ma cousine, cet art tout vraiment particulier qu'elle possédait de réduire les choses à l'expression la plus exacte, et répondant le plus directement à l'importance du fait. — Tandis que j'en étais encore à accorder ma lyre, en deux très simples questions, elle avait tout condensé, tout élucidé, tout résolu.

Le chiffre de ma fortune et de sa dot énoncé, nous n'avions plus qu'à régler notre train de maison... Ce que nous fîmes à l'instant, en procédant à un établissement très sévère de notre budget... Si nous eûmes un léger désaccord sur les chapitres de l'écurie et des toilettes, ce ne fut qu'un de ces nuages rosés qui traversent les ciels bleus des fiancés... Le ton de notre causerie, à la fois si grave et si familiale, excluait d'ailleurs si bien l'opiniâtreté dans nos avis divers, que nous cédâmes tous deux en même temps... les deux chapitres de la toilette et de l'écurie restant en suspens...

En fin de compte, nous nous trouvâmes réellement un peu à court de revenus... Antoinette consentit gentiment à rabattre une

Digitized by Google

des trois grandes fêtes que nous devions donner chaque hiver, à condition pourtant que ladite fête serait remplacée, au printemps, par un *garden-party* très simple, clôturant nos séries de réceptions. Je cédai encore sur ce point. La saine raison à vau-l'eau, tout aussi bien que le plus vulgaire élément du calcul, à quoi bon épiloguer sur de futiles détails?.. Elle était si belle dans sa candeur un peu volontaire, avec ses grands yeux bleu de turquoise, son sourire reposé, et tout ce je ne sais quoi d'une jeune déesse assise sur sa nuée!.. Elle ramait, du reste, avec cette grâce accomplie que la jolie rondeur de ses formes imprime au moindre de ses mouvemens, et je me laissais conduire, heureux des perspectives toutes nouvelles du lac et de la vie qui s'ouvrait devant moi. Notre question économique épuisée, par une pente insensible, je fis, comme il convenait, glisser l'entretien dans la note expansive... Je m'étonnai de la facilité avec laquelle, cette fois, je pus orner mon thème, si laborieusement travaillé depuis la veille. Délivré de mon épouvantail d'une déclaration offensive, je trouvai des tours de pensée, pleins de cette grâce naturelle que donne la conscience d'une conquête achevée, et que l'intimité de notre langage d'ailleurs rendait d'autant plus expressifs.

Antoinette m'écoutait pensive; aux *tendres aveux* fleurissant sur mes lèvres, je la voyais presque troublée... je la pressai de me dire à son tour qu'elle m'aimait...

— Mais tu le sais bien! dit-elle.

La cloche du déjeuner, sonnant le premier coup, nous surprit soudainement... Nous nous enfuîmes, comme dans un train de déroute; et, chacun de notre côté, nous gagnâmes le château.

Qu'est-ce que tu dis de ça, savant psychologue!..

VI.

Sans être ni Valmont, ni Lovelace, mon cher Carol, j'ai, tu le sais, suffisamment brûlé la vie pour n'être plus guère en fonds d'ingénuité... On n'a point traversé la rouerie des cercles, des coulisses, des soupers de filles et des salons, sans altérer sensiblement le duvet de ses illusions premières...

Si tu joins, à l'expérience qui en résulte, les théories pessimistes de notre très précieux cénacle des Raffinés, tu m'accorderas, je le suppose, que ce n'est point un brevet de rosière que j'oserais briguer parmi vous. Cependant, si mécréant que je sois, il me faut bien t'avouer l'étonnant état sentimental où me jetèrent les incidens de cette matinée, qui comptera certainement dans ma vie. Je me sentais tellement nouveau à moi-même, en cette sensation bizarre d'un amour virginal, et pur, et frais comme un bouquet

Digitized by Google

d'avril, qu'en entrant dans la salle à manger, j'eus presque peur d'aveugler les gens, et de dévoiler à tous notre secret... Comme si quelque auréole eût illuminé mon front, et que des ailes blanches m'eussent poussé tout à coup... Par bonheur, l'air candide d'Antoinette, arrivée la première, et humant déjà son œuf à la coque, me rappela au juste sentiment du réel; et, mon propre appétit aidant, je réussis à miracle à dissimuler, comme elle, l'exultation d'âme où nous étions tous deux.

Ma tante et ma cousine, ayant à faire une course à Blois, partirent en se levant de table, et je me trouvai seul avec mes émois...

Au sortir des vives émotions de joie, le plus grand bonheur, à coup sûr, c'est de les savourer à nouveau par la pensée. Incapable de tenir en place, je partis à travers le parc, et je gagnai vite la montée d'où je pouvais suivre du regard, au loin, la calèche qui *portait mes amours*... et je rêvais, émerveillé, à ce changement de mes idées, de ma vie, de mon être... En vain, par quelque mauvais retour de mon scepticisme d'antan, j'essayais de me railler de cette conversion subite au sentimentalisme bourgeois, qui pour la première fois m'égarait. En fait, j'étais bien forcé de m'avouer que dans le train de passions banales ou vénales que jusqu'alors j'avais pratiqué, les fleurs d'innocence et de jeunesse m'avaient fait défaut, et que le piquant d'une attrayante primeur justifiait suffisamment ma chute... Bref, disons le mot, pendant une heure j'effeuillai en pensée des marguerites... Après quoi, ne sachant plus que faire de moi, je m'en allai, au hasard, pour user mes agitations jusqu'à l'heure de *son* retour.

Comme je passais devant les nouvelles constructions du haras, j'y entrai. Quoique mal disposées... (toutes les ouvertures donnent sur le nord!) les écuries neuves sont en somme assez convenablement aménagées à l'intérieur. Je notai rapidement, à vue d'œil, les modifications les plus urgentes que je ferai sans trop de dépense... Ce à quoi je suis bien décidé par exemple, c'est au changement du personnel. Le vieux Sam-Anders, qui dirigeait tout, du temps de mon père, avait déjà laissé les choses en triste état... Informe-toi si Billy-Stuart est encore libre : je le prendrais... Tu seras appelé d'ailleurs au conseil, et tu donneras ton avis... Un terrain d'entraînement est très facile à établir, seulement, il serait en partie sur Giraud; ce qui s'arrangerait, je pense, moyennant location... car c'est en blés... Je suis allé tout de suite à la Ferme, pour lui en parler... Il n'y était pas, et je tombai au cottage en pleine académie. M^lle^ Seconde y fait le portrait de Jacquot, ma filleule... Je trouvai Constance et ses filles dans une grande pièce du premier étage, convertie en véritable atelier... Sur des chevalets, des études de figures et de paysages... A l'installation, il me fut

Digitized by Google

aisé de deviner que Mlle Wéber travaille là une partie de ses journées. Mon entrée mit la séance en complet désarroi, car le portrait, paraît-il, est une surprise qui m'est destinée ; aussi, le panneau fut-il caché avec précipitation ; mais, quelque hâte que mit Mlle Seconde à faire disparaître ce qu'elle put de ses œuvres en les retournant, j'eus le temps d'en voir assez pour rester frappé d'un très grand étonnement, au faire et à l'allure de certaines figures originalement campées, qui n'ont rien du tout d'un talent de demoiselle du monde. L'alerte passée, j'eus l'explication de toute chose et d'une intimité complète que la *sauvage* semblait avoir chez Constance. — Il y a une dizaine d'années, Mme Wéber, la sœur de mon oncle, étant venue de Genève avec sa fille, qu'elle laissa au château pour amuser ma cousine Antoinette, pendant les vacances de Pâques... il arriva que l'enfant fut prise d'une scarlatine... La contagion pouvant gagner l'héritière des Lebel, mon oncle expédia sans barguigner sa nièce chez les Giraud, où Constance la soigna, et la garda six semaines en bon air, pour consolider sa convalescence... De là, depuis lors, des affections entretenues, et quelques voyages de Genève à Francœur, qui font que Mlle Seconde me parut être à la ferme plus réellement en famille qu'au manoir. Bref, dans son atelier, elle se sentait si bien chez elle, qu'elle m'en faisait les honneurs avec certaines façons, ma foi, qui dénoncent une rare pratique des formes mondaines les plus accomplies.

A propos, je ne t'ai encore rien dit de son histoire, la voici en trois mots : — Mlle Seconde est orpheline. Son père, Friedrich Wéber, d'une riche famille d'Alsace, était un peintre de valeur qui a laissé des œuvres. S'étant trouvé à peu près ruiné à la guerre, par suite de son option, il s'était retiré en Suisse, lorsqu'il mourut, il y a deux ans ; et, des débris d'une grande fortune, ne laissant pour tout héritage à sa fille qu'une quinzaine de mille livres de rentes... ce qui toutefois la fait indépendante. Vaillante de caractère, seule au monde, elle vivait à Genève, auprès d'une vieille parente, quand mon oncle, se souvenant qu'elle est sa pupille, l'a appelée à Francœur, ma cousine Antoinette quittant définitivement le couvent.

La séance interrompue, à la grande joie de Jacquot qui n'aime guère rester en place, on descendit au jardin ; Mlle Seconde en connaît naturellement tous les recoins. Ce fut elle qui me mena à mon catalpa... *le catalpa de Jacques*... planté le jour de ma naissance, et toujours magnifique, malgré le fameux coup de tonnerre d'il y a quinze ans qui l'avait fort ébranché... Mlle Seconde en savait l'histoire, et je m'aperçus bientôt que dans ce milieu, où l'on parlait si souvent de moi, elle avait si bien appris, dès longtemps, les moindres incidens de ma vie, qu'elle me connaissait tout aussi particulièrement qu'elle connaissait mon arbre.

Digitized by Google

L'heure venue de rentrer au château, bien qu'épris d'un désir de solitude pour rêver d'Antoinette, je dus offrir à la nièce de mon oncle d'être son compagnon de retour. Comme elle est bonne marcheuse, nous refusâmes la voiture que Constance voulait faire atteler, et nous nous mîmes en route.

VII.

Tout préoccupé que je fusse de mes propres affaires, je marchais à côté de Mlle Seconde, un peu surpris de la trouver beaucoup mieux pourvue d'attraits physiques que je ne croyais. Le voisinage de beauté d'Antoinette, et surtout une sorte d'effacement volontaire la réduit, d'ailleurs forcément, à une certaine réserve d'attitude un peu fière que j'avais cru devoir respecter. A quelques échanges de pensées, dans le courant de vie du château, j'avais déjà pourtant noté des reparties primesautières, dénonçant l'intelligence vive et ouverte d'une jeune personne de tête; instruite, comme le sont certaines étrangères, Suissesses, Suédoises ou Russes. Une de ces éducations plus solides enfin, que nous trouvons charmantes, et que nous admirons du reste chez la jeune fille, à condition qu'elle ne soit pas Française. En ma qualité de cousin, je l'appelais familièrement: *Seconde;* elle m'appelait Jacques tout court. Là se bornait notre commerce d'intimité.

N'ayant rien à faire qu'à la regarder tout en l'accompagnant, comme elle me précédait dans un étroit sentier, je commençai à m'apercevoir pourtant, tout d'abord, d'une sorte d'aisance élégante, un peu hautaine, empreinte dans sa démarche. On eût dit que, plus à l'aise qu'au manoir, en ce milieu agreste, à l'air libre et sous le ciel, elle s'enivrait de sa jeunesse et du bonheur de vivre. Grande, souple, la taille bien prise dans sa robe de toile se drapant sur elle en plis abondans. Un simple chapeau de campagne ombrageait son cou bien dégagé, sa nuque de cheveux châtain clair relevés à miracle, avec un tour de main révélant l'esprit d'ordre et le soin de la personne. Comme elle se retournait un peu vers moi, je fus encore surpris de lui découvrir un profil charmant. Au bout du sentier enfin, la voyant en plein dans la lumière du jour, je m'aperçus d'un seul regard que ce que j'avais classé parmi les visages ornés de la *beauté du diable* était fort loin de manquer d'attrait. Pour la première fois, je comprenais nettement la profondeur de ce mot de femme, disant d'une autre: « Qu'on ne pouvait la proclamer régulièrement belle, mais qu'elle était pire. » Une tête fine de statue antique, un front pur; et, dans tous ses traits, la grâce juvénile de ses vingt ans; une bouche rieuse et bien fendue, aux lèvres presque sensuelles, des dents de perles... mais surtout,

Digitized by Google

par-dessus tout cela, sous l'arcade un peu profonde de ses sourcils, l'éclair de deux grands yeux bruns, qui semblent l'illuminer jusqu'à l'âme et qui vous pénètrent, droit, comme cherchant sans peur à deviner la pensée. Je m'aperçus enfin que je ne l'avais jamais regardée.

Distrait pourtant par mes pensées et par l'obsession d'un autre visage, ne sachant guère que lui dire, je la remerciai de faire pour moi le portrait de Jacquot.

— Prenez garde! me dit-elle en riant, vous ne l'avez pas vu!

— Mais j'ai assez vu les quelques études que vous n'avez pas réussi à me cacher.

— Diantre! comme dit notre oncle, vous n'auriez eu qu'à m'en dérober une, pour l'exposer au prochain Salon...

— Eh bien, mais... j'oserais hardiment vous prédire que, même en ce cas...

— Prenez garde encore!.. répéta-t-elle, vous allez cette fois outrer votre petit compliment!

— Quand cela serait, cousine, je n'excèderais pas mon droit... Mais dites-moi, au moins, pourquoi toutes ces études, vous les signez : *Seconde*.

— C'est pour amuser Jacquot, que ce nom-là fait rire. Est-ce qu'il ne vous plaît pas?

— Il ne me plaît que tout juste! Est-ce que vous n'en avez pas un autre que celui d'Antoinette?..

— Mais si!.. Je vous prie de croire que j'en ai mon dû, comme tout le monde. Je me nomme aussi : France.

— France!.. Oh! c'est charmant! Voulez-vous me permettre de vous appeler ainsi, cousine!

— Appelez-moi ainsi, cousin!.. ou même Françoise, si le diminutif vous paraît trop court. En Grèce, où nous avons habité trois ans, ma mère me donnait souvent ce nom plus tendre, qui lui était un doux rappel... et un regret d'exilée. — Oh! regardez donc ce joli effet de lumière sous bois!..

Nous marchâmes quelques minutes en silence, à cause de l'escalade d'un monticule pierreux et glissant, qui nous abrégeait un détour. L'accès de la crête étant un peu ardu, je lui tendis la main, et je l'enlevai en la félicitant d'être très brave. Elle riait d'un rire si jeune et si franc, que, ne l'ayant encore vue que dans son attitude contenue du château, je fus tout surpris de la voir si vivante et si alerte.

— Mais je suis une montagnarde!.. dit-elle, et, avec mon père, j'ai escaladé toute la Suisse... En touriste, comme un garçon!

Sortis de notre grimpade, nous reprîmes notre causerie.

— Mais, très sérieusement, lui dis-je, savez-vous que vous avez

Digitized by Google

un talent... qui ne ressemble pas du tout à l'étude des arts d'agrément chez les demoiselles.

www.libtool.com.cn

— J'ai plus sérieusement travaillé, voilà tout, répliqua-t-elle; mais ne vous en étonnez pas; mon père était un maître, lui,.. il m'a donné des leçons et, depuis que je suis au monde, je n'ai guère jamais joué qu'avec des pinceaux. — A Genève, j'ai même suivi pendant quatre ans les cours de l'Académie... car il y a une Académie pour *les demoiselles*, comme vous dites !

Nous parlâmes arts, et, à peine entrés dans ce sujet, nous nous trouvâmes à l'aise... Je continuai à m'étonner des connaissances réelles, des idées, des opinions justes, et parfois presque avancées, qui dénotaient une culture d'esprit peu commune. Sachant l'anglais, l'allemand, l'italien, et le goût formé par les grandes œuvres exotiques... En musique, sans être enragée wagnérienne, elle savait tout des progrès de l'école, comme elle savait tout de notre mouvement littéraire. — Son rêve était de voir Paris qu'elle n'a jamais vu, ses musées, son monde, et surtout l'Opéra.

— J'en grille ! dit-elle. Figurez-vous que, pendant plusieurs jours, j'ai été agitée de l'idée de faire un grand coup... Un beau matin, je feignais une effrayante migraine, pour ne point paraître de la journée. Je m'échappais du château, je prenais le chemin de fer, j'arrivais à Paris, j'entendais *les Huguenots*, et je revenais dans la nuit pour reparaître au déjeuner, guérie et fraîche comme une convalescente... Je n'ai pas osé !.. Et pourtant on n'en aurait rien su !..

— Oui, vous êtes un peu isolée, à Francœur...

— Oh ! j'aime à la fureur l'indépendance, et je ne sais pas rester oisive... Mais je ne suis pas aussi dépourvue que vous le croyez... J'ai de bonnes heures, avec ma tante que j'aime, et qui est adorable pour moi...

— Si vous avez besoin d'un ami de plus, pensez à moi... dis-je gagné par son originalité franche.

— Un ami de plus... Oh ! bon cela !.. J'accepte, ajouta-t-elle en me tendant la main.

Juste comme nous arrivions à la petite porte du parc, sur la route, nous aperçûmes une calèche qui revenait de Blois... Boum ! boum !... dans ma région cardiaque !.. C'était ma tante... et Antoinette... qui nous saluait de loin, en agitant leurs mouchoirs !

VIII.

Après notre rentrée en déroute du matin, j'avais à peine revu ma cousine, et nous n'avions échangé que quelques mots, comme

Digitized by Google

la voiture se rangeait au perron. Malgré la jolie toilette dans laquelle elle redescendit... et qui me fit bien l'effet de m'être dédiée... le dîner me parut fort long. L'air de mon oncle paraissait à l'orage... Je me demandais si quelque nouvelle de notre escapade n'était point parvenue jusqu'à lui.... Le beau visage tranquille d'Antoinette n'était point un indice suffisant pour atténuer mes craintes.

Enfin, le repas achevé, nous sortîmes sous la vérandah. La soirée était belle et tiède; un beau ciel clair, plein d'étoiles... Je me mis, rêveur, un peu à l'écart, afin de profiter du moment où, ma cousine servant le café, nous nous trouverions isolés. Mon stratagème réussit; une tasse à la main, elle vint à moi.

— Est-ce qu'il s'est passé quelque chose, ce matin, à ton retour?.. lui demandai-je furtivement.

— Non, rien!.. répondit-elle, comme étonnée de ma question. Que veux-tu donc qu'il se soit passé?..

— Je ne sais... Ton père semblait soupçonneux...

— Eh bien! il l'est toujours!..

— A demain, n'est-ce pas?..

— A demain!

— Je t'aime... Et toi?..

— T'es bête!.. dit-elle rieuse, en me quittant.

— Pourquoi Jacques est-il bête? demanda indifféremment ma tante qui avait entendu ce dernier mot.

— A cause d'une critique sur ma robe. Il n'y connaît rien!

On rentra au salon; la soirée se passa sans amener le moindre incident. Une fin de journée comme les autres, morne entre mon oncle et ma tante, n'échangeant strictement, avec des formes de grand ton, que de ces paroles banales dont la politesse voulue suffit aux convenances.

Quant à moi, j'étais trop enfoncé dans mes beaux rêves pour n'être pas tout à la joie de mon bonheur parfait. A un moment, comme je me trouvais au piano auprès d'Antoinette, qui déchiffrait vaguement, de la main droite, sa partie d'une sonate que nous allions jouer, je pris dans ma main sa main gauche, qu'elle m'abandonna aussi longtemps que je voulus... tandis que ma tante brodait à son métier, et que mon oncle, ayant accaparé M^lle^ Seconde, se faisait expliquer du Tennyson... Cependant à quelques regards de ma tante vers nous, bien qu'elle ne pût rien voir de mon manège, j'eus malgré moi un léger trouble... Une importune rougeur, que, ni plus ni moins qu'une jouvencelle, je me sentis monter au front, me dérouta si bien qu'il me vint un remords subit, à la pensée que, si je croyais de bonne guerre de jouer un

Digitized by Google

tour à mon oncle, en n'attendant point son agrément pour entamer le cœur de ma cousine ; je devais du moins, à ma tante, de n'agir point en séducteur vulgaire, au mépris de la confiance qu'elle me témoignait... Je ne lâchai pas la main d'Antoinette... mais je pris la résolution d'avoir un entretien avec sa mère.

Notre rendez-vous du lendemain, pour moi sans alarme et sans appréhension d'insuccès, fut un véritable enchantement. J'arrivai à temps, cette fois, pour attendre ma cousine... L'accord de nos deux cœurs, de nos volontés libres devançant les lentes formalités des arrangemens de famille, les perspectives enchantées d'une centaine de mille livres de rentes... et, par-dessus tout, peut-être, « ce mystère à deux, » ajoutant je ne sais quelle allure romanesque de coup de tête à des fiançailles déjà décidées entre nous, tout cela se fondait dans une plénitude de sensations si délectable que j'en étais presque oppressé... Notre familiarité de langage, et ces menues privautés de cousin, dont j'usais sans qu'il lui vînt à l'idée d'en prendre le moindre ombrage, donnaient quasiment l'illusion de deux amans... Encore ce jour-là, nous allâmes à l'étang par les couverts, mon bras enroulé autour de sa taille, pour nous glisser en cachette à travers les taillis...

Elle arrivait avec un fond de réflexions de la nuit, toutes fraîches, pour notre entrée en ménage... Une fois à l'embarcadère, à peine assise dans la yole, elle reprit ses avirons, nous gagnâmes les saules, et l'entretien se posa.

Dès les premiers mots, je ne pus me défendre de rire, en m'apercevant que notre sage discussion de la veille était à recommencer. Je dois lui rendre cette justice pourtant qu'elle se rendit, ce matin-là, aux nécessités très évidentes de nos dépenses d'écurie... mais en augmentant toutefois d'autant le fameux chapitre des toilettes que, comme de juste, un grand luxe d'équipage réclamait.

Mon cher ami, rien n'est plus charmant, je te le jure, que tous ces jolis projets d'innocentes à l'entrée de la vie. Les notions générales d'Antoinette sur l'économie domestique et sociale se sont formées au couvent, dans des caquetages de filles cloîtrées, issues de duchesses ou de marquises, dont l'idéal n'a d'autre objet bien naturel que de se voir émanciper, porter des robes longues et décolleter leurs pauvres petites épaules pointues... Ma cousine a du reste, sur ce dernier point, des avantages réels, légitimant ses aspirations... (Passe-moi cette vaine gloriole, qui n'humilie en rien ton goût pour le genre effilé d'Eulalie...) Quoi qu'il en soit, je suis forcé d'avouer pourtant que le décolletage en grande étiquette a bien

Digitized by Google

aussi son défaut, car il appelle le collier de perles, alternant, suivant la toilette, avec la rivière de diamans... Tel est du moins l'avis d'Antoinette!..

— Tu vois comme j'ai de la raison, dit-elle, je me borne au strict nécessaire... Avec quelques bracelets, je ne demanderai plus rien!.. Les bagues, ce n'est pas assez jeune!..

— Bon! répliquai-je en riant, quatre ou cinq cent mille francs y suffiront. Ce ne sera que le quart de notre fortune!

— Mais voyons, bêta, reprit-elle d'un ton très persuasif, je ne peux pourtant pas aller comme une pauvresse!..

Qu'y faire?.. La laisser dire... C'est ce que je fis!.. A quoi bon couper durement les ailes à ce beau papillon du rêve voltigeant à travers son ciel d'ingénue?... Le moindre petit million de mon oncle, en cadeau de noce, ne pourvoira-t-il pas d'ailleurs, même à des folies?.. Ces désirs éblouis, ces joies d'un cœur jeune, ne sont-ils pas fugitifs comme les fraîcheurs d'aurore des matinées de printemps?.. Remarques-tu comme je m'énonce! — Le mariage, le sérieux de la vie, les réflexions plus hautes éveilleront la raison... Que te dirais-je enfin?.. je la regardais!.. penchée sur ses avirons, avec cette grâce souple et dolente qui semble s'émaner d'elle, comme une sorte d'engourdissement de volupté...

Au bout de l'étang, tous ses comptes faits, nous étions ruinés à plat... J'étais ravi!

Deus!.. Deus!.. Ecce Deus!..

IX.

Mon cher ami, un point noir!.. Si l'amour idyllique (que nous ne connaissons guère, par ce que nous avons de la femme, jusqu'au moment sacré où je me trouve)... si l'amour pur, enfin, a toutes les splendeurs d'un renouveau, la perpétration d'un mariage est une tout autre affaire!.. Le chemin de l'autel n'est jamais sans quelques broussailles, qu'il faut traverser sans souci des épines... Ces broussailles, je les traverserai; mais déjà je m'y pique!.. S'aimer, s'adorer, se le dire, c'est simple comme bonjour, et l'on s'étonne vraiment qu'il y faille ajouter tant de complications accessoires pour chanter: Hyménée!.. Hyménée!..

Mais tu ne connais pas l'amour; et, dans ton ignorance de brute matérialiste (passe-moi le mot, je suis en colère!), tu ne comprends rien de ce que veut dire ce retour de pessimisme qui doit te réjouir...

Cela veut dire que mon mariage n'est plus du tout marché fait, et qu'il m'en faut un peu rabattre de mes airs vainqueurs...

Digitized by Google

Voilà ce qui s'est passé !..

En honnête neveu, tu le sais, je voulais tout confier à ma tante.

Trouver ma tante sans mon oncle, en son particulier, cela n'a rien de difficile au château. Vers deux heures, pendant qu'Antoinette faisait sa sieste, quittant ma tourelle attenant à l'aile droite de mon oncle, je me dirigeai vers l'aile gauche. Assuré des faveurs de ma destinée, je marchais d'un pas ferme à cet entretien solennel, où j'allais pourtant confesser un très grave accroc aux convenances. Je ne pouvais guère me dissimuler qu'un accord définitif avec Antoinette, avant tout assentiment préalable de famille, et surtout des rendez-vous clandestins, n'étaient point sans manquer à certaines formes sous-entendues d'avance en nos projets.

Ma tante était en train d'écrire, comme j'entrais chez elle, dans le charmant petit salon, autrefois arrangé par ma mère, et qu'elle a pieusement conservé en son état, sans y permettre aucun changement. Je reconnus le joli bureau Louis XVI, avec son paravent de glaces et de verdure, les portières des Gobelins représentant des épisodes de l'Astrée, divers portraits de ma grand'mère en sa jeunesse, vêtue à l'empire, et de quelques Francœur ascendans appendus aux murailles, sur leur fond de lampas lilas foncé, broché de palmes ton sur ton; la pendule de Clodion de la cheminée; et, sur tous les meubles, ou dans leurs vitrines, ces mille bibelots rares : figurines de Saxe, bronzes ou émaux que j'avais tant admirés, enfant, quand il m'était accordé de pénétrer dans le sanctuaire...

— Tiens, c'est toi, Jacques? dit ma tante, c'est gentil de venir me voir!

Je me dirigeai à travers les méandres que formaient les sièges artistement groupés. Sans quitter des yeux son papier, elle me tendit sa main gauche :

— Attends!.. deux lignes, et j'ai fini!

Je m'assis sur un pouf bas, placé près du bureau, et j'attendis, étudiant son visage encore très beau, et dont l'expression trahissait un courant de pensées heureuses, j'en augurai bien pour ma démarche.

Ses deux lignes achevées, elle glissa sa lettre dans le buvard; et, se retournant vers moi :

— Tu ne montes donc pas à cheval aujourd'hui?.. me dit-elle.

— Non, ma tante.

— Bon!.. Ta promenade du matin avec Antoinette t'aura fatigué, reprit-elle en souriant.

Je rougis encore à ces mots... Le diable m emporte, on dirait

Digitized by Google

que c'est une maladie que j'ai attrapée sur mon chemin de Cythère!..

www.libtool.com.cn

— Non, je ne suis pas fatigué, ma tante, répondis-je d'un ton qui était bien loin d'être triomphant... Je suis resté précisément... pour causer avec vous... d'Antoinette.

— Est-ce qu'il y a déjà de la brouille entre vous?.. me demanda-t elle...

Pour le coup, en dépit du sourire qui me semblait un encouragement, je passai au coquelicot.

— Antoinette a parlé!.. m'écriai-je.

— Oh! pas si sotte! répondit ma tante. Elle combine son roman... et je la laisse faire, afin qu'elle vienne d'elle-même à nos projets... sans qu'elle croie se soumettre à un mariage comploté par nous... Enfin, qu'y a-t-il ce matin?.. Êtes-vous en querelle?

— Non, chère tante, ni brouille ni querelle!.. Mais, au contraire, un complet accord de sentimens... plus vifs peut-être que vous ne l'aviez prévu... Car, tandis que mon oncle en est à poser des préliminaires sur les conditions de son consentement... éventuel, Antoinette et moi nous discutons nos arrangemens de ménage.

— Tiens! tiens!.. fit-elle.

Allégé du plus dur de ma confession, je n'eus pas de peine, en quelques mots, à mettre ma tante au courant des choses, de l'enchaînement des faits, de mes scrupules de conscience à son égard, et du principe d'honneur qui me portait à tout lui dévoiler... Elle sourit en apprenant qu'Antoinette avait si subtilement pénétré du premier coup la cause de mon rappel... Au fond de toute imagination de femme, l'attrait du romanesque ne perdant jamais ses droits, ma tante me donna avec d'autant plus de bonne grâce l'absolution de mon méfait, que l'importance tyrannique de mon oncle en faisait tout particulièrement les frais. Je la consultai sur la conduite à tenir envers lui.

— Oh! avant toute chose, ne lui dis rien, et ne prends que moi pour confidente!... reprit-elle vivement. Ton oncle a certainement des raisons, à lui, qui l'ont amené à paraître consentir qu'on vous marie, sur des instances très nettes que je me suis cru le droit de formuler...

— Et avec Antoinette?.. repris-je. Ne dois-je pas lui avouer... que je vous ai tout dit?..

— Mais pas davantage, nigaud!.. Pourquoi la désenchanter de son roman?.. Laisse-la donc jouer à l'héroïne!.. Parle-lui, au contraire, d'obstacles que tu prévois à vos fiançailles... Et, sur ce point, tu diras vrai, car *on* en élèvera jusqu'au dernier moment,

Digitized by Google

ne fût-ce que pour me faire payer plus cher des concessions forcées... — A toi, que te dit-il?..

www.tibtool.com.cn

Rassuré par tant de marques d'affectueux intérêt de ma tante, je lui racontai l'entretien que j'avais eu, la veille, avec mon oncle, « l'état de mes affaires relevé par lui, ses offres relatives à cette direction de la compagnie de Nantes qu'il entendait m'imposer sans doute comme condition de son consentement. »

Quand j'eus tout dit, elle garda un moment le silence, comme hésitant à me dévoiler toute sa pensée; mais ce ne fut que la courte durée d'une réflexion.

— Écoute, Jacques, me dit-elle bravement, l'heure est venue de tout nous dire, notre confiance mutuelle doit être complète; car il faut que nous puissions opposer notre union à tout ce que l'on tenterait pour la détruire... Antoinette, éloignée de moi à dessein, et renfermée dans un couvent pour me retirer toute influence sur ses pensées, sur son cœur, sur son âme; Antoinette, enfin, ignorante de la vie comme une enfant, n'a, comme une enfant, d'autre idée du mariage que les idées de grandeur et de richesse que son père lui a données. Il faut donc que tu la gardes contre l'ascendant qu'il a déjà su prendre sur elle.

— Mais, ma tante, elle m'aime!

— Oui, cela peut être!.. Peut-être y a-t-il là plus que l'impatience de vivre, et d'être libre, et de briller... Mais je ne puis te cacher la véritable raison qui a déterminé ce rapprochement de famille, et le projet d'un mariage sans doute très inattendu pour toi... Et ici, il faut que tu me comprennes!..

— Je vous suis acquis, ma tante!.. m'écriai-je de plein cœur. Et, quoi qu'il arrive, j'ai maintenant le droit de vous défendre, et le devoir de vous protéger.

Elle me regarda dans les yeux, émue, et pourtant hésitante encore.

— Constance t'a tout dit?.. reprit-elle enfin.

— Oui, ma tante, tout!.. Et, en tout, je vous approuve... En tout, à défaut de mon père, je vous offre mon aide, comme chef de notre famille et de notre nom.

— Si tu savais!.. si je pouvais te dire!..

— Ne me dites rien! ajoutai-je en lui baisant respectueusement la main. Depuis mon enfance, j'ai vu!.. J'ai deviné autrefois les interventions de mon père; j'ai compris, depuis lors, les motifs d'une aversion dont je devais hériter.

— Oh! le temps est passé de la souffrance et des pleurs!.. reprit-elle avec une très calme assurance que soulignait son sourire confiant. Je suis revenue des peurs lâches sous lesquelles j'étais abêtie... La vie est la vie, et le monde est aussi ce qu'il est!.. J'ai,

Digitized by Google

pendant quinze ans, payé ma dette à des convenances que j'étais seule à respecter. A la fin, j'ai rejeté le joug d'un esclavage stupide... Pour ma fille, pour notre nom, j'ai tout sacrifié de moi, dominant mes répulsions, mes révoltes... Ma fille mariée, hors de la maison, je reprends ma liberté, puisque enfin la loi peut me la rendre.

— Êtes-vous sûre au moins qu'*il* ne vous suscitera pas d'obstacles, ou que vous ne faiblirez pas?..

— Oh! malgré des engagemens... et des promesses, je m'attends à tout!.. Mais je suis résolue... Et il sait trop que je suis suffisamment armée pour n'avoir rien à redouter d'un procès... dont le scandale n'atteindrait que lui. — Seulement, je te le répète, il peut me tenir par ma fille, le seul lien qui reste entre nous... Le bruit d'un divorce pouvant compromettre son avenir, je me suis résignée... Aujourd'hui, il s'agit d'elle et de toi, de votre mariage qu'il faut hâter...

— Mais n'a-t-il pas acquiescé à ce projet, dont il m'a parlé lui-même?..

— Oh! sans doute!.. reprit-elle, même en présence de Bertaut, notre notaire, l'ami de ton père... et mon conseil en tout ce qui s'est passé entre ton oncle et moi!.. Mais quoi?.. *Il* dirige l'esprit d'Antoinette... Et s'il a paru céder, en ta faveur, devant des considérations de famille, d'autres partis, déjà soutenus par lui, n'en sont pas moins une menace...

— Quoi!.. même contre le sentiment d'Antoinette?..

— Mais, encore une fois, Antoinette subit son influence!.. Sans caractère, sans volonté, elle peut plier... Et c'est pourquoi je te mets en garde contre des accès de confiance imprudente...

Là-dessus, à propos d'un grand projet de fêtes pour le jour de naissance d'Antoinette, ma tante me parla de plusieurs séries d'invitations déjà lancées par mon oncle, et dont il l'a tout simplement avertie, sans autrement la consulter sur le nom des invités. Nul doute qu'un défilé de prétendans de son choix ne soit compris dans le nombre des élus... Surprendre, éblouir, égarer le cœur et l'imagination d'une naïve, ou la contraindre peut-être...

Mais, corbleu! le cœur d'Antoinette est à moi!.. Et, quant aux rivaux protégés par mon oncle... je m'en charge!

Monseigneur La Jonchée, évêque *in partibus*, nous arrive demain.

MARIO UCHARD.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LA BÉRÉSINA[1]

I.

Après avoir désespérément lutté dans Polotsk, Saint-Cyr, attaqué par Wittgenstein et Steinghel, sur les deux rives de la Duna, s'est décidé à opérer sa retraite après avoir mis le feu à la ville... Les blessures que le maréchal Saint-Cyr avait reçues allaient priver l'armée d'un chef en qui elle avait une entière confiance. Il fallait le remplacer. Le comte de Wrède, alléguant son rang de général en chef du corps bavarois, prétendit avoir le commandement sur les généraux de division français ; mais ceux-ci refusant d'obéir à un étranger, Saint-Cyr, quoique très souffrant, consentit à garder encore quelque temps la direction des deux corps d'armée et ordonna la retraite vers Oula, afin de se rapprocher de Smoliany et

(1) Dans les deux premiers volumes des *Mémoires du général baron de Marbot* (Plon et Nourrit, éditeurs), on a vu l'auteur remplissant le rôle, en quelque sorte indépendant, d'aide-de-camp auprès des principaux maréchaux de l'Empire, paraissant sur presque tous les champs de bataille de l'Europe et nous retraçant avec les secrets des états-majors le tableau de luttes héroïques. — Le tome III de ces *Souvenirs* nous le fera bientôt voir entrant en ligne à la tête du 23e de chasseurs à cheval, toujours vaillant, souvent même vainqueur, en dépit de nos défaites. Homme d'action, il reste toujours observateur et il ne pouvait manquer de nous transmettre, avec l'intensité de vie qui caractérise ses écrits, les scènes dont il a été l'acteur. Après nous avoir si bien décrit les grands jours de l'épopée impériale, il devait nous peindre les désastres du dénoûment. Voici l'un des passages les plus émouvans du grand drame de la retraite de Russie, qui nous est communiqué par le vicomte de Boislecomte, l'un des héritiers de ces *Mémoires*.

Digitized by Google

couvrir ainsi le flanc de la route d'Orcha à Borisof, par laquelle l'empereur revenait de Moscou.

Cette retraite fut si bien ordonnée que Wittgenstein et Steinghel, qui, après avoir réparé les ponts de la Duna, nous suivaient en queue avec 50,000 hommes, n'osèrent nous attaquer, bien que nous n'eussions plus que 12,000 combattans, et ils n'avancèrent que de 15 lieues en huit jours.

Quant au comte de Wrède, dont l'orgueil blessé ne voulait plus se plier à l'obéissance, il marchait à volonté avec un millier de Bavarois qui lui restaient et une brigade de cavalerie française qu'il avait emmenée par subterfuge, disant au général Corbineau qu'il en avait reçu l'ordre, ce qui n'était pas! La présomption du comte de Wrède ne tarda pas à être punie : il fut attaqué et battu par une division russe. Alors il se retira sans autorisation sur Wilna, d'où il gagna le Niémen. La brigade Corbineau, refusant de le suivre, vint rejoindre l'armée française, pour laquelle son retour fut un grand bonheur, ainsi que vous le verrez lorsque je parlerai du passage de la Bérésina.

Cependant, par ordre de l'empereur, le maréchal Victor, à la tête du 9e corps, fort de 25,000 hommes, dont la moitié appartenait à la Confédération du Rhin, accourait de Smolensk pour se joindre à Saint-Cyr et rejeter Wittgenstein au-delà de la Duna. Ce projet eût certainement été suivi d'un prompt effet si le maréchal Saint-Cyr eût eu le commandement supérieur; mais Victor était le plus ancien des deux maréchaux, et Saint-Cyr ne voulut pas servir sous ses ordres. La veille de la réunion, qui eut lieu le 31 octobre devant Smoliany, il déclara ne pouvoir continuer la campagne, remit la direction du 2e corps au général Legrand et s'éloigna pour retourner en France.

Saint-Cyr fut regretté des troupes qui, tout en n'aimant pas sa personne, rendaient justice à son courage et à ses rares talens militaires. Il ne manquait à Saint-Cyr, pour être un chef d'armée complet, que d'avoir moins d'égoïsme et de savoir gagner l'attachement des soldats et des officiers en s'occupant de leurs besoins; mais il n'y a pas d'homme sans défaut.

Le maréchal Victor avait à peine réuni sous ses ordres les 2e et 9e corps d'armée, que la fortune lui offrit l'occasion de remporter une victoire éclatante. En effet, Wittgenstein, ignorant cette jonction et se fiant à sa supériorité, vint attaquer nos postes en s'adossant à des défilés très difficiles. Il ne fallait qu'un effort simultané des deux corps pour le détruire, car nos troupes, maintenant aussi nombreuses que les siennes, étaient animées du meilleur esprit et désiraient vivement combattre. Mais Victor, se méfiant sans doute de lui-même sur un terrain qu'il voyait pour la première fois, pro-

Digitized by Google

fita de la nuit pour se retirer, gagner Sienno et cantonner les deux corps d'armée dans les environs. Les Russes s'éloignèrent aussi, laissant seulement quelques cosaques pour nous observer. Cet état de choses, qui dura toute la première quinzaine de novembre, fut très favorable à nos troupes, car elles vivaient largement, la contrée offrant beaucoup de ressources.

Le 23e de chasseurs, posté à Zapolé, couvrait un des flancs des deux armées réunies, lorsque le maréchal Victor, informé qu'une nombreuse armée ennemie se trouvait à Vonisokoï-Ghorodié, prescrivit au général Castex de faire reconnaître ce point par un des régimens de la brigade.

C'était au mien à marcher. Nous partîmes à la tombée du jour et arrivâmes sans encombre à Ghorodié, village situé dans un bas-fond, sur un très vaste marais desséché. Tout y était fort tranquille, et les paysans que je fis questionner par Lorentz, mon domestique polonais, n'avaient pas vu un soldat russe depuis deux mois. Je me mis donc en disposition de revenir à Zapolé ; mais le retour ne fut pas aussi calme que l'avait été notre marche en avant.

Bien qu'il n'y eût pas de brouillard, la nuit était fort obscure ; je craignais d'égarer mon régiment sur les nombreuses digues du marais que je devais traverser de nouveau. Je pris donc pour guide celui des habitans de Ghorodié qui m'avait paru le moins stupide.

Ma colonne cheminait en très bon ordre depuis une demi-heure, lorsque tout à coup j'aperçois des feux de bivouac sur les collines qui dominent le marais : j'arrête ma troupe et fais dire à l'avant-garde d'envoyer en reconnaissance deux sous-officiers intelligens qui devront observer en tâchant de n'être point aperçus. Ces hommes reviennent promptement me dire qu'un corps très nombreux nous barre le chemin, tandis qu'un autre s'établit sur nos derrières. Je tourne la tête, et voyant des milliers de feux entre moi et Ghorodié, que je venais de quitter, il me parut évident que j'avais donné sans le savoir au milieu d'un corps d'armée ennemi qui se préparait à bivouaquer en ce lieu !.. Le nombre de feux augmentait sans cesse,.. la plaine ainsi que les coteaux en furent bientôt couverts et offraient l'aspect d'un camp de 50,000 hommes au centre duquel je me trouvais avec moins de 700 cavaliers !.. La partie n'était pas égale ; mais comment éviter le péril qui nous menaçait ?.. Il n'y avait qu'un seul moyen : c'était de me lancer au galop et en silence par la digue principale que nous occupions, de fondre sur les ennemis surpris de cette attaque imprévue, de nous ouvrir un passage le sabre à la main et, une fois éloignés de la clarté des feux du camp, l'obscurité nous permettrait de nous retirer sans être poursuivis !

Ce plan bien arrêté, j'envoie des officiers tout le long de la

Digitized by Google

colonne pour en prévenir la troupe, certain que chacun approuverait mon projet et me suivrait avec résolution!.. J'avouerai néanmoins que je n'étais pas sans inquiétude, car l'infanterie ennemie pouvait prendre les armes au premier cri d'un factionnaire et me tuer beaucoup de monde pendant que le régiment défilerait devant elle.

J'étais dans ces anxiétés, lorsque le paysan qui nous guidait part d'un grand éclat de rire et Lorentz en fait autant!.. En vain, je questionne celui-ci; il rit toujours, et ne sachant pas assez bien le français pour expliquer le cas extraordinaire qui se présentait, il nous montre son manteau sur lequel venait de se poser un des nombreux *feux follets* que nous avions pris pour des feux de bivouac!.. Ce phénomène était produit par les émanations des marais, condensées par une petite gelée après une journée d'automne dont le soleil avait été très chaud. En peu de temps, tout le régiment fut couvert de ces feux gros comme des œufs, ce qui amusa beaucoup les soldats.

Ainsi remis d'une des plus vives alarmes que j'eusse jamais éprouvées, je regagnai Zapolé.

Au bout de quelques jours, il m'échut une mission dans laquelle nous n'eûmes plus à braver le *feu follet*, mais bien les mousquetons des dragons russes.

Un jour que le général Castex s'était rendu à Sienno auprès du maréchal Victor et que, le 24e de chasseurs étant en expédition, mon régiment se trouvait à Zapolé, je vois arriver deux paysans et reconnais dans l'un d'eux M. de Bourgoing, capitaine aide-de-camp d'Oudinot. Ce maréchal, qui s'était rendu à Wilna après avoir été blessé à Polotsk, le 18 août, ayant appris que Saint-Cyr, blessé à son tour le 18 octobre, venait de quitter l'armée, avait résolu de rejoindre le 2e corps et d'en reprendre le commandement.

Oudinot, sachant que ses troupes étaient dans les environs de Sienno, se dirigeait vers cette ville, lorsqu'arrivé à Rasna, il fut prévenu par un prêtre polonais qu'un parti de dragons russes et de cosaques rôdait auprès de là. Mais comme le maréchal apprit en même temps qu'il y avait de la cavalerie française à Zapolé, il résolut d'écrire au commandant de ce poste pour demander une forte escorte et il expédia sa lettre par M. de Bourgoing, qui, pour plus de sûreté, se déguisa en paysan. Bien lui en prit, car à peine était-il à une lieue qu'il fut rencontré par un fort détachement de cavaliers ennemis, qui, le prenant pour un habitant de la contrée, ne firent aucune attention à lui. Peu de momens après, M. de Bourgoing, entendant plusieurs coups de feu, pressa sa marche et parvint à Zapolé.

Dès qu'il m'eut informé de la position critique dans laquelle se

Digitized by Google

www.rbbook.com.cn

trouvait le maréchal, je partis au trot avec tout mon régiment pour lui porter un prompt secours. Il était temps que nous arrivassions, car, bien que le maréchal se fût barricadé dans une maison en pierres où il avait réuni à ses aides-de-camp et à ses gens une douzaine de soldats français qui rejoignaient l'armée et où il se défendait vaillamment, il allait néanmoins être forcé par les dragons russes lorsque nous arrivâmes.

En nous voyant, les ennemis remontèrent à cheval et prirent la fuite ; mes cavaliers les poursuivirent à outrance, en tuèrent une vingtaine et firent quelques prisonniers. J'eus 2 hommes blessés. Le maréchal Oudinot, heureux d'avoir échappé aux mains des Russes, nous exprima sa reconnaissance, et mon régiment l'escorta jusqu'à ce que, arrivé dans les cantonnemens français, il fût hors de danger.

A l'époque dont je parle, tous les maréchaux de l'empire paraissaient résolus à ne pas reconnaître entre eux les droits de l'ancienneté, car aucun ne voulait servir sous un de ses camarades, quelle que fût la gravité des circonstances. Aussi, dès qu'Oudinot eut repris le commandement du 2e corps, Victor, plutôt que de rester sous ses ordres pour combattre Wittgenstein, se sépara de lui et se dirigea vers Kokanow avec ses 25,000 hommes.

Le maréchal Oudinot, resté seul, promena ses troupes pendant quelques jours dans diverses parties de la province et finit par établir son quartier-général à Tchéréia, ayant son avant-garde à Lomkoulm.

Ce fut pendant un petit combat, soutenu devant cette ville par la brigade Castex, que me parvint ma nomination au grade de colonel.

Si vous considérez que j'avais reçu comme chef d'escadrons une blessure à Znaïm, deux à Miranda de Corvo, une à Jacoubowo, fait quatre campagnes dans le même grade et qu'enfin je commandais un régiment depuis l'entrée des Français en Russie, vous penserez peut-être que j'avais bien acquis mes épaulettes. Je n'en fus pas moins reconnaissant envers l'empereur, surtout en apprenant qu'il me maintenait au 23e de chasseurs, que j'affectionnais beaucoup et dont j'avais la certitude d'être aussi aimé qu'estimé. En effet, la joie fut grande dans tous les rangs, et les braves que j'avais si souvent menés au combat vinrent tous, soldats comme officiers, m'exprimer la satisfaction qu'ils éprouvaient de me conserver pour leur chef...

Cependant, la situation de l'armée française s'aggravait chaque jour. Le feld-maréchal Schwarzenberg, commandant en chef du corps autrichien dont Napoléon avait formé l'aile droite de sa Grande armée, venait, par la trahison la plus infâme, de laisser passer de-

Digitized by Google

vant lui les troupes russes de Tchitchakof, qui s'étaient emparées de Minsk, d'où elles menaçaient nos derrières. L'empereur dut alors vivement regretter d'avoir confié le gouvernement de la Lithuanie au général hollandais Hogendorf, son aide-de-camp, qui n'avait jamais fait la guerre et ne sut rien entreprendre pour sauver Minsk.

La prise de Minsk était un événement grave auquel Napoléon attacha néanmoins peu d'importance, parce qu'il comptait passer la Bérésina à Borisof, dont le pont était couvert par une forteresse en très bon état, gardée par un régiment polonais. La confiance de Napoléon était si grande à ce sujet que, pour alléger la marche de son armée, il avait fait brûler à Orscha tous ses équipages de pont. Ce fut un bien grand malheur, car ces pontons eussent assuré le prompt passage de la Bérésina, qu'il nous fallut acheter au prix de tant de sang!..

Malgré sa sécurité relativement à ce passage, Napoléon, en apprenant la prise de Minsk par les Russes, manda au maréchal Oudinot de quitter Tchéréia pour se rendre à marche forcée sur Borisof; mais nous y arrivâmes trop tard, parce que le général polonais Brownilowski, chargé de la défense du fort (1), se voyant entouré par de nombreux ennemis, crut faire un acte méritoire en sauvant la garnison, et, au lieu d'opposer une vive résistance qui eût donné au corps d'Oudinot le temps d'arriver à son secours, le général polonais abandonna la place, passa avec toute la garnison sur la rive gauche par le pont et prit la route d'Orscha pour venir rejoindre le corps d'Oudinot, qu'il rencontra devant Natscha. Le maréchal le reçut fort mal et lui ordonna de revenir vers Borisof.

Non-seulement cette ville, le pont de la Bérésina et la forteresse qui le domine, étaient déjà au pouvoir de Tchitchakof; mais ce général, que ses succès rendaient impatient de combattre les troupes françaises, s'était porté, le 23 novembre, au-devant d'elles avec les principales forces de son armée, dont le général Lambert, le meilleur de ses lieutenans, faisait l'avant-garde avec une forte division de cavalerie. Le terrain étant uni, le maréchal Oudinot fit marcher en tête de son infanterie la division de cuirassiers, précédée par la brigade de cavalerie légère de Castex.

Ce fut à 3 lieues de Borisof, dans la plaine de Lochmitza, que l'avant-garde russe, marchant en sens contraire des Français, vint se heurter contre nos cuirassiers, qui, ayant fort peu combattu pen-

(1) La tête du pont sur la rive droite. Le comte de Rochechouart, alors aide-de-camp de l'empereur Alexandre, donne dans ses *Mémoires* de nombreux détails sur toute cette affaire, à laquelle il prit une grande part.

Digitized by Google

dant le cours de la campagne, avaient sollicité l'honneur d'être placés en première ligne.

www.ertool.com.cn

A l'aspect de ces beaux régimens encore nombreux, bien montés et sur les cuirasses desquels étincelaient les rayons du soleil, la cavalerie russe s'arrêta tout court; puis, reprenant courage, elle se reportait en avant lorsque nos cuirassiers, chargeant avec furie, la renversèrent et lui tuèrent ou prirent un millier d'hommes.

Tchitchakof, à qui on avait assuré que l'armée de Napoléon n'était plus qu'une masse sans ordre et sans armes, ne s'était point attendu à une vigueur pareille : aussi s'empressa-t-il de battre en retraite sur Borisof.

On sait qu'après avoir fourni une charge, les grands chevaux de la grosse cavalerie, et surtout ceux des cuirassiers, ne peuvent longtemps continuer à galoper. Ce furent donc les 23e et 24e de chasseurs qui reçurent l'ordre de poursuivre les ennemis, tandis que les cuirassiers venaient en seconde ligne à une allure modérée.

Non-seulement Tchitchakof avait commis la faute de se porter au-devant d'Oudinot, mais il y avait encore ajouté celle de se faire suivre par tous les équipages de son armée, dont le nombre de voitures s'élevait à plus de quinze cents! Aussi le désordre fut-il si grand pendant la retraite précipitée des Russes vers Borisof, que les deux régimens de cavalerie légère de la brigade Castex virent souvent leur marche entravée par les chariots que les ennemis avaient abandonnés. Cet embarras devint encore plus considérable dès que nous pénétrâmes dans la ville, dont les rues étaient encombrées de bagages et de chevaux de trait entre lesquels se faufilaient à la hâte des soldats russes, qui, après avoir jeté leurs armes, cherchaient à rejoindre leurs troupes. Cependant, nous parvînmes au centre de la ville; mais ce ne fut qu'après avoir perdu un temps précieux, dont les ennemis profitèrent pour passer la rivière.

L'ordre du maréchal était de gagner le pont de la Bérésina; mais pour cela, il aurait fallu savoir où se trouvait ce pont, et aucun de nous ne connaissait la ville. Mes cavaliers m'amenèrent enfin un juif, que je fis questionner en allemand; mais soit que le drôle ne parlât pas cette langue, soit qu'il feignît de ne pas la comprendre, nous ne pûmes en tirer aucun renseignement.

J'aurais donné beaucoup pour avoir en ce moment auprès de moi Lorentz, mon domestique polonais, qui me servait habituellement d'interprète; mais le poltron était resté en arrière dès le commencement du combat. Il fallait pourtant sortir de l'impasse dans laquelle la brigade était engagée. Nous fîmes donc parcourir les rues de la ville par plusieurs pelotons qui aperçurent enfin la Bérésina.

Digitized by Google

Cette rivière n'était pas assez gelée pour qu'on pût la traverser sur la glace; il fallait donc la franchir en passant sur le pont; mais pour enlever celui-ci, il aurait fallu de l'infanterie et la nôtre se trouvait à 3 lieues de Borisof.

Pour y suppléer, le maréchal Oudinot, qui arriva sur ces entrefaites, ordonna au général Castex de faire mettre pied à terre aux trois quarts des cavaliers des deux régimens, qui, armés de leurs mousquetons et formant un petit bataillon, iraient attaquer le pont. Nous nous empressâmes d'obéir, et laissant les chevaux dans les rues voisines à la garde de quelques hommes, nous nous dirigeâmes vers la rivière, sous la conduite du général Castex, qui, dans cette périlleuse entreprise, voulut marcher à la tête de sa brigade.

La déconfiture que venait d'éprouver l'avant-garde russe ayant porté la consternation dans l'armée de Tchitchakof, le plus grand désordre régnait sur la rive occupée par elle où nous voyions des fuyards s'éloigner dans la campagne. Aussi, bien qu'il m'eût paru d'abord fort difficile que des cavaliers à pied et sans baïonnettes pussent forcer le passage d'un pont et s'y maintenir, je commençais à espérer un bon résultat, car l'ennemi ne nous opposait que quelques rares tirailleurs. J'avais donc prescrit aux pelotons qui devaient arriver les premiers sur la rive droite, de s'emparer des maisons voisines du pont, afin que, maîtres des deux extrémités, nous pussions le défendre jusqu'à l'arrivée de notre infanterie et assurer ainsi à l'armée française le passage de la Bérésina.

Mais tout à coup les canons de la forteresse grondent et couvrent le tablier du pont d'une grêle de mitraille, qui, portant le désordre dans notre faible bataillon, le force à reculer momentanément. Un groupe de sapeurs russes, munis de torches, profite de cet instant pour mettre le feu au pont; mais comme la présence de ces sapeurs empêchait l'artillerie ennemie de tirer, nous nous élançons sur eux!.. La plupart sont tués ou jetés dans la rivière, et déjà nos chasseurs avaient éteint l'incendie à peine allumé, lorsqu'un bataillon de grenadiers russes, accourant au pas de charge, nous force à coups de baïonnette à évacuer le pont, qui bientôt, couvert de torches enflammées, devient un immense brasier, dont la chaleur intense contraignit les deux partis à s'éloigner!

Dès ce moment, les Français durent renoncer à l'espoir de passer la Bérésina sur ce point, et leur retraite fut coupée!.. Cette immense calamité nous devint fatale et contribua infiniment à changer la face de l'Europe, en ébranlant le trône de Napoléon.

Le maréchal Oudinot, ayant reconnu l'impossibilité de forcer le passage de la rivière devant Borisof, jugea qu'il serait dangereux de laisser encombrer cette ville par les troupes de son armée. Il leur envoya donc l'ordre de camper entre Lochmitza et Némonitza.

Digitized by Google

La brigade Castex resta seule dans Borisof, avec défense de communiquer avec les autres corps, auxquels on voulait cacher aussi longtemps que possible la fatale nouvelle de l'embrasement du pont, qu'ils n'apprirent que quarante-huit heures plus tard.

D'après les usages de la guerre, les bagages de l'ennemi appartiennent aux capteurs. Le général Castex autorisa donc les chasseurs de mon régiment et ceux du 24e à s'emparer du butin contenu dans les quinze cents voitures, fourgons et chariots que les Russes avaient abandonnés en fuyant au-delà du pont. Le butin fut immense. Mais comme il y en avait cent fois plus que la brigade n'aurait pu en porter, je réunis tous les hommes de mon régiment et leur fis comprendre qu'ayant à faire une longue retraite, pendant laquelle il me serait à peu près impossible de leur continuer les distributions de viande que je leur avais fait faire pendant toute la campagne, je les engageais à s'attacher principalement à se munir de *vivres*, et j'ajoutai qu'ils devaient aussi songer à se garantir du froid et ne pas oublier que des chevaux surchargés ne duraient pas longtemps ; qu'il ne fallait donc pas accabler les leurs sous le poids d'une quantité de choses inutiles à la guerre ; qu'au surplus, je passerais une revue, et que tout ce qui ne serait pas *vivres*, *chaussures* et *vêtemens* serait impitoyablement rejeté. Le général Castex, afin de prévenir toute discussion, avait fait planter des jalons qui divisaient en deux portions l'immense quantité de voitures prises. Chaque régiment avait son quartier.

Le corps d'armée du maréchal Oudinot, environnant trois côtés de la ville, dont le quatrième couvert par la Bérésina, était en outre observé par divers postes, les soldats pouvaient se livrer avec sécurité à l'examen du contenu des voitures et chariots russes. Aussitôt le signal donné, l'investigation commença. Il paraît que les officiers du corps de Tchitchakof se traitaient bien, car jamais on ne vit dans les équipages d'une armée une telle profusion de jambons, pâtés, cervelas, poissons, viandes fumées et vins de toutes sortes, plus une immense quantité de biscuits de mer, riz, fromage, etc. Nos soldats profitèrent aussi des nombreuses fourrures, ainsi que des fortes chaussures trouvées dans les fourgons russes, dont la capture sauva ainsi la vie à bien des hommes. Les conducteurs ennemis, s'étant enfuis sans avoir eu le temps d'emmener leurs chevaux, qui étaient presque tous bons, nous choisîmes les meilleurs pour remplacer ceux dont nos cavaliers se plaignaient. Les officiers en prirent aussi pour porter les vivres dont chacun venait de faire si ample provision.

La brigade passa encore la journée du 24 dans Borisof, et comme, malgré les précautions prises la veille, la nouvelle de la rupture du pont avait pénétré dans les bivouacs du 2e corps, le maréchal Ou-

Digitized by Google

dinot, voulant que toutes ses troupes profitassent des denrées contenues dans les voitures des ennemis, consentit à laisser entrer successivement en ville les détachemens de tous les régimens, qui faisaient place à d'autres dès qu'ils avaient opéré leur chargement. Nonobstant la grande quantité de vivres et d'objets de tout genre enlevés par les troupes d'Oudinot, il en restait encore beaucoup, dont s'emparèrent le jour suivant les nombreux soldats débandés qui revenaient de Moscou.

Cependant, les chefs, ainsi que les officiers capables d'apprécier la fâcheuse position de l'armée, étaient dans de vives anxiétés. En effet, nous avions devant nous la Bérésina, dont les troupes de Tchitchakof garnissaient la rive opposée ; nos flancs étaient débordés par Wittgenstein, et Koutousof nous suivait en queue !.. Enfin, excepté les débris de la garde, les corps d'Oudinot et de Victor, réduits à quelques milliers de combattans, le surplus de cette *Grande armée*, naguère si belle, se composait de malades et de soldats sans armes, que la misère privait de leur ancienne énergie. Tout paraissait conspirer contre nous, car si, grâce à l'abaissement de la température, le corps de Ney avait pu, quelques jours avant, échapper aux ennemis en traversant le Dniéper sur la glace, nous trouvions la Bérésina dégelée, malgré un froid excessif, et nous n'avions pas de pontons pour établir un passage !..

Le 25, l'empereur entra dans Borisof, où le maréchal Oudinot l'attendait avec les 6,000 hommes qui lui restaient. Napoléon ainsi que les maréchaux et officiers de sa suite furent étonnés du bon ordre qui régnait dans le 2e corps, dont la tenue contrastait singulièrement avec celle des misérables bandes qu'ils ramenaient de Moscou. Nos troupes étaient certainement beaucoup moins belles qu'en garnison, mais chaque soldat avait conservé ses armes et était prêt à s'en servir courageusement. L'empereur, frappé de leur air martial, réunit tous les colonels et les chargea d'exprimer sa satisfaction à leurs régimens pour la belle conduite qu'ils avaient tenue dans les nombreux et sanglans combats livrés dans la province de Polotsk.

Quand le général bavarois comte de Wrède s'éloigna sans autorisation du 2e corps, il avait emmené la brigade de cavalerie Corbineau, en trompant ce général, auquel il assura avoir reçu des ordres à cet effet, ce qui n'était pas... Eh bien, cette supercherie eut pour résultat de sauver l'empereur et les débris de la grande armée !

En effet, Corbineau, entraîné malgré lui dans une direction opposée à celle du 2e corps dont il faisait partie, avait suivi le général de Wrède jusqu'à Gloubokoé ; mais là, il avait déclaré qu'il n'irait pas plus loin, à moins que le général bavarois ne lui montrât

Digitized by Google

l'ordre qu'il prétendait avoir de garder sa brigade auprès de lui. Le comte de Wrède n'ayant pu satisfaire à cette demande, le général Corbineau se sépara de lui, gagna vers Dockchtsoni les sources de la Bérésina, puis, longeant sa rive droite, il espérait atteindre Borisof, y passer la rivière sur le pont et, prenant la route d'Orscha, aller au-devant du corps d'Oudinot, qu'il supposait être dans les environs de Bobr.

On a reproché à l'empereur, qui avait plusieurs milliers de Polonais du duché de Varsovie, de n'en avoir pas, dès le commencement de la campagne, placé quelques-uns comme interprètes auprès de chaque officier-général et même de chaque colonel, car cette sage mesure aurait fait éviter bien des erreurs et rendu le service infiniment plus exact. On en eut la preuve dans la périlleuse course de plusieurs jours que la brigade Corbineau fut obligée de faire dans un pays nouveau pour elle, dont aucun Français ne connaissait la langue; car fort heureusement, parmi les trois régimens commandés par ce général, se trouvait le 8e de lanciers polonais, dont les officiers tiraient des habitans tous les renseignemens nécessaires. Cet avantage immense servit merveilleusement Corbineau.

En effet, comme il était parvenu à une demi-journée de Borisof, des paysans russes ayant informé ses lanciers polonais que l'armée russe de Tchitchakof occupait cette ville, Corbineau désespérait de parvenir à traverser la Bérésina, lorsque ces mêmes paysans, l'engageant à rétrograder, conduisirent sa colonne en face de Studianka, petit village situé non loin de Weselowo, à quatre lieues en amont de Borisof, et devant lequel se trouvait un gué. Les trois régimens de cavalerie de Corbineau le traversèrent sans pertes, et ce général se dirigeant ensuite à travers champs, en évitant habilement d'approcher de Borisof, de même que des troupes de Wittgenstein établies à Roghatka, passa entre deux et rejoignit enfin le maréchal Oudinot, le 23 au soir, près de Natscha.

La marche hardie que venait de faire Corbineau fut glorieuse pour lui et on ne peut plus heureuse pour l'armée, car l'empereur, ayant reconnu l'impossibilité physique de rétablir promptement le pont de Borisof, résolut, après en avoir conféré avec Corbineau, d'aller traverser la Bérésina à Studianka. Mais comme Tchitchakof, informé du passage de la brigade Corbineau sur ce point, venait d'envoyer une forte division et beaucoup d'artillerie en face de Studianka, Napoléon employa pour tromper l'ennemi une ruse de guerre qui, bien que fort ancienne, réussit presque toujours. Il feignit de n'avoir pas de projet sur Studianka et de vouloir profiter

Digitized by Google

de deux autres gués situés au-dessous de Borisof, dont le moins défavorable est devant le village d'Oukoloda.

A cet effet, on dirigea ostensiblement vers ce lieu un des bataillons encore armés, qu'on fit suivre de plusieurs milliers de traînards, que les ennemis durent prendre pour une forte division d'infanterie. A la suite de cette colonne marchaient de nombreux fourgons, quelques bouches à feu et la division de cuirassiers. Arrivées à Oukoloda, ces troupes tirèrent le canon et firent tout ce qu'il fallait pour simuler la construction d'un pont.

Tchitchakof, prévenu de ces préparatifs, et ne doutant pas que le projet de Napoléon ne fût de franchir la rivière sur ce point pour gagner la route de Minsk qui l'avoisine, se hâta non-seulement d'envoyer par la rive droite toute la garnison de Borisof en face d'Oukoloda ; mais par suite d'une aberration d'esprit inqualifiable, le général russe, qui avait assez de forces pour garder en même temps le bas et le haut de la rivière, fit encore descendre vers Oukoloda toutes les troupes placées la veille par lui en amont de Borisof, entre Zembin et la Bérésina. Or c'est précisément en face de Zembin qu'est situé le village de Weselowo, dont le hameau de Studianka est une dépendance. Les ennemis abandonnaient donc le point sur lequel l'empereur voulait jeter son pont, et couraient inutilement à la défense d'un gué situé à six lieues *au-dessous* de celui que nous allions franchir !..

A la faute qu'il commit d'agglomérer ainsi toute son armée en aval de la ville de Borisof, Tchitchakof en ajouta une qu'un sergent n'eût pas commise et que son gouvernement ne lui a jamais pardonnée.

Zembin est bâti sur un vaste marais, que traverse la route de Wilna par Kamen. La chaussée de cette route présente vingt-deux ponts en bois, que le général russe, avant de s'éloigner, pouvait en un moment faire réduire en cendres, car ils étaient environnés d'une grande quantité de meules de joncs secs. Dans le cas où Tchitchakof eût pris cette sage détermination, l'armée française devait être perdue sans ressources, et il ne lui eût servi de rien de passer la rivière, puisqu'elle eût été arrêtée par le profond marais dont Zembin est entouré ; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, le général russe nous abandonna les ponts intacts et descendit stupidement la Bérésina avec tout son monde, ne laissant qu'une cinquantaine de cosaques en observation en face de Weselowo.

Pendant que les Russes, trompés par les démonstrations de l'empereur, s'éloignaient du véritable point d'attaque, Napoléon donnait ses ordres. Le maréchal Oudinot et son corps d'armée doivent se rendre la nuit à Studianka pour y faciliter l'établisse-

Digitized by Google

ment des deux ponts, passer ensuite sur la rive droite et se former entre Zembin et la rivière. Le duc de Bellune, partant de Natscha, doit faire l'arrière-garde, pousser devant lui tous les traînards, tâcher de défendre Borisof pendant quelques heures, se rendre ensuite à Studianka et y passer les ponts. Tels furent les ordres de l'empereur, dont les événemens empêchèrent la stricte exécution.

Le 25 au soir, la brigade Corbineau, dont le chef connaissait si bien les environs de Studianka, se dirigea vers ce lieu, en remontant la rive gauche de la Bérésina. La brigade Castex et quelques bataillons légers marchaient à sa suite; puis venait le gros du 2e corps. Nous quittâmes à regret la ville de Borisof, où nous avions passé si heureusement deux journées. Il semblait que nous eussions un triste pressentiment des maux qui nous étaient réservés.

Le 26 novembre, au point du jour, nous étions à Studianka, et l'on n'apercevait à la rive opposée aucun préparatif de défense, de sorte que, si l'empereur eût conservé l'équipage des ponts qu'il avait fait brûler à Orscha, l'armée eût pu franchir la Bérésina sur-le-champ.

Cette rivière, à laquelle certaines imaginations ont donné des dimensions gigantesques, est tout au plus large comme la rue Royale à Paris, devant le ministère de la marine. Quant à sa profondeur, il suffira de dire que les trois régimens de cavalerie de la brigade Corbineau l'avaient traversée à gué, sans accidens, soixante-douze heures avant, et la franchirent de nouveau le jour dont je parle. Leurs chevaux ne perdirent pas pied ou n'eurent à nager que pendant deux ou trois toises.

Le passage n'offrait en ce moment que de légers inconvéniens pour la cavalerie, les chariots et l'artillerie. Le premier consistait en ce que les cavaliers ou conducteurs avaient de l'eau jusqu'aux genoux, ce qui néanmoins était supportable, puisque malheureusement le froid n'était pas assez vif pour geler la rivière, qui charriait à peine quelques rares glaçons; mieux eût valu pour nous qu'elle fût prise à plusieurs degrés. Le second inconvénient résultait encore du peu de froid qu'il faisait, car une prairie marécageuse qui bordait la rive opposée était si fangeuse que les chevaux de selle y passaient avec peine et que les chariots enfonçaient jusqu'à la moitié des roues.

L'esprit de corps est certainement fort louable, mais il faut savoir le modérer et même l'oublier dans les circonstances difficiles; c'est ce que ne surent pas faire devant la Bérésina les chefs de l'artillerie et du génie, car chacun de ces deux corps éleva la prétention de construire *seul* les ponts, de sorte qu'ils se contrecarraient mutuellement et que rien n'avançait, lorsque l'empereur

Digitized by Google

étant arrivé le 26 vers midi, termina le différend en ordonnant qu'un des deux ponts serait établi par l'artillerie et l'autre par le génie. On arracha à l'instant les poutres et les voliges des masures du village, et les sapeurs, ainsi que les artilleurs, se mirent à l'ouvrage.

Ces braves soldats donnèrent alors une preuve de dévoûment dont on ne leur a pas assez tenu compte. On les vit se jeter tout nus dans les eaux froides de la Bérésina, et y travailler constamment pendant six et sept heures, bien qu'on n'eût pas une seule goutte d'eau-de-vie à leur donner et qu'ils ne dussent avoir pour lit la nuit suivante qu'un champ couvert de neige !.. Aussi, presque tous périrent-ils lorsque les grands froids arrivèrent.

Pendant qu'on travaillait à la construction des ponts et que mon régiment ainsi que toutes les troupes du 2e corps, attendaient sur la rive gauche l'ordre de traverser le rivière, l'empereur, se promenant à grands pas, allait d'un régiment à l'autre, parlant aux soldats comme aux officiers. Murat l'accompagnait. Ce guerrier si brave, si entreprenant, et qui avait accompli de si beaux faits d'armes, lorsque les Français victorieux se portaient sur Moscou, le fier Murat s'était pour ainsi dire éclipsé depuis qu'on avait quitté cette ville, et il n'avait, pendant la retraite, pris part à aucun combat. On l'avait vu suivre l'empereur en silence, comme s'il eût été étranger à tout ce qui se passait dans l'armée. Il parut néanmoins sortir de sa torpeur en présence de la Bérésina et des seules troupes qui, s'étant maintenues en ordre, constituaient en ce moment le dernier espoir de salut.

Comme Murat aimait beaucoup la cavalerie et que, des nombreux escadrons qui avaient passé le Niémen, il ne restait plus que ceux du corps d'Oudinot, il dirigea les pas de l'empereur de leur côté. Napoléon s'extasia sur le bel état de conservation de cette troupe en général et de mon régiment en particulier, car il était à lui seul plus fort que plusieurs brigades. En effet, j'avais encore plus de cinq cents hommes à cheval, tandis que les autres colonels du corps d'armée n'en comptaient guère que deux cents. Aussi je reçus de l'empereur de très flatteuses félicitations, auxquelles mes officiers et mes soldats eurent une large part.

Ce fut en ce moment que j'eus le bonheur de voir venir à moi Jean Dupont, le domestique de mon frère (1), ce serviteur dévoué dont le zèle, le courage et la fidélité furent à toute épreuve. Resté seul, après que son maître eut été fait prisonnier dès le début de la campagne, Jean suivit à Moscou le 16e de chasseurs, fit toute la

(1) Le général de brigade Adolphe de Marbot, mort en 1844, alors chef d'escadrons au 16e de chasseurs.

Digitized by Google

retraite en soignant et nourrissant les trois chevaux de mon frère Adolphe, et il n'en voulut pas vendre un seul, malgré les offres les plus séduisantes. Ce brave garçon vint me joindre après cinq mois de fatigues et de misères, rapportant tous les effets de mon frère, mais en me les montrant, il me dit, les larmes aux yeux, qu'ayant usé sa chaussure et se voyant réduit à marcher pieds nus sur la glace, il s'était permis de prendre une paire de bottes de son maître! Je gardai auprès de moi cet homme estimable, qui me fut d'une bien grande utilité, lorsque quelque temps après je fus blessé derechef au milieu des plus terribles jours de la grande retraite.

Mais revenons au passage de la Bérésina. Non-seulement tous nos chevaux traversèrent cette rivière facilement, mais nos cantiniers la franchirent avec leurs charrettes, ce qui nous fit penser qu'il serait possible, après avoir dételé plusieurs des nombreux chariots qui suivaient l'armée, de les fixer dans la rivière à la suite les uns des autres, afin de former divers passages pour les fantassins, ce qui faciliterait infiniment l'écoulement des masses d'hommes isolés, qui le lendemain se presseraient à l'entrée des ponts.

Cette idée me parut si heureuse que, bien que mouillé jusqu'à la ceinture, je repassai le gué pour la communiquer aux généraux de l'état-major impérial. Mon projet fut trouvé bon, mais personne ne bougea pour aller en parler à l'empereur. Enfin, le général Lauriston, l'un de ses aides-de-camp, me dit: « Je vous charge de faire exécuter cette passerelle dont vous venez de si bien expliquer l'utilité. » Je répondis à cette proposition vraiment inacceptable que, n'ayant à ma disposition ni sapeurs, ni fantassins, ni outils, ni pieux, ni cordages, et ne devant pas d'ailleurs abandonner mon régiment qui, placé sur la rive droite, pouvait être attaqué d'un moment à l'autre, je me bornais à lui donner un avis que je croyais bon et retournais à mon poste!.. Cela dit, je me remis à l'eau et rejoignis le 23e.

Cependant, les sapeurs du génie et les artilleurs, ayant enfin terminé les deux ponts de chevalets, on fit passer l'infanterie et l'artillerie du corps d'Oudinot, qui, dès leur arrivée sur la rive droite, allèrent placer leurs bivouacs dans un grand bois situé à une demi-lieue, au-delà du hameau de Zawniski, où la cavalerie reçut ordre d'aller les joindre. Nous observions ainsi Stakowo (1) et Dominki, où aboutit la grande route de Minsk, par laquelle le général Tchitchakof avait emmené toutes ses troupes vers la basse Bérésina, et qu'il devait reprendre nécessairement pour se reporter sur

(1) Ou Stakof.

Digitized by Google

nous, en apprenant que nous avions franchi la rivière auprès de Zembin.

www.libtool.com.cn

Le 27 au soir, l'empereur passa les ponts avec sa garde, et vint s'établir à Zawniski, où la cavalerie reçut l'ordre d'aller les joindre. Les ennemis n'y avaient pas paru.

On a beaucoup parlé des désastres qui eurent lieu sur la Bérésina, mais ce que personne n'a dit encore, c'est qu'on eût pu en éviter la plus grande partie, si l'état-major général, comprenant mieux ses devoirs, eût profité de la nuit du 27 au 28 pour faire traverser les ponts aux bagages, et surtout à ces milliers de traînards qui, le lendemain, obstruèrent le passage.

En effet, après avoir bien établi mon régiment au bivouac de Zawniski, je m'aperçus de l'absence d'un cheval de bât qui, portant la petite caisse et les pièces de comptabilité de mes escadrons de guerre, n'avait pu être risqué dans le gué. Je pensais donc que le conducteur et les cavaliers qui l'escortaient avaient attendu que les ponts fussent établis. Ils l'étaient depuis plusieurs heures, et cependant ces hommes ne paraissaient pas! Alors, inquiet sur eux aussi bien que sur le dépôt précieux qui leur était confié, je veux aller en personne favoriser leur passage, car je croyais les ponts encombrés. Je m'y rends donc au galop, et quel est mon étonnement de les trouver *complètement déserts!*... Personne n'y passait en ce moment, tandis qu'à cent pas de là et par un beau clair de lune, j'apercevais plus de 50,000 traînards, ou soldats isolés de leurs régimens, qu'on surnommait *rôtisseurs*. Ces hommes, tranquillement assis devant des feux immenses, préparaient des grillades de viande de cheval, sans se douter qu'ils étaient devant une rivière dont le passage coûterait le lendemain la vie à un grand nombre d'entre eux, tandis qu'en quelques minutes ils pouvaient la franchir sans obstacle dès à présent, et achever les préparatifs de leur souper sur l'autre rive. Du reste, pas un officier de la maison impériale, pas un aide-de-camp de l'état-major de l'armée ni d'aucun maréchal n'était là pour prévenir ces malheureux et les pousser au besoin vers les ponts!

Ce fut dans ce camp désordonné que je vis pour la première fois des militaires revenant de Moscou. Mon âme en fut navrée!... Tous les grades étaient confondus: plus d'armes, plus de tenue militaire! Des soldats, des officiers et même des généraux couverts de haillons et n'ayant pour chaussures que des lambeaux de cuir ou de drap, mal réunis au moyen de ficelles!.. Une cohue immense, dans laquelle étaient pêle-mêle des milliers d'hommes de nations diverses, parlant bruyamment toutes les langues du continent européen sans pouvoir se comprendre mutuellement!..

Cependant, si l'on eût pris dans le corps d'Oudinot ou dans la

Digitized by Google

garde quelques-uns des bataillons encore en ordre, ils eussent facilement poussé cette masse au-delà des ponts, puisqu'en retournant vers Zawniski, et n'ayant avec moi que quelques ordonnances, je parvins, tant par la persuasion que par la force, à faire passer deux ou trois mille de ces malheureux sur la rive droite. Mais un autre devoir me rappelant vers mon régiment, je dus aller le rejoindre.

En vain, en passant devant l'état-major général et celui du maréchal Oudinot, je signalai la vacuité des ponts et la facilité qu'il y aurait à faire traverser des hommes sans armes, au moment où l'ennemi ne faisait aucune entreprise; on ne me répondit que par des mots évasifs, chacun s'en rapportant à son collègue du soin de diriger cette opération.

Revenu au bivouac de mon régiment, je fus heureusement surpris d'y trouver le brigadier et les huit chasseurs qui, pendant la campagne, avaient eu la garde de notre troupeau. Ces braves gens se désolaient de ce que la foule des *rôtisseurs*, s'étant jetés sur leurs bœufs, les avaient tous dépecés et mangés sous leurs yeux, sans qu'ils pussent s'y opposer. Le régiment se consola de cette perte, car chaque cavalier avait pris à Borisof pour *vingt-cinq* jours de vivres.

Le zèle de mon adjudant, M. Verdier, l'ayant poussé à retourner au-delà des ponts, pour tâcher de découvrir les chasseurs gardiens de notre comptabilité, ce brave militaire s'égara dans la foule, ne put repasser la rivière, fut fait prisonnier dans la bagarre du lendemain, et je ne le revis que deux ans après.

Nous voici arrivés au moment le plus terrible de la fatale campagne de Russie... au passage de la Bérésina, qui eut lieu principalement le 28 novembre!

A l'aube de ce jour néfaste, la position des armées belligérantes était celle-ci: à la rive gauche, le corps du maréchal Victor, après avoir évacué Borisof pendant la nuit, s'était rendu à Studianka avec le 9e corps, en poussant devant lui une masse de traînards. Ce maréchal avait laissé, pour faire son arrière-garde, la division d'infanterie du général Partouneaux qui, ayant ordre de n'évacuer la ville que deux heures après lui, aurait dû faire partir à la suite du corps d'armée plusieurs petits détachemens qui, unis au corps principal par une chaîne d'éclaireurs, eussent ainsi jalonné la direction. Ce général aurait dû, en outre, envoyer jusqu'à Studianka un aide-de-camp chargé de reconnaître les chemins et de revenir ensuite au-devant de la division; mais Partouneaux, négligeant toutes ces précautions, se borna à se mettre en marche à l'heure prescrite. Il rencontra deux routes qui se bifurquaient, et il ne connaissait ni l'une ni l'autre; mais comme il ne pouvait ignorer

Digitized by Google

(puisqu'il venait de Borisof) que la Bérésina était à sa gauche, il aurait dû en conclure que, pour aller à Studianka, situé sur ce cours d'eau, c'était la route de *gauche* qu'il fallait prendre. Il fit tout le contraire, et suivant machinalement quelques voltigeurs qui le précédaient, il s'engagea sur la route de droite, et alla donner au milieu du nombreux corps russe du général Wittgenstein!

Bientôt environnée de toutes parts, la division Partouneaux fut contrainte de mettre bas les armes, tandis qu'un simple chef de bataillon qui commandait son arrière-garde, ayant eu le bon esprit de prendre la route de gauche par cela seul qu'elle le rapprochait de la rivière, rejoignit le maréchal Victor auprès de Studianka. La surprise de ce maréchal fut grande en voyant arriver ce bataillon au lieu de la division Partouneaux dont il faisait l'arrière-garde. Mais l'étonnement de ce maréchal se changea bientôt en stupéfaction lorsqu'il fut attaqué par les Russes de Wittgenstein qu'il croyait tenus en échec par la division Partouneaux! Victor ne put dès lors douter que ce général et tous ses régimens ne fussent prisonniers.

Mais de nouveaux malheurs l'attendaient, car le maréchal russe Koutousof qui, depuis Borisof, avait suivi Partouneaux en queue avec de nombreuses troupes, ayant appris sa capitulation, pressa sa marche et vint se joindre à Wittgenstein pour accabler le maréchal Victor.

Celui-ci, dont le corps d'armée était réduit à 10,000 hommes, opposa une résistance des plus vives! Ses troupes (même les Allemands qui en faisaient partie) combattirent avec un courage vraiment héroïque et d'autant plus remarquable que, attaquées par deux armées à la fois et étant acculées à la Bérésina, leurs mouvemens se trouvaient en outre gênés par une grande quantité de chariots conduits sans ordre par des hommes isolés qui cherchaient tumultueusement à gagner la rivière!.. Cependant le maréchal Victor contint Koutousof et Wittgenstein toute la journée.

Pendant que ce désordre et ce combat avaient lieu à Studianka, les ennemis qui prétendaient s'emparer des deux extrémités des ponts attaquaient sur la rive droite le corps d'Oudinot placé en avant de Zawniski. A cet effet, les 30,000 Russes de Tchitchakof, débouchant de Stakowo, s'avancèrent à grands cris contre le 2e corps, qui ne comptait plus dans ses rangs que 18,000 combattans; mais comme nos soldats, n'ayant pas été en contact avec ceux qui revenaient de Moscou, n'avaient aucune idée du désordre qui régnait parmi ces malheureux, le moral des troupes d'Oudinot était resté excellent, et Tchitchakof fut vigoureusement repoussé sous les yeux mêmes de l'empereur qui arrivait en ce moment avec une réserve de 3,000 fantassins et 1,000 cavaliers de la vieille et

Digitized by Google

de la jeune garde. Les Russes renouvelèrent leur attaque et enfoncèrent les Polonais de la légion de la Vistule. Le maréchal Oudinot fut grièvement blessé, et Napoléon envoya Ney pour le remplacer. Le général Condras, un de nos bons officiers d'infanterie, fut tué; le vaillant général Legrand reçut une blessure dangereuse.

L'action se passait dans un bois de sapins de dimensions colossales. L'artillerie ennemie ne pouvait donc apercevoir nos troupes que fort imparfaitement, aussi tirait-elle à toute volée sans que ses boulets nous atteignissent; mais en passant au-dessus de nos têtes ils brisaient beaucoup de branches plus grosses que le corps d'un homme et qui tuèrent ou blessèrent dans leur chute bon nombre de nos gens et de nos chevaux. Comme les arbres étaient très espacés, les cavaliers pouvaient circuler entre eux, quoique avec difficulté. Cependant le maréchal Ney, voyant approcher une forte colonne russe, lança contre elle ce qui nous restait de notre division de cuirassiers. Cette charge faite dans des conditions aussi extraordinaires fut néanmoins une des plus brillantes que j'aie vues!.. Le brave colonel Dubois, à la tête du 7e de cuirassiers, coupa en deux la colonne ennemie, à laquelle il fit 2,000 prisonniers. Les Russes ainsi mis en désordre furent poursuivis par toute la cavalerie légère et repoussés avec d'énormes pertes jusqu'à Stakowo (1).

Je reformais les rangs qui avaient pris part à cet engagement, lorsque je vis arriver à moi M. Alexis de Noailles avec lequel j'étais lié. Il revenait de porter un ordre du prince Berthier, dont il était aide-de-camp, mais au lieu de retourner vers ce maréchal après avoir rempli sa mission, il dit en s'éloignant de moi qu'il allait jusqu'aux premières maisons de Stakowo *pour voir* ce que faisaient les ennemis. Cette curiosité lui devint fatale, car en approchant du village, il fut entouré par un groupe de cosaques qui, après l'avoir jeté à bas de son cheval et pris au collet, l'entraînèrent en le frappant. J'envoyai sur-le-champ un escadron à son secours, mais cet effort resta infructueux, car une vive fusillade partant des maisons empêcha nos cavaliers de pénétrer dans le village : depuis ce jour on n'entendit plus parler de M. de Noailles!.. Les superbes fourrures et l'uniforme couvert d'or qu'il portait ayant tenté la cupidité des cosaques, il fut probablement massacré par ces barbares. La famille de M. de Noailles, informée que

(1) Tchitchakof a rendu justice à la vigueur de notre cavalerie dans cette affaire. Du reste, ses *Mémoires* (publiés en 1862) et ceux du comte de Rochechouart confirment de point en point les détails donnés sur ces événemens : la prise et la perte de Borisof par les Russes, leur mouvement intempestif sur Bérésino inférieur; le combat de Zawniski près Brillowa et Stakowo; la fatale rupture des ponts et la retraite de nos troupes sur les marais gelés de Zembin.

Digitized by Google

j'étais le dernier Français avec lequel il eût causé, me fit demander des renseignemens sur sa disparition : je ne pus donner que ceux susmentionnés. Alexis de Noailles était un excellent officier et un bon camarade.

Mais cette digression m'a éloigné de Tchitchakof qui, battu par le maréchal Ney, n'osa plus venir nous attaquer, ni sortir de Stakowo de toute la journée.

Après vous avoir fait connaître sommairement la position des armées sur les deux rives de la Bérésina, je dois vous dire en peu de mots ce qui se passait sur le fleuve pendant le combat. Les masses d'hommes *isolés* qui avaient eu deux nuits et deux jours pour traverser les ponts et qui, par apathie, n'en avaient pas profité parce que personne ne les y contraignit, voulurent tous passer à la fois, lorsque les boulets de Wittgenstein vinrent tomber au milieu d'eux! Cette multitude immense d'hommes, de chevaux et de chariots s'entassa complètement à l'entrée des ponts qu'elle obstruait sans pouvoir les gagner... Un très grand nombre ayant manqué cette entrée furent poussés par la foule dans la Bérésina, où presque tous se noyèrent...

Pour comble de malheur, un des ponts s'écroula sous le poids des pièces et des lourds caissons qui les suivaient. Tout se porta alors vers le second pont, où le désordre était déjà si grand que les hommes les plus vigoureux ne pouvaient résister à la pression. Un grand nombre furent étouffés. En voyant l'impossibilité de traverser les ponts ainsi encombrés, beaucoup de conducteurs de voitures poussèrent leurs chevaux dans la rivière; mais ce mode de passage qui eût été fort utile si on l'eût exécuté avec ordre deux jours avant, devint fatal à presque tous ceux qui l'entreprirent, parce que, poussant leurs chariots tumultueusement, ils s'entre-choquaient et se renversaient les uns sur les autres... Cependant, plusieurs parvinrent à la rive opposée; mais comme on n'avait pas préparé de sortie en abattant les talus des berges, ainsi que l'état-major aurait dû le faire, peu de voitures parvinrent à les gravir et il périt encore là bien du monde...

Dans la nuit du 28 au 29, le canon des Russes vint augmenter ces horreurs en foudroyant les malheureux qui s'efforçaient de franchir la rivière. Enfin, à neuf heures du soir, il y eut un surcroît de désolation, lorsque le maréchal Victor commença sa retraite, et que les divisions se présentèrent en ordre devant le pont qu'elles ne purent gagner qu'en refoulant par la force tout ce qui obstruait le passage!.. Mais jetons un voile sur ces horribles scènes!

Le 29, au point du jour, on mit le feu à toutes les voitures restant encore sur la rive gauche, et lorsqu'enfin le général Éblé vit

Digitized by Google

les Russes s'approcher du pont, il le fit aussi incendier!.. Quelques milliers de malheureux restés devant Studianka tombèrent aux mains de Wittgenstein.

www.libtool.com.cn

Ainsi se termina le plus horrible épisode de la campagne de Russie! Cet événement eût été bien moins funeste si l'on eût su et voulu employer le temps que nous avaient laissé les Russes depuis notre arrivée devant la Bérésina. L'armée perdit dans ce passage 20 à 25,000 hommes.

II.

La Bérésina franchie, la masse des isolés échappés à cet affreux désastre était encore immense. On la fit évacuer sur Zembin. L'empereur et la garde suivirent. Venaient ensuite les débris de quelques régimens et enfin le 2e corps dont la brigade Castex faisait l'extrême arrière-garde.

J'ai déjà dit que la route de Zembin, la seule voie qui nous restât, traverse un immense marais, au moyen d'un très grand nombre de ponts que Tchitchakof avait négligé de brûler, lorsque peu de jours avant, il occupait cette position. Nous ne commîmes pas une pareille faute, car après le passage de l'armée, le 24e de chasseurs et mon régiment y mirent aisément le feu avec des joncs secs entassés dans le voisinage.

En ordonnant de brûler les ponts de Zembin, l'empereur avait espéré se débarrasser pour longtemps de la poursuite des Russes, mais il était écrit que toutes les chances nous seraient contraires!.. En effet, la gelée qui, à cette époque de l'année, aurait dû transformer en un chemin facile les eaux de la Bérésina, leur avait laissé presque toute leur fluidité quand nous devions les traverser; mais à peine les eûmes-nous franchies, qu'un froid rigoureux vint les geler au point de les rendre assez solides pour porter du canon!.. Et comme il en fut de même de celles du marais de Zembin, l'incendie des ponts ne nous fut d'aucune utilité (1). Les trois armées russes que nous avions laissées derrière nous purent, sans obstacle, se mettre à notre poursuite; mais fort heureusement elle fut peu vigoureuse. D'ailleurs, le maréchal Ney qui commandait l'arrière-garde française, ayant réuni tout ce qui était encore en état de combattre, faisait de fréquens retours offensifs sur les ennemis lorsqu'ils osaient approcher de trop près.

Depuis que le maréchal Oudinot et le général Legrand avaient été blessés, le général Maison commandait le 2e corps, qui, se trou-

(1) Dans ses *Mémoires*, Tchitchakof trouve dans ce fait une excuse à sa négligence.

Digitized by Google

vant, malgré ses grandes pertes, le plus nombreux de toute l'armée, était habituellement chargé de repousser les Russes. Nous les maintînmes au loin pendant les journées du 30 novembre et du 1er décembre; mais le 2, ils nous serrèrent tellement avec des forces considérables, qu'il en résulta un combat très sérieux, dans lequel je reçus une blessure d'autant plus dangereuse qu'il y avait ce jour-là 25 degrés de froid!..

Je devrais peut-être me borner à vous dire que je fus frappé d'un coup de lance sans entrer dans aucun autre détail, car ils sont si horribles que je frémis encore lorsque j'y pense! Mais enfin, je vous ai promis le récit de ma vie tout entière... Voici donc ce qui m'advint au combat de Plechtchenitsoni (1).

Pour vous mettre plus à même de comprendre mon récit et les sentimens qui m'agitèrent pendant l'action, je dois vous dire d'abord qu'un banquier hollandais, nommé Van Berchem, dont j'avais été l'intime ami au collège de Sorèze, m'avait envoyé au commencement de la campagne son fils unique qui, devenu Français par la réunion de son pays à l'empire, s'était engagé dans le 23e, bien qu'il eût à peine seize ans. Ce jeune homme, rempli de bonnes qualités, avait beaucoup d'intelligence; je l'avais pris comme secrétaire et il marchait toujours à quinze pas derrière moi avec mes ordonnances. Il était ainsi placé le jour dont je parle, lorsque, en traversant une vaste plaine, le 2e corps, dont mon régiment faisait l'extrême arrière-garde, vit accourir vers lui une immense masse de cavalerie russe qui, en un moment, le déborda et l'enveloppa de toutes parts!.. Le général Maison prit de si bonnes dispositions que nos carrés d'infanterie repoussèrent toutes les charges de la cavalerie régulière des ennemis.

Ceux-ci ayant alors fait participer au combat une nuée de cosaques qui venaient insolemment piquer les officiers français devant leurs troupes, le maréchal Ney ordonna au général Maison de les faire chasser en lançant sur eux tout ce qui restait de la division de cuirassiers, ainsi que des brigades Corbineau et Castex. Mon régiment, encore nombreux, se trouva devant un *pulk* de cosaques de la Mer-Noire coiffés de hauts bonnets d'astrakan, et beaucoup mieux vêtus que ne le sont généralement les cosaques. Nous fondîmes sur eux, et, selon la coutume de ces gens-là, qui ne se battent jamais en ligne, les cosaques firent demi-tour et s'enfuirent au galop; mais, étrangers à la localité, ils se dirigèrent vers un obstacle bien rare dans ces vastes plaines: un immense et profond ravin, que la parfaite régularité du sol empêchait d'apercevoir de loin, les arrêta tout court!.. Se voyant dans l'impossibi-

(1) Ou Plechtchenitzy.

Digitized by Google

lité de le franchir avec leurs chevaux, et obligés de faire face à mon régiment, qui allait les joindre, les cosaques se retournent, et, se serrant les uns contre les autres, ils nous présentent bravement leurs lances!

Le terrain, couvert de verglas, était fort glissant, et nos chevaux, très fatigués, ne pouvaient galoper sans tomber. Il n'y eut donc pas de *choc*, et ma ligne arriva seulement au trot sur la masse ennemie qui restait immobile. Nos sabres touchaient les lances, mais celles-ci ayant treize à quatorze pieds de long, il nous était impossible d'atteindre nos adversaires, qui n'osaient reculer de crainte de tomber dans le précipice, ni avancer pour venir affronter nos sabres!.. On s'observait donc mutuellement, lorsque, en moins de temps qu'il ne faut pour le raconter, se passa la scène suivante.

Pressé d'en finir avec les ennemis, je criai à mes cavaliers qu'il fallait saisir quelques lances de la main gauche, les détourner, pousser en avant et pénétrer au milieu de cette foule d'hommes, où nos armes courtes nous donneraient un immense avantage sur leurs longues perches. Pour être mieux obéi, je voulus donner l'exemple, et, écartant quelques lances, je parvins en effet à pénétrer dans les rangs ennemis!.. Mes adjudans-majors, mes ordonnances me suivirent, et tout le régiment fit bientôt de même; il en résulta une mêlée générale. Mais, au moment où elle s'engageait, un vieux cosaque à barbe blanche, qui, placé aux rangs inférieurs, se trouvait séparé de moi par d'autres combattans, se penche, et, dirigeant adroitement sa lance entre les chevaux de ses camarades, il me frappe de son fer aigu, qui passa d'outre en outre sous la rotule de mon genou droit!..

En me sentant blessé, je poussai vers cet homme pour me venger de la douleur affreuse que j'éprouvais, lorsque je vis devant moi deux beaux jeunes gens de dix-huit à vingt ans, portant un brillant costume couvert de riches broderies : c'étaient les fils du chef du *pulk*. Un homme âgé, espèce de Mentor, les accompagnait, mais n'avait pas le sabre à la main. Le plus jeune de ses élèves ne se servait pas du sien, mais l'aîné fondit bravement sur moi et m'attaqua avec fureur!.. Je le trouvai si peu formé, si faible, que, me bornant à le désarmer, je le pris par le bras, le poussai derrière moi et ordonnai à Van Berchem de le garder. Mais, à peine avais-je accompli cet acte d'humanité, que je sentis un corps dur se poser sur ma joue droite... Une double détonation éclate à mes oreilles, et le collet de mon manteau est traversé par une balle!.. Je me retourne vivement, et que vois-je?.. Le jeune officier cosaque qui, tenant une paire de pistolets doubles dont il venait de

Digitized by Google

tirer traîtreusement un coup sur moi par derrière, brûlait la cervelle au malheureux Van Berchem !..

Transporté de fureur, je m'élance alors sur cet enragé, qui déjà m'ajustait avec le second pistolet... Mais son regard ayant rencontré le mien, qui devait être terrible, il en fut comme *fasciné* et s'écria en très bon français : « Ah ! grand Dieu ! je vois la mort dans vos yeux !.. Je vois la mort dans vos yeux !.. — Eh bien ! scélérat, tu vois juste !.. » En effet, il tomba !..

Le sang appelle le sang ! La vue du jeune Van Berchem, étendu à mes pieds, ce que je venais de faire, l'animation du combat, et peut-être aussi l'affreuse douleur que me causait ma blessure, tout cela réuni, me jetant dans un état de surexcitation fébrile, je cours vers le plus jeune des officiers cosaques, je le saisis à la gorge, et déjà mon sabre était levé,.. lorsque le vieux gouverneur, cherchant à garantir son élève, penche le haut du corps sur l'encolure de mon cheval, de manière à m'empêcher de remuer le bras, et s'écrie d'un ton suppliant : « Au nom de votre mère, grâce, grâce pour celui-ci, il n'a rien fait !.. »

En entendant invoquer un nom vénéré, mon esprit, exalté par tout ce qui m'entourait, fut frappé d'*hallucination* au point que je crus voir une main blanche, si connue de moi, se poser sur la poitrine du jeune homme que j'allais percer, et il me sembla entendre la voix de ma mère prononcer les mots : « Grâce, grâce !.. » Mon sabre s'abaissa !.. Je fis conduire le jeune homme et son gouverneur sur les derrières.

Mon émotion était si grande, après ce qui venait de se passer, que je n'aurais pu donner aucun ordre au régiment si le combat eût duré encore quelque temps; mais il fut bientôt terminé. Un grand nombre de cosaques avaient été tués, et les autres, abandonnant leurs chevaux, s'étaient laissés glisser dans la profondeur du ravin, où la plupart périrent dans les énormes tas de neige que le vent y avait amoncelés. Les ennemis furent aussi repoussés sur tous les autres points.

Dans la soirée qui suivit cette affaire, je questionnai mon prisonnier et son gouverneur. J'appris que les deux jeunes gens étaient fils d'un chef puissant qui, ayant perdu une jambe à la bataille d'Austerlitz, avait voué aux Français une haine si vive que, ne pouvant plus les combattre, il avait envoyé ses deux fils pour leur faire la guerre. Je prévis que le froid et le chagrin feraient bientôt périr le seul qui lui restât. J'en eus pitié et lui rendis la liberté, ainsi qu'à son vénérable Mentor. Celui-ci, en prenant congé de moi, me dit ces mots expressifs : « En pensant à son fils aîné, la mère de mes deux élèves vous maudira; mais, en revoyant le

Digitized by Google

second, elle vous bénira, ainsi que votre mère, en considération de laquelle vous avez épargné le seul enfant qui lui reste!.. »

Cependant, la vigueur avec laquelle les troupes russes avaient été repoussées dans la dernière action ayant calmé leur ardeur, nous fûmes deux jours sans les revoir, ce qui assura notre retraite jusqu'à Ma'odeczno; mais si les ennemis nous laissaient un moment de trêve, le froid nous faisait une guerre des plus rudes, car le thermomètre descendit à 27 degrés. Les hommes et les chevaux tombaient à chaque pas, et beaucoup pour ne plus se relever!.. Je n'en restai pas moins avec les débris de mon régiment, au milieu duquel je bivouaquai sur la neige chaque nuit. Où aurais-je pu aller pour être moins mal?.. Mes braves officiers et soldats, considérant leur colonel comme un *drapeau vivant*, tenaient à me conserver et m'entouraient de tous les soins que comportait notre affreuse situation. La blessure que j'avais reçue au genou m'empêchant de me tenir à califourchon, j'étais obligé de placer ma jambe sur l'encolure de mon cheval et de garder l'immobilité, ce qui me glaçait!.. Aussi mes douleurs devinrent-elles intolérables; mais qu'y faire?

La route était jonchée de morts et de mourans; la marche lente et silencieuse... Ce qui restait d'infanterie de la garde formait un petit carré dans lequel marchait la voiture de l'empereur. Il avait à ses côtés le roi Murat.

Le 5 décembre, après avoir dicté son 29e bulletin, qui jeta la France dans la stupeur, Napoléon quitta l'armée à Smorgoni pour se rendre à Paris... L'empereur, en s'éloignant, confia le commandement des débris de l'armée à Murat, qui, dans ces circonstances, se montra au-dessous de sa tâche. Il faut convenir qu'elle était on ne peut plus difficile. Le froid paralysait les facultés morales et physiques de chacun; la désorganisation était partout. Le maréchal Victor refusa de relever le 2e corps, qui faisait l'arrière-garde depuis la Bérésina, et le maréchal Ney eut beaucoup de peine à l'y contraindre.

Chaque matin on trouvait des milliers de morts dans les bivouacs qu'on quittait. Je m'applaudis alors d'avoir, au mois de septembre, forcé mes cavaliers à se munir de redingotes en peau de mouton: cette précaution sauva la vie à beaucoup d'entre eux. Il en fut de même des provisions de bouche que nous avions faites à Borisof; car, sans cela, il aurait fallu disputer à la multitude affamée des cadavres de chevaux!..

On serait dans la plus grande erreur si l'on croyait que les vivres manquaient totalement dans la contrée, car ils ne faisaient défaut que dans les localités situées sur la route même, parce que ses environs avaient été épuisés lorsque l'armée se rendait à Mos-

Digitized by Google

cou; mais comme elle n'avait fait que passer comme un torrent, sans s'étendre sur les flancs, et que, depuis cette époque, la moisson avait été faite, le pays s'était un peu remis, et il suffisait d'aller à une ou deux lieues sur les côtés pour trouver une certaine abondance... Je me concertai donc avec plusieurs colonels pour organiser des *maraudes armées*, qui revenaient toujours non-seulement avec du pain et quelques pièces de bétail, mais avec des traîneaux chargés de viandes salées, de farine et d'avoine prises dans les villages que les habitans n'avaient pas abandonnés...

Le 6 décembre, l'intensité du froid s'accrut infiniment, car le thermomètre descendit à plus de 30 degrés; aussi cette journée fut-elle encore plus funeste que les précédentes, surtout pour les troupes qui n'avaient pas été habituées peu à peu à l'intempérie du climat...

Ce qui restait d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols, de Croates et autres étrangers que nous avions laissés en Russie, sauvèrent leur vie par un moyen qui répugnait aux Français: ils désertaient, gagnaient les villages à proximité de la route et attendaient, en se chauffant dans les maisons, l'arrivée des ennemis qui, souvent, n'arrivaient que quelques jours après. Car, chose étonnante, les soldats russes habitués à passer l'hiver dans des habitations bien calfeutrées et garnies de poêles toujours allumés sont infiniment plus sensibles au froid que ceux des autres contrées de l'Europe; aussi l'armée ennemie éprouvait-elle de grandes pertes; c'est ce qui explique la lenteur de la poursuite.

Nous ne comprenions pas comment Koutousof et ses généraux se bornaient à nous suivre en queue avec une faible avant-garde, au lieu de se jeter sur nos flancs et d'aller nous couper toute retraite en gagnant la tête de nos colonnes; mais cette manœuvre qui eût consommé notre perte leur devint impossible, parce que la plupart de leurs soldats périssaient ainsi que les nôtres sur les routes et dans les bivouacs, car l'intensité du froid était si grande qu'on distinguait une sorte de fumée sortant des oreilles et des yeux. Cette vapeur se condensant au contact de l'air retombait bruyamment sur nos poitrines comme auraient pu le faire des poignées de grains de millet. Il fallait s'arrêter souvent pour débarrasser les chevaux des énormes glaçons que leur haleine formait en se gelant sur le mors des brides.

Cependant quelques milliers de cosaques, attirés par l'espoir du pillage, supportaient encore l'intempérie de la saison et côtoyaient nos colonnes dont ils avaient même l'audace d'attaquer les points où ils apercevaient des bagages; mais il suffisait de quelques coups de fusil pour les éloigner. Ces attaques partielles, qui en réalité faisaient peu de mal aux Français, ne laissaient pas que d'être fort désa-

Digitized by Google

gréables par leurs fréquentes répétitions. Beaucoup de blessés et de malades ayant été pris et dépouillés par ces coureurs dont quelques-uns firent un immense butin, le désir de s'enrichir aussi nous attira de nouveaux ennemis sortant des rangs de nos alliés, ce furent des Polonais!.. Mais le général Maison fit faire si bonne garde dans les bivouacs du 2e corps, qu'une belle nuit nos avant-postes surprirent une cinquantaine de Polonais au moment où, s'apprêtant à jouer le rôle de *faux cosaques*, ils allaient faire leur *hourrah* de pillage!.. Se voyant cernés de toutes parts, ces bandits eurent l'impudence de dire qu'ils avaient voulu faire une *plaisanterie!* Mais comme ce n'était ni le lieu ni le moment de rire, le général Maison les fit tous fusiller sur-le-champ. On fut quelque temps sans voir des voleurs de cette espèce, mais ils reparurent plus tard.

IIII

Ce grand obstacle franchi, nous arrivâmes le 9 décembre à Wilna, où il existait quelques magasins; mais le duc de Bassano et le général Hogendorf s'étaient retirés vers le Niémen, et personne ne donnait d'ordres... Aussi, là comme à Smolensk, les administrateurs demandaient pour délivrer des vivres et des vêtemens, qu'on leur remît des *reçus* réguliers, ce qui était impossible, en raison de la désorganisation de presque tous les régimens. On perdit donc un temps précieux. Le général Maison fit enfoncer plusieurs magasins et ses troupes eurent quelques vivres et des effets d'habillement, mais le surplus fut pris le lendemain par les Russes. Les soldats des autres corps se répandirent en ville, dans l'espoir d'être reçus par les habitans, mais ceux-ci, qui six mois avant appelaient les Français de leurs vœux, fermèrent leurs maisons dès qu'ils les virent dans le malheur! Les juifs seuls reçurent ceux qui avaient de quoi payer cette hospitalité passagère.

Repoussés des magasins ainsi que des habitations particulières, l'immense majorité des hommes affamés se porta vers les hôpitaux qui furent bientôt encombrés outre mesure, bien qu'il ne s'y trouvât pas assez de vivres pour tous ces malheureux, mais ils étaient du moins à l'abri du grand froid... Cet avantage précaire détermina cependant plus de vingt mille malades et blessés, parmi lesquels se trouvaient deux cents officiers et huit généraux, à ne pas aller plus loin: leurs forces physiques et morales étaient épuisées!

Le lieutenant Hernoux, l'un des plus vigoureux et des plus braves officiers de mon régiment, était tellement consterné de ce qu'il voyait depuis quelques jours, qu'il se coucha dans la neige, et rien

Digitized by Google

ne pouvant le déterminer à se lever, il y mourut!.. Plusieurs militaires de tous grades se brûlèrent la cervelle pour mettre un terme à leurs misères!

Dans la nuit du 9 au 10 décembre, et par 30 degrés de froid, quelques cosaques étant venus tirailler aux portes de Wilna, bien des gens crurent que c'était l'armée entière de Koutousof et, dans leur épouvante, ils s'éloignèrent précipitamment de la ville. J'ai le regret d'être obligé de dire que le roi Murat fut de ce nombre: il partit sans donner aucun ordre, mais le maréchal Ney resta. Il organisa la retraite le mieux qu'il put, et nous quittâmes Wilna le 10 au matin, en abandonnant, outre un très grand nombre d'hommes, un parc d'artillerie et une partie du trésor de l'armée.

A peine étions-nous hors de Wilna que les infâmes juifs, se ruant sur les Français, qu'ils avaient reçus dans leurs maisons pour leur soutirer le peu d'argent qu'ils avaient, les dépouillèrent de leurs vêtemens et les jetèrent *tout nus* par les fenêtres!.. Quelques officiers de l'avant-garde russe qui entraient en ce moment furent tellement indignés de cette atrocité qu'ils firent tuer beaucoup de juifs.

Au milieu de ce tumulte, le maréchal Ney avait poussé vers la route de Kowno tout ce qu'il pouvait mettre en mouvement; mais à peine avait-il fait une lieue qu'il rencontra la hauteur de Ponari. Ce monticule, qu'en tout autre circonstance l'armée eût franchi sans y faire attention, devint un obstacle immense parce que la glace qui le recouvrait avait rendu la route tellement glissante que les chevaux de trait étaient hors d'état de monter les chariots et les fourgons!.. Ce qui restait du trésor allait donc tomber entre les mains des cosaques, lorsque le maréchal Ney ordonna d'ouvrir les caissons et de laisser les soldats français puiser dans les coffres. Cette sage mesure, dont M. de Ségur n'a probablement pas connu le motif, l'a porté à dire que les troupes pillèrent le trésor impérial.

Dans le *Spectateur militaire* de l'époque, j'ai également relevé cette phrase de M. de Ségur: « Après le départ de l'empereur, la plupart des colonels de l'armée qu'on avait admirés jusque-là marchant encore avec quatre ou cinq officiers ou soldats autour de leur aigle... ne prirent plus d'ordres que d'eux-mêmes... il y eut des hommes qui firent deux cents lieues sans tourner la tête!.. » J'ai prouvé que le maréchal Ney, ayant vu tomber dans un combat le colonel et le chef de bataillon d'un régiment qui ne comptait plus que soixante hommes, comprit que de telles pertes s'opposeraient à la réorganisation de l'armée et ordonna qu'on ne gardât devant l'ennemi que le nombre d'officiers supérieurs proportionnés à celui de la troupe.

Digitized by Google

Plusieurs jours après notre arrivée à Wilna, l'intensité du froid ayant fait périr beaucoup de chevaux de mon régiment, et empêchant de monter ceux qui nous restaient encore, tous mes cavaliers marchaient à pied. J'aurais bien voulu pouvoir les imiter, mais ma blessure s'y opposant, je fis prendre un traîneau auquel on attela l'un de mes chevaux. La vue de ce nouveau véhicule m'inspira l'idée de sauver par ce moyen mes malades devenus nombreux, et comme en Russie il n'y a pas de si pauvre habitation dans laquelle on ne trouve un traîneau, j'en eus bientôt une centaine, dont chacun, mené par un cheval de troupe, sauvait deux hommes. Cette manière d'aller parut si commode au général Castex qu'il m'autorisa à placer tous les autres cavaliers en traîneau. M. le chef d'escadrons Monginot, devenu colonel du 24e de chasseurs, ayant reçu la même autorisation, tout ce qui restait de notre brigade attela ses chevaux et forma une caravane qui marchait avec le plus grand ordre.

Vous croyez sans doute qu'en marchant ainsi nous paralysions nos moyens de défense, mais détrompez-vous, car sur la glace nous étions bien plus forts avec des traîneaux qui passent partout, et dont les brancards soutiennent les chevaux, que si nous fussions restés en selle sur des montures tombant à chaque pas. La route étant couverte de fusils abandonnés, nos chasseurs en prirent chacun deux et firent aussi ample provision de cartouches, de sorte que, quand les cosaques se hasardaient à nous approcher, ils étaient reçus par une mousqueterie des plus vives qui les éloignait promptement. D'ailleurs nos cavaliers combattaient à pied au besoin; puis, le soir, nous formions avec les traîneaux un immense carré, au milieu duquel nous établissions nos feux. Le maréchal Ney et le général Maison venaient souvent passer la nuit en ce lieu, où il y avait sécurité, puisque l'ennemi ne nous suivait qu'avec des cosaques. Ce fut sans doute la première fois qu'on vit faire l'arrière-garde en traîneaux; mais la gelée rendait tout autre moyen impraticable, et celui-ci nous réussit.

Nous continuâmes donc à couvrir la retraite jusqu'au 13 décembre, où nous revîmes le Niémen et Kowno, dernière ville de Russie. C'était par ce même lieu que cinq mois plus tôt nous étions entrés dans l'empire des tsars. Combien les circonstances étaient changées depuis! quelles pertes immenses l'armée française avait éprouvées!..

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE THÉATRE

DES

PRINCES DE CLERMONT ET D'ORLÉANS

LAUJON ET COLLÉ.

I.

Dame Parade joue un rôle important dans les spectacles de société d'autrefois : c'est une manière de théâtre libre, de café-concert à domicile, ce sont les farces de la foire, de Tabarin et de Bruscambille, de l'ancien théâtre italien, transportées dans les salons, pour se reposer de la comédie sérieuse et du beau langage, pour donner pâture au Gaulois qui est en nous. Expressions grivoises et paysannes, parodies, allusions ridicules, style poissard, fausses liaisons, jeux de mots, calembours, gaillardises truculentes composent son domaine : égayer et faire rire, trouver des spectateurs assez peu rigoristes pour ne point raisonner leur plaisir, persuader à ceux-ci que là où la vertu règne ou semble régner, la bienséance est inutile, que la décence est presque toujours le masque du vice, voilà son programme. Parfois elle se rapproche de la comédie, comme dans *Zigzag*, *la Fille Capitaine*, *Dom Japhet d'Arménie*, et, il faut bien le reconnaître, la plupart des grands comiques, Aristophane, Plaute, Molière, Shakspeare lui-même, ont écrit des scènes de pure parade : on pourrait donc lui assigner de nobles origines, peut-être même plaider sa moralité ou son innocuité re-

Digitized by Google

latives, parce que *rire est le propre de l'homme*, et que ses effets sont moins dangereux que ces genres raffinés dont la délicatesse énerve l'âme, en la rendant plus prompte à la tentation. Le rire ne va qu'à l'oreille, tandis que le sentiment pousse droit au cœur.

La parade se glissait déjà sur le théâtre de la duchesse du Maine; mais c'est vers 1730 qu'elle prend ses ébats et commence à envahir les spectacles particuliers. A cette époque, MM. de Maurepas, de Caylus, d'Argenson *la Guerre*, le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, allaient souvent, sous la conduite de Sallé (1), aux préaux des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Vêtus de simples redingotes, la figure soigneusement cachée par de larges chapeaux, ils s'amusaient fort aux facéties gratuites des danseurs de corde : les scènes croustilleuses, la gaîté de ces baladins, les cuirs (2) dont ils émaillaient leurs dialogues faisaient rire « à gueule ouverte et à ventre déboutonné » ces beaux seigneurs; tant et si bien que Sallé eut l'idée d'imiter ces bouffonneries, pour servir de divertissement après « des soupers d'honnêtes femmes qui aiment ça. » Il composa le *Père respecté*, *Cassandre aux Indes*, *Blanc et Noir*, et bien d'autres farces qui, presque toutes, coururent le monde sous le pavillon de ses nobles amis (3); car, si l'on en croit cette mauvaise langue de Collé, ces messieurs inventaient leurs parades *sous sa dictée*, mais comme il ne reprenait jamais son esprit quand il l'avait donné, tout allait au mieux : ainsi pour le *Remède à la mode* dont il avait fait présent au duc de La Vallière, qui finit par se persuader très sincèrement qu'il en était l'auteur. De même, *le Complaisant*, *le Fat puni*, *le Somnambule*, ces jolies

(1) Jules Cousin, *le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses*, 2 volumes. — Sainte-Beuve, *le Comte de Clermont et sa cour*, t. XI. *Nouveaux lundis*, t. VII. — *Journal historique de Collé et correspondance*, 4 volumes. — *Journal de Barbier.* — *Mémoires du marquis de Valfons.* — *Œuvres de Laujon*, 4 volumes. — *Recueils manuscrits de Maurepas*, de Clairambault et du marquis de Paulmy. — De Goncourt, *Portraits intimes du XVIII^e siècle.* — D'Alembert, *Éloge du comte de Clermont.* — *Mémoires de d'Argenson, de Bachaumont, de Rochambeau, du duc de Luynes.* — *Mélanges de Bois-Jourdain.* — Comte d'Haussonville, *le Salon de M^me Necker*, t. I^er, p. 264 et suiv. — *Théâtre des boulevards*, 3 volumes. — *Journal des inspecteurs de police;* bibliothèque de la ville de Paris. — *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par Pierre Narbonne. — *Journal de Mathieu Marais.*

(2) « Zon appelle *cuirs*, parmi les comédiens de province, les mauvaises liaisons que font les acteurs qui n'ont pas zété à une certaine éducation soigneuse, qui zont été, zavant d'monter sur le théâtre, d'aucuns, garçons de billard, d'autres, moucheux de chandelles, laquais de comédiens de Paris, etc. Voici zun exemple de *cuirs*, pris d'un prologue de la tragédie de Didon :

Za qui de commencer? Ce n'est point za Didon.
Pas t'a vous, pas t'a moi, pas t'a lui, za qui donc? (Collé.) »

(3) Sallé était secrétaire du comte de Maurepas.

Digitized by Google

comédies, n'auraient pas d'autre source : Pont de Veyle et sa tante, Mme de Tencin, fournirent tout au plus le style qui, dans le dramatique, est l'habillement et non la création, non l'ordonnance du tableau; mais le plan, la combinaison des scènes, l'invention des sujets et des caractères appartiendraient encore à Sallé. Un tel trait de mœurs littéraires n'a rien de surprenant dans un temps où tel philosophe fabriquait des sermons pour certains abbés au prix de cinquante écus, où Piron pouvait répondre à cet évêque qui demandait s'il avait lu son dernier mandement : « Et vous, Monseigneur? » Plus tard, sous les assemblées révolutionnaires, combien de discours manufacturés par celui-ci, prononcés par celui-là! Et même, de nos jours, si chacun voulait reprendre son bien, ne verrait-on pas se produire de très nombreuses revendications de paternité? Ce serait une curieuse histoire à raconter, celle des véritables héros, des inspirateurs réels de mille écrits, de mots célèbres : si l'on savait le fond des choses, combien de geais, réputés paons, perdraient aussitôt leur plumage! Que de généraux, foudres de guerre aux yeux de la foule, incapables de la moindre initiative sans leur chef d'état-major! Que de ministres doivent leur renom d'habileté à leur femme, le succès d'une négociation difficile à un premier commis!

Le secrétaire de Maurepas trouva des imitateurs, des émules, Moncrif, Collé, Favart, Laujon; grâce à eux, la parade a son art, ses règles, ses grâces : une gaîté inépuisable, un fond agréablement ordurier, mais les ordures ne doivent jamais paraître plaquées ou rapportées. Le monde réclame ces farces, ils les écrivent et l'offre ne dépassera jamais la demande : tantôt on alterne comédie et parade, tantôt on commence ou l'on termine un spectacle de comédie par quelque parade. Demoiselles de l'Opéra, grands seigneurs, princes du sang lui ouvrent la porte à deux battans. Gaussin, princesse tragique à la Comédie-Française, vient s'*encanailler* chez le comte de Clermont, où elle joue les rôles de *Cassandre* et de *Gilles niais* dans les parades; le duc de Chartres les adore, lui-même est un excellent Gille, et dans *la Mère rivale,* dans *Isabelle précepteur*, il rend admirablement le personnage de Mme Cassandre. Louis XVI prend un tel plaisir aux parades de Collé, représentées chez son frère, au château de Brunoy, qu'ayant appris que l'auteur avait encore en portefeuille un volume entier de ces folies non imprimées, il dit devant M. Désentelles, l'intendant des menus, qu'il désirait absolument les voir. Emporté par son zèle, ce trop parfait courtisan va le lendemain chez Collé, et, en son absence, se croit autorisé à forcer les serrures de l'appartement, du secrétaire; mais l'auteur a emporté son manuscrit à la campagne, il faut donc lui écrire, confesser... l'indiscrétion, et Collé

Digitized by Google

de se venger doucement par cette réponse : « Monsieur, je suis bien vieux pour croire que vous avez reçu de Sa Majesté l'ordre de forcer toutes mes serrures pour trouver un recueil de vieilles parades : je n'en obéis pas avec moins de soumission. Il y a bien, dans la préface d'une de ces pièces, quelques mauvaises plaisanteries sur MM. les gentilshommes de la chambre; comme je suis persuadé que ces messieurs ne prendront pas la peine de les lire, je n'hésite pas à vous envoyer l'ouvrage tel qu'il est. » Que ces farces se présentent sous l'aspect le plus rabelaisien, on ne s'en étonnera pas, en se rappelant avec quelle désinvolture, en plein XVIII^e^ siècle, les gens les plus huppés emploient des mots qui nous semblent *incompatibles :* dans l'une d'elles, on voyait trois lits sur la scène pour six personnes, et, comme elle échoua misérablement, quelqu'un fit cette réflexion : « Il faudrait bassiner tous ces lits-là. » Lekain, dans une fête donnée en l'honneur de Mesdames Adélaïde et Victoire, jouait un rôle de Zirzabelle, femme grosse, travaillée des douleurs de l'accouchement : dès qu'il parut, un rire homérique souleva la salle, gagnant les acteurs et lui-même au point qu'il ne put prononcer deux mots, et qu'il fallut, séance tenante, remplacer la parade par un proverbe. Le dialogue est à l'unisson des situations et, à défaut d'une analyse de ces folies, analyse trop scatologique pour être tentée, même avec des voiles, voici quelques titres passablement significatifs, et qui promettent tout ce que contiennent les pièces elles-mêmes : *la Confiance des C...*, *Léandre hongre*, *le Marchand de m...*, *l'Amant poussif*, *Isabelle grosse par vertu*, *Léandre étalon*. Point d'euphémismes, point de ces tournures délicates qui, pour la nudité des choses, sont comme les feuilles de vigne devant certaines statues, et tendent en quelque sorte un rideau entre la décence et la réalité : on va droit au fait, les mots les plus gras circulent librement dans cette orgie scénique, et, remontant vers l'antique brutalité, évadée de la prison où règnent les conventions théâtrales et les convenances, grossière et lascive, semblable à ces dieux mythologiques qui bannissaient toute pudeur de leur culte, la farce se rue, victorieuse, dans la société la plus policée qui fut jamais, et avec son cortège de trivialités, s'impose par la loi des contrastes et des appétits blasés.

II.

Parmi les théâtres princiers où la parade eut ses coudées franches et marcha de pair avec les autres spectacles, figurent ceux du duc d'Orléans et du comte de Clermont. Arrière-petit-fils du grand Condé, frère puîné du duc de Bourbon, cet agioteur, du comte de Charolais, un véritable scélérat, voué par son rang de cadet aux

Digitized by Google

dignités ecclésiastiques, qu'un tempérament chevaleresque, voluptueux et frivole le rendait radicalement impropre à exercer, le comte de Clermont réunit en sa personne une quintessence d'abus et comme une synthèse de vices sociaux. Une existence aussi singulière donne la clef d'une époque, démontre un régime entier, le juge, le condamne, et, disons-le, justifie son écroulement. Écrémer dès l'enfance, à défaut d'apanage, les plus beaux biens d'église, être en même temps abbé de Saint-Germain-des-Prés (moitié plumet, moitié rabat), soldat par la grâce d'un pape (1) et la volonté du roi, se faire nommer académicien, grand-maître de la franc-maçonnerie, se laisser dominer, ruiner par des filles d'Opéra, gaspiller ainsi trois cent mille livres de bénéfices ecclésiastiques, finir dans la dévotion, après un mariage secret (2), tant de disparates, quoi qu'on en ait, choquent la raison la plus sereine, donnent très exactement la mesure de ce qu'on pouvait se permettre alors. Tout ceci ne va pas au reste sans un amalgame de qualités aimables qui accentuent encore les oppositions : affable, spirituel, bonhomme, brave sur les champs de bataille, bienveillant jusqu'à la faiblesse, magnifique dans ses plaisirs et fidèle à ses amis, ce grand seigneur épicurien ne subit que trop l'influence de son milieu, et l'on se prend à rêver que, dans un autre cadre, il eût fourni une carrière toute différente. Il s'en faut de si peu souvent que nos défauts de nature ne tournent à bien, que nos vertus initiales ne dégénèrent par l'excès ou ne se rouillent par le non-usage : les uns et les autres sont devant le monde, devant les circonstances, comme le marbre brut devant le sculpteur, et très rares surgissent ceux qui n'abdiquent rien d'eux-mêmes, et qui, au lieu de subir l'empreinte des choses, les pétrissent à leur gré.

Au sujet de ses défaites, de ses maîtresses, on chansonnait Clermont, en attendant mieux... ou autre chose : pénitence assez douce pour le général-abbé qu'on voyait sans le moindre mystère passer de la duchesse de Bouillon à la Quoniam, de la Quoniam à la Camargo, cette *admirable gigoteuse*, *grande croqueuse d'entrechats*, puis s'embarquer dans un faux ménage avec la demoiselle Leduc, qu'il fit marquise et finit par épouser. Le 17 mars 1742, cette nouvelle sultane alla se promener aux Ténèbres de Longchamp, dans

(1) « On n'avait point vu en France, dit Voltaire, depuis les cardinaux de La Valette et de Sourdis, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'Église. Le prince de Clermont avait eu cette permission du pape Clément XII, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand Condé. »

(2) Certain gazetier affirma faussement qu'un prêtre, pour le dégoûter de la Leduc, lui aurait procuré une fillette de quinze ans par cette belle raison que les plus grands péchés aux yeux de Dieu sont les péchés d'habitude.

Digitized by Google

une calèche peinte en bleu, tous les fers en argent, attelée de six chevaux nains pas plus gros que des ânes, avec un petit postillon et un petit hussard habillés, l'un en veste rouge toute couverte de galons d'argent, l'autre en robe bleue, sabre et bonnet garnis de plaques d'argent. Toute chamarrée de diamans, elle tenait les guides des chevaux, escortée de deux valets de pied déguisés. Cette magnificence blessa si fort les amours-propres féminins et la pudeur publique que les brocards recommencèrent à pleuvoir, et le roi lui-même décocha, dit-on, une épigramme rimée à son cousin M. l'abbé. Quelques jours après, dans la grande loge des danseuses, on examinait les avantages et les inconvéniens d'une fortune rapide; l'une d'elles ayant opiné que les diamans sont la croix de Saint-Louis de cet état, Mlle Cartou prit la parole et s'adressant aux envieuses de la Leduc : « Hé! mes pauvres filles, s'écria-t-elle, vous n'entendez rien à votre bonheur; au métier que nous exerçons toutes tant que nous sommes, il est mille fois plus agréable de faire sa fortune sou à sou que d'un seul coup. » Cependant ces extravagances de grands seigneurs s'entassaient obscurément dans l'âme du peuple, contribuant à composer le dossier d'où sortira l'acte d'accusation de la vieille monarchie. Il faut, lorsqu'on étudie le XVIIIe siècle, avoir sans cesse sous les yeux ces onze dernières années qui se dressent en face de l'ancien régime comme la conclusion après les prémisses, comme le juge devant le coupable. Une conclusion extraordinaire en apparence, un juge passionné, d'une âpre logique, qui ignore les circonstances atténuantes, la douceur du pardon et les injustices du droit strict.

Ami des lettres plutôt que vraiment lettré, Clermont eut de bonne heure le goût des choses de l'esprit. D'Alembert raconte qu'à vingt ans il avait, sous le titre de Société des arts, institué une espèce d'académie qui devait embrasser tout ensemble les lettres, les sciences et les arts mécaniques. Pour suivre ce projet grandiose, les rédacteurs des statuts prétendaient non-seulement marier chaque art mécanique à la science dont cet art peut tirer des lumières, ainsi l'horlogerie à l'astronomie, la fabrique des lunettes à l'optique, mais, par une conception baroque qui rappelle un peu les utopistes de l'île de Laputa, ils avaient imaginé d'accoler chacun de ces arts à la partie des belles-lettres qu'ils croyaient s'y rapporter le mieux : le brodeur à l'historien, le teinturier au poète. Ce qui est plus sérieux, c'est que notre prince eut toujours la curiosité éveillée de ce côté : il crut même avoir un jour composé une pièce de théâtre, *Barbarin* ou *le Fourbe puni*, œuvre assez médiocre que Collé, sans autre forme de procès, attribue à son secrétaire des commandemens, M. Dromgold; il

Digitized by Google

commença par l'appeler *notre pièce*, puis *ma pièce*, on la joua couramment sous le titre de *la Pièce du Prince*, et il en reçut des compliments, de Collé tout le premier. Quelques années après ce grand travail, il voulut (que ne voulut-il pas?) entrer à l'Académie française: Duclos, d'Alembert et quelques immortels mis dans le secret, se chargèrent de patronner cette candidature insolite, non sans se demander si l'égalité qui règne dans les séances académiques s'étendrait jusqu'à un prince du sang; lui souscrivait à tout, et le roi, consulté, donna son agrément. Les prôneurs manœuvrent, ne divulguent qu'au dernier moment la prétention, et leur candidat est élu à la pluralité, non à l'unanimité des suffrages. Le public applaudit, les académiciens se félicitent d'autant plus de cet hommage rendu aux lettres, que Clermont avait affirmé sa volonté d'être reçu en séance publique et communiqué à quelques-uns son discours: il y parlait de « sa vénération pour l'Académie, de son estime pour ceux qui la composent. » Mais on avait compté sans la conjuration domestique de ses frères et cousins, révoltés à l'idée qu'un des leurs fît acte et profession d'égalité: même ils composèrent un mémoire pour établir qu'un prince du sang ne saurait entrer dans aucun corps sans y occuper un rang distingué, une préséance marquée qui le *tirât de la foule*. Ainsi tiraillé entre l'étiquette et son goût personnel, Clermont s'avisa d'un expédient qui lui permit d'escamoter tant bien que mal la difficulté: un jour d'académie, il se présente à l'improviste, prodigue les caresses à *ses confrères*, les appelle ses amis, leur dit qu'il n'a pu se résoudre à rendre sa réception publique à cause de sa timidité extrême, timidité qu'il n'a jamais pu surmonter quand il a dû parler en public; pendant toute la séance, il parle de son *respect* pour l'Académie, reçoit les jetons de présence, assure qu'il voudrait en porter un sur lui d'une manière ostensible, comme marque distinctive d'un titre dont il se trouve infiniment flatté; ce jeton, ajoute-t-il, serait ma croix de Saint-Louis d'académicien. Conclusion: le prince ne revint plus à l'Académie, une fois seulement il fit fonction de directeur, pour présenter à Louis XV un vœu de sa compagnie, et le poète Roy, furieux de cette nomination, qu'il briguait pour son propre compte, décocha au prince cette épigramme (1):

Trente-neuf joints avec zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante.
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés assis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encor vacante.

(1) Palissot affirme que Roy mourut des coups de bâton que lui valut son épigramme:

Digitized by Google

Examinons un peu le style et l'orthographe de cet étrange académicien, qui n'eut que des commencemens, et s'arrêta au seuil de toutes choses. Une orthographe fantaisiste, digne de la duchesse de Chaulnes, défaut très commun alors chez les gens de qualité, brouillés en quelque sorte par droit de naissance avec les règles de la syntaxe, science roturière et de mince intérêt. Voici comme Clermont orthographie un billet à son général en chef, Maurice de Saxe, qui, sans écrire plus correctement, songea aussi à l'Académie : « A Cedan, le 7 avrille 1747 : Je vient dariver monsieur le maréchal et me voila pret a exequter les ordres que vous voudres bien madresser personne ne peut les suivres avec plus de desir de remplir exactement vaux intentions que moy parce que personne ne vous eime M. le marechal plus tendrement que L... » Un style débraillé, style de décadence et de parade, où plaisanteries populaires, images triviales, locutions communes, semblent s'être donné rendez-vous, qui, à lui seul, confesse un abîme entre la société de la duchesse du Maine et celle de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés : « 12 juillet 1747 : Je vous remercie, pays, du compliment que vous me faites sur la dernière bataille, écrit-il à un de ses amis. Je m'y suis démené comme un diable dans un bénitier, et j'ose dire que mes peines n'ont point été inutiles. J'étais goutteux comme un vieux braque ; cela ne m'a pas empêché d'être alerte comme un ... de noce (ici un mot ordurier)... Je crois qu'on en dit de bonnes à l'arbre de Cracovie (au Palais-Royal, où se tenaient les faiseurs de nouvelles). Je voudrais bien être sur une des chaises de la brune, à côté de toutes les perruques rousses, pour entendre le haricot qu'ils font de nous tous, et aussi pour y voir passer des paniers. Je crois que cela me réjouirait le blanc de l'œil. Faites mes complimens à tout le monde, dites-leur que je me porte comme le Pont-Neuf ou le Pont-Royal, selon que vous jugerez celui des deux qui se porte le mieux ; ce sera certainement comme celui-là que je me porte. J'ai fait l'acquisition de deux corbeaux qui sont gros comme des dindons, qui sont noirs comme des taupes, et qui se battent comme deux diables... Ils viennent de faire la paix sans mon entremise ; mais voilà ma martre qui veut manger ma pie ; ces diables d'animaux-là me feront tourner la tête, ce qui fait voir combien il est difficile de concilier les différentes nations. » Mais n'admirez-vous pas ce chef de corps d'armée qui traîne en campagne toute une ménagerie, sans doute

Ce qui donne créance à cette invention, c'est que Clermont, malgré son caractère paterne, avait, quelques années avant, fait bâtonner un commis de l'octroi coupable d'avoir rempli son devoir vis-à-vis de lui, et que la bastonnade avait entraîné la mort de la victime. (Voir l'excellente étude de M. Jules Cousin, t. I^er^, p. 182, t. II, p. 85.)

Digitized by Google

en souvenir de ce singe favori dont, enfant, il avait mené les funérailles à grand renfort de lettres de faire part, d'épitaphes rimées, et en lui élevant un mausolée?

Un autre favori du prince, mais celui-là témoigne en faveur de sa bonté naturelle, sinon de ses aptitudes au rôle de père adoptif, est ce comte de Billy, fils du premier gentilhomme de sa chambre, élevé, Dieu ou le diable savent de quelle manière, sur les genoux de M^lles^ Camargo et Leduc, fieffé mauvais sujet à l'âge de seize ans, nommé colonel du régiment d'Enghien « au sortir de la jaquette, » musicien agréable et bon comédien de société, qui meurt épuisé à vingt ans, après avoir fait au lit de mort sa première communion. Clermont, dans ses lettres, le morigène fort doucement, traite ses folies d'enfances mal concertées, exprime l'espoir qu'il finira par épurer sa philosophie en ne donnant à chaque chose que son étendue, et qu'il se lassera « de l'habiller du costume des différentes mascarades qui réjouissent successivement ses différentes idées. » Il voudrait le marier à une riche roturière, car on n'a point d'état que l'on ne soit riche, et, dans ce siècle d'airain, avec du bien l'on est de tout, avec de la pauvreté l'on n'est de rien; mais les parens de la demoiselle ont eu vent du personnage, et, aux ouvertures du prince, ils objectent fort judicieusement qu'en femmes, Billy ne connaît que des filles; en gens de condition, que des écervelés; en bourgeois, que des musiciens. Et voilà le zèle du tuteur mis à néant; et, si cela continue, se lamente-t-il, « on sera rejeté même de la plus modique héritière des montagnes de Savoie, dont le bien, cependant, ne consiste qu'en une marmotte dormant six mois de l'année dans une boîte de sapin. » Quant au reproche d'aimer la comédie, le prince excuse Cupidon-Billy, car c'est un plaisir aussi innocent que le jeu d'oie renouvelé des Grecs, et, ne pouvant s'empêcher de mêler la note grivoise aux sages conseils, il observe : « Cet exercice émeut les passions, attendrit le cœur, et la dame ne peut que se trouver bien de ces deux effets, qui en procurent un troisième qui a beaucoup de connexité avec l'œuvre de propagation. » Singulière esthéique, bien digne d'un directeur temporel qui va jusqu'à permettre son pupille *un peu de libertinage, rien qu'un peu.* Le pauvre prince a beau se fâcher parfois, monter sur ses grands chevaux, essayer du style sermonnaire, il se sent mal à l'aise dans ce rôle, si nouveau pour lui, et craint peut-être que Billy ne lui oppose sa propre conduite, car la meilleure leçon est encore la leçon de l'exemple, et l'on risque de ne pas inspirer la contrition parfaite au pécheur quand on se contente de paraphraser cette maxime commode : « Faites comme je vous dis, ne faites pas comme je

Digitized by Google

fais. » Aussi notre Mentor se contente-t-il de prêcher une morale facile, et se trouve-t-il bien mieux dans son élément lorsque, par exemple, abandonnant le genre prédicant, il raconte les fêtes de Berny, veuves de son aimable Cupidon : « Éole, suivi des aquilons furieux, ravageait encore nos vallons, quand la fièvre impitoyable vous força d'abandonner Melpomène, Terpsichore, Thalie et les marionnettes. La prévoyante saignée, la secourable émétique et la sage rhubarbe vous rendront sans doute, brillant de corps, pétillant d'esprit, aux vœux de la troupe, qui a un extrême besoin de vous pour pouvoir commencer les répétitions des jeux prémédités pour le carême prenant. Polichinelle vous appelle à son secours, dame Gigogne vous attend à sa toilette, et Legrand-Maamoubatchoulicaraca, dit le père Duchemin, n'a qu'un cri après vous. Votre tante (M^lle^ Leduc) s'arrache une boucle du chignon chaque fois qu'elle pense qu'elle est éloignée de son neveu; elle y pense cent fois dans les vingt-quatre heures : c'est cent boucles qu'il lui en coûte par jour, elle n'en a que cinq cents à son chignon : voilà trois jours que vous êtes absent, ce sont donc déjà trois cents boucles qu'elle s'est arrachées; il ne lui en reste plus que deux cents. Si vous êtes encore deux jours absent, vous trouverez la pauvre Mathurine chauve comme un chien turc. Mais parlons de vos menuets ; j'assemble actuellement les virtuoses... » — Le style de Gilles niais, comme on disait alors, style macaronique ou graveleux, voilà le domaine où s'épanche librement la verve du *général des bénédictins*.

Ce n'est pas le lieu de le suivre dans toute sa promenade à travers l'existence, ni de dessiner sa physionomie militaire : vaillant au feu, médiocre ou nul comme stratégiste et tacticien, heureux devant Namur, à Lawfeld, à Raucoux, lorsqu'il a pour chef un Maurice de Saxe, pour conseillers Valfons, Beauvau, Lowendal; battu à plates coutures lorsque le souffleur s'appelle Mortaigne (1) ; il lui manque le feu sacré, la ténacité, les vertus de réflexion qui font les hommes de guerre. Parfois un éclair, un élan, dignes de son aïeul, quand il va trouver Louis XV, malade à Metz, et prend sur lui d'entrer sans permission dans sa chambre; un mot bien français, lorsque, après la prise d'Anvers, on lui demande s'il imitera le duc de Chartres, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, qui s'apprêtaient à quitter l'armée à la suite du roi : « Il n'y a que les princes qui partent, moi je reste. » Et puis, la moquerie de soi-même et de son conseiller Mortaigne, tandis qu'il le laisse maître absolu de conduire l'armée de Hanovre

(1) Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*, 4^e^ édit., t. II, p. 1 à 38.

Digitized by Google

à la déroute de Crefeld (1); bien avant, le découragement rapide, l'amour-propre blessé, parce que, pour le siège de Berg-op-Zoom, alors réputé imprenable, on lui préfère Lowendal, un vrai capitaine celui-là, que la chanson, écho de l'opinion publique, célébrait plaisamment :

Cti-là qui pincit Berg-op-Zoom
Est un vrai moule à *Te Deum*.

Donc boudant l'ombre de la gloire, Clermont se retire sous la tente en 1747 et s'enterre à Berny, maison de campagne de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où, narguant la règle de saint Benoît, il va, pendant dix ans, mener la vie la plus joyeuse et la moins édifiante; M^lle^ Leduc (l'Altesse) y passe les trois quarts de l'année, fait les honneurs de la table, tient une petite cour. Musique, comédie, figurent au premier rang des plaisirs de Berny; un orchestre organisé de la même façon que celui de la chambre du roi; des artistes attitrés, sous la direction de Michel Blavet, flûtiste célèbre et compositeur; une troupe formée par Duchemin, Rosely et Gaussin, que Collé, dans une note écrite pour lui seul, déclare supérieure à celle de la comédie italienne. Les chefs-d'œuvre du répertoire alternent avec les pochades de Dancourt, les parades de Laujon et Collé. On y joua aussi une comédie de Marivaux, *la Femme fidèle*, demeurée inédite, dont M. Jules Cousin a retrouvé quelques fragmens dans un manuscrit de l'Arsenal. Un marquis, prisonnier des Maures, s'échappe fort à propos et rentre au logis, où, après l'avoir pleuré pendant dix ans, convaincue de sa mort et pressée par sa mère, la marquise va épouser Dorante. Présenté sous un déguisement, tremblant de retrouver un cœur oublieux et conquis par un autre, il se fait enfin reconnaître dans une scène où ses sentimens et ceux de sa femme, leurs appréhensions et leurs regrets se déroulent avec délicatesse pour se fondre dans un bonheur sans mélange.

(1) « Ce n'était pas la peine à M. de Belle-Isle de m'envoyer un tuteur; j'en aurais bien fait autant tout seul, » disait-il après la défaite. — En prenant le commandement de l'armée, il écrivit à Louis XV : « J'ai trouvé l'armée de Votre Majesté divisée en trois corps très différens. Le premier est sur la terre; il est composé de voleurs, de maraudeurs, tous gens déguenillés depuis les pieds jusqu'à la tête; le second est sous la terre, et le troisième dans les hôpitaux. » — En conséquence, il demandait des instructions pour savoir s'il devait ramener le premier corps ou s'il devait attendre qu'il fût allé rejoindre les deux autres. — C'est le cas de répondre : trop d'esprit, c'est-à-dire pas assez : cette frivolité, cette insouciance, ce perpétuel besoin de tourner en plaisanterie les choses les plus graves, portent bien l'empreinte du XVIII^e^ siècle, j'entends de cette partie de la société qui avait perdu son assiette morale.

Digitized by Google

Quant aux bouffonneries de la parade, une lettre de Collé à Mlle Leduc donne une idée très claire du jargon spécial qui est propre à ce genre. « Vous m'excuserais, si vous plaît, mamzelle, si l'reste de c'te lett'-ci n'a pas t'un certain stile élégant, c'est que, su vot' respect, je l'écris bonnement et comm' ça m'vient. Zil ne s'agit donc plus que de r'mercier Son Altesse de ses bontés qui ont zété si grandes en mon endroit, que quand j'dirais qu'elles ont été extrêmes, ignia là personne pour me démentir, ou faudrait que ce fût zune bête qui n'ait rien vu de ce qui s'a passé, pas vrai? — Or qu'est-ce qui résulte de là? Je m'en va t'avoir l'honneur de vous l'dire, mamzelle; c'est que comme j'suis t'un bon cœur, ma reconnaissance pour Mgr le prince sera zéternelle; c'est-zàdire qu'elle durera non-seulement jusqu'à la fin finale de mes jours, mais t'encore par delà s'il y a pied; car faut toujours mettre ste condition-là, ça n'fait point d'mal.

« Quoique j'sois philosophe comme z'un chien, ca n'm'a pas empêché d'avoir des attaques d'amour-propre sur ma pièce; mais si zelle a évu du succès, je l'dois t'encore plus t'aux acteurs que za la pièce, rapport zà ce qu'ceux qui l'ont jouée sont des comédiens pareils aux Roscius des Grecs; et zils sont bien différens des comédiens français d'astheure qui sont tous des Rosces modernes. Je n'parle point là des comédiennes qui, zau contraire sont succulentes au Théatre-Français, pisque les anciens n'se sont jamais servi d'femmes en plein théatre, mais tant seulment d'hommes; c'qu'est cause, zà mon avis q'saint Augustin a condamné les espectaques rapport za c't'infamie. »

Dans la troupe de Berny, comme dans les autres grandes troupes de société, chaque acteur a son emploi, selon ses aptitudes ou ses prétentions. Ainsi Clermont joue : les paysans, rôles à manteau sérieux, financiers; M. de Montazet : les amoureux sensés, les amis; M. des Soupirs : les rôles chantans de comédie ou d'opéra; M. Dromgold : les amoureux, les baillis, les Gilles braillards dans les comédies poissardes; M. du Blaizel : les grands et petits amoureux; le baron de Ray : les paysans, les valets, les pères, les grisons, les ivrognes; Laujon : les valets, les marquis ridicules, les Crispins, les niais, les Isabelles dans les parades, les abbés, les robins et les rôles de charge; Mlle Leduc cadette (l'Altesse) : les meunières, les soubrettes, les coquettes ridicules, les Cassandres dans les parades; Mlle Lamy : les premières amoureuses. MM. de Fumel, de Polignac, de Varenne, de Boulainvilliers, de Bonnac, d'Aiguirandes, de Laurès, prenaient part à ces divertissemens où ils coudoyaient acteurs et actrices de profession, alors comme aujourd'hui fort à la mode dans les salons, plus encore dans les boudoirs. On sait les succès de Gélyotte, de Chassé, la

Digitized by Google

réflexion d'une vieille duchesse à propos de ces empressemens : de mon temps, on recevait quelquefois ces gens-là dans son alcôve, dans son salon jamais !

Une des étoiles de ce théâtre, Mme de Marchais (1), qui brilla aussi dans la troupe de Mme de Pompadour, mérite une mention spéciale. Toute petite et mignonne, beaucoup de physionomie, une taille et un pied de poupée avec une tête énorme et de magnifiques cheveux cendrés, aucun de ses traits, observe Marmontel, n'était celui que le pinceau aurait choisi, mais tous ensemble offraient un agrément que le pinceau n'aurait pu rendre. De l'entregent, un esprit subtil et nuancé, l'intelligence très cultivée, un penchant décidé vers les problèmes économiques dont elle savait parler avec grâce, tenant tête aux savans et catéchisant sans pédanterie les ignorans, l'art du silence, le mot propre à la chose, au moment, à la personne, tant de dons lui servirent à instituer un salon où grands seigneurs et femmes de qualité ne fréquentaient pas autant qu'elle eût voulu, où dominaient plutôt avec Quesnay les économistes et gens de lettres : c'est le salon du produit net. Lisant beaucoup, elle était la première à railler son goût afin de ne pas laisser aux autres le temps de se moquer : « Je lis tout ce qui paraît, bon ou mauvais, comme cet homme qui disait : que m'importe que je m'ennuie pourvu que je m'amuse? » Telle qu'elle est, elle paraît délicieuse par elle-même, et belle de la beauté des autres : car il y a des femmes qui savent tirer parti des avantages physiques de leurs amies, de même qu'il y a des beautés d'intelligence, des beautés d'âme, et une beauté sociale faite de tous les agrémens que procurent une table bien servie, d'élégantes toilettes, une position élevée, des équipages de prix. Ajoutez-y le besoin de plaire, de charmer, une obligeance un peu voulue peut-être, mais effective, une conversation caressante où n'éclatent jamais ces boutades familières à Mmes du Deffand, de Chaulnes, de Luxembourg ; jamais par exemple elle n'eût dit d'une femme dont la crainte de se trouver devant elle paralysait l'esprit : Cette crainte-là est la conscience des sots ; elle est bien plutôt de l'école de Mmes de Tencin et Geoffrin. Beaucoup de personnes subirent l'attrait de cette volonté de séduction : Mme Necker, qui entretint avec elle un tendre commerce d'amitié, la regardait comme une de ces fées enchanteresses qui réunissent à la fois tous les dons de la nature et de la magie. Dans cette prose un peu guindée qui n'exclut pas la finesse, que Voltaire écrasa d'un mot : *le galithomas*, Thomas

(1) *Mémoires de Mme Campan*, de Marmontel. — D'Haussonville, *le Salon de Mme Necker*, t. Ier. — Garat, *Mémoires historiques sur Suard*, t. Ier. — *Mémoires de Mme Necker*, t. II. — *Essai sur les femmes*, par Thomas.

Digitized by Google

la présente comme le modèle de la femme aimable telle que la comprit ce siècle. De la femme aimable, oui, mais non de la femme honnête, à moins de se contenter pour celle-ci de cette définition : celle qui n'a eu qu'un amant, ou du moins qu'un amant à la fois. Femme d'un des premiers valets de chambre du roi, situation qui était alors une sorte de charge de cour, Pomone (ainsi l'appellent ses contemporains à cause des superbes corbeilles de fruits de ses jardins dont elle ornait sa table et celle de ses amis) demeura pendant quinze ans l'*amie décente* et fort impérieuse du comte d'Angivilliers, menin du dauphin, puis directeur général des bâtimens civils. Et, piquante antithèse, on vit l'*ange Gabriel* (1) réaliser, tant que vécut Mme de Marchais, le type de l'amant malheureux, troublé lorsqu'elle lui adressait la parole, balbutiant ses réponses, lui dont la conversation, en son absence, avait de l'enjouement, de la chaleur, dont le caractère respirait la fierté ; puis lorsqu'elle l'eut épousé, changement complet, toute l'autorité passant à l'époux, la maîtresse d'hier devenant aux yeux de tous pleine de déférence et de respect, jusqu'à la révolution s'entend, car à cette époque elle ne voulut point quitter la France, et le laissa fort bien émigrer tout seul. Ce qui permet de supposer que le public, toujours esclave des apparences, prit un jeu savant, le décor de la soumission, pour la soumission elle-même. Laisser au mari tous les dehors de l'autorité, le conduire aveuglément en lui persuadant qu'il demeure maître absolu, ne jamais confesser à personne, pas même aux amis intimes, qu'on garde la direction occulte de toutes choses, n'est-ce pas le premier principe de la diplomatie féminine ?

Pour suffire à cette fureur d'amusement qui enivre le beau monde, la verve des inventeurs de plaisir ne doit pas chômer un instant : on imagine des journées de campagne où les femmes s'amusent à prendre l'habit et jouer le rôle de maîtresses de café, avec des domestiques vêtus de vestes et bonnets blancs qu'on appelle *garçons ;* le tout émaillé de musique, de pantomimes et proverbes. En 1774, Collé donne à Berny la *Foire du Parnasse*, fête mêlée de parades dont son ami Panard lui a fourni la première idée ; il a, dans le jardin, établi une véritable foire : au fond, en face de la grande rue, un mont Parnasse, au sommet un Pégase, en bas une boutique avec un transparent sur lequel on lisait : « Magasin de chansons. Le sieur Lejoyeux tient la manufacture des lanlas, des mirlitons, des flonflons, des lanturelus et de tous les vaudevilles anciens et nouveaux, faits et à faire. » Plus bas, à

(1) Surnom de M. d'Angivilliers.

Digitized by Google

l'entrée d'un des préaux, un opérateur distribue ses drogues sous forme de paquets contenant des plaisanteries innocentes; vis-à-vis de l'opérateur, un docteur dans une chaire sur laquelle étaient posées les *balances merveilleuses du mérite*. On y pesait les ouvrages des auteurs anciens ou modernes, et le poids servait à déterminer leur mérite : Collé avait glissé du plomb dans la couverture d'un petit Virgile qui, de la sorte, valait plus à lui seul que *le Tasse*, *Télémaque*, la *Henriade* et *le Paradis perdu*. Un petit *Cinna* pesait plus que tout le théâtre des Grecs, une *École des maris* plus que cinq volumes de Regnard, cinq de Destouches et de La Chaussée. Collé ne perdait pas une occasion de marquer ses préférences et ses antipathies littéraires.

On trouvait ensuite huit boutiques pareilles à celles des petites foires parisiennes, où les plus jolies femmes de chambre et des laquais appelaient le client en imitant les bonimens des marchands; chacune portait un écriteau illuminé, décoré d'attributs et d'inscriptions. En voici la distribution : 1re boutique à droite : cabaret du Parnasse. A l'enseigne du cocher de M. de Verthamont, vin d'hippocrène à la glace, etc. — 1re à gauche : café du Parnasse, eau glacée du sacré vallon, comédies à la glace, tragédies froides et toutes sortes d'autres rafraîchissemens. — 2e à droite : magasin d'hyperboles et de mensonges; le sieur de Léthargie, poète suivant la cour, compose des odes à la louange de tout le monde. — 2e à gauche : magasin d'amphigouris. Le sieur Galimatias, Allemand, fait tous les opéras nouveaux, les tragédies d'été. — 3e à droite : magasin de fadeurs; Mlle Fadasse, marchande de madrigaux et de pain d'épices, de bouquets pour Iris, etc. — 3e à gauche : la veuve du sieur *de Profundis* fait et vend toutes sortes d'épitaphes à la dernière mode et des épithalames pour les mariages. — 4e à droite : magasin d'ordures; le sieur Libertini, Italien, fabrique des contes plus forts que ceux de La Fontaine et des épigrammes à la Rousseau. — 4e à gauche : le sieur Roué (Roy), poète satirique, fait et vend des épigrammes au feu d'enfer, du sublimé corrosif et toutes sortes de libelles diffamatoires. — Collé avait composé force chansons, vaudevilles plus ou moins grivois, bouquets, contes, stances que les initiés de la compagnie débitaient alternativement devant chaque boutique. La fête se termina par une parade affichée en ces termes au bas de la loge des danseurs de corde : « la grande troupe des danseurs, sauteurs et voltigeurs du Bas-Parnasse, qui a ennuyé les neuf sœurs et fait bâiller Apollon lui-même avec un succès si prodigieux, ouvrira son théâtre par la première représentation d'*Isabelle précepteur*. » Inutile d'ajouter que les préceptes d'Isabelle n'avaient pas grands rapports avec la morale.

On pourrait dire de Laujon que sa vie fournit un argument en

Digitized by Google

faveur du libre arbitre et de l'utilité de la création : tant de malheurs immérités déposent, hélas! contre cette croyance ou cette fiction si nécessaire, tant d'incertitudes semblent nous réduire au rôle d'humbles marionnettes conduites par une aveugle fatalité! Mais voici un homme heureux, et qui, tout compte fait, mérite son bonheur : bienveillant, doux et timide, incapable de faire du mal à une mouche et de goûter la volupté de l'ingratitude, d'une gaîté saine et robuste qui sait résister à la visite passagère de l'adversité, fidèle à ses patrons, complaisant de caractère et de principes, au point qu'il mit cette qualité en axiomes : un vrai trésor pour la société, à la fois auteur, acteur et chanteur, toujours prêt à improviser n'importe quelle bluette en n'importe quel délai, car sa verve, très naturelle et parfois gracieuse, ne s'élève guère au-dessus de la bagatelle, et, de toute son œuvre on relit encore sans ennui sa *Poétique de la chanson* (1), deux petites comédies, *le Couvent, l'Amoureux de quinze ans,* quelques jolies chansons : *Ah! monseigneur, n'ayez pas peur! le Mot et la Chose.* Aussi bien, quand on écrit pour le monde, on passe avec les applaudissemens du monde auquel on s'adresse. Je dirais volontiers que Laujon a le génie du médiocre amusant. Lui-même nous avertit qu'il a abordé tous les genres; *rien par excès, de tout un peu,* et il prend soin de définir sa manière. Les occasions les plus fréquentes des fêtes de société, grandes ou petites, sont en général des objets d'éloges présentés avec gaîté : s'assurer avant tout du ton qui convient le mieux à ses auditeurs, s'informer de leur caractère, de leurs talens et surtout de leurs prétentions, tâcher de saisir quelques nuances, quelques traits oubliés, éviter les redites et particulariser la louange, voilà sa devise, son procédé. Ne lui objectez pas que le temps ne fait rien à l'affaire : c'est son excuse familière, celle qui lui a le plus souvent réussi. Point de complimens parasites : a-t-il affaire à un général heureux, un favori du dieu Mars, comme on disait

(1) Voici, par exemple, la définition qu'il donne de la Chanson, de l'Amphigouri et du Pot-pourri : « La chanson est un petit poème, composé d'une suite de couplets, dont le premier annonce le sujet et le rythme qui doit servir de modèle aux couplets suivans. Chacun de ces couplets doit avoir son exposition, son nœud et son dénoûment, de manière que le dernier soit toujours le plus saillant et que la réunion de tous gradue l'intérêt jusqu'au moment qui complète le sujet indiqué par le titre de la chanson. — L'amphigouri est une parodie composée d'un mélange bizarre et burlesque de mots qui ne présentent que des idées sans ordre et qui, n'ayant aucun sens suivi ni déterminé, ne sont remarquables que par l'extrême régularité des rimes, par l'observation la plus fidèle de la prosodie musicale, de ses césures, et des repos et suspensions auxquels l'air asservit le parodiste. — Les chansonniers entendent par le pot-pourri un mélange, plutôt parodie que chanson, composé de plusieurs airs de différentes mesures et réunis pour compléter le sujet qu'ils traitent, genre qui prête au comique plus qu'au sérieux.

Digitized by Google

jadis, qu'il célèbre ses traits de bienfaisance, ses vertus sociales; une femme est-elle l'héroïne de la fête, qu'il vante les charmes de son esprit, ses talens, plutôt que sa beauté. C'est ainsi que Laujon écrivit son *Amoureux de quinze ans*, composé pour Chantilly, en l'honneur du mariage du duc de Bourbon avec Mademoiselle, fille du duc d'Orléans; celle-ci avait six ans de plus que son très jeune époux; ce gentil et frêle ouvrage réussit au théâtre, parce qu'il était sans prétention, bien joué, et rempli de vaudevilles, qui, observe Grimm, tournent toujours la tête au parterre. C'est ainsi qu'il donna *le Couvent*, la première comédie sans hommes qui ait paru au théâtre, où, prenant exemple sur Gresset, il peint avec agrément les graves riens, les mystiques vétilles de la vie religieuse (*il est aussi des modes pour le voile*). Elle fut intercalée dans une *fête de convalescence* offerte à Madame Élisabeth par ses compagnes et amies qui s'improvisèrent garde-malades pendant son inoculation, actrices après la guérison. Avec une fidélité scrupuleuse, Laujon rappelle les passages successifs de la crainte à l'espérance, de la sécurité à la joie; il met en scène la première promenade de la princesse, sa visite à la maison des sœurs de charité; on le présente lui-même, avec une escorte de villageois, sous le titre de vieux concierge, il la régale de chansons rustiques, raconte en vers sa maladie, lit la lettre d'un amoureux anonyme de Madame Élisabeth, qui n'est autre que Caffé, son cheval favori. Comme on voit, cet aimable homme n'est jamais pris sans vert, et sa tête fait l'effet d'un bazar universel de plaisirs mondains, où les articles à vingt-neuf sous occupent presque tous les rayons.

Dès l'enfance, il a la vocation du bonheur et de la poésie : au collège Louis-le-Grand, il devient pour la vie l'ami de Turgot, surnommé dès lors *le jeune penseur;* à peine adolescent, déjà passionné de spectacles, de chansons, il obtient ses entrées à l'Opéra-Comique, compose une parodie de Thésée, qui, grâce à la collaboration de Favart, a cinquante-deux représentations sur le Théâtre de la Foire. Son père, qui le destine au barreau, lui inflige mainte semonce au lieu de complimens, lorsqu'il apprend que, prôné par Duclos et Crébillon chez MM. d'Argental, Hénault et d'Ayen, son héritier a été présenté à M^me^ de Pompadour par M^me^ de Villemur. Cependant la marquise ayant parlé de Laujon à Clermont, celui-ci manifeste le désir de l'entendre; mais, devant lui, Laujon se trouble au point de ne pouvoir articuler une parole. Sachant par lui-même ce que la timidité ôte de ressources, le prince s'empresse de le réconforter : « Il faut, dit-il gracieusement, lui laisser le temps de rasseoir ses sens. Grave auteur, quand nous aurons dîné ensemble, vous serez moins ému. » Au dessert, Laujon, un peu ragaillardi, chanta quelques chansons fort applaudies, et lorsque

Digitized by Google

Prault voulut le ramener à Paris, Clermont, qui l'avait pris en goût, déclara qu'il coucherait à Berny. « Ah! monseigneur, objecte Laujon, mon père, ne me voyant pas revenir, sera inquiet. — Soyez tranquille, je charge Prault de le prévenir que je vous garde encore quelques jours et que je vous ferai conduire chez vous. — Ah! monseigneur, quelle joie! mais comme je ne m'attendais pas à tant de bonheur, je n'ai pas apporté mon bonnet de nuit. — Nous vous en prêterons, » s'écrient les gentilshommes du prince, et tous de le cajoler, de lui faire leurs offres de service, en peignant les plaisirs de Berny. Le lendemain, après une partie de chasse, le nouveau favori confesse sa répugnance pour le droit; vite une lettre du prince déclarant qu'il désire se l'attacher comme secrétaire de son cabinet; et le père Laujon d'ouvrir de grands yeux, et de s'émerveiller à l'idée qu'une chanson conduit plus vite à la fortune que la profession d'avocat. Pour comble de bonheur, *Daphnis et Chloé* fut trois mois après représenté à l'Opéra, et si bien accueilli que le roi désigna Laujon comme un des trois auteurs destinés à travailler pour ses petits cabinets. Secrétaire des commandemens du prince en 1750 (1), secrétaire général de son gouvernement de Champagne et de Brie, il trouva la même charge, à la mort de son protecteur, auprès du duc de Bourbon, fils du prince de Condé. Dès lors, il organisa toutes les fêtes de Chantilly. La révolution détruisit sa position : bien qu'il n'eût rien amassé, il n'importuna personne, et, dans les heures critiques, il vendait ses livres qu'il rachetait parfois plus cher qu'il ne les avait cédés. Sa femme lui reprochait de chanter encore des chansons : il les composait en cheminant, et les rues devenaient ainsi pour lui *les sen-*

(1) Il avait eu pour prédécesseurs dans cette charge Moncrif, Pelletier, Delaunai. Moncrif tenait de sa mère une rare habileté à se pousser dans le monde, et ses ennemis prétendirent que Mercure n'avait pas moins qu'Apollon contribué à sa rapide fortune. Sa candidature académique fit surgir nombre d'épigrammes, et voici l'une des plus honnêtes :

Aux académiciens.
Si vous ne choisissez Moncriffe,
Clermont vous montrera la griffe,
Mais quand Moncrif sera reçu,
Apollon montrera le ...

Moncrif fut élu le 27 décembre 1733. Tout n'était pas complaisance dans son caractère, mais sa droiture lui servait autant que sa souplesse. Il avait averti la duchesse douairière, mère de Clermont, pour qu'elle empêchât son fils de se faire nommer généralissime en Allemagne et de se ruiner en frais de représentation. Le prince abbé eut vent de ce qu'il regardait comme une trahison, et le congédia. Sa disgrâce tourna au mieux, car il devint lecteur chez la reine et l'homme indispensable, le Malézieu des petits appartemens.

Digitized by Google

tiers du Parnasse. En 1807, Laujon fut élu membre de l'Institut à la place de Portalis ; présenté à l'empereur, il perdit la mémoire et ne sut pas même décliner son nom ; on peut croire que Napoléon ne lui sut pas mauvais gré de cette émotion ; les grands croient volontiers à l'éloquence de la timidité qui leur semble le frappant témoignage de leur prestige, de la vénération qu'ils inspirent. Il n'en allait pas de même avec un autre académicien qui, interrogé par un autre césar si Brifaut avait du talent, répliqua hardiment : « Sire, nous avons tous du talent (1). »

III.

Voici un autre divertisseur du XVIII^e^ siècle, le *Corneille de la parade,* Collé, nature morale moins aimable (ses coups de boutoir secrets envers ses bienfaiteurs donnent meilleure opinion de son esprit que de son cœur), talent fort supérieur à Laujon, et, s'il était permis de hasarder une telle comparaison pour des écrivains de second ordre, il y a entre eux toute la distance de l'original à la copie, de la gravure en relief à la gravure en creux. Encore n'ai-je entendu blâmer que son attitude à l'égard de certains personnages qu'il flagornait par devant, décriait par derrière, estimant sans doute que leurs grâces trop chèrement payées n'étaient que des restitutions du hasard à l'intelligence, et raisonnant à la façon de Duclos qui prétendait que les puissans craignent les gens de lettres comme les voleurs craignent les réverbères. Un disciple de Gall eût vainement cherché sur son crâne la bosse du respect, mais la causticité railleuse et la gaîté, le sens pratique et de solides vertus bourgeoises devaient marquer ce cerveau de leur forte empreinte.

Gaîté sincère et débordante, qui sort du plus profond de l'être, que Collé inspire et qu'il éprouve, gaîté d'action, de parole et d'écriture, qui va d'un pôle à l'autre, du sourire des délicats à la licence, à la charge populaire (2). Un jour qu'il cheminait dans la rue avec un de ses amis, ils voient arriver deux aveugles qui marchaient ensemble se conduisant l'un l'autre. L'idée peu charitable

(1) *Journal et Mémoires* de Charles Collé, 3 volumes in-8°. Firmin-Didot, 1868. — *Correspondance* inédite de Collé, 1 volume in-8°, Plon. — Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis,* t. VII. — Trois articles de M^lle^ de Meulan dans le *Publiciste* de l'an XIV. — Recueil complet des chansons de Collé, Paris, 1807. — *Théâtre de société,* 3 volumes. — *Vie de Piron,* par Rigoley de Juvigny. — Lenient, *la Comédie en France au XVIII^e^ siècle,* t. II. — *Parades* inédites de Collé, in-12, 1864. — *Théâtre des boulevards,* 3 volumes. — Barrière, *la Cour et la ville.*

(2) « Je le vois encore d'ici, ce bon Collé, avec son grand nez et sa petite perruque, sa mine étonnée, son air grave et son imperturbable et sérieuse gaîté, se divertissant de tout et ne riant de rien. — PAULINE DE MEULAN. »

Digitized by Google

de se réjouir à leurs dépens surgit dans la tête de Collé, et nos bons drilles l'exécutent sans désemparer. Tous deux, en véritables disciples de la gaie science, tenaient à la main un bouquet de roses; le premier attache le sien au bout de sa canne, le second plonge la sienne dans certaine substance qu'ils rencontrent à point nommé. Leur plan bien tiré, les voilà qui commencent à marcher à reculons, bien doucement, tenant à deux mains leurs cannes qu'ils portent le plus près possible du nez des deux aveugles. — « Voilà une bien mauvaise odeur, remarque aussitôt un aveugle. — Comment! s'étonne l'autre, c'est l'odeur de la rose. — Eh! mais, quoi donc? Effectivement, je commence à m'apercevoir que cela pue beaucoup. » Les deux mystificateurs avaient changé de canne, et les deux mystifiés de sensation. « Tu as raison, opinait le premier, je crois qu'il y a aussi de la rose. — Non, plus à présent, reprenait l'autre. » Nouveau changement de cannes, nouvelles exclamations, et les possesseurs de ces odorats désorientés auraient fini par se prendre aux cheveux si les deux amis n'avaient laissé ces pauvres gens tranquilles en leur octroyant une large aumône.

Collé avait, avec Piron, Monticourt, Crébillon fils et Gallet, fondé le premier dîner du Caveau (1). Un de leurs statuts ordonnait que chaque convive fût tour à tour l'objet d'une épigramme; la jugeait-on bonne, le patient buvait un verre d'eau à la santé de son censeur; si mauvaise, l'auteur lui-même devait l'avaler. Sentence pénible assurément pour des gaillards accoutumés à mépriser le vin des grenouilles et à humer la purée septembrale; il fallait entendre Panard, le père du vaudeville moral, se lamenter plus tard qu'on eût enterré Gallet, son inséparable, au Temple, sous une gouttière, lui qui depuis l'âge de raison n'avait pas bu un verre d'eau. Un soir donc qu'ils avaient copieusement fêté Bacchus, Collé et Gallet offrirent à Piron de le ramener à son logis: il refuse, ils insistent, lui représentent que les rues ne sont pas sûres, que son bel habit de velours pourrait tenter les voleurs. « Ah! s'écrie Piron, c'était

(1) Une épigramme de Crébillon fils contribua à dissoudre cette société. Duclos ayant demandé à Crébillon père quel était le meilleur de ses ouvrages: « La question est embarrassante, répondit-il, mais (montrant son fils) voici le plus mauvais. — Pas tant d'orgueil, s'il vous plaît, monsieur, riposte celui-ci, attendez qu'il soit prouvé que tous ces ouvrages soient de vous. » (La calomnie les attribuait à un chartreux.) La compagnie ordonna le verre d'eau pour tous les deux; Crébillon fils but le sien, mais son père, outré de l'allusion, sortit et ne revint plus. Parmi les autres sociétés joyeuses qui, au XVIII^e^ siècle, propagèrent la chanson, il faut mentionner encore les dîners du fermier général Pelletier, le second dîner du Caveau, les Dîners du chirurgien Louis, les Mercredis ou gobe-mouches et les Dîners du Vaudeville.

Digitized by Google

mon habit que vous vouliez reconduire! Que ne le disiez-vous plus tôt. Tenez, le voilà! » Et de gagner le large, tandis que ses compagnons se pâment. Quelques instans après, le guet le ramène, les prend pour des voleurs, et comme Piron se garde bien de détromper les archers, le sergent leur fait mettre les menottes, jurant qu'ils seront pendus, *s'il ne leur arrive pas pis*. Piron change alors de ton, essaie vainement de persuader l'escouade, on arrive chez le commissaire, le clerc qui le remplace fait à son tour la sourde oreille, annonce qu'il va dresser procès-verbal. « Dépêchez-vous donc; je vous aiderai à le mettre en vers si vous voulez? — Pas tant de verbiage! Votre nom? Que faites-vous? — Des vers. — Vous vous moquez encore de moi! Et vous? — Des chansons, répond Gallet, je suis chansonnier et épicier en gros. » Collé à son tour: « Ma profession est de ne rien faire, dont ma famille enrage; mais lorsque les couplets de ce monsieur sont bons, je les chante, et aussitôt il entonne ce refrain:

Avoir dans sa cave profonde
Vins excellens en quantité,
Faire l'amour, boire à la ronde,
Est la seule félicité.

Montrant ensuite Piron: « Et quand monsieur fait de bons vers, je les déclame. » Et soudain il déclame:

J'ai tout dit, tout, seigneur, cela doit vous suffire;
Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire.

En même temps, Collé s'avance en héros vers la garde qui rit à gorge déployée. Ahuri, suffoqué de colère, le clerc seul ne comprend point, et court éveiller le commissaire. Celui-ci descend enfin et recommence l'interrogatoire. « Votre état? demande-t-il à Piron. — Poète. » Et Piron lui reproche de ne pas le connaître, lui l'auteur des *Fils ingrats* et de *Callisthène*. « Que parlez-vous de pièces de théâtre? s'exclame le commissaire; savez-vous que Lafosse est mon frère et qu'il en a fait d'excellentes? » Plus sagace que son clerc, il eut bien vite démêlé l'imbroglio et invita les trois compères à venir le samedi suivant dîner et manger des huîtres. « Oh! mes amis, dit Piron, rien ne manque à ma gloire; j'ai fait rire le guet. » Le lieutenant de police ayant eu vent de la plaisanterie, fit venir Piron qui l'amusa infiniment.

De semblables historiettes portent l'estampille d'un caractère. Collé adore Boccace, Rabelais, Molière, Clément Marot, les contes de La Fontaine, les chansons d'Haguenier (1); tout, dans le creuset de

(1) Haguenier, secrétaire des commandemens du régent, passait pour le meilleur

Digitized by Google

son intelligence, se fond en parades, chansons, facéties, et, Corneille excepté, il ne verra dans la plus belle tragédie qu'un sujet de plaisanterie. D'ailleurs, il ne sent point le prix des beaux vers et ne fait guère plus de cas d'un poète que d'un homme qui *soufflerait dextrement des pois dans une sarbacane*. Il parodie Alzire, il parodiera la scène d'Athalie et de Joas (1), il aurait parodié la création, le jugement dernier, et comme la cour et la ville se délectaient de ses grivoiseries, il allait toujours son train. Il y a des gens auxquels une fleurette révèle le royaume de l'idéal ; il en est d'autres qui, après avoir fait le tour du monde, n'ont distingué qu'un singe et retenu que sa grimace.

Malgré deux tentatives honorables dans le domaine de la comédie sérieuse et de la comédie historique, Collé se considéra toujours comme un soldat de fortune dans les lettres, et très modestement il refusa une candidature à l'Académie française que lui offraient en 1763, après le grand succès de *la Partie de chasse*

chansonnier de son temps; il avait composé le couplet suivant pour les petits soupers du prince :

Dormir est un temps perdu :
Bien fou qui s'y livre.
Prends, sommeil, ce qui t'est dû,
Mais attends que je sois ivre !
Saisis-moi dans ce moment,
Fais-moi dormir promptement ;
Je suis pressé de vivre.

Le régent le remercia : « C'est mon caractère que tu as voulu peindre et je le trouve fort ressemblant; j'ai même donné ces vers comme de moi hier à souper, et je crois que tu en seras fort aise. — Point du tout, monseigneur, puisque je m'en suis fait honneur vis-à-vis de mes amis. » La dispute s'échauffe, le régent menace Haguenier de lui retirer sa place. « Monseigneur, je ne sortirai jamais de chez votre altesse par une plus belle porte. » Le prince, outré, le congédia, avec défense de se dire l'auteur de la chanson, et Haguenier se vengea par ce couplet :

Son altesse me congédie
Après l'avoir vingt ans servie !
Ce trait nous fait très peu d'honneur,
Nous devions tous deux nous connaître,
S'il perd un f... serviteur,
Ma foi, je perds un f... maître.

Voltaire, plus difficile à satisfaire que d'autres juges, prétendit que les vers d'Haguenier étaient des *chansons à boire... de l'eau.*

(1) Transformé en sacristain et interrogé sur ses passe-temps, Joas répond :

Je sers la messe aussi dans les belles églises,
Et j'en chasse les chiens quand ils font des sottises.

www.libpool.com.cn

Digitized by Google

d'Henri IV, Duclos et le duc de Nivernois. Ce Gaulois de vieille roche ne songeait pas tout d'abord à être auteur ; seul l'attrait du plaisir enfante ces parades, ces chansons, cette tragédie burlesque de *Cocatrix* et *autres breloques*, qui rappellent les *Fatrasies* de Rutebeuf, les *Coq-à-l'âne* de Marot, et jaillissent de son imagination, en dépit des solennels arrêts de Ronsard, Malherbe et Boileau. Un de ses amphigouris eut l'honneur de mettre en défaut la sagacité de Fontenelle.

Qu'il est beau de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu !
Mais qu'il est beau de se rendre
Quand le bonheur est suspendu !
Par un discours sans suite et tendre,
Égarez ce cœur éperdu ;
Souvent par un malentendu
L'amant adroit se fait entendre.

« Eh ! grosse bête, sourit M^me^ de Tencin, ne vois-tu pas que ce couplet n'est que du galimatias ? — Il ressemble si fort à tous les vers que j'entends lire et chanter ici, reprit le bel esprit, qu'il n'est pas surprenant que je me sois mépris. »

Encouragé par Crébillon fils et ses amis, Collé prit son essor et s'éleva rapidement jusqu'au genre où il devait exceller : la petite comédie satirique et réaliste. Lisez *la Vérité dans le vin*, *la Tête à perruque*, *le Galant escroc* (1). Dans cette peinture trop crue, poussée jusqu'à la caricature, des mœurs qu'il devait le mieux connaître, celles des gens de robe, abbés, jeunes seigneurs, libertins, dans ces scènes où la folle verve et la malice du dialogue accentuent encore la hardiesse des confessions, on retrouve un trait commun à toutes ses œuvres, l'absence complète du sens moral en littérature, ce goût de la gravelure qui persista chez lui au point qu'il ne peut s'empêcher de parsemer de grivoiseries les conseils pratiques que, vieillard, il adressait à un jeune parent quasiment

(1) Dans *le Galant escroc*, le comte emprunte au mari deux cents louis pour avoir sa femme qui a mis cette condition, puis il s'amuse à lui vanter ses charmes secrets, fait rendre par celle-ci les deux cents louis et chante cette définition de l'amour tel qu'on le comprenait dans un certain monde :

Se prendre et se quitter sans cause,
S'arranger par désœuvrement,
Enfin pour faire quelque chose,
Changer tous les huit jours d'amant ;
Avant ce temps souvent être infidèle ;
N'est-ce pas dans le monde en ce jour
Ce qui s'appelle de l'amour ?

Digitized by Google

adopté par lui. Voilà la tare indélébile, le péché originel dont il ne saurait se purger. Henri Heine, parlant d'un peintre belge, regrette que ses plus nobles tentatives vers l'idéal demeurent presque toujours gâtées par quelque grossièreté imprévue, et il lui semble que l'artiste, en s'envolant au ciel, traîne attaché à ses jambes un quintal de fromage de Hollande. Sans aucune vergogne, Collé intitulera le recueil de ses pièces : *Théâtre de société*. Quelle société? dira-t-on. Hélas ! la meilleure, celle du duc d'Orléans, du comte de Clermont, et les femmes elles-mêmes assistaient quelquefois à ses spectacles de parade. Qu'il accommode sa prose au goût du public, j'y consens ; mais, pour Dieu, qu'on ne l'appelle plus, en manière d'excuse, un *cynique mitigé!* Qui donc, à ce compte-là, serait un cynique sans épithète ?

Dans *la Tête à perruque*, nous voyons deux femmes de robe, la baillive, l'élue, prendre des libertés *honnêtes*, *mais gaillardes*, avec un vicomte et un chevalier invités par elles à souper (les libertés honnêtes de Collé ressemblent fort aux *honnestes grandes dames* de Brantôme). Pour mieux se divertir, les quatre amoureux ont placé sur un fauteuil la tête et la robe du bailli ; mais ledit bailli, qu'on croyait absent, revient en sourdine, se cache dans sa robe, et, avec une patience de chat, il écoute sans sourciller les lazzis dont on l'accable. Par exemple, la baillive régale l'auditoire de ce couplet :

Jean, c'est comme on nomme mon homme,
Est un Jean... écoute s'il pleut,
Son père le fit gen... tilhomme,
La nature Jean... qui ne peut.
Sa valeur... un Jean qu'on assomme,
Un Jean de Nivelle, un vrai Jean ;
Moi, cher amant, vous savez comme
Avec vous, encore hier, j'en
J'en fis un Jean,
J'en fis un Jean.

Et le vicomte de répondre sur le même air :

Nos dieux dans le bel âge
Sont l'amour et les ris,
Mais le seul cocuage
Est le dieu des maris.

La baillive s'adressant à la perruque : « A ta santé, cocu ! » Le bailli passant la tête par la fente de la robe : « Je te remercie, coquine ! » Tous s'enfuient, et la pièce finit sur cette belle moralité. D'après cette comédie de Collé, on jugera aisément du ton de ses

Digitized by Google

parades. D'ailleurs, il imite à miracle le cailletage insipide de ces femmes qui, voulant attraper les belles manières, se font un jargon et un *diable de style* tout cousu d'exagérations, d'hyperboles et de superlatifs : plus d'une fois les précieuses ridicules de son temps l'ont heureusement inspiré.

La *Vérité dans le vin*, son chef-d'œuvre, contient quelques scènes fort joliment filées, celle par exemple où, mécontent de voir sa femme rompre avec l'abbé, le président lui reproche de le brouiller sans cesse avec ses meilleurs amis : depuis deux ans, onze ou douze ont ainsi défilé, qui ne remettent plus le pied chez lui et n'ont pas même l'air de le reconnaître quand ils le rencontrent. M^me^ la présidente, déjà arrangée avec un autre, essaie-t-elle de le dégoûter de l'abbé en lui parlant de ses entreprises galantes, rien ne peut ébranler sa confiance, et lorsque, au milieu des effusions de l'ivresse, l'abbé s'accuse en pleurant de l'avoir trahi, ce parangon des maris s'indigne et le chasse comme un vil calomniateur. C'est par cette comédie que Collé entra dans la familiarité du duc d'Orléans. Le prince lui avait fait exprimer le désir qu'il la lui lût : mais il ne se souciait plus autant de s'*enducailler ;* ayant éprouvé des mortifications d'amour-propre, il se repentait de s'être jadis *commis, lui, naïf plébéien, dupe de sa naïveté*, avec quelques jeunes seigneurs, *fous et ingrats praticiens :* l'un d'eux, le confondant avec Gallet, l'avait traité d'usurier. Il s'était promis, leur avait déclaré, qu'il ne *voyagerait* plus avec des gens de condition, et se tint parole du mieux qu'il put, en refusant les soupers qu'ils ne cessaient de lui proposer. Le voilà donc qui rumine un prétexte adroit de ne pas lire sa pièce, et celui qu'il imagina éclaire assez bien cet esprit positif, ennemi des vaines spéculations ; on y retrouve le fils de l'ancien procureur au Châtelet, le commis à gros appointemens de M. de Meulan, receveur-général de la généralité de Paris, son premier protecteur et son hôte. Il répondit à M. de Montauban, l'envoyé du prince, qu'il ne méritait pas tant d'honneur, que sa comédie n'était nullement d'un goût qui pût convenir à son altesse ; ce n'étaient que mœurs bourgeoises, une *polissonnerie*, une *farce*, il n'avait plus le sot amour-propre de montrer ses ouvrages et ne voulait point ajouter ce ridicule aux autres ; toutefois si M. le duc de Chartres voulait donner sa parole de demander pour lui des sous-fermes pour 50,000 ou 60,000 livres, ce motif, *d'une ambition raisonnable*, le déterminerait sur-le-champ à lire tout ce qu'on voudrait. Le bon apôtre n'oublia point d'intéresser M. de Montauban au succès en lui promettant le tiers des sous-fermes qu'il obtiendrait. Le soir même, à sa grande surprise, il apprit que le prince consentait. « J'allais m'asseoir, observe Collé, sans que M. de

Digitized by Google

Chartres m'en eût donné la permission, lorsque, me prenant sur le temps, M. de Montauban lui dit avec précipitation : « Le prince veut-il *bien permettre qu'il soit assis pour lire?* » M. de Chartres répondit : *Qu'il s'assoie*, et ma foi, je crois que je l'étais déjà, ou du moins, je m'asseyais dans l'instant. »

Un faux-fuyant brusque et baroque, voilà donc l'origine de la fortune de Collé, la cause de son bonheur : cent mille livres environ qu'il tira de la ferme d'Orléans le mirent en état d'épouser une femme qui fit le plaisir et la félicité de sa vie : pendant quinze ans, à partir de 1748, il devient le pourvoyeur patenté du prince et fait jouer ses pièces sur ses divers théâtres, à Bagnolet, faubourg Saint-Antoine, faubourg du Roule. La salle du faubourg du Roule, construite sous les ordres de Pierre, premier peintre du prince, figurait une espèce de ruine d'un amphithéâtre romain ; comme on la trouvait trop noble et taillée dans le grand, Pierre répondit qu'il l'avait faite pour le maître et non pour les comédies qu'on devait y jouer. Au spectacle d'inauguration, le 7 février 1755, on donna *les Adieux de la parade*, prologue en vers libres, suivis de *Nicaise*, un compliment de *Léandre*, des annonces (1) et *l'Amant poussif*, parade : les rôles dans Nicaise étaient remplis de la manière suivante : *Bartholin*, M. le duc d'Orléans ; *sa femme*, Mlle Gaussin ; Mme Jérôme, Mlle Fouel. Quatre garçons de noce : MM. de Montauban, le vicomte de La Tour-du-Pin, Saint-Martin et Collé. C'était l'usage alors de faire précéder les comédies de société d'un compliment. Collé débita celui-ci *ridiculement, en tremblant comme un enfant :*

(1) Voici quelques-uns des couplets chantés par le duc d'Orléans dans les annonces :

Amans qui marchez sur les traces
Des jeunes seigneurs de la cour,
Ayez de l'esprit et des grâces ;
Il en faut pour faire l'amour.
Tout consiste dans la manière
Et dans le goût,
Et c'est la façon de le faire
Qui fait tout.
Pour faire un bouquet à Lucrèce,
Suffit-il de cueillir des fleurs ?
Il faut encore avoir l'adresse
D'en bien assortir les fleurs,
Tout consiste...
De deux jours l'un, à ma bergère,
Je fais deux bons petits couplets ;
Et ma bergère les préfère
A douze qui seraient mal faits.
Tout...

Digitized by Google

« Messieurs, la comédie à grands sentimens peint les femmes telles qu'elles ne sont pas, telles qu'elles n'ont jamais été et telles que, pour leur plaisir, les hommes ne doivent pas désirer qu'elles soient. — Dans *Nicaise*, comédie de société, qu'on va risquer devant vous, l'on a essayé de peindre les femmes telles qu'elles sont, telles qu'elles ont toujours été, et telles que les gens galans doivent souhaiter qu'elles soient toujours. Si l'on trouve dans cette pièce des traits hardis, des peintures vives, des situations hasardées, des caractères un peu trop vrais, et si enfin les dames n'y sont point épargnées, on est bien sûr cependant qu'elles pardonneront à l'auteur dès qu'elles sauront qu'il est mort. Oui, messieurs, *Nicaise*, qu'on va vous donner, et quelques autres petites comédies du même genre qu'on vous donnera par la suite si celle-ci a le bonheur de vous plaire, sont les œuvres posthumes d'un écrivain que l'inquisition d'Espagne fit brûler, pour son bien, au mois d'août 1750, par un temps fort chaud. Peut-on vous présenter un motif plus puissant pour obtenir votre indulgence? Et n'est-ce pas une satisfaction bien pleine et bien entière pour vous, mesdames, de pouvoir dire : — « L'auteur de ces gentillesses, qui nous a fait l'objet de ses satires, a été un peu brûlé? » Il n'y a pas de mal à cela et je serai tout le premier à convenir qu'il le méritait bien assurément. »

Il n'était besoin de ces précautions oratoires, et Collé le savait de reste, mais en mettant ses gaudrioles sur le compte d'un mort, il faisait d'une pierre deux coups, allait au-devant de la censure et amusait son public. A certains égards, on peut le considérer comme un précurseur de Beaumarchais : il fait applaudir, mieux encore il fait jouer par les satirisés eux-mêmes leur propre satire, et, l'amour-propre des auditeurs aidant, la gaîté lui sert de passe-partout et de condiment. Non qu'il ait le goût ou l'intuition révolutionnaire : il se contente d'aimer les vieilles libertés françaises et ne voit rien au-delà de l'opposition des parlemens, mais ce champion du tiers-état nourrit contre les abbés de cour et les beaux seigneurs, *ces ambrés*, comme il les appelle, une rancune et séculaire et personnelle, la rancune du bourgeois éclaboussé de leurs dédains, de leur politesse *protectionnelle*, dans sa race et dans son individu : les dauber lui semble donc un régal des plus savoureux. Aussi bien il est satirique jusque dans les moelles, et tous les satiriques font plus ou moins œuvre révolutionnaire : en ameutant les esprits, ils deviennent les auxiliaires des hommes d'action. Un livre, un pamphlet, une simple chanson, ont souvent opéré de grandes réformes ou... déplacé bien des abus. Les faits sont-ils autre chose que des pensées solidifiées?

Parmi les fêtes les plus originales que Collé organisa en l'hon-

Digitized by Google

neur du duc d'Orléans, rappelons une *facétie chamberlane*, fête de chambre, de salon, ainsi nommée par opposition sans doute aux fêtes données en public, qui eut lieu au mois d'avril 1766. Voici d'abord une *ode dramatique*, poème de son invention, où il introduit des personnages qui, en parlant, se peignent eux-mêmes, dessinent leurs caractères par des traits qui leur échappent, ainsi qu'il arrive dans les comédies.

www.libtool.com.cn

LES DIFFÉRENS ÉTATS

Ode dramatique.

EXPOSITION DU SUJET.

Les temps prédits par la folie,
Marqués par le dieu des travers,
Sont arrivés. Que l'on publie
Qu'on ne va plus parler qu'en vers.
Le bénéficier, la bourgeoise,
La princesse et la villageoise,
Le petit duc fat et galant,
Malborough, Bourvalais, Érasme,
Vont lutter en enthousiasme,
Et tous vont rimer en parlant.
. . . . . .

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE.

Je suis le rival du tonnerre;
Je ne connais de Dieu que Mars.
Grands rois, faites toujours la guerre,
Mais sans pitié, mais sans égards;
Rappelez-vous cet apophthegme
Qu'un grand prince dit avec flegme
Au milieu du sang et des cris :
Au champ de bataille où nous sommes,
Que perdons-nous? douze mille hommes?
Ce n'est qu'une nuit de Paris.

LE FERMIER-GÉNÉRAL.

Ce commis n'est point assez ferme :
Ses recouvremens sont manqués.
Messieurs, pour le bien de la ferme,
Je crois que vous le révoquez.
Tant mieux : qu'on installe à sa place
Quelqu'un qui n'ait jamais fait grâce,
Qui ne dorme ni jour ni nuit,
Et dont l'activité vorace
D'autre chose ne s'embarrasse
Que de centupler nos produits.
. . . . . .

Digitized by Google

LE PETIT DUC.

www.libtool.com.cn

L'on ne peut plus, dans le commerce,
Être civil, on n'y tient pas.
Eh quoi ! tout tombe à la renverse !
L'on a vingt femmes sur les bras,
Sur une simple politesse.
Je vois la barbare comtesse
Croire qu'on en est amoureux.
D'honneur ! l'usage est trop bizarre
Que l'instant où l'on se déclare
Soit l'instant où l'on est heureux.

Et les autres états défilent à leur tour : la fermière naïve qui aime, malgré elle, monsieur le comte, le savant en *ès* et en *us* qui s'indigne qu'on compare Corneille et Milton aux anciens, la bourgeoise timorée à un abbé *dont l'éloquence est tout à fait tombée*. Après l'ode, Collé demande à lire un poème épique qui paraissait énorme, tandis qu'il n'y avait réellement que quatre feuilles écrites, et encore en très gros caractères : *les Coudées franches, poème épique, en autant de chants qu'il me plaira.* Dans une préface *ratière*, l'auteur avertit l'auditoire que les vers sont de tous pieds, de toutes couleurs, de tous genres ; des monosyllabiques, des vers libres et même libertins ; des vers comiques et tragiques, canoniques, lyriques et soporifiques, poétiques et prosaïques, satiriques et diaboliques ; alors il décrit fort gaîment le tombeau de sa famille, un tombeau admirable où gisent les ancêtres, tantes fort galantes de leur vivant, force maris trompés (tout n'est pas mort). Mais c'est surtout Dorie, cette furie, qui rend le tombeau cher à ses yeux :

C'était ma femme.
Que Lucifer
Grille son âme
Au feu d'enfer !..
Moi je m'écrie :
Vierge Marie,
Rien n'est si beau
Que son tombeau !

Laujon succède à Collé : avec M^lle^ Marquise et M. de Tourenpré, il chante des couplets de sa façon. Enfin, on joue un proverbe intitulé : *Il y a un dieu pour les ivrognes.* L'ivrogne de Collé se trouve, par son défaut même, jeté dans un série de dangers dont le préserve sa bonne étoile : il laisse chez le traiteur un portefeuille rempli d'effets, on le lui rapporte ; une princesse étrangère, dont il a parlé un peu légèrement, a aposté des bravi pour le tuer, la po-

Digitized by Google

lice avertie les arrête et fait déguerpir la dame; étant ivre, il a perdu au jeu 500 louis, un prêtre vient les lui restituer. Un grand seigneur fort séduisant courtise sa femme; admirez le miracle; sage sans bigoterie, pieuse sans pruderie, celle-ci aime son mari ou du moins sait rester fidèle. Enfin, on lui a promis, moyennant 1,000 livres, les prémices d'une fillette, mais fort à propos son chirurgien l'avertit de ne point s'y fier. C'en est trop, l'ivrogne ne boira plus, il deviendra le modèle des maris. Enfin, Collé avait si bien masqué son proverbe que peu de personnes de la société du prince en devinèrent l'application : peut-être la difficulté de deviner provenait-elle de l'embarras du choix.

Le Journal historique et *la Correspondance inédite* comptent, à bon droit, parmi les documens curieux de l'époque : on y trouve d'abord un style simple, franc de collier, nourri d'expressions qui font image et exhalent comme un parfum de vieux terroir gaulois, des portraits à l'emporte-pièce, tracés un peu au hasard, à la billebaude, d'après l'inspiration du moment, l'histoire intime des théâtres et des comédiens, une nuée d'anecdotes piquantes. Collé a le sens de l'agréable, qualité plus rare qu'on ne croit, absolument indispensable aux faiseurs de mémoires, qui excuse ou atténue l'absence d'autres dons; car il ne suffit pas toujours d'écrire des livres fortement pensés, de combiner dans un ordre savant des raisonnemens bien enchaînés; il faut encore, si l'on veut faire balle sur le public, l'assaisonnement, le charme, et, pour un Pascal, un Bossuet, qui, à force de grandeur, entraînent tous les esprits dans le torrent de leur génie, combien d'écrivains, et parmi les plus illustres, n'ont pas dédaigné de plaire afin de mieux convaincre! Sachons donc quelque gré aux talens secondaires des heures aimables qu'ils nous procurent : n'ont-ils pas aussi cette utilité de nous initier à des lectures plus austères, comme les livres d'images habituent les enfans à aborder sans ennui les ouvrages sérieux?

Voulez-vous un échantillon de portrait anecdotique de Collé? Voici comment il nous présente l'abbé de Boismorand, surnommé l'abbé *sacredieu*, parce qu'il jurait comme un païen; homme d'esprit, prédicateur éloquent et joueur déterminé : « C'est lui qui a fait les factums pour les jésuites dans l'affaire de Lacadière et du père Girard; mais ce que bien des gens ignorent, c'est que la traduction du *Paradis perdu* de Milton est de lui, quoiqu'il ne sût pas l'anglais. M. Dupré de Saint-Maur, assisté de son maître d'anglais, lui rendait les phrases, et cet abbé mettait leur français en français véritable et y donnait cette âme, cette vie et cette chaleur que Dupré était incapable d'y mettre! C'est pourtant cette prétendue traduction qui a valu l'Académie à cet automate... L'abbé

Digitized by Google

de Boismorand a fait beaucoup d'ouvrages pareils qu'on ne sait pas être de lui... Le soir d'un matin qu'il avait prononcé un sermon très pathétique et qu'il perdait son argent au jeu, il regardait le ciel en donnant ses derniers écus et disait : — *Eh! oui, mon Dieu!.. oui!.. oui!.. je t'enverrai des âmes.* — Une autre fois, après une perte considérable, il mit, par une forte gelée, son crucifix sur sa fenêtre et l'y laissa passer la nuit, afin de le punir du malheur qu'il n'avait pas empêché. Quelque grand jureur qu'il fût, il reconnaissait comme supérieur dans cet art un certain Passavant : un jour que tout son argent était parti, ne pouvant plus inventer de jurons, il regardait le ciel avec fureur en s'exclamant : *Mon Dieu! mon Dieu! je ne te dis rien, je ne te dis rien, mais je te recommande à Passavant.* — Enfin, ne se possédant plus : *Je révélerai le secret de l'Église,* répétait-il en frappant sur la table à jeu, *je révélerai le secret de l'Église.* Il acheva de perdre tout son argent : — *Eh bien! l'abbé,* lui dit-on, *révélez-nous donc le secret de l'Église. — Il n'y a pas de purgatoire!* cria-t-il, et il s'enfuit. »

Sous couleur d'écrire pour lui seul, de *parler à son bonnet de nuit*, Collé, dans le *Journal historique,* donne libre cours à sa bile, et sa morosité sarcastique s'épanche à larges flots sur le genre humain. Admettons que cette humeur chagrine, apanage ordinaire de la vieillesse, ait augmenté avec les ans, mais, en vérité, ses ruades de franchise dépassent toute mesure et le goût ne trouve pas toujours son compte à ses fautes de goût. On pourrait presque intituler ce *Journal :* mes contradictions, mes mépris, mes rancunes. Ne lui parlez ni des musiciens, « qui sont tous des bêtes, » à commencer par Rameau et à continuer par Philidor; ni des comédiens, ces *maroufles d'histrions* dont l'impertinent aréopage juge à tort et à travers de la valeur des pièces : Préville, « le plus faux et le plus menteur des hommes, même des comédiens; » M^lle^ Dangeville, « un petit automate; » Lekain, ce monstre à figure humaine, ne sera jamais qu'un mauvais acteur; pas d'entrailles, fort peu d'intelligence, voilà son bilan en deux mots. Dévots, jésuites, philosophes, princes, gens de cour et de robe, comédies larmoyantes et romanesques, pièces à ariettes, innovations de tout genre passent sous sa férule et reçoivent les étrivières, à commencer par ce public imbécile qui ne sait même plus siffler; fait-il l'éloge de ses amis, il l'entremêle de réserves pénibles, révèle fort gaîment leurs turpitudes intimes : presque seuls, M. de Meulan et les siens échappent à ce massacre, mais comment eût-il médit d'amis auxquels il dut pendant près de vingt ans sa position, l'hospitalité la plus délicate, qui unissaient aux dons de l'in-

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

telligence d'exquises vertus sociales et familiales? Non qu'il soit foncièrement méchant ou faux bonhomme, mais il accumule contre soi les apparences. A l'entendre, la réputation de Jean-Jacques n'aurait pas duré trente ans; Voltaire est un lâche, un odieux Arétin, un Archiloque enragé qui a perdu le théâtre français; ses deux poèmes épiques : une congestion et une indigestion de beaux et jolis vers; et d'éreinter avec une féroce volupté toutes ses pièces, de rapporter les épigrammes qu'on lui décoche, de dénoncer ses petitesses; ce qui ne l'empêche pas, après avoir exécuté *Sémiramis*, d'ajouter cet aveu : « Mais c'est du mauvais Voltaire, je n'en ferais pas autant, ni l'abbé Leblanc non plus. » Quant à Crébillon père, grand homme au théâtre, il est dans la société un très petit homme, bien servile, bien bas, sans mœurs, sans esprit (1), sans agrément dans son commerce. Mais, à propos de ce *Catilina* qu'il mit vingt ans à composer, Collé reprenait plaisamment Crébillon fils, qui, selon sa coutume, raillait son père avec quelque méchanceté : « Il est bien ridicule à vous, monsieur, de plaisanter monsieur votre père, un homme de mérite, un grand homme qui a fait *Atrée et Thyeste*, qui a fait *Rhadamiste*, qui a fait, qui fait et qui fera toujours *Catilina!* » Pour clore ce triste chapitre, Collé traite fort cavalièrement Louis XV, qui lui accorda une pension de 600 livres, récompense excessive d'une médiocre chanson, le comte de Clermont, qui le combla de prévenances, et il n'épargne guère le duc d'Orléans, qui se l'attacha comme lecteur aux appointemens de 1,800 livres après l'avoir enrichi (2) dans les sous-fermes, mais commit le crime impardonnable de ne pas lui continuer l'intérêt qu'il avait dans celles-ci; donc ses autres bienfaits n'étaient qu'un leurre, on le *pipait* (3). Aussi comme il regrette ses épîtres dédicatoires, car il n'aime pas *louailler!* au reste, ces épîtres sont une espèce de récitatif obligé, et notre homme confessera que pensions et sous-fermes font que

(1) On peut du moins citer une spirituelle réponse de Crébillon à son médecin, qui, pendant une grave maladie, lui adressait cette étrange requête : — « Monsieur de Crébillon, si vous mourez, laissez-moi ce que vous avez fait de *Catilina*. » — Le poète repartit fièrement avec ce vers de *Rhadamiste* :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

(2) Un mot qui devait lui plaire beaucoup, c'est celui de Samuel Bernard à ce grand seigneur qui l'aborde en ces termes : — « Je vais bien vous étonner; je ne vous connais pas et je viens vous emprunter 500 louis. — Je vous étonnerai bien davantage, repartit le financier, je vous connais et je vais vous les prêter. »

(3) « Le peuple de valets qui habitent Versailles, et il y en a ici beaucoup, a peur apparemment de manquer de maître. Les rois et les grands doivent nous être aussi indifférens que nous le leur sommes; sans leur souhaiter ni bien ni mal, aimons-les autant qu'ils nous aiment, rien n'est plus équitable et ne sera moins gênant. » (*Journal historique*, t. 1er, p. 218.)

Digitized by Google

ses breloques (ses ouvrages) sont vingt fois plus payées que ne l'ont été les ouvrages de Corneille. Et de répliquer à ceux qui lui reprochaient de ne pas draper assez ses portraits : « Comment voudriez-vous reconnaître une vieille édentée si on lui donnait la figure d'une nymphe de quinze ans? »

Lasciva est nobis pagina, vita proba est. A l'encontre de ces auteurs qui mettent la vertu dans leurs livres plutôt que dans leurs actions, Collé réserve tout son libertinage pour ceux-là : galant homme dans sa vie privée, il a le sentiment de la dignité littéraire, tient à la considération personnelle, et, loin de considérer le mariage comme un *droit furieux dont la mode passera*, il adore sa femme, qui fut pour lui une amie, une maîtresse, une conseillère toujours écoutée. « C'est à elle, écrit-il (1), que je dois le peu de vertu que j'ai ou que je n'ai pas. L'extrême douceur de son caractère avait réprimé l'impétuosité et la violence du mien; la sagesse de ses vues arrêtait la précipitation des miennes et mon étourderie en affaires; sa prudence seule avait arrangé complètement notre fortune; son économie seule réglait notre maison en la tenant toujours de la façon la plus honorable. Menant ses domestiques avec fermeté, elle avait trouvé l'art de s'en faire craindre, respecter et adorer. Elle joignait à l'esprit d'agrément celui des détails d'un ménage, ne dédaignant pas de descendre jusqu'aux moindres. Dans les affaires épineuses et difficiles, son grand sens lui fournissait les meilleurs conseils et son imagination les meilleurs expédiens. C'est par ses avis que je jouis du peu de santé que j'ai; c'est à sa raison que je dois la mienne qui était souvent, et très souvent, emportée par les écarts d'une imagination bouillante; c'est à son goût exquis et à ses délicates critiques que je dois le peu de réputation littéraire que je laisse; et je compte pour très peu de chose ce dernier article. Enfin, je n'ai jamais pu lui trouver d'autre défaut que sa mauvaise santé : j'ai été pendant trente ans sa garde-malade... »

Autrefois comme aujourd'hui le nombre des mauvais ménages était bien moindre que celui des bons : j'entends par bons, cette moyenne que la médiocrité humaine peut atteindre; mais ces derniers font partie de la majorité silencieuse qui n'attire point les regards, et trouvât-on chez les grands les vertus de famille, elles ne tentent guère la plume des auteurs, puisqu'elles ont la douceur, la monotonie sereine des lacs, et ne se prêtent guère aux descriptions brillantes dont vit le roman, aux péripéties du drame.

(1) Collé ne lui survécut que deux ans; il mourut en 1783, âgé de soixante-quatorze ans, de mélancolie plutôt que de vieillesse, quelques-uns même croient à un suicide.

Digitized by Google

Le bonheur conjugal intéresse ceux qui en jouissent, peu ou point le voisin, l'observateur; il ne commence à entrer dans l'histoire que lorsqu'il est menacé, compromis ou perdu : sans le serpent tentateur, personne n'aurait parlé d'Adam ni d'Ève. Le cas de Collé était plus rare : rencontrer Philémon et Baucis dans la maison d'un écrivain anacréontique, en plein XVIII^e siècle, le voir donner à plein collier dans ce préjugé du tien et du mien que la femme de Piron estimait si ridicule, tracer une barrière infranchissable entre sa vie intime et sa vie littéraire, entre son foyer et les salons mondains, une telle antinomie vaut qu'on la signale aux partisans de l'unité des caractères, aux détracteurs d'une époque qu'on juge d'une manière trop sommaire, mais qui, tout bien pesé, présente à son actif la même quantité de mauvais, de passable et de bon que celle qui la précède ou celle qui la suit.

IV.

M^lle Marquise, ci-devant danseuse à l'Opéra, était depuis neuf ans la maîtresse du duc d'Orléans : sa conduite envers lui, l'excellente éducation qu'elle donna aux trois enfans nés de cette liaison, la franchise de son caractère, son obligeance, un esprit naturel orné de goût, lui conciliaient maint suffrage parmi les familiers du Palais-Royal. Mais le sentiment du prince avait subi la loi du temps : ses quarante ans avaient sonné, les femmes de sa cour désiraient le *décazaner*, le faire vivre avec elles, il tomba sous le charme de la marquise de Montesson. Celle-ci venait de jouer avec lui la comédie à Villers-Cotterets, et l'impression produite fut aussi vive que profonde. Peu après, comme il allait partir pour la chasse avec Marquise, le duc de Chartres se présente inopinément (d'aucuns crurent la surprise fort bien concertée), sollicite la permission de l'accompagner, fait mille politesses à la favorite; quelques jours plus tard, elle reçoit une lettre, où, invoquant des motifs de décence, le prince la prie de ne plus revenir ni à Bagnolet, ni au Palais-Royal. La lettre, montrée à quatre ou cinq courtisans, devient aussitôt la fable des salons : et de gloser, de croire ou d'affirmer que monseigneur est arrangé avec M^me de Montesson. Celle-ci étale une belle douleur, gémit, jure qu'elle ne paraîtra plus au Palais-Royal, et rencontre bien des incrédules.

Les sceptiques avaient en apparence beau jeu : mais cette émule de M^me de Maintenon visait plus haut qu'un titre de maîtresse. Femme de gouvernement, plus intelligente que spirituelle, plus intéressante que sympathique, sa vie entière peut passer pour un chef-d'œuvre de raison calculée et de prudence. On ne lui connaît

Digitized by Google

pas d'*amant couchant* (1), observe crûment Collé qui ne l'aimait guère. Toute jeune, elle avait épousé le marquis de Montesson, déjà vieux, presque en enfance, *pour le nom et pour le bien*. Ayant donc inspiré un *amour effréné* au duc d'Orléans, elle sut, par un mélange habile de coquetterie et de dignité, le renvoyant toujours mécontent, jamais désespéré, l'amener insensiblement à lui offrir son nom. Sans parler des unions morganatiques, les mariages secrets, compromis entre les scrupules de la pudeur et l'élévation du rang, jouissaient alors d'une grande vogue : la duchesse de Bourbon avait de la sorte épousé M. de Lassay, le comte de Toulouse Mme de Gondrin. Cette fois, il ne s'agissait plus de secret ; le prince voulut ou crut vouloir épouser publiquement : commentaires et brocards allaient leur train, et Mme du Deffand, fort irrévérencieuse de son naturel, donnait à ses amis de Chanteloup un logogriphe à deviner : le mot de l'énigme était *Bourbon-Buse*. On ne manqua point de clabauder le propos tenu par la Du Barry lorsque le duc vint la prier de l'appuyer auprès du roi : « Épousez toujours, gros père, nous verrons après. » Enfin, après bien des démarches, Louis XV octroya son consentement, mais l'autorisation ne contenait que ces mots : « Monsieur l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin le duc d'Orléans. » Il voulait que « le mariage restât secret autant que faire se pourrait. » Ainsi, tout le monde le connaissait en fait, personne n'avait le droit de le connaître, et le marquis de Caraccioli résuma l'opinion des gens du monde en disant que le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait M. de Montesson. A la mort de celui-ci, Louis XVI, soufflé par la duchesse de Bourbon, l'empêcha de draper ses carrosses, lui ordonna de se renfermer à l'Assomption et d'y rester derrière les grilles, où « elle put prendre à son aise des façons de princesse sans être dérangée. »

En cette situation bizarre, presque unique, d'épouse sans titre, où la guettaient le ridicule et l'envie, elle sut désarmer l'un et l'autre, capter la considération par un tact infini. C'est le propre du génie dans tous les ordres de dominer la position que l'on tient du hasard, de s'imposer aux hommes et aux choses, en créant au fur et à mesure, pour chaque circonstance, le mot, l'idée, l'acte qui légitiment la conquête : Mme de Montesson eut le génie social, le génie de la domination insinuante et douce. Sa maison, observe

(1) *Mémoires de Mme de Genlis*, de Mme d'Oberkirch, de Fleury. — *Journal historique de Collé*. — *Souvenirs du duc de Lévis*. — *Correspondance de Grimm*, de Mme du Deffand. — Honoré Bonhomme : *le Dernier abbé de cour*, 1 v. in-18. — Les mauvaises langues donnèrent pour ami de cœur à Mme de Montesson M. de Valence.

Digitized by Google

le duc de Lévis, présentait une magnificence sans faste tempérée par cette élégance qui réconcilie avec le luxe; sa société devint une école de bon goût et de politesse. Une fortune personnelle assez considérable, mais surtout celle du duc d'Orléans, lui permirent d'encourager les sciences et les arts; elle aime les lettres, les cultive, joue agréablement de la harpe; élève de Van Spoon, elle compose des tableaux de fleurs (1), et plus tard, elle prendra des leçons de physique, de chimie avec Berthollet et Laplace admis jusqu'à sa mort dans son intimité. Mme de Choiseul, qui la reçut en 1779 à Chanteloup, écrit ces lignes qui attestent l'empire qu'elle conservait sur son époux, six ans après le mariage. « Je suis fort contente de mon gros prince; il est très bonhomme. Je ne le vois que pour faire sa partie de trictrac ou le voir jouer au biribi, tandis que je joue au pharaon : le reste du temps, il chasse ou se promène. Il paraît content de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il fait. Il a le mérite de laisser l'âme en paix. Sa chaste et modeste épouse est douce, polie, réservée jusqu'à la contrainte. Elle remplit son cœur et il remplit sa tête; cela leur suffit à l'un et à l'autre, et à moi aussi (2). »

C'est par son talent de comédienne qu'elle commença à enguirlander le prince, et ce même talent contribua peut-être à assurer la durée de son règne. Ses contemporains vantent la grâce et la finesse de son jeu, Collé le trouve plein d'art et la compare à Clai-

(1) Elle composa un conte allégorique, *Rosamonde*, poème en cinq chants, précédé d'une dédicace au duc d'Orléans, où elle va jusqu'aux dernières limites de l'hyperbole : « O vous, mortel auguste et surtout adoré, qui m'avez inspiré ces vers, je n'ai pas besoin de vous nommer; non-seulement le siècle présent, mais encore la postérité la plus reculée, conservant le souvenir de vos vertus, ne peuvent manquer de vous y reconnaître! Puisse ce faible hommage du plus sensible cœur éterniser de même sa vénération pour vous, sa tendresse, sa reconnaissance, et, s'il se peut, justifier au moins par tous ces sentimens le suprême bonheur dont vous le faites jouir!.. » Dans l'intimité, on se dédommageait en l'appelant parfois : *Gros père!* — Le prince, en effet, était très corpulent. Un jour il racontait qu'il avait failli rouler dans un fossé en tombant de voiture. « Monseigneur, repartit quelqu'un, il en eût été *comblé*. »

(2) Pendant l'hiver si rigoureux de 1788-1789, elle fit enlever les arbres de son orangerie, les fleurs de ses serres et transforma ces bâtimens en salles de travail ouvertes aux pauvres, ils y trouvaient la nourriture et des secours. Elle avait connu Mme de Beauharnais, qui, devenue la femme de Bonaparte, s'adressa à elle pour reconstituer une France élégante et policée; à son retour d'Égypte, le général, parcourant les papiers de Joséphine, y remarqua plusieurs lettres de Mme de Montesson et, dans l'une d'elles, cette phrase : « Vous ne devez jamais oublier que vous êtes la femme d'un grand homme. » Dès lors ses bonnes grâces lui furent acquises : il fit payer son douaire et combla ses protégés de faveurs. Elle conserva jusqu'au bout son cercle distingué d'amis et mourut à Paris en 1806, montrant par son exemple combien d'écueils peut éviter la science de la vie, combien de satisfactions elle ménage aux initiés.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

ron ; peut-être n'a-t-elle pas le sentiment, mais elle le joue à miracle. Et puis, ses prôneurs, Monsigny, Sedaine, ont pour consigne de ne lui donner que des louanges aux répétitions (où se trouvait le prince), de ne présenter des critiques qu'en particulier. Seule, Mme de Genlis, sa nièce, apporte une note discordante : à l'entendre, dans la comédie comme en toute chose, elle manquait de naturel, mais elle montrait beaucoup d'habitude et l'espèce de talent routinier d'une comédienne de province, parvenue par son âge aux premiers emplois. A l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, elle tenait le rôle de Baucis dans *Philémon et Baucis :* après les deux premiers actes, elle passa dans sa chambre pour se costumer en jeune bergère. Elle avait, paraît-il, une épaule plus grosse (1) que l'autre, et son corset de bergère accusait pleinement l'imperfection. Mme de Genlis risqua une observation, mais la femme de chambre ayant soutenu que l'habit allait à merveille, Mme de Genlis prit un miroir et le plaça derrière sa tante de façon qu'elle pût se rendre compte. A sa grande surprise, Mme de Montesson adopta l'avis de la camériste et *joua ainsi, ce qui fut trouvé fort étrange.* Après la représentation, Mme de Boufflers ne manqua point de gronder la nièce de n'avoir point averti Baucis, et celle-ci de se justifier en rapportant la scène de la chambre qu'elle raconte tout au long dans ses mémoires. Aux femmes seules et à certains diplomates, il appartient de donner à leurs perfidies le ragoût de la vraisemblance, et, en tirant parti de tout, même de la vérité, de forger avec celle-ci un stylet empoisonné contre l'objet de leurs rancunes ou de leur jalousie.

Tant que Mme de Montesson se bornait à expulser du théâtre d'Orléans (2) la parade et la comédie grivoise, de jouer avec des amis ou de faire jouer par les comédiens de profession le *Barbier de Séville*, *Aline reine de Golconde*, *la Servante maîtresse*, les opéras de Grétry, etc., on ne pouvait qu'applaudir ; elle ne s'en tint pas là et, piquée à son tour de la tarentule littéraire, elle composa successivement seize pièces, vers et prose, tragédies et comédies, que le néant de l'intrigue, la platitude du style et du dialogue n'empêchaient pas d'obtenir le succès le plus vif. Le dénoûment, dit un panégyriste, arrivait au bout des cinq actes, comme les morts de

(1) Elle était aussi un peu grasse, et comme elle se moquait de M. d'Adhémar jouant un rôle de berger dans le *Devin de village*, l'appelant *Tircis-Laflèche*, il se vengea en la surnommant : *In-folio Philis*.

(2) « Sur son théâtre, il y avait pour le clergé un peu dissipé une loge dans laquelle M. l'archevêque de Toulouse (Loménie de Brienne), M. l'évêque de Rodez, M. l'archevêque de Narbonne, M. l'évêque de Comminges m'avaient fait admettre. » — (*Mémoires de Talleyrand*, t. 1er.)

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

vieillesse, parce qu'il faut bien que tout finisse; alors on éprouvait pour la première fois un mouvement de gaîté en songeant au bon souper qui suivait cette froide représentation. C'est du théâtre larmoyant et sentimental: beaucoup de berquinades, un cours de morale en action, jamais rien de choquant ou de ridicule, pas un trait heureux, pas un mot piquant: on serait tenté de croire que l'auteur n'a point de beaux esprits à ses gages, point de rebouteurs littéraires, ou qu'elle les choisit bien mal. Elle prend ses sujets un peu partout; *Marianne*, par exemple, est tirée du roman de Marivaux, *l'Heureux échange* du *Spectateur*, *la Comtesse de Bar* des *Anecdotes secrètes de la cour de Bourgogne : Robert Sciats* vise à consacrer une belle action de Montesquieu.

Il fallut donc que la vanité littéraire imprimât un ridicule à cette femme si bien défendue contre la moquerie: elle osa même risquer une pièce au Théâtre-Français, *la Comtesse de Chazelles*, comédie en cinq actes et en vers, inspirée des *Liaisons dangereuses* et de *Clarisse Harlowe*. Elle voulait garder l'anonyme, mais, plusieurs jours avant la représentation, le public la désignait, en même temps que d'autres personnes, Montesquiou, Ségur, la comtesse de Balbi, Monsieur, frère du roi. *La Comtesse de Chazelles* tomba à plat, malgré les promesses de Molé qui avait conseillé cette équipée, et Mme de Montesson n'hésita plus à se déclarer; même elle publia ses œuvres en huit volumes, à un petit nombre d'exemplaires. « Mon caractère, écrit-elle, ne pouvait se prêter à la fausseté continuelle dont il aurait fallu m'armer pour sauver mon amour-propre. » Elle ne prétendait pas défendre son esprit, elle demandait seulement qu'on rendît justice au but moral qu'elle poursuivait, et bravement, en appelait du parterre au lecteur. Ce dernier, hélas! ratifia la sentence, et, à l'exception d'une petite pièce en un acte, *l'Aventurier comme il y en a peu*, son théâtre parut aussi ennuyeux que décent. A la représentation de la *Comtesse de Chazelles*, un singulier stratagème avait été ourdi par trois gentilshommes, dont les relations intimes avec le duc d'Orléans rendaient la félonie plus impardonnable encore. Tandis qu'ils applaudissaient à grand renfort de battoirs sur l'avant de la loge, ils tenaient sous leurs pieds cette sorte de soufflet qui sert aux chasseurs pour appeler cailles, faisans, perdreaux, etc. Ainsi les pieds marchant contre les mains, transformèrent la loge en une volière infernale. Pour toute vengeance, le duc d'Orléans se contenta de suspendre à un beau ruban un des appeaux oubliés par mégarde, et le fit clouer dans le cabinet de la marquise entre les deux statues de la Bienfaisance et de l'Amitié. Et depuis, lorsqu'une pièce était soupçonnée mauvaise, on disait, en guise de dicton, qu'on redoutait contre elle *la Conspiration des perdrix*.

Digitized by Google

On écrirait une jolie comédie sur le danger de prendre pour argent comptant les bravos mondains, bulles de savon qui se transforment en ballons dans la pensée de l'artiste, de l'auteur; et non-seulement une comédie, mais un gros volume, s'il fallait raconter l'histoire des déceptions qu'engendrent ces griseries d'amour-propre. Oui, certes, il faudrait commencer par rabattre les trois quarts de ces éloges de convention, et croire qu'au fond de l'âme l'auditeur rabat encore les deux tiers ou le tout du quart qu'il vous octroie si bénévolement; oui, le monde, la civilisation même ont pour bases la réserve, la politesse, je ne dis pas l'hypocrisie; ni l'un ni l'autre ne subsisteraient si chacun se croyait tenu d'imiter l'homme aux rubans verts, et c'est Philinte qui aura toujours raison dans la querelle du sonnet. Chaque métier, chaque corps d'état ne garde-t-il pas son idiome, ses traditions, ses épreuves d'initiation? En entrant dans un salon, vous dépouillez forcément la surface de vos idées pour prendre le jargon de ceux qui vous y précèdent : sous peine de passer pour un malotru ou un sauvage, vous devez vous plier à mille usages assez ridicules en apparence, respecter les préjugés de vos hôtes, admirer des prétentions un peu vaines. La franchise radicale devient brutalité, la raideur du langage est comme cette liberté absolue tant vantée par les philosophes du XVIII^e^ siècle, qu'on ne trouve pas plus dans les huttes des tribus primitives que dans la maison du bourgeois moderne ou le palais des rois. Sans doute ces petits mensonges sociaux ont déterminé de cruelles mortifications, mais a-t-on établi la liste des joies innocentes qu'ils ménagent à des milliers d'honnêtes gens qui ne demandent pas davantage? Et si des génies comme Napoléon, des esprits avisés comme M^me^ de Montesson, ont eu le vertige en respirant la fumée d'encens qui montait vers eux, si le seul fait de vivre avec ses semblables entraîne une diminution d'indépendance, en enchaînant la parole et l'acte, ne convient-il pas de considérer avec une philosophie tolérante ces rites mondains et ces piperies de gloriole, contre lesquels l'ironie solitaire peut s'exercer à loisir, mais qui, en somme, ont peut-être fait plus d'heureux que de malheureux?

VICTOR DU BLED.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LES

GUEUX DE MER

I.

PHILIPPE II ET GUILLAUME D'ORANGE.

I.

Les guerres de religion ont toujours été des guerres cruelles. Ce sont aussi les guerres les plus difficiles à raconter. Ne peut-on cependant regretter profondément les événemens à la suite desquels se brisa dans l'Europe troublée la puissante unité du dogme chrétien, et obéir en même temps sans crainte à ce sentiment d'équité qui nous fait reconnaître et proclamer la grandeur de l'homme partout où nous rencontrons le dévoûment et l'esprit de sacrifice?

« Nous vivons libres; nous vivons joyeux, » chante aujourd'hui la chanson hollandaise. — « Nous servons le même Dieu. — S'il est quelque différence dans la façon de le servir, — La loi ne s'en inquiète pas. — Unis comme des frères, nous répétons avec allégresse : — Béni soit notre sort! »

N'est-ce point là un progrès notable sur les doctrines intolérantes qui gouvernaient le monde il y a trois cents ans? Personne, je pense, ne songerait, en l'année 1891, à le contester. En tout

Digitized by Google

cas, ce ne seraient pas les catholiques; ils ont trop à gagner au respect de la liberté de conscience. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur accorde, sans arrière-pensée, la balance égale; je serais presque tenté de dire, les immunités du *franc jeu*. A ce prix, — ou je me trompe fort, — ils ne refuseront pas d'admettre, sincèrement et du fond du cœur, que la tolérance religieuse a été une des plus belles conquêtes du monde moderne.

La chose, à vrai dire, n'est pas venue toute seule; la reconnaissance du principe nouveau a été singulièrement pénible. Les provinces unies des Pays-Bas se sont vues obligées d'endurer quatre-vingts années de guerre pour établir sur une base enfin inébranlable leur autonomie. C'est assurément une des pages les plus intéressantes des annales politiques de l'Europe, une des pages les plus instructives de l'histoire de la marine à voiles.

« La guerre d'Espagne m'a perdu, » disait Napoléon à Sainte-Hélène. « Sans la révolte des Flandres, eût pu dire Philippe II, j'aurais conquis l'Angleterre. » L'expédition de 1588 eût très probablement, en effet, présenté de tout autres résultats, si Philippe II avait encore eu à sa disposition, comme jadis Charles-Quint, la marine agile et à faible tirant d'eau qui, sous les ordres de Justin de Nassau, retint bloquée dans le port de l'Écluse la flottille destinée au transport de l'armée du duc de Parme (1). Singulière coïncidence, qui ne laisse pas d'éveiller l'attention! Notre impuissance maritime en 1870 n'eut pas, elle aussi, d'autre cause que la lourdeur massive et monumentale de notre flotte. Je l'avais prédit deux mois avant l'ouverture des hostilités. M. Louis Reybaud le rappelait, non sans quelque tristesse, au milieu des angoisses du siège de Paris (2).

Un éminent critique, me voyant poursuivre avec acharnement l'histoire de la marine à travers les âges, me conseillait, il y a quelques années, de m'en tenir aux « points lumineux. » J'éprouve, au contraire, un penchant invincible à rechercher dans les profondeurs du passé les points restés jusqu'ici obscurs. Ce n'est peut-être pas toujours sans profit que je me suis efforcé de les mettre à leur tour en lumière. Les points lumineux, tout le monde les connaît; ce sont des sommets que le premier voyageur venu a gravis. Descendons, au contraire, au fond des vallées; nous y trouverons des trésors ignorés du vulgaire, des enseignemens qui nous feront remonter à l'origine des choses. Ruyter et Tromp sont peut-être les plus imposantes figures de l'histoire navale. Au

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1874, *la Grande Armada*.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1871, *la Marine au siège de Paris*, par Louis Reybaud.

Digitized by Google

temps où ils vécurent, ils ne se détachaient certainement pas avec cette majesté de la foule des vaillans capitaines qui furent leurs lieutenans ou leurs précepteurs. La marine néerlandaise, on peut le supposer, eût été grande, eût été victorieuse sans eux.

www.libtool.com.cn

L'école d'où sortit cette glorieuse élite, cette élite qu'on vit, à l'étonnement du monde, tenir si longtemps en suspens l'épée jusqu'alors triomphante de l'Angleterre, ne ressemblait guère aux académies où nous allons puiser aujourd'hui nos combattans. Elle fournissait surtout aux amirautés de Zélande et de Hollande des caractères éprouvés. Il n'est pas d'examens qui puissent constater ce que sera un jour le caractère d'un homme. Le même métal reçoit cependant des qualités différentes suivant les procédés de la trempe. Il faudra beaucoup d'instruction, beaucoup de dispositions natives, pour suppléer cette école de misères, de périls, de souffrances, par laquelle ont passé les grands hommes de mer du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle. Duguay-Trouin clôt la liste; Suffren et Nelson eux-mêmes n'y figurent pas. Nous devons voir en eux de bons écoliers, les meilleurs, à coup sûr, qu'ait formés une marine à demi savante; ces écoliers n'ont déjà plus la verdeur d'instinct que l'habitude de jouer sa vie tous les jours, de la jouer dès l'enfance, imprimait aux commandans des flottes sorties des embouchures de la Meuse et du Zuyderzée.

Deux fois dans des périodes séparées par deux siècles et demi d'intervalle, le même fait s'est produit : un petit peuple qu'une puissance colossale se flattait d'écraser sans peine a conquis son indépendance à l'aide de sa marine. Les gueux de mer ont affranchi les Pays-Bas du joug de l'Espagne; les corsaires d'Hydra et d'Ipsara ont arraché la Grèce à la tyrannie ottomane.

Sortie victorieuse de la journée de Lépante, l'Espagne possédait une marine à rames qui lui garantissait l'empire de la Méditerranée; l'annexion du Portugal en 1580, joignant les ressources de Lisbonne aux ressources de Cadix, lui donnait une flotte à voiles à laquelle semblait devoir appartenir sans conteste la suprématie navale sur l'Océan : des mers difficiles, des navires peu maniables, firent échouer presque au port la fortune de Philippe II. Deux cent cinquante ans plus tard on voyait également, dans les eaux de Cos, les bricks de Miaulis combattre avec avantage les trois-ponts du sultan Mahmoud.

Il est fort heureux que l'entreprise du fils de Charles-Quint contre les États échus après la mort de la reine Marie à la fille d'Anne Boleyn ait avorté. L'établissement de la monarchie universelle eût arrêté la civilisation chrétienne dans son essor; elle aurait consacré des prétentions qui semblaient à jamais disparues avec

Digitized by Google

les Pharaons. Quelque goût prononcé que nous puissions avoir pour la paix sociale et pour les grandes agglomérations politiques, il ne nous est pas plus possible de regretter l'émancipation des provinces néerlandaises que l'affranchissement de la Grèce. Tout ce qui peut honorer la nature humaine, la relever à ses propres yeux eut part à ce double et généreux triomphe. Le sentiment religieux poussé jusqu'à ses dernières limites soutint, dans les jours les plus désastreux, les combattans de 1821 aussi bien que ceux de 1568. Il faut y joindre la haine de l'étranger, levier non moins puissant et non moins respectable.

Ce fut surtout ce dernier sentiment qui, au temps de l'empereur Napoléon, combattit contre nous en Espagne. Ni par la violence, ni par la conciliation, on n'aurait habitué des Flamands au joug espagnol, des Espagnols au joug français. Le duc d'Albe, pas plus que le prince Murat, Marguerite de Parme pas plus que le roi Joseph n'étaient de force à opérer ce miracle. Quand un peuple a pris pour bannière le désir impérieux de rester maître du sol qui l'a vu naître, il faut l'exterminer ou s'incliner devant sa fantaisie. Le duc d'Albe n'aurait pas répudié l'emploi de l'extermination, — de la transplantation tout au moins; — Albe n'était qu'un bâton dans la main de son maître. Chrétien fervent, il eût, sans sourciller, clos la lutte à la turque. Nos vues sur l'Espagne étaient plus clémentes. Nous voulions, suivant le mot du vainqueur d'Austerlitz, « débarrasser l'Espagne de ses hideuses institutions. » Ce sont là des bienfaits qui gardent un goût amer quand ils nous sont offerts à la pointe de l'épée.

Ne comparons pas cependant la guerre de 1808 à la guerre de 1568. Il n'y a qu'un rapprochement naturel, un rapprochement pour ainsi dire qui s'impose; c'est celui auquel nous convient la parité du but poursuivi et jusqu'aux moindres détails de la lutte. Le peuple néerlandais a été, le peuple néerlandais demeure encore, le plus grand des petits peuples. Ne lui refusons pas ce titre payé de tant de sang et de tant de labeur. S'il fallait cependant classer les peuples d'après le prix auquel ils ont acheté leur liberté, on hésiterait peut-être à reléguer les Grecs au second rang.

Que d'analogies d'ailleurs dans l'origine, dans les péripéties des deux insurrections! Sans la révolte d'Ali-Pacha, sans la trame lentement ourdie par le prince d'Orange, les mécontens en Grèce comme dans les Pays-Bas n'auraient pas eu beau jeu. Le mouvement populaire a été secondé, encouragé, provoqué même, au sein des deux pays, par des satrapes infidèles. « J'ai toujours honoré le roi d'Espagne, » proclame le taciturne stathouder de Hollande. Le pacha de Janina ne croira pas davantage s'être dégagé par sa rébellion de l'hommage au-

Digitized by Google

quel il est tenu vis-à-vis le chef de l'Islam. Tous deux cependant, Guillaume d'Orange, aussi bien qu'Ali-Pacha, — ont mis sans scrupule au service d'un peuple insurgé l'influence qu'ils possédaient en vertu de la délégation trop confiante du souverain. La trahison a quelquefois de nobles visées; elle n'en est pas moins la trahison. On conçoit à la rigueur un gouvernement sans ducs d'Albe; il n'en est pas qui puisse subsister, si l'on admet qu'un Ali-Pacha, un prince d'Orange quelconque, ne commet pas un crime le jour où, au nom d'une douteuse justice, masque trop facile d'une coupable ambition, il ose prendre parti contre le maître dont il accepta devant Dieu et devant les hommes d'être à la fois l'humble serviteur et le majestueux représentant. La notion du devoir est toujours claire pour les âmes simples; elle ne devient obscure que pour les esprits compliqués.

Ce qu'on peut reprocher au sultan Mahmoud et à Philippe II, ce ne sont pas leurs soupçons; c'est bien plutôt leur hésitation à étouffer dans l'œuf la sédition qui couve. A quoi bon des reproches, quand les reproches ne doivent être suivis d'aucun acte? C'est une faiblesse de plus que de révéler hors de propos sa méfiance. « Que parlez-vous du vœu des États? » crie à Guillaume d'Orange la voix soudainement irritée de Philippe II, « ce ne sont pas les États qui m'inquiètent; c'est vous, c'est vous, c'est vous! » Guillaume d'Orange est averti; croyez-vous qu'il soit corrigé?

Dans les grands événemens de ce monde, n'exagérez pas la part de la fatalité. A tout progrès matériel, — invention de l'imprimerie, de la poudre à canon, de la boussole, entrée en scène de la vapeur et de l'électricité, — correspond sans doute une transformation sociale inévitable; la force latente n'en a pas moins besoin d'une main qui se charge de lui donner issue. A côté du travail mystérieux des atomes, cherchez l'homme que ce bouillonnement souterrain suscite.

Que d'élémens divers concourent à une révolution! Des hautes régions où l'avenir s'élabore, il faut parfois, pour pressentir l'éclosion des événemens qui vont briser leur coquille, se résigner à descendre sur un terrain plus infime. La monarchie française a succombé, en 1789, sous une dette de 600 millions; l'appauvrissement graduel de l'Espagne, la prospérité croissante des Pays-Bas, enrichis par la pêche et par le commerce, expliquent peut-être mieux que des considérations transcendantes les oscillations de la fortune passant à tout propos, pendant plus d'un demi-siècle, du camp espagnol au camp néerlandais. Le plus grand général ne saurait découvrir de combinaisons qui le dispensent de payer ses troupes. La marine, dans ce long débat, de 1568 à 1648, ne fut pas seulement pour les provinces révoltées un admirable instru-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

ment de guerre; elle fut aussi, dès le premier jour, un incomparable instrument de trésorerie.

Par quel enchaînement de circonstances peut-on, en quelques années, passer du rêve de la monarchie universelle à l'effacement politique le plus complet? Quand survient le soulèvement des Pays-Bas, l'Espagne possède encore la première armée du monde, des trésors qu'on serait tenté de croire inépuisables, une flotte à la hauteur de son armée. A partir de Lépante, son dernier succès, rien ne lui réussit plus; une fatalité implacable semble s'attacher à toutes ses entreprises. Ses trésors, ses vaisseaux, ses soldats s'égrènent comme les grains d'un chapelet dont le cordon viendrait de se briser; ses meilleurs capitaines ne remportent plus que des victoires inutiles. La grande monarchie de Charles-Quint va s'amoindrissant de jour en jour. Il n'y a que ses colonies, malgré les attaques incessantes dont elles seront l'objet, qui ne participeront pas de longtemps à ce rapide déclin. L'esprit catholique les a trop profondément pénétrées. Contre l'irruption étrangère, la foi des Cortez et des Pizarre demeure encore une impénétrable armure.

Pour la conservation de l'empire ébranlé, cette foi, malheureusement, en Europe ne peut rien. Il s'est rencontré, pour lui tenir tête, une foi non moins robuste, une foi non moins ardente, et, — grand désavantage pour les champions du catholicisme, — une foi qui a compris la puissance de l'épargne et qui saura en faire, comme aux jours d'Israël, une vertu. L'Espagne a trop pris à la lettre la parole de l'Évangile : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » De Marthe et de Marie, ce ne sera point Marie qui triomphera. La victoire des Pays-Bas reste, malgré tout, inexplicable. Les huguenots de France, les protestans d'Allemagne, y ont sans contredit beaucoup aidé. L'honneur définitif n'en revient pas moins à ce peuple héroïque, persévérant, ingénieux, qui trouva le moyen de grandir et de s'enrichir dans la souffrance. On peut lui appliquer le mot du poète latin sur Rome. Il fallait qu'il fût bien nécessaire que la nation néerlandaise vînt au jour pour que la lutte engagée dans des conditions aussi monstrueusement inégales eût un pareil résultat. Quand Dieu l'a résolu, des bandes de klephtes ou des flottilles de gueux peuvent donner à un peuple opprimé une patrie.

II.

En l'année 1558, la vieille rivalité de François Ier et de Charles-Quint, recueillie comme un héritage par leurs successeurs, avait dit son dernier mot. La France était abattue; le comte d'Egmont

Digitized by Google

venait d'assurer à Gravelines, le 13 juillet, la prépondérance de l'Espagne. Un long avenir de paix semblait garanti aux Flandres. Les Flandres n'en étaient pas seulement redevables aux vieilles bandes espagnoles; elles pouvaient, avant tout, en remercier leurs enfans. Aussi avec quel orgueil, avec quels accens joyeux et reconnaissans, les poètes néerlandais s'appliquaient-ils à célébrer à l'envi ce triomphe!

« O Brabant! chantaient-ils, belle, heureuse et féconde mère, mère d'une foule savante et d'un peuple pieux, accepte la couronne que t'apporte Van der Noot : il l'a gagnée avec son épée dans le combat. Si Egmont vit encore, c'est à Van der Noot qu'il le doit. Intrépide, vigoureux et brillant de jeunesse, Egmont avait poussé son cheval au plus profond des bataillons français. Il se voit bientôt entouré, assiégé par la foule, qu'il a traversée d'une façon sanglante. Il lui faut soutenir un combat sans merci. Mais Van der Noot accourt : « Courage, mon bon seigneur! Nous aurons honneur et butin. » Et soudain Van der Noot se range près d'Egmont pour combattre avec lui. Tels qu'on voit deux lions assaillis avec des cris de joie et de grandes clameurs par de grossiers paysans, au lieu de fuir devant les flèches pointues, devant les fusils, devant les arcs, devant les épieux, faire face à l'ennemi, qui se flatte de les accabler, ainsi les deux héros se débattent au milieu des bandes françaises. Le cheval d'Egmont tombe à terre mortellement blessé. Les cavaliers crient au vaillant seigneur : « Rendez-vous! votre cheval est mort et vous vous trouvez en détresse! »

Remarquez, maintenant, un trait de fidélité, digne de louange s'il en fut jamais! Quand Van der Noot vit Egmont à pied, après la mort de son cheval, il lui dit d'une bouche sincère : « Ne craignez rien, camarade, et ne gémissez pas pour si peu. Sautez sur mon cheval. Ce cheval, désormais, est le vôtre. » Il se jette à terre, sans s'inquiéter des Français qui l'entourent; Egmont, de son côté, saute lestement en selle. — O action fidèle et audacieuse! — Des deux mains, Van der Noot saisit la queue du cheval. Van der Noot et Egmont traversent ainsi les rangs ennemis en combattant toujours fortement. Par une inspiration heureuse, Van der Noot a maintenant tourné la queue du cheval autour de sa main gauche, couverte de blessures; de la main droite il manie avec avantage son épée. Comme deux vigoureux chiens courans qui volent à travers un verger, faisant tomber les fruits sur leur passage, on voit courir ces deux hommes, et de chaque côté les Français rouler renversés à terre.

Pendant qu'ils combattent, arrivent les Bourguignons, pour

Digitized by Google

mettre les Gascons en fuite. Les Bourguignons ont traité les Gascons comme le chat traite la souris. Beaucoup de Gascons ont été faits prisonniers, beaucoup se sont noyés, le reste s'est tiré le plus vite possible du jeu. Ainsi se comportait déjà, il y a un an, cette canaille sans foi, quand elle voulut secourir Saint-Quentin assiégé.

www.libtool.com.cn

Maintenant, par la paix, la prospérité va renaître dans notre pays. Que la guerre s'éloigne avec honte : le temple de Janus est fermé. La rhétorique et la musique peuvent se livrer sans crainte à leurs amours plus purs.

On sait quelle fut à cette époque, dans les Flandres, l'influence des chambres de rhétorique, académies de village auxquelles, sous le manteau de la poésie, étaient dévolues, comme aujourd'hui à la presse quotidienne, la poursuite des abus et la satire des scandales. Toute la Hollande, toute la Zélande, tout le Brabant, toute la Flandre, toute la Gueldre, chantaient. On ne vit jamais peuple s'adonner avec une telle unanimité au culte des belles-lettres. L'esprit d'opposition qui a toujours fait le fond du caractère flamand y trouvait son compte. Les colonies américaines se détachèrent de la métropole anglaise aussitôt qu'elles n'eurent plus rien à craindre de la France ; les Flandres commencèrent à s'agiter quand les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines eurent assuré la sécurité de leurs frontières. Ce fut alors que la présence des troupes espagnoles leur devint particulièrement odieuse.

Les villes de Flandre, on ne saurait trop le répéter, avaient toujours fait preuve d'un singulier penchant à la révolte. Quelle est la grande cité industrieuse que l'histoire pourrait nous montrer moins sage et moins respectueuse de son repos? L'humeur turbulente des Flandres s'était trouvée d'ailleurs, dès le début du XVI^e^ siècle, attisée par les premières étincelles du grand incendie qui allait causer tant de ravages en Allemagne. A la prédication des indulgences venait alors de répondre, en Saxe, l'affichage des 95 propositions placardées sur la porte de l'église de Wittemberg. Le zèle imprudent du moine dominicain Tetzel avait engendré l'opposition inattendue du moine augustin Martin Luther. Si on eût bien sondé les motifs de cette résistance et du concours empressé qu'elle rencontra, on aurait probablement trouvé, chez l'apôtre, l'irritation de l'amour-propre blessé, chez la majeure partie de ses prosélytes une immense convoitise. De tout temps l'opulence a paru coupable : le clergé catholique, personne ne l'ignore, était puissamment riche. De tout temps aussi les plus basses passions ont fait pousser des fleurs sur leur fumier. Un mélange de foi et de brutalité farouche entretenu par le secret besoin de détruire, par la recherche tou-

Digitized by Google

jours inassouvie du nouveau, a marqué la plupart des grands progrès de l'esprit humain.

www.tibtool.com.cn

Dès les premières agitations religieuses qui troublèrent l'Allemagne, Charles-Quint eut le sentiment du danger que la vieille société allait courir. Il se déclara sans hésiter l'adversaire résolu des adeptes de « la nouvelle lumière. » La contagion gagnait rapidement les Pays-Bas. En 1522, François Van der Hulst, investi des redoutables fonctions d'inquisiteur, fut chargé d'arrêter le fléau dans sa marche. Les efforts de Van der Hulst parurent pendant quelque temps couronnés de succès. Comprimé à la surface, le mouvement religieux cheminait sous terre. En 1530, il fait explosion ; les anabaptistes entrent en scène. Une armée de fanatiques s'est emparée en 1534 de Munster ; un tailleur de Leyde, Jan Bockelson, est devenu le chef du « nouveau royaume de Sion. » Triomphe éphémère presque aussitôt noyé dans le sang.

Ce qui caractérise cette époque en travail, c'est surtout la piété agressive où revit le vieil esprit des Hébreux. Le Dieu des Machabées est devenu le seul Dieu que la rébellion invoque; de modernes prophètes voueront au feu du ciel la pompe mondaine devant laquelle une société corrompue s'incline. Le culte des lettres antiques avait eu pour premier résultat d'incliner le catholicisme à un scepticisme indulgent. La réforme n'est pas sceptique : elle croit à la Bible et se soucie peu de Platon ou d'Aristote. Ce n'est point la raison qui revendique ici son empire, c'est l'érudition qui prétend reprendre, par une plus saine interprétation des textes sacrés, le gouvernement de l'esprit humain. La nouvelle doctrine ne connaît pas le doute; tout à l'heure elle consentait encore à discuter, maintenant elle affirme. Les colloques ont fait place aux prédications, les prédications au combat. Les psaumes de Marot ne sont plus qu'un chant de guerre. Le peuple élu, flambeau et armes en mains, marche d'un pas ferme à la conquête de la terre promise.

Par quels sentiers étroits, grand Dieu! il prétend y arriver. Le fanatisme de Philippe II se montrera-t-il beaucoup plus exclusif, beaucoup plus intolérant, que celui des sectaires prêts à monter sans doute intrépidement sur le bûcher, également prêts, hélas! à y faire monter les autres? La poursuite est puérile, la poursuite est implacable. Et pourtant de ces aspirations rétrogrades qui ont pris soudain possession de tout un peuple, naît bientôt, de désordres en désordres, de folies sanglantes en folies ridicules, une civilisation infiniment supérieure à celle que nous préparait le détachement religieux du saint-siège. Tant il est vrai que croire c'est revenir à la vie, tant il est vrai surtout qu'on ne s'efforcera

Digitized by Google

jamais en vain de remonter aux sources du christianisme, unique et saint berceau de toutes les vérités sociales!

Un prêtre transfuge, Menno Simons, a succédé à Jan Bockelson : le siècle ne peut plus se passer de prophètes. L'un condamnait le baptême des enfans ; l'autre prescrit le baptême des adultes. Tous deux, au fond, ne sont que les apôtres d'une agitation stérile, d'une agitation inquiète, encore impuissante à trouver sa voie. Avec Calvin, la réforme va prendre un tout autre aspect.

Les divergences dogmatiques ont cédé le pas aux préoccupations morales. Le peuple de Dieu ne veut plus être confondu avec les Gentils. Le mouvement religieux a, dès ce moment, pour base une doctrine austère, pour adhérens non plus seulement des princes ou des nobles révoltés contre la suprématie de Rome, mais des masses populaires altérées d'une foi pure, indignées de la dépravation d'un clergé décrié, avides de recueillir des enseignemens qui leur promettent le retour aux traditions oubliées de la primitive Église. De Genève, le calvinisme s'était rapidement propagé en France ; les prédicateurs français l'importèrent dans les Pays-Bas : il y poussa, dans le court espace de quelques années, de profondes racines. La guerre sourde à la papauté en acquit promptement une impulsion nouvelle.

La doctrine de Calvin, dans sa sombre énergie, s'adaptait merveilleusement au tempérament opiniâtre du peuple néerlandais, le plus entêté des peuples. Elle flattait à la fois son humeur indépendante et son goût prononcé pour cette poésie biblique qui fait de tout chef de famille un patriarche. L'autorité absolue au foyer, la liberté illimitée à l'église, tel était, vers le milieu du XVI^e^ siècle, le vœu presque unanime d'une population docile à la voix de ses pasteurs, parce qu'elle avait cessé depuis longtemps de l'être à celle de ses princes. L'hérésie eût peut-être été moins odieuse à Charles-Quint et à Philippe II s'ils n'avaient, dès le principe, constaté qu'elle avait pour le moins autant en vue « la guerre à Saül, que la chasse à la bête romaine. » La liberté politique et la liberté religieuse ont eu dans les Pays-Bas la même semence. Elles sont nées toutes les deux, à la fois, du sang des martyrs.

III.

En 1524, Van der Hulst a livré aux flammes Guillaume Dirksz, compagnon tonnelier; en 1525, Jan de Bakker, pasteur à Werden. En 1550, l'édit promulgué à Augsbourg, par Charles-Quint, prétend couper le mal à sa racine. Il est interdit d'imprimer, de copier, de garder, de cacher, de vendre, d'acheter aucun des

Digitized by Google

écrits ou livres de Martin Luther, de Jean OEcolampade, d'Ulrich Zwingle, de Martin Bucer, de Jean Calvin, ou tous autres hérétiques condamnés par la sainte Église. Converser ou discuter sur la sainte Écriture, principalement sur les matières douteuses et difficiles, enseigner ou expliquer les Écritures à quiconque n'aura pas étudié la théologie et n'aura pas été reçu par quelque université en renom, prêcher en secret ou en public, entretenir aucune des opinions professées par les hérétiques, est également un crime passible de la peine capitale. Les hommes périront par l'épée, les femmes seront enterrées vives, si un repentir sincère a expié leur funeste erreur. Les pécheurs obstinés seront brûlés vifs. Loger, soigner, nourrir, chauffer, vêtir un hérétique, ne conduit pas moins sûrement au supplice. Aux grands maux les grands remèdes.

La guerre a ralenti le cours de la justice; maintenant que l'abdication solennelle de Charles-Quint vient de faire passer le pouvoir aux mains de Philippe II, maintenant surtout que la paix est conclue, prêtez l'oreille aux gémissemens qui s'élèvent d'Anvers :

« Dieu, père céleste, écoute notre plainte! sois notre gardien, ô Seigneur! Satan est plein de haine; il veut perdre nos âmes et anéantir les fidèles. Sa rage est sans limites. O Seigneur, Dieu tout-puissant, vois d'en haut ma détresse! Tant de gens ont déjà souffert ou sont morts pour la vérité! L'échafaud, le bûcher, la noyade, nos persécuteurs, à leur honte, emploient tout contre nous. N'est-ce pas là une grande calamité? Voyez ce qui s'est passé à Anvers : le margrave de Rijen, le chevalier Jan d'Immerzeel, est venu dans cette ville en l'année 1555. Il a commencé à poursuivre ceux qui ne cherchaient qu'à vivre en paix et à marcher dans la voie droite. Bientôt Pierre au pied-bot, Jean le tondeur de draps, Hans le brodeur, Frans l'armurier, ont quitté cette vie sur le marché, pour aller rejoindre le doux fiancé. Jeannette van der Leyen, jeune fille de Gand, ne pleurera plus. Sa vie s'est terminée dans l'Escaut. Barthélemy le potier et la bonne Rommeken, — Dieu les avait élus, — ils sont morts, eux aussi, sur la place du Marché.

« Dans l'année 1556, deux encore sont allés en paix. C'étaient des hommes sages et prudens, des hommes doux d'esprit. Abraham faisait beaucoup de bien; Jan de Cudse également. La place du Marché à Anvers les a vus tous deux mourir.

« En l'année 57, ont à leur tour souffert dans leur chair, dans leur chair fragile : Martin le tisserand, George le vieux marchand d'habits, Guillaume le tondeur de draps, Pierre le boulanger et Victor. Jérôme et Laurent van Gelder, Pierre le meunier, Jacques d'Ypres, Martin de Wael ont été jetés en prison, parce qu'ils se confiaient

Digitized by Google

en Dieu. On les a décapités sur le quai d'Anvers, sur le Steen. L'épouse de Jérôme, Marguerite; Jeannette qui vivait près de Dentelaar et Clairette, ont été noyées publiquement dans l'Escaut. On a vu flotter sur l'eau leurs beaux corps blancs. »

Ces répressions sévères, avant-courrières d'exécutions en masse, ne paraissent pas avoir eu le don d'émouvoir beaucoup la noblesse. En revanche, elle n'essaya pas de cacher son mécontentement, quand Philippe II s'avisa de porter atteinte à ses privilèges. Philippe II était aussi, à sa façon, un réformateur. Il s'indignait, et à trop juste titre, de l'ignorance et de l'insouciance du clergé des Pays-Bas. Il voulut y porter remède et chargea un chanoine d'Utrecht, Sonnius, de régler cette affaire avec le pape. Par une bulle promulguée en 1559, Paul IV porta de quatre à dix-huit le nombre des évêchés. Noblesse et clergé s'indignèrent à l'envi. Les abbés se voyaient contraints d'abandonner une large part de leurs bénéfices aux nouveaux évêques; les nobles perdaient l'espoir d'obtenir, comme par le passé, des dignités ecclésiastiques. Ces dignités, en effet, allaient être désormais réservées aux docteurs en théologie : — « Évêque Sonnius, disait, dans sa parodie sacrilège de l'oraison dominicale, la chanson effrontée des chambres de rhétorique, votre nom est haï, votre royaume n'est d'aucune valeur ni dans le ciel, ni sur la terre. Vous mangez aujourd'hui notre pain quotidien. Nos femmes et nos enfans en ont grand besoin pourtant. O Seigneur, vous qui êtes aux cieux, délivrez-nous d'un pareil évêque! Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais gardez-nous de tous ces tonsurés. *Amen.* »

On a reproché à Philippe II, — les historiens ne se font pas faute, pour peu que l'occasion s'en présente, de faire la leçon aux rois, — on a reproché, disons-nous, à Philippe II de n'avoir pas apporté le secours de sa présence à la répression des premiers troubles : — « Les Flandres, répète encore aujourd'hui un blâme aussi prompt que facile, ne pouvaient pas être gouvernées de loin. » — N'oublie-t-on pas un peu, quand on formule avec tant d'assurance cette critique, l'immense étendue des domaines que le fils de Charles-Quint avait à surveiller? Les Flandres n'étaient pas son seul embarras, et jamais l'échiquier politique n'imposa au souverain des devoirs plus multiples. Ne pouvant être partout à la fois, ce joueur patient et laborieux s'était, comme l'araignée, placé au centre de sa toile. Napoléon Ier non plus ne pouvait pas être en même temps à Madrid et à Moscou. Ses affaires s'en seraient-elles plus mal trouvées s'il était resté à Paris? Philippe II, d'ailleurs, semble avoir, en s'embarquant pour l'Espagne, le 26 août 1559, laissé derrière lui une administration sérieuse et

Digitized by Google

digne de sa confiance. Sans vouloir méconnaître le prestige qu'exerçait au XVI^e^ siècle la royauté, il est permis de mettre en doute l'efficacité de l'intervention personnelle du monarque dans une crise qui avait pris sa source au cœur de la nation. L'ardeur de la séparation était telle qu'elle aurait probablement franchi cette barrière comme elle a franchi toutes les autres.

Le duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas aux jours des batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, était rentré dans les états que lui restituait la victoire. Il avait fallu lui trouver un successeur. Le choix fut heureux. Au prince d'Orange et au comte d'Egmont, le premier peu sûr, le second peu capable, Philippe II préféra sagement sa sœur la duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Issue d'une famille respectable d'Oudenarde, adoptée par la grande maison de Hoogstraten, confiée dès son enfance à Marguerite de Savoie, tante de l'empereur, d'abord, puis, à la mort de Marguerite, à la reine douairière de Hongrie Marie, sœur de son père, c'est-à-dire à deux princesses successivement régentes des Pays-Bas, Marguerite était née Flamande, avait reçu une éducation flamande, et semblait particulièrement désignée pour gouverner des Flamands. Il y avait du moins quelque chance pour qu'elle les comprît et qu'elle les aimât, circonstance qui aida singulièrement le gouvernement de Charles-Quint et qui eût complètement manqué au gouvernement direct de Philippe II, Espagnol de naissance, Espagnol par ses goûts, Espagnol on peut presque dire d'instinct. Philippe II entoura d'ailleurs sa sœur de trois conseils : un conseil des finances, un conseil privé, un conseil d'État. En réalité, il remit le pouvoir aux mains exercées de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot, plus connu dans l'histoire sous le nom de cardinal Granvelle. Au milieu des grands hommes d'État qu'a produits l'Église romaine, le cardinal Granvelle a droit à une place à part. Il avait alors quarante-deux ans. Brave jusqu'à l'imprudence, doué d'une finesse extrême, entièrement dévoué à son maître, enclin néanmoins par tempérament aux moyens habiles plutôt qu'aux moyens extrêmes, fort occupé de mettre de l'ordre dans ses propres finances, l'évêque d'Arras, devenu archevêque de Malines, offrait le plus complet contraste avec ces seigneurs bruyans, endettés, presque toujours ivres, qu'il tenait en respect par sa réserve hautaine.

« Nous ne sommes plus que bien peu en ce monde, lui écrivait Philippe II, qui ayons souci de la religion. Mieux vaut tout perdre que manquer sous ce rapport à notre devoir. » — Tout perdre ! ce n'était pas l'avis de Granvelle. L'astucieux prélat estimait au contraire qu'un mélange de douceur et de force pouvait

Digitized by Google

encore tout sauver. Il ne se montra jamais partisan de la politique du désespoir. Déjà, au mois d'octobre 1560, il avait eu le courage de représenter au roi la nécessité de céder au vœu le plus ardent, le plus énergiquement renouvelé des Pays-Bas, en leur accordant le rappel en Espagne des troupes espagnoles : — « Le cœur me saigne, disait-il, quand je songe que cette belle infanterie va nous quitter, mais 3,000 ou 4,000 soldats ne suffiraient pas pour contenir les provinces et le trésor royal n'a pas même le moyen de payer une compagnie. » — Avec son flair subtil, Granvelle n'aurait probablement pas reculé devant certaines concessions; il n'en pouvait faire ou conseiller sans s'exposer à devenir suspect aux passions froidement exaltées du monarque. S'il pesait sur les Flandres, l'Inquisition pesait également sur lui. Tout avait paru juste contre les Maures; les mêmes rigueurs pouvaient-elles s'appliquer sans inconvénient aux hérétiques? Granvelle, au fond, ne le pensait pas; il se voyait contraint d'agir comme s'il le pensait.

Le 27 avril 1562, deux ministres de l'Évangile, Faveau et Mallart, condamnés depuis plusieurs mois pour infraction notoire aux édits de 1550, épargnés cependant jusque-là par une magistrature hésitante, sont, d'après l'ordre formel et sans réplique du cardinal, conduits au bûcher qu'on vient de dresser sur la grande place de Valenciennes. Une émeute habilement concertée délivre ces malheureux au moment où la flamme commence à les envelopper. Le peuple entier se prête à favoriser leur fuite. Deux jours après, les troupes de Berghen et de Bossu entrent dans la ville. Hommes et femmes remplissent à l'instant les prisons. Le 16 mai, la majesté royale est vengée; des centaines de victimes ont expié, les unes sur l'échafaud, les autres sur le bûcher, l'insolent succès d'un moment.

Force reste à la loi. Seulement, depuis longtemps odieux à la noblesse, Granvelle est devenu dès ce jour le point de mire de toutes les chansons, le principal objet de l'exécration populaire. L'orage qui grondait se concentre avec une rapidité redoutable au-dessus de sa tête. Granvelle reconnaît sans peine la gravité du mouvement. Ce ne sont plus des mécontentemens isolés qu'il s'agit de conjurer, c'est une révolution menaçante dont il faut retarder l'éclat par un sacrifice encore possible. D'accord en secret avec Philippe II, le cardinal renonce à la lutte, et sans bruit, sans folle terreur non plus, bat prudemment en retraite. Le 13 mai 1564, il sort des Pays-Bas. Les loups ont maintenant la partie belle; ils ont commencé par obtenir, il y a trois ans, l'éloignement des chiens; aujourd'hui, c'est la retraite du berger lui-même qu'on leur concède. Toutes les révolutions ont suivi le même chemin : on s'at-

www.libook.com.cn

Digitized by Google

taque d'abord au ministre; l'assaut au souverain viendra ensuite. « L'acharnement des nobles contre moi, écrit Granvelle, se comprend aisément; ils veulent réduire le gouvernement à la forme républicaine. » La république pourtant était encore loin : si la noblesse en préparait les voies, elle apercevait à coup sûr moins clairement que Granvelle le but auquel elle allait aboutir. Quelques pasteurs peut-être rêvaient déjà l'établissement de la cité de Dieu; les nobles songeaient surtout à écarter la concurrence étrangère et à rétablir leur situation obérée.

Rien n'est logique dans le cours des événemens auxquels se mêle la passion de la foule. L'affolement d'un peuple en délire est contagieux. Il gagne presque toujours le pouvoir même qui se sent avec effroi battu en brèche. Par la retraite de Granvelle, la régence se désarmait; elle ne changeait pas pour cela de politique. La persécution religieuse, excitée par les commandemens réitérés venus de Madrid, reprenait avec un redoublement de rigueur. Au mois d'octobre 1564, quelques mois à peine après le départ de l'archevêque de Malines, un ancien carme, Christophe Fabricius, prêchait à Anvers. « Il tendait partout ses mauvais filets pour séduire les pauvres gens. » La trahison le guettait; l'arrêt de mort ne se fit pas attendre. Les doléances d'un peuple terrifié sont venues jusqu'à nous.

« O Anvers, opulente Anvers, cité impériale, infidèle à toi-même, ne pourra-t-on jamais vivre en paix dans tes murs? Tous tes marchands sont semblables aux habitans de Capharnaüm. Dieu pour cela les plongera dans l'abîme. Tyr n'a jamais fait ce que tu as osé faire et Tyr pourtant a été engloutie. Sidon, dans sa rage, n'a jamais bu, comme toi, le sang chrétien. Ta tyrannie ne se lassera-t-elle pas enfin? La trahison occupe ton enceinte. Le méchant curé de l'église Notre-Dame, aidé par une rusée femelle, a mis sa perfidie à l'œuvre. Son nom est Simon; la femme s'appelle la grande Marguerite. Elle appartient à la secte jésuite qui met toujours les enfans de Dieu dans l'embarras.

« Cette femme perfide alla trouver un ancien. — Ami, dit-elle, mon esprit est très abattu. Donnez-moi un bon conseil : comment puis-je plaire à Dieu? Notre misérable curé m'accable. Ce n'est pas moi, pauvre femme, qui puis le contredire. Mais vous, vous connaissez la vérité. Si moi pauvre brebis j'entendais vos pasteurs discuter avec le curé, mon cœur peut-être saurait quel parti prendre. »

Toujours intrépide et portant le Christ dans son cœur, Christophe, par charité, accueille cette demande. Deux fois, il discute avec le curé. Le papiste vaincu doit se retirer honteusement. « Ami, dit Marguerite, le curé ne me plaît plus; c'est à vous que je veux

Digitized by Google

m'attacher. Désignez-moi un jour où je puisse vous entendre. Je cherche la vie éternelle. » La chose est convenue, le jour fixé. Mais sur-le-champ le margrave est averti. Le 2 juillet, à six heures du matin, Christophe, n'écoutant que son courage, se présente au rendez-vous. Marguerite lui donne la main. C'est ainsi qu'elle a promis de le livrer.

Le margrave sanguinaire fait à l'instant saisir le bienfaisant pasteur. Il ordonne qu'on le conduise au Steen. Christophe est étendu sur le banc de torture. « Quels sont tes adhérens? lui demande-t-on. — Demandez-moi ce que vous voudrez, répond Christophe; je ne trahirai pas ma foi, j'ai confessé le Christ; pour le Christ j'abandonne ici ma vie. » Le tribunal s'assemble. Christophe s'adresse doucement au margrave: « Monsieur le bailli, lui dit-il, vous ne devriez pas juger contre le droit. Je vais appeler de votre sentence auprès de Dieu. » Le bailli confus s'écrie alors : « N'enseignez-vous donc jamais à la maison, dans les bois, dans les champs? — Oui, certes, réplique le pasteur, j'enseignais; Dieu le sait. Si j'éprouve aujourd'hui quelque regret, c'est de n'avoir pu le faire davantage. » Le bailli en colère lui rappelle les ordonnances du roi. « Les ordonnances du roi, répond l'honnête Christophe, ne vous serviront guère quand vous comparaîtrez devant le souverain juge, quand la trompette sonnera pour que vous receviez le salaire après l'ouvrage. » Telle fut la seule défense de Christophe. Ceci se passait le 4 octobre 1564.

« La victime s'en allait résignée porter son offrande à la mort: on entendait tout à coup les frères chanter en grande détresse. « Allons, bourreau, cria le bailli, hâte-toi! achève ton office! » Christophe était attaché au poteau. Le bourreau le transperça. En ce moment le bas peuple accourait et dispersait les soldats en leur jetant des pierres. Hélas! l'agneau était déjà mort, brûlé, étouffé par les flammes. N'y a-t-il pas lieu de verser des larmes?»

A partir de ce jour le mouvement aristocratique passe au second plan. Le drame est mûr; le rideau va se lever sur la plus épouvantable tragédie des temps modernes. En 1564, les mécontens se tenaient pour satisfaits d'avoir obtenu l'éloignement du cardinal Granvelle et la retraite des troupes espagnoles; en 1565 déjà, les exigences vont plus loin; c'est à l'Inquisition même qu'on s'attaque. Sous l'impulsion de trois zélés calvinistes, — Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, Nicolas de Hames, héraut d'armes de la Toison d'or, et Gilles Le Clercq, — la moyenne noblesse associe à ses revendications la haute bourgeoisie. Un pacte séditieux est signé à Bruxelles : il portera le nom de *Ligue des nobles* ou de *Compromis*. En 1566, trois cents gentilshommes ayant à leur tête le seigneur de Brederode, le plus brutal, le plus emporté des seigneurs, et Louis

Digitized by Google

de Nassau, le propre frère de Guillaume d'Orange, viennent présenter à la gouvernante une requête. La démarche est audacieuse. C'est le bonnet rouge qu'on offre à Louis XVI. La requête ne vise à rien moins qu'à *l'adoucissement des ordonnances*, autant dire à la méconnaissance complète des ordres du roi.

www.libtool.com.cn

L'indignation fut grande dans le conseil. « Qu'avez-vous à craindre de pareils rebelles? s'est écrié Berlaymont, ce ne sont que des gueux. » Oui, des gueux! mais des gueux qui mendient l'épée à la main et la carabine sur l'épaule. Tous ces seigneurs grossièrement égoïstes, qu'une prompte révolution peut seule mettre en règle avec leurs créanciers, acceptent gaiement l'injure et la prennent à l'instant pour devise. Ils avaient formé une ligue, signé un engagement : le comte de Berlaymont vient de leur fournir un drapeau. Dans un de ces festins qui se prolongeaient bien avant dans la nuit et d'où les convives ne sortaient jamais qu'en complet état d'ivresse, le sieur de Brederode fit attacher à la voûte de la salle une besace de frères mendians. Les initiés prêtèrent sur cet emblème le serment de résister à l'oppression espagnole.

Par le pain, par le sel, par la besace,
Les gueux ne changeront quoi qu'on face.

Sans un drapeau distinct et sans une *Marseillaise*, il n'y a pas de révolution possible. On vit bientôt apparaître dans les rues de la capitale les plus nobles gentilshommes « accoutrés de draps gris, portant, avec la barbe courte, de longues moustaches à la turque, » et, pendue au cou, une médaille d'or. Sur un des côtés de cette médaille on remarquait l'effigie de Philippe II entourée de ces mots : *En tout fidèles au roi;* sur l'autre face on trouvait deux mains jointes et une besace.

Fidèles au roi! ce fut de tout temps la prétention des oppositions étourdies ou hypocrites. En connaissez-vous de plus pernicieuses au bon ordre et à la royauté? Des seigneurs débauchés qui chantaient à tue-tête les psaumes de Marot :

Tailler ne te feras imaige
De quelque chose que ce soit.
Sy honneur luy fais ou hommaige,
Bon Dieu jalousie en reçoit,

auraient eu, quelle que fût leur fidélité prétendue envers le souverain, mauvaise grâce à vouloir réprimer les excès des iconoclastes. Le 20 août 1566, la cathédrale d'Anvers est envahie par une multitude fanatique et hurlante. Les statues du Christ, de la Vierge, des

Digitized by Google

saints sont mises en pièces ; les tableaux, œuvres des plus grands maîtres, sont arrachés des murs ; les vitraux sont brisés. La foule dans sa furie répand sur le parvis les hosties consacrées, boit dans les calices d'or, à la santé des gueux, le vin destiné au sacrifice ; brûle les missels, livre les vieux manuscrits du moyen âge aux flammes et se sert des huiles saintes pour graisser ses chaussures. En quelques heures le plus beau temple des Pays-Bas n'est plus qu'une horrible ruine, une ruine souillée dans ses plus intimes mystères par l'ignoble orgie populaire. Au bout de quelques jours quatre cents temples ou couvens, ravagés d'une extrémité à l'autre des Flandres, ont subi le même sort.

Ce n'était pas là ce que voulaient les nobles. La plupart se rejetèrent effrayés en arrière, et la ligue, sans que la gouvernante eût besoin de s'en mêler, se trouva de fait dissoute. Il était trop tard. Philippe II, à cette heure, ne pouvait plus pardonner ; le peuple ne songeait pas davantage à se soumettre. Il avait pris goût au martyre et à la licence ; deux choses qui séduisent presque à un égal degré les masses. Pendant que du fond de son palais le souverain ruminait et préparait sa vengeance, il se trouva dans les Pays-Bas des fous pour oser compter sur la clémence royale. S'ils l'avaient encore humblement implorée ! Mais avec une légèreté, une imprudence vraiment inexplicables ils continuaient leur jeu dangereux d'opposans sous la griffe prête à se détendre. Ils croyaient naïvement qu'il leur suffisait de répudier toute solidarité avec le désordre pour pouvoir avec impunité se permettre de peser, par leurs doléances importunes et par leurs représentations légalement hypocrites, sur la politique plus que jamais irrévocable du prince.

Guillaume d'Orange connaissait mieux Philippe. Dès les premiers jours du mois d'avril 1567, il se démettait de toutes ses charges et se disposait à quitter les Pays-Bas. Parti d'Anvers le 11 avril, il arrivait le 28, après avoir passé par Breda, par le duché de Grave et par le duché de Clèves, à son château héréditaire de Dillenbourg. Un accueil complaisant l'attendait en Allemagne. L'empereur Maximilien II ne voyait pas sans une satisfaction secrète les embarras naissans de son cousin Philippe. Les souverains ont toujours aimé à voir leurs voisins occupés ; les rapports de puissance à puissance en deviennent plus faciles. Sans la connivence de l'Allemagne, les proscrits, assez nombreux déjà, auraient manqué d'asile.

Tous n'allaient pas cependant chercher un refuge à l'étranger. Les forêts marécageuses, sur quelques points presque impénétrables, se peuplaient peu à peu de rebelles. Ceux-là, c'étaient les

www.ibtool.com.cn

Digitized by Google

gueux des bois. Armés d'un mousquet jeté sur le dos, d'un poignard à la ceinture et d'une longue demi-pique qui les aidait à franchir les fossés, ces bandits, gens vigoureux et décidés s'il en fut, répandaient la terreur autour d'eux. Ils en voulaient surtout aux prêtres et aux officiers de justice. Quand ils tombaient eux-mêmes aux mains des Espagnols, leur sort était vite réglé. Les Espagnols les enfermaient tout vivans dans un tonneau et les faisaient rôtir à petit feu.

Frères des gueux des bois, les *gueux de mer* étaient tout simplement des pirates. De temps immémorial, les côtes de la Mer du Nord avaient été infestées par la piraterie. On se rappelait encore cette association redoutable de brigands qui, sous le nom de *frères vitaliens*, vécut pendant plus d'un siècle aux dépens des villes hanséatiques. Chassés de l'île de Gothland, les vitaliens s'établirent, vers l'année 1397, sur le littoral de la Frise. Ils y occupèrent des repaires fortifiés, se firent battre, sans se laisser détruire, par les vaisseaux de Lubeck et de Hambourg unis aux vaisseaux de Brême, de Groningue, de Kampen, de Deventer, s'allièrent aux « Chenapans » et aux « Flibustiers, » autres hordes de bandits maritimes, et finirent, après avoir ravagé les embouchures de l'Ems et du Weser, par disparaître devant une indignation générale. Les gueux de mer furent les héritiers naturels des vitaliens. Toutes les côtes profondément découpées ont eu, chaque fois que la police navale s'est relâchée, leurs vitaliens, leurs gueux de mer, ou leurs Uscoques.

Des brigands, des pirates, si audacieux qu'ils soient, ne composent pas une armée. Donnez-leur un chef respecté, ils sont capables de fonder Rome. Guillaume d'Orange fut le chef que toutes ces bandes éparses attendaient.

« On a vu affichée à Anvers, » chantait la chronique rimée dont les fragmens composent encore l'Iliade de la révolution flamande, « une ordonnance du conseil. Cette ordonnance défendait d'enseigner la parole de Dieu aux gens simples. Les bourgeois se sont lamentés, à la réjouissance des papistes. Le 11 avril, à sept heures du matin, le prince se présente avec sa suite sur la place de Meyr. « Qui aime la parole de Dieu me suive ! » dit-il à la foule. Il pleurait, en songeant à la grande oppression qui allait peser sur nous. Tous, grands et petits, pleuraient avec lui ; tous lui criaient : « Nous vous suivrons et n'en suivrons pas d'autres. Ne nous abandonnez pas, car avec vous nous voulons vivre et mourir. » Les uns le suivaient à pied, les autres à cheval. Beaucoup cependant hésitaient encore, retenus par leur intérêt. « Éloignez-vous, gens irrésolus, » leur criait le prince. De honte on les voyait rougir. Combien d'entre eux eurent sujet de se repentir ! Il y eut bien vingt mille élus qui

Digitized by Google

ce jour-là quittèrent Anvers. Un long gémissement parcourait la foule. En Flandre aussi l'alarme était grande. Le peuple avait peur partout. Chacun se sentait persécuté, parce qu'il ne voulait pas adorer Bel. La duchesse de Parme a aiguisé ses dents sanglantes, avec tous ses rusés gens d'armes qu'elle pousse en avant contre les chrétiens. Le comte d'Egmont, — notez bien ceci, — a conduit par sa perfidie les gueux dans le filet. Il combattait pour les églises catholiques. On peut le comparer au vieux roi Saül, à ce roi qui oublia les commandemens de Dieu pour les biens de ce monde. Son empire a été ainsi miné; il a été détruit par le Seigneur. Serviteurs de Bel, rappelez-vous ce qui est arrivé au roi Saül!

Ne désespérez pas, chrétiens! vous souffrirez de grands troubles, vous allez tomber dans la pauvreté, saigner de maintes blessures. Ayez foi néanmoins dans les promesses du Christ. Réjouissez-vous quand même il vous faudrait errer nus. Le Christ lui-même a connu la souffrance. Combattons pieusement aujourd'hui. On peut nous haïr en ce monde; nous nous réjouirons dans l'éternité avec le Christ. Les temps sont venus qu'annonçait saint Mathieu dans son XXIVe chapitre. Beaucoup de tyrans résistent maintenant à la parole de Dieu; il est aussi beaucoup de gentilshommes qui l'acceptent. Brederode et le comte palatin, le comte Louis et le prince de Condé inaccessible à la peur, l'amiral de Coligny lui-même, ont confessé la foi pour nous rendre pieux. On veut faire aujourd'hui pleurer les gueux; ils finiront bien par se venger un jour des perfides papistes. Les principaux seigneurs allemands sont d'accord pour introduire la vraie doctrine dans les Pays-Bas. Gueux, croissez en nombre et invoquons tous ensemble la protection de Dieu! qu'il garde ces nobles seigneurs de quelque contretemps, afin qu'ils puissent librement et sans crainte suivre son Évangile, combattant, comme David, pour la vraie foi chrétienne!»

Le moment est critique. Les gueux traversent cependant une période d'espoir. Assisté en secret par la reine Élisabeth, le prince d'Orange rassemble en toute hâte des troupes. On en trouvait toujours en Allemagne quand on était en mesure de les payer. Dès les premiers jours du mois de mai, en l'année 1568, le comte Louis de Nassau pénétrera en Frise à la tête d'une armée de 10,000 fantassins et de 3,000 cavaliers. Il était temps que le duc d'Albe arrivât. Voilà donc Philippe II et Guillaume d'Orange ouvertement aux prises.

Le beau drame! Philippe II et Guillaume d'Orange y tiendront jusqu'au bout les principaux rôles. Si importans qu'ils soient, Albe, Egmont, de Horn, Louis de Nassau ne sont que des instrumens ou des comparses. Philippe II est un passionné; Guillaume est un flegmatique. Camarades d'enfance, élevés sous le regard

Digitized by Google

de Charles-Quint, leur antipathie mutuelle s'est révélée de bonne heure. Philippe est de son temps; Guillaume ne déparerait pas le nôtre. La tolérance dont on lui fait honneur semble toucher de bien près à l'indifférence religieuse. Tour à tour luthérien, catholique, calviniste, quatre fois marié, à une catholique d'abord, à une protestante ensuite, puis successivement à une abbesse échappée du cloître et enfin à la veuve d'une des victimes de la Saint-Barthélemy, abandonnant son fils aîné aux enseignemens de l'université de Louvain, l'exposant même par sa fuite précipitée à ceux de la cour d'Espagne, s'il a jamais connu un fanatisme, ce ne peut avoir été que le fanatisme de la cause nationale. Il aime d'une ardeur sincère le sol injustement foulé par l'étranger, le peuple dont le cœur bat à l'unisson du sien. C'est un grand patriote et un froid chrétien, en dépit de la ferveur apparente de ses prières. Philippe aussi aime l'Espagne; avant tout il chérit le Dieu dont il se croit, — avec une naïve, disons mieux avec une attendrissante confiance, — le représentant sur la terre. Nul plaisir ne saurait le détourner de sa tâche, nulle épreuve ne le rebutera, nul échec ne le fera douter de la sainteté de sa mission. Le dieu des armées ne lui ménage que des défaites; il n'en reste pas moins convaincu qu'il est le soldat de Dieu. Le sacrifice d'Isaac ou d'Iphigénie ne l'effraierait pas. Il travaille pour le ciel. Sous ce rapport, il est grand comme tout être qui s'oublie lui-même et qui obéit à une conviction profonde, — grand comme Agamemnon et comme Abraham. Ses facultés sans doute ne sont pas à la hauteur de son zèle; telles qu'elles sont, il les consacre toutes, sans réserve, sans scrupule, sans tiédeur, au triomphe de la cause qu'il a embrassée. On lui reproche d'avoir été soupçonneux, dissimulé, impitoyable. Comment ne le serait-il pas? Il vit entouré de trahisons. Son secrétaire intime est le correspondant secret du prince d'Orange; on lui a dérobé jusqu'à la clé de la cassette où il croit avoir enfermé en toute sécurité ses papiers. Quand l'âme est naturellement religieuse, elle se donne à Dieu avec d'autant plus d'abandon que l'expérience de la vie l'a plus complètement détachée de la créature. Philippe et Guillaume ne se rencontrent que dans un seul sentier, dans le sentier épineux du devoir. Seulement le devoir, ils ne l'entendent pas de la même façon.

Ne prêtons pas à l'homme d'État néerlandais des visées trop hautes, une ambition par trop philosophique. Si grand que soit un homme, il est impossible qu'il ne porte pas dans une certaine mesure l'empreinte du siècle où il a vécu. Faire de Guillaume d'Orange un précurseur de Washington serait tomber dans le plus impardonnable des anachronismes. Philippe et Guillaume

www.libook.com.cn

Digitized by Google

ont été deux ouvriers de bonne foi ; le ciel les aura probablement jugés sur leurs intentions. L'histoire n'est pas tenue à la même indulgence. Elle a toujours eu cependant un secret respect pour les plus grandes erreurs, quand ces erreurs ont inspiré de grands dévoûmens. Nous sommes assurément plus éclairés, plus doux, jusqu'à un certain point même plus vertueux que l'étaient nos pères. Ils possédaient sur nous un grand avantage : ils étaient fiers. Ils l'étaient, parce qu'ils croyaient à l'importance de l'homme. Je ne connais point, pour ma part, de doctrine plus funeste, plus ennemie de tout ordre social, que l'humilité abjecte à laquelle un scepticisme railleur nous condamne. Cette humilité exagérée ne peut engendrer que la destruction de toute idée de devoir.

« Quel est celui, demanderons-nous par la bouche de Vondel, le grand poète néerlandais, qui est assis là-haut dans la lumière sans fond, qui existe par lui-même, sans aucun appui du dehors? Nommez-le-nous, décrivez-le-nous avec une plume de séraphin. »

— « C'est Dieu! vont nous répondre les anges. C'est Dieu, l'être infini, éternel, auteur de toute chose. Vouloir le décrire, lui donner un nom, n'est que profanation et indignité. Chacun a un nom, excepté lui. Il fut, il est, il reste immuablement le même. Seul il se connaît. A qui cette lumière a-t-elle été révélée? A qui la splendeur des splendeurs est-elle apparue? »

Voilà de belles paroles. Laissons-les planer au-dessus de nos discussions puériles et de nos querelles sanglantes. Le dogme a ses mystères : respectons-les, sans chercher à les éclaircir. Trop longtemps des mains indiscrètes se sont obstinées à vouloir soulever le voile qui nous dérobe la vue du sanctuaire. Le plus sûr moyen d'honorer la divinité est peut-être de montrer à toute heure, par nos actes, que nous avons conscience de notre origine divine. Bien des martyrs, sans doute, seront morts dans l'erreur : ils n'en auront pas moins été des martyrs, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grand et de plus respectable au monde. Donner sa vie pour sa foi, c'est rendre le plus inappréciable des services à l'humanité, car c'est lui attester, par une affirmation solennelle, qu'il est quelque chose en nous destiné à survivre à la destruction de la matière. Que l'humanité le croie, et elle n'aura plus sujet de maudire avec Job les genoux qui l'ont portée.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

SOUS HENRI IV

ANTOINE DE MONTCHRÉTIEN.

I. *Traicté de l'Œconomie politique*, dédié en 1615 au Roy et à la Reyne mère du Roy par Antoyne de Montchrétien, avec introduction et notes, par Th. Funck-Brentano. Paris, 1889. — II. *Les Tragédies de Montchrétien*, nouvelle édition, avec notice et commentaire, par L. Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne. Paris, 1891. — III. E. Faguet, *la Tragédie au XVI^e siècle*, ch. XI, Antoine de Montchrétien. Paris, 1883.

Il faut remercier M. Funck-Brentano et M. Petit de Julleville de nous avoir rendu Montchrétien. L'homme et l'œuvre expriment nettement une époque distincte de notre vie sociale et de notre activité littéraire. Si l'histoire de la littérature ne peut plus se contenter aujourd'hui d'être une collection de monographies et comme une galerie de portraits isolés chacun dans son cadre, si elle doit représenter le mouvement continu, la lente évolution des idées et des formes, on ne saurait trop donner d'attention aux écrivains qui font la transition d'un siècle à l'autre, aux ouvrages qui sont la fin de quelque chose et le commencement d'autre chose. Et si c'est aux environs de 1600, — non plus tard, — que se forme cet esprit

Digitized by Google

général qu'on nomme l'esprit classique, qui ne voit combien prennent d'importance les écrits, même médiocres, qui nous aident à connaître l'état des idées et du goût sous le règne de Henri IV? Or c'est à quoi Montchrétien, qui, du reste, n'est pas médiocre, est éminemment propre, et je veux profiter de l'occasion qu'il m'offre de remettre en lumière une période trop souvent négligée de notre histoire littéraire.

Elle s'étend, durant une vingtaine d'années, depuis la pacification du royaume jusque vers la fin de la Régence. Entre le XVI^e^ siècle et le XVII^e^, entre la Renaissance et l'âge classique, paraissent des œuvres composites, parfois plutôt confuses que complexes, mêlant des façons de sentir et des formes de style qui ne sont pas du même temps, tantôt retenant plus du passé et tantôt découvrant plus de l'avenir, correspondant bien toutefois à un état défini de l'esprit public, et dans leur disparate intime comme dans leur diversité mutuelle, accusant certains caractères constans et communs qui se font aisément reconnaître. Mais on ne s'y arrête guère : quand on étudie les prosateurs, on passe, je devrais dire, on saute de Montaigne et d'Amyot à Balzac et à Voiture. Pour les poètes, on prend Régnier et Malherbe, qui apparaissent seuls dans leur originalité propre, plus différens, plus inconciliables qu'ils ne furent réellement, parce qu'on les détache du fond qui les reliait en fondant leur plus violent contraste. Régnier même ne tient plus à rien : n'étant plus du XVI^e^ siècle et pas encore du XVII^e^, il est comme suspendu en l'air, et tout grand poète qu'il est, semble une pièce si peu nécessaire de notre histoire littéraire que M. Nisard avait pu tout d'abord oublier d'en parler. Quant à Malherbe, il échappe vite à son temps pour fonder l'avenir : il en est pourtant par quelques-unes de ses pièces, d'un style moins tendu, plus fraîches que fortes de couleur et qui servent de transition entre le pétrarquisme mignard de ses premiers essais et la sévérité classique de ses chefs-d'œuvre. Quand on veut être complet, si on nomme Olivier de Serres, du Vair, saint François de Sales, d'Urfé, Montchrétien, Bertaut, c'est pour les jeter les uns dans le XVI^e^, les autres dans le XVII^e^ siècle, ou les parquer chacun en son genre sans remarquer qu'ils forment un groupe distinct par des tendances et des qualités communes. Et c'est faute d'avoir constitué ce groupe, qu'on se trouve embarrassé de classer, au milieu des précieux et des emphatiques de la période suivante, Maynard et Racan, ces deux retardataires, disciples de Malherbe, qui lui ressemblent si peu, mais qui ressemblent tant aux contemporains dont son originalité l'écartait.

Dans toutes les œuvres des écrivains que j'ai nommés, je vois l'esprit français rentrer en lui-même et se reposer, après le vigou-

Digitized by Google

reux élan que lui ont imprimé les humanistes et Ronsard pour l'enlever violemment à la hauteur des œuvres antiques, après les convulsions aussi des passions politiques et religieuses qui lui ont fait courir tant d'aventures et suivre tant de nouveautés. Le temps des enthousiasmes fougueux, des luttes forcenées et des hautes ambitions est passé : l'esprit français, un peu las et recru, ne renonce pas à son idéal ; en littérature, en politique, en religion, il s'apaise, il désarme ; il sent de nouveaux besoins d'ordre et de stabilité, il se soumet aux autorités légitimes et accepte les compromis nécessaires. Docile et déposant ses haines, il laisse la main du roi amalgamer et fondre les partis. Renonçant à retrouver l'Évangile et la religion des apôtres, il reste catholique : ne prétendant plus ressusciter l'âme grecque ou latine, il redevient Français. Mais ses ardeurs littéraires comme sa fièvre religieuse lui ont profité : il a rajeuni sa croyance aux sources vives de l'Écriture, élargi son goût au contact de la pure beauté des œuvres antiques. Il retourne doucement à son naturel, fortifié à jamais, et pourtant un peu alangui encore de son immense effort. Il s'abandonne et savoure le plaisir nouveau de ne pas se contraindre : de là cette composition un peu lâche, cette abondance diffuse, ce jaillissement intarissable et paisible de pensées, et cette limpidité unie, cette largeur étale du style fluide et lent. L'imagination renonce à la force et se repose dans la grâce : c'est une absence de tension, un éclat aimable et doux, une nonchalance qui cherche plus la variété que l'intensité des tons. Il y a quelque chose de suranné et de charmant, de vieillot et de jeune dans toutes les œuvres du temps : œuvres d'un esprit qui n'est pas mûr, mais dont la jeunesse s'est un peu surmenée. Le fond est sain et robuste, mais il reste des excès passés un peu de lassitude molle dans les attitudes et comme quelques rides sur un jeune visage. Il reste aussi des anciens commerces quelques affectations passées en habitude, un peu trop de goût pour les broderies de la rhétorique et les fleurs de l'érudition : mais ces atours trop peu simples sont portés avec tant de simplicité qu'ils ont presque l'air d'un négligé. Laissez faire le temps, le repos et la bonne constitution : toutes les traces d'excès et de fatigue imprimées sur ce beau et vigoureux naturel s'effaceront. Déjà le gain est sensible ; l'esprit français, en se détendant, ne se ramène pas à ses anciennes limites ; à force de s'étirer, il a grandi ; à force de se guinder, il s'est haussé. Il s'est développé, épanoui, enrichi. S'il se plaît encore aux digressions, il sait où il va pourtant, et il y va sûrement, encore que paresseusement, s'arrêtant plutôt que s'égarant en chemin. Il se souvient encore abondamment des anciens et se fleurit de ses souvenirs : mais il a passé le temps des simples décalques ; il pense, selon sa matière, sans trop s'inquiéter de ce

Digitized by Google

qu'on a pensé avant lui, et note les émotions intimes qui naissent en lui du contact des choses. Comme il est jeune, il a des fusées d'imagination : il a des élans de tendresse et des vivacités de sentiment qui se fondent souvent en mélancolie rêveuse et en douceur attendrie; car il a trop vécu, trop pensé, et le bouillonnement intérieur se dépense maintenant en contemplations, en regrets et en aspirations plutôt qu'en actes. Mais le bon sens est sur le point de couper cette fièvre, et l'activité pratique va dissiper les rêves morbides : déjà il incline à la logique, à l'analyse ; il s'oriente vers l'éloquence, et l'observation morale prend la place de l'effusion lyrique.

Voilà les caractères que je retrouve à des degrés divers, plus ou moins nets ou mêlés selon la diversité des tempéramens et la nature des ouvrages, chez tous les écrivains, poètes ou prosateurs qui se placent entre la Ligue et Richelieu, qui sont venus après la Pléiade et avant l'hôtel de Rambouillet. Nous les apercevrons chez Montchrétien dans deux des plus exquises combinaisons qu'ils aient formées : la poésie de ses *Tragédies* et la prose de son *Traité d'économie politique*.

I.

Toute la littérature au temps de Henri IV, Malherbe comme Régnier, du Vair comme d'Urfé, François de Sales comme Olivier de Serres aspire à la tranquillité, à la concorde, au travail, contient l'activité politique dans l'obéissance, et le zèle religieux dans l'orthodoxie. A cette clameur pacifique, Montchrétien mêle sa voix : ceux qui ont lu sa biographie ne s'y attendraient guère. Bretteur, aventurier, « bandolier, » et même faux monnayeur, voilà les traits dont ses ennemis l'ont dépeint, et que la naïveté des biographes, bonnes gens, hommes de cabinet, point du tout turbulens ni batailleurs, a presque toujours retracés. Assurément, Antoine de Montchrétien, sieur de Vatteville, ou, disent les malveillans, Antoine Montchrétien, fils d'un apothicaire de Falaise, sans fief ni héritage, fut un inquiet et remuant personnage. Auteur de tragédies et dédiant ses vers aux dames de Caen, assommé un beau jour par trois hommes, pourfendant un autre jour en duel légitime le fils d'un hobereau, exilé et courant le monde, fondateur d'aciéries sur les bords de la Loire, armateur, économiste, suivant la cour et le conseil du roi, gouverneur de ville, chef de bandes huguenotes et courant la campagne normande jusqu'à ce qu'il soit surpris dans une auberge où il a dîné avec six ou sept compagnons, et qu'un coup de pistolet l'abatte sur l'escalier à quarante-six ans : tous ces accidens font une vie bien désordonnée, toutes ces qualités un caractère bien incohérent. Mais il ne faut pas s'arrêter aux apparences : Montchrétien est moins équi-

Digitized by Google

voque et moins mauvais diable qu'on ne croirait d'abord. Qui n'eut des duels et qui n'a fait la guerre civile peu ou prou en ce temps-là? Malherbe avait porté la croix de ligueur, et poussé, dit-on, Sully l'épée dans les reins, avant d'être le « grammairien à lunettes et en cheveux gris » qu'on sait : chez Montchrétien, le poète précéda le bandolier. Ce fut un tort, d'autant qu'il se fit tuer, et n'eut pas le temps de vendre sa soumission, ce qui l'eût réhabilité. Mais, après tout, il fut de son temps, et le résume en lui. La bigarrure de cette vie où se mêlent la poésie, les duels, les entreprises industrielles, les spéculations économiques, la guerre civile, le décousu des actes, mais aussi cette variété d'aptitudes représentent bien la société d'alors, son agitation confuse, mais féconde. Les cadres sont tracés, mais chacun ne se repose pas encore à sa place, et nul n'est enfermé dans sa condition ou dans sa vocation. Les esprits universels ne se brisent pas contre les catégories sociales : tous les génies peuvent s'épanouir, tous les efforts se développer en tous les sens. Le temps n'est pas venu aussi où les poètes ne seront que poètes; il n'y a pas encore de gens de lettres. Ce n'est point un métier, ni même une profession de faire des livres, et il n'y a guère que Ronsard, qui, à l'imitation des antiques Orphées, s'établisse poète parmi les hommes de son temps, investi à ce titre d'une fonction spéciale et sacrée. Comme il n'y a point de classe qui ait pour exercice de mettre des pensées par écrit, de toutes les classes sortent des écrivains, par goût ou par occasion, par divertissement ou pour l'utilité publique. Mais le talent littéraire vient par surcroît, donnant à l'homme sa place dans l'estime publique, non dans la hiérarchie sociale. Malherbe n'est qu'un « gentilhomme de Normandie » qui fait des vers mieux qu'homme du monde. Quand Montchrétien fait des tragédies, c'est un talent qu'il développe, non une carrière où il entre. Après cela, il a mainte aventure, il suit vingt routes et jamais ne semble se souvenir qu'il ait été poète : mais un jour, s'occupant de commerce, il prend sans y songer sa plume de poète et répand l'éloquence et la grâce à profusion dans un traité d'économie politique.

Habitués que nous sommes au fonctionnement mécanique de nos sociétés régulières, où chaque pièce, c'est-à-dire chaque individu, a sa forme immuable et son jeu uniforme, Montchrétien, par l'extérieur de sa vie, nous fait l'effet d'un brouillon : regardons l'œuvre, et l'homme intérieur nous paraîtra animé d'un esprit d'ordre et de paix. Ce soldat des guerres de religion est sans fanatisme, à tel point qu'on ne sait guère si ce capitaine calviniste était réellement calviniste. La tradition le veut, et M. Petit de Julleville s'y range. M. Funck-Brentano en fait un catholique, sans en donner de preuve bien concluante. Serait-ce donc un tiède, ou un libertin,

Digitized by Google

qui ferait la guerre religieuse par ambition ou par politique? Il y a là un petit problème qu'il faut éclaircir en passant. On peut hésiter en lisant les tragédies : un poète qui prend pour sujet la mort de la catholique Marie Stuart, et qui lui fait maudire « la folle opinion d'une rance hérésie, » sans donner aux interlocuteurs protestans un mot contre le papisme, peut-il n'être pas catholique? Mais quand il ménage avec tant de soin Élisabeth, quand il fait venir les anges, les vierges et les rois à l'entrée du Paradis pour recevoir Marie et qu'il omet les saints, quand il écrit l'*Avis au lecteur* et la tragédie de *David*, où semblent résumés les chapitres de Calvin sur la pénitence et la justification, ne faut-il pas conclure qu'il est protestant? Ce qui apparaît évidemment, c'est qu'il est profondément chrétien. Toute son œuvre respire la plus vive piété. Il traite la tragédie avec un esprit fort religieux, et l'estime chargée, même dans les sujets païens, d'enseigner le mépris des choses du monde, de faire éclater « les jugemens admirables de Dieu, les effets singuliers de sa providence, les châtimens épouvantables des rois mal conseillés et des peuples mal conduits. » C'est la doctrine du *Socrate chrétien* et du *Discours sur l'histoire universelle :* « En tous les actes, nous dit-il, Dieu descend sur le théâtre et joue son personnage si sérieusement qu'il ne quitte jamais l'échafaud que le méchant Ixion ne soit attaché à une roue. » Dans le traité d'économie, le nom de Dieu revient à chaque page : il propose la crainte de Dieu comme un frein capable de réprimer les fraudes commerciales et recommande au roi les entreprises coloniales en vue d'évangéliser les sauvages. Il est hors de doute qu'il eut la ferveur et la foi; mais deux passages du *Traité*, auxquels on ne s'est pas arrêté jusqu'ici, établissent nettement qu'il fut catholique. Que veut dire, autrement, cette réflexion, que la France a conservé la gloire « du vrai christianisme, quoi que les autres prétendent? » Or la France était catholique. Mais elle était aussi gallicane, et Montchrétien l'est aussi. Ne disant pas un mot du maintien de l'édit de Nantes, il recommande vivement au roi de respecter et de soutenir *les droits* de son *Église gallicane*. Il prend position nettement, comme on le voit, entre les huguenots et les ultramontains. D'où vient donc qu'il n'ait pas manifesté plus souvent sa croyance? qu'avec tant de zèle, il recommande au roi avec tant d'indifférence ses « sujets de l'une et l'autre religion, » comme si en cette matière tout lui était égal? C'est qu'il aspire à la pacification religieuse. On a dit qu'il était intolérant : oui, il l'est pour l'impiété, mais il tolère l'hérésie. Il est de ce parti modéré qui s'est rallié autour d'Henri IV, qui, suivant la belle parole du chancelier de L'Hôpital, veut abolir ces noms détestables de huguenots et de papistes, pour ne garder que ceux de chrétiens et de Français. Qu'on

Digitized by Google

se souvienne qu'il présenta son traité au garde des sceaux du Vair, homme pieux, s'il en fut, mais également pacifique et tolérant. Montchrétien pense comme lui, comme Malherbe, qui maudit la rébellion plus que l'hérésie, comme tous les écrivains d'alors, qui, chacun en son genre, chantent l'hymne de la paix et du travail. Il ne voit que Dieu et l'État : Dieu, qui veut des cœurs charitables ; l'État, qui a besoin de bras laborieux. De là le peu de place que tiennent dans son œuvre toutes les opinions qui divisent, tous les mots qui décèlent le fanatisme et la haine.

Tout le *Traité d'économie politique* est une condamnation énergique de l'esprit de faction et d'anarchie : à chaque page sont maudits les troubles qui ruinent le commerce et paralysent l'industrie ; ce ne sont que plaintes sur les schismes et les ligues qui engendrent les « éversions d'états, » et pressans appels à l'autorité royale pour qu'elle abolisse « cette méchante et damnable pratique des armes » employées à autre fin que le service de l'État. Et j'avoue qu'on peut être embarrassé de concevoir comment cet apôtre passionné du développement pacifique de la prospérité nationale put en arriver à prendre les armes et à troubler le royaume ; comment ce catholique fervent (car il n'y a pas apparence qu'il se soit converti) fit campagne pour les huguenots, démentant toutes ses maximes, sans avoir même l'excuse de la fureur sectaire ? Pour débrouiller le personnage, il suffit encore une fois de le replacer dans son milieu. Ses contradictions sont celles de ses contemporains qui ont vu la Ligue et qui verront Richelieu. Après les temps de troubles et de discordes civiles, quand le besoin d'union, de stabilité et d'obéissance se fait sentir, il n'est pas rare de voir les hommes y tendre par les mêmes voies où les avaient poussés les passions contraires, par la violence et le désordre, par les coups d'état d'en haut et les émeutes d'en bas. On veut sortir de l'anarchie, et l'on emploie des procédés anarchiques. C'est que les habitudes nous mènent, et les formes de notre activité ne se renouvellent pas aussi facilement que notre volonté : nous savons changer de fin plus vite que de moyens. Montchrétien fit comme Sully, le restaurateur de l'agriculture et du commerce, qui, en 1610, braquait sur Paris les canons de l'Arsenal et disait « aux bons Français de songer à eux. » Qu'il y ait eu de l'ambition ou de l'orgueil dans sa conduite, je n'en doute pas. Mais, tous les motifs intéressés mis à part, il faut se dire que le sentiment de la légalité n'était pas bien vivace en ces âmes-là, et qu'il semblait tout naturel de faire la guerre aux ministres du roi quand ils semblaient faire, selon le mot du même Sully, « une faction contraire à celle de la France. » Et dès lors doit-on s'étonner que Montchrétien ait fait la guerre civile pour les huguenots laborieux et bons commer-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

çans contre les favoris frivoles et cupides, qui n'avaient cure du commerce ni de l'industrie nationale? C'était un moyen de rappeler sa doctrine au pouvoir central, et une chance, en cas de succès, de la voir mettre en pratique. Notre économiste se fit « bandolier, » comme il entamerait de nos jours une polémique dans les journaux ou bien interpellerait le ministre à la chambre: chaque âge a ses usages.

www.tibtool.com.cn

II.

Si l'inspiration chrétienne, monarchique, pacifique de Montchrétien apparaît mieux dans son œuvre que dans sa vie, je trouve encore quelque désaccord, bien que moins sensible, entre les deux parties de cette œuvre : il y a plus du passé dans ses vues, plus de l'avenir dans sa prose.

Mais d'abord il faut bien entendre que les tragédies de Montchrétien n'intéressent pas l'histoire du théâtre. Avec elles finit quelque chose, qui, à vrai dire, n'a jamais vécu, la tragédie érudite et artificielle des Jodelle et des Garnier, œuvre toute littéraire, et point du tout théâtrale, poème, et non drame. Et même cette période préparatoire de la fondation du théâtre classique est déjà close. Quand ce jeune Normand, qui n'a souci que du beau style, écrit des tragédies destinées à être lues ou tout au plus récitées dans quelque hôtel par lui-même et ses amis, il retarde, et se place en dehors de la voie que suit la poésie dramatique : ce qu'il fait ne sert à rien, ne mène à rien. Car déjà la vraie tragédie était née : encore brute, à peine littéraire, aux mains du vieux Hardy, elle avait pour elle d'être un drame, une image mobile de la vie, un conflit de passions et de caractères toujours en action : dans son style rude et barbare, elle contenait les chefs-d'œuvre de l'avenir.

En revanche, les tragédies de Montchrétien marquent dans l'histoire de la poésie et de la langue. Il faut prendre tous ces tragiques de l'école de Ronsard, comme des écoliers qui, les yeux fixés sur les grands modèles, essaient d'en copier de leur mieux le tour et la forme extérieure. Souvent par leur âge même, ils ne sont que des écoliers, et c'est au sortir du collège, l'esprit tout gonflé d'enthousiasme et de souvenirs classiques, qu'ils composent leurs tragédies sans savoir ce que c'est que le théâtre. Montchrétien a vingt ans quand il écrit sa *Carthaginoise :* à vingt-cinq ans, il avait fait toutes ses pièces, sauf une; passé vingt-neuf ans, il ne donne plus, que je sache, une pensée à la tragédie. La forme dramatique, dont il use, n'est qu'un cadre, où il assemble au gré de sa fantaisie des morceaux brillans de poésie et de style. N'y cher-

Digitized by Google

chez de vie ni de vérité d'aucune sorte. Ce lettré ne sait rien des mœurs antiques : le moyen âge n'était pas plus naïvement ignorant. Ne vous étonnez pas qu'on annonce « le grand-duc Lelius, » ou la « belle dame » Sophonisbe, qui du reste est une beauté « noire. » Vous verrez venir en « coche » le prince Ptolémée, gouverneur d'Alexandrie, et quand s'évanouira la vieille Cratésiclea, vous entendrez une demoiselle spartiate demander du « vinaigre. » Hector est beau comme un chevalier Bayard, quand, revêtu « d'un harnois flamboyant, » « salade en tête, »

Et le panache horrible enté sur son armet,

il pique son destrier de l'éperon et s'avance contre Achille « la lance en arrêt. » Tel apparaît le capitaine Urie, avec son « morion » empanaché, autour duquel dans la bataille tournoie « mainte grenade : » tels les soldats de Syphax

Vestent le corselet, prennent la hallebarde,

et sortent bel ordre contre le « scadron colonel » de l'armée romaine. Il n'y a pas davantage de dessin ou d'analyse des caractères : je vois s'entre-choquer des maximes, s'équilibrer des couplets ; je ne sens nulle part des passions en conflit, des âmes en contact, des sentimens en mouvement. Les personnages se déclarent sans s'expliquer, et, s'il faut évoluer, ne savent que faire volte-face brusquement et pivoter sur place. Un vers suffit à la transformation d'une âme. Où est le fin psychologue qui écrira le *Traité d'économie?* L'auteur, trop jeune, n'avait-il pas encore acquis son expérience? ou plutôt n'est-ce pas que le genre, ou mieux l'exercice de la tragédie, tel qu'il le concevait d'après ses maîtres, ne comportait aucun emploi de l'observation psychologique? Le vrai drame se passe dans la coulisse, entre les actes et les scènes. Il s'agit bien d'action ou d'analyse ! faire de la poésie, voilà toute la prétention de l'auteur. Un sujet tragique n'est à ses yeux qu'une succession de *thèmes* poétiques. Chaque situation, chaque état moral n'est qu'un *motif*, selon la nature duquel il écrira une élégie, un discours, une ode, un hymne, une suite de sentences, une *méditation*, parfois même un sonnet. Le monologue, si fréquent, se distribue en strophes et prend le mouvement lyrique : le dialogue se rythme en couplets mesurés et revêt l'apparence d'un chant amébée. Une telle œuvre relève de la rhétorique et non de l'art dramatique. C'est un écolier qui s'étudie à développer une matière, à paraphraser un texte : ici il traduit, là il imite ; ici il saque une heureuse réminiscence, là il étend un beau lieu-commun. La gloire, la mort, l'amour, la vie champêtre, tout ce qui

Digitized by Google

défrayait nos vers latins de collège, emplit sa poésie. Il sait amplifier par énumération, au début d'*Aman;* par répétition, en variant le ton et l'expression, dans *Hector*, où s'égrènent comme un chapelet une vingtaine de maximes, enfilées bout à bout autour de la même idée :

> Il vaut mieux, bien faisant, vivre un jour seulement,
> Que durer un long siècle et vivre oisivement.

De place en place, je reconnais les plus célèbres vers de Virgile ou d'Horace, une allégorie du *Phèdre* de Platon, les images les plus fameuses des livres saints. Enfin, ce sont tous les procédés qu'un écolier intelligent et laborieux emploie dans ses compositions. Avec Montchrétien, notre poésie fait sa rhétorique : cela est sensible.

Heureusement, elle l'achève, et comme dans des devoirs d'élève se sont dessinés les premiers traits du talent d'un About ou d'un Taine, de même, tout n'est pas réminiscence et pastiche dans ces tragédies de collège. On ne peut dire où finit l'imitation, où commence l'originalité : ce qu'il y a de sûr, c'est que dans l'imitation éclôt l'originalité. La jeune poésie sort de l'œuf. Oubliez que ce sont des tragédies ; disloquez, démembrez ces actes et ces scènes. Ce ne sont pas des tableaux de la vie humaine, ni des portraits historiques : c'est une âme de poète qui s'ouvre. David, Marie Stuart, Hector, donnent l'air, si vous voulez : la chanson est de Montchrétien. Et la chanson est charmante, souvent : Montchrétien est un de nos derniers et plus exquis lyriques, avant le règne du bon sens éloquent.

Que de traits pittoresques, que de fraîches images, que de tendres accens, que de strophes mélodieuses éclatent à chaque page de ces prétendues tragédies! C'est Marie Stuart, racontant son enfance malheureuse,

> Comme si dès ce temps la fortune inhumaine
> Eût voulu m'allaiter de tristesse et de peine,

et tant d'autres vers délicieusement soupirés, auxquels M. Faguet, dans sa pénétrante étude sur la *Tragédie au XVI^e^ siècle*, ne s'est pas trompé. Il l'a justement caractérisé : Montchrétien est un élégiaque. Toutes les situations tragiques tournent naturellement pour lui en élégies ardentes ou molles. Élégie, la plainte d'Andromaque après la mort d'Hector ; élégie, le début de *David* où le vieux roi, consumé d'amour pour Bethsabée, déplore le tourment qui sèche son corps et

> L'importune longueur des douloureuses nuits.

Digitized by Google

Élégie encore, les trois derniers actes de l'*Écossaise*, depuis la plainte de la reine sur sa misérable existence, jusqu'aux lamentations du chœur sur tant de beautés abolies par la mort. Mais là, nous rencontrons le genre où Montchrétien est supérieur : c'est la poésie religieuse. J'ai dit combien il était profondément chrétien, il n'est pas étonnant que ses plus heureuses inspirations lui viennent de sa foi. Rien de plus suave, de plus touchant, de plus admirable que la prière de Marie Stuart, se préparant à mourir :

Voici l'heure dernière en mes vœux désirée,..
Où l'esprit se radopte à sa tige éternelle
Afin d'y refleurir d'une vie immortelle.
Ouvre-toi, Paradis!..
Et vous, anges tuteurs des bienheureux fidèles,
Déployez dans le vent les cerceaux de vos ailes,
Pour recevoir mon âme entre vos bras, alors
Qu'elle et ce chef royal voleront de mon corps...
Humble et dévotieuse, à Dieu je me présente
Au nom de son cher fils, qui sur la croix fiché
Dompta pour moi l'Enfer, la mort et le péché...
Tous ont failli, Seigneur, devant ta sainte face;
Si par là nous étions exilés de ta grâce,
A qui serait enfin ton salut réservé?
Qu'aurait servi le bois de tant de sang lavé?..

Il faudrait citer le chœur gracieux qui suit, en l'honneur des bienheureux,

Possesseurs éternels des grâces éternelles.

Il faudrait citer toute la fin de *David*, et après la parabole et l'invective énergique du prophète Nathan, la pénitence du vieux roi, qui paraphrase harmonieusement le psaume L. Il faudrait citer ces chœurs, qui sont des *méditations* chrétiennes, rêveries mélancoliques sur la vie et sur la mort, où les images semblent se détacher comme les feuilles d'automne et tomber coup sur coup avec un bruissement doux et triste. Montchrétien lisait la Bible en poète et en chrétien : et tandis que la poésie païenne charmait son esprit, les psaumes et les prophètes s'insinuaient au plus profond de son cœur. De là la simplicité particulière, la vive spontanéité des morceaux que la Bible lui inspire : de là le charme pénétrant qui s'en exhale. A l'ordinaire, il détend, il attendrit le rude génie hébraïque, et substitue aux brusques éclats, à l'intense énergie des livres saints, l'égalité suave et les teintes douces de son style.

Ce n'est pas que les effets de vigueur manquent dans sa poésie. Il a eu la force, et je citerais des couplets d'*Aman*, comme M. Faguet note des vers et des périodes dans l'*Écossaise* ou dans la *Car-*

www.libtool.com.cn
Digitized by Google

thaginoise, qui sont d'une fière allure et d'un accent cornélien. Mais, à l'ordinaire, c'est à Racine que Montchrétien fait songer : à Racine écrivant *Esther* ou *Bérénice,* non *Bajazet* ou *Phèdre.* Il y a dans les grâces fluides de son style, dans la douce harmonie de son vers, quelque chose d'abandonné et de tendre, qui caresse les sens et va au cœur. Une teinte légère de mièvrerie et de pétrarquisme n'en détruit pas le naturel, et l'originalité jaillit en vives sources parmi les broussailles de l'érudition. La langue, un peu diffuse et languissante en sa douceur, est saine, nette, limpide : elle peut tout recevoir et tout dire, elle est prête pour les chefs-d'œuvre. Elle ne demande qu'à dépouiller sa mollesse fleurie : ce qui manque dans les tragédies de Montchrétien, — et non pas toujours, — un peu plus de sobriété, un peu plus d'intensité, c'est affaire au génie individuel de le lui donner. Déjà Régnier, déjà Malherbe l'ont fait : bientôt vont venir Corneille et Molière.

Cependant, à lire cette poésie, il semble souvent qu'on soit encore loin de l'âge classique : et l'on se croirait parfois en pleine renaissance, au temps où Ronsard tâchait de dérober à la poésie antique l'écorce qui la revêt, sans la sève qui la nourrit. Cela tient au cadre artificiel où s'enferme l'inspiration de Montchrétien, à cette forme incomprise du drame, si dévotement et si maladroitement copiée. Mais surtout la chose s'explique par les qualités qui s'épanouissent dans cette forme : c'est l'imagination, la sensibilité, le lyrisme enfin, précisément, tout ce qui allait à ce moment-là se trouver barré, arrêté, supprimé pour longtemps. Ce n'est pas qu'il ne soit possible de démêler, à travers les dernières floraisons du lyrisme, les germes de l'art qui poussera bientôt une si vigoureuse végétation. La spontanéité même de cette poésie, toute chrétienne d'inspiration et prête à rejeter son vêtement païen, est une nouveauté et une promesse. Je pourrais signaler quelques morceaux qui sont des réflexions morales, et des couplets qui ont le ton oratoire : il arrive à Montchrétien de raisonner au lieu de chanter et de moraliser au lieu de sentir. Telle lamentation est un discours et tel chœur une épître. Mais ces indices d'une imminente transformation apparaissent plus nombreux et plus nets dans la prose de Montchrétien.

III.

Je laisse aux économistes à juger si vraiment le *Traité* de Montchrétien est, comme le veut M. Funck-Brentano, une œuvre de génie qui « renferme la doctrine la plus complète qui ait jamais paru, » où « rien ne manque, depuis les définitions les plus élémentaires jusqu'à l'exposition des lois les plus vastes; » où les vues de Richelieu, les créations de Colbert, la crise du XVIII^e^ siècle et les progrès

Digitized by Google

du XIX^e^, tout l'avenir enfin de l'économie politique est prévu et signalé avec une miraculeuse netteté. Ce que je puis dire, c'est que je lis Montchrétien avec un plaisir que ses successeurs ne me donnent pas toujours, et qu'il n'est pas plus besoin d'être économiste pour goûter son livre que d'être théologien pour aimer les *Provinciales* ou naturaliste pour prendre intérêt aux *Époques de la nature*. Qu'un traité d'économie politique soit une œuvre littéraire et une œuvre charmante, cela ne s'est vu, je crois, qu'une fois: le secret s'en est perdu depuis Montchrétien. Cet ouvrage si longtemps oublié le place au premier rang des prosateurs de son temps; c'est un des plus remarquables monumens du style et du goût de l'époque.

J'y retrouve toutes les gentillesses et les curiosités dont le bon François de Sales était coutumier. Toutes les pages sont émaillées de noms antiques: c'est Platon ou Thalès, Trismégiste ou Agésilas, Pindare ou saint Paul, et Dante même, qu'on attendrait moins. Salomon invite le roi Louis XIII à protéger la soierie. Ici la mythologie, ailleurs la grammaire ou l'histoire naturelle, jettent un éclat baroque sur les raisonnemens les plus sensés. La France doit s'appliquer à la marine parce que le nom des Gaulois, nos ancêtres, vient de l'hébreu *Galim* qui veut dire *navigateurs :* et du reste, elle y trouvera son profit, par ce temps de merveilleuses découvertes, en sorte que « chaque navire lui peut être un taureau pour ravir une Europe. » Ailleurs, je vois la France comparée à une « belle et pudique dame » qui jadis, dans sa simple parure faisant reluire la modestie et la continence, reculait les désirs de ses amoureux, tandis qu'aujourd'hui vêtue d'or et de perles, elle provoque les baisers et les caresses: c'est-à-dire qu'autrefois les étrangers restaient chez eux, et que maintenant ils viennent s'enrichir en France par le commerce qu'ils y font. Ce sont là minauderies d'un esprit enfantin à qui l'on n'a pas encore appris quelle grâce plus puissante a la simplicité. En revanche, comme la jeune fantaisie de l'écrivain s'égaie en vives images! Comme ce ne sont pas des artifices de style, mais des formes vivantes où se coule spontanément sa pensée! Tous ses sens, ouverts sur le monde extérieur, ne sont pas lassés ni émoussés encore; un monde de visions concrètes tourbillonne dans son esprit, qui n'est pas encore habitué à exclure les réalités sensibles pour contempler le pur abstrait. « Il y a, dit Montchrétien, de beaux et grands et forts esprits en ce royaume plus qu'ailleurs. *Il ne faut que découvrir les raisins cachés sous le pampre.* » Les étrangers nous achètent la toile à voile: « S'ils ont des navires, *nous en avons les ailes.* » Ce n'est rien : et c'est tout. Sur la matière la plus sèche et la plus rebutante fleurissent incessamment les métaphores rafraîchissantes à voir: la grâce et la

Digitized by Google

poésie recouvrent l'aridité des raisonnemens, et l'on est tout surpris d'aspirer un parfum de nature vivante et de verte campagne qui s'élève du milieu de l'économie politique.

Parfois, quand Montchrétien dénonce les fraudes, les voleries, les extorsions dont le pauvre peuple est victime, il le fait avec une richesse de vocables pittoresques, une verdeur de locutions populaires, une franchise de verve, qui ont une haute saveur. Écoutez-le demander « qu'on étouffe comme un amas de chenilles ces petits traîneurs de sacs, coureurs de marchés, acheteurs de blés en herbe, maquignons de dîmes, épieurs du paysan, tricoteurs de paches (pactes) et monopoleurs de denrées, qui mettent la cherté partout où ils trafiquent et que l'on peut dire être les vrais hannetons qui dévorent toute la substance et nourriture de peuple. » Voyez-le peindre « ces coureurs affamés et piqueurs d'avoine qui vont faire leur chevauchée tous les ans par le pays, achètent des uns, disent aux autres si doucement : *Mon ami, si vous ne trouvez tant de votre marchandise en un tel temps, conservez-la-moi, vous savez bien à qui vous avez affaire, je la prendrai à tel prix;* » et ces autres « dont les montures sont si usitées d'aller par tous les villages, qu'encore que leurs maîtres dorment, elles ne se fourvoient jamais, car ils ont affaire partout; » et les marchands qui « brouillent » les vins à toute heure, « les frelatent, tracassent et changent du soir au matin, » et les meuniers, fripiers, drapiers, orfèvres, droguistes, toujours occupés à inventer de nouvelles fraudes pour piper le public et ne pas lui donner la marchandise qu'il paie très cher. Il y a là cinq ou six pages d'une touche vigoureuse qui nous ramènent à Rabelais. Mais ailleurs, et souvent, quelle chaleur sérieuse, et dans la familiarité naïve du style, quelle hauteur déjà et quelle noblesse! Lisez l'éloge de la France où l'amour de la terre française revêt une douceur virgilienne. Lisez l'apologie de l'agriculture, la plainte sur la décadence du labourage et la pauvreté du paysan. Lisez les généreux conseils qu'il adresse au roi, dans son quatrième livre, cette ferme exhortation à gouverner pour le bien de l'état, à imposer partout l'autorité en respectant tous les droits.

Cette prose souple et facile, à laquelle ne manquent ni le nombre ni l'énergie, nous conduit à Balzac, qui la durcit et la condense, et se continue en Descartes, dont le style se distingue par la même spontanéité aisée quand le poids de la pensée ne l'écrase pas un peu, chez qui l'on retrouve cette phrase encore touffue et ces saillies d'imagination qui fleurissent les sévères déductions de comparaisons naïves. Mais Descartes avait de plus les qualités originales de son génie, qui bientôt allaient devenir les qualités communes de l'esprit français : il avait l'enchaînement rigoureux des pensées,

Digitized by Google

le raisonnement direct qui tend au but par la voie la plus courte, et du pas le plus égal. La sûreté du dessein et la sobriété du développement font encore défaut à Montchrétien. Il détermine sa matière ; il sait ce qu'il faut dire : il ne sait pas très bien quand il a dit assez, il glisse parfois de propos en propos hors de son sujet, et quand il s'en aperçoit, il n'y sait de remède que de sauter brusquement de l'idée qu'il tient à celle qu'il a lâchée par mégarde. Il a dénombré les parties de sa matière ; il n'en oublie aucune ; mais de dire pourquoi il met celle-ci avant celle-là, il ne le saurait, ni moi. Cependant, comme ce n'est plus la phrase encore un peu trouble et traînante d'Amyot, comme le style s'est clarifié, a pris une plus nette égalité, de même ce n'est plus la capricieuse allure et la fantaisie décousue de Montaigne ; s'il n'y a pas cohésion et gradation des parties, le développement se groupe pourtant autour d'une idée centrale, ou s'étale toujours dans la direction du but. Tout n'est pas nécessaire encore, déjà plus rien n'est inutile.

Il serait oiseux de s'attarder à démontrer que Montchrétien, tout en semant les fleurs de l'érudition sur son chemin, a secoué le joug de l'antiquité. Le titre seul de son traité est un brevet d'originalité, il a créé la chose avec le nom. Ici, forme et fond, pensées et langue, tout est à lui. L'esprit français, dans cet ouvrage, marche sans lisières, et très délibérément, je vous assure. Dans ce libre exercice de la pensée personnelle, on peut aisément démêler quelques-uns des traits qui caractériseront l'époque suivante : l'esprit classique perce, et si l'on ne s'arrête pas à quelque apparence, on sent qu'il est près de tout dominer. D'abord, sous ce titre de *Traité*, Montchrétien n'a pas fait une exposition didactique de la science économique ; la théorie ne s'y présente pas toute pure, dans son enchaînement abstrait et sa nudité scientifique. L'auteur ne démontre pas seulement, il tâche de persuader, il choisit les faits économiques, il les assemble en vue de toucher le roi et la reine mère, et, c'est cette pensée qui règle et dirige le développement ; c'est elle qui lui impose une sorte de rectitude et d'unité. En un mot, l'écrivain fait œuvre d'orateur, et ce qu'il écrit, c'est vraiment une suite de « Discours » sur l'économie politique. L'imagination règne dans le détail de style, et la vision concrète des choses colore les idées particulières ; mais le mouvement général est oratoire. L'expression est poétique, mais le développement est éloquent. Très éloquent même parfois, et je ne sais vraiment ce qui manque à la beauté du morceau où Montchrétien somme les Français d'aller évangéliser les nations sauvages et de se souvenir des devoirs que leur impose le nom de chrétiens.

Ne craignons point, afin de nous en rendre dignes, de forcer les

Digitized by Google

ondes et les tempêtes pour aller faire connoître le nom de Dieu, notre Créateur, à tant de peuples barbares, privés de toute civilité, qui nous appellent, qui nous tendent les bras, qui sont prêts de s'assujettir à nous, afin que, par saints enseignemens et par bons exemples, nous les mettions en la voie de salut. Serviteurs de Jésus-Christ, si, en nos misérables jours, vous restez encore quelques-uns destinés à ce saint ouvrage, je vous appelle par la voix du Maître qui vous demande en sa vigne; que le délai ne vous empêche et décourage : quoique vous veniez tard, vous aurez le salaire de tout le jour. La moisson est grande, et n'y a faute que de moissonneurs. Le hâle ni la soif ne vous fassent point appréhender de prendre la faucille : la vraie fontaine vous suivra partout. Ne vous épouvantez point pour la crainte de la mort : l'auteur de vie vous accompagnera toujours. Ne vous troublez point pour la longueur et difficulté du chemin, la voie qui de tous lieux mène au ciel étant en votre compagnie. Ne frissonnez point à l'aspect de ce grand abîme d'eaux, puisque celui qui marche à pied sec sur les ondes, comme sur un plancher ferme et solide, vous doit lui-même tenir et guider par la main.

N'est-ce pas la vraie éloquence? Et cela ne vaut-il pas bien les brillantes figures du *Sermon pour l'Épiphanie?* Mais je trouve là un autre caractère de la littérature classique : quand on veut persuader tout le monde, il faut s'appuyer sur des idées générales et des raisons universelles. La marque d'un génie oratoire, c'est de ne s'enfermer nulle part dans les raisons techniques. Montchrétien ne manque pas à cette loi : à l'appui des vérités économiques, il appelle ici la religion, là le patriotisme; la charité, l'humanité, autorisent ses démonstrations. Et ce n'est pas artifice, ni procédé : c'est passion chez lui, émotion intime qui déborde de toutes parts à travers le système. Mais ces sentimens qui l'animent, crainte de Dieu, dévoûment à l'État, amour du prochain, pitié du pauvre peuple, en même temps que des sentimens personnels, ce sont des idées générales et des idées morales : ainsi, ce qui était technique devient universel, et la morale commune est le véhicule qui porte la doctrine spéciale au fond des esprits.

Ce n'est pas tout, dans le détail de son exposition, Montchrétien donne volontiers à ses raisonnemens une base psychologique et fait reposer en dernier lieu la science économique sur l'expérience du cœur humain. Tout se fonde là-dessus. « La meilleure prise, dit-il, qu'on puisse avoir sur les hommes, c'est de connaître les inclinations, les mouvemens, les passions et les habitudes; en les prenant par ces anses, on les peut porter où l'on veut. » S'il évite la sécheresse des abstractions, c'est qu'il voit partout des hommes : les formules de l'économie se réduisent pour lui à des

Digitized by Google

faits psychologiques. La complexité des relations industrielles et commerciales résulte du simple jeu des instincts naturels : l'homme, tenant l'être de la nature, tâche à se donner le bien-être. L'égoïsme, l'intérêt est le ressort qui meut tout. « A ce centre se réduit le cercle des affaires ; la nécessité du mouvement cherche ce point. » A d'autres les belles phrases et les grands mots : on dit que la bonne conscience suffit seule à payer les belles actions. « Le loyer est grand, à la vérité, plein de contentement et de satisfaction à soi-même ; mais les hommes sont hommes, et leur ennuie à la fin de bien faire quand ils n'en reçoivent autre récompense que le bien faire. » Tout le traité de Montchrétien fourmille de fines observations psychologiques. Il en est, dans le nombre, de bien imprévues et de bien piquantes. Savez-vous pourquoi « tout autant de chapeaux de laine, de poil de connin (lapin) ou de castor qui se portent en France sont façonnés de notre main? » et pourquoi « les étrangers, si curieux de nous introduire leurs manufactures, n'ont point encore mis les doigts à celle-ci? » Il va vous en dire la raison : « C'est que notre tête change trop souvent de forme, et qu'en ce seul point ils ne sauraient faire profit de notre inconstance. » Cela est juste autant que spirituel : ne voyons-nous pas encore aujourd'hui nos femmes, qui vont chez le tailleur anglais, ne connaître que la modiste française, et parisienne? Mais si vous songez que notre littérature classique se caractérise éminemment par le goût et la science de l'analyse psychologique, l'instinct d'observation de Montchrétien, se faisant jour d'une façon si originale à travers les abstractions de l'économie politique, ne nous annonce-t-il pas l'approche imminente de l'âge classique?

Sur un point, pourtant, le *Traité d'économie politique* nous en éloigne plus qu'il n'y conduit, et c'est par là que je veux terminer. L'éclosion de la littérature classique s'est faite quand la société polie s'était constituée en France et réglait le goût comme les bienséances. Quelle relation existe entre la société polie et la littérature classique? Leur apparition simultanée fut-elle fortuite ou nécessaire? Ce n'est pas le lieu de le rechercher ici. Ce qui est sûr, c'est que la société polie fut le milieu où naquit la littérature classique, et en modifia par suite, dans une certaine mesure, la croissance et la forme. J'ai peur qu'on n'ait bien souvent exagéré les bons effets de cette influence, et M. Brunetière me paraît avoir touché bien plus justement, quand il a signalé les inconvéniens qu'il y a pour la littérature à recevoir la loi des gens du monde et des femmes. Pour m'en tenir à Montchrétien et à son temps, la société polie n'est pas encore constituée : la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, en 1617, est à peu près la première œuvre où se manifeste son

Digitized by Google

influence, et ce n'est guère qu'à partir de 1624 que l'hôtel de Rambouillet et les réunions précieuses exercent une sérieuse autorité sur le goût public. Je passe sur le tour d'esprit alambiqué et romanesque dont ce « grand monde purifié, » comme disait Chapelain, infecta les lettres françaises : par lui, pendant une quarantaine d'années, pointes subtiles, grands sentimens, fadeurs galantes, charges burlesques, l'outrance en tous sens fut à la mode, et il fallut, pour nous en débarrasser, le bon sens de quelques bourgeois instruits par la simple antiquité. C'est ce public de courtisans et de dames, ce sont leurs poètes et leurs beaux esprits, qui sous la régence jetèrent la littérature dans l'imitation espagnole. Le groupe des contemporains d'Henri IV ne doit rien à l'Espagne; ils en haïssent trop la politique pour en prendre le goût; ils se souviennent de la Ligue. Montchrétien nous en fournit la preuve presque à chaque page de son traité. Je n'insiste pas non plus sur « l'épuration » violente que le beau monde fit subir à la langue si nette et si forte déjà de Montchrétien. Il ne s'agissait plus, comme avait fait Malherbe, de reconstituer la langue française dans sa vraie et naturelle intégrité, d'éliminer les élémens étrangers et les créations artificielles, en prenant pour règle l'usage du peuple et pour arbitres les « crocheteurs du port Saint-Jean. » Non; autre est le but de nos précieux, qui trop souvent ont fait la loi à l'Académie : ils veulent « dévulgariser » la langue, la purger de tout élément grossier et populaire, et ne s'avisent pas que de chercher à créer des expressions par elles-mêmes délicates et nobles, c'est aller contre le bon sens et le génie de notre langue, où toute dignité, toute beauté vient des choses. De ce goût asservi au « bel usage, » qui insensiblement écarte la littérature de la nature et lui interdit d'exprimer la vie, trop vulgaire en ses manifestations, de ce choix exclusif des mots qu'un usage trivial ne déshonore pas est sorti le pseudo-classicisme du XVIII^e^ siècle et la soi-disant « langue noble, » si pompeuse, si vague et si pauvre, qu'aucun de nos grands écrivains, quoi qu'on ait dit, n'a parlée, non pas même Racine, avec son élégance, ni Bossuet, avec sa sublimité.

Mais voici un effet plus curieux de l'assujettissement de la littérature au goût du monde : comme la langue fut appauvrie et la moitié de ses mots mis hors du bel usage, la littérature aussi vit son domaine circonscrit et diminué. Les préjugés ou l'ignorance des salons lui interdirent je ne sais combien d'ordres des connaissances humaines. Il fallait offrir aux « honnêtes gens, » du moment qu'on n'écrivait que pour eux, ce qui leur était familier et correspondait aux besoins de leur cœur, à l'état de leur intelligence : de la morale, de la psychologie, et tout au plus, en outre, de la théo-

Digitized by Google

logie, car le sentiment religieux est vif encore. De l'histoire, on ne prend que l'étude des caractères, le jeu des passions et des intérêts : on fait beaucoup de *Mémoires*, et pas une histoire. Ode ou églogue, tragédie ou comédie, poésie ou éloquence, dans tous les genres, sous toutes les formes, c'est l'étude de l'homme qui fait le fond et l'intérêt de l'œuvre. Les genres qui sont renouvelés ou créés, la *Fable*, les *Maximes*, les *Caractères*, le sont par ou pour l'analyse psychologique. Tout ce qui ne parle pas à ce monde de lui-même, de ce qui règle sa vie ou amuse son loisir, n'est pas un digne objet de l'activité littéraire : la comédie en dépérira, réduite à la peinture des ridicules mondains. Comme le *Dictionnaire de l'Académie* exclut, en 1694, tous les termes d'arts, de métiers et de sciences, de même toutes les matières des sciences, des métiers et des arts sont conçues comme étant, par essence, hors de la littérature. Tout le monde lira des écrits sur la grâce ou le quiétisme : on laissera aux commis et aux ministres le soin de lire, s'ils veulent, *la Dîme royale* de Vauban. Il ne viendra à l'esprit de personne que le talent littéraire puisse s'appliquer aux intérêts matériels d'ordre public ou privé, et qu'un beau livre puisse s'écrire sur les travaux vulgaires par où le menu peuple gagne sa vie. En 1615, cette influence ne s'était pas manifestée encore. La littérature était alors quelque chose de compréhensif ou d'universel; toute matière lui appartenait. Si les gens de lettres ne faisaient pas une classe dans la nation, il n'y avait pas non plus de sujets littéraires empreints d'un mérite spécial et possédant, par définition, le privilège de recevoir la beauté de l'ordonnance et du style. Comme Ambroise Paré sur la chirurgie, comme Bernard Palissy sur « divers excellens secrets des choses naturelles, » comme Olivier de Serres sur l'agriculture, Montchrétien écrivit sur l'économie politique. Il ne s'en fit pas scrupule, cet humaniste, cet élève de Ronsard, ce poète des dames de Caen, et il fit bien, car il se révéla ainsi non moins excellent écrivain en prose qu'en vers. Vingt ans plus tard, il n'y eût pas même songé. Puis un siècle s'écoulera, et la société polie s'engouera de science, de politique et de questions sociales. La mode réintégrera dans la littérature ce qu'elle en avait exclu; Fontenelle causera astronomie, Buffon se fera reconnaître pour un grand écrivain dans une *Histoire naturelle*, et nos encyclopédistes apprendront aux dames l'économie politique. Alors, il ne sera plus permis d'écrire sur la théologie, sinon pour s'en moquer; mais quand les esprits frivoles voudront s'égayer sur des matières agréables, ils ouvriront un livre traitant du commerce des blés ou de la nature de l'impôt.

G. LANSON.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

CINQ MOIS

DE

POLITIQUE ITALIENNE

FÉVRIER-JUIN 1891.

I.

L'année 1891 s'ouvrait sous des auspices qui semblaient promettre de longs jours au système politique auquel M. Crispi avait dû d'être considéré comme la personnalité politique la plus saillante de l'Europe, après M. de Bismarck.

Le parlement italien s'était renouvelé sous son impulsion. Les quatre cinquièmes des nouveaux députés avaient été ses candidats officiels aux élections de novembre 1890. Président du conseil, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, il avait donc devant lui une chambre dont 400 membres, sur 500, devaient être prêts à soutenir de leurs votes persistans sa politique, au dedans comme au dehors du royaume.

Jamais ministre n'avait paru si solide. Les chancelleries étrangères se frottaient les mains, ou vivaient dans l'inquiétude, selon que, directement ou indirectement, elles appartenaient ou n'appartenaient pas au clan de la triple alliance. Tout à coup un vote de la chambre renverse le colosse qui paraissait à tous bâti à chaux et à sable.

Comment cet étonnant événement a-t-il pu se produire? Ne le demandez pas à la diplomatie, qui vit trop peu avec le peuple des pays où elle exerce sa haute mission. Demandez-le aux députés

Digitized by Google

élus eux-mêmes. Ils vous diront le secret de l'électeur, qui votait pour le candidat de M. Crispi, tout en maudissant les souffrances que la politique du président du conseil lui imposait. Or cette politique était faite tout entière de politique extérieure.

Le vote qui a renversé M. Crispi était donc la résultante d'un irrésistible mouvement d'opinion contre la politique extérieure de ce ministre; contre le déficit que cette politique *extérieure* infligeait à la fortune privée comme à la fortune publique; contre les inimitiés formidables qu'elle créait à l'Italie parmi les puissances européennes qui, de plus ou moins près, se sentaient menacées par les alliances où l'Italie de M. Crispi se trouvait engagée.

Cela, c'est la vérité qui saute aux yeux. Elle est si manifestement vraie que, de toutes parts en Europe, mais surtout en France, un sentiment de soulagement se fit jour.

Dans la presse française, les journaux qui avaient jusque-là combattu avec le plus d'animosité la politique italienne s'empressèrent de désarmer. Dans les bulletins de la Bourse de Paris, la rente italienne, naguère travaillée avec tant d'acharnement par la spéculation baissière, montait aussitôt de trois points.

Survint le ministère Rudini-Nicotera.

Le marquis di Rudini, un homme de droite pure, assez compromis, il est vrai, par son passé ainsi que par celui de son parti, dans le système de politique d'alliances que le vote de la chambre et les tendances de l'opinion publique semblaient avoir condamné, mais gentilhomme d'une droiture parfaite, et jugé incapable de faillir au mandat qu'il acceptait.

Le baron Nicotera, un gentilhomme aussi; mais homme de gauche teinté de radicalisme; adversaire personnel de M. Crispi, de la politique crispinienne, par conséquence nécessaire, et, non moins nécessairement, susceptible de donner la main à la politique du parti radical qui est, avant tout, hostile à l'alliance austro-germanique.

M. Luzzatti, un économiste, un philosophe, un ami de la paix, un ami de la France, où quiconque vit et travaille dans le monde des idées s'inscrit au nombre de ses amis. Avec un tel homme à la tête du département ministériel le plus important dans les conjonctures financières où se trouvait l'Italie, on n'avait guère à craindre une déviation de la politique du nouveau cabinet.

Quant aux autres membres du cabinet, qu'ils appartiennent à la droite ou à la gauche, ce sont des hommes honnêtes, loyaux, réputés incapables de fausser la mission de réparation pour laquelle ils semblaient avoir été appelés au pouvoir. Mission de réparation, ai-je dit. Mais réparation de quoi? Du dommage national causé par la politique attribuée à M. Crispi.

Digitized by Google

On devait donc s'attendre à ce que le ministère Rudini-Nicotera fût un ministère de réaction contre la politique d'alliances. Et, comme pour mieux accentuer cette signification, M. le marquis di Rudini, dans son département des affaires étrangères, s'était doublé d'un sous-secrétaire d'État dont la personnalité était une sorte de gage que cette réaction devrait s'opérer. C'est, en effet, dans ses éloquentes critiques contre la politique d'alliances que M. le comte d'Arco s'est acquis cette réputation d'orateur élégant et persuasif qui fait de lui l'une des individualités marquantes et sympathiques de l'assemblée de Monte-Citorio. En outre, M. d'Arco avait fait sa première apparition à la chambre, il y a quelque douze ans, sous l'étiquette du radicalisme. Si, plus tard, par un sentiment de prudence, il avait cru devoir chercher à atténuer sa nuance politique originaire, il ne l'avait non plus jamais reniée. La place qu'il s'était choisie dans l'hémicycle de Monte-Citorio, aux confins des deux groupes de gauche avancée et de gauche radicale, le disait assez clairement. Aussi lui attribue-t-on généralement, et non sans raisons plausibles, une très grande part dans la paternité du nouveau ministère. Sa double personnalité d'homme du monde frayant avec les cercles aristocratiques auxquels il appartient par son nom comme par sa position de fortune, et d'homme politique solidarisé avec les partis avancés auxquels il tient par ses origines électorales, faisait de lui l'intermédiaire indiqué pour négocier un mariage aussi disparate que celui d'un Rudini et d'un Nicotera. De plus, il tenait dans ses mains la vie du nouveau cabinet par ses relations étroites avec les membres les plus ardens et les plus autorisés du groupe de l'extrême gauche.

Ce groupe, comme l'on sait, avait été le véritable ouvrier de la chute de M. Crispi. La guerre acharnée, incessante, qu'il faisait à ce ministre l'avait forcé à se jeter dans les nombreuses inconséquences qui ont marqué les derniers temps de son pouvoir. C'est pour échapper aux effets de cette lutte de tous les instans, qui le minait dans l'opinion, que celui que l'on a surnommé le Dictateur s'est fait voir, selon les circonstances, sous les aspects si divers de partisan passionné de la conciliation avec le pape et d'adversaire acharné du Vatican, de francophobe et de francophile, d'irrédentiste et d'anti-irrédentiste, de libéral et d'archi-autoritaire; si bien qu'un jour, déconsidéré politiquement, le terrain lui a manqué sous les pieds.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir vu tomber M. Crispi dans l'effervescence d'une séance parlementaire tumultueuse et d'avoir ramassé son héritage sur ce champ de lutte où il avait succombé. Il s'agissait maintenant de vivre et de demander pour cela des moyens d'existence à cette chambre composée d'élémens si hété-

Digitized by Google

rogènes, produit de ses habiles combinaisons électorales. Une majorité de circonstance l'avait renversé; une majorité de coalition pouvait le ramener. Le ministère Rudini était exposé à sombrer dans la première tempête parlementaire qui viendrait à éclater avant qu'il eût eu le temps de recruter dans le centre les élémens d'une majorité. Pour l'instant, il n'avait pas plus d'attaches solides dans la chambre que dans le pays. Il est de droite en grande partie, tandis que pays et chambre sont manifestement de gauche. Le seul élément de gauche pure qu'il compte dans son sein, M. Nicotera, n'avait, personnellement, avec lui qu'un groupe d'une vingtaine de députés, sur les 123 dont la gauche parlementaire se compose; les 100 autres environ obéissaient, les uns à M. Zanardelli, très douteux, les autres à M. Crispi, très hostile nécessairement. Hostiles aussi étaient les 80 députés formant le groupe piémontais auquel le nouveau cabinet n'avait pas fait, dans sa composition, une part qui suffît à le gagner. Restaient les centres, cette matière si malléable entre les mains du ministre de l'intérieur. A combien de membres de ce groupe, aussi nombreux que flottant, la perspective des futures faveurs de M. Nicotera, secondé par M. Branca, qui est centre gauche, parviendrait-elle à faire oublier les faveurs toutes récentes encore de M. Crispi? Là était le nœud vital pour le ministère. En attendant, il n'y avait de réellement sûres que les 50 ou 60 voix de droite pure inféodées à M. di Rudini, les 50 ou 60 voix de gauche et de centre gauche dues tout d'abord à l'effort combiné de MM. Nicotera et Branca, et, si l'on savait les gagner par une attitude politique correcte, les 50 ou 60 voix de l'extrême gauche dont l'énergie pouvait impressionner le gros des centres, si facile à intimider, et l'empêcher de se livrer par surprise à quelque retour offensif favorable à M. Crispi.

Il est donc certain que, pendant les premières semaines de son existence, la vie du ministère Rudini-Nicotera a dépendu de l'extrême gauche. Celle-ci n'avait qu'une confiance très limitée dans un cabinet qui comptait neuf ministres de droite sur onze, confiance que les deux seuls ministres de gauche qui en fissent partie étaient peu de nature à augmenter. Cependant elle avait une telle aversion pour un retour possible de M. Crispi, que, sans égard pour les multiples incompatibilités de sentimens qui la séparaient des successeurs de cet homme d'État, elle consentait à leur donner l'indispensable appoint de ses voix; mais elle y mettait pour condition qu'ils maintinssent fermement leur programme d'économies, — d'économies militaires notamment, — et qu'ils se montrassent disposés à laisser venir l'expiration de la triple alliance sans la renouveler.

Pour les économies, les nouveaux ministres ont fait sincèrement ce qu'ils ont pu et continuent encore de le faire. Dans l'ordre de

Digitized by Google

dépenses militaires, leurs économies sont, il est vrai, momentanées plutôt que permanentes et impliquant l'abandon résolu de la politique belliqueuse. Ce sont néanmoins des économies, et, à cet égard, le programme ministériel est en réalité respecté.

La sincérité ministérielle a-t-elle été égale en ce qui a trait à la question de la triple alliance?

La question, si je ne me trompe, doit se poser ainsi : le nouveau ministère ou, pour mieux préciser, le nouveau président du conseil, ministre des affaires étrangères, trouvait-il, dans ses opinions personnelles, et peut-être aussi dans quelque engagement antérieur, l'obligation d'un parti pris de renouveler la triple alliance en tout état de cause? Ou bien M. le marquis di Rudini, désormais mieux éclairé par l'expérience sur les inconvéniens de la triple alliance, mieux pénétré du courant de l'opinion du pays qui tend manifestement à la repousser, a-t-il espéré trouver dans les manifestations de l'esprit public un pivot pour évoluer? A-t-il espéré y retrouver des argumens qui lui permissent, soit de résister aux pressions de la couronne (si tant est que la couronne ait manifesté ses préférences, comme d'aucuns sont portés à le croire), soit de justifier, aux yeux des deux puissances alliées de l'Italie, la nécessité où celle-ci se voyait de renoncer à leur alliance?

Un moment, ceux qui étaient en situation de suivre de près les agissemens du ministère ont penché pour cette seconde hypothèse. M. di Rudini, il est vrai, avait cru, en se présentant devant le parlement, à la séance du 14 février, devoir exprimer en même temps qu'un vœu de « concorde avec la France » une déclaration de « fidélité solide aux alliances. » Mais cette déclaration, dans sa vague expression, pouvait être interprétée comme la parole d'un chef de gouvernement désirant se montrer correct envers tous d'une manière générale. D'ailleurs, l'Italie était encore liée par un traité existant; le nouveau gouvernement pouvait difficilement ne pas faire, dans sa première communication aux chambres, une allusion à ce lien. L'essentiel était qu'il n'eût rien dit qui pût être interprété dans un sens favorable à un renouvellement. L'illustre et regretté M. Jacini, dans son dernier article de la *Nuova Antologia*, article auquel sa mort, arrivée peu après, donne la haute valeur d'un testament politique, qui détruit de fond en comble le principe de la triple alliance, ne s'est-il pas cru lui-même obligé de dire? « Il faut observer fidèlement les pactes internationaux. Nous sommes liés encore pour un an aux puissances centrales, et, jusqu'à l'échéance du traité, nous devons maintenir nos engagemens. Sur ce point, il ne peut y avoir de divergences d'avis (1). » La déclaration du nouveau chef du cabinet pouvait

(1) *Nuova Antologia*, livraison du 16 février 1891, p. 681.

Digitized by Google

donc, à la rigueur, ne rien prouver. Aussi les adversaires déclarés de la triple alliance, que la chambre comptait dans son sein, croyaient-ils devoir encore lui faire crédit de leur appui.

Néanmoins, deux semaines plus tard, le 1er mars, un article de *l'Opinione*, que rien, dans les circonstances présentes, n'eût semblé devoir motiver, refaisait l'historique de la déclaration de la guerre de 1870, en mettant résolument tous les torts du côté de la France. La teneur générale de cet article, si inattendu dans l'état d'apaisement où la chute de M. Crispi avait mis les esprits en France comme en Italie, tendait à établir qu'il était dans le tempérament français de provoquer, prochainement peut-être, une guerre dont l'Europe s'effraie à bon droit; et sa conclusion était celle-ci : « Qu'est-ce, aujourd'hui, qui empêche ou tout au moins retarde cette lutte exterminatrice? La triple alliance. Quiconque travaille à l'affaiblir ignore ce dont il peut se rendre coupable. C'est un sacrifice pour l'Italie, mais c'est un sacrifice qu'elle fait *à la civilisation européenne*, — et aussi *à sa propre sûreté*, comme *à sa propre indépendance*. »

L'Opinione est, à Rome, l'organe de la droite pure dont le représentant actuel le plus élevé préside le conseil des ministres et dirige le département des affaires extérieures. On s'alarma; on crut à un ballon d'essai. Les ministres furent interrogés confidentiellement. On interrogea même M. le commandeur Grillo, directeur général de la Banque nationale, qui est propriétaire de la presque totalité des actions de *l'Opinione*. Partout la réponse fut identique. Ce journal, dont le directeur, M. le député Torraca, est un des partisans résolus de l'alliance germanique, avait agi de son propre mouvement; le gouvernement n'y était pour rien.

L'on était à peine remis de cette alerte, lorsque, le 4 du même mois de mars, vint l'interpellation de M. le comte Ferrari (Luigi) posant ce principe que, dans un gouvernement parlementaire, les conventions internationales doivent être portées à la connaissance du parlement, et faisant au surplus une sévère critique du traité de la triple alliance, auquel il dénie la vertu, qu'on lui attribue, d'assurer la paix.

M. di Rudini commence par répondre aux critiques dirigées contre la triple alliance en elle-même; il s'efforce de détromper ceux qui voudraient y voir un « instrument de guerre. » Quant à l'obligation de communiquer les traités au parlement, M. di Rudini regrette de ne pouvoir partager l'opinion de M. Ferrari. Son argumentation consiste à couvrir le secret du traité d'alliance de l'autorité royale; et il cite l'article 5 du statut du royaume dont il lit le paragraphe suivant : « Le roi déclare la guerre; il fait les traités de paix, d'alliance, de commerce et autres, et en donne connaissance

Digitized by Google

aux chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent. »

www.libtool.com.cn

Cette théorie ne laissait pas de présenter un grave inconvénient; sous son apparence de respect absolu des principes constitutionnels, elle tendait en réalité à les violer, car elle découvrait la couronne. En invoquant un principe au profit de sa pratique politique du moment, le ministère en détruisait un autre qui domine le droit monarchique constitutionnel tout entier. Il confirmait ainsi cette parole, très connue, d'un ancien ministre : « Et quand, depuis la mort de Cavour, y a-t-il eu à l'extérieur une politique de cabinet? Quand y a-t-il eu une autre politique extérieure que celle de la cour?»

Tandis que le chef du cabinet parlait sur ce ton, comment s'exprimaient les journaux considérés comme recevant la confidence de la véritable pensée ministérielle? Aujourd'hui que tous les voiles sont levés par le fait accompli du renouvellement de la triple alliance, c'est avec étonnement que l'on relit leurs articles. *La Tribuna*, par exemple, expliquait à ses lecteurs que « l'on ne pouvait demander davantage au premier ministre d'un pays lié par un traité d'alliance, tandis que ce traité est encore en vigueur, » — ce qui donnait à entendre que, d'après l'auteur de l'article, M. di Rudini parlerait bien autrement si le traité touchait à son expiration; et l'on devait d'autant mieux pencher vers cette croyance que le même journal continuait, ainsi que d'autres organes ministériels, de droite comme de gauche, à mettre en lumière les inconvéniens et les dangers de la triple alliance.

II.

Cependant le ministère sortait peu à peu des langes dont il avait dû s'envelopper dans sa faiblesse de nouveau-né. Ses promiscuités avec les radicaux lui devenaient plus pesantes à mesure que l'attitude de beaucoup de députés du centre lui faisait entrevoir la possibilité de se créer une majorité, vaille que vaille. Il semblait chercher les occasions de prouver qu'il commençait à se sentir assez fort pour se tenir debout sans appuis gênans. La séance du 12 mars vint lui fournir l'occasion souhaitée. L'honorable M. Barzilai, qui est, à la chambre de Monte-Citorio, le représentant le plus direct de l'idée irrédentiste, dénonçait certains actes des autorités autrichiennes lui paraissant offensans pour la couronne d'Italie. Il était intéressant, à un haut degré, de savoir quelle attitude prendrait le cabinet sur une telle question, qui est délicate entre toutes. On sait, en effet, de combien de difficultés se trouve hérissée la pratique de la triple alliance, par le fait de l'universelle répulsion

Digitized by Google

que l'Autriche inspire en Italie. Or, c'est avec une aisance parfaite que M. le marquis di Rudini, ce jour-là, prit son parti de dissiper certaines équivoques : « L'Autriche, dit-il, est une sincère amie de l'Italie; l'amitié de l'Autriche est nécessaire à l'Italie. » Et, pour qu'il n'y eût point de doute sur l'interprétation de sa pensée, il s'empressait d'ajouter : « Si cette déclaration devait amener des amis chers à nous refuser leur vote, nous le regretterions, mais nous ne nous en dédirions pas. »

C'était « grave, » comme le faisait remarquer le *Journal des Débats*, qui, dès ce moment, n'avait plus d'illusions sur les vues du nouveau cabinet. « Parler en ces termes de l'Autriche dans un pays où, peu ou prou, tout le monde est irrédentiste, c'est marquer l'intention de brûler ses vaisseaux. » C'était d'autant plus grave, que ces paroles rompaient en visière avec un groupe parlementaire qui ne pouvait les entendre sans séparer sa politique de celle du ministre qui les avait proférées.

Les séances à sensation se suivaient rapidement. Dans celle du 21 mars, on discutait l'assiette du budget, — *il bilancio di assestamento*, — présenté par M. Luzzatti. M. Crispi, pour la première fois depuis sa chute, prit la parole au milieu de l'attention générale de la chambre. Il passe brièvement en revue diverses parties du budget; puis, *in cauda venenum*, il termine sa courte harangue par une allusion à « la lune de miel » des radicaux et du ministère, qui, dit-il, « les abuse ou est d'accord avec eux. » — « C'est vous qui les avez abusés, interrompt M. Nicotera. — Moi? reprend le ministre tombé, je les ai toujours combattus, comme ils me combattaient eux-mêmes. — C'est votre politique que nous combattions, s'écrie M. Pantano. — Soit, répond M. Crispi; mais ma politique, c'est celle du ministère pour lequel vous votez. » (Hilarité générale.) Et il conclut en déclarant qu'il votera contre le ministère; ce à quoi M. Pantano réplique, en provoquant un nouvel accès d'hilarité : « Vous votez donc contre votre politique! »

Les déclarations précédentes du gouvernement avaient créé des doutes sur le parti que prendrait l'extrême gauche dans le vote de confiance qui allait intervenir. M. Cavallotti voulut lever ces doutes en prenant la parole pour déclarer, au nom de ses amis, qu'ils voteraient pour le ministère. La chambre, impatiente, nerveuse, écouta peu les développemens par lesquels l'honorable chef de l'extrême gauche voulait expliquer les motifs du vote de son parti. On avait hâte d'entendre la parole ministérielle. M. di Rudini se lève, et la chambre fait tout à coup silence :

« L'honorable M. Crispi, dit-il, s'étonne de l'appui donné au gouvernement par l'extrême gauche. Je n'en repousse pas le suffrage, parce que, depuis les déclarations explicites, précises, que

Digitized by Google

j'ai faites, si elle nous donne son vote, elle nous le donnera sachant que nous ne sommes pas disposés à transiger avec elle. »

www.libtool.com.cn

L'extrême gauche resta néanmoins fidèle aux déclarations de M. Cavallotti, en grossissant de ses voix la majorité du gouvernement, qui obtint 254 voix contre 96; — 46 députés s'abstinrent. Ces 96 voix, c'était toute la « gauche historique, » moins une vingtaine de députés groupés autour de M. Nicotera. C'était tout ce qui restait d'adhérens à M. Crispi et à M. Zanardelli, après les écrasantes majorités du temps passé! Quant à l'extrême gauche, la persistance de ses votes ministériels s'expliquait par sa crainte de la possibilité d'un retour offensif de M. Crispi.

Cette terreur de l'imminence du retour au pouvoir de leur prédécesseur, les nouveaux ministres l'avaient exploitée très habilement depuis le jour de leur avènement. Dans leurs conversations intimes, ce qu'ils s'appliquaient à démontrer, c'est que s'ils ne parvenaient pas à grouper autour d'eux une majorité suffisante, ils tomberaient dès les premières semaines de leur existence, et M. Crispi serait rappelé, — M. Crispi, dont personne ne voulait plus, effrayé que l'on était du tour violent et dangereux qu'il avait donné à la politique extérieure du royaume. Avec ses successeurs, en admettant même que l'on se trompât sur l'intention cachée qu'on leur supposait de travailler à la dissolution de la triple alliance, on se disait que l'on pourrait du moins toujours compter sur des pratiques diplomatiques modérées, amicales pour la France, et exclusives des incidens qui, dans le passé, avaient mis quotidiennement la paix en péril.

On commençait, en effet, à avoir des doutes sur les projets prêtés aux nouveaux ministres contre la triple alliance. L'on doutait à cause de la persistance de leurs vagues déclarations, malgré le besoin absolu qu'ils avaient de renouer des relations d'affaires avec la France, — d'affaires financières bien plus encore que d'affaires économiques, dont ils étaient disposés à faire leur deuil tant que les nouvelles lois douanières ne seraient pas votées par le parlement français. Or les besoins du trésor étaient urgens au point d'inspirer des préoccupations graves sur les moyens de payer le coupon de juin, — nous touchions au mois d'avril, — et, d'autre part, il semblait évident que le marché financier de la France se rouvrirait difficilement aux besoins du trésor italien tant que la politique italienne n'aurait pris une allure plus nette; tant que l'esprit français pourrait craindre qu'en aidant financièrement l'Italie, la finance française l'aidât à faire militairement œuvre plus efficace d'alliée des ennemis de la France.

A ce point de vue spécial de la finance aussi, les nouveaux ministres s'appliquaient à exploiter le fantôme crispinien. Ils disaient,

Digitized by Google

dans leurs conversations privées de tous les jours, de tous les instans : « Si nous avons pu renverser M. Crispi et le remplacer, c'est surtout parce que sa politique hostile à la France avait été la principale cause de la crise dont le pays et le trésor souffrent, en provoquant, comme représailles, la fermeture du marché français. Nous ne demanderons rien à la France; mais il est de son intérêt bien entendu de nous aider. Si elle s'y refuse, nous tomberons sous le poids de la démonstration que nous sommes aussi impuissans que M. Crispi à fermer les plaies qu'il a ouvertes; et si nous tombons, c'est sa politique qui prévaudra; c'est, par une réaction naturelle, sa personne même qui reviendra au pouvoir; c'est un ennemi acharné de la France qui se retrouvera à la tête du gouvernement italien au moment où il s'agira de savoir si l'Italie doit continuer ou cesser d'être l'alliée des ennemis de la France. »

Ce raisonnement, très spécieux, méritait une sérieuse considération; et il est peut-être regrettable que l'on n'y ait pas suffisamment pris garde en France. Que M. di Rudini et ses collègues fussent sincères ou non en le développant, il était fondé à plus d'un égard. Il est incontestable que sa guerre d'affaires avec la France a été pour beaucoup dans la chute de M. Crispi. En provoquant cette chute retentissante, l'opinion publique italienne faisait donc un acte d'alliance, — alliance de sentimens en attendant mieux, — avec la France. Cette alliance de sentimens aurait dû être soigneusement cultivée en France. Un acte de confiante amitié, sur le terrain financier, aurait pu beaucoup pour achever de gagner l'opinion italienne à l'idée de la dissolution de l'alliance germanique, et alors de deux choses l'une : ou les nouveaux ministres italiens étaient sincères dans leurs protestations amicales envers la France, et la force de l'opinion leur venait en aide contre les pressions en sens germanique qu'ils pouvaient avoir à subir soit du dedans, soit du dehors; ou bien, — chose que je ne veux indiquer qu'à titre de simple hypothèse, — ils n'étaient pas sincères, et ils devenaient dupes de leur propre jeu. Dans ce cas, c'était cette même force de l'opinion qui faisait pression sur eux comme sur tous autres et les exposait au péril d'une chute aussi profonde que celle de M. Crispi s'ils consentaient à se faire les continuateurs de sa politique d'alliances. Notons, en faveur de cet ordre d'idées, que, dans ces jours-là précisément et grâce à l'habileté de M. Luzzatti et de ses collègues, la finance française, sans s'en douter pour ainsi dire, allait être appelée à fournir d'importantes ressources au trésor italien. C'était une ingénieuse combinaison de M. Luzzatti, lui permettant de réaliser 185 millions de titres de rente, somme plus que suffisante au paiement du coupon à l'étranger. Ces titres, achetés à Rome par des banquiers allemands, étaient revendus par ceux-ci à la Bourse de

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Paris. Ainsi l'épargne française venait au secours des finances italiennes, mais indirectement, et, par conséquent, sans que le sentiment italien eût à lui en ouvrir un compte de gratitude.

Malheureusement un ordre d'idées aussi politique était peu susceptible d'être compris en France, tout au moins dès le premier abord ; et cependant c'était seulement tout de suite que son application eût pu être efficace. L'esprit français, surexcité par trois années de politique italienne agressive, ne voyait qu'une chose : la fin de la triple alliance. Il n'était pas assez calme pour voir en même temps les moyens de préparer cette fin. Il faisait bon accueil aux successeurs de M. Crispi; il applaudissait à la hausse de la rente italienne qui avait salué leur avènement; mais, dans son état actuel et jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de raisonner plus politiquement ses impressions, il ne se prêtait guère à ce qu'on pût aller au-delà. En admettant que le gouvernement français eût lieu de prendre une initiative quelconque dans cette question des finances italiennes, je ne crois pas que, dans ce premier moment, il eût pu le faire. Il se serait heurté, dans la presse et peut-être aussi dans le parlement, à une explosion de mécontentement capable de mettre son existence en péril.

III.

Y avait-il cependant des négociations financières entamées? C'est ce qu'il serait difficile de préciser. Ce que l'on peut considérer comme acquis, c'est que, dans cet intervalle, les ministres italiens ont eu des conversations avec certain représentant de la haute banque française, qui leur aurait offert ses services à la condition que l'Italie déclarât son intention de sortir de la triple alliance; ou à défaut de cette déclaration, qu'elle communiquât les clauses du traité qui la liait, afin que la France pût se convaincre, s'il y avait lieu, que ces clauses ne renfermaient aucun engagement par lequel elle eût à se croire menacée.

La première de ces conditions était peut-être excessive. Demander au cabinet de Rome de déclarer son intention de renoncer au pacte qui soudait, depuis huit ans, sa politique extérieure et militaire à celle des cabinets de Vienne et de Berlin; le lui demander tandis que ce pacte le liait encore pour près d'un an et demi, c'était presque autant que lui suggérer de se déclarer infidèle au lien qu'il avait contracté. On comprend qu'un banquier, soucieux de ne point heurter le sentiment du public auquel, en cas d'affaire conclue, il doit, en dernière analyse, vendre contre argent les titres qui seront la résultante de l'affaire, ait cru prudent de poser

Digitized by Google

une condition susceptible de gagner la faveur de ce même public; mais l'on comprend tout aussi bien que le gouvernement auquel cette proposition s'adressait ait cru de sa dignité de la repousser.

Autre était le cas de la seconde alternative. Ici le refus du gouvernement italien était moins explicable. L'Autriche, depuis trois ans déjà, a publié son traité d'alliance avec l'Allemagne. L'Europe sait que, par le préambule de ce traité, les deux puissances contractantes se sont « solennellement promis de ne vouloir jamais attribuer aucune tendance agressive à leur convention *purement défensive;* » que, « si l'un des deux empires est attaqué par la Russie, les deux contractans sont obligés à se secourir avec leur force militaire tout entière... » (art. 1er); mais que (art. 2), dans le cas où l'un d'eux viendrait à être attaqué par une autre puissance que la Russie, — sans nommer la France, c'est évidemment le cas d'un conflit franco-allemand qui est prévu ici, — les obligations de son allié se réduisent à « observer, pour le moins, une neutralité bienveillante envers l'autre contractant. » C'est seulement dans le cas où la puissance assaillante serait soutenue par la Russie, que s'impose aux deux alliés « l'obligation du secours mutuel avec la force armée tout entière stipulée dans l'article 1er... »

Le cabinet de Vienne, en publiant ce traité, a voulu évidemment rassurer la France, et il y a réussi pleinement. Le traité austro-allemand est de nature à n'inspirer aucune inquiétude au cabinet de Paris. En effet, pour que, en cas de guerre avec l'Allemagne, la France eût quelque chose à craindre, militairement, de l'Autriche, il faudrait la réunion de cette double condition : 1° que la France prît l'initiative d'une agression contre son adversaire de 1870, ce dont aucun Français ne voudrait entendre parler; 2° que la Russie prît part, militairement, au conflit résultant de cette agression, ce qui était fort douteux à l'époque de l'avènement du cabinet Rudini, et l'est peut-être encore aujourd'hui après les fêtes navales de Cronstadt et le splendide accueil fait aux marins français à Saint-Pétersbourg comme à Moscou.

Pourquoi donc l'Italie se refusait-elle à faire, pour le plus grand bien de ses relations politiques et économiques avec la république voisine, une chose que l'Autriche avait faite spontanément, par pur sentiment de convenance internationale, et sans y avoir été sollicitée à aucun degré? Fallait-il en déduire que les obligations qui la liaient à l'Allemagne étaient de celles qui ne pourraient être connues en France sans y provoquer une explosion d'appréhensions et de colères? Fallait-il en conclure que ces obligations étaient exorbitantes au point de devoir rester éternellement secrètes, selon l'opinion du prince de Bismarck, disant dans une entrevue : « Quant au traité de la triple alliance, il ne sera jamais

Digitized by Google

publié, même dans le cas où il ne serait pas renouvelé (1)? » Fallait-il croire qu'à l'heure où elle se sentait malmenée par l'Allemagne et appréhendait à la fois des agressions de France et d'Autriche, l'Italie s'était livrée à discrétion à la chancellerie de Berlin? que le chancelier de fer lui avait imposé des engagemens assez compromettans pour que la mention qui pouvait en être faite dans le traité alors intervenu fût de nature à ne pouvoir *jamais* être révélée? La France se trouvait donc en présence d'un traité nécessairement secret, et il s'agissait pour elle, en aidant financièrement l'Italie, d'aider l'un des signataires de ce traité à améliorer en même temps sa position au point de vue militaire. Or, comme l'a écrit quelque part M. Léon Say, et en faisant même abstraction de la situation particulière de la France vis-à-vis de l'un des deux alliés de l'Italie, « les traités secrets sont toujours menaçans pour les puissances qui en sont exclues. »

Quoi qu'il en soit, le ministère italien prenait acte de ces offres sous condition du monde financier français et disait s'en tenir pour offensé. Il n'était pas rare, en ces jours-là, d'entendre des membres du cabinet Rudini épancher dans l'intimité leur « douleur » de voir la France traiter l'Italie avec une telle rigueur et un tel sans-gêne, — la France, qu'on le note bien. Il ne s'agissait plus d'une maison de banque quelconque agissant, de son propre mouvement, avec la prudence, fondée ou non, qu'elle jugeait nécessaire au succès financier en lui-même des affaires à traiter; il s'agissait de bien autre chose : c'était le gouvernement français qui offensait ainsi l'Italie et frappait ses affaires d'un inexorable *veto* sur le marché financier de Paris.

Pour ceux qui avaient l'honneur d'approcher les ministres et d'être témoins impartiaux de ces épanchemens intimes, il devenait presque évident que cette manière de raisonner était la conséquence d'un plan déjà combiné; c'était une manière de mettre en réserve des argumens pour servir à démontrer en temps opportun que, si l'on se détournait une fois pour toutes de la France, c'est que la France l'aurait bien voulu et ne devrait s'en prendre qu'à elle-même. Il faut noter, pour l'intelligence de la situation, que c'était dès la fin de mars que M. di Rudini et ses collègues tenaient ce langage. Or, à ce moment, le ministère Rudini avait à peine six semaines d'existence. Il n'avait donc accordé à l'esprit français, rendu défiant par les événemens antérieurs, que six semaines pour se raviser.

Cependant les nouveaux ministres du roi Humbert inspiraient personnellement de vives sympathies en France; on y croyait vo-

(1) Voir la *Tribuna* du 6 mars 1891.

Digitized by Google

lontiers à leur loyauté, à leurs tendances amicales très sincères; en Italie même, les partisans de la France partageaient ces croyances; et, en réalité, je crois qu'elles étaient fondées, abstraction faite d'inflexibles exigences politiques, supérieures au désir intime de ces honorables hommes d'État. Comment, au surplus, n'aurait-on pas cru, en présence de tous les indices qui portaient à croire?

Que l'on parcoure toute la gamme de la presse ministérielle italienne, depuis le *Fanfulla*, que l'on pourrait qualifier de légitimiste, — au point de vue italien, bien entendu, — jusqu'à la *Tribuna*, qui côtoie le radicalisme : on y trouve à chaque ligne, pendant cette période et jusque même aux derniers jours d'avril, la preuve que, si le ministère, ostensiblement, parlait dans le sens du maintien des alliances, il faisait ou tout au moins laissait parler ses journaux dans un sens diamétralement opposé. Je viens de mentionner le *Fanfulla*. Il me suffira de citer deux articles qu'il publiait successivement dans ses deux numéros du 19 et du 21 avril. Le premier a pour titre : *Una risposta*. Il renferme une substantielle et éloquente démonstration de l'abus qui s'est fait en Italie de l'article 5 du statut, ne donnant « que trop » au pouvoir exécutif « le droit de conclure des traités secrets et de ne pas les communiquer tout de suite au parlement, » démonstration concluant à ce qu'il soit usé de cette faculté « avec une plus grande modération qu'on ne l'a fait depuis neuf ans : » en d'autres termes, concluant à ce que le traité de la triple alliance soit communiqué aux chambres sans plus de retard.

Le second article porte ce titre : *Ancora la triplice alleanza*. — Ici c'est le principe même de l'alliance avec les puissances centrales qui est pris à partie; et, pour en faire saisir la valeur, il convient de dire tout d'abord que, ainsi que le précédent, il est signé de M. Bonghi.

M. Bonghi, comme l'on sait, est un illustre écrivain, un peu disert, mais d'une vaste érudition et d'une puissance de travail rare. Comme homme politique, il appartient à ce parti de droite qui a préparé l'alliance allemande bien avant qu'un ministère de gauche l'eût conclue, et qui y est resté fidèle jusqu'à ces derniers temps, jusqu'au jour où la chute de M. Crispi a permis de mettre bien en lumière tous les inconvéniens et toutes les charges de cette alliance. Il est, en outre, ami personnel autant qu'ami politique de M. le marquis di Rudini. Aussi peut-il y avoir quelque profit à faire de son article une analyse assez détaillée.

L'honorable écrivain commence par établir ce point : qu'il est difficile de « bien raisonner » sur la triple alliance, attendu que ni

Digitized by Google

M. Mancini qui l'a signée, ni MM. de Robilant et Depretis qui l'ont renouvelée et modifiée, n'ont jamais dit ce qu'elle est. « Quelles sont, dit-il, nos obligations? Si la France attaque l'Allemagne, devons-nous entrer en guerre? Devons-nous en faire autant si l'Allemagne attaque la France? » Du reste, ajoute-t-il avec un sens profond dont ses compatriotes devraient une bonne fois comprendre la grave portée, « ce sont là deux *si* de peu de valeur; car chacun sait combien il est facile de se faire paraître attaqué, tandis que l'on attaque. »

Voilà pour le *casus fœderis* italien. Voyons maintenant le *casus fœderis* allemand, dont l'on comprend que se préoccupe un ancien ministre de droite qui a été bien à même de juger la façon léonine dont, au temps des ministères de droite, au temps de l'alliance prussienne de 1866, la Prusse envisageait ses devoirs et ses droits d'alliée vis-à-vis de l'Italie (1). Voici comment il pose la question : « Et si c'est nous que la France attaque, quelle serait l'obligation d'assistance imposée à nos alliés? » Et il se demande en outre si cette assistance serait due seulement en cas d'agression française sur territoire italien, ou bien aussi en cas de nouvelles conquêtes dans l'Afrique septentrionale, entraînant une nouvelle altération de l'équilibre méditerranéen. *Buio pesto!* C'est un secret que seuls peuvent connaître, avec le roi, les cinq ou six hommes qui ont tenu, depuis 1881, la présidence du conseil ou le portefeuille des affaires étrangères, c'est-à-dire MM. Mancini, Depretis, de Robilant, Crispi, et enfin di Rudini; et, à part M. di Rudini, qui n'a pas encore fait ses preuves, aucun de ces hommes, que la connaissance exclusive de ce secret si grave a rendus, pendant neuf années, arbitres de la situation, n'est assez grand diplomate, ni assez grand homme d'État pour rassurer M. Bonghi sur les conséquences de leur œuvre commune. Il comprend parfaitement que M. de Bismarck ait fait la triple alliance. Il comprend même que l'Italie y ait pris part à une époque où la France, affaiblie par la guerre et la révolution, où la Russie, lasse de son effort militaire de 1878, étaient considérées comme pouvant être facilement maintenues en respect par l'énorme faisceau de forces que représentent les trois puissances alliées. Il reconnaît que la paix a été ainsi maintenue. « Mais quelle paix? Une paix qui nous ruine tous; qui, chaque mois, chaque semaine, chaque heure est en péril; une paix qui nous remplit d'alarmes, qui nous force à tenir le fusil

(1) Voir à cet égard la correspondance diplomatique du temps, notamment dans le livre du général La Marmora, *Un pò più di luce*. Voir aussi *le général La Marmora et l'alliance prussienne*, par Chiala, Paris, 1867, chez J. Dumaine, éditeur. Voir également *Italia*, 1859-1889, Rome, Mozzi, éditeur; voir enfin, dans la *Contemporary Review* du 1er avril 1891 : *la Dynastie de Savoie, le pape et la république*.

Digitized by Google

constamment chargé et à crier à tout instant : Qui vive! » Et pourquoi toutes ces alarmes? Parce que, après neuf années d'efforts soutenus, en Russie comme en France, le rapport primitif entre les forces opposées se trouve altéré; parce que, aujourd'hui, la partie qui viendrait à s'engager pourrait être « hasardeuse. » Or, M. Bonghi veut que l'on sorte de cette situation : Mais comment? demande-t-il; et la réponse vient sans hésitation aucune au bout de sa plume : « Précisément en dissolvant cette alliance qui entretient l'alarme et la dépense. »

Il n'en veut plus : il veut que chacun des trois États alliés reprenne sa liberté d'action; il veut que « cette action commune suspecte, menaçante et continuellement menacée, cesse d'être la base et la clé de la situation de l'Europe; » il veut que l'on cesse « d'agacer la France, » pour éviter qu'elle ne finisse par devenir « enragée. »

Il dit qu'il n'est pas permis de maintenir ainsi l'Europe divisée en deux camps, en proie aux angoisses d'une paix douteuse et aux périls d'une guerre dont les résultats sont plus douteux encore. Il proclame, en terminant, que « l'Italie restant dans un tel *consortium* manquerait à sa mission, à la mission qu'elle a assumée en renaissant; » il conclut, par une de ces expressions familières qui vont si bien à son genre particulier d'esprit, mais que je ne remets pas sans hésitation sous les yeux des auteurs du renouvellement de la triple alliance : « Ceux, dit-il, qui pensent que rien ne doit être changé sont, à mon humble avis, des gens tombés en enfance, — *rimbambiti*. »

Ainsi pensait, le 21 avril 1891, M. Bonghi, l'ami personnel et politique du président du conseil, ministre des affaires étrangères; ainsi il écrivait le même jour dans le *Fanfulla*, journal connu de tout temps comme l'organe de la cour, et, depuis l'avènement du nouveau cabinet, l'organe aussi du ministère des affaires étrangères. Comment n'aurait-on pas cru que, parallèlement aux paroles officielles prononcées en public, le gouvernement se complaisait à en dire d'autres à l'oreille de ses intimes et qui avaient un sens tout opposé?

En veut-on un autre indice, à l'appui duquel il me serait facile de citer des noms propres? Le voici. Vers le même temps, il était tel membre du gouvernement disant confidentiellement à tel rédacteur d'un journal radical très influent : « Nous verrons avec plaisir que vous recommenciez une campagne contre la triple alliance. »

Ces choses si significatives se passaient donc vers la fin d'avril. Et le 29 juin, c'est-à-dire à peine huit semaines plus tard, sa majesté l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse annonçait solennellement au monde, par le modeste organe d'un employé d'une compagnie

Digitized by Google

de navigation, que la triple alliance était RENOUVELÉE. — Forme de proclamation grotesque, d'un grotesque égal à celui de la déclaration que le gouvernement italien, réduit au silence par la courageuse et victorieuse opposition de l'extrême gauche de Monte-Citorio, avait dû, la veille, 28 juin, se contenter de *mimer* devant les représentans de la nation italienne!

Mais, forme à part, que s'était-il passé dans ce laps de temps si court, qui eût pu amener un tel changement dans l'attitude des ministres du roi Humbert? La France, par hasard, avait-elle menacé l'Italie d'une attaque vers les Alpes ou la rivière de Gênes? Avait-elle fait quelque démonstration navale inquiétante pour les positions maritimes de la péninsule? Avait-elle fait mine de modifier l'assiette de la Méditerranée en Afrique, sinon en Europe? Avait-elle tout au moins proclamé la fameuse croisade pour le rétablissement du pouvoir temporel; — cauchemar qui empêche M. Crispi de dormir et lui fait opposer coup sur coup, dans la *Contemporary Review*, des réfutations si vagues au réquisitoire si précis que cette même revue avait lancé contre la politique de la triple alliance dont il s'est fait une sorte de *credo?*

Nullement. Ce qui s'était, en réalité, passé, c'était tout d'abord la découverte de la célèbre déconvenue du prétendu protectorat érythréen. Cette découverte achevait de discréditer M. Crispi; elle délivrait le ministère de la terreur où le tenait depuis son avènement la possibilité d'un retour offensif de cet homme d'État vers le pouvoir; elle le délivrait en même temps de la nécessité absolue qu'il avait subie en naissant de s'appuyer sur l'extrême gauche; ce groupe, en effet, était seul capable, par ses orateurs et ses journaux, de mener, parallèlement à ceux de droite, contre l'ex-dictateur, la campagne acharnée nécessaire à l'existence du nouveau cabinet. Ce qui s'était passé, d'autre part, c'est que les besoins les plus urgens du trésor étaient satisfaits grâce aux habiles combinaisons de M. Luzzatti; c'est enfin que les centres parlementaires, voyant ainsi le ministère devenir moins faible et prêt à répudier ses promiscuités avec le radicalisme, manifestaient plus de tendances à se grouper autour de lui. Sur ces entrefaites vinrent les démonstrations du 1er mai, qui devaient être la circonstance occasionnelle de la rupture du ministère avec le parti radical. Ce parti, comme l'on devait s'y attendre, ne pouvait continuer à solidariser sa politique avec celle d'un gouvernement, qui, d'après lui, violait l'un des droits constitutionnels les plus essentiels, le droit de réunion.

C'est dans la séance du 4 mai que l'extrême gauche se sépara définitivement du ministère en votant contre l'ordre du jour de confiance que M. di Rudini demandait, à l'occasion de la répression des troubles du 1er mai.

Digitized by Google

Le ministère réalisait enfin son ambition d'avoir une majorité pure de contaminations radicales. Il eut pour lui 235 voix contre 113 sur 348, soit une majorité de 122 voix.

Cette majorité (soit dit entre parenthèse), il n'eût tenu qu'à M. Nicotera de la faire pencher du côté opposé, comme son passé d'homme de liberté lui en faisait peut-être un devoir, s'harmonisant d'ailleurs avec l'ambition qu'on lui prêtait de prendre la place de M. di Rudini à la présidence du conseil, et c'est facile à comprendre. Les 113 voix contraires au ministère se composaient d'extrême gauche et de gauche, nuance Crispi-Zanardelli. Si M. Nicotera y avait ajouté les 20 ou 25 voix de ses adhérens personnels et les 60 ou 65 qui dépendent de son influence comme ministre de l'intérieur, le vote de confiance ne réunissait plus que 150 voix environ contre environ 200; le ministère tombait et M. Nicotera se trouvait nécessairement chargé d'en former un nouveau. Il a, paraît-il, hésité une partie de la journée; puis s'est enfin décidé à se solidariser avec ses collègues du jour par appréhension peut-être du partage d'influence auquel il serait exposé à devoir consentir avec ses collègues du lendemain, c'est-à-dire principalement avec M. Zanardelli.

Ainsi M. Nicotera se trouvait désormais solidaire de la politique intérieure du ministère de droite dont il faisait partie, et, par contre-coup, impuissant à faire prévaloir les idées qui lui étaient attribuées à l'endroit de la politique extérieure. Ainsi, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le ministère devenait d'une volonté plus homogène pour le choix de la ligne politique que les circonstances pourraient le porter à adopter.

Pour l'extérieur, toutefois, rien ne faisait présager des résolutions prochaines, puisque, au commencement de mai, le traité de la triple alliance avait encore quinze mois de durée à courir. L'on croyait donc pouvoir attendre les faits avec calme, lorsque, du même côté, de *l'Opinione*, qui avait déjà alarmé les adversaires de la triple alliance au lendemain de l'avènement du cabinet Rudini, éclata un nouveau son de cloche inquiétant. C'était une semaine après le vote de confiance. Le 13 mai, une brochure était distribuée dans les couloirs de la chambre. Elle avait pour titre : *Neutralité ou alliances?* L'écrivain qui la signait était M. le député Torraca. Comme l'a très bien fait ressortir le *Journal des Débats*, « le point d'interrogation qui terminait le titre n'avait rien à y faire. » L'auteur avait soin de prouver d'un bout à l'autre de son œuvre qu'il n'était point pour la neutralité. Et si, d'autre part, il était pour les alliances, son choix n'était nullement douteux. Pour lui, la volonté de la France de troubler la paix de l'Europe est évidente, et si elle était victorieuse dans la prochaine guerre, le résultat en serait : « L'empire allemand détruit, la France arbitre

Digitized by Google

de l'Europe, et l'Italie sa très humble suivante, — *sua umilissima ancella.* » La conclusion est facile à déduire, bien que l'auteur de la brochure ne la formule pas avec précision et préfère s'en tenir aux expressions vagues dont les différentes déclarations de M. di Rudini lui ont donné l'exemple. Il se borne à indiquer que la triple alliance n'a rien que de « bienfaisant » pour la France, en ce qu'elle l'empêche de se livrer à ses projets d'agression, en ce qu'elle l'empêche « de se jeter dans l'extrême ruine, ce qui, veut-il bien dire, constituerait un grand dommage pour l'Italie. » En conséquence, l'Italie, renforçant les obstacles à la guerre par sa présence dans l'alliance germanique, ne ferait qu'accomplir un acte d'amitié envers la France ! Donc, point de neutralité.

Je n'ai pas craint de m'étendre comme je viens de le faire sur la brochure de M. Torraca, dans laquelle beaucoup de gens n'ont probablement vu qu'un simple incident de publicité. Aujourd'hui que les faits ont parlé, il me semble établi que cet écrit a bien été l'une des parties de l'ensemble du système suivi par le cabinet Rudini, système consistant à laisser entrevoir la pensée de renouveler l'alliance tout en s'efforçant, par des paroles d'amitié, d'éviter de provoquer le mécontentement de la France. Les ministres, d'ailleurs, s'empressèrent de dire à quiconque leur en parla que le gouvernement n'était pour rien dans la brochure de M. Torraca ; que celui-ci s'était uniquement inspiré de ses propres idées, comme ils l'avaient déjà déclaré quelques semaines auparavant pour l'article à sensation paru dans le journal dont ce député est le directeur. L'un d'eux alla même plus loin. Il dit, je cite textuellement ses paroles, à une personne qui l'interpellait avec inquiétude sur la signification de cet écrit : « Mais de quoi s'inquiète-t-on ? Est-ce qu'on ne sait pas que l'alliance n'expire qu'à la fin de 1892 ? Nous avons donc plus d'un an et demi pour y penser. »

IV.

L'on conçoit facilement combien tous ces contrastes jetaient en ce temps-là de doutes dans les esprits, et les paroles que M. di Rudini prononçait le lendemain même, 14 mai, à la chambre, n'étaient pas de nature à dissiper les doutes. On discutait le budget des affaires étrangères. La triple alliance avait été vivement combattue par M. Marazzi. Ce député, qui est major dans l'armée, l'avait envisagée au point de vue militaire. Dans son discours, il faisait une étude très détaillée des forces de la Russie et de la France comparées à celles de la triple alliance, et le résultat de la comparaison était loin d'être favorable à celle-ci. Quant à l'armée italienne en particulier, il constatait que, si une guerre

Digitized by Google

éclatait, elle « ne pourrait tenir tête à l'armée française et que, dans tous les cas, elle en sortirait avec perte. — *La nostra armata non potrebbe fronteggiare la francese, e in ogni caso ne uscirebbe con danno.* — Conséquemment il se prononçait contre la continuation de la triple alliance.

Malgré l'incontestable compétence de l'orateur, ces constatations, peu faites pour flatter la vanité nationale, provoquèrent de vives protestations. Le député Giovagnoli, dans une violente réplique, exprima contre la France de profonds sentimens de haine qu'il justifiait en rappelant le *marchandage* de la Lombardie contre Nice et la Savoie, le siège de Rome, les chassepots de Mentana, et, ne craignant pas de remonter à plusieurs siècles en arrière, il plaça tout ce qu'il avait de fiel dans l'âme sous la haute autorité du grand nom de Machiavelli. Un orateur d'extrême droite, M. Prinetti, se chargea de réfuter les imprécations de cet ennemi de la France. L'extrême gauche, cette fois, avait le bon esprit de garder un silence prudent et de laisser la droite, pour la première fois, s'engager ainsi contre la politique d'alliances au point de provoquer dans la chambre une scène qui faillit devenir tumultueuse.

C'est au milieu de cette agitation des esprits que la parole si calme, si mesurée de M. di Rudini se fit entendre encore une fois : — « La politique italienne, dit-il, a deux objectifs : l'équilibre et la paix. La triple alliance a été utile à ces deux objectifs, dont nous devons maintenir la poursuite en toutes choses. Il n'est pas opportun de parler chaque jour de la direction de notre politique extérieure. Nous devons maintenir invariables nos amitiés et nos alliances. »

On le voit; c'était toujours la même note sibylline. On entendait avoir, d'un côté, des « amis, » de l'autre, des « alliés. » Or, comme il pouvait paraître difficile que ceux qui étaient exclus des alliances pussent s'attendre sérieusement à devoir être considérés comme des amis, libre à eux de supposer que tous ces artifices de langage cachaient l'intention de laisser tomber purement et simplement les alliances en désuétude.

Cependant, à mesure que ces déclarations ministérielles à double entente se suivaient, les illusions des adversaires de la triple alliance tombaient une à une. Il n'était plus possible, il n'était même plus digne de persévérer dans cette politique de *quiproquo*. Le gouvernement comprit qu'il fallait en sortir. Il prit pour confident M. le député Maggiorino Ferraris, correspondant du *Corriere della Sera*. Le 6 juin, ce journal publiait une lettre de Rome faisant l'historique de l'entente anglo-italienne, commencée, il y a six ans, entre le comte de Robilant et lord Roseberry, entente enfin conclue par le marquis di Rudini. L'honorable correspondant du journal ministé-

Digitized by Google

riel milanais expliquait ensuite comme quoi le traité de la triple alliance pouvait être considéré comme renouvelé, « l'accord verbal étant déjà complet. »

De cet « accord » dont, suivant la parole de M. de Bismarck, il faut désespérer de jamais avoir la révélation officielle, nous sommes bien obligés de nous contenter de posséder la relation que nous en donne le *Corriere della Sera;* c'est pourquoi je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de consigner ici la traduction textuelle des paragraphes qui, dans la lettre *officieuse* (1) de M. Maggiorino Ferraris, s'y rapportent sous cette rubrique : *l'ancien et le nouveau traité.* « Le nouveau traité conservera en principe la même rédaction que celui qui fut établi entre Robilant et Bismarck. Seulement quelques obligations réciproques, ainsi que les conditions dont elles dépendent, seront mieux précisées. Le caractère du traité est essentiellement pacifique. Si l'un des alliés attaque une autre puissance, les autres alliés ne sont point obligés de le secourir. Si, au contraire, un des alliés est attaqué, sans provocation de sa part, les trois puissances doivent entrer en ligne. Il s'ensuit donc que si l'Allemagne attaquait la France, l'Italie ne serait pas obligée d'entrer en campagne. Le cas serait différent si la France attaquait l'Allemagne. En outre, l'Allemagne et l'Autriche garantissent l'intégrité du territoire italien; de sorte que, en fait, elles consacrent « l'italianité » de Rome, en repoussant les revendications du Vatican. L'Italie, au contraire, ne garantit aucunement l'intégrité du territoire germanique; en sorte que le prétendu argument des radicaux que l'Italie garantit la possession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne disparaît. Il en résulte clairement que la France n'a rien à craindre, si, comme elle le déclare, elle a vraiment des intentions pacifiques. »

L'Angleterre a heureusement d'autres pratiques politiques que celles auxquelles le prince de Bismarck faisait allusion lorsqu'il parlait du secret qui couvrira éternellement les conditions de la triple alliance. Quand le cabinet de Londres aura conclu un traité avec celui de Rome, le monde ne tardera donc pas à en connaître la teneur. En attendant, le gouvernement italien fait affirmer officieusement qu'un accord anglo-italien existe, et, comme un accord de cette nature, si toutefois il existe réellement, n'a pas lieu d'être communiqué au parlement, il peut être utile de traduire également ici les paragraphes de la lettre du *Corriere della Sera* par lesquels la Consulta a voulu en faire connaître la substance. Je traduis textuellement :

(1) Dès l'arrivée du courrier de Milan, le matin du 6 juin, les ministres s'empressèrent de signaler à leurs amis la lettre du *Corriere della Sera* comme définissant exactement la situation vraie de la question de la triple alliance.

Digitized by Google

« Si l'Italie était attaquée, l'Angleterre la défendrait sur mer. Tout changement au *statu quo* dans la Méditerranée est considéré comme contraire aux intérêts communs, et impliquant par conséquent l'action commune de l'Italie et de l'Angleterre. Celle-ci s'oblige aussi à défendre l'Italie *même au cas où elle serait impliquée dans une guerre dérivant de ses engagemens dans la triple alliance*. Cette disposition est surtout importante en ce que, par elle, l'*Angleterre entre indirectement dans la triple alliance*, qui devient ainsi *quadruple*. Notez toutefois que l'on ne croit point qu'il existe un accord spécial de l'Angleterre avec l'Allemagne et l'Autriche. Elle ne participerait à la triple alliance qu'indirectement par le moyen de l'Italie. Il est impossible de ne point reconnaître l'immense importance de tels accords. L'Italie a une très grande étendue de côtes, qui constituent son point le plus faible. Le concours de la très puissante flotte anglaise lui assure une défense efficace, tout en empêchant la possibilité de changemens nuisibles dans la Méditerranée. »

Ce mode de divulgation des projets du ministère était plus habile dans le fond que dans la forme. Les précautions de style du *Corriere della Sera*, calquées sur celles dont les articles de *l'Opinione*, la brochure de M. Torraca, et les déclarations de M. di Rudini avaient déjà fourni plus d'un modèle, n'avaient pas grande chance de donner le change sur le véritable état des choses. Cette politique ministérielle en partie double, s'efforçant de tenir en balance le compte des amitiés et le compte des alliances, ne faisait guère plus d'illusion à personne. De même l'artifice de style du journal milanais pouvait difficilement concilier ces deux points qui s'excluent: d'une part, l'Italie ne garantissant aucune partie du territoire allemand et paraissant, par conséquent, se désintéresser des conséquences pouvant sortir des prétentions de la France à la reprise de l'Alsace-Lorraine; d'autre part, l'obligation pour l'Italie de secourir l'Allemagne, si cette puissance vient à être attaquée. Or, sans tenir compte de cette observation si juste de M. Bonghi, que rien n'est plus facile que de paraître attaqué tandis que l'on attaque, je me bornerai à poser cette question: en supposant, ce que j'exclus, la possibilité d'une initiative de guerre prise par la France, pourquoi aurait-elle jamais occasion d'attaquer l'Allemagne? Évidemment pour la délivrance de l'Alsace-Lorraine, comme le Piémont dut le faire en 1859 et en 1866, pour la libération successive de la Lombardie et de la Vénétie. De quelle valeur, en ce cas, est l'absence de garantie italienne quant à la possession de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne? Et notons, comme circonstance aggravante, que le théâtre du conflit franco-allemand, auquel l'Italie devrait, en ce cas, prendre part de toute nécessité, ne pourrait

www.liptool.com.cn
Digitized by Google

être autre que le territoire alsacien-lorrain. Comment, dans ces conditions, oser espérer que l'opinion se tromperait sur cette apparence de non-garantie des conquêtes allemandes? Voilà pour la forme.

Quant au fond, il y avait, comme je viens de le dire, plus d'habileté dans le mode de révélation adopté par le ministère. Mettre le renouvellement de la triple alliance sous l'égide du nom anglais; faire, en quelque sorte, de ce renouvellement le corollaire indispensable d'une alliance anglo-italienne, c'était un moyen assez heureux de tenter de le rendre excusable par l'opinion du pays. L'Angleterre, en effet, est très populaire en Italie. Elle y passe, à tort ou à raison, pour avoir fait plus que tout autre, plus que la France elle-même, pour l'indépendance italienne. La probabilité d'un secours anglais y est considérée comme le meilleur gage de sécurité que la péninsule puisse espérer en cas de guerre. Présenter le renouvellement de l'alliance germanique comme une sorte de condition mise à l'obtention d'une alliance avec l'Angleterre, c'était donc avoir l'espoir de fermer la bouche à l'opposition radicale; et cela d'autant plus que l'annonce de l'adhésion de l'Angleterre à la triple alliance devrait inévitablement provoquer dans une partie de la presse française des explosions de colère et même d'injures à l'adresse de cette puissance, dont l'alliance a toujours eu les sympathies des radicaux italiens eux-mêmes.

Toutefois ces artifices de langage furent facilement percés à jour, parce que, dirais-je, s'il m'était permis, écrivant en français, d'employer une de ces locutions familières qui vont si bien au tour d'esprit italien de M. Bonghi, ils étaient « cousus de fil blanc.»

Le parti radical italien compte dans son sein des hommes d'un esprit très pénétrant; il leur fut facile de comprendre que l'alliance britannique, dont toute la presse ministérielle, après le *Corriere della Sera*, menait tant de bruit, n'était qu'un leurre; qu'elle était un expédient du moment, destiné à neutraliser l'opposition à laquelle la continuation de l'alliance germanique se heurtait dans le sentiment de toutes les classes de la population italienne, sans même en excepter les chefs de l'armée (1).

Dès lors, il fut jugé qu'il n'était plus temps de s'attarder à un vain échange de propos amicaux entre ministres et radicaux. Dans une réunion plénière tenue le 16 juin au cercle radical, il fut décidé qu'une agitation contre la triple alliance serait provoquée dans tout le pays; on eut soin d'y rédiger un programme excluant

(1) S'il était possible de le faire sans compromettre personne, je pourrais citer des paroles très vives, dites et même écrites par des généraux et des amiraux, ne laissant aucune espèce de doute sur ce point spécial.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

toute manifestation irrédentiste. Cette précaution était nécessaire pour affirmer le sens pacifique de l'agitation et empêcher ainsi qu'elle pût être accusée d'intentions belliqueuses contre l'Autriche. En même temps, M. Cavallotti déposait sur les bureaux de la chambre une demande d'interpellation sur les bruits de renouvellement de la triple alliance.

Le danger de ces résolutions fut vivement senti dans les sphères de la triple alliance. D'où que vînt la pression, elle s'exerça d'une manière assez intense pour que le ministère levât définitivement le masque : il interdit toute réunion publique ayant pour objet de protester contre le renouvellement de la triple alliance.

Sur quoi, M. Colajanni à son tour demanda à interpeller le ministre de l'intérieur. M. di Rudini avait accepté l'interpellation Cavallotti en déclarant vouloir y répondre sans retard. M. Nicotera en fit de même pour celle de M. Colajanni. Les deux interpellations furent inscrites à l'ordre du jour de la séance du samedi 27 juin.

L'empressement du chef du cabinet à discuter une question aussi délicate pouvait paraître suspect. L'honorable chef de l'extrême gauche crut comprendre que, puisque le gouvernement avait tant de hâte de parler, c'est que son parti était décidément pris; qu'il se proposait de provoquer la présentation d'un ordre du jour exprimant en termes généraux la confiance de la chambre sur sa politique extérieure, et nécessairement destiné à être voté à une assez grande majorité; que, ce vote obtenu, il se considérerait comme ayant les mains libres pour signer le renouvellement de la triple alliance, en s'autorisant de l'assentiment des représentans de la nation. M. Cavallotti dressa très habilement son plan en conséquence. Ce plan consistait à retirer sa propre interpellation et à laisser ainsi discuter à sa place l'interpellation de M. Colajanni. Cette seconde interpellation, qui concernait la politique intérieure, suivait immédiatement celle de M. Cavallotti sur l'ordre du jour de la chambre. Elle risquait d'enlever un vote de blâme, si les droites, persistant dans leurs passions de parti, votaient avec l'opposition en vue de mettre M. Nicotera en échec. En tout cas, elle devait sûrement réunir un nombre de voix assez considérable pour réduire à un chiffre infime la majorité qui aurait voté l'ordre du jour de confiance. En effet, les cent députés de gauche, environ, qui se groupent autour de M. Zanardelli et de M. Crispi, ne pouvaient pas voter dans le sens de l'interpellation Cavallotti; c'eût été voter contre une politique extérieure dont ces deux hommes d'État sont trop solidaires eux-mêmes. Mais autrement en était-il de la politique intérieure visée par M. Colajanni. Ici il s'agissait du droit de réunion, que la gauche a défendu de tout temps; il s'agissait en outre de M. Nicotera, que ce groupe combat avec acharnement.

Digitized by Google

www.lpbol.com.cn

La défense des principes et la satisfaction des animosités personnelles s'accordaient donc pour que, majorité ou minorité, le vote résultant de l'interpellation Colajanni dût être une manifestation assez imposante pour affaiblir le prestige du gouvernement. Et comme cette interpellation, tout en portant sur un acte de politique intérieure, touchait à la politique extérieure par les origines de cet acte, il s'ensuivait que le vote qu'elle provoquerait préjugerait nécessairement la question extérieure elle-même.

Ce plan, comme je viens de le dire, était très habile dans sa conception; mais, pour réussir, il fallait qu'il ne le fût pas moins dans son exécution. Tout le succès dépendait du secret gardé jusqu'au moment même de l'ouverture de la discussion: faute de quoi le gouvernement pouvait provoquer en temps utile une interpellation venant se substituer complaisamment à celle de M. Cavallotti. Or, il est d'usage constant à la chambre de Monte-Citorio, et le règlement d'ailleurs est conforme à cet usage, qu'une interpellation qui se produit au cours d'une séance ne puisse altérer l'ordre du jour déjà établi. C'est seulement à l'ordre du jour du lendemain qu'elle peut venir.

Le secret fut bien gardé. La séance du 26 se passa sans qu'aucune autre demande d'interpellation se fût produite; le coup de théâtre préparé par l'extrême gauche réussissait.

Le 27 juin, l'affluence des députés fut beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire. Environ 400 présens, dont un dixième, 40 environ, d'extrême gauche. Chambre et tribunes, tout ce qui était dans la salle paraissait nerveux; il y courait un de ces frémissemens qui sont précurseurs des séances émotionnantes. On assistait avec une impatience visible à l'expédition des questions qui précédaient les interpellations sur l'ordre du jour.

Enfin, M. Cavallotti a la parole pour développer son interpellation. Au milieu du silence général, il expose que, depuis le dépôt de sa demande d'interpellation sur la politique extérieure, un fait d'une grande gravité s'est produit: la violation du droit de réunion, par suite d'une décision du ministre de l'intérieur, fait ayant provoqué une demande d'interpellation spéciale de la part de M. Colajanni. D'après l'honorable chef de l'extrême gauche, ce fait soulève une question de principes qui doit passer avant toutes autres. En conséquence, il retire sa demande d'interpellation et cède son tour de parole à son collègue.

A peine a-t-il cessé de parler, que le président, M. Biancheri, au lieu de donner la parole à M. Colajanni sur la politique intérieure, donne lecture d'une demande d'interpellation de M. Brin sur la politique extérieure, communication dont M. di Rudini prend acte pour requérir que l'interpellation Brin soit développée immédiatement.

Digitized by Google

En conséquence, le président, arguant de la similitude du sujet, substitue cette interpellation à celle de M. Cavallotti, et la parole est donnée à M. Brin.

L'extrême gauche s'oppose à cette tentative d'escamotage parlementaire. Elle a pour elle le droit, c'est-à-dire le règlement et la jurisprudence invariable de la chambre. L'énergie de ses protestations met dans l'impossibilité de parler le malavisé M. Brin, à qui M. Imbriani, avec sa voix de tonnerre, lance un grand nombre de fois cette épithète peu enviable : « Compère! Compère!.. »

Un tumulte effroyable s'ensuit, pendant lequel ni président, ni ministres ne peuvent se faire entendre, pas plus que l'interpellant qu'ils avaient si malencontreusement mis dans leur jeu. De guerre lasse, le président se couvre. Une heure de suspension de séance n'a pas rendu à la chambre le calme nécessaire à la reprise de la discussion. A peine la sonnette présidentielle s'agite-t-elle pour annoncer la reprise de la délibération, que le même tumulte recommence, plus bruyant, plus violent que la première fois. Impuissant à dominer l'orage que son évidente partialité a soulevé, le président se couvre de nouveau, levant définitivement la séance, effaré à tel point, qu'il ne songe pas même à proposer la fixation de l'ordre du jour du lendemain.

C'était une première victoire des adversaires de la triple alliance. Malgré la complaisance du président de la chambre, le gouvernement avait été impuissant à faire engager la discussion pendant laquelle il devait faire les déclarations qu'il préméditait et obtenir le blanc-seing parlementaire qu'il jugeait nécessaire à ses projets. En vain, M. Biancheri avait tenté de tourner la difficulté en proposant de soumettre au vote de la chambre la question de la mise en discussion de l'interpellation Brin. M. Cavallotti, avec une haute raison, s'y était opposé. « Le règlement, dit-il, est supérieur à la volonté de la chambre. C'est le bouclier qui protège les minorités contre les coups de majorité. » Et « le coup de majorité » prémédité par la présidence n'avait pu s'effectuer. Et, pendant toute une séance, la majorité avait été mise dans l'impossibilité de délibérer, par l'énergie des députés de la minorité, luttant pour leur droit, pour le *droit*, un contre dix!

La même impuissance du gouvernement, du président de la chambre et de la majorité qui voulait se prêter docilement aux vues de la politique ministérielle, éclata à la séance du lendemain, dimanche. La même énergie indomptable, victorieuse y fut déployée par l'opposition. Le président voulut vainement donner la parole à M. Brin, qui, dominé par le tumulte, en fut réduit à faire un simulacre de développement de son interpellation. De même en fut-il pour le président du conseil, qui, aux dépens de

Digitized by Google

la dignité gouvernementale incarnée dans sa personne, s'astreignit à la dure nécessité de faire une déclaration ministérielle en pantomime. Rien de plus étrange que cette belle et imposante figure du marquis di Rudini, gesticulant et remuant les lèvres comme dans une scène où un acteur débite un rôle de muet.

Le tumulte, d'ailleurs, était arrivé à son comble ; des cris on en était venu aux coups, dans l'enceinte de Monte-Citorio ; et c'est au milieu de ces violences sans exemple que le président dut, comme par deux fois la veille, suspendre la séance en se couvrant.

La minorité avait décidément dominé la majorité. On le comprit pendant la longue suspension de séance qui s'ensuivit. On négocia. Il fut convenu qu'à la reprise de la séance il ne serait plus question de l'interpellation Brin, et que l'on se bornerait à échanger d'extrême droite à extrême gauche des paroles courtoises et amicales effaçant tout ensemble et injures et coups.

Les adversaires de l'alliance germanique triomphaient définitivement. Le gouvernement était vaincu. Pendant deux séances consécutives, sa politique s'était trouvée en échec. Le ministère avait été mis dans l'impossibilité matérielle, absolue de faire entendre sa parole. Libre à lui de considérer comme un vote de confiance les applaudissemens dont les députés de la majorité, plus en haine de leurs collègues d'extrême gauche que par amour de la triple alliance, avaient salué la mimique à laquelle il avait dû se livrer. Ce qui est certain, c'est que nul, ni dans la chambre, ni dans le pays, ne peut dire que la voix du gouvernement soit arrivée aux oreilles des représentans de la nation.

Or, cela est grave ; car le lendemain même l'empereur d'Allemagne annonçait, dans la forme quelque peu grotesque que j'ai déjà indiquée plus haut, que la triple alliance était renouvelée. Et le même jour, lundi 29 juin, M. le marquis di Rudini, comme s'il se conformait à quelque chose de convenu entre Berlin et Rome, prononçait devant le sénat les paroles suivantes : « A l'égard de nos rapports avec les puissances centrales, on sait depuis longtemps qu'ils sont intimes et que vive et sincère est l'amitié de l'Italie pour l'Allemagne et pour l'Autriche. Les traités souscrits sont une sûre et solide garantie de paix. Le moment de leur échéance approchait. Il était naturel qu'il y eût une période d'hésitations, de doutes, d'incertitudes qui agitaient l'opinion en Italie comme au dehors. J'ai pris en conséquence des accords, et j'affirme que, avant même que les traités anciens viennent à échéance, les nouveaux seront déjà en vigueur depuis longtemps, car la politique extérieure ne comporte pas de solutions de continuité. Nos alliances, maintenues fermement et sincèrement, assureront la paix à l'Europe pour longtemps. Je crois que l'Europe entière devra

Digitized by Google

reconnaître que l'œuvre du gouvernement italien a été sage et pacifique. Dix années d'expérience auraient dû suffire à dissiper les défiances ; j'espère que ces nouvelles et très nettes déclarations ajouteront quelque chose à l'expérience déjà faite et convaincront tout le monde que nos intentions sont des intentions de paix et non d'agression. La paix sera conservée; les défiances s'évanouiront. Je crois que le gouvernement a rendu un service au pays ; j'espère que le sénat approuvera notre politique inspirée par le bien de l'Italie et par le désir de lui assurer une situation forte en Europe. » *Très vives et générales approbations,* ajoute le journal officieux *l'Opinione,* auquel j'emprunte ce texte de la déclaration ministérielle. Donc les sénateurs qui sont nommés par le gouvernement ont approuvé; mais les députés, qui sont élus par la nation, n'ont pas entendu. Il y a là une lacune grave.

Si la triple alliance, comme l'affirme le président du conseil, n'a fait que conclure un nouveau bail de paix, et si, pendant toute la nouvelle durée qui lui est assignée, elle n'a pas, pour l'Italie, la conséquence de nouveaux et trop ruineux sacrifices, les responsabilités de cette lacune pourront être éludées. Mais si cette politique extérieure ainsi continuée devait entraîner la continuation d'une politique militaire accablante pour la fortune publique et privée de l'Italie; si surtout elle devait, pour une cause quelconque, occasionner la participation de l'Italie à une guerre, alors, les responsabilités apparaîtraient dans toute leur gravité. Alors, M. di Rudini peut en être certain, pas un des députés qui ont applaudi à la déclaration gesticulée dans la séance du 28 juin n'oserait dire qu'il a approuvé le renouvellement de la triple alliance; tous, au contraire, s'empresseraient, avec l'absence de courage qui est la caractéristique des collectivités, de maudire sa politique et sa personne. Bienheureux si les malédictions qui l'atteindraient en ce cas ne passaient pas au-dessus de sa tête pour atteindre plus haut que lui; car, dans toute cette période, la force des circonstances a, comme je l'ai dit plus haut, entraîné le ministère qu'il préside à découvrir la couronne plus que ce n'eût été désirable.

Or, je n'irai certes pas aussi loin, dans cet ordre d'idées, que « l'homme d'État du continent » l'a fait dans *la Dynastie de Savoie, le pape et la république* (1), cet écrit si circonstancié, cette démonstration si serrée, qui empêche M. Crispi de dormir et lui a déjà fait publier deux réfutations successives. Je n'irai certainement pas à des conséquences aussi extrêmes, dont la légitime popularité qui entoure le roi Humbert me paraît, quant à présent,

(1) Voir la *Contemporary Review* du 1er avril 1891. Voir aussi la *Justice,* qui donne la traduction française de cet écrit dans ses numéros des 4, 5, 6, 7, 8 et 9 avril.

Digitized by Google

devoir garantir sa dynastie ; mais il serait absurde de croire que le prestige de la couronne n'aurait pas à en souffrir. Un souverain, quelque aimé de ses sujets qu'il puisse être, n'encourt jamais impunément leur mécontentement. Auraient-ils lieu d'être mécontens de la couronne si, par le fait d'une politique qu'on pourrait tendre à lui attribuer, il arrivait que des calamités vinssent à les frapper? Toute la question est là. Mais comment pourraient-ils n'être point mécontens en pareil cas, lorsque la ligne politique à laquelle ils devraient leurs souffrances leur serait présentée par l'opposition comme ayant été conçue moins dans un intérêt national que dans des vues dynastiques?

M. di Rudini, dans la phraséologie vague qu'il a adoptée depuis qu'il dirige les affaires extérieures de son pays, évite toujours de mettre les points sur les *i*. C'est ce qu'il a fait encore dans sa déclaration au sénat que l'on vient de lire. Comme s'il sentait que l'opinion publique ne lui saurait nul gré d'apprendre brutalement que le renouvellement de la triple alliance est un fait accompli et sur lequel il n'y a plus à revenir, il a employé, pour l'annoncer, cette prudente figure de rhétorique ministérielle : « Avant que les anciens traités viennent à échéance, les nouveaux seront déjà en vigueur depuis longtemps. » On sent, dans cette formule timide, l'appréhension du qu'en dira-t-on. Mais plus encore se fait-elle sentir, cette appréhension, dans le silence absolu qu'il garde sur la durée du nouveau lien contracté par l'Italie. Le fait, très grave, de l'annonce de cette durée, il a préféré le placer sous l'abri protecteur d'une responsabilité anglaise, de même d'ailleurs que, dans le début de son discours que j'ai négligé de transcrire, c'est de l'annonce d'un accord italo-anglais qu'il s'est couvert pour oser affirmer le renouvellement de la triple alliance. C'est donc dans ces termes que, par un télégramme de Londres, on a fait savoir à l'Italie pour combien d'années ses destinées sont de nouveau liées à celles des puissances germaniques :

« Londres, 30 juin. — Le *Standard* annonce *officiellement* que le traité de la triple alliance a été signé, avec certaines modifications, pour une période de six années (1). »

Six et neuf font quinze. L'Italie aura donc immobilisé, pendant quinze ans, tous ses intérêts, politiques, militaires, économiques, sociaux, tous, dans un même cercle ; tous, comme si dans un temps aussi long, il ne pouvait pas se produire tel ordre de faits exigeant qu'elle pût se trouver libre de leur imprimer une autre direction! Mais de quel nom peut se nommer un semblable système d'alliance à perpétuité? Le nom de sainte-alliance est usé

(1) *Secolo* du 2 juillet 1891.

Digitized by Google

autant que odieux ; triple alliance ne dit rien ; c'est bien par alliance dynastique que l'opposition le traduira.

Que l'on passe en revue toutes les alliances qui ont été conclues dans la seconde moitié de ce siècle. L'alliance anglo-franco-italo-turque de 1854, qui eut pour résultat la guerre de Crimée ; l'alliance franco-sarde de 1858, d'où sortit la guerre de Lombardie ; l'alliance anglo-française de 1860 pour la répression des massacres de Syrie ; l'alliance anglo-française de la même année 1860 pour le châtiment à infliger à la Chine ; l'alliance anglo-franco-espagnole de 1862 pour l'expédition du Mexique ; l'alliance austro-prussienne de 1864 pour la conquête des duchés ; l'alliance italo-prussienne de 1866 pour la délivrance de Venise et l'expulsion de l'Autriche de la confédération allemande ; toutes, même les alliances d'intérêt panslavique, conclues incidemment par la Russie avec les petits états danubiens pendant la guerre turco-russe de 1878, toutes ont été conclues en vue d'un but déterminé et pour un temps très limité.

Mais, nous dira-t-on, la triple alliance aussi a son but parfaitement déterminé, et ce but c'est la paix. Il faut que l'on en finisse avec ces jeux de mots qui, lorsqu'il s'agit du sang et de l'existence des nations, ne sont qu'une offense à la moralité universelle. On s'allie toujours pour la paix, c'est-à-dire pour les conditions de la paix à conclure à la suite d'une guerre que l'on prémédite ; mais s'allier pour imposer la paix, c'est exciter autrui à mettre ses forces en état de résister ; c'est, en réalité, provoquer la guerre ; car, ainsi que l'a dit un poète dont tout le monde en Italie sait par cœur les sentences,

Se l'esca avvampa, stupir non dee chi l'avvicina al fuoco (1).

Au surplus, une alliance de deux ou plusieurs puissances militaires ne peut s'entendre que dans le sens *offensif* ou dans le sens *défensif*. Un troisième terme, celui, par exemple, du sens *expectatif*, n'a pas encore trouvé place dans le vocabulaire diplomatique. Or, j'admets qu'aucun des membres de la triple alliance n'ait des vues offensives. J'admets que l'Allemagne ne poursuive qu'un but défensif contre les intentions de revanche qu'elle peut prêter à la France ; j'admets que l'Autriche n'ait que des intentions défensives contre les projets agressifs qu'elle peut supposer à la Russie à propos de leur situation respective dans la question slavo-orientale. Mais l'Italie, quel intérêt défensif a-t-elle à entrer

(1) « Si l'amorce s'enflamme, qui l'approche du feu n'a pas à s'en étonner. » (Metastasio.)

Digitized by Google

dans une ligue qui, malgré ses meilleures intentions pacifique. peut l'exposer à devoir faire la guerre soit à la France, soit à la Russie, — la Russie, placée à une énorme distance d'elle, et dont rien, absolument rien, ne la divise ; la France, sa voisine il est vrai, mais à qui la configuration des territoires respectifs interdit de convoiter un seul pouce de terre italienne?

Ici M. Crispi prend la parole. « Quel intérêt? Je vais vous le dire, moi, répond-il. L'intérêt que l'Italie a à se jeter dans cette tourmente, c'est la guerre offensive contre son unité, dont la France ne cesse de la menacer en vue du rétablissement du pouvoir temporel des papes. »

Toute la presse italienne, moins quelques journaux appartenant en propre à cet homme d'État, ou s'inspirant de lui, a crié à l'absurde, comme la presse française, j'ajoute même comme la presse anglaise, malgré l'intérêt évident de la politique anglaise à maintenir l'Italie et la France en état de suspicion et de discorde. Pas si absurde qu'on l'a dit pourtant. M. Crispi, au contraire, s'est montré, dans les deux écrits qu'il a envoyés à la *Contemporary Review,* l'habile homme qu'il a toujours été. Cette revue avait publié, dans la livraison du 1er avril que j'ai citée plus haut, un article qui a produit une profonde sensation en Italie ; et, si la presse italienne en a peu parlé, c'est peut-être parce qu'il y était traité de matières délicates que le code pénal italien punit de peines très sévères (1). Cet article, qui est un véritable précis d'histoire documentée des trente dernières années de la politique italienne, disait en substance à la monarchie italienne : Vous êtes une monarchie de droit révolutionnaire, et vous liez votre cause à celle des monarchies de droit divin. Vous êtes un produit de l'esprit de libéralisme, et vous vous solidarisez avec des trônes qui ont pour base les principes du despotisme. Vous êtes une expression vivante de l'esprit de latinité et vous forcez l'Italie, cette nation latine par excellence, à se liguer avec une race qui aspire à étouffer la civilisation latine sous le triomphe définitif de la civilisation germanique. Vous reniez ainsi toutes vos origines, et vous vous exposez à en porter la peine. Prenez garde! Et pour ajouter du poids à l'avertissement qu'il donnait ainsi à la couronne d'Italie, l'auteur indiquait que, si dans la guerre contre la France qui pourrait sortir de ce système d'alliances, cette puissance était victorieuse, elle ne pourrait exiger, comme compensation, aucun territoire italien, faute de raisons, soit politiques, soit militaires, de le convoiter ; qu'elle ne

(1) Article 125 du code pénal : « Quiconque publiquement fait remonter au roi le blâme ou la responsabilité des actes de son gouvernement est puni de la détention jusqu'à un an et d'une amende de cinquante à mille francs. »

Digitized by Google

pourrait non plus vouloir le retour de l'Italie à ses anciennes divisions territoriales, le souvenir des accablantes et dangereuses nécessités de l'occupation de Rome lui étant à cet égard d'un enseignement plus que suffisant; que la seule satisfaction qu'elle pourrait souhaiter, en raison de sa victoire éventuelle, ce serait l'établissement, en Italie, d'une république; que l'exemple donné ainsi par l'Italie serait aussitôt suivi par les autres nations latines, demandant à se confédérer pour constituer une barrière infranchissable aux projets envahissans du pangermanisme. Et, incidemment, mais très incidemment, il faisait allusion à l'adhésion qu'une telle solution devrait trouver aussi dans le parti clérical italien. Et l'auteur explique clairement sa pensée sur ce point : l'Église, d'après lui, ne songe plus au rétablissement du pouvoir temporel ; elle ne vise plus qu'à développer son influence sociale sous une nouvelle forme, qui est la conséquence de notre temps ; mais, pour atteindre ce but, elle a besoin que son chef vive côte à côte avec un pouvoir civil avec lequel il puisse s'entendre. Or, la conciliation du pape et du roi, « de ces deux souverains dont l'un vit dans un palais ravi à l'autre, » n'est pas possible. D'où la conséquence de la nécessité de l'existence d'un pouvoir républicain se substituant au pouvoir royal, pour que la papauté puisse enfin se concilier avec l'Italie moderne et unifiée.

Telle est la thèse exposée dans l'article en question.

M. Crispi, avec sa très grande pénétration, a senti le danger de voir se répandre en Italie des idées aussi justes et qui sont en si grande opposition avec le système politique dont il s'est fait la personnification la plus exacte. Il en a senti également le danger au point de vue de l'opinion anglaise, dont l'appui est si nécessaire à la politique italienne. Il a cherché l'expédient qui pouvait en neutraliser l'effet, et il l'a trouvé. Dégageant de l'article auquel il voulait répondre toute la partie démonstrative et documentaire qu'il était impuissant à réfuter, il en a pris, en la dénaturant, la partie incidente. Il a voulu, comme on dit vulgairement, faire « perdre la piste. » Il s'est donc emparé de la question cléricale, dans laquelle il était certain de se rencontrer d'accord avec l'esprit d'unitarisme italien aussi bien qu'avec l'esprit de protestantisme anglais, et il l'a présentée du mieux qu'il a pu, à son point de vue. S'il n'a pas été plus probant dans sa démonstration, ce n'est point de sa faute. Si habile qu'il soit, il ne pouvait pas, en réalité, arriver à prouver que ce qui n'est pas existe. Mais l'expédient n'était pas moins choisi avec une grande dextérité. Il prouve une fois de plus combien M. Crispi était bien à sa place parmi les principaux acteurs de ce grand drame politique dans lequel l'esprit public européen fut amené, à force d'habiles coups de scène, à laisser

Digitized by Google

l'Italie se faire, et la monarchie sarde entraînée à se laisser hisser sur le trône d'Italie par des bras révolutionnaires, par des bras républicains.

A côté de ce but d'intérêt purement politique, M. Crispi, lorsqu'il cherche ainsi à dépister l'opinion, en poursuit d'ailleurs un autre, qui est de l'intérêt de sa popularité personnelle ; et, dans cet ordre d'idées particulier, il ne se montre pas moins habile que dans l'autre. L'auteur de l'article dont il cherche à effacer le souvenir le présente, lui Crispi, comme s'étant fait agent provocateur d'une guerre pour compte de l'Allemagne; des esprits autorisés et en situation de connaître les secrets politiques du gouvernement du Quirinal, en tête desquels se plaçait le prince Napoléon, l'ont affirmé de la manière la plus positive ; ils ont accusé M. Crispi d'être allé à Friedrichsruhe pour combiner « une sorte de plan de Plombières renversé, » à la suite duquel la France devait être entraînée à déclarer imprudemment la guerre en 1888 ou 1889, comme l'Autriche le fut en 1859. D'autre part, les partisans du cabinet qui a succédé au sien en février l'accusent obstinément d'avoir été l'unique auteur de la guerre commerciale et financière avec la France, des déficits budgétaires du gouvernement, des provinces et des communes ; ils lui attribuent, en un mot, toute la responsabilité des ruines économiques qui pèsent sur le pays et ont pour cause la détresse dont un grand nombre de familles sont affligées. M. Crispi sent que, tant que l'écho de ces accablantes accusations ne sera affaibli, son retour au pouvoir sera impossible; mais il compte sur l'effet du temps pour en atténuer l'impression, et il prépare ses élémens de revanche pour le moment opportun. Il met, en conséquence, ses moyens de défense en réserve. Le jour de sa rentrée en scène venu, il se gardera bien de rappeler les voyages de Friedrichsruhe où il allait subir l'hypnotisation bismarckienne; il se gardera non moins soigneusement d'évoquer le souvenir de la violation des archives du consulat français de Florence, pas plus que celui des offensantes notes diplomatiques qu'il adressait à la France lors de l'affaire de Massaouah; toutes ces choses resteront dans l'ombre comme y resteront et l'appel de l'escadre anglaise pour défendre la Spezzia et Gênes soi-disant menacées de bombardement, et les prétendus préparatifs français de descente en Tripolitaine, dont toutes les agences télégraphiques à la solde de la Consulta remplissaient les journaux dans les dernières semaines de son ministère. Ce jour-là, M. Crispi dira simplement à ses adversaires : Vos allégations sont fausses, en voici les preuves. Peu de temps avant mon entrée au pouvoir, j'étais si peu considéré comme un ennemi de la France, que le gouvernement français m'envoyait la plaque de la Légion d'honneur ; et, pendant toute la

Digitized by Google

durée de mon ministère, je n'ai rien fait, quoi qu'on en ait dit, qui pût me rendre indigne de ses sympathies. Que me reproche-t-on? La rupture commerciale? Ce n'est pas moi qui ai dénoncé le traité de commerce; j'ai, au contraire, ouvert des négociations pour en conclure un nouveau. Les dépenses militaires et les déficits budgétaires qui en ont été la conséquence? Mais rappelez-vous bien que je n'ai fait en cela que suivre les penchans du public et du parlement qui, en 1887 et 1888, étaient au moins aussi belliqueux que moi. L'alliance avec l'Allemagne? Ce n'est pas moi qui l'ai faite; elle a été renouvelée deux fois et toujours à des époques où je n'étais pas au pouvoir. Loin de là, à la séance du 28 juin dernier où il s'agissait de protester contre les intentions de la renouveler, attribuées au cabinet Rudini, ne me suis-je pas rendu à mon poste de député pour prêter à la protestation l'appui de ma présence? N'ai-je pas, en cette journée, aidé l'extrême gauche de mes conseils contre les tentatives d'escamotage parlementaire faites par le président de la chambre, comme M. Cavallotti et tous ses amis politiques peuvent en témoigner? Lorsqu'enfin il a été affirmé que la triple alliance était définitivement renouvelée, la *Riforma*, le *Capitan Fracassa* et autres journaux qui m'appartiennent ou s'inspirent de moi ne se sont-ils pas associés avec ardeur au blâme que la presse indépendante infligeait au gouvernement à cette occasion? Quant à mes procédés politiques envers la France, il est faux qu'ils aient été de nature à en faire une ennemie de mon pays, ni même de mon gouvernement. A-t-on oublié la lettre, si amicale pour la France, que j'écrivis au *Rappel* à mon avènement au pouvoir? Et depuis en quoi ai-je démenti ces protestations d'amitié? Voyez mes actes. N'ai-je pas aboli nos tarifs différentiels, tandis que la France maintenait les siens? N'ai-je pas envoyé notre escadre saluer M. Carnot à Toulon, tandis que la presse française, par son attitude inconvenante, empêchait le roi d'aller recevoir à la Spezzia un hommage équivalent de l'escadre française (1)? Lorsqu'une délégation des tireurs français est venue à Rome, qui a conseillé de leur prodiguer les démonstrations affectueuses, de les couvrir de décorations, et de les admettre aux honneurs de la table royale? N'est-ce pas moi? Malheureusement aucune de ces manifestations amicales, qui étaient autant de véritables avances de ma part, ne portait. Pourquoi? Parce que la France, pour son malheur et pour le nôtre, est imbue d'un esprit de cléricalisme qui en fera

(1) La vérité est que M. Crispi, en envoyant l'escadre italienne à Toulon, avait voulu s'en faire un mérite auprès du public italien dont il sentait l'opinion tournée vers la France; mais ce mérite, il ne voulait pas que la France pût l'avoir aux yeux du même public italien, en envoyant à son tour ses vaisseaux saluer le roi à la Spezzia. Voilà pourquoi le voyage royal n'eut pas lieu. Les journaux français n'y furent pour rien.

Digitized by Google

notre adversaire déclarée tant qu'elle n'aura pu briser notre unité nationale, en rétablissant le pape sur le trône temporel d'où nous l'avons fait descendre. C'est ce que j'ai expliqué par deux fois dans les écrits qu'a publiés la *Contemporary Review*. Et encore, ces écrits, dont on a tant parlé, ne contenaient-ils pas une nouvelle et décisive avance faite à la France? Ne lui disais-je pas: Cessez de vous attarder dans la poursuite d'un irréalisable rêve de politique cléricale, et jetez-vous dans les bras amis que nous vous tendons de tout cœur...

Voilà ce que M. Crispi, dans une couple d'années, plus tôt même peut-être, dira et fera dire par ses amis et par les ennemis du ministère qui sera alors au pouvoir. Et sa parole, appuyée des documens qu'il collectionne, depuis sa lettre au *Rappel* jusqu'à ses articles de la revue anglaise, risquera d'être crue. N'est-il donc point vrai que cette dernière manifestation de son esprit de ressources a été, bien à tort, considérée comme une chose absurde?

Un seul point de sa thèse est juste, et c'en est le point de départ: il a parfaitement raison lorsqu'il dit que la cause efficiente, unique en quelque sorte, de la présence de l'Italie dans l'alliance des puissances germaniques, c'est la question de Rome. L'affaire de Tunis n'a été que la circonstance occasionnelle de la déplorable détermination qui, en 1882, lui fit solliciter son admission dans cette ligue. La chancellerie allemande sut exploiter très habilement la terreur, superstitieuse bien plus que fondée, qu'a l'unitarisme italien de se voir enlever Rome. Elle inspirait, dans le courant de 1881, les articles furibonds de la *Post* de Berlin, démontrant que la situation du pape n'était ni digne ni sûre en Italie, et engageant sa sainteté à se réfugier à Fulda. Elle faisait mine de renouer des relations officielles avec le saint-siège, ce qui fut considéré en Italie comme un symptôme tout à fait alarmant. La question romaine, au surplus, n'avait jamais été résolue dans les chancelleries européennes. L'Autriche, catholique, a toujours vu le roi d'Italie à Rome d'assez mauvais œil, pour que l'empereur François-Joseph n'ait jamais pu se décider à s'y rendre pour l'accomplissement d'un devoir de courtoisie cependant bien impérieux. On se rappelle, en effet, que le roi Humbert et la reine Marguerite ont fait, en 1881, une visite à la cour d'Autriche. Or, cette visite, même après neuf années d'alliance, n'a pas été rendue. Déjà, il convient de le noter, le vieil empereur Guillaume Ier lui-même, en 1874, n'avait consenti à rendre qu'à Milan, au lieu de Rome, la visite qu'en 1873 il avait reçue du roi Victor-Emmanuel à Berlin. La France, de son côté, bien qu'elle n'ait jamais songé à rétablir le pouvoir temporel, comme M. Crispi ne craint pas de l'affirmer,

Digitized by Google

contrairement à toute vraisemblance, cachait mal son dépit des événemens de 1870. Elle se ressouvenait, plus qu'il n'eût été nécessaire, d'avoir vu les Italiens, sur l'amitié de qui elle avait cru pouvoir compter, profiter pour prendre Rome d'assaut, de la douloureuse circonstance où ses désastres l'obligeaient d'en éloigner les troupes qui l'occupaient. C'est sur ce dépit que le parti clérical français, notamment sous les gouvernements de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, s'appuyait pour faire des manifestations qui devaient nécessairement inquiéter l'unitarisme italien. L'Angleterre protestante, elle aussi, et, chose plus remarquable encore, sous le ministère libéral de M. Gladstone, avait manifesté sa désapprobation. M. Crispi lui-même l'avoue encore aujourd'hui lorsqu'il fait rappeler par ses journaux « les très vives remontrances du *foreign office* contre le transfert de la capitale de Florence à Rome, détermination susceptible d'exciter une grande agitation en Irlande (1). »

La question de Rome n'était donc pas réglée. A défaut des catholiques de France, les catholiques d'Allemagne pouvaient la poser d'un instant à l'autre, si les habiles menées du chancelier allemand y trouvaient un intérêt. D'autre part, les mêmes menées avaient réussi à créer en Italie un état d'esprit qui y faisait redouter tout ensemble une agression française, en réponse aux déclamations soulevées par l'occupation de Tunis, et une agression autrichienne, en représaille des menaçantes manifestations de l'irrédentisme. C'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour pousser l'Italie à se jeter dans les bras de l'Allemagne. De ses trois adversaires du moment, elle en neutralisait deux en obtenant, pour prix du concours qu'elle leur apportait comme alliée, la garantie non-seulement de son territoire, mais encore de son unité. Et quant au troisième, elle se mettait, par ses alliances, à l'abri des projets belliqueux que, vrais ou faux, elle lui avait supposés.

Voilà les origines vraies de la détermination par laquelle l'Italie, en quelque sorte à son insu et à son corps défendant, comblait les vœux du chancelier allemand à qui son alliance était devenue indispensable depuis que « l'ami sûr, » qu'il avait dû chercher à Saint-Pétersbourg contre le mécontentement de la France après le traité de Prague, devenait à son tour mécontent après le traité de Berlin; si bien que le chancelier avait dû se mettre en quête d'un « nouvel ami sûr, » l'Autriche, pour se prémunir contre lui. Mais ce nouvel ami resterait douteux tant qu'il devrait, avec les forces de l'Allemagne, unies seules aux siennes, courir le risque d'une grande guerre avec la Russie en même temps que celui d'une attaque

(1) Voir la *Riforma* du 10 août 1891.

Digitized by Google

irrédentiste de l'Italie. Pour que l'Autriche devînt le vrai « ami sûr » dont l'Allemagne avait besoin, il fallait que l'Italie vînt leur apporter un concours de forces nouveau en sa qualité de troisième alliée, en même temps qu'une garantie territoriale, naturellement exclusive des projets de conquête de territoire autrichien qu'on avait pu lui prêter à Vienne (1).

On le voit, l'Italie n'était pas sans excuse lorsqu'elle s'allia pour la première fois aux puissances centrales; et M. Crispi a parfaitement raison de vouloir la justifier, en présence de la sévérité, peut-être irréfléchie, avec laquelle son évolution diplomatique fut alors jugée en France.

Autres temps, autres mœurs pourtant : comme l'a si bien observé M. Bonghi, dans son article du *Fanfulla* cité plus haut, « ces sortes d'alliances ne peuvent durer un long temps sans dommage. » Il ajoutait, pour expliquer sa pensée, que « passé un certain nombre d'années, de nouveaux faits surgissent, » et il en déduisait, comme « naturelle conclusion, » qu'il ne fallait pas renouveler la triple alliance. Des « faits nouveaux » avaient, en effet, « surgi, » et, dans le nombre, il y en avait de nature telle que, peu avant lui, M. Jacini avait pu s'en autoriser pour écrire ces lignes, auxquelles de récens incidens survenus en Russie et en France semblent assigner aujourd'hui une sorte de sens prophétique : « La guerre sera-t-elle empêchée par le fait du renouvellement de la triple alliance? Ce serait possible, si la France restait seule devant la coalition. Mais si la triple alliance se renouvelait, *elle susciterait nécessairement la formation d'une alliance à deux entre la France et la Russie*, toutes deux mécontentes à divers titres et toutes deux visées par elle (2). »

La situation, de 1882 à 1891, s'était sensiblement modifiée : les mobiles de l'Italie ne pouvaient plus être les mêmes. Celui, en particulier, du fantôme clérical, n'avait certes plus aucune raison d'être. Dans cet intervalle, le régime républicain s'est affermi en France, un régime républicain prenant précisément pour base de sa politique, à l'intérieur comme à l'extérieur, l'anticléricalisme; un régime républicain qui n'a pas craint de chasser les congréganistes des écoles et les moines des couvens; un régime pendant lequel, chaque année, la proposition de supprimer l'ambassade près le saint-siège gagne de nouvelles voix à la chambre, au point de laisser redouter qu'un jour prochain peut-être elle en vienne à réunir la majorité ; un régime, enfin, sous lequel un ministre des

(1) Toute cette genèse de la triple alliance a été très franchement exposée par le prince de Bismarck dans le grand discours qu'il prononça au Reichstag le 5 février 1888 dans la discussion relative au renouvellement du septennat militaire.

(2) Voir l'article déjà cité de M. Jacini dans la *Nuova Antologia* du 16 février 1891.

Digitized by Google

affaires étrangères, M. Goblet, n'a pas hésité à faire officiellement à la tribune du parlement, la déclaration si nette qui suit (1) : « On a dit récemment que le pape ne pouvait compter que sur la France. Si l'on entendait par là qu'il pût espérer de la France un concours quelconque pour le relèvement du pouvoir temporel, c'est une illusion qu'il serait impossible de laisser subsister. Assurément, aucun gouvernement en France, — je ne sais si un autre gouvernement fondé sur d'autres principes que les nôtres agirait autrement, — aucun gouvernement ne consentirait à prendre une semblable responsabilité. En tout cas, j'affirme que ce n'est pas du gouvernement républicain qu'on peut l'espérer ou qu'on peut le craindre. »

Vraiment, M. Crispi, en présence de tant de probans indices, n'a pas été bien inspiré en cherchant à démontrer la nécessité du renouvellement de l'alliance allemande par la persistance du danger d'une guerre française au profit du rétablissement du pouvoir temporel des papes. On s'explique mal qu'un homme d'une si haute valeur intellectuelle ait pu s'embarrasser d'une cause si difficile à défendre. Aussi, en ai-je cherché l'explication dans les motifs de politique personnelle que j'indiquais plus haut, motifs auxquels s'ajoutent ceux des habitudes de l'esprit, qui dominent parfois les intelligences les plus lucides et les obscurcissent. Or M. Crispi a deux vieilles habitudes d'esprit qui sont: la vaticanophobie et la germanomanie.

Quoi qu'il en soit des motifs de M. Crispi ou de ceux, très probablement fort différens, de M. di Rudini, ces deux hommes d'État, si opposés dans leurs vues comme dans leurs origines, sont arrivés à un résultat identique : la triple alliance est renouvelée. Mais le successeur de M. Crispi s'est bien gardé de nous parler du danger clérical auquel personne n'aurait cru. Il nous a dit : J'ai renouvelé la triple alliance, parce que c'était le moyen d'assurer à notre politique la protection de l'Angleterre, « de l'Angleterre qui m'en a fait une condition (2). » Celle-ci est une raison bien autrement sérieuse, bien autrement politique, et qui était sûre d'avance d'impressionner beaucoup de gens, même parmi ceux-là qui ne voulaient plus de l'alliance allemande et du trouble qu'elle occasionnait dans les relations de l'Italie avec la France.

On ne peut pas mettre en doute la véracité de M. di Rudini. S'il a laissé percer autour de lui l'idée d'une pression anglaise s'ajoutant à la pression allemande, c'est que cette pression anglaise a dû

(1) Séance de la chambre des députés du 13 novembre 1888.

(2) C'est en effet dans ces termes que des personnes qui approchent M. di Rudini expliquent non-seulement le renouvellement de la triple alliance, mais encore sa conclusion si étrangement hâtive.

Digitized by Google

exister; et le fait est de nature à faciliter singulièrement sa justification personnelle.

Ce que l'on peut discuter avec tout le respect qui est dû à sa haute et d'ailleurs très sympathique personnalité, c'est la valeur intrinsèque du résultat qu'il a voulu poursuivre; c'est le plus ou moins bien jugé, de sa part comme de la part de beaucoup de ses compatriotes, des mérites de cette protection anglaise qu'il s'est fait un devoir patriotique d'obtenir d'une manière aussi certaine que possible.

Je vois d'avance mes amis d'Italie crier à l'hérésie; mais il faut que je dise une chose que je crois être une belle et bonne vérité, à savoir que je crains fort que leur confiance dans la coopération anglaise, au cas d'une guerre italienne, ne soit qu'un vieux préjugé, à ranger à côté de celui de leur crainte d'une guerre française, pour raisons de pouvoir temporel.

Certes, l'Angleterre a rendu de grands services à la cause de l'indépendance italienne; mais pour bien apprécier le caractère de ces services, il s'agit de savoir quand et comment ils furent rendus.

Pour démêler les origines de la question, il faut remonter au congrès de Paris en 1856; puis, suivre attentivement l'action de la politique anglaise en Italie, jusqu'à l'époque où la nécessité de cette action n'a plus eu lieu de se faire sentir d'une manière intense, c'est-à-dire vers 1863 ou 1864. Il faut avant tout lire la correspondance personnelle très suivie que le comte de Cavour entretenait avec le marquis Emmanuel d'Azeglio, ministre du roi de Sardaigne à Londres, et qui commence précisément à l'époque du congrès de Paris. Dans ces lettres, que le grand homme d'État piémontais a toutes *écrites de sa main*, avec la mention *particulière et confidentielle* (1), il racontait des séances officielles, comme de ce qu'on pourrait appeler les coulisses du congrès, tout ce qu'il en fallait pour faire bien saisir à son représentant en Angleterre les péripéties du travail de préparation auquel il se livrait en vue de l'affranchissement de l'Italie: il voulait ainsi le mettre en état de le bien seconder dans ses conversations avec les hommes politiques anglais de tous les partis. On y voit, outre la prodigieuse puissance de travail de cet homme illustre, les admirables ressources d'ingéniosité et de souplesse dont il était doué, ressources dont l'emploi n'avait qu'un mobile et qu'un but: le succès de ses grands et patriotiques projets. Il s'appliquait à plaire à tous et il y réussissait à merveille: à ses collègues du congrès, moins, bien entendu,

(1) Voir *la Politique du comte de Cavour*, — de 1852 à 1866. — Lettres inédites avec notes. Par Nicomede Bianchi. Turin. Chez Roux et Favale. 1885.

Digitized by Google

les collègues autrichiens avec qui ses rapports étaient naturellement très tendus, tandis que les Russes, à qui il venait de faire la guerre, prenaient beaucoup de goût pour lui. « Je m'aperçois, lui disait le prince Orlof dans un moment d'expansion, que nous n'étions ennemis qu'à demi. J'espère que nous ne tarderons pas à être entièrement amis (1). »

A leurs femmes et aux femmes des personnages influens de leur pays, que l'intérêt qui s'attachait aux travaux du congrès attiraient en ce temps à Paris, il leur faisait une cour assidue, à laquelle il ne dédaignait pas de faire participer leur caniche, quand elles en avaient un. « Je soigne les Hollands autant que je peux, écrivait-il. Je vais déjeuner en petit comité avec eux et je tâche d'être aimable avec tout le monde, *même avec le chien de miladу*. Jugez de mon succès: je suis déjà parvenu à lui faire mettre ses grosses pattes sur mon bel habit tout neuf (2). »

Mais c'est surtout sur l'empereur qu'il s'efforçait d'exercer son charme, et, dans l'entourage de ce souverain, sur quiconque, homme ou femme, pouvait avoir l'oreille du maître.

Il serait trop long de passer en revue tous les plans qu'il soumettait à Napoléon III et qui étaient toujours accueillis avec bienveillance: il s'agissait tantôt des duchés de la Haute-Italie, dont l'empereur, dès cette époque, désirait donner un morceau au Piémont; tantôt des États du pape et du régime plus libéral qu'il conviendrait d'y organiser; tantôt aussi des principautés danubiennes, dont l'indépendance et l'union étaient une question qui se reliait, dans la pensée du comte et de son impérial interlocuteur, à celle de l'indépendance italienne. Dans toutes ces questions, moins celle de la Moldo-Valachie, à laquelle l'Angleterre se montrait systématiquement hostile, son collègue anglais, lord Clarendon, que dans ses lettres il désigne souvent par le nom de l'*homme au menton*, parce que le noble lord avait l'habitude de se frotter le menton quand il hésitait à parler, comme Napoléon III caressait sa moustache dans des occasions analogues; dans toutes ces questions, dis-je, dans celles du moins qui se rapportaient directement à l'Italie, mais surtout aux États pontificaux, son collègue anglais se prêtait souvent à ses vues, cherchant même à influencer l'empereur, et rarement il y faisait obstacle.

Aussi l'entente de Cavour avec la diplomatie anglaise fut-elle parfaite, tant que dura le congrès, jusques et y compris la célèbre séance du 31 mars, dans laquelle il eut la gloire de poser la question italienne, qui, en réalité, était étrangère à celles que le congrès

(1) Lettre du 2 mars 1856.
(2) Autre lettre de la même date, 2 mars 1856.

Digitized by Google

avait à régler, et de faire que, désormais, elle s'imposât en Europe aux préoccupations des cabinets comme aux entraînemens de l'opinion.

C'est seulement après la signature du traité de Paris et un court voyage qu'il fit à Londres avant de rentrer à Turin, qu'il commença à deviner le véritable sentiment du cabinet de Saint-James à l'égard des affaires d'Italie. Ce sentiment, voici comment, peu après son retour en Piémont, il l'exprimait :

« Turin, 24 mai 1856.

« Je m'explique fort bien le changement qui s'est opéré dans lord Clarendon. A Paris, il craignait le mauvais effet que le traité de paix aurait pu produire en Angleterre. Il voulait gagner un peu de popularité par la question italienne. Maintenant que la paix a été acceptée, il voudrait ensevelir la question pour longtemps. ... Ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment, c'est de laisser tranquille le ministère anglais, se tenant dans la plus grande réserve, de manière toutefois à lui laisser deviner que *nous ne sommes pas transportés de reconnaissance* de ce qu'il a fait depuis la conclusion de la paix. »

Cette lettre est suivie d'une centaine d'autres dans lesquelles on voit le désappointement de Cavour s'accroître sans cesse jusqu'à l'indignation et à la colère.

Je ne pourrais les citer toutes sans sortir du cadre que je me suis tracé. Le lecteur, curieux d'études politiques rétrospectives, en trouvera la collection complète dans le livre de M. Nicomede Bianchi que j'ai déjà cité.

Dans le nombre, je n'en détacherai qu'une ou deux par an, et ce afin d'indiquer comme quoi, malgré la marche du temps et les changemens des ministères anglais, la politique anglaise en Italie confirmait invariablement cette première appréciation de M. de Cavour.

En voici une datée de la même année 1856 (15 octobre), qui prouve que l'opposition tory ne donnait pas moins lieu de mécontentement au cabinet de Turin que le ministère whig.

« Ce qui m'a le plus frappé, c'est le discours de Disraeli. Après les protestations des tories, j'étais loin de m'attendre à cette violente philippique contre l'Italie et contre nous. *On dirait que ses paroles ont été dictées par l'Autriche...* »

Voici maintenant pour l'année 1857 :

« Turin, 28 mars.

« Je suis très reconnaissant à lord Clarendon de sa franchise. En politique, rien n'est plus dangereux que les *illusions;* je lui sais

Digitized by Google

gré d'*avoir voulu détruire la moindre trace de celles que j'avais pu concevoir* à l'occasion du traité de Paris. Au fond, les franches déclarations de lord Clarendon ne m'ont rien appris de nouveau, car *il y a longtemps que je m'aperçois que la cause italienne a complètement perdu les sympathies du gouvernement anglais.* J'en suis affligé, mais non découragé. *L'alliance avec l'Autriche est maintenant la base de la politique anglaise.* Lord Palmerston revient, sur la fin de sa carrière, aux erremens qu'il a suivis lorsque, dans son jeune âge, il débutait sous les auspices de lord Castlereagh. Je crois que c'est une grande faute dont l'Angleterre aura tôt ou tard à se repentir; mais je reconnais que nous n'avons aucun moyen pour l'empêcher de la commettre... »

Au commencement de l'année 1858 avaient eu lieu la chute du ministère whig et l'avènement du ministère tory, dont Cavour juge la politique à son égard comme il suit :

« 23 avril.

« Si le gouvernement anglais veut nous abandonner de la manière la plus *ignoble*, il est le maître de le faire. Mais nous avons du moins le droit d'*exiger qu'il soit poli* (1). »

Cette année, quant aux impressions de Cavour à l'égard de la politique anglaise, devait finir comme elle avait commencé. Voici ce qu'il écrivait un mois, jour pour jour, avant les paroles de blâme que Napoléon III adressa, le jour de l'an de 1859, à l'ambassadeur d'Autriche et qui eurent tant de retentissement.

« Turin, 1er décembre 1858.

« Nous ne pouvons pas espérer de modifier la politique de l'Angleterre en notre faveur. *Elle est devenue autrichienne;* il faut bien en prendre son parti. Salvagnoli m'a raconté ses conversations avec lord Palmerston et lord John Russell. Ils sont, en paroles du moins, cent fois pires que les tories... »

En janvier 1859, l'Angleterre s'était signalée par la véhémente admonestation que M. de Cavour avait reçue de sir J. Hudson (2) à propos du discours royal dans lequel Victor-Emmanuel constatait « les cris de douleur » de la nation italienne. Le roi lui-même n'avait pas été ménagé dans cette mercuriale d'une sévérité si excessive. Le gouvernement anglais ne craignait pas de l'accuser « d'ambition ou d'imprudence » et de le montrer comme « soufflant la révolution au cœur des sujets des États voisins. »

(1) Lord Malmesbury, en qualifiant la conduite du cabinet de Turin, s'était servi, dans une note, du mot *unfair*, qui équivaut à peu près à *déloyale*.

(2) Voir les dépêches de lord Malmesbury des 9, 12 et 13 janvier 1859.

Digitized by Google

Cavour supportait mal tant d'arrogance. Par momens, il éclatait. Voici, par exemple, comment il s'exprimait à l'égard de la presse anglaise dont une partie montrait au Piémont autant de mauvais vouloir que le *foreign office :*

« Janvier 1859 (sans date de jour.)

« J'ai vu avec douleur ou, pour mieux dire, avec indignation, le revirement opéré par le *Times*. L'article que contenait le n° du 10 est tellement infâme *que j'aurais payé une forte somme pour en souffleter l'auteur*. Si les âmes honnêtes et généreuses en Angleterre n'en sont pas indignées, il faut s'en affliger plus pour l'Angleterre que pour nous... »

Cependant les événemens suivaient leur cours. La guerre paraissait de plus en plus inévitable. La proposition de réunir un congrès avait surgi. L'Autriche n'y adhérait qu'à la condition préalable du désarmement du Piémont. L'Angleterre, d'accord avec la Prusse, se fait l'organe de cette proposition offensante; mais lorsque M. Sackwill West, chargé d'affaires anglais, prononce les mots de « désarmement immédiat de la Sardaigne (1), » la réponse de Cavour, pour être plus parlementaire que celle que l'on prête au général Cambronne, n'est certes pas moins énergique ni moins insolente : « Je réponds que je ne réponds point! »

Je pourrais aisément multiplier les citations, car l'activité épistolaire de ce grand homme, non moins féconde que celle qu'il déployait dans chacune des branches de son action gouvernementale si intense, offre un vaste champ à qui veut glaner des observations de même nature. Ce que j'en donne me paraît, d'ailleurs, suffire amplement à prouver cette vérité historique que, tandis que le Piémont, d'accord avec la France (2), préparait la délivrance de l'Italie, l'Angleterre appliquait tous ses efforts à faire avorter des projets qui étaient en opposition directe avec sa politique. Elle ne voulait ni l'affaiblissement de l'Autriche, ni la lacération des clauses des traités de 1815, dans lesquelles cette puissance puisait le droit d'opprimer la nation italienne.

Mais ces impressions pourraient paraître insuffisantes si elles n'étaient recueillies que dans le cercle de l'action piémontaise officielle dont Cavour était l'âme et le cerveau. On pourrait croire

(1) Voir la lettre de Cavour à Massimo d'Azeglio (qu'il ne faut pas confondre avec Emmanuel d'Azeglio) en date du 14 avril 1859.

(2) La France savait cependant déjà qu'en soutenant l'Italie elle risquait une guerre dans laquelle, outre l'Autriche, elle pouvait avoir à combattre la Prusse et tous les autres États germaniques. « Il, — l'empereur, — m'a dit que toute l'Allemagne est contre lui. » (Lettre de Massimo d'Azeglio à Cavour, de Paris, 17 avril 1859, deux jours avant l'*ultimatum* autrichien.)

Digitized by Google

que là l'influence française aurait pu parvenir à troubler les idées des hommes d'État italiens et à leur faire voir la politique anglaise sous un jour inexact.

Il m'est facile de produire, à titre de contre-épreuve, des notions que je trouve dans un livre de Mme Jessie-White Mario. Le témoignage de la veuve d'Alberto Mario, Anglaise de naissance, Italienne de cœur, ne saurait être récusé; son mari, grand écrivain autant que grand patriote, était républicain et fédéraliste, adversaire déterminé par conséquent des Piémontais, monarchistes et unitaires, et surtout de la politique napoléonienne; très hostile personnellement à Cavour, dont, dans son entourage, on germanisait le nom en l'orthographiant *Kavour* (1), comme pour dire qu'il fallait le détester autant qu'un *tedesco*.

Mme White Mario, pour d'autres raisons aussi, doit paraître non suspecte. D'une manière générale, ses amitiés se trouvaient confinées dans le cercle des hommes politiques italiens les plus hostiles à la France, de ceux-là qui, comme M. Crispi, signaient, en 1859, la protestation demeurée célèbre contre la participation de l'armée française à la guerre de délivrance de l'Italie. Aujourd'hui encore elle conserve intactes ses préférences pour l'ex-premier ministre, dont elle exalte avec enthousiasme les mérites dans la *Riforma* (2), aussitôt après l'apparition de chacun des articles qu'il fait paraître dans la *Contemporary Review*. Je ne voudrais pas cependant que l'on se méprît sur mon véritable sentiment à l'égard de cette dame qui ne fut pas moins vaillante à la guerre de coups de fusil qu'elle ne l'est à la guerre de coups de plume. Je me hâte, au contraire, de constater qu'elle a droit à la reconnaissance des cœurs français pour avoir suivi, dans la guerre de France contre la Prusse, le glorieux condottière, dont la France et l'Italie s'apprêtent à glorifier la mémoire devant le splendide monument que le sculpteur Gustave Déloye lui a dressé à Nice, et dans lequel son habile ciseau a rendu d'une manière si heureuse cette sublime inspiration : les deux sœurs latines protégeant et enveloppant de leurs deux drapeaux entremêlés le berceau d'un enfant qui fut l'apôtre armé de la latinité, *Giuseppe Garibaldi*.

Or, pour revenir à Mme White Mario, on rencontre dans son livre sur Agostino Bertani plus d'une confirmation de ce qu'avait de juste l'irritation de Cavour à l'égard de l'Angleterre. Pour ne pas multiplier mes citations, je me bornerai à extraire quelques paragraphes significatifs d'une lettre écrite à Agostino Bertani par Pa-

(1) Voir, dans *Agostino Bertani e i suoi tempi*, les lettres de l'ami le plus intime de Mario, le célèbre tragédien Gustavo Modena, qui, lorsqu'il écrivait de Turin, les datait de *La Meccafetida*, « La Mecque fétide. »

(2) Voir la *Riforma* du 19 juin et du 10 août 1891.

Digitized by Google

nizzi, — Panizzi, le grand patriote et le grand érudit, qui a tant fait pour la cause italienne en Angleterre, et dont la mémoire est l'objet de tous les respects en Italie. Voici ce qu'il écrivait de Londres, *British-Museum* (1), 7 février 1859 :

« Vous me demandez ce que l'on pense ici de la guerre probable et des sentimens que l'on nourrit envers l'Italie. Ici, quoi qu'on en dise, *ils sont, au fond, tous pour l'Autriche*. Je ne veux pas dire cependant qu'ils iraient jusqu'à prendre part à la guerre. Il est naturel qu'ils veuillent la paix; ils s'en trouvent bien et le *statu quo* leur convient à merveille : il est naturel aussi *qu'ils aiment mieux une Autriche puissante*, car l'Autriche est leur alliée naturelle contre la France et la Russie, seules puissances dont ils aient quelque chose à craindre . . . . . .

... Voici ce que je crois : l'aide de la France peut, comme vous dites, être fâcheuse; cela n'est pas douteux. *Mais que peut-on faire sans elle?* L'Italie est si malheureuse, qu'elle ne pourrait être pis même si, ce qu'à Dieu ne plaise, on était battu. Mais la France, après tout, outre qu'elle est une aide nécessaire, *l'unique planche qui peut nous sauver du naufrage*, peut aussi être une aide non fâcheuse. C'est un risque à courir, mais comment faire?.. (2) »

Je croirais superflu de chercher à démontrer que, sans le conflit qui a mené les armées franco-piémontaises victorieuses de Montebello à Solferino, les faits successifs qui ont, après Villafranca, achevé la libération et l'unification de la péninsule, n'auraient pu se produire.

Je crois, d'autre part, en avoir assez dit pour démontrer avec la clarté de l'évidence cette vérité : que, au moment des résolutions suprêmes, au moment où se préparait la guerre de 1859, l'Angleterre a tout fait pour empêcher cette guerre d'éclater. Il y a plus; l'annonce de la déclaration de guerre souleva en Angleterre un torrent d'opinion dont la violence emporta le ministère tory, qui n'avait pas su le prévenir. Cette violence s'adressait surtout à la France, qui avait osé s'attaquer à la vieille alliée continentale de John Bull. Aussi, la couronne, cédant au courant de l'esprit public, s'empressa-t-elle de décréter d'office des dépenses considérables d'armemens, sans même attendre que fût élue la nouvelle chambre qui devait les sanctionner, et qui d'ailleurs poussa son approbation jusqu'à voter une notable augmentation des mêmes dépenses (3).

(1) Panizzi avait au *British-Museum* une situation importante que les Anglais lui avaient assignée en témoignage de sympathie pour sa personne et de considération pour ses talens. — Raison de plus, par conséquent, pour qu'il ne pût être porté à juger sévèrement leur attitude envers son pays.

(2) Voir Jessie-White Mario, *Agostino Bertani e i suoi tempi*, p. 309.

(3) Séance de la chambre des communes du 9 août 1859.

Digitized by Google

Voilà donc l'Angleterre en armes, menaçante, tandis que, d'un autre côté, la confédération germanique mettait sur pied trois cent mille hommes en Prusse et trois cent mille hommes dans les autres États allemands.

Le nouveau ministère whig, dont les lords Palmerston et Russell étaient les chefs, ne songeait pas, certes, à faire la guerre pour replonger l'Italie dans les fers de l'Autriche; il lui suffisait, pour le succès de l'habile politique qu'il comptait suivre désormais, que Napoléon III fût assez intimidé pour arrêter le cours de ses victoires, et laisser en partie irréalisées les promesses de son célèbre programme : « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. » L'attitude de l'Angleterre contribua, en effet, beaucoup à faire prendre à Napoléon, parfaitement d'accord avec Victor-Emmanuel (1), la résolution de négocier avec l'empereur d'Autriche; nous en avons une preuve irréfragable dans l'aveu fait par lord Woodhouse à la chambre des lords (2), d'avoir « transmis les propositions de la France à Vienne *avant Villafranca.* »

Ainsi cette paix de Villafranca, qui a valu tant de malédictions à Napoléon III de la part des patriotes italiens, a été, pour une bonne part au moins, l'œuvre de l'Angleterre, — de l'Angleterre qui, à dater de ce moment, est néanmoins devenue l'objet de la reconnaissance exclusive des Italiens; tandis que la France, liée par le traité de paix qu'elle venait de conclure, enchevêtrée dans les entraves que la question de Rome lui avait mises aux pieds, était condamnée à une attitude diplomatique devant nécessairement lui attirer leur haine.

A partir de la paix de Villafranca, la politique anglaise change son orientation. D'autrichienne qu'elle avait été, elle devient italienne. Malgré son inconséquence apparente, elle reste parfaitement logique; elle ne varie que dans sa modalité. Son mobile est facile à discerner. Il fallait à l'Angleterre ou une Italie impuissante, telle que l'avaient faite les traités de 1815 en la livrant à l'oppression autrichienne; ou bien une Italie qui, en devenant indépendante et forte, ne pût jamais devenir un auxiliaire de la puissance française.

Le traité de Villafranca se prêtait merveilleusement aux combinaisons anglaises. Il liait Napoléon III vis-à-vis de l'Autriche; quelque favorable qu'en son cœur il fût resté à l'idée de la délivrance complète de l'Italie (3), le respect des accords qu'il avait signés

(1) Voir *Cronaca della guerra d'Italia del* 1859, t. II, p. 4. Rome, *Tipografia liberina.*

(2) Séance du 9 août 1859.

(3) Un exemple saisissant de ce sentiment caché de Napoléon III se trouve révélé

Digitized by Google

s'imposait à lui. Il devait toujours et quand même se trouver obligé de prendre une attitude de protestation contre toute tentative révolutionnaire italienne tendant à en violer les stipulations. Cela étant, le rôle de l'Angleterre était tout tracé. Elle n'avait qu'à pousser les Italiens dans la voie de la révolution, pour s'attirer leur gratitude et pour exciter leurs colères contre la France. Elle s'arrêtait par momens dans cette voie, effrayée en quelque sorte des conséquences possibles de son œuvre; comme par exemple, lorsque lord John Russell, dans sa dépêche du 26 novembre 1859, recommandait, au lieu de l'annexion de la Toscane et des Romagnes au Piémont, la fusion de ces deux territoires avec le duché de Modène, pour en former un « État central. » Cette halte s'explique facilement : l'Autriche menaçait de recommencer la guerre. Mais ce n'était qu'une halte. La politique de l'Angleterre avait, pour ruiner l'influence de la France en Italie, un auxiliaire déterminé dans la France elle-même, la France, qui avait posé à Villafranca le principe de non-intervention et ne cachait nullement son intention formelle de reprendre les armes pour empêcher que le résultat de ses victoires vînt à être compromis. Ainsi la politique anglaise reprenait facilement haleine et poursuivait son cours, jusqu'à ce qu'un nouveau cas d'obstacle surgît. C'est ce qui se produisit lorsque, à la suite de son voyage en Prusse où il accompagnait la reine Victoria, et des entrevues qu'il eut à Coblentz avec M. de Schleinitz, lord John Russell, alarmé des dangers de complication que semblait révéler l'attitude concertée de la Prusse et de la Russie, rédigea sa dépêche du 31 août 1860. Dans ce document, le *foreign office* n'hésitait pas à appeler l'attention du cabinet de Turin sur les périls de la politique révolutionnaire à laquelle il prêtait la main; il le conjurait notamment de ne pas s'attaquer à la Vénétie, l'avertissant qu'en ce cas il considérerait « comme justes les représailles de l'Autriche, puisque cette puissance combattrait pour l'*intégrité de son territoire* et la réhabilitation de son honneur militaire. »

Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés, que le langage du cabinet de Saint-James changeait encore; et le même lord J. Russell, dans sa dépêche du 26 octobre suivant, refusait hautement de s'associer « à la censure sévère avec laquelle l'Autriche, la Prusse, la Russie et la France avaient blâmé les actes du roi de Sardaigne. »

dans une lettre du prince Napoléon à Cavour. Le prince raconte que M. Thouvenel avait préparé et soumis à l'empereur une note sévère contre la politique piémontaise, à l'époque des événemens de Naples. « L'empereur, poursuit-il, biffa la note en disant à son ministre que le Piémont savait fort bien que la France ne lui ferait pas la guerre, s'il ne suivait pas ses conseils. » (Voir *il Principe Napoleone* par Pietro Vayra, p. 57, Turin, Casanova, éditeur, 1891.)

Digitized by Google

La raison de ce contraste est que, dans ce court intervalle, l'entrevue des deux souverains du nord à Varsovie, dont on s'était beaucoup préoccupé, avait été brusquement interrompue. Cet événement inattendu prouvait à l'Angleterre l'impuissance de la réaction européenne à arrêter les flots du torrent révolutionnaire qui emportait la vieille Italie, et donnait naissance à une Italie nouvelle, toute prête à aiguiller sa politique dans la voie de la politique anglaise.

Quant aux hésitations que révèlent les deux dépêches que je viens de citer, il est aisé d'en comprendre les motifs. L'Angleterre voulait encore moins la guerre en 1860 qu'elle ne l'avait voulue en 1859; car, en 1860, compromise comme elle avait fini par l'être avec les Italiens, elle n'aurait pu, sans se déshonorer, les abandonner aux vengeances des armes autrichiennes. En 1859, Bertani écrivait à Garibaldi (1) : « L'Angleterre est jalouse de la France; qu'elle nous aide elle-même, et nous serons avec elle. » C'était naïf. L'Angleterre, comme tout ce qui précède le démontre amplement, ne se souciait nullement de faire la guerre pour délivrer l'Italie. En 1859, elle mettait au contraire tous ses efforts dans le sens opposé. En 1860, c'était différent. Elle ne voulait toujours pas de guerre, mais elle exploitait la situation qu'avaient créée les victoires de la France; elle l'exploitait contre l'influence de cette puissance et au profit de la sienne propre. Voilà tout son secret.

Ce qui achève de prouver que le but de l'Angleterre n'était pas autre que celui que je me suis efforcé de définir, c'est l'attitude de quasi-indifférence qu'elle a adoptée à l'égard des affaires italiennes, dès que le résultat qu'elle poursuivait a pu lui paraître suffisamment assuré.

En effet, après l'annexion des Deux-Siciles et la proclamation du royaume d'Italie, l'action de la politique anglaise dans la péninsule a cessé de se manifester avec la même intensité. Venise cependant n'était pas encore libre; mais Rome était occupée par une division française, et, tant que cette situation durerait, l'Angleterre était sûre de ne point voir le sentiment italien dévier de la ligne d'opposition à la politique française, vers laquelle elle avait tant contribué à la diriger. Il lui suffisait désormais de tenir, comme on dit, « en main » Garibaldi et, par lui, les autres chefs du parti d'action; leur républicanisme, naturellement hostile à la France impériale, saurait empêcher tout écart de l'opinion; il saurait neutraliser l'effet des sentimens de gratitude que Victor-Emmanuel, dans son cœur loyal, pourrait garder à son providentiel allié, l'empereur des Français.

(1) J.-White Mario, *Agostino Bertani e i suoi tempi*. t. I, p. 324.

Digitized by Google

Aussi, après la blessure d'Aspromonte, l'élan du peuple anglais vers le héros de la révolution italienne devint-il irrésistible. Les Anglais voulaient absolument voir parmi eux le légendaire conquérant des Deux-Siciles, celui qui, dictateur tout-puissant, avait fait royalement don de deux royaumes à son souverain, et s'en était retourné pauvre sur son rocher de Caprera (1).

Garibaldi, en effet, se rendit à ces pressantes et enthousiastes invitations du peuple anglais, en avril 1864. L'accueil qui lui fut fait tint de la frénésie. Jamais souverain, jamais triomphateur, n'a reçu ni ne recevra semblable hommage d'un grand peuple.

Mais ces démonstrations délirantes de la nation anglaise finirent par gêner le cabinet britannique. Tout d'abord, le gouvernement italien s'en sentit encouragé jusqu'à envoyer à Londres un agent secret pour suggérer aux ministres de la reine l'idée de sanctionner tout cet enthousiasme italophile en cédant Malte à l'Italie, comme ils venaient de céder généreusement les îles Ioniennes à la Grèce. Les ministres anglais, qui ne l'entendaient pas de cette oreille, commencèrent à souhaiter que le départ de Garibaldi vînt bientôt les délivrer de semblables obsessions (2). Mais il y avait plus : les cabinets européens se montraient inquiets de cette ovation faite au champion de la révolution. Il s'agissait, en ce temps-là, de régler entre la Prusse et l'Autriche l'interminable affaire du Schleswig-Holstein. La situation était très tendue. La guerre pouvait en sortir d'un moment à l'autre, comme d'ailleurs elle en sortit deux ans plus tard. La réunion d'une conférence était proposée, et l'Autriche refusait d'y envoyer ses représentans « tant que le soldat révolutionnaire ne serait pas parti d'Angleterre. » Le cabinet de Turin, de son côté, s'alarmait des intelligences secrètes qui pouvaient se nouer à Londres entre Garibaldi et Mazzini. Il travaillait à faire précipiter le départ du général. Toutes ces causes réunies produisirent leur effet. Un jour, le duc de Sutherland, dont Garibaldi était l'hôte, entreprit de le décider à s'en aller, en touchant son cœur généreux par cet argument décisif que sa présence en Angleterre devenait préjudiciable aux intérêts du gouvernement anglais. Garibaldi, dans sa sublime naïveté, se laissa facilement convaincre; il se montra disposé à partir, renonçant aux réceptions qu'on lui préparait dans tous les comtés; M. Muller, intermédiaire secret entre Victor-Emmanuel et Mazzini, s'empressait de l'annoncer au roi dans un télégramme, en date du 18 avril 1864. Le général se laissa séparer sans défiance

(1) Voir la dépêche de sir Henri Elliot à lord Russell, datée de Naples 9 novembre 1860.

(2) Voir *Politica segreta italiana*, 1863-1871, p. 171, 2e édition, Roux et Cie, Turin. Rome, 1891.

Digitized by Google

de son fils Menotti et de son secrétaire Guerzoni, qui, seuls, auraient pu le soustraire à l'influence des suggestions de lord Clarendon et de lord Sutherland ; si bien que le lendemain la légation italienne put transmettre à Turin un télégramme ainsi conçu :

Londres, 19 avril 1861.

« Relativement au départ de Garibaldi, informez le roi que le duc de Sutherland, au lieu de le ramener à Caprera, le gardera à bord de son yacht pendant tout le temps qu'il voyagera en Orient. Il restera deux mois en voyage. Pendant le voyage, il touchera probablement quelque port de l'Italie méridionale. Là, le duc empêchera Garibaldi de descendre ou faire des entreprises. Télégraphiez-moi si cela convient au roi.

« *Signé :* ALBERT MAFFEI. »

C'était, comme on le voit, une véritable séquestration ; mais l'Angleterre ne voulait pas patronner des entreprises susceptibles de troubler l'ordre établi dans la péninsule italique.

Pourtant Venise était encore dans les fers de l'Autriche, comme je l'ai dit plus haut. C'était là une question que le temps réglerait d'une manière ou de l'autre, et que l'Angleterre, désormais, n'avait pas d'intérêt à prendre directement en main. Une autre puissance allait bientôt entrer en scène. A elle, le soin de disputer à la France le mérite de la délivrance de Venise. Quant à l'Angleterre, elle pouvait se contenter du résultat qu'elle avait acquis. Désormais, si l'Italie était destinée à devenir une puissance maritime, ses escadres, au lieu de jamais renforcer celles de la France viendraient toujours sûrement accroître les forces des flottes britanniques.

Les forces maritimes de l'Italie étant ainsi inféodées à l'Angleterre, il appartenait à un autre État rival de la France de convoiter l'inféodation de ses forces territoriales.

C'est en effet au moment où le rôle actif de l'Angleterre s'effaçait en Italie, que celui de la Prusse commença à s'y dessiner.

La Prusse, depuis 1848, avait manifesté son incessante hostilité contre les aspirations de l'Italie vers l'indépendance, et contre la politique libérale du roi de Sardaigne et de ses ministres.

A l'appui de la politique italienne de l'Autriche, elle professait dès lors ce principe, formulé par le général Radowitz : que « l'Allemagne doit être défendue sur le Mincio. » En 1851, elle voulait que, sous peine d'avoir « à s'en repentir, » le roi de Sardaigne

Digitized by Google

« conformât sa politique à celle des autres princes italiens (1), » véritables vassaux de l'Autriche.

En 1856, ses plénipotentiaires au congrès de Paris appuyaient énergiquement les protestations de l'Autriche contre les vues du plénipotentiaire sarde (2). En 1859, elle levait une armée formidable pour aller au secours de l'Autriche en Lombardie (3). En 1860, elle protestait avec insolence, dans les notes diplomatiques du comte de Schleinitz, contre les annexions de territoires italiens effectuées par le Piémont, ainsi que contre l'invasion des États du roi de Naples et du pape (4). En 1861, elle ne cédait qu'avec répugnance aux vives instances de la France tendant à ce qu'elle reconnût le nouveau roi d'Italie (5). En 1862, par une dépêche de M. de Bernstorf, datée du 4 juillet, elle protestait contre tout projet d'attaquer l'Autriche dans la Vénétie, que le cabinet de Berlin considérait « comme un gage de sûreté pour la confédération germanique. » En 1864, elle offrait à l'Autriche, pour prix d'un accord dans l'affaire des duchés, de lui garantir par ses armes la possession du royaume vénitien (6). Peu après, — hiver de 1864-1865, — le kronprinz Frederick et sa femme, la princesse Victoria, de passage à Turin, faisaient au prince royal d'Italie le désagréable refus d'une hospitalité courtoisement offerte, et s'en allaient tout droit figurer aux fêtes que le général autrichien Benedeck leur préparait à son camp de Vérone (7). Telle avait été la constante politique de la Prusse, lorsque, par un revirement subit, elle songea à se faire un allié de ce royaume d'Italie pour lequel elle n'avait nourri, jusqu'alors, que des sentimens malveillans.

Je ne raconterai pas ici les péripéties de l'alliance italo-prussienne de 1866, qui eut pour résultats parallèles : du côté italien, la défaite de Custozza et la délivrance de Venise ; du côté prussien, la victoire de Sadowa et l'expulsion de l'Autriche de la confédération allemande. Ces péripéties se trouvent décrites, avec une pleine autorité, dans le livre si connu du général La Marmora, *Un pò più di luce sugli eventi politici e militari dell'anno 1866*, ainsi que dans d'autres ouvrages également très répandus.

Je n'en veux relever que deux traits saillans, l'un qui marque le début de cette alliance, l'autre la fin.

(1) Voir *Une page d'histoire du gouvernement représentatif du Piémont* par Chiala. Turin, 1858.

(2) Voir *la Politique du comte de Cavour*, par Nicomede Bianchi.

(3) Voir le discours d'ouverture de la couronne de Prusse. (Session de 1859.)

(4) Note de M. de Schleinitz en date du 13 octobre 1860.

(5) Voir La Marmora, *Un pò più di luce*.

(6) Dépêche de sir A. Buchanan à lord John Russell du 12 mars 1864.

(7) Voir *le général La Marmora et l'alliance prussienne*. Voir aussi Jacini, *Due anni di politica italiana*.

Digitized by Google

Voici le premier :

L'Autriche, inquiète des bruits d'alliance italo-prussienne, faisait avancer des forces considérables sur la frontière italienne. L'Italie s'en alarme et demande à la Prusse de la secourir en cas d'attaque. La Prusse répond simplement que le traité ne la lie pas à cet égard; que c'est seulement l'Italie qui est liée et doit secourir la Prusse en cas d'attaque de l'Autriche. — Réponse à rapprocher de celle que la France, en 1859, fit au Piémont dans une conjoncture absolument identique : « Si pourtant nous étions attaqués, j'ai demandé à l'empereur si nous pouvions compter sur un prompt secours. Il a répondu : « Oui, et j'ai déjà envoyé un officier à Turin... J'ai 36,000 hommes à Lyon... (1). »

Le second trait se rapporte à la conclusion de la paix. Le roi de Prusse signa la paix sans consulter son allié le roi d'Italie, sans même lui accorder « quelques heures » de répit qu'il sollicitait dans l'espoir de voir sa situation militaire améliorée, de manière à pouvoir signer l'armistice dans des conditions plus favorables pour l'Italie. Le roi de Prusse répondit que « l'intérêt de la Prusse » s'opposait à tout retard (2), et il passa outre, livrant son allié à cette cruelle alternative : ou accepter la paix quand même, ou rester exposé à être écrasé par toutes les forces autrichiennes, devenues libres à la suite des préliminaires de paix signés au camp prussien.

Ces faits renfermaient, certes, un grave enseignement; mais le long travail d'opinion dont les Italiens avaient été l'objet portait ses fruits. Rien n'avait plus prise sur leur esprit prévenu; ils ne voyaient de torts que du côté de la France; s'ils avaient été battus à Custozza et à Lissa, c'était parce que la France leur avait enjoint de « ménager l'Autriche (3); » ils faisaient chorus avec M. de Bismarck, accusant de déloyauté, en plein Reichstag (4), le général La Marmora; or celui-ci avait été loyal jusqu'à rester fidèle à l'alliance prussienne, malgré l'offre obtenue par l'intermédiaire de la France, de la cession de la Vénétie « sans conditions (5), » sans les sacrifices et les risques de la guerre, par conséquent!

Désormais, c'était l'influence prussienne, qui, sans destituer l'influence anglaise, d'ailleurs trop enracinée, dominait l'Italie par

(1) Lettre de Massimo d'Azeglio à Cavour en date de Paris, 17 avril 1859.

(2) Dépêche de M. de Barral, datée du camp prussien, 26 juillet 1866, à M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères.

(3) Je connais des patriotes italiens, hommes d'une loyauté à toute épreuve, amis sincères de la France, qui, aujourd'hui encore, croient comme un article de foi que Napoléon III, d'accord avec La Marmora, a exigé que les Italiens se laissassent battre à Custozza, pour se réserver, lui, le mérite d'imposer la paix par sa médiation et pouvoir ainsi les forcer à recevoir de ses mains le don « humiliant » de la Vénétie.

(4) Séance du Reichstag du 16 janvier 1874.

(5) Dépêche de M. Nigra à La Marmora, datée du 6 mai 1866.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

ses accointances avec le parti d'action, dont l'ascendant était prépondérant dans la péninsule. Et le parti d'action, il convient de le noter, n'avait qu'un grief contre la France : Rome. La présence des troupes françaises dans la ville éternelle, la protection dont elles y couvraient le saint-siège, était le dernier obstacle à la réalisation du rêve de l'unité italienne. Tant que cet obstacle subsisterait, la Prusse, qui se préparait dès lors à faire la guerre à la France, aurait un moyen sûr de rendre l'Italie ennemie de cette puissance; car, comme l'écrivait Mazzini à M. de Bismarck : « l'objectif de tout mouvement italien devant d'ailleurs se confondre avec l'objectif de Rome, — *risolversi in quello di Roma*, — la collision entre la France et l'Italie deviendrait inévitable (1); » en suite de quoi M. de Bismarck, pour exciter davantage les passions antifrançaises de Mazzini et de ses amis, faisait transmettre à Mazzini, par le ministre de Prusse à Florence, en date du 20 novembre 1867, une information établissant que « les généraux Cialdini et Durando ont dit avoir lu les dépêches échangées entre Sa Majesté Victor-Emmanuel et l'empereur, et dans lesquelles le roi prend l'engagement de ne pas aller à Rome. » C'est au cours de cette correspondance secrète entretenue par M. de Bismarck avec le grand révolutionnaire italien, que fut remise à celui-ci la fameuse *note Usedom* (2), dont il est parlé dans l'article de la *Contemporary Review*, et qui concluait par ces deux axiomes :

« L'alliée naturelle de l'Italie, c'est l'Allemagne;

« La rivale naturelle de l'Italie, c'est la France. »

C'est sans doute plus qu'il n'en faut pour prouver au lecteur comment la chancellerie prussienne se faisait une arme de la question romaine en Italie pendant la période qui s'est écoulée entre la guerre de 1866 et celle de 1870 (3). Et le gouvernement français sentait bien de quel obstacle cette question était à sa politique; mais toutes les tentatives qu'il faisait pour la résoudre échouaient, grâce aux menées du cabinet de Berlin, menées plus ou moins secondées par celui de Londres : « Oldofredi, écrivait Michelangelo Castelli à son ami Dina, le 3 novembre 1867, a lu une lettre que lord Clarendon écrit à un ami de Florence, et dans laquelle il a noté les lignes suivantes : *L'empereur est tellement torturé par la question de Rome, qu'on craint qu'il en perde la tête* (4). »

(1) Note adressée par Giuseppe Mazzini à M. de Bismarck en date du 17 novembre 1867. — Dans cette note, Mazzini demandait au gouvernement prussien un million de francs et 2,000 fusils à aiguille pour sceller ce qu'il appelait « une alliance stratégique contre l'ennemi commun, entre le gouvernement prussien et le parti d'action. »

(2) M. Usedom était ministre de Prusse à Florence.

(3) Voir la lettre de M. Benedetti au marquis de Moustier, en date de Berlin, 10 novembre 1867.

(4) Voir *Carteggio politico di Michelangelo Castelli*, t. II, p. 305.

Digitized by Google

Quant à la période même de la guerre de 1870, nous avons, comme preuve des manœuvres prussiennes en Italie, la mission que le député Francesco Cucchi alla remplir au camp prussien, afin d'obtenir les secours d'armes et d'argent avec lesquels le parti d'action devait aller attaquer Rome occupée par les troupes françaises (1).

Je ne prolongerai pas cette démonstration du soin apporté par la Prusse dans la poursuite de l'idée consistant à s'emparer de l'esprit des populations italiennes pour les diriger à son gré. Les événemens plus récens sont connus de tous. On se rappelle sans doute que, lors de la mort de Victor-Emmanuel et des graves préoccupations que cet événement si considérable laissait percer, ce fut le prince impérial d'Allemagne (2) qui se chargea de présenter l'héritier du roi Humbert aux peuples d'Italie. Ce prince, qui fut depuis l'empereur Frederic III, était sur le balcon du palais du Quirinal avec la famille royale, qu'il dominait de sa haute taille. Il souleva dans ses bras le frêle enfant jusqu'à ses lèvres pour lui donner un baiser. Et la foule, assemblée sur la place de Monte-Cavallo, applaudissait frénétiquement, sans songer, certes, à faire le rapprochement de cette saisissante action avec le souvenir des investitures qu'octroyaient en Italie les empereurs germains des temps passés !

Depuis lors, la mainmise de la Prusse sur la politique italienne n'a plus cessé. Il y eut bien, parfois, des alternatives de rapports tendus. Mais ce n'étaient là que des ruses de la politique bismarckienne, qui s'imposait au gouvernement du Quirinal par la rudesse ou par la douceur, selon les nécessités du moment !

La presse italienne, comme l'écrivait M. Minghetti dès 1874, était dans la main de M. de Bismarck (3). Elle put grossir au gré des desseins de cet homme d'État tous les incidens de l'affaire de Tunis ; ainsi cette question s'envenimait au point d'amener les résolutions par lesquelles la France fournit aux partisans de l'alliance allemande un prétexte suffisant pour le voyage du roi Humbert à Vienne, où elle fut conclue.

Ainsi l'Italie eut ses forces de terre liées par traité à l'Allemagne, comme déjà elle avait ses forces de mer liées, par le penchant de son esprit public, à l'Angleterre.

Voilà donc la double pression à laquelle le ministère di Rudini

(1) Voir le *Don Chisciotte* du 5 septembre 1889 et presque tous les autres journaux italiens de la même date.

(2) Le même prince royal de Prusse qui, en 1864, préférait l'hospitalité d'un général autrichien à celle du prince Humbert.

(3) Voir sa lettre du 28 octobre 1874, dans le *Carteggio politico di M. A. Castelli*, t. I, p. 586 à 588.

Digitized by Google

aurait cédé en renouvelant l'alliance austro-germanique en juin dernier : pression allemande, prudemment inavouée, et pression britannique, ostensiblement invoquée pour atténuer l'inévitable mauvais effet de l'autre.

Si, dans cette politique d'alliances, l'intérêt de l'Italie se voit assez peu pour que ceux qui la critiquent n'y découvrent, à tort ou à raison, que des mobiles dynastiques, il n'en est pas de même des deux autres intérêts qui s'y relient.

Celui de la Prusse est visible à tous les yeux. Chacun comprend que cette puissance veuille, en cas de guerre, placer la France dans la position dangereuse où, lors de la guerre de 1866, elle plaça l'Autriche ; c'est-à-dire l'obliger à affaiblir ses forces du côté des Vosges de tout ce qu'elle devrait en distraire pour faire face à l'Italie du côté des Alpes. La chancellerie allemande n'a d'ailleurs jamais caché le mobile purement allemand qui lui fait rechercher l'alliance italienne. Après les déclarations de M. de Bismarck à cet égard, celles de son successeur en font suffisamment foi.

« L'alliance avec l'Italie, a dit M. de Caprivi (1), ne doit pas tomber avec M. Crispi. Et si le député Windthorst s'imagine que les autres alliances suffisent à l'Allemagne, je dois lui rappeler le principe militaire que *l'on n'est jamais assez fort*. Il est de l'*intérêt de l'Allemagne* que les alliances actuelles ne souffrent ni diminution ni affaiblissement d'aucune sorte. »

C'est donc parfaitement clair : c'est l'*intérêt de l'Allemagne* qui veut que l'Italie continue à faire partie de la triple alliance.

L'intérêt que peut avoir l'Angleterre à ce qu'il en soit ainsi, s'inspire-t-il du moins de vues plus généreuses?

En d'autres termes, l'Angleterre, en souhaitant que l'Italie reste l'alliée des puissances centrales, n'a-t-elle d'autre but que de voir s'accroître le prestige d'un jeune État dont elle a favorisé la naissance? Et se dit-elle que, à tout prendre, si cette situation d'alliances avait un jour pour résultat de créer à ce jeune État le danger d'être battu par un État voisin plus puissant, elle en serait quitte pour continuer à le protéger en faisant la guerre?

Il y a évidemment de cela dans la sérénité confiante avec laquelle certains Italiens, hommes d'État ou simples citoyens, ont admis l'idée du renouvellement de la triple alliance sous le patronage de l'Angleterre. Mais l'on ne saurait trop les prémunir contre un ordre d'idées dont le danger ne tarderait pas à se faire cruellement sentir. Il est une puissance dont, dans ce siècle, on a eu plus d'une fois occasion de dire qu'elle était seule capable « de faire la guerre pour une idée. » Cette puissance n'est assurément

(1) Séance du Reichstag du 24 juin 1890.

Digitized by Google

pas l'Angleterre. Le souvenir de la guerre de Lombardie, en 1859, suffit à le prouver. L'Angleterre, si elle fait la guerre, c'est pour un intérêt, et pour un intérêt anglais. Que les États qui, sur l'espérance d'un secours anglais, pourraient être portés à s'engager dans une politique susceptible de leur attirer une guerre dangereuse, se le disent. Que l'exemple de la dernière guerre turco-russe soit toujours présent à leur mémoire : il est constant que, sans les encouragemens de l'Angleterre et la foi qu'ils avaient dans son secours, jamais les Turcs ne se seraient engagés dans cette guerre. L'Angleterre cependant assista sans s'émouvoir à la destruction territoriale de l'empire turc. Elle ne songea à intervenir qu'après San-Stefano, aux portes de Constantinople; là, l'intérêt anglais surgissait par la question des détroits. Les escadres russes ayant libre accès dans la Méditerranée altèreraient l'équilibre méditerranéen, tel que l'intérêt anglais le conçoit, c'est-à-dire l'équilibre au moyen de la suprématie anglaise. Et l'on peut aller plus loin encore sans crainte de se tromper. S'il est une puissance à laquelle l'Angleterre ne fera jamais la guerre, à moins d'un intérêt anglais ou de l'honneur anglais spécialement et directement engagé, cette puissance c'est la France. La France peut n'avoir pas assez de cuirassés pour s'enhardir jusqu'à entreprendre une campagne de batailles navales contre la marine anglaise et celle de tous les alliés dont elle peut parvenir à se renforcer; mais elle a assez de bons navires, assez de braves marins, assez de traditions navales glorieuses, pour faire, avec un plein succès, la chasse à toute la marine marchande anglaise, sur toutes les mers du globe. Le commerce anglais, l'industrie anglaise et la banque anglaise le savent. Il n'y a pas de cabinet, *whig* aussi bien que *tory*, qui pourrait espérer de se trouver encore en place le soir même du jour où, autrement que pour un intérêt anglais bien démontré, il aurait déchaîné sur la fortune du royaume-uni le danger d'une telle guerre.

D'autre part, la France et l'Angleterre n'ont que des difficultés de détail pour des questions ne touchant pas directement leur honneur ni leur territoire national respectif. La république française, en outre, est exclusivement préoccupée de l'éventualité d'une grande guerre avec l'empire allemand. Dans ces conditions, supposer qu'elle pourrait en venir à prendre des initiatives devant lui occasionner une guerre avec l'empire britannique, ce serait supposer l'absurde.

Au point de vue anglais, comme au point de vue français, l'hypothèse d'une guerre anglo-française est donc à écarter comme absolument insoutenable. Mais il est une guerre, d'intérêt anglais

Digitized by Google

celle-là, que tout bon sujet anglais prévoit comme probable, comme inévitable peut-être, et à laquelle tous les ministères qui se succèdent préparent de longue main leur pays avec une prévoyance jamais interrompue. Cette guerre, dont M. de Bismarck a dit, en riant d'un mauvais rire, que ce serait celle « de l'éléphant et de la baleine, » c'est *la guerre anglo-russe*. C'est pour l'éventualité de ce grand conflit, toujours retardée, mais destinée à ne jamais s'évanouir, que l'Angleterre a besoin d'alliances et sur terre et sur mer.

Le nouveau groupement des puissances européennes, peu à peu produit par les conséquences des guerres survenues après le congrès de Paris, a profondément troublé les conditions de sa politique internationale. Aux temps de l'alliance occidentale, elle pouvait voir d'un œil plus tranquille les approches d'un conflit avec la Russie. Alors, l'état territorial et politique de l'Allemagne s'y prêtant d'ailleurs parfaitement, elle avait dans la France un allié dont la coopération, toujours certaine, suffisait à la rassurer. Elle pouvait, en ce temps-là, se donner en Europe ce qu'on pourrait appeler une politique de luxe; elle pouvait songer sans témérité à considérer comme choses nécessaires la défense, par exemple, de l'intégrité de la Turquie ou de la neutralité de la Belgique, sans en exclure même la défense de l'Italie, bien que les faits aient démontré le contraire. Aujourd'hui ce luxe ne lui est plus permis. Elle en est réduite aux nécessités de ce qu'on peut appeler une politique de foyer. Les idées des chefs militaires anglais sont connues. Leur opinion est « qu'on doit se borner à défendre les Iles britanniques et les Indes. »

Pour les Iles britanniques, le danger n'est pas grand, malgré ce cri d'alarme poussé par le général Wolseley dans le discours qu'il prononça le 23 avril 1886 au Club de la Presse : « Le pays est ouvert à l'invasion, et il faut y entretenir une force militaire suffisante pour que les sujets de la reine puissent dormir tranquilles dans leur lit. »

Pour les Indes, le problème est plus difficile. Les progrès de la Russie dans l'Asie centrale, en voies de communication, en forces militaires, en influence sur les populations, sont incessans. Dans l'opinion de certains écrivains militaires anglais, les Russes pourraient marcher sur les Indes anglaises à la fois par l'Oxus et le Caucase et par la frontière sibérienne sud. La première de ces marches les porterait sur les points de la concentration anglaise « avec leur inépuisable contingent caucasien, » avant que les Anglais eussent pu y réunir 40,000 hommes. La seconde aurait toute facilité d'action pendant les « trois mois au moins » qu'il faudrait

Digitized by Google

aux Anglais pour lui opposer un autre corps de 40,000 hommes. Cela pour les armées de terre. Quant à l'action maritime de l'Angleterre du côté des Indes, elle présenterait également de très graves difficultés ; car la Russie, selon les mêmes écrivains, s'est appliquée à réunir dans le nord du Pacifique des forces navales bien autrement imposantes que celles que représentent ses escadres européennes. En tout cas, la possibilité de la coopération de la France, dans une guerre soutenue par la Russie, rendrait peu sûre la voie de Suez et forcerait peut-être l'Angleterre à ne communiquer avec ses possessions des Indes que par la longue et difficile route du Cap.

Il faudrait donc de toute nécessité à l'Angleterre des diversions sur terre comme sur mer. Sur terre, la diversion favorable à l'Angleterre peut se produire, en Asie, par la Chine, dont il est très difficile d'apprécier les moyens d'action, en Europe par l'Allemagne et l'Autriche. Quant à une diversion turque, elle semblerait peu probable ; tout ce que l'on peut savoir des opinions du sultan donne à penser qu'il serait difficile de l'arracher à une attitude de prudente neutralité. Resteraient les états secondaires, scandinaves ou danubiens, desquels la Russie aurait probablement plus à espérer qu'à craindre. Or l'éventualité d'une diversion austro-allemande ne paraît pas beaucoup inquiéter les Russes. S'ils doivent se borner à une attitude défensive contre l'Allemagne, tandis que leur principal effort devrait se porter, d'une part, vers les Indes, de l'autre, vers l'Autriche, leur position naturelle et leurs places fortes de la frontière paraissent devoir leur « permettre toujours d'user la patience germanique. » En attendant, l'Allemagne devra y immobiliser au moins 200,000 hommes (1), qui lui manqueront soit dans le choc auquel elle doit s'attendre simultanément avec les forces françaises, soit dans son effort pour défendre l'Autriche ; car l'Autriche, livrée à ses seules forces, ne paraît pas pouvoir résister sérieusement à une guerre d'invasion russe. La Russie, quand même elle serait en même temps occupée en Asie, pourrait disposer de forces telles contre l'Autriche, que l'écrasement de cette puissance semblerait inévitable. Un écrivain anglais (2) estime que l'artillerie russe est deux fois et demie à trois fois plus forte que l'artillerie autrichienne. Quant à la cavalerie russe, elle serait, selon le même écrivain, plus forte que la cavalerie allemande et la cavalerie autrichienne réunies, « trois fois plus forte, ajoute-t-il, que celle de

(1) M. de Bismarck a dit « 1 million d'hommes » dans son discours précité du 5 février 1888.

(2) Sir Charles Dilke, *l'Europe en 1887*.

Digitized by Google

l'Autriche seule. » Devant de tels moyens d'invasion, il semble que l'Autriche devrait avoir absolument besoin d'être secourue par ses alliés. Mais l'Allemagne, dont les forces aujourd'hui sont inférieures à celles de la France, n'en pourrait distraire beaucoup pour prêter aide à l'Autriche. Cette aide indispensable, serait-ce l'Italie qui devrait la lui apporter? Au premier abord, cela paraît impossible, moralement, au moins, autant que matériellement. Pourtant, soit. Mais, en ce cas, de quelle valeur deviendrait la diversion italienne nécessaire à l'Allemagne du côté de la France?

www.libtool.com.cn

On voit de quels graves et difficiles problèmes se trouve hérissée la situation que le renouvellement de la triple alliance a créée, en déterminant la conclusion d'un concert militaire franco-russe, dont personne aujourd'hui ne met plus en doute l'existence. Et l'on conçoit difficilement comment l'Italie a pu s'y déterminer, en admettant même, ce qui est loin d'être improbable, qu'une pression anglaise se soit, pour la convaincre, ajoutée à la pression allemande. Si, en effet, nous connaissons, par les paroles du comte de Caprivi, *l'intérêt allemand* qui s'attache à la participation de l'Italie à l'alliance des puissances germaniques, il n'est nullement difficile de deviner, d'autre part, *l'intérêt anglais* qui peut s'attacher à ce que cette puissance soit reliée à un faisceau politique et militaire se trouvant nécessairement placé en état d'hostilité avec la France et la Russie. Un écrivain politique anglais de haute valeur, que j'ai déjà eu occasion de citer, sir Charles Dilke, va nous le dire avec l'autorité que lui donne l'expérience acquise dans les conseils du gouvernement de son pays, dont il a fait partie. « Il serait, écrit-il, aussi difficile à l'Angleterre de prétendre, avec le seul secours de sa flotte, *sans l'alliance de l'Italie*, conserver contre les Français la suprématie absolue dans la Méditerranée et la Mer-Rouge, que de vouloir employer son armée à la défense de la Belgique ou de l'empire ottoman (1). » Et un peu plus loin, il est plus explicite encore. Après avoir fait ce grave aveu que, si l'Angleterre devait défendre l'Égypte contre la France, elle devrait « renoncer à toute opération aux Indes, » il revient sur la question avec ce correctif: « La route du Cap serait la seule sûre, en cas de guerre avec la France, *l'Italie restant neutre.* »

L'Italie devait donc renoncer aux avantages si palpables d'une position de neutralité, non pas pour obtenir les secours de l'Angleterre au cas, d'ailleurs irréalisable, d'une agression dont la France la menacerait, mais uniquement pour se mettre en situation de porter elle-même secours à l'Angleterre au cas où cette

(1) *L'Europe en 1887*, p. 302.

Digitized by Google

puissance devrait soutenir une guerre contre la Russie, — la Russie, il faut le répéter, — avec qui l'Italie n'a, ni de près ni de loin, absolument rien à démêler pour son propre compte !

Quand, la plume à la main, on traduit en termes précis une idée comme celle dont je viens d'écrire la formule, et que, d'autre part, l'on se reporte à la connaissance que l'on a de cet esprit politique si pratique dont le peuple italien a donné tant de preuves dans tous les temps, l'on s'arrête vraiment confondu.

Et pourtant les avertissemens susceptibles de l'éclairer sur les conséquences de l'acte grave auquel on le conviait ne lui ont point manqué. M. le député Marazzi, entre autres, a dit à ses compatriotes avec la compétence qui s'attache à sa qualité d'officier supérieur : — Prenons garde ! En 1882, nous avons peut-être bien fait de nous mettre du côté des puissances allemandes, parce que c'était le côté des plus forts ; mais aujourd'hui la France et la Russie représentent une masse de forces dont la somme dépasse de 180,000 hommes celles dont peut disposer la triple alliance. Si nous persistons à y rester, c'est donc du côté des plus faibles que nous nous trouverons. — Telle est l'opinion émise par cet officier supérieur de l'armée italienne, et, telle qu'il l'exprimait, elle était déjà de nature à impressionner son auditoire. Mais l'impression eût été bien autrement profonde si, au lieu de l'opinion de l'honorable M. Marazzi, le parlement italien avait pu entendre citer celle de sir Charles Dilke. Cet homme d'État anglais, qui doit être placé aussi bien que M. Marazzi, pour évaluer les forces de la Russie, les porte à 4 millions d'hommes en première ligne et 2 millions d'hommes en deuxième. La France pouvant, de son côté, porter sa mise sur pied de guerre jusqu'à 3 millions 500,000 hommes, ils s'ensuivrait que la triple alliance, qui ne disposerait en tout que de 6 millions d'hommes, se trouverait exposée à devoir supporter le choc de 9 millions 1/2 de soldats entre Russes et Français. Ces chiffres ont quelque chose de fantastique. Ils frappent l'imagination en quelque sorte à la manière de l'immensité des évaluations astronomiques ; mais avec cette différence que celles-ci récréent et ornent l'esprit de quiconque s'y arrête, tandis que ceux-là le remplissent d'horreur. Tous ces millions d'hommes, qu'ils soient tant qu'en voit M. Marazzi ou tant qu'en indique sir Charles Dilke, ne sont-ils pas autant de millions de bras armés d'instrumens de destruction et de mort ! Mais écartons ces réflexions dans l'abîme desquelles la pensée s'égarerait et revenons à notre sujet. Les adversaires de M. Marazzi, auxquels le gouvernement italien a, en dernière analyse, donné raison, disent : soit ; la triple alliance a

Digitized by Google

peut-être moins de forces que l'alliance à deux à laquelle elle est exposée à tenir tête; mais nous, Italiens, en notre particulier, nous avons notre accord anglais qui nous vaut comme un contrat d'assurances contre les risques de la triple alliance. Fiez-vous-y, leur répond-il, et peut-être aurez-vous à le déplorer. Et, à l'appui de son peu de confiance, il leur cite l'exemple d'une autre triple alliance, celle qui fut formée à la fin du siècle dernier entre la Sardaigne, l'Autriche et l'Angleterre. Il rappelle les foudroyantes victoires du début de la campagne du général Bonaparte; puis il ajoute : « Alors, les Autrichiens durent se séparer des Sardes pour défendre leurs propres possessions; les Anglais ne tentèrent rien contre la route de la Corniche, distraits qu'ils furent probablement par les mouvemens de Gênes; et nos rois restèrent seuls avec leurs vieilles brigades; et après l'héroïque résistance du château de Cosseria, et les batailles de Ceva et de Mondovi, ils durent signer le traité de Cherasco, qui entraînait la perte de leur couronne et ouvrait l'Italie au redouté envahisseur (1). »

Voilà, pour le dire en passant, comment ce député italien, qui n'a rien d'un anti-dynastique, confirme les redoutables pronostics de l'écrivain de la *Contemporary Review*, que M. Crispi a tant de peine à réfuter. Cette remarque me dispense d'insister sur la gravité des conséquences possibles de la situation faite au royaume d'Italie par le renouvellement de son alliance avec les deux empires germaniques. Mais cette gravité n'a pas pu échapper au regard des hommes éminens que la confiance du roi Humbert a mis à la tête de son gouvernement. En renouvelant la triple alliance, ils ne pouvaient ignorer que, selon les prévisions de M. Jacini, ils augmenteraient les probabilités de mesures conservatoires devenues nécessaires pour celles des puissances européennes qui auraient lieu de s'en croire menacées; ils ne pouvaient pas surtout ignorer que la révélation de l'adhésion plus ou moins caractérisée de l'Angleterre à leurs accords ferait sortir décidément la Russie de sa réserve habituelle; qu'une telle révélation était de nature à déterminer cette puissance à conclure enfin avec la France un accord parallèle devant lequel elle paraissait avoir jusqu'alors hésité. Les ministres italiens savaient donc bien à quoi ils s'exposaient, à quoi ils exposaient leur pays en l'engageant irrévocablement comme ils l'ont fait. Ce sont pourtant des hommes d'un esprit hautement réfléchi, hautement modéré en même temps que d'un incontestable patriotisme. Il n'est pas probable qu'ils aient voulu

(1) Voir le discours de M. Marazzi à la séance de la chambre des députés du 13 mai 1891.

Digitized by Google

jeter leur patrie dans une politique d'aventures, au bout de laquelle peut se trouver la guerre avec ses redoutables hasards. C'est d'autant moins probable que leur détermination pouvait leur faire craindre une aggravation de la crise économique et financière qui pèse sur l'Italie ; ils pouvaient craindre en effet, — chose qui n'a heureusement pas eu lieu, — une exaspération du seul marché sur lequel cette crise puisse enfin se résoudre avantageusement.

Cela étant, comment peut-on logiquement expliquer la résolution qu'ils ont prise? Faut-il ajouter foi à ceux qui prétendent qu'une irrésistible pression de la couronne aurait rendu vaines toutes leurs résistances? Ce n'est pas l'opinion des hommes politiques italiens qui sont le plus en situation d'apprécier le caractère de leur souverain. Le roi Humbert aime à professer des sentimens chevaleresques ; il a pu croire qu'il y aurait de sa part un certain devoir d'honneur à ne point déserter la cause de deux souverains auxquels il est allié depuis huit ans ; ce devoir a pu lui paraître plus impérieux encore au moment précisément où les circonstances pourraient en rendre la pratique plus dangereuse que par le passé ; le roi a donc pu *in petto* désirer que son alliance avec ces deux souverains ne fût pas rompue et même laisser percer cette préférence dans sa manière d'être. Mais qu'il soit allé plus loin, c'est ce qui paraît peu admissible. Son tempérament de roi rigoureusement constitutionnel, dont il a donné tant de preuves, en exclurait la probabilité.

Faut-il admettre, d'autre part, que les ministres aient eux-mêmes apporté, en arrivant au pouvoir, le parti-pris de renouveler l'alliance quand même? Hypothèse non moins inadmissible que la précédente. La loyauté connue de M. di Rudini et de ses collègues doit la faire écarter *a priori*. Comment concilier en ce cas leur indiscutable respectabilité avec l'attitude qu'on leur a vu garder pendant les premières semaines de leur ministère? Que M. di Rudini ait senti vers la fin de mars qu'il lui serait difficile d'éluder la nécessité de renouveler l'alliance ; qu'il ait cherché dès lors, comme je le disais dans les premières pages de ce travail, à mettre en réserve des argumens de nature à en faire retomber la responsabilité sur la France plutôt que sur sa propre politique, c'est parfaitement possible. Un homme d'État a, comme tous les autres hommes, le devoir de se montrer loyal ; mais il a, plus que tout autre, le devoir aussi de s'affirmer habile. Or il y eût eu inhabileté de sa part à s'exposer à ne pouvoir réfuter les critiques de ceux qui l'accuseront certainement d'avoir achevé de brouiller son pays avec la France. L'on peut donc admettre qu'il ait voulu prendre cette précaution ; mais ce qui semble improbable, c'est qu'il ait pu agir

Digitized by Google

de parti-pris ; qu'il se soit déterminé avant même de se trouver aux prises avec les difficultés que le retrait de l'Italie de la triple alliance pouvait pratiquement lui présenter. Il faudrait supposer, en ce cas, qu'il aurait accepté le pouvoir avec la pensée de commencer par jouer une comédie indigne de son caractère et indigne également du caractère de ses collègues appelés à s'en rendre solidaires.

Pourtant, M. di Rudini, avec l'assentiment ou non de ses collègues, a renouvelé les engagemens qui tenaient l'Italie dans la triple alliance ; il les a renouvelés, après avoir laissé croire, soit par son attitude et celle des autres membres de son cabinet, soit par l'attitude des journaux considérés comme étant les organes de sa véritable pensée, qu'il était disposé à ne pas la renouveler. Quels ont donc pu être les mobiles qui ont finalement déterminé le cabinet qu'il préside?

L'explication la plus plausible qui en ait été donnée paraît être celle-ci : il n'était pas facile de changer une ligne de politique extérieure, qui avait acquis la puissance d'une habitude, et vers laquelle tous les services publics du royaume s'étaient accoutumés à faire converger leur mise en mouvement ; la couronne elle-même, ainsi que je viens de le dire, pouvait être portée à considérer la continuation de cette habitude comme une sorte de devoir intéressant sa dignité. Les cours alliées, d'autre part, luttaient de toute leur influence contre les hésitations du cabinet ; leurs instances augmentaient d'intensité à mesure que l'opinion publique offrait des symptômes pouvant faire craindre que sa pression ne devînt irrésistible. Enfin, l'Angleterre, émue par les probabilités d'un accord franco-russe, aurait vaincu toutes ses résistances par sa décisive intervention.

Ainsi les ministres du roi Humbert se seraient résignés au renouvellement du traité. Mais, — du moins autant qu'on peut en déduire des confidences recueillies dans leur entourage intime, — avec le ferme propos : 1° de faire que l'Italie soit dans la triple alliance une sorte de poids mort faisant obstacle à tout mouvement vers la guerre, d'une manière générale ; 2° de veiller, en particulier, au *casus fœderis*, de façon à rendre impossible toute éventualité de guerre entre l'Italie et la France.

Une telle explication ne manque pas de vraisemblance. On peut même ajouter qu'elle est très probablement la seule vraie, vu les conditions financières de l'Italie, vu l'état encore imparfait de son outillage militaire, vu les tendances de l'opinion publique, vu enfin le caractère personnel des membres du cabinet et la sincérité des sympathies que quelques-uns d'entre eux professent pour la France.

Digitized by Google

Mais cette explication conservera-t-elle la même valeur rassurante, lorsque d'autres ministres qu'eux auront à interpréter les devoirs de l'Italie vis-à-vis de ses alliés?

Qu'en serait-il, par exemple, si un homme du caractère de M. Crispi venait à leur succéder? Qu'en serait-il, en admettant, ce dont il est parfaitement permis de douter, que cet homme d'État voulût, en reprenant le pouvoir, se montrer l'ennemi de la France que l'on est assez généralement porté à voir en lui?

Voilà ce à quoi les ministres actuels, sous l'étreinte des difficultés qu'ils avaient à surmonter, n'ont peut-être pas suffisamment songé. Et c'est là un point d'interrogation auquel l'avenir pourra seul répondre.

Quant au présent, les Français peuvent l'envisager sans appréhension. La nation italienne a donné, dans ces derniers temps, plus d'une preuve non douteuse de son amour de la paix, de son amitié pour la France. Que la nation française réponde à ces manifestations avec amitié, je dirai plus, avec confiance; que la cessation de la guerre des affaires devienne, entre les deux pays, le gage de l'impossibilité de la guerre de canon. Ainsi passera à travers les Alpes un souffle de sympathies et d'intérêts réciproques assez puissant pour refroidir les ardeurs haineuses des ennemis de la fraternité latine; ainsi les deux peuples voisins, quels que soient les liens temporaires que la diplomatie ait cru devoir contracter, scelleraient le pacte durable de la paix latine, véritable *paix de famille*, qui, des deux côtés, s'impose à toutes les consciences. Je ne saurais, en terminant, donner meilleur témoignage de l'irrésistible pouvoir de ce lien de famille, que celui du roi Humbert lui-même : malgré l'alliance allemande, et moins d'un mois après l'avoir renouvelée, ce souverain, voulant, dans un langage noblement inspiré, désigner l'Italie et la France, n'a su les nommer autrement que *les deux nations sœurs* (1).

G. GIACOMETTI.

(1) Voir le télégramme du roi Humbert au baron Lazzaroni, adressé à Lyon, le 19 juillet 1891. Ce télégramme est d'autant plus significatif qu'il répondait *en sens approbatif* à une dépêche de M. Lazzaroni, rendant compte à sa majesté de l'accueil fait à son discours, dans lequel il avait émis le vœu que les drapeaux des deux nations, « ces sacrés emblèmes, » fussent, comme au moment où il parlait, « toujours placés l'un à côté de l'autre. » L'expression d'un tel vœu, honorée de l'approbation royale, vingt jours seulement après la confirmation d'une alliance dont la conséquence pourrait être que les deux « sacrés emblèmes » dont il est parlé eussent à se trouver dans des camps opposés un jour de bataille, n'est pas la moindre des étrangetés que présente la situation de l'Italie dans le système des alliances où elle se trouve engagée.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

FEMMES SLAVES

IX[1].

URSA ET STANKO.

Aux temps où le croissant régnait par-delà la Save, un couple très curieux vivait dans le village croate de Kroukovaz. C'était comme si l'on eût attelé à la même charrette un loup et une brebis, à en croire les gens quand ils vous parlaient de Stanko Barovitch et d'Ursa sa femme. Le loup était Stanko, et pourtant, jamais homme ne fut moins méchant, il était seulement très léger de caractère, et ce qu'il avait de plus léger, c'était encore sa conscience.

Heureusement le couple ne possédait pas d'enfans. Ursa était jolie, intelligente, active, mais à quoi cela servait-il? Ce vaurien de Stanko laissait glisser le long de son gosier le gain de la semaine, et tout ce qui ne prenait point cette route, il le perdait, les cartes à la main; enfin ce qu'il ne perdait pas au jeu s'envolait, Dieu sait par où.

Évidemment, il savait jouer de la guzla de telle façon que ses auditeurs épongeaient leurs yeux humides d'émotion, entonnaient un hymne de triomphe ou sentaient leurs jambes frétiller toutes seules, selon la mélodie qu'il tirait de l'instrument, que ce fût quelque vieille chanson héroïque, quelque cri de guerre contre les Turcs, ou qu'il laissât s'envoler dans les airs une chanson gaillarde ou le rythme entraînant du kolo, danse nationale des Serbes. Il savait aussi voler, et cela, vraiment, on ne le pouvait nier. Les Tsiganes avaient honte et se cachaient en le voyant passer, tant il était leur maître. Mais il ne volait que des chevaux, qu'il vendait de l'autre côté de la Save, et faisait la contrebande avec des mar-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890.

Digitized by Google

chandises, surtout avec ce beau tabac turc qui frise en boucles blondes. En dehors de ces occupations de flibuste, Stanko ne s'inquiétait que de se coucher en hiver sur le banc auprès du poêle ou dans quelque meule de foin par le beau temps d'été.

Sur l'autre rive de la Save, Stanko comptait un bon ami, le beg Asman Goycinovitch. Quoique de religion différente, bien que le beg fût un homme riche et que Stanko n'eût jamais un florin dans sa poche, ils étaient liés d'une étroite amitié. Depuis longtemps ils faisaient leur commerce, et ils le faisaient honnêtement; et chaque fois qu'ils se rencontraient, ils se donnaient une bonne poignée de main et s'embrassaient, pour s'embrasser encore.

Ainsi le temps passait, les années se suivaient, mais à la fin cela finit par ne plus marcher du tout. L'hiver était venu amenant la neige; on manquait de tout à la maison de Stanko, les impôts n'étaient pas payés, et il n'y avait pas dans les tiroirs un kreutzer, absolument rien.

Stanko était assis près du poêle et réfléchissait.

— Va donc travailler, dit Ursa avec un soupir.

Stanko se leva et sortit. Quand il revint, il amenait un cheval qu'il attacha dans l'écurie. Puis, il se coucha de nouveau et se mit à rêver.

— Écoute, mon cher, dit Ursa, en s'asseyant près de lui et caressant doucement sa tête noire, cela ne saurait continuer ainsi.

— Tu as raison, répondit-il, je suis un misérable, je le sais, un vaurien, mais pourquoi Dieu, dans sa bonté, m'a-t-il créé ainsi et non autrement?

— Prends donc ton courage à deux mains, va travailler.

— Je ne le puis pas, Ursa, ce n'est pas dans ma nature; mais je comprends que tu mènes une méchante vie auprès de moi Change-la.

— Comment cela?

— Comment? Je trouverai bien un moyen pour nous venir en aide à tous deux.

— Quoi, alors? Parle!

Elle lui appliqua un coup de poing dans les côtes.

— Si seulement tu voulais consentir à ce que je... que je... que je te vendisse comme esclave.

— Moi! me vendre comme esclave? Suis-je donc une bête?

— L'homme est aussi une marchandise, répliqua-t-il, pourquoi en serait-il autrement de la femme, et surtout d'une belle femme comme toi?

Ursa avait croisé les bras sur son sein et le regardait. Elle ne comprenait pas; sur une pareille proposition, elle se méfiait d'elle-même, de Dieu.

Digitized by Google

— Tu es un monstre, Stanko! murmura-t-elle enfin.

— Au contraire, chère amie, je veux ton bien, répondit-il avec un sourire engageant; dans un harem, tu mènerais au moins une vie digne de toi. Cette maison est-elle donc l'habitation qui te convient? N'as-tu pas le droit de porter d'autres vêtemens que ces loques rapiécées qui ne font que te défigurer? Ailleurs, on baignerait ton corps blanc dans de l'eau parfumée, on envelopperait d'hermine tes membres sveltes; on étendrait des tapis sous tes pieds. Et des esclaves des deux sexes te serviraient, tu pourrais à ta fantaisie les battre tant qu'il te ferait plaisir. Ne te sens-tu pas le cœur tout réjoui, en y pensant, ô mon trésor?

— Fou que tu es!

— Tu pourrais devenir sultane! une femme comme toi! Et pourquoi pas?

— Voilà qui me plairait peut-être, dit Ursa.

— Eh bien! prends une décision, s'écria Stanko de plus en plus pressant.

— Tu ne m'aimes donc guère? demanda tout à coup Ursa, tandis que ses yeux bleus s'attachaient sur lui, fixes et tenaces, comme pour aspirer tout le sang de ses veines.

— Si, si, je t'aime, Ursa, mais mon amour ne saurait te servir de monnaie. Le juif te donnerait-il seulement un pot de rouge en échange de mon amour?

— Eh bien, soit! dit-elle.

— Alors, tu consens.

Elle fit de la tête un signe affirmatif. Puis elle se leva, et n'ayant pas de glace, elle s'approcha du seau d'eau. Elle étudia attentivement sa figure dans l'eau pure, et ce qu'elle vit l'encouragea dans sa résolution.

Soit, elle deviendrait sultane.

— Pour que je sois sûr de te vendre, il faut te faire bien belle, lui dit Stanko le soir. Est-ce que le vieil Abram ne bat pas avec soin ses fourrures pour en chasser les teignes avant de les apporter au marché?

Les jours suivans il se promena partout, confiant à chacun le même conte, à savoir qu'un pacha était tombé amoureux d'Ursa, sa femme. Aussi allait-il la vendre à ce pacha moyennant mille ducats. Grâce à cet habile racontar et aux mille commentaires dont il l'accompagnait, Stanko emprunta ici une paire de bottes neuves, là un foulard, à un troisième des fils de corail, à un quatrième une paire de boucles d'oreilles, et il sut même tromper le rusé juif Abram, qui lui fournit une nouvelle pelisse de peau de mouton. Cependant, Ursa se mit à laver sa chemise des dimanches et à la broder sur la poitrine et sur les manches avec de la laine rouge.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Puis, dans le plus grand mystère, elle porta quelques kilogrammes de pommes de terre chez Pinzach Grunstein, l'épicier, et reçut en échange du fard rouge et blanc.

Quand tout fut prêt, ils résolurent de se mettre en route.

— Ne perdons pas de temps, dit Stanko, qui était de très belle humeur.

Ursa s'habilla, tranquillement, sans joie ni tristesse, ou plutôt elle laissa Stanko lui mettre ses bottines, puis la pelisse, lui attacher ses boucles d'oreilles et les rangs de corail qui s'étageaient en collier, lui nouer le foulard autour de la tête et glisser une bague à son doigt, le tout avec une absolue indifférence: on eût dit une poupée à laquelle on mettrait un costume. Ceci fait, elle se farda devant le tonneau d'eau, tandis que Stanko s'apprêtait et sortait le cheval de l'écurie.

— Diable! que tu es belle! s'écria Stanko en la voyant sortir dans la cour inondée de l'éblouissante clarté de l'hiver.

C'était presque à regret qu'il prononçait ces mots. Elle sourit avec fierté et ses deux seins, endormis dans la fourrure noire comme deux pelotes de neige, se soulevèrent avec orgueil.

Stanko allait enlacer sa taille de son bras pour l'embrasser, mais elle le repoussa.

— Laisse-moi, dit-elle, tu enlèverais de mes joues le fard si cher et je n'en ai pas d'autre.

Stanko la regarda encore une fois, poussa un gros soupir et monta à cheval, tandis qu'elle lui tenait l'étrier. Ainsi, ils quittèrent la maison et le village. Il laissait le cheval aller au pas et elle traversait la route boueuse à ses côtés. La future sultane trouva ce début tout à fait comme il faut.

Du reste, la journée était belle. Les arbres découpaient dans le ciel leurs branches dénudées, mais en revanche on avait partout des clairières et du soleil, et tout semblait joyeux et gai. Le dégel avait balayé la neige et le vent séché la grand'route. Le feuillage sec bruissait sous les pas légers d'Ursa.

Le soleil s'inclinait à l'horizon. Les arbres sur les prés esquissaient des ombres grandes, mais faibles, ombres qui ressemblaient à d'énormes balais.

Enfermée dans la pelisse de peau de mouton, la belle Ursa songeait aux esclaves qu'elle allait bientôt avoir à ses pieds, et qu'elle pourrait battre, et elle se prit à rire.

Tout était clair. Au loin, une vapeur diaphane estompait les contours du paysage, et le ciel d'un bleu pâle se moirait de quelques taches blanches. Devant eux, se dressait un village illuminé par le soleil. La fumée montait droit dans l'air. Des pigeons allaient et venaient à travers l'espace. La terre s'étendait, arbres, champs, prés,

Digitized by Google

le tout dénudé, sans aucun ornement. Des corneilles passaient en troupes. De temps à autre, une brise légère et fraîche se levait, agitait les feuilles mortes, qui pendaient encore des branches chauves, et secouait les chardons aux bords de la route comme autant de grelots. Devant le village, sur le préau, quelques oies paissaient paisiblement. Dans un champ noir, on apercevait une charrette chargée de fumier et attelée de deux bœufs dont les cornes rappelaient la lyre d'Apollon.

Un silence profond régnait sur toute cette nature morte, et seul le croassement des corneilles interrompait parfois cette paix.

Arrivé au cabaret, Stanko fit halte pour boire. Il but copieusement, en homme qui fournit au sultan une belle marchandise, une belle chair de femme, et la lui livre pour cent ducats. Il tendit le verre à Ursa, mais elle ne fit qu'y tremper ses lèvres.

Et la halte se reproduisit à chaque cabaret, et il y en avait beaucoup sur la route, jusqu'à ce qu'ils vissent étinceler au loin le ruban argenté de la Save. Chaque fois, Stanko avait plus de difficulté à remonter en selle, chaque fois, il vacillait davantage, chaque fois, il lui fallait plus de temps pour se remettre en marche avec l'aide de sa femme.

Enfin, au dernier village, ses jambes refusèrent de le porter plus longtemps. Il s'assit appuyé contre le mur et s'assoupit, tandis qu'Ursa debout au dehors promenait ses regards sur les bords opposés du fleuve.

Au-dessus de la porte de l'estaminet, un grand buisson sec était suspendu. Le vent le balançait lentement comme un pendu à la potence.

Voilà Stanko comme ce buisson, pensa Ursa, et pire encore. Le buisson, lui, n'est pas une brute, tandis que Stanko! Ah! l'ignoble individu! et elle cracha avec dédain.

Tout à coup, une idée folle lui passa par la tête; oh! elle était si drôle, cette idée, qu'elle la chatouillait, la forçait à rire quand même.

Pourquoi lui me vendrait-il, pensa-t-elle, et pourquoi moi ne le vendrai-je pas, lui? J'en serais débarrassée.

Elle courut bien vite à l'enclos, où elle avait aperçu deux cordes, et en regardant autour d'elle si quelqu'un la voyait, elle s'en empara, les enlaça autour de sa taille et agrafa sa pelisse par-dessus. Puis elle entra dans le cabaret et tapa sur l'épaule de Stanko.

— En avant, mon ami, s'écria-t-elle, il se fait nuit.

Stanko écarquilla les yeux.

— On y va, on y va.

Il se leva, alla à tâtons tout le long de la table, et se planta au milieu de la chambre, les jambes largement écartées, tandis qu'il balançait la partie supérieure de son corps, pareil à un juif en prière.

Digitized by Google

Ursa le conduisit dehors, le hissa sur son cheval avec le secours de la femme du cabaretier et ils partirent.

Au milieu d'un petit bois, Stanko arrêta son cheval, descendit, tomba par terre, se releva et enlaçant de son bras le cou du cheval.

— Ça ne va pas... je n'y vois plus... la tête me tourne, bégaya-t-il, laisse-moi me reposer.

— Il se fait nuit, Stanko.

— Nuit! L'heure de dormir, dormons alors!

Il tâcha d'atteindre l'arbre le plus proche, mais tout en vacillant. Ursa l'empoigna tout à coup par la nuque, et d'un coup de genou sur les reins, le jeta par terre. Puis, lui courbant les bras derrière le dos et détachant les cordes, elle attacha les mains de l'ivrogne par derrière.

Jusqu'alors, Stanko n'avait pas soufflé mot, mais lorsqu'elle se leva d'un bond et qu'elle le dressa sur ses genoux, il la regarda les yeux hagards et bégaya : « Que veut... dire... cela? »

Elle ne lui répondit pas, mais noua la seconde corde autour de sa taille et la serra.

— Que me veux-tu donc? demanda Stanko.

— Ce que je veux? répliqua-t-elle. Te traiter comme une bête, car tu es une bête.

Du coup, Stanko fut dégrisé. Il se leva, se mit à jurer et à lancer des coups de pied vers Ursa.

— Qu'as-tu donc, femme endiablée? s'écria-t-il, pourquoi m'as-tu lié?

Ursa, tenant fermement dans son poing crispé le bout de la corde dont elle avait enlacé le corps de Stanko, leva le grand fouet, et montant rapidement à cheval, elle attacha le nœud à la selle.

— En avant! ordonna-t-elle tranquillement.

— Non, je ne m'en vais pas, je ne bougerai pas d'ici! s'écria Stanko. Mais elle poussa le cheval et brandit le grand fouet au-dessus du dos de Stanko, si terriblement, que celui-ci se mit en route.

— Que veux-tu donc faire? demanda-t-il.

— Je vais te vendre comme esclave, lui répondit-elle.

— Comment? toi, chrétienne, tu oserais commettre un pareil péché?

— L'homme est une marchandise comme une autre, répliqua-t-elle, tu l'as dit toi-même, et l'homme vaut autant que la femme.

— Pitié! Ursa, je me corrigerai, je t'obéirai désormais, je te servirai.

Elle éclata de rire.

— Pour toi, le fouet! dit-elle, je suis trop bonne, je ne te traiterais pas selon tes mérites. Il te faut un maître qui te mette

Digitized by Google

vigoureusement le pied sur la nuque. Va, la vie d'esclave semble faite pour toi; tu expieras tous tes péchés et tu gagneras le paradis. Peu à manger, peu à boire, soufflets, coups de pied, bastonnade. Oh! c'est bien là ce qu'il te faut!

— Oh! animal que je suis, gémissait Stanko, idiot,.. boire jusqu'à en perdre la tête!

Arrivés au bord de la Save, près de la croix de bois, Asman les attendait déjà avec ses gens dans un bateau.

D'abord, il fut un peu étonné de voir Ursa à cheval et Stanko les mains liées, puis il se mit à sourire dans sa belle barbe noire, et trouva cette farce impayable. Sa dignité orientale lui défendait toute gaîté, sans quoi il fût parti d'un grand éclat de rire.

Ursa entama les négociations avec lui.

— Comment, tu vas m'acheter? moi, toi, mon ami? s'écria Stanko.

— Pourquoi pas? dit Asman toujours souriant, j'achète tout, les affaires sont les affaires.

— Canaille! cria Stanko furieux.

C'en était fait. Asman topa dans la main d'Ursa, l'affaire était terminée. Il lui compta dans son tablier le bel argent reluisant, et elle noua tranquillement les pièces dans son mouchoir bleu en serrant le nœud de ses belles dents blanches et fortes.

— Ah! ah! je suis une canaille? demanda alors Asman à Stanko, frémissant et pâle, qui baissait les yeux; et avant que le malheureux eût pu répondre, il lui détacha un soufflet, et le saisissant par les cheveux, il le jeta par terre, lui donnant des coups de pied comme à un chien qui ne veut pas se laisser traîner.

— Pitié! pitié! assez! s'écria Stanko. Je me rends, je suis ton esclave, je veux te servir. Et lorsque le Turc le lâcha, il se traîna à genoux jusqu'à lui et pressa ses lèvres sur la pantoufle rouge de son tyran.

A un signe d'Asman, ses gens saisirent Stanko, le jetèrent dans le bateau comme une marchandise quelconque et quittèrent la rive.

Ursa, les poings appuyés sur ses hanches opulentes, les suivit du regard, puis elle tourna la bride de son cheval et revint lentement par le même chemin par où elle était venue.

Tandis qu'Asman se dirigeait vers la rive turque, les gens dans le bateau entendirent le rire d'Ursa, un rire si haut, si cordial, si gai, qu'on eût dit celui d'un enfant qui voit Polichinelle pour la première fois.

Stanko poussa un gémissement douloureux.

— Ah! brute que je suis, disait-il en geignant, boire jusqu'à en perdre conscience, liberté, femme et tout!

— Tais-toi, lui cria Asman, en lui donnant un coup de pied.

Stanko se tut, mais de l'autre côté, là où se trouvaient les grands

Digitized by Google

gardes autrichiens, on entendait sonner le rire d'Ursa, un beau rire haut, argentin, heureux!

www.libtool.com.cn

X.

BOZENA ET BOZIDAR.

C'était dans un village slovaque des Carpathes. L'hiver régnait en maître sur toute l'étendue du sol, et on allait célébrer la veillée de Noël dans les chaumières que la neige avait entourées de ses bastions blancs.

Les corbeaux croassaient sur les arbres dépouillés, et dans le lointain on entendait le son de grelots et le claquement de fouets.

Dans la vaste et basse chambre, sur le banc qui faisait le tour du poêle à la panse ronde et rebondie, deux personnes, un homme âgé et une vieille femme, se tenaient assises. Tous deux avaient les cheveux grisonnans, la taille courbée, mais leur physionomie à tous deux était bonne et paisible comme ce calme intérieur, où les lits bien garnis montaient presque jusqu'au plafond, et où les armoires débordaient d'un linge éblouissant.

Sur la table, le paysan avait disposé et illuminé la crèche, et d'une voix douce sa femme s'était mise à chanter les vieux Noëls.

Tout à coup, le vieillard poussa un soupir. Depuis longtemps déjà il mâchonnait sa longue moustache pour cacher ses larmes, mais alors il se mit à pleurer douloureusement.

— Qu'avez-vous donc, Palitcheck? s'écria la vieille femme.

— Vous demandez ce que j'ai? répliqua le vieil homme, vous le demandez à moi, chère Anna? Oui, j'ai tout ce qu'un homme peut désirer, mais pourquoi faut-il que la meilleure chose me manque?

La vieille femme soupira à son tour.

— Comme soldat, j'ai servi l'empereur et roi, continua Palitcheck; après, j'ai couru le monde pendant longtemps et longtemps; j'ai passé d'un pays à l'autre, d'une mer à un océan, chargé de mes articles de cuisine et de mes souricières, j'ai rapporté beaucoup d'argent, et Dieu m'a béni en me donnant une brave femme. Cette maison, la meilleure du village, est à nous, notre bétail est le plus beau, nos champs produisent les plus riches moissons,

Digitized by Google

nous avons tout, tout, mais la meilleure chose nous manque, — nous n'avons pas d'enfant.

www.hbook.com.cn

— Vous avez raison, ami, sans enfans le monde est triste et désert.

— A quoi me serviront tous mes soucis, toutes mes peines, si je n'ai personne qui puisse en hériter un jour? conclut Palitcheck, et de la manche de sa chemise grossière, mais blanche, il essuya ses yeux; puis il ralluma sa petite pipe qui s'était éteinte ou que ses larmes avaient étouffée.

Il se fit dans la chambre un silence qui semblait se répercuter à travers la vaste région de chaumière en chaumière, de montagne en vallée. Tout à coup, au milieu de cette paix nocturne, on entendit s'égrener les notes cristallines d'un cantique large et solennel. Il semblait descendre d'en haut, tomber des airs limpides; on eût dit un chœur d'anges qui aurait passé en chantant les louanges de Dieu. Lentement, comme un doux charme, il passait, se perdant peu à peu dans l'espace et le silence se refit, et les ténèbres s'épaissirent à nouveau. Du poêle seul jaillissaient quelques étincelles qui venaient se plaquer sur le plancher, et la petite bougie de la crèche éclairait la sainte mère de Dieu et l'enfant Jésus.

Palitcheck inclina sa bonne tête aux boucles grisonnantes, et des larmes coulèrent de nouveau dans sa longue moustache en broussailles. A cet instant, on entendit quelque part une petite voix plaintive. Elle appelait le vieillard, elle demandait à être admise auprès de son feu, et se faisait de plus en plus pressante, de plus en plus impatientée. Palitcheck prêta l'oreille, se leva, écouta de nouveau, et s'avança enfin vers la porte qu'il ouvrit avec hésitation. Sur le seuil, enveloppé de langes blancs, était disposé un nouveau-né, qui criait de toute la force de ses petits poumons.

— Qu'est-ce? demanda Anna.

Palitcheck ne répondit pas, mais il souleva le pauvre petit mioche, et le déposa sur les genoux de sa vieille compagne. Puis il referma la porte.

— Un enfant! s'écria la bonne femme moitié effrayée, moitié joyeuse. — C'est un garçon, un garçon beau et fort.

— Que Dieu soit loué! dit le vieillard. — Et il se jeta à genoux au milieu de la chambre et se mit à prier à haute voix.

— Mais vous voilà encore qui pleurez, Palitcheck, fit Anna avec un sourire heureux.

— Je pleure, mais c'est de joie, répondit-il. Et au dehors le chant qui planait dans les airs se fit entendre de nouveau : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Digitized by Google

— Comment l'appellerons-nous? demanda la femme.

— Bozidar, *Dieudonné*, répliqua le vieillard en essuyant ses larmes, puis il se mit à rire joyeusement et de tout son cœur.

Le petit Bozidar grandit comme un prince. C'est ainsi du moins que disaient les bonnes gens du village; Palitcheck et sa femme, malgré tout leur amour, qui ne pouvait être comparé qu'à l'amour des grands-parens pour leurs petits-fils, ne le gâtaient nullement. La vie du Slovaque dans ces montagnes peu productives est une vie assez pénible, disait d'ordinaire le vieillard, mais elle peut lui suffire, et il n'aura pas besoin de courir le monde en forain avec des souricières sur le dos.

Malgré cela, les souricières hantaient l'esprit du petit dès son bas âge; c'était dans le sang slovaque.

Un jour, — il avait alors six ans, et commençait à peine à aller à l'école, il emmena du voisinage une toute petite fille qui venait d'apprendre à marcher.

La petite Bozena était orpheline. Avec sa tête fine, couverte de cheveux d'un blond argenté, elle ressemblait à un jeune panouil de maïs, et ses yeux noirs avaient toute la vivacité et l'espièglerie de ceux d'une petite souris. Les enfans ne tardèrent pas à se lier d'amitié, et bientôt ils furent inséparables. Ils jouaient ensemble, très gentiment, sans jamais se disputer, mais ils préféraient encore venir s'asseoir, en hiver, auprès du poêle, et en été sur le seuil de la chaumière, pour prêter l'oreille aux histoires que leur racontait la bonne mère Anna. Mais ils étaient on ne peut plus heureux quand le vieux Palitcheck daignait leur parler du vaste monde.

Il le connaissait bien, lui, le pauvre drouineur qui l'avait parcouru toujours à pied; et quand il leur parlait de la superbe ville des empereurs sur le Danube, du pont de pierre, surmonté de la statue de saint Népomucène à Prague, du port de Trieste et de la mer Adriatique azurée, de la foire de Leipzig et du dôme des Invalides avec le tombeau de Napoléon Ier à Paris, les enfans croyaient qu'il leur faisait des contes, mais c'étaient des contes dont on pouvait, avec des jambes vigoureuses et agiles, vérifier la réalité, des contes qui ne planaient pas dans les airs comme le palais de la reine des fées.

— Bozidar n'en aura certes pas besoin, dit Palitcheck. — Mais pourtant il l'instruisait de tout ce qu'il avait appris lui-même, de tout ce qui concerne le métier d'un vrai drouineur. Et avec Bozidar, Bozena acquit nombre de petits tours de main, et tous deux s'appliquaient à aider le vieillard à remplir son grenier de toute sorte

Digitized by Google

de choses qu'il y emmagasinait depuis des années dans un dessein ignoré de tout le monde.

C'est ainsi que le temps s'écoulait paisiblement.

Bozidar atteignit sa vingtième année, et un jour il fut convoqué pour servir sous les drapeaux. Alors on se mit à soupirer et à pleurer, mais enfin les vieillards, tout comme Bozena, se résignèrent au sort très dur de se passer durant trois ans de Bozidar, et lorsque le jeune homme fut parti, tout reprit bientôt le train coutumier. Parfois seulement, Palitcheck avait des craintes de ne point vivre jusqu'au retour de son favori.

Pourtant, il eut encore la joie de le revoir. Mais, après cette réunion, ses forces parurent le quitter, et, un soir, il s'endormit doucement entre deux bougies allumées, entouré de ses enfans, comme il avait l'habitude de nommer Bozidar et Bozena, entre les bras de sa fidèle compagne.

Quelque temps après l'enterrement de Palitcheck, Anna, et avec elle toute la famille, se prirent à songer qu'il était temps de choisir une femme pour Bozidar. La plupart avaient même choisi, chacun ayant sa candidate. La cousine Milena recommanda la belle fille du meunier; l'oncle Swatouk proposa la sœur du riche paysan Sedlatchek, plusieurs même, les plus courageux, se hasardèrent à parler de la cousine du curé, car pour Bozidar!.. une princesse même était tout au plus suffisante.

Il refusa tout avec calme.

— D'abord, nous porterons le deuil pendant un an, leur dit-il, puis il sera toujours temps de parler du reste.

L'année terminée, ce fut lui-même qui se remit à parler mariage à ses proches : — Moi, leur dit-il, je ne connais pas les filles dont vous parlez. Bozena est très intelligente; qu'elle aille se promener par le village, qu'elle y écoute ce que dit le monde; puis elle me conseillera quelle femme je dois prendre; de qui vous aime, vient bon conseil!

Mais alors, tout à coup Bozena, la bonne âme, se révéla comme la plus mauvaise langue de tout le pays. D'aucune des jeunes personnes que l'on proposait à Bozidar, elle ne savait grand'chose de bon, et c'était surtout la belle fille du meunier qui avait à souffrir le plus de ses sarcasmes.

— Bozena, dit enfin Bozidar avec calme, la pipe serrée entre les dents, tu ne dis pas la vérité.

— Aussi vrai que j'aime Dieu, il n'en est pas une seule digne d'être ta femme, lui répondit-elle.

— Tu ne dis pas la vérité! répéta Bozidar, il en est une.

— Qui alors?

Digitized by Google

— Toi-même! s'écria-t-il en éclatant de rire.

Bozena devint cramoisie. Elle était debout devant lui, le regardant avec des yeux hagards et agitant ses mains en l'air comme si elle eût voulu saisir les mots qui lui échappaient, qui lui manquaient. Mais Bozidar lui prit la tête dans ses mains et l'embrassa tendrement.

Quand ils se marièrent, ils étaient encore des enfans et avaient le cerveau rempli des contes de Palitcheck. A peine la grande chambre fut-elle nettoyée de la poussière qu'avait fait monter et tourbillonner la danse des convives de la noce, qu'ils se mirent à charger une petite voiture, et lorsque Anna leur demanda avec étonnement ce qu'ils se proposaient de faire, ils se regardèrent l'un l'autre tout confus.

Enfin Bozidar lui répondit avec un sourire embarrassé : — Ma mère, nous ne pouvons rester plus longtemps ici, nous voulons aller courir le monde comme l'ont fait nos parens et nos aïeux.

— Y pensez-vous, ô malheureux enfans! s'écria la bonne vieille.

— Que nous arrivera-t-il donc, mère? dit Bozena. De son vivant, le père cheminait tout seul sur ses pauvres jambes, nous avons une charrette et un cheval et j'accompagnerai Bozidar, car je ne le laisserai pas seul aller à l'étranger.

— Il y a aussi tant de marchandise en magasin, mère! répliqua Bozidar, il faut bien qu'elle soit vendue un jour ou l'autre.

Anna ne dit plus rien; elle alla s'asseoir dans un coin et se mit à pleurer en secret.

Bozena et Bozidar partirent faire leur tour du monde et traversèrent le pays. Ils allèrent par-ci, par-là, tantôt suivant le soleil, tantôt accompagnant le cours des fleuves, comme leurs parens, leurs grands-pères et grand'mères et tous leurs aïeux l'avaient fait depuis des siècles. L'étranger était-il donc si beau qu'ils en oubliaient leur foyer? Oh! non, pas du tout. Partout la terre, cette merveille de Dieu, leur semblait belle, mais ils n'en oubliaient pas pour cela leur pays natal. Ils l'emportaient avec eux dans leur petite voiture surchargée d'ustensiles de cuisine, dans leur petit cheval vigoureux, dans leurs chemises de toile grossière, tissée de leurs propres mains, dans leurs vêtemens de rude drap d'halina, et, avant tout, dans leurs cœurs. Et comme ils emportaient avec eux leur pays natal, l'amour les accompagna partout. Ils en avaient à peine conscience, mais en marchant toujours, ils se serraient plus intimement l'un contre l'autre, et ils finirent ainsi par comprendre le véritable sens de la vie qui n'est qu'un pèlerinage, qui le sera toujours, comme le mariage n'est qu'un pèlerinage commun où il est si bon d'avoir à ses côtés un compagnon chéri, fidèle et courageux.

Digitized by Google

Le monde entier était pour ainsi dire leur demeure; la terre formait, sous leurs pieds, un parquet couvert d'un tapis aux mille couleurs; les arbres, les montagnes étayaient le toit céleste au-dessous duquel ils dormaient; mais, dans cette vaste maison, il y avait partout et en tout temps une chambrette à eux. Tantôt elle consistait, au sein de la forêt éternellement bruissante, et dont le murmure ne s'apaise jamais, en une petite maison verte, incrustée de l'or du soleil et envahie par l'odeur de la résine; tantôt en une tente d'épines jaunes où voltigeaient, çà et là, de petits oiseaux cherchant de la nourriture pour leurs petits, ou en une chaumine près de l'enclos d'un village où le coq salue le jour renaissant, ou enfin c'était, sur une place tranquille de la grande ville, leur propre voiture, au-dessous de laquelle ils avaient étendu de la paille, qui de son ombre bienfaisante les abritait des intempéries du temps.

Peu à peu, cependant, la charrette se vidait, tandis que se gonflait la sacoche, car elle et lui ont besoin de bien peu pour vivre. Quand il s'arrête en quelque endroit, Bozidar s'en va de maison en maison avec sa poterie, ses souricières, son fil de fer et ses outils, et Bozena fait des achats, allume un petit feu près de sa charrette pour y préparer le peu de nourriture qu'il leur faut : des pommes de terre, des pois, des haricots avec une tranche de lard; et, les dimanches, un peu de viande.

Un jour, en traversant les montagnes de la Bohême, en route pour la Bavière, ils rencontrèrent, au milieu d'un sombre ravin, un Slovaque, comme eux marchand ambulant drouineur. C'était un beau garçon, aussi beau et intelligent que Bozidar, portant le chapeau rond à bords larges garni de plumes de paon. Ils se saluèrent et résolurent de faire route ensemble; mais ce n'était pas pour longtemps. Le beau compatriote, qui s'appelait Frantichec Sloparak, était un jeune étourdi et espérait attraper avec ses souricières aussi bien les jeunes et jolies femmes que les souris.

Un jour donc que Bozidar raccommodait en ville des marmites et des poêles, Sloparak revint à l'improviste, car il se trouvait que son cœur était pareil à quelqu'un de ces pots fêlés, et il s'attendait à ce que la belle Bozena exerçât sur son cœur l'art dont elle avait fait preuve en raccommodant un chaudron. Mais la jeune femme le repoussa, grave et décidée; et, lorsqu'il l'enlaça quand même de son bras et l'embrassa dans le cou, elle brisa sur la tête de l'audacieux un pot de terre glaise et se mit à rire quand il fit sa retraite, inondé de sang.

— T'ai-je assez plumé, moineau impertinent! lui cria-t-elle; et, en effet, elle gardait dans sa main quelques plumes de paon du chapeau.

Digitized by Google

Depuis lors, Bozidar et Sloparak furent des ennemis; et, quand ils se rencontrèrent, ce n'étaient que railleries, querelles et méchans propos, de sorte que, quand un jour leur cheval disparut, Bozidar en accusa aussitôt son compatriote.

A partir de ce jour, Bozidar et Bozena se virent obligés de tirer eux-mêmes leur charrette. Ils avancèrent plus lentement, c'est vrai, mais ils réussirent à poursuivre leur route, et ils ne perdirent pas leur bonne humeur. Bozena supportait tout avec patience; et, à peine la tente était-elle dressée, elle semblait avoir oublié ses peines, la fatigue de ses membres, les meurtrissures de ses pieds, et, se tressant une couronne de fleurs sauvages, elle se prenait à chanter à rendre jaloux alouettes et rossignols.

Un jour leur premier enfant vint au monde en pleine campagne, entre les gerbes, sous le ciel étoilé. Bozidar fut au désespoir; il pleurait et priait, tandis que la pauvre petite femme avait encore le courage de le consoler. Mais lorsque le bébé fut entre ses bras, pleurnichant, elle eut conscience d'une vie nouvelle, d'un don inattendu, et elle baisa les mains à Bozidar, qui souriait comme s'il eût été lui arracher une étoile du haut firmament, tandis que des larmes joyeuses coulaient le long de ses joues.

Un enfant n'est-ce pas plus qu'une étoile? N'est-ce pas tout un univers en petit pour ceux qui lui ont donné le jour et qui, stupéfaits et muets, s'arrêtent devant ce grand mystère de la création, comme jadis les premiers hommes devant les portes du paradis.

Il est vrai que le pèlerinage devint encore plus fatigant. Bozidar dut tirer seul la charrette et Bozena marcha derrière, l'enfant attaché sur son dos dans un grand sac de toile. Mais Bozidar ne pensa guère à lui-même, il s'inquiétait seulement d'elle et du mioche, qui, en honneur du bon Palitcheck, avait reçu le nom de Jan, et Bozena plaignait son pauvre homme de tirer la voiture comme un cheval et de devoir gagner le pain quotidien pour tous les trois, et encore un peu plus.

Chaque fois que leur pacotille était épuisée, ils arrêtaient pour attendre un nouvel envoi de leur pays natal. Alors c'était joie dans la petite famille : on chômait, on se laissait aller à un brin de noce et parfois on se grisait un peu en l'honneur de Bozidar.

C'était par un tel jour de chômage que Bozidar et Sloparak se rencontrèrent tous deux échauffés, et semblant plus disposés à prendre en main le couteau que la chope. Bozena frémit. Elle s'attendait à les voir s'attaquer, mais elle avait oublié que deux Slaves ne peuvent pas être ennemis pour longtemps. Au lieu de dégainer, les deux ennemis s'ouvrirent les bras et s'embrassèrent sur les deux joues; ils burent ensemble, et s'embrassèrent de nou-

Digitized by Google

veau, et toute animosité fut enterrée à jamais. Sloparak se mit même à tirer la charrette en compagnie de Bozidar, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un chien à même de remplir dignement la place de l'ami reconquis.

Ainsi, Bozidar et Bozena parcoururent le monde pendant trois ans. Au garçon était venu se joindre une petite fille, et les kreutzers économisés avaient considérablement augmenté.

Un jour, sur les frontières de Belgique, une lettre de leur curé leur fut remise. Leur vieille mère, écrivait-il, était souffrante et s'affaiblissait de jour en jour, il était temps de revenir.

— Eh bien! qu'en penses-tu? demanda Bozidar.

— Comme tu voudras, répliqua Bozena; avec toi je cours le monde, avec toi, je retournerai à la maison, je serai où tu seras, c'est mon sort sur cette terre, et je ne demande pas mieux.

— Eh bien! retournons.

— Allons!

— C'est de bon cœur?

Pendant quelques minutes, Bozena le regarda, puis elle fit de la tête un mouvement d'assentiment.

Aussitôt ils se mirent en route, et à l'époque où la neige blanchissait de ses premiers flocons le sauvage décor des monts Carpathes, Bozena et Bozidar firent leur entrée dans leur pays natal, les deux enfans assis sur la charrette attelée du chien, eux-mêmes marchant à côté, les yeux luisans, et chantant à gorge déployée.

A leur arrivée, la mère vivait encore, et elle se remit bientôt en revoyant ses enfans et les deux petits. Mais Bozena et Bozidar ne comptaient plus s'en aller.

De leurs propres yeux, ils avaient vu les merveilles, les contes de Palitcheck, et après ce grand monde, cette immense patrie de tous, le petit monde, la motte de terre où ils étaient, la petite patrie qui bien plus que l'autre les captivait.

Qu'est donc la vie, sinon un grand pèlerinage où finalement l'on revient au point de départ, seulement l'un s'en va traînant, derrière son cheval de bataille, une grande armée, et l'autre vendant des souricières de porte en porte.

A présent Bozena et Bozidar sont assis là où le vieux Palitcheck s'était assis si longtemps avec la vieille Anna, et ils y demeureront jusqu'au jour où leurs cheveux commenceront à grisonner et où leurs enfans s'en iront à leur tour de par le monde; car aussi longtemps qu'il y aura des souris et des souricières, des drouineurs slovaques parcourront l'Europe, portant en leurs bonnes et honnêtes physionomies comme le miroir de leurs âmes honnêtes.

SACHER-MASOCH.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Voulez-vous avoir la preuve qu'il n'y a aujourd'hui dans la France entière qu'un immense désir de paix intérieure, et que les agitations, les excitations des partis sont la plus flagrante contradiction du vœu public? Vous n'avez qu'à regarder un peu partout autour de vous, à démêler la réalité des choses à travers les fictions, à suivre le peuple actif, industrieux et sensé dans sa vie de tous les jours.

Il poursuit ses travaux et ses œuvres utiles, sans oublier ses plaisirs, ce bon peuple de France, et reste facilement étranger aux luttes, aux rivalités de ceux qui se disputent le droit de le gouverner. Il ne se passionne guère, on le voit à mille signes, pour des querelles factices et n'a aucun goût pour tout ce qui prolongerait les dissensions intestines, aucun goût pour la politique de secte qu'on lui impose quelquefois, que sa raison désavoue. Il reste scandaleusement insensible à la motion de M. Pochon, qui voudrait nous ramener à un monopole universitaire suranné ou aggravé, et faire tout simplement de l'éducation nationale un instrument de règne. Il ne partage pas les colères des radicaux, qui ont une frayeur si comique de la réconciliation religieuse dans la liberté et prenaient feu ces jours passés encore parce que M. l'évêque de Châlons a osé parler de la « prévoyance et du patriotisme » de M. le président de la République, parce qu'un prélat n'a pas craint de complimenter le gouvernement sur ses succès extérieurs. Il n'est même pas trop pressé de voir se rouvrir une session où l'on menace déjà d'interpeller le gouvernement sur ce qu'il se propose de faire pour répondre à la cordialité, à la politique conciliatrice des chefs de l'église, par des redoublemens d'animosité et de persécution. Non, cette masse française intelligente, laborieuse et sensée, aussi étrangère aux fanatismes de secte qu'aux utopies anarchiques, ne se laisse pas abuser. Elle n'est d'instinct ni avec les prétendus politiques qui ont peur de la paix religieuse, ni avec les prétendus déle-

Digitized by Google

gués ouvriers qui récemment, au congrès socialiste de Bruxelles, mettaient dans leur programme la négation de la patrie. Elle n'est pas avec ceux qui la trompent; elle est avec ceux qui la servent, et bien plus qu'aux guerres de croyances ou aux querelles stériles, elle s'intéresse à ce qui la réconforte et la touche, aux spectacles de son armée, à ces belles manœuvres qui viennent de s'accomplir dans l'est. Là est pour elle la virile et émouvante réalité!

Qu'est-ce, en effet, que cette campagne de manœuvres qui vient de se dérouler pendant quelques jours dans toute cette zone de Champagne illustrée autrefois par la guerre? C'est comme un couronnement de quinze ans d'efforts et de sacrifices faits par la France pour relever sa puissance militaire, pour se voir revivre dans son armée nouvelle. Ceci est un peu plus sérieux et intéressant pour le pays que la motion de M. Pochon ou la prochaine interpellation de M. le pasteur Dide sur les menées cléricales. Il s'agit de savoir si on est resté ou si on restera un grand peuple éclairé par l'expérience et le malheur. Jusqu'ici les manœuvres étaient des exercices assurément utiles, instructifs, mais forcément circonscrits et partiels. Celles-ci, par la manière dont elles ont été organisées, par l'extension qu'elles ont prise, par la multiplicité et la complexité des opérations, ont un caractère autrement saisissant, autrement décisif. Elles mettent en mouvement ou en présence sur un théâtre qu'on peut appeler si l'on veut un champ de bataille, plus de 100,000 hommes, quatre corps d'armée, sous la direction supérieure de l'homme qui serait appelé à commander les armées de la France, M. le général Saussier, avec le concours de deux chefs militaires d'élite, M. le général Davout, duc d'Auerstædt, et M. le général de Gallifet, commandant deux armées opposées l'une à l'autre. L'une de ces armées était censée venir de l'est, l'autre de l'ouest, et elles devaient se rencontrer, elles se sont rencontrées, en effet, autour de Bar-sur-Aube. Ce n'est pas la guerre sans doute avec ses terribles réalités et ses imprévus, c'est du moins ce qui se rapproche le plus de la guerre, ce qui en donne l'idée la plus exacte, la plus complète. Ce qu'ont été, en définitive, dans leurs phases diverses, ces opérations entre corps d'armée, entre les deux armées ensuite, c'est une affaire de stratégie et de tactique entre militaires. M. le général Saussier et ses lieutenans, M. le général Davout, M. le général de Gallifet, sont certainement hommes à tirer parti de leurs forces, à conduire habilement une expérience toujours délicate. Au fond, qui a gagné la bataille, ce n'est pas précisément la question; ce n'était pas même l'objet de ce simulacre de guerre. Le profond intérêt de ces manœuvres, c'est qu'elles étaient la première épreuve sérieuse de notre organisation militaire.

Depuis près de vingt ans on y travaille avec une patiente persévérance et un esprit de suite qui se sont perpétués pour l'honneur de la France à travers la mobilité des régimes et les oscillations de la poli-

Digitized by Google

tique intérieure. On a dû tout recommencer, tout reprendre : la reconstitution de l'armée elle-même, par un recrutement nouveau, les mille services adaptés à un état militaire si étrangement agrandi, le système de mobilisation, l'armement, les règlemens, l'instruction, le classement des forces nationales, l'organisation d'un commandement supérieur toujours prêt à l'action. On a eu tout à faire, et si on n'a pas tout fait, on s'est du moins dévoué à cette œuvre de défense nationale avec le concours des chefs militaires les plus éminens, sans distinction d'opinions, sans trop de contestations de la part des chambres. Il restait à faire l'expérience de ce puissant organisme dans des proportions assez larges, assez sérieuses pour décider la question, pour laisser entrevoir ce qui est désormais acquis, ce qui peut manquer. Eh bien, l'épreuve est faite : c'est l'intérêt supérieur de ces manœuvres de l'est. Le résultat est à travers tout la révélation de l'armée nouvelle. Pour la première fois, plus de 100,000 hommes, rassemblés sans confusion, ont été appelés à passer par toutes les phases de mobilisation, de marches, de déploiement, sous les yeux de celui qui doit les commander et de son premier lieutenant, M. le général de Miribel, le major général de nos armées. M. le président du conseil, ministre de la guerre, dans un repas où il a réuni tous les officiers généraux à Vendeuvre, a pu dire sans jactance : « L'expérience qui se poursuit a répondu à tous les doutes; » elle a prouvé que chefs et soldats étaient les dignes gardiens de la puissance française reconstituée. Et ce qui ajoute encore à la signification, à l'éclat de cette expérience, c'est qu'elle s'est poursuivie au milieu des sympathies ardentes des populations de ces contrées, réchauffées à ces beaux spectacles militaires, rassurées par cette résurrection d'une armée, image vivante de la France!

Puisque tout aujourd'hui est aux affaires militaires, à l'organisation des armées, aux expériences, aux manœuvres, et que ce vaste travail d'armement universel est la suite trop évidente des événemens de 1870-1871, tout ce qui touche à cette terrible époque et aux conditions nouvelles de la guerre a un inépuisable intérêt. Le témoignage d'un homme qui a eu le plus grand rôle dans la guerre, qui a été une des premières autorités militaires, est certes de ceux qui restent toujours instructifs. Les *Mémoires* de M. de Moltke entre tous étaient faits pour éveiller d'avance la curiosité! Qu'ils dussent être un document historique ou un document militaire, c'était toujours la pensée, le dernier mot du chef d'armée qui, depuis Napoléon, a manié les plus grandes masses, conduit les plus vastes opérations et décidé dans sa sphère la plus sérieuse crise de l'Europe en ce siècle. On ne pouvait évidemment s'attendre à des confidences intimes, à des échappées familières, à des saillies de génie comme M. de Bismarck en aura peut-être dans ses mémoires, s'il les écrit, comme il en avait dans ces conversations

Digitized by Google

de Versailles, qui ont été recueillies par un Dangeau tudesque. M. de Moltke, avec sa nature rigide et méthodique, n'a jamais été homme à se livrer aux tentations de l'esprit ou aux divulgations indiscrètes. On pouvait croire du moins que cet illustre taciturne, écrivant au soir de sa vie, à l'extrême limite de la vieillesse, peu avant sa mort, s'était réservé de laisser dans une dernière œuvre une impression plus vive, plus personnelle et plus directe sur les événemens auxquels il a été mêlé.

Eh bien! ces *Mémoires* sont sortis des archives de famille et viennent de voir le jour. Ils ont sans doute leur mérite, ils sont un document de plus signé d'un grand nom. En réalité, soit qu'ils se ressentent de l'âge de celui qui les a laissés à sa famille, soit qu'ils aient été écrits avec une réserve systématique, ils n'ont rien de bien saillant, rien de bien nouveau; ils ne brillent ni par l'originalité de l'esprit, ni par la liberté des jugemens, ni par une vue supérieure des choses. Ce maître des mobilisations, des concentrations et des grandes opérations de guerre parle comme tout autre officier moins bien placé aurait pu parler. Tout bien compté, les meilleurs mémoires de M. de Moltke sont encore dans les rapports d'état-major, dans les récits officiels qu'il a faits ou inspirés sur les campagnes de 1866, de 1870-1871 : récits peu colorés, assurément, mais substantiels, précis et minutieux. Ce qu'on vient de publier sous le nom de *Mémoires* ou de *Souvenirs* n'ajoute rien à ces relations écrites au lendemain et sous l'impression de la double guerre par laquelle la Prusse est devenue la maîtresse de l'Allemagne. Ce n'est ni de l'histoire, ni un commentaire vivant et saisissant de l'histoire, ni une de ces œuvres révélatrices qui éclairent d'une lumière nouvelle les faits et les hommes. C'est une étude toujours savante peut-être, qui en définitive n'apprend rien et n'explique rien. Tout au plus, si on le voulait, en rapprochant ces pages de quelques publications récentes, des lettres de M. de Roon, pourrait-on démêler comme une partie intime dans ces tragédies militaires d'autrefois; on pourrait entrevoir que, s'il y eut au camp des vaincus bien des incohérences, bien des misères, il y avait aussi au camp des vainqueurs bien des faiblesses, des hésitations, des divisions voilées par le succès, que tous ces hommes, M. de Moltke, M. de Roon, M. de Bismarck, ne s'entendaient pas toujours et qu'il fallait toute l'autorité de l'empereur Guillaume pour remettre parfois d'accord toutes les volontés. Ce qu'il y a de plus apparent aujourd'hui, c'est que les Allemands, en dépit de toutes les explications et des récits posthumes de M. de Moltke, ont réussi il y a vingt ans par des raisons qui ne tenaient pas toutes à leur supériorité, et que ces événemens, sans être oubliés, sont pour ainsi dire désormais dépassés. Les hommes qui y ont pris part au premier rang ont cessé de vivre ou ont disparu de la scène par la disgrâce. Les conditions de la guerre ne sont plus ou ne seraient

Digitized by Google

plus les mêmes. On n'en est plus à 1870, à cette date des grandes collisions dont les Allemands célébraient l'autre jour encore l'anniversaire en mêlant le nom de M. de Moltke à leurs commémorations.

www.libtool.com.cn

Le fait est qu'en vingt années il s'est passé bien des choses. Tout a changé, et l'état moral des nations, et leurs rapports, et leurs forces, et les chefs appelés à conduire leurs armées au combat, s'il le fallait. Tout s'est transformé, et c'est là même ce qu'on pourrait appeler une des énigmes du temps; c'est ce qui met un inconnu de plus dans la situation faite à l'Europe. L'Allemagne, depuis vingt ans, n'a cessé sans doute de maintenir ou de développer un état militaire proportionné à ses ambitions; mais comme elle, les autres nations ont obéi à la suprême nécessité d'accroître leurs forces, leurs armemens : elles ont rétabli l'égalité! De plus, dans tous les pays ces armées qui existent aujourd'hui, qui peuvent se rencontrer, sont également nouvelles, elles n'ont jamais fait la grande guerre, elles n'ont d'autre expérience que celle des manœuvres, et pour toutes, l'épreuve du premier feu, de la vraie bataille serait la même. Enfin, ni dans un camp ni dans l'autre, il ne reste plus un seul des anciens chefs militaires qui ont pu conduire des soldats au combat. En Allemagne tout comme en France, les généraux qui auraient à manier des masses colossales étaient en 1870 de simples capitaines, tout au plus des colonels. Ils ont été vaillans et instruits dans leurs grades : c'est autre chose, pour les Allemands comme pour les Français, de mener un demi-million, un million d'hommes en campagne sur un échiquier qui peut embrasser l'Europe entière. Tout est donc nouveau, là est l'inconnu. Qu'en sera-t-il de cet étrange duel préparé ou engagé à chances égales entre des nations qui sont aujourd'hui en paix, qu'un incident peut précipiter dans les conflits? Qui aura mérité d'attirer ou de fixer la fortune dans son camp? On se souvient du beau mot du maréchal Bugeaud, émoustillé par une parole un peu sentencieuse de M. Guizot et écrivant avec une virile confiance de son bivouac d'Isly, la veille de la bataille, qu'il prouverait le lendemain que la guerre n'est pas un simple « jeu de la force et du hasard. » L'avantage, dans les batailles nouvelles, restera probablement encore à ceux qui auront su garder ou retrouver, dans des cadres si prodigieusement élargis, ce qui fait la puissance des armées et des nations : l'esprit militaire, la fidélité aux traditions, la discipline, qui fait d'une masse une armée, les dons de l'action et du commandement.

C'est la force des peuples qui veulent vivre de savoir accepter la discipline qui double leur puissance. C'est l'honneur de ceux qui veulent avoir un avenir de savoir se respecter eux-mêmes dans leur passé, dans les hommes qui les ont servis ou illustrés, qui n'ont jamais marchandé leur peine ni leur sang. Qu'on honore donc sans distinction de temps et de régime des hommes comme Faidherbe qui va avoir sa

Digitized by Google

statue, comme Carnot dont on est allé chercher les restes à Magdebourg, comme Lassalle, le vaillant cavalier de l'empire, dont on va demander la dépouille à la Bavière ; rien de mieux, c'est un bon signe. La France a certes d'assez belles traditions militaires pour trouver tous les exemples dans sa propre histoire. Depuis quelque temps, déjà, il y a un travail utile, réconfortant, pour faire revivre ces figures de grands soldats d'autrefois. M. le général Thoumas a consacré une série d'études curieuses, instructives, au maréchal Lannes, foudroyé dans l'éclat de sa fortune; à l'habile artilleur Sénarmont, tué devant Cadix; au jeune Lacoste, mort devant Saragosse; à bien d'autres plus obscurs et aussi héroïques. Le général Marbot s'est récemment remis lui-même dans toutes les mémoires par les souvenirs qu'il a laissés, par tous ces récits d'une vivacité si entraînante. Ce sont les soldats de la grande époque qui comptaient leurs étapes à travers l'Europe par leurs actions héroïques et par leurs blessures, quand la mort devant l'ennemi n'interrompait pas brusquement leur carrière. Et, sans remonter si loin, M. le comte d'Antioche vient de retracer, avec autant de zèle que d'intérêt, l'histoire d'un éminent soldat d'une autre génération, de *Changarnier*, le héros de la retraite de Constantine, un des premiers dans cette élite de jeunes capitaines qui ont assuré un empire à la France dans la Méditerranée et se sont appelés les « Africains. » Ils ont eu leur jour, ces brillans Africains, prodigues de leur activité et de leur courage, parmi lesquels le général Changarnier s'est illustré, et dont les derniers héritiers sont encore aujourd'hui les Mac-Mahon, les Canrobert. Ils ont disparu à leur tour, emportés dans le tourbillon des événemens. Ils restent dans l'histoire, tous ces hommes, depuis le maréchal Bugeaud jusqu'au général Chanzy, avec la variété de leurs physionomies et l'honneur de leurs services, avec leur bel entrain militaire et l'éclat d'une carrière prématurément interrompue pour quelques-uns d'entre eux, assombrie par une fortune ingrate.

Quinze années durant, Changarnier a été entre tous un des héros de cette guerre d'Afrique, où il avait débuté comme simple capitaine et d'où il sortait avec les étoiles de divisionnaire qu'il avait conquises en déployant les dons les plus rares du chef militaire. Il n'était encore qu'un inconnu lorsque, laissé à l'arrière-garde d'une armée en détresse, démoralisée par la misère, décimée par les rigueurs de la saison, enveloppée de nuées d'Arabes, il suffisait avec son bataillon et une indomptable fermeté pour couvrir cette première retraite de Constantine qui rappelait la retraite de Russie. Il avait fait face à tout avec une poignée d'hommes, et depuis ce jour il s'était pour ainsi dire classé dans l'armée. Il ne cessait de grandir pendant six ans de campagnes, toujours prêt aux entreprises hardies et toujours vigilant, alliant le calcul à la résolution, conduisant les affaires dont il était chargé avec l'imperturbable assurance de l'homme fait pour tous les commande-

Digitized by Google

mens. On a dit quelquefois que cette guerre d'Afrique, toute de surprises et de coups de main, avait pu atténuer chez quelques-uns de nos chefs militaires le sens de la grande guerre. Ce qui a fait l'originalité du général Changarnier, ce qui relève sa carrière et son caractère, c'est que, même dans un petit cadre ou si l'on veut dans un cadre spécial, il avait l'instinct inné de l'homme de guerre supérieur dans toutes les positions. Il avait le sens des grandes opérations, le don d'une conception rapide et d'une exécution irrésistible, le coup d'œil du champ de bataille, la précision des ordres, le sentiment et le goût de la responsabilité dans le commandement, l'art de porter avec aisance, presque avec élégance, sans le moindre trouble, le poids de toutes les difficultés. Il ne doutait de rien ! Il avait aussi, sans doute, comme on dit, les défauts de ses qualités, une confiance superbe et presque naïve en lui-même, une humeur indépendante et fière, le caractère peu commode, tout ce qui faisait dire au maréchal Bugeaud dans une note sur lui : « Excellent pour commander en chef, détestable en sous-ordre ! » C'est tout l'homme de guerre, il méritait d'être étudié et d'avoir son histoire. Il se sentait fait pour le commandement; il l'ambitionnait dans une guerre européenne, où la victoire à laquelle « il était accoutumé, » disait-il, n'aurait peut-être pas été aussi facile qu'en Afrique, mais où elle n'eût pas été au-dessus de ses talens dans l'action.

Le malheur du général Changarnier fut d'être entraîné comme bien d'autres, plus que bien d'autres, dans la politique en pleine révolution de 1848, et peut-être même de se plaire un peu trop dans ce rôle prépondérant de gardien de l'ordre, d'arbitre des partis, que les circonstances lui faisaient. Avec la volonté de servir uniquement le pays, il ne pouvait éviter de glisser dans une situation fausse. Tant qu'il n'avait qu'à défendre Paris contre les agitations et les agitateurs révolutionnaires, il avait une mission assez simple; il la remplissait avec une énergie décisive et un succès qui faisaient de son commandement une sorte de ministère indépendant et supérieur de l'ordre public. Les difficultés commençaient pour lui lorsque la lutte se dessinait entre une assemblée pleine de contradictions, mal résignée à la république, impuissante à rétablir une monarchie, et le prince Louis-Napoléon, qui déguisait à peine ses ambitions, qui mettait toute sa diplomatie à profiter des divisions parlementaires. Que le général Changarnier fût par ses goûts, par ses opinions avec l'assemblée, contre les velléités impérialistes, ce n'était pas même un doute. Il affectait d'abord de garder une attitude de sphinx entre les partis; il ne pouvait cependant se retrancher indéfiniment dans sa réserve énigmatique sans risquer d'être victime de ce duel des deux forces rivales. En réalité, c'était un soldat dépaysé dans la politique, trop loyal pour céder à des tentations équivoques, trop militaire pour se prêter à d'obscures menées,

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

assez naïf pour croire que son épée suffirait à arrêter les partis prêts à en venir aux mains. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si dans ces événemens Changarnier avait des illusions, il mettait dans sa conduite autant de droiture que de désintéressement, qu'il prétendait rester « l'homme de l'ordre et de la loi, » et que le jour où il était frappé par le 2 décembre, il bravait l'exil avec une dignité fière.

Il sacrifiait tout, même ce qu'il avait de plus cher, sa position dans l'armée, plutôt que de paraître sanctionner par le serment qu'on lui demandait le coup d'État de la force. Il subissait la condition des vaincus, acceptant la pauvreté sans se plaindre, opposant à tout une sérénité hautaine, étranger aux intrigues, fidèle au pays. Ce n'est qu'après bien des années qu'il rentrait en France à la suite d'une amnistie sans condition. Il n'avait jamais oublié qu'il restait de la famille militaire, et lorsque la guerre de 1870 était déclarée, il n'avait pas hésité à demander un commandement : on le lui avait refusé! Aux premiers désastres, il ne se souvenait plus des refus qu'il avait essuyés, il allait droit au drapeau, au camp de Metz; il se présentait à l'empereur pour servir en volontaire, et c'est en volontaire qu'il s'enfermait à Metz avec nos soldats, partageant leurs misères, leurs derniers combats, la douleur de la capitulation, respecté par ses anciens lieutenans d'Afrique qui revoyaient en lui le chef de leur jeunesse fait pour les commander. Il renouait avec l'armée par la souffrance supportée en commun. Le soldat se retrouvait en lui jusqu'au bout, et c'est le soldat d'un autre temps, inaccessible aux défaillances, qui méritait surtout d'être remis en honneur dans un intérêt militaire, pour l'instruction des armées.

Ces jours sont passés pour l'Europe comme pour la France, et depuis vingt ans, depuis cette guerre de 1870, où Changarnier figurait pour la dernière fois, bien des événemens se sont succédé; bien des transformations de tout ordre, lentement préparées, décidées ou précipitées au dernier moment par des circonstances imprévues, s'accomplissent ou sont en train de s'accomplir : témoin cette sorte de drame international qui se déroule depuis quelque temps à la surface du continent où toutes les puissances, et la France et la Russie, et l'Angleterre et l'Allemagne et l'Autriche, ont leur rôle, où toutes les positions semblent changées.

Il est certain que la visite de l'escadre française à Cronstadt et à Portsmouth, cette visite devenue désormais historique, a créé ou dévoilé de nouveaux rapports, qu'elle a eu des effets destinés sans doute à se prolonger; elle a été comme un coup de théâtre retentissant dans les affaires de l'Europe, et sans prétendre diminuer la signification des entrevues que d'autres souverains peuvent avoir entre eux, on ne peut pas vraisemblablement attacher la même importance à la rencontre récente de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche à Schwarzenau,

Digitized by Google

à l'occasion des manœuvres de l'armée autrichienne. L'empereur Guillaume, à peine remis des indispositions qui l'ont momentanément éloigné de Berlin, après son voyage à Londres, et l'empereur d'Autriche ont tenu, il faut le croire, à se rencontrer, à échanger leurs vues sur les derniers incidens européens, peut-être à prouver que, quant à eux, ils restaient toujours unis. Ils n'ont pas voulu faire de l'entrevue de Schwarzenau une réponse calculée, concertée aux fêtes de Cronstadt et de Portsmouth. Cronstadt est un événement, une nouveauté dans le monde, Schwarzenau n'est pas un événement et n'a rien changé, rien effacé. Au fond, il est bien clair que l'opinion d'une partie de l'Europe est restée ébranlée par ces récens mouvemens, que tous les esprits ne cessent de se préoccuper de ce qui pourrait en résulter, que les impressions se succèdent. Au premier moment, à Berlin, à Vienne et même à Londres, on a visiblement éprouvé une désagréable surprise en voyant ce rapprochement franco-russe se manifester avec cet éclat, l'Europe pour ainsi dire partagée en deux camps, une alliance nouvelle opposée à la triple alliance. Puis on s'est efforcé de se rassurer, on a commencé à s'accoutumer à ce qu'on ne pouvait empêcher, à cette idée d'une organisation nouvelle de l'Europe. On a épuisé les explications, les commentaires, toutes les raisons qu'on avait de se tranquilliser, et dont la première, la plus décisive est certainement que la Russie et la France en se rapprochant n'ont pas songé à troubler l'Europe, à se jeter dans des aventures, qu'elles se sont bornées à constituer une force nouvelle destinée à garantir tous les intérêts, tous les droits aussi bien que la paix elle-même. On est passé du pessimisme de la première heure à une apparence d'optimisme et de confiance, on reviendra peut-être avant peu de l'optimisme au pessimisme. Il ne faut pas s'y fier. Ce serait une singulière illusion de croire que la triple alliance, un instant déconcertée, atteinte dans la prépondérance qu'elle a prétendu s'attribuer, ne cherchera pas à prendre sa revanche. Elle attendra, elle saisira les occasions, et c'est là justement le danger d'une situation où les moindres incidens peuvent être exploités, qu'ils viennent de l'Orient ou de l'Occident, comme on vient de le voir ces jours passés encore, à propos des affaires de Turquie.

C'est la suite d'une vieille histoire. Les luttes d'influence qui agitent l'Occident ont souvent leur retentissement sur le Bosphore, et à vrai dire ce qui vient d'arriver à Constantinople a particulièrement ce caractère de se relier aux derniers mouvemens de l'Europe. Au premier abord, à l'origine, ce n'est pourtant rien de bien extraordinaire. D'après les traités de 1841 et de 1856, qui consacrent le principe de la clôture des Dardanelles, la Porte a gardé le droit d'accorder des firmans de passage à certains navires étrangers. Récemment un navire russe appartenant à ce qu'on appelle la flotte volontaire de la mer Noire, c'est-à-dire une flotte construite avec des dons ou des souscriptions volontaires,

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

ce navire s'est présenté pour franchir les Dardanelles; les agens ottomans lui ont interdit le passage. Là-dessus l'ambassadeur de Russie à Constantinople, M. de Nelidof, a protesté. On a donné des explications; le divan s'est rendu aux raisons de l'ambassadeur du tsar, et une entente paraît même s'être établie pour régler à l'avenir le passage des bâtimens russes, sous la réserve de la souveraineté de la Porte. L'affaire semblait dès lors terminée; mais aussitôt, de Londres, de Berlin, de Vienne, est parti le cri d'alarme. Les Anglais ont cru voir dans ce simple fait le signe d'une pression exorbitante du cabinet de Saint-Pétersbourg à Constantinople et le préliminaire d'une invasion de la marine militaire russe dans la Méditerranée. Les journaux allemands et autrichiens se sont hâtés de saisir ce prétexte et de signaler l'incident comme le premier résultat de l'entente franco-russe. Les uns et les autres se sont élevés avec une passion jalouse contre l'atteinte qui aurait été portée à la convention des détroits. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux qui protestent le plus vivement contre une prétendue violation du traité des détroits sont les mêmes qui depuis quelques années sont les complices d'une violation bien plus réelle, bien plus criante du traité de Berlin, dans les Balkans, contre la Russie. Il paraîtrait donc qu'il y a les traités qu'on ne peut violer et les traités qu'on peut violer selon les circonstances, selon le vent qui souffle, l'intérêt du moment! Ce n'est pas absolument nouveau dans la diplomatie.

On commençait à se calmer lorsque tout à coup est survenu à Constantinople un incident nouveau qui n'est peut-être pas une suite directe de cette petite affaire des Dardanelles, qui paraît du moins se rattacher à la situation générale. Il y a peu de jours, au lendemain de l'incident des détroits, le sultan Abdul-Hamid, par un acte souverain qui a éclaté à l'improviste, s'est décidé à congédier son grand-vizir, Kiamil-Pacha, et à changer quelques-uns de ses principaux ministres. Il a brusquement renouvelé le personnel de son gouvernement en appelant au grand-vizirat un homme jeune encore, Djevat-Pacha, qui a été employé à quelques missions difficiles et qui était récemment gouverneur de la Crète. Que signifie réellement cette révolution ministérielle? Le sérail a ses secrets. Le sultan Abdul-Hamid a eu sans doute des raisons de diverse nature, intérieures ou extérieures. Dans tous les cas, le fait caractéristique, dans cette révolution de pouvoir, est évidemment la disgrâce de Kiamil-Pacha. Or Kiamil-Pacha, qui était depuis six ans grand-vizir, passait pour être dans le divan le représentant d'une politique favorable à la triple alliance. Il a peuplé d'officiers et d'agens allemands les administrations militaires et civiles de l'empire. Il n'a cessé de se prêter à la diplomatie équivoque de Vienne et de Berlin dans les affaires des Balkans, en Bulgarie. S'il n'était pas un allié, il était le complice de l'alliance austro-allemande plus peut-

Digitized by Google

être que le sultan ne le désirait. Est-ce à dire qu'Abdul-Hamid ait voulu changer brusquement la direction de la politique ottomane et passer d'un camp à l'autre? Il est assez vraisemblable qu'il a voulu tout simplement ressaisir son indépendance à demi compromise et se dégager d'une sorte d'inféodation. Il n'en a cependant pas fallu davantage pour réveiller tous les soupçons et mettre le feu à toutes les polémiques, pour qu'à Vienne, à Berlin comme à Londres, on se hâtât de voir dans la révolution ministérielle de Constantinople l'œuvre de la pression franco-russe. Et c'est ainsi qu'on revient sans cesse à une situation plus que jamais peut-être livrée aux contradictions, aux fausses interprétations, aux excitations intéressées qui font à l'Europe une paix précaire.

Le vieux monde n'est pas toujours tranquille ou il ne l'est pas sans de vagues et perpétuelles inquiétudes; le nouveau monde l'est encore moins, et on pourrait reprendre ce mot d'un écrivain américain qui autrefois, à propos des expositions européennes alors au début, prétendait dans une boutade humoristique que si on faisait une exposition de pronunciamientos, de coups d'état, de dictatures, l'Amérique aurait droit à la première place. L'Amérique du Sud n'a pas perdu ses droits. Les révolutions ne cessent sur un point de l'immense continent hispano-américain que pour recommencer sur un autre point. Le Chili lui-même, qui a si longtemps passé pour la république espagnole modèle, sort à peine d'une longue guerre civile qui a épuisé le pays.

Depuis huit mois, en effet, la lutte était ouverte sur le territoire chilien qui est partout resserré entre les Andes et l'Océan-Pacifique, mais qui s'étend en longueur du Pérou à la Terre de Feu; elle se déroulait à travers les péripéties et les épisodes étranges sur terre et sur mer, entre deux partis ennemis. Dans un camp était un président, M. Balmaceda, qui se jouait de la constitution et des lois, qui disposait en dictateur des forces et des ressources du pays; d'un autre côté s'était formé et levé en armes un parti qui s'est appelé le parti « congressiste, » qui ralliait sous son drapeau des hommes du parlement et de toutes les opinions, tous ceux qui voulaient résister à la dictature. M. Balmaceda restait au centre du gouvernement, à Santiago; l'insurrection avait établi son quartier-général au nord, à Iquique, où elle s'était organisée. Quoiqu'il y ait eu depuis huit mois des rencontres sanglantes et même des batailles navales meurtrières, la lutte aurait pu se prolonger indéfiniment entre des adversaires séparés par de vastes espaces, lorsque l'insurrection s'est décidée récemment à aller chercher son ennemi autour de Valparaiso, où M. Balmaceda paraissait se concentrer avec ses forces. L'armée congressiste a débarqué, en effet, sous les ordres du général del Canto auprés de Valparaiso, et il n'a fallu rien moins que cinq ou six jours de batailles pour décider la victoire en faveur de l'insurrection. La défaite de l'armée pré-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

sidentielle entraînait la chute de Valparaiso, qui, à son tour, entraînait la dispersion du gouvernement dictatorial et la prise de la capitale du Chili, de Santiago. Aujourd'hui, Balmaceda a disparu, les congressistes sont maîtres de tout. Les armes ont décidé, l'œuvre politique commence. La question est désormais de savoir ce que feront les vainqueurs pour reconstituer un ordre régulier et légal, pour réparer les désastres d'une longue guerre civile qui laisse au Chili un dangereux héritage de ruines et d'anarchie.

Quelle étrange fortune des choses et des hommes ! quelles mobilités sur la scène publique ! Au milieu des affaires du jour, voici la disparition d'un homme qui a été le premier personnage de l'état en France, et dont la mort n'est même pas un événement. Après avoir été président de la république, M. Jules Grévy vient de s'éteindre, à quatre-vingt-quatre ans, obscurément et sans bruit, dans sa résidence de Mont-sous-Vaudrey. Il a marqué, dans une carrière plus longue que brillante, par une fidélité invariable aux idées républicaines et par une certaine simplicité sévère de tenue qui firent de lui le président de l'assemblée nationale en 1871, puis le successeur de M. le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la république. Il avait assurément, dans sa magistrature, de la correction, de la finesse, l'expérience des affaires. Il eut même son moment d'autorité le jour où, par son adresse, sans rien livrer de l'honneur de la France, il réussissait à détourner une guerre redoutable à propos du commissaire Schnæbelé. Le malheur de M. Jules Grévy a été de finir médiocrement comme personnage public. Son mérite fut de sauver sa dignité personnelle des incidens qui marquèrent sa chute. Sa sagesse a été de se renfermer depuis, silencieux et réservé, dans cette retraite où il vient de s'éteindre comme un homme qui était déjà d'un autre temps.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après deux mois d'inactivité à peu près complète, le marché financier de Paris a repris, dans la première quinzaine de septembre, une animation qui, ainsi que le faisait pressentir la persistance des dispositions optimistes pendant la morte saison, s'est traduite sur la cote

Digitized by Google

par un mouvement général de hausse. En juillet et en août, la fermeté ne s'était pas démentie sur notre place, en dépit du krach des valeurs portugaises et de la baisse constante du rouble papier.

www.libtool.com.cn

Avec le mois de septembre s'ouvrait la période, sinon encore de grandes opérations, du moins de préliminaires à de grandes et très importantes opérations. Actuellement il est question d'un emprunt contracté par le gouvernement russe avec les maisons de banque de Paris qui ont pris, il y a deux ou trois ans, une part si active au succès des emprunts de conversion. On s'entretient également de l'émission qui aura lieu, dans les premiers jours d'octobre, d'obligations du Crédit foncier 3 pour 100, rapportant 12 francs par an, et remboursables, par conséquent, à 400 francs, dans un délai de soixante-quinze ans. Ces titres participeront chaque année à six tirages de lots, qui comprendront chacun un lot de 100,000 francs. Il sera versé 20 francs à la souscription et 20 à la répartition. Les autres versemens seront échelonnés sur une période de trois ans et demi.

Aussitôt que le marché de Berlin eut paru avoir sensiblement épuisé ses moyens de dépréciation par la baisse du rouble, de l'emprunt d'Orient et de divers autres fonds, la spéculation, chez nous, a commencé à sortir de sa longue immobilité, et son effort s'est porté d'abord sur nos fonds publics. Le 3 pour 100 était à 95.15 à la fin de juillet et à 95.50 à la fin d'août. Immédiatement après la liquidation, qui s'est effectuée avec des taux de report très modérés, les achats se sont multipliés. L'abondance extrême de l'argent, l'existence incontestée d'un découvert, encourageaient à la reprise. Le 3 pour 100 avait été compensé à 95.80, l'amortissable à 96.60, le 4 1/2 à 105.25. En douze jours, ces trois fonds se sont avancés à 96.45, 97.20 et 105.85. Le 3 pour 100 nouveau a de son côté franchi le cours de 94 et atteint 94.55. Le 16 courant, un coupon trimestriel sera détaché sur la rente ancienne, et il n'est pas improbable que, dans la seconde quinzaine du mois, le 3 pour 100 ne soit coté à 96 francs ex-coupon.

L'an dernier, à pareille époque, le coupon trimestriel de la rente a été détaché sur le même cours de 96.50 que, dans certains cercles, on semble trouver excessif, bien qu'il réponde à un ensemble de conditions économiques et financières dont une année écoulée a bien plutôt fortifié qu'affaibli la portée et la signification.

Sur le marché des fonds étrangers, le trait caractéristique reste la baisse, puis la reprise du rouble de 205 à 217, et, dans une autre partie de la cote, l'insuccès des tentatives d'amélioration dont les fonds portugais ont été l'objet. L'Italien se tient avec peine entre 90 et 91. Sur les informations plusieurs fois renouvelées d'une détente de la situation monétaire à Lisbonne, les maisons de banque, qui avaient participé à l'opération des Tabacs, ont essayé d'échafauder une reprise de la rente 3 pour 100 du Portugal. Dans les derniers jours d'août, on

Digitized by Google

a réussi à porter ce fonds de 38 à 41; mais des ventes ont ramené le cours de 38. Les obligations portugaises 4 1/2 et 4 pour 100 ne valent plus que 290 et 232.50. Les obligations de la Société des Tabacs de Portugal viennent d'être admises à la cote officielle et y figurent à 390 fr. Ces titres avaient été émis il y a quelques mois à 437.50. L'agio de l'or à Lisbonne continue d'osciller entre 18 et 25 pour 100.

La rente extérieure s'est relevée très vivement de 71.25 à 72.50. Un emprunt espagnol sera émis dans un délai assez rapproché. La prudence avec laquelle le gouvernement de Madrid et la Banque d'Espagne ont résolu de procéder à l'application de la nouvelle loi portant augmentation de la circulation fiduciaire a empêché jusqu'ici l'agio sur l'or de dépasser 7 à 8 pour 100. La perspective d'une très belle récolte de vin a contribué pour sa part à la fermeté des cours.

Nous avions signalé l'anomalie de la faiblesse du 4 pour 100 hongrois à 89 et 90 francs, alors que le budget hongrois est en excédent et que la récolte est très satisfaisante et permettra de larges exportations. Depuis le commencement du mois, le 4 pour 100 de Hongrie s'est relevé de plus d'une unité à 90.50. Les fonds ottomans se sont un peu raffermis sans présenter de bien notables variations de cours. La Banque ottomane s'est élevée de 555 à 565 francs.

La reprise s'est maintenue sur le 5 pour 100 argentin à 327.50 et sur le 4 pour 100 brésilien à 72.50.

Les titres de quelques établissemens de crédit ont suivi la hausse des rentes. Le Crédit foncier gagne plus de 30 francs à 1,291.25, la Banque de France près de 100 francs à 4,585.

La Banque de Paris a dépassé 780 francs, les acheteurs escomptant les résultats de l'opération que cet établissement projette avec le Portugal. Le Crédit lyonnais est en hausse à 825, ainsi que le Comptoir d'escompte ancien à 276.25. Le Comptoir national est calme à 550, comme la Banque d'escompte à 450 et le Crédit mobilier à 315.

Les prix des actions de nos grandes compagnies sont restés très fermes, le Lyon a même gagné 30 francs à 1,512.50, l'Orléans et le Nord 10 à 1,545 et 1,845, le Midi 12.50 à 1,297.50. Les Autrichiens se sont bien tenus à 630, les Lombards à 255, de même le Nord de l'Espagne à 292.50 et le Saragosse à 290.

Le Suez a été porté de 2,800 à 2,850 francs. La plus-value acquise dans les huit premiers mois de 1891 sur les recettes de la même période de 1890 atteint déjà 13,541,442 francs. Le bénéfice net pourra fournir le service des emprunts contractés pour l'élargissement du canal, d'amples prélèvemens en faveur des réserves et enfin une notable augmentation du dividende. Les voitures sont calmes à 705, les Omnibus à 1,050. Le Gaz est en hausse de 10 francs à 1,450, la Compagnie transatlantique de 15 à 580. Le Rio-Tinto s'est relevé de 535 à 555.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

ANTOINETTE

MA COUSINE

DEUXIÈME PARTIE (1)

X.

Que tu me rendes un peu ton estime en considération des triomphantes nouvelles que je t'annonçais, c'est à coup sûr, mon cher Carol, un précieux encouragement pour moi, et merci de ta lettre... N'était vraiment que nos deux points de vue proviennent des deux antipodes, on n'aurait jamais vu deux amis « mieux concomitans de pensées... » pour parler ton langage... Je veux bien que ton *déterminisme* absolu méprise un peu la cause sensoriale ayant pour effet « mon état d'âme, » si veule et si dégradé qu'il te paraisse... La vraie vérité, c'est qu'une belle fille toute neuve est diantrement plus déterminante qu'un principe d'école déjà passablement rebattu. Alambiquer l'amour et, coupant les cheveux en quatre, décomposer la vie en élémens psychiques, c'est à coup sûr une belle science, mais encore faudrait-il me convaincre que je tourne réellement à la bête... Si, à la vue de ma jolie cousine, le sentiment esthétique se mêle à la bonne loi de nature, faut-il chercher querelle

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Digitized by Google

au délicat plaisir que j'en ressens?.. Tu me la bailles belle avec ton enragé pessimisme!.. Une belle fille, une belle dot, ne sont pas pour attrister, et tes fines ironies s'émoussent sans percer... Quels qu'aient été mes succès de monde, de sport et de salon, pourvu même d'un esprit peut-être plus nourri que l'esprit des philistins mes frères, je n'en ai pas moins jeté assez minutieusement la sonde au fond de moi-même pour ne plus m'abuser sur mes dons. Et, de cette supériorité de clinquant qui reluit dans nos causeries de coulisses ou de club, je sais ce que vaut l'aune. Fils de mon temps, élevé pour l'oisiveté, le luxe et le bien vivre; de cette race enfin qui finit « des gens chic qui ne font rien de naissance, » à défaut de talent réel, ou du courage de travail qui mène à quelque utile carrière, je me jette dans le mariage... Trouve mieux, grand philosophe!..

J'en reviens à mes moutons.

Tout d'abord le naturel de ma cousine, que je sais maintenant sur le bout du doigt, n'est point du tout, comme tu me fais l'honneur de me l'écrire, un naturel de grue... Et c'est ici la place la plus propice pour te dire ton fait d'un seul coup. Pour juger d'une femme, il faut la voir!.. car « dans la beauté de la plus sotte il y a souvent diablement de l'esprit!.. » disait Voltaire, qui n'y connaissait rien du reste! Il te manque d'avoir vu Antoinette, voilà tout!.. Cela dit, en dépit des hyperboles railleuses dont tu me combles, je suspendrai aujourd'hui le récit de mes gestes et conquêtes, pour résumer un peu ce qu'il te plaît d'intituler l'*Idylle de Francœur* en me traitant de galant berger. Emporté par l'aventureuse succession des faits, si, jusqu'à ce jour, je ne t'ai esquissé les caractères et les incidens que d'un trait, je te prie de croire que je n'en ai pas moins parfois déposé ma houlette, pour analyser par-devers moi le fond des choses, autrement qu'un dénicheur de nids d'oiseaux.

Sans donc barguigner entre nous et pour serrer de plus près la question: est-il bien nécessaire qu'une femme soit instruite, et brille par la logique et la raison? — Tu n'attends pas, je suppose, que j'entre ici dans cette éternelle discussion de l'enseignement pour les filles. Antoinette est tout uniment le produit d'une éducation de surface. Sans dons supérieurs, elle a le poli superficiel d'une bonne élève!.. Son naturel est faussé par des manières acquises comme ses idées sur la vie. Il y a dans son esprit des lacunes, comme dans ses notions d'histoire expurgée des faits gênans... Mais, de la même façon qu'elle possède sur le bout du doigt la nomenclature de nos rois, elle sait le nombre des vertus chrétiennes, cardinales et théologales au moyen desquelles on esquive

Digitized by Google

l'enfer... Tout cela n'est-il donc rien?.. Têtue comme une jolie mule, quoique sans caractère, ayant reçu des empreintes comme une cire molle, pétrie pour l'obéissance, la règle monastique a régi ses pensées... Par là-dessus, des vues sur le monde, surprises par échappées dans les confidences d'amies de naissance aristocratique, dont le nom revient à chaque instant sur ses lèvres. Enviée, flattée comme une des plus grosses dots du couvent, entre les millions de son père et le blason de sa mère, elle a nécessairement contracté un terrible fonds d'orgueil que le train d'un des plus beaux châteaux historiques n'est point pour mitiger... Mais ses aspirations, ses rêves de grandeur, ses goûts de toilettes, ne sont-ils pas après tout le légitime fond commun de toute femme?.. Tes hautes vues transcendantales en ménage me seraient à coup sûr encombrantes. Qu'il te soit aisé de jouer au dériseur, je n'en disconviens pas... Antoinette me fait, à moi, l'effet d'une page blanche,.. c'est à moi d'y mettre l'agréable et l'utile de la vie. Elle a de belles façons, le fini d'éducation des classes bien nées, le papotage élégant,.. que faut-il davantage?..

Quant aux nouvelles du château, elles sont ce qu'elles sont. Je n'ai rien à t'en dire. Étant donnés les dénoûmens suspendus dans l'air, tout s'y passe avec la correction la plus stricte des convenances mondaines. Il n'est rien de tel qu'un train princier pour couvrir les discords de famille.

Membre du conseil d'administration de quelques grandes sociétés de crédit qui réclament parfois sa présence à Paris, mon oncle, toujours charmant pour moi, est toujours aussi muet et aussi fermé sur les projets qui m'ont fait appeler à Francœur que s'il les avait totalement oubliés. Surmené par le tracas de ses grandes affaires, qui occupent deux secrétaires à demeure au château, il ne paraît guère que le soir, et aux heures des repas. A ses rares momens de loisir pourtant il se rabat sur moi. Il me consulte sur la formation d'un équipage de vénerie, bêtes et gens, prend mon goût en toute chose de sport, m'emmène aux environs expertiser ce qu'on trouve pour lui de beaux tableaux, de tapisseries, de livres et de raretés, dans quelques collections à vendre. Je n'affirmerai pas son goût, ni ses connaissances d'amateur épris du grand art; mais, pour le marché à conclure, je t'assure que je m'émerveille de cette dextérité, de cet aplomb millionnaire, vraiment particulier au clan de haute finance de notre temps. Il y a là, sans contredit, tout un ordre de facultés et d'allures nouvelles laissant bien loin les Nucingen, les Palma, les Gigonnet d'antan; pauvres diables de loups-cerviers n'ayant jamais prévu, même en rêve, la moindre petite affaire de cent millions.

Digitized by Google

Ces heures de confiance et d'intimité pourtant n'ont pas moins pour effet de nous rapprocher... Que te dirai-je?.. L'ancien tuteur, roué de premier ordre, s'émancipe même parfois familièrement, de camarade à camarade, en aperçus très vifs, qui nous font si bien l'un à l'autre compère et compagnon, qu'il semblerait que nous n'avons plus qu'à partir du pied gauche pour faire ensemble la fête... Tu penses si, moi, je me tiens, *mordicus*, de façon à garder intacte ma vertueuse qualité de gendre...

Tant il y a que le temps passe et que, sur le sujet de l'hymen, le père de mon Antoinette, plus que jamais, se tient coi.

XI.

Je reprends.

Le surlendemain du très substantiel entretien avec ma tante que je t'ai raconté, tout le château était mis en l'air par un télégramme annonçant l'arrivée de l'évêque, déjà depuis plusieurs jours attendu. Antoinette ne descendit pas au jardin. Elle ne parut que pour la réception de monseigneur, dans un déshabillé blanc du grand couturier, d'un goût tellement réussi que j'oubliai de me piquer à mon tour, tout à mon contentement de la voir si pimpante... Son regard, d'ailleurs, cherchant le mien dès son entrée, semblait encore si bien me dédier ce régal des yeux que le moindre témoignage de rancune eût été d'un sot. Le roulement du landau avec lequel mon oncle avait été recevoir le prélat à la gare rompant du reste mon compliment, il nous fallut courir au perron.

Évêque *in partibus*, Monseigneur La Jonchée appartient à une très bonne famille du département. Encore jeune, et résidant, paraît-il, souvent à Rome, d'une élégance et d'une recherche rares dans toute sa personne, tout en vivant dans le siècle... (il monte à cheval en bottes, ni plus ni moins qu'un cuirassier) il a de ces façons de prélats de cour, dénonçant l'habitude et le haut doigté des grandes affaires de l'Église. Aimable, enjoué, indulgent aux fragilités humaines, dans la seule causerie du déjeuner, je fus tout surpris de voir qu'il connaissait tout de moi depuis A jusqu'à Z; ma vie de fredaines, mes excentricités de sport, mes désordres de fortune qu'il semblait traiter avec la bénigne insouciance d'un grand seigneur expert des vanités d'ici-bas... Tout cela dit avec une si aimable grâce, et d'un ton dégagé si loin du ton prêcheur, qu'en ce singulier panégyrique de nature à me démolir à plat dans l'esprit des miens, si la chose eût été encore à faire, on eût pu presque croire qu'il me complimentait...

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Miséricorde!.. comme coup de merci, il me parla de mes essais littéraires au *Parnasse*, et même de mes sonnets!..

Mon oncle eut sa part, comme de juste, dans ces aménités qui abordèrent avec la même aisance les questions d'ordre politique. Un mot me révéla le jeu de mon ancien tuteur, « candidat républicain aux élections prochaines, » et je m'aperçus que monseigneur avait promis de faire appuyer en dessous, par son parti, la candidature déjà lancée...

— Les bons esprits sont toujours un appoint pour les bonnes causes! ajouta l'évêque souriant, en directeur de consciences qui sait le fond des convictions humaines.

Inutile de dire que ma tante et Antoinette appartinrent à leurs devoirs d'hospitalité envers un hôte de pareille importance. Quant à moi, je ne lanternai pas, et je partis pour le haras, afin de méditer mes grands projets de transformation, qui prennent de jour en jour une tournure plus sérieuse. — Tu verras cela!

Je sortais de l'allée du parc, et j'allais traverser les prés quand j'entendis ces mots :

— Bonjour, mon camarade!

J'aperçus ma cousine France au haut d'un petit talus que j'escaladai pour aller lui serrer la main. Moitié attrait de causerie, moitié réelle sympathie de cœur, nous devenons grands amis.

— Eh bien! nous voilà le château en grand gala! lui dis-je.

— Et vous désertez!.. ajouta-t-elle en riant.

— Mais vous aussi, à ce que je puis voir.

— Oh! moi, je ne compte guère, et je m'en vais à mon travail en mon attirail de campagne, comme vous pouvez le voir aussi.

— Il a même l'air d'être un peu lourd, votre attirail!.. Est-ce que cela vous gênerait si je vous le portais?

— Au contraire! D'ailleurs, je ne vais qu'à la source du Nain pour y finir une étude.

Je pris sa boîte, son pliant, son chevalet. Nous partîmes sous la futaie; dix minutes après nous étions à la source : un coin charmant entouré de roches, où pendent des lianes et fleurissent des cyclamens. Elle s'installa, tira de sa boîte une étude déjà avancée des grands bouleaux frappés par un plein coup de soleil.

— Quel bonheur! dit-elle, j'arrive juste à l'heure pour avoir mon effet...

En voyant sa joie, ses grands yeux animés, je ne pus me défendre d'un sentiment d'envie. Cette sève abondante de cœur, d'esprit et d'âme, ce naturel vibrant de jeune patricienne, s'éloignent singulièrement de nos documens naturalistes... Je m'étais assis sur un banc de mousse. Comme je la regardais sans rien dire :

Digitized by Google

— Eh bien! à quoi pensez-vous? me demanda-t-elle.

— Je pense à votre bonheur de n'être pas oisive.

— Mais c'est là un bonheur à la portée de tout le monde.

— Au fond, la chose a l'air d'être ainsi; mais à tout travail, fût-ce la pêche à la ligne, il faut des aptitudes ou le goût... Ce que surtout je vous envie, c'est le bonheur de nourrir une passion.

Elle fit un mouvement et devint très rouge, comme surprise tout à coup par le sens absolu de ce mot. Mais elle se remit aussitôt. Et se penchant sur sa toile pour dissimuler son trouble :

— Mais je soupçonne que ce bonheur n'est pas non plus ce qui vous manque, reprit-elle. Il y a, hors de l'art... ou de la pêche à la ligne... d'autres objets de passion... même pour les oisifs.

— Ceci, amie France, dis-je en riant, m'a tout l'air d'être une pierre dans mon jardin.

— Pardon, cousin, si je suis indiscrète.

— Oh! indiscrète, étant de la famille vous ne sauriez l'être; et étant fille par surcroît, vous avez naturellement le flair subtil qui évente ces sortes de secrets.

— C'est qu'on m'y a un peu aidée.

— Qui?..

— Ma tante! répondit-elle avec une nuance d'hésitation.

— Alors vous savez?..

— Je savais même avant votre arrivée. Je vous ai dit que ma tante est bonne pour moi... La bonté ne va pas sans la confiance. Elle m'a raconté ses espérances...

— Et Antoinette?..

— Oh! Antoinette garde pour elle le fond de ses pensées, ajouta-t-elle avec une légère ironie contenue. Nous ne nous comprenons guère, d'ailleurs. Je suis trop loin des hautes destinées qu'elle rêve, pour qu'il lui vienne à l'idée de faire de moi sa confidente.

— En tout cas, bon gré, mal gré, vous voilà la mienne.

— Non, reprit-elle vivement, je serais détestable dans ce rôle!.. Comme dit notre oncle, j'ai été réellement élevée en sauvage... ou en garçon si vous l'aimez mieux. Je n'entends rien au romanesque... pas plus qu'à l'exercice de ces grandeurs mondaines, qui vous prennent, vous enlacent et vous gâtent les plus pures joies de la vie. Je ne crois qu'au bonheur de l'indépendance, de la libre volonté, dans l'emploi de son temps, de son cœur ou de ses fantaisies.

— Et à l'amour, amie France... y croyez-vous?.. répliquai-je à brûle-pourpoint.

A ce mot, je vis encore une rougeur subite monter à son front; pourtant elle répondit résolument :

Digitized by Google

— Oh! j'y crois! dit-elle avec un sourire un peu triste dont l'expression me toucha.

www.libtool.com.cn

Je compris que, comme un balourd, je venais sans doute d'aviver quelque peine secrète. Sans paraître remarquer son trouble, je ramenai dextrement l'entretien sur sa peinture, sur cette vocation d'artiste, assurément très réelle, voulût-elle y poursuivre un but sérieux d'ambition et même de renommée.

— Oh! l'ambition, la renommée, dit-elle en reprenant son grave sourire, tout cela, ce serait beaucoup de choses, pour une fille de Genève, vivant auprès d'une vieille cousine.

— Mais à Paris?.. repris-je.

— Oui, Paris!.. Mon rêve! Paris, ce foyer de toutes les intelligences, de tous les arts, comme on le répète : ses musées, ses théâtres, son mouvement d'idées; mais aussi avec sa foule qui vous heurte et vous broie... Vous le voyez, j'ai lu Balzac!.. Je suis brave; mais me jeter dans ce gouffre, toute seule, à vingt ans... serait plus que téméraire! Si jalouse que je sois de ma liberté, je dois compte de moi, du moins, à des amis qui m'aiment. A Genève, je me sens soutenue; quelques familles amies de mon père me sont une protection, j'ai joué avec leurs enfans, j'ai grandi avec eux... Chez eux, je suis chez moi.

— Mais votre famille à vous... mais votre oncle?.. m'écriai je.

— Ah! oui, notre oncle!.. dit-elle. C'est vrai, je suis la fille de sa sœur...

Une rougeur passa encore sur son front. Frappé par le ton de cette réponse, je n'osai formuler la pensée qui me vint. Plus d'une fois déjà j'avais pu noter d'imperceptibles révoltes, à certaines formes, marquant trop parfois sa situation de parente relativement pauvre au château. Plus d'une fois, quelque parole dure de mon oncle m'avait froissé pour elle.

— A Genève, alors, vous êtes heureuse? repris-je avec intérêt.

— A Genève!.. répondit-elle, un éclair dans les yeux... Je vis, je respire, je ris... comme je respire et ris à la Ferme!.. sans me sentir figée par ce luxe d'apparat qui me guinde, et me pèse et m'ennuie!.. A Genève, je cours, je vais, ou bien je m'enferme à mon gré. Ici, c'est une réclusion somptueuse... mais dont je me serais évadée, déjà... si je le pouvais...

— Mais, à Paris comme à Francœur, notre oncle est votre tuteur... Il vous doit protection...

— Ah! voilà le grand mot! Il est mon tuteur!.. Et je suis sa prisonnière, jusqu'à vingt et un ans!.. ajouta-t-elle d'un ton singulier.

Je ne pus me défendre d'un élan de sympathie pour cette jolie

Digitized by Google

vaillance mêlée de fierté. Rien de plus charmant, je t'assure, que cette tête de vingt ans, si pleine d'espérances et d'enthousiasmes réfléchis. Sa parole vivante, son regard animé, reflètent si bien jusqu'au fond sa pensée toute claire que l'on y croit lire comme à livre ouvert.

— Mais, répondis-je à ce mot de prisonnière qui lui avait échappé, à défaut de notre oncle, vous avez un fidèle camarade, qui est moi, sans compter une cousine, qui est Antoinette, lesquels, une fois à Paris, vous seraient des amis et des parens non moins sûrs et non moins utilement protecteurs que ceux de Genève, si vous viviez chez eux.

Elle eut un mouvement de surprise.

— Vrai?.. Vous feriez cela?.. dit-elle émue.

— Et pourquoi pas, je vous prie, cousine? répliquai-je gaîment, entre la folie d'Antoinette et la mienne, vous serez la jeune raison!

— En tout cas, merci, mon camarade!.. ajouta-t-elle en me tendant la main.

XII.

Le lendemain matin, pas d'échappée au lac. L'évêque allant voir des travaux de restauration à l'église, dont mon oncle fait les frais, ma tante et Antoinette l'avaient accompagné. Je me disposais à t'écrire, lorsque je fus appelé par Joseph, au salon, pour recevoir la visite de M^me^ Delapomme et de son fils, voisins de château, amis d'autrefois. Ils reviennent d'Italie où ils ont passé cinq ans. M^me^ Delapomme est une grande femme sèche, de façons très hautes, avec des restes d'une très remarquable beauté, et un fonds de dévotion que les méchantes langues du pays considèrent comme le rachat d'une jeunesse fort galante... De fait, elle a été mêlée aux beaux jours de l'empire, et fut même distinguée, dit-on, par le plus grand personnage du temps... Ce qui valut à son mari un poste diplomatique important, pendant la campagne du Mexique; il y mourut... (de mauvais plaisans dirent: d'une fièvre jaune) au bout de quelques semaines. Présentement, très liée avec l'évêque, elle n'eut pas proféré dix paroles que je démêlai aisément entre eux une rencontre concertée. Onésime Delapomme fils, mon ancien camarade d'enfance, me fit grande fête, comme si notre amitié n'eût jamais subi d'entr'actes... Au physique, c'est un assez joli garçon, ressemblant à sa mère... mais avec quelque chose de rentré dans ses manières. Brun, le teint pâle, un visage encadré

Digitized by Google

dans de petits favoris très courts, et la lèvre rasée, on dirait en le voyant d'un jeune apprenti diplomate, si, élevé chez les jésuites, il ne lui restait aussi, en même temps, un peu de l'air retenu d'un séminariste élégant et mondain.

Monseigneur revenant de l'église avec ma tante et ma cousine, je fus relevé de ma corvée de réception. J'eus pourtant l'avantage d'être chargé de distraire Onésime ; ces dames en grande conférence, mon oncle politiquant avec son prélat. Sans que je fusse autrement ravi de ce renouement d'amitié suspendue depuis des années, mon ancien camarade d'enfance ne me fut pas trop lourd ; et sauf qu'au bout d'un quart d'heure j'eus compris l'impossibilité de trouver le moindre point de contact entre nos opinions et nos idées, nous nous entendîmes aisément sur les plaisirs de campagne qu'allait ouvrir pour nous cette heureuse occasion de nous entrevisiter souvent... Sous ce rapport, je dois dire qu'il fut plus qu'aimable, voire même insinuant. J'en augurai que, bon gré mal gré, notre intimité allait devenir étroite.

Lorsqu'il repartit, le soir, avec sa mère, tout Francœur était invité à dîner la semaine suivante à la Closerie... Tu vois si j'ai des plaisirs devant moi !

Le séjour de monseigneur, très matinal et fort amateur des jardins, mettant en péril nos rendez-vous, d'accord avec Antoinette, nous les avons suspendus par prudence. Si j'ajoute qu'en de longues conférences, monseigneur se plaît, je présume, à reprendre en sous-œuvre l'édification de ma cousine... ce qui nous coupe même sous le pied tout espoir de rencontres furtives dans la journée, tu vois notre désarroi. Il m'en résulte des loisirs contre lesquels je maugrée... J'en profite en montant presque tous les matins une jument que je destine *à ma femme ;* une jolie bête très douce... (la jument, je te prie !) et qui a des qualités peu communes, bien que demi-sang... Le haras a de plus trois ou quatre assez beaux sujets qui promettent. Je cours le pays et je renoue avec le voisinage... Ce qui m'a même valu l'autre jour, au coin d'un bois, la rencontre de notre brillant compagnon de club, le colonel Chabrier de Sauverte, toujours gracieux, svelte, élégant dans cette correction de tenue des officiers de cavalerie en pékins. Il habite, en solitaire, à six kilomètres de Francœur son château de la Sauverte. Grand ami de tous les miens, et ayant même servi sous mon père, je lui eusse certainement payé une visite, si je l'avais su dans le pays ; car j'ai pour lui, tu le sais, une de ces affections de cœur et d'instinct faites de bons souvenirs. Enfant, je galopais sur ses genoux ; homme, je l'ai senti tout à moi, il a été

Digitized by Google

témoin de mon premier duel ; et, depuis, sage mentor, il m'a sauvé de plus d'une sottise.

Ce matin-là, j'étais parti pour Blois, tu penses si, devant pareille rencontre, je changeai de projets, et si j'acceptai l'offre de déjeuner à la Sauverte que j'étais ravi de revoir. Une demi-heure de galop, et nous arrivions à ce joli manoir à l'italienne que tu connais. J'y retrouvai sa sœur, lady Clarence qui, depuis son veuvage, l'habite avec ses deux enfans. Comme tu le vois, fête complète. La grâce familiale respire là, dans tout le charme pénétrant de deux âmes romanesques à l'unisson. Élevée par son frère, et veuve à vingt-cinq ans, lady Clarence et le colonel sont à coup sûr deux heureux... que ton pessimisme aurait quelque peine à classer autrement que comme phénomènes inconsciens des rigueurs de la vie...

Au courant de la causerie, je ne fus pas peu surpris d'apprendre que, bien qu'un des plus jeunes colonels de l'armée, il songe à donner sa démission... Si tu avais vu le sourire voilé de sa sœur, à cette résolution qui va assurer leur existence fraternelle!

Avec un tel ami, qui sait tout de moi et des miens, je n'avais certes point à faire de la discrétion, je racontai donc mon aventure, les projets de mariage avec ma cousine... Ils ne parurent point étonnés de la nouvelle.

Comme bien tu le penses, je revins, ravi de cette aubaine de voisinage et d'amitié, autrement agréable que la camaraderie d'Onésime, lequel je retrouvai justement en visite au château... C'était une superbe occasion pour prétexter la nécessité de répondre à une foule de lettres, et gagner mon donjon...

Je quittais le salon, quand Antoinette, qui m'avait chargé de quelques achats que je devais rapporter de la ville, m'arrêta au passage.

— Et mes commissions?.. me dit-elle.

— Ah! mon Dieu!.. m'écriai-je, je ne suis point allé à Blois!.. J'ai passé la journée à la Sauverte.

Le mot n'était pas prononcé qu'un sursaut de mon oncle m'apprit que je venais de commettre une forte bourde, comme lorsque l'on tombe à pic à travers une rupture mondaine ou politique... Ma tante ne broncha pas. Par bonheur, avec un tact rare, monseigneur intervint prestement, et dissipa ce léger froid... Mais si mon oncle s'imagine que j'épouserai sa cause, en sacrifiant à sa candidature mon amitié pour le colonel, il se trompe fort.

— Eh! bien, oui, je suis un idiot, tu dois l'avoir déjà compris! Le colonel est l'amoureux de ma tante, et toute politique est étran-

Digitized by Google

gère à l'événement. C'est de Constance que, le lendemain, j'appris l'énormité de ma gaffe... Elle est raide!.. et, pour le coup, me voilà bien dans les papiers de mon oncle!

Ce qu'il y a de plus déplaisant dans un tel concours de circonstances un peu bien délicates, c'est que, pour ma tante même, il ne m'est plus permis de retourner à la Sauverte...

XIII.

J'ai à t'entretenir d'un petit point sombre que je viens de découvrir sur mon horizon.

Le départ de monseigneur, qui a eu lieu l'autre soir, nous a rouvert notre paradis. Il était à peine en voiture, tout le monde sur le perron :

— A demain! dis-je à Antoinette furtivement.

— A demain, répondit-elle.

Le lendemain, à sept heures, nous arrivions en même temps, chacun de notre côté, sous cette jolie futaie touffue, depuis tant de jours déserte... Dès que j'aperçus ma cousine, en sa fraîcheur d'aurore, avec sa robe blanche, je courus, et, comme si nous nous fussions revus après une longue séparation, dans un transport, je la serrai dans mes bras et mis un baiser sur son cou.

— Oh! tu me chiffonnes, dit-elle en se débattant.

Mon ami, cette grâce d'état, vraiment très particulière de l'amour dans le bleu peut être bafouée par certains sceptiques blasés... que je ne nomme pas... Je t'assure, en passant, qu'on y trouve des agrémens parfois très savoureux. Notre si proche parenté, nos familiarités d'enfance, peut-être bien aussi chez ma Célimène de couvent une naturelle froideur de sens qui s'ignorent,.. tant il y a que, je dirais presque « innocemment moi même, » j'use à l'occasion de maintes privautés de cousin.

Mais, pour déblayer, je saute par-dessus le sentimental. Sache, toutefois, que notre rendez-vous, ce matin-là, a de beaucoup avancé nos arrangemens de ménage. Antoinette a tout de suite compris que l'achat d'un hôtel, cadeau utile que nous espérons du moins de son père, n'est point affaire à décider sans de mûres réflexions. Elle le veut dans l'avenue Gabriel, en pleins Champs-Élysées... Il est donc convenu que, au retour de notre voyage d'Italie, nous nous installons tout simplement pour quelques mois dans ma garçonnière. — Elle se fait une fête de cette vie de campement.

Ce que c'est qu'un tête-à-tête d'amoureux ingénus, tu ne le sais guère. Néanmoins, quoique indigne, il faut pourtant que tu sois

Digitized by Google

au courant de la façon dont j'appris le singulier épisode qui me rend un peu rêveur.

www.hbtool.com.cn

Nous devisions sur notre itinéraire d'*honey moon,* et sur la durée de notre séjour à Rome, quand tout à coup elle me dit, à ce propos :

— Est-ce que c'est vrai que Onésime Delapomme va recevoir du pape le titre de comte ?

— Je n'en sais, ma foi, rien... Qui t'a raconté cette importante nouvelle ?

— C'est monseigneur... Papa aussi, du reste, me l'a redit.

— La seigneurie d'Onésime est tout indiquée, répliquai-je... Comte de Lapomme d'Api... ou de Calville !.. En y mettant le prix, à sa place, je me ferais duc !

— Méchant !.. Il vient d'hériter, paraît-il, d'une tante qui lui laisse huit cent mille francs... sans compter la très grosse fortune qu'il a déjà de son père.

Un léger soupçon me vint.

— C'est encore mon oncle qui t'a appris cela ?

— Non ! C'est toujours monseigneur, qui l'aime beaucoup. Il compte lui faire obtenir un poste important dans quelque ambassade, à moins que des considérations de famille, ou un grand mariage que l'on dit en vue, ne modifient ce projet.

Je me gardai d'interrompre l'intéressant récit des confidences de monseigneur « sur le brillant état des affaires d'Onésime, agrémenté d'un panégyrique des vertus cachées d'une belle âme à deux fins, prête à s'atteler aux splendeurs de la grande vie mondaine, tout aussi bien, paraît-il, qu'à la sérénité d'une existence champêtre ; le tout ensemble ou séparément, selon le goût des personnes... »

En deux temps, je crus éventer un petit travail souterrain, dont, comme un niais, je n'avais pas entendu la sape. La visite des Delapomme, pendant le séjour de l'évêque, les conférences avec mon oncle... Ces précises informations de biens terrestres, négligemment glissées par le prélat, à l'appui des vertus chrétiennes d'Onésime... hum ! qu'en dis-tu, mon camarade ?

La confiance ingénue d'Antoinette me rassurait trop bien, tu le penses, pour que je prisse ombrage, devant elle, de ce que ces menées me semblaient avoir de suspect. Je la fis rire des comiques prétentions nobiliaires d'Onésime... Elle rit d'un second baiser que je lui donnai, au sortir de la barque, il n'en fut que cela.

Cependant, quelle que fût ma sérénité d'âme, appuyée par le réconfort du déjeuner, je dois avouer que, rentré dans mon donjon, en resongeant aux révélations d'Antoinette, je me sentis de

Digitized by Google

nouveau quelque peu rêveur. Ce qui m'amena finalement à creuser ma situation, depuis les trois semaines que je suis au château.

Appelé par les assurances positives d'un mariage avec ma cousine, je ne pouvais plus me dissimuler que, sur ce point, le silence absolu de mon oncle était pour le moins singulier. Affable et toujours paternel dans nos rapports, il me comblait, fêtant le retour du neveu prodigue... mais, de toute allusion « aux idées de ma tante, » il continuait à se garder tout autant que si je n'eusse été qu'un hôte de passage, en villégiature à Francœur.

La réflexion est salutaire, je le veux bien; pourtant face à face avec moi-même, et contraint de dresser mon bilan d'espérances, je n'en étais pas moins acculé à la fâcheuse réalité des choses; à savoir : que le seul entretien sérieux, dont j'avais été gratifié par le père de mon Antoinette, n'avait eu d'autre effet que d'établir mes comptes envers lui. Desquels comptes, il résultait même fort crûment que j'étais très loin d'être un brillant parti pour sa fille... Qu'il eût voulu ou non me signifier la distance, elle ne m'en avait pas moins été dénoncée... Avec cette aggravation de m'offrir d'être raffineur.

Nous dînons tous, ce soir, chez les Lapomme à la Closerie.

Il est minuit, nous revenons de la Closerie... Mon ciel est horriblement noir!.. J'ai tout redit à ma tante des menus propos d'Antoinette, et d'après le courant des choses, pendant le dîner et la soirée qui s'en est suivie; elle a observé, comme moi, certains indices d'un double jeu de mon oncle. Onésime a toute la mine d'un prétendant! L'évêque, la mère, un autre oncle à héritage qui se trouvait là, sont du complot!..

Demain, je vais à Blois, pour consulter Bertaut le notaire.

XIV.

Cédant au désir de ma tante, qui tient en toute occurrence à prendre conseil de la sagesse de Bertaut, je suis allé à Blois. Ami de mon père, et même aidé par lui pour l'acquisition de sa charge, sa dévotion à tous les Francœur fait partie de mon patrimoine; il m'a enfin, tu le sais, tiré de plus d'un embarras.

Bien qu'édifié d'avance sur le résultat effectif de ma démarche, je savais, du moins, trouver dans son expérience, et surtout dans sa pratique du caractère de mon oncle quelques avis sincères, utiles à la situation.

Mes prévisions n'ont point été trompées.

En fait, il est absolument hors de doute que, dans une suite de

Digitized by Google

conférences relatives aux arrangemens que nécessite toute séparation d'époux, mon oncle a effectivement paru souscrire à un projet de mariage entre ma cousine et moi... Projet d'ailleurs considéré aussi, par le notaire particulier de mon oncle, comme palliatif à l'éclat et aux difficultés d'un divorce.

— A coup sûr, me dit Bertaut, l'introduction d'un étranger dans la famille, en qualité de gendre, aurait pour effet de soulever, au point de vue même du divorce résolu, mille questions délicates de convenances et d'intérêts, dont la confidence n'a plus besoin de vous être faite. Si spécieux que ce raisonnement puisse paraître, il est évident que, déjà chef du nom de votre tante, votre titre de neveu apporte à la séparation un semblant d'accord de famille, de nature à en atténuer les conséquences les plus fâcheuses...

— En fait, ajouta-t-il, l'important est de savoir sur quel fond nous pouvons compter, en ce qui touche la sincérité de notre homme, plus que fuyant de paroles; car l'adhésion donnée par lui au courant de nos discussions d'affaires reste toujours modifiable à son gré, selon les conditions qu'il peut vouloir imposer, avant d'en venir à un engagement précis.

Après profond examen de la situation, où ma dignité commence à faire piètre figure, en présence surtout des menées évidentes des Delapomme et de l'évêque en faveur d'Onésime, nous avons décidé que, pour couper court à tout conflit de prétendans, venus ou à venir, et quoi qu'il en puisse arriver, je dois recourir au plus tôt à une très nette explication avec mon oncle, le mettant en demeure de se prononcer catégoriquement.

XV.

L'occasion d'un entretien s'offrit d'elle-même, à propos d'une collection d'estampes, trouvée dans un vieux meuble, et sur laquelle mon oncle voulut me consulter.

Le sujet d'art épuisé, comme il allait sonner son secrétaire et se mettre au travail à son bureau, chargé de papiers d'affaires:

— Mon oncle, lui dis-je, puisque je vous tiens seul, vous plairait-il de m'accorder une audience.

— Volontiers! répondit-il bonnement, tu me sais tout à toi! De quoi s'agit-il?

— D'un très gros événement, répliquai-je en souriant comme lui.

— Expose ta requête.

— Je viens vous demander la main de ma cousine.

— Oh! oh! fit-il gaîment, comme ça?.. à bout portant?

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

— Dame, mon oncle, lorsque vous m'avez rappelé à Francœur, « ma gourme étant jetée, » dans une explication des plus amicales, vous avez bien voulu me parler vous-même « des idées de ma tante. »

— Sans doute!.. Et je suppose qu'elle les a toujours.

— Toujours, mon oncle!

— Eh bien, ta tante sait que je suis tout disposé à accéder à ses désirs sur ce point!.. Bien entendu, toutefois, qu'Antoinette doit tout d'abord être consultée.

— Rien de plus juste, mon oncle! J'avais moi-même d'ailleurs compris, dès mon arrivée, que notre amitié d'enfance avait besoin de se reconnaître, avant cette détermination grave d'un mariage entre nous... Aujourd'hui, j'ai lieu de croire que les sentimens de ma cousine...

— Parbleu! Toute tête de fille part du premier coup à la pensée de faire la dame!.. Les sentimens de ta cousine étaient tout prévus! Remarque que je ne risque aucune objection aux coups de foudre romanesque. Bien que pourtant, toi et moi, nous ayons assez roulé par la vie, pour savoir ce que valent les bagatelles de la porte avant le mariage... Mais Antoinette n'a que dix-neuf ans, elle sort d'un couvent, avec des idées de couvent!.. M'est avis qu'il faut tout au moins lui laisser quelques mois pour voir le monde... Elle saura mieux alors ce qu'elle fait... et, de notre côté, nous pourrons mieux discuter les questions d'intérêts.

— Oh! mon oncle, croyez que ces questions d'intérêts ne sont rien pour moi. J'aime Antoinette...

— Bon, bon!.. Moi aussi, je l'aime, puisqu'elle est ma fille!.. Mais, si elle a une fortune en propre, qui lui permet à la rigueur de se marier à son gré... ou au gré de sa mère, je ne te cache pas que je prends trop souci de son avenir pour ne point tempérer, du moins, par de la raison, le coup de tête de ta tante. A côté des attirances de cœur, et de tout ce que tu voudras de sentimental, il y a de très gros arrangemens d'affaires à régler...

A ces argumens dilatoires, que je n'avais que trop prévus, je me décidai à le mettre, d'un seul coup, au pied du mur.

— Votre prévoyance ne saurait m'étonner, mon oncle, lui dis-je d'un ton doux. Aussi sommes-nous déterminés à nous soumettre, en fait d'intérêts, à votre volonté quelle qu'elle soit... Tout ce que je viens vous demander, c'est tout simplement, de votre part, un agrément formel au mariage projeté entre ma cousine et moi, qui nous permette de nous considérer comme des fiancés.

A cet abandon déclaré de toute question d'avantages solides, et acculé à ce simple fait d'un engagement de parole, il me regarda un moment.

Digitized by Google

— Mon cher ami, dit-il enfin, parlons net!.. Tu sais, je n'en doute pas, par ta tante, le fond réel des choses entre elle et moi... et ce qu'il en doit résulter?..

www.jiatool.com.cn

— Je le sais, mon oncle! répondis-je.

— En ce cas, tu ne seras pas surpris, je suppose, que j'aborde carrément avec toi ce sujet. Laissant de côté le chapitre des griefs ou des incompatibilités qui nous séparent... et qui ne te regarde pas, il te paraîtra naturel que, vu l'état des choses, je songe à quelques garanties, précédant cet agrément formel que tu me mets en demeure de t'octroyer. Or ces garanties, d'un ordre tout moral, bien que de très grande importance pour Antoinette, le mari de ma fille peut seul me les donner.

— Parlez, mon oncle! Et croyez que je suis prêt à souscrire à toute condition loyale et juste.

— Les résolutions de ta tante, en cette séparation, ont un but très précis... que tu ne peux ignorer... Qu'une fois redevenue libre, elle use de sa liberté comme elle l'entendra, il ne m'importe guère!.. Pourtant, tu trouveras tout simple que, moi aussi, j'arrange ma vie; et que surtout je prétende ne pas faire divorce avec ma fille... en qui, malgré tout, doit me rester une famille, un foyer... une attache légitime enfin, que des billevesées d'incompatibilité ne sauraient rompre... Ne m'interromps pas, poursuivit-il, comme j'allais répondre, car je suis dans le vif de la question. Tu ne me crois pas assez naïf, je pense, pour me mettre moi-même la corde au cou! Or, dans mes vues d'une carrière politique, je dois prévoir des nécessités de monde et de représentation... sans compter que j'ai ma nièce et pupille, que, restant seul, je ne pourrais garder près de moi, et qu'il me faudrait mettre sous une protection étrangère, ce qui ne lui plairait guère, je suppose... pas plus qu'à moi du reste... J'ai donc besoin de savoir si je devrais du moins compter sur le ménage de ma fille pour me constituer un état de maison... condition qui dépendra uniquement de mon gendre, et, sans laquelle alors, je ne te le cache pas, je n'hésiterais guère à me fabriquer moi-même un autre intérieur, en me remariant peut-être de mon côté!.. Tu vois que, si le divorce a du bon, il a aussi ses inconvéniens... Et que les petits arrangemens de famille ne vont pas tout seuls, lorsque l'on en vient à les réaliser!..

— Mais, mon oncle...

— Laisse-moi finir!.. Car au milieu de tout cela, il faut bien aussi déterminer pour Antoinette une très grosse question... Tu es avocat... tu sais donc ce que prescrit le code à l'endroit du divorce, en cas de minorité d'enfans. Bertaut, le notaire, est chargé de dresser un projet de liquidation entre ta tante et moi, aux termes

Digitized by Google

de notre contrat; d'autre part, je fais établir un inventaire de ma situation, destiné à régler les droits de succession de ma fille... Comme tu le vois, ce n'est donc qu'après tout ce travail que nous pourrons causer utilement.

— Sans doute, mon oncle! Seulement tout ce travail d'états de situation n'a trait qu'aux avantages qu'il vous plairait d'ajouter aux propres de ma cousine... Mais, permettez-moi de vous le rappeler, je vous ai dit tout d'abord que je me conformerais sur ce point à votre seule volonté... Il ne s'agit donc dans ma requête, auprès de vous, que de la confirmation définitive d'un consentement que vous avez déjà promis...

— Oh! je te le confirme, répliqua-t-il, si c'est là tout ce qu'il te faut!.. sauf pourtant toujours ratification d'Antoinette... et, surtout, j'y tiens, cette sage mesure que la raison conseille : d'un délai de quelques mois, précédant toutes accordailles officielles et définitives...

— Combien de mois, mon oncle?..

— Dame!.. trois mois, si tu veux!.. A moins que tu ne craignes que pendant ce temps de réflexions votre passion ne s'évapore... ou que ta tante ne change d'avis!.. ajouta-t-il en riant.

— Je ne crains rien de tout cela, mon oncle! répliquai-je.

— En ce cas, reprit-il, nous aurons tout le temps de causer, et de régler nos conventions... Que me faut-il, à moi?.. Un gendre qui soit mon ami... Et celui-là n'aura pas fait un mauvais rêve! Là-dessus, bonjour, je suis écrasé d'affaires!.. conclut-il en me tendant la main.

XVI.

Si toute lettre est contenue dans son *post-scriptum*, les mots de la fin, condensés par mon oncle, résumaient si bien certaines conditions très nettes, entortillées dans tout son long discours, que je le quittai passablement inquiet. A me voir encombré de tant de belles assurances, le bon billet de La Châtre me revint à l'esprit. Par cette démarche hardie, j'avais certes obtenu qu'il confirmât la fameuse parole donnée par-devant notaire; mais, au fait, et au prendre, je ne pouvais me dissimuler que mes affaires n'en étaient pas plus avancées. En principe, mon oncle voulait un gendre « qui serait son ami, lui constituant un train de maison, vivant dans son orbite... » quelque chose comme un majordome titré et bien entretenu, égayant son intérieur, avec des formes décoratives répondant à la grande vie politique d'un haut baron de finance... Le

Digitized by Google

programme ébauché, le tout était de savoir si j'étais en humeur d'être ce gendre-là?

www.tbtool.com.cn

Mon ami, fils de soldat, je suis démocrate à mes heures, surtout lorsqu'on me rend les honneurs que je prétends m'être dus; mais j'entends que mes concessions débonnaires proviennent de mon plein gré. J'estime les nombreux millions de mon oncle, comme on doit estimer toute force virtuelle, utile, solide... et, au fond, je le reconnais, particulièrement agréable dans l'exercice des joies de la vie... Mais estimer le caractère et les vertus de famille de mon futur beau-père, c'est une tout autre guitare. Et tu ne t'étonneras pas, j'imagine, si mes réflexions s'aigrirent devant le résultat de cette décisive mise en demeure sur laquelle je comptais.

Être pris pour un de ces niais que l'on berne avec des mots n'est point de mon tempérament. Versé dans la pratique des codes, il m'était humiliant de paraître dindonné, comme un simple actionnaire, par ce boniment de potentat financier, mêlant le juridique, la morale, les hautes convenances, l'honneur du nom, au tripotage de sa politique et de ses capitaux... et blasphémant l'amour d'Antoinette et le mien!..

J'étais furieux!.. Et d'autant plus que, en vérité, je n'aurais su qu'objecter à ce langage si habilement spécieux qu'il semblait fondé sur la raison, « la prévoyance et le souci d'un père jaloux d'assurer le bonheur et les intérêts de sa fille!.. » Que dire contre cette feinte prudence, prescrivant un sage délai... à l'abri duquel tout peut être tenté, pour égarer, pervertir un cœur faible, une imagination naïve?.. J'étais furieux de m'être vu roulé par cette fourbe aisance, par ce ton paternel qui m'horripile toujours, au souvenir de tant d'ennuis dans le passé...

Bref, en cette belle aventure (idylle ou roman, selon qu'il te plaira), après cinq semaines remplies des bulletins triomphans de mes victoires et conquêtes, je dégringole à ce charmant résultat : Mon oncle se rendant aux vœux de ma tante, « il y a pourparlers de mariage entre ma cousine et moi, » sauf à discuter en temps et lieu les conditions qu'il y mettra.

Ah! le bon billet!..

Pour l'heure, je suis anéanti de cette énorme chute...

Cependant, écoute bien, Carol; des millions de mon oncle, je ne sais pas ce qu'il adviendra... mais, ce que je te jure bien, c'est que j'aurai ma cousine!

Ma tante, à qui j'ai tout rapporté, et qui connaît de longtemps les tours subtils du personnage, n'a point paru surprise...

— Oh! j'avais prévu la lutte! m'a-t-elle dit.

Digitized by Google

Quant à moi, tu devines qu'immédiatement j'ai arrêté mon plan de campagne. Antoinette doit tout ignorer de ces débats ; mais mon oncle, étant dûment informé de notre entente, va sans doute user de rigueur, et couper court à nos rendez-vous du matin... Il me faut donc agir, et sortir du clandestin, par une sorte de consécration donnant du moins à notre amour un appui moral déclaré...

Tout d'abord voici ce que j'ai fait.

Pour répondre à l'*ultima ratio* des trois mois de délai, j'ai tout de suite endoctriné Antoinette, en prétextant des scrupules de conscience (qu'elle devait certainement partager) sur la prolongation chaque jour plus hasardeuse de ce mystère à deux... Notre avenir désormais résolu, et sûrs de nous, je lui ai fait comprendre « qu'au nom des hautes convenances de notre monde, » elle devait à sa mère, déjà favorable à nos souhaits, l'aveu complet de nos engagemens... Le côté romanesque de la situation, le rôle d'héroïne à jouer dans une aussi majeure circonstance, enflammant son imagination, sans tarder un instant, elle a couru chez sa mère...

L'affaire est enlevée!.. Ma tante, que je n'avais pas eu le temps de prévenir, surprise, heureuse de cette scène d'épanchement, d'un de ces accès de tendresse dont la nature calme de ma cousine l'a trop souvent sevrée, a tout approuvé, tout promis de son concours... sans cependant lui cacher que tout dépend de l'assentiment de son père...

Sur ce point, j'ai ajouté à la défiance d'Antoinette. Je l'ai convaincue de la nécessité de garder le silence du côté de mon oncle, afin d'éviter tout danger de remontrances, dont il profiterait sans doute pour nous susciter des obstacles, nous opprimer, nous séparer peut-être, *brisant à jamais notre vie*... Cette peur du loup dans notre idylle corsant au mieux les péripéties de son roman, son imagination est partie de plus belle... Une tendre mère, un père barbare!.. Son attitude d'héroïne est cette fois dessinée... Elle se taira!.. Mais, quoi qu'il en soit, de par sa mère nous voici bel et bien entre nous, à l'état de fiancés.

Te dire que je songe à m'écrier : « ville gagnée! » ce serait certes outrecuidance ; mais tu conviendras qu'au sortir de ma défaite, si l'attaque de mon oncle a été raide, ma riposte ne s'est guère fait attendre... Et tout cela dans la même journée... Ouf!..

Je m'attends à des complications.

XVII.

Calme plat, après toutes mes craintes!.. A ce point même que c'est presque à n'y plus rien comprendre...

Digitized by Google

Mon oncle, au beau fixe, me comble d'aménités, comme si notre dernier entretien avait décidé entre nous le plus parfait accord de vues. Rien de plus engageant, de plus englobant que son aisance avec moi. On dirait presque qu'il s'applique même à se faire aimable envers ma tante, comme résolu à répandre le bonheur autour de lui...

— Eh bien! quand commences-tu tes leçons d'équitation à Antoinette? me dit-il au déjeuner, le lendemain de ma fameuse démarche... Il y aurait là de quoi user vos matinées!

Ce mot dénonçait si clairement qu'il n'ignorait rien de nos escapades, que ma cousine rougit comme une pivoine.

— J'ai encore besoin d'au moins une semaine pour mettre Sarah au point, en la montant en dame, lui répondis-je, le nez dans mon assiette.

Notre secret n'est donc plus, comme tu le vois, que le secret de Polichinelle... Faut-il augurer de cette mansuétude de mon oncle autre chose qu'une concession toute naturelle à nos familiarités de cousin et cousine!.. Là est la question!

Quoi qu'il en soit, enhardis par cette liberté tacite, nous osons maintenant des excursions sans trop de mystère. Le train du château, assez morne, ma tante d'un côté, mon oncle de l'autre, n'est point pour nous gêner.

Cependant, depuis quelques jours, la joie d'Antoinette me semble s'être amortie, comme si de vagues inquiétudes pesaient sur son esprit, ordinairement si peu enclin à des réflexions compliquées. J'ai raison de ces légers accès en la distrayant par de hautes dissertations sur quatorze toilettes destinées aux réceptions de l'été, et qui sont en cours d'exécution à Paris... Son imagination repart... Je ris, sans paraître remarquer le moindre nuage, ce qui serait d'un naïf... Néanmoins, il y a quelque chose!

Je l'ai décidément interrogée, et tu vas voir où nous en sommes...

Tout d'abord, en tout ce que je vais te dire, tu n'imagines pas, je suppose, que je puisse te donner plus qu'un résumé d'impressions, d'après une confession arrachée plutôt qu'obtenue, et dont tu comprendras d'un seul coup la gravité.

Ce matin, nous revenions des bords de la Loire lorsque, ayant grimpé le raidillon de Saint-Phal, qui abrège un quart de la route, ma cousine, essoufflée, s'assit sur un roc. Depuis notre départ du château, elle m'avait paru si véritablement soucieuse, que, la voyant taciturne, l'inquiétude me prit. Craignant quelque souffrance de fatigue, je la questionnai; à ses réponses évasives, je devinai bientôt qu'elle me cachait un souci plus sérieux que des combinaisons de toilettes... Alarmé, je la pressai de me confier sa peine. Enfin, à bout de résistance, elle laissa tomber ces mots :

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

— C'est mon père!..

— Ton père?.. m'écriai-je. Quoi?.. que t'a-t-il dit?..

Elle hésitait à me répondre. Je redoublai d'instances.

— Eh bien! reprit-elle, il m'a parlé de nous,.. de la demande que tu lui as faite l'autre jour...

Sur le coup, je demeurai stupéfait. Après le refus déguisé de mon oncle, après tant de réserves et de prétextes d'ajournement, qu'il eût de lui-même abordé pareil sujet avec Antoinette, il y avait lieu de tout craindre.

— Est-ce qu'il s'oppose à notre mariage?.. dis-je avec étonnement.

— Non, il ne dit pas cela!.. Seulement, ajouta-t-elle d'une voix trempée de larmes, il paraîtrait résolu que, dans ce cas, il nous établirait à Nantes, où il compte faire restaurer pour nous notre hôtel...

— Quelle folie! m'écriai-je... Et quelle raison donne-t-il d'un aussi ridicule projet?..

— Que nous n'avons pas assez de fortune pour faire figure à Paris.

Ce mot dénonçait, de façon très claire, un commencement d'attaque sur l'esprit d'Antoinette; mais ce qu'il m'importait de savoir, c'était le fond des pensées de mon oncle. J'avais déjà vaguement pressenti, sous cet excès de belle humeur des derniers jours, quelque chausse-trape où il cherchait à nous prendre.

Je me fis tout raconter. Grâce à mes questions répétées, aux détails précis que je me fis donner, il m'est aisé de te reconstituer tout, des paroles et des faits.

Au lendemain de ma démarche formelle, ayant gardé Antoinette après le déjeuner, à propos des divers cadeaux splendides qu'il lui destine pour sa fête, il l'avait emmenée, tout en causant, par la terrasse, lorsque, installés dans son cabinet de travail, après quelques propos plaisans, il lui dit tout à coup en riant :

— Eh bien! Toinon, te voilà donc devenue grande fille?.. Et il va donc falloir te marier?..

Surprise, troublée d'une si brusque sortie, elle ne sut que répondre.

— Bon, bon, mademoiselle, rougissez, et faites la sainte Nitouche!.. reprit-il en souriant. Pendant que vous ne pensez qu'à être belle, je reçois, moi, des demandes en mariage!.. Ce qui me vieillit diantrement...

— Une demande en mariage?.. dit Antoinette timide; mais pourtant rassurée par ce ton paternel.

— Une demande?.. Mais j'en ai déjà reçu deux!.. Et même je soupçonne que j'en aurai bientôt dix!.. Si bien que je n'aurai

Digitized by Google

plus de temps qu'à exercer mon métier de père en te les rapportant.

www.libtool.com.cn

— C'est effrayant, répliqua-t-elle en riant à son tour sans défiance, et convaincue qu'en tout cet étalage il ne s'agissait que de moi.

— Oui, fillette, c'est effrayant! répéta-t-il cette fois plus sérieux. Effrayant! comprends-le bien, parce que, avant toutes choses, j'ai résolu de te laisser entièrement libre de ton choix... Seulement, tu dois comprendre que mon métier de père est aussi de t'éclairer, de te guider dans une résolution si grave qu'elle engage tout ton avenir et toute ta vie, que je veux belle, brillante,.. heureuse enfin!.. ajouta-t-il avec une pointe d'attendrissement si naturel qu'Antoinette se jeta dans ses bras.

Mon oncle, il me faut bien l'avouer, est vraiment un diplomate de premier ordre... L'art d'aborder les questions ardues, sans paraître y toucher, n'a point de secrets pour lui... En trois mots son siége est fait.

L'effusion d'Antoinette calmée, mon oncle entra tout droit par la tranchée... Avec des formes galantes, et d'un ton finement enjoué, il lui confia, en grand mystère, que j'avais fait près de lui une solennelle démarche qu'il était de son devoir de lui communiquer,.. en même temps que certaine ouverture officielle des Delapomme, posant aussi Onésime comme un second prétendant... Sans lui dissimuler « qu'un mariage, entre nous, était désiré par sa mère, » il ajouta pourtant que, avant de prendre un parti définitif, il jugeait utile qu'elle s'imposât à elle-même un temps de réflexions...

— Le mariage d'une fille comme toi, reprit-il, ne doit pas ressembler à un plongeon!.. Alors, surtout, qu'elle peut prétendre aux plus hautes situations... Je ne te demande pas tes secrets,.. continua-t-il avec un sourire, ces formes bourgeoises ne sont pas de notre monde... Seulement, si tu m'en crois, prends mes conseils de bon camarade avant de t'engager... ou même après,.. *en cas de regrets*... Dans ces imprudentes erreurs d'imagination, les pères sont faits pour aider aux ruptures embarrassantes en jouant les Croquemitaines...

Tout cela dit légèrement, sur un ton de badinage, était si loin d'un appel à des confidences de cœur, qu'Antoinette se mit à l'unisson en le voyant reprendre gaîment la grande conférence sur ses cadeaux de fête, comme si cet important sujet n'eût point été interrompu... Il l'entraîna bientôt à parler de l'avenir, de la somptueuse existence qu'il entrevoyait pour elle, selon le mari qu'il lui plairait de choisir, voulût-elle être duchesse...

— Oh! duchesse!.. exclama Antoinette en riant d'un air de doute.

Digitized by Google

— Et pourquoi riez-vous, belle incrédule?.. Je connais plus d'une princesse qui ne vous vaut pas!.. Soit dit sans parler de la fortune de votre père,.. qui n'est certes pas à dédaigner, comme appoint de votre aimable personne...

— Ne te fâche pas! dit-elle en riant. Au couvent, je n'ai jamais vu qu'un duc... Il avait soixante-dix ans... C'était le grand-père d'Hélène Chapus!..

— Oh! tous les ducs ne sont pas à ce point défraîchis!.. reprit mon oncle. On pourrait t'en montrer de charmans.

— Qui m'épouseraient pour la fortune de mon père, n'est-ce pas?.. ajouta-t-elle gaîment, et qui prétendraient me régir en maîtres.

— Diantre! quelle expérience chez une novice! s'écria-t-il. Enfin, mène tes affaires à ta guise... Pour le présent, je t'ai dénoncé deux amoureux; le reste te regarde, que tu prennes Jacques, ou Onésime...

— Oh! Onésime!.. s'écria-t-elle en protestant, je n'en veux pas...

— Hé!.. il a une fortune déjà supérieure à la tienne!.. Et il va y joindre bientôt une couronne de comte!

— Ah! je t'y prends, méchant père!.. dit-elle malicieusement, voilà que tu veux m'influencer...

— J'en suis à mille lieues!.. Et, la preuve, c'est que, si tu te décidais pour Jacques, qui n'a rien, j'ai déjà songé à vous faire un joli nid de notre hôtel, à Nantes, pour vous y caser luxueusement!

Mon cher Carol, j'avoue que, jusqu'à ce point du récit d'Antoinette, étonné de tant d'assurances libérales de mon oncle, de cette facilité de bon père, prêt à souscrire d'avance au choix de sa fille, je cherchais vainement à démêler le sens et le but d'un si tendre épanchement. A ce don généreux de son joli nid de Nantes, je saisis le fil... En trois mots, en effet, tout un tas d'objections s'y accrocha: « Nos ressources très bornées, tout à fait insuffisantes dans le train de Paris,.. mon caractère aimable, généreux,.. mais prodigue; mes facultés très sérieuses,.. mais très désordonnées jusqu'alors; mes entraînemens de jeunesse... fort naturels, fort excusables,.. et dont l'expérience pouvait même donner des gages de sagesse et de raison pour l'avenir,.. tout y passa, sous forme d'éloges affectueux, relevés du ton le plus affable et bourré de marques d'intérêt... Ma très forte instruction, mon intelligence haute... pouvant aspirer à tout, si je prenais goût au travail... »

Le couronnement, tu le devines: la nécessité d'une position solide, doublant nos revenus, ma coopération à ses grandes affaires... Le raffinage, enfin!

Digitized by Google

La pauvre Antoinette, tombant du plus haut de ses rêves de grandeurs, m'acheva sa confession dans les larmes. Au fond de ses souvenirs d'enfance, elle retrouvait la vie de sa mère, sous le joug des mornes ennuis de province, les tracas de l'usine, les chefs de service venant chaque jour au rapport pendant le déjeuner...

— J'y mourrais! gémit-elle dans un accès de désespoir.

— Mais tu es folle! lui dis-je en lui prenant les mains. Ne vois-tu pas que, de toute cette scène que ton père t'a jouée, rien n'est vrai, rien n'est sérieux!.. sinon l'avantage qu'il trouverait à se décharger sur moi d'une dure corvée!.. Mais rien de tout cela n'arrivera, parce que nous *ne le voulons pas!*.. Voyons, ma chérie, ta peur est absurde, me comprends-tu raffineur?.. Et toi, te vois-tu raffineuse?..

Ce mot la fit rire, réveillant son orgueil. Elle essuya ses yeux.

— Mais, si nous sommes trop pauvres pour vivre à Paris... reprit-elle redevenant inquiète, si tu es tout à fait ruiné... Et s'il ne veut rien nous donner...

— Niaiseries que tout cela! Subtilités pour effrayer ton ignorance de la vie!.. Ton père, en te racontant ma ruine, a négligé de te dire que cette ruine est représentée par quarante mille livres de revenus, d'autant plus sûrs que c'est lui qui me les paie... et dont les titres sont en ses mains.

La voyant demeurer soucieuse, et comprenant que, pour la rassurer, il fallait traiter légèrement de ridicules combinaisons, absolument vaines devant nos deux volontés, j'invoquai notre amour... plus fort que de futiles obstacles, alors qu'il s'agissait de toute notre vie... « Dussions-nous sacrifier un peu de notre train, pour vivre libres, à notre guise, ne nous restait-il pas ce bonheur de notre affection, de notre jeunesse?.. »

Elle m'écoutait pensive, et, comme désespérant de l'avenir, semblait courber sa jolie tête sous des pensées accablantes.

— Mais si mon père ne veut pas, lui?.. dit-elle incrédule à mes assurances; s'il s'oppose à notre mariage?.. S'il veut me marier à un autre?..

— Folle! m'écriai-je. Ces tyrannies-là ne sont plus de notre temps!

— Et pourtant s'il veut me contraindre... que faire?..

Des larmes étaient remontées à ses yeux. Il fallait à tout prix trancher dans le vif.

— Voyons, lui dis-je, as-tu du courage?..

— Oh! pour ne pas me laisser enterrer à Nantes, j'en aurais.

— Eh bien! si ton père veut te contraindre, nous nous enfuirons tous les deux... et nous irons nous marier à Londres!..

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

XVIII.

Une accalmie!..

Je donne des leçons d'équitation à ma cousine, et tous les matins nous partons sans mystère pour la forêt. Tu devines si j'ai du mal à faire rompre ma novice avec son parfait maintien monastique... J'ai mille peines à secouer cette réserve empruntée, nonchalante, et qui a peur de tout... Par là-dessus, pas de main, pas de sang-froid... Pourtant sous l'amazone collante, l'amour-propre et la coquetterie l'aiguillonnant, à la pensée de nos futurs chevauchées conjugales au Bois, j'éveille un peu sa volonté... Elle commence à se tenir. Ma tante, qui monte à ravir, nous accompagne parfois, et parfois aussi la *sauvage*... dont la crânerie fait contraste... Imagine un vrai casse-cou, plein de grâces et d'aplomb. Jusqu'à quinze ans, elle a monté en garçon, avec son père, très bon cavalier... Les deux ou trois premiers jours, la longue jupe et la fourche la déroutèrent d'abord... En quatre matinées, elle eût bientôt fait de consolider son assiette. Si le fini de l'école lui manque, elle y supplée par cette désinvolture, et cette aisance accomplie qui sont l'effet d'une harmonie plastique de premier ordre. Au courant de nos cavalcades, je reste souvent ébahi de l'exquise perfection de formes que révèle le moindre de ses mouvemens. Comme structure, elle est positivement remarquable. Imagine la Diane de Gabies, enivrée d'air, de liberté... toute son originale personne vous a un ragoût d'élégance et de hardiesse si réellement imprévu, qu'Antoinette, un peu jalouse, en fait parfois la moue...

— Et quelle âme juvénile, vivante! Vrai, Carol, il y a un sûr bonheur en cette étrange fille-là... Et je ne plaindrai pas celui qu'elle aimera!..

Hum! ne va pas faire là-dessus des réflexions téméraires, au moins!.. Antoinette a son prix!..

Tout cela est donc pour te faire part du train dont nous usons. Qu'en résultera-t-il?.. Si précaire que soit l'appui de ma tante, contre les roueries de mon oncle, nous n'en sommes pas moins désormais, entre nous, à l'état de fiancés déclarés... Malgré quelques retours de tristesse d'Antoinette, à propos de Nantes, la terreur d'une lutte prévue n'est pas sans ajouter certaine saveur romanesque à « nos amours persécutés. » Son rôle d'héroïne échauffe par instans son imagination tranquille, j'y gagne des expansions plus vives. Grâce au beau système de tergiversations de mon oncle, il est d'ailleurs advenu que le projet d'enlèvement est maintenant pour nous dans l'air ; après le naturel sentiment d'effroi de mon Antoinette, peu à peu j'en suis venu à calmer ses plus vives

Digitized by Google

craintes, à la rassurer sur l'exécution et sur les effets d'une fuite, dont notre si intime parenté atténuerait singulièrement les conséquences, étant données les libres familiarités que le monde sait exister entre nous. Après tout, ce ne serait qu'une échappée plus longue que celles que nous faisons chaque matin... En un jour, nous pouvons gagner Londres, où, tout étant préparé par toi, car je compte sur ton aide, nous serions mariés le lendemain. Dis que tout cela est fou ; mais c'est ainsi !

Bien entendu, cette extrême résolution n'est jusqu'à présent réservée que comme le suprême recours d'une complète détresse, en cas de situation désespérée. Nous attendons avec calme les hostilités prévues.

Si tu trouves encore, après cela, que je m'endors dans des fadeurs de *Bergeries* à la Deshoulières ou à la Racan, il faut le dire!

Pour l'heure, nous sommes tout en plein dans nos préparatifs de fête, dont le jour approche... Tu t'imagines aisément, je suppose, ce qu'est, pour ma jolie libérée de couvent, cette grande affaire de son premier début dans le monde. Les toilettes sont toutes arrivées, avec une première demoiselle et deux couturières, pour les retouches. Inutile de te dire si tout cela donne lieu à de longues et graves conférences, dans lesquelles je suis consulté...

C'est pourquoi je n'ai guère de temps de reste pour t'écrire.

Un événement :

Ce matin nous est arrivé un très haut personnage... Ne cherche pas, tu te fourvoierais... Il s'agit, ni plus ni moins, du grand financier... le baron Abel de Rosenthal... et d'Israël... célèbre à l'instar des rois des chemins de fer et du pétrole de la grande Amérique... salue, mon cher, il a *huit cents millions*, des châteaux, des chasses princières... où il héberge les héritiers présomptifs des plus grands royaumes... Mon oncle est, paraît-il, de divers syndicats et de quelques conseils d'administration avec lui. Tu devines l'accueil qu'il lui fait. L'homme est, du reste, curieux à connaître, quoique Allemand. Quarante-deux à quarante-cinq ans, grand, svelte, souple, une assez belle tête, type sémitique, fort mitigé par des croisemens ; un mélange de Slave et de Grec du bas-empire... Une intelligence froide, avec des allures volontiers souriantes, voilant l'implacable aplomb du nabab qui se sait armé d'une formidable puissance; on devine quand il marche qu'il a conscience de produire un énorme déplacement d'air... Au demeurant, faisant quelques frais pour se rendre aimable, et cachant assez bien, sous les formes d'une sorte d'élégance conquise, ce qui lui manque d'éducation première. L'objet principal de sa présence à Francœur

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

est l'acquisition du célèbre château et de la terre domaniale de Crancé, que l'on adjuge à Tours après-demain. La mise à prix est de cinq millions... une bagatelle pour lui. A l'énoncé des magnificences que paraît vouloir déployer ce Plutus, mon Antoinette ouvre des yeux immenses... tant il est vrai que l'étalon de la richesse est fort variable à tous les degrés. Les éblouissemens que lui causait la fortune de son père se sont du coup dissipés, notre infime situation ne lui paraît plus qu'un état voisin de l'indigence... Nous rions de notre misère.

XIX.

Depuis huit jours, une vingtaine d'hôtes nous sont tombés à Francœur. Une demi-douzaine de financiers de marque, plus ou moins renommés, selon le chiffre respectable de leurs millions... De notre monde, les Santon d'Aveine que tu connais : père, mère et filles, flanqués d'un neveu, le vicomte Horace d'Humières, élégant officier de dragons, d'entrain irrésistible. La jolie marquise d'Arlanges... en un fort gai demi-deuil de veuve... Son jeune beau-frère, le beau Guy d'Arlanges, est arrivé le lendemain. En ajoutant Onésime, tu peux, si tu comptes bien, relever dans cette première fournée un assortiment de trois ou quatre célibataires, dûment endentés, pour mordre à de fortes dots d'héritières... Hum !.. hum !..

Tout ce lot mondain mène un train de fêtes et de parties, où le ban du voisinage se trouve naturellement convié. Excursions, cavalcades, sauteries... Tout cela, en attendant la grande fête qui aura lieu le 12... et dont il sera parlé !.. Ma cousine est aux anges... Et moi, je suis sur les dents, grâce au titre de *prince de la jeunesse* que m'a décerné mon oncle, avec la haute main dans le branle-bas général de mon ancien château... Tu penses, la bride sur le cou, si je tranche dans le grand, en maître absolu de tout ce faste d'hospitalité, trop ancré dans mes goûts pour que je n'y trouve pas, au fond, l'intime satisfaction du viveur et de l'artiste. Entre nous, j'estime que je réalise un joli idéal de haute vie... Antoinette m'admire comme le mari de ses rêves... Que te dire après cela ?..

Malgré ce vent de fortune, comme tu n'es pas trop bête, je suppose que tu soupçonnes déjà, comme moi, que tout ce laisser-aller de mon oncle n'est point uniquement pour mes beaux yeux. Par mes alliances, et par mon nom qui représente, je suis le lien tout trouvé entre son monde de finance et les plus fiers hobereaux d'alentour. Il use de mon titre de neveu comme d'une enseigne,

Digitized by Google

voilà tout!.. Il est d'ailleurs trop malin pour ne point comprendre que le maniement des affaires ne l'a point initié aux prodigalités folles ; mes connaissances toutes spéciales en la matière lui sont utiles pour mettre les choses au point. Son train établi, son monde stylé, il est homme à me planter là, sans crier gare!.. A moins, pourtant, que, sous sa finasserie subtile, ne se cache un double jeu. — Me donner un avant-goût de l'existence d'or, promise au gendre de ses rêves, et m'englober dans ses projets... le raffinage compris!

Quoi qu'il en soit, je ne m'abuse guère, et j'ai l'œil ouvert aux écueils, tout en poursuivant mon flirt charmant avec ma cousine que toute cette piaffe enivre... Si nos rendez-vous du matin sont plus rares, mon rôle prépondérant et mon titre de cousin me donnent mille occasions de tête-à-tête précieux, ma tante s'effaçant, ravie de lui faire jouer son rôle de jeune châtelaine... Elle ne voit que par mes yeux. Je la dirige, la dresse, et je règle ses toilettes au mieux de ses attraits. Pourtant, je surveille les très naturels manèges de coquetterie qui ne sauraient faire défaut à sa grâce encore un peu timide; elle les partage, du reste, avec une tranquillité d'humeur assez rassurante; Onésime s'en montre jaloux. Le jeune renard a déjà éventé le péril en se voyant des compères prêts à convoiter ses raisins, et c'est un fier Argus que j'aurais là, s'il en était besoin. La belle marquise, dont les toilettes, fort réussies, d'ailleurs, effarouchent un peu Antoinette, s'efforce à l'accaparer, Guy d'Arlanges presque toujours en tiers... En somme, jusqu'à présent, tout se borne à des essais d'escarmouches; mais tu penses si, dans ce train supérieur que j'invente, l'imagination de ma novice s'emballe à l'idée de l'avenir qu'un mariage entre nous lui promet... avec l'amour au premier plan... Tout ce beau train n'est pas cependant sans amener de fréquentes chamailleries entre nous... Il n'en est que ça!.. Elle marche en plein dans son idéal d'existence et je suis l'enchanteur de toute cette féerie.

Demain notre grand jour de fête!.. Et tu n'y seras pas! — Ta vieille tante du Béarn ne pouvait-elle retarder de huit jours le deuil que tu m'annonces!..

XX.

Fêtes de jour et de nuit splendides!.. Je m'en vante!..

De dix lieues à la ronde, tout le voisinage des manoirs... Tout Blois, aristocratique et officiel : le général, le préfet, huit gardes champêtres, quatre gendarmes, les pompiers, le fameux Rosenthal arrivé par train spécial... Mgr La Jonchée (une galanterie

Digitized by Google

d'Onésime) est venu officier lui-même à la messe en musique du matin... Mâts de cocagne dans le parc, courses en sac, jeux des ciseaux pour les filles... Danses rustiques sur le boulingrin, couvert d'une tente immense, et banquet patriotique offert aux trois communes nous jouxtant... Des électeurs.

Le soir, le populaire parti pour le feu d'artifice tiré sur la place de la Mairie, illumination de la grande avenue du parc (des piqueux portant des torches). La terrasse à balustres de marbre, ornée de palmiers, éclairés des douces lueurs d'un nombre infini de lanternes chinoises grimpant jusqu'au haut des tourelles... Le bassin de Diane et toutes les eaux jaillissantes, sous des jets de lumière électrique se répercutant sur les buissons de fleurs. Tous les salons *a giorno* dans une clarté reposante. Un Songe de nuit d'été... dont la caisse de mon oncle aura des nouvelles!..

Tu vois le décor... Je passe maintenant à certains événemens... qui ne sont pas minces, de cette nuit mémorable, assez fertile en surprises.

Tout d'abord, à mon endroit, les hostilités sont engagées... Deux prétendans, ni plus ni moins, à l'occasion du bal, ont arboré leurs bannières. Après huit jours de galanteries et d'attaques légères faciles à mener dans notre train de parties,.. le beau Guy d'Arlanges, et l'entraînant Horace d'Humières, en habits rouges, ont à la fois sauté le pas... Comme c'est d'Antoinette que je tenais la nouvelle, tu devines si nous en avons ri... Deux déclarations enflammées, d'une valse à l'autre, la chose tournait suffisamment au comique pour me donner beau jeu. Ma naïve, toute fière d'une si grande aventure, à son premier pas dans le monde, ne s'est pas mal tirée de ce double assaut; mais bien que leur laissant forcément à tous deux le bec dans l'eau,.. la criminelle semblait toute ravie.

Quoi qu'il en soit, elle marchait dans le ciel, lorsqu'au plus brillant de la fête, une déconvenue vint tout à coup troubler sa conquérante allégresse.

Il faut te dire que, dans nos conférences de toilette, la seule rivale prévue, visée même par la première demoiselle essayeuse, c'avait été la belle d'Arlanges, dont nous attendions l'entrée avec un juste sentiment d'émoi... Or la belle d'Arlanges avait paru... Du premier coup d'œil, Antoinette s'était sentie triomphante et le sourire était revenu... Mais il arriva qu'au cours de la soirée, une autre étoile se leva tout à coup sur un point absolument inattendu. Ne cherche pas,.. ce n'était autre que France, tout élégamment attifée d'une robe blanche et qui n'avait fait nulle sensation jusque-là, se tenant près de ma tante pendant le défilé des hôtes et invités divers. On

Digitized by Google

avait déjà commencé la danse lorsqu'elle rentra dans les salons. Pour secouer je ne sais quelle mélancolie que je lui vois depuis quelques jours, je lui avais demandé son premier quadrille : nous prîmes place... Pourquoi fut-elle remarquée?... Pourquoi son succès?.. Je ne saurais te le dire ni te l'expliquer; sinon, peut-être, par la gracieuse simplicité de sa mise, contrastant avec le flot de fanfreluches des modes récentes... Son goût artiste et quelques belles fleurs,.. son galbe de jeune Muse, et ce certain air de supériorité inconsciente, mêlé à ses façons aimables... Peut-être aussi ce je ne sais quoi d'exotique ou de parfum sauvage vraiment très attirant... En elle, du premier regard, on devinait quelqu'un.

Il n'était point jusqu'à mon oncle qui ne semblât radieux de ce grand effet produit.

— *Incessu patuit dea!* me dit le préfet, en arrêt devant elle, comme je la reconduisais.

Tant il y a que, après la danse, mon Antoinette était tout près de n'être pas contente... J'eus peine à désarmer son humeur, nous eûmes une pique, même assez vive...

Mais France, gagnée par l'entrain du bal et accablée de sollicitations, ne manquait ni valses, ni polkas, son succès toujours montant... si bien que, de par ma jalouse, défense m'était faite de participer au triomphe d'une rivale lorsque juste à ce moment France s'avançait vers nous, son carnet à la main.

— Cousin, je suis débordée! me dit-elle : vite inscrivez-vous, pour les sauteries que vous voudrez, à la place qu'il vous plaira...

— J'ai besoin de Jacques! répondit vivement Antoinette. Tu en as assez d'autres sans venir aussi le racoler.

A ces mots blessans et au ton dont ils furent prononcés, France eut un geste de stupeur... Puis nous enveloppant tous deux d'un de ses regards si pleins de pensées :

— Ah!.. toi aussi?.. dit-elle avec un accent étrange. Eh bien, pour cette fois, c'en est assez!..

Et elle s'éloigna.

Atterré, confus, je courus pour la rejoindre :

— France, ma chère France, pardonnez une parole irréfléchie!.. m'écriai-je en l'arrêtant par le bras.

— Oh! je pardonne, allez!.. répondit-elle; mais, pauvre Jacques, vous, je vous plains!

Comme il va de soi, de retour auprès d'Antoinette, j'eus nouvelle scène... que j'apaisai par une valse.

Quant à France, réfugiée près de ma tante, elle ne dansa plus, prétextant une indisposition soudaine, que sa pâleur rendait si vraisemblable, que mon oncle lui-même s'en émut. Il alla près d'elle,

www.libjoof.com.cn

Digitized by Google

empressé, pour la conduire sous la vérandah... Je vis qu'elle refusait, malgré ses insistances de despote, et je fus surpris du geste brusque avec lequel elle retira sa main, qu'il voulait prendre pour la forcer à le suivre... J'en conclus que de ce côté aussi elle avait déjà subi peut-être quelque désobligeante algarade, et je n'en doutai plus en la voyant tout à coup relever la tête comme pour rompre entre eux une rude altercation. — Elle se rapprocha de ma tante, il n'osa la suivre.

Tout cela s'était passé à l'écart et n'avait pu être surpris que par moi, comme je quittais la place, pour aller chercher ma danseuse dans un autre salon.

Je ne m'étais pas autrement préoccupé d'une de ces bourrasques de tyran assez fréquentes parmi nous ; je revins pourtant, désireux d'apaiser tant de querelles ; mais France n'était plus là. Je m'informai :

— Elle est remontée chez elle ! me dit ma tante.

— Mais est-elle donc réellement souffrante?.. demandai-je.

— Souffrante... Oh ! oui ! répondit-elle d'un ton qui me parut singulier.

Je ne tardai point du reste à remarquer que mon oncle avait aussi disparu ; car, voulant conférer avec lui pour quelques ordres, je le cherchai vainement. Il ne se montra que plus d'une heure après.

Cependant le bal s'était continué dans son animation la plus brillante... Il y allait un peu de ma renommée mondaine qu'il marquât dans les fastes du Blésois... Je m'étais piqué surtout d'organiser un souper hors ligne, dans les deux salles à manger, et, par petites tables sous les palmiers de la terrasse, parmi les buissons de fleurs. Un clair de lune splendide, une nuit tiède et la projection de rayons électriques faisant jouer des effets d'ombres dans les feuillages... Un tra la la féerique étonnamment réussi.

J'étais sorti pour donner un dernier coup d'œil sur toutes choses. Il était trois heures... Quelques voitures des châteaux éloignés partaient déjà par l'avenue. Comme j'arrivais à l'angle de l'aile gauche, habité par ma tante, je fus assez surpris d'apercevoir les deux lanternes d'un coupé, arrêté à l'écart sous la charmille du parc... Presque aussitôt, près de moi, la porte de la tourelle s'ouvrit, une femme parut enveloppée d'une longue mante... C'était France.

A ma vue, elle fit un recul d'effroi et jeta presque un cri.

— Ah ! quelle peur vous m'avez faite ! dit-elle encore émue en me reconnaissant.

— Mais qu'arrive-t-il?.. Où allez-vous à cette heure?..

— Je m'en vais chez Constance !.. reprit-elle. Ne me retardez pas !.. La voiture est là qui m'attend !

Digitized by Google

Et, sans un mot de plus, elle prit sa course vers le coupé, ouvrit la portière et partit si rapidement que je demeurai presque interdit de ne l'avoir point retenue. A coup sûr, le ridicule propos d'Antoinette, si froissant qu'il pût être, me semblait, en réalité, trop véniel, entre cousines, pour devoir donner lieu à une telle exagération de susceptibilité violente... N'y pouvant rien, pour le moment, et sachant de reste que, comme par le passé, j'apaiserais le lendemain cette sotte affaire, je revenais, mes ordres donnés, lorsque, devant moi, surgit mon oncle :

— As-tu vu *Seconde?*.. me dit-il brusquement en regardant autour de nous.

A son agitation, où je devinais un de ces accès de brutale colère qu'il ne sait guère maîtriser, je compris d'instinct qu'il fallait, avant tout, lui cacher la fugue dont je venais d'être témoin.

— Mais il y a plus de deux heures qu'elle est remontée chez elle, répliquai-je en éludant sa question.

Au même instant la détonation de trois bombes annonçait le souper...

La fête s'est terminée par un cotillon sans pareil, au lever de l'aurore dorant nos grandes eaux.

Ce matin, la moitié de nos hôtes, harassés des fatigues du bal, n'a point paru au déjeuner. France n'est point encore revenue.

A quelques mots que j'ai pu échanger avec ma tante, j'ai compris qu'elle n'ignore rien sur la fugue de cette nuit.

Par train du soir, départ général des Arlanges, des Humières et de tout le reste des commensaux de la première série... Je suis éreinté des plaisirs qu'il m'a fallu inventer pour tout ce monde !

XXI.

Mon ami, si tu n'étais pas pour moi comme un frère, à qui je puis tout confier sans crainte, je tairais certes les très graves faits intimes où je me trouve brusquement mêlé... Mais je connais ta solidité. Nous sommes deux philosophes, en communion de pensées plus hautes que les contingences vulgaires. Je te dirai donc tout de moi, comme tu me dis tout de toi. Ma situation, d'ailleurs, se complique trop singulièrement pour je t'en laisse rien ignorer.

Le lendemain de cette fête, dont je t'ai raconté quelques menus incidens de brouille, sur un mot stupide d'Antoinette; forcé que j'étais d'assister au décampement de nos hôtes, je n'avais pu quitter le château. France n'était point revenue; mais il arrivait assez souvent, d'ailleurs, qu'elle restât un ou deux jours à la Ferme,

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

pour que nul de nous ne s'étonnât de son absence. Pourtant, lorsque vint le soir, et tout le monde parti, le vide subit du salon, après deux semaines si bruyantes, ne pouvait manquer de rappeler les incidens de la veille. Ma tante, sous la lampe, son métier sur ses genoux, semblait respirer d'aise à retrouver sa broderie; tandis que, au piano, assis près d'Antoinette, je causais à demi-voix, en feuilletant de la musique.

Mon oncle, d'une humeur exécrable, s'agitait dans ce milieu de glace habituel, allant d'une fenêtre à l'autre de ce salon d'angle, d'où l'on voit à la fois le parc et la grande avenue, comme s'il eût guetté quelque retour.

— Eh bien! que jouons-nous? me dit nonchalamment ma cousine.

Je pris le morceau qui me tomba sous la main et l'étalai sur le pupitre.

— Oh! non! reprit-elle, le septuor de Beethoven, c'est bon pour la sauvage helvétique... et puis... trop difficile!

Je ne pus me défendre d'un froissement à cette aigre parole... qui eut d'ailleurs tout de suite un déplorable effet.

— Ah! çà, est-ce que cela ne va pas bientôt finir ces allées et venues de Francœur à la Ferme?.. s'écria mon oncle.

Ma tante leva la tête.

— C'est apparemment à propos de *Seconde* que vous me faites cette question? dit-elle.

— Oui... à propos de *Seconde!* répondit-il avec humeur. Je trouve fort inconvenant ce train de liberté qu'elle se permet...

— Elle m'a avertie, répliqua froidement ma tante, se remettant à sa broderie.

— Belle raison!.. Elle vous a avertie!.. Et vous avez autorisé... Je voudrais bien savoir pourquoi.

Ma tante, à ce mot, le regarda.

— Pourquoi?.. Mais je suppose que vous ne l'ignorez certes pas! reprit-elle froidement.

Modération singulière, il n'osa répondre... D'où je conclus qu'il avait conscience d'un tort, dans l'admonestation brutale à la pauvre France, que j'avais cru deviner pendant le bal.

La soirée s'étant traînée jusqu'à dix heures, Antoinette et ma tante accablées de fatigue, quittant le salon, je remontai chez moi, où je trouvai le vieux Joseph qui m'attendait. Préoccupé de l'humeur de mon oncle, je songeai que France était peut-être rentrée. Je m'informai.

— Mademoiselle *Seconde?* répondit Joseph. Oh! non, monsieur, elle n'est pas revenue!

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Au ton particulièrement accentué de ces mots, je compris qu'il y avait quelque chose que j'ignorais... Sûr de sa discrétion autant que de son dévoûment, je n'hésitai point à l'interroger.

Il me raconta que, vers le milieu de la nuit, France étant remontée chez elle, mon oncle était survenu peu après... qu'il avait frappé à la porte de sa chambre, disant qu'il avait à lui parler... qu'elle avait refusé d'ouvrir. Alors, plein de colère, perdant toute retenue, il avait fait un tel bruit que les gens l'avaient entendu.

Bien qu'édifié sur les violences du caractère de mon oncle, je demeurai atterré tout d'abord au récit de cette incroyable scène.

Douter de la sincérité de Joseph, serviteur fidèle et dévoué, je n'y pouvais songer... Je coupai court à toute réflexion en le congédiant... J'étais harassé, fourbu, je tombais de sommeil, je me couchai.

Le lendemain, je ne me réveillai qu'à neuf heures. Certain qu'Antoinette ne paraîtrait qu'à midi, je partis aussitôt pour la Ferme. En dehors des fâcheux incidens de la veille, il m'était difficile de ne point intervenir auprès de France, pour essayer d'atténuer ses justes ressentimens, contre notre trop orgueilleuse cousine. De fait, en mon particulier, je lui devais des excuses pour le rôle ridicule que j'avais involontairement joué dans cette querelle. Bref, je comptais la ramener au château.

Comme j'arrivais chez Giraud, j'avais à peine dépassé la grille, que je m'entendis appeler du jardin. C'était ma filleule Jacqueline, juchée sur les branches d'un poirier. Au pied de l'arbre, France tenait un panier déjà à moitié plein; elle devint toute rouge, en me voyant venir; mais, trouvant dans son regard plus de confusion que de froideur, je me rassurai.

Désireux d'annuler du premier mot tout souvenir de brouille :

— Je viens vous chercher ! lui dis-je en riant.

— Pas du tout !.. Pas du tout !.. s'écria vivement Jacqueline, du haut de sa branche. Elle reste avec nous !.. Maman veut la garder jusqu'à son départ.

— Quoi !.. France, vous partez? repris-je tout surpris de cette étrange nouvelle.

— Oui !.. dans peu de jours, répondit-elle dissimulant mal son embarras. Il y a plus de deux mois que j'ai quitté Genève...

— Quelle folie ! répliquai-je. Il y a deux jours, il n'était pas question de ce voyage.

— Une lettre de ma cousine... très mal portante.

La présence de Jacqueline rendait impossible tout essai d'explication... A ce moment, Constance paraissait à la fenêtre du parloir, m'invitant du geste à la rejoindre.

Digitized by Google

— Qu'est-ce que j'apprends ? lui dis-je en entrant, France parle de retourner à Genève ?

www.libtool.com.cn

— Dame ! c'est ce qu'elle peut faire de mieux, me répondit-elle avec sa brusquerie familière.

— Comment... tu l'approuves ? m'écriai-je. Pour un bête de mot d'Antoinette !.. Et pour une algarade non moins bête de mon oncle, elle se pique ?.. Au risque d'amener une rupture fâcheuse pour elle, et qui peut devenir définitive avec le caractère dont il est ?..

Constance me regarda, de son air de commère résolue et de femme de sens qui ne va jamais par quatre chemins.

— Oui, c'est vrai, dit-elle, contrarier ton oncle serait très fâcheux ! — Seulement, dis-moi, ajouta-t-elle, trouverais-tu mieux qu'il la forçât à devenir sa maîtresse ?..

— Sa maîtresse !.. m'écriai-je consterné.

— Eh bien ! continua-t-elle, est-ce que cela t'étonne ? — Est-ce que tu ne le connais pas ?

Elle m'apprit tout, alors, d'une étrange succession de scènes et d'incidens odieux, ignorés de tous et qui s'étaient passés au château, depuis l'arrivée de France, captée d'abord par des témoignages d'intérêt qu'il était impossible de ne pas croire sincères. Les attentions charmantes de mon oncle, retrouvant jeune fille l'enfant qu'il n'avait jamais revue depuis cinq ans... Le fonds d'affections familiales se mêlant au sentiment de protection naturel... Cet attrait d'une intelligence ouverte, et d'une âme si vibrante l'avait surpris tout d'abord et dominé malgré lui... jusqu'au jour, où, après quelques semaines, entraîné, sans doute, malgré lui par les désirs troublans de ses passions brutales, il avait peu à peu changé en façons presque galantes les marques d'affection qu'il lui donnait, cherchant à l'éblouir par des promesses brillantes de fortune et d'avenir. — N'était-elle pas sa nièce ?.. Mais, bientôt, il s'était démasqué, à la grande épouvante de la pauvre France, prête à fuir de terreur. Il l'avait alors conjurée d'oublier un moment d'égarement, lui faisant peur d'un éclat, si elle quittait le château... Que te dirais-je enfin que tu ne devines, en cette lutte de franchise et de ruses ?.. les apaisemens, les bassesses, les menaces.

Deux fois, la nuit, il avait osé la poursuivre jusque dans sa chambre.

Je demeurais atterré de ce que j'apprenais là.

— Enfin, elle est ici !.. ajouta Constance. Et je te prie de croire qu'il ne viendra pas l'y chercher.

— Mais, repris-je, comment expliquer à ma tante...

— Ta tante ?.. Elle est venue hier ; France, à bout, lui ayant tout

Digitized by Google

dit!.. Tu te doutes bien que nous n'avons pas barguigné, pour décider que l'enfant restera ici!.. Il y aura là, au besoin, un grief de plus pour le divorce.

www.tiptool.com.cn

— Et quel jour France part-elle pour Genève?

— Oh! pour cela, il faudra voir! Car le joli monsieur, sous prétexte qu'il est son tuteur, et qu'il se croit tout permis, serait bien capable de l'y poursuivre... Ici, il sait que j'ai, dans ma main, mes gendarmes de la commune... et, foi de Constance, je les ferai marcher!.. Giraud tout seul, d'ailleurs, ne ferait qu'une bouchée du galant. Je te garantis donc qu'il ne bougera pas! Pour ta tante, et pour le monde, ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est un esclandre qui retomberait sur vous autres!..

XXII.

Je n'ai jamais été un parangon de vertu, mon cher Carol, tu le sais; j'ai trop vu et trop pratiqué la haute vie, pour avoir encore de ces candeurs farouches, qui ne savent point pactiser avec les tolérances, un peu faciles parfois, de la belle société dont je suis un des ornemens. Cependant, il est certaines indulgences que ce qu'il te plaît d'appeler « mon tempérament troubadour » n'admet que sous de fortes réserves. Qu'un oncle devienne amoureux de sa nièce, l'affaire, en soi, ne me paraît certes pas un cas pendable... (en tant que la nièce soit jolie fille), mais à condition, toutefois, que les entreprises galantes n'excèdent pas par trop le juste point de canaillerie que comporte le vice élégant. Selon mes principes de mauvais sujet professionnel, si l'amour est un plaisir charmant, l'honneur est une loi de propreté morale. Abuser d'un devoir de protection, pour tenter de mettre à mal, en famille, une pupille que nul ne peut défendre... je t'avoue que je cesse d'en rire.

Je quittai Constance absolument indigné. Attiré, dès le premier jour, par un courant de sympathie vers cette cousine à l'abandon que je ne me connaissais pas, le contact journalier avait noué entre nous un de ces attachemens qui durent. J'y mêlais ce délicat plaisir de protection qui me semblait presque un droit, autant qu'un devoir. L'inqualifiable action de mon oncle me rendait furieux!.. Je m'apercevais qu'un profond sentiment d'intérêt, plus vif peut-être que je ne l'eusse soupçonné, me tenait au cœur, et je rageais de ne pouvoir intervenir...

Comme, au tournant de la route, j'entrais sous bois, pour regagner Francœur, je fus assez surpris de rencontrer mon oncle. Il m'avait aperçu de loin, je compris qu'il guettait... Dans l'ordre de

Digitized by Google

pensées où j'étais, je ne pus me défendre d'un sursaut à sa vue ; mon mouvement le fit sourire.

www.libtool.com.cn

— Bonjour, mon gaillard!.. me dit-il gaîment, et de son ton de camaraderie familière, je t'y prends!.. Tu viens de la Ferme!..

— Oui! je voulais voir Giraud... répondis-je, marchant près de lui pour rentrer au château.

— Ah!.. tu voulais voir Giraud, reprit-il gouailleur. Et *Seconde?*.. Pourquoi ne la ramènes-tu pas?..

Sous l'air enjoué qu'il affectait je devinai une agitation sourde.

— *Seconde?*.. mais elle ne m'a point demandé de l'attendre.

— Nigaud!.. Enfin, tu l'as vue... Tu lui as parlé...

— Oui, un instant. Elle était au jardin avec Jacqueline...

— Quelle toquée! s'écria-t-il. Elle boude, parce que j'ai un peu rabattu au bal ses allures de coquetterie... que tu n'as pas été le dernier à remarquer, d'ailleurs, ajouta-t-il en riant.

— Moi?.. mais je vous assure que non!.. J'ai remarqué qu'elle s'amusait, voilà tout.

— C'est cela!.. Fais donc le bon apôtre! La coquine était bien jolie, du reste!.. Et pour toi qui es un amateur...

Froissé de ces insinuations qui étaient loin de me sembler plaisantes, j'y coupai court d'un seul mot.

— Je suis chez vous, mon oncle, lui dis-je avec un grand sérieux, et si j'ai pu avoir des goûts d'amateur, croyez que je les ai oubliés en passant votre seuil.

— Bon, bon, cache ton jeu, pandour! reprit-il. Le plus bête de la chose, c'est que ta tante, avec ses idées ridicules, a tout l'air de prendre fait et cause pour blâmer une semonce qui, pour vive qu'elle ait pu être, n'en était pas moins méritée! — Et tu veux te marier, toi! — Enfin, quand revient-elle, ta belle Bradamante?.. Combien de jours faut-il à son courroux!.. Te l'a-t-elle dit au moins?..

Il était évident qu'il voulait me faire parler, apprendre de moi ce que l'on savait, au fond, d'une aussi triste affaire. Mis en éveil par Constance, je devinais trop dans sa contenance et dans son langage le bouillonnement d'une passion violente, pour tomber dans le piège qu'il me tendait, avec une si feinte gaîté...

Je me renfermai dans cette réponse évasive : « Que la présence de Jacqueline m'avait naturellement empêché d'interroger Bradamante, » et je me tus sur le reste, écoutant, jusqu'au château, des apologies sous lesquelles se cachait mal sa préoccupation de donner le change sur cette subite fugue de France à la ferme.

— Des habitudes d'indépendance déplorables, disait-il, une opiniâtreté de fer, un orgueil indomptable... Et pas le sou!.. Je te

Digitized by Google

demande un peu!.. Si supérieure d'intelligence qu'elle soit, est-ce qu'il ne faut pas un frein à ces fougues de vingt ans?.. Et la voilà aux champs pour une réprimande!... Ah! çà, que diable!.. est-ce qu'un tuteur n'a pas le droit et même l'obligation de faire sentir son autorité?.. Il ne lui manquerait plus que la prétention de quitter Francœur à sa guise, et de s'émanciper d'un seul coup... Oh! que non pas!.. Jusqu'à sa majorité je suis responsable!.. Et j'entends qu'elle n'ait pas d'autre maison que la mienne!

Tout cela était dit moitié riant, moitié colère, comme s'il se fût agi d'une incartade d'enfant rebelle; mais, sous le ton équivoque perçait l'inquiétude. Marchant vite, il coupait çà et là de sa badine des brindilles du taillis.

— Il paraît que tu es devenu muet, ce matin! me dit-il tout à coup. Est-ce que, comme ta tante, tu vas aussi me donner tort?..

— En aucune façon, mon oncle... Je vous écoute, voilà tout!.. répondis-je en rongeant mon frein.

— Tu m'écoutes, tu m'écoutes!.. Corbleu! tu ne vas pas me dire qu'il est convenable que ma nièce et pupille n'en fasse qu'à sa tête?.. Comment, voilà trois jours qu'elle est partie!.. Je veux bien user de ménagemens, à cause de son âge... et de la détestable éducation que son père lui a donnée... Mais je te garantis que si, ce soir, elle n'est pas revenue à Francœur, demain matin j'irai moi-même la chercher!.. Ni plus ni moins que l'Ogre! ajouta-t-il en riant, pour dissimuler la colère qu'il avait conscience d'avoir trop montrée malgré lui.

Nous arrivions au château.

XXIII.

Seul enfin chez moi, après les péripéties de cette matinée, j'eus quelque peine, je l'avoue, à recouvrer le sang froid nécessaire pour décider sainement le plan de conduite qu'il me fallait adopter dans ce conflit brutal. Agité, je ne sais trop pourquoi, plus que ne comportait, à coup sûr, mon titre de cousin par alliance, je me trouvais lâche, sachant tout, de n'avoir point défendu France devant les menaces d'un aussi singulier tuteur... Mais prendre ouvertement parti contre mon futur beau-père me paraissait tellement grave, que le résultat de mes réflexions fut de me tenir sur le pied d'une réserve prudente. Avec le caractère que je lui connaissais, il était de toute évidence que je risquais de tout perdre, en heurtant de front un de ces accès de passion où la raison fait naufrage.

La cloche du déjeuner m'appelant, je descendis, armé d'une réso-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

lution ferme. Je fus surpris de trouver mon oncle causant d'un ton enjoué avec ma tante et Antoinette; j'en conclus que décidément il était persuadé que, France n'ayant osé parler, ma tante ignorait tout. Il fut avec moi d'une amabilité toute particulière, me consultant sur l'aménagement d'un théâtre qu'il veut installer dans une serre, pour sa prochaine série d'invités. Après sa colère du matin, un peu rassuré par un tel changement, je lui donnais volontiers la réplique, lorsque, comme nous étions sous la vérandah :

— Avant que l'architecte s'y mette, viens donc décider l'emplacement de la scène, me dit-il.

Je le suivis, craignant, à part moi, quelque retour sur ses objurgations du matin. Il n'en fut rien pourtant d'abord. Je devinai même, à l'affectation de son calme et de sa liberté d'esprit, le parti-pris d'effacer tout souvenir de ses premières véhémences. Nous discutâmes près d'une heure le plan de la salle, les dégagemens des coulisses et du foyer...

Bref, je le croyais à cent lieues de toute préoccupation troublante, et nous sortions de la serre, continuant notre conférence, quand il me dit tout à coup :

— Ah! à propos, j'ai réfléchi sur l'escapade de *Seconde*... Tu conçois, entre nous, que malgré ma volonté bien nette de mettre fin à de pareilles frasques, je veux tout au moins lui épargner l'ennui d'une mortification trop sensible à son orgueil farouche... Et la brusquer aurait pour effet de prolonger notre brouille. J'ai donc résolu que tu serais la colombe de l'arche, ajouta-t-il en riant.

— Mais, mon oncle... répliquai-je, déjà démonté par cet exorde...

— Ta, ta, ta! s'écria-t-il en m'interrompant, tu peux nier un commerce galant, dont tu te défends comme un beau diable!.. Tu ne nieras pas du moins que vous êtes en termes de très grande amitié... Rien ne t'empêche donc d'aller lui faire un peu de morale, en l'assurant du reste... *de ma part*, *si tu veux*... qu'il ne sera plus question de bisbille. Une rentrée avec les honneurs de la guerre... Que peut-elle demander de plus?..

Comme il vit que j'hésitais à lui répondre :

— Eh! que diantre!.. reprit-il, c'est ton métier, ici, d'être le grand pacificateur!.. Enlève-moi donc vivement la chose... Si tu n'as rien projeté avec Antoinette, retourne à la Ferme aujourd'hui... ou sinon demain matin...

En dépit de mon plan de conduite, je ne pouvais esquiver l'ambassade, sans donner à mon oncle un soupçon de connivence que

Digitized by Google

je voulais éviter à tout prix. Au point d'ailleurs où en était la situation, plutôt que de rester sous cette menace d'un coup de folie, où l'on pouvait tout craindre, ne valait-il pas mieux précipiter l'événement?..

www.ertool.com.cn

Dans un court entretien avec ma tante, nous convînmes que, puisque je ne pouvais éluder la déplaisante démarche qu'il me fallait accomplir, je la ferais sans tarder... Une heure après, j'étais à la Ferme, où, cette fois, je trouvai France près de Constance et de Giraud. Mon message ressemblait trop à une injonction pour qu'il fût possible de n'y point répondre. Giraud, furieux, parlait d'intervenir, en homme, et d'aller trouver mon oncle, qui n'aurait certes pas beau jeu avec lui... Il fallut l'apaiser... Finalement, France, étant résolue, me déclara son refus formel de rentrer au château... En prévision d'un coup d'autorité de tuteur, sur mon conseil, il fut décidé que Constance irait à Blois, le soir même, afin de consulter Bertaut, sur les moyens de résistance légale à employer contre tout essai de contrainte.

De retour au château, j'annonçai carrément à mon oncle que France se disposait à partir pour Genève...

Il demeura abasourdi.

— Ah! çà, elle est folle!.. s'écria-t-il. — Et toi, tu ne le lui as pas fait comprendre?..

— Mais, mon oncle, je n'ai ni influence, ni autorité qui me permette de discuter les convenances de M^lle^ Wéber... repris-je froidement. Vous m'aviez chargé d'un message... Je n'avais qu'à le lui transmettre... comme je vous rapporte la réponse qu'elle y fait...

— Et elle s'imagine partir ainsi?.. Eh bien, c'est ce que nous verrons. Je vais lui écrire à l'instant... Et de bonne encre!.. Tu peux y compter!

XXIV.

Si fortement résolu que je fusse à éviter de me compromettre dans ce débat scabreux, je n'étais point sans inquiétude. Malgré moi, je me voyais entraîné à des duplicités où ma délicatesse n'était que tout juste sauve. Je n'en étais plus à douter de la gravité des choses. Rompre avec mon oncle, c'était à coup sûr ruiner mes espérances; mais lui servir de confident, de messager, ou d'avocat, dans les violences où je le voyais s'engager, n'allait à rien moins qu'à m'en faire le complice. Emporté par une passion folle, et par la brutalité d'un tempérament qu'il n'avait jamais su régir, convaincu enfin que France n'oserait parler, il était homme à ne point reculer devant un éclat...

Digitized by Google

Pour comble d'ennui, comme, le soir, je me flattais d'en être quitte en ne le voyant point paraître au salon, il me fit appeler. Je le trouvai dans son cabinet, armé d'un code qu'il feuilletait avec rage.

— Je me perds dans tout ce fatras!.. me dit-il, explique-moi par quelle forme de procédure un tuteur peut exercer ses droits...

— Ma foi, mon oncle, répondis-je, décontenancé à cette demande, mon érudition juridique est fort loin de ce que vous croyez. Le premier avoué venu vous renseignerait mieux que moi, sur cette question de pratique...

Mais je m'aperçus bientôt qu'il ne me faisait venir que pour donner l'essor à l'irritation qui l'agitait. Par ce besoin d'exhaler le trop-plein de sa passion, et de crier sa colère qu'il ne savait plus masquer d'un faux rire, il reprit son thème d'accusations, de menaces... Comme il me l'avait annoncé, il avait écrit à France, lui intimant l'ordre de rentrer le soir même au château...

Elle avait osé lui répondre par un refus d'obéissance, cette fois hardiment signé de sa main.

Je le quittai à minuit. Je me sentais irrité, révolté... mais surtout effrayé de cet engrenage d'événemens, au bout desquels je pressentais ma perte, au premier choc d'un conflit avec ma tante, qu'il semblait prêt à engager. Une rupture entre eux, décisive et bruyante, et c'en était fait de son consentement à mon mariage déjà si incertain.

Le lendemain matin, dans le plus grand secret, et pour me mettre en garde contre toute intervention imprudente, Bertaut me faisait parvenir un mot, contenant copie de la lettre suivante, qu'il adressait à mon oncle. — Je te la transcris.

« Mon cher monsieur Lebel,

« Je viens de recevoir à l'instant Mlle Wéber, votre nièce, accompagnée de Mme Giraud. Cette visite a pour objet une détermination trop importante, et je suis depuis trop longtemps ami de tous les vôtres, pour y laisser donner suite, sans en conférer d'abord avec vous.

« Voici le cas.

« Mlle Wéber, croyant devoir se refuser à une injonction très formelle et très menaçante qu'elle a reçue hier de vous, m'a déclaré être résolue à adresser, aujourd'hui même, requête au président; *requête motivée*, en sa qualité de pupille, à l'effet d'être autorisée à résider hors de son domicile légal qui est le vôtre; et, subsé-

Digitized by Google

quemment, voir ordonner, dans le plus bref délai, convocation de son conseil de famille, en vue d'obtenir son émancipation.

« J'ai dû répondre à Mlle Wéber que l'action qu'elle poursuit n'étant point de mon ministère, je ne pouvais lui prêter que mon concours officieux, en attendant qu'elle constituât avoué... ce qu'elle ne peut sans l'assentiment de son subrogé-tuteur... et ce qui serait chose grave... En conséquence, et d'après le désir qu'elle m'a exprimé d'éviter tout débat fâcheux, elle a bien voulu me prier d'intervenir près de vous, déclarant d'avance s'en rapporter à tout arrangement amiable, de nature à assurer sa liberté de séjour à Genève, auprès des parens, ou des amis qui depuis son enfance l'ont entourée d'affections et de soins, et dont vous avez vous-même reconnu les qualités morales, puisque, de votre plein consentement, elle a vécu près d'eux jusqu'à l'âge de vingt ans.

« En voilà bien long, mon cher monsieur Lebel, sur une affaire qui, je le répète, n'est point du tout de mon ressort.

« Un mot, pour couper court à mon rôle de conciliateur... ou pour me donner rendez-vous, soit aujourd'hui, soit demain, si vous agréez cette officieuse intervention

« De votre tout dévoué.

« BERTAUT. »

La lutte était engagée!.. Qu'allait-il en advenir?.. Une autre lettre très explicite de Bertaut à ma tante, destinée à nous mettre au courant des choses, nous assurait du moins contre toute compromission, et me délivrait enfin de ce rôle déplaisant de porte-parole qui cadrait mal avec l'estime que j'ai de moi.

Bien que prenant les devans d'une action judiciaire, la très habile intervention de Bertaut, dans les termes d'un intérêt tout amical, réduisait d'ailleurs si nettement la question « au désir que France énonçait de fixer son séjour à Genève, » que, malgré les mots singulièrement expressifs de *requête motivée* (qu'il était loisible à mon oncle de ne point comprendre), l'affaire pouvait encore rester dans le vague d'un cas de nostalgie, sans que le fond réel en fût abordé.

Mon oncle part pour Blois.

MARIO UCHARD.

(La dernière partie au prochain n°.)

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

L'HOMME D'AFFAIRES

DE

LA RESTAURATION

M. DE VILLÈLE.

II[1].

M. DE VILLÈLE ET LE MINISTÈRE DE SIX ANS.

Memoires et Correspondance du comte de Villèle, 4 vol. in-8°.

Cette année 1821-1822 est une date dans l'histoire de la Restauration. Elle est à la fois la fin d'une étape, d'une expérience et le commencement d'une étape nouvelle, d'une nouvelle expérience, le point d'intersection de deux périodes également caractéristiques. Les années qui venaient de s'écouler avaient vu une grande et généreuse tentative pour réconcilier la vieille royauté et la France nouvelle, pour faire de la monarchie traditionnelle miraculeusement restaurée la garantie vivante des intérêts créés par la révo-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

lution. Si l'entreprise poursuivie de ministère en ministère jusqu'au dernier cabinet de M. de Richelieu, avec l'assentiment d'un souverain éclairé, n'avait pas réussi, ce n'est pas qu'elle ne fût digne d'être tentée; c'est qu'il y avait dans tous les camps des passions irréconciliables, des antipathies, des défiances invincibles.

C'était pour une bonne part la faute des royalistes, qui, du premier coup, avaient laissé éclater leurs instincts de réaction et, en formant une opposition à outrance dans l'État, avaient créé au gouvernement royal tous les embarras d'une situation fausse. C'était aussi la faute des libéraux, qui, dans l'intérêt de leur cause, n'avaient su ni rassurer une dynastie éprouvée, ni ménager des ministères de bonne volonté. Les hommes les plus sincères l'ont reconnu depuis. Le duc de Broglie, dans ses vieux jours, a écrit qu'il n'aurait fallu ni s'étonner ni se plaindre des difficultés, que c'était une vraie bonne fortune d'avoir un roi mettant son amour-propre à défendre la charte, un premier ministre comme M. de Richelieu, homme de bien, patriote à l'étranger, indépendant à la cour et dans les divers ministères, des hommes attachés eux-mêmes à la France nouvelle. « Un tel roi, dit le duc de Broglie, un tel premier ministre, un tel ministère, il les fallait conserver comme la prunelle de l'œil. Il fallait non-seulement les maintenir, mais les maintenir dans leurs bonnes dispositions, et pour cela il ne fallait ni les presser outre mesure, ni les effrayer mal à propos. Il fallait même leur passer beaucoup de fautes : on n'est un parti qu'à ce prix, on ne garde qu'à ce prix le terrain gagné (1). » Au lieu d'agir ainsi, les libéraux excités par la lutte, enhardis par les concessions qu'on leur faisait et par les succès qu'ils retrouvaient, n'avaient pas tardé à tenter des manifestations qui ressemblaient à des menaces ou à des défis, à se rejeter dans les conjurations secrètes. Ils ne voyaient pas qu'ils perdaient tout, qu'ils compromettaient les ministères modérés à l'abri desquels ils avaient pu se constituer, qu'ils inquiétaient la dynastie, qu'ils justifiaient l'ardente opposition des ultras contre la politique des concessions libérales, qu'ils risquaient enfin de décider le roi, par degrés ébranlé, à se replier sur sa réserve royaliste.

C'est justement la signification de cette crise de 1821-1822 qui marque le point décisif de ce travail, qui élève au gouvernement l'homme le mieux fait pour ménager la transition, pour représenter le royalisme dans ce qu'il avait de plus sérieux, de plus sensé et de plus pratique. Par le fait, M. de Villèle était cet homme. Il ne portait

(1) Voir les *Souvenirs* du duc de Broglie, t. II, p. 28-31. Ces *Souvenirs* sont toujours à consulter comme le témoignage le plus précieux d'un esprit loyal, éclairé, hardiment libéral, sur cette époque.

Digitized by Google

aux affaires aucune préméditation de violence et de réaction; il y arrivait simplement, par le jeu libre des institutions, en vrai chef parlementaire. Bien que recherché et estimé à la cour, il n'était ni un courtisan ni un favori; il avait été toujours peu mêlé aux brigues qui se nouaient ou se dénouaient autour de Monsieur. Bien que Mme du Cayla, au dire de M. Sosthènes de La Rochefoucauld, eût préparé son avènement, il n'avait ni l'habitude ni le goût de ces intrigues obscures, de ces agitations intimes dont il avait été surpris et peu flatté quand on lui en avait révélé le secret. Il arrivait de plus avec l'expérience de six années de vie publique qui l'avaient mûri. Il restait ce qu'il était, avec ses qualités et ses défauts, non pas peut-être un homme d'État aux vues supérieures, mais un homme de parlement et d'administration éclairé, patient et habile dans le maniement des intérêts, entrant sans ostentation dans le gouvernement de la Restauration pour mener les affaires le mieux qu'il pourrait.

I.

A dire vrai, l'œuvre n'avait rien de facile dans une situation qui n'était rien moins que simple.

Au moment où M. de Villèle arrivait au pouvoir, tout paraissait au contraire singulièrement compliqué. A l'intérieur, bien qu'il y eût dans la chambre une majorité royaliste toujours croissante sur laquelle le nouveau ministère pouvait compter, l'opinion restait ébranlée par les crises des dernières années. Les libéraux, se sentant battus, ajournés peut-être pour longtemps dans leurs espérances, redoublaient d'irritation dans leur défaite. Les plus impatiens, découragés de la légalité, se réfugiaient dans les complots, jusque dans des conspirations militaires qui éclataient coup sur coup à Belfort, à Saumur, et où se trouvaient compromis, avec quelques officiers obscurs, des hommes comme M. Voyer d'Argenson, M. Manuel, M. de La Fayette. Les libéraux modérés eux-mêmes se hâtaient d'ouvrir les hostilités, et à propos d'une loi sur les journaux que le nouveau cabinet avait recueillie du dernier ministère, qu'il avait même adoucie puisqu'il supprimait la censure, M. Royer-Collard laissait tomber du haut de son dédain ces paroles prophétiques peut-être, au moins prématurées pour le moment: « Le gouvernement en France est maintenant constitué *en sens inverse de la société française.* » Cela promettait la guerre sans merci. A l'extérieur, on était au lendemain des congrès de Troppau, de Laybach, provoqués par les révolutions de Naples, de Turin, et à la veille du congrès de Vérone, provoqué par la révolution espagnole de 1820. Ces commotions populaires du midi de l'Europe

Digitized by Google

avaient d'autant plus de gravité qu'elles avaient visiblement des complices dans les partis français et qu'elles mettaient le gouvernement de la Restauration dans l'alternative de rester désarmé contre un danger qui le menaçait lui-même ou de paraître s'asservir à la sainte-alliance représentée par les congrès. C'est dans ces conditions que M. de Villèle prenait la direction des affaires sans forfanterie comme sans faiblesse.

La première difficulté pour lui avait été d'organiser son ministère, de prendre pour ainsi dire son équilibre, de se débrouiller surtout avec ses terribles alliés de la droite, les « pointus, » qu'il consentait bien à satisfaire dans une certaine mesure, mais dont il ne voulait subir ni les exigences ni les entraînemens. Au ministère de l'intérieur, — le choix était tout simple, — il avait mis comme une sentinelle sûre son ami, son compagnon de toutes les heures depuis 1814, Corbière, qui portait au pouvoir son esprit, son intégrité, son humeur libre et indépendante, ses mœurs familières et provinciales (1). M. de Clermont-Tonnerre au ministère de la marine et le maréchal duc de Bellune à la guerre acceptaient sans peine sa suprématie. A la chancellerie, il avait placé ce jeune Bordelais, hardi de parole dans les prétoires, ambitieux de renommée, M. de Peyronnet, qui lui devait son élévation. Aux relations extérieures, il avait cru devoir appeler un personnage de vieille aristocratie, M. Mathieu de Montmorency. Quand il avait prononcé ce nom, le roi s'était mis à rire et lui avait dit : « Vous ne le connaissez donc pas, c'est un homme de coterie qui peut vous donner bien des embarras. » M. de Villèle ne l'ignorait pas : il espérait diriger cet homme naïf, susceptible et vain ; il comptait aussi pouvoir le retenir par sa soumission au roi et par son goût des faveurs de cour. Il voyait moins clair que le roi ! Mais la plus grosse ou la

(1) On a un portrait du nouveau ministre de l'intérieur de la main de M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui le peint ainsi dans ses *Mémoires :* « M. Corbière a le front chauve, une petite figure, des yeux spirituels, beaucoup de physionomie. Bon homme au fond, brusque, sans manières, mais capable d'affection ; ne connaissant que peu ou point les usages du monde, il en rit et ne se laisse arrêter par aucune de ces considérations. Fin, susceptible, méfiant, instruit, original, avec tout l'entêtement d'un Breton... Ayant acquis d'abord assez de puissance sur l'esprit du roi par son instruction comme par le ton plaisant avec lequel il raconte et surtout par une manière nouvelle d'entendre Homère qui intéressait Louis XVIII. » — La duchesse de Broglie raconte, de son côté, dans les *Souvenirs* du duc son mari, cette plaisante anecdote : « M. Corbière est allé porter son travail au roi dans le cabinet où le roi passe la matinée et s'est assis sans que le roi lui fît signe. Il a posé ensuite son portefeuille sur la table : le roi a rangé ses papiers ; puis il a tiré de sa poche un mouchoir rouge et l'a posé à côté du portefeuille, puis il a pris sa tabatière et l'a posée à côté du mouchoir. Le roi alors a retiré la sienne en disant : — Il n'y a pas de place pour les deux. — Il ne m'a pas offert de tabac, ajoutait le roi en racontant cette petite aventure. »

Digitized by Google

plus délicate question était toujours dans les « ultras » qui réclamaient leur participation aux bénéfices du pouvoir et qui se faisaient représenter dans leurs âpres réclamations par M. de Chateaubriand, appelé lui-même à l'ambassade de Londres à la place de M. Decazes, désormais mis hors de cause. M. de Chateaubriand a raconté les choses un peu à sa manière, en homme d'imagination et de fantaisie, avec la désinvolture du génie inconstant et oublieux. Il croit avoir disposé de tout et n'avoir touché aux grandeurs que pour les dédaigner. Il avait alors, à ce qu'il semble, un rôle plus modeste auprès de M. de Villèle, et on pourrait ici saisir dans leur obscure origine des scissions destinées à retentir dans le monde: on peut prendre sur le fait des relations qui devaient devenir orageuses, mais qui pour le moment n'avaient rien que de simple et de prosaïque.

Au fond, sous des apparences de désintéressement, M. de Chateaubriand avait une ambition qui touchait à tout et ne se fixait à rien. Il avait eu l'air de se faire prier pour accepter une mission qu'il brûlait d'obtenir, qu'il se promettait même d'étendre. En attendant, tout en se prélassant dans cette ambassade qui avait comblé ses vœux et qu'il rêvait déjà de quitter, il se chargeait des affaires de tous les cliens de l'ultra-royalisme auprès de M. de Villèle, de qui il attendait tout. Il se faisait même parfois, avec une sorte de naïveté, le patron de singulières prétentions. « Lisez ceci avec attention, écrivait-il à M. de Villèle, et répondez-moi un mot. La Bourdonnaye est venu chez moi ce soir. Il veut définitivement savoir si l'on est ce qu'il appelle *ami ou ennemi*... » M. de La Bourdonnaye demandait tout simplement la pairie pour son fils, et pour lui, à défaut de l'ambassade de Vienne, la légation de La Haye. « A ces conditions, » il promettait la paix au ministère! M. de Chateaubriand trouvait cela fort raisonnable, et, comme on hésitait, il reprenait : « La Bourdonnaye est revenu... Il est outré qu'on ne veuille pas la paix à des conditions si modérées... » Il y revenait tous les matins, sollicitant sans cesse pour ses protégés. Le pauvre grand homme ne s'oubliait pas lui-même. « Croyez-moi, écrivait-il bientôt de Londres à M. de Villèle, placez mes cinq ou six royalistes, de Vaux, Castelbajac, Donnadieu, Canuel, Laborie, Agier, Delalot, faites rendre le ministère d'État à Vitrolles; arrangez La Bourdonnaye, si vous pouvez, après cela l'avenir est à vous!.. Quand vous aurez besoin de moi, vous me rappellerez; en attendant, n'oubliez pas le *congrès*, s'il a lieu... » Il demandait sa place au congrès, — on commençait à parler du prochain congrès de Vérone, — il demandait aussi le cordon bleu, qui lui donnerait un bel air dans une grande cour entre tous les ambassadeurs chamarrés. Puis, en s'échauffant, il poursuivait : « Je crois, mon cher ami,

Digitized by Google

par des considérations plus hautes que, si vous voulez un jour vous servir de moi, il faut que vous me placiez sur un grand théâtre, afin qu'ayant négocié avec les rois, il ne reste plus aucune objection ni aucun rival à m'opposer. J'irai passer trois mois en Italie et je reviendrai cent fois plus fort à mon poste de Londres. Je ne vous demande point du tout de rester à Paris. Je crois qu'il est plus utile que je suive quelque temps ma carrière. Je veux marcher avec vous et arriver avec le temps. Je vous suis et vous serai un bon appui. A votre tour, appuyez-moi et secondez-moi dans un projet parfaitement raisonnable. Je réussirai si vous le voulez... Montrez cette lettre, si vous le jugez à propos, à votre ami Corbière et mettez-le dans mon intérêt; vous pouvez, étant unis, emporter facilement mon affaire au conseil. Enfin, vous m'avez promis le *congrès* et je compte sur votre parole (1)... » Ce n'était pas sans péril, il faut l'avouer, qu'on pouvait s'allier à un si brillant complice, qui, en demandant pour les autres, songeait encore plus à sa propre fortune.

« Je suis tout à Villèle, disait-il négligemment au duc de Broglie, à Londres, au début de son ambassade, — qu'il fasse de moi ce qu'il voudra! » M. de Villèle, quoique sans illusion, voulait bien faire à M. de Chateaubriand la place due à son génie et dérober aux ultras leur plus illustre chef. Il se prêtait à ses rêves de congrès, si congrès il y avait, et n'était pas même éloigné de lui ménager une entrée au ministère, si l'occasion s'en présentait. Il tenait à s'attacher le plus brillant des hommes. Il refusait de céder aux prétentions de quelques-uns des cliens de M. de Chateaubriand. Il avait été surtout révolté des exigences de M. de La Bourdonnaye et du singulier traité de paix qu'on lui avait proposé. Il n'ignorait pas qu'il s'exposait à des inimitiés et à des colères qu'il avait plus d'une fois rencontrées dans l'opposition, qu'il rencontrerait encore dans le gouvernement : il les bravait avec une tranquille ténacité. Il a écrit lui-même : « Il faut avoir vu jusqu'où allaient les prétentions qui se manifestèrent à cette époque pour s'expliquer la violence de certains discours dont la tribune ne tarda pas à retentir, pour comprendre la situation qu'auraient faite au roi et au pays les nouveaux ministres s'ils avaient eu la faiblesse de faire céder leur devoir au maintien à tout prix de l'union avec ces prétendus royalistes. Le ministère adopta une marche plus sûre et plus honorable. Il ne prononça aucune exclu-

(1) Ces lettres sont reproduites au tome III des *Mémoires et Correspondance* de M. de Villèle. Elles ne sont pas, bien entendu, dans les *Mémoires* de Chateaubriand. On a les deux points de vue, les deux natures d'hommes. On peut aussi rapprocher ces protestations de dévoûment, feintes ou sincères, des fureurs d'hostilités qui devaient succéder à cette lune de miel.

Digitized by Google

sion, ne permit aucune réaction intéressée, et conserva au roi et au pays tous les serviteurs d'opinions diverses qui pouvaient leur être utiles... » C'était tout l'homme!

Il se décidait, il agissait en premier ministre sans l'être encore. Il avait la réalité et même les responsabilités du pouvoir, de la prééminence dans le conseil, sans en avoir d'abord les prérogatives officielles. Ce n'est qu'après quelques mois, en plein congrès de Vérone, que le roi l'élevait à la présidence du conseil et lui donnait à lui comme à M. Corbière, comme à M. de Peyronnet, le titre de comte en lui disant: « Allons, allons, vous savez bien que ce n'est pas pour vous que je l'ai fait. » Ce que Louis XVIII avait fait effectivement, ce n'était pas uniquement pour accorder une faveur banale, une satisfaction de vanité ou d'ambition à un serviteur habile; c'était pour mettre l'apparence d'accord avec la réalité, pour relever son premier ministre par un acte éclatant de confiance et de bonne grâce. C'était comme une investiture nouvelle donnée à un ministère dont M. de Villèle était déjà et allait être pour des années le vrai chef, disposant de tout dans le gouvernement, imprimant le sceau de son originalité et de son esprit à la politique extérieure comme à la politique intérieure: heureux dans la première partie de son règne ministériel, moins heureux dans la seconde partie. C'est après tout un des plus beaux momens de la Restauration.

II.

Assurément ni M. de Villèle ni M. Corbière n'étaient des hommes de grande représentation dans un régime dont les vieux et les nouveaux titres nobiliaires semblaient être la décoration naturelle. Ils représentaient plutôt, ils ne cessaient de représenter dans le gouvernement un royalisme à demi bourgeois, rural ou provincial, avisé, éclairé, judicieux. M. de Villèle avait une vraie simplicité de mœurs, et aussi peu de goût pour les fastes de la vie que pour les aventures de la politique. Bien qu'il eût été d'abord, à ses débuts, peu favorable à un régime de parlement comme en Angleterre, il s'y était accoutumé et même attaché; il y voyait la loi du pays, une force pour le gouvernement, la plus sérieuse garantie pour la monarchie; il en maniait les ressorts en maître. Bien qu'il fût l'allié des partis aristocratiques et qu'il se crût obligé d'avoir des ménagemens pour eux, il n'avait ni leurs vanités, ni leurs préjugés, ni leurs passions, et il se réservait de leur résister. Bien qu'arrivé avec son parti, il n'aurait pas voulu être un ministre de parti. Appuyé par une chambre qu'il croyait

Digitized by Google

pouvoir gouverner, soutenu par le roi qu'il rassurait par sa modération autant que par son habileté, il mettait son zèle et son honneur à rester l'administrateur correct, impartial et sensé des affaires de la France. Ces affaires de toute nature ne tardaient pas à être aussi sérieuses que pressantes.

Une des premières où il se trouvait engagé et où il avait l'occasion de jouer son rôle de ministre dirigeant, c'était la question de la révolution espagnole, sur laquelle allaient délibérer à Vérone les puissances de l'Europe représentées par leurs souverains et leurs chanceliers. Les révolutions italiennes avaient passé comme des ombres, à Naples aussi bien qu'à Turin, vaincues et dispersées par l'intervention de l'Autriche, exécutrice des volontés de la sainte-alliance. La révolution espagnole survivait avec ses agitations, ses instabilités et ses menaces d'anarchie, avec ses conflits entre un roi astucieux, à demi captif, et les constitutionnels maîtres du pouvoir depuis deux ans. Sans être précisément une cause de trouble, elle avait cela d'inquiétant et d'irritant pour l'Europe d'être le dernier exemple d'un régime né d'une insurrection militaire et populaire, de représenter une victoire de la sédition sur le droit des couronnes. Elle avait d'autant plus de gravité pour la Restauration qu'elle restait un foyer incandescent aux portes de la France; que le roi captif, si peu intéressant qu'il fût, était un Bourbon; et que la révolution à Madrid, aux pieds des Pyrénées, pouvait être contagieuse. Pour l'Europe de la sainte-alliance, ce n'était qu'un intérêt général et vague de conservation sociale: pour la France de la Restauration, c'était un intérêt dynastique et même un intérêt national. Que sortirait-il du congrès qui allait se réunir à Vérone? Serait-ce la paix par une impuissance d'entente entre les cabinets? Serait-ce la guerre par une intervention européenne ou française? C'est ici que commence à Paris, entre les partis, dans le parlement, dans l'intérieur du gouvernement, un curieux imbroglio où M. de Villèle n'avait pas un rôle des plus aisés.

Pour les partis qui n'écoutaient que leurs instincts, la question était simple et facile. Les libéraux, tous les libéraux, depuis M. Royer-Collard jusqu'à M. de La Fayette, depuis M. de Sainte-Aulaire jusqu'à M. Manuel, combattaient la guerre, l'intervention, comme un attentat contre le droit des peuples, comme une iniquité arrogante, inutile ou périlleuse. Ils avaient le triste avantage de pouvoir évoquer, pour émouvoir l'opinion, les souvenirs lugubres de la guerre impériale. Les royalistes de passion ou de sentiment au contraire ne connaissaient ni obstacles, ni souvenirs importuns. Ils voyaient dans l'intervention un coup de fortune, une occasion merveilleuse de « replacer la France au rang des puissances militaires », de cimenter au feu l'alliance de la dynastie et de l'armée

Digitized by Google

sous le drapeau blanc, de raffermir un trône, la royauté d'un Bourbon par une expédition « courte et presque sans danger. » Ils avaient jusque dans le conseil plus d'un représentant, à commencer par le ministre des affaires étrangères, M. de Montmorency. Placé entre tous les camps, M. de Villèle ne se hâtait pas de se décider. Ce n'est pas que dès le premier instant il n'eût démêlé l'intérêt de la France dans les affaires d'Espagne (1), et qu'il n'eût prévu la nécessité, au moins la possibilité de la guerre. Il s'était précautionné par une série de mesures financières destinées à créer des ressources et par la transformation du cordon sanitaire des Pyrénées en armée d'observation; mais en se mettant en garde, en prévoyant tout, il ne désespérait pas encore d'épargner au pays une expédition peut-être hasardeuse, sûrement coûteuse. Il n'avait pas les vaines illusions de ses mamelucks du royalisme. Il voyait, en regardant l'Europe, qu'il y avait bien des points obscurs et délicats, bien des différences de positions, que si les puissances continentales, qui étaient loin, pouvaient brusquer une rupture diplomatique avec la révolution espagnole sans entrer en guerre, la France, qui était sur les Pyrénées, ne pouvait prononcer certaines paroles sans être prête à les appuyer par les armes. Il avait de plus la préoccupation de l'Angleterre, dont l'attitude restait énigmatique, qui affectait une neutralité plutôt sympathique pour les constitutionnels de Madrid et qui pouvait saisir l'occasion d'une crise pour se tourner vers les colonies espagnoles d'Amérique déjà en révolte. Il calculait tout avec sa raison pratique. Il aurait voulu tout à la fois éviter de s'engager par des résolutions prématurées, attendre les délibérations des puissances alliées, réserver la liberté de la France, obtenir enfin que l'intervention, s'il fallait s'y décider, restât une affaire française, et que l'Europe n'y fût associée que par un appui moral, au besoin par une garantie, si l'Angleterre se montrait hostile. C'est la politique que M. de Villèle proposait de porter à Vérone.

Il se défiait de M. de Montmorency, non de sa droiture et de sa loyauté, mais de ses lumières, de son jugement (2); il le savait lié

(1) M. de Villèle a écrit dans ses *Notes* : « Je voyais sans la moindre indécision combien il importait à la stabilité et à l'honneur du règne des Bourbons en France, de maintenir sur le trône la branche des Bourbons d'Espagne, de conserver à la France le plus grand résultat de la politique de Richelieu et de la puissance de Louis XIV, l'abaissement des Pyrénées et *la libre disposition de toutes nos forces militaires sur les autres frontières*, fondée sur une sécurité complète du côté de l'Espagne... » — (*Mémoires*, t. III, p. 273.)

(2) Le roi se défiait encore plus que son premier ministre de M. de Montmorency. Détail curieux et peu connu: Louis XVIII, ne pouvant aller lui-même au congrès des souverains, avait voulu d'abord envoyer M. de Villèle à Vérone. M. de Villèle s'y refusait, prétextant de son incompétence, de la nécessité de sa présence à Paris, au centre

Digitized by Google

avec les partisans les plus fougueux d'une intervention, et il avait eu même à modérer l'ardeur de ses sympathies pour les Espagnols qui avaient déjà levé le drapeau de l'insurrection royaliste au-delà des Pyrénées sous le nom « d'armée de la foi. » Aussi avait-il eu le soin de limiter les pouvoirs du premier plénipotentiaire de France par des instructions précises et minutieuses. Il avait pris ou il croyait avoir pris une précaution plus efficace en comblant les vœux de M. de Chateaubriand et en l'envoyant avec M. de La Ferronnays, avec M. de Caraman à Vérone. Il se flattait d'avoir mis auprès de M. de Montmorency un coopérateur fait pour le contenir, pour être une sorte de brillant contrepoids. La combinaison semblait habile. Restait seulement à savoir dans quelles dispositions M. de Chateaubriand lui-même allait à Vérone. M. de Chateaubriand, avec son imagination puissante et inassouvie, avait déjà d'autres ambitions. Il ne s'occupait guère de gêner M. de Montmorency, dont au fond il partageait les ardentes impatiences; il le laissait s'engager de plus en plus avec la sainte-alliance. D'un autre côté, dans ses correspondances intimes, il affectait de rester toujours fidèle aux vues modératrices, temporisatrices du président du conseil, et pendant ce temps il mettait tout son art à s'accréditer par les séductions dans le monde royal et ministériel de Vérone. Il était connu jusque-là comme l'écrivain au nom retentissant, comme le polémiste chevaleresque du royalisme: il s'étudiait à paraître l'homme d'État de la monarchie, à capter les faveurs de l'Europe, à se préparer un rôle. Il réussissait peut-être assez peu avec M. de Metternich; il n'avait pas tardé à gagner l'empereur Alexandre en flattant cette âme généreuse et un peu vaine, dans ses illusions et ses goûts de prépotence, dans ses ardeurs nouvelles contre tout ce qui était révolutionnaire. Il faisait de la politique pour son compte.

Qu'arrivait-il alors! M. de Montmorency, pendant son séjour à Vérone, avant de revenir à Paris, avait réussi dans une partie de sa mission. Il avait obtenu un traité secret par lequel les cabinets de la sainte-alliance, en laissant à la France sa liberté dans les affaires d'Espagne, s'engageaient à lui prêter tout leur appui moral et même à la soutenir de leurs forces dans le cas où l'Angleterre prendrait parti pour la révolution espagnole. Sur un autre point, M. de Montmorency, dans l'ardeur de son zèle, avait visiblement dépassé ses instructions. Il avait accepté pour la France l'obligation de s'associer à une sorte d'ultimatum collectif qu'on devait adresser à Madrid, qui allait avoir forcément pour conséquence une rupture

du gouvernement, mais surtout parce que le choix eût été par trop blessant pour M. de Montmorency.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

diplomatique, le rappel des ambassadeurs et la guerre immédiate. C'était justement ce qu'on avait voulu éviter à Paris, et le roi le disait à ses ministres réunis avec la sagacité de son esprit politique : « Les autres souverains ne sont pas comme nous en contact avec l'Espagne par leurs frontières. Ils peuvent, sans dommage et sans manquer aux devoirs qui me sont imposés, abandonner l'Espagne et son roi à la révolution et à l'influence exclusive de l'Angleterre. Quant à moi, je ne puis rompre mes relations avec ce pays et retirer mon ambassadeur que le jour où cent mille Français passeront la frontière. » C'est sur ce point que le conflit éclatait dans le conseil. Il avait été d'abord dissimulé : M. de Montmorency avait été fait duc à son arrivée à Paris pour le traité secret qu'il avait obtenu ; quelques jours plus tard, dans le mois de décembre 1822, il se trouvait désavoué pour avoir dépassé ses pouvoirs en engageant la France dans une démarche prématurée, — et plutôt que de subir l'affront de ne pas remplir ses engagemens jusqu'au bout, cet homme simple et naïf préférait donner sa démission. La situation devenait certes délicate. La retraite de M. de Montmorency pouvait passer aux yeux des souverains pour le désaveu et l'abandon de ce qui avait été fait au congrès. M. de Villèle ne s'y trompait pas ; il sentait le danger et il se hâtait de dénouer ou de pallier la difficulté en appelant au ministère des affaires étrangères celui qui venait de négocier, lui aussi, avec les souverains, qui avait le mot du congrès, — M. de Chateaubriand lui-même, qui arrivait tout juste à Paris pour remplacer M. de Montmorency. M. de Villèle avait presque besoin de l'imposer au roi.

Éternelle comédie de la politique ! Au fond, M. de Chateaubriand brûlait d'entrer au ministère comme il avait brûlé d'aller au congrès. Il faisait néanmoins des façons. Il affectait le désintéressement et les scrupules au moment de toucher au but d'une ambition secrète, — et il écrivait à M. de Villèle une lettre, curieux modèle de subtilité, d'ardeur et de calcul. — Pouvait-il décemment prendre le portefeuille des affaires étrangères ? Il est vrai qu'il « n'avait pas toujours eu à se louer de M. de Montmorency ; » il passait cependant pour son ami, il donnerait raison aux bruits du monde sur ses cabales contre son chef de la veille ! Après tout, s'il le fallait, on pouvait laisser M. de Montmorency « dans un coin du ministère, » ou lui donner la place de grand veneur : il pourrait alors se décider, il était prêt à se dévouer ! Mais ce ne serait pas encore sans difficulté. Il ne pourrait entrer au ministère qu'accompagné de quelques royalistes qu'il fallait désarmer, qui seraient extrêmement dangereux si on ne voulait pas s'arranger avec eux. Enfin, le moment était critique : « Vous pouvez, écrivait-il à M. de Villèle, rester vingt ans où vous êtes et porter la France au plus haut point

Digitized by Google

de prospérité, ou vous pouvez tomber avant deux mois et nous replonger tous dans le chaos. Cela dépend absolument de vous et du parti que vous allez prendre... Profitez de l'occasion qui se présente à vous pour consolider votre ouvrage... » — M. de Villèle était libre; il pouvait même garder l'intérim des affaires étrangères ou désigner un autre ministre! Après cela M. de Chateaubriand ne manquait pas d'ajouter: « Je dois vous dire aussi avec franchise qu'il y a tel ministre des affaires étrangères que vous pourriez choisir, sous lequel je ne pourrais servir, et ma démission serait un grand mal en ce moment. » Par-dessus tout enfin, il fallait se hâter, devancer les criailleries des journaux, de peur que le roi ne reculât, offensé de paraître subir une pression! — M. de Chateaubriand n'avait pas décidément épuisé sa provision de diplomatie à Vérone. Il se donnait et il se réservait; il caressait et il faisait sentir l'aiguillon. M. de Villèle n'en tenait compte, décidait le roi à signer sa nomination,— et c'est ainsi que, le 28 décembre 1822, M. de Chateaubriand se trouvait être ministre, successeur de M. de Montmorency dans la direction de la diplomatie française. Il couronnait ces négociations intimes de quelques jours, suivies de son avènement au ministère, en adressant sur l'heure à M. de Villèle ces mots assez singuliers, peut-être un peu énigmatiques comme sa pensée : « *Vous voilà payé de votre fidélité pour moi. Je viens loyalement à votre secours!* Mais je n'augure pas bien de ma position. Cela dépendra de vous. » Cela pouvait aussi dépendre de M. de Chateaubriand lui-même, qui semblait constater déjà une inquiétante dualité d'influences.

Qui avait triomphé, qui avait été vaincu, en définitive, dans ces quelques jours? On ne pouvait trop le dire encore. M. de Villèle, il est vrai, avait sauvegardé la liberté de la France, en refusant de la subordonner à la volonté de l'Europe; il ne se sentait pas moins entraîné par la force des choses, par un mouvement royaliste de plus en plus décidé pour l'intervention. S'il avait réussi dans le premier moment à maintenir l'indépendance de l'action française par un acte distinct de diplomatie à Madrid, en ajournant le rappel de notre ambassadeur, en laissant comme une issue ouverte à la négociation, le résultat était le même. Cette crise des derniers jours de décembre avait eu pour effet de mettre à nu la situation, de hâter le dénoûment que le congrès de Vérone avait rendu inévitable, — et dès lors les événemens se précipitaient. La pensée de l'intervention éclatait tout entière dans le discours que le roi prononçait peu après, à l'ouverture des chambres, et où, sans exclure encore la paix, en limitant d'avance la guerre, Louis XVIII déclarait que « cent mille Français étaient prêts à marcher » pour la dignité de sa couronne, pour l'honneur et la sûreté de la France. Ce prince

www.inbtool.com.cn

Digitized by Google

impotent, qu'il fallait traîner sur un fauteuil aux chambres, se plaisait à parler avec fierté. C'était ce qu'il appelait quelquefois familièrement « se donner de la barbe. » Une fois la grande résolution arrêtée, l'intervention n'avait plus qu'à se dérouler, une armée était déjà réunie, on se pressait d'heure en heure sur les Pyrénées. Elle avait été placée sous les ordres d'un prince peu brillant, mais zélé, jaloux de l'honneur de ses soldats, bien intentionné, M. le duc d'Angoulême, à qui on avait donné comme adjoint politique, à côté de ses conseils militaires, un homme encore peu connu, aussi intelligent que séduisant, M. de Martignac. Ce n'est point, il est vrai, sans peine que l'expédition se débrouillait des premières difficultés d'organisation, de commandement, d'approvisionnement (1). La nouvelle guerre d'Espagne était cependant ouverte en quelques jours. Elle avait commencé par une scène émouvante. Des proscrits, des émigrés libéraux ou révolutionnaires de tous les pays, mais surtout de la France, s'étaient réunis sur la rive espagnole de la Bidassoa, avec l'espérance de corrompre la fidélité de l'armée, d'ébranler les têtes de colonnes en déployant devant elles le drapeau tricolore, en faisant appel aux souvenirs de la révolution et de l'empire. Arrivés au bord de la Bidassoa, les soldats français, sur l'ordre de leurs chefs, foudroyaient de leur artillerie le drapeau et la bande qui le portait. L'incident, si petit qu'il fût, allait retentir à Paris et semblait de bon augure. Le fait est que, le 7 avril 1823, l'armée d'intervention franchissait la frontière; le 25 mai, elle était à Madrid; à la fin de septembre, après six mois de campagne, elle était devant Cadix. Elle avait atteint le but: la délivrance de Ferdinand VII, la dispersion du gouvernement et des forces révolutionnaires, le rétablissement de l'autorité royale au-delà des Pyrénées.

Ce qu'a été cette expédition autrefois retentissante n'est plus à

(1) On peut mentionner ici les histoires du munitionnaire général de l'armée d'Espagne, les fameux « marchés Ouvrard, » qui devaient avoir un si fâcheux retentissement, qui étaient peut-être onéreux, mais sans lesquels l'armée n'aurait pas pu faire ses premières étapes, tant les approvisionnemens étaient insuffisans. C'était un grief du duc d'Angoulême contre le ministre de la guerre, le maréchal duc de Bellune, qu'on avait voulu un instant lui imposer comme major-général, comme mentor. Le prince refusait positivement de subir cette tutelle et menaçait même de déposer son commandement si on persistait. Il se plaignait amèrement de manquer de tout par l'impéritie des services de la guerre, et c'est dans cette pénurie menaçante pour la discipline qu'il n'avait pas hésité à traiter avec M. Ouvrard. A tout ce qu'on pouvait lui dire il avait une réponse péremptoire : avec les approvisionnemens de l'administration, l'armée était dans le dénûment et ne pouvait pas même entrer en Espagne; avec les marchés Ouvrard, elle se trouvait aussitôt dans l'abondance. M. de Villèle n'était pour rien dans ces marchés : il ne les connut que lorsqu'ils étaient faits. Il les déplorait sans en méconnaître la nécessité, et, dans tous les cas, il n'hésitait pas à couvrir le prince de sa responsabilité.

Digitized by Google

dire. Je voudrais seulement en dégager les traits saillans, montrer l'antagonisme incessant des politiques à travers toutes les péripéties, le rôle des hommes dans la mêlée des événemens. M. de Chateaubriand, dans son infatuation presque naïve, s'est toujours figuré que « seul » il avait imaginé, négocié et fait la guerre d'Espagne, — « *ma guerre,* comme il le disait, — le plus grand événement de ma vie, » une gigantesque entreprise. Il l'a écrit sous toutes les formes, l'éternel mécontent : « Enjamber d'un pas les Espagnes, réussir sur le même sol où naguère les armées d'un conquérant avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige? *C'est pourtant* ce que j'ai fait!.. » Et puis encore : « J'avais fait *seul* la guerre d'Espagne... J'avais donné une armée à la légitimité... Par la guerre d'Espagne j'avais dominé l'Europe (1). » Assurément, M. de Chateaubriand, par l'éclat de son génie et de sa renommée, était fait pour être la décoration d'un ministère, même d'un règne. Il avait eu son jour d'éloquence à la tribune en défendant l'intervention contre M. Bignon, contre le général Foy, et par sa diplomatie il avait sauvegardé la dignité du pays, soit devant l'Europe qui commençait à voir avec jalousie renaître une France militaire, soit contre M. Canning qui menaçait de déchaîner les tempêtes en s'alliant avec les libéraux d'Espagne et du continent. En réalité, il n'avait été qu'un des acteurs du drame, pas même le plus utile. Il se faisait une illusion démesurée, et s'il avait pour lui le bruit qu'il aimait, c'est M. de Villèle qui restait sans ostentation l'agent actif, universel, efficace de l'entreprise. Six mois durant, par une correspondance de tous les jours, de toutes les heures avec M. le duc d'Angoulême, il suivait la campagne, étendant sa vigilance à à tous les services, atténuant les difficultés et les froissemens, éclairant le prince généralissime dans sa marche, subvenant surtout, avec une inépuisable fertilité de ressources, à toutes les dépenses d'une grande armée engagée au loin. Ces lettres recueillies aujourd'hui sont comme les annales intimes de l'expédition; elles dévoilent les préoccupations, les anxiétés de celui qui se sentait plus que tout autre responsable des événemens (2). Lorsqu'on

(1) Voir *les Mémoires d'outre-tombe*, t. VII, VIII, *le Congrès de Vérone*, les lettres de Chateaubriand, qui sont malheureusement pleins de ces jactances d'un homme de génie irrité qui ne voyait et ne vit jamais que lui dans les affaires.

(2) Les lettres de M. de Villèle, au nombre de près de 400, sont publiées sur une copie faite après la guerre, avec l'autorisation du duc d'Angoulême. Elles ont une petite histoire. Les originaux étaient restés aux Tuileries; ils furent dérobés pendant les journées de juillet 1830, et il paraîtrait que l'inconnu qui se les était appropriés les aurait vendus au gouvernement espagnol. Ils sont peut-être aujourd'hui aux Archives du ministère d'État ou affaires étrangères de Madrid.

www.tibtool.com.cn

Digitized by Google

touchait déjà au terme, le duc d'Angoulême écrivait à M. de Villèle sans y attacher plus d'importance : « J'ai reçu depuis peu trois lettres de M. de Chateaubriand, *avec qui je ne suis pas en correspondance*, ne l'étant qu'avec vous seul des ministres, ne rendant compte qu'à vous ou à mon père, et *ne recevant que par vous les instructions du roi*. »

Ce n'est pas tout. M. de Villèle n'était pas seulement l'homme utile, le conseiller actif et sérieux de tous les instans, même dans les opérations de guerre; il représentait, autant qu'il le pouvait, la sagesse, l'esprit de mesure, la raison prévoyante dans la politique de l'intervention. Par le fait, le chef du cabinet à Paris et M. le duc d'Angoulême, dans son camp, étaient les modérateurs dans cette entreprise de restauration royale au-delà des Pyrénées. M. de Villèle, après avoir retenu les impatiences belliqueuses jusqu'au moment d'entrer en Espagne, ne cessait maintenant de répéter qu'il ne fallait ni réactions ni violences, que ce serait se tromper étrangement de prétendre rétablir le régime absolu sans garanties. Il voulait bien se servir des royalistes espagnols, mais en les modérant. Le duc d'Angoulême, ce prince qui avait plus de bon sens que d'éclat, était lui-même tout entier à cette politique. Il ne voulait pas souffrir qu'à l'abri de son drapeau on se livrât à des représailles de parti, à toutes les fureurs de passions vindicatives. Déjà en marche sur l'Andalousie, il publiait une ordonnance, — ce qu'on a appelé l'ordonnance d'Andujar, — par laquelle il désavouait les excès des autorités royales et armait ses lieutenans contre les arrestations arbitraires qui se multipliaient sur son passage, qui le révoltaient. Et, pendant ce temps, c'était M. de Chateaubriand qui se faisait le patron des excès du royalisme, qui écrivait, tout affairé, à M. de Villèle : « Mon cher ami, je crois que vous devez écrire aujourd'hui même à M. le duc d'Angoulême pour une chose capitale. Qu'il prenne garde à verser trop dans le sens des constitutionnels espagnols. Il me revient de toutes parts que les royalistes s'effraient de cette disposition du prince. Ce sont, après tout, les royalistes qui font aujourd'hui nos succès... Je vous assure qu'il est de la dernière importance de prévenir le prince (1). » Ce brillant génie, il n'avait pas tout fait, comme il le croyait; il était même quelquefois plus embarrassant qu'utile dans les affaires.

(1) Cela n'empêchait, bien entendu, M. de Chateaubriand de s'élever bientôt contre les réactions à outrance, contre les répressions illimitées de la Restauration espagnole, et d'écrire de fort belles dépêches; mais alors pourquoi écrivait-il peu auparavant des billets intimes au président du conseil pour lui demander de prémunir le duc d'Angoulême contre ses velléités modératrices? Cela signifiait tout simplement qu'il ne s'entendait pas toujours avec lui-même, qu'il voulait tantôt plaire aux ultra-royalistes, tantôt rester en intelligence avec l'opinion libérale.

Digitized by Google

Que devait-il rester de cette campagne, où toutes les influences se rencontraient, où le plus difficile était de savoir ce qu'on voulait ou ce qu'on pouvait faire? Militairement elle avait réussi; elle avait démenti les pronostics de ceux qui, voulant à tout prix lire le présent ou l'avenir dans le passé, dans un passé encore récent, ne prédisaient que des désastres. L'armée nouvelle, sans avoir à livrer de grandes batailles, était allée jusqu'au bout, jusqu'à ces « colonnes d'Hercule » que Napoléon prétendait ne pas connaître, vaillante au feu quand il l'avait fallu, toujours disciplinée et fidèle, digne des vieilles armées de la France. Son chef, aussi modeste que vigilant et sensé, l'avait conduite avec fermeté, avec sagesse. C'était un succès de drapeau, d'esprit militaire. Politiquement, l'expédition devait échouer. Elle n'avait d'autre résultat que de délivrer un roi fourbe, astucieux, obstiné dans ses étroits fanatismes, dévoré de ressentimens. C'est en vain que le duc d'Angoulême et M. de Villèle s'efforçaient de parler de conciliation, de donner à la restauration espagnole le caractère d'un acte de pacification intérieure : ils ne rencontraient que résistances et impossibilités. Le duc d'Angoulême était le dernier à s'y méprendre. Il ne cessait de prévenir M. de Villèle qu'il n'y avait aucune illusion à se faire, que ce pays allait fatalement retomber « dans l'absolutisme, » qu'on n'obtiendrait rien du roi, qui promettrait peut-être et ne tiendrait pas. Au moment où il venait de recevoir dans son camp Ferdinand VII, rendu à la liberté, l'honnête prince français écrivait dans une de ses dernières lettres au président du conseil : « Ce que j'avais prévu est arrivé. J'ai été chez le roi; je lui ai parlé d'étendre l'amnistie le plus possible, d'annoncer quelque chose qui tranquillise tout le monde et donne des sécurités pour l'avenir. Il m'a répondu à tout qu'il verrait, et comme quatre pelés et quatre tondus ont crié : Vive le roi absolu! il m'a dit que je voyais bien que c'était la volonté du peuple. Je lui ai répondu qu'il fallait ne pas se mettre en position de voir se renouveler les événemens de 1820 et trouver moyen d'avoir du crédit. Maintenant, j'ai la conscience déchargée, je ne dirai plus rien; mais je vous certifie que toutes les sottises qui peuvent être faites le seront... »

C'est ce qui devait arriver en effet. Avant peu d'années il ne devait rester pour la France que la charge d'une occupation importune par les solidarités morales qu'elle imposait, coûteuse pour les finances; mais on n'en était pas là aux derniers jours de 1823, au moment du retour de M. le duc d'Angoulême. On ne voyait qu'une campagne heureuse, une armée rendue à la monarchie bourbonienne, le prestige militaire de la France reconquis, un acte éclatant de politique extérieure, la monarchie mise hors de péril. On

www.libool.com.cn

Digitized by Google

ne voyait que le succès, et, s'il y avait déjà un point noir, il n'était pas dans l'état de l'Espagne, dont on détournait les yeux; il était dans des froissemens intimes, dans le mécontentement de M. de Chateaubriand, qui, croyant avoir tout fait, commençait à se réveiller de son rêve le jour où, allant aux Tuileries porter ses félicitations au roi, à la famille royale, il s'apercevait tout à coup qu'on le distinguait à peine dans la foule des courtisans, qu'il n'avait que sa part modeste dans le triomphe. Monsieur, la duchesse d'Angoulême, étaient naturellement tout entiers à l'émotion de l'heureuse nouvelle qui venait d'arriver de Cadix: ils n'avaient pas vu M. de Chateaubriand et ils ne lui avaient pas parlé (1)!

III.

A ne voir que le présent, sans considérer l'avenir, c'était sans doute un succès pour la monarchie, qui sortait victorieuse de l'épreuve d'une guerre. C'était aussi, à part le déboire de M. de Chateaubriand aux Tuileries, un succès pour le ministère qui avait présidé à cette épreuve, et ce succès de politique extérieure ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup dans la politique intérieure. L'opinion, qui ne résiste pas longtemps à la fortune heureuse, allait au gouvernement, qui semblait désormais affermi. Les oppositions libérales se sentaient vaincues et allaient presque disparaître aux élections des premiers jours de 1824. Les royalistes, portés pour ainsi dire par le courant, favorisés par toutes les influences administratives, remplissaient la chambre nouvelle. Le président du conseil, enfin, en jouissant comme les autres de ce succès extérieur qu'il avait contribué à préparer, songeait déjà à en profiter pour réaliser quelques-uns des projets qu'il méditait. Il avait, lui aussi, sa politique intérieure! Il en avait même peut-être deux: l'une, la plus ingrate, la plus douteuse, la politique du chef de parti obligé sans cesse de transiger avec des passions impatientes; l'autre, la vraie, la plus sérieuse et la plus utile, la politique de l'homme d'affaires supérieur voyant et cherchant, avant tout, le bien pratique, l'intérêt du pays.

Soutenu et pressé par une majorité dont les exigences croissaient avec le succès, M. de Villèle ne refusait pas de faire la part des circonstances et de répondre à quelques-uns des vœux des royalistes. Il n'aurait pas voulu subir toutes les conditions, et il se défendait encore, dans tous les cas, contre les impatiences de ceux

(1) C'est M. de Chateaubriand lui-même, qui, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a cru devoir raconter cette scène des Tuileries et faire confidence à la postérité de sa petite déconvenue.

Digitized by Google

qui n'auraient demandé rien moins qu'une campagne de réaction à outrance. Il croyait pouvoir désarmer la masse de son parti en commençant par lui accorder une mesure qui avait été plus d'une fois proposée et discutée depuis quelques années, ce qu'on appelait alors la « septennalité, » la substitution, au renouvellement partiel et annuel de la chambre, du renouvellement intégral, avec une durée de sept ans, pour le mandat législatif. C'était un expédient destiné à flatter, dans ses intérêts et dans ses goûts de domination, une majorité qui, après s'être reconquise par six ans de lutte, ne demandait pas mieux que de prolonger son règne, surtout à l'approche d'une crise de dynastie qui pouvait s'ouvrir à tout instant par la mort toujours prévue du roi. On ne réfléchissait pas au danger d'immobiliser, pour ainsi dire, la vie publique en suspendant les manifestations légales et régulières d'opinion pendant sept ans! M. de Villèle croyait pouvoir ou devoir donner ce gage à son parti : il était malheureusement exposé à faire bien des concessions plus graves qui ne devaient pas mieux le servir; mais pour le moment sa pensée était tout entière, avant tout, à d'autres projets qui, sous des dehors financiers, avaient un profond sens politique, et pour lesquels il avait à livrer plus d'une bataille, à déployer autant de ténacité que d'adresse.

C'est presque avec un sentiment de triomphe, — autant que cet habile praticien pouvait triompher, — que M. de Villèle a écrit dans son journal : « Ce fut le 17 février 1824 que les rentes françaises atteignirent le pair et furent pour la première fois cotées à 100 francs à la Bourse de Paris... » Il voyait dans cet événement, — c'était en effet un événement pour la fortune publique, — non-seulement la suite heureuse d'une campagne qui venait de relever le prestige militaire de la France, mais encore le signe rassurant des progrès croissans du crédit et du développement de la prospérité nationale. Il avait aussi le droit d'y voir le prix des soins qu'il mettait dans le gouvernement des finances et comme une sanction chiffrée de la confiance qu'inspirait son administration (1). Il avait

(1) Les finances de la Restauration avaient été administrées, depuis près de dix ans, par des hommes d'une grande expérience, M. Corvetto, le baron Louis, M. Roy. M. de Villèle, on le reconnaît aujourd'hui, a été un des plus habiles ministres des finances. Il avait le génie de l'ordre. Il venait à cette époque de faire rendre une ordonnance sur la comptabilité publique et d'instituer le conseil supérieur du commerce sous la présidence de M. de Saint-Cricq. On lui doit des garanties financières qui lui ont survécu. M. Bertin de Veaux, l'un des directeurs du *Journal des Débats*, qui, avec M. de Chateaubriand pour complice, allait bientôt lui faire une si implacable guerre, disait de lui : — « Villèle est vraiment né pour les affaires, il en a la passion désintéressée aussi bien que la capacité. Ce n'est pas de briller, c'est de gouverner qu'il se soucie; il serait ministre des finances dans la cave de son hôtel aussi volontiers que dans les

Digitized by Google

songé aussitôt à en profiter pour proposer deux mesures intimement liées dans sa pensée, délibérées dans le conseil, longuement méditées : l'une allégeant les charges publiques de près de 30 millions par une réduction des intérêts de la dette; l'autre, selon la parole du roi dans son discours à l'ouverture de la session, destinée à « fermer les plaies de la révolution. » Ces deux actes, qui sont restés dans l'histoire sous le nom de la conversion des rentes et de l'indemnité des émigrés, étaient l'œuvre d'une politique prévoyante et hardie que l'avenir a justifiée en la dégageant du tourbillon des passions et des disputes du temps.

M. de Villèle, arrivant aux affaires, avait vu devant lui un amas de dettes venant de la révolution, de l'empire, des invasions, et imposant au pays une somme de près de 200 millions d'intérêts qui a été bien dépassée depuis, — qui semblait alors énorme. Il avait vu en même temps, selon le mot du savant livre sur le *Système financier de la France*, de M. le marquis d'Audiffret, « la sécurité publique en progrès, l'abondance croissante du trésor, le développement de la richesse nationale et l'abaissement du loyer des capitaux. » Il croyait juste de ne pas laisser peser indéfiniment sur le pays un taux d'intérêt qui ne répondait plus à la vérité des choses dans les circonstances nouvelles. C'était toute la conversion des rentes. — La seconde mesure avait une bien autre portée ; par son caractère moral et économique, elle était destinée à trancher une question demeurée toujours vive et douloureuse depuis la Restauration, à devenir une sorte d'édit de pacification ou de concordat entre les intérêts, à la suite des confiscations révolutionnaires. L'auteur de la charte avait eu la prévoyance politique de consacrer l'inviolabilité des ventes de biens nationaux en même temps qu'il abolissait la confiscation pour l'avenir. Il n'avait pas pu empêcher que la situation ne fût ce qu'elle était, que la plainte des spoliés ne parût être une menace permanente pour les nouveaux propriétaires, que des malheureux éprouvés par vingt ans d'exil ne fussent exposés à revenir dénués de tout auprès de leurs domaines, passés en des mains étrangères. Une indemnité libéralement conçue, non comme une représaille de parti, mais comme un acte d'impartiale et généreuse réparation, devait avoir pour effet de clore cette poignante querelle des anciens et des nouveaux possesseurs en dédommageant les uns, en rassurant les autres, de relever la valeur des biens nationaux en effaçant la tache d'une origine suspecte, de rendre enfin à la liberté des transactions des masses de terre, frappées jusque-là d'une sorte d'interdit par l'opi-

salons du premier étage .. » — (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, de M. Guizot, t. 1er, p. 268.)

Digitized by Google

nion. C'était la loi que le roi et son ministre méditaient, qui dans leur pensée se liait à la conversion des rentes; mais avant d'aborder cette seconde partie de l'œuvre, il fallait commencer par la première, et c'est d'abord sur ce point que M. de Villèle avait à vaincre bien des résistances, qu'il avait aussi à se créer des moyens pratiques d'exécution, en plaçant les rentiers entre la conversion et le remboursement. Il y avait songé : non-seulement il avait tenu à consulter des hommes de la plus haute autorité financière comme M. Mollien, M. Roy, — il avait eu, de plus, la précaution de traiter avec des banquiers disposés à seconder ses vues. Il avait tout préparé en calculateur prudent et habile.

Le mérite de M. de Villèle avait été de « voir plus juste et plus vite que les autres. » C'était le mot d'un des banquiers, son adversaire au parlement, M. Laffitte lui-même. Son malheur était d'avoir raison avant tout le monde, de n'avoir peut-être pas assez compté avec la coalition de préjugés, de passions, de rancunes, d'intérêts, qui se formait devant lui. Il avait à faire face à une opposition semi-politique, semi-financière, qui se servait de tout, qui contestait l'équité, l'opportunité, jusqu'à la légalité de la mesure et n'était pas sans trouver un écho dans l'opinion à Paris, dans cette population de petits rentiers trop disposés à se croire lésés par une diminution d'intérêt. A peine engagé dans ce débat, on pourrait dire dans cette bataille, il se voyait assailli de toutes parts : d'un côté au camp libéral, M. Casimir Perier, dans son impétuosité, allait jusqu'à lui faire un crime de ne pas livrer à la chambre le traité qu'il était censé avoir signé avec les banquiers, — comme si ce traité pouvait être définitif avant le vote de la chambre, comme si le succès d'ailleurs ne dépendait pas du secret ; d'un autre côté, M. de La Bourdonnaye, qui ne pouvait pas pardonner à M. de Villèle d'avoir refusé de subir ses conditions, poursuivait avec âpreté et non sans habileté contre le président du conseil une guerre qui ne laissait pas de mettre quelque trouble au camp royaliste. Dix jours durant, M. de Villèle soutenait la lutte seul ou presque seul, n'ayant d'autre appui parmi ses collègues que son fidèle compagnon Corbière, harcelé par une opposition passionnée, timidement défendu par son parti. Il y eut des séances où il montait jusqu'à onze fois à la tribune, toujours imperturbable, et maître de lui-même, repoussant les attaques sans emportement et sans trouble, avec une lucidité victorieuse. Sans avoir rien de dominateur ni par le geste ni par l'éclat de la parole, il en imposait, même à ses adversaires, même au bouillant Casimir Perier (1). Il finissait

(1) Un jour, dans cette discussion, Casimir Perier s'arrêtait et disait avec loyauté : — « Au surplus, je dois rendre justice à M. le ministre des finances. C'est, après M. le

Digitized by Google

par ressaisir la majorité et emporter le vote de sa loi à la chambre des députés. Restait une dernière bataille à livrer à la chambre des pairs, où il allait retrouver une opposition aussi vive et peut-être plus habile, représentée par d'anciens ministres, des libéraux, des mécontens, des hommes de cour importunés de l'ascendant de M. de Villèle, — et même l'archevêque de Paris, M. de Quélen, qui se croyait obligé de défendre les « petits rentiers. » Ici tout changeait dans une assemblée plus favorable aux tactiques d'une savante hostilité : la conversion des rentes était rejetée, on n'avait rien fait. La chambre des pairs pouvait se flatter d'avoir conquis par son vote une popularité de circonstance dans Paris.

Au premier abord le ministère semblait atteint dans son chef : il ne l'était pas réellement. Si la loi de la conversion de la rente avait contre elle la chambre des pairs, elle avait eu, elle avait encore pour elle la chambre des députés, qui demeurait fidèle à la politique ministérielle. Si par des polémiques et des discours on avait réussi à émouvoir, peut-être à égarer l'opinion, il y avait à travers tout ce sentiment que le dernier mot n'était pas dit, qu'on reviendrait un jour ou l'autre à une mesure prématurée peut-être, certainement utile pour le pays. De plus, M. de Villèle avait singulièrement grandi dans ces luttes, où il avait montré autant de sang-froid que d'habileté. Plus que jamais il se sentait soutenu par le roi et par le frère du roi. Ceux-là mêmes parmi les hommes de cour qui venaient de voter contre lui se pressaient le soir à sa réception comme pour désavouer, par leur présence dans les salons ministériels, leur vote du matin. Rien n'aurait paru changé, si ce n'eût été un incident, une dernière scène de la discussion de la chambre des pairs. A ce même moment, en effet, venait d'éclater, ou de s'accentuer, un conflit qui n'avait plus, il est vrai, rien d'imprévu depuis la fin de la guerre d'Espagne et dont le dénoûment allait être, par ses conséquences, un des plus graves événemens du temps. Cette malheureuse conversion des rentes décidait une rupture retentissante dans le ministère, par la disgrâce de M. de Chateaubriand.

Triste et fatale crise d'impatience, de scission irritée entre des

baron Louis, celui qui a le mieux soutenu notre crédit et mis le plus d'ordre dans les budgets, et sauf cette dernière opération dans laquelle je suis obligé d'avouer que je ne le reconnais pas, il a constamment suivi les principes d'une bonne administration des finances .. » — M. de Cormenin, dans son *Livre des orateurs*, a tracé de M. de Villèle et de Casimir Perier un curieux portrait : — « Lorsque Casimir Perier, comme un athlète fougueux, tournait autour de lui, cherchant partout du fer le défaut de sa cuirasse, M. de Villèle résistait par son immobilité. Puis, reprenant l'offensive, il rendait à chaque objection sa réponse, à chaque fait son caractère, à chaque chose sa valeur. Quelquefois il éludait un choc ou trop lourd ou inattendu avec une adresse toute languedocienne... » — (Voir le *Livre des orateurs* portrait de M. de Villèle.)

Digitized by Google

hommes qui ne pouvaient ni vivre longtemps ensemble ni se séparer sans péril! M. de Chateaubriand, à vrai dire, restait depuis quelques mois un personnage assez énigmatique, tantôt laissant entrevoir une ambition de prépondérance encouragée par ses amis, tantôt affectant le dégoût et une indifférence hautaine, passant tour à tour d'une cordialité recherchée avec M. de Villèle à des mouvemens de mauvaise humeur contre le président du conseil, surtout contre le ministre de l'intérieur, M. Corbière (1). Il avait paru d'abord, — M. de Villèle l'assure, — porter le plus vif intérêt à la conversion, aux négociations qui devaient en préparer le succès. Il n'avait pas tardé, cependant, à se refroidir, allant bientôt d'une réserve calculée à la fronde. Il passait pour avoir, dans ses conversations, la parole leste et vive à l'égard des projets ministériels, pour inspirer des polémiques hostiles, pour être enfin plus qu'à demi complice de l'opposition qu'il voyait grandir. Il allait là où soufflait la popularité! Pendant la discussion de la chambre des pairs, dont l'issue avait peut-être tenu à quelques voix, le ministre des affaires étrangères n'avait prêté aucun secours à ses collègues : il ne l'avait pas offert, M. de Villèle avait eu la fierté de ne pas le lui demander. Il était resté silencieux à son banc, et, s'il avait donné pour la forme un vote dédaigneux à la loi, il avait laissé ses amis s'engager, voter contre un acte d'un gouvernement dont il restait un des représentans. Il avait pris, en un mot, une attitude de dissident à laquelle M. de Villèle n'avait pas pu ne pas être sensible, qui avait surtout irrité le roi, que Louis XVIII appelait même durement une « trahison. » On en était là, on touchait à l'inévitable crise.

Au fond, d'ailleurs, on ne pouvait s'y tromper. Cette affaire de la conversion des rentes n'était qu'un dernier incident, un prétexte dans une situation poussée à bout. La vérité est que M. de Villèle et M. de Chateaubriand n'avaient jamais pu s'entendre qu'à la condition de ne pas trop s'expliquer. M. de Chateaubriand, en entrant au pouvoir, avait l'arrière-pensée d'y prendre la première

(1) On peut en voir un exemple dans une lettre de Chateaubriand (mars 1824), qui est assez curieuse, surtout par les derniers mots, qui ressemblaient à une menace. Chateaubriand réclamait une préfecture pour un de ses neveux; il ne pouvait l'obtenir de son collègue Corbière, qui n'était pas effectivement commode et se faisait tirer l'oreille. Là-dessus, portant ses plaintes avec hauteur au président du conseil, il ajoutait : — « Il est bizarre qu'entre collègues j'en sois réduit à vous prier de solliciter les faveurs de Corbière. Je suis, je pense, assez bon camarade pour qu'on le soit avec moi. Je n'importune guère pour ma famille et je vous déclare que, si ma sœur ne m'écrivait pas trois fois par semaine, je laisserais Corbière à sa désobligeance naturelle sans lui demander une place de portier. Arrangez cela si vous le pouvez. *Je le désire pour le bien de la paix, car, vous le savez, les petites choses brouillent plus les hommes que les grandes.* » — (Voir les *Mémoires* de M. de Villèle, t. v, p. 59.)

Digitized by Google

place, d'exercer la prépotence du génie. M. de Villèle, en appelant le plus brillant et le plus décevant des hommes à remplacer M. de Montmorency à la veille de la guerre d'Espagne, n'avait eu d'autre préoccupation que de faire face à une circonstance délicate, de maintenir le lien entre le cabinet français et les cabinets étrangers par la présence aux affaires d'un des négociateurs de Vérone. Leur alliance n'avait pas cessé d'être un grand artifice. L'incompatibilité était dans les caractères, dans les traditions, dans les idées, dans les tempéramens des deux personnages. L'un, sans avoir l'éclat et l'étendue d'esprit de son redoutable rival, avait l'application, la prudente justesse, la mesure, la sagacité, la raison pratique de l'homme d'affaires administrant l'État en intendant supérieur; l'autre, accoutumé aux succès, faisait de la politique trop souvent avec son imagination et parfois avec sa vanité. M. de Chateaubriand lui-même l'a dit à sa manière : « M. de Villèle voulait retenir cette nation sur le sol, l'attacher en bas... Nous voulions, nous, occuper les Français à la gloire, essayer de les mener à la réalité par les songes : c'est ce qu'ils aiment. » Il l'avouait, il n'avait souci de cent millions, deux cents millions, pour replacer un roi sur son trône. « J'ai l'habitude de ne pas compter, écrivait-il, et quand je parle économie, c'est pour l'acquit de ma conscience. » M. de Villèle, lui, comptait avec les millions, avec l'économie, avec la réalité. « Ils ne s'aiment pas beaucoup, disait une de ces femmes d'élite qui entouraient le ministre des affaires étrangères de leurs adorations et lui faisaient une cour, — la duchesse de Duras, — ils ne s'aiment pas beaucoup, ils se ressemblent si peu... » Ils ne se ressemblaient pas du tout, en effet; il n'y avait que des antipathies de goûts et de génie entre ce mondain à l'imagination inassouvie, gâté par les succès, qui écrivait naïvement que « le bonheur et la gloire de la patrie dataient de son entrée au ministère, » et ce provincial, simple et modeste d'allure, jaloux toutefois de son pouvoir. Plus d'une fois, pendant la guerre d'Espagne, le choc avait été sur le point d'éclater. M. de Chateaubriand s'était toujours heurté contre le froid bon sens du président du conseil, comme il allait se heurter contre l'inattention des princes, « recevoir son seau d'eau froide » le jour où il croyait trouver des complimens aux Tuileries; mais s'il avait des mécomptes d'orgueil, il prenait sa revanche par sa diplomatie, en entretenant auprès des souverains et des chancelleries l'idée de sa gloire. Il se créait au dehors une popularité par laquelle il croyait se fortifier, qui pouvait néanmoins devenir pour lui un embarras, une impossibilité de plus dans ses rapports avec ses collègues. Et

Digitized by Google

comme dans les affaires les plus sérieuses il y a toujours les puérilités, un incident de comédie avait déjà failli tout précipiter.

L'expédition d'Espagne, comme toutes les expéditions heureuses, avait été l'occasion d'une distribution de cordons. L'empereur Alexandre Ier, voulant s'associer aux succès de la France, avait cru devoir envoyer le premier des ordres de Russie, le cordon de Saint-André, à M. de Chateaubriand, qui ne négligeait rien pour mériter ses bonnes grâces, et à M. Mathieu de Montmorency, le plénipotentiaire disgracié de Vérone. Soit inattention, soit calcul, il avait tout simplement oublié le président du conseil. Le roi Louis XVIII avait ressenti cet oubli comme une offense personnelle. Il ne l'avait pas caché; il en avait parlé vertement à M. de Chateaubriand, qui, sortant de l'audience royale et rencontrant à la porte M. de Villèle, n'avait eu que le temps de lui dire : « Calmez le roi, calmez le roi! » Le roi n'était peut-être pas aussi ému qu'il l'avait paru; il avait tenu tout bonnement à faire sentir son mécontentement à son ministre des affaires étrangères, et, voyant sur ces entrefaites M. de Villèle entrer dans son cabinet, il lui avait dit : « Vous avez dû voir un homme assez mal à son aise et qui le mérite bien. Croiriez-vous qu'entre lui, Pozzo et La Ferronnays ils viennent de me faire donner un soufflet sur votre joue par l'empereur Alexandre; mais je saurai lui donner chasse. Il vient d'envoyer une décoration de ses ordres à Chateaubriand et à Montmorency, et à vous rien! On voit bien que c'est un parvenu. Tenez, Villèle, jamais l'empereur d'Autriche ne m'eût fait pareille chose; mais je le paierai de sa sottise en monnaie de meilleur aloi. Mon cher Villèle, je vous fais chevalier de mes ordres : ils valent mieux que les siens! » Le roi tenait à venger sur-le-champ son premier ministre et ne parlait de rien moins que de refuser l'envoi des ordres français à M. de Nesselrode en échange des cordons envoyés de Pétersbourg. De là grand émoi de M. de Chateaubriand, qui, malgré son détachement apparent de ce qu'il appelle les « brimborions, » le « ruban de Léandre, » se trouvait à son tour mortifié d'être moins bien traité par le roi que M. de Villèle, de n'avoir pas, lui aussi, la « zone bleue » sur la poitrine, et qui affectait surtout de s'effrayer d'un affront fait au tsar. Il avait fallu négocier, calmer les amours-propres. Bref, tout avait fini par s'arranger tant bien que mal : M. de Chateaubriand avait sa « zone bleue, » M. de Nesselrode avait son cordon; M. de Villèle lui-même recevait, un peu tard, le cordon russe de Saint-André. M. de Chateaubriand avait, toutefois, la fatuité puérile de faire constater par une dépêche de M. de La Ferronnays que la décoration envoyée au président du conseil était due à ses instances auprès de

Digitized by Google

l'empereur Alexandre (1). Le seul résultat de ces agitations frivoles était de mettre à nu, d'irriter l'incurable antagonisme, et la moralité de l'incident des cordons, c'est le comte d'Artois qui la dégageait dans ce petit mot adressé à M. de Villèle : « J'ai reçu et brûlé votre petite lettre. Je me doutais que l'homme ferait le plongeon après avoir voulu prendre la mouche. La situation, assez critique, des élections (on approchait des élections de 1824) peut porter à la douceur et à un peu de longanimité; mais souvenez-vous que l'homme ne peut ni vous pardonner, ni surtout croire que vous lui pardonniez. Il est et sera toujours votre ennemi... »

Ce n'était donc pas la paix, on ne s'y trompait d'aucun côté, et dans ces conditions, après tant de froissemens dévorés, il est évident que l'affaire de la conversion des rentes, suivant à si peu de distance l'imbroglio des cordons, ne pouvait plus être qu'un prétexte pour en finir, fût-ce par un coup d'autorité. Ici seulement, une certaine inspiration de générosité supérieure manquait dans la manière de conduire la dernière scène du drame, dans ce qu'on pourrait appeler l'exécution d'un homme de génie devenu importun. M. de Chateaubriand a cru et a dit que M. Corbière, qu'il n'aimait pas, avait été le plus opiniâtre à exiger sa disgrâce. Il se trompait : M. Corbière n'y était pour rien, il avait au contraire, par ses hésitations, suspendu un instant toute mesure trop prompte: M. de Villèle lui-même n'avait pas paru disposé à des résolutions précipitées. Le plus vif dans le conseil eût été peut-être un digne gentilhomme peu brillant, mais d'une droiture simple, le baron de Damas, qui déclarait qu'il n'aurait pas voulu rester un instant de plus ministre avec M. de Chateaubriand. Le plus animé surtout était le roi, qui ne déguisait pas ses ressentimens. Louis XVIII avait-

(1) La faveur que M. de Chateaubriand s'était ménagée à la cour de Russie n'était rien moins qu'agréable à Louis XVIII, et cette distribution de cordons, d'ailleurs assez gauchement faite, finissait par n'être agréable à personne. M. de Villèle avait été blessé de l'oubli de la cour de Russie, oubli réparé après coup sur une intervention presque blessante de son collègue des affaires étrangères. M. de Nesselrode était blessé à son tour de la façon dont il recevait le cordon bleu, et il écrivait à son ambassadeur, M. Pozzo de Borgo : — « Recevoir le cordon bleu sous de pareils auspices n'a, je vous assure, rien qui me satisfasse. Je ne m'y attendais pas, je n'y tiens nullement, et s'il est donné de mauvaise grâce, j'aime tout autant ne pas l'avoir. Ainsi, dans le cas où ce ne serait pas chose faite, tâchez qu'elle n'ait pas lieu... J'avais un moment regretté votre départ de Madrid; mais depuis l'arrivée de votre dernier courrier ces regrets ont cessé, car je vois... que vous êtes revenu à Paris à point nommé pour empêcher une véritable catastrophe. J'aurais regardé comme telle la retraite de Chateaubriand, et c'est un vrai service que vous avez rendu à la cour *de l'avoir maintenu en place...* » — Si M. Pozzo s'était vanté d'avoir sauvé M. de Chateaubriand, il y avait mis de la complaisance; il devait être bientôt détrompé. Tous ces petits incidens n'avaient peut-être pas peu servi à indisposer le roi Louis XVIII en éveillant ses soupçons sur la diplomatie de M. de Chateaubriand avec la Russie.

Digitized by Google

il su qu'à la faveur du vote de la chambre des pairs sur la conversion, il se nouait autour de lui quelque intrigue pour lui imposer un nouveau ministère avec M. de Chateaubriand? toujours est-il que le matin de la Pentecôte, le 6 juin 1824, il faisait appeler à l'improviste M. de Villèle et le recevait en lui disant : « Chateaubriand nous a trahis, je ne veux pas le voir à ma réception après la messe. Faites l'ordonnance de son renvoi; qu'on le cherche partout où il sera, qu'on la lui remette sans perdre un instant. Je ne veux plus le voir! » Et c'est ainsi que sur l'heure était signée une ordonnance de révocation sommaire qu'on se hâtait d'expédier, qui, après avoir couru à la poursuite de M. de Chateaubriand, finissait par l'atteindre aux Tuileries même, où il assistait à la messe du jour, mêlé à la foule des courtisans. Le roi avait cédé à un mouvement de colère; M. de Villèle avait eu la faiblesse de céder au roi et le malheur de ne pas comprendre qu'il achetait trop cher, par une inutile brutalité, une victoire sur son collègue (1). Ni l'un ni l'autre n'avaient senti, à part ce qu'il y avait de peu décent dans la forme, le danger de blesser dans sa dignité, dans son orgueil, dans ses ambitions si l'on veut, un homme popularisé par le génie. M. de Villèle ne comptait pas le génie des lettres parmi les forces de gouvernement!

Dans cet étrange duel engagé depuis quelque temps entre l'imagination et le bon sens se disputant l'influence dans les affaires publiques, c'est le bon sens qui triomphait, qui devait triompher. M. de Chateaubriand avait toutes les chances d'être vaincu et il l'avait mérité sans doute par ses inconséquences de conduite. Il ne méritait pas d'être « chassé, » comme un serviteur banal et infidèle, — car enfin, il le disait dans une de ses boutades acerbes, « il n'avait pas volé la montre du roi sur sa cheminée! » Frappé en pleine réunion de cour sans avoir été prévenu, sans un mot d'atténuation ou d'explication, il sortait des Tuileries et du ministère des affaires étrangères emportant l'immortelle blessure et se promettant une vengeance retentissante; mais la vengeance du terrible disgracié était l'affaire de l'avenir. Pour le moment M. de

(1) La communication signifiée au plus vite à M. de Chateaubriand se réduisait à ceci : — « J'obéis aux ordres du roi en transmettant à votre excellence une ordonnance que sa majesté vient de rendre. » — Et l'ordonnance portait simplement que M. de Villèle était chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères en remplacement de M. de Chateaubriand. — M. de Villèle, dans ses *Mémoires*, cherche à expliquer ce qu'il y avait eu de *fortuit* dans les circonstances qui accompagnaient la remise de la dépêche. L'ordonnance elle-même, dans son laconisme, était aussi extraordinaire que les incidens de la transmission; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire encore et de plus caractéristique, c'est que M. de Villèle ne paraît pas avoir jamais compris pourquoi il y avait eu tant de récriminations contre un fait qui lui paraissait sans doute tout simple.

Digitized by Google

Villèle restait maître de la situation, et comme pour mieux marquer son ascendant, il n'écoutait ni ceux qui lui demandaient de rappeler M. de Montmorency sous prétexte que ce serait amortir d'avance l'opposition de M. de Chateaubriand, ni ceux qui lui proposaient M. de Polignac ou M. de Talaru ou M. de Caraman. Il prenait son temps quelques semaines de cet été de 1824, pour faire son choix. Il finissait par placer un homme aussi insignifiant qu'honnête, le baron de Damas, aux affaires étrangères, M. de Clermont-Tonnerre à la guerre, M. de Chabrol à la marine : il se croyait obligé d'accorder à la faveur de Mme du Cayla le ministère de la maison du roi pour le duc de Doudeauville, — en refusant de satisfaire les ambitions étourdies de M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui aspirait à tout, même au ministère de l'intérieur; il préparait en même temps la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques où il allait placer un prêtre qui passait pour éclairé, l'évêque d'Hermopolis, l'abbé de Frayssinous. Et tout cela balancé, équilibré, c'était encore le ministère Villèle, assiégé d'influences sans doute, difficile à remplacer!

IV.

On touche ici à ce qui pourrait être considéré comme le point culminant de la Restauration, représentée par un ministère ou un chef de ministère qui passait sa vie à administrer avec prudence, à discipliner les royalistes sans céder à tous leurs entraînemens, à pacifier les intérêts en les ralliant aux Bourbons. Si la monarchie renaissante avait passé depuis dix ans par bien des alternatives dramatiques; si elle avait eu de mauvais jours, des luttes violentes d'opinions, des crises de cour, de ministère et de parlement, des épreuves sinistres, des momens enfin où l'on doutait de sa durée, elle semblait désormais sortie de la phase des contestations et des incertitudes. La monarchie paraissait affermie! la guerre d'Espagne lui avait donné le lustre des armes et avec le succès militaire une autorité nouvelle en Europe. A travers tout, l'alliance de la royauté et des droits populaires par la charte avait été maintenue. Les conspirations avaient été découragées. Les finances réorganisées, le crédit relevé, la prospérité publique croissante, attestaient et fortifiaient la paix intérieure. Les dernières élections, qui dataient du commencement de 1824, avaient fixé définitivement la majorité au camp royaliste ; l'opposition libérale, décimée par le scrutin, réduite à une insignifiante minorité, bien que comptant toujours pour la discussion, ne pouvait plus être une menace. M. Royer-Collard lui-même le reconnaissait, en disant à la chambre nouvelle : « Vous entrez dans cette enceinte précédés de circon-

Digitized by Google

stances favorables. La monarchie est affermie; elle n'a désormais à craindre, au dedans et au dehors, que les fautes où elle serait entraînée par des conseils aveugles ou téméraires... »

Était-ce bien la paix dans un régime définitivement fondé? C'était au moins une trêve à laquelle on semblait se résigner facilement. Cette trêve, elle pouvait passer pour l'œuvre du temps, de quelques circonstances; elle était certainement due aussi à la raison éclairée, à la patiente modération d'un roi qui depuis dix ans avait été comme un médiateur des partis, et à l'habile mesure du ministre qui, en représentant l'avènement du royalisme pur au pouvoir, mettait depuis deux ans tous ses soins à populariser un gouvernement de parti par sa prudence. La sagesse de Louis XVIII et de M. de Villèle, en créant cet état de prospérité et de confiance, avait de plus résolu un problème qui avait souvent pesé sur les esprits, celui d'émousser d'avance les périls et les difficultés d'une transition de règne que tout faisait prévoir, dont on sentait que l'heure approchait. Le roi lui-même le savait et attendait la mort avec un stoïcisme qu'il croyait être de la dignité royale. M. de Villèle le savait et redoublait de précautions. Le roi n'avait plus, en effet, que quelques jours à vivre; il allait s'éteindre le 16 septembre 1824. Quelques années auparavant, au milieu des suspicions et des défiances qui s'attachaient au continuateur de la dynastie, au comte d'Artois, la crise aurait pu être grave; elle ne l'était plus maintenant. Louis XVIII, — le seul prince qui depuis un siècle ait eu la fortune de mourir sur le trône en France, — pouvait descendre en paix au tombeau, laissant un pays tranquille, les institutions assez affermies pour être au-dessus des caprices, la dynastie incontestée (1). Celui qui allait ceindre la couronne sous le nom de Charles X pouvait entrer dans le règne sans trouble, et, par une inspiration heureuse née du cœur du prince autant que de la nécessité, le nouveau roi se hâtait de donner une sorte d'élan à l'opinion rassurée et gagnée. Son premier mouvement avait été de révoquer la censure des journaux, précaution inutile à laquelle on avait cru devoir recourir pour faire la paix autour des derniers momens de Louis XVIII et pour protéger l'interrègne. Son premier mot était pour dire aux pairs et aux députés accourus à Saint-

(1) M. de Metternich, en parlant d'ailleurs fort légèrement de Louis XVIII, dit dans ses *Mémoires* : — « Jamais avènement au trône n'a été accompagné en France d'un calme plus parfait que celui de Charles X, et, néanmoins, au moment de la mort de Louis XVIII, beaucoup de personnes redoutaient que cette crise n'amenât une secousse trop forte peut-être pour des bases aussi neuves que le sont celles de la monarchie restaurée au moment du décès du roi. Quelques royalistes timorés parlaient d'une proclamation, de la nécessité de se montrer aux troupes, de recevoir leur serment. M. de Villèle s'est opposé à toutes ces mesures; le résultat a prouvé en faveur de ces calculs. » — (*Mémoires* de M. de Metternich, t. IV.)

Digitized by Google

Cloud : « Je veux continuer le règne de mon frère : j'ai promis de maintenir la charte et les institutions que nous devons au roi que le ciel vient de nous enlever. » Et comme pour mieux prouver qu'il voulait être le continuateur de son frère, il avait commencé par confirmer au pouvoir le ministère qui avait contribué à créer la situation où s'accomplissait ce facile avènement. Le nouveau roi se plaisait à prodiguer les grâces, les faveurs de cour et de fortune à M. le duc d'Orléans, les amnisties pour les condamnés politiques, le bon accueil à tous, même aux libéraux !

Rien de plus curieux que ce début d'un règne qui peu d'années auparavant n'inspirait que des doutes et pesait d'avance sur l'opinion, qui maintenant s'ouvrait au milieu des ovations, des illusions et de la confiance. C'est comme une lune de miel brillante et décevante en pleine restauration, entre la dernière heure de Louis XVIII et le sacre de Charles X !

Quand le nouveau roi se plaisait à dire qu'il voulait continuer le règne de son frère et « consolider les institutions qu'il avait juré de maintenir, » quand il commençait par la suppression de la censure et par quelques-uns de ces mots heureux qui vont au cœur du peuple, il était sincère assurément. Il était sincère autant que pouvait l'être un prince à l'esprit léger, peu accoutumé à approfondir les choses et facilement enivré d'une popularité nouvelle pour lui. Il croyait ce qu'il disait, il se laissait abuser par des spectacles dont il ne voyait que les dehors. En apparence sans doute le nouveau roi pouvait se faire l'illusion qu'il continuait son prédécesseur ; en réalité, il y avait un changement profond. Tout différait comme les caractères des deux princes. Louis XVIII, dans son impotence physique, avait une rare fermeté d'âme, le sentiment de la dignité royale, l'art d'imposer sa volonté, avec un jugement fin, une singulière liberté d'esprit et le goût des idées nouvelles. C'était un libéral à sa manière ! Charles X, avec sa séduction personnelle et sa bonne grâce chevaleresque, avait l'âme inconsistante et mobile, la futilité d'un prince que les événemens avaient éprouvé sans l'éclairer, l'indécision de la volonté alliée à l'obstination dans les préjugés royaux, peu de discernement, l'habitude de la soumission aux influences aristocratiques et sacerdotales qui l'entouraient. C'était un homme d'ancien régime, un fanatique bienveillant et naïf, condescendant par nécessité à la vie moderne sans la comprendre. Par le fait seul de la transmission de la couronne l'orientation avait changé ; un autre esprit venait d'entrer dans le gouvernement, insensible peut-être d'abord, prêt à se dévoiler, à éclater à la première occasion. Cette révolution intime et irrésistible, elle était dans la nature des choses, dans les différences de caractères entre les deux rois, dans les exaltations croissantes des

Digitized by Google

royalistes excités et encouragés par l'avènement d'un prince objet de leurs vœux et de leurs espérances.

Quant au ministère ou à son chef, M. de Villèle, qui avait su habilement préparer et ménager cette transition de règne, qui la représentait, pour ainsi dire, il se trouvait avec tous les dehors d'un ascendant incontesté dans une situation délicate. M. de Villèle ne s'y trompait pas; il avait vu avec sagacité la crise invisible pour d'autres, et d'accord avec son ami Corbière, le fidèle complice de toutes ses résolutions, il avait décidé de quitter les affaires à la mort de Louis XVIII. Les deux ministres n'avaient cédé aux instances du nouveau roi que parce qu'ils craignaient que leur retraite, « sans motifs apparens, » ne fût mal comprise ou mal interprétée, qu'elle ne parût « compromettante pour la royauté elle-même. » Ils n'avaient pas voulu découvrir le roi dès ses premiers pas. « Nous résolûmes, ajoute M. de Villèle, d'attendre la première tentative qui serait faite pour introduire dans le ministère un courtisan donneur de conseils intimes. » S'ils avaient persisté dans leur résolution, ils quittaient le pouvoir en plein succès, laissant à d'autres la responsabilité d'une politique nouvelle. En restant ils s'exposaient à être entraînés, débordés par des passions qu'ils ne partageaient pas. Pour le moment, sans doute, M. de Villèle restait encore maître du pouvoir par la majorité dont il ne cessait de disposer, par la confiance du nouveau roi qui voyait en lui l'homme habile et heureux, par l'autorité qu'il avait gardée sur la masse royaliste. Le danger pour lui était dans une situation où, à défaut de l'appui d'un roi sage, auquel il pouvait pour ainsi dire s'adosser, qui lui prêtait sa force modératrice, il n'avait plus affaire qu'à un roi aimable, de volonté flottante, fidèle, il est vrai, dans ses amitiés, mais naïvement disposé à prendre ses illusions ou même sa piété pour de la politique. Il restait, si l'on me passe le mot, en l'air, il n'avait plus son équilibre. Et lui aussi, comme l'avait dit un jour l'intrépide et éloquent de Serre, il se flattait de « gouverner raisonnablement avec la droite. » Il ne voyait pas que s'il avait réussi à relever la fortune des royalistes, à les conduire dans l'opposition à la conquête et aux premières jouissances du pouvoir, il risquait de se trouver désarmé vis-à-vis d'un parti victorieux, impatient d'user et d'abuser de la domination.

Le malheur était que chez M. de Villèle le caractère n'égalait pas les lumières, que l'homme d'État ou même l'homme d'affaires se subordonnait à l'homme de parti. Par ses lumières, par la sagacité de son esprit, il voyait les fautes et les écueils ; il comprenait le danger des excès de politique, des prépotences cléricales. Il était étranger aux illusions et aux ostentations de cour. Un jour, au moment du sacre de Charles X, en rappelant la dissolution de la

Digitized by Google

maison du roi proclamée par le grand-maître des cérémonies à Reims, il écrit en homme de sens : « Je n'ai pu m'empêcher de penser combien ce serait un acte de bonne politique, de la part du successeur du feu roi, de ne point en reconstituer une semblable; combien avait désormais de dangers pour nos rois l'existence d'une cour aussi nombreuse, aussi dispendieuse, aussi fertile en prétentions; *combien elle était en contradiction avec nos mœurs actuelles;* combien elle pouvait entraîner de compromissions pour le roi et la famille, surtout dans un pays comme le nôtre... » Il pensait ce jour-là en homme de son temps (1). Par ses faiblesses de caractère ou ses engagemens de parti, il se prêtait à des représailles d'ancien régime, à des conseils de réaction surannée. Et c'est ainsi qu'après avoir dû le succès à une politique de modération habile, il se laissait engager par degrés dans une voie où il allait avoir à se disputer aux influences occultes, se croyant obligé pour vivre de donner des gages tour à tour à l'esprit sacerdotal, à l'esprit aristocratique ou à l'esprit de compression. Il déviait de sa propre pensée sans profit pour lui-même, sans profit pour la monarchie, au risque de raviver le feu des querelles mal éteintes et des passions mal apaisées. Il entrait en un mot dans cette carrière qui allait être marquée et par la loi du sacrilège, et par la proposition de rétablissement du droit d'aînesse, et par cette loi contre la presse qu'on appelait par dérision la « loi de justice et d'amour. » C'est pour le ministère Villèle, pendant trois années encore, l'ère des luttes malheureuses et d'une décadence agitée au milieu des divisions croissantes des partis et des émotions renaissantes de l'opinion.

Sans doute, tout n'avait pas dès l'abord une signification également menaçante dans la politique nouvelle. Lorsque M. de Villèle croyait devoir inaugurer le règne par l'indemnité des émigrés, il ne faisait que poursuivre un dessein de généreuse prévoyance et reprendre une œuvre laissée inachevée par Louis XVIII. On n'en pouvait encore rien conclure. C'était après tout une œuvre de réparation nationale et de paix sociale que les passions du jour pouvaient diffamer et travestir, que l'avenir devait justifier. La pensée, le système de réaction s'accentuait bien autrement dans une série

(1) M. de Villèle ne sentait pas moins vivement le danger des excès de dévotion du roi. Il écrivait un jour dans ses *Notes* à propos d'une procession où le roi se faisait suivre de toute sa cour : — « Le roi se livre trop à ces démonstrations religieuses au milieu d'une population travaillée contre lui... On l'a encore vu avec peine à la suite du clergé à la procession du 15 août. Il s'en est assuré et a bien senti le froid des dispositions du peuple de Paris. Cela l'a affecté. » — M. de Villèle avertissait parfois le roi avec sincérité « de l'effet produit par ces cérémonies. » Il n'obtenait rien de plus.

Digitized by Google

de projets qui se succédaient bientôt, à travers lesquels s'échappait le secret du nouveau règne.

La première de ces lois livrées à la discussion publique ne tendait à rien moins qu'à inscrire dans le code des pénalités françaises un crime d'un nouveau genre puni des derniers supplices, le sacrilège, la profanation des hosties consacrées. Rapprochée de bien d'autres faits déjà sensibles, de la reconstitution des ordres monastiques, de l'infiltration rapide des influences cléricales dans l'État, dans l'administration, jusque dans l'armée, des ostentations de la piété royale, de la prédominance de ce qu'on appelait la « congrégation, » cette loi ressemblait à une révolution par la réintégration de la théocratie dans la société civile, par l'invasion du dogme dans la politique, par une sorte de déclaration de guerre religieuse. Cette exorbitante anomalie, présentée avec une espèce de naïveté, ne ramenait pas seulement à l'ancien régime, au-delà de la révolution, elle rétrogradait jusqu'au moyen âge, jusqu'aux époques inquisitoriales où l'État se faisait l'instrument de l'Église. Fût-elle destinée à n'être jamais appliquée, à rester une arme d'intimidation, cette loi suffisait pour révéler la pensée de réaction sacerdotale, pour soulever les consciences, irriter l'esprit moderne et mettre le régime en suspicion dans le pays. Si la loi du sacrilège troublait les consciences en évoquant le fantôme d'une domination cléricale antipathique à la France nouvelle, la proposition de rétablissement du droit d'aînesse dans les familles n'inquiétait pas moins le sentiment d'égalité. De fait, il y avait sûrement désormais aussi peu de justice que de prévoyance politique à identifier la monarchie avec l'idée du privilège et des inégalités; M. de Villèle lui-même n'était pas sans pressentir le danger. Il voyait le principe de l'égalité si profondément enraciné dans les mœurs, dans les habitudes, dans la vie sociale de la France, qu'il croyait peu à la possibilité de toucher à la loi des successions, sans soulever des tempêtes dans la nation; mais il était emporté par le courant, il cédait à des pressions d'aristocratie. Il avait laissé passer sans conviction une proposition désavouée d'avance par l'opinion. Et comme si ce n'était pas assez, aux polémiques passionnées, aux défiances, aux hostilités qui de jour en jour allaient croissant autour de lui, le ministère se préparait à opposer une nouvelle loi sur la presse enlaçant les journaux et toutes les œuvres de l'esprit d'un réseau de répression.

La loi sur la presse après la loi sur le droit d'aînesse, après la loi du sacrilège, c'est ce que M. Royer-Collard appelait le signe de l'existence d'une pensée de faction et de contre-révolution dans le gouvernement. Chacune de ces mesures était une menace ou un

Digitized by Google

défi, un pas de plus dans une voie où tout s'aggravait pour le roi, qui épuisait sa provision de popularité, pour le ministère qui s'usait dans des luttes irritantes et stériles, — où les oppositions seules grandissaient, tourbillonnant autour d'un gouvernement embarrassé de ses propres œuvres.

V.

Ces oppositions étaient de diverse nature : elles allaient du libéralisme impatient de combat au royalisme le plus exalté, — et la plus dangereuse pour le ministère était peut-être encore dans sa propre armée, parmi les royalistes, les uns passés décidément à l'ennemi, les autres incertains et inquiets dans leur fidélité. Ce n'est pas que M. de Villèle fût précisément ébranlé dans son ascendant. Il gardait toujours sa majorité dans le parlement, — sinon à la chambre des pairs, qui restait un foyer d'opposition, — au moins dans la chambre des députés; il la retrouvait dans les momens difficiles. La confiance du roi ne lui manquait pas non plus dans les crises qui se succédaient pendant les premières années du nouveau règne. Le roi ne cessait de lui écrire à l'occasion de tous les incidens dont il était assailli : « Songez que vous êtes nécessaire à mon service et que vous devez, en vous conduisant avec la prudence dont vous donnez tant de preuves, faire tout ce qui est nécessaire à votre délicatesse et à votre considération (1). Comptez plus que jamais, mon cher Villèle, sur ma confiance et mon amitié! » — « Tout ce que je puis vous dire, lui écrivait-il un autre jour, c'est que je ne manquerai ni de fermeté ni de courage, et qu'avec l'aide de Dieu on peut vaincre les grandes difficultés du moment... En tout je veux tout connaître, et je m'en rapporte à vous pour ne me rien laisser ignorer... » C'était fort bien. En réalité, néanmoins, l'incohérence se mettait dans l'armée ministérielle et les intrigues s'agitaient autour du roi. En se compromettant pour son parti par des concessions que sa raison désavouait, M. de Villèle n'était plus même sûr d'être soutenu jusqu'au bout. On l'accusait de mettre de la faiblesse et de la timidité dans sa politique, de livrer le roi à ses adversaires, de tout sacrifier à ses préférences pour des collègues insuffisans comme Corbière, de-

(1) Il s'agissait des éternels marchés Ouvrard et d'une discussion violente qui s'était engagée à la chambre, où M. de Villèle, pour se dégager entièrement, n'aurait eu qu'à se servir d'une lettre que le duc d'Angoulême lui avait écrite au début de la guerre d'Espagne, que le prince l'avait autorisé à produire. M. de Villèle, par délicatesse, ne s'était pas servi de l'autorisation qu'il avait reçue et s'était tiré d'affaire tout de même, en dépit de l'opposition royaliste qui s'efforçait de se servir du prince contre le président du conseil.

Digitized by Google

venu l'objet des plus vives récriminations. On affectait encore de ménager le premier ministre, on voulait simplement lui imposer d'autres hommes, un autre ministère où l'on aurait fait entrer les têtes folles du parti. Tout le monde s'en mêlait, surtout le plus évaporé, le plus vain, le plus prétentieux des courtisans, M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui, dans cet ébranlement du royalisme, se chargeait de mêler le comique au sérieux.

www.libtool.com.cn

Qui l'aurait cru? Déjà aux derniers momens du roi Louis XVIII, ce personnage toujours agité avait noué toute une intrigue pour donner un successeur à M. Corbière, dont il accusait « la nonchalance et la paresse. » Il fallait au ministère de l'intérieur une main plus énergique, un homme plus actif, et il ajoute avec une risible humilité : « Il faut bien que j'avoue qu'il s'agissait de moi! » Le rêve avait paru bizarre même au prince qui allait être Charles X. A défaut du ministère de l'intérieur, M. Sosthènes de La Rochefoucauld prétendait avoir reçu du roi expirant le titre de ministre d'État. Ce nouveau rêve s'était encore évanoui devant un mot ironique de M. de Villèle. A défaut du ministère de l'intérieur et du titre de ministre d'État, le remuant personnage avait dû se contenter de la direction des beaux-arts, détachée du ministère de la maison du roi, occupée par son père le duc de Doudeauville, — et dans ce poste il a été l'amusement de son temps (1). M. Sosthènes de La Rochefoucauld ne se croyait pas moins l'inspirateur, le conseiller, le guide du ministère; il ne se décourageait pas, et un matin de 1826, revenant de province, il arrivait chez M. de Villèle pour lui déclarer solennellement que les choses s'aggravaient d'une manière effrayante, que le roi avait perdu sa popularité, qu'on restait « sans lois protectrices, sans institutions pour fonder la monarchie, sans aristocratie pour la défendre, que nulle part la main du gouvernement ne se faisait sentir, etc. » La conclusion de cette espèce d'ultimatum accompagné de complimens pour le chef du cabinet était qu'il fallait changer au plus vite quelques-uns des

(1) M. de Villèle assure dans ses *Mémoires* qu'il n'avait jamais eu à se plaindre de Mme du Cayla. Il raconte que M. de Semonville lui avait dit plaisamment un jour « qu'il était né coiffé, » qu'il fallait une favorite et que celle qui l'était ne se mêlerait jamais de ses affaires; il ajoute seulement : — « Il est vrai que par ricochet un autre s'en mêlait... Il me causa des difficultés par son incessante activité et son désir de se rendre utile. La vaine tentative d'amortir l'opposition des journaux, celle reproduite si souvent d'introduire dans le ministère des capacités supérieures à celles qui s'y trouvaient, ont été pour moi des occasions d'embarras. La première a coûté, je crois, beaucoup d'argent à la liste civile; mais c'est une chose dont je ne me suis jamais occupé... » — L'idée d'acheter les journaux par des faveurs ou même à prix d'argent donnait lieu à un des incidens amusans de l'époque. M. Delatouche, après avoir reçu l'argent, l'affectait, au nom du directeur des Beaux-Arts, à une souscription publique ouverte en ce moment. M. de La Rochefoucauld ne servait qu'à déverser le ridicule sur l'administration, sur le roi lui-même.

Digitized by Google

ministres et accentuer la politique royaliste. M. de Villèle, après avoir écouté un instant son bouillant visiteur, finissait par s'impatienter et par lui déclarer vertement qu'il avait assez de ses conseils, qu'il n'y avait désormais plus rien de commun entre eux.

www.libtool.com.cn

M. de Villèle, en éconduisant durement le frivole personnage, savait bien à quoi s'en tenir et sur la gravité des choses et sur les petites conspirations nouées contre lui. Il s'en préoccupait, et ce qu'il ne disait pas à M. de La Rochefoucauld, il le disait à son confident Corbière dans ses entretiens intimes. — « Vu Corbière, écrit-il un jour, pour conférer avec lui sur les moyens de remettre l'ordre dans les têtes et calmer les esprits agités d'une sorte de vertige très nuisible à la marche des affaires... jusqu'à l'héritier présomptif du trône qui semble atteint du mécontentement général. Le roi est tourmenté de ces fâcheuses dispositions; mais il y donne lieu en permettant à sa cour, à ceux qu'il affectionne le plus, de faire chorus avec les criailleries contre son gouvernement... » Au fond, M. de Villèle expiait la situation qu'il s'était faite par ses condescendances de réaction, par ses complaisances pour son propre parti. Les royalistes qui avaient triomphé avec lui et par lui, sans aller jusqu'à une déclaration de guerre, ne lui pardonnaient pas de résister à leurs impatiences, de rester un modéré et de mettre quelque mesure jusque dans ses concessions à l'esprit aristocratique et sacerdotal, de se défendre contre leurs ambitions et leurs vanités. Ils ne cessaient de lui créer des difficultés, sans arriver à comprendre que, si tout s'aggravait, si l'opinion s'égarait, comme ils le disaient, le mal était, non dans la modération de leur chef, mais en eux-mêmes, dans leurs passions et leurs préjugés, dans les lois de contre-révolution qu'ils prétendaient imposer, au risque de réveiller tous les instincts libéraux du pays. Ils ne voyaient pas enfin qu'après avoir compromis par leurs entraînemens le ministre qui avait le mieux fait leurs affaires, ils l'affaiblissaient par leurs dissidences et leurs intrigues pour finir par le livrer désarmé et sans défense aux oppositions redoutables qui l'attendaient à chaque pas.

Elles grandissaient autour de lui, en effet, ces oppositions formant aux deux extrémités du monde politique deux camps séparés par les opinions, rapprochés par une haine commune. Elles se développaient et se fortifiaient à mesure que se succédaient les questions irritantes, les défis de contre-révolution jetés au pays, les conflits intestins de la majorité ministérielle. La plus implacable était celle des « ultras » irréconciliables de 1815 que M. de Villèle appelait aussi les « pointus » et qui s'appelaient maintenant indifféremment la « contre-opposition » ou la « défection. » C'était le groupe des dissidens irrités, des esprits extrêmes du royalisme:

Digitized by Google

ils représentaient une force irrégulière détachée de l'armée monarchique et toujours prête à se tourner contre le corps de bataille. Ils avaient fait la guerre à tous les ministères modérés, à M. de Richelieu comme à M. Decazes, à M. Pasquier comme à M. de Serre; ils la faisaient à M. de Villèle, et ils saisissaient toutes les occasions, la loi d'indemnité, la conversion des rentes, la loi du sacrilège, les lois sur la presse, le premier incident venu pour renouveler un combat à outrance. Ils étaient plus embarrassans que dangereux; ils comptaient plus de chefs que de soldats, les La Bourdonnaye, les Delalot, les Ogier. Le loyal Hyde de Neuville lui-même se laissait un instant enrôler dans ce bataillon qui avait pour premier mot d'ordre la guerre sans merci et sans trêve à M. de Villèle. Contre M. de Villèle toutes les armes étaient bonnes. Un jour, à l'occasion des marchés Ouvrard, M. de La Bourdonnaye allait jusqu'à essayer de se servir de l'ancien munitionnaire pour embarrasser le président du conseil. « Comment ne chargez-vous pas M. de Villèle? lui disait-il; vous seriez sûr d'avoir mille défenseurs. — Comment le charger, aurait répondu Ouvrard, puisqu'il n'est pour rien dans mon affaire? — Eh! qu'importe, » reprenait lestement l'interlocuteur. C'était la revanche de la négociation où M. de Villèle avait refusé de subir les conditions de M. de La Bourdonnaye. Cette opposition du royalisme à demi révolutionnaire, cependant, elle n'eût été rien si elle n'eût été animée, étendue et relevée par l'éclat du talent, par le génie de M. de Chateaubriand, qui, en quittant le ministère, avait emporté un immortel ressentiment contre son collègue et avait juré sa destruction.

C'est l'implacable René qui remplissait de sa passion vindicative et de son éloquence retentissante cette guerre de l'opposition royaliste. M. de Villèle n'avait sûrement pas soupçonné quel ennemi il se faisait, quelle puissante colère il suscitait contre lui. Avant que huit jours fussent passés depuis sa disgrâce ministérielle, M. de Chateaubriand avait ouvert les hostilités; il avait écrit son premier bulletin de guerre contre « une administration timide, sans éclat, pleine de ruse, avide de pouvoir, » — contre un gouvernement dont il était pourtant huit jours avant et qu'il proclamait maintenant « aussi antipathique au génie de la France qu'à la nature de ses institutions. » Le trait personnel à l'adresse de M. de Villèle, et de son « despotisme obscur » et de sa médiocrité « d'homme d'affaires » y était déjà. Tout respirait la haine dès le premier mot, et trois années durant, M. de Chateaubriand poursuivait cette campagne, répandant son amertume à tout propos, faisant de la presse une arme meurtrière, ralliant autour de lui de jeunes écrivains animés de son esprit, intéressant ceux qui trouvent que le génie a toujours raison contre les Corbière, dépassant

Digitized by Google

dans ses polémiques les hardiesses des plus violens libéraux. Ce guerrier de la plume était un merveilleux artiste, surtout un homme d'imagination qui maniait une arme étincelante et semblait prendre plaisir à pulvériser ses adversaires, sans s'inquiéter si les coups qu'il frappait n'allaient pas atteindre au-delà ou au-dessus de l'objet de ses haines, si, en travaillant d'un si beau zèle à ruiner un homme, un ministre, il ne préparait pas la ruine de la monarchie elle-même. Le fait est qu'il livrait en ce temps-là bien des batailles meurtrières pour cette royauté bourbonienne dont il se flattait d'avoir été le premier restaurateur par un pamphlet en 1814!

L'art ou le secret de ce puissant polémiste était de cacher sous un royalisme d'ostentation et d'apparat ce qu'il y avait de révolutionnaire dans ses attaques contre la politique du règne, ce qu'il y avait de puéril dans les emportemens et les révoltes de son orgueil ulcéré. M. de Chateaubriand avait certes trop d'éclat, de talent, pour ne pas saisir les esprits et remuer l'opinion; il avait un accent trop personnel dans ses colères pour ne point éveiller des défiances. Lamartine, qui ne l'aima jamais beaucoup et n'en fut jamais aimé, qui était alors à Florence et voyait les choses de loin, écrivait à cette époque à son ami M. de Virieu : « Je ne vois rien de praticable dans le royalisme de l'extrême droite, La Bourdonnaye, Hyde, Delalot : ces hommes n'ont pas de queue dans la nation. Ils sont une fiction de l'esprit de parti. Chateaubriand est un intrigant en déroute; transfuge des deux camps et perfide politique. Il faut lui fermer la bouche avec un sceau d'or; il ne s'est montré digne que d'une telle récompense. Il pouvait mériter le pouvoir et la gloire, il les a sacrifiés à une haine puérile... » C'était dur de poète à poète; ce n'était que trop vrai sur le fond des choses. Quelque brillante qu'elle fût en apparence d'ailleurs, cette opposition ou cette contre-opposition, réduite à elle-même, n'aurait peut-être pas suffi à ébranler M. de Villèle : elle serait restée la « défection! » Par le jeu des circonstances, elle prenait un caractère qui pouvait lui donner une importance nouvelle. D'un côté, elle gardait des affinités avec le monde royaliste dont elle flattait les passions et les ardeurs impatientes; elle pouvait devenir un point de ralliement pour les ministériels désabusés qui commençaient à se détacher de M. de Villèle. D'un autre côté, par M. de Chateaubriand et ses hardies polémiques, elle allait rejoindre les libéraux empressés à accueillir un tel auxiliaire, à l'attirer par leurs flatteries, à se servir de sa popularité comme des divisions des royalistes pour leur propre cause.

Au fond, c'est au camp libéral qu'était la véritable opposition avec ses mots d'ordre et sa politique. Elle était bien autrement sé-

Digitized by Google

rieuse, bien autrement étendue. Elle allait de M. Royer-Collard à M. de La Fayette, de M. Casimir Perier ou du général Foy à M. Laffitte et à Benjamin Constant. Cette opposition libérale, elle n'était plus seulement la vengeance ou la fantaisie de quelques hommes déçus et irrités. Elle représentait pour ainsi dire la révolution opposée à la contre-révolution ; elle exprimait toutes les nuances de l'opinion indépendante, les vœux, les défiances, les inquiétudes, les animadversions de la masse nationale. Elle avait eu depuis les premiers jours de la Restauration, il est vrai, des fortunes diverses. Un instant même, à la suite des crises de 1820-1821, elle avait presque disparu de la scène, vaincue par la réaction royaliste. Elle s'était trouvée réduite en 1824 à moins de vingt membres dans la chambre des députés et n'avait plus de refuge qu'à la chambre des pairs, formée par les anciens ministres modérés, popularisée par ses résistances aux excès du royalisme. Bientôt, cependant, elle avait commencé à se relever, suppléant au nombre qu'elle n'avait plus, par la persévérance dans le combat, tenant tête à la contre-révolution dans le parlement, défiant la répression dans les journaux, disputant pied à pied les libertés menacées. La réaction sacerdotale et nobiliaire qui se dévoilait, les déceptions du nouveau règne, en excitant l'opinion, lui avaient rendu une armée, la popularité et une force singulière d'action. Auprès des vieux libéraux éprouvés par les mécomptes, s'élevaient déjà des générations nouvelles, impatientes de se jeter à leur tour dans la vie publique, de rajeunir la politique aussi bien que les arts et la littérature. Un esprit nouveau éclatait sous la compression. « Ce qui se passe, écrivait M. Royer-Collard dans l'intimité, est un curieux spectacle. Il n'y a rien à prévoir, rien à dire. Il faut que cet ordre ou ce désordre ait son cours. A coup sûr, il ne ramènera rien de ce que nous avons vu. Les théories révolutionnaires et l'ancien régime sont également usés. Il se fait je ne sais quoi de nouveau, dont nous n'avons peut-être aucune idée... » On n'en était plus déjà à ces jours de l'avènement de la politique royaliste où l'on disait à l'opposition libérale décimée dans les élections : « Résignez-vous, vous en avez pour vingt-cinq ans !

Chose à remarquer ! les libéraux, dans ces années de luttes passionnées entre les partis, n'éprouvaient dans le fond aucune animosité contre M. de Villèle. Ils n'avaient pas comme l'opposition royaliste, comme M. de Chateaubriand entre tous, cette haine furieuse qui devenait une obsession. Ils avaient une considération secrète pour le ministre qui les avait vaincus, et ce sentiment se trahissait parfois dans quelque scène piquante. Un jour, un député de l'opposition la plus vive, M. de Chauvelin, avait eu l'idée d'aller visiter le président du conseil dans son cabinet

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

sous le prétexte banal de demander l'autorisation de défricher un bois dans ses terres. La conversation était peut-être d'abord un peu embarrassée, quoique parfaitement courtoise, et comme M. de Chauvelin s'excusait en disant qu'il sentait bien que dans sa position il faisait une démarche vaine, M. de Villèle répliquait vivement qu'il ne savait pas quel acte de sa part pouvait motiver cette crainte d'un déni de justice. Il ajoutait aussitôt que la demande serait examinée en toute impartialité, et que, si elle était juste, l'autorisation serait sûrement accordée. Puis il faisait mine de reconduire son visiteur. M. de Chauvelin ne se hâtait pas, marchait, à pas comptés dans le cabinet, il avait l'air de vouloir prolonger l'entretien. Tout d'un coup il s'arrêtait et brusquement, à brûle-pourpoint il disait au ministre : « Comment est-il possible qu'un homme d'esprit comme vous soit d'un parti si bête! » M. de Villèle, sans se fâcher de l'apostrophe inattendue et sans répondre, reconduisait de plus belle le député indiscret au seuil de son cabinet; il croyait en avoir fini, lorsque M. de Chauvelin, qui était déjà sorti, rouvrait à demi la porte et passant sa tête, lui criait : « Je m'en tiens à mon dire... un parti si bête, qu'il n'a qu'un homme en état de faire marcher ses affaires et qu'il fait tout ce qu'il peut pour le renverser, et j'espère bien qu'il réussira! »

C'était l'impression de bien des libéraux, jusque dans ces luttes que la passion enflammait et envenimait souvent (1). Ils ne méconnaissaient pas en M. de Villèle l'administrateur habile, le financier éprouvé, le chef de parti sensé et fin, l'homme de parlement et de discussion se défendant toujours sans se laisser aller jusqu'à l'injure, sans offenser ou blesser ses adversaires. Ce qu'ils combattaient en lui, c'était le ministre complaisant d'une majorité impatiente d'abuser de la domination; c'était un système de réaction cléricale et civile, de soumission à un gouvernement occulte de cour, de défi à la France nouvelle, de guerre directe ou indirecte à la société refaite par la révolution. Ils combattaient une tentative

(1) On pourrait citer plus d'un témoignage de cette opinion de nombre de libéraux de la restauration sur M. de Villèle. Le bon Charles Dupin, qui n'eut jamais la renommée ni le rôle de son frère Dupin l'aîné, mais qui avait d'autres mérites, qui était un esprit libéral et a été pair de France sous la monarchie de juillet, écrivait, en 1827, au président du conseil : — « Vous seul pouvez être le centre d'un grand rapprochement, d'une grande concorde pour les hommes sages de l'ancienne génération française et pour la masse de la génération nouvelle. Monseigneur, acceptez les grandes et doubles destinées que la fortune vous présente pour le bonheur de notre pays. Fortifiez-vous de quelques hommes renommés pour leur modération, leurs lumières, et marchez à la tête de la civilisation française sans craindre les menées obscures des faibles amis de la rétrogradation, qui, d'ailleurs, ne vous voient qu'avec peine au timon des affaires... » — (*Mémoires* de M. de Villèle, t. III.)

Digitized by Google

ou une apparence de résurrection d'ancien régime, et là ils étaient pour ainsi dire la voix du pays, de cette masse nationale moyenne, plus bourgeoise que populaire, qui se sentait ou se croyait menacée dans ses libertés, dans sa conscience, dans ses institutions, dans ses intérêts. S'ils n'étaient qu'une minorité dans le parlement, ils avaient au dehors pour eux la force de l'opinion, la popularité, la jeunesse, les journaux les plus répandus, le mouvement croissant des esprits.—Libéraux et dissidens royalistes n'obéissaient sûrement pas aux mêmes mobiles, aux mêmes ressentimens dans leur guerre au ministère Villèle; ils étaient même profondément divisés d'instincts, de traditions, d'arrière-pensées et poursuivaient des buts assez différens. Ils étaient néanmoins tout prêts à s'allier contre la politique à laquelle le président du conseil prêtait son nom sans lui donner toujours l'aveu de son bon sens. De sorte qu'avec toutes les apparences d'une autorité ministérielle encore puissante, M. de Villèle, après quelques années, se retrouvait à la fois faiblement soutenu et menacé d'une coalition de toutes les hostilités.

VI.

Incohérence des partis, ébranlement des forces ministérielles, progrès des oppositions dans le pays, réactions à la fois provocatrices et timides accueillies par des frémissemens croissans d'opinion, ce sont les élémens d'une situation où les passions s'enflammaient d'heure en heure, où les incidens pouvaient naître à tout instant. Ces incidens, ils ne tardaient pas à se presser, à se multiplier : les uns, fortuits et éphémères, les autres tenant au fond des choses, à la lutte désormais engagée entre l'esprit de réaction et l'esprit nouveau, à toute cette situation qui, aux premiers mois de 1827, arrivait au dernier degré de tension et de violence.

Le premier, le plus grave de ces incidens était le licenciement de la garde nationale de Paris provoqué par une légèreté du roi, exécuté par une impatience d'irritation ministérielle. On était au lendemain d'un long et ardent débat sur la loi de répression de la presse, où le ministère, représenté par M. de Villèle, M. Corbière et le garde des sceaux, M. de Peyronnet, avait eu à soutenir le choc de toutes les oppositions et même de quelques-uns de ses amis. Il n'avait pu aller jusqu'au bout de la discussion qu'avec une majorité décroissante et avait fini par être réduit à retirer la loi. Paris, du coup, avait illuminé, et les manifestations populaires avaient agité la ville! Pendant ce temps, le roi, visitant les postes de la garde nationale aux Tuileries, avait décidé, sur les instances du maréchal commandant en chef duc de Reggio, et sans consulter ses ministres, de passer une grande revue au Champ de Mars

Digitized by Google

A peine informé de la résolution royale, qu'il n'apprenait que par le bruit public, M. de Villèle avait vu le danger de réunir, dans ces momens d'excitation, cette masse de milice parisienne. Il avait essayé d'éclairer Charles X; mais le roi s'était trop engagé, il aurait paru céder à la crainte; la revue avait été maintenue! Ce qui était facile à prévoir arrivait. La garde nationale, prudemment avertie par la presse, évitait d'abord tout ce qui aurait pu offenser le roi : elle entourait le prince de ses acclamations. Elle se montrait déjà plus libre ou moins respectueuse sur le passage de la duchesse d'Angoulême et de la duchesse de Berry. Enfin, quelques bataillons, plus excités, défilaient devant le ministère des finances en poussant des cris contre les ministres, contre les jésuites et en invoquant la charte, la liberté de la presse. C'était, il faut l'avouer, une scène quelque peu prétorienne. Laissé à lui-même, le roi n'y eût peut-être pas pris garde : il n'avait entendu que ce qui le flattait! M. de Villèle sentait la gravité de ces démonstrations; il s'efforçait de la faire sentir au roi, et, dans un conseil tenu le soir même du 29 avril 1827, on décidait la dissolution de la garde nationale de Paris. Par une de ces mobilités qui tenaient à son caractère, le roi qui, peu d'heures auparavant, paraissait disposé à se montrer presque satisfait, n'hésitait pas à signer le licenciement. L'acte était aussi dangereux que sommaire; il avait pour le moment un double effet : il déterminait une première dislocation du ministère par la retraite du duc de Doudeauville qui avait été, avec M. de Chabrol, opposé au licenciement de la garde nationale, et il avait un profond retentissement dans la presse, dans le parlement, où l'on menaçait M. de Villèle d'une mise en accusation. Le président du conseil, quant à lui, revendiquait hautement la responsabilité de l'acte de rigueur contre ce qu'il appelait « des pétitions présentées au roi à la pointe des baïonnettes. » Bientôt les scènes tumultueuses se succédaient : un jour dans les écoles, un autre jour aux funérailles de Manuel, et entretenaient l'agitation.

Chose à remarquer! Dans cette série d'incidens, les libéraux restaient sans doute dans leur rôle d'opposition avancée saisissant toutes les occasions; ils n'étaient pas les plus âpres à la lutte. Ils sentaient que leur heure n'était pas venue et ne songeaient qu'à émouvoir, à gagner l'opinion, à profiter de tout pour populariser leur cause. Les plus acharnés, les plus implacables, étaient encore les défectionnaires du royalisme, qui ne pardonnaient pas au ministère de vivre et le harcelaient par tous les moyens, sous toutes les formes. M. de Chateaubriand poussait la passion jusqu'à écrire au roi, à propos du licenciement de la garde nationale, une lettre que M. de Blacas se chargeait de remettre et où, en avouant son inimitié personnelle pour les ministres, il réclamait leur re-

Digitized by Google

traite pour le salut de la monarchie! M. de Chateaubriand s'adressait au prince, en même temps qu'il se répandait, dans les journaux complices de ses colères, en polémiques irritées et vengeresses. L'inévitable M. Sosthènes de La Rochefoucauld, à son tour, ne cessait d'assaillir le roi de ses confidences en dépeignant le peuple exaspéré, les esprits aliénés, — en offrant surtout ses services, en promettant, avec une comique fatuité, à Charles X « de le remettre, avant deux ans, sur un pavois d'amour et de respect inaltérables. » Un familier de la cour, le duc de Rivière, pressait M. de Villèle de profiter de la retraite de M. de Doudeauville pour se fortifier par l'accession de l'ami de cœur du roi, Jules de Polignac, qu'on ne cessait de lui opposer. M. de Villèle ne se laissait pas ébranler : il tenait tête aux libéraux, ses adversaires naturels; il tenait tête aussi aux royalistes de la défection, qu'il représentait ironiquement comme un corps d'armée acharné à conquérir des positions qu'il ne pourrait garder, « à se battre pour les libéraux. » Il restait encore soutenu par le roi, qui lui écrivait dans ces momens difficiles : « Je conçois tout ce que l'ingratitude et la démence peuvent causer de chagrins; mais je connais votre courage et je vous réponds du mien. »

Cependant tout s'animait et se compliquait. La lutte, engagée et organisée sous toutes les formes, prenait par degrés un tel caractère de violence, que le moindre fait suffisait à mettre le feu aux passions, que chaque séance de la chambre devenait une vraie bataille et que la clôture même de la session de 1827 ne diminuait pas l'ardeur des conflits. « Nous nous séparons dans une inquiétude générale, » s'écriait l'impétueux Hyde de Neuville. Le ministère restait aux prises avec des animosités et des difficultés croissantes; il le sentait et il délibérait avec lui-même sur le choix de ses moyens de défense. Vainement on s'armait encore, pour un instant, de la censure des journaux : la censure n'était qu'un vain palliatif, on ne faisait qu'irriter les esprits. Assailli de toutes parts, M. de Villèle se décidait alors à un coup décisif; il obtenait du roi deux ordonnances également graves. L'une de ces ordonnances avait pour objet de renouveler la pairie par une vaste promotion de soixante-seize pairs et d'éteindre ainsi, au Luxembourg, une opposition semi-libérale qui datait des ministères Richelieu, Decazes; la seconde, bien autrement sérieuse dans les conditions de lutte violente où vivait la France, décidait la dissolution de la chambre élective et un appel au scrutin. Cette seconde ordonnance allait droit au nœud de la situation, elle tranchait dans le vif. Ce n'était pas sans doute un coup d'État, c'était au moins l'acte d'une politique d'impatience et de défi, — ou, mieux encore, la guerre des partis portée devant le pays. Pour qu'un homme, accoutumé à la prudence et aux tem-

Digitized by Google

porisations, eût été conduit à cette résolution de jouer le pouvoir dans un scrutin, il avait fallu qu'il sentît la nécessité d'en finir et qu'il ne vît pas une autre issue.

Tout semblait extraordinaire dans cette crise électorale de 1827, et la promptitude avec laquelle l'acte de la dissolution avait été conçu et les conditions dans lesquelles la lutte s'engageait entre les partis. Dans un camp se concentrait un gouvernement disposant du crédit que lui donnait une longue existence, de toutes les forces administratives, de toutes les influences d'État, et visiblement résolu à s'en servir. Dans l'autre camp se rassemblaient toutes les oppositions, un instant surprises par ce coup des élections improvisées, mais promptement ralliées pour le combat, plus que jamais enflammées, confondant leurs griefs et leurs ressentimens. Royalistes dissidens et libéraux de toutes nuances oubliaient tout ce qui les séparait pour former la coalition de la haine et marcher ensemble à l'assaut. Les royalistes de la défection n'hésitaient pas à soutenir les candidats du libéralisme le plus extrême; les libéraux à leur tour n'hésitaient pas à soutenir les ultras du royalisme. C'était une vaste mêlée où le pays n'avait plus qu'à reconnaître les siens! Le pays se décidait, en effet, — et le résultat dépassait peut-être les espérances de la coalition qui, sans devenir précisément une majorité, avait d'éclatans succès. L'opposition royaliste avait ses victoires; les libéraux avaient des avantages bien plus nombreux encore. Ils avaient triomphé à Paris. Ils allaient se retrouver en bataillon serré dans la chambre nouvelle, avec tous leurs chefs, les Benjamin Constant, les Casimir Perier, les Laffitte, les Dupont de l'Eure, les Sébastiani. M. Royer-Collard était sept fois élu! M. de Villèle avait joué une grosse partie; s'il ne l'avait pas entièrement perdue, il sortait, du moins, amoindri de la lutte. Ces élections de 1827 avaient surtout cette signification de dévoiler l'irrésistible progrès des opinions libérales depuis quelques années.

Au premier moment, Paris, qui depuis quelque temps s'accoutumait aux manifestations bruyantes, célébrait la victoire par des démonstrations qui dégénéraient pendant quelques soirées en scènes tumultueuses sur les boulevards et à la rue Saint-Denis. Il y eut même quelques échauffourées, quelques essais de barricades dont la force publique avait facilement raison. Les nouveaux élus de Paris croyaient devoir se présenter chez le président du conseil, affectant une certaine inquiétude de ces mouvemens; ils trouvaient un homme parfaitement calme, disposé à les écouter, à s'entretenir avec eux, et un peu ironiquement empressé à les tranquilliser. L'agitation ne pouvait effectivement qu'être sans durée et sans gravité devant une répression assurée. Res-

Digitized by Google

tait toujours la situation même que les élections venaient de créer et sur laquelle M. de Villèle ne se faisait que peu d'illusions; s'il avait tenté un coup hardi qu'il croyait nécessaire, il n'était pas homme à engager un conflit à outrance. Dès la première heure, il avait mis les portefeuilles du ministère à la disposition du roi, ouvrant ainsi la crise décisive. Le roi, que les élections avaient attristé et troublé, était pour sa part plein de perplexités. Au fond, il aurait voulu garder M. de Villèle, il hésitait à accepter sa démission; mais autour de lui, parmi ses familiers les plus intimes et les gens de cour effrayés par les élections, il y avait tout un travail contre le président du conseil, une impatience visible de « faire place nette à toutes les ambitions, à toutes les prétentions, à toutes les convoitises. » Tantôt le roi se rattachait à l'idée de limiter la crise, en conservant M. de Villèle, en se bornant à un changement partiel; tantôt il paraissait résigné à abandonner M. de Villèle et il cherchait des combinaisons nouvelles. Un instant il avait l'idée de mettre un ancien ambassadeur, M. de Talaru, à la tête des affaires, et il chargeait même M. de Villèle de la négociation. M. de Talaru se hâtait de refuser et répondait vivement: « Ah! le roi vous lâche et il voudrait que je prisse votre place. Comptez donc sur son appui! Je ne serai pas si fou, je n'en ferai rien! » Partagé entre toutes les influences, entre mille sentimens divers, le roi ne savait que décider, parce qu'en réalité il n'avait aucune idée. Un mois entier, — le mois de décembre 1827, — se passait en petites agitations et en négociations confuses. Les intrigues étaient partout, à la cour où M. de Polignac avait ses partisans, dans le monde où les Talleyrand, les Pasquier, les Molé, sans parler de M. de Chateaubriand, se remuaient et se reprenaient à l'espérance.

Ce qu'il y a d'assez caractéristique dans cet imbroglio des partis, c'est l'attitude et le rôle du président du conseil lui-même. Depuis que la crise était ouverte, M. de Villèle restait silencieux. S'il avait eu un instant l'idée de refaire son ministère en écartant M. de Peyronnet qui n'avait pas été réélu, M. de Clermont-Tonnerre qui s'était compromis par ses pressions religieuses sur l'armée, il n'avait pas tardé à se défendre de cette dernière tentation. Il s'était retranché dans la plus complète réserve, et par un retour singulier, dans cette retraite où il attendait sans trouble le dénoûment, il redevenait l'objet de toutes les sollicitations, des obsessions qui l'assaillaient de toutes parts. Il écrivait à son fils: « Tranquillise-toi... Je suis fermement décidé à me retirer de cette galère, seulement je veux le faire sans nuire au service public et sans manquer à ce que je me dois à moi-même... Figure-toi qu'en ce moment nous sommes assaillis de propositions de la part des défectionnaires et

Digitized by Google

des gens de la gauche qui offrent les uns et les autres d'entrer au ministère si je veux y rester avec eux. Tous s'imaginent avoir besoin de moi pour être supportés par le roi... » Il ne se servait de ce qu'il recueillait que pour éclairer le roi, et avec le roi lui-même il s'interdisait tout conseil qui eût engagé sa responsabilité; il demandait même au roi de lui épargner les confidences et les consultations sur le choix de ses successeurs. De ce long travail enfin sortait, aux premiers jours de janvier 1828, ce ministère de bonne volonté et de transition qui a été dans l'histoire le ministère Martignac, dont un des membres du dernier cabinet, M. de Chabrol, avait négocié la formation et auquel Charles X donnait un assentiment sans conviction.

Détail curieux: les nouveaux ministres n'avaient accepté le pouvoir qu'à la condition de reléguer l'ancien président du conseil à la chambre des pairs. M. de Villèle avait d'abord énergiquement refusé; il tenait à rester à la chambre des députés, où il sentait qu'il pouvait avoir encore un rôle, ne fût-ce que pour se défendre. Il n'avait cédé que devant une parole presque désobligeante du roi, qui lui demandait s'il voulait s'imposer comme ministre. Lorsque tout était fini, le président du conseil déchu allait prendre congé de la famille royale, de M. le duc d'Angoulême, et le prince, en lui témoignant des regrets, ne pouvait s'empêcher d'ajouter un peu gauchement: « Mais vous étiez devenu si impopulaire! » Le ministre de la veille, pour toute vengeance, se bornait à répondre: « Monseigneur, Dieu veuille que ce soit moi! » Et c'est ainsi qu'après six ans d'un laborieux ministère, M. de Villèle quittait le pouvoir, laissant à travers tout la France relevée dans son prestige par des entreprises heureuses et par la récente affaire de Navarin, les institutions intactes, les finances régularisées et prospères, le crédit et l'industrie du pays en plein essor, au milieu même de l'agitation des partis!

C'est la fin d'une grande carrière publique! Le jour, en effet, où M. de Villèle cède à la pression des choses, il s'éclipse pour ne plus reparaître sur la scène. Ce n'est pas que même après la chute les passions ne survivent au combat. Les vainqueurs de la veille, comme s'ils se sentaient mal assurés dans leur succès, essaient de prolonger la guerre par un appareil assez vain de mise en accusation parlementaire. Pour quelque temps encore, jusque dans sa retraite, l'ancien ministre est un objet d'attention et de curiosité. Ses adversaires le redoutent; ses successeurs eux-mêmes s'inquiètent de ses jugemens et de ses intentions. Ses amis, ceux qui ont suivi son drapeau, ne cessent pas de mettre en lui leurs espérances; mais ce n'est plus que l'épilogue du drame. M. de Villèle avait eu son ère de puissance et de crédit, son règne ministériel de six ans,

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

ses succès et ses mécomptes, sa carrière était finie! Il est resté depuis, il reste dans l'histoire, le représentant d'une situation, d'une période de cette brillante époque de la Restauration, une figure originale de premier ministre, un personnage public éminent avec ses qualités et ses faiblesses. Ce fut surtout et avant tout le merveilleux intendant du royalisme, un homme d'affaires simple, patient et mesuré, habile dans l'art de tourner les difficultés et de satisfaire les intérêts, puissant par le sang-froid, l'application et le goût de l'ordre dans les finances. Il rassurait par ces qualités!

S'il n'avait pas les dons éclatans de l'homme d'État, il avait la raison, le bon sens; il avait ses idées de politique intérieure, ses règles de conduite qu'il précisait dans ces simples mots au courant d'une lettre intime : « Savoir où il convient d'aller et ne jamais s'en écarter. Faire un pas vers le but toutes les fois qu'on le peut et ne se mettre en aucune occasion dans le cas de reculer; voilà, mon cher, ce que je crois une des nécessités du temps où je suis venu aux affaires... » Il avait aussi sur la politique extérieure ses vues qu'il développait dans ses instructions au prince de Polignac, alors ambassadeur à Londres. Il dépeignait la situation de la France entre l'Angleterre, dont on avait toujours à redouter la rivalité, et les puissances continentales, toujours ombrageuses à l'égard des institutions nouvelles et de la puissance militaire de notre pays. « Nous ne pouvons donc en realité, ajoutait-il, compter sur personne, et surtout nous ne devons nous livrer à personne... Que faire dans cette situation? défendre notre honneur et notre sûreté envers et contre tous, si on y portait atteinte, mais renoncer à la prétention d'imposer aux autres des lois que nous ne sommes pas en état de faire exécuter... avec cette conduite peu brillante, mais sûre, maintenir le plus longtemps que nous pourrons la paix générale, dont nous avons tant besoin pour réparer nos pertes... attendre que les colosses continentaux ou maritimes, qui se sont formés de nos débris, s'affaiblissent ou se divisent; veiller avec soin sur les nouvelles combinaisons que les événemens doivent amener et être toujours prêts à en profiter pour reprendre une place, que ce qui reste encore à la France de force morale ou réelle ne peut manquer de lui rendre bientôt... » Ce programme n'était point d'un esprit si vulgaire, quoi qu'en dît M. de Chateaubriand, et n'a pas perdu de son prix.

La faiblesse de M. de Villèle fut toujours dans ses complaisances pour son parti, pour des réactions qui offensaient la France, dans ses complicités avec des passions que la raison désavouait souvent. Il ne voyait pas qu'il compromettait à tout instant par ses concessions les bienfaits d'une politique de modération éclairée, sans s'assurer une majorité à laquelle il sacrifiait sa propre liberté.

Digitized by Google

C'est ce qui devait le perdre. Quelles que fussent ces faiblesses, cependant il y avait quelques points où il résistait et où son action avait son efficacité. M. de Villèle, pendant son long ministère, restait l'homme du parlement et de la légalité. L'homme d'affaires supérieur se retrouvait ici. Il ne voulait pas livrer la France aux caprices de la force. Il accoutumait les royalistes aux institutions nouvelles. Il était aussi un frein pour le roi et ses familiers. Sa présence au pouvoir restait la garantie d'une politique régulière, du principe même de la charte, et tant que la charte restait intacte, rien n'était perdu. C'est ce qui le séparait des têtes folles de son parti qui subissaient impatiemment son ascendant et s'efforçaient de le perdre dans l'esprit du roi, en lui disant que son président du conseil voulait l'annuler ou l'éclipser. Lorsque deux ans plus tard, après la courte, la brillante et inutile trêve du ministère Martignac, le ministre du cœur du roi, M. de Polignac, arrivait enfin aux affaires, prêt à courir étourdiment aux coups d'État, M. de Villèle se gardait de céder aux tentations qui allaient le chercher jusqu'à Toulouse, et de se laisser compromettre dans les entreprises qu'il pressentait. Il se séparait de ceux qu'il appelait « des fous et des intrigans. » « Laissons-les triompher, écrivait-il du fond de sa retraite, leur règne ne sera malheureusement pas long, ils nous mettront bien plus bas... Quand les provisions à l'abri desquelles se font toutes les folies seront finies, on sera tellement déconsidéré qu'on tombera sans défense à la discrétion de l'ennemi. Voilà du moins ce que je crains au bout de tout ceci! » C'est ce qui prouvait une fois de plus que, si ce politique avisé avait toujours été un royaliste gouvernant ou essayant de gouverner avec les royalistes, il ne voulait pas, il n'avait jamais voulu être un ministre de coups d'État.

On raconte qu'un jour, au déclin de sa vie, retiré dans sa résidence de Morvilles, qu'il avait toujours aimée, il se laissait interroger sur le passé, et comme on lui demandait s'il n'écrirait pas ses mémoires, il aurait répondu avec une fine et philosophique ironie, que, lorsqu'on n'avait pu rien faire ni rien empêcher, il fallait savoir se taire. Il avait du moins vécu six ans au pouvoir et fait vivre la monarchie. Ce qu'on peut ajouter de mieux pour sa bonne renommée, c'est qu'il a laissé cette idée que, s'il eût été dans la crise suprême le conseiller du prince, il eût peut-être réussi à détourner la catastrophe, redoutable rançon des fautes qu'il n'avait pas pu empêcher, des entraînemens qu'il avait si souvent combattus, des folies mortelles pour la monarchie elle-même.

CHARLES DE MAZADE.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LA

QUESTION DES DIMES

AU PAYS DE GALLES

ET

L'AGITATION DES NON-CONFORMISTES

C'est le privilège des peuples libres, non le moins précieux, que rien ne ralentisse leur activité et que les questions les plus diverses et aussi les plus délicates soient incessamment portées au tribunal de l'opinion. La tâche d'un gouvernement est singulièrement facilitée lorsque l'éducation politique des masses n'est plus à faire et que celles-ci ont marqué, par des démonstrations significatives, où vont leurs vœux et leurs préférences. Peut-être n'y a-t-il pas de pays où l'idée prédominante, lente parfois à se dégager, mais irrésistible à la longue, exerce sur la direction des affaires autant d'influence qu'en Angleterre. L'attention publique y est continuellement en éveil; elle suit sans effort, et au début sans curiosité apparente, la marche incertaine des événemens, et c'est souvent lorsqu'on la croit désintéressée qu'elle surveille avec le plus de vigilance le cours des débats et des polémiques. Que n'a-t-on pas déjà dit, par exemple, sans que la moindre émotion se soit manifestée, de la séparation de l'Église et de l'État, grosse réforme

Digitized by Google

avec laquelle la nation est loin d'être familiarisée, mais dont elle s'occupe peut-être plus qu'on ne le pense, depuis que des hommes considérables la lui ont fait entrevoir comme la solution de l'avenir? Dans une adresse à ses amis du Midlothian, M. Gladstone, en 1885, se défendait des jugemens anticipés et des prophéties téméraires; mais il admettait lui-même la possibilité de modifications radicales lorsqu'il déclarait que, quel que fût le sort réservé à l'église nationale, elle trouverait dans l'appui moral et matériel de ses membres de quoi faire face à toutes les éventualités. Encore que le sujet ait été à peine effleuré et qu'il ne s'agisse nullement, à l'heure actuelle, de bouleversemens aussi graves, on estime, dans certains milieux, que la situation présente n'est pas éternelle. L'alliance avec l'État des confessions épiscopale et presbytérienne, à l'exclusion de toutes les autres, n'est pas sans inconvéniens, prête d'ailleurs à des critiques dont les esprits impartiaux n'ont pas méconnu la justesse. Depuis le 1er janvier 1871, l'Irlande protestante est en possession d'une administration séparée. C'est une assemblée indépendante, le synode général, qui dirige les intérêts de la communauté, gouverne et nomme aux emplois; pourquoi n'en serait-il pas de même de l'Angleterre, ou, si la discussion n'y est pas mûre, tout au moins du pays de Galles, si résolu, si ardent, depuis quelques années, à réclamer son autonomie religieuse? Oui, c'est un fait; la pittoresque principauté, habitée par une population de travailleurs paisibles, endurans, fidèles à la couronne, est décidée à secouer le joug et à obtenir gain de cause. Par l'organe de ses représentans au parlement britannique, elle fait valoir en sa faveur non-seulement des argumens historiques, mais ce qu'elle appelle les inconséquences et les injustices de la position où elle est placée. Elle demande que liberté lui soit rendue, que ses ressources, les contributions qu'on lui arrache, n'aillent pas à un culte officiel qu'elle repousse, mais bien aux pasteurs qu'elle a choisis, derrière lesquels elle s'est depuis si longtemps engagée dans la voie schismatique. Elle voudrait rompre les liens qui l'enserrent, être affranchie notamment de ce paiement de la dîme dont l'église d'Angleterre jouit encore et qui forme, avec le fonds administré par les *ecclesiastical commissioners* le plus clair revenu des ministres de la religion nationale. A l'appui de leurs revendications, les comtés gallois produisent des raisons qui ont paru si décisives que les personnalités les plus en vue du parti libéral, séduites et convaincues, ont pris en main la défense des opprimés. Ce n'est point, sans doute, une thèse sans valeur et sans équité que celle qui a pour avocats des hommes comme l'illustre *leader* de l'opposition, des parlementaires de l'expérience de lord Derby, du mérite de sir William

Digitized by Google

Harcourt et de sir George Trevelyan, — ou de l'éloquence de M. John Morley.

www.libtool.com.cn

Cinq ans se sont écoulés depuis le commencement du conflit, et les controverses passionnées des ennemis ou des soutiens de l'ordre de choses n'ont pas épuisé l'intérêt que le royaume-uni prend à la solution du problème. A vrai dire, les griefs du pays de Galles figureront sur plus d'un programme lorsque les électeurs se réuniront dans leurs comices. Les innombrables documens qu'a publiés l'Église pour conjurer le danger qui la menace et répliquer de son mieux aux séparatistes ont été rétorqués par la presse, les conférenciers, les adversaires de toute sorte des conservateurs et des évêques. Mais comme, tant qu'elle existe, la loi est sacrée, on a supplié la principauté de ne pas gâter, par des violences stériles, la bonté de sa cause. Des troubles, promptement réprimés d'ailleurs, se sont élevés çà et là dans celles des régions galloises qu'a le plus affectées la situation malheureuse de l'agriculture. Fermiers et paysans ont résisté à l'autorité, sont entrés en lutte ouverte avec les percepteurs ecclésiastiques. Des deux côtés il y a eu explosion de ressentimens et de colères. Le peuple, cela est vrai, n'a pas toujours su garder vis-à-vis des agens épiscopaux le calme et le sang-froid nécessaires. Nous donnerons le récit des incidens qui se sont produits à l'occasion de cette petite guerre intérieure, mais on nous saura gré de rappeler, au préalable, les origines très discutées de l'établissement de la dîme en Angleterre et les circonstances qui, en éloignant les Gallois de la communion anglicane, les ont peu à peu transformés en dissidens et jetés dans les bras des réformateurs non-conformistes.

I.

Lorsqu'il y a mille ans environ, un roi des Saxons occidentaux, Ethelwulf, partait pour Rome, où l'appelait le souci de son salut et de ses intérêts spirituels, il ne se doutait pas qu'à son retour il trouverait son royaume en grand danger. Pendant son absence, Aestan, évêque de Sherbourn, ouvertement encouragé par la noblesse, avait essayé de le détrôner. On voulait confier le gouvernement au fils aîné du monarque, Ethelbald, probablement d'humeur plus accommodante que son père, et à qui on espérait aisément arracher les biens temporels dont on convoitait la possession. Le roi composa; il réunit à Winchester les princes tributaires, les grands et les évêques, et c'est de l'accord général qui résulta des pourparlers et des conférences que prit naissance l'institution de la dîme en Angleterre, ou du droit, en faveur du clergé, à la dixième partie des bénéfices de la couronne. L'église de Saint-

Digitized by Google

Pierre l'apôtre fut, en 855, le lieu solennel de consécration de cet acte important. Plus tard, Guillaume le Conquérant et les souverains qui lui succédèrent ont confirmé sans difficulté les privilèges ainsi obtenus; malgré les affirmations contradictoires, il semble donc établi que la dîme ne provient nullement de libéralités particulières, mais qu'elle a été, dès le début, une concession de l'État, concession plus ou moins volontaire dont il dépend de lui de suspendre ou d'arrêter les effets. Le peuple ne s'accommodait pas volontiers de cet impôt. Il résistait, cherchait à dissimuler le montant de son revenu, ne s'exécutait qu'après une troisième sommation d'acquitter la taxe. L'Église frappait les récalcitrans de sentences d'excommunication, lançait les foudres des censures ecclésiastiques, et le pouvoir lui venait en aide, mettait à son service les rigueurs d'une législation primitive. Sous le règne d'Alfred, on pourchasse les auteurs de déclarations mensongères, on oblige les imposés à affirmer, sous serment, quelle est la valeur et l'étendue de leurs biens, on applique impitoyablement aux suspects l'amende ou la confiscation pure et simple. Chaucer, dans son *Ploughman's tale* (récit d'un laboureur), donne assez bien l'idée des mœurs de l'époque lorsqu'il s'écrie, à propos des exactions que commettaient les titulaires de certaines paroisses :

> For the tithing of a ducke
> Or an apple, or an aye
> They make men swere upon a boke,
> Thus they foulen Christ's fay.

« Pour la redevance d'un canard, d'une pomme ou d'un œuf, ils font jurer les hommes sur un livre, avilissant ainsi le culte du Seigneur. »

Il y avait deux sortes de dîmes : les grosses et les menues. Les premières étaient perçues sur les céréales et la production fourragère : le froment, l'orge, l'avoine et le foin. Les secondes s'attaquaient au droit de pâture, aux légumes et aux fruits, plus tard on y comprit la pomme de terre. Le lin, le chanvre, le miel, le houblon, les graines n'échappaient pas à la taxation. Tous les dix jours, le lait cessait d'appartenir au propriétaire de la vache, faisait retour au possesseur régional de la dîmée; le prélèvement d'un dixième sur la volaille, les œufs, les animaux domestiques, accroissaient encore les charges des agriculteurs, pendant que l'impôt sur le gain personnel et les salaires visait déjà le revenu. Tout cela existe toujours, sous une autre forme cependant. Le 13 août 1836, le *Tithe commutation act* modifiait complètement l'ancien système. Des dispositions nouvelles étaient adoptées; elles consistaient dans la transformation des différentes classifications

Digitized by Google

de la dîme en une taxe unique sur les biens-fonds (*rent charge*). Au lieu de l'impôt en nature qu'il fallait apporter à la paroisse à des époques indéterminées, variables avec les saisons, incertaines comme la moisson des champs ou du verger, on s'en tenait à une moyenne de la production évaluée en argent à dire d'experts, on la prenait désormais pour base du bénéfice de l'Église. Deux commissaires royaux désignés par les ministres, un troisième à la nomination de l'archevêque de Canterbury, étaient chargés de l'exécution de la loi; ils déléguaient une partie de leurs pouvoirs à des fonctionnaires de moindre importance investis du soin de parcourir le pays, de procéder aux estimations et aux calculs. La tâche était délicate entre toutes; il fallait garder le terrain conquis, le clergé n'eût pas souffert que l'apuration des comptes le laissât en déficit; mais, en même temps, on avait l'ordre d'apaiser, le plus possible, les rancunes et les défiances; assurément, c'était une besogne ardue que de concilier des intérêts aussi directement opposés; on s'en tira du mieux qu'on put.

Notons ce point : il s'agissait toujours d'un usufruit, la loi n'investissait nullement l'Église du droit de propriété. Le pouvoir législatif, en 1836, — et, plus avant dans l'histoire, le grand conseil de la nation, — étaient intervenus pour modifier et régler à leur manière les conditions de jouissance. Le fait seul que leur compétence n'était pas contestée indiquait suffisamment que les trois termes de la souveraineté britannique : — le monarque, les lords et les communes, — étaient effectivement restés les maîtres. Au reste, le changement s'opérait sous le contrôle d'agens de l'État. Dans la pensée du gouvernement, l'Église n'était pas autre chose qu'un corps entretenu et salarié pour accomplir certains devoirs, de même qu'il existe une magistrature rétribuée pour rendre la justice, une armée pour défendre le territoire. Quant au mode de paiement de la corporation religieuse, il s'était autrefois effectué, cela est vrai, en tout autre chose qu'en valeurs monétaires; mais de ce qu'une rente avait été territoriale, il ne s'ensuivait pas qu'elle dût, avec les années, se transformer en propriété au profit de l'usufruitier. Il convient en outre de rappeler que l'État a toujours reçu l'hommage des ministres des autels, qu'il a déterminé de temps à autre l'usage auquel les dîmes étaient applicables, qu'il a proclamé et maintenu la suprématie de ses cours sur les cours ecclésiastiques du royaume, spécialement dans les litiges relatifs au droit à l'impôt dont il s'agit. D'ailleurs, si la législation astreignait les citoyens à se dessaisir d'une partie de leurs biens en faveur du clergé de leur paroisse, si elle avait permis que certains domaines fussent réservés aux archevêques et aux évêques, aux doyens et aux chapitres, c'étaient là autant de droits

www.infopool.com.cn

Digitized by Google

individuels et rien de plus. Dignitaires et curés jouissaient de leur douaire pour la vie, mais il leur était interdit, en tant que communauté constituée, de disposer de l'ensemble de cet avoir. L'Angleterre n'eût pas toléré une semblable mainmise sur le sol national et comme la création d'un nouvel état égal à l'autre en influence et en richesse, en attendant qu'il réussît à le dominer.

Ainsi, pendant la période historique qui va des monarques saxons et danois jusqu'à la réforme, la situation de l'Église semble nettement définie. Aucun texte ne l'autorise à s'attribuer un droit de possession aux biens dont on lui a concédé la jouissance. Bien plus, il n'y a pas trace de fédération organisée des privilèges et des forces du clergé. Les paroisses ont des revenus séparés, entièrement distincts les uns des autres. Elles sont, au point de vue financier, aussi autonomes, aussi maîtresses de leur gestion que la « corporation » d'une ville anglaise quelconque est, de nos jours, indépendante de celle de Londres ou de toute autre cité. Qu'il y eût union dans la foi et la discipline, cela est évident, mais l'accord n'allait pas plus loin. Chaque ecclésiastique était doublé d'un administrateur qui percevait, dépensait, réglait pour le compte de son vicariat ou de sa cure. Et cela était également vrai en ce qui touche les évêques. Qu'arriva-t-il, en conséquence, lors des luttes qui se terminèrent par l'établissement de la religion réformée? La législature de l'époque ne parut pas se douter qu'il pût y avoir, au-dessus ou à côté d'elle, une souveraineté supérieure à la sienne. Elle persista à considérer l'Église comme une institution nationale, s'alimentant à des sources qu'elle avait ouvertes elle-même, et persévéra dans cette manière de voir avec autant de liberté que s'il se fût agi de toucher à l'administration de la guerre ou de la marine. Il y eut si peu transfert légal et obligatoire des douaires de l'ancienne communauté spirituelle à la nouvelle, que l'État jugea à propos d'en faire passer une grande partie dans le domaine séculier. Puis, Édouard VI confia à une commission de prélats le soin de tracer le plan d'un service liturgique; après quoi, le parlement lui-même décida que la dîme continuerait d'être exigible et que le produit en serait appliqué aux ministres du culte nouveau. Est-il besoin d'insister davantage? Ces réminiscences historiques prouvent suffisamment que les conformistes ne peuvent pas réclamer les douaires comme appartenant en propre à leur confession. Les représentans élus du royaume peuvent toujours les en dépouiller, et c'est à tort qu'ils crieraient, le cas échéant, à la spoliation et au sacrilège.

Ces conclusions, il est à peine besoin de le dire, ne sont pas acceptées par ceux dont elles menacent si directement les privilèges. L'Église d'Angleterre est volontiers belliqueuse; elle répond

Digitized by Google

vigoureusement aux attaques, porte au besoin la lutte dans le camp de ses agresseurs. On se bat à coups de pamphlets; d'anciens textes oubliés, presque altérés par la moisissure des âges, reparaissent au grand jour, copieusement commentés par la foule subtile des théologiens scolastiques. Mais ce ne sont là, pour le moment, que passes d'armes brillantes, et il s'écoulera du temps avant qu'on n'en vienne à des corps à corps meurtriers. Nous l'avons dit, si la situation du clergé national n'est pas sérieusement ébranlée en Angleterre, elle est beaucoup moins solide, chancelante même, dans la principauté de Galles, où l'immense majorité de la population est nettement anticonformiste. Obligé de subvenir aux besoins du culte dissident qu'il professe, le peuple proteste bruyamment contre la dîme et contre cette dure nécessité de pourvoir à l'entretien dispendieux d'un état-major isolé de recteurs et d'évêques. Depuis quelques années, le conflit est arrivé à l'état aigu, et, ce qui en rendra le règlement tôt ou tard inévitable, c'est que l'antagonisme n'est pas né d'hier, qu'il dure depuis des siècles, et qu'à une époque de progrès et de liberté il faut bien que la liquidation se fasse et que les choses rentrent dans l'ordre. Les Gallois reprochent aux ministres du culte anglican d'avoir systématiquement méconnu leurs aspirations, abandonné leurs ancêtres au paganisme, persécuté les défenseurs de leurs intérêts spirituels. Ces violences passées, ils ne les regrettent pas, ils en parlent avec la fierté de gens qui, après les avoir bravées, en ont triomphé et puisent dans la grandeur même des périls qu'ils ont eu à vaincre les forces nécessaires pour continuer le combat. La moralité, la vertu, la tranquillité bien connues qui sont l'orgueil du pays de Galles et l'ornement de ses paisibles retraites, à qui les doit-on, si ce n'est à ces humbles méthodistes qui ont si heureusement dirigé la conscience et l'honnêteté instinctive de leurs adhérens? Comment se fait-il qu'à l'inverse de l'Angleterre, où la statistique criminelle fournit des chiffres si élevés, la session des assises galloises soit souvent close le jour même de son ouverture, faute de criminels à juger? C'est qu'en s'affranchissant du joug des religions imposées, les comtés recueillaient un bien plus précieux encore que la liberté. Ils revenaient à l'élévation native, à la simplicité de mœurs des temps passés, qualités remarquables qu'ils avaient lentement perdues au contact de maîtres arrogans et d'une conduite désordonnée, lorsqu'elle n'était pas simplement méprisable.

Rappelons les faits. L'église primitive du pays de Galles semble avoir pris naissance à l'époque de l'occupation romaine. Son indépendance disparut avec l'arrivée des conquérans de Normandie. Guillaume et ses successeurs avaient une politique arrêtée qu'ils entendaient faire prévaloir, coûte que coûte. Ils voulaient anni-

www.tiptool.com.cn

Digitized by Google

hiler la nationalité galloise, en englober dans la masse britannique les élémens séparatistes. La préoccupation de ces princes fut de placer à la tête de l'église locale des évêques étrangers au pays, hommes de paille ou hommes d'affaires, dont ils avaient escompté l'obéissance et qui n'hésiteraient pas à sacrifier, au besoin, le bien de leurs ouailles aux désirs et aux conceptions de la couronne. Non-seulement on n'exigeait pas d'un prêtre qu'il parlât le dialecte de la principauté, mais le fait seul qu'il le connût faisait obstacle à sa candidature. Il fallait avant tout un clergé docile, dont il n'y eût pas lieu de craindre qu'il s'associât de trop près aux vœux des fidèles. Il ne restait à ces derniers, pour se défendre, que le recours à leurs protecteurs naturels, c'est-à-dire aux chefs indépendans qui du milieu du XI^e^ siècle jusqu'à la fin du XIII^e^ ont gouverné le pays. Sous Henri III, une protestation est adressée au pape par le prince régnant de Galles, document curieux qui retrace avec une éloquence touchante les griefs de la population opprimée :

« Et tout d'abord nous nous plaignons que l'archevêque de Canterbury envoie à la tête de nos diocèses des évêques anglais, ignorans de notre langue et de nos usages et ne pouvant, en conséquence, prêcher et confesser qu'au moyen d'interprètes.

« Hélas! ce n'est pas tout. Les prêtres n'éprouvent pour notre patrie que des sentimens d'éloignement, presque de haine. Ils se désintéressent du salut de nos âmes, et n'ont au cœur d'autre ambition que celle de nous dominer. Trop rarement ils daignent accomplir parmi nous les devoirs de leur ministère. Nous serons bientôt dépouillés de tout, à la façon dont on voit qu'ils s'enrichissent. Ils transportent en Angleterre, consomment et dépensent dans les abbayes et les terres qu'ils tiennent de la générosité du monarque, les biens de toutes sortes qu'ils ne cessent de nous ravir. Semblables à ces Parthes perfides dont le dernier trait à l'ennemi était toujours le plus meurtrier, ils se retournent et, du pays voisin, lancent sur nos têtes l'excommunication redoutée.

« Malheur à ceux qui prennent les armes pour se défendre contre l'invasion des Anglais! Leurs champs, leurs maisons, leurs fermes sont placés sous interdit par le seigneur archevêque. Que de misères et de ruines! Ceux d'entre nous qui succombent, le fer à la main, dans les plaines ensanglantées, emportent au tombeau la malédiction des ministres du ciel. »

Et vox clamabat in deserto. Les gémissemens de la malheureuse population galloise n'éveillaient au-delà des Alpes aucun écho. Elle n'était pas au bout de ses peines. Elle avait à traverser bien d'autres épreuves avant d'arriver à une époque de parlemen-

Digitized by Google

tarisme et de liberté où elle demanderait, non plus en suppliante, mais au nom du droit, la disparition définitive des restes d'un funeste passé. En attendant, elle se détournait peu à peu de la foi catholique. La désaffection grandissait. L'Évangile à la main, des moines, des frères prêcheurs, revêtus de l'habit régulier, parcouraient le pays, préparaient, sans qu'on s'en doutât, la déchéance de Rome. Symptôme curieux, ces prédicateurs représentaient déjà l'opposition. Ils étaient les précurseurs inconsciens de cette armée de propagateurs non-conformistes, — wesleyens, baptistes, méthodistes-calvinistes, — qui, se séparant plus tard avec éclat de la religion anglicane, s'empareraient peu à peu de la direction spirituelle de la principauté.

La réforme laissa le peuple gallois presque indifférent. Il avait trop souffert sous la domination du clergé romain, pour en déplorer la défaite. D'ailleurs les Tudors, dont un descendant occupait le trône à l'heure même où le papisme était renversé, n'étaient-ils pas d'origine galloise? Ne pouvait-on pas raisonnablement espérer que la maison souveraine couvrirait de sa protection la race fière et vaillante à laquelle elle appartenait? Une ère nouvelle allait s'ouvrir, il n'était pas défendu de croire qu'elle inaugurerait la justice. On fut bientôt détrompé. La plupart des historiens qui ont conté les débuts du protestantisme et la manière dont s'opéra le transfert au culte nouveau des privilèges de l'église dépossédée constatent que les exactions continuèrent. A vrai dire, le pays de Galles entrait dans la période tragique de son histoire. Le comté de Merioneth, pauvre et dépeuplé, plie sous le faix des contributions dont on l'accable pour constituer l'évêché de Lichfield. On extorque au Carnarvonshire un impôt spécial dont le produit est affecté à l'entretien d'une paroisse voisine, purement anglaise, celle de Chester. Dans le Sud, les terres sont au pillage. A propos de rien, pour un caprice, on confère à des laïques étrangers au sol le droit du dixième sur les biens des habitans. L'illusion du peuple n'avait pas duré. Il voyait bien, et il ne se gênait pas pour le dire, que, si la façade était différente, la bâtisse restait la même, édifiée qu'elle était sur la cupidité des hommes. Dès lors, c'est à qui se détournera de ministres avides, à qui affichera avec le plus de résolution intrépide le mépris de leurs hypocrites doctrines. Les temples sont abandonnés; le clergé, sûr de ses prébendes, ne fait aucune tentative pour y ramener les fidèles. En 1565, le siège de Llandaff est sans titulaire, on ne trouve personne qui consente à l'occuper, les diocésains y étant ruinés et si misérables que le poste ne rapporte rien. A Bangor, malgré le droit au mariage qu'a proclamé la rénovation religieuse, pasteurs et dignitaires vivent de scandaleuse façon, entourés de

Digitized by Google

femmes galantes. En 1587, l'évêque de Saint-Asaph est accusé de malversation. On découvre qu'il n'a pas moins de seize sources de revenu et que les sommes exorbitantes qu'il en tire sont secrètement envoyées par lui et mises à l'abri en Angleterre.

www.libtool.com.cn

Alors parut un apôtre qui entreprit de mettre un terme à tous ces malheurs. John Penry, Gallois de naissance, mais ayant successivement passé par Oxford et par Cambridge, s'éprend pour ses compatriotes d'un zèle dont aucun obstacle ne refroidira désormais la brûlante ardeur. Il parle, on l'écoute, et partout il commande le silence d'un geste imposant de patriarche. Bientôt, c'est dans un pamphlet qu'il déverse le courroux et l'indignation de son âme. Il s'adresse à Élisabeth et au parlement, il représente avec force à ces deux moitiés de la souveraineté britannique l'état d'abandon spirituel où est tombé le pays de Galles. De tous côtés, ce ne sont que ténèbres et désolation; la chaire est déserte, s'écrie-t-il, le clergé ne réside même plus à son poste, il est immoral, rapace, cruel, volontairement ignorant des besoins et de l'idiome du peuple. L'affliction générale est à son comble, que le pouvoir prenne garde à l'exaspération populaire! Il continue et ses conclusions enflammées sont portées à la barre de l'assemblée par un des membres de la députation locale. L'insuccès de sa protestation pouvait-il être douteux? Le livre est aussitôt saisi, l'auteur jeté en prison; mais il était de ces esprits fortement trempés qu'aucune persécution ne décourage ou n'effraie. Libéré, il recommence; il semble qu'il ait soif de tortures et qu'il entrevoie, très haut, hors de la portée du regard des hommes, une main visible pour lui seul, prête à déposer la couronne sur sa tête enfiévrée de martyr. Il publie ses exhortations « aux sujets et aux lieutenans de Sa Majesté dans la principauté, » et il s'exprime avec plus de véhémence que jamais : « O évêques de Galles, vous savez et tout le pays sait aussi que vous avez appelé aux fonctions sacrées des vagabonds, malandrins et batteurs d'estrade qui ont choisi le saint ministère pour s'y réfugier et y commettre en paix leurs péchés. Vous les avez autorisés à célébrer le culte, n'ignorant pas qu'ils étaient voleurs, blasphémateurs et adultères. Si vous continuez de tolérer leur présence et d'affamer les âmes de vos brebis innocentes, dites, oserez-vous affirmer encore que vous avez quelque considération pour la gloire du Seigneur et le salut de son troupeau? »

Celui qui osait parler ainsi ne devait pas poursuivre impunément sa fougueuse croisade. En mars 1593, après un procès dont les contemporains écrivent qu'il fut déshonorant pour les tribunaux de Marie Tudor, Penry payait de sa vie son audacieuse franchise. Il monta sur l'échafaud et supporta avec la plus admirable constance la vue et l'odieux contact du bourreau. Comme au plus vil

Digitized by Google

des malfaiteurs, on passa la corde au cou du héros, et son corps se balança dans le vide. Whitgift, archevêque de Canterbury, avait été le premier, le plus empressé à signer l'ordre d'exécution. Aux yeux de la postérité, l'acte du prélat établissait que le condamné n'avait pas calomnié les hommes dont il dénonçait au monde la barbarie et les vices. Au reste, trente ou quarante ans après la mort de Penry, le vicaire de Llandovery, Rees Pritchard, poète et homme d'église, reprenait ses accusations, commençait une campagne presque aussi violente que la sienne et dans un recueil de vers resté célèbre, représentait sous des couleurs infamantes les principaux chefs de la secte anglicane.

Tant d'indignités d'une part, de protestations persévérantes de l'autre avaient remué profondément les esprits, hâté l'heure où les dissidens disposeraient de la direction des consciences. Çà et là, ce qu'on a nommé d'abord l'*inconformity* commençait à apparaître. Les rapports adressés en 1633 à Charles Ier par l'épiscopat signalent la naissance du mouvement, parlent avec sévérité de quelques cas d'indiscipline. Des membres du clergé se sont séparés de l'Église, ont osé rompre publiquement avec elle. Le châtiment ne s'est pas fait attendre; les coupables ont été dépouillés de leur emploi et de leurs privilèges, mais les voilà libres et ils vont se livrer à un prosélytisme effréné. Ils ne réussissent que trop, au gré de leurs anciens maîtres, à recruter des adeptes, à former un parti d'opposition, sorte de fronde religieuse dont on ne parviendra plus à arrêter les progrès. En 1662, ils sont traqués de tous côtés, poursuivis jusque dans les montagnes, à travers les défilés escarpés où ils se glissent pour courir à des réunions de nuit, y recevoir le mot d'ordre des affiliés et des frères. Le peuple les y suivait, sans grand zèle d'abord, tremblant à l'idée des représailles épiscopales. On se cachait, on avait l'effroi de la lutte ouverte et c'est au fond des bois et des cavernes que ces timides conspirateurs organisaient leurs complots. Quelquefois, un incident, la nomination d'un personnage détesté, bouleversaient les résolutions et déchaînaient les colères. Quand le pouvoir appelle à Bangor l'évêque Hoadley, ce choix irrite tellement les paroissiens, qu'ils massacrent presque un prêtre irlandais que, par une méprise déplorable, ils ont confondu avec lui. A la nouvelle de cet attentat, le titulaire du siège, épouvanté, repasse en Angleterre, s'y fixe et y jouit paisiblement pendant six ans des bénéfices attachés à sa charge.

Cependant, à la restauration des Stuarts et dès l'avènement de Charles II, une des plus vives préoccupations du pouvoir fut de porter aux non-conformistes des coups dont on espérait bien qu'ils ne se relèveraient jamais. L'*Act of uniformity* déclare leur propa-

Digitized by Google

gande illégale. Le *conventicle act* interdit aux sujets de la reine d'assister aux meetings et exercices religieux des schismatiques, sous peine d'une amende de cinq schellings, qui sera doublée à la récidive. Quant aux prédicateurs et aux propriétaires des immeubles où ont lieu ces réunions d'impies ils seront frappés d'une peine pécuniaire de vingt livres sterling s'ils osent, les uns par des discours, les autres par une complicité matérielle, pousser à la désobéissance et encourager l'hérésie. La loi fait appel aux plus mauvais sentimens, provoque l'espionnage et le récompense, promet aux dénonciateurs un tiers des confiscations prononcées. Renforçant encore l'extrême sévérité de ces règlemens, une prescription impérieuse défend aux pasteurs hétérodoxes de s'éloigner de plus de cinq milles de la ville ou de la paroisse où ils exerçaient leur ministère aux temps où ils prêchaient encore les enseignemens de la saine doctrine. Montrés au doigt, traités en pestiférés, chassés des emplois civils et des écoles, les délinquans incapables de payer l'amende sont incarcérés par les officiers du fisc. Le bétail, la propriété des plus riches sont séquestrés, vendus au délateur à des prix dérisoires. Les prisons regorgent de monde. Il n'y a plus de place pour les criminels de droit commun. On laisse en liberté les voleurs et les assassins, dangereuse engeance à coup sûr, combien moins condamnable pourtant que la bande détestée des relaps et des renégats!

Mais en matière religieuse surtout, est-il rien de plus maladroit, de plus impuissant que la persécution et les menaces? Au cri de « Vive le roi! » une population mercenaire, soudoyée par le clergé et par la noblesse, saccage les édifices du culte nouveau, rase les humbles chapelles construites à la hâte, tremblant encore sur leurs assises mal assurées. Vains efforts! rien n'empêchera le triomphe d'une cause à la tête de laquelle se sont placés les disciples de Penry, des hommes de l'énergie de Howell Harris, le fondateur du méthodisme gallois, de William Steward et de Daniel Rowlands. Honnis, couverts de boue et d'immondices, lapidés même, ils se relèvent et rien n'abat leur indomptable courage. En 1740, à Hay, dans le Breconshire, Steward est tué dans la rue. Accourus à sa voix défaillante, ses partisans sont cernés, dépouillés de leurs vêtemens, flagellés en place publique. Qu'importe! le non-conformisme a dans la principauté de si profondes racines que les excès de ses adversaires, loin de l'affaiblir, l'affermissent et le consolident. A partir de la moitié du XVIII^e^ siècle, ce qu'on pourrait nommer la renaissance religieuse du pays de Galles prend un essor définitif, se prolonge avec des fortunes diverses jusqu'en 1811, époque à laquelle les associations méthodistes récemment formées sont reconnues. Au reste, l'*act of toleration* avait rendu moins doulou-

Digitized by Google

reuses les dernières années du conflit. Le peuple n'en avait pas moins, pendant cent ans, vaillamment résisté à des entreprises désespérées. Il s'était attaché de tout son pouvoir à des hommes dont l'existence modeste, ennemie du luxe et du faste, empruntait de la pauvreté, du renoncement aux biens de ce monde, du martyre même, un caractère de grandeur qui l'avait touché. Entre eux et lui le pacte est scellé, et nul n'en conteste aujourd'hui l'inébranlable solidité.

www.libtool.com.cn

II.

Ainsi, aux péripéties de la bataille, à l'amertume des revers et à la joie des triomphes, à l'acharnement des combattans lassés peut-être, mais toujours sur la défensive, succédait une période de calme durant laquelle les adversaires s'efforceraient de vivre en paix. La lutte aboutissait à une sorte de trêve qui impliquait la reconnaissance tacite des droits respectifs des deux partis. Les dissidens organisaient leurs forces, en faisaient avec fierté le dénombrement, comme s'ils eussent voulu montrer au monde qu'ils étaient bien les vainqueurs et que le terrain lentement conquis leur appartenait à jamais. Ils pouvaient, à bon droit, s'enorgueillir. Depuis le mois de novembre 1639, qui fut témoin de la fondation du premier temple non conformiste, jusqu'à l'époque actuelle, des obstacles avaient ralenti leur marche, sans réussir à l'arrêter. En 1715, ils possédaient 110 édifices, cent ans après ils en comptaient 993. En 1846, un relevé établissait que le service dominical était suivi par 11,242 fidèles de la religion anglicane pendant que 90,415 opposans envahissaient les lieux consacrés aux croyances séparatistes. Plus tard, en 1851, un recensement constate que la population de Galles, y compris le comté de Monmouth, se compose de 1,188,914 individus. L'église d'Angleterre y a construit, pour son culte, 1,180 bâtimens pouvant contenir 300,000 personnes, mais qui ne sont en réalité fréquentés que par 138,000 adhérens. L'autre, la confession populaire, en a bâti 2,826, avec 629,000 places dont 473,000 sont régulièrement occupées. Au cours d'une année très rapprochée de la nôtre, de nouvelles et patientes investigations ont évalué à 1,574,000 le nombre total des Gallois et à 1,100,000 celui des membres des sectes libres, indépendans, calvinistes-méthodistes, baptistes ou wesleyens. Le reste, c'est-à-dire 474,000, forme le noyau des non-pratiquans d'abord (on estime qu'ils ne sont pas moins de 200,000), puis des catholiques (50,000), enfin des partisans de la religion officielle qui ne dépasseraient pas le chiffre de 225,000 et ne représenteraient, dès lors, qu'un septième des habitans de la principauté. Ces calculs

Digitized by Google

n'ont pas été contestés. Dans la plupart des centres urbains et ruraux, l'église d'Angleterre n'a d'autres soutiens que les classes riches avec leur cortège de serviteurs, de fermiers et de gens à gages. Elle est toute-puissante dans ces stations pittoresques de la côte dont un patronage aristocratique a consacré l'élégance. Postes enviés, séjours de prédilection du *clergyman* ambitieux ennemi de la méditation et du silence! On l'y entoure, on l'invite, on le recommande à ses supérieurs; s'il a du talent ou de l'intrigue, il y a des chances pour qu'il arrive à l'épiscopat. A celui-là, il ne faut pas montrer les statistiques, parler de la désaffection constante des masses. D'un geste, il montrerait la foule brillante qui s'écoule lentement du temple, après avoir entendu un sermon qu'elle juge admirable. Que si on consulte le voisin, le révérend moins favorisé dont le vicariat isolé se dresse dans l'intérieur du pays, quel changement, quelle tristesse, et aussi quelles doléances! Le lieu est vide où il officie, les bancs de bois ont conservé le vernis des premiers jours. Certes, il a autant d'éloquence que son heureux collègue du bord de la mer, mais à qui n'a pas d'auditoire de quoi servent l'onction, la science théologique et la facilité de parole? Au fond, ils sont l'un et l'autre le jouet d'une illusion. Que la faveur ou le hasard les ait, ou non, inégalement partagés, ils n'en sont pas moins à cent lieues du peuple et il suffit, pour n'en pas douter, de jeter les yeux sur la foule qui encombre à quelques pas de là l'étroite porte de la chapelle dissidente.

Au sein du parlement britannique on s'est plusieurs fois occupé de la gravité de cette situation. Dans quelques villes importantes, véritables colonies anglaises, la proportion des amis du culte anglican est peut-être d'un habitant sur cinq; à la campagne, dans les districts ruraux, elle n'est plus que d'un sur douze. Comment s'étonner que les représentans politiques de la contrée aient si souvent insisté sur l'injustice qu'il y avait à exiger des Gallois qu'ils continuassent à subventionner une religion qu'ils ne pratiquent pas? Pour subvenir à la construction et à l'entretien de leurs propres édifices ainsi qu'au traitement de leurs prêtres, ils dépensent 300,000 livres sterling par an et il faut qu'à ces charges considérables, mais volontaires, s'en ajoutent d'autres bien plus pesantes parce qu'elles sont obligatoires. « Pareille atteinte à la liberté d'une population tout entière ne se conçoit ni ne se justifie, s'écriait récemment le député de la division de Rhondda. Il n'y a aucune raison pour que la principauté plie encore sous le poids d'un impôt détesté, alors qu'on en a affranchi l'Irlande qui se trouvait, religion à part, dans des conditions toutes semblables. Qu'on ne parle pas de l'utilité qu'il peut y avoir à conserver la secte officielle à côté de l'autre, pour amender ou moraliser nos

Digitized by Google

montagnards; ce sont, nul ne l'ignore, les plus vertueux citoyens du royaume-uni. » Ce dernier trait est exact, et on découvrirait la preuve de l'extrême adoucissement des mœurs galloises dans l'allocution que le *lord chief justice* Cockburn adressait, en 1866, aux *gentlemen* du grand jury d'Anglesey. « Messieurs, disait-il, je vous félicite cette année encore, votre comté a donné à la nation un éclatant exemple de sagesse, de pureté, d'honnêteté dans les transactions et dans la conduite. J'ai plaisir à vous annoncer que le rôle des assises est blanc et qu'aucun accusé ne comparaîtra à la barre. C'est là un état de choses dont vos compatriotes auront raison d'être glorieux, je ne puis qu'en souhaiter la continuation. » Au sud, le juge de circuit Shee saluait, par les paroles suivantes, la réunion du jury de Cardiff: « Honneur à la principauté! Depuis deux ans que j'y exerce les devoirs de ma charge, je n'ai eu, dans trois comtés, l'occasion de punir que six coupables. Je le déclare hautement, les habitans de cette heureuse contrée peuvent être proposés comme d'admirables modèles au reste des sujets de Sa Majesté. » Il ne faudrait pas croire qu'il ne s'agisse là que de quelques cas exceptionnels d'immunité criminelle. Il ne se passe guère d'année où pareille absence de délits n'amène des manifestations identiques. Hier encore, aux assises de Beaumaris et de Flint, le président constatait que le banc des accusés restait vide. Il faisait savoir aux jurés qu'ils étaient libres et à la clôture de cette session de juillet 1891 qui avait duré cinq minutes, il recevait, selon l'usage, la paire de gants blancs qu'offre en semblables circonstances au magistrat le haut shérif représentant de la reine.

Ce n'est donc pas à l'ignorance, ainsi qu'on l'a dit, moins encore à l'adresse avec laquelle il aurait su flatter les passions populaires que le non-conformisme doit son succès. La vérité est qu'il a adouci le caractère d'un peuple dont les anciens dominateurs avaient, comme à dessein, entretenu la rudesse. Il s'est efforcé de développer au fond d'esprits laissés incultes le goût d'une littérature nationale, dont ceux qui sont versés dans la connaissance du dialecte local ont célébré la douceur et le charme. Il a répandu à flots les revues et les journaux, il a donné à l'instruction un élan irrésistible. De bonne heure, les représentans de la rénovation religieuse ont compris que leur œuvre serait impérissable s'ils parvenaient à y rattacher, dès le berceau, les générations futures. Ils se sont opposés, de toutes leurs forces, à ce que les classes élémentaires restassent confiées à des maîtres du parti adverse, trop empressés à inculquer aux enfans l'éducation confessionnelle de leurs préférences. Ils ont lutté contre les efforts d'une certaine société nationale dont les principes, d'ailleurs affichés, tendaient à attirer les jeunes gens pour les élever selon les maximes favorites

Digitized by Google

de l'église d'Angleterre. Là encore, ils ont rencontré leurs éternels ennemis, les *churchmen*. Placés entre la nécessité d'envoyer leurs fils à l'école officielle, puisqu'il n'en existait pas d'autre, ou de renoncer à les faire instruire, les non-conformistes ont profité de l'*education act* de 1870 pour fonder des pensionnats partout où ils l'ont pu. Ils en dirigent aujourd'hui plus de six cents.

Mais que dirons-nous de la faute capitale qu'ont de tout temps commise les autorités ecclésiastiques du pays en négligeant d'en cultiver la langue et d'envoyer à la tête des vicariats et des cures des hommes qui fussent capables de la parler? L'église épiscopale s'est aperçue trop tard de l'erreur funeste où ses partialités et ses dédains l'avaient fait tomber. En 1879, au congrès de Swansea, les orateurs sacrés ne faisaient aucune difficulté de reconnaître qu'on s'était, à Canterbury, constamment mépris sur l'efficacité des moyens employés pour « angliciser » la principauté. Çà et là, quelques pasteurs plus perspicaces que leurs supérieurs avaient adopté la méthode contraire, s'étaient appliqués, avec plus de bonne volonté que de réussite, à étudier l'idiome gallois; fiers d'une science récemment acquise, ils prononçaient en chaire des sermons où fourmillaient de si comiques barbarismes qu'ils obtenaient, d'un auditoire très égayé, un genre de succès qu'ils n'avaient assurément pas prévu. Peut-être était-ce mal récompenser leur zèle, mais quoi! l'église d'Angleterre avait trop longtemps affiché l'incommensurable mépris de tout ce qui n'était pas purement anglais. De ses cathédrales, elle avait fait des forteresses occupées par une garnison où on comptait pour rien ce qui était gallois, hormis pourtant les bénéfices et les dîmes. La foi est partie, le cœur du peuple est ailleurs, et il ne paraît plus possible de regagner son affection. En jetant au vent, comme une poussière, les vieilles coutumes des races domptées, les conquérans ont l'illusion qu'ils se sont à jamais défaits d'importuns témoins du passé. Un jour vient où les fils de ceux dont on a foulé aux pieds les aspirations et violenté les consciences reparaissent plus attachés que jamais à des traditions séculaires; chose étrange, ces descendans d'opprimés relèvent la tête; quelquefois ils ne parlent de rien moins que de secouer le joug des vainqueurs.

Mais ce ne sera pas une tâche facile que d'arriver au *disestablishment* de l'église épiscopale du pays de Galles; elle y est solidement installée. Elle y possède les quatre diocèses de Bangor, de Saint-Asaph, de Llandaff et de Saint-David, chacun d'eux pourvu d'un évêque, lui-même entouré d'un état-major de dignitaires; au-dessous, une armée disciplinée de mille *clergymen* environ jouissant d'un revenu de 227,000 livres sterling, 227 par tête ou 5,700 francs en moyenne, — sans parler de l'immeuble qui leur

Digitized by Google

sert de résidence et dont ils n'ont pas à acquitter le loyer. Le diocèse de Bangor comprend les comtés entiers d'Anglesey, de Carnarvon, de Merioneth et une partie du Montgomery, avec 193 paroisses à bénéfices. Celui de Saint-Asaph s'étend sur les comtés de Flint, de Denbigh et sur un côté du Montgomery et du Shropshire. Il possède 205 paroisses à prébendes. Le siège de Llandaff porte sur le Glamorganshire, le Monmouthshire et quelques territoires du Brecknock et du Hereford. Il compte 227 établissemens paroissiaux dotés de revenus. Enfin, le quatrième, celui de Saint-David, englobe les comtés de Brecon, de Cardigan, de Carmarthen, de Pembroke, de Rednor et une part du Gloucestershire. Il n'a pas moins de 404 cures privilégiées. Trois évêques ont un traitement individuel de 4,200 livres sterling, cent cinq mille francs par an; le titulaire de Saint-David en reçoit 4,500, c'est-à-dire 112,500 francs. Un doyen et quatre chanoines résidens sont attachés à chacune des cathédrales, le premier avec des appointemens de 700 livres (17,500 francs), les seconds, de 350 (8,750 francs). Des personnages de moindre grandeur, archidiacres, organistes, secrétaires, sont rémunérés sur le budget du chapitre, dans des proportions moins importantes et de façon inégale. Voici, d'ailleurs, si l'on s'en rapporte à ce document officiel qui se nomme le *clergy list*, quel est le revenu des quatre évêchés, non compris la dotation de leur chef suprême. Bangor dépense 2,400 livres, Saint-Asaph, 3,138, Llandaff, 2,520, Saint-David, 4,020, en tout 12,078 livres sterling. A ce dernier chiffre, ajoutons celui de 17,100 livres, montant des sommes affectées aux quatre évêques, nous arrivons à 29,178 livres. Grossissons encore ce total des 227,000 livres dont nous parlions tout à l'heure à propos des 1,000 recteurs et vicaires, et l'addition finale s'élèvera à 256,178 livres sterling. Ainsi, l'église d'Angleterre établie dans la principauté de Galles reçoit chaque année pour le personnel assez restreint dont nous avons défini la composition et la qualité, 6,404,450 francs. Ces calculs ne sont, au reste, qu'approximatifs. Ils pourraient être sujets à des rectifications, non d'ensemble, mais de détail. Il convient, en effet, de remarquer qu'ils comprennent le produit des plus récens douaires dont l'église doit la jouissance à des générosités privées. Ces douaires, même après la séparation, elle continuerait évidemment de les conserver, puisqu'ils n'émanent pas de sources publiques. Mais, d'autre part, la valeur des rentes paroissiales portées au *clergy list* n'est pas conforme à la réalité; elle est, tout le monde le sait, inférieure de dix à vingt pour cent au chiffre véritable. Il s'établit donc entre les sommes à déduire du revenu parce qu'elles proviennent de libéralités particulières, et celles dont il faudrait, au contraire, le majorer pour cause d'évaluation inexacte, une

Digitized by Google

sorte de compensation qui laisse intact, à quelques centaines de livres près, le total que nous avons indiqué.

Des objections ont été faites par les défenseurs du système actuel; aux plaintes et aux réclamations des non-conformistes, on a répondu, — lord Selborne, notamment, dans son vigoureux plaidoyer en faveur du maintien de l'ordre des choses, — que les ressources matérielles des évêchés gallois et des corporations capitulaires leur sont fournies par la principauté d'abord, on le reconnaît, mais aussi par le fonds général de provenance anglaise dont la commission ecclésiastique directrice a l'administration et le maniement. On ajoute que, par conséquent, Galles n'est pas fondée à demander la séparation si elle n'a pas d'autre prétexte à invoquer que des charges dont une partie n'incombe pas à ses habitans. Ce serait là un argument sérieux, s'il était tout à fait fondé; mais il n'en est rien; la distinction établie par les pamphlétaires officieux existe, cela est vrai, mais d'où tire-t-elle son origine? Est-ce de l'insuffisance des sommes prélevées sur le pays pour l'entretien du culte épiscopal? Nullement, mais de ce que ces sommes, détournées de leur emploi primitif, ont été affectées à d'autres usages. Nous le disions dans la première partie de ce travail, presque immédiatement après la réforme, des revenus de l'église ont été aliénés, attribués pour des raisons et à des titres divers, à certains laïques; de la principauté, par exemple, on a exigé des contributions qu'elle paie toujours et qui sont venues s'ajouter aux biens de telles ou telles communautés d'Angleterre. Il n'est donc pas surprenant que les diocèses n'aient plus trouvé dans les impôts acquittés par la population galloise de quoi couvrir leurs dépenses annuelles, puisqu'une partie de cet argent alimentait un budget quelconque, entièrement étranger à celui de la confession anglicane. En s'employant à combler le déficit, l'Angleterre ne fait donc que restituer ce qu'elle a reçu d'un autre côté.

Ce sont là façons de raisonner que les dissidens ont aisément réfutées. L'église officielle n'est pas mieux inspirée lorsqu'elle s'efforce de prouver que le pays ne nourrit contre elle aucun sentiment d'hostilité. Elle rappelle que le législateur de 1836, soucieux d'alléger les contribuables, avait résolu d'opérer la réunion des deux évêchés de Bangor et de Saint-Asaph qui n'en auraient plus, désormais, formé qu'un seul. Elle ajoute que le peuple gallois s'opposa de la manière la plus formelle à la mesure qu'on avait en vue et témoigna d'un désir très vif de conserver les deux sièges. Pareille manifestation, écrit encore lord Selborne, indique clairement que la principauté s'accommode fort bien de l'église, puisque c'est elle-même qui a protesté contre la fusion projetée et qu'au-

Digitized by Google

jourd'hui encore les deux diocèses sont séparés. Tout cela serait à merveille si on n'avait pas tenu dans l'ombre, involontairement sans doute, un détail significatif. Oui, la commission de 1836 avait, en effet, proposé la suppression de l'évêché de Bangor, mais comme elle entendait, en même temps, en fonder deux nouveaux en Angleterre, l'un à Manchester, l'autre à Ripon, et elle insinuait, dans son rapport, que pour subvenir aux frais de ces créations, on demanderait, en retour, aux Gallois un impôt de 10,000 livres sterling. Ceux-ci avaient jugé l'idée malheureuse; c'était encore une de ces combinaisons inventées pour les dépouiller adroitement de leur argent. Quoi! la fortune du pays, ainsi attirée hors des frontières, servirait à l'édification de ces cathédrales orgueilleuses dont les voûtes avaient autrefois retenti de si furieux cris de guerre contre leurs doctrines et leurs personnes? Non certes, il valait encore mieux garder Bangor, moins onéreux, à tout prendre, que le cadeau qu'on voulait leur faire.

Disons-le, ce n'est pas une des moindres considérations qui militent en faveur de la séparation que cette reconstitution ardemment souhaitée par les habitans de Galles des forces et des capitaux de leur terre natale. Au lieu que le produit d'un sol médiocrement fertile et d'une industrie qui n'a pas dit son dernier mot enrichisse une corporation qui ne rend à la communauté aucun service, c'est à l'agriculture, aux exploitations minières, aux essais et aux entreprises dont dépend la prospérité générale, qu'ils aspirent à consacrer leurs ressources; si liberté leur est rendue, ils n'oublieront pas, on peut en être certain, les ministres d'un culte qu'ils ont choisi et dont, au plus fort des tempêtes essuyées, ils n'ont pas cessé d'assurer l'entretien et de protéger l'indépendance. Mais au moins il ne s'agira que de contributions volontaires; on n'aura plus devant les yeux la perspective de l'impôt à échéance fixe, au profit d'adversaires qu'on aide à vivre, alors qu'on voudrait les voir disparaître. Sans doute, c'étaient là les préoccupations et les soucis qui hantaient le cerveau de ceux qui, les premiers, se sont insurgés contre l'église anglicane et ont donné à leur rébellion la forme qu'ils jugeaient la plus pratique, la plus propre à susciter des imitateurs. Dans l'été de 1886, une agitation s'élevait qui devait bientôt s'étendre à tout le pays. La déclaration de guerre à la dîme (*anti-tithewar*) partait de Llanarmon-yn-Jal, pauvre village de 950 âmes perché dans les massifs montagneux du Denbighshire, à égale distance des villes de Mold et de Ruthin. Que s'était-il donc passé? Le printemps avait été désastreux, la moisson rien moins qu'abondante. Des pluies persistantes pourrissaient les céréales sur pied; de tous côtés, sur la ferme comme sur la chaumière, s'étaient abattues sans relâche toutes les rigueurs d'un

Digitized by Google

âpre climat, la grêle fauchante et les orages dévastateurs. Le moment approchait cependant où il faudrait remettre au clergé la somme proportionnelle dont les paysans étaient redevables sur le budget de 447 livres sterling attribué à la paroisse. Les contribuables s'assemblèrent; l'année ayant été malheureuse, il était possible que le créancier s'adoucît; à l'unanimité, on décida d'envoyer au recteur une délégation qui serait chargée de lui représenter que le village ne pourrait payer l'intégralité de la dîme. Les récoltes n'avaient pas été vendues, où voulait-on que le fermier trouvât de l'argent? Peut-être arriverait-on à s'acquitter plus tard, pour l'instant c'était impossible, et on sollicitait, en conséquence, une réduction. A coup sûr, la requête était motivée et intéressante; elle n'en fut pas moins durement rejetée. Le recteur fit savoir à ses paroissiens qu'il n'entendait leur accorder ni exemption, ni délai. Si l'impôt n'était pas immédiatement versé, il adresserait une sommation aux récalcitrans et provoquerait un jugement dont l'exécution ne se ferait pas attendre. Du reste, aucune parole de regret.

L'exaspération fut à son comble. C'en était trop, à la fin. Quoi! c'est ainsi qu'on accueillait les réclamations les plus légitimes? On résolut de recourir aux mesures extrêmes, quelque déraisonnables qu'elles fussent. Soit, on était vaincu d'avance, mais au milieu de la condescendance ou pour mieux dire de la faiblesse générale, Llanarmon aurait l'honneur d'avoir donné le signal de la lutte contre d'arrogans adversaires. Oui, les bois, le bétail, les instrumens aratoires, les terres péniblement acquises que se transmettent les générations laborieuses, tout cela serait saisi, vendu aux enchères. Mais il viendrait des vengeurs, et qui sait si l'intérêt bien entendu n'était pas dans la résistance? La paroisse fut avertie qu'elle eût à se conduire à sa guise, et les choses se passèrent en effet comme on l'avait prévu. Les biens des révoltés furent adjugés au cours d'incidens plus que vifs et qui n'étaient pas sans analogie avec les scènes auxquelles donnait lieu, en face, au-delà de la mer, l'éviction des fermiers d'Irlande. Mais ces habitans d'un pauvre hameau avaient vu juste; le mouvement dont ils prenaient la responsabilité et l'initiative ne devait pas tarder à se propager. Il dure depuis cinq ans, sans interruption. Il y a des districts plus pacifiques que d'autres, et d'ailleurs, dans quelques-uns, le clergé se montre coulant, recule devant l'emploi de la force. Que ce soit générosité, calcul peut-être, car les frais de recouvrement dépassent parfois le montant de la créance, il accorde de temps en temps des réductions et des remises. Mais il en est rarement ainsi. La perception de la plus impopulaire des taxes n'est presque jamais effectuée sans violence; des deux côtés on s'injurie, et

Digitized by Google

souvent on se frappe. Ce sont de véritables soulèvemens locaux, tragiques parfois, comiques aussi, dont il faut bien, pour être complet, que nous donnions sommairement le récit.

Dans le courant de l'année dernière, le révérend Jones, faisant un matin ses comptes, s'apercevait que le village de Solva, en Pembrokeshire, où il exerce les fonctions de vicaire de l'église anglicane, lui devait encore une somme importante. Au nombre de ses débiteurs figurait en première ligne un personnage revêtu comme lui d'un caractère sacré et qui n'était autre que le confrère d'à côté, l'éloquent Garibaldi Thomas, pasteur favori des habitués de la chapelle dissidente. Sur l'heure il envoie des sommations aux retardataires, et celles-ci étant restées inutiles, il a recours aux services du collecteur et du commissaire-priseur. Ces derniers procèdent immédiatement à l'accomplissement des formalités préliminaires; une dernière fois, les termes arriérés sont réclamés, après quoi, sur un refus définitif d'en solder le montant, l'expédition entre en campagne. Tout d'abord, elle saisit çà et là, sans rencontrer grande résistance, la génisse ou le porc de quelque pauvre diable. Mais quand, au nom de la loi, elle se présente au domicile du ministre non-conformiste, la foule s'ameute, et de dédaigneuse qu'elle était, devient menaçante. C'est que le révérend Thomas est aussi chéri de la population que le révérend Jones en est détesté. L'agitation est extraordinaire. Les femmes brandissent des balais, les hommes des fourches. On crie, on siffle, on accable d'injures l'huissier, les officiers publics et les *policemen* qui les accompagnent. Heureusement M. Thomas est là, et il s'interpose. Il ouvre sa porte toute grande, et indique d'un geste qu'il veut parler. Il parle en effet, et son langage est pacifique. Il supplie ses amis, ses ouailles, son cher troupeau de laisser la loi suivre son cours. Qu'importe qu'une iniquité de plus soit consommée, on n'en est pas à les compter. Il continue, et aux acclamations qui l'accueillent, on devine de quelle influence il dispose. Même un acheteur peut emmener une belle vache blanche qui vient de lui être adjugée pour cinq livres sterling, somme qui représente à peu près le chiffre de la dette du révérend en ce qui concerne sa propriété du village. L'affaire semble terminée, et on peut croire que les fondés de pouvoirs du créancier arriveront, sans trop de peine, au bout de leur tâche. Mais le débiteur a plus d'une taxe à payer, car il est riche et possède des fermes un peu partout. Plus loin, dans un établissement agricole qui lui appartient, le commissaire-priseur, suivi par la multitude, s'apprête à instrumenter de nouveau. Au moment où connaissance est donnée des conditions de la vente, les cris recommencent, le petit groupe officiel est couvert de huées. Plus de six cents personnes l'entourent. La voix de

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

M. Thomas ne parvient plus à dominer le tumulte, peut-être était-ce la première fois que ses exhortations restaient impuissantes. D'un tour de main, les représentans du révérend Jones sont colletés, bousculés, roulés à terre. Ils n'essaient pas de se défendre, protestent à peine et se relèvent prestement dès qu'ils le peuvent pour reprendre, avec un sang-froid magnifique, la lecture interrompue. Ils ne se retirent, ne cèdent décidément la place qu'après plusieurs tentatives désespérées et lorsqu'ils sont bien convaincus qu'on ne souffrira pas qu'ils ouvrent la bouche. Alors, après une consultation à voix basse, on voit les mandataires de M. Jones tourner précipitamment les talons. Les manifestans, étonnés de ce calme, presque surpris de leur victoire, regardent s'éloigner l'expédition non sans saluer son départ de leurs quolibets et de leurs rires. Mais voici qu'un paysan qui passe apporte une stupéfiante nouvelle. L'huissier, le collecteur et leurs infâmes acolytes ont pénétré, un mille plus loin, dans une autre ferme où ils s'efforcent de saisir, au profit du révérend Jones, un veau du révérend Thomas! C'est trop fort, la foule est jouée; elle se jette à la poursuite des intrus et ne tarde pas à les rejoindre. On les empoigne, on les pousse du côté d'un large fossé dont l'eau verdâtre et fétide recouvre autant d'immondices que de crapauds. Une grêle de projectiles achève la déroute des infortunés. Sur leurs vêtemens, leur visage, leur barbe, des brisures grasses d'œufs pourris portent le ravage et la souillure. Encore un peu, et ils disparaîtraient sous la vase si, d'un geste suprême de résignation, ils n'indiquaient qu'ils considèrent leur mission comme terminée. Alors on les lâche, et la populace amusée assiste à leur retraite définitive. Demain, ils reviendront en force, et ce sera leur tour d'être vainqueurs. En attendant, la journée est perdue, mais le créancier seul en pâtira, car ses agens n'auront pas volé leurs honoraires. Tout se paie, en effet, aussi bien les heures dépensées en vaines besognes que les coups reçus et les habits déchirés. Pour avoir, comme il en avait le droit, exigé du révérend Thomas l'argent dont celui-ci lui était redevable, le révérend Jones a vu sa créance s'évanouir en fumée. Bien plus, on lui devait, et par l'effet d'une malice vraiment diabolique, maintenant c'est lui qui doit.

Ces violences sont à l'état périodique au pays de Galles. Dans un puissant royaume comme l'Angleterre où la loi est l'objet du respect de tous, de semblables conflagrations agitent l'opinion et la déconcertent. Elles se reproduisent aussi régulièrement que reparaît l'époque des échéances, quelquefois avec un caractère de gravité qu'adversaires et amis de l'église officielle ne se lassent pas de commenter. Ni dans la principauté, ni ailleurs on n'a oublié les événemens dont la paroisse de Llannefydd, du Denbighshire, a été

Digitized by Google

le théâtre. C'est une histoire qui mérite d'être contée. La commission ecclésiastique s'était efforcée de percevoir les sommes importantes qui lui étaient dues dans cette localité et dans quelques communes avoisinantes. Elle n'y avait pas réussi, la population de ces centres ruraux s'étant fait remarquer par la vivacité de son opposition, plus encore par une sorte d'hostilité farouche à tout ce qui lui rappelle, de près ou de loin, l'existence d'un impôt détesté. En 1888, on avait été obligé de charger la foule, il y avait eu des blessés, et c'est sans doute en souvenir de ces incidens déplorables que les agens de la toute-puissante commission se présentaient, le 11 août 1890, aux portes des villages insurgés, avec une escorte de 15 constables. Leur arrivée est le signal d'un tapage assourdissant. Les hommes soufflent de la trompe, battent de la caisse, sonnent les cloches. Les ménagères s'en mêlent, décrochent leurs ustensiles de cuisine, tambourinent à qui mieux mieux sur le fer-blanc et sur le cuivre. Impassibles au milieu du tumulte, les délégués se mettent en mesure d'accomplir leur mission, pénètrent sans trop d'efforts dans les enclos non gardés. Tout à coup ils se heurtent à une forte barrière, défendue par des buissons épineux et par des chaînes. En ce moment, la colère de la population est si effrayante que l'officier qui commande hésite à s'ouvrir un passage. On n'échange ni grossièretés, ni injures, mais on se regarde et dans les yeux qui se croisent il y a tant de fureur et de défi que la police, heureusement inspirée, est la première à déconseiller l'emploi de la force. Ce jour-là, au dire de témoins oculaires, on fut à deux doigts d'un sanglant conflit. On l'évita cependant et la prudence l'emporta sur la passion. Le cortège officiel remonte en voiture, il annonce à haute voix sa résolution de se retirer. La foule ne l'abandonne pas encore; par des chemins de traverse, elle court à sa rencontre, se répand sur les routes, empêche la circulation, et, toujours menaçante, oblige les chevaux à marcher au pas jusqu'à la nuit. Que faire? il fallait bien que la loi fût exécutée. On s'adresse au chef de la police du comté et sur la réponse de ce fonctionnaire que des troupes seules pourraient tenir les manifestans à distance, on fait appel à l'autorité militaire. Après beaucoup de démarches et de pourparlers, il est entendu qu'un peloton de 40 hussards du 10e régiment sera envoyé de Leeds à Denbigh, un long voyage comme on voit. C'est toute une expédition. Le détachement est sous les ordres d'un capitaine et d'un lieutenant et les hommes sont pourvus de cartouches. Rien ne saurait peindre la stupéfaction des Gallois lorsque, vers cinq heures du soir, les cavaliers apparaissent à l'entrée de la ville, sabre au clair et au grand trot. Une demi-heure s'écoule et les voici chez l'habitant, la mine souriante et le billet de logement à la main.

Digitized by Google

Alors le paysan hoche la tête; on assure qu'il n'y a pas moins de trois cents fermes à visiter et que la région va être occupée pendant des semaines; faudra-t-il donc héberger tous ces gens-là aussi longtemps que se prolongera leur séjour? Cette pensée l'assombrit et l'inquiète, tandis qu'il assiste avec plus de calme qu'il ne l'aurait cru au rassemblement et au départ de la force armée. Les bugles sonnent, les coursiers hennissent, les officiers lancent d'une voix tonnante les commandemens et les ordres. Le *head constable* du comté est là, surveillant avec un corps de policiers de réserve l'arrivée des représentans tranquillisés de la commission ecclésiastique. Cependant, on s'ébranle, on se met en route; vingt militaires précèdent les voitures, vingt autres les suivent. On s'arrête devant une première ferme dont la cour, les bâtimens et jusqu'aux étables sont bondés de curieux, d'ailleurs plus étonnés qu'intimidés. Ne pouvant approcher des civils soigneusement entourés par la cavalerie, les perturbateurs recommencent l'infernal tapage de la veille; au bruit des trompes, les chevaux dressent l'oreille, ruent et se cabrent, mais des charges bien dirigées et quelques arrestations ne tardent pas à avoir raison des mutins les plus excités. Il faut payer, malgré tout. Dix-neuf fermes sont successivement envahies et les sommes dues, 30 schellings, 15, parfois moins encore, disparaissent dans la sacoche des collecteurs. Tout cela ne s'accomplit pas sans protestations. Il est des fermiers qui refusent absolument de s'exécuter; alors on leur enlève du bétail pour une valeur correspondante. Bientôt l'expédition traîne à sa suite une quantité d'animaux domestiques. Les poules piaillent, les porcs grognent, les vaches mugissent. L'affaire tourne au comique. Une truie résiste aux collecteurs avec tant d'adresse et de succès qu'il faut une demi-heure pour s'en rendre maître, ficeler les pattes de la bête récalcitrante. Pendant cette lutte homérique, l'hilarité du public est à son comble et quand on s'aperçoit, aux grimaces d'un des spoliateurs, qu'il a été cruellement mordu au pouce, on applaudit, on se tord, l'enthousiasme tient du délire, l'honneur du peuple est vengé. Pourtant, en dépit de la bonne humeur de la foule, les représentans de la loi avaient encore quelques épreuves à traverser. Vers la fin de cette mémorable journée, on arrive à un établissement agricole habité par une vieille dame que la persévérance de son opposition à l'église a rendue célèbre dans tout le pays. C'est la « reine de Llannefydd, » et dans ce sobriquet caractéristique, il y a tout un passé de gloire, c'est-à-dire de bon combat contre le clergé anglican. La « souveraine » a barricadé ses portes. A côté d'elle, un groupe armé de gourdins et de pots de goudron brûlant attend l'ennemi de pied ferme. La victoire reste à l'autorité,

Digitized by Google

mais elle est chèrement achetée. Des hommes ont reçu en pleine figure le liquide incandescent. Il y a des côtes meurtries et des crânes quelque peu fendus. On se sépare enfin, car le jour tombe; bêtes et gens, harassés de fatigue, vont prendre des forces pour le lendemain.

Aux premières lueurs de l'aube, le cortège se remet en marche, mais la nuit a porté conseil et l'effervescence s'est apaisée; on n'a plus devant soi qu'une population résignée. La violence n'est pas sans danger et ceux qui se sont mêlés de très près aux bagarres de la veille espèrent bien n'avoir pas été remarqués. Les jeunes gens ont oublié à la maison les bâtons noueux et les projectiles, les femmes sont au logis, tout entières à leur ménage, indifférentes aux querelles, sourdes à l'agitation du dehors. Décidément, la journée sera calme; on se bornera, c'est entendu, à faire des niches aux mécréans. Alors, comme s'il s'agissait de l'exécution d'un mot d'ordre, la même scène se produit partout. Le débiteur refuse de payer, mais poliment et sans colère. Il parlemente, traîne les choses en longueur, crie misère jusqu'à ce que le commissaire impatienté lui pose la question habituelle : « Où est votre bétail? — Où il est? Je n'en sais rien, là-bas, dans une prairie, à l'autre extrémité de l'exploitation. » Les aides du collecteur y courent, ramènent en triomphe les animaux capturés lorsqu'au moment où ils se disposent à s'éloigner avec leur proie, le paysan déclare qu'il a réfléchi et il demande sa quittance. Il paie en effet et pousse même la plaisanterie jusqu'à remercier vivement les *gentlemen* d'avoir reconduit ses vaches qu'il avait laissées courir un peu loin. Ainsi, on a employé deux heures à un règlement qui demandait deux minutes. Que ces facéties se renouvellent et la besogne n'avancera guère. Il est vrai que la note des fondés de pouvoirs s'allongera chaque jour davantage aux dépens des bénéficiaires, mais ce résultat n'est pas pour déplaire aux imposés. Quelquefois d'amusantes contestations surgissent. Dans un établissement important, le montant de la dîme s'élève à 17 livres sterling. C'est une grosse somme que le fermier déclare, en toute conscience, ne pouvoir payer. Qu'on prenne ses vaches si on veut et si on les trouve, car lui aussi il ignore où elles sont, les bêtes ayant passé la nuit dans les prés. Sur cette réponse bien connue, les agens s'orientent et se préparent, pour gagner du temps, à couper à travers un champ d'avoine. Alors le propriétaire leur barre la route : ils n'ont pas le droit de passer, il n'y a pas de sentier tracé et il montre aux envahisseurs un écriteau où resplendit en lettres majestueuses l'inscription familière à tous ceux qui ont parcouru la campagne anglaise : *Trespassers will be prosecuted.* Mais les agens ne cèdent pas; on bous-

Digitized by Google

cule le bonhomme, et l'expédition finit par découvrir trois vaches superbes, tondant paisiblement l'herbe fleurie et qui s'interrompent de paître pour lever leurs grands yeux humides sur ces hommes irrités. Il faut en finir, on secoue le débiteur : « Payez-vous? — Je paie,» et on revient à la maison pour compter l'argent. Mais 10 schellings manquent et sur la remarque qu'en fait le receveur, le fermier déclare qu'il les retient, que c'est une amende qu'il inflige à ceux qui traversent, sans autorisation, ses propriétés. Il n'y avait pas de sentier, il le répète, donc la force publique était dans son tort. Et il déploie une érudition extraordinaire, cite des articles de loi dont personne n'a jamais entendu parler. Peut-être aurait-on fait droit à ses prétentions si par leurs rires étouffés les assistans n'en avaient trahi la faiblesse. Il fallut bien que l'humble pièce allât grossir le tas d'or qui brillait déjà sur la table et ainsi se termina la comédie. Mais que ces conflits périodiques, où la farce a moins de part que les larmes, puissent se perpétuer sans inconvéniens, nul ne l'admet et ne le pense parmi ceux que n'aveugle pas l'intérêt.

III.

Il faut conclure. Que perdrait l'église d'Angleterre si le pouvoir législatif, usant du droit incontestable qui lui appartient, se prononçait pour la séparation et affranchissait la principauté du fardeau des quatre diocèses? Elle serait privée de ce que lui rapportent les comtés gallois, c'est-à-dire des 260,000 livres sterling dont nous avons indiqué plus haut la provenance. Certes, le coup serait rude, le sacrifice douloureux à supporter et on comprend à merveille que le clergé s'efforce de conserver ses positions, avec le libre usage des richesses dont ses ennemis ont formé le dessein de tarir la source. Et cependant il lui resterait en Angleterre de si belles compensations que ses plus chauds partisans eux-mêmes y regarderaient à deux fois avant de le plaindre. Il n'y a guère plus de quelques semaines qu'un document du plus haut intérêt, et dont le public a accueilli l'apparition avec une curiosité bien légitime, a été livré à la malignité des uns et à l'admiration respectueuse des autres. Lorsque dans le rapport publié le 30 juin 1891 par ordre des *ecclesiastical commissioners*, on a pu lire que l'Église anglicane jouissait de 5,753,557 livres sterling de rente, ou 143,838,925 francs, que sur ce revenu considérable, 284,386 livres seulement provenaient de libéralités privées et 5,469,171 d'anciens douaires, alors les appréciations des amis et des adversaires se sont ressenties des sentimens contradictoires que leur inspiraient ces

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

constatations. Les premiers y ont vu, ils n'avaient pas tout à f tort, la marque d'une puissance inébranlable et d'une prospérité à l'abri des plus redoutables assauts. Ils ont éprouvé pour la plus grande communauté religieuse du pays cette déférence innée, cette confiance sympathique qu'on accorde volontiers, en Grande-Bretagne, à tous ceux qui éblouissent le monde des splendeurs de leur situation financière. Quant aux seconds, ils n'ont pas regretté qu'on leur fît la partie si belle; ces révélations, cet aveu d'une opulence éclatante les ont mis à l'aise. Pouvaient-ils, de bonne foi, être tourmentés de scrupules à propos de leurs attaques à une corporation archi-millionnaire? Dans les chiffres que celle-ci plaçait sous leurs yeux, ne puisaient-ils pas plutôt un encouragement à poursuivre la campagne de séparation et à affranchir du joug du clergé les moins fortunés de ses tributaires?

Mais l'abandon, si pénible qu'il soit, d'une partie de leurs ressources ne suffirait pas à motiver la résistance des ministres anglicans. La somme annuelle de 6 millions de francs à laquelle il faudrait renoncer constitue à peine les 4 pour 100 de leur revenu; il est donc permis de croire que ce n'est pas uniquement d'une question d'argent qu'il s'agit. Les hommes qui du haut de leurs sièges épiscopaux représentent cette religion réformée dont l'influence et le prestige sont encore intacts, — ces hommes qui sont mêlés de si près à la vie intime de la nation qu'ils l'ont en quelque sorte façonnée à leur image, pourraient-ils voir sans colère qu'une fraction du royaume proclame, avec l'appui du parlement, leur règne fini, les écarte et les dépossède, donne au pays le signal funeste de l'indépendance? L'Église ne s'y trompe pas; le jour où les chambres britanniques auront consacré par leurs votes la légitimité des griefs de Galles, c'est au cœur même de l'édifice que retentira le coup de pioche. En cessant d'en étayer les assises, les pouvoirs publics ébranleront infailliblement le bloc tout entier. Oui, on sait cela à Canterbury et à York et l'amertume des protestations qu'on élève démontre surabondamment de quelles craintes on est agité. C'est par les moyens les plus variés, les exhortations et les appels qu'on tente de barrer la route au mouvement qui se porte de plus en plus du côté de la principauté. Tantôt on invoque des argumens juridiques. On s'appuie sur la loi de 1891 qui a introduit dans le régime existant quelques modifications bienfaisantes (1); mais on ne s'en tient pas toujours aux interpréta-

(1) On fait valoir que la dîme n'est plus réclamée à la classe généralement besogneuse des fermiers et des locataires, mais bien au propriétaire, et qu'en frappant d'abord celui-ci, le législateur a diminué les risques de conflit; rien ne serait plus exact si les exploitations agricoles étaient toujours affermées, mais on n'en est plus à

Digitized by Google

tions et aux commentaires. Du haut de la chaire sont tombées des phrases provocantes, destinées à jeter l'effroi dans les âmes timorées. Un dignitaire de l'Église a fait frémir son auditoire en lui révélant qu'autoriser la séparation équivaudrait à dépouiller Dieu ; puis, développant cette idée, passant de ces prémisses téméraires à une conclusion non moins hasardée, il s'écriait qu'il n'y aurait dorénavant ni grâce, ni rémission pour les auteurs d'un pareil larcin. Paroles graves et qui devaient être relevées. Le député du district où fulminait le fougueux évêque lui rappela qu'un pareil langage était coupable et qu'il existait des lois interdisant au clergé l'intimidation spirituelle.

Nous venons de parler de l'attitude d'un représentant de la principauté aux communes. Est-il besoin d'ajouter que ses collègues de l'opinion libérale partagent ses sentimens, et que sur 34 mandataires politiques que Galles envoie à la chambre, 28 sont prêts à voter la séparation? Le pays ne l'ignore pas et il se souvient encore de l'émotion que soulevèrent, en 1886, les débats sur la motion de M. Dillwyn. « Attendu, disait l'élu de Swansea, que l'église d'Angleterre a échoué dans ses tentatives, qu'elle n'a pas réussi à faire adopter par les Gallois son enseignement religieux, qu'elle n'a rallié autour d'elle qu'une infime minorité d'adhérens, nous déclarons que la présence de ministres du culte officiel au milieu de nos électeurs est une anomalie à laquelle il importe de mettre un terme. » La proposition ne fut rejetée qu'à douze voix de majorité. La députation presque tout entière de la principauté l'avait appuyée. Alors la discussion s'élargit; des personnages considérables exposèrent publiquement leur avis. En février 1887, M. Chamberlain écrivit dans le *Baptist* que nulle part les inconvéniens d'une religion d'État n'étaient plus sérieux et plus irritans qu'au pays de Galles, et que ses habitans avaient tous les droits possibles à être libérés d'un insupportable fardeau. Au mois de novembre de la même année, lord Derby établissait la compétence du parlement, affirmait que cette assemblée avait qualité pour résoudre le problème. A son tour, sir George Trevelyan, dans une communication au *Daily News*, disait que la Grande-Bretagne avait le devoir de réparer, le plus tôt possible, une des plus grosses injustices qu'elle eût jamais tolérées. Lord Spencer et M. John Morley, le premier dans une conférence à Aberystwith, le second par une lettre rendue publique, s'exprimaient d'une manière analogue. Sir

compter le nombre des petits agriculteurs qui résident dans leur propriété et qui en vivent. Pour ceux-là, la situation reste la même. Quant aux autres, c'est sous la forme très simple d'une augmentation de loyer qu'ils rembourseront l'impôt ainsi avancé par le possesseur de l'immeuble ou de la terre.

Digitized by Google

William Harcourt prononçait à Carnarvon, en octobre 1889, une allocution au cours de laquelle il ne faisait, disait-il, que reproduire l'opinion de ses amis et de son parti, en répétant que le maintien de l'église dans la principauté n'était plus défendable. Enfin, de la bouche même de M. Gladstone s'échappaient, à plusieurs reprises, des déclarations catégoriques. En 1887 et en 1889, le *grand old man* proclamait que la question était mûre et que, si embarrassant qu'en pût être le règlement, il était urgent de l'entreprendre, courageux de s'y préparer. De si importans témoignages émanant d'hommes qui, à des titres divers, jouissent de la faveur publique, n'ont rien qui puisse surprendre. La suppression des privilèges que détient encore l'église anglicane dans les comtés de Galles est au nombre de ces vœux populaires qu'il n'est pas possible d'écarter indéfiniment. C'est toute une population de non-conformistes qui la demande. Jamais modification organique n'aura été sollicitée avec plus d'ardeur et de conviction.

D'ailleurs, il est des concessions qu'il faut savoir faire à temps, ne fût-ce que pour empêcher les complications et couper court aux difficultés imprévues. La question des dîmes est d'une solution relativement aisée, si on la compare à celle qu'à l'heure même où se clôturait la session de 1891, quelques membres de la chambre britannique soulevaient inopinément. Parmi les derniers projets de loi dus à l'initiative parlementaire, figurait une proposition déposée par M. Alfred Thomas et qui ne tend à rien moins qu'à revendiquer pour la principauté un gouvernement autonome. Ainsi, voilà qu'on s'efforçait de faire naître, au cœur des Gallois, des aspirations à une vie politique plus haute. Quelles étaient la substance et la forme de cette administration idéale rêvée par les représentans radicaux de Galles groupés autour du député du Glamorganshire? Simplement une sorte de *home rule* légèrement adouci. On ne réclame pas absolument le pouvoir législatif, mais on reprend, pour l'appliquer au pays, l'ancien projet de M. Chamberlain relatif à l'Irlande et qui comportait la création d'un conseil national ayant le contrôle de l'éducation, des travaux publics et des intérêts locaux du pays. M. Thomas voudrait que la principauté eût un secrétaire d'État à sa tête. Ce fonctionnaire serait investi des attributions que possède le *local government board*. Le lord chancelier renoncerait, en sa faveur, à la nomination des juges. En réalité, il assumerait la direction des affaires civiles de la région, recueillerait même les pouvoirs que le conseil privé y exerce en matière d'enseignement. Ici, la pensée de l'auteur apparaît avec une clarté parfaite : il parle de la fondation possible d'un département de l'instruction, distinct de celui de Londres et qui aurait la haute

Digitized by Google

main sur les écoles. A cet établissement reviendrait, bien entendu, le soin d'examiner s'il ne convient pas que les cours élémentaires cessent d'être donnés en anglais pour être professés en dialecte gallois. Tout cela est déjà bien hardi ; mais la partie la plus significative de la proposition est celle qui a trait à la formation d'un conseil national. Cette assemblée serait élue pour trois ans, et il suffirait que cinq comtés en exprimassent le désir, pour qu'elle fût, de droit, convoquée. On ne voit pas exactement où s'arrêteraient ses prérogatives. Elle procéderait à une enquête rigoureuse, peut-être indiscrète, sur la façon dont sont gérés les domaines de la couronne dans la principauté, sur le revenu des terres royales, des mines et des bois. Puis viendraient les *bills* régionaux, c'est-à-dire la faculté de légiférer sur la navigation côtière, les ports, les jetées, les chemins de fer, les canaux, les ponts et les docks. Ce serait bien d'une véritable séparation qu'il s'agirait, administrative celle-là et législative aussi, ou peu s'en faut. On connaissait ce que demandait le pays de Galles en fait d'autonomie religieuse : le projet de M. Thomas a révélé qu'il nourrissait de plus vastes ambitions.

N'est-ce pas un symptôme curieux que tous ces peuples de races diverses que la Grande-Bretagne traîne à sa suite, qui lui doivent la meilleure part de leur prospérité et quelques-uns jusqu'à l'existence, aspirent sinon à se détacher d'elle, du moins à arriver à une situation qui les constitue les propres arbitres de leurs destinées? Il ne faut pas s'en étonner outre mesure. L'Angleterre a été pour ceux qu'elle a attirés sous son sceptre une éducatrice puissante et obéie. Les principes qu'elle leur a inculqués, et qui sont les siens, ont développé chez eux le sens pratique, l'égoïsme qui réfléchit et calcule, le besoin de progresser et d'être libres. Le Canada, l'Australie, la colonie du Cap, d'autres territoires encore grandissant sans cesse en indépendance, pourraient témoigner qu'ils se sont assimilé ces enseignemens tant et si bien que le lien qui les unit à la métropole perd de jour en jour de sa force. Certes, la principauté de Galles, partie intégrante des trois royaumes, n'en est pas là : mais avec la question religieuse qui l'obsède et la question civile qui vient de naître, elle démontre à sa manière qu'elle est entraînée, elle aussi, par cet impérieux instinct d'affranchissement. Les peuples, décidément, ressemblent aux individus, et les mères ne sont pas les seules à pleurer le départ des fils ingrats.

JULIEN DECRAIS.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

L'ÉTAT D'AME

D'UN

MOINE DE L'AN 1000

LE CHRONIQUEUR RAOUL GLABER.

Il y avait, autour de l'an 1000, une légende dont l'élément historique semble aujourd'hui peu solide. Michelet, dans son histoire du moyen âge, a présenté le tableau saisissant des misères qui accablèrent la France sous les premiers Capétiens, à la fin du xe siècle et au commencement du xie. La plus aiguë de ces misères fut, selon lui, l'effroi des hommes à l'approche de l'an 1000 de l'incarnation. Le monde crut que le dernier soir de l'année fatale verrait la destruction de toutes choses, la terre et le ciel, l'humanité et l'église sombrant dans une catastrophe apocalyptique. Un écrivain ecclésiastique du temps, Raoul Glaber, dont la chronique est pleine d'épouvante, parut au noble historien l'un des témoins les plus touchans à interroger sur cet âge lugubre. Dans le récit que fait le vieux moine des calamités et des angoisses de son siècle, éclate comme un écho de la prophétie attribuée à Jésus par trois évangélistes : « Quand vous entendrez parler de guerre, prenez

Digitized by Google

garde de ne pas vous troubler, car il faut que toutes ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin... Il y aura des famines, des pestes, des tremblemens de terre en divers lieux; mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs; il paraîtra des choses effroyables et de grands signes dans le ciel. » Les promesses et les menaces, parfois contradictoires, des livres saints, les espérances et les terreurs de l'Apocalypse, n'ont-elles point, en vérité, hanté l'imagination de Glaber et de ses contemporains? Il est certain que ceux-ci avaient fondé sur l'Écriture même l'attente de quelque chose de formidable. Mais de récens travaux de critique, le livre de M. Roy sur *l'An 1000*, *les Études* de M. Pfister sur le règne de Robert le Pieux, ne permettent plus d'accepter sans restriction les vues de Michelet. Quelques paroles inquiétantes des canons d'un concile provincial, en 911, des bruits vagues qui coururent en Lorraine vers 970, la prédication de quelques illuminés suspects d'hérésie, la formule si fréquente dans les chartes de donations, visant le terme prochain du monde, *appropinquante mundi termino*, sont des symptômes bien indécis en présence de cent cinquante bulles pontificales et des actes de nombreux synodes, qui n'ont rien dit sur le jour suprême. Le concile de Rome qui, en 998, imposa à Robert de France une pénitence de sept années, n'appréhendait point certes que la trompette de l'archange vînt soulager le roi capétien des deux tiers de son épreuve. Ni le mystique Otton III, ni Gerbert, le pape de l'an 1000, ne se sont préoccupés de la date terrible. Glaber écrit en son quatrième livre : « On croyait que l'ordre des saisons et les lois des élémens, qui jusqu'alors avaient gouverné le monde, étaient retombés pour toujours dans le chaos, et l'on redoutait la fin du genre humain. » Mais il s'agit ici de la grande famine de l'an 1000 après la Passion, c'est-à-dire de 1033, famine si dure qu'elle justifia les craintes les plus folles. Il faut donc renoncer à un préjugé historique que recommandaient à la fois la tradition et la poésie. L'aspect véritablement tragique de cette époque est ailleurs. « Le monde dissous dans la cendre, » selon l'expression du *Dies iræ*, c'était sans doute un accident irréparable, mais qui, du moins, donnait la paix éternelle à l'humanité. Un malheur plus grave peut-être était l'éclipse même de l'esprit humain. « David avec la Sibylle » n'avait point prédit ce cataclysme, qui n'eut d'autre théâtre que le fond des consciences, et dont Raoul Glaber a retracé l'histoire, sans se douter qu'il en était l'une des victimes les plus pitoyables. A neuf siècles seulement de distance, il semble loin de notre raison moderne, à perte de vue, dans les brumes du passé, bien au-delà d'Héraclite ou d'Hérodote.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

I.

Le personnage s'offre à notre étude de la façon la plus favorable. Il est naïf et franc. Tout ce qu'il raconte, il l'a vu de ses yeux ou bien il l'a ouï dire de témoins très sûrs; il y croit aussi fermement qu'à la Sainte-Trinité et au démon. Il ne cherche point à faire illusion sur ses propres vertus. Lui qui a vécu dans l'intimité de deux ou trois saints, il ne fut jamais qu'un moine de médiocre ferveur, « engendré dans le péché de ses parens, de mœurs irrégulières, d'une conduite plus insupportable qu'il ne peut le dire. » Un sien oncle avait pris, à douze ans, le petit Bourguignon, fort éveillé déjà, gâté par la vie séculière et très têtu, il le revêtit malgré lui du froc monacal. Raoul se confesse avec bonne grâce d'avoir résisté par orgueil à tous ses supérieurs, désobéi aux vieux pères, irrité les frères de son âge, tourmenté les novices; partout où il passait, on respirait dès qu'il était parti. On le chassa de plusieurs couvens : « Grâce à mes connaissances de lettré, j'étais toujours assuré d'un asile. » En effet, à Saint-Germain d'Auxerre, on lui fit restituer les épitaphes des tombeaux rongées par le temps. Mais à peine les inscriptions rétablies, on le pria d'aller plus loin. A Dijon, il fut accueilli par Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, qui l'emmena en Italie (1028). Il se fixa enfin, déjà vieux, et, sans doute, apaisé, à Cluny, où il acheva son histoire sous les yeux de l'abbé Odilon. Ce bénédictin aventureux s'endormit dans le Seigneur au milieu du XI^e^ siècle.

Ni ascète ni mystique, impatient de toute discipline, porté à la malice, ami des courses vagabondes, tel fut, en sa moralité générale, le chroniqueur Glaber. Ces irréguliers furent, au moyen âge, la plaie du monachisme. Ils ont fait cruellement souffrir saint Bernard, au XII^e^ siècle. Les saints n'avaient alors d'autre souci que la réforme perpétuelle des ordres religieux. Mais les saints, même appuyés par les empereurs et les papes, n'étaient pas toujours les plus forts. L'institut de saint Benoît semble fort malade durant les cent cinquante années qui précèdent le pape-moine Grégoire VII. La richesse séculière, l'attrait de la puissance politique, l'ont détaché des vertus cardinales imposées par le fondateur : la prière, l'étude, le travail des mains, la charité. Une abbaye vaut alors autant qu'un comté : l'égoïsme, le népotisme, le mépris du droit d'autrui, toutes les violences féodales, en compagnie des sept péchés capitaux, corrompent les cloîtres les plus illustres, Cluny, Subiaco, le Mont-Cassin. Parfois, un scandale inoui appelle l'attention de la chrétienté. En 936, un jeune moine de Farfa, le

Digitized by Google

plus opulent monastère de Sabine, empoisonne son abbé, il s'empare de la crosse et de l'anneau, se marie et marie tous ses moines. La communauté abandonne le couvent, emportant les vases sacrés et les ornemens sacerdotaux; elle bâtit des villas, mène joyeuse vie, organise le brigandage sur les routes, et revient chaque dimanche célébrer dans sa vieille église une messe sacrilège. En 947, le comte de Tusculum, sénateur de Rome, réussit à chasser l'abbé prévaricateur. Un nouvel abbé, Dagobert, secondé par des moines venus de Cluny, rétablit la règle pendant cinq années. Mais, un beau soir, il est empoisonné à son tour et la bacchanale monastique reprend de plus belle autour de Farfa. Elle dura jusqu'au règne d'Otton III, à la veille même de l'an 1000.

Jamais, sans doute, notre chroniqueur n'eût consenti à de tels excès. Son tempérament n'était ni d'un révolutionnaire, ni d'un hérésiarque; il craignait véritablement l'enfer et n'était point capable d'affronter l'apostasie. Il n'a rien dit des désordres de Farfa, mais il dut être heureux d'apprendre que le moine assassin de l'abbé Dagobert, saisi par le remords, avait tenté en vain toute une année de gravir le mont Gargano, au haut duquel les ermites et les thaumaturges conversaient nuit et jour avec les anges. Le pèlerin maudit, arrêté par une main invisible, avait fini par disparaître, emporté par Satan. Une dévotion étroite, une religion triste, suffisaient alors pour sauver d'égaremens trop graves cette multitude de clercs et de cénobites dont l'âme n'était point grande. Dans la biographie qu'il a écrite de saint Guillaume de Dijon, Glaber nous donne, je crois, la mesure juste de son propre christianisme. Il n'a retenu, de l'apostolat de son ami, que de petites vertus, des miracles puérils et les préceptes d'une piété d'ordre inférieur. Chanter au lutrin, sonner les cloches, voilà la grande affaire de Guillaume, au début de sa profession monacale. Il cherche un couvent où il puisse goûter à son aise ces joies faciles. Appelé par le duc Richard à réformer les maisons de Normandie, la nouveauté qu'il semble y apporter, c'est encore la psalmodie liturgique et l'art de lire sur l'antiphonaire. Mais quels livres recommandait-il aux jeunes moines, afin d'ennoblir les longs loisirs de leur solitude? Glaber n'en dit rien, et je crains que Guillaume n'y ait point songé. Il avait, en effet, inventé une méthode de se rapprocher de Dieu, non par la prière personnelle, la méditation libre ou l'élan de l'amour, mais par un moyen presque mécanique, où les lèvres du fidèle avaient plus de part que son cœur: on prononçait un nombre déterminé de fois cinq paroles: *Domine, Jesu, Rex pie, Rex clemens, Pie Deus*. A cette litanie venaient se joindre, par intervalles réguliers, le *Miserere* et les Psaumes de la pénitence. Et l'on pensait s'élever ainsi de quelques degrés sur l'échelle vertigineuse du paradis.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Rien n'était plus efficace pour déjouer les méchans projets du démon, dont l'austère Guillaume dénonçait sans cesse les signes évidens. Dans l'homélie qu'il prononça à la dédicace de saint Bénigne, il adjura ses ouailles de ne plus se raser la barbe ou se coiffer d'une certaine façon, de ne plus faire de gestes précipités ni jurer en frappant violemment la terre du pied; c'étaient là, selon l'abbé, de très graves symptômes de possession diabolique.

Les âmes desséchées par la foi aride perdent vite toute douceur. Glaber trouve admirable une parole de son ami au pauvre roi Robert qui pleurait sur son fils mort. « Pourquoi pleurez-vous, lui dit Guillaume, ne savez-vous pas que les rois ont trop de peine à se sauver? Il vaut mieux que celui-ci soit parti dans sa jeunesse. » — « Le roi et la reine se consolèrent, » ajoute le chroniqueur. Guillaume, simple diacre, s'était brouillé avec l'évêque de Verceil, à qui il refusait le serment imposé aux clercs la veille de l'ordination. Puis, il alla chercher ailleurs l'onction sacerdotale. Quand l'évêque mourut, le moine altier cria bien haut que son ancien père spirituel était damné. Glaber en est lui-même convaincu, et, loin de s'en chagriner, il écrit tranquillement, en forme de moralité : « Tous ceux qui ont nui à Guillaume l'ont payé cher. » L'abbé de saint Bénigne n'épargnait point, à l'occasion, la tête la plus haute de l'église. Il envoya au pape Jean XIX une lettre très dure pour lui reprocher le crime de simonie. « C'est bien assez, disait-il, que Jésus ait été vendu une seule fois pour le salut de l'humanité. » Ce saint, au caractère épineux, représentait alors à merveille l'esprit batailleur du monachisme contre la hiérarchie séculière. Il charma Glaber par son humeur difficile non moins que par la nature de sa vie dévote. Ces deux chrétiens de peu de mansuétude étaient faits pour s'entendre. Mais le zèle des petites pratiques valut à l'abbé Guillaume l'auréole des bienheureux, tandis qu'il n'empêcha jamais, paraît-il, le frère Raoul de pécher par action et par omission contre la règle, le Décalogue et l'Évangile.

La culture de l'esprit fut, chez Glaber, aussi chétive que la conscience religieuse. Le cri de Grégoire de Tours, au vi^e^ siècle: « Malheur à nous, qui avons laissé périr l'étude des lettres ! » revient sans cesse à la mémoire de son lecteur. Que l'on compare au latin de l'évêque de l'ère mérovingienne la langue obscure et incorrecte du chroniqueur, si l'on veut mesurer les progrès de la barbarie aux environs de l'an 1000. Encore la prose de Raoul est-elle vivante et, çà et là, colorée. Une phrase de son livre est demeurée célèbre: « On eût cru que le monde, rejetant son vêtement antique, se parait d'une blanche robe d'églises neuves. » Mais que dire de la laborieuse platitude de ses ïambes et de ses hexamètres? Il n'a peut-être pas lu, en dehors de ses cahiers de couvent, dix

Digitized by Google

lignes de littérature latine. Il cite une maxime de Térence contre les femmes, mais il ignore qu'elle est de Térence, *sicut quidam ait,* écrit-il. Il nous informe sur une hérésie fort étrange qui parut, de son temps, à Ravenne. Un certain Vilgardus « étudiait la grammaire plus assidûment qu'il n'arrive d'ordinaire, à la façon de ces Italiens qui négligent toutes les connaissances pour les lettres; gonflé d'orgueil et de sottise, » il vit une nuit des démons sous la figure de Virgile, d'Horace et de Juvénal, il fut par eux félicité pour le zèle qu'il mettait à lire leurs livres et à les recommander à la postérité; ils lui promirent une gloire semblable à la leur. « Cet homme, trompé par les artifices des démons, se mit donc, avec insolence, à enseigner des doctrines contraires à la sainte foi; selon lui, il fallait croire à toutes les paroles de ces poètes. Il fut jugé et condamné comme hérétique par Pierre, évêque de la ville. On découvrit alors en Italie beaucoup de personnes professant cette croyance pestilentielle : elles périrent par le fer ou par le feu. » Glaber témoigne bien ici de la haine des moines de son temps contre l'antiquité profane. Saint Odon, abbé de Cluny, avait eu l'imprudence, étudiant à Saint-Martin de Tours, d'ouvrir Virgile. Une nuit, il rêva d'un vase magnifique d'où s'élançaient des serpens, c'est-à-dire les doctrines diaboliques du doux poète. Il ne lut plus dès lors que les livres saints, et quand il fut à la tête de la métropole bénédictine de la France, il proscrivit sans pitié tous les auteurs païens de l'éducation de ses novices. Saint Mayeul, l'un des successeurs d'Odon, tendrement vénéré par Glaber, avait lu, à l'école de Lyon, « les anciens philosophes et les mensonges de Virgile; » devenu abbé, il les frappa d'interdit. Si un ancien lui tombait sous la main, il coupait dans le parchemin tous les passages parlant de l'amour ou des joies terrestres, et ses ciseaux tranchaient « à la façon des ongles. » On contait que Gervin, abbé de Saint-Riquier, séduit par les poètes latins, s'abandonna aux plus tristes désordres, jusqu'au jour où il rejeta avec horreur ces livres criminels, « afin qu'en apprenant les lettres, il n'étranglât pas son âme. » Les *clercs errans*, qui parurent au XI^e^ siècle, redoublèrent sans doute l'effarement des moines. Ces gais compagnons célébraient en latin élégant la messe du dieu Bacchus, « croyaient à Juvénal plus qu'aux prophètes, lisaient Horace et Virgile au lieu de saint Marc et de saint Paul, » dit un vieux texte. Ils ont relevé la religion de Virgile jusqu'au jour où Dante adorera le poète comme prophète païen du christianisme. L'humble hérésiarque de Ravenne est certainement l'un des premiers affiliés à cette ironique confrérie, et l'un des précurseurs lointains de la renaissance.

Mais le monachisme, après avoir renoncé à la culture antique, jugea que l'ignorance profonde est aussi douce à l'âme que le som-

Digitized by Google

meil l'est au corps; il laissa dormir dans la poussière des bibliothèques les pères de l'église eux-mêmes et les premiers docteurs du moyen âge, saint Augustin côte à côte avec Scot Érigène. Un moine distingué du xe siècle, Jean de Vendièvres, retiré à l'abbaye de Gorze, voulut lire le traité de saint Augustin sur la Trinité; afin de le mieux comprendre, il se proposait d'étudier d'abord la dialectique dans le livre de Porphyre sur les catégories. L'abbé condamna ce beau projet. « La scolastique, disait-il, est inutile. L'Écriture sainte mérite seule qu'on s'y applique, tout le reste n'est que vanité. » Glaber fut de cette école. Sa scolastique, à lui, se trahit par une réminiscence lamentable du premier moteur immobile d'Aristote. « La bonté du Tout-Puissant, dit-il, mobile sans mouvement et immobile avec mouvement. » Sans doute l'historien n'était point tenu de nous découvrir les beautés de sa métaphysique personnelle. Mais comme il prétendait expliquer la suite des choses humaines par des raisons d'ordre surnaturel, au moins devait-il s'attacher en disciple attentif à saint Augustin. S'il est un livre où se manifestait une philosophie de l'histoire semblable à celle qu'il imaginera lui-même dans les rêveries troubles de sa cellule, c'est assurément la *Cité de Dieu*. L'évêque africain, voyant le naufrage de Rome et de l'empire, croit assister au premier acte du drame entrevu par Daniel, prédit par saint Jean, confirmé par saint Paul, le duel de l'antéchrist et de Jésus, le conflit de l'enfer et du ciel, au bout duquel Dieu lui-même paraîtra vaincu pendant quelques jours. Telle fut, pour Augustin, la crise finale de l'humanité terrestre, le terme auquel devait s'arrêter l'histoire des fils d'Adam. Les persécutions et les apostasies, le triomphe même des impies, les signes funèbres et les fléaux ne seraient alors que la rançon de la paix divine réservée aux martyrs, aux saints et aux bons croyans. Ce terrible dernier acte ne viendrait d'ailleurs qu'à la suite du millénaire, du règne temporel de l'Église et du Christ sur le monde. Le grand docteur calcule la durée des diverses périodes apocalyptiques, et se demande si les quarante-deux mois que durera l'assaut suprême de Satan contre l'Église seront compris dans ces mille années ou en dehors d'elle. Une seule chose lui semble certaine : l'effort de Satan pour anéantir Dieu.

Malheureusement Glaber n'avait point lu la *Cité de Dieu;* il en ignora peut-être jusqu'au titre. Un seul écho lui en est arrivé, la division des six époques à partir d'Adam, des six journées du labeur de l'histoire; la septième, jour du repos éternel, s'ouvrira quand il plaira à Dieu. La notion des sept époques symboliques était restée dans la tradition du moyen âge. Scot Érigène, au ixe siècle, l'avait reprise en la rattachant à la théorie de l'Église future annoncée par saint Jean, l'Église de la communion intime

Digitized by Google

avec Dieu, supérieure à l'Église transitoire de la grâce et de la foi représentée par saint Pierre? cette théorie, déjà esquissée par saint Augustin, fut recueillie dans la conscience des hérésiarques et des mystiques, et reparut à la fin du XII^e^ siècle avec Amaury de Chartres et Joachim de Flore. Mais les moines du XI^e^ siècle ne s'intéressaient guère aux doctrines prophétiques sur lesquelles avaient disputé les clercs du temps de Charles le Chauve. Glaber est si fort étranger aux vues augustiniennes que, soupçonnant, à propos de l'hérétique Vilgardus, l'invasion très prochaine de Satan en personne dans les affaires de ce monde, c'est de saint Jean seul qu'il s'autorise. « Satan, dit-il, sera bientôt déchaîné, selon la prophétie de Jean, *les mille ans étant accomplis*. C'est de ces années que nous allons parler. » Et il poursuit sa chronique par le récit des événemens dont l'an 1002 est le point de départ. Il a confondu le millénaire avec la date de l'an 1000. Et je crois que là est l'origine des angoisses vagues qui s'emparèrent des esprits médiocrement éclairés, à l'approche de cette heure ambiguë. Si Glaber et ses confrères avaient lu les commentaires de la *Cité de Dieu* sur la révélation de Patmos, ils eussent compris que, l'effondrement de l'empire romain étant le prologue obligé du millénaire, c'est-à-dire du régime messianique de dix siècles, il fallait au moins ajouter quatre cents ans à la période dont saint Augustin n'avait point vu lui-même le premier jour. D'ailleurs, en quelle région de la chrétienté, à partir de quel temps ce règne de béatitude s'était-il manifesté, même d'une façon idéale ou symbolique? Certes, les rois, les peuples et les moines pouvaient dormir en paix longtemps encore; la chaîne qui retient Satan au fond du puits de l'abîme n'était point près de se briser.

Cependant, ni le moyen âge, ni l'Église ne sont responsables du renoncement à toute vie intellectuelle, du dédain des lettres profanes ou sacrées que nous signalons en Glaber. Les écoles créées par Charlemagne étaient toujours florissantes; on y étudiait les écrivains latins, la grammaire, la dialectique, la musique; c'étaient les écoles épiscopales, tenues par le clergé séculier, auquel se joignaient encore quelques moines studieux et fidèles aux traditions d'Alcuin et de Scot Érigène. La plus célèbre, à la fin du X^e^ siècle, était l'école de Reims, malgré les désastres que les Normands et les Hongrois avaient infligés à la Champagne. L'école épiscopale de Paris, cent ans plus tard, lorsqu'éclatèrent les grands débats scolastiques, devint la lumière du monde chrétien. Au temps même de la jeunesse de Glaber, le bénédictin Gerbert d'Aurillac dirigeait l'école de Reims. Il y formait l'esprit des écoliers par une double discipline, la logique, pratiquée d'après Aristote, Porphyre, Cicéron et Boëce, et l'exercice de l'éloquence, le commerce des moralistes,

Digitized by Google

des orateurs et des poètes de Rome, Virgile, Térence, Juvénal, Horace, Lucain, dont les noms seuls faisaient pâlir les moines. Écolâtre de Reims, abbé de Bobbio, archevêque de Reims, puis de Ravenne, Gerbert écrivait sans cesse à tous les clercs savans de France, d'Italie, d'Allemagne, pour obtenir des manuscrits ou des transcriptions d'auteurs profanes, les livres rares des médecins grecs ou des mathématiciens arabes. La bibliothèque de Bobbio contenait tous les écrivains alors connus de l'antiquité, et même un poème que le moyen âge n'aurait entr'ouvert qu'avec effroi : le *de Natura rerum* de Lucrèce. Il cultivait sans scrupule les sciences suspectes, l'astronomie et la médecine. Son latin, plus net que celui de saint Augustin, plus nerveux que celui de la plupart des humanistes de la Renaissance, est d'une élégance presque classique. On devine, en lisant la chronique de son disciple le moine Richer, avec quel zèle étaient étudiés autour de Gerbert les historiens tels que Salluste. Et à la façon raisonnable dont Richer raconte l'histoire de son temps, à l'art avec lequel il fait revivre les figures, à la logique de son récit, où se détachent avec clarté de longs épisodes, tels que la réformation d'une église ou d'un monastère, on reconnaît l'éducation généreuse que Gerbert donna par l'exemple de sa vie comme par le gouvernement de son école.

Mais le cloître s'oppose alors à la maison de l'évêque, l'école monastique repousse toute étude qui ne sert point au salut. Les hagiographes de ce temps écrivent volontiers : « Un tel, renonçant aux vanités de la science, s'est fait moine. » Un contemporain de Glaber, le chroniqueur de Novalèse au Mont-Cenis, décrit l'emploi du jour dans les monastères bénédictins; la solitude de la cellule, la psalmodie en commun au chœur, l'audition d'une homélie, le repas silencieux, le retour à la cellule, et la journée est finie. Le moine ajoute que des surveillans rôdent de porte en porte pour épier pendant la nuit les frères qui veillent après la prière du soir. La papauté, tombée alors dans le plus misérable état, asservie aux barons brutaux du Latium, donnait raison aux moines contre les évêques et méprisait les livres. Un concile épiscopal, réuni par les rois capétiens Hugues et Robert, reprocha à Jean XVI son ignorance; ce pape croyait que Platon et Virgile étaient des sorciers, volant à travers les airs ou plongeant au fond des eaux. Gerbert, disciple des anciens, des rabbins juifs et des docteurs arabes, passa sans peine pour magicien. Glaber consent à lui accorder « un esprit très pénétrant et bien formé aux arts libéraux. » Mais il s'empresse de signaler en lui le génie de l'intrigue et l'art de faire adroitement sa fortune. Sans doute, lorsque, en 999, l'empereur Otton III éleva l'ancien écolâtre de Reims, son maître, au pontificat, un cri de stupeur courut de cloître en cloître, et plus d'un cénobite

Digitized by Google

relut l'Apocalypse. Ce pape inquiétant n'allait-il point imposer à la fois à l'Église monastique la recherche d'une science maudite et l'observance de la règle? Silvestre II, s'il tenta cette entreprise, dut y renoncer assez vite. Otton, conseillé par lui, raconte Raoul, voulut chasser de Saint-Paul-hors-les-murs quelques moines de mauvaises mœurs, *prave degentes*, et les remplacer par des chanoines réguliers. Mais l'apôtre apparut de nuit à l'empereur et lui fit une verte réprimande. « Un moine, bien que corrompu, dit le saint, ne peut être rejeté de sa profession; il doit être jugé par Dieu dans l'ordre même auquel il s'était consacré. » Le pape de l'an 1000 découragé, isolé dans sa métropole encore frémissante de la révolte de Crescentius, reprit donc ses parchemins, son Virgile et ses horloges; mais, si quelque moine s'égarait en pleine nuit dans la région sinistre du Cœlius, il apercevait, au sommet de la plus haute tour du Latran, un fantôme qui semblait se pencher sur Rome endormie: c'était le vieux Gerbert, observant dans ses miroirs astronomiques les secrets du ciel. Le noir passant, épouvanté, se signait et fuyait à travers les ténèbres. N'avait-il pas surpris le vicaire du Christ en colloque sacrilège avec Satan?

II.

La terreur du démon, tel est, en effet, l'état permanent de ces pauvres âmes dont la raison dépérit, faute de culture, et qui, bornées à la seule théologie, une théologie dépourvue de dialectique, livrées aux songes mélancoliques, souffrent d'une véritable anémie intellectuelle. On leur répète chaque jour que Satan les guette à toute heure, afin de les attirer en quelque piège; on les met en garde contre les séductions de toutes sortes par lesquelles l'ennemi cherche à les perdre: la poésie païenne, la grâce de la nature, l'orgueil de la science, l'attrait du plaisir; la règle elle-même leur fait entendre que, revenir au monde extérieur, converser avec les amis du dehors, c'est encore risquer de tomber en une embûche diabolique; ils retrouvent la figure du démon aux étranges chapiteaux de leurs églises, au chœur, sous l'appui de leurs stalles; le démon se tapit entre les piliers du portail, il les regarde en grimaçant du haut du clocher; ils savent qu'il se glisse jusqu'à leur cellule, s'assied à leur chevet et leur souffle la tentation; ils le sentent à leurs côtés ou dans leur conscience, partout, jusque sur les marches de l'autel. A force de songer à lui, ils souhaitent de le voir, et le démon ne se fait pas prier: ils le voient face à face et lui parlent. Ils savourent alors les mortelles délices de l'extase infernale.

Digitized by Google

Notre chroniqueur, dont l'âme n'était point très pure, eut souvent affaire au diable. La première fois, il fut plus fort que lui et déjoua sa malice. Un charlatan vendait comme reliques de martyrs des ossemens de morts vulgaires qu'il dérobait dans les cimetières; il changeait de nom en même temps que de province, et opérait surtout dans les contrées de la Maurienne et de la Savoie. Il offrit un jour à saint Guillaume et à plusieurs évêques les fausses reliques de saint Just, pour une église que l'on consacrait à Suse. Il prétendait recevoir chaque nuit la visite d'un ange qui l'enlevait de son lit « sans que sa femme s'en aperçût. » On l'interrogea minutieusement en présence de Glaber, qui flairait quelque damnable supercherie. « Nous vîmes que cet homme n'avait rien d'angélique, mais était un ministre de mensonge. » Les personnes dévotes croyaient à l'authenticité des reliques; les évêques, qui en doutaient, les mirent néanmoins sous la pierre des autels et dans les châsses. La nuit suivante, les moines et les clercs qui veillaient dans l'église eurent une grosse peur. « Des figures monstrueuses, des Éthiopiens tout noirs sortaient de la chapelle où reposaient ces os; ils s'éloignèrent ensuite de l'église. » Les démons battaient en retraite, peut-être chassés par le mépris de notre chroniqueur, qui ajoute gravement : « Je conseille aux malades de se méfier des ruses des démons, dont les formes sont innombrables. On sait qu'ils se rencontrent partout sur la terre, et en particulier dans les fontaines et les arbres. »

Mais le diable devait prendre plus d'une revanche sur le perspicace Raoul. Il avoue avoir eu trois visions, dont la première se compliqua de tentation : car Satan, quand il se montre aux moines ou leur envoie quelqu'un des siens, s'efforce de les dégoûter de la pénitence et du cloître, en leur persuadant de chercher le salut au grand air et tout simplement, sans capuchon ni scapulaire, comme les clercs ou les laïques. Une nuit, au monastère de Saint-Léger, avant matines, « je vis, au pied de mon lit, un petit monstre noir à forme humaine. Il avait, autant que je pus le reconnaître, le cou grêle, la face maigre, les yeux très noirs, le front étroit et ridé, le nez plat, la bouche énorme, les lèvres gonflées, le menton court et effilé, une barbe de bouc, les oreilles droites et pointues, les cheveux raides et en désordre, des dents de chien, l'occiput en pointe, la poitrine et le dos en bosse, les vêtemens sordides; il s'agitait, se démenait furieusement. » Il saisit le bois du lit et le secoua avec violence, grinçant des dents et répétant : « Tu ne resteras pas plus longtemps ici ! » Glaber s'échappa plus mort que vif et courut se jeter sur les degrés de l'autel de saint Benoît, avec force *mea culpa*. A Saint-Bénigne, le même démon se montra à lui dans le dortoir des frères. C'était au petit jour. Il courait en

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

criant : « Mon bachelier, où est-il? Où est mon bachelier? » Mais cette fois, il ne chercha point à tenter Raoul; il faisait la chasse à un novice, nommé Thierri, « d'un caractère très léger, » qui, le lendemain, prit la clé des champs, rejeta l'habit et revint au siècle. Plus tard, touché de repentir, il retourna au couvent. La troisième rencontre de Glaber avec le démon eut lieu à l'abbaye de Moutiers, près d'Auxerre. La cloche achevait de sonner matines, et le chroniqueur, un peu las, somnolent, tardait à se lever; çà et là, dans le dortoir encore ténébreux, d'autres frères, dont la paresse était le péché mignon, dormaient très paisiblement, bercés par le chant de la cloche. A peine les derniers moines dociles à la règle furent-ils sortis, et au moment où Raoul se réveillait, un diable, toujours le même, bondit, tout haletant, en haut de l'escalier et vint s'appuyer au mur de la chambrée monacale, « les mains derrière le dos, » et criant : « C'est moi! c'est moi qui reste avec ceux qui restent! » Trois jours plus tard, l'un de ces frères, trop amis du tiède oreiller, s'échappait du couvent et passait six jours avec les séculiers, « partageant leur vie tumultueuse. » Mais il réintégra le cloître le septième jour, qui fut sûrement pour lui le jour du repos.

Quand un moine, chaque soir, en s'endormant, se demande s'il ne sera pas réveillé par un démon couleur de suie, cherchant la perdition d'une âme de bénédictin, le merveilleux lui devient sans peine un élément familier, l'air respirable, en quelque sorte; la nature et la vie lui sembleraient vides si le miracle ne les pénétrait d'une façon constante. Un manichéisme inconscient, l'action parallèle de Dieu et de Satan, reparaît à chacune des pages de Glaber. Les artifices du démon sont d'une invention très variée. Il entre dans un château, sur les pas d'une femme hérétique et suivi d'une troupe de diables en robes noires, à faces horribles; il s'agit de séduire l'âme d'un écuyer moribond. Il crie au malade : « Me connais-tu, Hugo? Je suis le plus puissant des puissans, le plus riche des riches. Crois en moi et je t'arracherai à la mort, et tu vivras longtemps. » Puis il se vante d'avoir donné la couronne impériale, en Occident, à Conrad le Salique; en Orient, à Michel le Paphlagonien. Un signe de croix, fait par Hugo expirant, suffit pour chasser la bande infernale. Le démon attend les gens sur les ponts, près des monastères; un paroissien passe-t-il pour se rendre à l'office, il voit se dresser devant lui une tour; mais, devinant la présence du malin, il se signe, retourne très vite chez lui et meurt en paix quelques jours plus tard. Près du château de Joigny, trois années durant, il pleut des pierres de toutes grandeurs dans la maison d'un gentilhomme nommé Arlebaud; bornes des champs ou des chemins, pierres arrachées à des édifices éloi-

Digitized by Google

gnés, l'averse miraculeuse ne s'arrêtait plus et s'amoncelait sans jamais blesser personne. Ce prodige eut une suite mauvaise, plus de trente années de querelles et de meurtres dans la famille d'Arlebaud. Le démon est, en effet, volontiers prophète de malheurs. Un prêtre, qui vivait au château de Tonnerre, s'étant mis à sa fenêtre un dimanche soir, avant le souper, vit venir du nord et tourner au couchant une multitude de chevaliers qui semblaient courir au combat; tout à coup ils disparurent, comme une fumée légère, et « le bon prêtre, frappé de terreur, se mit à pleurer. » Nous ne savons s'il eut le courage de souper ce soir-là, mais il mourut la même année. Or, l'année d'après, Henri, fils du roi Robert, assiégea le château et y fit un massacre. Un dragon de feu paraît-il au ciel, quelques mois plus tard Robert met la Bourgogne à feu et à sang. Les miracles consolans, que Dieu permet, sont assez fréquens. Un jeune moine, « d'âme très douce, » priant seul un matin de dimanche dans l'église rayonnante de soleil, vit entrer au chœur, sans bruit, des clercs vêtus d'aubes blanches et de dalmatiques de pourpre; un évêque, la croix à la main, les précédait; il monta à l'autel de saint Maurice, martyr, et commença de chanter la messe du jour. Le moine leur demanda qui ils étaient et d'où ils venaient; ils lui répondirent qu'ils étaient morts pour la défense de la foi catholique et qu'ils s'en allaient, à petites journées, au paradis, à travers les champs tout en fleurs. Après le *Pater*, l'évêque envoya l'un de ses diacres au frère pour lui donner le baiser de paix. Le jeune moine se leva pour suivre ces pèlerins bienheureux, mais déjà ils s'étaient évanouis, et l'église était vide. Cinq mois plus tard, à la suite d'une nouvelle vision où la Vierge lui avait annoncé sa fin prochaine, le frère mourait à l'heure du soleil couchant. Il arrive aussi qu'un miracle orthodoxe est le présage des plus grands malheurs. En 988, à Orléans, dans l'abbaye des Pucelles, un crucifix pleura comme avait pleuré Jésus sur la ruine future de Jérusalem. Puis, une nuit, les gardiens de la cathédrale, en ouvrant la porte de leur église vers l'heure de matines, virent entrer un loup qui alla à la corde de la cloche, la prit dans ses mâchoires et sonna l'office à toute volée. A force de cris et de coups, on chassa l'étrange sacristain. Quelques mois après, Orléans était en flammes, les églises brûlaient, avec les maisons des bourgeois. « Personne ne doute, dit Glaber, que ce désastre n'ait été prédit par les deux prodiges que je viens de raconter. »

Le moyen âge, enivré de surnaturel, appliqua à la vue des choses une optique intellectuelle très singulière. La préoccupation du miracle, l'ignorance de toute loi expérimentale, la recherche malsaine du mystère, cette croyance que l'objet atteint par les sens est une figure ou un signe, une menace ou une promesse, que le

Digitized by Google

visible vaut seulement par la portion d'invisible qu'il recouvre d'un voile épais pour le vulgaire, transparent aux yeux des docteurs ou des saints, tous ces excès de l'idéalisme faussèrent alors l'instrument de la connaissance, et l'effet de cette perversion se montra dans l'abus que les maîtres les plus subtils de la scolastique, de la poésie et de l'art firent du symbole. De Scot Érigène à Duns Scot, il fut entendu que la nature et l'esprit humain sont un chiffre hiératique, les êtres vivans des ombres d'êtres, les phénomènes visibles des symptômes de vies et de volontés occultes, que la parole qui nomme un objet individuel ne répond à rien de réel, que le mot abstrait, qui ne désigne aucun individu, exprime seul la réalité en toute sa plénitude. Le plus grand labeur de la science fut donc l'exégèse de toute chose et de toute pensée étudiées non point en elles-mêmes, mais en vue de la vérité qu'elles enveloppent et font pressentir. La marche de l'esprit fut non en ligne droite, mais en spirale. C'est par un détour que le moyen âge s'efforce de surprendre le secret que cache toute apparence. De là les plus étonnantes inventions, des idées mortes depuis des siècles tout à coup ranimées, par exemple la superstition des nombres mystiques, oubliée depuis Pythagore; de là l'aberration de toutes les sciences de la nature : alchimie, astrologie, médecine. Le symbolisme, consacré par les théologiens, disciplina l'entendement tout entier; il s'imposa à l'architecture et à la sculpture; il traça les caractères d'une langue étrange sur la face des églises, aux mosaïques des basiliques byzantines, autour des chapiteaux romans, à travers les broderies des cathédrales gothiques. Il fut même assez fécond pour produire un art nouveau, l'art héraldique. Il a inspiré chez nous *le Roman de la Rose*, il a valu à nos voisins la *Vita nuova* et *la Divine Comédie*. Dès les premiers tercets de *l'Enfer,* Dante se voit arrêter, au milieu du sentier indécis de sa vie, par trois bêtes fauves : le lion, la panthère et la louve, détachées du blason féodal de la France, de Florence et de Rome, l'orgueil, l'envie et l'avarice. On retrouverait le symbolisme dans les chants d'amour des Provençaux, dans les lettres de sainte Catherine et les sermons de Savonarole, et je crois qu'il a gâté plus d'un sonnet de Pétrarque.

Raoul Glaber ne pouvait échapper à la condition intellectuelle de son temps : — « Pour nous, chrétiens, dit-il, tout est figure. » — Les premières pages de son livre, intitulées : *De la Divine quaternité*, annonçaient une méthode historique assez extraordinaire. Les *quaternités*, chiffre sacré, sont, pour les pères grecs, une sorte de loi ou de rythme des choses célestes comme des événemens terrestres; l'esprit qui veut aborder les hautes spéculations doit commencer par approfondir « leurs influences réciproques. » Et notre

Digitized by Google

moine d'énumérer les quatre évangiles, les quatre vertus cardinales, les quatre sens (le toucher, qui ferait cinq, est écarté par lui dédaigneusement); les quatre élémens. Les réalités sensibles sont ici des symboles parfois bien compliqués : le feu répond à la prudence « qui s'élève comme lui, » la terre à la justice; l'évangile de saint Mathieu contient la figure mystique de la terre et de la justice, puisqu'il explique plus clairement que les autres la substance corporelle du Christ incarné; la vue et l'ouïe signifient l'intelligence, l'éther et le feu. Puis nous apprenons que le fleuve qui sort de l'Éden se partage en quatre rivières, figures des vertus cardinales; celles-ci sont exprimées encore par les quatre époques du monde, les âges d'Abel, d'Abraham, de Moïse et de Jésus. Il est heureux pour Glaber que la chronique de la chrétienté, au moment où il l'aborde, ne lui montre que deux groupes considérables de faits auxquels se rattachent les destinées de l'Occident : en France, la fin de la dynastie carolingienne et l'entrée en scène des Capétiens, en Allemagne, la constitution de l'empire des Ottons. La divine quaternité, qui menaçait de tout brouiller, est brusquement délaissée par Raoul; il se livre, sans se préoccuper plus longtemps des fleuves du paradis terrestre, à la contemplation de l'histoire. Mais en cet esprit monacal, troublé sans cesse par la fièvre propre aux illuminés, l'histoire elle-même s'imprime non comme une suite de notions acquises par la réflexion, mais comme une série de visions tristes répondant à l'aspect et à la marche des choses extérieures. Aux misères d'un siècle affreux il devait ajouter l'effarement de son imagination et l'angoisse de son cœur, et l'histoire qu'il nous raconte apparaît comme l'évocation d'un mauvais rêve.

III.

La sensation qu'il en reçoit ressemble beaucoup à l'émotion de quelque fidèle du XII^e^ siècle assistant aux premiers essais du drame sacré. Pareil à la scène des vieux *Mystères* dressée dans l'ombre des cathédrales, le théâtre de sa chronique est à trois étages, le paradis, la terre et l'enfer, et la moralité de la représentation qu'il nous rend est dans la mesure d'obéissance que les personnages, princes, évêques, papes, moines ou docteurs, accordent soit à Dieu et à ses anges, soit à Satan et à ses démons. Il arrange ainsi l'histoire d'après une poétique de théologien. Gerbert, écrivant au pape Jean XIV, avait dit un mot remarquable pour le X^e^ siècle : — « Dans les choses de l'action, l'humanité tient le premier rôle, la divinité ne vient qu'après; dans la spéculation pure, c'est Dieu qui est le premier. » — Glaber prend tout à rebours la doctrine de Silvestre II : ses acteurs humains, alors même qu'ils

Digitized by Google

mènent en apparence et bouleversent les affaires terrestres, ne sont que de modestes figurans; les vrais héros du drame, ce sont les puissances du bien et du mal, « les esprits malins » qui se disputent l'humanité depuis les jours du paradis terrestre. C'est pourquoi Glaber n'aperçoit point les grands ensembles historiques; la portée et la continuité de l'œuvre des hommes demeurent en dehors du champ de sa vision; trop attentif aux symptômes qui marquent l'intervention des êtres de l'autre monde, il néglige d'observer les passions, les intérêts ou les calculs qui sont le ressort de l'histoire; les caractères individuels que retraçait jadis, d'une façon si dramatique, Grégoire de Tours, ne l'intéressent point; les raisons d'être de la communauté politique lui échappent; il n'a la notion claire ni de la chrétienté, ni de l'Empire; le patronage parfois très lourd des empereurs saxons sur les papes les plus étranges que l'Église ait connus n'arrête point sa réflexion plus que les querelles des comtes d'Anjou contre la maison de Blois ou la conquête de la Bourgogne par les Capétiens. Il ne se soucie même pas de précision géographique : il confond, sans fausse honte, la Lorraine avec le pays des Grisons ou la Bavière. Il compose comme peignaient les primitifs : pour lui, toute chose est au premier plan; il reproduit les faits secondaires avec un détail aussi minutieux que les événemens les plus graves. A peine a-t-il commencé l'histoire d'Otton Ier et des invasions sarrasines en Europe, qu'il se détourne pour nous conter la mésaventure « du bienheureux père Mayeul, » qui, revenant d'Italie, fut arrêté au passage des Alpes par une bande de ces païens. Le saint moine faillit mourir de faim; il eut la douleur de voir un de ces mécréans marcher sur sa bible; mais Dieu voulut que les compagnons de l'impie, pris d'un accès de fureur, lui coupassent le pied. Cette édifiante histoire permet à Raoul de sauter brusquement au règne d'Otton II. Plus loin, à propos d'une baleine qui passa au large de Dieppe et effraya les riverains, il se rappelle la légende de saint Brandan. Le moine irlandais, naviguant d'île en île avec ses frères, campa un soir sur le dos d'un monstre marin; après souper, comme les pèlerins dormaient, la bête énorme s'ébranla et prit sa route vers l'Orient. Saint Brandan rassura son monde en se félicitant d'avoir trouvé un navire marchant sans voiles ni rames, et les doux cénobites allaient ainsi, sur une mer d'azur, en chantant des psaumes. Un jour, ils touchèrent à une île merveilleuse, ombragée d'arbres immenses et tout remplis d'oiseaux multicolores : il y avait des moutiers dans l'île, où tous les moines étaient des saints. Les joies que goûta Brandan en ce lieu furent si suaves que Glaber ne peut s'empêcher d'en fixer complaisamment le souvenir, tel qu'une miniature de missel, entre la fondation de la dynastie des Capets et

Digitized by Google

les guerres qui désolèrent le Danemark, au temps du roi Malcolm, un demi-siècle avant le roi Macbeth.

Mais à travers tant de pieuses digressions, on démêle sans peine la théorie historique de Raoul, doctrine pessimiste inspirée par une théologie décourageante. Pour lui, le péché d'Adam explique et justifie l'histoire sanglante du genre humain. Malgré les prophètes et les miracles, malgré la rédemption et l'œuvre des saints que Dieu suscite parmi les hommes, le monde n'est qu'à moitié guéri de l'aveuglement dont la première faute fut la cause. En vain, Dieu donne aux peuples les grands hommes qui sont à la fois rois et apôtres, tels que Charlemagne et Louis le Pieux. Le monde demeure pervers et le bras de Dieu doit s'appesantir pour accomplir la sentence prononcée sur le berceau de l'humanité. Tantôt il enlève d'un seul coup de filet aux nations les principaux de leurs pasteurs, le pape Jean XV, Hugues de Toscane, Eudes de Blois, Herbert de Troyes, Richard de Normandie, Guillaume de Poitiers, et, en même temps, les évêques les plus vénérables, les moines les meilleurs. Tantôt il châtie les pères dans leurs enfans, fait mourir en pleine jeunesse Hugues, fils aîné du roi Robert, rebelle à l'Église, Eudes II, comte de Blois, petit-fils de ce Thibaut le Tricheur, qui avait attiré dans un abominable guet-apens Guillaume, duc de Rouen. Le Dieu de Glaber poursuit jusqu'à la troisième et la quatrième génération le crime des aïeux, il fait même payer très cher aux sujets les dettes de leurs maîtres; la guerre implacable, éternelle, les campagnes brûlées, les villes massacrées, l'invasion des Barbares féroces, Hongrois, Sarrasins ou Normands qui démolissent les églises et poussent devant leurs chevaux, pêle-mêle, le bétail des vaincus et la foule des prisonniers, telle est la rançon qu'il exige pour les péchés mortels des princes. Rainard, comte de Sens, était passé au judaïsme et avait pris le titre de roi des Juifs. Le roi s'empara de Sens en 1016, et ses gens, après avoir égorgé la majorité des habitans, mirent le feu à la pauvre ville : « Ce fut un désastre énorme, dit Glaber, mais les scélérats l'avaient bien mérité, *pro merentibus flagitiis.* »

Le « Père qui est aux cieux » ne ménage pas, d'ailleurs, à ses enfans les avertissemens et les menaces. Il emploie la nature, les phénomènes inattendus de la terre, les signes des astres, comme présages de sa colère. Tous les fléaux qui affligèrent la France sous le règne de Robert « ont été annoncés avec certitude par les élémens. » Le Vésuve vomit du soufre et lance des pierres à plus de trois milles, et l'incendie ravage tout aussitôt les villes d'Italie et de France, s'attaque même à Saint-Pierre de Rome. Une comète qui s'évanouit à chaque aurore « au premier chant du coq » précède de quelques jours l'incendie de l'église du Mont-Saint-Michel.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Le 29 juin 1033, le soleil s'éclipsa et devint couleur de safran : « Les hommes, en se regardant les uns les autres, se voyaient pâles comme des morts ; tous les objets en plein air prirent une teinte livide. La stupeur remplit alors tous les cœurs : on s'attendait à quelque catastrophe générale de l'humanité : « Le même jour, en effet, à Rome, les barons romains tentaient d'assassiner le pape à Saint-Pierre. Six années plus tard, nouvelle éclipse, et mort de l'empereur Conrad le Salique. En 1046, le 8 novembre, éclipse de lune qui « paraît couverte de sang noir, » et, le même mois, chute d'un bolide lumineux : quelque temps après, guerre entre le roi Henri et les fils du comte de Bois. Un soir, Widon, archevêque de Reims, qui était moins bon astronome que son prédécesseur Gerbert, aperçut une étoile très brillante, qui s'agitait violemment de haut en bas, prête à se détacher du ciel et à écraser la terre. « Tous ces prodiges, conclut notre historien, tendaient à ramener les hommes une vie meilleure par la voie de la pénitence. »

Mais le soleil, la lune et les étoiles ne sont qu'un médiocre épouvantail dont la vanité se montre au bout de quelques heures. La peste et la famine, voilà les vrais archanges que Dieu charge du soin de servir dignement sa colère. Le moine de l'an 1000 les a vus fondre plus d'une fois, semant la mort sur les cités et les campagnes. En 994, le mal des ardens brûle les membres et les détache du corps ; en une seule nuit, il a dévoré le malade. Le même fléau reparaît un demi-siècle plus tard, frappant sur les grands comme sur le petit monde ; « bien des gens restèrent mutilés pour l'exemple des générations à venir. » Vers la fin du x^e^ siècle, la famine sévit cinq ans sur l'Europe centrale : on mange les bêtes immondes et les reptiles, on touche même à la chair des morts. Vers 1033, c'est une calamité inouie : les peuples meurent de faim en Orient, en Grèce, en Italie, en France, en Angleterre. Durant trois années, la pluie tombe avec une abondance si continue qu'il n'est plus possible de semer ou de moissonner. Au temps de la récolte, on ne trouve sur les sillons que l'ivraie et les herbes des marécages. Une mesure de blé, jetée en terre, rapporte à peine une poignée de grains : — « C'était, dit Raoul, le châtiment de l'insolence des hommes. Les riches et les bourgeois, affamés, pâlirent comme les pauvres et la violence des grands céda devant la misère commune. » Quand on eut mangé les bêtes et les oiseaux, les herbes des ruisseaux, les racines des arbres, l'argile mêlée au son, on s'en prit aux cadavres, « mais tout était vain, car il n'est d'autre refuge contre la vengeance de Dieu que Dieu même. » Le voyageur était assailli sur le chemin par des cannibales ; les misérables qui fuyaient leur province, s'ils demandaient un abri dans quelque masure isolée, étaient assassinés la nuit par leurs hôtes. Des enfans furent attirés

Digitized by Google

dans les bois par l'offre d'un fruit ou d'un œuf et dévorés. Un homme apporta au marché de Tournon de la chair humaine cuite et préparée comme de la viande de pourceau. Il fut arrêté, garrotté et brûlé. « Un autre alla dérober pendant la nuit cette chair qu'on avait enfouie; il la mangea et fut brûlé. » Dans la forêt de Mâcon, près d'une église dédiée à saint Jean, perdue au fond des halliers, un assassin avait construit une cabane où il égorgeait les passans et les pèlerins. Un jour, un voyageur, accompagné de sa femme, entre dans la cabane pour s'y reposer; il aperçoit dans un coin des têtes d'hommes, de femmes et d'enfans. Il se lève pour fuir, mais l'hôte l'arrête et prétend le garder. La crainte de la mort double les forces du malencontreux visiteur, il se sauve avec sa femme et dénonce la découverte au comte et au peuple. On envoie des soldats à l'hôtellerie sanglante : ils y comptent quarante-huit têtes humaines. L'assassin est traîné à la ville, attaché à une poutre de grenier et brûlé vif. Glaber a vu l'endroit et les cendres de la maison qui servit de bûcher.

Les affamés mouraient en poussant un cri très faible, « comme la plainte d'un oiseau qui expire. » On enterrait dans les carrefours des villes, dans les fossés des champs; puis, les morts devenant trop nombreux, on abandonna les cadavres par monceaux; alors des bandes de loups accoururent pour s'en repaître. Quelques bons chrétiens se dévouèrent, et creusèrent des charniers, où l'on jeta les corps au hasard, nus, sans prières. Le long des routes, au bord des champs couverts de ronces, les émigrans tombaient seuls et expiraient. Les églises donnèrent leurs trésors et leurs vases sacrés pour soulager les pauvres. Mais souvent la première bouchée de pain ou même l'effort nécessaire pour la porter à la bouche était mortel : les infortunés rendaient le souffle entre les bras des abbés ou des évêques qui avaient tenté de les ranimer. Enfin, Dieu eut pitié : le soleil reparut au ciel et la nature se montra maternelle. Les évêques et les grands ouvrirent des conciles dans toutes les provinces de France, et, tandis que le blé fleurissait sur les sillons, de longues processions de fidèles ou de pénitens suivirent à travers le royaume les reliques des saints. L'Église rétablit la discipline chrétienne, multiplia les privilèges de l'asile, pourvut à la bonne police des villes, consacra la trêve de Dieu, rapprocha pour quelques jours par la charité les cœurs éprouvés par de communes souffrances. A la vue des guérisons miraculeuses accomplies dans les monastères, les évêques levaient leurs bâtons vers le ciel et criaient aux foules prosternées sur les reliquaires le mot qui renferme toute consolation et toute espérance. « Paix! paix! paix! » Le moyen âge a poussé bien des fois ce cri, comme un appel de naufragé dans la nuit, comme une protestation contre

www.libool.com.cn Digitized by Google

la violence de ses maîtres. Ce jour-là, c'était une parole d'allégresse, « le signe, dit Glaber, de l'alliance éternelle que le monde venait de contracter avec Dieu. »

www.fintool.com.cn

IV.

Alliance d'un jour, alliance d'une heure : le monde à peine converti oublie les vœux formés dans l'angoisse de la famine. Les grands, comtes, évêques, abbés, revinrent à leur avarice, à la vie de rapines; les bourgeois et les petits, gâtés par l'exemple des seigneurs, se jetèrent dans les pires excès. « Jamais on n'entendit parler d'autant d'incestes, d'adultères, d'unions illicites, d'une telle émulation pour le crime. » L'Église elle-même prit à tâche de justifier le mot du prophète : « Alors le prêtre sera comme le peuple. » Satan rentrait sur la scène et reprenait le premier rôle; Dieu, impuissant, semblait abdiquer. Jamais, d'ailleurs, dans le *mystère* historique de Glaber, l'infernal personnage ne consent à désarmer. Quand la tempête des colères divines s'est apaisée, il reparaît toujours, à peine atteint par l'orage, ironique et très calme. Par l'hérésie et la simonie, ses deux œuvres de prédilection, il continue opiniâtrément de miner l'édifice entier du christianisme.

L'hérésie, la prédication d'une religion de mensonge, déconcertait les contemporains du chroniqueur d'une façon extraordinaire. Voilà des moines dont la raison est inerte, qui assistent à la révolte renaissante de la raison contre la foi et la discipline traditionnelles. Les hérésiarques des premiers siècles avaient paru dans un temps où la vie rationnelle était encore très puissante; ils s'étaient trouvés en face des pères platoniciens, qu'aucune subtilité de la vieille dialectique ne pouvait embarrasser : l'Église avait longuement lutté contre Arius par le raisonnement; elle avait su garder, aux heures les plus difficiles de la bataille, une superbe sérénité. Plus tard, à l'époque d'Abélard, de Bérenger de Tours, d'Amaury, des Albigeois et des averroïstes, l'Église opposera tranquillement ses docteurs aux dissidens du christianisme; et les docteurs, saint Thomas comme saint Bernard, s'appuieront avec une inébranlable confiance à l'École œcuménique de Paris, trésor et arsenal des bonnes doctrines. Enfin quelques grands papes, à partir de Grégoire VII, auront repris d'une main souveraine le gouvernement doctrinal de la chrétienté, et le sanctuaire, défendu par l'évêque de Rome et les scolastiques, ne connaîtra plus que de légères alarmes, jusqu'aux jours révolutionnaires de la réforme allemande. Mais les hommes de l'an 1000 n'avaient, pour se rassurer contre les faux prophètes, ni les pères, ni les docteurs, ni une papauté

Digitized by Google

auguste, ni l'art de la dialectique, ni la science de l'exégèse. Dans une doctrine nouvelle, ils ne savaient démêler ni les origines philosophiques, ni la tradition historique, ni le sens politique. Elles leur paraissaient toutes égales en perversité; une violation de la discipline religieuse leur semblait aussi damnable que la négation de la Trinité ou de la création. N'avait-on pas, au IXe siècle, arraché à son sépulcre et jugé, selon une procédure effroyable, le pape Formose, la chape sur les épaules et la mitre au front? Or, Formose, étant évêque, avait simplement manqué à certaines règles d'obéissance hiérarchique. On retira de sa main glacée l'anneau pontifical, et, sous les yeux des prêtres et du peuple, on le jeta au Tibre, lui qui, chef de l'Église, avait cependant condamné Photius. Qu'un illuminé, Leutardus, à qui le diable s'est révélé dans le bourdonnement d'un essaim d'abeilles, prêche aux paysans de sa province que les prophètes se sont parfois trompés et qu'il est bon de ne plus payer la dîme féodale, Glaber le dénonce à la chrétienté côte à côte avec Vilgardus, l'humaniste de Ravenne. D'ailleurs, l'évangile de Leutardus, où se cachait un vague instinct de jacquerie, n'alla pas bien loin. Le pauvre homme, excommunié par son évêque, se jeta dans un puits.

Une hérésie beaucoup plus grave éclata dans la cathédrale d'Orléans en 1022. « Une femme possédée par le diable, *diabolo plena*, l'avait apportée d'Italie en France. » Elle fut acceptée par plusieurs chanoines de Sainte-Croix, qui la propagèrent dans la ville et les environs. Le chroniqueur ne nous donne point d'informations claires sur cette doctrine. Il est peu probable que le catharisme pur, celui des futurs Albigeois, dont les premières chapelles ne se montrent en Lombardie que vers 1035, ait pu passer de la péninsule dans la France centrale dès le commencement du XIe siècle. Des germes flottans du vieux manichéisme asiatique, toujours vivaces, recueillis alors par quelques consciences inquiètes, ont dû se développer çà et là, d'une façon spontanée : il y avait de ces cathares autochtones en Champagne, antérieurement même à l'an 1000, et la profession de foi de Gerbert, pour son intronisation au siège de Reims, vise certainement la plus originale de ces doctrines manichéennes, l'éternité du principe du mal, le diable coéternel à Dieu. Les clercs d'Orléans rejetaient, selon Raoul, la trinité des personnes dans l'unité de Dieu, ils professaient l'éternité du monde. Les actes des conciles d'Orléans et d'Arras, et les *Miracles de saint Benoît* nous en apprennent plus long : le baptême, l'Eucharistie, la sainte Vierge, le culte des saints, la hiérarchie sacerdotale, la liturgie, l'encens et les cloches, aucune croyance, aucune pratique chrétienne n'était épargnée. C'était une théorie toute négative, plus semblable peut-être à l'hérésie vaudoise qu'au catharisme même,

Digitized by Google

rationaliste plutôt encore que théologique. Deux lignes de Glaber me paraissent ici fort curieuses : « Ils proclamèrent, par leurs détestables aboiemens de chiens, l'hérésie d'Épicure ; ils ne croyaient plus à la punition des crimes, à la récompense éternelle des œuvres de piété. » Si l'épicurisme vint du dehors à ces chanoines d'Orléans, dans les replis d'un manteau de femme, ce fut certainement d'Italie. La secte, recrutée parmi les lettrés, les incrédules, les partisans de l'Empire, les ennemis du pape, est signalée sans cesse au cours du moyen âge italien ; Florence en était la métropole. Au temps des grandes luttes entre guelfes et gibelins, sous les Hohenstauffen et jusqu'à Boniface VIII, l'épicurisme fut une doctrine militante, accident que n'avait point prévu Épicure ; les Farinata et les Cavalcanti bataillaient contre l'Église en se moquant de l'enfer, en poussant même, s'il faut en croire Benvenuto d'Imola, jusqu'à l'athéisme extrême. Épicuriens ou manichéens, les hérétiques d'Orléans provoquèrent un horrible scandale. Un ancien confesseur du roi, Étienne, des femmes, des nonnes, embrassaient la nouvelle religion. Le peuple grondait sourdement et inventait sur les dissidens les calomnies abominables imaginées jadis par les païens contre les premiers chrétiens. Robert et la reine Constance vinrent en personne à Orléans présider au concile épiscopal chargé de juger les apostats. La séance dura neuf heures, dans la cathédrale. Aucun des inculpés ne renia sa foi. Comme l'émeute marchait sur Sainte-Croix, la reine vint se placer devant le portail, afin de contenir la foule. Lorsque les clercs, dégradés de la dignité ecclésiastique, sortirent de l'église, Constance frappa Étienne de son bâton et lui creva un œil. La répression de l'hérésie fut atroce. Le jour des Innocens, quatorze personnes, prêtres et laïques, furent brûlées à une des portes d'Orléans. Ce fut le premier bûcher français, et l'honneur en revient à Robert le Pieux. Le même jour, un ancien chantre de Sainte-Croix, Théodat, mort depuis trois ans, et qui passait pour un saint, fut déterré par l'ordre de l'évêque et jeté à la voirie. Glaber prétend que, du milieu des flammes, les condamnés crièrent pitié, abjurèrent « les artifices du démon » et confessèrent leur erreur. Mais il était trop tard, et le chroniqueur n'a que du dédain pour cette contrition *in extremis*. « Le châtiment de ces insensés, dit-il, fit briller avec plus d'éclat que jamais, dans le monde, la vénérable foi catholique. »

Brûler des chanoines et des bourgeois, l'œuvre était facile. On y revint souvent, car le moyen âge crut qu'à force d'allumer des brasiers sous les pieds des hérétiques, il réduirait en cendres Satan lui-même. Cet espoir fut cruellement déçu. Le tentateur pénètre,

Digitized by Google

à l'heure où nous sommes, dans l'Église comme en une ville prise d'assaut. Glaber a vécu aux plus mauvais jours de la chrétienté latine. L'admirable accord entre les évêques et le pontife romain, qui avait rendu l'Église si forte aux époques barbares, est de tous côtés rompu. L'épiscopat des Gaules se lève tout entier contre Jean XVIII, qui, après avoir absous à prix d'or un brigand, Foulques d'Anjou, lui a permis d'édifier la basilique de Loche et de faire, à l'aide d'un monceau de pierres, sa paix avec Dieu. L'archevêque de Tours, à qui Foulques avait volé ses terres et ses serfs, refusa de consacrer l'église tant que le comte n'aurait pas rendu le fruit de ses rapines; tous les prélats s'unirent à leur confrère « pour détester l'impudence de l'homme qui, maître du siège apostolique, violait ainsi les canons des saints apôtres. » Malheureusement, de leur côté, les évêques pratiquent une simonie insolente. Le mal est si général et si profond, aux environs de l'an 1000, que Raoul compose une homélie en forme « contre les prélats coupables de gains illicites. » Il dénonce la complicité des princes dans le choix des chefs de l'Église, montre tous les degrés de la hiérarchie atteints par l'orgueil et l'avarice, et le peuple, perverti par ses pasteurs, plus enfoncé que jamais dans la fange des péchés capitaux. Quant aux moines, s'ils laissent la règle se relâcher, la faute n'en est-elle pas aux abbés qui, les premiers, ont trahi la règle? Les vendeurs de choses saintes ne se tiennent plus sous les portiques du temple, mais près du tabernacle, et changent en comptoir d'usurier l'autel du Dieu vivant. La France, l'Allemagne, l'Italie gémissent sous un épiscopat indigne. L'empereur Henri III, s'emparant du rôle que la papauté déserte, convoque les évêques de l'empire, menace les simoniaques de la déposition et rappelle à tous la parole évangélique : « Rendez gratuitement ce que vous avez reçu pour rien. » A Lyon, l'archevêque étant mort, son neveu, l'évêque d'Aoste, s'empare du siège vacant, qu'il déshonore tout aussitôt par sa conduite; les soldats de l'empereur le chassent de son église comme un voleur de grands chemins. Et déjà un comte de la région avait intronisé archevêque de Lyon son tout jeune fils, *puerulum*; la ville se soulève et chasse de la métropole des Gaules ce prélat ridicule. Le pape, alors, nomme l'abbé de Cluny; mais l'abbé, par humilité, refuse de prendre possession du diocèse. Enfin le roi Henri, plus heureux, met la main sur un archidiacre de Langres, un saint homme, qui accepte la crosse et l'anneau et rend la paix au troupeau effaré par les aventures de ses pasteurs.

Mais à Rome, alors, au tombeau des apôtres et dans le siège de Grégoire le Grand, reparaît dix fois en un siècle, revêtu d'un pontificat sacrilège, le magicien Simon. Certes, bien des souvenirs

Digitized by Google

sinistres hantaient toujours les ruines mal famées de la vieille ville. Le petit peuple n'avait point oublié Néron, et les clercs lettrés parlaient encore de Caligula, d'Héliogabale et de Domitien. La mémoire des premiers papes de Tusculum, imposés par les comtes du Latium, au x^e^ siècle, n'était point éteinte. On se rappelait Jean XII, pape à dix-huit ans, qui avait mis son harem au Latran, buvait aux dieux païens, consacrait un diacre dans une écurie; chassé par Otton I^er^, il s'était caché dans les bois, « comme une bête fauve, » dit la *Chronique* de Farfa. L'empereur parti, il était revenu et avait chassé son successeur, Léon VIII; il avait fait couper aux cardinaux et aux évêques du parti impérial la langue, le nez et les mains; une nuit qu'il courait les aventures dans la campagne, le diable le frappa d'un tel coup au front, qu'il en mourut. Dès lors, durant trente années, les papes de race romaine, les papes allemands, les antipapes s'étaient poursuivis et foudroyés les uns les autres, emportés par le vertige d'un tourbillon infernal. Benoît VI, renversé par Crescentius, fils de Théodora, avait été étranglé dans les caves du Saint-Ange; Boniface VII, après quarante jours de règne, s'était enfui à Constantinople avec le trésor de l'Église, puis il était rentré à Rome et avait fait mourir de faim Jean XIV. Quelques mois plus tard, on l'empoisonnait et la populace traînait son cadavre à travers les rues jusqu'au pied de la statue de Marc-Aurèle. Jean Crescentius détrôna le pape allemand Grégoire V et créa un antipape, Jean XVI; mais le tribun, vaincu par Otton III, avait été décapité, puis pendu par un pied au Monte-Mario. Son faux pape, arrêté dans une tour perdue au fond de la campagne, avait eu les yeux et la langue arrachés, puis on le jeta dans un monastère. C'est le premier des papes mentionnés par Glaber, sans émotion religieuse ni pitié. Alors, Silvestre II parut, à l'heure solennelle de l'an 1000, dans la métropole tragique. Après lui, et quand les grands empereurs saxons eurent disparu, les seigneurs de Tusculum rétablirent leur primauté sur Rome et firent de nouveau de l'Église universelle leur fief de famille. Après Benoît VIII, pape énergique et réformateur, ils choisirent le frère de ce dernier, Romanus, « qui acheta à prix d'or, dit Glaber, l'épiscopat de Benoît et se fit consacrer prêtre, évêque et pape, sous le nom de Jean XIX.» Dès les premiers jours de son règne, Jean se laissa entraîner, par les présens de l'empereur byzantin, à la plus étonnante folie où puisse tomber un pape romain, la reconnaissance du patriarche de Constantinople comme pape de l'Orient. « Le proverbe a bien raison, dit notre chroniqueur, un poignard d'or perce un mur de fer. L'avarice, reine du monde, avait alors placé à Rome son lit. » Les prélats italiens et l'ordre de Cluny éclairèrent à

www.libool.com.cn

Digitized by Google

temps la conscience de Jean XIX, dont le pontificat s'acheva sans trop de secousses, sauf, toutefois, le massacre traditionnel des Allemands par les Romains autour de Saint-Jean de Latran, le jour du couronnement de Conrad le Salique. En 1033, enfin, l'année de la grande famine, les comtes de Tusculum portèrent sur la chaire apostolique le neveu de Benoît VIII et de Jean XIX, Boniface IX, un enfant de douze ans, et l'Europe chrétienne crut que les temps prédits par le visionnaire de Patmos commençaient et que l'Antéchrist venait de coiffer la tiare.

« Il ne fit que piller et que tuer, » a écrit de lui l'un de ses successeurs, le grave Victor III. Quand il atteignit sa seizième année, le scandale de sa vie sembla si affreux que les capitaines de Rome jurèrent de l'étrangler à l'autel, au moment où il tiendrait Dieu dans ses mains impures. Mais l'éclipse de soleil rapportée par Glaber le sauva; les conjurés, épouvantés, n'osèrent toucher au pape. Benoît s'enfuit à Crémone, près de l'empereur Conrad. Henri III le rétablit en 1038. Pendant six nouvelles années, il régna au Latran à la façon d'un sultan asiatique; il faillit même un jour abdiquer, pour épouser la fille d'un baron romain. Le peuple se souleva le 7 janvier 1044, le chassa de Rome et prit pour pape l'évêque de Sabine, Silvestre III. On crut trouver alors, dans l'oratoire de Benoît IX, les livres magiques qui lui servaient pour l'évocation du diable ou la séduction des femmes. Mais Silvestre ne dura que quarante-neuf jours. Benoît, à la tête d'une troupe de brigands, rentra au palais apostolique et commença son troisième règne, qui fut d'une année. Il abdiqua alors, par contrat signé avec son successeur, Grégoire VI, qui lui assurait, comme prix de la papauté, le denier de saint Pierre des Anglais. Grégoire était un riche curé d'une paroisse de Rome et passait pour simple d'esprit. Ce prêtre obscur, devenu par simonie le maître de l'Église, sut lire dans l'âme d'un moine qu'il s'attacha en qualité de chapelain, Hildebrand, et jamais, dans la suite, Grégoire VII ne parla de lui qu'avec respect.

Cependant, la chrétienté avait trois papes à la fois, car Benoît IX était toujours reconnu par le parti féodal, et Silvestre III pontifiait dans un château-fort des monts de la Sabine. L'empereur fit déposer et cloîtrer du même coup, par un concile, Grégoire et Silvestre, et nomma un Allemand encore, l'évêque de Bamberg, Clément II. Clément, consacré dans la nuit de Noël 1046, sacra à son tour Henri III, et ce couronnement fut l'une des pompes les plus magnifiques de la Rome médiévale. Le nouveau pape songeait à réformer la discipline, le César germanique couvrait l'Église de son bouclier; la chrétienté se prit à respirer. Mais elle oubliait

Digitized by Google

Benoît IX, qui, de sa tour de Tusculum, couvait Rome du regard. L'empereur repassa les Alpes ; le pape impérial fut empoisonné et, pour la quatrième fois, en octobre 1047, le pontife démoniaque monta sur le siège de saint Pierre. Il régna encore huit mois et neuf jours et s'enfuit à l'approche de Boniface, comte de Toscane, dont l'armée apportait un nouveau pape allemand, Damase II. Ce fut sa retraite définitive. Il avait alors vingt-six ans, et l'histoire n'a plus rencontré son nom à partir de ce jour. Les basiliens de Grotta-Ferrata, toujours fidèles au lointain souvenir des tyrans de Tusculum, racontent qu'il s'ensevelit dans une cellule de leur couvent et mourut en odeur de sainteté. A l'appui de cette légende, ils montrent, dans leur cloître, la pierre sous laquelle dort, à l'ombre des buissons de roses, attendant le jour formidable du jugement, celui qui fut le pape Benoît IX.

V.

Raoul Glaber, qui vivait certainement encore dans les premiers mois de l'année 1049, a vu se dérouler, jusqu'à la fin du dernier acte, cette tragédie pontificale. Il s'est arrêté deux fois à la personne de Benoît, toujours à propos du fléau de la simonie ecclésiastique. La première fois, il cite en soupirant le mot de l'Écriture : *Malheur à la terre!* (*Væ tibi terræ!*) La seconde, il écrit sur ce pape ces quelques mots : « Il était entré d'une façon malheureuse, il sortit plus malheureusement encore. C'est une chose trop horrible de rapporter l'infamie de sa vie. » Puis il se hâte de mentionner, en trois paroles, Grégoire VI, « un saint homme, » et clôt brusquement sa *Chronique* sur l'année 1044. Le pauvre moine, frappé d'une terreur superstitieuse par l'abomination qui s'étale sur la chaire apostolique, n'a pas le courage d'aller plus loin et de rendre à la postérité les dernières scènes de l'infernal *mystère;* il laisse tomber sa plume, s'agenouille éperdu dans la nuit de sa cellule et se demande si l'Église est maudite et si Dieu est mort.

Gerbert, lui aussi, avait souffert des scandales du saint-siège et les avait flétris avec plus d'énergie encore que Glaber. En 984, sous Boniface VII, il s'était mis en route pour Rome, mais avait bientôt rebroussé chemin, et il écrivait à un diacre de la curie pontificale : « Le monde a horreur des mœurs des Romains. En quel état est Rome! Quels hommes sont aujourd'hui les maîtres de l'Église! » La même année, il avait écrit de Bobbio à l'abbé de Saint-Géraud d'Aurillac : « L'Église va périr, l'Église va périr, mon père. C'en est fait de la société humaine. Le sanctuaire de Dieu est envahi. » A chaque instant, dans ses lettres, il montre la tristesse

Digitized by Google

que lui inspire le spectacle de l'histoire. Il a l'âme en deuil, et cependant il ne manifeste jamais le désarroi moral de Glaber. Les signes du ciel, les violences de la nature ne le troublent point, car il est astronome et physicien : il ne voit le diable ni au pied de son lit, ni derrière le crucifix de son autel, car il est d'une religion trop noble pour partager sa conscience entre Jésus et Satan. Il est de ces hommes, très rares encore au x^e^ siècle et qui, plus nombreux à partir du xii^e^, ont arraché le moyen âge à l'état d'enfance où il retombait, à la barbarie montante où il s'engouffrait, de ces grands chrétiens dont « la foi cherchait l'intelligence » et la trouva toujours, qui ont soutenu en même temps le christianisme et la civilisation. Il parle souvent de la fortune et de ses caprices méchans. Là où le moine de Saint-Bénigne apercevait soit la fureur de Dieu, soit la malice du démon, le futur Silvestre II ne reconnaît que les accidens imprévus des choses, l'effet désordonné des passions humaines, des épreuves plus fortes que la volonté du sage, auxquelles il convient que le sage s'accommode. Il s'applique à lui-même la maxime de Térence : « Si ce que tu veux ne se peut faire, ne souhaite que le possible. » Il compare sa destinée à un navire que le vent pousse sur une mer orageuse sans qu'aucun port soit en vue; mais il se tient, avec un calme superbe, à la barre de ce navire, et, si affreuse que soit la tempête de son siècle, il sait bien que, chaque fois qu'il le voudra, il rentrera, pour s'y abriter, dans l'un de ces deux refuges, dont l'espérance le console et vers lesquels il gouverne toujours, Dieu et l'empire. Si l'Église latine chancelle, si Rome déchire l'Évangile, le cœur de Gerbert en appelle à Dieu des iniquités ou des folies de ses ministres. Il écrit à l'archevêque de Sens, quatre ans avant de monter lui-même au trône pontifical : « On dit qu'à Rome il y a quelqu'un qui justifie ce que vous condamnez et qui condamne ce que vous trouvez juste. Et moi je dis qu'à Dieu seul, et non pas à un homme, il appartient de condamner ce qui semble juste et de justifier ce que l'on regarde comme mauvais... Est-ce que le jugement de l'évêque de Rome est supérieur au jugement de Dieu? Mais le premier évêque romain, prince des apôtres, nous crie : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Et si la papauté est frappée pour un temps de déchéance, ne reste-t-il pas à la chrétienté, pour s'y appuyer, une colonne que Gerbert croit inébranlable, l'empire? Là est sa religion politique. Il a la foi impériale aussi vive qu'un gibelin de l'époque de Dante. Pour lui, l'empire est une réalité d'ordre théologique, car César est, au même titre que le successeur de saint Pierre, le diacre de Dieu. Le serment qu'il a prêté jadis à Otton I^er^, « de divine mémoire, » il le confirme à la fois entre les mains d'Otton II,

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

de l'impératrice Théophano et du jeune Otton III, « car, dit-il, en trois personnes, je n'en comprends qu'une seule, l'empereur. » Il ne parlerait pas autrement de la Trinité. Au besoin, il affronterait le martyre pour la défense de son dogme. Il rappelle ainsi à Otton III la captivité dans laquelle celui-ci avait été retenu, à la mort d'Otton II, par Henri de Bavière, son compétiteur à l'empire : « Pendant trois générations, même en face de l'ennemi, j'ai confessé ma foi la plus pure en vous, en votre père, en votre aïeul; j'ai exposé pour votre salut mon humble personne à la fureur des princes, à la démence des peuples. J'ai affronté les déserts, l'attaque des brigands, la faim et la soif, le froid et la chaleur, toutes les fatigues et toutes les angoisses, préférant la mort à la douleur de voir le fils de César prisonnier et dépouillé de l'empire. »

C'est par ces notions très simples et très fortes que Gerbert a su résoudre le problème du mal, tel qu'il s'imposa aux hommes de son siècle, la lugubre énigme qui désespéra Glaber et les moines les plus malheureux du moyen âge. Ce sentiment dédaigneux pour la fortune, c'est-à-dire pour les choses extérieures, cette liberté de conscience religieuse, cette constance de la doctrine politique sont qualifiées par lui du nom de philosophie. Chaque fois qu'il a besoin de reposer ou de fortifier son cœur, il revient à la philosophie, c'est-à-dire à la méditation personnelle, à la lecture des anciens, à l'idéal qui lui est familier, à la raison. En lui, la foi et la sagesse philosophique ne se heurtent jamais, le stoïcien et le lettré n'inquiètent point l'évêque, car il se rattache à la tradition candide des pères qui conciliaient avec une grâce si aimable le Credo et les droits de la pensée. Il relit sans relâche Boèce, Sénèque et Cicéron et, parfois, rencontre à son insu Épictète qu'il n'a point connu. Il a retrouvé, sans qu'il en coûtât rien à son orthodoxie, la hauteur et la clarté d'âme des maîtres antiques. Il se sent supérieur aux misères du monde et ne doute pas de Dieu. Or la discipline rationnelle, qui habitue l'entendement à rechercher en toutes choses le degré de certitude qu'elles renferment, produit sur les idées fausses un effet merveilleux : elle dissipe comme par un charme les préjugés, les chimères, les terreurs enfantines et les visions, elle est le noble rayon de soleil qui purifie la terre des brouillards de la nuit.

Ce rayon a manqué à Raoul Glaber. Il semble qu'il ait vécu au fond de quelque crypte de cathédrale romane, à la lueur d'une lampe sépulcrale, n'entendant que cris de détresse et que sanglots, l'œil fixé sur un cortège de figures mélancoliques ou terribles, *ægri somnia*. Le plus triste, c'est que la maladie intellectuelle, l'espèce de fièvre obsidionale dont il a pâti n'est point alors un

Digitized by Google

cas isolé, mais une épidémie. Autour de lui et longtemps enc après lui, une bonne part de la famille chrétienne, moines, clercs et laïques, languissent du même mal, l'inquiétude désordonnée du sentiment religieux. Dans l'impuissance absolue où ils se trouvent de réfléchir raisonnablement sur les mystères du péché, de la nature et de la vie, ils imaginent déjà que le christianisme les trompe, que Dieu décline et n'est plus le maître unique du monde et des âmes. Les manichéens de l'église d'Orléans ont été les témoins d'une foi nouvelle, les premiers apôtres d'un évangile de désespoir, ils étaient arrivés à la crise aiguë, mais le bûcher où ils périrent n'arrêta point la contagion. Durant plus de deux siècles, et dans les régions les plus élégantes de la France, les fidèles du catharisme croiront apaiser le Dieu méchant, le rival de Jésus, par un ascétisme farouche, un culte sans tendresse, une religion sans paradis. Et tandis que l'hérésie albigeoise ravageait au grand jour le Languedoc et la Provence et envahissait l'Italie de ville en ville, jusqu'aux murs de Rome, sur tous les points de la chrétienté, et particulièrement en Allemagne, dans les pays du Rhin, en Saxe, en Franconie, se multipliaient, comme une franc-maçonnerie occulte, les adorateurs de Satan. On n'attend plus que le démon paraisse, d'une façon imprévue, à l'heure de son bon plaisir; on l'évoque par des incantations magiques, on lui vend son âme, on lui demande, en échange, le secret de la richesse ou de la beauté, les joies de la science ou de l'amour. Les plus grands papes, Grégoire VII et Innocent III, les pontifes d'Avignon, Innocent VIII lui-même, aux derniers jours du XV^e^ siècle, lancent des bulles et des arrêts d'excommunication contre les sectateurs du diable, les évêques poursuivent les sorcières, les nécromanciens, les alchimistes; l'inquisition recherche les clercs qui s'affilient en secret à la religion de l'enfer. A Rome enfin, les vieux souvenirs du paganisme se réveillent, les marbres des dieux morts se raniment et parlent; le diable prêche à ses ouailles par la bouche d'Apollon ou de Mercure. La peinture étonnante de Luca Signorelli au dôme d'Orvieto, l'Antéchrist debout au milieu de ses disciples, exécutée dans la pleine lumière de la renaissance, n'est point une page d'archéologie apocalyptique. Au temps de Pic de la Mirandole, de Machiavel et d'Érasme, après cinq cents ans, le fléau durait encore, même en Italie, la singulière dépravation mystique qui commence par l'engourdissement de la raison et qu'explique peut-être la psychologie douloureuse que je viens de décrire.

ÉMILE GEBHART.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LES

RETRAITES OUVRIÈRES

ET

LES SYNDICATS

Comme le bien est difficile à faire d'une façon quelque pe large, efficace et durable! La juste préoccupation des réformes sociales et l'agitation produite par les revendications ouvrières en sont une preuve nouvelle. Malgré les grands progrès accomplis, chacun se rend compte qu'il y en aurait encore beaucoup d'autres à réaliser pour secourir les trop nombreuses victimes de la misère et du mauvais sort. Les tentatives qui ont pour but d'améliorer la condition des classes laborieuses répondent au sentiment public, et vont au-devant de tous nos vœux. Si les expédiens proposés semblent devoir tromper les calculs et trahir les espérances, l'accord unanime des intentions est tellement sincère qu'on hésite à soulever des objections, dans la crainte de décourager les bonnes volontés. N'était le devoir supérieur de s'opposer à des expériences périlleuses, qui ne sont pas plus permises sur le corps social que sur le corps humain, on se ferait scrupule de désabuser les déshérités de ce monde, dont les illusions mêmes ont droit à des ménagemens. Où auraient-ils trouvé le temps de méditer sur les impossibilités économiques? Leur philosophie, à supposer que la lutte pour la vie leur laissât le loisir d'en avoir une, substituerait simplement à la fameuse formule de Descartes cette variante, plus exacte pour eux: je souffre, donc je suis.

Digitized by Google

En même temps, les récentes grèves et les abus des syndicats ouvriers jettent quelque trouble dans l'opinion. Les esprits les plus pénétrés du vieil optimisme libéral s'aperçoivent que la démocratie souffrante, qui est aussi la démocratie militante, a des manières violentes de vouloir, sans trop savoir toujours ce qu'elle veut. Ses exigences sont jugées brutales ou intempestives, comme s'il était tacitement entendu jusqu'ici que les promesses électorales devaient indéfiniment suffire à la satisfaire. « Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera, » disait à sa souveraine un ministre courtisan de l'ancien régime. Le quatrième État, qui se sentait d'abord flatté d'entendre à son tour un pareil langage, ne se paie plus aussi aisément de ces lettres de change en blanc, tirées sur l'inconnu. Il réclame une monnaie de poids. A l'impatience succèdent l'irritation, les menaces, voire les désordres matériels qui ne sauraient être tolérés. On est forcé de réprimer énergiquement d'une main; il faudrait pouvoir donner généreusement de l'autre. Voilà le problème.

La loi sur les retraites ouvrières contribuera-t-elle à le résoudre? Nous voudrions le croire. N'est-elle destinée qu'à entretenir les illusions vitales dans l'âme des travailleurs, dont on désespère d'atténuer les infortunes présentes par des remèdes ou des palliatifs immédiats? Le plus clair bénéfice du projet ministériel, ses auteurs en conviennent avec une modestie méritoire, paraît être de provoquer officiellement les discussions de la tribune et de la presse sur des questions de première importance, qu'il est temps de prendre au sérieux, pour n'avoir pas à les prendre plus tard au tragique.

Nous sommes poussés au pied du mur socialiste. Comment le franchir, le tourner ou le percer? Ne pourrons-nous pas plutôt parvenir à l'utiliser pour compléter l'édifice existant? Cela dépend beaucoup du bon vouloir et de la modération de tous. Pourquoi quelque idée utile ou quelque solution partielle ne surgirait-elle pas des controverses loyales? Même les négations stériles en apparence ont au moins l'avantage de déblayer le terrain et d'indiquer les dangers, déjà signalés d'ailleurs.

I.

La pensée louable d'assurer des moyens de subsistance aux vétérans du travail date de loin. Elle a inspiré de nos jours plusieurs propositions analogues. On sait que l'Allemagne nous a devancés dans le domaine de l'application. Le Reichstag votait naguère en faveur des ouvriers âgés de soixante-dix ans une loi d'assurance contre les infirmités et la vieillesse : la pension annuelle

Digitized by Google

est de 90 à 210 francs ; l'ouvrier et le patron supportent les deux tiers de la dépense ; le surplus, soit un tiers seulement, reste à la charge de l'État. Soixante-dix ans, c'est bien tard ; 90 francs, c'est bien peu.

Nos ministres voudraient faire mieux. Ils proposent donc d'abaisser à cinquante-cinq ans l'âge de la retraite et d'accroître notablement l'importance de la pension viagère qui varierait entre 300 et 600 francs au maximum. L'État s'engagerait à fournir les deux tiers des sommes versées par les ouvriers et les patrons. C'est le contraire de la proportion admise outre-Rhin. Enfin la loi allemande prescrit l'assurance obligatoire ; la nôtre, plus libérale, pour l'ouvrier du moins, le laisse maître de ne pas profiter des avantages qui lui sont offerts. Le patron n'est pas consulté.

Le projet français repose sur l'hypothèse suivante : A supposer que l'ouvrier, travaillant en moyenne 290 jours par an, fit des économies quotidiennes équivalentes aux versemens prévus par la loi (0 fr. 05 ou 0 fr. 10 pour sa quote-part personnelle et autant pour celle des patrons), les sommes épargnées ainsi et capitalisées à 4 pour 100 lui procureraient, au bout de trente années, 180 ou 360 francs de pension annuelle. La subvention de l'État, jusqu'à concurrence des deux tiers, porterait la pension de retraite à 300 ou à 600 francs.

Ce plan financier semble pécher par la base, c'est-à-dire par le taux de capitalisation à 4 pour 100, qui soulève les critiques sévères de nos meilleurs économistes (1). Nous serions curieux de savoir, en effet, quel placement de tout repos donne aujourd'hui un intérêt aussi rémunérateur. Ni la rente française assurément, ni les valeurs foncières. L'argent ne rapporte plus guère que 3 pour 100 chez nous, comme dans tous les pays dont le crédit est solide. 4 pour 100, allègue-t-on, est le taux que la caisse nationale des retraites pour la vieillesse garantit à ses déposans. Oui, sans doute ; mais au prix de quels sacrifices ? Oublie-t-on ce que cette bonification d'intérêt a coûté successivement à l'État ? On paraît perdre de vue également que la Caisse des dépôts et consignations solde en déficit ses opérations avec les caisses d'épargne. Le taux réel des intérêts qu'elle touche à leur compte est sensiblement inférieur au taux légal des intérêts qu'elle leur paie. Cet écart va sans cesse grandissant, et les réserves amassées autrefois, quand une situation inverse permettait de réaliser des excédens, risquent d'être absorbées en entier. La baisse du taux de l'intérêt est un phénomène absolument général, dont la marche progressive se trouve con-

(1) Voir, entre autres, le lumineux article de M. Paul Leroy-Beaulieu dans l'*Économiste français* du 4 juillet 1891.

Digitized by Google

statée par l'expérience. Les économistes signalent déjà le moment où le revenu normal des capitaux ne sera plus que de 2 1/2 ou même 2 pour 100 au lieu de 4.

www.libtool.com.cn

L'erreur commise est donc du simple au double, car il s'agit d'une entreprise de longue haleine, qui n'aurait pas d'effet utile avant la trentième année et qui n'entrerait en pleine activité que dans soixante-dix-sept ans. D'ici là, disent en chœur les sceptiques, le roi, l'âne ou moi nous mourrons. C'est probable. Mais l'État, être moral et impersonnel, ne meurt pas. Il n'a pas le droit de se désintéresser de l'avenir et de le sacrifier au présent. Son devoir, parfois pénible, l'oblige de résister au courant des utopies généreuses qui l'entraîneraient malgré lui à promettre plus qu'il ne pourrait tenir. L'avantage immédiat, et d'ailleurs problématique, d'endormir des revendications gênantes, ou même d'adoucir un instant, par de flatteuses espérances, le sentiment des misères actuelles, doit-il entrer en balance avec les difficultés autrement graves et peut-être les catastrophes que provoqueraient forcément d'amères déceptions?

Sur leur première hypothèse, fort chancelante, on le voit, les auteurs du projet en bâtissent plusieurs autres. Nous ne nous attacherons qu'aux deux principales : l'une, relative aux charges financières que l'adoption du système imposerait à l'État ; la seconde, assez vague et flottante, concernant l'accumulation successive et le placement fructueux des fonds versés dans la caisse des retraites et capitalisés par ses soins.

Imaginons donc que le parlement ait voté la loi et que trente ans après, selon les indications du projet ministériel, le service des retraites commence à fonctionner. Quelle somme faudra-t-il dès lors inscrire annuellement au budget pour y représenter la part contributive de l'État dans le paiement des pensions ouvrières? 100 millions, répondent les ministres. — 1 milliard, disent les économistes. Le public, qui a aussi son mot à placer, hésite en face de ces affirmations contraires. Dans son exposé des motifs, le gouvernement nous a bien prévenus que ses évaluations n'étaient qu'approximatives. Mais une approximation de 100 millions à 1 milliard déconcerte un peu.

Encore que 100 millions ne soient pas une quantité négligeable, le contribuable est bon enfant ; voilà longtemps déjà qu'il le prouve. Les réformes et les améliorations sociales sont fort en faveur dans tous les milieux. Lui-même, au fond du cœur, ne serait pas fâché de faire un essai de socialisme pratique, si cela ne coûtait pas trop. On lui offre une occasion unique. En échange des bienfaits promis, il aurait mauvaise grâce à marchander 100 millions de dépenses supplémentaires sur un budget de 4 milliards,

Digitized by Google

soit une augmentation d'un quarantième. Seulement le malencontreux milliard objecté par les adversaires du projet porte à réfléchir. Qui se trompe dans ses calculs? Quel nombre approche le plus de la vérité? A l'appui de sa thèse le gouvernement fournit beaucoup de chiffres, parmi lesquels il n'est pas très aisé de se reconnaître. Les économistes donnent des raisons. Ces économistes sont incorrigibles.

La pension ouvrière est constituée à la fois par les versemens combinés de l'ouvrier et du patron, et par la contribution de l'État. Si les versemens capitalisés sont loin d'avoir, au bout de trente ans, la valeur supputée par les comptes administratifs, ou bien la pension tombera à un taux dérisoire, ou bien, pour la maintenir dans les limites indiquées au projet de loi (300 à 600 fr.), l'État devra nécessairement s'imposer des sacrifices très supérieurs aux conjectures. Tout ce qui diminuera d'un côté les apports accroîtra de l'autre les charges budgétaires.

Liquidons d'abord à ce sujet une critique de détail, qui ne manque pourtant pas d'importance. Le nombre des journées de travail semble un peu arbitrairement établi. En le fixant à 290, en moyenne, croit-on avoir évalué, dans une mesure suffisante, les chômages inévitables, que viennent encore augmenter les obligations de la loi militaire? N'a-t-on pas omis spécialement l'influence des intempéries sur les travaux des campagnes, où les ministres ne font la pluie et le beau temps qu'aux époques d'élections? Moins l'ouvrier travaillera, moins il versera à la caisse, et plus forte en conséquence sera la différence payée par l'État pour que les pensions restent comprises entre 300 et 600 francs.

C'est sur le taux de capitalisation supposé que porte l'objection essentielle. Ici se retrouve l'hypothèse erronée qui a servi de base à tous les calculs. Non-seulement on ne fait pas entrer en ligne de compte l'abaissement progressif du taux de l'intérêt, quoique la logique l'exige dans une opération à lointaine échéance, mais encore on prétend capitaliser à 4 pour 100 pendant soixante-dix-sept années, lorsque, dès aujourd'hui, le taux ordinaire des placemens solides n'excède guère 3 pour 100. Est-ce admissible? Une aussi grosse erreur compromet tout l'équilibre du système. Faudrait-il doubler ou tripler de ce chef les 100 millions prévus par le ministère?

Autre mécompte probable quant au nombre éventuel des participans. L'exposé des motifs ne l'évalue qu'à trois millions d'ouvriers sur neuf. Pourquoi tant de modération dans ce calcul? L'État, qui fonde de si belles promesses d'avenir sur la loi future, ne négligerait assurément aucun moyen d'en généraliser l'application. D'après les dispositions du projet, chacun serait présumé implicite-

Digitized by Google

ment vouloir en réclamer le bénéfice. Pour y renoncer, au contrair l'intéressé devrait faire une déclaration formelle par-devant le maire de la commune où il travaille. En outre, les sociétés de secours mutuels, les sociétés coopératives, les syndicats professionnels seraient expressément invités à unir leurs efforts pour « déterminer le travailleur à prélever sur son modeste salaire l'économie destinée à la constitution d'une retraite, pour vaincre ses résistances, lui donner des explications, lui faire valoir les avantages de la loi. » Ce sont les termes mêmes du texte officiel. Et l'on admet néanmoins que les deux tiers de la classe ouvrière échapperaient à ces puissantes influences. Redouterait-on d'avance un échec, ou craindrait-on de trop réussir? Singulière alternative, en effet : ou la loi ne réussit pas, et le but d'amélioration sociale est manqué; ou le succès dépasse toutes les espérances, et alors les dépenses dépassent aussi toutes les prévisions. Au lieu de trois millions de déposans, c'est neuf ou dix millions et plus peut-être, dont les versemens devraient être majorés à l'aide des ressources budgétaires. Car les calculs de l'administration laissent de côté une multitude de petits et d'humbles qui, pour n'être pas des ouvriers proprement dits, n'en ont pas moins de titres à la munificence des législateurs. Qu'en coûterait-il à l'État pour faire face à ses engagemens? Nous voilà bien près du milliard, sinon même au-delà.

Mais, pourquoi se montrer plus royaliste que le roi? Les auteurs du projet ne prévoient qu'un succès d'estime; suivant eux, les deux tiers des ouvriers ne pourraient ou ne voudraient pas économiser le sou des retraites. Soit. Pense-t-on sérieusement que ces millions de cigales, quand la misère et la vieillesse les auraient prises au dépourvu, se résigneraient, sans récriminations amères, à contempler de loin le repas frugal, mais assuré, des fourmis avec privilège du gouvernement? Loin d'être un gage d'apaisement social, comme on l'espère, et « de faire régner entre le capital et le travail une union que le passé n'a jamais connue, » la loi n'aboutirait qu'à créer dans l'avenir une spécialité de haines entre les prolétaires et les nouveaux rentiers du quatrième État. Pour conjurer des conflits menaçans, faudrait-il finir quelque jour par décréter l'égalité des travailleurs devant la rente? Qu'on ne se hâte pas trop de crier au paradoxe. Il n'est pas facile de s'arrêter sur certaines pentes. Mais tous les calculs se trouveraient par là confondus. En effet, plus de versemens antérieurs, plus de cotisations ouvrières et patronales, qu'il eût suffi à l'État de majorer, partant plus de capitalisation possible, c'est-à-dire plus de ressources acquises pour payer les deux tiers des retraites. L'État les verserait, les majorerait et les paierait à la fois sur les re-

Digitized by Google

cettes courantes de chaque exercice. La trilogie pécuniaire de l'ouvrier, du patron et de l'État se réduirait à un monologue gouvernemental. Quelles sommes annuelles s'engloutiraient alors dans l'abîme ouvert aux dépenses? Non plus un milliard sans doute, mais bien un milliard et demi ou même deux.

La seconde hypothèse, ou plutôt l'autre aspect de la question offre à l'esprit des perspectives non moins inquiétantes. Tout le plan ministériel consiste à faire fructifier les dépôts des participans. Or, dans l'espèce, il s'agirait de 12 milliards au bas mot, quand la loi aurait son plein effet. C'est l'estimation d'un député, M. Guieysse, actuaire émérite, qui a établi ses calculs sur les données administratives. Les auteurs du projet admettent eux-mêmes un total possible de 16 milliards, que M. Leroy-Beaulieu, avec sa haute compétence, ne craint pas de porter à 30, en ramenant à ses limites réelles le taux de capitalisation. Trente milliards! la valeur approximative de la moitié des terres cultivables en France. N'avons-nous pas lu naguère, dans une étude dont l'auteur n'est pas un adversaire du régime actuel, le chiffre stupéfiant de 100 milliards? Nous ne le mentionnons que pour montrer l'incertitude des calculs. Sur un pareil terrain, les plus habiles risquent de perdre pied. Adoptons, sans débat, les évaluations du gouvernement. Où trouver des placemens productifs pour une somme de 16 milliards, et qui se chargerait de l'opération? On objectera que l'accumulation des capitaux serait progressive. Raison de plus pour mesurer le maximum des dangers ultérieurs de la loi, avant de se laisser aller aux douceurs immédiates de l'encaissement annuel, dont les inconvéniens se feraient peu sentir durant la première période.

Prêterait-on à l'industrie privée les fonds des retraites? Cette offre, venant en concurrence avec celles de l'épargne ordinaire, aurait pour résultat inévitable un avilissement encore plus rapide de l'intérêt. Interrogez d'ailleurs les patrons et les entrepreneurs dignes de crédit. Leur réponse semble peu encourageante. Ce n'est plus aujourd'hui l'argent qui fait défaut aux affaires présentant des chances raisonnables de bénéfices; ce sont les affaires sérieuses qui font défaut à l'argent.

Le puissant essor industriel, l'activité créatrice et féconde des soixante dernières années sont presque arrêtés parmi les nations du vieux monde. L'Europe a terminé ses voies ferrées à gros rendemens, construit sa flotte commerciale à vapeur, édifié les grandes usines et les fabriques qui lui sont nécessaires. Il ne lui reste guère à espérer, pendant vingt ans peut-être, que des travaux de perfectionnement et d'entretien. Les principaux ouvrages d'art ou de génie civil qu'elle a exécutés avec gloire et profit dans l'univers entier,

Digitized by Google

sont achevés en majeure partie, et maintenant la plupart des peuples prétendent créer eux-mêmes leur propre outillage et utiliser leurs matières premières sans recourir aux Européens, dont tous les procédés et les secrets sont connus. Chaque pays prend comme devise un étroit *fara da se* économique et industriel, sauf toutefois pour nos capitaux, qu'on s'empresse beaucoup plus d'emprunter que de rembourser. Quant aux travaux publics dans les continens lointains, la situation précaire des républiques sud-américaines, pour ne citer qu'un exemple, n'est pas de nature à inspirer confiance. Qu'un simple particulier aventure sa fortune dans des entreprises aléatoires, nul n'a rien à y redire; ses risques personnels ne regardent que lui. Au contraire, lorsque des intérêts collectifs inhabiles à se défendre eux-mêmes sont en jeu, la plus sévère prudence devient un rigoureux devoir. Aurait-on le droit d'exposer les économies de l'ouvrier aux hasards de faillites désastreuses, et qui répondrait des pertes? Les règles strictes, destinées chez nous à sauvegarder les biens des mineurs, des hospices ou des communautés seraient évidemment les seules applicables.

Nos rentes françaises, il est vrai, assureraient aux placemens les garanties requises. Mais elles rapportent 3 pour cent, ce qui ne permet pas de capitaliser à 4. Une demande plus forte surélèverait les cours et abaisserait par suite le taux de l'intérêt. Déjà les financiers experts se plaignent que les achats effectués pour le compte des caisses d'épargne provoquent des mouvemens de hausse artificielle, et viennent troubler ainsi les rapports vrais de toutes les valeurs. Pourtant ces opérations n'ont pour base qu'un capital de 2 à 3 milliards environ. Quelle perturbation profonde sur le marché général, quelles crises financières à répercussions incalculables, si le capital à placer était de 16 milliards!

Même objection touchant nos chemins de fer; le titre est sûr, mais l'intérêt ne dépasse guère celui de notre rente. D'ailleurs, l'État est nu-propriétaire des voies ferrées, qui lui feront retour en 1950 au plus tard. La caisse des retraites devrait évidemment se préparer à cette échéance, liquider ses actions en portefeuille et chercher l'emploi de ses disponibilités à une époque où, suivant toutes les prévisions, le revenu de l'argent serait encore moindre qu'aujourd'hui.

Il y a bien les fonds publics étrangers. Mais d'abord l'intérêt payé est en proportion inverse de la sécurité du placement. Puis dans l'état de paix armée où se trouve l'Europe entière, nous avons peine à nous figurer la France prêtant son épargne et ses capitaux à des pays qui pourraient bientôt s'en servir contre elle. « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. » Ce mot connu reste toujours vrai. Encore ne faut-il pas diriger les

Digitized by Google

finances de façon qu'elles nuisent à la politique. Rien que pour conclure des traités de commerce ou régler des litiges diplomatiques, l'État créditeur n'aurait plus sa liberté d'action. Empêcherait-il les États débiteurs d'opérer des conversions de leurs rentes? Et si la guerre éclatait par malheur, nos ennemis nous rembourseraient-ils le montant de notre prêt? N'est-ce pas le canon qui en solderait, pour fin de compte, le principal et les arrérages?

Les auteurs du projet avaient raison de nous dire que les placemens et les capitalisations, « qui sont la clé de voûte du système, » soulèvent les difficultés les plus graves; elles surgissent de tous côtés. L'opinion ne verrait pas sans inquiétude tant de milliards encaissés par le trésor et maniés par le gouvernement. Aussi l'exposé des motifs exprime-t-il sagement le désir que l'État soit délivré de ce fardeau. C'est donc à l'initiative privée que l'on fait appel. Sous réserve des dispositions générales usitées en pareille matière, les sociétés de secours mutuels, les établissemens de prévoyance autorisés, les syndicats professionnels seraient chargés de recevoir et d'administrer les dépôts. En théorie, la combinaison vaut mieux, quoique ces institutions mêmes, plusieurs faits récens l'ont prouvé, n'offrent pas toujours des garanties suffisantes. Dans l'hypothèse admise, elles deviendraient à la longue de véritables puissances financières. Est-on certain qu'elles n'abuseraient pas de leur influence? N'aurait-on pas à craindre surtout de voir les syndicats ouvriers utiliser, dans l'occurrence, leurs abondantes ressources à des fins tout autres qu'à celles de la loi? Si d'ailleurs, par impossible, les diverses caisses des retraites réussissaient à préserver leur indépendance, sans menacer la paix sociale, la plupart des objections précédentes n'en subsisteraient pas moins. Comment et à quoi employer les fonds recueillis?

Mais cette autonomie souhaitée ne saurait être durable. L'État, qui se trouverait co-participant par sa contribution des deux tiers, bornerait-il longtemps son intervention à une surveillance légitime? Tuteur intéressé de l'administration des retraites, résisterait-il à la tentation, toujours présente, de faire à sa pupille de fréquens et larges emprunts? Ses habitudes trop connues ne permettent guère de l'espérer. Tôt ou tard, suivant la pente naturelle des choses, les caisses soi-disant autonomes se changeraient en simples succursales du trésor public, opérant à son profit le drainage du sou quotidien de l'ouvrier. L'espoir flatteur de « décentraliser les capitaux » n'aboutirait qu'à une concentration financière et politique plus forte et plus redoutable que jamais.

Reste donc, en dernière analyse, l'État seul capitaliste, gérant, commanditaire et bailleur de fonds, jusqu'à concurrence de 16 mil-

Digitized by Google

liards. Voilà une variété de rôles bien scabreux pour le maître Jacques officiel, dont les services passés n'ont rien de rassurant en ce genre. L'État, comme conservateur des fonds dont il est répondant, n'inspire qu'une confiance limitée. Que sont devenus les fonds d'amortissement, ceux des caisses d'épargne et tant d'autres? Tous ont été absorbés peu à peu, et le gouvernement, pour apurer ses comptes, a toujours pris le parti de consolider sa dette, de faire un emprunt et d'émettre de nouvelles rentes, dont les intérêts annuels grevaient d'autant le budget. Ces titres réunissent toutes les garanties possibles, et le revenu en est assuré, personne ne le conteste. Mais sur quoi repose cette sécurité? Nullement sur des capitaux placés ou sur des propriétés domaniales d'une valeur considérable; uniquement sur le crédit de la nation et en définitive sur l'impôt.

Quoique bien ancien, l'État n'a presque jamais su et sait de moins en moins se créer des fonds de réserve. On lui demande aujourd'hui de capitaliser les économies d'innombrables travailleurs pour leur ménager des retraites dans l'avenir. A-t-on songé que cette gigantesque entreprise laisserait beaucoup plus de latitude que par le passé, aux viremens, aux anticipations de crédits, en un mot aux mille formes de dissipation et de gaspillage? Pas même la moindre obligation immédiate qui vînt servir d'entrave ou de frein. Car le principal des dépôts ne pourrait pas être réclamé, comme dans le cas des caisses d'épargne, et l'idée-mère du projet actuel consiste à encaisser pendant trente ans sans rien débourser. L'échéance viendrait pourtant; il faudrait finir par payer les retraites promises. Comment remplir cet engagement, si l'avoir n'était plus représenté que par une capitalisation d'écritures? Cette fois encore l'État n'aurait pas d'autre moyen que de consolider sa dette ouvrière, d'émettre une quantité de rentes équivalentes, et de les gager sur l'impôt. Bilan résumé de l'opération : un milliard ou même deux ajoutés aux charges budgétaires annuelles, et la dette nationale doublée peut-être.

Mettant les choses au mieux, supposons que le montant des cotisations ait été conservé intégralement avec une fidélité scrupuleuse. Le gouvernement s'attribuerait-il la mission d'en tirer profit lui-même, à l'aide de ses propres agens, et sous sa responsabilité directe? Les inconvéniens et les périls d'un pareil système ont à peine besoin d'être signalés. Nul n'ignore la prodigalité, la lenteur, les difficultés et les délais de règlement ou de contrôle qui sont inséparables des travaux exécutés par l'État, quels que soient le mérite et l'honorabilité de ses ingénieurs (1). L'exploitation des lignes

(1) D'après une enquête sérieuse sur l'Algérie, l'effet utile des sommes employées

www.libool.com.cn

Digitized by Google

ferrées qu'il dirige actuellement est beaucoup plus coûteuse que celle des compagnies. Sous prétexte d'intérêt public, on commencerait un peu partout des travaux d'intérêt local, maritime ou militaire, électoral aussi sans doute, tous plus ou moins plausibles, mais ne répondant pas au vœu de la loi, qui est la constitution d'un capital donnant un revenu. Nous assisterions à de vastes et improductives entreprises dans lesquelles l'influence menaçante des syndicats ouvriers ne tarderait pas à prévaloir. Qui sait si nous ne reverrions pas les beaux jours des ateliers nationaux?

Pour échapper à des dangers trop certains et se défendre contre ses propres entraînemens, l'État mettrait-il ses capitaux en régie, ou les confierait-il à de nouveaux fermiers-généraux, chargés de les faire fructifier, et admis naturellement au partage des bénéfices? Tous comptes réglés, que resterait-il à la caisse des retraites, même en cas de succès? Qui couvrirait les risques et les déficits? L'État, évidemment, c'est-à-dire nous tous, les contribuables.

Sans pousser plus loin une investigation sommaire, il faut reconnaître que ces combinaisons diverses amèneraient de fâcheux déboires. La mise à la retraite des fonctionnaires publics suscite déjà de tels embarras, les obligations contractées envers eux se trouvent si onéreuses que le gouvernement se voit forcé de les éluder, au grand préjudice des affaires administratives et au détriment des ayans droit. Il marchande à de vieux serviteurs une chétive pension, fruit des retenues prélevées sur leurs appointemens. La somme est pourtant de 40 millions à peine, une obole. Et l'on compte sur l'État pour construire de toutes pièces et mettre en branle un puissant mécanisme, aspirant l'épargne des travailleurs, la convertissant en capital productif, et la leur rendant sous la forme de retraites annuelles, distribuées à 2 ou 3 millions de pensionnaires, et d'une valeur de 1 ou 2 milliards. Cela rappelle la fameuse machine de l'Exposition universelle de 1867. On y introduisait un lapin, et il en sortait un chapeau. Seulement le chapeau sortait tout de suite; la pension de retraite ne viendrait que dans trente ans. Singulière idée, on l'avouera, de confier à l'État, au plus incorrigible des prodigues et des imprévoyans, la gestion et l'avenir des institutions de prévoyance.

Nous entendons bien que la loi aurait l'avantage immédiat de remplir largement les coffres du trésor. C'est cet avantage même qui nous effraie, et qui a préoccupé visiblement les auteurs du

par l'État en travaux publics serait de 23 pour 100 au maximum, et plus exactement sans doute de 15 ou même de 10 pour 100 seulement. La déperdition s'élèverait donc à 77 pour 100 au minimum, dont 60 pour 100 de frais administratifs. Sur 100 francs versés par le contribuable, 23 francs à peine se transformeraient en travail effectif. (*Le Temps*, 5 septembre 1891.)

Digitized by Google

projet de retraites. L'afflux permanent des capitaux, le mouvement colossal des fonds à manier et à faire valoir offriraient trop de facilités périlleuses aux emprunts déguisés, aux manœuvres de trésorerie, aux subtilités budgétaires, qui donneraient à nos finances les dehors illusoires d'une prospérité inouie. Quel magnifique tableau de recettes on pourrait dresser, sans rien demander à personne, du moins en apparence ! Tout le secret est là. Bien habiles seraient les pouvoirs législatif et judiciaire qui ne se laisseraient pas aveugler par ce feu d'artifice financier et qui réussiraient à contrôler, en temps utile, la comptabilité spécieuse de l'exécutif. Les députés paraissent avoir déjà quelque peine à se reconnaître dans le dédale de nos cinq budgets. Pour compléter la demi-douzaine, nous aurions le budget des retraites ouvrières, qui ne serait ni le moins obscur, ni le moins encombrant des six.

Le pire en cette affaire, c'est que chacun, se prêtant aux illusions et aux subterfuges, deviendrait un peu dupe et complice, dans le ministère et le parlement. L'immense caisse à double fond et à compartimens multiples aiderait si bien à sortir d'embarras et servirait si aisément de prétexte ou d'excuse pour céder aux fatalités du moment, voire aux entraînemens des dépenses utiles, que tout le monde subit plus ou moins. Et cela, sans arrière-pensée, ingénument, sous le coup de l'ivresse d'une fortune soudaine et inespérée. A notre époque de déficit rapidement progressif, un ministre résisterait-il longtemps au plaisir glorieux et rare de présenter un budget en équilibre ou en excédent? Savons-nous d'ailleurs dans quelles mains la direction de nos finances pourrait tomber un jour ou l'autre d'ici à trente années? Il serait un peu tard alors pour constater la fragilité de ce fantastique monument de richesse fictive. Resterait la note annuelle à payer.

En dépit des meilleures intentions, la richesse réelle et les ressources disponibles d'un pays ne s'accroissent pas par des procédés factices. Les vastes systèmes de retraites, établis sur une accumulation énorme de fonds placés à intérêt, semblent des utopies plus ou moins ruineuses. Pour rapporter quelque revenu, tout capital investi dans une affaire doit être transformé en production et en services lucratifs. Cette transformation exige à son tour que le capital soit absorbé sous forme de main-d'œuvre et de salaires correspondans, puis reconstitué périodiquement avec bénéfice. Pour faire fructifier de nouveaux capitaux, il faudrait donc multiplier le nombre des entreprises, et par suite celui des ouvriers, ce qui augmenterait d'autant la somme des salaires et plus tard la somme des retraites. On élargirait ainsi le cercle des difficultés sans les résoudre. Entre le total des capitaux employés et celui de la production de la consommation, de la main-d'œuvre,

www.hbtool.com.cn

Digitized by Google

du salaire, des retraites et des bénéfices possibles, les relations proportionnelles se retrouveraient toujours à peu près les mêmes.

Le projet gouvernemental méconnaît ces conditions essentielles du *circulus* économique. Bien loin, d'ailleurs, de créer des capitaux nouveaux, il ne ferait que déplacer avec perte les capitaux existant déjà, en les détournant du cours normal des affaires et des transactions fécondes. Stériliser en grande partie le capital et réduire par contre-coup la source des salaires, puis, après trente années de ce régime, accabler le pays d'impôts qui achèveraient d'appauvrir les ouvriers comme le reste de la nation, leur retirer ainsi d'une main beaucoup plus qu'on ne leur donnerait de l'autre, serait-ce le meilleur moyen de venir en aide aux classes laborieuses? Ces retraites-là leur coûteraient cher.

II.

S'il est vrai que l'État doive finir par demander uniquement à l'impôt l'argent des retraites, autant vaudrait commencer tout de suite au lieu d'attendre trente ans. Le contribuable n'y perdrait pas davantage et les retraités toucheraient aussitôt leurs pensions. Comment ce raisonnement très simple n'aurait-il pas inspiré à quelqu'un de nos honorables l'idée d'une loi conçue en ce sens, pleine de bonnes intentions aussi et relevée d'une pointe de socialisme, mais conforme autant que possible aux principes fondamentaux de notre système financier? L'hypothèse n'a rien d'excessif.

Naturellement notre député réformateur répudie tous les versemens préalables du sou quotidien prélevé sur le salaire de l'ouvrier, puis du sou réclamé au patron, enfin des 6 centimes 1/2 alloués par l'État. De prime abord, voilà un avantage fort appréciable. Le ministère a beau vouloir rester fidèle aux traditions du libéralisme, sa loi « libérale » a deux faces. Libérale, en effet, envers l'ouvrier, elle est coercitive envers le patron tout en le couvrant de fleurs. L'ouvrier verse ou ne verse pas, à son choix; mais sa cotisation volontaire entraîne de plein droit la cotisation obligatoire du patron. Cette forme dangereuse de socialisme individuel et privé nous mènerait loin. La suppression complète des versemens quelconques règle d'emblée une question des plus délicates.

Toute accumulation antérieure de capital étant écartée, c'est l'impôt qui devra fournir seul la totalité des sommes nécessaires au paiement des retraites. Le présent usera de ses ressources sans engager l'avenir. On saura ce que l'on fait, et il sera facile de voir ce qu'on y gagne ou ce qu'on y perd. La génération actuelle travaillera pour ses parens et pour elle-même; c'est logique et juste.

Digitized by Google

Que chaque annuité budgétaire pourvoie donc à l'annuité des pensions. Tout le monde acquitte l'impôt direct ou indirect. Que tout le monde aussi touche la même retraite, à partir de cinquante-cinq ans. Telle serait, dans ses grandes lignes, l'économie du contre-projet supposé.

Quelles charges nouvelles aurions-nous à supporter de ce chef? Sur une population totale de 38 millions 1/2 d'habitans, la France compterait 8,200,000 retraités de toutes conditions (1). Si le chiffre de la pension viagère était fixé à 370 francs pour les hommes, et à la moitié, soit 185 francs pour les femmes, il faudrait inscrire au budget une dépense annuelle de 2 milliards 275 millions.

On ne manquera pas d'objecter que cette somme est infiniment supérieure à celle qu'exigerait l'adoption de la loi gouvernementale. Sans doute, si l'on s'en rapporte aux calculs administratifs. Mais la différence n'est pas énorme si l'on veut bien admettre, d'après les autres calculs exposés plus haut, que l'État, par la fatalité des choses, ayant épuisé les fonds versés dans ses caisses, se verrait obligé finalement, pour faire honneur à sa signature, de recourir à l'impôt et de lui demander environ 2 milliards. La balance serait même tout en faveur du contre-projet, pour peu que l'on tînt compte de la perte incalculable de richesses qu'il épargnerait au pays. Valeur négative, dira-t-on; laissons Molière constituer à Mariane une dot de toutes les dépenses qu'elle ne fera point. Valeur très positive, au contraire, et très réelle; car, au lieu d'être paralysés pendant trente ans, les capitaux disponibles, abandonnés à leur libre jeu, trouveraient spontanément leur emploi utile et resteraient une source féconde de prospérité. A frais égaux, le contre-projet conserverait encore une supériorité manifeste : il produirait son plein effet sur-le-champ, tandis qu'avec les combinaisons ministérielles la seule consolation immédiate offerte aux ouvriers est l'acheminement vers un but lointain qu'atteindront peu de quadragénaires et à peine quelques quinquagénaires actuels. En attendant, on commence par prendre au travailleur son argent, ce qui l'étonne.

L'universalité des retraites, sans distinction de fortune, soulèvera de vives critiques. D'aucuns y verront une anomalie entachée d'injustice. Pourquoi cela? Nous avons le suffrage universel et le service militaire universel; nous aurions aussi la retraite universelle. Le principe d'égalité se recommande ici par un cachet fort honnête de progression à rebours. Car le chiffre de la pension étant uniforme pour tous, le secours et le profit relatifs pour chacun se trouve-

(1) Ces chiffres ont été établis d'après la table de mortalité de la caisse nationale des retraites annexée au projet de loi.

Digitized by Google

raient d'autant plus grands que le retraité serait plus pauvre, et d'autant moindres, inversement, que le retraité serait plus riche. C'est sans déboursé spécial que les ouvriers supportent le poids des contributions indirectes et des impôts de consommation. Les 370 francs de retraite qui en seraient une restitution partielle auraient pour eux l'apparence d'un boni, d'une largesse et d'une bonne aubaine. L'aspect de la question change pour les contribuables payant des impôts directs, des patentes ou des taxes quelconques. Une proportionnalité équitable s'établirait naturellement, selon l'échelle des fortunes privées. A tout Français de cinquante-cinq ans qui verserait au fisc moins de 370 francs chaque année, la retraite apporterait une certaine recette. Avec 370 francs d'impôts directs, il y aurait compensation exacte. Quiconque acquitterait plus de 370 francs de contributions directes ou de patentes y mettrait du sien, et l'écart progressif entre le taux de la retraite et le chiffre des contributions des plus imposés deviendrait tel que pour eux la retraite perçue serait une quantité infinitésimale et négligeable. Le même raisonnement s'applique aux retraites des femmes.

Dans quelle mesure le bienfait de la restitution partielle de l'impôt sous forme de retraites dépasserait-il pour les hommes de cinquante-cinq ans le fardeau additionnel de l'impôt nécessairement augmenté? c'est un calcul délicat qu'il n'y a pas lieu d'entreprendre ici. Le système constituerait une sorte de tontine invisible, fonctionnant sans la création d'aucun capital que personne se crût fondé à réclamer. Tous contribueraient un peu afin que quelques-uns, à cinquante-cinq ans, pussent recevoir de l'État plus qu'ils ne lui auraient payé. La mortalité jouerait son rôle en faveur des survivans, qui toucheraient 370 francs de pension, tandis que l'accroissement des impôts annuels de l'ouvrier équivaudrait à peine au cinquième ou au sixième de cette somme. Enfin, pour les retraités des classes laborieuses, la charge serait latente et le profit palpable. Pour les propriétaires, les commerçans et les riches, l'aggravation serait évidente et onéreuse à des degrés logiques, mais sans lois d'exception et par la seule force des choses; voilà le point important.

Peut-on méconnaître en effet l'inestimable avantage de supprimer les catégories, toujours arbitraires, et d'éviter de cette façon les privilèges et les exclusions injustifiables? Ainsi, d'après les dispositions du projet ministériel, seront seuls admis comme participans « les ouvriers, employés, métayers ou domestiques de l'un et de l'autre sexe, jouissant de la qualité de Français, dont les ressources annuelles sont inférieures à 3,000 francs. » Assurément ce chiffre est très acceptable, puisque les combinaisons adoptées

Digitized by Google

comportent la nécessité d'en fixer un. Mais, à notre époque et particulièrement chez nous, les conditions et les fortunes changent vite. Tel, dont la situation est au-dessus du besoin, peut tomber dans la gêne ou la misère. N'aura-t-il pas le droit de se plaindre que la caisse des retraites ait refusé ses versemens et fermé pour lui « ce compte ouvert à la prévoyance? »

www.libtool.com.cn

De même, au moment de réclamer sa pension, le déposant « devra justifier qu'il ne jouit pas d'un revenu supérieur à 600 francs, et jamais cette pension cumulée avec ses autres revenus ne pourra dépasser 600 francs. » Qu'un ouvrier se contente de l'économie, pour ainsi dire inconsciente et passive, du sou prélevé sur son salaire, l'État majore ses versemens et lui parfait une pension qui peut s'élever jusqu'à 600 francs par an. Qu'un travailleur, plus énergique ou plus sobre, ajoute au sou quotidien assez d'épargne active et réfléchie pour se constituer 600 francs de revenu personnel, l'État ne lui accorde rien, puisque la limite du chiffre légal se trouve atteinte (1). Les faveurs officielles semblent donc en raison inverse des efforts et des mérites. Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen d'encourager l'épargne privée, ni « d'assurer le progrès social par l'épanouissement des énergies individuelles, » conformément au vœu de la loi.

D'autre part, le bénéfice du projet ministériel est réservé uniquement aux salariés. A côté d'eux pourtant vivent de nombreux citoyens tout aussi dignes d'intérêt, quoique ne touchant pas de salaires bien définis. Dans un pays comme la France, où le morcellement du sol et la division du travail sont poussés très loin, il existe une foule de gagne-petit, cultivateurs, fermiers, propriétaires ruraux, artisans libres, etc., dont le rude labeur fournit péniblement à la famille le pain de chaque jour. Certes, la volonté du législateur ne saurait être de les abandonner lorsqu'au déclin de l'âge les forces leur manquent. Mais comment les secourir? Ils ne rentrent dans aucun cadre déterminé. Et les professions libérales? Ceux qui les exercent, en majorité du moins, n'ont pas un pouvoir d'épargne beaucoup plus grand que celui de l'ouvrier. Eux aussi voudraient avoir le droit de garantir un minimum de sécurité à leur vieillesse. Est-il juste de les oublier? Ne leur laissera-t-on que le triste privilège d'être l'aristocratie de la misère?

Forcément l'intention bienfaisante de la loi gouvernementale se heurte aux inconvéniens des catégories. Le contre-projet y échappe: la retraite universelle devient naturellement obligatoire pour chacun.

(1) Tout revenu possédé devant entrer en décompte de la retraite, dont le maximum est fixé à 600 francs, un ouvrier qui aurait 599 francs de revenu personnel recevrait de l'État une pension annuelle de 1 franc.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

'école économique et libérale repousse, au nom des saines doctrines, tout système de prévoyance involontaire. Sans doute les doctrines ont raison, dirait l'homme pratique qui court au plus pressé; mais l'expérience prouve que la classe ouvrière est foncièrement imprévoyante. L'épargne est-elle possible pour tous? L'imprévoyance ne serait-elle pas pour beaucoup un rideau qu'ils aiment à interposer entre eux et les tristesses de l'avenir? La balance du salaire et de la dépense vitale est souvent si juste, que, dès leurs débuts, la plupart des ouvriers n'ont « plus une faute à commettre. » Et quelle est l'existence honnête, riche ou pauvre, absolument exempte d'une faute ou d'une imprudence à réparer? Les principes resteront saufs, et les libertés individuelles ne seront pas confisquées, parce qu'une proportion minime d'obligation salutaire aura été introduite dans la loi. 5 pour 100 de prévoyance obligatoire et 95 pour 100 de liberté d'imprévoyance suffisent à maintenir très haut l'étendard de la responsabilité personnelle, en l'honneur de laquelle il serait peut-être inopportun de laisser périr ou souffrir tant de gens intéressans, utiles ou indispensables à la société.

Les prévisions administratives les plus optimistes admettent qu'un tiers seulement des ouvriers s'astreindrait aux conditions fixées par le gouvernement dans son projet de retraites. Or cette élite fait déjà des économies et des placemens spontanés. La paix sociale ne gagnerait donc pas grand'chose aux combinaisons proposées par le ministère. Ce ne sont pas les bons travailleurs, économes et rangés, qui constituent un péril pour notre organisation actuelle, ce sont les autres. D'où viennent les grèves, les révoltes, les haines de classes, sinon surtout de cette masse flottante d'ouvriers mauvais ou médiocres, égarés par la détresse et s'agitant au moindre coup de vent d'émeute? Qu'ils soient en partie responsables de leur malheur, nous ne le nions pas. Mais la juste maxime, « à chacun selon ses œuvres, » emprunte aux circonstances un caractère de sévérité par trop rigoureuse. Quand ils mourront de faim, leur refusera-t-on tout secours? Mieux vaut s'y prendre d'avance et les rendre prévoyans malgré eux, afin de mettre leur vieillesse à l'abri de l'indigence. Il en découlerait un vrai bien pour eux-mêmes et pour la société entière.

Quelques voix protesteront dans le monde du travail. Le compagnon Nicaise, délégué des serruriers, disait au congrès de 1876 : « La pensée d'être prévoyant pour ceux qui ne le sont pas est un argument que nous considérons comme attentatoire à la dignité humaine... Point de tutelle ni d'ingérence de la bourgeoisie ni de l'État (1). » Cette délicatesse de sentiment est respectable. Toute-

(1) *Les retraites ouvrières*, par M. Eug. Rochetin. *Journal des Économistes*, août 1891.

Digitized by Google

fois, un peu d'assurance mutuelle ne doit pas blesser les susceptibilités les plus chatouilleuses. C'est précisément un des beaux côtés du contre-projet réformiste qu'il ne s'y rencontre rien de choquant pour les travailleurs, puisque les riches toucheraient la même retraite qu'eux. Personne ne serait humilié, dès que l'humiliation deviendrait universelle.

Enfin, l'universalité des retraites simplifierait les opérations de trésorerie et les écritures, ce qui n'est pas à dédaigner. Nul besoin de créer à grands frais une administration particulière avec ses rouages compliqués et son nombreux personnel. Il suffirait d'ajouter une branche supplémentaire à la comptabilité des receveurs d'impôts, qui seraient chargés de payer les pensions dans chaque localité. Pas de pièces multiples à produire, pas de formalités gênantes, pas d'enquêtes policières ayant pour but de rechercher si le revenu de tel ou tel est supérieur à 600 francs. Un simple acte de naissance à présenter, et l'ayant droit touche sa rente.

A quelles sources faudrait-il puiser les sommes indispensables au nouveau service? Tout d'abord interviendrait ici la nécessité d'une dérogation fâcheuse à notre excellent système fiscal; l'unité de l'impôt qui en est la base ne pourrait être maintenue. Un accroissement énorme de dépenses budgétaires résulterait, en effet, du paiement annuel des retraites. Pour éviter des confusions regrettables, force serait donc d'y affecter des taxes spéciales et d'en faire un chapitre à part. La comparaison facile à établir, par doit et avoir, entre les avantages et les sacrifices correspondans contribuerait à l'éducation économique du peuple, qui laisse encore à désirer.

Suivant une idée profondément enracinée dans l'esprit des masses, l'État est riche, infiniment riche. L'imagination populaire se le figure volontiers comme le réceptacle immense et inépuisable de la fortune publique. Illusion déplorable, que l'on ne saurait trop s'appliquer à détruire. Non, l'État n'est pas riche; l'État est pauvre. Loin même d'être un pauvre honteux, il est le plus indiscret, le plus dénué, et aussi le plus prodigue des quémandeurs. Il use et abuse de sa force pour prendre dans toutes les bourses, petites ou grandes; il emprunte toujours, sans rembourser jamais. Faute de pouvoir modifier ces conditions pénibles, on s'y résigne; mais la prudence conseille de ne pas les aggraver en confondant le service des retraites dans l'ensemble du budget national. Le peuple sera moins tenté de réclamer sans cesse l'augmentation du chiffre des pensions s'il connaît bien le poids des charges qu'il assume et le prix que ses exigences lui coûteraient. C'est donc le cas ou jamais de lui montrer d'où vient l'argent.

Les ressources affectées aux destinations du contre-projet de loi

Digitized by Google

seraient principalement les impôts de consommation sur les objets nécessaires à la vie quotidienne, ensuite les taxes douanières sur les produits de même nature; enfin, au besoin, une partie déterminée de l'impôt foncier, qui pèse sur la terre, source initiale de la production, de la nourriture et des matières premières de toute espèce. L'alcoolisme et l'ivrognerie étant le véritable obstacle à l'épargne, comme aux réformes sociales utiles, on chercherait de préférence à surtaxer l'alcool, non pas l'alcool industriel, mais l'alcool transformé en boissons et en liqueurs quelconques. Les cafés, les cabarets et tous les établissemens analogues, qui sont aujourd'hui la grande puissance électorale et politique, en même temps que le fléau des familles de travailleurs, fourniraient une large part des annuités au moyen de droits additionnels sur les patentes, les licences, etc. Par là s'établirait un nouveau genre de rapports et de solidarité entre les débitans de boissons et la clientèle innombrable dont ils sucent aujourd'hui la substance. Nous verrions une sorte de cabarets coopératifs; le buveur, en avalant son petit verre, aurait du moins la consolation ou l'excuse de penser qu'il verse quelque chose à la caisse des retraites.

D'autres impôts, de moindre importance, mais nettement spécifiés aussi, compléteraient les précédens, selon les circonstances, avec la même affectation précise. Naturellement l'État prélèverait un dixième sur la recette brute de ces contributions diverses, afin de couvrir les frais de perception. Les surplus éventuels permettraient d'alléger les surtaxes trop lourdes. L'insuffisance du rendement indiquerait, au contraire, la nécessité de relever les droits dans la mesure du possible. Ainsi, la lecture de simples tableaux mensuels démontrerait aux plus illettrés que, les sources des retraites se trouvant restreintes aux limites mêmes de la production et de la consommation générales, on ne pourrait augmenter arbitrairement le chiffre des pensions sans dépasser les facultés productives et imposables du pays. Cette leçon élémentaire d'économie politique et financière serait profitable à tous.

Quant aux détails d'exécution... Notre député réformateur ne doute de rien; il nous excusera de ne pas le suivre plus loin. Ceux qui, à son exemple, élaborent avec conscience quelque système parfois spécieux de bienfaisance, de réconfort et de sécurité pour les misérables, voient déjà en imagination le bien accompli et la misère soulagée. Cela réchauffe le cœur. Malheureusement, le rabat-joie des chiffres et de la réalité vient refroidir les illusions généreuses. Si séduisant que puisse paraître sous certains aspects ce contre-projet de retraites, fondé sur la restitution partielle de l'impôt, la question décisive se pose toujours: combien coûterait-il? Deux milliards et demi. C'est trop cher. On dira bien qu'un mil-

Digitized by Google

liard environ rentrerait aussitôt dans les porte-monnaie d'où il sc
On ajoutera sans doute que l'adoption de la loi aurait pour el
immédiat une diminution sensible des frais d'assistance publiq
ou privée, et une notable économie dans les secours distribués actuellement aux nécessiteux qui ont passé l'âge de cinquante-cinq ans. Nous l'admettons. Le désarmement de l'Europe, si ce n'était pas une utopie d'un autre genre, permettrait-il de risquer quelque tentative dans le sens indiqué? Peut-être. D'autre part, les enquêtes les plus impartiales et les plus sérieuses évaluent à deux milliards au moins les dépenses superflues du cabaret. Cette équivalence approximative laisse-t-elle entrevoir un avenir où tant de ressources, mieux ménagées qu'aujourd'hui, trouveraient à s'utiliser dans des combinaisons d'épargne et de prévoyance? Ne perdons pas espoir. Mais toutes les hypothèses et les espérances ne prévalent pas contre la plus simple des opérations arithmétiques. Notre budget atteint 4 milliards; le service des retraites exigerait 2 milliards environ. Total : 6 milliards que l'impôt devrait fournir annuellement. Qu'en pense le contribuable?

Comme nous l'avons exposé plus haut, le système imaginé par le ministère aboutirait finalement aux mêmes sacrifices, que l'État serait également forcé de demander chaque année à l'impôt. L'appareil illusoire des capitalisations et des versemens ne servirait donc qu'à préparer des mécomptes et à créer des embarras inextricables. Car les capitaux nécessaires seraient si énormes, et leur emploi productif si difficile, qu'on n'aperçoit pas le moyen d'exécuter un projet de ce genre sans absorber la richesse disponible du pays, sans paralyser la production normale et troubler profondément tout le mouvement économique et financier qui nous fait vivre. Faut-il le répéter d'ailleurs? Cette entreprise colossale, réclamant une multiplicité d'efforts inouis et le concours unanime de tant de bonnes volontés, ne produirait ses premiers effets bienfaisans qu'après trente années d'attente, à supposer qu'elle en produisît, et ne serait en pleine activité qu'au bout de soixante-dix-sept ans.

Encore n'aurait-on donné satisfaction qu'à une seule des revendications socialistes. Elle figure, il est vrai, parmi les plus importantes. Comme le dit bien l'exposé des motifs du projet ministériel, « dans l'état de notre civilisation, on ne peut plus se résigner au spectacle d'une vieillesse impuissante et sans ressources. » Certes, celui qui trouverait la vraie formule d'une caisse de retraites mériterait toutes les couronnes de la terre; ceux qui la cherchent méritent les mentions les plus honorables. Mais n'oublions pas que la solution du problème, obtenue par des placemens continus et à long terme, ajournerait indéfiniment toute autre amélioration sociale.

Digitized by Google

Quel que soit l'intérêt légitime que la vieillesse nous inspire, l'enfance et la question nationale de la natalité qui faiblit ont droit à notre égale sollicitude. Bientôt la France comptera plus de grands-pères que de petits-fils. S'il est difficile de prier les enfans de prendre la peine de naître, il ne l'est pas moins de persuader aux parens de leur en fournir l'occasion. Personne n'a rien proposé de pratique pour remédier à cette carence. Les enfans sont trop chers à élever de nos jours; le premier acte de prévoyance et d'épargne des ménages est de réduire presque à l'unité le nombre des héritiers. Toute proposition de prélèvement nouveau imposé aux familles, même dans le dessein le plus louable, demande à être sérieusement examinée par le législateur. Nous avons une dette sacrée envers le passé que représentent les vieillards, mais aussi un devoir strict envers l'avenir que personnifient les enfans. Il y va de l'existence même de la nation.

On semble donc faire fausse route en se lançant dans une sorte de capitalisme à outrance, comme si tout le monde ou le plus grand nombre pouvait vivre sur le revenu d'un capital placé. Pas plus en France qu'ailleurs les conditions compliquées de la civilisation ne le permettent. La densité de la population exige que la masse subsiste sur le produit brut et que l'exception seule vive sur le produit net de tout l'ensemble des capitaux, du travail et de l'industrie modernes. C'est là, croyons-nous, un des phénomènes économiques qu'il importe le plus de ne pas perdre de vue.

La solution doit-elle être cherchée dans l'accroissement rapide des capitaux? Mais leur formation, qui résulte des profits définitifs de chaque exercice, se trouve forcément restreinte par les limites de la puissance de production et par celles de la faculté de consommation payante. L'abondance et l'excès de production font tomber les prix et les salaires. Comment sortir de ce cercle vicieux? A mesure que les capitaux augmentent, les intérêts diminuent. Nous avons doublé nos capitaux depuis soixante ans, et l'intérêt a baissé presque de moitié. Un million qui pouvait alors rapporter à cinquante personnes 1,000 francs de rente, ne peut plus aujourd'hui fournir que 500 francs de revenu annuel à cinquante personnes, ou 1,000 francs à vingt-cinq personnes seulement. Aucune combinaison ne saurait faire que nous ayons aujourd'hui, avec deux millions, plus de revenu que nous n'en avions, il y a soixante ans, avec un seul. Pour réaliser un véritable bienfait, il faudrait donc obtenir, sans procédés factices, et par un meilleur emploi des ressources existantes, une évolution supplémentaire des capitaux circulans sur lesquels subsiste la presque totalité du pays. Les efforts communs s'appliqueraient plus utilement à la découverte ou au perfectionnement des moyens propres

Digitized by Google

à développer dans chaque génération les facilités viagères d'existel et de bien-être.

www.libtool.com.cn

Notre organisation économique et sociale actuelle se prête peut-être mieux qu'on ne le suppose à la réalisation de cet idéal. Quelles que soient encore ses imperfections et ses lacunes, elle a fait ses preuves. Les progrès accomplis depuis cent ans sont un gage de confiance et doivent éclairer la marche vers l'avenir. N'avons-nous pas, dès aujourd'hui, les encourageans exemples de groupes importans où l'ordre et la concorde maintiennent une prospérité durable? Qui nous empêche de généraliser le bien éprouvé dont nous sommes les témoins sympathiques? Ce serait un non-sens que de s'engourdir dans l'immobilité stérile du *statu quo*. Ce serait folie que de faire table rase du présent et d'enlever ainsi aux améliorations futures leur seule base solide et leur point d'appui. En tout état de cause, les qualités morales sont les vraies garanties de succès et portent des fruits immédiats. Rien n'y supplée, pas même les capitalisations de fonds les plus ingénieuses dont le temps reste le facteur indispensable. Le temps c'est de l'argent, comme disent les Américains et les Anglais; ajoutons pour conclure, la moralité c'est de l'or.

III.

Si le projet de loi sur les retraites ouvrières n'offre encore qu'en perspective une alarmante collection d'impossibilités et de périls, la question des syndicats nous met face à face avec des dangers dont la gravité saute aux yeux. L'omnipotence, en principe et en fait, d'une majorité quelconque d'individus réunis à n'importe quel titre ou quelle occasion, dans n'importe quel lieu, et décidant sur n'importe quoi, l'obligation pour les minorités, sous peine de châtiment, d'obéir à ces majorités d'ordre privé, voilà en deux mots ce que contiennent les revendications syndicales. Peut-on les laisser passer sans conteste? Assurément non. Il ne s'agit pas seulement des intérêts du travail et de l'industrie; c'est la liberté individuelle qui se trouve en jeu. Puis comment concilier de pareilles doctrines avec le maintien de l'unité et de la souveraineté nationales?

Que la majorité d'une réunion, d'une association ou d'un syndicat vote la grève ou prenne telle décision qu'elle voudra, c'est son affaire; mais qu'elle puisse imposer ses volontés à la minorité opposante, cela n'est pas tolérable. Chaque ouvrier est libre de ne pas aller à l'atelier; mais chaque ouvrier est libre également d'y aller si cela lui plaît. L'empêcher aussi bien que le forcer de s'y rendre serait empiéter gravement sur la liberté d'autrui, et faire acte d'autorité illégal autant qu'illégitime sur des citoyens

Digitized by Google

libres. Le droit à l'oppression mutuelle n'existe pas plus pour les ouvriers que pour les autres. Vérités banales, qu'il semble superflu de répéter, tant elles sont l'évidence même. Hérésies néanmoins selon les nombreux adeptes du nouveau dogme syndical; comme si je ne sais quel prestige d'un pouvoir corporatif mystérieux magnétisait les foules enthousiasmées de soumission.

www.ubtool.com.cn

La famille est la corporation, la personne morale collective la plus forte et la plus naturelle que les lois humaines reconnaissent; pourtant la puissance du chef ou du conseil de famille est singulièrement restreinte et bientôt annulée par l'âge des enfans, sauf dans des cas très exceptionnels. Et l'on admettrait qu'un corps de métier constituât une personne morale jouissant d'une autorité supérieure à celle de la famille même, et investie du privilège exorbitant d'exiger l'obéissance passive à ses décrets! Sur quels sophismes s'appuieraient des prétentions aussi abusives, aussi contraires aux simples notions du bon sens et de l'équité?

Précisément, diront quelques-uns, la famille est une corporation naturelle et fermée, dont chacun fait partie par devoir et par droit de naissance; le syndicat est une corporation civile, ouverte à tous ceux qui veulent y entrer. Dès lors, pourquoi parler d'oppression? Chaque ouvrier, en s'affiliant à un syndicat, ne s'engage-t-il pas librement d'avance à se soumettre aveuglément aux décisions de la majorité? A la bonne heure. Mais un semblable engagement est entaché de nullité. Les lois ne permettent à personne d'aliéner son indépendance électorale, ni de vendre son vote, ni de renoncer à sa liberté individuelle, sous quelque prétexte que ce soit. Ces principes s'appliquent parfaitement en matière de syndicats. Il ne saurait être licite à un citoyen, dans ce cas pas plus que dans tout autre, d'abdiquer sa responsabilité comme en servitude volontaire. Un contrat de ce genre serait déclaré caduc par les tribunaux. La faculté de se syndiquer n'implique pas le privilège d'échapper aux prescriptions de la loi commune.

Il ne serait pas mauvais non plus de savoir au juste par qui se trouverait exercée cette sorte de dictature que les doctrines nouvelles tendent à établir. Par les syndicats, les syndicats ouvriers s'entend, le mot répond à tout; mais la chose demanderait à être éclaircie. On ne peut se défendre de quelque méfiance contre la plupart des associations ou réunions analogues qui donnent le mot d'ordre à des milliers de travailleurs, et souvent le reçoivent elles-mêmes on ne sait d'où. Rarement elles sont l'expression exacte et régulière de la majorité réelle du corps d'état qu'elles se targuent de représenter. Les grèves de ces derniers mois en ont fourni de frappans exemples. Un meeting de 4 à 5,000 syndiqués,

Digitized by Google

appartenant de près ou de loin à l'industrie des chemins de fer, s'efforçait par tous les moyens de dicter la loi aux 250,000 agens des compagnies. En revanche, on cite ce phénomène bizarre d'une assemblée de 3,000 personnes votant des résolutions exécutoires au nom d'une catégorie qui comprenait seulement 2,500 employés. Presque toujours c'est un groupe restreint, mais discipliné, qui endoctrine, dirige et entraîne le grand nombre. Quant aux chefs, à part les convaincus et les enthousiastes, combien l'état-major syndical ne compte-t-il pas d'ouvriers à intermittences, chevaliers de la grève plus que du travail, sans parler des meneurs étrangers à la corporation et parfois même au pays, grévistes honoraires qui se font de jolis appointemens avec le chômage des autres. Comme l'écrit M. Jules Simon, « c'est grande pitié que cette exploitation de la misère par le vice. »

Fussent-elles de bon aloi et sans tache, ces majorités d'ordre privé n'ont aucun titre à requérir la soumission des minorités ni de personne. Allèguera-t-on que dans telles ou telles sociétés particulières, réunions d'actionnaires, etc., les minorités se trouvent fréquemment réduites à subir les votes des majorités ? La situation, de part et d'autre, n'est pas comparable. Les membres d'une compagnie délibèrent sur un sujet circonscrit, sur des questions financières et commerciales nettement déterminées par la loi et les statuts ; l'actionnaire mécontent est toujours maître de retirer son argent et de le placer ailleurs. Les syndicats, qui ordonnent les grèves, veulent bon gré mal gré enlever à l'ouvrier son gagne-pain et rendre le syndicat obligatoire. Naguère encore, la principale cause des diverses campagnes entreprises contre les bureaux de placement était le secret dessein de forcer tous les ouvriers d'un même corps d'état à n'obtenir de travail que par l'entremise et avec l'agrément des chambres syndicales. Du reste, leurs prétentions ne prennent plus la peine de se déguiser. « Tout salarié *doit* faire partie d'un syndicat... Les syndicats seront les seuls intermédiaires chargés de *classer* les travailleurs. » Ainsi l'a déclaré hautement le congrès de Bruxelles (1). C'est un monopole pur et simple. Hors du syndicat, point de travail, point de salut.

La doctrine déjà redoutable de la souveraineté des majorités nationale, électorale, et parlementaire sur le terrain légal et politique est admise. Il faut bien la subir et la défendre ; aucun autre moyen n'apparaît de mettre un terme aux discussions, ni de décider entre les opinions et les choix contraires ; on n'a pas trouvé d'autre

(1) *Plaidoyer en faveur du cinquième État*, par M. Paul Leroy-Beaulieu. *L'Économiste français*, 29 août 1891.

Digitized by Google

base pour y asseoir solidement l'autorité des pouvoirs représentatifs. Mais quelle faute que de transporter ce principe hors de son domaine propre et d'en étendre l'application! Comme s'il était permis de confondre le vote d'une assemblée politique, représentant les intérêts publics du pays, avec les décisions prises par une réunion quelconque de personnes traitant ensemble d'intérêts privés.

Dans nos sociétés modernes, si compliquées, la liberté individuelle est restreinte par assez d'entraves, politiques, financières, administratives ou pénales. On propose d'y ajouter par surcroît le fardeau et la gêne intolérables de lois minutieuses imposées par les majorités irrégulières de groupes souverains, légiférant sans appel sur toutes les affaires petites ou grandes de la vie quotidienne. Chaque ville ou village, chaque atelier, chaque fabrique, chaque centre industriel, agricole ou commercial aurait ses syndicats spéciaux, dont les volontés et les fantaisies deviendraient également obligatoires; ce serait le régime du bon plaisir syndiqué. Pourquoi pas aussi quelque futur syndicat de la presse où la minorité devrait adopter les vues et les opinions de la majorité, en sorte que tous les écrivains et les publicistes se verraient contraints d'attaquer et de défendre solidairement les mêmes choses, les mêmes idées et les mêmes hommes? Rien à craindre de ce côté. Mais en laissant libre carrière aux empiétemens de la prétendue souveraineté syndicale, on exposerait la souveraineté nationale à des risques graves. Un beau jour, l'inévitable syndicat des syndicats n'aurait plus qu'à dire : « L'État, c'est moi! »

Pour corriger des abus réels et prévenir des dangers probables ou possibles, il faudrait aviser sans retard. Ne demandons pas que les syndicats soient abolis; ils ont le droit d'occuper leur place au soleil démocratique, à la condition toutefois de ne pas mettre le reste du monde à l'ombre. Comme toutes les grandes forces, ils peuvent beaucoup pour le bien et pour le mal. Certaines mesures de préservation semblent urgentes, dans l'intérêt du public, des patrons et principalement des ouvriers, auxquels leurs propres syndicats imposent une protection par trop oppressive.

Jusqu'à quel point la législation actuelle régissant la matière est-elle défectueuse? Quelles modifications conviendrait-il d'y apporter? Nous n'avons pas l'ambition de répondre à ces questions délicates. Peut-être le défaut essentiel du texte légal est-il l'interprétation fausse que les ouvriers lui donnent, sans le connaître d'ailleurs. La loi de 1884 a pu conférer aux syndicats des privilèges fort importans, elle n'autorise à aucun titre leurs prétentions subversives. Quelles que fussent les difficultés de concilier sur ce point

Digitized by Google

l'éternelle querelle entre les droits des collectivités et ceux des individus, il n'entrait assurément pas dans la pensée du législateur que la liberté d'association dût supprimer la liberté individuelle, ni qu'une part quelconque de souveraineté sur les citoyens fût déléguée à des corporations d'un nouveau genre. Mais en France, qui connaît la loi? C'est cette ignorance fâcheuse qu'il importerait d'abord de combattre.

Maintenues ou modifiées dans leurs termes, les prescriptions législatives sur les syndicats devraient être connues et comprises de tous, en réalité, et non pas uniquement d'après une fiction juridique. Que la loi, dérogeant en ce cas à ses habitudes de concision nécessaire, se fasse donc elle-même l'éducatrice de ceux qu'elle a mission de protéger. Qu'une sorte de commentaire en explique la lettre et surtout l'esprit dans une forme claire, sans apprêt, intelligible pour les moins instruits. Pas de glose savante, pas de termes techniques dont le sens échappe, sauf aux initiés. Un exposé simple, familier, presque naïf; quelque chose comme un catéchisme laïque et syndical, ou si l'on préfère, un manuel du parfait syndiqué. Par exemple :

Le pouvoir souverain appartient à la nation seule. Aucun pouvoir sur les personnes n'appartient aux syndicats.

L'obéissance est due aux lois votées par la majorité des assemblées législatives, qui représentent le peuple. Nulle obéissance n'est due à aucune majorité d'aucun syndicat, lequel représente des particuliers.

Le droit de faire grève signifie le droit de ne pas travailler soi-même, mais ne signifie pas le droit d'empêcher ou d'entraver le travail des autres, etc.

Ainsi l'ouvrier apprendrait à mieux connaître ses privilèges. Pourquoi non? Il saurait également que le premier de tous est de ne pas se laisser opprimer, même par les camarades. Quel effet produirait sur les foules ce petit cours de droit populaire? L'expérience n'est pas coûteuse; on peut toujours essayer.

La loi de 1884, qu'un usage abusif transforme en instrument de servitude, offre des armes défensives à la liberté. Un des moyens les plus efficaces d'éviter la tyrannie syndicale serait d'opposer à syndicat syndicat et demi. Les coalitions formées par les minorités dissidentes serviraient de correctif aux excès de pouvoir commis par les majorités oppressives. Cette fondation de syndicats parallèles dans un même corps d'état assurerait la loyauté et la plénitude de la discussion, à l'abri des menaces et des violences que les ouvriers exercent si facilement les uns sur les autres. D'ailleurs, la diversité des groupes se justifierait pleinement par la

Digitized by Google

différence des intérêts, des besoins et des charges. Rien n'empêcherait que n'importe quel corps de métier comptât à la fois un syndicat de célibataires et un syndicat d'hommes mariés. Si les uns veulent faire des syndicats d'agitation, pourquoi les autres ne constitueraient-ils pas des syndicats d'apaisement? Il est dans l'intérêt même des associations ouvrières que les travailleurs montrent quelque initiative en faveur de l'indépendance individuelle.

Les syndicats, en effet, commencent à fatiguer l'opinion, qui leur était d'abord favorable; les derniers événemens de Toulouse, après tant d'autres, ne sont pas de nature à leur ramener les sympathies publiques. On réclame des sévérités nouvelles, imposant aux syndicats solidairement des responsabilités pécuniaires et à leurs chefs des responsabilités personnelles, en cas de violences ou de dégâts matériels provoqués par eux. Qu'auraient à dire aussi les syndicats ouvriers, qui s'arrogent le privilège exclusif de conférer le droit au travail, si l'on proposait de leur appliquer les prescriptions pénales contre les accapareurs? Dans les couloirs de la chambre on a même parlé un instant de recourir aux lois rigoureuses de la Convention. Plaise plutôt au quatrième État de consentir à rentrer dans le droit commun. Sinon, son omnipotence susciterait bientôt les révoltes d'un cinquième État, qui se plaindrait à son tour de n'être rien et voudrait être tout (1). Ce serait sans cesse à recommencer.

L'association est une excellente chose; mais elle risque d'aboutir, par une pente rapide et glissante, à la confiscation de la liberté individuelle. *Summum jus summa injuria.* Vieux dicton rebattu qui, pour être latin, n'en est pas moins éternel, et partant toujours actuel. L'*Économiste français* reproduisait dernièrement la dépêche suivante, communiquée de Saint-Étienne à l'agence Havas : « On sait que les mécaniciens machinistes des compagnies houillères de tout le bassin se sont mis en grève il y a quatre jours pour faire accepter par les compagnies cette règle, que dorénavant elles ne pourraient prendre comme apprentis mécaniciens que des jeunes gens fils de mécaniciens syndiqués ou agréés par le syndicat des mécaniciens. » Les syndicats ouvriers ne se refusent rien

(1) Comme symptôme, ne voyons-nous pas déjà, en Angleterre, surgir les revendications d'une sorte de cinquième État, sous la rubrique d'*Unskilled Labor*, catégorie flottante du travail inférieur n'exigeant point l'habileté de main des ouvriers et des artisans professionnels? Ces nombreux hommes de peine et manouvriers protestent non-seulement contre la modicité relative et l'incertitude de leurs salaires, mais encore contre la supériorité dédaigneuse des travailleurs bien classés qu'ils accusent de ne pas fraterniser avec eux, et d'être « les bourgeois de l'avenir. » On est toujours le bourgeois de quelqu'un.

Digitized by Google

et veulent être héréditaires. Ce ne serait ni plus ni moins excessif et ridicule de fonder un syndicat analogue pour imposer au ministre de la guerre l'obligation de ne choisir les maréchaux, amiraux, généraux ou colonels, que parmi les fils et les descendans de ces hauts gradés. Pourquoi l'hérédité des étoiles, des bâtons, des épaulettes et des graines d'épinards syndiqués aurait-elle moins d'importance et de droits que celle des syndicats de mécaniciens? En revanche, ces syndicats consentiraient-ils à payer les frais et indemnités, conséquences des catastrophes douloureuses attribuées à l'imprudence de quelques-uns de leurs membres?

Une louable impulsion est donnée ou acceptée de toutes parts en vue d'améliorer la situation, souvent très dure, des plus mal partagés de ce monde; une émulation généreuse en leur faveur se manifeste aux quatre points cardinaux de l'horizon social et politique. Nous sommes tous socialistes, c'est entendu, ou presque tous, avec des nuances. Mais jusqu'ici le socialisme, que nul n'a su ni définir, ni capter, ni mettre en pratique, est resté ce qu'il y a de plus périlleux dans son obscure et vaporeuse intuition. Verrons-nous le miracle de sa conversion encore imprévue en quelque formule positive et discutable? Nous en avons vu bien d'autres. Quoi de plus insaisissable jadis, de plus impuissant et de plus vain que la vapeur? Et pourtant quels services n'a-t-elle pas rendus à la civilisation moderne? Seulement, c'est nous qui nous sommes emparés de la vapeur pour la transformer en travail utile; ce n'est pas elle qui s'est emparée de nous. De même est-ce peut-être en devenant une force maniable que le socialisme, à son tour, contribuera aux progrès du présent et de l'avenir.

Aussi bien, il se rencontre des symptômes favorables parmi les divers essais préparatoires du soulèvement ouvrier qui nous est promis. Tout n'est pas à regretter dans la récente grève des chemins de fer. A côté d'exemples fâcheux, venus de catégories plutôt secondaires, on en relève beaucoup qui sont à l'honneur des vrais et loyaux travailleurs professionnels. Nous n'en sommes qu'aux menaces et aux escarmouches, la grande guerre n'est pas déclarée. On pourrait encore s'entendre pour une génération ou deux; c'est le cas de créer le syndicat libéral de la cordialité, du savoir-faire et du bon sens.

DUC DE NOAILLES.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE

MARÉCHAL MACDONALD

PREMIÈRE PARTIE.

Au mois de mai 1825, le maréchal Macdonald, sexagénaire, veuf pour la troisième fois, était abîmé au plus profond de la douleur. De ses précédentes unions il n'avait eu que des filles; la dernière, formée depuis quatre ans à peine et soudainement brisée, lui laissait un fils, un héritier de son nom. C'est pour lui, pour cet enfant au berceau que, loin de Paris, loin des consolations banales et des condoléances de cour, le maréchal entreprit, non pas de distraire, mais d'occuper l'isolement de son chagrin à noter les étapes de sa longue et glorieuse carrière. Ce ne sont pas des Mémoires qu'il se proposait d'écrire; ce sont de simples souvenirs destinés à l'enfant qui devait seul en prendre connaissance un jour. Il y a soixante-cinq ans qu'ils ont été recueillis; il y a plus de cinquante ans que le maréchal est mort; ses descendans ont pensé que dans l'intérêt et pour le grand profit de l'histoire, autant que dans l'intérêt et pour la bonne renommée de leur ancêtre, l'heure était venue de soulever le voile qui jusqu'à présent a couvert ces *Souvenirs*, et c'est à moi qu'ils ont confié le soin de les révéler au public. C'est un grand honneur dont je leur suis reconnaissant. Je n'ai pu toucher, sans une respectueuse émotion, ces pages imprégnées de franchise et d'où le vrai s'exhale comme un parfum vivifiant. Jamais, ni pour

Digitized by Google

personne, Macdonald n'a ménagé l'expression de sa pensée, même avec les plus grands, avec Napoléon comme avec Louis XVIII; c'était un Alceste soldat.

www.ertool.com.cn

Demandez-lui la vérité : il vous la présentera toute nue, ni fardée ni attifée ; ne lui demandez pas la parure du style. Il s'est plusieurs fois et très franchement confessé à cet égard. « A la lecture de ce rapide récit, a-t-il dit au début même de ses *Souvenirs*, aux phrases décousues, à la répétition des mots, au désordre de l'orthographe et de la ponctuation, vous vous apercevrez facilement, mon fils, combien je suis absorbé dans l'idée prédominante de notre malheur, et vous jugerez de la situation de mon esprit mieux que je ne pourrais la peindre. D'ailleurs, je ne relis jamais, même mes lettres; mais il en est autrement de la correspondance officielle, projets, rapports, instructions, opinions; vous serez frappé d'une différence de style très remarquable; le mien est ordinairement précis, concis, positif, lorsque les matières ne demandent pas de développemens, car ils en gâtent toute l'énergie. » Ailleurs encore : « Je n'ai pas le loisir de relire ce que j'ai déjà écrit, par la mauvaise habitude que j'ai depuis longtemps adoptée, parce que, écrivant beaucoup et fort rapidement, j'apercevrais aisément des fautes; mais, pour les corriger, il faudrait barbouiller ou recommencer, et le temps me manque toujours, quoique je sois fort matinal; c'est que j'en connais l'emploi et que je sais le mettre à profit. Cependant ne m'imitez point en ce qui touche à mes mauvaises habitudes; écrivez moins et plus correctement. D'ailleurs ces notes historiques ne sont que pour vous seul, et vous serez indulgent pour votre père. » Le lecteur ne le sera pas moins, je m'assure, car ici le fond est cent fois plus intéressant que la forme.

Dans ce manuscrit de 472 pages in-folio tracées d'une main rapide, il n'y a pas une seule rature; il s'y trouve donc un certain nombre de phrases décousues ou amphibologiques dont il a fallu nécessairement rétablir l'équilibre ou le sens; ceci à part et aussi quelques détails intimes, d'un précieux intérêt pour la famille, mais qui n'en peuvent avoir que pour elle, le texte a été respecté comme il méritait de l'être. Cela dit, je demande au lecteur, avant qu'il aborde ces importans *Souvenirs*, la permission d'en résumer l'ensemble, en y ajoutant parfois certains éclaircissemens que j'ai trouvés dans les Archives du ministère de la guerre.

I.

Neel Macdonald, père du maréchal, était né, dans les derniers jours de l'année 1719, à Boubry ou Coubry, en South Wist, l'une des Hébrides. Élevé en France, à Douai, au collège des

Digitized by Google

Écossais, il était rentré dans son île, quand l'apparition du prétendant Charles-Édouard vint mettre l'Écosse en feu et la dynastie hanovrienne en péril. Jacobite ardent, Neel Macdonald fut des premiers à joindre le prétendant et demeura le dernier de ses fidèles, lorsque la mauvaise fortune les eut contraints l'un et l'autre de repasser en France. Le jacobite proscrit fut, à la fin de 1747, pourvu d'une lieutenance dans le régiment écossais d'Albany, puis dans celui d'Ogilvy ; mais, à la paix de 1763, la plupart des régimens étrangers, au service de la France, ayant été licenciés, Neel Macdonald eut grand'peine à obtenir une maigre pension de trois cents livres. C'est à Sedan, où il s'était retiré d'abord, que naquit, le 17 novembre 1765, son fils, Jacques-Étienne-Joseph-Alexandre, le futur maréchal. De Sedan, la famille alla bientôt après s'établir à Sancerre.

Quand le jeune Macdonald fut en âge de faire des études sérieuses, on le fit partir pour Paris, à l'adresse d'un compatriote, le chevalier Pawlet, qui tenait une maison d'éducation mi-partie civile, mi-partie militaire, une sorte d'académie pour les jeunes gentilshommes. Le novice y entrait, selon les idées de la famille, comme devant être un jour d'église, avec le rêve caressé d'un canonicat à Cambrai ; mais l'instinct militaire prévalut « surtout, dit le maréchal, après la lecture d'Homère qui m'avait porté le feu à la tête; je me croyais un Achille. » Il eut d'abord un mécompte; un médiocre examen de mathématiques l'empêcha d'être admis, comme ingénieur, à l'école d'application de l'artillerie et du génie. Il se désespérait lorsqu'une chance fortuite vint lui ouvrir l'accès de l'armée, par une porte dérobée, il est vrai.

C'était en 1784; les Hollandais avaient, au sujet de la navigation de l'Escaut, maille à partir avec leur puissant voisin, l'empereur Joseph II, souverain du pays belge ; ils n'avaient qu'une faible armée, tout à fait insuffisante; il leur fallait des généraux, des officiers et des soldats. Un gentilhomme français, le comte de Maillebois, plus ou moins autorisé par le gouvernement, levait pour eux une légion composée de toutes armes; grâce à la recommandation de quelques gens bien placés, le jeune Macdonald y fut incorporé comme lieutenant d'infanterie. Peu s'en fallut que la tête ne lui tournât ; à l'institution Pawlet, il se croyait un Achille; pour cette fois, il se complaisait modestement à l'idée de devenir un Turenne. Il partit pour la Hollande et s'employa pendant plusieurs mois avec ardeur à l'instruction de sa compagnie; mais, cruel déboire, au moment d'entrer en campagne, la paix se fit, la paix avec ses suites, c'est-à-dire le licenciement de la légion. Les Hollandais, bons calculateurs et ménagers de leurs finances, avaient stipulé, pour ce cas d'ailleurs prévu, soit une pension viagère, mais ré-

www.libool.com.cn

Digitized by Google

duite à la moitié de la solde mensuelle et sous la condition expre. qu'elle fût dépensée dans le pays, soit une indemnité, une fois po. toutes, de quatre années de ladite pension; à quoi il convient d'ajouter que l'année militaire en Hollande n'était que de huit mois, chaque mois comptant pour quarante-cinq jours. Le jeune Macdonald pouvait-il accepter le premier terme de l'alternative, au risque de végéter, pauvre pensionnaire des Provinces-Unies? Il préféra toucher l'indemnité et s'en revenir.

Il n'était plus rien, puisque la légion de Maillebois n'avait jamais eu d'existence officielle en France; il se trouva trop heureux de reprendre, comme si de rien n'était, l'échelle militaire par le premier échelon, non pas même avec une sous-lieutenance, mais comme cadet-gentilhomme, c'est-à-dire un peu moins qu'officier; ce fut ainsi qu'il entra au régiment irlandais de Dillon. Au bout de six mois il fut nommé sous-lieutenant de remplacement; après six autres mois, titulaire. Dès lors il roula de garnison en garnison, toujours attentif au métier; il se trouvait à Calais quand son père mourut, en 1788, à Sancerre. Au mois d'octobre 1791, il fut promu lieutenant, toujours au régiment de Dillon; il venait de se marier. On était en pleine révolution, et bientôt survint la guerre.

Le général Beurnonville, qui le connaissait et l'appréciait, le fit nommer capitaine et le prit pour aide de camp; mais il ne put le garder que deux mois, parce que Dumouriez, général en chef de l'armée du Nord, voulut l'avoir avec lui au même titre; Beurnonville, dans l'intérêt de son protégé, l'engagea vivement à répondre à l'appel du général en chef. Ce fut un bon conseil, car en moins de cinq mois, Macdonald devint lieutenant-colonel; c'était le prix de sa belle conduite à la bataille de Jemmapes. Au commencement de l'hiver de 1793, il se trouvait en congé à Paris lorsque Beurnonville, devenu ministre de la guerre, le nomma colonel du régiment de Picardie; colonel à vingt-huit ans, et colonel de Picardie, le premier des quatre *vieux* corps, la tête de l'infanterie française! Il y avait, a-t-il dit lui-même, de quoi satisfaire l'ambition la plus effrénée; mais la fortune allait lui devenir tout à coup moins souriante, et son sort, comme il a dit encore, ne tint, pendant un moment, qu'à un fil. Dumouriez, battu à Nerwinde, Dumouriez devenu suspect faillit l'entraîner dans sa chute, en même temps qu'il perdait l'appui de Beurnonville, livré aux Autrichiens par Dumouriez. Ce ne fut qu'un éclair; mais l'orage ne cessa pas de gronder sur sa tête avec des lueurs menaçantes. Des commissaires de la Convention se succédaient à Lille, tous avec des préventions contre le colonel de Picardie, tous excités par des dénonciations, des accusations, des animosités jalouses. Cependant il continuait son service, avec le même zèle, le même entrain et le même succès. Vint

Digitized by Google

ce qu'il appela lui-même le coup de foudre; le croirait-on? Ce fut sa promotion au grade de général de brigade, promotion faite par le général en chef Houchard et confirmée, le 26 août 1793, par les représentans du peuple Levasseur et Bentabole. « Ce fut, a-t-il dit, un coup de foudre, quoique depuis plusieurs mois j'en eusse rempli les fonctions, mais au moins je n'avais pas la responsabilité du grade; je représentai ma jeunesse, mon inexpérience; rien ne fut écouté; il fallut subir mon sort, sous peine d'être traité comme suspect et arrêté. »

Le voici donc général, c'est-à-dire plus en vue, plus responsable, partant plus exposé. Il eut de nouveaux succès, partant plus d'ennemis, de jaloux et d'envieux. De nouveaux représentans survinrent avec les pouvoirs les plus étendus; leur premier acte devait être la destitution de Macdonald, son arrestation et son envoi au tribunal révolutionnaire d'Arras. Heureusement pour lui, les commissaires reçurent de la Convention l'ordre de se transporter sans retard à Dunkerque. En attendant leur retour, le général Souham, qui commandait à Lille, et qui avait de l'amitié pour Macdonald, lui conseilla de passer la frontière; il s'y refusa. Un des précédens commissaires lui avait témoigné publiquement quelque sympathie : « Lui! dit Souham; j'ai réclamé son témoignage pour toi, devant les autres; il a gardé le silence. — N'importe, répondit Macdonald, il a peut-être été intimidé par ses supérieurs, je serai bien aise de l'éprouver. — Fais-en donc l'essai; tu reviendras ensuite chez moi. » Il s'en alla chez le prudent commissaire. « Eh bien! vous savez que je suis en prévention, et je viens réclamer vos bons offices. — Oh! ma foi, dit l'autre, veux-tu que je te parle franchement? Tiens, tu n'es pas républicain, et je ne peux ni ne veux me mêler de toi. — Cependant je n'ai pas changé, ce me semble, depuis que nous nous sommes vus sur la frontière; vous m'assurâtes alors publiquement... — Je sais ce que tu veux dire, mais les temps sont bien changés. » Et il lui tourna le dos. Malgré les nouvelles instances de Souham, Macdonald refusa de fuir, et bien lui en prit; les commissaires extraordinaires furent inopinément rappelés de Dunkerque à Paris, sans repasser par Lille, et pour cette fois encore il fut sauvé.

Nouveaux commissaires, nouvelle alerte; un décret de la Convention bannissait à trente lieues des frontières, des armées et de Paris tous les ci-devant nobles. Pichegru venait de prendre le commandement de l'armée du Nord; il savait que Macdonald était un excellent officier; il demanda qu'il fût excepté personnellement de la mesure. Les commissaires tournèrent la difficulté en le mettant en réquisition. Macdonald réclama d'eux une réquisition écrite; autrement, disait-il, en cas de revers, on ne manquerait pas de

www.libpol.com.cn

Digitized by Google

l'accuser de mauvais desseins, de trahison même, pour être resté à l'armée, au mépris du décret d'expulsion. On lui refusa la réquisition écrite. « Eh bien! s'écria-t-il, je vais me retirer.—Si tu quittes, nous te faisons arrêter et mettre en jugement. » Il resta donc entre deux menaces de mort. Il avait sans s'en douter un protecteur à Paris; c'était le représentant Isoré, qui l'avait vu à l'œuvre sur la frontière : Macdonald était un nom étranger; il n'était pas précédé de l'odieuse particule; donc, celui qui le portait ne pouvait être compris ni compromis parmi les ci-devant nobles; telle fut l'argumentation d'Isoré, qui lui écrivit : « Ta naissance ne m'est pas suspecte; tu es venu dans le bon temps; il n'y a pas d'âge plus révolutionnaire que le nôtre et les preuves sont pour toi. J'ai vu le ministre de la guerre et j'ai détourné l'orage qui grondait sur toi. Sois tranquille, travaille comme à l'ordinaire; si on te tracasse, je serai ton défenseur. Emploie tes talens, perfectionne tes connaissances militaires, et continue à frotter les esclaves; jamais tu n'auras à craindre de destitution. » Ce fut contre Macdonald le dernier effort de l'acharnement révolutionnaire.

Il prit, sous Pichegru, une part active à la conquête de la Belgique et de la Hollande; ce fut en ce temps-là qu'il fit la connaissance de Moreau. Vers la fin de novembre 1794, il était en quartier près de Nimègue, lorsqu'il reçut, sans y avoir pensé, le brevet de général de division; il venait d'avoir vingt-neuf ans; trois années plus tôt, il n'était qu'un simple lieutenant d'infanterie. Ce fut par un coup d'éclat qu'il inaugura son nouveau grade. Le Wahal était gelé; sur la rive droite s'étendait la ligne des Anglo-Hanovriens; un matin, Macdonald crut voir chez l'ennemi des indices de retraite; trois divisions étaient momentanément sous ses ordres, il leur fit passer le fleuve sur la glace; mais le mouvement rétrograde qu'il avait remarqué n'était que l'effet d'un malentendu; un rude combat s'ensuivit, et l'ennemi, qui n'avait pas eu l'intention de se retirer, y fut contraint, en dépit de sa résistance. Ce qui est encore plus à l'honneur de Macdonald, c'est qu'il ne s'en fit pas accroire; les réflexions que lui suggéra son succès sont utiles à connaître, parce qu'elles sont une preuve de son bon esprit en même temps qu'un avis profitable aux hommes du métier. « Je rentrai, dit-il, à Nimègue pour faire mon rapport. Le général en chef et les commissaires accoururent; j'étais presque honteux de leurs félicitations, attendu que le hasard avait eu plus de part au résultat de cette journée que mes combinaisons qui, de bonne foi, n'étaient fondées que sur l'apparente retraite des forces opposées qui n'y songeaient point. Cet événement prouve que, dans beaucoup d'occasions comme celle-ci, il faut à la guerre donner quelquefois au hasard; car, dans cette circonstance, j'ai dit alors ce

Digitized by Google

que je répète aujourd'hui, que j'ai été plus heureux que sage, quoique les succès se mettent ordinairement sur le compte des plans, calculs et dispositions; or, dans celle-ci, l'évacuation de Thiel me paraissait le résultat évident d'une opération rétrograde, tandis que ce mouvement était l'effet d'un malentendu. »

Quoi qu'il en soit, ce passage du Wahal, exécuté de vive force, eut d'énormes conséquences; les Hollandais, séparés de leurs alliés, abandonnés par eux, s'abandonnaient eux-mêmes. Naarden, le chef-d'œuvre de Coehorn, l'émule de Vauban, Naarden, qui avait arrêté Louis XIV triomphant, s'était rendu sans coup férir à Macdonald; tout fier, il courut en porter la capitulation à Pichegru : « Bah! lui dit en riant celui-ci, je ne reçois plus que des capitulations de provinces! » La température s'était radoucie; Macdonald put encore traverser l'Yssel sur la glace craquante, mais par-delà il fallut marcher dans la boue, et bientôt l'inondation couvrit tout, chemins et champs. Il arriva ainsi jusqu'à l'Ems, de l'autre côté duquel il aperçut des Prussiens; mais ils venaient simplement lui annoncer que la paix avait été signée à Bâle entre la France et la Prusse. Il paya les fatigues de cette rude campagne d'une fièvre qui faillit l'emporter, et dont les médecins ne purent triompher qu'au bout d'un an.

Au mois de septembre 1796, il fut envoyé sur le Rhin pour couvrir la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse; il y marchait de nouveau l'année suivante, lorsque la paix de Campo-Formio vint arrêter les progrès des armées françaises en Allemagne. Alors on vit arriver à Cologne le général Augereau, couvert des lauriers du 18 fructidor par-dessus les palmes de Castiglione. Le nouveau général en chef était éblouissant d'or; il en avait jusque sur ses bottes courtes. Rempli de dédain pour cette misérable armée de Hollande, famélique et mal vêtue, il vantait les troupes d'Italie, leur bien-être, leurs exploits, les siens propres, sans nommer une seule fois le général Bonaparte; là, disait-il devant de pauvres soldats en guenilles, il n'y en avait pas un, si mauvais sujet fût-il, qui n'eût dans sa poche dix louis et une montre d'or : « C'était, remarque Macdonald, un avis pour les nôtres. » Augereau avait pour acolyte le général Lefebvre; on verra dans les *Souvenirs* les excentricités grossières de ce brave homme; il suffira d'en rapporter ici un trait, le plus convenable. Le général en chef avait demandé au directeur du théâtre une pièce bien révolutionnaire; on lui donna une tragédie de Voltaire, *Brutus* ou peut-être *la Mort de César;* le bon Lefebvre, qui croyait de bonne foi que c'était une pièce de circonstance, applaudissait de ses grosses mains, tout en bourrant du coude le flanc de son voisin, qu'il interpellait à chaque

Digitized by Google

instant : « Dis donc, dis donc, quel est le b... qui a fait ça? Est-il ici? » Le voisin était Macdonald.

www.libtool.com.cn

II.

Au printemps de 1798, il fut mis à la disposition du général Brune, commandant en chef de l'armée d'Italie. Celui-ci l'envoya prendre à Rome, alors en république, le commandement d'une division, à la place du général Gouvion-Saint-Cyr. L'Italie était en fermentation, les Napolitains menaçans; sur la demande expresse du roi de Naples, et surtout de la reine Caroline, ennemie acharnée de la France et des républicains, le gouvernement autrichien avait envoyé le général Mack, un tacticien fameux. Macdonald ne disposait que de 12,000 hommes, dont plus de la moitié se trouvaient répartis le long de la frontière napolitaine; il avertit le Directoire, demandant du renfort. On lui répondit en créant une armée de Rome, distincte de l'armée d'Italie, avec un général en chef qui fut Championnet. Il faut remarquer ici que cette nomination fut déplaisante à Macdonald; ce n'est pas qu'il ne rendît justice au caractère de Championnet, mais avec des réserves, sinon peu justes, tout au moins sévères, et non sans amertume. « C'était, dit-il, un fort brave homme, mais de peu de capacité; il avait acquis une sorte de réputation militaire à l'armée de Sambre-et-Meuse, en commandant une division qui avait eu des succès; une coterie l'avait fait nommer général en chef. Il avait un caractère fort doux, très facile, mais un entourage à prétentions, ambitieux, envieux. » A peine arrivé, Championnet apprit que, sans déclaration de guerre, l'armée napolitaine avait franchi sur plusieurs points la frontière et marchait sur Rome en plusieurs colonnes; elle était cinq ou six fois plus nombreuse que l'armée française. Ne se sentant point en mesure de défendre efficacement la ville, et craignant d'y être enfermé, le général en chef négocia avec Mack une convention d'évacuation dont il laissa tout l'embarras à Macdonald, et partit.

Aussitôt une insurrection éclata; tous les Français surpris isolément, militaires ou civils, furent massacrés. La petite division de Macdonald était au dehors, surveillant l'approche des Napolitains; il n'avait qu'une poignée d'hommes avec lui dans la ville; néanmoins il fit tête à l'orage, chargeant dans les rues qui aboutissent à la place *del Popolo,* faisant tirer aux fenêtres; enfin il vint à bout de l'émeute, mais il ne voulut pas évacuer Rome pendant la nuit, il attendit le grand jour. L'évacuation se fit avec dignité, sans précipitation. Quoi qu'il en pût être, c'était un mauvais début; il fallait une répa-

Digitized by Google

ration par les armes. Tandis que Championnet allait rallier ses autres divisions, Macdonald s'établit à Civita-Castellana ; il avait au plus 5 ou 6,000 hommes ; Mack vint l'attaquer avec 40,000. La position était bonne pour la défense ; les Napolitains échouèrent et s'enfuirent jusqu'à Rome, laissant leur camp tout tendu. Ce fut le commencement d'une série de succès : à Otricoli, où l'on trouva, rempli de cadavres odieusement mutilés, le dépôt des malades et des blessés français ; à Calvi, où 2,000 hommes en firent capituler 7,000. Cela fait par lui tout seul, Macdonald rejoignit le général en chef ; il le trouva singulièrement aigri. Dans sa correspondance, en rendant compte de ses opérations, si brillantes et heureuses qu'elles eussent été, au lieu d'emboucher la trompette, il avait pris plutôt le ton plaisant, « sans autre intention, disait-il, que de faire voir qu'il y avait bien peu de gloire à recueillir contre des ennemis si lâches et si vains quelques jours auparavant. » Or les jaloux avaient persuadé à Championnet que son lieutenant avait voulu se moquer de lui, et le dialogue s'engagea sous cette fausse impression : « Vous voulez me faire passer pour une f... bête. — Sur quelles preuves? Comment ose-t-on m'imputer un manque d'égards et de respect à mon chef? — Voici votre correspondance. » — « Je la lui expliquai, ajoute Macdonald ; il s'adoucit ; le général Éblé, commandant l'artillerie, avec lequel j'étais lié, entra, intervint, et nous fûmes raccommodés en apparence. »

On rentra victorieux à Rome dix-sept jours après en être sorti. Le soir même, un parlementaire napolitain fut amené à Macdonald ; il demandait le passage pour une colonne attardée qui venait de Viterbe. « Est-ce sérieusement, lui dit le général, que vous faites une telle proposition? — Mais on m'a parlé d'un armistice. — On vous a trompé ; mettez bas les armes, c'est ce que vous avez de mieux à faire. — Comment! mettre bas les armes! Nous nous défendrons, nous sommes en force. — Eh bien! on va vous reconduire et donner au commandant de Ponte-Molle l'ordre de sabrer ces messieurs ; je vais me coucher. — Est-ce votre dernier mot? — Certainement. — En ce cas, je me rends. » C'était le chef de la colonne. La scène est jolie, une vraie pantalonnade italienne. Le lendemain parut un ordre du jour félicitant l'armée de ses succès ; la division Macdonald y était mentionnée à peine, et tous les avancemens, toutes les récompenses furent pour le quartier-général. De Rome on marcha sur Capoue, qui capitula ; puis, au lieu de marcher résolument sur Naples, Championnet consentit à l'octroi d'un armistice indéfini. Cette résolution, prise contre l'avis formel de Macdonald, eut du moins un résultat immédiat et décisif ; après une vive et dernière explication avec le général en chef, il lui offrit sa démission, qui fut aussitôt acceptée.

Digitized by Google

Quelque temps après, l'armistice fut violé; les lazzaroni désarmèrent la garnison de Naples, s'organisèrent pour la défense de la ville, et Mack, démissionnaire comme Macdonald, fut trop heureux de se tirer sain et sauf des griffes d'une foule qui voulait l'écharper. L'armée française marcha sur Naples et s'en empara, malgré la résistance des lazzaroni. Macdonald s'y rendit en curieux, y passa huit jours et s'en alla à Rome attendre sa destination future. Un jour qu'il faisait la sieste, un courrier l'éveilla; il était nommé, par un décret du 25 pluviôse an VII (13 février 1799), général en chef de l'armée de Naples, en remplacement de Championnet, tombé en disgrâce. Les deux généraux se croisèrent près d'Aversa, sans s'arrêter ni se parler.

Macdonald arriva de nuit à Naples, afin d'éviter la brillante réception qu'on voulait lui faire. Son commandement comprenait non-seulement le royaume, devenu république parthénopéenne, mais encore la république romaine et la Toscane. C'était beaucoup de terrain, d'autant plus que les communications n'étaient pas faciles, non pas même au plus près, entre Salerne et Naples. Tout était à faire en matière de gouvernement, d'administration et de finances; Macdonald eut la bonne fortune de trouver un excellent collaborateur, le commissaire du Directoire, Abrial. Se déchargeant sur lui de la besogne administrative, il se livra tout entier aux soins qu'exigeait la situation militaire. L'insurrection était partout; elle vint jusqu'aux portes de Naples, à Torre dell' Annunziata, pendant qu'une trahison livrait aux Anglais, débarqués de leur escadre, la tour de Castellamare. Les insurgés furent battus, poursuivis jusqu'à Salerne, et la tour fut reconquise. Dans Naples même, la tranquillité était maintenue par une garde nationale, et, qui mieux est, par les lazzaroni, transformés en défenseurs de l'ordre depuis que leur chef avait été affublé d'un habit de colonel chargé d'or, surtout dans les poches.

C'était beaucoup, ce n'était pas assez; l'orage grondait sur toute l'Italie, des Alpes au golfe de Tarente. L'Autriche avait repris les armes, et la Russie envoyait son mystique et fougueux général, Souvarof, joindre le feld-maréchal Melas, qui descendait sur l'Adige. Le Directoire avait donné le commandement de l'armée d'Italie au général Scherer. Prévoyant un appel qu'il jugeait plus que probable, inévitable, Macdonald concentrait ses forces; il proposait à son gouvernement l'évacuation de l'état de Naples et de l'état romain, en n'y conservant que les forteresses bien munies; « mais, dit-il, c'était un principe de tout garder et de ne pas céder un pouce de terrain. » Il n'en continua pas moins ses apprêts; la plus grande partie de ses troupes était cantonnée en avant de Caserte; les forts de Naples, Capoue, Gaëte, le fort Saint-Ange à Rome,

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Civita-Vecchia, Civita-Castellana, Ancone, furent approvisionnés. Les gros bagages, les *impedimenta* de toute sorte, prirent le chemin de Rome et de la Toscane, y compris les objets d'art que le gouvernement français avait fait enlever des palais royaux et des musées. Après un premier choix, et comme une dîme prélevée afin d'enrichir les collections du Louvre, le Directoire avait décidé que le surplus serait partagé entre les généraux et officiers supérieurs de l'armée de Naples, au prorata des grades; la part attribuée au général en chef ne valait pas moins, à dire d'expert, de 800,000 francs; à quoi il convient d'ajouter ce que Macdonald avait acquis de ses propres deniers ou reçu en présent à Naples, à Rome, à Florence. C'était la plus belle collection dont un particulier pût se faire honneur.

Tout d'un coup il reçut, avec la nouvelle de la défaite de Scherer à Magnano et de la retraite de l'armée d'Italie, l'ordre prévu de se mettre en marche sans aucun retard, en laissant les forteresses occupées. Il venait d'obtenir un grand succès napolitain, le miracle de saint Janvier, mais les chefs de la république parthénopéenne n'en furent pas moins atterrés lorsqu'il leur notifia brusquement son départ et l'invitation de rester à leur poste. Les colonnes mobiles rappelées, l'armée se mit en mouvement; derrière elle, autour d'elle, en avant même, les insurrections éclataient. A Rome, parmi les partisans de la république, la désolation et la terreur n'étaient pas moindres qu'à Naples. En dépit de tout, il fallait marcher, marcher vite, essayer de donner la main à l'armée d'Italie, refoulée en Piémont, et dont le général Moreau avait pris le commandement, à la place de Scherer.

Arrivé en Toscane, à Pistoïa, Macdonald se hâta de faire occuper les débouchés de l'Apennin dans la vallée du Pô et de se mettre en communication avec Moreau, qui, après avoir essayé de tenir sur la Bormida, s'était replié en Ligurie. Le général Dessole, son chef d'état-major, vint conférer avec Macdonald; ils se mirent d'accord: tandis que l'armée de Naples, descendant de l'Apennin, tomberait sur le flanc gauche des Austro-Russes, l'armée d'Italie, débouchant de Gênes, les attaquerait de front, et la jonction des deux armées se ferait entre Parme et Plaisance; mais, pour le succès de cette combinaison, la plus grande exactitude dans les opérations respectives était indispensable; des dates précises furent indiquées. Deux divisions, séparées par les événemens du gros de l'armée d'Italie, la division Montrichard, à Bologne, la division Victor, à Pontremoli, furent mises provisoirement à la disposition de Macdonald. Affaiblie par les garnisons qu'elle avait dû laisser dans les forteresses et par les fatigues d'une marche forcée, l'armée de Naples, même avec cette adjonction, ne pouvait guère mettre en ligne plus de 25

Digitized by Google

à 30,000 combattans. Une observation d'un autre ordre, une observation morale doit ici trouver sa place; par un fâcheux esprit de corps, les diverses armées se jalousaient et se dénigraient mutuellement; on connaît les rivalités des unes et des autres, depuis les généraux en chef jusqu'aux simples soldats. Ce mauvais esprit animait l'armée d'Italie contre l'armée de Naples, en sorte que les deux divisions de la première, annexées momentanément à la seconde, en étaient infectées. « Le général Montrichard était à Bologne, dit Macdonald; je ne le connaissais pas, mais je devais lui supposer des talens, de la résolution, parce qu'il me semblait qu'il avait eu sur les bords du Rhin une sorte de réputation, sans doute usurpée, comme j'en fis la triste expérience. Je lui donnais des éloges, ne sachant pas encore qu'il avait été la principale cause de la perte du général en chef Scherer sur l'Adige. »

Convaincu que Moreau devait exécuter pour sa part le plan convenu, Macdonald descendit de l'Apennin sur Modène avec une partie de ses forces que devait appuyer Montrichard venant de Bologne. Un premier engagement eut lieu, le 12 juin 1799; un corps autrichien fut mis en déroute et Modène occupé. Après le combat, Macdonald se tenait sur la route de Bologne, attendant Montrichard dont on n'avait pas de nouvelles, quand un détachement de cavalerie autrichienne, égaré, poursuivi, serré de près, déboucha tout à coup d'un chemin de traverse. Pris entre cette troupe et un bataillon français qui sortait de Modène, le général en chef n'eut pas même le temps de mettre le sabre à la main; renversé, blessé grièvement à la tête, foulé aux pieds des chevaux, il demeura gisant, sans connaissance. Il ne revint à lui qu'au bout de trois heures; parmi les généraux qui l'entouraient, le premier qu'il aperçut fut enfin Montrichard. « Voilà votre ouvrage, lui dit-il; si vos troupes avaient pris part à l'action, cet accident ne me serait pas arrivé. » Montrichard donna pour excuse que, le régiment en tête de colonne n'ayant point de cartouches, il avait fallu attendre, pour l'approvisionner, le parc d'artillerie qui marchait en queue. « Comment! s'écria Macdonald, des régimens en campagne sans cartouches! et vous ne vous en êtes pas assuré! Tous étaient-ils aussi sans cartouches? — Non, celui de tête seulement. — Mais comment ne l'avez-vous pas jeté de côté pour faire avancer les autres? Peu s'en est fallu que nous ayons été repoussés par votre faute. » Il baissa les yeux et ne répondit pas. « J'aurais très sagement fait alors, a dit Macdonald, de lui retirer son commandement; nous nous serions épargné bien des événemens fâcheux dont il fut cause; mais il était de l'armée d'Italie. »

Voilà donc le général en chef meurtri, brisé; il voulut remettre le commandement à l'un de ses lieutenans; tous se récusèrent; ils

Digitized by Google

dirent que, la jonction des deux armées devant bientôt se faire, Moreau le prendrait tout naturellement. On marcha vers les points de rendez-vous, Parme ou Plaisance; ce fut là qu'on fut joint par le général Victor. Il remit à Macdonald une lettre de Moreau, toute pleine d'hésitation et d'incertitude; déboucherait-il par Castelnuovo comme venait de faire Victor? ou par Bobbio? ou enfin par la Bocchetta? Il n'en savait rien encore, mais il annonçait son mouvement pour le 20 ou le 21 prairial; or on était au 26; il devait donc être en marche et déjà très avancé, peut-être en action même.

Deux rivières, ou plus exactement deux ruisseaux torrentueux, le Tidone et la Trebbia, courent parallèlement du sud au nord, de l'Apennin vers le Pô, en amont de Plaisance; c'est entre les deux que l'armée prit position, le 29 prairial (17 juin). L'ennemi était en vue; quelques coups de canon furent échangés, les premiers de cette bataille de la Trebbia qui devait durer trois jours. Retenu à Plaisance, Macdonald entendait le feu; qu'est-ce que son avant-garde pouvait avoir devant elle? Un détachement, tout au plus un corps d'observation; car, si l'ennemi s'était retourné pour lui faire face, Moreau avait dû nécessairement l'arrêter en menaçant son flanc droit ou ses derrières. Cependant le feu augmentait; une division qui avait voulu franchir le Tidone avait été refoulée sur les autres. Le soir venu, on se mit en ligne sur la Trebbia. Les incidens de la journée avaient amené l'ennemi à déployer ses forces; plus de doute, on avait devant soi Souvarof et Melas, l'armée austro-russe tout entière. Fallait-il donc se retirer? C'eût été le plus sage; mais si l'on se retirait et que Moreau survenant, ne trouvant plus l'armée de Naples, fût écrasé par l'ennemi, ne crierait-on pas à la trahison? Après une nuit d'angoisse physique et morale, Macdonald se fit porter auprès de ses troupes; tout paraissait calme, lorsque vers midi cinq longues colonnes d'infanterie flanquées d'une cavalerie nombreuse apparurent et se jetèrent en hurlant sur la ligne française; en dépit de leurs efforts qu'elles renouvelèrent plusieurs fois, il ne leur fut pas possible de la forcer. Le soir vint; on prêtait l'oreille; le canon de Moreau ferait peut-être entendre ses détonations lointaines; rien. Malgré l'infériorité de ses forces, Macdonald avait résolu de prendre l'offensive; l'armée la désirait. L'attaque devait commencer le 1er messidor (19 juin), à neuf heures du matin; elle ne put commencer qu'à midi, parce que la division Montrichard mit trois heures à prendre sa place au centre de la ligne; la droite et la gauche avancèrent, faisant reculer l'ennemi; tout à coup le centre plia; une trouée se fit et les ailes victorieuses durent rétrograder. Il fallut, comme la veille, reprendre la défensive, et la défensive fut, comme la veille, inébranlable; l'ennemi se heurta contre une muraille d'acier. Sauf

Digitized by Google

la défaillance momentanée du centre, l'armée s'était admirablement conduite; mais elle avait fait des pertes énormes; presque tous les généraux et officiers supérieurs étaient plus ou moins grièvement blessés. Si la bataille de la Trebbia n'était pas une victoire, elle n'était pas davantage une défaite; pour tous ceux qui y avaient eu part, elle restait glorieuse.

www.libtool.com.cn

Fallait-il tenter une quatrième éprcuve? Oui, s'il survenait quelque nouvelle de Moreau; il n'en vint aucune. Sur l'avis unanime de ses généraux, Macdonald ordonna pour minuit la retraite, les feux de bivouac restant allumés, les grand'gardes à leurs postes. Par un malencontreux retard, analogue à celui de Montrichard la veille, le général Victor ne mit en mouvement sa division qu'à six heures du matin, tout à la vue de l'ennemi qui commença la poursuite; il fallut que les premières troupes qui avaient une avance de six heures fissent demi-tour pour le contenir, dégager Victor et ramener son artillerie abandonnée. Arrivé le soir à Borgo-San-Donino, sans avoir été inquiété davantage, Macdonald fit appeler le général Victor; celui-ci, qui ne se souciait pas d'une explication pénible, répondit qu'accablé de fatigue, il s'était couché. « Tranquillisez-vous sur votre artillerie, lui fit dire le général en chef; le détachement que j'envoyai à votre secours, lorsque vous en fîtes la demande, et qui, sur le point où vous deviez être, ne trouva ni amis ni ennemis, l'a ramenée sans opposition; je vous la ferai remettre à la première rencontre. » L'observation n'était que juste; Victor la trouva ironique; devenu plus tard maréchal de France, duc de Bellune, ministre de la guerre, il ne l'avait pas encore pardonnée à Macdonald; elle lui était restée sur le cœur.

Le 2 messidor, le jour même où l'armée de Naples quittait les rives sanglantes de la Trebbia, Moreau s'était décidé seulement à déboucher de Gênes par la Bocchetta; après s'être heurté au corps autrichien du général Bellegarde, il était rentré dans la montagne. Exécutée cinq ou six jours plus tôt, cette simple démonstration, en retenant ou rappelant en arrière la moitié des forces ennemies, aurait peut-être donné la victoire à l'armée de Naples. « Jamais, dit Macdonald, le général Moreau n'a expliqué sa conduite, quoique je l'en aie souvent pressé, verbalement, par écrit, officiellement, sommé publiquement. Pourquoi ces délais? Certes, il n'y avait pas de mauvaise intention de sa part, mais bien de l'hésitation qui était de sa nature. Quant à ses conseillers, c'est autre chose; parmi eux, il y en avait un surtout, — Gouvion-Saint-Cyr, — qui, avec plus d'influence et une injuste animosité contre moi, a le plus puissamment contribué, comme on me l'a dit depuis, à augmenter cette hésitation naturelle. Peu importent les résultats pour la chose publique, pourvu que l'on satisfasse ses passions! »

Digitized by Google

L'armée de Naples continuait sa retraite; elle eut, pour se procurer des vivres, avant de repasser l'Apennin, quelques petits combats sans importance. Macdonald reprit à Pistoïa son ancien quartier-général. C'est de là qu'il adressa au Directoire, en même temps que son rapport officiel, une demande de congé. « J'ignore, écrivait-il au ministre de la guerre, quelle sera l'opinion du gouvernement et la vôtre. Quant à moi, je n'ai aucun reproche à me faire; j'en atteste l'armée qu'on peut interroger. Il est une chose essentielle que je dois mettre sous les yeux du Directoire, ce sont les différentes dénominations et dispositions d'esprit des armées; on s'est aperçu que l'esprit de l'armée d'Italie dominait sur le nôtre, même parmi les généraux; j'avais sous mes ordres Victor et Montrichard. Empressez-vous, citoyen ministre, de faire supprimer l'armée de Naples pour la réunir à l'armée d'Italie. »

Quelque temps après, Abrial, devenu commissaire du gouvernement au tribunal de cassation, écrivait au ministre de la guerre: « Je viens de lire dans les papiers publics que le général Macdonald était rappelé, sans qu'il soit fait mention qu'il soit employé d'aucune autre manière. Je ne sais quelle tournure on a donnée auprès de vous à l'affaire de la Trebbia, mais moi, qui, dans ce moment, n'étais qu'à huit lieues du champ de bataille, qui ai recueilli des blessés, des officiers, moi qui me suis trouvé ensuite à Gênes avec mille témoins oculaires, je puis vous attester qu'il n'y a qu'une voix sur la sagesse de ses dispositions dans cette affaire. J'ignore ce que le général Victor a pu dire à Paris; ce que je sais, c'est que le général Moreau à Gênes, sur la demande précise que je lui en ai faite, a disculpé pleinement Macdonald du reproche d'avoir précipitamment livré la bataille sans attendre la jonction, et cette déclaration a été faite en présence même du général Victor et du commissaire ordonnateur de la marine de Naples; nous n'étions que nous quatre. Ce que je sais, c'est que je viens de recevoir à Paris une lettre du général Macdonald à moi adressée à Gênes, dans laquelle il se plaint gravement du général Victor. Excusez-moi si j'entre dans tous ces détails, mais je pense qu'il est de mon devoir de rendre témoignage à un général dont je crois les talens précieux pour la république. »

Macdonald avait reçu à Gênes l'autorisation de rentrer en France; il y avait trouvé d'abord une surprise désagréable : cette belle collection d'objets d'art qui aurait dû y être depuis longtemps arrivée, personne n'en avait eu de nouvelles; informations prises, il sut que les voituriers, effrayés par les insurrections de la Toscane, l'avaient délaissée à Pise et qu'elle avait été pillée, sous couleur de patriotisme italien, par d'honnêtes gens qui en avaient fait leur profit; ce fut une grosse perte et une déception amère.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

III.

De retour à Paris, il fut plus que froidement reçu par le Directoire, mais les derniers jours de ce gouvernement étaient comptés. Bonaparte venait d'apparaître inopinément; de toutes parts on courait à lui, et lui, de son côté, ne négligeait pas de faire à bon escient des avances; il en fit notamment à Macdonald. Il voulut un jour l'avoir à dîner avec Moreau; nécessairement on parla des affaires d'Italie et, dit Macdonald, « l'opinion du général amphitryon fut dès lors fixée en ma faveur. » Survint le 18 brumaire; Macdonald y prit part en allant occuper militairement Versailles; comme souvenir de l'événement, il reçut un sabre que le premier consul, était-il dit dans une lettre officielle de Berthier, ministre de la guerre, lui avait destiné en reconnaissance des services par lui rendus dans la journée du 18 brumaire an VIII. C'était un premier témoignage de gratitude; il y en eut un second plus sérieux quand Bonaparte distribua les commandemens. Il devait y avoir deux armées du Rhin, l'une destinée à Moreau, l'autre à Macdonald; mais celui-là s'arrangea si bien au détriment de celui-ci qu'il se fit attribuer les deux ensemble. Macdonald indigné ne manqua pas de se plaindre au premier consul qui, étonné, répondit qu'il avait cru, d'après le dire de Moreau, l'affaire convenue entre eux, Moreau devant commander en chef et Macdonald sous lui. « Comment cela serait-il possible, se récria celui-ci, après ce qui s'est passé entre nous en Italie et les explications qui ont eu lieu devant vous à votre table? — C'est vrai, reprit Bonaparte, eh bien! votre santé n'est pas encore bien remise; soignez-vous, et plus tard je remplirai ma promesse. »

On sait ce que fut la première armée de réserve, l'armée du Saint-Bernard et de Marengo; il y en eut plus tard une seconde qui prit bientôt le nom plus significatif d'armée des Grisons; Macdonald en eut le commandement. Elle devait opérer dans les Alpes entre les armées du Rhin et d'Italie, donnant la main droite à celle-ci, la main gauche à celle-là. Moreau, qui tenait à se réconcilier avec Macdonald, lui envoya ses félicitations : « Je te fais mon compliment bien sincère sur le choix du premier consul, et pour toi et pour nos relations. J'ai su que Bonaparte, nous croyant brouillés, craignait de nous mettre si voisins; j'avais un officier à Paris qui lui a assuré que nous étions très bons amis, et il le savait; mais j'aurais désiré que, moins instruit, le premier consul t'eût donné le commandement de l'armée d'Italie; quoiqu'en relation moins directe avec toi, cela t'eût convenu davantage. » Plus tard, après la victoire de Hohenlinden, il lui écrivait encore : « J'ignorais

Digitized by Google

où tu étais, mon cher général, quand nous avons eu la bataille de Hohenlinden ; je me serais fait un plaisir de t'instruire de cet événement. J'avais prévu une partie des obstacles que tu éprouverais, mais je ne les aurais pas crus si considérables, et je présumais que tu aurais pu gagner la vallée de l'Adige, ce qui nous aurait été d'un grand avantage. Si tu étais resté dans nos eaux, l'armée du Rhin eût été facilement à Vienne; il m'aurait suffi de te renforcer de tout ce que j'ai laissé derrière moi pour boucher les trous du Tyrol, et tu aurais pu marcher avec facilité dans la vallée de la Drave où tu aurais couvert ma droite et fait la campagne d'Italie. On en a décidé autrement et je crois qu'on a mal fait. Nous avons fait un mal affreux à l'ennemi; il en est actuellement à cent vingt pièces de canon, cinq généraux, trois ou quatre cents officiers, et environ dix-huit mille prisonniers; son armée est dans un état de désorganisation complète. Le prince Charles vient d'en prendre le commandement; je crois qu'il se retirera derrière Saint-Pölten, à dix-huit lieues de poste de Vienne; sa gauche sera à Bruck. Si l'armée d'Italie va bien, je pourrai aller où on voudra; mais si elle n'a pas de succès, il faudra que je m'arrête pour assurer ma droite. Adieu, je t'embrasse et suis ton ami. »

Les obstacles que Moreau avait prévus pour Macdonald, sans les croire aussi considérables, étaient venus moins de l'opposition de l'ennemi que de la résistance de la nature. L'armée des Grisons avait eu à franchir le massif des Alpes Rhétiennes dans sa plus grande épaisseur, à travers les neiges, par-dessus les glaciers, sous la menace des avalanches; un escadron de dragons avait été ainsi entraîné, englouti tout entier dans l'abîme; beaucoup d'isolés avaient disparu; mais il y avait tout autant de péril, sinon davantage, à reculer qu'à marcher en avant; on marchait donc, Macdonald donnant l'exemple, en tête de la colonne. Enfin on atteignit le sommet du Splugen, on contourna le Tonal, puis on descendit par l'autre versant, jusque dans la vallée de l'Adige. Devant cette marche audacieuse, incroyable, l'ennemi avait évacué le Vorarlberg et le Tyrol.

Après la conclusion de la paix à Lunéville, entre l'Autriche et la France, Macdonald, qui avait hiverné à Trente, ramenait son armée par la haute Italie, lorsque, chemin faisant, il reçut une nouvelle absolument inattendue ; il était nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague! Certes, si quelqu'un était le moins fait pour la diplomatie, c'était lui assurément; une franchise souvent désespérante, un manque absolu de souplesse, aucun art de sourire et de feindre agréablement, en un mot le caractère le plus antidiplomatique. C'était au mois de mars 1801.

Digitized by Google

Il arrive se récriant; on lui dit que la mission est plus militaire qu'autre chose; le Danemark, violenté moralement par l'Angleterre en attendant qu'il le soit matériellement, a fait demander un général français pour diriger sa défense. Sous ce point de vue, la désignation était flatteuse; mais, avant qu'il fût même arrivé à Paris, le malheur était fait, Copenhague bombardé, le Danemark éperdu. N'importe; le premier consul voulut que Macdonald partît; il n'était pas impossible que l'alliance défensive de la Russie, de la Suède et de la Prusse ne se renouât en faveur de l'intéressant petit royaume. Il partit donc; en passant à Berlin, il apprit que la Russie avait fait son entente avec l'Angleterre; n'importe, il reçut l'ordre de poursuivre; à Copenhague, on était en armistice, on négociait; il n'y avait plus pour lui rien à faire; n'importe, on le retint dans cette sorte d'exil cinq mois encore; il avait fort à se louer des Danois; mais leur bon accueil ne lui faisait pas oublier la France. Quand le traité d'Amiens eut rétabli une apparence d'accord avec l'Angleterre, il se crut au bout de sa peine; point, voici qu'on lui offre l'ambassade de Russie; énergiquement il refuse, et finit par obtenir son rappel.

« Je soupçonnais vaguement, a-t-il dit, que M. de Talleyrand avait des raisons que je ne pouvais pénétrer de me tenir éloigné. Je lui en avais écrit vertement; toutefois comme on pouvait m'avoir prévenu contre lui ou l'avoir indisposé contre moi, je lui rendis visite. Sa réception fut froidement polie; je lui en fis vivement sentir l'inconvenance devant sa femme et quelques personnes; je sortis brusquement, et depuis lors j'ai cessé toute relation avec ce personnage qui, par la suite, a dégradé de plus en plus son nom, son existence et sa position. Il a bien fait de temps à autre quelques tentatives de rapprochement, mais inutilement; j'avais jugé la sécheresse de ses affections. Cependant, à la cour impériale comme à celle des Bourbons, son esprit souple, ses insinuations, ses intrigues avaient plus d'une fois satisfait l'ardeur de son ambition; mais enfin mieux connu et apprécié, tous les partis se sont comme entendus pour le jeter de côté et le laisser jouir d'une charge à peu près insignifiante par ses fonctions (1) et vivre de regrets, si ce n'est de remords. Je m'étends trop longuement, je le sens, sur ce personnage, mais c'est parce que j'ai la conviction qu'il m'a beaucoup nui dans l'esprit du premier consul, en lui donnant des préventions et en insinuant que j'étais l'ennemi de son pouvoir. »

En effet, Macdonald fut, dès 1801, dans une sorte de disgrâce et, trois ans après, plus qu'en disgrâce, puisqu'on essaya de l'impli-

(1) La charge de grand chambellan.

Digitized by Google

quer dans le procès de Moreau; « mais, dit-il, on reconnut apparemment que j'avais la conscience trop nette là-dessus, et on se borna à me surveiller, à épier toutes mes actions; du reste, on me laissa tranquille. » L'empire fait et proclamé, des maréchaux furent créés; naturellement il ne fut pas du nombre. « Il fallut, dit-il, me contenter de croire et de penser que j'avais mérité de figurer sur la liste; avec la fierté naturelle à mon caractère, jointe au sentiment que j'étais l'objet d'une injustice, je ne fis aucune démarche pour détruire de fausses préventions; je m'en suis applaudi plus tard, les circonstances m'ayant assez favorisé pour arracher le bâton de maréchal à la pointe de mon épée, à la bataille de Wagram. » Cependant, lorsque fut instituée la Légion d'honneur, il fut, à sa grande surprise, nommé grand-officier : « Dans la position préventive où je me trouvais, dit-il, c'était en quelque sorte une faveur. »

Il venait d'acheter la terre de Courcelles; il y vivait en campagnard, épris d'agriculture, suivant, en imagination, non sans regret, la course victorieuse des armées françaises, mais convaincu que la carrière des armes ne se rouvrirait plus jamais pour lui. Un certain jour du mois de mars 1807, il reçut tout à coup du ministre de la guerre l'avis qu'il était autorisé à se rendre à Naples pour y être à la disposition du roi Joseph. Autorisé? Comment? il n'avait jamais demandé cette autorisation, ni aucune autre. Des amis bien intentionnés sans doute, mais maladroits, l'avaient demandée ou fait demander, à son insu, par le roi de Naples; en effet, il avait commandé par là, il pouvait donc y rendre de véritables services; assurément, mais à quel titre? Non point comme général appelé à commander des troupes françaises, mais comme fonctionnaire ou général napolitain. « Mon sang frémit encore d'indignation, a-t-il écrit dans ses *Souvenirs*, et toutes mes facultés se soulèvent pendant que je trace ces lignes, en songeant à l'abaissement où je serais tombé, à la condition de commander des soldats napolitains! Moi qui les combattis, les pulvérisai à Civita-Castellana, à Otricoli, et leur donnai le coup de grâce à Calvi, quoique, dans ces affaires, nous fussions moins d'un contre douze ou quinze! moi qui fus témoin de leur lâcheté, de leur déroute et de leur fuite! moi qui envahis leur territoire! je m'arrête... »

Deux ans après, au mois d'avril 1809, ce fut une autre dépêche, et s'il s'était senti justement offensé, une grande, une éclatante réparation, l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, à la disposition du prince Eugène, vice-roi et commandant en chef. Il courut à Paris; sans lui donner d'autre explication, le ministre lui montra le billet laconique de l'empereur : « Monsieur le duc de Feltre, donnez l'ordre au général Macdonald de se rendre en Italie où il

Digitized by Google

recevra de nouveaux ordres du vice-roi; je lui saurai gré des services qu'il rendra. »

www.hbtool.com.cn

« Le grand besoin qu'on avait de généraux et d'officiers, par suite de guerres continues, a dit M. Thiers, obligeait de revenir à beaucoup de ceux qu'on avait négligés. Napoléon s'était prêté à ce qu'on envoyât au prince Eugène, pour lui servir de guide et de soutien, le général Macdonald, l'un des hommes les plus intrépides qui aient paru dans nos armées, expérimenté, manœuvrier, froid, sachant se faire obéir. » Ainsi, après cinq années d'inaction et de disgrâce, Macdonald voyait se rouvrir inopinément devant lui une carrière qu'il avait crue irrévocablement fermée.

IV.

Dès son arrivée en Italie, à Milan, Macdonald ne trouva que de mauvaises nouvelles; la campagne était à peine ouverte, et déjà le prince Eugène s'était laissé battre à Sacile; l'archiduc Jean, le vaincu de Hohenlinden, venait de prendre contre lui sa revanche. De Milan à Vérone, Macdonald ne rencontra que gens affolés, incapables de lui donner quelque information précise. A Vérone, « tout était en confusion; les blessés arrivaient en grand nombre; des fuyards, des chevaux démontés, des charrettes, des fourgons, des équipages, se croisant, s'embarrassant dans les rues, encombrant les places, enfin le hideux spectacle d'une déroute. » Le vice-roi était encore à Vicence; il accueillit Macdonald avec effusion; celui-ci le réconforta, lui conseilla de convoquer immédiatement les généraux dans lesquels il avait le plus de confiance : « Je les connais d'avance, répondit le prince; tenez, voyez, regardez; en voilà un qui se retire avec sa division; il n'a pas pris part à l'action, et c'est l'un des plus pressés et qui tient le plus de mauvais propos. » C'était le général Lamarque. La réunion eut lieu, fâcheuse, désolante; Macdonald eut beau dire pour relever les cœurs, il fallut rétrograder jusqu'à l'Adige. Cependant l'archiduc ne profitait pas de sa victoire; sa marche lente, presque timide, donna du répit à l'armée française qui se refaisait, se réorganisait, réparait ses pertes.

Il y avait encore dans ses rangs beaucoup de soldats de l'ancienne armée de Naples; ils avaient vu avec satisfaction l'arrivée de Macdonald, et la confiance qu'ils témoignaient gagna les camarades; mais à quel titre était-il dans cette armée? A vrai dire, il aurait dû y être le chef d'état-major général; mais la fonction était occupée par le général Vignolle, un bon officier à qui le vice-roi aurait été désolé de faire de la peine. Le prince Eugène était bon, intelligent, très brave, mais sans expérience, effrayé de sa respon-

Digitized by Google

sabilité et ployant sous le faix du commandement, il avait besoin d'un mentor; il le sentait; l'empereur lui en donnait un; il l'accepta sans dépit, sans arrière-pensée, avec reconnaissance. Le mentor était franc jusqu'à la rudesse; mais la franchise était aussi une des bonnes qualités du prince. Pour faire à Macdonald une situation digne de lui, il lui donna le commandement d'un corps formé de deux divisions d'infanterie et d'une division de dragons. En toute occasion il prenait ses conseils, sans les suivre toujours, au moins jusqu'au bout; Macdonald l'exhortait, le poussait à entreprendre; mais lui, hanté par le mauvais souvenir de Sacile, commençait bien, puis hésitait, devenait craintif et s'arrêtait. L'ennemi, de son côté, n'était guère moins hésitant; de part et d'autre on attendait avec anxiété les nouvelles d'Allemagne; c'était là que se jouait la grosse partie, celle qui devait être décisive; en Italie, le jeu, qui avait bien son intérêt, n'était pas d'une aussi grande importance.

Un jour, dans une reconnaissance, Macdonald aperçut à l'horizon, en arrière des lignes autrichiennes, un grand mouvement de chariots et de bagages. « Nous sommes victorieux en Allemagne, dit-il au vice-roi, l'ennemi se retire. » Il voyait juste : c'était le contre-coup d'Eckmuhl et de Ratisbonne. On reprit l'offensive; le passage de la Piave fut exécuté de vive force; il s'ensuivit un grand combat à la fin duquel Macdonald courut au prince et lui dit : « Voyez-vous l'aile droite de l'ennemi qui se retire précipitamment? je vais lui couper la retraite, et ce soir je vous fais présent de dix mille prisonniers. Portez-vous à notre gauche, faites un simulacre d'attaque, pendant que je fais avancer la droite. » Nous nous séparâmes, ajoute Macdonald, plus satisfaits l'un de l'autre, ce qui pourtant ne dura guère; à peine eut-il fait commencer le mouvement de la gauche que quelques coups de canon l'arrêtèrent, et il donna l'ordre d'en faire autant au centre et à la droite; nous manquâmes ainsi notre opération. Il me dit que l'ennemi paraissait vouloir se défendre et qu'il ne voulait pas compromettre l'armée; j'eus beau lui représenter que ces coups de canon n'avaient eu d'autre objet que de couvrir la retraite précipitée de l'aile droite; il n'en tint pas compte. « En ce cas, lui dis-je, je ne me mêle plus de rien; vous commandez, donnez des ordres, je les exécuterai. » Le lendemain, j'accompagnai le prince jusqu'à la ville de Conegliano; l'un des principaux fonctionnaires lui dit : « Ah! monseigneur, si vous aviez seulement poussé hier deux escadrons, vous eussiez coupé toute l'aile droite des Autrichiens; elle fuyait pêle-mêle dans le plus grand désordre, et cette fuite a duré toute la nuit. » Le prince me regarda tristement; un sourire fut ma seule réponse. »

www.hbtool.com.cn

Digitized by Google

A partir d'Udine, l'armée fut divisée ; le gros, sous le commandement du vice-roi, devait suivre en Carinthie les traces de l'archiduc Jean ; Macdonald, détaché avec son corps, eut pour mission particulière d'opérer dans l'Istrie, la Carniole et la Styrie, de prendre Goritz et Trieste, et de favoriser la marche du général Marmont qui amenait de Raguse l'armée de Dalmatie ; il avait toute liberté d'action, et comme on dit, carte blanche. Ses opérations ne furent qu'une suite de succès. A Laybach, la fortune lui réservait une de ses plus insignes faveurs ; il y avait là un fort et un camp retranché dont il lui était impossible d'avoir raison, n'ayant pas l'artillerie suffisante ; il s'était donc borné à des démonstrations plus ou moins menaçantes et se disposait à tourner de nuit l'obstacle insurmonté, lorsqu'à dix heures du soir, un parlementaire lui apporta la capitulation de la place : « Vous faites bien, dit-il avec un grand sérieux, j'allais donner l'assaut! » Quelques jours après, il rejoignit à Gratz le prince Eugène et le gros de l'armée d'Italie. Il avait pris plus de dix mille hommes, cent pièces de canon, des drapeaux, des armes, des munitions, des magasins immenses. L'empereur lui en fit témoigner par le vice-roi sa grande satisfaction.

Les seules difficultés graves qu'il eût rencontrées dans cette course lui étaient venues, beaucoup moins de la résistance de l'ennemi ou de l'âpreté du terrain que du mauvais vouloir de quelques-uns de ses généraux. Dès les premières attaques, il s'était aperçu qu'elles étaient mollement faites ; il se décida dès lors à les diriger en personne et à surveiller de près la stricte exécution de ses ordres. Le chef de la cabale était le premier de ses divisionnaires, le général Lamarque ; le second, le général Broussier, était un homme honnête, mais assez faible d'esprit et de conception pour se laisser influencer par l'autre ; Lamarque lui avait persuadé que l'empereur n'avait rappelé Macdonald à l'activité que pour achever de le perdre et que ceux qui servaient sous lui seraient, sinon tout à fait entraînés dans sa disgrâce, au moins exclus de toute récompense et de toute faveur. Il fallut couper court à ces essais d'insubordination ; deux jours avant la capitulation de Laybach, Macdonald fit une vive et publique algarade à Lamarque, avec menace de faire arrêter et conduire à l'empereur quiconque n'obéirait pas sur-le-champ ; « dès lors, a-t-il dit, ces messieurs se bornèrent à caqueter, mais je ne m'en inquiétai pas. »

Un peu avant d'arriver à Gratz, Macdonald avait connu les douloureux résultats des deux journées d'Essling ; mais il avait appris en même temps que l'empereur ne se décourageait pas. L'ordre lui vint de laisser un détachement en observation devant le fort de Gratz et de suivre avec la majeure partie de son corps le prince Eu-

Digitized by Google

gène en Hongrie. Il était en réserve à Papa, lorsque, mis en éveil par des détonations lointaines, il prit sur lui de marcher immédiatement au canon, et ce fut bien fait, car aux tiers du chemin il vit arriver à bride abattue un officier du vice-roi qui l'appelait au plus vite sur le champ de bataille de Raab. Ses troupes, même en forçant de marche, pourraient-elles arriver à temps? Il prit le galop : « Ah! s'écria le prince en le voyant paraître, j'ai eu bien tort de vous laisser à Papa; vous nous seriez bien utile dans la situation critique où je me trouve. — Rassurez-vous, voici mon corps d'armée. » Malgré les inquiétudes du prince, la bataille était gagnée aux trois quarts; la vue de ce renfort qui survenait acheva de décourager l'ennemi; dans la nuit, il se retira vers Komorn. On le suivit, mais on n'avait pas les moyens indispensables pour attaquer cette forte place et tout ce qu'on essaya pour détruire le pont qu'elle couvrait sur le Danube demeura inutile. Enfin l'ordre vint à l'armée d'Italie de rallier sous Vienne l'énorme rassemblement de forces qu'y avaient fait converger la persévérance et le génie de l'empereur. Après une marche de soixante lieues en trois jours, elle arrivait, le 4 juillet, à neuf heures du soir, au grand quartier-général d'Ebersdorf; pendant la tempête historique de cette nuit fameuse, elle passa dans l'île de Lobau.

Le 5 juillet, à six heures du matin, les troupes, réchauffées par un soleil radieux, se déployaient comme un large éventail sur la rive gauche du Danube. L'armée d'Italie était d'abord en seconde ligne; l'empereur passa devant elle, saluant de la main, sans adresser la parole à personne. Le prince Eugène, qui était en arrière, accourut : « Eh bien! dit-il joyeusement à Macdonald, vous avez été satisfait, j'espère : il vous a confirmé ce que je vous ai écrit de sa part. — Il ne m'a pas dit un mot. — Comment! — Pas un mot; seulement un signe de tête, comme voulant dire : Je te connais, beau masque. » Le pauvre prince était tout contristé. La journée se passa en marches, en déploiemens, en combats d'avant-garde; dans l'après-midi, l'armée d'Italie fut appelée en première ligne, en face de Wagram et de Baumersdorf; un ruisseau encaissé, le Russbach, la séparait des positions ennemies. La canonnade allait son train quand l'empereur apparaissant dit au vice-roi : « Donnez ordre au général Macdonald d'attaquer et d'enlever le plateau; l'ennemi se retire; il faut faire des prisonniers. » Puis il s'éloigna. Macdonald avait entendu : « L'empereur est dans l'erreur, dit-il au prince; l'ennemi ne s'en va point, il se retire seulement dans la position retranchée qu'il a choisie pour recevoir la bataille. Lorsqu'on veut tenter une pareille entreprise, quoique nous n'ayons pas plus d'une heure de jour, ce n'est pas trop de

www.libool.com.cn
Digitized by Google

faire donner l'armée tout à la fois. Allez ou faites faire ces observations à l'empereur. — Ma foi non! il a donné l'ordre d'attaquer; attaquons! — Eh bien! attaquons! mais vous allez voir comme nous serons battus. » On attaqua, on eut d'abord quelque succès; mais quand on eut gravi les pentes du plateau, on trouva un tel déploiement de forces qu'il fallut redescendre; la nuit était venue, la retraite tourna en déroute; heureusement l'ennemi ne suivit pas. Ainsi finit cette échauffourée.

Le lendemain, dès l'aube, la canonnade commença. L'armée d'Italie était placée comme la veille, entre le corps saxon de Bernadotte, à gauche, et le corps français de Davout, à droite. Celui-ci fut le premier engagé. L'empereur survint, et s'adressant directement cette fois à Macdonald, il lui dit: « Vous avez enlevé hier soir le plateau de Wagram, vous en connaissez les abords, enlevez-le de nouveau; Marmont attaquera en même temps le village de Baumersdorf; vous vous entendez, ce me semble; je vais vous l'envoyer. » Marmont arriva; tous deux se concertèrent; mais tandis qu'ils préparaient leur attaque simultanée, l'empereur avait déjà changé la destination de Macdonald. L'affaire allait mal à l'extrême gauche, le long du Danube, où Masséna, n'ayant que quatre divisions, avait à soutenir l'effort de soixante mille Autrichiens qui manœuvraient pour atteindre les ponts de l'île de Lobau; s'ils y parvenaient, l'armée française, acculée au fleuve, sans retraite possible, pouvait être prise, cernée, enveloppée dans la plaine de Marchfeld. Averti de ce dangereux mouvement, l'empereur s'était hâté de dégarnir le centre pour renforcer la gauche, et pour regarnir le centre, il appelait Macdonald. A toute minute des officiers d'ordonnance accouraient pour hâter sa marche. L'empereur était sur un monticule; tout à coup, on l'en vit descendre de toute la vitesse de son cheval; Macdonald y courut, et du premier coup d'œil il comprit le motif de sa retraite précipitée. Les Autrichiens arrivaient en masses profondes, n'ayant plus rien devant eux; quelques centaines de pas encore, ils coupaient en deux l'armée française.

Macdonald lança d'abord quatre bataillons au pas de course, puis quatre autres; il les déploya sur deux lignes, puis, pour appuyer ce fronton, il forma, en guise de piliers, le reste de ses divisions en deux solides colonnes; en arrière, et comme sur le seuil, il disposa une partie des escadrons de Nansouty, mis depuis le matin sous ses ordres. Pendant ce temps, à sa gauche, cent bouches à feu, de la garde, des siennes et du corps bavarois, s'alignaient au commandement du général Drouot et ouvraient sur l'ennemi un feu terrible; cependant l'ennemi avançait toujours, répondant de son

Digitized by Google

artillerie, appelant sa nombreuse cavalerie à la charge. Macdonald n'eut que le temps de commander à la seconde ligne de sa tête de serrer sur la première ; aux colonnes de droite et de gauche de former les carrés, et sur trois faces de l'imposant rectangle le feu de deux rangs commença. Les Autrichiens chargeaient à fond jusque sur la pointe des baïonnettes; partout ils s'y brisèrent; le feu cessa et la marche en avant fut reprise. Pour achever, pour confirmer le succès, il aurait fallu sans tarder une grande poussée de la cavalerie française; Nansouty fut trop lent dans ses formations; d'autres escadrons qu'on apercevait plus loin, en arrière, ne bougèrent pas. Macdonald se désespérait; il voyait à peu de distance des pièces abandonnées que leurs conducteurs, ramenés à coups de plat de sabre par les cavaliers autrichiens, rattelaient à la hâte. Nansouty parut enfin, trop tard. N'importe, la superbe manœuvre de Macdonald avait porté coup, et c'était maintenant l'archiduc Charles qui voyait son centre rompu, brisé, refoulé en désordre.

Pendant que Nansouty s'efforçait de regagner le temps perdu, Macdonald avait fait halte pour faire serrer les files un peu décousues, en attendant du renfort. Un général qu'il ne connaissait pas, et qui ne le connaissait pas davantage, vint à lui pour lui témoigner son admiration; ils se nommèrent l'un à l'autre. C'était le général Walther, de la garde. « Est-ce vous, lui demanda Macdonald, qui commandez cette belle et nombreuse cavalerie que je vois en arrière? — Moi-même. — Eh! pourquoi donc n'avez-vous pas chargé l'ennemi au moment décisif? L'empereur devra être et sera très mécontent de l'inaction de sa cavalerie. — Dans la garde, répondit l'autre, il nous faut des ordres directs de l'empereur ou de notre chef, le maréchal Bessières; or, comme le maréchal était blessé, il n'y avait plus que l'empereur, et il ne nous a rien fait dire. » « J'appris plus tard, ajoute Macdonald, que l'empereur avait fort maltraité ce général ainsi que d'autres de sa garde; mais le premier tort était à lui-même; il n'aurait pas dû oublier la restriction qu'il avait imposée. »

Le renfort était arrivé; c'était la division bavaroise du général de Wrède et la cavalerie légère de la garde. Macdonald reprit son mouvement à la poursuite des Autrichiens; au village de Sussenbrünn, il parvint à couper l'arrière-garde et à faire une bonne capture, cinq ou six mille hommes et dix pièces de canon; mais une forte réserve, postée sur une hauteur, lui opposa une vive résistance. La nuit s'était faite; ce feu soutenu et l'incendie du village qui éclairait l'horizon étonnèrent l'empereur; il envoya aux nouvelles. Toute l'armée, dès cinq heures du soir, avait reçu l'ordre d'établir ses bivouacs; on avait oublié d'en donner avis à Mac-

Digitized by Google

donald. Ses troupes passèrent la nuit sous les armes; quant à lui, atteint pendant la journée d'un coup de pied de cheval, il s'était couché sur une botte de paille dans une maison à moitié détruite.

www.libtool.com.cn

Il était encore étendu, le lendemain matin, sur ce lit de campagne lorsqu'il vit entrer un officier d'ordonnance qui venait le chercher de la part de l'empereur. Il ne pouvait marcher et n'avait plus de monture, son cheval étant blessé; l'officier d'ordonnance lui offrit le sien. L'empereur, suivi d'un nombreux état-major, était au milieu des soldats qu'il félicitait et qui l'acclamaient. En voyant Macdonald, il vint à lui, l'embrassa cordialement, et tout plein de son Corneille: « Soyons amis! » Auguste avait parlé: « A la vie! à la mort, » répondit Macdonald, qui n'avait jamais été Cinna. « Vous vous êtes vaillamment conduit, reprit l'empereur, et m'avez rendu les plus grands services comme dans toute cette campagne; c'est sur le champ de bataille de votre gloire, où je vous dois une grande partie de cette journée d'hier, que je vous fais maréchal de France; il y a longtemps que vous le méritiez. — Sire, puisque vous êtes satisfait de nous, que les récompenses soient étendues à mon corps, à commencer par les généraux Lamarque et Broussier. — Tout ce que vous voudrez, je n'ai rien à vous refuser. » Ce fut ainsi que Macdonald se vengea du général Lamarque, lequel n'en continua pas moins de clabauder et d'intriguer, mais dont il réussit à se débarrasser peu après. A peine l'empereur eut-il tourné bride que sa suite dorée s'empressa autour du nouveau maréchal; ce furent des accolades, des serremens de mains à n'en plus finir. Sans cette marque insigne de faveur, ils eussent bien vite passé leur chemin; telle fut la réflexion du triomphateur philosophe. Sa première visite et son premier remercîment furent pour le prince Eugène; ils se jetèrent avec une joie sincère dans les bras l'un de l'autre.

Quelques jours après, un armistice ayant été conclu, Macdonald reçut l'ordre de retourner en Styrie et d'établir son quartier-général à Gratz. Il alla en passant rendre ses devoirs à l'empereur. « Je trouvai, dit-il, à Schœnbrunn, un pays et un personnel tout nouveaux pour moi, je veux dire cette cour impériale qui me salua froidement. » C'est que l'empereur, préoccupé ce matin-là sans doute, l'avait froidement accueilli; cependant il le retint à déjeuner avec Berthier et Marmont qui venait d'être fait aussi maréchal en même temps qu'Oudinot. Pendant qu'on était à table, on remit à l'empereur une dépêche de Vandamme. Celui-ci, commandant le corps wurtembergeois, avait été dirigé sur Gratz dont il devait prendre possession, en attendant l'arrivée de Macdonald; il mandait qu'en route il avait rencontré un corps autrichien qui, appartenant à l'ar-

Digitized by Google

mée de l'archiduc Jean, prétendait ne pas reconnaître l'armistice; sur quoi une suspension d'armes avait été provisoirement convenue, en attendant de nouveaux ordres. Après le déjeuner, l'empereur avait fait entrer un grand nombre d'officiers généraux et autres qui étaient venus faire leur cour. « Où est votre corps? dit-il très haut à Macdonald; pressez sa marche, partez de votre personne; je mets Vandamme sous vos ordres; prenez la direction de tout, marchez sur cette armée et écrasez-la! » Cependant, ajoute le maréchal, comme je prenais congé, il me dit tout bas à l'oreille: « Soyez prudent, tâchez de ne pas réengager les hostilités; nous avons besoin de repos pour nous refaire. »

Vandamme n'était pas content; après qu'il eut remis le commandement à Macdonald, il se mit à déblatérer violemment contre les nouveaux maréchaux Oudinot et Marmont: « Il voulut bien convenir, dit ironiquement Macdonald, que pour moi c'était juste; » puis il s'en prit à l'empereur lui-même qui, à l'entendre, lui avait promis, au début de la campagne, de le faire avant trois mois maréchal et duc: « C'est un lâche, disait-il, un faussaire, un menteur; et sans moi, Vandamme, il garderait encore les cochons dans l'île de Corse! » Et cela devant une trentaine de généraux et d'officiers supérieurs; et c'étaient, pour la plupart, des Wurtembergeois, des étrangers! On eut beaucoup de peine à le calmer et à le faire taire.

Il fallait cependant en finir avec ce corps autrichien qui barrait la route. Quoique l'archiduc Charles portât le titre de généralissime, l'archiduc Jean, son frère, refusait de reconnaître son autorité suprême et prétendait se soustraire à l'exécution de l'armistice général. Macdonald se montra ferme, alla jusqu'à la menace, mais ne fut pas obligé d'aller plus loin, car les Autrichiens intimidés se retirèrent en Croatie et lui-même rentra sans coup férir à Gratz. L'archiduc Jean en fut pour ses velléités d'indépendance; il lui fallut, bon gré mal gré, reconnaître pour lui-même la validité de l'armistice. Enfin, après plusieurs mois de négociations pénibles, la paix définitive fut conclue à Presbourg.

Après l'échange des ratifications, l'empereur s'en revint à Paris, et le prince Eugène à Milan. Macdonald prit le commandement de l'armée d'Italie; au 15 août, il avait reçu le grand cordon de la Légion d'honneur, le titre de duc de Tarente, et une dotation de 60,000 francs. Les généraux Lamarque et Broussier étaient nommés grands-officiers de la Légion, et de nombreuses récompenses accordées à l'ancien corps du maréchal.

CAMILLE ROUSSET.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

DEUX MISSIONS FRANÇAISES

DANS

LA BOUCLE DU NIGER

Le 16 avril 1890, M. le colonel Archinard, commandant supérieur du Soudan français, envoyait le capitaine Quiquandon dans le Kénédougou auprès du roi Tiéba, notre allié naturel contre le remuant et artificieux Samory. Rien n'est plus propre à cimenter une amitié que la communauté des intérêts et des rancunes. Le capitaine devait étudier, sonder ce roi noir, scruter ses intentions, l'enchaîner à notre politique. Il devait étudier aussi son pays et les pays voisins, nous y faire prendre pied, aviser aux moyens de nous rendre maîtres des marchés et des routes commerciales, préparer l'installation d'un résident dans quelque ville importante de la boucle du Niger. Il a pleinement réussi dans sa mission. Dès les premiers jours il sut se gagner les sympathies et la confiance de Tiéba. Avant de faire la guerre à Samory, Tiéba désirait assurer ses derrières en réglant ses comptes avec les deux petits États de Loutana et de Kinian, dont il avait à se plaindre et dont il redoutait les complots. Grâce aux conseils et à l'assistance du capitaine français, il a mené à bonne fin sa double entreprise, et il s'est plu à reconnaître les obligations qu'il lui avait. Le jour où M. Quiquandon prit congé, l'un des frères du roi lui dit : « Votre présence ici a été pour nous une occasion de constante bonne fortune. »

Le capitaine, à son tour, avait confié à un médecin de la marine, M. Crozat, une mission dans le Mossi, dont la capitale est située à 500 kilomètres à l'est de celle du Kénédougou. M. Crozat était chargé de se rendre auprès du roi ou naba du pays pour tâcher d'obtenir de

Digitized by Google

lui un traité écrit le plaçant sous notre protectorat. Il devait en outre, autant que les circonstances le lui permettraient, s'appliquer à établir ou à consolider notre influence auprès des chefs des divers districts qu'il traverserait et recueillir, en cheminant dans ces régions peu connues, tous les renseignemens, toutes les informations utiles. Le docteur Crozat se mit en route le 1er août 1890. Après quelques incidens fâcheux, il atteignit la capitale du Mossi, Ouaggadougou; il réussit à se faire recevoir par le naba, et, le 20 novembre, il était de retour à Sikasso.

Plus on explore l'Afrique, plus on découvre que l'homme y est aussi divers qu'en Asie ou en Europe, que de lieu en lieu les mœurs, les coutumes varient comme le tempérament, le caractère et le costume. Pour ne parler que de la boucle du Niger, on y trouve des races qui ont le génie de la conquête, de la domination, et d'autres qui sont faites pour obéir à un conquérant dont elles reçoivent la loi, tout en maudissant en secret leur servitude et en gardant au fond de leur cœur la haine de l'étranger : « Les génies du pays, disent les Sénophos du Kénédougou, se sont retirés au fond de certaines mares. Malheur à l'imprudent qui, en passant près de ces mares, se permettrait de parler la langue bambara ! Le pays est sénopho, et les génies ne veulent entendre parler que le sénopho. » Telle peuplade a le goût des entreprises, l'amour des aventures; telle autre semble condamnée à une éternelle torpeur, à toutes les misères du corps et de l'âme, et selon le mot du poète italien, « l'étroitesse du vivre ne permet pas à ses pensées de courir. »

. . . . Strettezza
Del viver, che i pensier non lascia ir vaghi.

Ici on méprise le commerce et on se défie des marchands, des étrangers, des diulas; ailleurs on dit : « Ce sont les étrangers qui font la grandeur des rois en portant leur nom chez les peuples lointains, et les commerçans sont la fortune d'un pays. » A quelques pas d'un village où les arts mécaniques sont inconnus, vous en verrez d'autres qui vous étonneront par la perfection relative de leurs industries. Le capitaine Quiquandon a trouvé, dans les marchés de Sikasso, des poêles à frire d'une seule pièce et des marmites forgées en deux parties très bien ajustées. Il acheta, pour 3,500 cauris, un cadenas imité des nôtres et qui les valait. Il constata que les forgerons de l'endroit étaient d'une adresse peu commune, qu'ils refaisaient des pièces d'arme, et que l'arme fonctionnait.

Il a constaté aussi, une fois de plus, que si beaucoup d'Africains sont d'incorrigibles trembleurs, de vrais lièvres, il en est qui poussent le courage jusqu'à la témérité. Au siège de Kinian, quand un obus

Digitized by Google

avait fait brèche, on voyait des sofas résolus à mourir ou à vendre chèrement leur vie, passer leur tête par le trou, agiter une queue de vache, en criant : « *Kalo! kalo!* Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai! » puis décharger leur arme sans manquer leur homme. Un de ces sofas ouvrit l'une des portes du tata, s'avança d'une vingtaine de mètres, tira, et, au milieu d'une grêle de balles, s'éloigna tranquillement et referma la porte derrière lui. Un obus la brisa sans la jeter bas. Il la rouvrit, s'avança de nouveau et se mit à danser en agitant son chasse-mouches d'une main, son fusil de l'autre.

M. Crozat, de son côté, a trouvé au Mossi des populations qui ont toutes leur morale particulière, leur code des bienséances, et qui entendent d'une façon fort différente l'honneur et la justice. Il y a des Bobos qui sont de vrais brigands, pour qui tout passant est une proie. D'autres ont des scrupules, ils n'attaquent jamais un voyageur séjournant dans leur village; ils attendent jusqu'au lendemain et vont le guetter sur la route. D'autres encore sont d'ingénieux casuistes, et ils inventent mille règlemens vexatoires pour se procurer des prétextes à pillage. Un beau jour, tel sentier est déclaré interdit aux étrangers; malheur à l'imprudent qui s'y aventure! Tout voyageur qui monte sur la terrasse d'une maison sans avoir pris la précaution d'enlever ses sandales, tout porteur qui, en traversant un village, soulève, comme font les noirs dans leurs momens de lassitude, son fardeau au-dessus de sa tête, ou qui, l'ayant posé à terre, ne s'assoit pas dessus, est mis incontinent à l'amende. Si un âne laisse tomber sa charge ou tombe lui-même, la charge et l'âne sont confisqués, et, pour s'assurer que l'âne tombera, on pose des poutres en travers des chemins et on y pratique des fondrières artificielles. Ce sont de singulières gens que ces Bobos. Ils croiraient se déshonorer en mangeant du couscous préparé par une ménagère vêtue d'un pagne, et ils exigent que leurs femmes n'aient pas d'autre costume qu'une simple touffe de feuilles, fraîchement cueillies, attachées par une ficelle qui fait le tour des reins. « Femme qui s'habille, disent-ils, a quelque chose à cacher, et ce qu'on veut cacher n'est jamais beau. » Le docteur n'est pas éloigné d'approuver leurs maximes et leur usage. « Il n'est pas rare, écrivait-il dans son rapport, de rencontrer chez les Bobos des jeunes filles aux formes admirables, et la simplicité de leur costume est loin d'être déplaisante. »

Comme leurs mœurs, les institutions politiques des Africains varient selon les lieux et les circonstances. Le royaume du Kénédougou où le capitaine Quiquandon a fait un séjour de dix mois ne ressemble guère à cet autre royaume musulman du Mossi qu'a parcouru le docteur Crozat. Le premier est une vraie monarchie militaire, qui a pour capitale un grand village de plus de quatre kilomètres de tour, enfermé dans une enceinte fortifiée ou tata en forme de crémaillère. Ce tata et

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

ses bastions ont fait leurs preuves; Samory n'a pu les prendre; après un long siège, il a dû s'en retourner avec sa courte honte. Le roi ou fama qui réside dans cette capitale peut dire comme Louis XIV dans ses instructions au dauphin : « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés par les gens d'église comme par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages économes. » La plus grande partie du Kénédougou est sa propriété personnelle, où tout lui appartient, choses et gens, hommes et bêtes.

Le royaume de Tiéba est comme un vaste domaine obéissant à un puissant chef de case, et tous ses sujets sont ses captifs. Les uns sont cultivateurs, d'autres sont commerçans ou diulas, d'autres presque uniquement guerriers. Les diulas vont chercher des kolas où l'on en trouve, du sel à Djenné, des étoffes européennes et des armes à Médine ou à Kayes. Ils sont au service exclusif et à la solde du souverain; c'est lui qui leur fournit les objets d'échange, c'est à lui seul qu'ils rapportent leurs marchandises. Les cultivateurs sont astreints à des résidences déterminées. Tel village important au point de vue stratégique a été créé de toutes pièces par l'ordre du maître; tel autre, détruit jadis, a été relevé et repeuplé par les colons qu'il a fait venir de quelque province éloignée. A la tête de ces villages il met un de ses sofas, et un captif devient chef de captifs. En principe, les récoltes appartiennent intégralement au fama; d'habitude, il se contente des produits d'un domaine ou *lougan* ensemencé et cultivé pour son compte par le village tout entier.

Toutefois, si puissant que soit un conquérant africain, il est tenu de compter avec les traditions des populations conquises, et au Kénédougou comme ailleurs, le régime patriarcal est le seul que comprennent les populations autochtones. Dans chaque village, le vrai roi est l'aïeul, l'ancien; celui qui règne à Sikasso est un dieu dont on entend souvent parler, mais qu'on ne voit jamais, et avec lequel on ne communique que par l'intermédiaire de ses saints. Le pouvoir de Tiéba est un despotisme tempéré par l'esprit de famille et par l'autorité des barbes grises; mais il a une armée, des capitaines choisis par lui, des soldats qui ne jurent que par son nom et dont il dispose à son gré, et dans les grandes circonstances, aussi loin que s'étendent ses états, il est presque sûr d'être obéi.

Tout autre est le système de gouvernement que le docteur Crozat a pu étudier dans le bassin du Volta. Le Mossi est une immense terrasse, creusée de dépressions peu marquées, où l'eau croupit, hérissée de nombreux mamelons ferrugineux et surmontée çà et là de quelques pics granitiques isolés. La capitale n'est pas comme Sikasso un lieu fortifié. « Qu'on se représente, dit le docteur, un large plateau dénudé que l'on aperçoit en venant du nord d'une distance de quatre ou cinq

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

kilomètres, une vaste étendue de terrain avec d'immenses lougans, une ligne de mares, des lambeaux de terres incultes où l'on devine la roche ferrugineuse sous les herbes folles, quelques bouquets de grands arbres et par endroits à demi couchés dans les mils, des groupes de cases malinkés, tel est Ouaggadougou. N'était le déboisement des environs, rien ne révélerait au voyageur que c'est là un grand centre et la demeure d'un souverain. »

Cette capitale, qui n'est qu'une agglomération confuse de hameaux de culture, offre une fidèle image du royaume tout entier; il est fait de pièces et de morceaux, et ces pièces sont mal ajustées. La légende rapporte que le premier naba du Mossi eut 333 fils, qui à sa mort se partagèrent son héritage et, devenus nabas, transmirent leur pouvoir à leur descendance directe. Aujourd'hui encore, le pays se divise, dit-on, en 333 provinces, qui ont chacune leur chef héréditaire, et le naba d'Ouaggadougou a la prétention de régner sur 333 rois. « Au fils aîné du premier roi de Mossi était échue la province d'Ouaggadougou et avec elle l'autorité sur ses frères. Cette autorité s'est conservée à sa descendance, mais le temps et les circonstances l'ont considérablement amoindrie. Le naba d'Ouaggadougou n'est considéré par les autres nabas que comme le premier d'entre eux et le chef de leur famille. Il y a une hiérarchie parmi ces nabas. L'apanage primitif de chacun des fils du conquérant a dû être morcelé à diverses époques; de telle sorte qu'il n'y a guère aujourd'hui de petit village qui n'ait son naba et que chacun de ces nabas est à la fois suzerain et vassal. Il y a aussi des préséances, et quatre de ces chefs jouissent du curieux privilège de ne pas avoir à tendre la main lorsqu'un grand marabout, par exemple, vient les saluer. »

Comme tous les pays soumis au régime féodal, le Mossi est perpétuellement troublé par les zizanies domestiques et les guerres civiles, et le pouvoir central n'y fait guère sentir son action. Le roi de 333 rois n'exerce sur ses nombreux vassaux qu'un pouvoir purement nominal. Ses richesses si vantées par les noirs sont chimériques; son palais tombe en ruines. Il vit entouré de quelques serviteurs choisis. Il a dix chevaux au plus; en revanche, il a une centaine d'eunuques, et ses eunuques sont la consolation de son orgueil.

Mais il n'a pas d'armée, et qu'est-ce qu'un souverain sans soldats? Il n'intervient dans les guerres civiles que pour prêcher la modération aux belligérans. Quand il a parlé, les petits nabas obéissent quelquefois; le plus souvent, ils n'en font qu'à leur tête, et sa seule vengeance est de les bouder quelque temps. A la vérité, il prélève quelques impôts, mais ils ne lui sont donnés qu'à titre de présens volontaires. Triste sort que celui de ce roi des rois. Il a des prétentions sans limites, et tout lui en démontre la vanité; il se regarde comme un très grand personnage, et tout lui fait sentir sa faiblesse. En réalité, il ne gou-

Digitized by Google

verne que sa capitale. Il y a quelques années, un petit naba des environs est venu piller en plein jour un de ses marchés ; cet audacieux roitelet n'a pas été encore puni. Une anarchie tempérée par les conseils d'un souverain qui n'a pas d'autre droit que celui d'en donner, c'est ainsi qu'on entend la politique dans le Mossi. Les pillards s'en trouvent bien ; les pillés se consolent en guettant l'occasion de piller à leur tour.

Ce n'est pas seulement par l'étendue de leur pouvoir que le fama du Kénédougou et Bocary, grand naba du Mossi, diffèrent l'un de l'autre ; visage, caractère, humeur, croyances, habitudes, ils ne se ressemblent en rien. Le capitaine Quiquandon prit tout de suite en goût le roi Tiéba ; dès le premier jour, il se sentit attiré par cet homme de quarante-cinq ans, grand, fort, vigoureux, dont la figure exprime une sorte de bonté goguenarde et un peu narquoise. Le regard est franc, l'œil très clair, le nez droit, un peu fort, la bouche bien dessinée, le menton allongé et orné d'une petite barbiche de marabout. Vêtu avec quelque recherche et une certaine coquetterie, portant un ample et long boubou en tissu européen, et un pantalon à plis nombreux, qui dépasse à peine le genou, chaussé de sandales ou de bottes ouvragées, coiffé du petit bonnet rond des Toucouleurs, que surmonte quelquefois un chapeau pointu aux larges ailes, Tiéba méprise les amulettes. Il n'a sur lui ni têtes d'oiseaux, ni cornes de biche enveloppées de drap rouge, ni gourdes de pèlerins, ni queues de vaches, ni gris-gris. Tout au plus, les jours de combat, revêt-il un petit boubou à talismans, souvenir de sa première jeunesse.

Autant que les amulettes, il méprise les vanités chères à la morgue africaine, et il ne met pas sa gloire à se rendre invisible. Il sort souvent de chez lui à cheval, sans aucune escorte. Sa petite cour se compose de quelques vieux conseillers, de ses compagnons d'armes, de ses musiciens ou griots, et une vingtaine de jeunes gens suffisent à le garder. Sa famille est nombreuse ; après chaque expédition, il enrichit son harem de nouvelles femmes choisies parmi les favorites ou les filles du chef vaincu. Pendant les cinq mois qu'a duré le siège de Kinian, vingt et un enfants lui sont nés.

Tiéba semble être fort supérieur à la moyenne des souverains noirs. Il n'est pas l'héritier de la fortune de ses pères ; fils de ses œuvres, il a conquis lui-même son royaume et il commande à des frères plus âgés que lui. A la mort de son père Daoula, toutes les provinces se révoltèrent ; il les remit l'une après l'autre sous le joug, et il a consacré son droit de conquête en prenant, le premier de sa famille, le titre de roi ou de fama. Il n'en témoigne pas moins à ses aînés une grande déférence. Dans les partages de butin, il les autorise à se faire leur part ; il les appelle souvent dans ses conseils, leur prodigue les

Digitized by Google

marques de respect, et c'est à eux qu'il confie l'éducation de ses nombreux enfans. De leur côté, ils s'effacent devant lui et le considèrent comme le vrai chef de leur maison. Il s'est réservé au nord-ouest de Sikasso un vaste *lougan*, dont les produits sont affectés à son usage particulier. Chaque année, au moment des semailles, tous les membres de la famille des Taraoulé sortent de Sikasso et, en signe de vasselage, vont travailler ensemble au lougan de Tiéba. Il assiste à cette cérémonie, et pour que leur condescendance leur coûte moins, il donne lui-même quelques coups de bêche.

Les derniers Taraoulé furent des conquérans, les premiers avaient été des voyageurs, des commerçans, des diulas. Tiéba paraît tenir des uns et des autres. En vrai diula, il a les mains prenantes, un orgueil de propriétaire, et il est aussi fier de montrer ses fermes qu'un paysan parvenu. « Tu verras mon pays, disait-il au capitaine. Il y a des montagnes, des bois, des ruisseaux dont l'eau est limpide toute l'année, et tout le temps j'ai des pistaches fraîches et du maïs nouveau. » Mais s'il est âpre au gain, s'il a la passion de s'arrondir, la gloire l'attire autant que le butin. Un jour que M. Quiquandon lui prêchait la clémence et lui représentait que l'oubli des injures est la plus royale des vertus : « Tes conseils seront toujours suivis, répondit-il, car si j'ai demandé au colonel de m'envoyer des blancs, c'est pour apprendre d'eux à être vraiment un grand roi. »

Malheureusement, comme tous les grands rois, il aime trop la guerre; rien ne lui plaît tant que de tenir la campagne, et à peine revenu d'une expédition, il en commence une autre. Soldat, fils de soldat, il est d'une grande bravoure personnelle; il a été blessé dix-huit fois, et il s'en souvient volontiers. Mais il n'est pas, comme la plupart des conquérans noirs, un de ces massacreurs, un de ces brûleurs de villages qui détruisent et tuent à la seule fin de se procurer des sensations délectables. Il n'est pas non plus de la race des convertisseurs farouches. « Samory, disait-il un jour, veut obliger tout le monde à faire salam; il coupe la tête à tous ceux qui refusent. Chacun doit être libre. Chez moi, quiconque veut faire salam fait salam, quiconque veut boire du dolo boit du dolo; je n'en bois pas, mais mon frère Khassa en boit et nos pères en buvaient. »

On peut courir longtemps le monde avant d'y rencontrer un musulman exempt de tout fanatisme. Un Dieu unique, qu'il s'appelle Allah ou Iahveh, est toujours un Dieu jaloux; lisez l'Ancien Testament du commencement à la fin, et vous verrez que la tolérance est le seul crime qui ne trouva jamais grâce devant l'Éternel. Mais ce qui est plus rare encore dans l'Afrique musulmane, c'est un souverain qui n'est pas l'esclave de ses préjugés et de ses soupçons, un souverain capable de placer à propos sa confiance. Malgré les représentations, les remontrances de ses conseillers, à peine eut-il connu M. Qui-

Digitized by Google

quandon, le roi Tiéba crut à sa bonne foi, à sa loyauté, et entretint avec lui les relations les plus cordiales. Il se montra accessible, prévenant; il mit de côté toutes les formalités de l'étiquette noire. Le capitaine pouvait pénétrer librement dans la case royale à toute heure du jour et de la nuit; le roi venait souvent lui-même le voir, accompagné d'un de ses frères ou de son griot favori. Chose plus étonnante, lorsqu'il fut blessé à Loutana, il se laissa panser par le docteur Crozat, qui n'était pas encore parti pour le Mossi; jusque-là il s'était toujours soigné lui-même, ne permettant à qui que ce fût de toucher à ses blessures. Plus tard, étant malade, il recourut aux soins du docteur, accepta gracieusement de sa main les potions les moins agréables et les plus suspectes, sans lui demander de les goûter avant lui. Sans doute il en coûta moins à Alexandre de vider la coupe que lui présentait le médecin Philippe : il croyait à la vertu, on n'y croit guère en Afrique.

« Autant qu'on peut le juger après dix mois passés auprès de lui, dit en se résumant le capitaine Quiquandon, Tiéba nous a paru un homme foncièrement bon, un chef habile et brave. » Tel il paraît être aujourd'hui ; que sera-t-il demain ? Jusqu'à ce jour il a passé son temps à réduire des rebelles et à se défendre contre les entreprises d'un voisin brouillon et malfaisant. Sa renommée date surtout de sa lutte contre Samory ; elle s'est accrue encore par la chute de Loutana et de Kinian. « Son père, Massa Daoula, était un grand chef, dit-on jusque dans le Mossi, et nous ne pensions pas que les Taraoulé pussent grandir encore ; mais le nom de Tiéba brille aujourd'hui jusqu'à éclipser celui de son père. » Saura-t-il modérer son ambition? Il a affirmé plus d'une fois que son seul désir était d'asseoir sa domination sur tous les villages qui font partie de son patrimoine. Le capitaine est porté à croire qu'il ne songe point à imiter les funestes prouesses d'un El-Hadj-Omar et ses promenades sanglantes à travers l'Afrique, que l'instinct du propriétaire désireux de faire valoir son bien le retiendra chez lui, que, redevable à la France de ses derniers succès, il sera docile à nos conseils, qu'il s'occupera de mettre un peu d'ordre dans sa maison, d'organiser ses états, qu'après avoir conquis, il apprendra à posséder. Mais se souviendra-t-il toujours des obligations qu'il nous a ? Ne cèdera-t-il jamais aux suggestions de son entourage, qui nous veut peu de bien ? « Vous avez tort de vous fier à Tiéba, disait-on au docteur Crozat; il vous fait bon visage parce qu'il a besoin de vous. Prenez garde, le jour où il se sentira assez fort, il vous chassera de chez lui et vous fermera sa porte. » Le capitaine Quiquandon augure mieux de l'avenir. Il pense que nous aurions grand tort d'en user trop cavalièrement avec ce conquérant heureux, que Tiéba n'est pas de ces hommes qu'on peut réduire au rôle de roi fainéant; mais il pense aussi que ses sympathies pour la France sont sincères, que le fama du

Digitized by Google

Kénédougou nous fera par gratitude autant que par intérêt toutes les concessions compatibles avec sa dignité. Dieu est grand et le cœur africain est aussi changeant qu'obscur. Puissions-nous avoir toujours Tiéba pour ami! Ce serait un ennemi fort incommode.

Le souverain auquel M. Crozat eut affaire dans la personne de Bocary, grand naba du Mossi, est d'un tout autre caractère et de moindre envergure. Il n'a pas, comme Tiéba, conquis sa couronne. Enfant gâté de la fortune, après avoir vécu longtemps dans l'exil, il a succédé contre toute attente à son frère, qui n'avait point laissé d'enfans mâles. Infatué de son bonheur inespéré, attentif à se prémunir contre tout accident fâcheux, il s'enferme dans son palais avec ses serviteurs et ses femmes, sort rarement, emploie ses journées à consulter les marabouts qui le tiennent en tutelle, dépense le plus clair de ses revenus à se procurer les gris-gris aussi étranges que coûteux qui rendent les princes invulnérables. Vanité, avarice, incurable défiance, voilà les passions maîtresses d'un roi noir qui n'est pas un Tiéba. Bocary est aussi vain que cupide, et en dépit de ses gris-gris, craignant sans cesse qu'on ne le détrône ou ne l'assassine, il passe sa vie à se mourir de peur.

M. Crozat n'eut pourtant pas à se plaindre de l'accueil que lui fit le naba. Avant lui, deux blancs avaient paru pour la première fois dans la capitale du Mossi. Le capitaine Binger avait été invité à déguerpir au plus vite; peu après, un mystérieux Allemand, qui se faisait nommer Moussa, avait séjourné quelque temps à Ouaggadougou; mais il y avait essuyé plus d'une avanie : on lui reprochait de faire argent de tout, de vendre les bœufs porteurs qu'on lui donnait. Le docteur fut traité avec beaucoup plus d'égards. A peine arrivé, il fut admis à rendre ses devoirs au naba dans la cour du palais. Il se trouva en présence d'un homme d'une cinquantaine d'années, au regard inquiet, à la physionomie cauteleuse et mobile, vêtu fort simplement, et dont la coiffure, couverte de talismans, ressemblait à une toque d'avocat. Le naba s'accroupit à l'extrémité d'un couloir, dans l'embrasure d'une porte; à demi caché, il allongeait de temps à autre sa tête de renard ou de fouine. Tout à coup, comme le docteur se disposait à lui offrir dix pièces de calicot, un manteau, trois colliers, un couteau, un rasoir et 50 francs en argent, Bocary se leva brusquement et disparut. On expliqua à M. Crozat que ce grand roi aurait cru déroger en recevant des présens sous les yeux indiscrets d'une nombreuse assistance, qu'il était rentré pour réfléchir. Après avoir réfléchi, il se ravisa, reparut, consentit à recevoir et à prendre et daigna remercier.

Les cadeaux avaient plu; l'argent avait été envoyé incontinent chez le forgeron pour être transformé en bijoux; Bocary n'avait pas quitté son manteau de la journée. A quelque temps de là, seconde audience, où le docteur fut autorisé à parler d'affaires : « Je ne suis pas venu,

Digitized by Google

dit-il en substance, pour vendre ou pour acheter. Je suis un chef envoyé pour te saluer au nom des blancs qui sont dans l'ouest et qui te demandent d'être notre ami. Notre chef serait heureux de se lier d'amitié avec un grand roi tel que toi. Nos diulas vous apporteraient de l'argent et des étoffes, vous nous donneriez en retour ce que vous avez de trop. Nous t'enverrions souvent des cadeaux, et nous deviendrions plus grands et plus forts les uns par les autres. » Le docteur convient lui-même que sa harangue fut trop longue, et, qu'au moment d'aborder la question du traité à signer, ayant fait une pause, il eut le chagrin de voir le naba se lever précipitamment et rentrer chez lui, en disant : « C'est bien, j'ai compris. » Le naba d'Ouaggadougou est le plus disparaissant des hommes.

Le docteur attendit longtemps sa troisième audience. Bocary lui prodiguait les attentions gracieuses, lui envoyait des œufs, du lait, faisait prendre des nouvelles de sa santé. Il avait autorisé une de ses filles, nommée Baouré, à faire au Français de fréquentes visites, et il lui disait quelquefois : « Comment va ton blanc? Que dit-il de nouveau? » Baouré aime beaucoup le dolo et le dolo la rend expansive. Elle engageait le docteur à ne pas se décourager. Elle lui représentait que la patience est au Mossi la première et la plus utile des vertus, que la précipitation gâte les affaires ; que se hâter, c'est vouloir tout perdre. Elle lui représentait aussi que les blancs passent pour jeter des sorts. On avait remarqué que, depuis l'arrivée de la mission, il n'y avait point eu de tornade dans la province d'Ouaggadougou ; que les champs étaient secs et les moissons en danger de périr. « Si tu peux faire pleuvoir, ajoutait Baouré, donne-nous la pluie. » Elle insinuait que ce serait un coup de maître.

Grâce à ses longs et instructifs entretiens avec cette aimable femme, dont la seule faiblesse est d'aimer trop à boire, M. Crozat savait presque jour par jour tout ce qui se passait dans la case royale. Le naba ne demandait pas mieux que de devenir par écrit l'ami d'un grand chef blanc dont il se promettait de recevoir beaucoup de cadeaux. Son rêve était de posséder un bonnet rouge et un grand sabre. « Signons, pensait-il, il en coûte peu, et j'aurai mon bonnet. » Mais ses conseillers, ses confidens, ses ministres multipliaient les objections, les difficultés. Ils sentaient bien que le jour où le chef blanc prendrait pied dans le Mossi et se mêlerait de donner des conseils à leur roi, leur règne serait fini. Le naba avait d'interminables discussions avec ses marabouts. Ils lui disaient : « Si tu signes, c'en est fait de toi, ta mort est proche. Si ton nom va au pays des blancs, ils te jetteront un sort, et il ne tiendra qu'à eux de te tuer quand ils voudront. »

Les nabas proposent et les marabouts disposent. « Leur fromage est bon, dit le docteur ; ils tiennent à le conserver, et ils le défendent. » Ces marabouts du Mossi sont, paraît-il, aussi ignorans et aussi

Digitized by Google

sots que fourbes et rapaces. L'un d'eux éprouva un vif étonnement en découvrant que le docteur n'avait pas, comme le commun des blancs, la paupière fendue de haut en bas. Ils n'ont d'autres livres qu'une copie altérée, tronquée du Coran, qu'ils lisent et relisent sans y rien comprendre. Leur principale fonction, très lucrative, est de fabriquer des amulettes, de confectionner d'invincibles gris-gris; on vient leur en demander de très loin, et ils ne font le voyage de La Mecque que dans l'espérance d'en rapporter des recettes de magie. Aucune affaire ne se conclut au Mossi sans qu'ils y interviennent; ces augures ont un droit de veto. Pour mieux tenir le naba, pour le soustraire à toute autre influence que la leur, ils lui ont persuadé qu'il ne saurait recevoir aucun étranger dans l'intérieur de sa maison sans faire perdre toute leur vertu aux innombrables talismans dont elle est garnie. Nous avons tous nos chagrins. Ce qui chagrine les marabouts du Mossi, c'est que, malgré toutes leurs recherches, ils n'ont pas réussi à découvrir le nom de la mère de Moïse. Ce nom est pour eux l'universel talisman. « Les blancs, disent-ils, le connaissent et le cachent avec soin; c'est ce nom qui les rend forts. »

Les marabouts avaient décidé dans leur profonde et égoïste sagesse que leur souverain ne signerait aucun traité. Bocary fit dire au docteur Crozat que, quoique roi du Mossi, il ne pouvait engager toutes les provinces de son royaume sans les consulter, que ses prédécesseurs n'avaient jamais signé aucun papier, qu'il avait pris l'avis de quatre vieillards d'Ouaggadougou, dont le plus jeune avait plus de cent cinquante ans, et que tous les quatre l'avaient détourné d'une démarche qu'ils traitaient d'innovation téméraire et dangereuse, qu'au surplus les écritures sont de vaines formalités, que la parole d'un chef est texte écrit, que le grand naba Bocary déclarait octroyer au chef des Français son amitié pleine et entière, que c'était une affaire en règle. Notre envoyé tâcha de lui démontrer que ses ministres étaient de mauvais conseillers et qu'il comprenait mal ses intérêts; il ne voulut entendre à rien, et le docteur reprit mélancoliquement la route de Sikasso, escorté par la consolante Baouré, qui le reconduisit jusqu'à sa première étape. En le quittant, elle eut soin de lui rappeler que son père aimait beaucoup les bonnets rouges et encore plus l'argent.

Si le docteur Crozat n'a pas rapporté de son voyage un de ces petits papiers auxquels on attribue aujourd'hui une importance peut-être exagérée, il n'a pas perdu son temps. Il a recueilli, tout le long de sa route, de curieux renseignemens, d'utiles informations, et c'est grâce à lui que nous connaissons le Mossi. Dans toutes les contrées du monde, la vérité est difficile à découvrir, elle habite le fond des puits; mais il semble que nulle part les puits ne soient si profonds que dans le continent noir. L'Afrique est restée le pays du mensonge, la *bugiarda Africa* de l'Arioste. Accorder quelque créance aux récits des indi-

Digitized by Google

gènes, c'est se condamner aux méprises, et les méprises ont souvent de fâcheuses conséquences. Tel noir ment par intérêt, tel autre par déréglement d'imagination ; une fois que la légende a pris corps, elle passe de bouche en bouche, se répand de l'est à l'ouest, et honnis soient les incrédules ! Le capitaine Quiquandon raconte qu'on lui avait souvent parlé d'une sœur du roi Tiéba, nommée Momo ; on la lui peignait comme une incomparable héroïne qui avait fait campagne contre Samory. Elle exprima le désir de voir le capitaine. Il s'attendait à se trouver en présence d'une Penthésilée, d'une belle et vigoureuse amazone capable d'entraîner à sa suite tout un escadron de cavalerie. Grande fut sa surprise en apercevant une femme de quarante-cinq ans, à l'œil petit, à demi éteint, à la bouche tordue, aux mains et aux pieds rongés par la lèpre et dont l'affreuse figure avait été ravagée par la petite vérole. Un robuste écuyer met cette princesse en selle, l'en descend; elle est incapable de manier un sabre ; à peine lui reste-t-il deux doigts mutilés pour tenir la bride de son cheval.

Il en est des nabas comme de Momo; il faut les avoir vus pour savoir à peu près ce qu'ils valent. D'après les descriptions pompeuses qu'on lui en avait faites, le docteur Crozat s'était représenté Bocary comme un de ces grands rois dont on n'oserait contempler en face l'éblouissante majesté : « Ses richesses, lui avait-on dit, sont innombrables, sa splendeur est merveilleuse. Il n'est vêtu que d'admirables étoffes; mille chevaux magnifiques stationnent devant sa porte et il a plus de mille femmes dans sa maison. Commandant à 333 rois, quand il leur parle, c'est comme si Dieu lui-même leur parlait, et tout le monde s'incline. Il n'est pas sous le ciel de plus grand monarque; on ne peut l'aborder que le front dans la poussière, et on ne doit même pas prononcer son nom. Il est éléphant, l'éléphant roi, éléphant en haut, éléphant en bas, éléphant partout. » Le docteur a découvert que ce roi sans pareil, ce divin éléphant, est le prisonnier de ses marabouts, de ses superstitions, de ses frayeurs et de ses grisgris, que ses finances sont fort courtes et qu'il n'a pas même le droit de sortir de chez lui quand il lui plaît. Il a constaté aussi que, dans le bassin du Volta comme ailleurs, nos amis naturels sont les autochtones, les vaincus, les humbles, les petits, que nous en avons peu dans les cours. Ce sont là assurément des vérités utiles à recueillir.

Dans la grande lutte de tous les peuples de l'Europe pour s'ouvrir l'Afrique et se la partager, l'avantage restera aux plus sages, aux plus avisés et surtout aux mieux informés. Quoi qu'en disent les marabouts du Mossi, ni le capitaine Quiquandon, ni le docteur Crozat n'ont découvert encore le nom de la mère de Moïse. Mais ils ont l'un et l'autre de bons yeux, d'excellentes oreilles, et c'est après tout le meilleur des talismans.

G. VALBERT.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

REVUE LITTÉRAIRE

VICTOR HUGO APRÈS 1830.

Victor Hugo après 1830, par M. Edmond Biré. Paris, 1891; Perrin.

On a si vivement reproché à M. Edmond Biré d'avoir, dans ses deux volumes sur *Victor Hugo après* 1830, manqué de respect à une illustre mémoire, qu'il me prend envie de le défendre un peu, — pour commencer.

Ses deux volumes abondent, j'en conviens, en anecdotes qui nous montrent un très petit homme dans un très grand poète. Mais puisqu'elles sont véridiques, ne serait-il pas assez plaisant que l'on s'en prît à M. Biré? La faute en est à Hugo, d'abord, et ensuite à l'indiscrétion ou à l'intempérance de quelques-uns de ses admirateurs.

> Il va sortir de vous un livre ce mois-ci,

lui disait un jour M. Vacquerie.

> Une nature encor dans votre tête est née
> Et le printemps aura son jumeau cette année.
> *Ici-bas et là-haut vous serez deux Seigneurs...*

Le bon sens français ne s'accoutume point aisément à ce genre d'hyperboles; il cherche l'homme sous le dieu; et quand il l'y trouve, je

Digitized by Google

ne dirai pas qu'il s'en réjouit, mais pourquoi ne l'y signalerait-il pas? C'est ce que M. Biré n'a pas cru qu'il lui fût interdit de faire.

Encore, si Hugo se fût contenté, comme Vigny, comme Musset, d'être poète et romancier! Nous ne trouverions pas mauvais, en ce cas même, ou plutôt nous trouverions bon, utile et nécessaire que l'on cherchât dans l'histoire de sa vie le commentaire ou l'explication de son œuvre. Mais nous savons assez qu'il a voulu jouer son rôle dans l'histoire politique de son siècle; — et il l'a joué. Refusera-t-on à M. Biré le droit d'apprécier ce rôle? de juger l'acteur et la pièce? d'avoir au besoin, sur la question romaine ou sur la liberté d'enseignement, une opinion qui diffère de celle de l'auteur du *Pape;* — et de l'exprimer? Mettons d'ailleurs, si l'on le veut, qu'au lieu de se tenir dédaigneusement enfermé dans sa « tour d'ivoire, » ce soit l'honneur d'Hugo que de s'être mêlé de sa personne aux luttes de son temps.

Honte à qui peut chanter, tandis que Rome brûle!

Mais aussi, cet honneur se paie. Le poète rentre alors sous la loi commune. Il redevient l'un de nous. Et nous, si nous estimons qu'il a mal servi nos intérêts, *la Prière pour tous* ou *la Tristesse d'Olympio, Booz endormi* ni *la Rose de l'infante* ne sauraient nous empêcher de lui en demander compte. De beaux vers sont de beaux vers, mais ils ne font pas que de mauvais votes ne soient de mauvais votes.

Et des injures sont aussi des injures, en vers comme en prose; et si personne, dans ce siècle, à l'exception de Louis Veuillot peut-être, n'en a vomi de plus grossières que Victor Hugo, disputera-t-on à ceux qu'il a si copieusement insultés le droit de s'en plaindre, ou de s'en venger? Il n'y a pas de représailles que l'auteur des *Châtimens* n'ait autorisées par l'outrageuse violence de ses invectives; et puisqu'il n'y a pas un de ses adversaires politiques, ou seulement de ses ennemis littéraires, qu'il n'ait traité « d'âne » et de « cuistre, » de « coquin » et de flibustier, » de « voleur » et « d'assassin, » il n'y en a pas un qu'il n'ait libéré vis-à-vis de lui de toute obligation, — je ne dis pas de courtoisie, — mais de politesse même ou d'indulgence. *Patere legem quam ipse fecisti.* Au mépris de sa propre dignité, s'il a fait parler à sa muse le langage du cabaret et du bouge, il ne pourrait pas s'étonner, et bien moins s'indigner qu'on lui répondît du même style.

Ai-je besoin de dire ici que M. Biré s'en est bien gardé? Tout le monde n'a pas la fécondité du maître dans l'insulte, ni surtout n'en voudrait user, quand il l'aurait, s'il essayait. Mais, aussi souvent que l'occasion s'en présentait, si M. Biré a cherché la première origine des haines du poète, et s'il l'a généralement trouvée dans les griefs les plus mesquins, pourquoi ne l'aurait-il pas dit? « Tout ce qui lui est

Digitized by Google

cher, » à lui, Biré, si Victor Hugo, pendant plus de trente ans, ne l'a pas seulement combattu, mais outragé, qui lui reprochera d'avoir essayé de le défendre? et quel est ce nouveau privilège que l'on réclame ici pour l'homme qui, dans sa longue existence, n'a jamais rien oublié, ni pardonné, ni su taire... que le bien qu'on lui avait fait et les services qu'on lui avait rendus?

Nous avions assez d'apologies d'Hugo, sans compter celle qu'il a dictée lui-même dans son *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Avant que la légende se formât, il était enfin temps, grand temps même, que l'on essayât de fixer la vérité de l'histoire. M. Biré a pris pour lui cette tâche difficile et ingrate. Bien loin de lui en vouloir, quiconque a plus de souci de connaître la vérité des choses que « d'admirer comme une brute, » l'en remerciera donc. Et cela ne signifie pas que nous approuvions toutes ses opinions, ni que nous souscrivions à tous ses jugemens; mais, nous l'avons dit jadis et nous le répétons, quand on n'y trouverait qu'à contredire, nul n'écrira sur Victor Hugo sans être obligé de recourir au livre de M. Biré.

J'aurais d'ailleurs voulu que l'esprit de parti s'y montrât moins, en moins d'endroits, et moins ouvertement.

Par exemple, déjà, dans son premier volume, au chapitre d'*Hernani*, M. Biré n'avait pas oublié de noter que l'*Henri III* de Dumas et l'*Othello* de Vigny avaient précédé le drame de Victor Hugo. Mais ce qu'il avait négligé de dire, et ce qui change pourtant un peu les choses, c'est que *Marion Delorme* était écrite avant *Hernani*, d'une part, et, de l'autre, que *Cromwell* avait également précédé *Henri III* et la traduction d'*Othello*. Dans son *Victor Hugo après* 1830, il revient à la charge. Il croit avoir retrouvé le sujet ou l'idée de *Ruy Blas* dans un mauvais mélodrame de Bulwer : *la Dame de Lyon*, joué à Londres, nous dit-il, « cinq mois avant le jour où Victor Hugo écrivit le premier vers de *Ruy Blas;* » et il n'ose pas affirmer que Victor Hugo ait « démarqué » le drame de Bulwer, il l'insinue seulement. Et il ajoute : » Mais tandis que Bulwer avait compris que pour rendre vraisemblable la transformation si soudaine et l'interversion si complète du rang social de son héros, il fallait placer la scène dans un pays où toutes les situations venaient d'être bouleversées, » c'est-à-dire dans la France du Directoire, Hugo, lui, « a transporté son action dans le pays, à l'époque les moins appropriés, les plus contraires même au développement de son sujet, au caractère de son héros. » Que ne dit-il en propres termes qu'Hugo, l'ayant pillé d'abord, a ensuite gâté le drame de Bulwer?

Pourquoi faut-il cependant que, ce qu'il y a dans *Ruy Blas* de plus heureusement inventé ou trouvé, ce soit précisément le choix du pays et de l'époque. « Transformations soudaines, » ou « interversion des

Digitized by Google

rangs sociaux, » rappellerai-je à M. Biré que l'histoire du XVII^e^ siècle en est pleine, et qu'un Alberoni, qu'un Dubois, qu'un Mazarin en sont peut-être des exemples assez fameux? Qu'il relise là-dessus son *Gil Blas*, ou ses *Lettres persanes :* « Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs; il remplit le vide des autres états... » Voilà pour « l'époque. » Mais, pour en venir maintenant au « pays, » le Ruy Blas d'Hugo n'est-il pas le Fernand Valenzuela de l'histoire? Picaro devenu grand d'Espagne, élevé des bas emplois de la domesticité du palais, par la faveur ou le caprice d'une femme, au premier rang de la monarchie, si Valenzuela n'a pas été l'amant de la reine Marie-Anne d'Autriche, mère de Charles II, le bruit en a couru. Hugo en a retrouvé l'écho,— et aussi bien presque tous les traits dont il a composé la physionomie de son personnage, - dans les *Mémoires sur la cour d'Espagne*, de M^me^ d'Aulnoy, lesquels ne sont point du tout une source qu'on doive mépriser. La valeur de *Ruy Blas* comme drame historique est donc tout à fait analogue, — je ne dis pas égale, — à celle du *don Sanche d'Aragon* ou du *Cid* même de Corneille, et le poète n'a pas pris avec l'histoire plus de libertés que son devancier. Supposé qu'il ait emprunté à Bulwer le sujet de son drame, le coup de génie a été justement de le dépayser ou de le transposer. Et M. Biré l'aurait bien vu s'il ne s'était pas fait une étrange illusion sur le mélodrame de Bulwer, mais surtout s'il n'avait pas cru beaucoup rabaisser Hugo en l'accusant de plagiat.

Quand en finira-t-on de cette accusation ridicule? et quand mettra-t-on l'invention où elle est, je veux dire partout ailleurs que dans l'imagination des faits qui servent de support au drame et au roman? M. Biré compare encore le sujet de *Ruy Blas* à celui des *Précieuses ridicules :* il trouve dans *Lucrèce Borgia* des réminiscences du *Richard III* de Shakspeare et de la *Duchesse d'Amalfi*, de Webster, — que Victor Hugo n'avait sans doute jamais lue. Quand il en trouverait d'autres encore, et quand *Hernani* lui rappellerait *Cinna*, — ou *Ruy Blas*, comme à J.-J. Weiss, *le Jeu de l'amour et du hasard*, — s'ensuivrait-il que les idées d'Hugo se fussent associées comme les siennes? Pour parler de plagiat, ce n'est pas assez que de pouvoir signaler des ressemblances, même indiscutables; il faut encore établir la réalité de la contrefaçon. Et quand on l'a établie, qu'en résulte-t-il enfin, si, comme tout le monde le sait, il n'y a presque pas une pièce de Molière ou de Shakspeare même, dont le sujet leur appartienne en propre? Véritablement, je regrette cette concession de M. Biré à l'un des préjugés les plus répandus, je le sais, mais aussi l'un des plus vulgaires et des plus faux qu'il y ait au monde.

Je regrette encore qu'il se soit servi de certains argumens qui ne sont pas d'assez bonne guerre, comme quand il reproche à Victor

Digitized by Google

Hugo, d'avoir, en 1842, « le premier en France, — le premier après Voltaire, — désiré et célébré l'agrandissement de la Prusse. » Car, enfin, avant Hugo, et avant Voltaire, il y en a d'autres aussi qui ont désiré l'agrandissement de « la Prusse » ou qui même y ont travaillé, le roi Louis XV, par exemple. Mais si cela prouve que Louis XV, Voltaire, et Hugo ont manqué de sens ou de perspicacité politique, M. Biré n'insinue-t-il pas ici quelque chose de plus, et de trop? Il nous rappelle un peu plus loin qu'en 1845 le poète, par l'intermédiaire d'Humboldt, fit parvenir au roi de Prusse un exemplaire de *Notre-Dame de Paris*, avec son *Discours* en réponse au *Discours de réception* de Sainte-Beuve. Quel besoin d'ajouter : « Tout le monde, du reste, dans la maison de Victor Hugo, aimait, célébrait le roi de Prusse? » M. Biré, par hasard, a-t-il craint que nous n'eussions pas entendu sa première insinuation? Mais il sait bien qu'en 1845 ou en 1842 nous n'étions pas en 1891, et s'il le sait, pourquoi écrit-il comme s'il ne le savait pas?

Aussi bien touchons-nous ici le grand défaut du livre de M. Biré. D'une manière générale, il a donné trop d'importance au personnage politique du poète. Il a pris trop au sérieux des prétentions dont en vingt endroits il plaisante lui-même, qui semblent avoir été sans portée, puisqu'elles ont été sans grandes conséquences; et, avec sa grande connaissance de l'histoire contemporaine, avec l'intérêt passionné qu'il prend aux choses de la politique, il s'est trop complaisamment étendu sur les discours ou sur les votes du pair de France et du membre des grandes assemblées de la seconde république. C'est là, dans cette complaisance même, bien plus que dans ses jugemens, que l'on sent percer l'esprit de parti. Pour ne rien vouloir nous laisser ignorer des défaillances ou des palinodies de l'homme politique, M. Biré a vraiment trop oublié le poète, et ainsi, une biographie qui devait surtout être littéraire se termine en brochure ou plutôt en pamphlet. Si j'ai dit que c'était le droit de M. Biré, je ne m'en dédis certes point, mais j'aurais souhaité qu'il en usât avec plus de discrétion, et j'ose l'assurer que son livre n'y eût rien perdu de son intérêt ou de son autorité.

Ce que du moins il a très bien vu, si d'ailleurs il ne l'a pas assez dit, c'est que l'œuvre d'Hugo ne se sépare pas aisément de sa personne, et que les défauts de l'homme sont en lui, pour ainsi parler, la rançon même des qualités ou du génie du poète. Rien n'est plus triste à dire, et rien pourtant ne semble plus vrai! Oui, s'il avait été plus capable de s'aliéner de lui-même, si son égoïsme, si son orgueil avait été moins naïf à la fois et moins démesuré, s'il n'avait pas été soixante ans la dupe et quelquefois la victime de son imagination grossissante, de ce que Sainte-Beuve appelait « son fastueux et son pomposo, » je doute qu'il eût été le poète qu'il fut. Eût-il écrit *les Châ-*

Digitized by Google

timens s'il avait eu des rancunes moins tenaces ? Et si seulement enfin il avait été moins avide de popularité, moins soucieux d'être toujours du « côté du succès, » de ne jamais perdre en aucun temps le contact de l'opinion, sans doute, il aurait changé moins souvent de partis et de brigues, et on ne l'aurait pas vu légitimiste, orléaniste, bonapartiste, républicain tour à tour, mais il n'aurait pas été non plus le poète des « idées communes » de son siècle; et, son œuvre, moins banale, ou si l'on veut moins accessible à tous, ne serait pas assurée contre l'injure du temps justement par ce qu'elle contient d'éloquentes ou de splendides banalités.

A la place de M. Biré, c'est sur cette complaisance d'Hugo pour les « idées communes » que j'aurais d'abord insisté, comme étant l'un des traits à la fois de son caractère et de son génie poétique. Nul moins qu'Hugo n'a eu l'horreur de penser ou plutôt de sentir comme tout le monde, avec les masses, pour ainsi parler; et, en prose comme en vers, nul n'a fait de plus belles variations sur des thèmes apparemment plus usés. Relisez *la Prière pour tous*, ou *la Tristesse d'Olympio*, ou *les Mages :* je vous défie bien d'y trouver un sentiment ou une idée qui ne soient pas la banalité même :

> Que peu de temps suffit pour changer toutes choses;
> Nature au front serein, comme vous oubliez!
> Et comme vous brisez, dans vos métamorphoses
> Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés...

ou encore :

> Quoi donc, c'est vainement qu'ici nous nous aimâmes,
> Nous y sommes venus, d'autres y vont venir,
> Et le songe qu'avaient ébauché nos deux âmes,
> Ils le continueront sans pouvoir le finir!

Il n'y a là d'Hugo, comme aussi bien dans la pièce entière, que l'accent, le mouvement, les images; mais les sentimens ou les idées nous appartiennent à tous, pour les avoir tous éprouvés, et c'est ce qui en prolonge la résonance comme à l'infini dans nos cœurs. Avec une voix plus puissante et une plus longue haleine, le poète ici chante à l'unisson de tout le monde, et il sait bien qu'avec le triomphe de son art là est le secret de sa force.

Mais ne voyez-vous pas aussi que là est la condition de son succès? Malheur à lui s'il voulait penser ou sentir seul! Pour qu'il nous enchante ou qu'il nous étonne, il faut que nous le soutenions, et lui, pour que nous le soutenions, il faut qu'il nous caresse et qu'il nous flatte. Ainsi fait-il : et, de là, son souci de l'opinion; de là, dans son œuvre, tant de pièces de « circonstance, » — l'événement du jour

Digitized by Google

transposé sur le mode lyrique; — de là, aussi, dans sa vie, tant de défaillances et de palinodies. Il suit son siècle, comme autrefois Voltaire, ou plutôt, il va où l'entraîne la foule. Ses opinions politiques, religieuses, philosophiques ont quelque chose de l'inconstance des opinions populaires, irraisonnées, presque instinctives, extrêmes surtout comme elles. Et à cet égard j'ose dire que, si quelqu'un, dans notre langue, a donné le modèle d'une poésie démocratique et révolutionnaire, c'est lui. N'est-ce pas quelque chose, que l'on peut bien ne pas aimer, j'y consens, mais pourtant quelque chose, et quelque chose même d'assez neuf, d'assez audacieux, d'assez grand?

Comment cependant a-t-il pu se défendre de la vulgarité? Car c'était là l'écueil; et s'il ne s'en est pas toujours défendu, — je veux dire s'il y a bien de la grossièreté, bien du rabâchage aussi dans son œuvre, — il n'en demeure pas moins l'un des plus grands poètes que le monde ait connus, et l'un des plus originaux. Il le doit à la qualité de son imagination visionnaire, à la fécondité de son invention verbale, à l'ampleur encore de sa rhétorique, aux ressources infinies de sa virtuosité. Si tous les sujets lui sont bons, jusqu'à lui être indifférens, c'est qu'il n'y en a pas de si banal dont il ne sache tirer des effets qui ne sont qu'à lui... Mais la vraie raison, je crois la voir surtout dans ce que l'on appelle à bon droit son égoïsme ou son orgueil, ou, si l'on veut, dans l'excès même de sa personnalité.

Nous l'avons dit plus d'une fois ici même : il semble qu'en vérité l'excès de l'individualisme ou l'hypertrophie de la personnalité soient l'une au moins des sources ou des conditions du lyrisme; et n'est-ce pas pour cela que, dans le siècle où nous sommes, drame ou roman, histoire ou critique même, le lyrisme a tout renouvelé d'abord, tout envahi, et tout dénaturé? Prenez Goethe, prenez Byron, prenez Rousseau : si différens qu'ils soient les uns des autres, ils ont ce trait de commun entre eux qu'ils n'ont aimé, qu'ils n'ont connu, qu'ils n'ont vu qu'eux-mêmes au monde; et qu'en eux-mêmes, sous les noms de Saint-Preux, de don Juan, de Werther, ils n'ont pris d'intérêt qu'aux aventures de leur sensibilité. Ainsi d'Hugo. « Lui toujours, lui partout; » et si peut-être jamais le Moi ne s'est plus largement ni plus splendidement étalé que dans son œuvre, — jusque dans les parties épiques ou dramatiques de son œuvre, dans *Ruy Blas* ou dans *Hernani*, comme dans *les Misérables* et dans *la Légende des siècles*, — c'est par là, et pour cela qu'il est sinon le plus grand, mais le moins intermittent et le plus continu de nos lyriques.

Ce que l'on lui donne donc, ou ce qu'il emprunte, ou ce qu'il tire du patrimoine et du trésor commun, il se l'approprie, il se le convertit en sang et en nourriture, sans en avoir à personne d'obligation ni de reconnaissance, puisqu'à vrai dire il ne se souvient plus de

Digitized by Google

l'avoir pris, emprunté, ou reçu. Par un autre effet de la même cause, tout ce que les suggestions des sens, ce que son intérêt, ce que sa colère ou les fumées de son amour-propre lui dictent, il le dit, il le laisse échapper, sans plus d'égards aux convenances qu'aux règles, à sa propre dignité qu'au bon sens, à la vérité même qu'à la logique. Il y va pour lui d'être ou de ne pas être; et critiquer un drame où il a comme engagé sa propre conception de l'amour, de l'honneur, de la justice, lui refuser ou lui marchander ce qu'il a décidé qui lui convenait, c'est en quelque sorte l'atteindre ou le blesser aux sources de la vie, attenter aux droits de son Moi, outrager enfin le Dieu qu'il s'en est fait. Mais c'est aussi le frapper aux sources de l'inspiration et les faire jaillir :

O drapeaux du passé, si beaux dans nos histoires,
Drapeaux de tous nos preux et de toutes nos gloires
Redoutés du fuyard,
Percés, troués, criblés, sans peur et sans reproche,
Vous qui dans vos lambeaux mêlez le sang de Hoche
Et le sang de Bayard.

S'il a suffi qu'on ne lui donnât pas un portefeuille de ministre, et ainsi qu'on irritât la plaie vive de sa vanité pour qu'il trouvât ces vers, son génie a donc la même origine que son égoïsme ou que son orgueil; ce qu'il y a de plus beau dans son œuvre est donc solidaire de ce qu'il y a de plus puéril et de plus insupportable à la fois dans son caractère; et, assurément, nous ne devons pas excuser ceci sur cela, mais nous devons pourtant subordonner l'histoire de sa vie au commentaire de son œuvre.

Je me contente ici d'indiquer le thème : un autre le développera, l'élargira. Il montrera sans peine que, si Victor Hugo avait eu l'âme plus haute, et en quelque manière plus dégagée des sens, moins esclave des réalités, son vers, le vers des *Orientales*, celui des *Contemplations* et de *la Légende des siècles* n'aurait sans doute pas les qualités extraordinaires de relief, et de précision jusque dans l'obscur, qui le distinguent du vers philosophique et laborieux de Vigny, du vers souvent si éloquent, mais si peu plastique de Musset, du vers ondoyant et amorphe de Lamartine. Qui donc encore a dit des *Chansons des rues et des bois* qu'elles étaient « le plus bel animal de la langue française? » mais le seraient-elles si la pensée d'Hugo s'était habituellement nourrie de préoccupations plus pures? Ou bien encore entre tous nos grands poètes, croyez-vous qu'il fût celui qui peut-être a le plus éloquemment exprimé la terreur, et l'horreur, et la peur de la mort, s'il avait moins aimé la vie, et de la vie ce qu'elle avait de plus matériel?

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

C'est ce que j'aurais voulu que M. Biré nous montrât surtout dans son livre, dont il n'eût eu, comme on le voit peut-être maintenant, sans en presque rien retrancher, qu'à changer ou à intervertir la disposition. Tel qu'il l'a conçu, je ne dis pas d'ailleurs qu'il en soit moins piquant, ni même moins utile. Les anecdotes caractéristiques y abondent : sur Hugo lui-même, sur les circonstances de la publication de ses œuvres, sur ses familiers, sur ses contemporains, sur ses rivaux de gloire et de popularité. On ne connaît pas mieux que M. Biré l'histoire secrète du romantisme ; on n'est pas plus curieux de l'information précise et du document authentique ; on n'est pas plus heureux en trouvailles. M. Adolphe Jullien, dont nous attendons impatiemment l'ouvrage sur *le Romantisme et l'éditeur Renduel*, lui a communiqué les « traités » de Victor Hugo, et M. Biré en a tiré des renseignemens du plus vif intérêt. Une famille d'Angers, la famille Pavie, dont les lecteurs de cette *Revue* ont des raisons particulières de connaître le nom, lui a permis de puiser librement dans ses « cartons, » tous pleins de lettres d'Hugo, de Mme Hugo, de Sainte-Beuve, de David d'Angers... qui encore ? Et de tous ces documens, choisis et présentés avec son industrie habituelle, contrôlés par la rigueur de sa méthode, commentés enfin avec son ordinaire malice, M. Biré a formé les deux volumes les plus amusans,.. si l'on n'éprouvait toujours quelque tristesse de ne pouvoir estimer ni aimer un grand poète autant qu'on l'admire. Qu'il nous pardonne après cela si nous avons trouvé que la littérature n'y tenait pas assez de place, et qu'au contraire de ce que nous attendions, les œuvres n'y servaient que de prétexte à raconter l'histoire de la vie d'Hugo !

Il est entre autres une petite question que j'aurais bien aimé qu'il effleurât au moins : c'est celle de la correction de la langue et de « l'impeccabilité » du style de Victor Hugo. Dans ses plus grands excès, Victor Hugo passe pour avoir toujours respecté la langue, et tandis que l'on se complaît à relever chez Lamartine des négligences ou des incorrections qui n'en sont point souvent, il est admis qu'on en chercherait vainement dans l'œuvre entière d'Hugo. Qu'en pense M. Biré ?

Que pense-t-il de cette phrase, qu'il a lui-même citée pour en faire la conclusion de son livre : « Il est, — dit Hugo dans la préface de l'édition définitive de ses *Œuvres*, — il est un don suprême qui se fait souvent seul, qui n'en exige aucun autre, qui quelquefois reste caché, et qui a d'autant plus de force qu'il est plus renfermé. Ce don, c'est l'estime. » Oserai-je avouer que je n'entends pas bien ce que c'est que ce don, « qui se fait souvent seul, » et qui, tout « suprême » qu'il soit, cependant « n'en exige aucun autre. » Mais pourquoi a-t-il « d'autant plus de force » qu'il est « plus renfermé ? » c'est ce que j'entends

Digitized by Google

encore moins. On dira que le poète était bien vieux alors ! Prenons-le donc dans sa jeunesse et lisons *les Deux îles :*

www.libtool.com.cn

Il est deux îles dont un monde
Sépare les deux océans.

Cela veut-il dire qu'il y aurait quelque part deux îles séparées des deux océans par un monde ? On est tenté de le croire d'abord. Mais comme il s'agit de la Corse et de Sainte-Hélène, il faut entendre que les deux îles, avec les deux océans qui les baignent, sont séparées l'une de l'autre par le continent africain. C'est une amphibologie bien caractérisée.

L'air était plein d'encens, et les prés de verdures
Quand il revit ces lieux où, par tant de blessures,
Son cœur s'*est* répandu :

il faudrait, si je ne me trompe :

Où son cœur s'*était* répandu ;

comme l'on dit : « Il faisait beau quand je revis les lieux où s'*était* écoulée ma jeunesse. » Hugo lui-même, nous le savons, aimait à « éplucher » ainsi Corneille et surtout Racine ; Racine dont il a presque aussi mal parlé que M. Vacquerie ! Mais aimez-vous encore beaucoup ces vers, et pourriez-vous me les expliquer :

Quand notre âme, en rêvant, descend dans nos entrailles,
Comptant dans notre cœur, qu'enfin la glace atteint,
. . . . . .
Chaque douleur tombée et chaque songe éteint ?

Musset, à qui l'on reproche aigrement l'incohérence de ses métaphores, n'en a pas au moins de plus bizarre que celle de cette âme qui descend dans les entrailles et qui, je ne sais comment, y rencontre le cœur ; et voilà bien des affaires pour dire : « Quand nous repassons en mémoire les jours que nous avons vécus... »

En tout cas, puisque je n'ai pas rougi de proposer la question, je voudrais qu'on prît la peine de l'étudier quelque jour d'un peu près. Il y a des *Lexiques* de la langue de Molière : n'en pourrait-on pas dresser un de la langue d'Hugo ? On ne négligerait pas aussi, par la même occasion, d'étudier ses rimes, que peut-être on ne trouverait pas aussi riches ni aussi neuves que l'a prétendu Théodore de Banville dans un petit traité de versification, qui est un chef-d'œuvre d'*humour* en même temps que de flatterie à l'adresse du maître. Et peut-être qu'après

Digitized by Google

tout cela ne serait pas moins intéressant que de rechercher ce que Victor Hugo n'a pas répondu, le 21 mai 1850, à une voix de droite qui l'interrompait. Il apprenait ses discours par cœur.

www.libtool.com.cn

Que si maintenant quelqu'un nous reprochait qu'au lieu de prendre le livre de M. Biré tel qu'il est et pour ce qu'il est, nous lui offrons, en en rendant compte, un moyen de le refaire, la réponse est facile. Il y a, comme on disait jadis, une « constitution » des sujets, et par suite, il y a une manière de les traiter qui est telle, que toute autre est moins bonne, comme étant moins conforme à cette « constitution. » En fait, si quelques-uns de nous s'intéressent encore au personnage politique de Victor Hugo, nous sommes les derniers, il faut bien le savoir; et déjà les jeunes gens ne voient plus en lui que le poète. Ils ont raison; car ni l'histoire ne serait possible, ni la vie même ne serait tenable, si les générations nouvelles héritaient fidèlement des moindres rancunes de celles qui les ont précédées. Mais, au contraire, puisque aussi longtemps que durera la langue française, on continuera de lire et d'étudier l'œuvre de Victor Hugo, il ne nous faut dès à présent retenir de sa vie que ce qui importe à l'intelligence de son œuvre, et n'y rien chercher de plus que les raisons de ce qui nous choque ou de ce que nous admirons dans son œuvre. Pour justifier un jour l'un des hommes qui sans doute ont le plus insolemment foulé aux pieds tous les droits de l'humanité, mais dont les intérêts anglais ne perdront pas de sitôt la mémoire, Clive ou Warren Hastings peut-être, Macaulay a quelque part écrit que les « hommes extraordinaires, qui ont accompli des choses extraordinaires, ont droit à une mesure d'indulgence extraordinaire. » Je ne voudrais pas aller jusque-là. Quelques devoirs sont les mêmes pour tous les hommes; et surtout si l'on considère combien la différence est petite, souvent, d'un homme « extraordinaire » à celui qui l'est moins. Pouvons-nous cependant parler d'Hugo ou de Lamartine comme on ferait d'un membre quelconque de nos assemblées délibérantes, de ceux qui n'ont vécu que par et pour la politique, et ne devons-nous pas, en dépit de nous-mêmes, essayer de prévenir et de préparer sur eux le jugement de la postérité? C'est le scrupule qu'en terminant je soumets à M. Biré; et j'espère qu'il ne le trouvera pas contradictoire au souci que j'ai eu, en commençant, de revendiquer pour lui le droit d'être un peu partial?

F. BRUNETIÈRE.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Avant qu'il soit longtemps maintenant, la trêve des vacances de la politique aura pris fin. Les chambres françaises ne vont plus tarder à rentrer; nous reviendrons toujours assez tôt aux combats de parole, aux manèges des partis, aux interpellations qu'on nous promet, peut-être aux coups de théâtre parlementaires. Les plus beaux jours sont passés dans le silence de la tribune; ils n'auront pas cette fois passé en vain pour l'honneur et le profit de la France.

Cet automne de 1891, en effet, pourrait avoir sa place dans l'histoire. Il aura été marqué et par les scènes de Cronstadt, de Portsmouth, et par les manœuvres de l'Est, et par le calme universel des esprits, et par le mouvement de pacification intérieure qui est dans l'instinct public, qui se manifeste sous mille formes. Tout cela marche ensemble et s'accorde merveilleusement. Les fêtes de Cronstadt et de Portsmouth restent ce qu'elles sont, avec les suites encore inconnues que la prévoyance des hommes saura leur donner. Les manœuvres de Champagne, ces manœuvres qui viennent de s'achever, qui apparaissent désormais comme une expérience aussi brillante que décisive, auront eu le mérite d'offrir le rassurant spectacle de notre armée nouvelle, de montrer une France digne de la position qui lui est faite dans l'estime du monde. Elles ont été sans doute une grande et instructive épreuve militaire; elles ont été aussi une grande expérience morale. Elles ont eu de plus cette heureuse fortune de garder jusqu'au bout leur sérieux et viril caractère, de n'être dénaturées ni par des manifestations frivoles, ni par les discours qui en ont été le commentaire et le couronnement. M. le président de la république, soit dans ses rencontres avec nos généraux, soit dans ses réceptions de toutes les autorités, du clergé lui-même, accouru sur son passage, a parlé avec la

Digitized by Google

mesure et la dignité d'un chef d'État qui se sent écouté. M. le présid... du conseil, en se retrouvant comme ministre de la guerre au milieu de nos officiers tout chauds des manœuvres, s'est exprimé avec une fierté simple et juste sur l'armée, avec une modération prévoyante sur la politique, sans rien exagérer, sans rien diminuer. M. le ministre de l'intérieur, à son tour, allant célébrer à Carpentras l'anniversaire de la réunion du Comtat Venaissin, a tenu le même langage avec ses pointes humoristiques. On peut dire qu'il y a généralement dans tous les discours de la saison deux choses également sensibles : un sentiment profond et confiant de la puissance renaissante de la France, et un vœu pour « l'union de tous les Français. » C'est le ton et comme le mot d'ordre du jour : c'est l'inspiration qui domine dans l'esprit des chefs de l'église allant porter leurs hommages à M. le président Carnot, dans les réponses sobres et pourtant significatives du chef de l'État comme dans les harangues ministérielles. Tout porte à la conciliation par le patriotisme.

Ce n'est point, il est vrai, que dans cette situation nouvelle il n'y ait des paroles discordantes, des trouble-fêtes qui semblent se réveiller à mesure qu'on approche de la session. Il y a les organisateurs de manifestations, les héros du patriotisme faux et tapageur, qui ne peuvent supporter la représentation d'un opéra allemand, du *Lohengrin*, de Wagner, et vont faire du bruit au risque de provoquer des incidens qui pourraient embarrasser le gouvernement. Il y a aussi les radicaux mécontens et agacés, qui ne peuvent sans frémir entendre parler de la paix religieuse, qui se mettent dans de bizarres colères toutes les fois qu'ils voient un évêque approcher de M. le président de la république et qui menacent le chef de l'État de leurs foudres, les ministres de leurs interpellations à la session prochaine. Un ancien ministre, toujours à la recherche d'un rôle, M. Goblet, a saisi l'autre jour l'occasion de se remettre en scène par un discours d'avocat acariâtre et brouillon contre la politique du moment. Il est certain que les choses marchaient autrement, qu'elles avaient un autre éclat à l'époque où l'ancien président du conseil, ministre des affaires étrangères, avait à dévorer les injures de M. Crispi et envoyait ses gendarmes faire le coup de feu contre des femmes et des enfans rassemblés dans une chapelle ! Voilà qui était une politique ! Aussi M. Goblet n'est-il pas content et traite-t-il du haut de ses succès « certains personnages politiques, » qui rêvent « l'union de tous les citoyens sur le terrain de la république. » Quoi donc ? on parle d'apaisement ! on parle de rallier les dissidens ! on a la singulière idée d'attacher quelque importance à la modération de l'Église, d'avoir des égards pour les croyances et les sentimens d'une grande partie de la France ! « Que signifie ce langage ? » M. Goblet ne l'entend pas ainsi et ne cache pas sa mauvaise

Digitized by Google

humeur. Il tient à rester un de ces « pointus » du radicalisme dont l'idéal est la guerre dans le pays : c'est tout ce qu'il a appris ! mais il est heureusement bien clair que toute cette politique de division, d'exclusion va contre le courant universel, et les derniers efforts de l'esprit de secte n'ont d'autre résultat que de rendre plus sensible un fait qui domine tout à l'heure qu'il est, qui résume pour ainsi dire la moralité d'une situation nouvelle. Ce fait, c'est l'intime solidarité entre la politique extérieure qui vient de se dégager avec éclat et ce mouvement de pacification intérieure qui se dessine de plus en plus.

Au fond, tout est là aujourd'hui. On aurait beau se démener, faire de la politique de parti ou de coterie, de passion ou d'intrigue, pour essayer d'embarrasser les ministres qui voudront se laisser embarrasser : la réalité reste ce qu'elle est. Il y a un lien intime entre la position que la France a reconquise, qu'elle veut sans doute garder, et l'administration du pays, entre les desseins qu'on veut poursuivre à l'extérieur et ce qu'on fera à l'intérieur. Tout se tient dans les affaires humaines, tout a sa secrète et irrésistible logique. Il est évident que, si la république, qui a ses vingt ans de durée, qui est restée longtemps isolée, a fini par réussir à retrouver des alliés, à relever la France dans les conseils du monde, ce n'est pas par les souvenirs qu'elle réveille, par les guerres intestines qu'elle rappelle, par les traditions orageuses qui sont partout dans son histoire : ce n'est pas non plus par des excès de politique qui l'ont un instant compromise il y a deux ans et qui pèsent encore sur elle. Non, sûrement ce n'est pas pour le bon plaisir des radicaux, de M. le pasteur Dide, de M. Goblet et de M. Pochon que l'empereur de Russie et la reine Victoria ont donné droit de cité à *la Marseillaise* dans leurs banquets ! Si la république a réussi, c'est parce que, malgré tout, sur deux ou trois points essentiels, elle a su se plier aux conditions d'un régime régulier et aux obligations que lui créaient les malheurs du pays, être, en un mot, la république nouvelle de 1871-1891, non la république de 1793. Elle s'est défendue des propagandes qui lui auraient certainement fermé l'Europe et n'a cessé d'être prudente dans sa diplomatie. Elle a su, pardessus tout, réaliser le premier des desseins, celui de reconstituer cette armée dont les dernières manœuvres ont offert le généreux spectacle, que M. le président de la république a pu justement appeler « une école d'abnégation, de dévoûment et de discipline nationale. » Elle a, somme toute, fini par inspirer cette idée qu'à travers les mobilités ministérielles, les contradictions des partis, et même les turbulences de sectes, il y avait toujours une France sur laquelle on pouvait compter. Et, qu'on le remarque bien, les derniers, les plus éclatans témoignages de la confiance rendue à notre nation ont précisément coïncidé avec les progrès de cette pacification intérieure qui est dans les discours, si elle n'est pas encore toujours dans les faits.

Digitized by Google

Aujourd'hui c'est fait, et la position que la république a reprise a sûrement sa signification et son importance; mais il est bien évident aussi que ce qu'on a gagné par un certain esprit de conduite, on ne peut le garder qu'en s'inspirant plus que jamais de cet esprit, en alliant la sagesse à la force, comme l'a dit M. le président du conseil, et que l'intérêt extérieur réagit ici sur la direction de nos affaires intérieures. Est-ce qu'on croit que, si on se remettait à subir les pressions de secte, à raviver les persécutions et les dissensions, à répondre par la guerre à l'esprit de conciliation qui se manifeste partout, on irait bien loin sans péril? On ne tarderait pas à perdre l'autorité et le crédit qu'on a reconquis. C'est là toute la question qui va s'agiter à la session prochaine, entre le gouvernement et ceux qui paraissent si pressés de l'interpeller. On se trouve par le fait entre deux politiques : l'une poursuivant la réhabilitation morale, diplomatique et militaire de la France en Europe par la modération prévoyante à l'intérieur, — l'autre remettant tout en doute par les agitations, les divisions et les exclusions. La France, par ses acclamations devant les scènes de Cronstadt, par l'émotion patriotique avec laquelle elle a suivi les manœuvres de son armée, par ses vœux d'apaisement, la France a prouvé qu'elle avait fait son choix, pour son honneur et pour son avantage!

Il fallait bien s'y attendre. Des événemens comme ceux qui se sont succédé en Europe depuis quelques mois, coups de théâtre de la politique, rapprochemens de puissans états, déplacemens des influences et des rapports des peuples, démonstrations internationales, tous ces événemens ne s'accomplissent pas sans laisser un certain ébranlement dans l'opinion.

Si au premier moment, au lendemain de l'apparition de l'escadre française à Cronstadt, il y a eu de l'incertitude, une vague impression de surprise, si on a même affecté de ne point s'émouvoir, on n'a pas tardé à se dédommager; on s'est bientôt livré à tous les mouvemens d'une curiosité inquiète ou irritée. On s'est remis plus que jamais à recommencer l'inévitable campagne des faux bruits, des commentaires soupçonneux et des polémiques acerbes. Portsmouth n'a pas corrigé Cronstadt même en Angleterre, au moins au camp du vieux torysme, où les ressentimens et les ombrages ont survécu aux démonstrations de cordialité dont la reine elle-même avait donné le signal. Bref, les agités et les irascibles de tous les pays, les nouvellistes et les polémistes qui ont la prétention de régenter l'opinion, n'ont rien négligé pour raviver les défiances, pour ramener le continent à une de ces situations où tout devient prétexte à émotion. Les zélateurs, les défenseurs attitrés ou intéressés de la triple alliance ont eu beau s'en défendre, ils se sont sentis troublés et ils ont poussé le cri d'alarme avec une sorte de naïveté. Tant que la triple alliance existait seule, et seule prétendait être l'arbitre du monde, oh! tout était pour le

Digitized by Google

mieux, l'Europe pouvait dormir en paix! Depuis que de récens événemens ont révélé qu'il pouvait y avoir une autre alliance opposant à tout un contrepoids de diplomatie et de force, rétablissant et garantissant l'équilibre universel, c'est bien clair, tout est au plus mal. La France et la Russie ne se sont évidemment rapprochées qu'avec de mauvais desseins et ne peuvent que préméditer de dangereuses entreprises! Ce qu'elles ont fait simplement pour se défendre, pour maintenir leur position et leur autorité de grandes puissances dans les affaires du monde est aussitôt transformé en menace d'agressions! On n'est pas embarrassé. Les moindres incidens sont systématiquement grossis; s'ils n'existent pas, on les invente, en les accompagnant d'interprétations perfides, des commentaires les mieux faits pour aigrir tous les rapports. Les faux bruits courent partout et à propos de tout, souvent propagés et exploités par les spéculateurs de tous les pays qui jouent avec la paix de l'Europe. Tactique des bourses, tactique des journaux impatiens d'offrir du nouveau ou des indiscrétions au public, le résultat est le même; c'est l'opinion tenue sans cesse en alarme, aiguillonnée, fatiguée et inquiétée à tout propos.

On n'a que le choix de l'incident, des fausses nouvelles et des polémiques excitantes depuis quelques jours. Y a-t-il, non pas même l'apparence d'un différend, mais quelques explications des plus simples entre le représentant du tsar à Constantinople et le cabinet ottoman, au sujet du passage de deux navires russes dans les Dardanelles? Il n'en faut pas plus pour mettre les esprits en campagne. C'est bien évident, les conventions de 1841, de 1856 qui règlent le régime des Dardanelles, qui forment le droit public de l'Europe sur le Bosphore, ces conventions sont audacieusement méconnues et violées! La Russie a saisi l'occasion de peser sur le divan, de reprendre, par ses pressions ou ses séductions, son ascendant à Constantinople! La Russie, dans une prévision de guerre, a voulu ménager subrepticement à ses navires un passage de la Mer-Noire dans la Méditerranée, — et naturellement elle avait concerté son coup avec la France, qui a été sa complice auprès du divan! Heureusement les gardiens de l'ordre public et de la paix veillaient pour préserver l'Europe d'un danger imaginaire!

A peine cependant cette petite affaire du passage des navires russes s'est-elle trouvée réduite à sa plus simple expression, est survenu un autre faux bruit, d'une nature assez différente. Tout d'un coup, on a répandu la nouvelle que les Anglais, qui ont déjà l'île de Chypre, venaient de débarquer à Sigri, dans l'île de Mitylène, pour avoir une position de plus dans les mers d'Orient. Le fait est que personne n'en savait rien ni à Constantinople, ni même à Londres, ni à Saint-Pétersbourg, ni à Paris, et que tout ce qu'il y a eu paraît s'être réduit à un débarquement assez inoffensif de quelques hommes d'équipage d'un navire anglais descendus à terre pour des exercices. Ce n'était qu'un

Digitized by Google

incident insignifiant; n'importe, les nouvellistes et les polémistes n'on pas voulu se tenir pour battus. Ils ont encore épilogué et il s'est trouvé d'ingénieux théoriciens du droit des gens pour démontrer que, si l'occupation de Mitylène n'était pas vraie, elle aurait pu être vraie, que ce serait une réponse aux envahissemens moscovites, que l'Angleterre, après tout, n'aurait pu mieux faire que de s'emparer d'une île si bien placée, à proximité des Dardanelles, pour arrêter les navires russes. Heureusement le cabinet de la reine Victoria est étranger à ces théories de haute piraterie imaginées sur la foi d'une fausse nouvelle. On n'est pas au bout. Un jour on a découvert une entente secrète que la Russie et la France auraient négociée pour contraindre les Anglais à quitter l'Egypte ou même pour aller opérer en commun jusque dans l'extrême Orient, jusqu'en Chine. Un autre jour on imagine un incident de mer qui se serait passé dans la baie de Salonique, entre un navire italien et un navire marchand français, incident qui aurait montré sous un jour singulier les rapports des deux pays et qui n'est pas plus vrai que tout ce qu'on invente aujourd'hui.

Ainsi les bruits succèdent aux bruits dans ce bienheureux temps, et ce qu'il y a de plus frappant, c'est qu'ils sont le plus souvent imaginés et propagés par ceux qui se représentent eux-mêmes comme les plus zélés champions de la paix, comme les défenseurs d'une alliance créée pour la paix. Ils passeront sans doute comme bien d'autres choses et n'auraient qu'une médiocre importance s'ils ne révélaient un étrange état d'esprit dans certains camps politiques, s'il ne se mêlait aussi parfois à ces effervescences assez factices des manifestations qui pourraient donner à toute cette agitation un caractère plus inquiétant si elles se renouvelaient. Lorsque ce sont des journaux qui s'occupent à souffler le feu, à réveiller les défiances par les fausses nouvelles ou les polémiques irritantes, ils poursuivent une œuvre qui peut n'être pas absolument inoffensive, qui reste néanmoins impuissante devant le sang-froid des gouvernemens; lorsque des souverains eux-mêmes se mettent à exhaler leur mauvaise humeur en discours passionnés et retentissans, on se demande ce que cela signifie, on ne sait plus trop où l'on va.

L'empereur Guillaume est décidément le prince aux surprises. Depuis quelque temps, soit qu'il fût encore sous l'influence des indispositions qui ont suivi son voyage à Londres, soit qu'il sentît la nécessité de se contenir, il semblait garder une certaine réserve. Il a eu il y a peu de temps son entrevue avec l'empereur François-Joseph à Schwarzenau, et s'il a confié ses impressions intimes à son allié de Vienne, il ne les a pas mises dans un discours, il a tout au plus célébré dans un toast les vertus militaires de l'armée allemande et de l'armée autrichienne. Il a prononcé récemment quelques allocutions à Munich, à Cassel, et il n'a rien dit d'extraordinaire. L'impétueux souverain pa-

Digitized by Google

raissait être dans une phase de modération et de calme, — lorsque tout à coup, à Erfurt, à l'occasion des manœuvres du 4e corps saxon, il a éclaté ! Guillaume II a cru devoir remuer tous les souvenirs des guerres d'autrefois, de la bataille d'Iéna, de la revanche de 1813, faire appel aux passions belliqueuses des enfans de la Thuringe. Il y aurait certainement de la puérilité à ne pas voir que toute cette âpre véhémence est dirigée contre « l'ennemi commun : » il y aurait aussi quelque simplicité à trop s'émouvoir de ces boutades patriotiques et guerrières du banquet d'Erfurt. Oh ! le singulier discours, qui pourrait prêter à une étude psychologique, si l'on n'était dans une situation où tout a sa gravité, où un Italien, naïvement féroce, appelait ces jours derniers l'étincelle qui devait mettre le feu au monde. Pour un souverain qui dispose de millions d'hommes et de la paix universelle, Guillaume II, en vérité, se laisse aller trop facilement à parler comme on parle dans une réunion publique, où l'on ne dispose heureusement de rien. Pour un jeune homme, le chef couronné de l'Allemagne nouvelle est un peu suranné et rétrograde. Il en est encore à 1814 ! Il a le langage des polémistes de la grande coalition et de l'émigration française ! Pour éviter de prononcer le nom de Napoléon, il se serait évertué à l'appeler le « parvenu corse, » le « conquérant corse. » Encore un peu, il l'eût appelé « l'ogre de Corse, » et il a cru voir partir d'Erfurt « le foudre vengeur qui l'a mis en pièces. » Qu'on ait cru nécessaire d'atténuer ce langage pour le public, soit ; l'âpreté de la passion et du ressentiment reste toujours. Or c'est là justement la question : que signifient en ce moment, en pleine paix, ces violentes sorties qui n'ont d'autre excuse que d'être une improvisation et qu'on croit devoir corriger après coup ?

Est-ce sous une pression d'instinct national que l'empereur Guillaume s'est laissé aller à ces emportemens de langage qui auraient pu ressembler à des défis, qui ont surpris l'Europe ? L'Allemagne est sans doute facilement accessible aux excitations et prompte à s'émouvoir du moindre incident qui touche son orgueil et ses ambitions ; elle ne se fait faute en toute occasion de témoigner son hostilité, ses défiances jalouses à l'égard de la France. Pour l'instant, l'Allemagne a d'autres affaires au moins aussi pressantes qui l'occupent, — et les mésaventures de sa politique coloniale en Afrique, et les agitations socialistes qui lui préparent peut-être une redoutable crise intérieure et le souci de son alimentation compromise par les sévères mesures douanières que le gouvernement russe a cru devoir adopter pour préserver sa propre population de la famine. Ce n'est pas le moment pour l'Allemagne de souhaiter et d'appeler la guerre. Est-ce pour répondre à des provocations venues de France que Guillaume II aurait essayé de remuer les passions belliqueuses et eu l'air de mettre la main sur son épée ? Mais il est au contraire un fait avéré, c'est la stricte et par-

Digitized by Google

faite correction de la politique française depuis quelque temps. Dans les discours qu'ils ont récemment prononcés à la suite des manœuvres de l'Est, M. le président de la République, M. le président du conseil, bien qu'entourés de tous nos chefs d'armée et d'un certain appareil militaire qui échauffe toujours les esprits, n'ont pas dit un mot qui pût ressembler à une provocation ou à une jactance. On s'est même généralement abstenu en France, par un sentiment de mesure assez caractéristique, d'attacher trop d'importance à des paroles impériales qui auraient pu paraître blessantes. Si dans un grand pays libre, dans une ville comme Paris, il y a toujours des trouble-fêtes, des agitateurs subalternes, disposés à manifester à propos de tout, fût-ce à l'occasion de la représentation de *Lohengrin*, le gouvernement a prouvé qu'il n'entendait pas laisser la politique du pays à la merci des brouillons.

La France, pour sa part, n'a donné ni motif ni prétexte : il y a donc autre chose ! Le plus vraisemblable est que le jeune empereur déçu de ses rêves de suprématie, irrité sans l'avouer des scènes de Cronstadt, aura saisi l'occasion de se dédommager par un éclat d'impatience et de mauvaise humeur. Ni Guillaume II avec ses toasts d'Erfurt, ni les défenseurs de la triple alliance, avec leur système de fausses nouvelles, ne croient certainement qu'il y ait à Paris ou à Saint-Pétersbourg une volonté délibérée de guerre : c'est le fait même de l'existence du rapprochement franco-russe qui les irrite en déconcertant leurs calculs, et c'est une raison de plus pour ne pas laisser dénaturer ce qu'on a justement appelé « une situation nouvelle, » pour se surveiller dans tout ce qu'on dit et ce qu'on fait. Le jeune et bouillant empereur s'apaisera, on doit le croire ; il est même déjà à demi apaisé ou il tient à le paraître, puisque, par l'adoucissement du régime des passeports, il vient de mettre fin à cette sorte d'interdiction qui pesait depuis quelques années sur l'Alsace. C'est un acte bienvenu de conciliation après les déclamations contre « l'ennemi commun » et les vieilleries haineuses sur le « parvenu corse. » Le second mouvement vaut certes mieux ici que le premier. N'importe, il ne faudrait peut-être pas trop s'y fier ; nous vivons, il faut l'avouer, dans un singulier état, où l'Europe, passant d'un jour à l'autre par toutes les contradictions, par toutes les phases de l'imprévu, est toujours réduite à se demander si elle va se réveiller sous le régime de la politique qui adoucit la condition de l'Alsace ou sous le régime de la politique du discours d'Erfurt.

Les affaires des peuples sont étrangement compliquées aujourd'hui. Elles ne sont pas seulement en Europe, où les gouvernemens ont pourtant assez de peine à se reconnaître et à se conduire ; elles sont dans toutes les régions du globe, dans l'extrême Orient comme en Afrique, partout où les nations du vieux monde sont engagées par leur politique, par leurs ambitions, tantôt divisées par les conflits d'in-

Digitized by Google

fluences, tantôt rapprochées par des intérêts communs. C'est l'univers entier qui est désormais livré à l'action des gouvernemens, à l'invasion des hardis explorateurs qui pénètrent dans les régions où nul n'avait pénétré jusqu'ici, et vont planter sur des terres inconnues le drapeau de leur pays, préparer des protectorats européens. Ce qui résultera de ce vaste travail est le secret de l'avenir. Dans tous les cas cette œuvre de conquête et de colonisation que nous, occidentaux, nous appelons une œuvre de civilisation, ne s'accomplira pas sans peine. Le moindre établissement dans ces contrées mystérieuses coûtera bien des vies humaines; chaque campagne de découverte dans l'Afrique équatoriale fera bien des victimes, comme ce jeune Français Crampel, qui vient de périr dans un de ses voyages. L'Allemagne, qui en est à ses débuts dans les entreprises lointaines, qui n'est du moins entrée que depuis quelques années dans cette voie des conquêtes coloniales, l'Allemagne elle-même en fait la dure expérience: elle commence à s'apercevoir qu'il ne suffit pas de partager idéalement avec l'Angleterre d'immenses espaces ou de signer des traités de protectorat avec le sultan de Zanzibar, que la domination réelle est plus difficile à fonder, et ce n'est pas sans émotion qu'elle vient de recevoir la nouvelle des échecs sanglans de quelques-uns de ses chefs ou de ses explorateurs.

La dernière de ces mésaventures meurtrières est celle de M. Zelewski qui, à la tête d'une expédition allemande, s'était mis en marche vers le lac Victoria-Nyanza, pour reconnaître et occuper ces vastes territoires. Il est bien parti, en effet, avec des forces composées d'Allemands et d'auxiliaires, même avec quelques canons; mais il n'a pas tardé à se heurter contre des tribus en armes, qui l'ont assailli sur son chemin, et en fin de compte, les forces de M. Zelewski paraissent avoir été presque détruites. C'est un véritable massacre. D'un autre côté, sur un point différent, M. Péters, qui est un vieil Africain, semblerait avoir rencontré les mêmes difficultés, les mêmes résistances. En un mot, tout indique qu'il y aurait une violente fermentation parmi les masses indigènes qui se soulèvent contre la domination allemande, qui se vengent peut-être des rigueurs impitoyables déployées par le major Wismann au début de la conquête. Ce n'est point là, sans doute, un incident fait pour arrêter l'Allemagne: c'est du moins un signe des difficultés que doivent rencontrer toutes ces entreprises sur un continent inconnu, et tandis que le sang coule en Afrique pour étendre la suprématie européenne, bien d'autres questions qui intéressent aussi toutes les nations occidentales s'élèvent aux extrémités de l'Orient, jusqu'en Chine. Il ne s'agit pour l'Europe de rien moins que de préserver de toute insulte ou de tous périls, son influence, ses intérêts, ses établissemens, la vie et le bien de ses nationaux.

Digitized by Google

Ce n'est point, à vrai dire, une petite affaire que d'entrer en contestation avec un empire populeux qui a ses traditions séculaires, ses mœurs, sa civilisation, qui a été si longtemps fermé aux influences étrangères et dont le gouvernement est impuissant à réprimer les passions nationales quand il ne les partage pas. La force de ce pouvoir qui s'appelle le Tsung-li-yamen est dans sa diplomatie captieuse, dans son inertie et dans l'immensité de l'empire. Il ne repousse pas les réclamations, il les écoute, il a l'air de prendre quelques mesures et laisse le mal s'accomplir.

Lorsqu'il y a trente ans, la France et l'Angleterre se décidaient à engager une campagne contre la Chine et allaient jusqu'à Pékin pour obtenir la réparation de griefs accumulés, elles ont réussi sans doute en apparence. Elles ont imposé des traités, des garanties nouvelles, des conditions plus libérales pour les Européens ; elles n'ont pu changer ni les mœurs, ni les sentimens populaires, ni l'antipathie chinoise contre tout ce qui est étranger. Elles n'avaient conquis qu'une sécurité passagère, et par degrés l'instinct de race a reparu, pour se manifester bientôt avec un redoublement d'intensité. Il y a dix ans déjà, ceux qui ont longtemps pratiqué la Chine par l'apostolat démêlaient tous les signes d'une explosion, qui commencerait sans doute par des révoltes locales. L'amiral Courbet lui-même, qui se trouvait, il est vrai, en face des surexcitations causées par l'occupation française du Tonkin, l'amiral Courbet prévoyait et disait qu'on serait nécessairement conduit à une action plus énergique, plus décisive contre le Céleste-Empire. Ce qu'on prévoyait, c'est justement ce qui arrive. Depuis quelque temps en effet, les soulèvemens populaires se multiplient particulièrement dans la vallée du Yang-tsé, et dans tous ces mouvemens d'une nature peut-être assez compliquée, assez difficile à définir, la haine de l'étranger est visiblement le premier mobile ou le prétexte. Les missionnaires chrétiens, sans distinction de nationalité, missionnaires français, allemands, anglais ou belges, sont attaqués dans leurs résidences, pillés et massacrés. Il n'est pas jusqu'aux États-Unis, qui n'aient vu récemment une de leurs missions saccagée et détruite par la populace. Les commerçans étrangers, les voyageurs comme les missionnaires, sont l'objet de mille violences dans l'empire. Les attentats ne se commettent pas généralement sur le littoral, où ils n'échapperaient pas à la répression des marines étrangères; ils sont commis dans l'intérieur, où ils ne pourraient être atteints que par la justice locale, qui ne s'en occupe guère. Le Tsung-li-yamen, du haut de sa grandeur, ordonne sans doute de temps à autre quelques châtimens, et il vient même de soumettre à l'empereur un rapport plein de bonnes intentions, accompagné d'un édit sur la répression des désordres. Malheureusement, s'il est sincère, il est impuissant pour

Digitized by Google

garantir la sécurité des étrangers; et la question pour les puissances de l'Occident est de savoir si elles ne doivent pas se charger elles-mêmes de la protection de leurs nationaux, comment elles peuvent assurer cette protection. C'est depuis quelques jours, à ce qu'il semble, un objet de délibération entre les cabinets de l'Europe.

A quelques nuances près, la nécessité pour toutes les puissances est la même; l'intérêt de sécurité est le même, la difficulté est d'aborder la question « de s'entendre sur des résolutions et une action communes. » Elle est d'autant plus délicate qu'on ne sait comment saisir cette situation, qu'en employant la coercition contre le gouvernement chinois, on risque de le livrer affaibli à des passions révolutionnaires qui le menacent peut-être lui-même, et qu'en voulant atténuer les dangers que courent les Européens, on peut s'exposer à les aggraver, au moins dans le premier moment. Le pire de tout, en effet, serait de provoquer par une intervention occidentale de nouveaux massacres, des déchaînemens instantanés de fureurs populaires, dont les étrangers seraient les victimes avant qu'on eût le temps de les secourir. On est intéressé à faire sentir au gouvernement chinois le poids de la puissance européenne pour la sauvegarde de nos nationaux; on n'est pas intéressé à précipiter le travail d'anarchie qui le menace, à prêter des armes aux sociétés secrètes qui pullulent dans l'empire. Cet état intérieur de la Chine est sans nul doute un des élémens du problème que les gouvernemens de l'Occident ont à résoudre; mais il y a une autre difficulté qui n'est pas moins grave, c'est celle de s'entendre, de combiner toutes les volontés dans une action diplomatique et militaire concertée pour un intérêt commun. Dans quelle mesure les puissances européennes seraient-elles appelées à concourir à la démonstration ou à l'intervention qui pourrait être décidée, à laquelle les États-Unis eux-mêmes paraissent disposés à s'associer? Se bornerait-on à employer les marines étrangères ou bien irait-on jusqu'à un débarquement de forces militaires, et, dans ce cas, à quelle limite s'arrêterait-on? Comment seraient réglées la direction et la marche de cette campagne? Les questions délicates ne manquent pas.

Ce serait assurément dans tous les cas la plus dangereuse des tactiques de transporter sur le fleuve Jaune les rivalités, les défiances, les jalousies qui se retrouvent trop souvent dans la politique du vieux continent. On l'a essayé déjà. C'est le meilleur moyen de se préparer des mécomptes et peut-être d'aggraver encore la position des étrangers en Chine. Si l'on veut agir avec autorité, avec efficacité, il n'y a évidemment qu'une entente sérieuse et loyale qui puisse sauvegarder le prestige et les intérêts de l'Europe, faire en un mot œuvre de civilisation ou de préservation dans ces contrées de l'extrême Orient.

CH. DE MAZADE.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française 3 pour 100, qui avait déjà monté d'une demi-unité dans la première quinzaine de septembre, a regagné dans la seconde partie du mois le coupon trimestriel détaché le 16. Le 15, on cotait 96.30 ; peu de jours avant la liquidation, le 3 pour 100 a été porté à 96.35 ex-coupon, et la réaction que ces hauts cours si promptement conquis devaient provoquer n'avait encore fait perdre le 29 que 25 centimes sur le niveau le plus élevé. L'emprunt et l'amortissable ont suivi la rente ancienne 3 pour 100 dans sa marche ascensionnelle et dans son mouvement de retour. Les trois fonds gagnent respectivement, sur les cours du 15, le 3 pour 100, 55 centimes, l'emprunt 50, l'amortissable 85. Le 4 1/2 a été plutôt délaissé et perd même quelques centimes à 105.65. Les porteurs ne doivent pas oublier que ce fonds n'est plus protégé contre la conversion que pour moins de deux années, et que dès l'an prochain cette opération devra être prévue dans la loi de finances pour 1893.

Ce brillant enlèvement de la rente 3 pour 100 est dû aux considérations politiques se rattachant aux résultats de la visite de nos marins à Cronstadt et à Portsmouth, à l'éclat de nos grandes manœuvres dans l'Est, aux discours officiels prononcés à cette occasion, et à l'abolition de la formalité des passeports pour l'entrée en Alsace-Lorraine, à partir du 1er octobre. Il est dû aussi et surtout à l'imminence de deux grandes opérations financières, l'emprunt du Crédit foncier, un million d'obligations communales, et l'emprunt russe, cinq cents millions de francs en capital nominal. La première émission a lieu le 6 octobre, la date de la seconde sera probablement fixée au 20 octobre.

Cependant toute hausse a une limite, et la rente française est arrivée à des cours qu'il ne lui est plus possible de dépasser sans que des intervalles plus ou moins prolongés séparent les étapes qui lui restent à franchir vers le pair. De plus, nous entrons dans la période où les grandes banques de l'Europe occidentale vont avoir de fortes quantités d'or à envoyer à New-York pour le paiement des achats de céréales. Depuis quelques semaines, l'encaisse métallique or de la Banque de France présente de légères diminutions. A Londres, le dernier bilan de la Banque d'Angleterre montre l'encaisse métallique réduite de 700,000 livres sterling, et les directeurs n'ont pas cru devoir retarder plus longtemps l'élévation du taux de l'escompte de 2 1/2 à

Digitized by Google

3 pour 100. Des avis d'Amérique signalent comme déjà parvenues à New-York ou en cours de transport des expéditions d'or s'élevant à un total de près de 60 millions de francs. La spéculation a donc de bonnes raisons pour appréhender un mouvement de tension dans les taux de loyer des capitaux pour les mois qui vont suivre. La hausse de l'escompte restera d'ailleurs modérée à cause des importans achats de titres de chemins de fer des États-Unis effectués à Londres par des Américains, achats dont la liquidation compensera jusqu'à due concurrence les remises à faire pour envois de céréales.

Un retour du marché au calme qui régnait il y a un mois est donc plus probable que la continuation immédiate de la hausse. Les capitaux disponibles vont avoir au surplus à s'employer, puisque le Crédit foncier et le gouvernement russe font appel à l'épargne publique pour une somme totale effective de 700 millions environ, payable, il est vrai, en de nombreux versemens largement espacés.

Les fonds d'États étrangers qui avaient, à la suite de la rente, obtenu une certaine avance de cours, l'ont déjà reperdue. Ainsi l'Extérieure est revenue à 72 1/8 après avoir atteint 72 1/2; l'Italien ne garde plus qu'une avance de 0 fr. 20 à 0 fr. 25, l'emprunt d'Orient a même reculé de près d'une demi-unité. Les fonds russes or sont, il est vrai, restés très fermes, et le Hongrois 4 pour 100 a été porté par un courant actif d'achats de 90 1/8 à 90 7/8. Les valeurs turques se sont aussi améliorées dans une certaine mesure; le 1 pour 100 a dépassé un moment le cours de 18 francs et finit à 17.97, l'obligation Douane a repris 2.50 à 445, la Privilégiée est sans changement à 405, la Banque ottomane a été portée de 555 à 560 et finit à 557.50.

Le Portugais s'alourdit de plus en plus et perd un point et demi à 36 1/2. La prime de l'or ne se détend pas, et, de plus, le crédit de l'État souffre de la dépréciation chaque jour plus forte que subissent les valeurs de la Compagnie des chemins de fer portugais, actions et obligations. Ces dernières ne sont plus cotées que 155 francs les 3 pour 100 et 215 les 4 pour 100; c'est une baisse de 30 et 20 francs pour la dernière quinzaine. L'action se tient péniblement à 120 francs. On n'a pas de bonnes nouvelles de l'enquête entreprise par la Banque de Paris sur la situation financière de la compagnie. Les charges seraient plus lourdes encore qu'on ne l'avait supposé, et les obligataires devraient s'attendre à la nécessité de pénibles sacrifices.

La guerre civile est terminée au Chili, mais l'ordre ne se rétablit pas promptement en ce pays naguère si prospère. Quant à la situation de la république argentine, elle semble empirer chaque jour, loin de s'améliorer encore. La monnaie de papier se déprécie de plus en plus, les affaires sont languissantes, et les ressorts de l'autorité se relâchent à l'excès dans les provinces. Au Brésil, une certaine prospérité se

Digitized by Google

maintient, les cours du 4 1/2 et du 4 pour 100 restent assez ferm 76 et 71, mais la faiblesse du change indique une situation écon mique troublée par de longs excès de spéculation. Dans les États-Un de l'Amérique du Nord, la spéculation fait monter les valeurs de chemins de fer en prévision des bénéfices que doivent donner les transports de céréales. Un groupe puissant à la baisse a tenté d'entraver ce mouvement; il en est résulté une lutte assez vive entre financiers de grand renom, comme Gould et Morgan, lutte dont les péripéties ont donné de l'animation ces jours derniers aux places de New-York et de Londres.

Les sociétés de crédit n'ont pris que peu de part à la hausse. La Banque de France, toutefois, a monté de 25 francs, l'époque où pourra être discuté le projet de loi sur le renouvellement du privilège ne paraissant plus éloignée. La Banque de Paris a été portée de 777.50 à 795, mais est revenue déjà à 787.50. Le Crédit foncier a reculé de 1,286.25 à 1,277.50. Le Crédit lyonnais a détaché un coupon de 17.50 dont il a regagné presque la moitié. L'ancien Comptoir d'escompte s'est élevé de 273.75 à 278.75, le Comptoir national et la Banque d'escompte ont été immobiles à 545 et 447.50.

Le Lyon a gagné 5 francs à 1,510, le Nord a baissé de 10 à 1,835. Le Gaz est en hausse de 7.50 à 1,455, le Suez de 40 francs à 2,887.50, après 2,905. Le Rio-Tinto, après une pointe de 540 à 560, a été ramené à 537.50.

L'émission de l'emprunt russe aura lieu, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, vers le 20 octobre; elle sera effectuée par un groupe financier dont fait partie le Crédit foncier. Le fonds créé est un 3 pour 100 qui sera offert à 80 francs environ.

Le Crédit foncier, avant d'aborder cette opération, s'occupe de son émission propre, annoncée pour le 6 octobre, et qui porte sur un million d'obligations communales de 400 francs 3 pour 100 avec lots.

Le prix d'émission est fixé à 380 francs, payables en versemens échelonnés jusqu'en mars 1895. Les titres sont remboursables au pair, au plus tard en 75 ans. Ils sont munis de coupons semestriels de 6 francs chacun, aux échéances des 1er avril et 1er octobre. Ils participent en outre à six tirages de lots par an, chaque tirage comportant une obligation remboursée à 100,000 francs.

Un droit de préférence est accordé, pour la souscription, aux porteurs des 177,000 obligations communales de 500 francs 4 pour 100 faisant partie de l'emprunt de 1875 et restant en circulation. Ces titres seront reçus en paiement pour 505 francs.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

ANTOINETTE

MA COUSINE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXV.

Ainsi que je l'avais prévu, le fort de l'alerte est encore tombé sur moi !

Mon oncle, parti hier matin, n'est revenu qu'assez tard aujourd'hui. Le dîner était achevé ; sans entrer au salon, il a donné ordre qu'on le servît chez lui, me faisant dire que je pouvais aller fumer en sa compagnie... Je n'avais garde de ne point me rendre à cet appel, si peu rassurant qu'il me parût.

Je le trouvai sombre, l'œil ardent et fiévreux d'un homme domptant violemment la fougue bouillonnante de pensées amères, que la présence de son valet de chambre figeait sur ses lèvres. A quelques questions banales qu'il m'adressa, tout en dînant, et sous lesquelles je devinais un sens ironique, je pressentis que j'allais subir un rude assaut...

Enfin, nous demeurâmes seuls. Il se leva pour prendre un cigare, l'alluma en silence, et se rassit.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

Digitized by Google

— As-tu des nouvelles de la Ferme?.. me demanda-t-il d'un ton cassant pour premier mot.

www.libtool.com.cn

— Aucune!..

— Eh bien! moi, je vais t'en donner!..

Et, mâchonnant son cigare, il se campa dans son fauteuil, en face de moi.

— Probablement à l'instigation de ta tante, reprit-il, *Seconde* est allée trouver Bertaut... Elles ont comploté je ne sais quelle ridicule histoire... Un entassement de fadaises et d'inventions absurdes... Je ne te demande pas si tu es de l'affaire... Seulement, mon cher garçon, tu dois comprendre que, si ta tante s'imagine servir tes intérêts par de telles extravagances, elle se trompe du tout au tout... Et je tiens à te le dire tout de suite, carrément, pour que tu avises à arrêter les choses avant qu'elles ne s'aggravent.

— Mais, mon oncle, répliquai-je, je ne comprends pas!.. Et je ne vois guère en quoi je puis intervenir...

— Oh! parlons net! s'écria-t-il en m'interrompant. Je ne veux pas... Tu m'entends!.. Je ne veux pas aborder, avec ta tante, certaines questions... qui nous mèneraient trop loin... Un sot esclandre compromettrait la situation de ma fille... et c'est ce que je ne permettrai pas!.. Il ne me convient pas davantage d'admettre contre moi des interventions de notaire ; car tu penses bien, n'est-ce pas?.. que je ne suis pas dupe d'une machination bête qui n'a d'autre but que de me forcer la main pour bâcler plus vite un divorce... Tout cela est stupide et odieux!.. Tu es plus intéressé que moi à éviter une rupture bruyante... Si ta tante est folle, il t'appartient de la doucher pour la remettre dans son bon sens... Qu'elle s'arrange avec *Seconde,* sur laquelle elle n'a que trop d'influence!.. Qu'est-ce que ça me fiche à moi que *Seconde* habite la Ferme?.. Les Giraud passent après tout pour de parfaits honnêtes gens, et, par là, ma responsabilité est sauve... Un conseil de famille!.. Imagine-t-on cela? Oh! que non pas, par Dieu! Tu vas donc me faire le plaisir d'aviser pour faire rentrer les choses dans l'ordre... Et qu'il n'en soit plus soufflé mot!.. Je te parle ainsi, je te le répète, dans ton seul intérêt.

Si violente que fût cette sortie foudroyante, et malgré ses détours, je compris sur l'instant que mon oncle avait peur des suites d'une algarade menée si loin ; sa conclusion d'ailleurs, à propos de France, masquait trop mal une capitulation forcée, pour que je n'en prisse point avantage, en feignant d'y voir une concession volontaire et clémente. En fait, il m'était facile de constater que son séjour à Blois avait fort rabattu sa superbe, et que l'intervention de Bertaut avait produit son effet... France, libre d'habiter la

Digitized by Google

Ferme, et ses menaces de tuteur à néant, l'affaire pouvait finalement se dénouer sans péripéties troublantes ; devant une telle retraite, j'avais même tout à gagner cette fois en paraissant prendre au sérieux un rôle de médiateur qui l'aidait à sauver son orgueil et couvrait du moins sa défaite... A peu près certain cette fois du succès de mon entremise, j'eus l'air d'approuver sa mansuétude « envers une pupille inconsciente... » Et, sur ma promesse de le seconder dans ses sages mesures de prudence, nous nous sommes finalement quittés bons amis...

Nous en voilà sortis !.. Une brève conférence avec ma tante, une course à la Ferme, où je suis arrivé comme la colombe de l'arche...

France libérée, affranchie de ses craintes, ne parle plus de partir pour Genève... Les choses resteront en l'état, sans la moindre apparence de rupture...

La vérité sur le désarmement de mon oncle, résolument parti en guerre pour tout réduire en poudre, nous est révélée, ce matin par une lettre de Bertaut, qui n'y a point été de main morte, dans sa mission très aimablement conciliatrice d'intermédiaire officieux. Tout en glissant sur des « badinages de galanteries, » qui forment le fond des plaintes articulées... et que mon oncle a niés avec aplomb, l'ami notaire a su rappeler avec adresse certaine histoire de gouvernante « ayant laissé des preuves fâcheuses... » de nature à fort embrouiller les choses... devant un président requis d'ordonner la convocation d'un conseil de famille. Il a insinué enfin que M^lle^ Wéber fût-elle, par impossible, contrainte de réintégrer Francœur, les faits dénoncés étaient de telle gravité « qu'il ne pourrait plus guère être permis à ma tante de demeurer sous le même toit, sans commettre sa dignité... etc. »

Homme de très grande raison, et fort craignant les coups en un pareil débat, mon oncle a rengainé sa foudre. J'ai joué bénévolement mon rôlet de soi-disant pacificateur, pour l'aider à son changement forcé d'attitude... M'en saura-t-il gré?.. je l'ignore... J'ai, pour l'instant, barre sur lui, mais il est homme à ne me point pardonner ce bon office rendu.

Le péril conjuré, France me regarde comme un sauveur, et tu ne saurais t'imaginer à quelle douceur d'attachement j'en viens, de mon côté, pour notre jolie rebelle.

XXVI.

Les émois de ces quelques journées ont naturellement passé par-dessus la tête d'Antoinette, occupée au délassement de ses fatigues, au rangement de ses toilettes, et au culte de sa fraîcheur,

Digitized by Google

un peu tempérée par deux semaines de veilles, de bals et de fêtes. Nous avons pu reprendre aujourd'hui nos courses du matin.

www.libool.com.cn

A huit heures, nos chevaux sellés, suivis de deux grooms, nous partions par le village, et nous gagnions la forêt dont la solitude, après tant de jours d'animation et de bruit, me parut d'une quiétude tout à fait particulière et fort reposante. Les grandes allées pleines d'ombre, les taillis humides de rosée, les senteurs vivifiantes... Antoinette elle-même, droite sur sa selle, sans trop de nonchaloir, semblait sensible à cette grâce intime. Nous n'en sommes plus entre nous à d'inutiles marivaudages... J'ai brillamment fait mes preuves, et, ravie du rôle grandiose que j'ai su lui faire jouer, son imagination lancée, elle vit en plein dans son idéal d'avenir comme s'il était déjà résolu. Bien entendu, je me garde d'altérer son heureuse confiance. Mon souci des fâcheux événemens, qu'elle ne doit pas connaître, n'est peut-être après tout qu'une appréhension vaine... A quoi bon d'ailleurs troubler ses grands rêves?

Comme nous devisions de choses et d'autres, et surtout des réelles magnificences des derniers jours :

— Sais-tu ce qu'il faut manigancer maintenant?.. me dit-elle. Nous allons, bien gentiment, faire tous les deux la cour à papa, de façon qu'il ne puisse plus se passer de nous.

— Et alors?.. répliquai-je.

— Alors, au lieu de vouloir nous caserner à Nantes, il sera enchanté de nous donner, à Paris, le second étage de son hôtel, où nous vivrons tous.

— Parfait! répondis-je; seulement que devient cette belle existence de liberté que tu ambitionnais?

— Mais, bêta, nous n'aurions plus besoin de nos ennuyeuses économies pour les écuries, les équipages, les réceptions... Il nous laisserait comme ici, faire à notre tête!

Un peu surpris de cette idée fantasque, qui me rappelait la fameuse conférence où mon oncle m'avait dévoilé ce qu'il attendait de son gendre, j'exprimai mes doutes sur la réussite d'un aussi profitable arrangement.

— Mais c'est mon père lui-même qui m'en a parlé, dit-elle.

— Quand?

— Il y a déjà longtemps...

— Alors, il ne songerait plus à te faire raffineuse?.. repris-je en riant.

— Oh! c'était à propos d'Onésime qu'il me disait cela!.. Onésime doit entrer aux affaires étrangères... Papa le voyait déjà ambassadeur... Mais, puisque je l'ai décidément refusé.

Je laissai Antoinette développer longuement tout son plan de

Digitized by Google

séduction. Il m'était aisé de comprendre maintenant le but réel de cette ancienne combinaison de famille. Si dépourvu de préjugés que fût mon oncle, il était évident qu'en prévision d'un divorce, il avait dû prévoir, aussi, pour ses projets galans quelques difficultés intérieures. Garder France, seule avec lui dans son hôtel, c'était certes très risqué, et il était trop fin pour ne point essayer de couvrir du moins une situation scabreuse par des dehors de *respectability* mondaine, à la rigueur acceptables, même pour une pupille de vingt ans... De là, au projet d'installer chez lui le ménage d'Onésime et de sa fille, il n'y avait qu'un pas... France demeurait auprès de sa cousine mariée, les convenances restaient sauves, et tout était dit. Seulement, depuis lors, les heureuses machinations du tuteur s'étaient écroulées.

En tout cas, avec Antoinette, il fallait couper court.

— Ton projet est superbe!.. repris-je, mais il est tout à fait impraticable, par cette raison majeure que ton père sait compter, et qu'il n'est pas homme à nous livrer les clés de sa caisse... Les propos en l'air qu'il t'a tenus avaient d'ailleurs en vue certains arrangemens, tout personnels, dont la nécessité n'existe plus... Et pour tout dire enfin, eût-il encore les mêmes idées, il y aurait là, pour nous, un tel joug de dépendance et d'esclavage qu'il nous faudrait bientôt éclater en révolte... Tu connais son caractère; ce serait cette fois tout briser!

Le ton décidé, par lequel j'énonçais nettement ma volonté d'un refus, parut la surprendre, comme un acte inattendu de résistance à ses désirs... Il s'ensuivit un moment de silence entre nous.

— Mais, alors, dit-elle avec sa jolie moue, si mon père ne veut rien ajouter à ma dot, comment vivrons-nous... quand nous nous serons sauvés à Londres, et que nous reviendrons à Paris?..

— Hélas! pauvre Antoinette, répliquai-je en riant, nous gémirons dans notre malheur!..

— Tu en prends aisément ton parti!.. dit-elle d'un ton dépité. Et tu prétends que tu m'aimes...

— Mais c'est précisément parce que je t'aime, que je te veux toute à moi... sans autre tyrannie que la mienne!.. ajoutai-je, grossissant plaisamment ma voix.

Elle ne répondit rien; mais son air de princesse irritée témoignait suffisamment qu'elle n'était pas du tout convaincue de son obéissance.

XXVII.

Une fort déplaisante anicroche. Le Rosenthal nous est revenu, depuis cinq ou six jours. Si j'en crois l'énorme sensation que pro-

Digitized by Google

duit ici ce retour, l'événement, paraît-il, est de grande importance pour mon oncle; mais il me laisse assez froid. Si appréciateur que je sois des millions, en vue des avantages positifs qu'ils procurent, je ne suis pourtant pas de ceux que l'aspect seul du veau d'or transporte d'aise... Sans prétendre le moins du monde à des poses stoïques, et tout en pactisant avec les idées de mon temps, je t'avouerai même que devant certaines fortunes à ce point foudroyantes, je suis pris d'un sentiment d'effroi bizarre, comme si je côtoyais quelque gouffre... Je songe à la contre-partie des ruines de pauvres diables que huit cents millions peuvent bien représenter... et si, comme amateur, j'apprécie le tour subtilement fait, l'heureux escamoteur, venu en France petit courtier, me reste en défiance.

Tout cela pour te dire que je cultive la politesse avec le fameux baron ; mais que nos deux tortils ne fraternisent guère, bien que, aimable et condescendant du haut de sa fabuleuse richesse, il me traite en égal et de plain-pied. — Des façons exquises, quoi !.. Sauf que je ne lui donne jamais son titre, et qu'il me donne toujours le mien.

Or, hier matin, à l'heure où tout dort encore au château, j'étais sur le lac me chamaillant avec mon Antoinette, à l'abri des grands ombrages, lorsque, tout à coup, au plus profond des saules, le Rosenthal nous apparut, sur la rive, écartant les feuillages, et souriant à notre vue.

Il nous salua... Nous étions pris !

— Quelle promenade charmante vous faites là !.. me dit-il.

— En effet, répondis-je, le temps est délicieux !

— Prenez-moi donc avec vous, cher baron, ça m'amusera !.. reprit-il débonnaire... Si toutefois mademoiselle le permet... ajouta-t-il maladroitement.

Relever le manque de tact que contenaient ces derniers mots, c'eût été paraître les comprendre.

— Venez, venez, cher monsieur, ma cousine et moi, nous permettons ! ripostai-je en faisant accoster.

Il monta d'un pied sûr, en homme qu'entretient en bonnes formes un exercice sagement réglé, et s'installa sur le banc. Jugeant excessif pourtant qu'Antoinette promenât ce Plutus, je pris les avirons, et nous repartîmes.

— Hé ! mais, il est très gentil, ce petit lac !.. reprit-il comme nous gagnions le large.

— Merci pour lui ! dis-je en m'inclinant.

— Ça me rappelle un peu... de loin... un de mes domaines de Silésie.

— Très flatté !

Digitized by Google

— Est-ce qu'il y a de la pêche?..

— Peuh!.. répliquai-je, une chétive pêche du Blésois. Elle n'a jamais été exploitée!.. Ce qu'il y a de poisson suffit à ma ligne.

— Si vous êtes amateur, il faut venir me voir en Écosse, à l'automne. Je vous offrirai là un vrai lac de dix kilomètres en long et en large, où j'ai mis de tout... Des pêches de grand rapport!.. Mais ce que je trouve vraiment superbe ici, ce sont vos saules...

— *Super flumina Babylonis!..* dis-je en riant. Il y a là de quoi suspendre votre harpe...

— Oh! de la harpe, je n'en joue pas, répondit-il sans rien comprendre du psaume latin; je ne joue que de la cithare... Mais j'ai dans mon orchestre le fameux Devrient que l'on dit être le premier harpiste du monde.

— Quoi! vous avez un orchestre? demanda Antoinette.

— Oui, mademoiselle, et il vaut, paraît-il, celui de Bayreuth.

— Ah!.. reprit-elle émerveillée.

— Désirez-vous l'entendre?.. ajouta-t-il... J'envoie une simple dépêche, et vous l'aurez dans trois jours.

J'intervins, pour couper court à ce faste de galanterie, en détournant l'entretien sur l'affaire qui l'amenait dans le pays.

— Oh! ce n'est pas une affaire! reprit-il; mais tout simplement parce que je n'ai pas de chasse en Touraine!.. Avec quelques centaines de mille francs par an, j'aurai là un déplacement agréable, à quelques heures de Paris... Le château, aménagé à neuf, peut loger aisément quatre-vingts invités... Je ne m'y ennuierai pas!..

Tout cela dit comme s'il se fût agi de l'installation d'une bicoque. Antoinette ouvrait plus que jamais des yeux immenses. Moi, je rageais de promener ce magnifique gêneur... Sans paraître y mettre malice, j'avais manœuvré vers l'embarcadère... La yole accostée, je sautai, tendis la main à ma cousine, et nous regagnâmes tous les trois le château.

XXVIII.

Nos rendez-vous éventés par le Rosenthal, il nous faut encore les suspendre pendant les huit ou dix jours qu'il doit rester ici. Peu désireux de l'avoir pour compagnon, car il est matinal, j'évite la corvée de le distraire en me sauvant à la Ferme, où je goûte les joies champêtres, sans entendre parler de millions... Corbleu!..

Digitized by Google

oui, je m'accommoderais d'en avoir quelques-uns... et même davantage!.. Mais je te jure qu'à la fin j'en suis agacé... La richesse, dans ces proportions inutiles et bêtes, tombant en de telles mains, en arrive à prendre à mes yeux toute l'apparence d'un péril social. Certes, il y a là une force. Cet instinct de race, cette science profonde de l'agio, ce sens de l'or aident, je le veux bien, aux progrès dans le temps... Mais ce drainage brutal et sûr du capital commun, et cette féodalité nouvelle qui en résulte, autrement vorace que celle des grands vassaux d'autrefois, n'en sont pas moins troublans... Si excessives que se montrent les idées antisémitiques, et si dégagé que j'en sois, devant la morgue et les allures gonflées de cet animal, à peine dégrossi d'instruction, parlant de ses fiefs en tous lieux, de son orchestre et de ses pêches *de grand rapport*, je t'assure que j'ai peine à ne point regretter le ghetto.

Tu comprends donc sans peine que le milieu des Giraud me repose. Près de ces sûrs amis ayant le cœur sur la main, j'oublie les mésintelligences troubles, les aversions, les aigres rancœurs si mal cachées sous le fastueux apparat du château. Que tu ries de ce poncif philosophique du « retour à la nature » et que tu me traites de « Jean-Jacques,.. » il n'en est pas moins vrai que ces bonnes affections simples ont leur prix. Vertus champêtres tant que tu voudras!.. L'atmosphère familiale que je respire en ce milieu si vivant, les saines idées de la vie, sous le tour original d'esprits, non sans culture, de toute cette maisonnée; les bonnes façons de *gentleman farmer* de Giraud, les gaîtés franches, les rires, les amitiés sans phrases,.. tout cela me prend sans que j'y pense, et je passe là des heures pleines, pendant lesquelles je me laisse vivre, objet des querelles jalouses de Jacqueline et de Sidonie. Saturnin, fils cadet, vient d'être nommé sergent; il arrive le mois prochain, en permission de quinze jours... Dieu nous garde!

Bertaut ayant battu le fer, France a depuis trois jours conquis sa complète liberté. A la demande de son subrogé-tuteur, corroborée d'assez bonne grâce par mon oncle, peu jaloux d'explications ou de débats, le juge de paix de Francœur, assisté de son greffier, a prononcé son émancipation, et la voilà maîtresse de sa vie. — Quoi qu'il en soit, pourtant, on se tient tout de même sur la prudence, et elle ne sort jamais qu'accompagnée de Jacqueline comme garde du corps,.. en cas de mauvaises rencontres. Pour marquer son état de pupille affranchie, nous l'appelons désormais la Chanoinesse, grade mondain tout à fait en rapport avec l'originale situation de fille qu'elle prétend garder. Rien de plus curieux que le charme d'expansion de sa nature vibrante, tempéré par cette jeune raison toujours en éveil. Son premier acte d'indépen-

Digitized by Google

dance doit être tout naturellement la réalisation de son grand rêve : voir Paris!.. Sitôt les derniers foins rentrés, Giraud, Constance et les fillettes, tout part pour y passer deux semaines... Et, pour un peu, je me mettrais de la fête!..

Mon oncle m'étonne beaucoup, en tout ce branle-bas, par son calme subit. Tout aux affaires du célèbre baron, n'était certain empressement à me questionner sur mes courses à la Ferme, ce serait à croire qu'il ne se souvient même plus d'avoir joué au Lovelace... Est-ce habileté pour détourner les méfiances et agir à son heure?.. Y a-t-il là un feu qui couve?.. Au demeurant, aucun changement entre nous, et rien de plus débonnaire que la façon dont il se prête à cette fameuse cour que lui fait Antoinette.

— Tu sais qu'elle m'enjôle, pour m'amener à doubler sa dot! m'a-t-il dit en riant, l'autre jour, comme je tombais par hasard dans une de leurs grandes conférences.

J'ai ri, d'un air dégagé, de peur de compromettre ma fierté farouche de futur gendre désintéressé; et, sans paraître attacher plus d'importance à la chose, j'ai laissé tomber le propos...

XXIX.

Antoinette m'admire comme le mari de ses rêves; sa jolie tête vaine plus que jamais partie dans ses idées de grandeurs, nous nous chamaillons fort dès que j'essaie de parler raison. Cependant, certaines notions sur le côté positif et matériel de la vie lui viennent peu à peu, et je reste parfois surpris de la précision de ses connaissances nouvelles. Le train de réceptions et de fêtes que nous venons de traverser, et dont mon oncle ne pouvait manquer de chiffrer avec orgueil le montant des frais, l'a surtout jetée dans un complet désarroi.

— Mais le revenu que nous aurons pour toute une année aurait à peine suffi pour ces deux seules semaines! m'a-t-elle dit consternée.

J'essaie toujours d'apaiser ses trop vives craintes; mais il est clair que certains élémens de calcul, qu'elle possède déjà, en arrivent à contrecarrer singulièrement les espérances grandioses qu'elle avait tout d'abord préconçues.

Nul doute, d'ailleurs, que dans ces momens de cajolerie qu'elle a maintenant pour son père, elle ne recueille, de-ci et de-là, des aperçus pratiques qu'il est homme à répandre à pleines mains. Bien que je me méfie toujours d'une influence hostile, il n'en est pas moins vrai, pourtant, que le résultat de leurs entre-

Digitized by Google

tiens semble être pour elle un éveil de raison. Elle compte avec la vie et ne nous lance plus dans tant de projets fous.

Le Plutus germain m'est décidément très gêneur. C'est tout ce que j'ai à t'apprendre; car tu n'attends plus, j'imagine, le ragoût d'incidens romanesques d'ici la fin de ce dernier mois d'attente, au bout duquel mon oncle doit lever enfin son *veto*. La servitude de Jacob ayant duré sept ans, je ne me plains qu'à demi. Nous menons, avec ma Rachel, un train de fiancés tranquilles, je dirais presque déjà une sorte de train de ménage, notre familiarité de cousins supprimant entre nous tout le guindage des fades galanteries de rigueur en pareil cas. L'imagination d'Antoinette ne s'exaltant guère dans le passionnel, j'en profite pour lui inculquer, à mon aise, le fini des hautes façons mondaines et mettre au point ces très réelles facultés de suprême élégance qu'il faut bien lui reconnaître, et qui semble faire le fond de toutes ses pensées, comme aussi l'unique but de sa vie. Que, à défaut d'esprit, elle mette à son application beaucoup d'orgueil, il n'y a rien là qui me fâche. Ce goût féroce des grandeurs, et ce culte pieux de sa personne ont même des grâces qui me flattent. Indolente et froide en sa superbe beauté de roses et de neige, je n'ai point à redouter, du moins, ces ravages des sens, si désastreux pour tant d'honnêtes maris... Je parle en philosophe!..

Je sais bien que, en me lisant, mon bon Carol, tu vas dire que j'ai tout l'air de tourner casaque à cet amour tout flambant devant lequel j'ai tout d'abord fait les beaux bras... *Deus! Ecce Deus!*.. me répétais-tu dans ta dernière lettre, avec cette verte ironie qui pique toujours très juste au moindre *hiatus* de la cuirasse... Eh bien! soit, je ne fais plus les beaux bras! Mais raisonnons... Si mon subjectif s'est altéré, s'ensuit-il par là que mon objectif en doive être déplacé? De complexion peu expansive, mon Antoinette est tout simplement le produit d'une éducation claustrale trop longtemps comprimée. Détachée dès l'enfance des affections de famille, son cœur tout neuf en est encore à se dégourdir. De là cet amour tranquille que, en vain, dis-tu, « je m'excite à dégeler. » Mariage de convenance, ou mariage d'intérêt, si beau railleur que tu sois, l'héroïne vaut certes bien qu'on se risque à courir l'aventure, en dût-il résulter des mécomptes pour le sentimental!... Si beaucoup des trésors de la conversation me manquent avec Antoinette, je n'en aurai que mieux cette paix de l'esprit que tu estimes par-dessus tout.

Je ris de cette épithète de *professional beauty* dont tu la décores. Il y a, ma foi, vraiment en elle un peu de ce type tout britannique de « rêveuses de trônes. » Par hasard, pour cette fois, tu rencontres à peu près juste!

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

XXX.

Une nouvelle d'un ordre très particulier.

Comme, ce matin, j'allais porter un mot de ma tante au curé, j'ai trouvé France qui revenait de Verneuil, toujours accompagnée de Jacqueline, en prévision des « mauvaises rencontres. » Selon mon office, je pris son attirail. Jacqueline en profita tout aussitôt pour se mettre à courir par les blés à la cueille des bluets. En l'attendant, nous nous assîmes au bord du chemin, sous la coudrette, comme deux bergers de bucolique.

— Eh bien! dis-je, amie France, voilà que le pays vous devient décidément sûr, et que vous reprenez la clé des champs...

— Avec mon dragon, toutefois, répondit-elle en désignant Jacqueline du regard.

— S'il suffit à vous guérir de la peur...

— Peur?.. Oh! c'est là un sentiment que je ne connais guère, reprit-elle en riant.

— En ce cas, rien ne vous empêche plus de prolonger votre séjour à la Ferme autant qu'il vous plaira.

— Rien, il est vrai!.. Cependant il me faudra bientôt partir.

— Pourquoi? Tous ici vous aiment, vous y êtes heureuse...

— Oh! oui, dit-elle. Heureuse à plein cœur!.. Mais tout bonheur est fragile, il ne faut pas trop s'y fier...

— Grande philosophe!.. m'écriai-je. Un peu plus vous allez dire qu'il faut s'en défendre.

— Oui, souvent!.. mais non l'oublier, ne fût-ce que pour le regretter. Loin de vous tous, je me souviendrai! ajouta-t-elle, son regard se voilant. — Je me souviendrai, surtout, d'une parole amie que vous m'avez dite un jour. Vous rappelez-vous?.. Cette offre de vivre entre Antoinette et vous... à Paris...

— Eh bien! il ne manque à tout cela que l'écharpe municipale de Giraud... et le consentement de mon oncle, ajoutai-je gaîment; vous voyez comme les choses sont avancées... Cela rappelle le mariage de Colombine : « Mais il y en avait un qui ne voulait pas!.. »

— Oh! la volonté d'Antoinette y suffira, puisqu'elle vous aime... Nous ne sommes plus au temps des abus d'autorité paternelle. Libre, par sa fortune, et maîtresse d'elle-même, soutenue par sa mère enfin, sa seule constance sera plus forte que le caprice d'opposition qui semble vous tourmenter.

— Alors, je vous attends cet hiver à Paris!

Digitized by Google

— Oh! cela non! dit-elle, si profondément touchée que je sois de cet élan de cœur d'un véritable ami.

— Pourquoi ce non? m'écriai-je. Et pendant que nous y sommes, traitons à fond vos idées d'avenir. — Avec vos aspirations, vos enthousiasmes, vous enterrer à Genève, c'est fou!

— Vous oubliez que je suis une volontaire... sans compter que je suis un peu fière... et surtout jalouse de ma liberté. Tout cela me constitue un caractère déplorable comme vous l'avez pu voir, je le pense... Mais le pire de ces graves défauts, c'est, pour moi, d'avoir vingt ans,.. cet âge embarrassant de fille émancipée. Une bonne protection comme la vôtre, fraternelle et dévouée, serait certes sans prix pour une demoiselle élevée en serre chaude, ambitionnant un beau mariage, et cultivant la vie de salon; mais une pseudo-chanoinesse, comme moi, l'imagination pleine de chimères, passionnée d'art, détestant le monde, ne rêvant que de courir les champs... Grand Dieu, que de périls pour tous!

— Alors, pour étouffer tant de flammes, vous choisissez Genève en guise d'éteignoir!.. A vingt ans!.. vous renoncez à vivre!..

— Oh! que nenni!.. Ce n'est qu'un ennuyeux temps de jeunesse à dépenser. Dès que je serai une heureuse personne de trente ans, à l'abri des médisances et des propos jaseurs, armée d'une bonne duègne, à l'espagnole, je compte bien m'échapper par le monde... aller vivre à Rome, à Florence, à Venise, à Paris...

Sous le ton délibéré qu'elle affectait, je devinais une émotion mal contenue... Je feignis de n'en rien voir.

— Il n'y a qu'une chose que vous oubliez, répliquai-je, c'est votre cœur, cousine... C'est un mari qui remplacera votre duègne espagnole!.. N'y avez-vous jamais songé... Sans être romanesque?..

— Si bien!.. comme on dit chez nous, poursuivit-elle. J'y ai songé très longtemps... même en fille romanesque!..

— Eh bien! alors?..

— Mon songe s'est résumé en ces deux jolis vers de la vieille chanson de Heine: « Une fille aimait un garçon; mais, lui, il en aimait une autre... leur roman finit là! » — Pourquoi riez-vous?..

— Je ris de ce beau dédain de vos ennuyeux vingt ans!.. et surtout de cette inaltérable confiance dans l'exécution de vos plans.

— Et où voyez-vous l'obstacle?..

— Tout simplement en vous, enfant trop sage!.. Quoi! vous croyez supprimer d'un coup votre cœur, votre imagination, et

Digitized by Google

cette sève de vie qui vous anime si bien, et ce printemps de votre jeunesse qui veut donner ses fleurs!..

— Si les fleurs sont mal venues?.. reprit-elle, cette fois avec un accent d'amertume qui me surprit.

— Une autre floraison viendra!.. Amie France, ajoutai-je en m'emparant de sa main, laissez-moi rire de votre grande désillusion... La vieille chanson de Heine se chante plus d'une fois dans la vie. La fille aime... et n'est pas aimée... Elle s'en désole!.. Mais si le roman finit là, un autre recommence, où l'on ne se souvient même plus de celui qui l'a précédé.

Elle eut un moment de silence, puis interrogeant mon regard :

— Vous voulez dire que l'on jette au vent le premier souvenir, reprit-elle, sérieuse. Oui, je le sais, c'est ainsi!.. Joies ou tourmens, tout s'efface... Un temps de deuil pour les morts... et le chagrin s'oublie!..

Je me sentis tout remué par l'accent profond de ces mots.

— C'est la vie, ma chère France, répondis-je en souriant. Le cœur change et renaît, voilà tout!

— Le cœur change... dit-elle rêveuse. Quel triste espoir!..

— Mais voilà Jacqueline qui nous appelle, ajouta-t-elle comme allégée de voir rompre notre entretien. Nous sommes en retard; rentrons vite... on serait inquiet!

Nous repartîmes tous les trois. — Jacquot, ne tarissant guère, n'a pas sa pareille pour couper court aux préoccupations troublantes... Toute à sa vivacité d'impression, France, pourtant encore un peu pensive, se reprit bientôt pour répondre à cette gaîté d'enfant, revenant chargée de sa gerbe.

Comme nous arrivions au détour de la route, nous aperçûmes Constance qui semblait venir au-devant de nous. France partit en courant pour la rejoindre et la rassurer...

— Hein?.. comme elle est bonne et gentille! me dit Jacqueline. Tu resteras tout de même son ami, n'est-ce pas, quand elle sera partie?..

— Toujours, lui répondis-je.

— Vrai?.. Et tu lui écriras?..

— Sans doute!..

— Souvent?..

— Souvent!.. n'est-elle pas ma cousine?..

— Quel bonheur!.. Je le lui dirai!

— Tu le lui diras, si tu veux... ajoutai-je, mais pourquoi me fais-tu cette question?..

— Ah! voilà!.. reprit-elle avec un très grand soupir, c'est que, moi, j'avais mon idée.

Digitized by Google

— Quelle idée?..

— Oh!.. fit-elle avec un second soupir, cette fois si profond qu'il semblait contenir un monde.

— Il paraît que c'est un fameux secret, m'écriai-je en riant.

— Oh! oui!.. mais, si je te le dis, tu ne le répèteras pas à maman... ni à personne... tu me le jures!..

— Je te le jure.

— Et tu me répondras?..

— Je te répondrai.

— Eh bien! plutôt que de prendre ta si fière Antoinette, pourquoi ne te maries-tu pas avec France... qui est amoureuse de toi?..

A ce mot de fillette, je fus pris d'un sursaut.

— Es-tu folle?.. m'écriai-je. Est-ce que, à ton âge, on parle de pareilles choses?

— Bon, je sais ce que je sais! reprit-elle s'armant de son plus grand sérieux. Je sais bien aussi les choses qu'on ne doit pas dire; mais toi, tu es mon parrain...

Redresser cet étonnant propos de Jacqueline, c'était paraître y attacher de l'importance. Je changeai brusquement le cours de ses idées, en lui signalant un plan de jolies pâquerettes bordant la route; elle y courut.

Sans être avantageux de ma personne, non plus que disposé à m'en faire accroire sur des peines de cœur à mon endroit, ce ne fut point cependant sans une certaine préoccupation que je m'en revins au château. Ajouter foi à l'important secret de Jacqueline, j'eusse cru ridicule d'y songer... et pourtant, mon cher Carol, il me faut bien t'avouer que, malgré moi, j'y songeais. Encore sous l'impression de cette causerie d'épanchemens avec France en vue de ses projets d'avenir, et à cet étrange rappel de la vieille chanson de Heine, si vaillante de volonté qu'elle fût, j'avais trop deviné l'effort sous cette liberté d'esprit, reniant l'animation de jeunesse si exultante en sa nature toute de passion. Étonné d'un renoncement trop subit pour n'être point l'exagération romanesque d'une tête de vingt ans, j'avais, sur le moment, vaguement conclu à quelque grosse désillusion d'amour genevois, peut-être même, qui sait? nourri dès l'enfance... Finalement, le garçon en aimait une autre... J'avais ri de la chanson. Pourvue d'une fortune plus que suffisante à lui assurer du moins l'aisance en toute condition de vie mondaine, j'avais ri de ce rêve stoïque d'immolation dans le culte du souvenir... Et faut-il t'en faire l'aveu?.. tournant au sentimental, voilà que tout naturellement, héros de l'aventure, sur

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

la foi de Jacqueline, je ne riais plus de l'invraisemblable constance dont je me voyais l'objet flatteur... tout prêt même à m'attrister d'un désespoir cruel, autant que fatalement condamné à l'éternel regret...

A ton tour, mon bon Carol, je vois que tu ris... Eh bien! quoi?.. si présomptueux qu'il te paraisse, ce changement subit de mes idées est tout simplement humain! Vas-tu nier maintenant le déterminisme dans le changement moral « des états d'âmes?.. » Je sais bien qu'au fond de ta pensée, ce très réel attachement de cœur, jusqu'à ce jour tout fraternel, t'a déjà semblé quelque peu suspect; « et plus d'une fois déjà, à propos de cette autre cousine, » ton humour s'est exercé à glisser çà et là, sous certaines phrases fleuries de tes lettres, de jolies petites couleuvres que j'ai l'air de ne point entendre siffler... Tout beau, mon cher... je n'ai rien de mon oncle!.. Et si tu voyais France, tu comprendrais ta balourdise... Sous le balcon de cette Elvire, don Juan lui-même en serait pour ses sérénades...

Si touché que je sois pourtant d'une telle découverte, le fond de l'affaire, en somme, c'est à coup sûr une fâcheuse complication de surcroît... D'un côté la jalousie déclarée d'Antoinette devant une supériorité qui la froisse; de l'autre, la passion de mon oncle... Au moindre éveil de soupçon sur l'amour caché de l'infortunée *Seconde,* je me vois entre deux feux.

Le seul parti qui me restait à prendre, et auquel je me résolus d'emblée, non sans repentance, ce fut de cesser tout d'abord mes courses fréquentes à la Ferme. Il y allait de ma sécurité, tout autant que du repos de la pauvre France, qu'un commerce d'amitié, trop aisément confiante entre nous, ne pouvait que troubler.

Comme je rentrais au château, je rencontrai le landau qui ramenait mon oncle et le baron Abel d'une visite à Crancé; Antoinette était avec eux. — Il s'y fait, paraît-il, des merveilles, si j'en crois l'exaltation qu'en a rapportée ma cousine...

XXXI.

Depuis quelques jours, il règne positivement dans l'air de France un souffle de discordes et de conflits nouveaux, dont la raison m'échappe, et qu'il faut que je te confie. On dirait que quelque événement de grave importance est survenu... Et, si caché qu'il soit, du château à la Ferme, j'ai bien peur qu'Antoinette et moi nous n'en payions les frais. Il n'est point jusqu'à ma

Digitized by Google

tante, qui semble dissimuler, même en nos causeries, un sentiment secret d'inquiétude. N'y a-t-il là que le naturel souci de jalousie maternelle, à voir l'entente si nouvelle, et décidément très marquée, d'Antoinette avec son père... Quoi qu'il y ait au fond des choses, l'impression de gêne, et surtout la recrudescence d'incertitudes qui en résulte, du côté de mon oncle, accroît de jour en jour l'étrangeté de cette situation, où je finis par jouer à la cantonade le singulier rôle du *Mariage secret* dans les comédies du vieux temps. Engagés de cœur, de volonté, par un lien qu'Antoinette et moi ne saurions plus rompre, n'est-il point bizarre, mon oncle même n'ignorant rien, qu'un ajournement purement tyrannique nous réduise en quelque sorte à cet état de fiançailles absolument clandestines, au risque d'effaroucher la loi des convenances et de compromettre sa fille, en ce train de liberté un peu trop avancé pour le pays?... Alors, surtout, que l'on a déjà suffisamment jasé, dans les alentours, pour en conclure mariage fait?..

Antoinette seule, en sa superbe indifférence, semble n'avoir aucun souci, et, plus que jamais éblouie, elle coquette presque avec le Plutus... Décidément en grande confidence avec son père, qui la choie et la gâte par quelque riche cadeau, à chacune de ses courses à Paris, sa belle tête de linotte saurait-elle, d'ailleurs, concevoir qu'elle puisse être la dupe d'une aussi vive tendresse, qui s'empresse à la combler?..

Au milieu de tout cela, il est vrai, mon oncle, avec moi, n'en est pas moins affable... Mais, je te le dis, mon cher Carol, il se passe quelque chose!.. Je le vois, je le sens, et, sans en rien dire à Antoinette, je me reprends à ruminer notre échappée à Londres.

Le Rosenthal repart demain, confiant à mon oncle la haute main pour la conduite de ses grands travaux d'embellissement à Crancé.

— Bon voyage au nouveau seigneur!

XXXII.

Un premier effet de mes pressentimens.

Mon oncle vient de signifier à Antoinette d'avoir à supprimer à l'avenir nos courses en forêt : « le parc fermé suffisant aux leçons d'équitation... »

Les propos du pays, dont je te parlais, sont-ils venus jusqu'à lui?

En tout cas, pour tardif que soit ce *veto*, il n'en est pas moins inquiétant. C'est un éveil d'humeur autoritaire qui peut s'étendre à nos rencontres du matin... Tu devines alors quel serait notre désarroi. Si paternel et si débonnaire dans la forme qu'ait été, paraît-il, l'avertissement, cette restriction de notre liberté n'est

www.libpof.com.cn

Digitized by Google

point de bon augure. J'y vois la préparation d'hostilités définitives, et le point de départ d'un manque de parole peut-être dès longtemps résolu. Ce seul fait, d'ailleurs, de ne s'être point adressé loyalement à moi, alors que, entre nous, un seul mot eût suffi pour couper court à des imprudences, ce procédé bizarre enfin de me laisser en dehors de l'avertissement n'est-il point une offense à mon titre de neveu?.. Bien que je sois peu patient par nature, tu comprends que ma fierté garde en poche son pavillon; car j'ai trop pratiqué les astuces de mon oncle pour commettre cette énorme faute de paraître les démêler. Il est de toute évidence qu'en s'en prenant à la seule Antoinette, il a surtout voulu éviter de réveiller ce sujet toujours brûlant « des idées de ma tante, » sur lequel plus que jamais il semble tenir à ne point s'expliquer. Dans la conjoncture présente, paraître attacher la moindre importance à un tel acte d'autorité, ce serait, à coup sûr, pour mon orgueil une forte maladresse... J'ai donc apaisé Antoinette. Nous avons monté dans le parc. Et comme, après déjeuner, j'étais sur la terrasse avec mon oncle, j'ai tourné la chose en le raillant de sa mesure de prudence, comme si je n'y voyais que l'inquiétude exagérée d'un père, en vue de quelque accident loin du château. Ainsi que je m'y attendais, il m'a répondu sans répondre, en riant autant que moi de ses terreurs de père...

Cependant, je ne saurais te dire à quel point toutes ces stupides traverses m'excèdent et m'enragent.

Un entretien que je viens d'avoir avec ma tante me confirme dans cette pensée qu'il a dû survenir, entre elle et mon oncle, quelque grave sujet de discorde, ou quelque altercation violente, dont elle ne veut rien me dire, de peur sans doute de m'y mêler. En apprenant la subite suspension de notre train de liberté, elle n'a point paru surprise; on eût même pu croire qu'elle s'y attendait...

Depuis huit jours je n'ai point mis le pied à la Ferme. Dans un mot à Constance, qu'a dû sans doute fort étonner ma si brusque retraite, j'ai pris pour prétexte les ennuis qui me surviennent. Je t'avoue, entre nous, qu'en ce milieu de famille si trouble et si cahoté de mon ancien château, il me prend des accès de nostalgie, en songeant à cet autre foyer, d'amitiés loyales et chaudes, qu'un point d'honneur et de stricte conscience me force à délaisser. — Pauvre *Seconde!*

Ma foi tant pis!.. je n'y ai pas tenu!.. Ce matin, comme j'allais

Digitized by Google

au haras, j'ai rencontré Giraud, et je l'ai accompagné jusque chez lui. Ma venue mettant tout le monde en fête, je me suis retrempé pendant deux heures dans ces effusions de cœur dont j'étais par trop sevré. France, rentrant du fond du jardin, a légèrement rougi en me voyant à l'improviste; mais son *shake-hand* amical m'a paru sans émotion. Après tout n'est-il pas fou d'accorder une créance bien sérieuse à cette confidence de Jacqueline qui m'a très sottement alarmé?.. En la voyant dans la grâce si franche et si originale qui tient à ce je ne sais quoi d'exotique et d'ouvert qui la met tant au-dessus de nos jolies poupées de salon, je me suis trouvé ridicule à l'idée que, depuis huit jours, je nourrissais le remords d'avoir plongé dans un deuil éternel ce cœur de vingt ans que je savais si brave.

Éprouvée déjà par des pertes cruelles, par les rudes leçons du sort, de la fortune, et fatalement aguerrie aux dures conséquences de la vie, avec cette imagination tour à tour si ardente et si sage, comment avais-je pu croire aux ravages romanesques d'un amour sans espoir?..

XXXIII.

Ta lettre me déconcerte et me trouble, mon cher Carol. Peut-être parce qu'elle est cette fois presque sérieuse, et que j'y vois ta sincère amitié en alarme, sur ce que tu appelles railleusement mes « cascades romantiques... » Mes « bottes à revers à la Werther... » mon « goût déclaré pour le *vergiss mein nicht*... »

Mais, sous ta verve moqueuse, je te connais trop bien pour ne point deviner le réel sentiment d'inquiétude que tu ressens, me croyant en péril. — A cette heure, recourir à de plus longs détours ne serait pas digne de nous.

Eh! bien, oui, j'aime France, j'aime *Seconde* ou ma *sauvage*. puisque l'épithète te plaît! Je l'aime depuis le jour où j'ai pu la connaître, la comparer à ma cousine Antoinette, dont la triomphante beauté m'avait d'abord imprimé un faux coup de foudre... *Deus! ecce Deus!*.. Depuis deux mois que « j'habite le Tendre, » tu me l'as assez renvoyé, ce premier cri d'emballement!..

Eh bien! oui, j'aime France! Après?.. Qu'en prétends-tu conclure?.. Vas-tu, là-dessus, imaginer des catastrophes en romancier idéaliste... prévoir des désastres et faire aussi les grands bras, comme si j'étais au bord d'un précipice béant?.. Comment, toi, dériseur obstiné des coups de passion « qui ravagent les per-

Digitized by Google

sonnes dans la littérature vieux jeu... » tu dégringoles des hauts sommets de ton pessimisme pour me traiter de Werther!.. Si tu n'as rien de cassé, reprends ton calme, ami!..

Mais, à mon tour, je m'aperçois que ma note est forcée... et que tu vas prendre ce ton, par trop délibéré, pour une de ces fanfaronnades des peureux qui chantent dans la nuit... Parlons en gens de cœur et de raison.

Au fond, je suis triste, mon cher Carol, triste par mes tracas, par l'avenir que je prévois; et pourtant, te l'avouerai-je, je suis heureux de me sentir vivre enfin, ma pensée pleine cette fois d'un amour vrai, duquel je ne puis rien espérer... Rien!.. tu l'entends!.. sinon peut-être cette conscience de moi-même que je n'avais jamais si profondément ressentie, dans le train fou de poses bêtes, et de bravades sceptiques où je brûlais la vie... Que te dirais-je?.. Je crois au bonheur, je crois à la souffrance, frappé d'un rayon de lumière sur mon chemin de Damas.

Qu'en adviendra-t-il? me demandes-tu.

Je te répondrai qu'il en adviendra que j'épouserai Antoinette, et que je garderai dans le cœur un amour sans espoir et sans but... Le chemin de l'existence n'est-il pas semé de ces attachemens platoniques, que la certitude de l'irréalisable et la raison réduisent à l'état de rêves?.. On aime, on souffre, on regrette,.. et finalement on suit le cours prosaïque des choses réglées par le sort... Je veillerai de loin sur France, je vivrai un peu de sa vie... et voilà tout! — D'où présages-tu des périls?..

Une aussi belle résignation t'étonnera, sans doute... Par instant, elle m'étonne moi-même!.. Tout le secret de ma force est dans ce seul mot : je suis engagé d'honneur avec ma cousine, avec ma tante... une rupture de mon mariage serait à cette heure une injure à tout ce qui me reste des miens... Si j'osais d'ailleurs en tomber là, après une telle chute, et m'aimât-elle, France elle-même alors me repousserait!.. Liée par la reconnaissance à tant de bontés de ma tante, sa nature droite et fière se révolterait à la seule idée de se faire complice d'un pareil acte de trahison...

D'ailleurs ne croit-elle pas à ma passion pour Antoinette?.. N'y ai-je pas cru moi-même?.. Comment revenir de si loin?..

Et pourtant elle m'aime, je le sens, je le vois!..

Eh bien! quoi, la vie est la vie!.. Que veux-tu que je te dise?.. Un mariage de raison, un mariage d'argent... L'engrenage me tient, il faut que je me soumette!.. Si tranquillement éprise que soit Antoinette, à défaut « de ma flamme » elle a de moi une parole loyale sur laquelle elle est en droit de compter... J'en aime une autre... combien de ménages sont dans ce cas!.. Par bon-

Digitized by Google

heur, avec ma *professional beauty*, la chaîne conjugale me sera du moins très légère à porter.

www.libtool.com.cn

XXXIV.

Je te le donne en cent!.. Je te le donne en mille!.. Tu connais la progression d'usage... Je t'en tiens quitte; mais prépare-toi à un choc majeur...

Tu es prêt?.. *Accipe!*

Mon oncle, illuminé soudain, touché par la grâce, et converti tout net à la vertu... *Mon oncle a résolu d'épouser France, aussitôt son divorce prononcé!*

Ne regimbe pas!.. Dans le plus grand mystère, ses vœux sont déclarés, sa demande est faite, et sa parole engagée... Sauf consentement de la future, l'hymen est bâclé!

Pour t'éclairer ce qu'il y a d'obscur en cette étonnante nouvelle, je vais allumer ma lanterne.

Je t'ai dit quels jours d'apparente insouciance avaient succédé aux tribulations un peu vives, causées par l'intervention de Bertaut. Les coups d'autorité du tuteur impérieux, prêt à saisir les foudres du code, réduits, par un simple entretien, à l'état de tonnerre de carton... le tyran dompté, déconcerté, penaud, désarmant comme dans une pirouette de grand seigneur de la finance, fourvoyé en sotte aventure... Je le confesse humblement, mon cher, j'y ai été pris; admirant presque comme un trait d'esprit supérieur cette aisance à secouer le joug d'une passion violente, ni plus ni moins que s'il se fût agi d'une affaire manquée, à porter au chapitre profits et pertes.

Or, pour ramener mes moutons qui s'égarent, il faut te dire aussi que par suite de mes plans de réforme au haras, fort goûtés par mon oncle, et qui nécessitent certain terrain d'entraînement à prendre sur la commune autant que sur Giraud, le notaire particulier de mondit oncle, séant à Tours, a entamé des négociations. De là, fréquentes visites à la Ferme, et déjeuners qui s'ensuivirent. Causeries, promenades au jardin avec Constance, le véritable homme d'affaires du ménage et de la mairie. En relations plus ou moins suivies depuis trente ans avec les Giraud, au courant de tout ce qui touche aux Francœur, il était tout simple que la présence de France à la Ferme donnât lieu à quelques propos du notaire à son sujet; parmi lesquels propos de timides offres d'intervention se glissèrent peu à peu, pour pacifier les choses et ramener la bonne entente entre l'ancienne pupille et le tuteur... « L'intérêt de l'une dans les questions d'avenir... les réelles bonnes

Digitized by Google

intentions d'un oncle millionnaire, envers l'unique enfant de sa sœur... Tout cela de façon indifférente et à bâtons rompus, sans paraître y toucher. Fine comme l'ambre, Constance, qui le voyait venir, n'eut point de peine à deviner le manège, laissant dire, en grande bonhomie, écoutant les vagues conseils insinués comme paroles en l'air... Jusqu'au jour, enfin, où l'adroit notaire aborda nettement la nécessité d'une réconciliation de famille, et par suite une rentrée à Francœur.

— Oh! pour ça non!.. dit-elle sans plus de détours, Mlle Wéber est bien chez nous, et, jusqu'à son départ pour Genève, elle y restera, s'y trouvant mieux qu'au château!

L'ambassadeur avait fait fiasco... Tu devines le reste: le départ de France presque déjà fixé, les dernières espérances du cher oncle déçues, les colères, le feu de passion qui couvait, le désordre des sens : accablement, regrets, combats.

Le résultat : ouvertures formelles, aux fins d'un mariage glorieux, apportées hier par le notaire dûment délégué.

Avoue que l'institution du divorce est bien commode, tout de même! — C'est là, je pense, une nouvelle!

Mais, le plus original, c'est ce qu'il me reste à te dire!

A cette proposition renversante, tu t'imagines un éclat de rire de l'ancienne pupille, tombant de son haut devant pareille extravagance.

Eh bien! pas du tout, mon cher!.. Mlle Wéber, quoique surprise, mais se déclarant, je le suppose, fort honorée, *a demandé deux semaines de réflexion*... Et son départ est suspendu!

Vrai, sur ce que je t'ai raconté d'elle, l'eusses-tu jamais prévu?

Dis donc... et ma passion ?.. Mes combats vertueux?.. Mes tourmens imbéciles, et mes billevesées d'une belle âme? Enfin quoi?.. Je suis un idiot: voilà tout!

Tout est roman dans la vie; si tu écris le mien, nous l'intitulerons, si tu veux, *les Amours de Polichinelle!*..

Quant à ce qu'il va probablement résulter, pour Antoinette et pour moi, dans cette action générale de convolemens résolus, d'intérêts hostiles et de bagarres d'hymens, inutile de te dire que je n'en sais plus rien.

XXXV.

Mon ami, tu n'en es plus, je le sais, à t'étonner aisément. Les plus étonnantes complications de la vie n'étant après tout que l'intervention subite d'un imprévu, dans le train prosaïque des choses, un philosophe de ton acabit n'y voit qu'un simple contingent.

Digitized by Google

Certes, le divorce, jeté tout d'un coup à travers nos conventions sociales, est un sujet d'études précieux, de par ce fait qu'il crée des « états d'âmes nouveaux. » Toutefois, tu confesseras que, si l'état d'âme de ma tante n'était rien que la plus naturelle manifestation de son *moi* rationnel, l'état d'âme de mon oncle, et son *moi* passionnel n'en sont pas moins un terrible surcroît de *contingences*, sur lequel j'étais en droit de ne point compter; car il remet tout en question de mon mariage déjà si plein de traverses.

Ah! la fine Genevoise!

Le comble de l'originalité dans toute cette affaire, comme tu le devines, « absolument secrète, » c'est que ma tante a été la première avertie par Constance.

Je reviens de Blois, sous prétexte d'une foule de commissions d'Antoinette. En réalité, j'y allais pour conférer avec Bertaut, sur les effets à prévoir dans l'équipée de mon oncle, au point de vue des intérêts de sa fille. Or, il résulte du contrat de mariage, fait sous le régime de *conventions exclusives de la communauté*, que les nombreux millions acquis par mon oncle, et dont il n'a point à rendre compte, étant en dehors d'une liquidation par divorce, il en peut disposer à son gré, au profit d'une nouvelle épousée. *Dura lex, sed lex!*

Il est permis de supposer que, dans la réussite d'un coup de fortune si bien mené, M^lle^ Wéber sera peu encline à amoindrir son rêve en faveur d'Antoinette.

Hum! Carol, si facile qu'il soit de gagner Londres, je respire dans l'air je ne sais quels souffles de vents contraires, où notre barque pourrait bien chavirer... J'en suis là!

D'autre part, cependant, Antoinette semble gagner sur l'esprit de son père, qui finit même par l'accaparer à gêner nos rendez-vous... Il l'a encore emmenée ce matin faire une visite au château de Crancé, où il allait remplir sa corvée d'inspection... Elle en est encore revenue dans un saisissement d'enthousiasme, dont mon oncle a paru tout aussi flatté que si le domaine était à lui.

XXXVI.

Guère soucieux de rencontrer désormais M^lle^ Wéber, plus que jamais, j'ai cessé mes courses à la Ferme. Si peu que je sois puritain, je dois, du moins, pour Antoinette, me tenir à l'écart de toute compromission dans un acte de folie de son père... qui ressemble terriblement au résultat d'une captation fort subtile, et trop bien

Digitized by Google

menée d'ailleurs, pour qu'il soit possible d'espérer à cette heure le moindre retour de raison. Une passion de la cinquantaine aux prises avec l'ardente ambition de luxe et de richesse d'une fille de vingt ans, d'intelligence si réellement supérieure : la partie n'est pas égale.

Tant il y a que, par un reste de convenance probablement concerté, et mon oncle s'abstenant de toute démarche hasardeuse... appelé par une lettre de Giraud relative à notre affaire de terrains, j'ai dû ce matin reparaître à la Ferme. Seulement, je n'y trouvai personne. Une servante, occupée dans le hall, était chargée de me prier d'attendre... à cause d'un mariage important qui retarderait peut-être M. le maire. « Toute la maisonnée, me dit-elle, était de la noce ! »

Je descendis au jardin, cherchant les ombrages. Le temps était lourd, présageant une de nos bourrasques de Loire. Je n'étais pas au bout de l'allée que la pluie tomba tout à coup, en larges gouttes espacées, qui me laissèrent juste le temps d'atteindre un petit kiosque, servant de bibliothèque et de salle d'études à Jacqueline. Je grimpai les marches d'un bond, et j'entrai dans le demi-jour de la pièce close. J'ouvris une persienne.

En me retournant, je me vis en présence de Mlle Wéber assise dans un fauteuil, où sans doute elle sommeillait, rêvant à ses splendeurs futures.

Un peu confus, toutefois, d'une pareille invasion, je la regardais, ne sachant d'abord que dire. Son regard fixe, une intense rougeur au front semblaient témoigner de l'émotion d'un trop brusque réveil.... Je m'excusai; mais elle se remit du reste à l'instant, de par ce ressort de volonté que jusqu'à présent j'admirais en naïf... Et ce fut presque avec toute son aisance qu'elle entama la causerie.

— C'est la pluie qui vous chasse et m'amène cette agréable surprise, répondit-elle en riant de mon apologie.

— En effet, c'est la pluie !.. J'attends Giraud.

— Oh ! grande affaire ! reprit-elle. Il marie ce matin la fille à Toinet, le maître maçon et son compère au conseil municipal. — Elle épouse le fils d'un très riche bourgeois de Tours.

— Ah ! dis-je sans réflexion, les riches mariages sont dans l'air, à ce qu'il paraît. — Bon temps pour les filles sans dot !

A ce mot, elle fit un mouvement et devint toute pâle. J'eus presque un remords de ma brutalité très involontaire. Un silence s'ensuivit, que je parvins pourtant à rompre par quelques propos indifférens, pour pallier ma dureté. Elle se rassura bientôt, quoique sa parole restât émue en affectant, comme moi, un air de badinage ; mais cherchant en vain notre ton habituel qui ne pouvait lui revenir.

Digitized by Google

— Savez-vous qu'il y a un siècle que vous n'êtes venu? reprit elle. Jacqueline est furieuse et se promet de vous rabrouer.

— Certains empêchemens me sont arrivés, répondis-je vaguement.

— Oui, je sais, le baron Plutus est reparti... Vous avez repris votre train avec Antoinette. Y a-t-il quelque chose de nouveau pour vos accords de fiançailles? ajouta-t-elle la voix un peu tremblante.

Cette fois, ce fut mon tour d'avoir un sursaut, à la voir aborder ce sujet si scabreux pour elle, à cette heure. C'était à croire que, ne sachant plus nous parler, nous ne pouvions secouer les préoccupations troublantes qui pesaient sur nous.

— Aucune décision n'est survenue! répliquai-je froidement.

— Bon, espérez que tout s'arrangera.

A ce mot, je relevai la tête et la regardai, mes yeux droit dans les siens, pendant une minute de silence, nous révélant à tous deux le fonds de pensées que, ni elle ni moi, nous n'osions dire... Tout à coup, elle fondit en larmes, éclata en sanglots.

Constance entrait en ce moment.

— Mon Dieu! qu'y a-t-il? s'écria-t-elle.

— Rien, rien! dit Mlle Wéber, une oppression subite, ajouta-t-elle en se levant, avec une sorte de gaîté confuse, le grand air me remettra!

Et, repoussant, en riant, les soins qui lui étaient offerts, elle s'enfuit, nous laissant là.

— Ah! çà, qu'est-ce que tout cela veut dire? me demanda Constance.

— Mais je suppose que tu peux le savoir mieux que moi.

— Est-ce que vous vous êtes chamaillés? reprit-elle en me regardant curieusement.

— Chamaillés?.. A quel propos?

— Pardi!.. Il me semble qu'il se passe assez de choses qui peuvent vous intéresser tous... selon ce qui se décidera.

— Ce qui se décidera? Oh!.. tu penses, bonne nourrice, que je n'ai guère de doutes là-dessus, répondis-je d'un ton railleur, et que je suis pas dupe des feintes hésitations que Mlle Wéber croit encore nécessaires, pour bien accrocher son hameçon.

— Jacques, tu es injuste, méchant, cruel! s'écria Constance. Tu là juges indignement!

— Tu ne vas pas demander, j'imagine, que je la trouve intéressante.

— Et qui te dit qu'elle n'a pas des raisons qu'elle ne veut pas

Digitized by Google

révéler. Qui te dit qu'elle ne se sacrifie pas à tous les tiens... à ta tante... et même à toi?

www.libtool.com.cn

Je partis d'un éclat de rire.

— Ma pauvre Constance, m'écriai-je, que tu es bien de ton village, avec tes idées de droiture et tes honnêtetés crédules!

— Je connais son cœur vrai, sa loyauté, sa franchise! répondit-elle avec animation.

— Il ne te manque plus que d'exalter son entraînement de passion pour mon oncle!.. Allons, allons, ajoutai-je, laissons de côté tant de vertus! — Il s'agit ici tout uniment d'un superbe avenir, et d'une immense fortune que ta protégée craindrait de voir tomber en d'autres mains. Elle se dévoue, soit! Mais ce dévoûment-là n'est pas fait pour nous attendrir.

En m'écoutant, Constance semblait atterrée, me regardant avec un étonnement si profond, qu'on eût dit que soudain des écailles lui tombaient des yeux, et qu'elle ne savait plus que me répondre.

Le sujet me paraissant épuisé, je la quittai pour aller retrouver Giraud.

XXXVII.

Une ridicule conséquence de ces cancans de voisinage dont je t'ai déjà parlé!

Hier, visite d'Onésime au château. Une de ces visites de convenances, que même un échec d'ouvertures matrimoniales ne saurait faire cesser, entre familles depuis si longtemps en relations suivies. Après une heure de causeries banales au salon, il fut question de culture intensive, et d'une serre nouveau modèle qu'il eut le désir de voir de près pour en étudier l'aménagement. Je me chargeai de l'y conduire. Il prit congé de ma tante et d'Antoinette, avec une fort bonne contenance, et nous partîmes par les jardins, devisant, en bons amis. La serre examinée, nous revenions vers les écuries où l'attendait son *dog-cart*. Nous parlions de quelques fêtes de châteaux, projetées dans le pays, et des divers racontars mondains en cours, lorsqu'il me dit en riant:

— Eh bien! mais, à propos... et la grande nouvelle d'ici?..

— Quelle grande nouvelle? répondis-je surpris.

— Fais-tu le discret?.. reprit-il en me regardant, ou bien, en parent circonspect, ne reçois-tu pas encore les complimens?..

— Je les recevrais peut-être, si tu me disais pourquoi, répliquai-je assez tiède, à l'idée qu'il s'agissait d'Antoinette et de moi, et voulant me tenir sur la réserve.

Il ne parut pas comprendre.

Digitized by Google

— Eh bien ! je parle du mariage... du grand mariage de ta cousine... avec le fameux baron Abel !

Je le contemplai comme s'il tombait des nues :

— Es-tu fou? m'écriai-je, riant de bon cœur cette fois. D'où diable a pu te venir un pareil conte de la Mère-l'Oie ?..

— Bon ! bon ! ajouta-t-il vivement, mettons que je n'ai rien dit ! Et pardon de l'indiscrétion... On en parle, j'y croyais.

— Enfin sur quel fondement, sur quelle apparence ce bruit absurde ?..

— Eh ! mon cher, est-ce qu'on sait jamais d'où vient l'absurde?.. Il est même question d'une démarche du baron déjà faite, auprès de Monseigneur de Tours... Une conversion solennelle exigée, dit-on, par ta cousine...

— Tu vois bien que tout cela n'a pas le sens commun !.. répondis-je en lui serrant la main. Allons, adieu !

Il partit...

Je t'apprends, tout à la chaude, ce stupide cancan.

XXXVIII.

Tu sais, mon cher Carol, si je compte sur ton amitié comme tu peux compter sur la mienne. — Apprête-toi donc à me donner ton aide... Et, d'ici quatre jours, ne quitte pas Paris.

Voici ce qui m'arrive.

Je t'ai dit les stupides racontars d'Onésime, et tu en auras ri comme moi. Cependant, quelque dédain que pussent mériter de semblables bourdes, il suffisait qu'on les eût formulées pour que je crusse de mon devoir d'en aviser ma tante au plus tôt. L'achat de Crancé, et les projets grandioses du baron Abel faisaient déjà sensation dans le pays. Une aussi sotte nouvelle, où l'on mêlait le nom de ma cousine, ne pouvait certes venir que de menées hostiles,.. peut-être même complotées chez les Delapomme... Il importait, dans tous les cas, d'y couper court...

Ma tante étant remontée chez elle, j'allai donc la retrouver comme je le fais chaque fois que nous avons à causer confidentiellement entre nous.

— Qu'arrive-t-il ?.. me dit-elle inquiète en me voyant entrer.

— Le plus ridicule bavardage, à propos d'Antoinette, répondis-je en riant ; mais dont il importe que vous soyez informée.

— Quoi ?.. Que dit-on ?.. reprit-elle avec un émoi qui me surprit.

— Oh ! rien d'inquiétant ! lui dis-je.

Et je lui racontai ce que j'avais appris d'Onésime.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Je m'attendais à quelque haussement d'épaules tenant lieu de toute réponse; je demeurai stupéfié de l'effet que je venais de produire. A sa contenance, au regard éperdu que je surpris dans ses yeux, je devinai un embarras profond. Évidemment elle était effrayée de me voir aborder un pareil entretien.

— Mais il y aurait donc là quelque chose de vrai? dis-je, croyant plaisanter.

— Non! non! s'écria-t-elle vivement, ne crois pas que jamais j'y consente!

A cette étrange dénégation, je compris.

— Ainsi, cette demande a réellement été faite,.. ajoutai-je, comme traitant un sujet extravagant, et le baron Abel est sur les rangs?..

— Oui!

— Et, très naturellement, mon oncle appuie cette brillante sollicitation?..

Un signe de tête me répondit.

— Eh bien! ma tante, après les autres, c'est un prétendant de plus,.. voilà tout!.. Et, comme pour les autres, il faut aussi, ce me semble, la volonté d'Antoinette...

— Je crois qu'elle ne sait encore rien, car elle ne m'en a point parlé... Et moi je n'ose pas!..

— Alors, il faut attendre, repris-je souriant, et surtout ne point tant vous alarmer; car, en vérité, on dirait presque que ce terrible baron d'Israël est déjà votre gendre!..

Devant ma confiance si tranquille, elle ne parut se rassurer qu'à demi, pourtant elle reprit du moins plus de calme, et je pus l'interroger. J'appris alors, dans tous ses détails, le réel motif de ce conflit nouveau que j'avais senti dans l'air. Mon oncle, ébloui par les perspectives qu'ouvrait pour lui pareille alliance, voulait imposer sa volonté, la faire souscrire au moins à ce beau projet...

— Eh bien! ma tante, repris-je en l'interrompant, nous voici revenus à ce mot : « Antoinette » qui est le point capital en toute cette ridicule affaire : Antoinette, toujours Antoinette!.. Antoinette qui vous a ouvert son cœur, à qui vous m'avez fiancé!..

— Tu es bien sûr d'elle?.. dit-elle encore anxieuse en me regardant dans les yeux.

— Autant que je suis sûr de moi, ma tante!.. Et quant aux tentatives du tyran...

— Ah!.. tu ne le connais pas! soupira-t-elle. Tiens-toi en garde!

Mon ami, ces graves événemens t'expliquent l'appel que je te fais. J'ai déjà écrit à Sennac qui aura tout préparé à Londres pour notre arrivée. Un télégramme t'avertira, et tu te trouveras à la gare du Nord à notre passage par Paris. Antoinette sait depuis

Digitized by Google

longtemps que tu dois être un de nos témoins... Demain, nous aurons tout décidé.

www.libtool.com.cn

Par une heureuse chance, mon oncle part ce soir pour Nantes, où l'appelle un de ses conseils d'administration. Il sera deux jours absent... Nous aurons le champ libre... Car sous la crainte des boutades de son père, ma pauvre Antoinette en arrive même maintenant à ne plus guère oser se risquer à de trop fréquentes échappées.

L'explosion de larmes de Mlle Wéber, comme couronnement de notre scène de l'autre jour, me revient à l'esprit, et en recreusant les choses, j'arrive maintenant à une très nette appréciation de son jeu... Cette jeune Genevoise est bien forte!..

Dire que je me suis attendri sur l'amour malheureux que je lui croyais pour moi!

XXXIX.

Mon oncle parti le soir, comme je te l'avais annoncé, assuré contre toute surprise, j'ai pu entraîner le lendemain Antoinette à une partie de navigation sur notre lac : lieu sûr, où nous sommes à l'abri de toute oreille indiscrète, sinon des yeux trop curieux. Une fois là, dans notre yole, elle me parut pourtant encore inquiète, comme si elle eût pressenti une conférence très grave entre nous, ou l'annonce de quelque nouvel agissement de son père, nous présageant des ennuis... Je la rassurai, riant de ses craintes en la voyant fouiller du regard les alentours...

— Qu'importe qu'on nous voie?.. lui dis-je. Il suffit qu'on ne puisse nous entendre.

— Mais si mon père allait me défendre ces rendez-vous...

— Bon! nous sommes dans le parc, selon la consigne... Et je suppose qu'il n'en est point encore à nous défendre de nous parler.

Nul début ne pouvait m'être plus favorable que cet émoi craintif, j'abordai tout droit mon sujet :

— Écoute, chère Antoinette, repris-je en rangeant mes avirons pour m'asseoir devant elle, et laissant la yole à la dérive : c'est précisément pour causer de tous ces tracas que je t'amène ici,.. car tout annonce... et je vois bien que tu le comprends comme moi, que l'heure est venue pour nous d'une grande résolution.

— Que veux-tu dire?.. demanda-t-elle, m'interrogeant de son grand regard encore craintif.

— Je veux dire qu'il ne nous est plus possible de douter des mauvaises dispositions de ton père. Les obstacles, les restrictions

Digitized by Google

qu'il apporte de jour en jour, à des habitudes de liberté si naturelles entre cousin et cousine, et qu'il avait lui-même autorisées... Le soin qu'il met surtout à éviter avec moi toute explication franche,.. certaines menées étranges enfin que je le vois suivre...

— Mais quelles menées vois-tu donc?.. reprit-elle.

— Oh! cela, c'est le chef-d'œuvre de ton père!..

— Bah! tu t'exagères, et tu as peur de tout!.. ajouta-t-elle sans perdre son beau calme tranquille.

— Enfant!.. ainsi, tu ne vois rien?..

— Mais rien!.. que veux-tu que je voie?..

Je m'aperçus qu'il fallait frapper un grand coup.

— Oh! mon Dieu, peu de chose! répliquai-je. — Ton père veut te marier à son ami le baron Abel, rien de plus!..

Elle eut un mouvement de surprise, et devint tellement rouge que j'eus regret d'une aussi brusque révélation.

— Oh! ne crois pas que je puisse douter de toi!.. m'écriai-je vivement. C'est au contraire pour t'affirmer ma confiance que je te raconte ce beau projet. J'aurais voulu garder pour moi les ennuis qu'il nous faut prévoir, et ne point t'inquiéter... Mais, devant toutes ces contraintes et tous ces empêchemens dont ton père ne dissimule même plus la brutalité, il est impossible de ne pas deviner son but... Me froisser, me blesser par mille piqûres, sensibles à mon orgueil, et qui me forceraient à provoquer moi-même une occasion de rupture qu'il n'ose pas prendre sur lui...

— Mais que pouvons-nous contre sa volonté? dit-elle d'un ton résigné.

— Nous pouvons recourir à ce moyen désespéré que nous avions décidé déjà, alors qu'il parlait de nous reléguer à Nantes... Nous enfuir tous les deux... et nous marier à Londres!

— Quoi! nous exposer ainsi?.. Rompre avec le monde... Oh! non, c'est impossible!.. s'écria-t-elle tout en effroi... Jamais mon père ne nous pardonnerait!

— Pourquoi serait-ce rompre avec le monde?.. En quoi serions-nous exposés?.. répliquai-je. Et pourquoi ton père ne pardonnerait-il pas?.. N'avait-il pas promis de te laisser libre de décider ton avenir?.. En nous assignant ce séjour de Nantes, en vue d'un mariage entre nous, n'affirmait-il pas par là même son acceptation de ton choix, de ta volonté, de ta résolution!.. Ne m'a-t-il pas d'avance accordé ta main, sous la seule prescription d'un délai d'épreuve?.. Mais si, au mépris de tels engagemens, il nous force à nous défendre, qu'aurait-il donc à pardonner?..

— Mais, pardonnât-il, reprit-elle, comment alors espérer rien de lui? Nous n'aurions plus que ma dot et ce qui te reste...



Digitized by Google

En plein romanesque, et dans toute l'ardeur de mon emportement convaincu, ce mot me tomba comme une douche... J'avais imaginé la scène... Deux amans désespérés, jetant leur cri de révolte contre l'inique volonté d'un père prêt à les séparer... Indigné des détours de mon oncle, de cette fourberie tranquille, avec moi, pendant deux mois de séjour n'ayant servi qu'à me leurrer; exaspéré par ces marques d'intérêt sans bornes qu'il me donnait encore, à l'heure même où sa parole, sans doute, était déjà engagée dans cette magnifique opération de finance, avec un gendre de tant de millions... Que te dirais-je?.. Mon point d'honneur en jeu... Le malheur de ma cousine... Mon imagination montée à l'idée de mon rôle de dupe; encore cette fois : « Lebel contre Francœur, » j'étais sérieusement parti dans cette extrême résolution de fuite, qui seule pouvait nous sauver...

A ce mot d'Antoinette rappelant tout à coup le froid argument de sa dot, je restai interdit...

Elle en profita pour exposer son point de vue :

— Tu comprends bien, continua-t-elle, qu'il nous faut de la raison. Nous marier contre la volonté de mon père, c'est renoncer à tout ce que nous attendions de lui. Et, dans ce cas, comment ferions-nous?.. Nous ne pouvons pas vivre sans un hôtel que paierait presque tout juste ma dot!.. Et encore sans compter l'ameublement,.. comme papa me l'a très bien démontré...

Elle continua ses déductions avec ce joli air de princesse qui lui va si bien. Je l'écoutais, abasourdi de cet affolement pour les idées de grande vie, mêlé à la netteté de vues qui résultait évidemment de suggestions dès longtemps prévues par ma tante, et que son père lui prodiguait.

Mon cher Carol, tu me croiras si tu veux : Antoinette n'est pas éloquente, mais à ce tableau de notre entrée en ménage, j'eus un moment de stupeur. Au fond de ce projet d'enlèvement, si lestement résolu, j'entrevis tout à coup je ne sais quel gouffre prêt à m'engloutir sans retour. Devant d'aussi exacts calculs qu'elle semblait débiter comme une leçon, il me vint même cette idée absurde que, par mon riche mariage, j'accomplissais ma propre ruine, et la peur me prit en songeant que, en effet, après l'achat d'un hôtel, mon capital réalisé suffirait à peine à son ameublement.

Le premier effarement passé, je repris pourtant mon aplomb, n'étant pas homme à oublier des principes et des engagemens de cœur pour quelque considération d'intérêt matériel que ce soit. Les rêves fous d'une imagination, surchauffée sans doute à dessein, ne pouvaient certes tenir contre de simples rappels de pure

Digitized by Google

raison. N'avais-je pas d'ailleurs moi-même attisé ce feu de paille des ambitions mondaines que les millions de son père devaient réaliser?.. En fait, j'étais complice dans ces projets désordonnés d'une existence trop haute, dont je l'avais éblouie avec une aussi terrible imprudence. J'avais monté son idéal, enflammé ses espérances...

A cette heure des réalités prosaïques et sous le péril qui nous menaçait, je ne pouvais heurter brusquement ces idées depuis si longtemps préconçues. La voyant si vivement effrayée devant l'exécution de notre projet de fuite, je compris qu'il était prudent de ne point trop insister, sur l'heure; laissant à sa réflexion, et surtout à l'effet que j'attendais du péril dénoncé, le soin de la convaincre, la nuit portant conseil, que nul autre recours ne pouvait nous sauver... Je me bornai donc à apaiser ses trop vives craintes, en la ramenant au réel de notre situation; dussions-nous ne rien attendre de la générosité, maintenant plus que suspecte, qu'elle espérait de son père...

— Quoi! lui dis-je, tu t'inquiètes de l'avenir?.. Mais, linotte que tu es, fussions-nous réduits à ce que tu appelles « notre pauvreté, » fais donc entrer dans ta jolie tête qu'il est très peu de jeunes ménages qui débutent dans notre monde avec une fortune pareille à la nôtre!..

Continuant sur ce ton convaincu, je refis en riant ses superbes calculs... Ne pouvions-nous louer un hôtel plutôt que de l'acheter?.. Mêlant même les questions de cœur aux argumens de raison sur les vanités de luxe qu'elle rêvait, je fis appel à son orgueil, à son amour... lui peignant le bonheur de notre vie à deux, libres de nos fantaisies...

Elle m'écoutait avec ce charmant air têtu qui est une de ses grâces... Je crus l'avoir émue.

— Mais, reprit-elle, quand même nous renoncerions à l'achat d'un hôtel, tu comprends bien qu'il nous faut au moins le double de ce que nous avons. Toi, tu ne doutes de rien... Mais papa, qui sait les choses mieux que nous, m'a très bien fait nos comptes... Il dit que, pour vivre à Paris, comme nous le voulons, il nous faudrait au moins un million de plus!..

Pour le coup, mon cher Carol, je fus absolument renversé!.. L'amour, aux prises avec tant d'arithmétique tombant des jolies lèvres de ma cousine, se cassa si bien les ailes que, cette fois, ce fut mon orgueil qui prit son vol.

— Tu as raison, ma chère Antoinette, dis-je froidement, il manque même plus d'un million à notre bonheur. — Nos espérances se sont trompées, voilà tout.

Elle devint encore très rouge à ce mot.

Digitized by Google

— Mon Dieu, comme tu exagères tout de suite! reprit-elle. Je veux tout simplement te convaincre qu'il ne faut pas fâcher mon père...

www.libtool.com.cn

— Eh bien! ne le fâchons pas!.. répliquai-je. A son retour, je lui parlerai de son ami, le baron Abel...

Tout cela veut dire, mon bon Carol, que selon toute probabilité, d'ici trois jours tu me reverras, mais tout seul, et peu glorieux de ma si belle aventure... Brouille d'amoureux! vas-tu t'écrier... A cela, je réponds sans fard que je suis aigri, irrité, furieux, à la fin, d'un rôle où ma fierté ne reluit pas d'un lustre suffisant. Ma cousine est décidément trop... belle, un mariage avec elle, trop coûteux : la Genevoise surtout visant maintenant la caisse!.. Joué comme un enfant par mon oncle, j'ai une revanche à prendre sur lui!.. Et je te garantis que demain je lui dirai son fait!

La grande affaire, pourtant, c'est la façon dont je vais m'en tirer avec ma tante.

XL.

Attends-toi au plus bizarre des dénoûmens.

Mon oncle, rappelé sans doute en hâte, est arrivé cette nuit. Ce matin à neuf heures j'entrais chez lui.

— Tiens, me dit-il, l'air tout ravi de me revoir, je pensais justement à toi, et j'allais t'envoyer chercher!

— Enchanté, mon oncle, d'avoir prévenu votre désir.

— Assieds-toi!.. Nous avons à causer... Et dis-moi d'abord ce qui t'amène,.. comme si je ne le savais pas, ajouta-t-il d'un ton d'aimable aisance que je m'empressai d'imiter.

— Je viens vous faire mes adieux, mon oncle, lui répondis-je souriant.

— Ah! bah!.. s'écria-t-il ébahi. Où diable t'en vas-tu comme ça?..

— A Paris, mon oncle, rue Saint-Florentin, où je demeurais avant ces quelques mois de villégiature... que vous avez bien voulu m'offrir, et dont je vous suis tout à fait reconnaissant.

— Ah! çà, es-tu fou?.. reprit-il. Et Antoinette?.. Tu la plantes là?..

— Mais je ne sache pas que je lui sois fiancé, répondis-je avec aplomb, à ce mot surprenant.

— Pas fiancé?.. s'écria-t-il. Eh bien! et ta demande solennelle?.. Et ce que j'y ai répondu, il y a deux mois?..

— Oh! il y a deux mois de cela, mon oncle!.. Mais le baron Abel prétendant, aujourd'hui, à la main de ma cousine, je ne suppose pas que, entre lui et moi, vous hésitiez beaucoup...

Digitized by Google

— Allons, il y a encore là quelque extravagance de ta tante! exclama-t-il avec humeur... Comme toujours, j'ai eu tort de la consulter sur une demande que, comme père, il me fallait bien lui rapporter...

Ce ton de franchise était si bien joué qu'à l'instant même il me mit en défiance. Je devinai que quelque événement imprévu ruinait tout à coup des visées sans doute trop hautes.

Nous nous regardions, mon oncle et moi. Lui, avec le plus engageant des sourires, moi, toujours boutonné dans ma réserve. Une escarmouche entre deux renards...

— Eh bien! dit-il enfin, me voyant garder le silence, maintenant que je t'ai expliqué les choses, qu'attends-tu pour en rire avec moi?

— J'attends que vous concluiez, mon oncle.

— Parbleu, je conclus que, pour arrêter les sots bruits qui t'offusquent, il n'est rien de mieux que de te donner ma fille... et d'annoncer vos accordailles!.. ajouta-t-il d'un ton paternel.

A cette solution inattendue, j'eus un tel sursaut d'étonnement que mon oncle partit d'un éclat de rire.

— A quelle heure pars-tu?.. reprit-il d'un ton de piquante ironie; prends-tu le train de quatre heures?..

— Peut-être bien, mon oncle! répliquai-je, sans me départir de cette forme de gaîté douce qu'il donnait à notre entretien; car je vous avoue que j'ai quelque peine à deviner les conditions qui vont suivre sans doute ce préambule si bienveillant.

Il haussa les épaules en bonhomme injustement soupçonné.

— Bon!.. s'écria-t-il, je vois où le bât te blesse!.. Tu as peur que je ne te reparle de l'affaire de Nantes... que tu veux me laisser sur les bras, coquin!.. Eh bien, n'en parlons plus!

— Oh! cela tout d'abord!.. Quoique, de vous à moi, je n'aie jamais considéré ce projet comme bien sérieux... ajoutai-je en souriant comme lui. Seulement, mon oncle, en dehors des très grandes questions d'intérêt dont vous m'avez parlé lorsque, il y a deux mois, je venais vous demander la main de ma cousine, il y a pour moi maintenant certaines autres questions d'orgueil, exagérées peut-être, que vous trouverez à votre tour toutes naturelles.

— Des questions d'orgueil entre nous!.. Où diable veux-tu en venir?.. s'écria-t-il un peu déconcerté.

— A ceci, mon oncle, c'est qu'après tant d'objections, de difficultés, de délais opposés par vous, à ce que vous appeliez « les idées de ma tante, » je crois devoir, à mon tour, sauvegarder la situation qui m'est faite, alors que vous ne consentez à notre ma-

Digitized by Google

riage... que pour couvrir, sans doute... le fâcheux effet que va produire la retraite de votre ami, le baron Abel.

www.libool.com.cn

— Mon Dieu, que me chantes-tu là?.. interrompit-il en haussant de nouveau les épaules. Othello, alors!.. Diantre!.. tu es rétif!.. Allons, rassure-toi, fier amant! Dépose tes armes, et causons sérieusement, continua-t-il. Il n'y a nulle retraite à couvrir, et je t'en donne ma parole!.. Une demande en mariage est dans l'ordre des choses, surtout quand il s'agit d'une fille comme Antoinette... La demande a été faite, elle n'a pas été agréée, voilà tout!.. Que diable pourrais-tu exiger de plus flatteur que le refus d'un tel prétendant... Il résulte de tout cela que me voilà à la merci d'Antoinette pour votre établissement à Paris... Et elle ne va pas de main morte dans le train de maison qu'elle y rêve!.. Laisse-moi traiter aujourd'hui cette affaire avec elle, et demain nous en causerons tous les trois, avant d'appeler les notaires pour le contrat.

Entré chez mon oncle, décidé à tout rompre, je sortis de cet étrange entretien singulièrement bouleversé. Un aussi brusque revirement de ses idées, un langage aussi net, et tant d'assurances généreuses m'avaient si fort démonté que je n'avais su que répondre... et que, seul avec moi-même, je ne savais plus que croire ou que penser d'un miracle si peu prévu. En dépit de mes quelques paroles un peu vives avec Antoinette, le plus clair de ma situation, c'est que, mon honneur engagé, et mon oncle cédant sans conditions restrictives, mon mariage était fait.

Je te dis tout, mon cher Carol, et rien de mon état intime ne doit t'être caché. Arrivé à ce port fortuné de l'hymen, un sentiment bizarre de regret me poignit tout d'abord. Était-ce appréhension de l'avenir, pique ridicule contre Antoinette, ou rappel de maints froissemens d'orgueil subis pendant ces quelques mois?... Mon bonheur inespéré me sembla lourd... Bien entendu, ce ne fut qu'une méfiance passagère et dont je fus bientôt délivré en creusant le fond des choses qui m'arrivaient, car il y fallait peu de réflexions.

Cette volte-face de mon oncle pouvait d'ailleurs s'expliquer sans miracle, par la simple intervention de ma cousine... Elle avait vu sans doute son père avant moi, l'avait prié, l'avait fléchi, lui déclarant en outre son refus formel aux prétentions du baron... De là à conclure à un sentiment plus vif de ma personne qu'une affection de cousine il n'y avait pas loin... Je me trouvais avoir eu très grand tort de suspecter son cœur. Enfin, tout s'arrangeait!..

Et cependant au fond de moi je ne pouvais me défendre de

Digitized by Google

pensées amères... Si décidément revenu que je fusse de ma stupide aberration à l'endroit de Mlle Wéber, la perspective de me voir pour belle-mère ce joli monstre de ruses et de faussetés n'était point sans m'effrayer. Je pressentais dans ce cœur, enfiélé déjà contre Antoinette, un abîme de haines à venir, de jalousies, de persécutions lâches... Que ne point redouter de ce fond d'hypocrisies viles, régentant un vieux mari affolé par la rage de ses sens?..

Secouant enfin comme je pus les présages noirs, mon premier soin fut d'aller trouver ma tante... Elle tomba de son haut en apprenant ce dénoûment si peu espéré... Il me fallut, pour vaincre ses doutes, lui répéter plusieurs fois les paroles textuelles de mon oncle... Au déjeuner de famille nos accordailles furent célébrées.

Ma pauvre Antoinette, qui ne pleure jamais, avait pourtant les yeux très rouges, d'où je compris que sa victoire sur son père n'avait pas été obtenue sans des flots de larmes... Je m'accusai d'avoir méconnu sa tranquille tendresse.

Un mot très pressant de Constance m'appelle à la Ferme...
Je flaire quelque nouveau mauvais tour de ma Genevoise!..

XLI.

Comme j'arrivais à la Ferme, Constance était dans son bureau, réglant des comptes avec un de ses gens, qu'elle congédia bientôt.

Dès que nous fûmes seuls :

— J'ai reçu ton mot, lui dis-je, et j'accours, car j'ai, moi aussi, une grande affaire à t'apprendre.

En trois mots, je lui eus tout raconté : mon mariage décidé, les arrangemens presque conclus...

A mon grand étonnement, elle m'écoutait comme si elle se fût attendue à cette nouvelle.

— Alors, tu es content?.. me demanda-t-elle d'un ton où je devinai quelque embarras.

— Je crois avoir lieu de l'être!.. Pourtant, à ton air, il me semble que tu ne partages guère ma joie.

— Et quelles conditions t'impose-t-il?.. reprit-elle sans me répondre.

— Aucune jusqu'à présent! repris-je en riant de son peu de foi dans les libéralités de mon oncle. Sur ce point, j'attends son dernier mot.

— En ce cas, tu n'es pas encore engagé de parole avec lui?..

— Nous en sommes aux préliminaires pour nos accords, rien de

Digitized by Google

plus!.. Mais d'où te vient cette inquiétude que tu me caches mal... Juste au moment où tout s'arrange?.. Serait-ce à cause des sots bruits qui ont couru sur ce baron Abel que le diable emporte?..

— Oui, Jacques, c'est à cause de ces bruits que je t'ai fait appeler, répondit-elle sérieuse; à cause de ces bruits que tout naturellement je connais mieux que toi; car on n'allait pas te les redire. Et, malheureusement, les visites d'Antoinette à Crancé semblaient les confirmer... Il y a là un gérant très bavard...

— Bah! m'écriai-je, des potins!.. Et qui vont tomber d'eux-mêmes, Antoinette ayant refusé le fameux baron!

— Es-tu bien sûr qu'elle l'ait refusé?.. me dit-elle d'un ton sérieux.

Je la regardai, surpris d'une telle question.

— Mais tu ne supposes pas, j'imagine, que devant un pareil gendre, le refus ait pu venir de mon oncle, repris-je en riant.

— Écoute, Jacques, ta grand'mère m'a élevée avec ta mère et ta tante; tout ce que je suis, tout ce que j'ai, c'est aux tiens que je le dois. Tu ne pourrais pas douter de moi, n'est-ce pas?..

— Certes, non! Et ce que tu me dis là est inutile entre nous.

— C'est que, mon cher Jacques, je te vois loyal et confiant d'instinct, comme ton père... Et que, comme lui, tu ne sais pas croire au mal.

— Voyons, pour que tu me dises de telles choses, il doit y avoir une raison très grave que j'ignore...

— Eh bien! d'abord, reprit-elle, épouserais-tu ta cousine, si tu savais qu'elle avait accepté ce mariage?..

— Antoinette?.. m'écriai-je; mais je te le répète, ce cancan stupide, lancé par les Delapomme, est absolument faux!.. Je viens d'en avoir la preuve!..

— En croirais-tu une lettre de ton oncle, qui, croyant éblouir France, lui annonce ce mariage comme résolu?..

Sur ce coup, je demeurai atterré.

— Et tu as vu cette lettre?..

— France n'ayant que moi pour la défendre, naturellement elle me consulte en tout... Tu parles de preuves... Eh bien! en voici d'autres!.. ajouta-t-elle en me tendant un papier au chiffre de mon oncle.

Je lus... C'était un billet de quelques lignes, écrit en hâte comme sous le coup d'une grande nouvelle. La date en remontait à trois jours. Il annonçait, sans la moindre réserve, la superbe alliance décidée avec le baron Abel, *acceptée par Antoinette... Les accords conclus... Des avantages fabuleux étaient assurés à la future.* — Une apothéose de Lebel, enfin!..

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Je me suis fait un sang-froid que j'estime tout particulièrement solide contre les coups trop bêtes du sort, mon cher Carol, cependant je t'avoue que je fus près de broncher, devant cette averse de péripéties, tombant si drues depuis deux jours, sur mes fiançailles déjà tant bousculées. D'après cette lettre que j'avais sous les yeux, impossible de douter de la folie, de la fausseté, de l'incroyable perfidie d'Antoinette, en cette explication de la veille, où elle avait feint de tout ignorer d'un péril que, comme un niais, je croyais lui révéler... Et si, sur l'instant, j'avais tenu mon oncle, je me flatte de l'idée qu'il eût passé, comme on dit, un très mauvais quart d'heure... Ne le tenant pas, je fus superbe de calme, mon orgueil me sauvant d'une chute indigne de moi...

L'aventure me parut à la fin si bizarre que, revenu tout à coup à la réalité des choses, je me mis curieusement à en analyser les ressorts, comme s'il se fût agi de quelque piège mal dressé, pour un autre, par une main maladroite... Je cherchais sans comprendre, et très positivement, j'étais fort intrigué.

Constance me regardait inquiète.

— Eh bien ! me dit-elle au bout d'un instant, es-tu convaincu ?..

— Si je ne l'étais pas, répondis-je, tu songerais, j'imagine, à me faire enfermer !.. Mais, ce que je ne m'explique pas, c'est d'où peut être venu cet incroyable retour, si subit, vers moi.

— Oh ! ne cherche pas !.. reprit-elle, il vient d'ici !

— D'ici ?..

— Je ne t'ai dit que la moitié des choses... C'est sur une lettre de France, envoyée hier soir, que ton oncle a changé d'avis ce matin.

— De France ?.. m'écriai-je.

— Dame !.. Tu penses bien que, pour épouser ton oncle, elle avait ses raisons... Elle impose ses conditions, voilà tout !..

Ce mot me poignit en plein cœur... France m'aimait !.. Je le savais, sans vouloir ajouter foi à la puérile confidence d'une enfant... Et je l'avais stupidement accusée !..

Un coup de clarté me traversa l'esprit. Je compris tout... des générosités de mon oncle... et du fond de cœur d'Antoinette... pleurant, au déjeuner, son grand mariage perdu... Terrifié, ému, bouleversé, sans attendre un mot de plus de Constance, je me levai et je partis, la laissant interdite.

En arrivant au cottage, j'avais aperçu France et Jacqueline à la fenêtre du kiosque, j'y courus...

— Ah ! parrain charmant !.. dit l'enfant en me sautant au cou.

Je l'embrassai, en lui disant que j'avais à causer avec M^lle^ Wéber, et je la congédiai.

Demeuré seul avec France, je me sentis si oppressé que je ne

Digitized by Google

pus d'abord trouver une parole. Comme à notre dernière rencont elle était devenue toute pâle, et me regardait, presque tremblante Elle si brave!

— France! m'écriai-je, en lui prenant les mains, me pardonnerez-vous jamais?

— Vous pardonner? dit-elle sans force, pour dominer son saisissement.

— France, je vous ai méconnue, calomniée dans ma pensée. Je vous ai crue perverse, menteuse, hypocrite, ambitieuse de richesses. Je vous ai crue sans cœur et fourbe au fond de l'âme!

— Mon Dieu! fit-elle accablée.

— Oh! je vous le dis, c'est fou?.. Je le sais bien, puisque je suis là! repris-je. Vous que j'admirais pour votre nature franche, vos sentimens si vrais... Je vous ai outragée. J'ai osé croire enfin que vous vous vendiez à notre oncle!..

— Jacques! ne me demandez pas compte de cette résolution... — Eh bien, oui, j'ai eu peur!.. Peur de la vie, peur de l'isolement, de l'ennui... bégaya-t-elle en détournant les yeux.

— Oh! taisez-vous! m'écriai-je l'interrompant. Je sais, je sais, je sais!.. comprenez-vous? Je sais que vous alliez vous dévouer pour m'assurer une fortune, un mariage que vous saviez défait!..

— Mon Dieu! répéta-t-elle éperdue. Jacques, je vous en prie, épargnez-moi... Devant vous, je n'ai plus de courage.

— Du courage?.. Oh! j'en aurai pour deux! — J'en aurai parce que je ne veux pas que vous accomplissiez le malheur de votre vie.

— Mais il est trop tard! reprit-elle. Vous, du moins, vous serez heureux... Et ma parole est engagée...

— Votre parole engagée? répliquai-je. Avec ce tuteur vil dont vous avez dû fuir les entreprises brutales... L'avez-vous donc oublié?.. Et lui, ne savez-vous point le cas qu'il fait des engagemens les plus sacrés?

— Oh! il tiendra, cette fois, celui qu'il vient de prendre envers vous!.. dit-elle avec un sourire navré.

— Mais, pauvre France, vous ne m'entendez donc pas?.. Vous ne comprenez donc pas que ce mariage avec ma cousine ne s'accomplira jamais?.. Que je n'en veux plus?

— Jacques! fit-elle avec un sursaut d'effarement, que dites-vous?

— Je dis que, de ma vie, je ne remettrai les pieds au château. Je dis que ce que je viens d'apprendre me fait libre,.. comme vous êtes libre vous-même de l'avenir, que vous alliez sacrifier pour moi. Je dis enfin que vous ne ferez pas cet épouvantable alliance de votre jeunesse à cette vicieuse décrépitude!..

Digitized by Google

— Je ne l'épouserai pas?.. reprit-elle atterrée. Mais réfléchissez, Jacques, quelle raison, maintenant, oserais-je invoquer?

— Oh! la plus simple des raisons, répondis-je, et vous la pourrez dire. — Vous ne l'épouserez pas, parce que je vous le défends!

A ce mot, une vive rougeur monta à son front. Elle me regarda tout à coup.

— Vous... me le défendez?

— Oui, je vous le défends! répétai-je, mes yeux dans ses yeux. Et je vous le défends, chère France, parce que vous m'aimez!

J'eus à peine prononcé ce mot que j'en compris l'imprudence, en la voyant se dresser devant moi rougissante, et comme atteinte au fond de l'âme.

— Jacques, ce que vous faites est mal! s'écria-t-elle.

— Oh! ne niez pas! repris-je en retenant sa main qu'elle voulait dégager. Vous m'avez appelé votre frère, et j'ai des droits sur vous, sur vos secrets, sur votre avenir. — Mais depuis que je suis là dans l'émotion, dans l'épouvante de ce malheur de votre vie que vous alliez subir pour moi, vous ne voyez donc pas que j'ai sur mes lèvres un mot que je n'ose vous dire... encore trop près d'une erreur si complète de mon cœur et de ma raison.

— Mon Dieu! murmura-t-elle défaillante, Jacques, épargnez-moi!.. Je n'ose pas vous comprendre.

— Pauvre *Seconde!*.. répondis-je, lui rappelant à dessein ce nom : si je disais que je vous aime, me prendriez-vous pour un fou?

— Oh! non, non!.. De vous je crois tout!.. Mais tout cela ne peut être qu'un rêve... irréalisable, impossible.

— Impossible! et pourquoi?

— J'ai peur enfin de cette résolution si grave pour vous.

— Oui, bien grave, chère *Seconde!* m'écriai-je, car elle engage aussi le bonheur de votre vie!

Elle me regardait émue, hésitante.

— France, ajoutai-je, faudra-t-il donc que, à mon tour, je redise votre vieille chanson de Heine : « Un garçon aimait une fille; mais, elle... »

— Ah! taisez-vous! exclama-t-elle en mettant sa main sur mes lèvres.

Carol, il est réellement de ces élans de cœur et de ces joies que rien ne peut rendre... Comment raconter l'âme, et le délire, et l'amour tant décrié, tant exalté dans les livres?.. Ah! je te le jure, dans cette heure d'effusions si pleines, j'ai vécu toute une vie. J'ai vu!.. J'ai compris le bonheur de ces rares élus que notre pessimisme ignore. Près de France, sa main dans ma main, mes yeux

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

dans ses yeux, j'ai contemplé ce beau *bleu de l'espérance* que romans de sceptique ont tant raillé... J'ai vu, te dis-je, et j'ad cette fois le vrai Dieu!.. J'adore et je crois aux heureux qui s' ment, à l'idéal, à la morale, à la vertu,.. ces documens naturalis vieux comme le monde, éternels comme lui!..

Sans doute, tu vas t'écrier que tout cela est fou!.. Mon *aventure* avec ma riche cousine Antoinette, couronnée par ce mariage final!.. Cette désertion soudaine de la grande vie, des succès de club et du monde soi-disant « fin de siècle... » Carol, du jour de notre première rencontre à la Ferme, j'aimais France!.. J'aimais France, et je ne le savais pas... Et du jour où je l'ai su, je n'ai pas voulu le croire, englué que j'étais dans les millions de ma belle alliance... Le respect des vœux de ma tante,.. ma parole engagée avec ma fiancée de neige *(professional beauty)*, et le flirt régnant entre nous!..

Inutile de te raconter l'explosion d'allégresse de tous nos Giraud. Le dernier mot de France prononcé, nous nous sommes pris par la main, et, tout courant par le jardin, nous sommes arrivés au hall, où nous entrâmes en coup de vent.

— Nous nous marions!.. m'écriai-je essoufflé...

Jamais long discours n'eut pareil effet... En nous voyant ainsi rayonnans, transfigurés, tous comprirent sans plus d'explications... Constance, Jacqueline, Giraud... et même la grosse Nanette, agenouillée devant son maître pour lui ôter ses guêtres, n'eurent qu'un seul élan de joie.

— Je te l'avais bien dit!.. exclama Jacqueline en sautant au cou de France.

Jacqueline est un fameux diplomate!..

Ma tante est venue à la Ferme, appelée par Constance. En apprenant la vérité sur la soi-disant grandeur d'âme de mon oncle et sur le fonds de sentimens d'Antoinette, elle m'a relevé de toute parole et délivré de toute attache aux Lebel...

J'écris à mon cher oncle pour une liquidation, complète cette fois, entre nous, d'affaires et de liens de famille... Je lui règle peut-être un peu rudement son compte... Mais je lui joue un tour si cruel que je n'ai plus rien à ménager.

Nous partons *tous* demain pour Paris... Un enlèvement!.. C'était écrit!

Apprête-toi à voir des heureux!

MARIO UCHARD.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE

MARÉCHAL MACDONALD

DERNIÈRE PARTIE (1).

V.

Le moment venu d'évacuer, aux termes du traité de Presbourg, les provinces restituées à l'Autriche, une députation des états de Styrie, reconnaissans des soins qu'avait pris Macdonald pour ménager le pays et maintenir parmi ses troupes une discipline exemplaire, vint lui offrir en présent une somme considérable; il refusa, et, comme ils insistaient : « Eh bien! dit-il, si vous vous croyez mes obligés, il y a un autre moyen plus digne de vous acquitter envers moi : soignez les blessés et les malades que je suis forcé de laisser ici provisoirement, ainsi que le détachement et les officiers de santé commis à leur garde. »

Au mois d'avril 1810, quelques jours après le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise, Macdonald fut nommé gouverneur-général de la Catalogne. Cette guerre d'Espagne lui répugnait; l'ennemi était partout et on ne le rencontrait nulle part. La plus grande partie de ses troupes était d'ailleurs en Aragon à la disposition du général Suchet. La campagne de 1810 fut donc pour lui sans intérêt ni importance; il en aurait été pareillement de la suivante, s'il n'y avait pas eu la surprise de Figuières par les Espa-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

Digitized by Google

gnols et le siège, ou plutôt le blocus qu'il en fallut faire. En écrivant ses commentaires, César ne se doutait certes pas qu'il fournirait un modèle profitable à l'un des lieutenans de Napoléon, et c'est cependant ce qui arriva : « Je me souvins du fameux siège d'Alise, dit Macdonald, et je fis faire des travaux analogues. » La place se rendit enfin; le maréchal en rapporta un douloureux souvenir dont il fut hanté plus d'une fois; ce fut sous les murs de Figuières qu'il eut sa première et très violente attaque de goutte; quand il eut obtenu son rappel en France, il ne pouvait encore marcher qu'avec des béquilles.

Sa santé n'était pas rétablie entièrement, lorsqu'au mois d'avril 1812 il fut appelé à faire la campagne de Russie; il en prit son parti allègrement : « J'avais, dit-il, laissé mon fauteuil dans la forteresse de Figuières, je laissai une béquille à Paris et l'autre à Berlin. » Sauf une division française, son corps d'armée, le 10e, était composé d'étrangers, du contingent prussien formé de deux divisions d'infanterie avec une brigade de cavalerie légère, et d'une division mixte de trois régimens polonais, d'un régiment bavarois et d'un westphalien; l'état-major général était français. Macdonald passa le Niémen avec toute la grande armée, le 24 juin, puis s'en sépara pour aller occuper, à l'extrême gauche, une position d'observation et d'attente sur les côtes de la Baltique, à l'embouchure de la Dvina. Après avoir pris possession de la tête de pont de Dunabourg, il attendit longtemps et vainement de nouvelles instructions. Il n'en reçut que de Vilna, c'est-à-dire tout à la fin de la désastreuse retraite de Moscou, et non plus de l'empereur, mais de Murat, qui cherchait à réunir les derniers restes de la grande armée.

L'ordre était de se replier sur Tilsit; cette retraite partielle commença le 19 décembre; tout alla bien d'abord; les troupes étaient reposées, bien nourries, chaudement vêtues de pelisses en peau de mouton. Le 10e corps arriva sur le Niémen, faiblement harcelé par les Russes; l'arrière-garde, composée de la majeure partie du contingent prussien et commandée par le général York, avait jusque-là suivi exactement le gros à une journée de distance; à Tilsit, Macdonald l'attendit vainement pendant cinq jours; il envoyait de tous côtés aux nouvelles : on ne savait rien du général York, c'était comme un mot d'ordre. Macdonald s'était bien aperçu depuis quelque temps d'un refroidissement notable dans la correspondance du général, mais il n'en était pas encore à suspecter sa conduite. L'état-major était d'avis de poursuivre la retraite sans plus attendre; déjà les Russes avaient passé le Niémen et d'un moment à l'autre ils pouvaient couper la route de Kœnigsberg : « Si j'avais été, dit Macdonald, moins confiant dans les sentimens d'hon-

Digitized by Google

neur que j'accordais aux autres, l'attitude des Prussiens qui étaient avec moi m'aurait dessillé les yeux sur ce qui se tramait alors; loin d'être inquiets sur le sort de leur arrière-garde, ils paraissaient ne pas s'en occuper. » Mais de même qu'à la Trebbia il avait craint, s'il se retirait, d'être accusé d'abandonner Moreau, de même sur le Niémen il ne voulait pas qu'on l'accusât d'avoir abandonné son arrière-garde : « Je déclarai positivement, dit-il, que ma vie, ma carrière ne serait jamais entachée du reproche d'avoir commis la lâcheté d'abandonner une troupe confiée à mes soins. » Cette loyauté faillit lui coûter cher.

Il y avait, chez les Prussiens, des symptômes d'insubordination; ils devenaient arrogans, exigeans; ils demandaient le partage des contributions de la Courlande. Un matin, dès le point du jour, — c'était le 31 décembre, — le colonel du génie Marion entra chez le maréchal, pensant qu'il avait enfin des nouvelles du général York; sur la réponse négative de son chef : — « Je le croyais, reprit-il; comme, d'après vos ordres, je faisais sonder la glace, j'ai vu tous les Prussiens retraverser précipitamment le Niémen; je pensais que vous les envoyiez au-devant de l'arrière-garde. Le général Massenbach, en passant, m'a remis ces deux lettres pour vous. — Ciel! s'écria le maréchal, nous sommes trahis, peut-être livrés; mais nous vendrons cher notre vie. » York avait fait défection; il avait traité, la veille, avec le général russe Diebitch; voici un fragment sec de sa lettre à Macdonald : « Quel que soit le jugement que portera le monde de ma conduite, j'en suis peu inquiet : le devoir envers mes troupes et la réflexion la plus mûre me la dictent; les motifs les plus purs, quelles qu'en soient les apparences, me guident. » La lettre de Massenbach était plus émue : « Votre Excellence pardonnera que je ne sois pas venu moi-même l'avertir du procédé; c'était pour m'épargner une sensation très pénible à mon cœur, parce que les sentimens de respect et d'estime pour la personne de Votre Excellence, que je conserverai jusqu'à la fin de mes jours, m'auraient empêché de faire mon devoir. »

Il y avait, au quartier-général, un peloton d'escorte fourni par la cavalerie prussienne; dans la hâte de leur défection, les Prussiens avaient oublié de l'avertir. Quand l'officier commandant entra le matin chez le maréchal pour recevoir des ordres, à son attitude calme il fut facile de voir qu'il ne se doutait de rien; il n'entendait pas le français; Macdonald lui fit dire en allemand ce qui venait d'arriver; alors il changea de couleur et des larmes d'indignation jaillirent de ses yeux. Il voulait à toute force suivre le maréchal; le maréchal s'y refusa, donna l'ordre de sonner à cheval, remercia l'escorte de son zèle, de sa fidélité, de son attachement, fit donner

Digitized by Google

aux cavaliers 600 francs de sa propre bourse, autant à l'officier pour un cheval qu'il garda, et, malgré les instances de ces hommes, les renvoya vers leurs compatriotes. Ceux-là, du moins pour leur part, avaient voulu sauver ce qui restait de l'honneur prussien.

La générale avait été battue; Français, Polonais, Westphaliens, Bavarois, 4,000 ou 5,000 hommes environ, se rassemblèrent en hâte; ils marchèrent pendant vingt-deux heures sans discontinuer, sous la pluie, dans l'eau, par la nuit la plus noire; ils réussirent à gagner la forêt de Boemwald; il était six heures du matin; dans la journée, il n'y eut qu'une courte canonnade à l'arrière-garde. Enfin, on atteignit Kœnigsberg; là se trouvait une division de conscrits tout récemment arrivés de France; Macdonald la réunit à ses troupes et continua sa retraite sur Elbing. Il y trouva le roi de Naples qui lui enjoignit de se rendre à Dantzig, d'y laisser toutes ses troupes à la disposition du général Rapp, gouverneur de la place, et d'aller de sa personne au grand quartier-général attendre de nouveaux ordres. Murat avait hâte de retourner à Naples; il partit aussitôt, sans même prévenir l'empereur, laissant le commandement au prince Eugène. A Dantzig, Macdonald remit ses troupes au général Rapp; la séparation fut pénible; le chef et les soldats, presque tous étrangers, s'étaient liés d'une affection mutuelle que les périls affrontés en commun, les privations, les fatigues avaient rendue de jour en jour plus vive et plus sincère.

Où était le grand quartier-général? On n'en savait rien à Dantzig. A Berlin, où il passa d'abord, Macdonald apprit qu'il était à Posen; il écrivit et reçut en réponse l'ordre de se rendre immédiatement à Paris.

VI.

En le voyant entrer, l'empereur tressaillit et ne lui dit pas un mot; le maréchal sortit indigné, jurant de ne plus retourner à la cour. Quelques jours après cependant, il y fut appelé par ordre; l'empereur lui avoua qu'il avait été trompé sur son compte; on l'avait faussement accusé d'avoir provoqué par sa rigueur la défection du contingent prussien. Lui et Macdonald avaient commencé dans le même temps à faire la guerre; il fallait la finir ensemble, puisque la campagne qui allait s'ouvrir serait certainement la dernière. Ainsi parlait l'empereur.

Le 10 avril 1813, Macdonald fut nommé commandant en chef du 11e corps de la grande armée. Ce corps était composé de trois divisions d'infanterie et d'une brigade de cavalerie légère; l'infanterie était française pour les deux tiers; le surplus westphalien,

www.libool.com.cn

Digitized by Google

hessois, italien et napolitain; la cavalerie était italienne; Macdonald allait donc avoir sous ses ordres des Napolitains! Le lendemain même de son arrivée au grand quartier-général, il eut à enlever Merseburg qui était défendu par le corps prussien d'York; l'attaque et la défense furent d'autant plus opiniâtres; Merseburg fut forcé le 29 avril. Trois jours après était livrée la bataille de Lutzen.

Pendant la première partie de la journée, le 11e corps avait opéré vers Leipzig, parce que l'empereur s'était persuadé d'abord que l'ennemi avait de ce côté-là ses principales forces; mais le feu étant devenu de plus en plus vif sur la droite et le corps de Ney en ayant de plus en plus à souffrir, Macdonald fut rappelé en hâte; il arriva au pas de course, dégagea Ney et soutint de ses carrés les charges plusieurs fois reprises des gardes russe et prussienne; malheureusement l'empereur n'avait pas encore assez de cavalerie pour y répondre; il n'y avait que quelques escadrons qu'on ménageait comme une précieuse et presque unique ressource. La journée de Lutzen fut à l'honneur exclusif de l'infanterie et de l'artillerie.

L'ennemi ne tint pas à Dresde; en se retirant, il fit sauter en partie le pont de l'Elbe. Macdonald, qui avait l'honneur d'être à l'avant-garde, fit jeter des échelles par-dessus les arceaux effondrés; son infanterie passa, puis le génie aidant, l'artillerie même. Un matin, se croyant suivi du gros de l'armée, il se trouva tout seul en face de l'ennemi qui était en force; pour lui en imposer, il s'étendit comme une toile d'araignée, suivant son expression très juste; mais la journée lui parut longue; la nuit venue, il fit allumer de grands feux sur plusieurs lignes; deux autres jours se passèrent ainsi; enfin, l'armée vint le soutenir. Le 11e corps prit une part honorable aux journées de combat qui portent le nom de bataille de Bautzen, puis un armistice ayant été conclu, il prit ses cantonnemens en Silésie, dans le cercle de Löwenberg.

On sait ce que fut le congrès de Prague, une fantasmagorie, un trompe-l'œil; les négociations rompues, la Prusse et la Russie rentrèrent en action, mais non plus seules, avec l'Autriche et la Suède; la coalition était complète. En Silésie, les hostilités furent reprises par les alliés même avant l'expiration de l'armistice. L'empereur accourut, fit reculer Blücher, se retourna brusquement et bouscula devant Dresde Autrichiens et Russes. Ce fut le dernier éclair, non pas de son génie, mais de sa fortune. La victoire de Dresde est du 27 août; trois jours après, Vandamme était écrasé à Kulm, dans le défilé de Tœplitz, entre deux corps ennemis; déjà, le 23, le maréchal Oudinot avait été battu à Gross-Beeren, sur la route de Berlin; enfin, le 26, Macdonald avait subi un grave échec sur la Katzbach.

www.ibtoor.com.cn

Digitized by Google

Afin qu'il pût tenir tête à Blücher, l'empereur avait joint à son corps d'armée celui de Ney, provisoirement commandé par le général Souham, celui du général Lauriston, et la réserve de cavalerie du général Sébastiani. Blücher se tenait sur les hauteurs de Jauer; Macdonald fit porter à Souham, qui était du côté de Liegnitz, l'ordre de tourner la droite des Prussiens, pendant qu'avec le 11e corps et celui de Lauriston il les attaquerait de front et sur leur gauche. Depuis la veille, la pluie était incessante, le terrain détrempé ; la pente était raide ; la seule route que pouvait prendre la cavalerie n'avait pas plus de quinze pieds de large ; Sébastiani y avait d'abord engagé toute son artillerie ; arrivées à grand'peine au sommet, les pièces s'embourbent jusqu'à l'essieu ; impossible de les mouvoir ; l'infanterie pendant ce temps montait à droite et à gauche ; mais la pluie pénétrant dans les bassinets, les amorces ne prenaient pas; d'autre part, Souham avait manqué son mouvement. Pour les mêmes raisons, le feu de l'infanterie ennemie n'était pas redoutable; mais l'artillerie prussienne, depuis longtemps en position, ne ménageait pas les salves, et la cavalerie, déployée sur le plateau, chargeait tout ce qui essayait de prendre pied sur la crête. Il fallut redescendre, faire une retraite de nuit dans les ténèbres, à travers les ruisseaux débordés et les ravins devenus torrens ; les colonnes décousues allaient à l'aventure, semant derrière elles les éclopés et les traînards. En deux mots, c'était la débandade et la déroute.

Je n'ignore pas qu'il est malséant de se citer soi-même; néanmoins je prie qu'on me permette de reproduire ici un passage écrit ailleurs, dans un temps où je ne prévoyais pas que j'aurais à m'occuper un jour de Macdonald et à l'étudier de près. « Soutenue par des hommes faits et des soldats faits, la bataille de la Katzbach n'eût pas été perdue peut-être; elle n'eût du moins été qu'un échec réparable : avec des hommes trop jeunes et des soldats de la veille, elle fut le commencement d'un désastre. Jamais on ne verra mieux, par opposition, ce que vaut l'énergie physique et morale, la résistance du corps et de l'âme aux injures du temps, à la faim, à la soif, à toutes les misères de la guerre, ce stoïcisme, en un mot, que donne, non pas tout d'un coup, mais insensiblement, l'éducation militaire, et qui n'est après tout que le sentiment de plus en plus raisonné de l'honneur et du devoir. Sur cette bataille de la Katzbach et sur ses suites, ce ne sont pas les témoignages qui manquent; mais il n'y a pas de témoin plus autorisé, plus convaincant et plus sincère que le maréchal Macdonald. On sent qu'on est en face d'un honnête homme, qui ne s'attribue pas le droit et n'a pas même la tentation de rien déguiser ni de

Digitized by Google

rien taire : c'est ainsi que la vérité devient une force, et l'histoire un enseignement profitable (1). »

Le 29 août, le maréchal écrivait, de Bunzlau, au major-général : « L'ennemi n'a poursuivi que faiblement, mais sa cavalerie légère, l'épouvantail des fuyards, s'est montrée partout avec du canon. Nos troupes sont dans un état pitoyable, percées de la pluie pendant quatre-vingts heures consécutives, marchant dans la boue jusqu'à mi-jambe, et traversant des torrens débordés. Dans cet état, les généraux ne peuvent empêcher que le soldat ne cherche un abri, son fusil lui étant inutile.» Puis le même jour, quelques heures plus tard : « J'ai la douleur de vous informer que les pluies ont occasionné une succession de désastres qui me navrent le cœur. La division Puthod n'est plus; ses restes ont été culbutés ce soir dans les inondations de Löwenberg, sans qu'il ait été possible d'établir un passage pour les hommes. Je tâcherai de tenir demain la ligne du Bober, mais je ne puis me réunir que derrière la Queiss. Sa Majesté connaît les circonstances; je n'ai pu prévoir ni maîtriser les élémens; ils sont cause de tous nos malheurs, car l'échec essuyé par la cavalerie était peu considérable en proportion de la force de l'armée et eût été très réparable sans un déluge continuel de trois jours et autant de nuits. Il ne m'a pas été possible de connaître encore l'état de nos pertes et le nombre de combattans qui me reste. »

En somme, les pertes étaient peu considérables; les fuyards, les traînards, les isolés rejoignaient tous les jours en grand nombre. Quand l'empereur arriva, le 4 septembre, à Bautzen, avec sa garde et ses réserves, il fut tout surpris de trouver des troupes reposées, réorganisées, ne demandant qu'à être menées à l'ennemi. Il donna publiquement à Macdonald les plus grandes marques d'estime et voulut qu'il gardât le commandement général des quatre corps; puis il les mena, selon leurs vœux, à l'ennemi, qui n'accepta pas le combat. Après des alternatives de marches et de contremarches pendant le mois de septembre, Macdonald reçut l'ordre de se rapprocher de Dresde.

Un matin, il vit entrer chez lui un officier d'ordonnance chargé par l'empereur de lui demander son avis sur ce que, les circonstances étant données, il serait à propos de faire. Macdonald montra le soldat mourant de faim, l'armée sans vivres, presque sans munitions, s'affaiblissant tous les jours; dans ces conditions défavorables, le plus sage parti était d'évacuer les places de l'Oder et de l'Elbe, en laissant une forte garnison à Leipzig, et de se retirer derrière la Saale. L'officier s'effraya de rapporter à l'empereur un

(1) *La Grande Armée de* 1813, p. 200 et suiv.

Digitized by Google

pareil avis : « Allez, lui dit le maréchal; l'empereur en comprendra l'importance; il me saura gré de ma franchise. » Quelques heures après le messager revint; l'empereur, qui était au bain, l'avait fait entrer, avait prêté une grande attention à son rapport et s'était borné à dire que, la Saale n'étant pas une bonne position défensive, il n'y en avait pas de meilleure que le Rhin : « Nous irons sur le Rhin; allez dire cela au maréchal. » Macdonald ne pouvait croire à tant de sagesse; à peine l'officier était-il parti qu'un autre survint, apportant l'ordre de marcher immédiatement, non pas à l'ouest, dans la direction du Rhin, mais du côté justement opposé, vers l'ennemi. Macdonald marcha donc, laissant un peu en arrière de son infanterie ses pièces de position au sommet d'une colline. L'ennemi occupait les hauteurs de Bischofswerda; au loin sur la droite on apercevait une faible ligne de cavalerie. Pendant les premières attaques, Macdonald, mandé par l'empereur, le trouva sur cette colline où était son artillerie, aidant à la mettre en batterie et poussant lui-même de l'épaule avec les canonniers. « Sur quoi voulez-vous tirer? dit le maréchal. — Sur cette ligne de cavalerie, là-bas devant nous. — Mais elle est hors de portée. — N'importe. » Au dix-septième coup, l'empereur fit cesser le feu; puis, prenant Macdonald à part : « Vous êtes surpris que j'aie fait tirer. — Oui, parce que cette cavalerie, hors de portée, ne valait pas un coup de canon. — Peut-être; mais c'est qu'à toute volée on attrape toujours quelque chose, qui sait? un homme de marque; voyez Moreau, c'est un boulet perdu qui l'a tué à Dresde; voyez Duroc; voyez Bessières. » C'était une idée de fataliste.

On était vers le milieu d'octobre; l'ennemi ne montrait plus que quelques éclaireurs; il était, sinon évident, au moins très probable qu'il manœuvrait pour tourner l'empereur; Macdonald l'en avertit. Le lendemain, il reçut l'ordre, d'abord de se diriger sur Wittenberg, puis de se rabattre sur Leipzig. Il y arriva, le 16 octobre, premier jour de la bataille, assez tard dans la journée, mais encore assez tôt pour enlever à la baïonnette une position appelée la Redoute suédoise.

Je dois dire qu'à dater de ce moment, les *Souvenirs*, dont le résumé qui précède a déjà dû indiquer l'importance, ont une telle abondance, une telle richesse de détails serrés et précis, et en même temps une telle ampleur, une telle grandeur d'impressions et de sentimens que je ne connais guère de morceaux d'histoire plus dramatiques et, comme on dit, plus suggestifs. Une analyse ne suffirait plus; c'est l'œuvre même qu'il faudra lire.

On a fait cent récits de la bataille et de la retraite de Leipzig; je n'en connais aucun d'aussi émouvant, d'aussi poignant que le récit de Macdonald. Ce qui me frappe avant tout, c'est l'attitude

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

de l'empereur; il paraît comme un homme qui vient de recevoir un coup de massue ou qui vient de faire sur la tête une grande chute. Il est étourdi, étonné, affaissé; cela durera jusqu'à ce qu'il ait touché la terre de France; alors il retrouvera, comme Antée, la force, la lucidité, l'activité, tout le génie de sa jeunesse; aux immortelles campagnes d'Italie il donnera comme pendant ses succès foudroyans, mais, hélas! remportés vainement, en Champagne. De ce que j'ose avancer je vais donner quelques preuves.

Le dernier jour de la bataille, le 19 octobre, le matin même de la retraite, Macdonald, acculé au boulevard de Leipzig, reçoit tout à coup l'ordre d'envoyer, sur sa droite, au secours du maréchal Augereau; à peine a-t-il assez de monde pour tenir tête à l'ennemi qui le presse; néanmoins il détache une brigade de la division hessoise; au bout d'une demi-heure la brigade revient; là où on l'envoyait, elle n'a trouvé ni amis ni ennemis; mais alors, montant sur le rempart, elle fait ce qu'ont fait, la veille, les Saxons du corps de Reynier, elle tire de haut en bas sur les Français! « Quand j'eus, l'année précédente, à subir la défection des Prussiens, s'écrie avec indignation Macdonald, ils eurent au moins la pudeur de ne pas faire feu immédiatement sur nous! » Le lendemain, dans le désarroi de la retraite, il rencontre par hasard Augereau; il lui demande l'explication de ce qui s'est passé la veille, lorsqu'on est venu lui donner l'ordre de secourir un camarade, et voici ce qu'Augereau lui répond : « Est-ce que le b..... sait ce qu'il fait? Ne vous en êtes-vous pas aperçu déjà? N'avez-vous pas remarqué, dans les derniers événemens et dans la catastrophe qui les a suivis, qu'il avait perdu la tête? Le lâche! il nous abandonnait, nous sacrifiant tous, et me croyez-vous assez fou ou assez bête pour me faire tuer ou me faire prendre pour un faubourg de Leipzig? Il fallait faire comme moi, vous en aller. » Quand, jadis, Vandamme injuriait Napoléon, c'était du moins après une victoire, après Wagram.

Dès la veille, Macdonald avait pu juger lui-même de l'état d'esprit de l'empereur. Le maréchal avait failli périr, comme Poniatowski, noyé dans l'Elster; il venait de faire, pour gagner à Markranstadt le grand quartier-général, trois lieues à pied, ruisselant d'eau, frissonnant; il arrive; l'empereur était assis près d'une table, les yeux sur la carte, la tête appuyée sur une main; la chambre était remplie de généraux et d'officiers. Macdonald fait en pleurant, oui, en pleurant, le récit de ce qu'il vient de voir et d'entendre, ses soldats, sur l'autre bord de l'Elster qu'ils ne peuvent franchir, criant, implorant : « Monsieur le maréchal, sauvez vos

Digitized by Google

soldats, sauvez vos enfans ! » Quelle scène ! tous les assistans sont émus; seul l'empereur est impassible : « Allez vous reposer; » il ne dit pas autre chose. « Je sortis indigné de cette indifférence, » ajoute Macdonald. Etait-ce vraiment indifférence? Non, c'était affaissement.

Quelques jours après, à Erfurt, l'empereur le fait appeler; en arrivant au château, Murat le prévient que l'empereur veut faire reconnaître par lui une bonne position défensive, de manière qu'on puisse faire un arrêt de quatre ou cinq jours. « F..... ! dit en jurant le roi de Naples, si vous en trouvez une, trouvez-la mauvaise; autrement il achèvera de se perdre avec nous. — Soyez tranquille, lors même qu'elle serait excellente, je lui dirai mon sentiment sur notre situation. » Il entre; l'empereur lui donne en effet la mission dont Murat l'a prévenu. « Songez-vous sérieusement à vous arrêter ici? Dans la désorganisation, et, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, dans la démoralisation où sont les troupes, vous n'en tirerez aucun parti. Il faut gagner le Rhin au plus vite; d'ailleurs, la plus grande partie des hommes s'y dirige en désordre. — Cependant, on m'a rapporté qu'on en avait arrêté un grand nombre et formé une quinzaine de bataillons. — On vous flatte et on vous trompe. Vous ne devez compter que sur votre garde, et craignez qu'elle ne soit entraînée par l'exemple, comme dans la dernière campagne. » Il y avait, dans la chambre où s'était engagé ce colloque, trois témoins attentifs, deux secrétaires et le duc de Bassano: ils avaient cessé d'écrire. Celui-ci, la plume entre les dents, les bras croisés, regardait fixement Macdonald, stupéfait, confondu; jamais il n'avait entendu parler au maître avec cette fermeté franche. « Eh bien ! dit le maître, nous partirons demain. — Ce sera encore trop tard. »

On partit le lendemain; le 30 octobre, au matin, on était en vue de Hanau; l'armée bavaroise du général de Wrède barrait la route. Macdonald faisait l'avant-garde; il délogea l'ennemi d'un bois, mais lui-même n'en pouvait pas déboucher; sa petite troupe déployée, dispersée en tirailleurs, faisait, comme en Silésie naguère, la toile d'araignée; il fallait du renfort; il en envoya demander, on ne lui envoya rien; alors il prit le parti d'en aller demander lui-même; il n'y avait pas plus d'un quart de lieue à faire. Il exposa vivement à l'empereur la situation critique de l'avant-garde, et l'empereur lui répondit placidement : « Que voulez-vous que j'y fasse? je donne des ordres et l'on ne m'écoute plus. — Mais remarquez que notre situation n'est pas ordinaire; il faut forcer le passage et envoyer, sans perdre un instant, tout ce que vous avez de disponible. Votre garde, pourquoi n'est-elle pas en marche? Dans peu, nous serons tous f... si elle n'arrive pas promp-

www.lutool.com.cn

Digitized by Google

tement. — Je n'y puis rien. » — « Et autrefois, ajoute Macdonald, d'un signe, d'un geste, d'une parole brève, tout s'ébranlait; autrement il eût fait feu des quatre pieds! » Cependant l'empereur appela le major-général et fit marcher quatre bataillons de chasseurs. Quelque temps après, il arriva lui-même avec le reste de la garde. « Peut-on voir sans danger, demanda-t-il à Macdonald, la position de l'ennemi? — Sans danger, non, mais il faut risquer. — Eh bien! allons! » Presque au même instant, un obus éclata près de lui, d'ailleurs sans blesser personne; aussitôt il s'arrêta, mit pied à terre, et de tout le jour il n'y eut pas moyen de le tirer du bois. Enfin, grâce aux grenadiers à cheval et aux dragons de la garde, soutenus par un régiment des gardes d'honneur, grâce à l'artillerie de Drouot, — pourquoi distinguer? — grâce à l'effort commun de tous, car on savait bien qu'il fallait à tout prix vaincre ou mourir, les Bavarois furent contraints à la retraite. La route était dégagée; mais Hanau, que l'on croyait évacué, ne l'était pas encore. Il faisait nuit : une masse confuse de voitures, de caissons, d'équipages de toute espèce sortait du bois; on apercevait en avant la lueur rougeâtre d'une torche; au voisinage de la ville, quelques coups de feu éclatèrent; aussitôt la torche fit un à-droite, décrivit une courbe et rentra sous le couvert; c'était l'empereur qu'elle précédait. Le lendemain, on put traverser Hanau et de là gagner le Rhin.

A Mayence, l'empereur fit appeler Macdonald et le retint à dîner. La conversation roula sur les événemens militaires et politiques de cette année fatale. Pourquoi, au congrès de Prague, l'empereur n'avait-il pas fait les concessions que réclamaient les alliés? Ne lui laissait-on pas la France jusqu'au Rhin, l'Italie et le protectorat de la confédération helvétique? « Je n'ai pas consenti, dit l'empereur, parce que je craignais que les alliés, plus exigeans, ne me demandassent autre chose. — Mais alors pourquoi avez-vous fini, malheureusement trop tard, par y consentir? Si vous l'aviez fait à temps, vous eussiez rendu évident votre désir de la paix; la France et l'armée vous en auraient su gré, et peut-être auraient-elles fait plus d'efforts pour la conquérir. Vous pouviez faire plus, vous débarrasser honorablement de ce ver rongeur qui détruit vos vieilles troupes en Espagne et ruine le trésor, en montrant une modération dont l'évidence eût frappé la France, vos armées et l'Europe, en rendant l'Espagne à elle-même. — Oui, cela est vrai, mais à présent il faut garder ce pays pour des compensations. »

VII.

La campagne de 1813 était finie; la campagne de 1814 allait commencer. Macdonald eut d'abord le commandement de la ligne

Digitized by Google

du Rhin depuis Coblentz jusqu'au-dessous d'Arnheim. L'empereur lui avait promis quatre-vingts bataillons et soixante escadrons; les journaux lui prêtaient un corps de 50 à 60,000 hommes; en réalité, quand il eut retiré de Hollande le faible détachement du général Molitor, dans les premiers jours de décembre, il en avait au plus 5,000. « C'est tout ce que nous avons d'infanterie de Nimègue à Coblentz, et rien derrière, écrivait-il; nous sommes partout pris au dépourvu et je n'entends parler d'aucun renfort; mais à Paris on est dans une sécurité désespérante. O France! ma patrie! tout mon sang, et sois sauvée!.. »

Après plusieurs essais et démonstrations plus ou moins sérieuses, les alliés passèrent définitivement le Rhin le 1er janvier 1814; l'empereur quitta Paris le 25, pour n'y plus revenir.

Refoulé de proche en proche par l'écrasante poussée de l'ennemi, Macdonald se trouvait alors à Châlons. Je ne veux pas le suivre dans ses marches, contremarches et combats à travers la Champagne, sur la Seine, l'Aube et la Marne; j'en retiendrai seulement quelques faits significatifs. A la fin du mois de février, tandis que l'empereur arrêtait et faisait reculer Blücher, il avait donné à Macdonald le commandement général des troupes qu'il laissait derrière lui et mis sous ses ordres, avec le corps dont il était déjà titulaire, ceux du maréchal Oudinot et du général Gérard, soit 25,000 hommes; la mission qu'il lui confiait était d'observer et de contrarier, autant que possible, les mouvemens de la principale armée de la coalition. Arrivé à Troyes bien avant son corps, qui ne pouvait suivre que le lendemain, Macdonald fit des dispositions de défense : une des divisions de Gérard dans la ville, l'autre en-deçà, le corps d'Oudinot en réserve; Gérard avait pour instruction de tenir le plus longtemps possible. L'attaque eut lieu le lendemain 4 mars; Macdonald, qui était dans le faubourg, savait, par un rapport du général Gressot, chef d'état-major d'Oudinot, que les troupes étaient bien dans les positions indiquées, lorsque soudain un officier vint le prévenir que l'ennemi, ayant forcé la ville, arrivait dans le faubourg et qu'il n'y avait pas un moment à perdre; le maréchal n'en voulut d'abord rien croire : « Toutes les troupes sont parties, lui dit l'officier. — Par quel ordre? » Il n'eut que le temps de monter à cheval et de courir, avec son escorte, sur les éclaireurs ennemis. Quand il eut rejoint la colonne, effectivement en retraite, il apprit du général Gérard que c'était sur l'ordre du maréchal Oudinot, et quand, arrivé le soir au bivouac, il demanda une explication à ce maréchal, dont le corps avait dû, selon les dispositions arrêtées, demeurer en réserve, il lui fut répondu que la jeune garde n'était pas faite pour être en arrière-garde! Ne semblerait-il pas, à cette

Digitized by Google

réponse étrange, qu'on en fût encore aux beaux jours de Wagram? « En ce cas, repartit Macdonald, je n'ai plus d'ordres à vous donner, réclamez-en de l'empereur. »

www.libtool.com.cn

Celui-ci, abandonnant Blücher, revenait en hâte sur la grande armée alliée; il appela à lui Oudinot et Macdonald, qui le rejoignirent à Arcis-sur-Aube au moment même où il faisait marcher ses troupes dans la direction de Vitry-sur-Marne. Il était sur la place d'Arcis, près d'un feu de bivouac. « Quel motif, demanda Macdonald, vous porte à retirer d'ici vos troupes? — L'ennemi, répondit l'empereur, est en pleine retraite, et je me porte sur ses communications; nous le tenons, il paiera cher son audace. — Comment! l'ennemi s'en va? Mais il est en position de l'autre côté de l'Aube; j'ai vu, en arrivant, des forces considérables. — Il ne songe qu'à repasser le Rhin; et, s'il est encore là, c'est pour laisser filer ses nombreux équipages. » Un quart d'heure après, l'ennemi venait à l'attaque; l'empereur, entêté dans son idée, avait déjà rejoint la colonne en marche sur Vitry, et les deux maréchaux eurent fort à faire pour se maintenir dans Arcis; mais le lendemain matin il en fallut sortir et se diriger vers la Marne. Ils rejoignirent à Saint-Dizier l'empereur, qui se remit incontinent à la recherche des alliés; on ne les trouva pas. Qu'étaient-ils devenus? Évidemment, après un temps d'arrêt et une certaine hésitation, ils avaient repris la direction de Paris. En se portant sur leurs derrières, l'empereur s'était flatté de leur faire peur et de les contraindre à rétrograder; son espoir était déçu; quelque diligence qu'il pût faire, il était impossible de les devancer, et ce n'était pas les faibles corps de Marmont et de Mortier qui seraient capables de défendre victorieusement Paris contre des forces si considérables.

Macdonald était d'avis de jouer le tout pour le tout, et, puisque l'empereur avait voulu manœuvrer vers l'est, de s'y enfoncer jusqu'au fond : « A votre place, disait-il, je me rendrais en Lorraine, en Alsace; j'en réunirais les garnisons, je ferais une guerre à mort sur les derrières de l'ennemi, coupant ses communications, interceptant ses convois, ses renforts. » La présence de l'empereur dans les Vosges en eût fait descendre des milliers de bons tireurs; plus tard le tsar Alexandre avouait, par deux fois, à Macdonald, que, dans cette région, les alliés avaient perdu plus de 3,000 hommes, sans qu'on eût vu un seul soldat français. Le projet d'Alsace n'eut pas de suite, et l'empereur se hâta vers Paris.

« J'arrive enfin, dit Macdonald, au terme de cette lutte désespérée; notre longue agonie militaire et politique va finir par un coup de tonnerre. »

Digitized by Google

VIII.

www.libtool.com.cn

Ce fut entre Troyes et Villeneuve-l'Archevêque que les troupes eurent connaissance de la capitulation de Paris ; cette nouvelle jeta la désolation dans tous les cœurs; beaucoup de soldats quittaient les drapeaux et rentraient chez eux; la garde elle-même n'avait plus confiance. Cependant le bruit courait que l'empereur voulait marcher et reprendre Paris. A la dernière étape avant Fontainebleau, le général Gérard vint à Macdonald; il lui dit, au nom de ses généraux et de ses troupes, que tout le monde en avait assez, qu'il fallait en finir et que les malheurs de la France étaient assez grands pour ne pas les aggraver en exposant Paris au sort de Moscou. On arriva; c'était le 3 avril. Une lettre adressée de Paris à tous les maréchaux venait d'être envoyée tout ouverte d'Essonne par le maréchal Marmont qui commandait aux avant-postes ; c'était lui qui l'avait décachetée ; elle était du général Beurnonville, membre du gouvernement provisoire; elle annonçait en substance que Paris était tranquille, que les alliés ne voulaient plus traiter avec Napoléon et que la constitution anglaise serait donnée à la France. Macdonald la fit lire à haute voix et se rendit au palais avec le maréchal Oudinot, un grand nombre de généraux et une foule d'officiers qui insistèrent absolument pour les suivre, craignant que l'empereur ne voulût leur faire un mauvais parti.

L'empereur était dans son cabinet, avec le duc de Bassano, Caulaincourt, Berthier, Ney, le vieux maréchal Lefebvre et quelques autres; Macdonald et Oudinot entrèrent. « C'est ici, dit Macdonald, que commença la scène qui changea tant de destinées. L'empereur vint à moi : « Bonjour, duc de Tarente, comment va? — Fort tristement; tant d'événemens malheureux! Succomber sans gloire! N'avoir pas fait un effort pour sauver Paris! Nous sommes tous accablés, humiliés. — C'est vrai, c'est un grand malheur. Que disent vos troupes? — Que vous nous appelez pour marcher sur la capitale; je viens vous déclarer en leur nom qu'elles ne veulent pas l'exposer au sort de Moscou. Nous croyons avoir assez fait, assez prouvé notre dévoûment, pour ne pas hasarder une tentative plus qu'inégale et achever de tout perdre. Quelque parti que l'on prenne, c'est assez de cette malheureuse guerre, sans allumer la guerre civile ! — Mais non, dit l'empereur, on n'a point l'intention de marcher sur Paris. » J'aurais cru qu'il aurait éclaté; au contraire, sa réponse fut faite avec calme et douceur. Il répéta : « C'est vrai, c'est un grand malheur que la prise de Paris. — Savez-vous, lui dis-je, ce qui s'y passe? — On dit que les alliés ne veulent plus traiter avec moi. — Est-ce là tout ce que vous

Digitized by Google

savez? — Oui. — Eh bien! lisez cette lettre. » C'était la lettre de Beurnonville; le duc de Bassano en donna lecture à haute voix. « Eh bien! messieurs, reprit l'empereur, puisqu'il en est ainsi, j'abdiquerai. J'ai voulu faire le bonheur de la France, je n'ai pas réussi; les événemens ont tourné contre moi. Je ne veux pas augmenter nos malheurs; mais, quand j'abdique, que ferez-vous? Voulez-vous le roi de Rome pour mon successeur et l'impératrice pour régente? » Tous unanimement nous acceptâmes. « Il faut d'abord, ajouta-t-il, traiter d'une suspension d'armes; je vais envoyer des commissaires à Paris; je désigne, pour cette importante mission, les maréchaux prince de La Moskowa, duc de Raguse, et le duc de Vicence. Ces choix vous conviennent-ils? » Nous répondîmes affirmativement. L'empereur dit: « Messieurs, vous pouvez vous retirer. Je vais faire dresser les instructions des commissaires, mais je défends qu'ils stipulent rien qui me soit personnel. » Puis se jetant sur un canapé et se frappant la cuisse, il reprit d'un ton dégagé: « Bah! messieurs, laissons cela et marchons demain, nous les battrons! » Je répétai en peu de mots ce que je venais de dire sur la situation de l'armée: « Non, ajoutâmes-nous, nous en avons assez, et prenez garde que chaque heure qui s'écoule tourne contre le succès de la mission que les commissaires ont à remplir. » Il n'insista pas et dit aux commissaires désignés: « Tenez-vous prêts à partir à quatre heures, » après quoi il nous congédia. A peine étions-nous dans la galerie qu'il chargea le duc de Vicence de me rappeler. « J'ai changé d'avis quant au maréchal Marmont, me dit-il; il est utile qu'il reste à Essonne et je désire que vous soyez commissaire à sa place; acceptez-vous? — Oui, et vous pouvez compter sur mes efforts. — Je le sais, vous êtes un homme d'honneur. »

J'ai un peu abrégé le récit de cette scène, la première du drame de l'abdication et qui en demeure la scène capitale. Par un retour fatal de la destinée, l'armée qui, quinze années auparavant, avait aidé Bonaparte à saisir le pouvoir, sommait Napoléon de s'en déprendre; cette journée du 3 avril a été la réplique et comme la revanche du 18 brumaire.

Il faudrait, depuis ce moment, citer les *Souvenirs* d'un bout à l'autre; on les lira, on y verra l'erreur fatale et l'embarras de Marmont, la légèreté de Ney se jetant sans vergogne à la tête des Bourbons, son manque absolu de caractère et sa vanité; on y verra surtout la grandeur d'âme, la loyauté chevaleresque de l'empereur Alexandre. Cependant, il convient de rapporter ici la conversation qui termina la première entrevue d'Alexandre et des commissaires, parce qu'elle donne une idée très nette des sentimens intimes de Macdonald. Il s'agissait de la plus importante des questions à résoudre, la succession du roi de Rome aux droits de son père et la

www.libtopi.com.cn

Digitized by Google

régence de l'impératrice. « Il est trop tard, nous dit-il; l'opinion a fait des progrès trop rapides; nous l'avons laissée aller; à chaque instant elle s'étend. Que ne vous êtes-vous entendus avec le sénat conservateur? — De quel droit a-t-il agi? nous récriâmes-nous; il a menti à son titre; il n'avait aucune mission; plat, rampant, complaisant esclave, il tenait son existence des constitutions de l'empire; elles sont renversées, il n'est donc rien; il usurpe en ce moment une autorité qui ne peut émaner que de l'opinion nationale, et cette opinion a tout à craindre du ressentiment des Bourbons, des émigrés, des royalistes. Toutes les existences vont être menacées; les acquéreurs de biens nationaux vont être recherchés; il en naîtra une affreuse guerre civile; car la nation a fait trop de sacrifices, elle a payé trop cher le peu de liberté qu'elle a conquis pour ne pas tout faire afin de le conserver. L'armée ne laissera pas fouler aux pieds la gloire dont elle s'est couverte; malheureuse par son chef, avec ou sans lui, elle renaîtra de ses cendres, plus forte, plus remplie d'ardeur que jamais pour les libertés, les institutions et l'indépendance nationale; elle se bornera désormais à l'assurer, sans plus songer à conquérir ou à troubler d'autres peuples. Soyez notre médiateur, sire; c'est un autre genre de gloire digne de la grande âme de Votre Majesté. » L'empereur parut très touché de notre confiance et nous dit : « Je ne tiens nullement aux Bourbons; je ne les connais pas. Il sera impossible, je le crains, d'obtenir la régence; l'Autriche y est la plus opposée; pour moi, j'y consentirais volontiers, mais je dois agir de concert avec mes alliés. Puisque les Bourbons ne conviennent point, prenez un prince étranger ou choisissez parmi vos maréchaux, comme la Suède a fait de Bernadotte. Enfin, messieurs, afin de prouver ma sincère estime et ma haute considération pour vous, je vais faire connaître à mes alliés vos propositions et je les appuierai. Revenez à neuf heures; nous terminerons. »

Les commissaires allaient être remplacés chez le tsar par les membres du « prétendu gouvernement provisoire; » quand on se croisa dans le grand salon, il y eut un échange de mots très vifs; les provisoires voulurent le prendre de haut; les autres leur rabattirent le ton, les traitant de factieux, d'ambitieux livrant la patrie, de parjures : il fallut que Caulaincourt rappelât à ceux-ci et à ceux-là qu'ils étaient chez l'empereur de Russie. Pendant l'altercation, M. de Talleyrand était resté impassible, le menton dans sa cravate; il invita les commissaires à descendre chez lui pour s'entendre; ils refusèrent.

Vers la fin de l'audience, un aide-de-camp du tsar lui avait dit quelques mots à mi-voix; Macdonald crut entendre ces deux-ci : *totum corpus*. Les commissaires s'en étaient allés déjeuner chez le maréchal

Digitized by Google

Ney. Ils étaient confians, tandis que leurs adversaires semblaient atterrés; on disait le sénat tremblant, les cocardes blanches tombant des chapeaux par milliers. On vint appeler Marmont; un moment après il rentra pâle, l'air égaré : « Tout mon corps a passé cette nuit à l'ennemi ! » Il prit son sabre, sortit; on ne le revit plus. *Totum corpus* était expliqué. Il est vrai que Marmont s'était engagé avec le prince de Schwarzenberg; mais il avait été convenu depuis que, puisque les commissaires venaient négocier au nom de l'armée entière, le traité particulier de Marmont n'aurait pas de suites; il en eut, par la faute du général qui commandait à Essonne en l'absence de son chef; Souham, appelé à Fontainebleau, craignit que l'empereur, au courant de la fatale intrigue, ne le fît arrêter, et précipita la catastrophe. C'en fut une et la dernière ; atterrés à leur tour, les commissaires sentaient le terrain, jusque-là solide, trembler et s'entr'ouvrir sous leurs pieds. L'audience du soir fut décisive; le tsar déclara le roi de Rome irrévocablement écarté. Qu'allait-il advenir de Napoléon? Il conservait le titre de souverain; on lui donnait l'île d'Elbe. Alexandre eut un beau langage : « J'ai été autrefois son plus grand admirateur; dès ce moment je cesse d'être son ennemi et je lui rends mon amitié. Dites-lui, messieurs, s'il ne veut pas de cette souveraineté, et dans le cas où il ne trouverait d'asile nulle part, dites-lui qu'il vienne dans mes états; il y sera reçu en souverain; il peut compter sur la parole d'Alexandre. »

Tout était fini. Quand il fallut rapporter à Fontainebleau la fatale nouvelle, Ney se déroba; il avait d'avance et publiquement adhéré à la révolution qui venait de se faire. Le traité négocié par les commissaires fut signé le 11 avril; le soir même, l'acte d'abdication fut remis entre les mains du gouvernement provisoire. M. de Talleyrand avait préparé pour ce dénoûment une mise en scène théâtrale; l'assistance était nombreuse; il s'avança vers les commissaires : « Maintenant que tout est consommé, nous vous demandons, messieurs, votre adhésion au nouvel ordre de choses établi. » Ney s'écria qu'il l'avait déjà donnée : « Aussi n'est-ce pas à vous que je m'adresse, c'est aux ducs de Tarente et de Vicence. » L'un et l'autre refusèrent d'un ton sec. « Talleyrand, dit Macdonald, ne pouvait changer de couleur ni pâlir, mais sa figure s'enfla, comme bouffie et prête à éclater : « Mais, monsieur le maréchal, il est important pour nous d'avoir votre adhésion personnelle, car elle doit exercer une grande influence sur l'armée et sur la France; tous vos engagemens sont maintenant tenus et vous êtes dégagé. — Non, et personne ne doit savoir mieux que vous que tant qu'un traité n'a pas été ratifié, il peut être annulé; mais lorsque cette formalité sera remplie, je saurai ce que j'aurai à faire. »

Le lendemain, 12 avril, Macdonald et Caulaincourt retournèrent

Digitized by Google

à Fontainebleau afin de recevoir la ratification de l'empereur. Il était calme et les remercia affectueusement; il remarqua l'absence de Ney: « Est-ce que le maréchal n'est pas revenu avec vous? » On ne répondit pas. Il dit à Macdonald qu'il lui demandait de venir le lendemain matin à neuf heures.

Le lendemain, à neuf heures, Macdonald se présenta; les ducs de Vicence et de Bassano étaient entrés avant lui; l'empereur, vêtu d'une robe de chambre de basin, les jambes nues, en pantoufles, était assis devant la cheminée, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, profondément absorbé. Quand Macdonald avait été annoncé, il n'avait pas entendu; après quelques minutes d'attente silencieuse, Caulaincourt l'avertit doucement; il parut sortir d'un rêve, se leva, tendit la main au maréchal. Il avait le visage altéré, le teint jaune, olivâtre. « Est-ce que Votre Majesté est souffrante? — Oui, j'ai été fort indisposé cette nuit. » Il se rassit, reprit sa première attitude et se remit à songer. Les trois assistans échangeaient des regards attristés. Enfin Caulaincourt crut devoir de nouveau l'avertir. Cette fois, il se leva d'un air plus dégagé: « Je me sens un peu mieux. Duc de Tarente, je suis on ne peut plus touché et reconnaissant de votre conduite et de votre dévoûment. Je vous ai mal connu; on m'avait prévenu contre vous. J'ai comblé de faveurs tant d'autres qui m'ont délaissé, abandonné; vous, qui ne me deviez rien, m'êtes resté fidèle. J'apprécie trop tard votre loyauté et je regrette sincèrement d'être dans une situation à ne pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance que par des mots; j'étais autrefois riche et puissant; maintenant je suis pauvre. — Je me flatte, sire, que Votre Majesté m'estime assez pour ne pas croire que, dans votre position actuelle, j'accepterais une récompense; la conduite que j'ai tenue était tout à fait désintéressée. — Je le reconnais; mais vous pouvez, sans blesser votre délicatesse, accepter un cadeau d'un autre genre: c'est le sabre de Mourad-bey que j'ai porté à la bataille du Mont-Thabor; conservez-le en souvenir de moi et de mon amitié pour vous. » Macdonald remercia l'empereur. « Nous nous jetâmes, dit-il, dans les bras l'un de l'autre en nous embrassant avec effusion. Il m'engagea à venir le voir à l'île d'Elbe; enfin nous nous séparâmes. On me remit tous les documens dont je devais être porteur, et depuis lors je ne revis jamais Napoléon. »

IX.

Macdonald était libre; rien ne l'empêchait plus d'accepter le changement de régime qui venait de s'accomplir; il l'accepta franchement et loyalement: « Vous remarquerez, mon fils, que j'ai par la suite

www.fbtool.com.cn

Digitized by Google

fidèlement tenu les nouveaux engagemens que je venais de contracter; c'est un exemple que je vous conseille et recommande d'imiter. » Toutefois il laissa passer quelques jours avant d'aller aux Tuileries saluer le comte d'Artois, lieutenant-général du royaume. « Mes amis, dit-il, m'en parlèrent, je n'y avais assurément aucune répugnance; mais je pensais qu'il était dans les convenances de ne pas montrer trop d'empressement, après avoir rempli une mission qui ne devait pas trop plaire au prince, et surtout après avoir manifesté autant de résistance et d'opposition, lorsque mon adhésion me fut demandée la première fois. »

A l'arrivée de Louis XVIII, il se rendit au-devant de lui, avec les autres maréchaux, à Compiègne; le roi leur fit bon accueil, leur dit qu'ils étaient les plus fermes colonnes de l'État, et pour donner tout son sens à la métaphore, il mit une main sur l'épaule de Macdonald et l'autre sur celle de l'un de ses camarades. L'entrée à Paris eut lieu, le 4 mai, au milieu d'une grande affluence et de vives acclamations. Il n'y eut, ce jour-là, qu'une note fâcheusement discordante: on avait fait venir de Fontainebleau à marche forcée l'ex-garde impériale; mais on n'avait pris aucune disposition pour la loger, ni pour la faire vivre; ce fut dans l'armée un premier germe de mécontentement.

Beaucoup de fautes et de sottises s'accumulèrent les unes pardessus les autres; le duc d'Angoulême eut la singulière idée de se montrer pour la première fois aux Parisiens en habit de général anglais. Les grades, les décorations, les faveurs, les emplois de toute sorte étaient prodigués aux gentilshommes, aux émigrés, à l'exclusion presque absolue des officiers de l'ancienne armée et des fonctionnaires les plus méritans de l'administration impériale. « Le gouvernement, dit avec une énergique trivialité Macdonald, paraissait comme un malade qui laisse tout aller sous lui. » Il s'indignait à titre de militaire, il ne s'indignait pas moins à titre de libéral, ou, suivant l'expression du jour, à titre de constitutionnel. Il y avait une constitution, la charte, et il la prenait au sérieux. Nommé membre et secrétaire de la chambre des pairs, il combattit la première loi politique qui y fut présentée; c'était une loi restrictive de la liberté de la presse; il avait cru y voir une violation de l'article 8 de la charte.

Quand, selon le règlement, le bureau de la chambre alla porter au roi la loi qui venait d'être votée à une voix de majorité seulement, Louis XVIII, s'adressant à Macdonald: « Monsieur le maréchal, dit-il d'un ton sec, je suis surpris que vous ayez parlé et voté contre; lorsque je me donne la peine de rédiger un projet de loi, j'ai mes raisons pour qu'il passe. — Sire, répondit l'apostrophé, Votre Majesté ne m'a pas mis dans la confidence de ses projets; ils

Digitized by Google

doivent donc tous passer, puisque c'est elle qui les fait présenter. A elle seule appartenant l'initiative, autant vaudrait un enregistrement; à nous de rester muets comme le ci-devant corps législatif; mais si j'ai bien compris les dispositions de la charte, elle laisse à chacun liberté d'opinion et de suffrage; j'ai cru voir une violation de son article 8, et j'ai usé de cette liberté comme je le ferai toujours avec conscience. » Le roi ne répliqua pas; on sortit, le chancelier Dambray arrêta Macdonald au passage : « Mais, monsieur le maréchal, est-ce ainsi qu'on parle au roi? — Comment! est-ce que j'ai manqué à Sa Majesté? — Non pas précisément, mais il fallait mettre plus de formes, plus de mesure. — C'est-à-dire qu'il fallait voiler la vérité ou se repentir; non, je n'ai pas appris à calculer les courbes, et je plains le roi si on lui déguise ce qu'on doit lui apprendre. Quant à moi, je lui parlerai toujours avec franchise et le servirai de même. » Louis XVIII le bouda quelque temps, mais l'humeur passa; en parlant de Macdonald, il l'appelait « son très véridique. »

On ne sait guère que le maréchal fut un des inspirateurs de la future loi sur l'indemnité des émigrés; les événemens empêchèrent alors que la première proposition n'eût des suites.

Macdonald était gouverneur de la 21e division militaire à Bourges; il venait d'en faire les honneurs au duc et à la duchesse d'Angoulême en tournée de voyage, lorsque, dans la nuit du 6 au 7 mars 1815, il reçut une dépêche lui enjoignant de se rendre immédiatement à Nîmes, et de diriger toutes ses troupes sur Villefranche (Rhône); point d'explication. Il n'eut le mot de l'énigme que vingt-quatre heures après, par un rapport de l'un de ses subordonnés qui parlait du débarquement de Napoléon. « Cette nouvelle, dit-il, me confondit, et je prévis dès lors les malheurs qui sont venus fondre sur la France. » Il partageait les ressentimens de l'ancienne armée; il était de cœur avec elle; il blâmait les fautes du gouvernement; mais il avait prêté serment à Louis XVIII et il était résolu à lui rester fidèle. Entre ses sympathies et sa conscience, il n'eut pas un moment d'hésitation; il alla droit au devoir.

Il prit la route de Lyon; à Pougues, il rejoignit le duc d'Orléans qui suivait, à une journée de distance, le comte d'Artois, Monsieur, envoyé à Lyon pour prendre le commandement des troupes. Monsieur s'y trouva dès l'abord fort embarrassé; le péril crevait les yeux; la garnison, la population étaient ouvertement bonapartistes. Macdonald arriva, le 9 mars, à dix heures du soir; heureux de retenir un pareil auxiliaire, Monsieur lui dit que les routes étant interceptées, il fallait qu'il restât près de lui et qu'il exerçât le commandement avec les pouvoirs les plus étendus. La nuit fut employée à donner des ordres, à recevoir des informa-

Digitized by Google

tions toutes désespérantes. Une revue était commandée pour le lendemain matin, 10 mars, à six heures, sur la place Bellecour; avis fut donné au maréchal que les troupes ne souffriraient pas qu'elle fût passée par les princes. Macdonald s'y rendit d'abord seul; il fut personnellement bien accueilli, salué même par des acclamations; mais quand, ayant fait former les carrés, il se mit à haranguer les troupes, à leur rappeler leur serment, à les exhorter au devoir, une attitude morne, un silence de glace lui prouvèrent que ses paroles n'étaient pas écoutées. Il voulut voir les officiers à part; sans cesser d'être pour lui respectueux et pleins d'égards, ils ne répondirent que par des récriminations à ses discours. Tout était perdu; Monsieur et le duc d'Orléans avaient dû partir au plus vite; les éclaireurs de la troupe napoléonienne étaient proches et les reconnaissances qu'on avait envoyées fraternisaient avec eux. Les quais du Rhône étaient envahis par la foule; Macdonald avait peine à s'y faire jour; il venait de donner l'ordre de faire sortir de Lyon toutes les troupes, quand un général osa lui dire : « C'est inutile, monsieur le maréchal, toutes les mesures sont prises pour empêcher votre départ. — Vous me connaissez sûrement trop bien, monsieur, pour croire que je puisse être facilement arrêté; je saurai me faire jour l'épée à la main. » Cependant il courut le très grand risque d'être pris; il fallut se mettre au galop et fuir à toute vitesse; vers le soir, au sommet de la montée de Tarare, il atteignit enfin les voitures des princes; Monsieur lui donna place dans la sienne; les ducs de Fitz-James, de Polignac et le comte des Cars s'y trouvaient avec lui.

Quel langage doit-on penser que Macdonald ait tenu alors? C'est à lui-même qu'il faut le demander. « La conversation roula d'abord sur l'événement du jour et ses causes, le mécontentement général, de l'armée surtout, le choix des ministres, leur incapacité en matière de gouvernement, leurs opinions intempestives, leur nullité et celle de leurs agens. Je dois cette justice à Monsieur et à ses officiers qu'ils me parurent convenir franchement des fautes commises; étaient-ils de bonne foi? je le crois; la peur avait fortement agi. Monsieur dit qu'il allait éclairer le roi et solliciter des réparations : « Il est trop tard, répondis-je, l'élan est donné; mais je ne me dissimule pas les calamités qui vont fondre à la fois sur la France. Vous-même, monseigneur, ajoutai-je, dans vos tournées, dans celles de vos fils, qu'avez-vous appris de l'opinion? Rien d'autre que les passions de vos partisans aveuglés par leur domination du moment. Vous avez dédaigné les hommes qui auraient pu vous servir utilement et vous conseiller. Il fallait attirer les militaires, vous mettre en rapport avec eux, mélanger vos officiers; ils eussent fraternisé ensemble; ils auraient été les anneaux de la

Digitized by Google

grande chaîne. » Toutes ces observations étaient trouvées justes, sensées ; on répondait : C'est vrai, très vrai. Monsieur ajouta : « J'ai bien eu dans la pensée de prendre quelques-uns des officiers-généraux pour aides-de-camp ; quarante ou cinquante m'avaient offert leurs services ; mais la crainte de désobliger le plus grand nombre m'a fait ajourner le choix. »

A Paris comme à Lyon, Macdonald eut le commandement supérieur des troupes ; ce ne fut pas avec un meilleur succès. « Où Votre Majesté compte-t-elle se retirer, dans le cas où elle serait forcée d'abandonner momentanément sa capitale ? » avait-il demandé la première fois qu'il était venu aux Tuileries ; cette idée ne s'était pas encore présentée à l'esprit de Louis XVIII ; il en tressaillit de surprise : « Mais nous n'en sommes pas encore là ? — Non, mais dans cinq ou six jours. Votre Majesté devrait connaître l'activité de Napoléon. — Je compte beaucoup sur le maréchal Ney ; il m'a promis de se saisir de lui et de l'amener dans une cage de fer. Je réfléchirai. » Le lendemain, Macdonald renouvela la question ; le roi répondit sans hésitation : « Dans la Vendée. — Si Votre Majesté prend cette direction, tout sera perdu. Vous y serez poursuivi ; on bloquera les côtes ; toute retraite deviendra impossible. Rendez-vous plutôt en Flandre ; Lille ou Dunkerque vous offrent toute sûreté ; vous y établirez votre gouvernement. — Je goûte assez vos observations ; attendons les nouvelles ultérieures. » Les nouvelles arrivèrent de plus en plus menaçantes ; Napoléon était à Fontainebleau.

Dans la nuit du 19 au 20 mars, Louis XVIII sortit clandestinement des Tuileries et prit la direction du nord. Le lendemain Macdonald attendit vainement à Saint-Denis les troupes qui avaient ordre de s'y rassembler ; elles ne vinrent pas. Il se mit alors en chemin pour rejoindre Louis XVIII ; la maison du roi cheminait péniblement ; la queue de la colonne s'allongeait ; cette marche décousue avait un air de déroute. Le roi, qui avait pris les devans, s'était arrêté dans Abbeville ; le maréchal le pressa d'en partir ; il était urgent de gagner Lille au plus vite. On arrive à Béthune à cinq heures du matin ; la population curieuse, mais bienveillante, accourt en déshabillé ; le sous-préfet lui donne l'exemple, à la portière de la voiture royale, une jambe à moitié nue, souliers en pantoufle, son habit sous le bras, gilet déboutonné, et chapeau sur la tête ! Le malheureux, les mains embarrassées de son épée et de sa cravate qu'il tâchait d'ajuster, n'avait pas pu se découvrir.

Enfin on arrive à Lille ; l'esprit de la ville est bon, mais celui de la garnison est inquiétant ; le duc d'Orléans et le maréchal Mortier n'ont plus sur elle d'influence ; Louis XVIII veut s'en aller de nuit à Dun-

Digitized by Google

kerque; Macdonald proteste; il n'est pas digne d'un roi de France de partir ainsi furtivement d'une ville dont la population est dévouée; le roi persiste; on se mettra en route à minuit. Dans la journée, le vieux prince de Condé avait cru devoir demander au roi si le lendemain, jeudi saint, il ne ferait pas la cérémonie du lavement des pieds. En vérité, le moment était bien choisi. Au sérieux des événemens se mêlaient des incidens comiques; on vient de voir celui de Béthune. En quittant les Tuileries, on avait garni à la hâte un porte-manteau pour le roi : six chemises, une robe de chambre, une paire de pantoufles; le porte-manteau fut égaré ou volé en route; le roi dit tristement à Macdonald : « On m'a pris mes chemises, je n'en avais pas déjà trop; ce sont mes pantoufles que je regrette davantage; vous saurez un jour, mon cher maréchal, ce que c'est que des pantoufles qui ont pris la forme du pied! » Comme Louis XVIII, Macdonald était goutteux; il devait compatir à son infortune. « En ce moment, remarque le maréchal, le roi ne songeait pas que, quelques heures plus tard, il allait perdre son royaume. »

Il était onze heures du soir; Macdonald, qui devait précéder Louis XVIII à Dunkerque, était prêt à partir quand il vit entrer le comte de Blacas. Frappé des représentations par lui faites le matin sur ce qu'il y aurait de contraire à la dignité royale dans cette évasion nocturne, le ministre allait tenter auprès du roi un nouvel effort. Une demi-heure après il revint; le roi avait cédé, mais dans quel état! M. de Blacas l'avait trouvé en chemise, les manches retroussées, se faisant la barbe; au premier mot, il s'était redressé, avait posé son rasoir et, la figure moitié rouge de colère, moitié blanche de savon, il s'était écrié : « Pourquoi change-t-on d'avis à chaque instant et m'empêche-t-on de partir ou de me coucher? » Après quoi, il avait achevé sa barbe et s'était couché en effet. Le lendemain matin à sept heures, nouveau changement; le roi décidément passait en Belgique : « Sire, dit Macdonald, qui quitte la partie la perd. J'ai fait loyalement tout ce qui a dépendu de moi pour maintenir l'autorité de Votre Majesté et pour la retenir dans ses États : elle veut les abandonner; je la conduirai en sûreté jusqu'à la frontière, mais je n'irai pas plus loin; je lui resterai inébranlablement attaché, dévoué, fidèle à mes sermens. » Le roi, dont le front s'était rembruni d'abord, reprit son calme et donna son acquiescement. Le duc de Reggio obtint également la permission de demeurer; seul des quatre maréchaux qui se trouvaient à Lille, auprès de Louis XVIII, — le duc de Trévise était le quatrième, — le malheureux Berthier, retenu par son service de major-général de la garde royale en quartier, fut contraint de suivre le roi hors de France; il se désespérait de passer devant l'opinion publique pour un émigré volontaire. Arrivé à la frontière, Louis XVIII

Digitized by Google

fit à Macdonald des remercîmens affectueux ; le maréchal, très ém ne put que lui dire : « Adieu, sire, au revoir, dans trois mois. »

www.libtool.com.cn

Macdonald reprit le chemin de Paris ; à Doullens il put modérer la fougue d'Exelmans qui courait sabrer à Béthune les restes déjà licenciés de la maison du roi ; un peu plus loin, il croisa la voiture du maréchal Ney qui fit arrêter : « Vous vous rendez à Paris ; allez, vous serez bien reçu ; l'empereur vous accueillera bien. — Je le dispenserai de toute politesse ; je ne le verrai point et n'entrerai pas dans son parti. » Macdonald ne voulait passer à Paris que le temps strictement nécessaire pour régler ses affaires, après quoi il irait s'enfermer à Courcelles. Sa porte, close à tous les visiteurs, fut cependant forcée par le maréchal Davout, ministre de la guerre, qui fit d'inutiles efforts pour l'amener à voir l'empereur. Arrêté par une violente attaque de goutte qui le retint à la chambre pendant trois mois, il partait enfin pour Courcelles quand vint la terrible nouvelle du grand désastre de Waterloo. Ce n'était plus le moment de s'éloigner de Paris.

Malgré sa répugnance pour le personnage, il fut obligé de voir Fouché. Ce président du gouvernement transitoire lui dit qu'il était urgent que le roi se hâtât d'arriver à Paris avant les étrangers, autant que possible, et, s'il voulait surprendre agréablement la population et l'armée, que ce fût avec la cocarde tricolore. Davout lui tint le même langage ; c'était également l'opinion de Macdonald : « En bonne politique, dit-il, je reste convaincu encore aujourd'hui que l'adoption de ces couleurs, en 1814, aurait épargné à la France les calamités qui pesaient sur elle en 1815 ; quoique la politique excuse tout, même les plus grandes fautes, c'en fut une à la première restauration, peut-être aussi à la seconde de ne l'avoir pas compris ; si on y est retombé, ce ne sont pas les bonnes raisons qui ont manqué pour empêcher qu'elle ne fût commise : le roi était ébranlé, lors de mon entrevue avec lui ; mais les ministres qu'il ramenait de Gand le dissuadèrent. » C'est à Gonesse qu'avait eu lieu cette entrevue ; Louis XVIII l'avait embrassé cordialement et s'était enfermé avec lui pendant plus d'une heure ; il s'étonnait qu'on attachât tant d'importance à un détail si futile, à cette cocarde, un hochet : « Mais, répondait Macdonald, le roi s'en est donc joué quand, avant l'émigration, il a pris lui-même et porté ces couleurs? — Ah ! les circonstances étaient bien différentes, il fallait maîtriser la révolution. — Et s'en emparer aujourd'hui, sire. N'était-ce pas d'ailleurs, au temps jadis, les couleurs de la famille royale, et les Hollandais ne les reçurent-ils pas d'Henri IV? — Oui, mais c'était la livrée de sa maison. — Votre Majesté se rappelle sans doute ce qu'il a dit, que Paris valait bien une messe. — Oui, mais ce n'était pas très catholique. »

Digitized by Google

Le comte d'Artois, le duc de Berry, les grands officiers, les ministres, avaient précédé le roi au château d'Arnouville : « Mon frère, mon neveu, dit-il en arrivant, voilà notre ami le maréchal ; embrassez-le. » Monsieur le fit avec beaucoup de grâce ; son fils avec un peu d'embarras et de contrainte ; la franchise de Macdonald le heurtait ; elle le heurta tout de suite quand le maréchal, voulant épargner à la seconde restauration les fautes de la première, en reprit la longue énumération : abus, prodigalités, faveurs sans discernement, d'une part ; de l'autre, injustices, hauteurs, mépris, il osa même dire violation de la charte ; il ajouta qu'au mois de mars il n'y avait pas eu de complot, à preuve que, pendant les cent jours, personne ne s'était vanté d'y avoir eu part. « Il y a bien du vrai, mon frère, dans ce que dit le maréchal, » remarqua le roi ; mais Monsieur et les autres se contentaient de hocher la tête.

Le lendemain, au moment où Macdonald prenait congé pour retourner à Paris, le roi le retint : « Mon cher maréchal, j'ai besoin d'un nouveau service que je demande à votre zèle. Voici l'ordonnance qui vous nomme grand-chancelier de la Légion d'honneur ; elle a été signée à mon passage à Roye, sur la présentation de M. de Talleyrand. » Macdonald remercia de cette grande marque de faveur ; mais, se demandait-il, comment était-ce M. de Talleyrand qui la lui faisait accorder ? Quel intérêt y avait-il ? En roulant vers Paris, le maréchal trouva le mot de l'énigme : le président du conseil, redoutant de l'avoir pour collègue comme ministre de la guerre, l'exilait honnêtement dans une haute fonction qui n'avait rien de politique.

Louis XVIII allait mettre le dévoûment de Macdonald à une bien rude et bien cruelle épreuve : il lui demanda de prendre le commandement de l'armée de la Loire, en d'autres termes, d'en préparer le licenciement. Le maréchal se récria, refusa longtemps, « mais, dit-il, le roi insista tellement, avec tant d'opiniâtreté, sur le service personnel qu'il me suppliait de lui rendre, — ce sont ses propres expressions, — qu'il vainquit la mienne, toutefois sous deux conditions formelles : la première, qu'il me serait donné toute latitude d'agir ; la seconde, que je ne serais nullement chargé d'être l'instrument des mesures qui pourraient être prises contre les individus, encore moins de leur exécution. Les ordonnances impolitiques du 25 juillet, par lesquelles étaient mis en jugement ou envoyés en exil plusieurs généraux et autres qui avaient plus activement pris part au début des cent jours, étaient publiques et, — qui le croirait ? — c'était sur le rapport de Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police, qu'elles étaient rendues, de lui qui, avant et

Digitized by Google

pendant cette période, avait si largement participé à tous les événemens intérieurs dont elle avait été remplie ! »

www.libool.com.cn

Dès le lendemain de son arrivée à Bourges, Macdonald profita de la visite de corps qui lui fut faite pour prendre une position nette, franche et, vis-à-vis du gouvernement, hautement courageuse. L'assistance était nombreuse; tous les généraux, tous les officiers étaient présens. « Que ceux, dit-il en élevant la voix, qui ont le malheur d'être portés sur les fatales ordonnances songent à leur sûreté; ils n'ont pas un moment à perdre; d'un instant à l'autre il peut arriver des porteurs de mandats dont je ne serai pas maître d'empêcher l'exécution; tout ce que je peux faire est de les prévenir par cet avertissement, en leur facilitant les moyens d'y échapper. » Dans le nombre était le général Brayer, qui, à Lyon, avait voulu, même par la force, empêcher son départ; il se confondait en excuses : Fuyez, fut la seule réponse de Macdonald.

Il fit mieux. Le soir même, arrivèrent, mais sans leur uniforme, en habit civil, des gardes du corps, des *exempts*, comme on disait sous l'ancien régime; ils étaient porteurs de mandats d'arrestation et d'ordres pour les commandans de gendarmerie d'obtempérer à leurs réquisitions. Quand ils se présentèrent au maréchal, celui-ci leur dit que, vu l'état exaspéré des esprits, il les engageait à ne pas se faire voir, qu'on allait leur donner à souper, des matelas pour la nuit, et que le lendemain on aviserait. On les mit sous clé; des estafettes coururent dans tous les cantonnemens sonner l'alarme, et le matin venu, quand les chasseurs se mirent en campagne, le gibier avait disparu. MM. les *exempts* se plaignirent: « Vous avez tort, leur dit le maréchal, vous me devez plutôt des remercîmens, car, si l'on eût soupçonné votre déguisement, vous auriez couru un péril certain. — Nous l'eussions bravé. — Alors pourquoi vous déguiser? Puisque votre mission est maintenant sans objet, dans votre intérêt partez, quittez sur-le-champ l'arrondissement de l'armée; allez faire votre rapport. » Il n'en résulta pour Macdonald qu'une lettre assez aigre du duc de Berry où il était dit que, s'il commandait à sa place, il ferait jeter les récalcitrans par les fenêtres: à quoi le maréchal répondit que ce serait fort bien fait, si on ne courait pas le risque d'y passer d'abord soi-même.

Enfin il fallut faire cet odieux licenciement; Macdonald y apporta tous les ménagemens possibles; mais il lui était douloureux de concourir au malheur de tant de braves qui perdaient le traitement d'activité, c'est-à-dire la moitié de leurs moyens d'existence. Il n'y eut que peu de mutinerie; le licenciement s'acheva dans le calme. « Ce ne fut point sans un cruel serrement de cœur, a dit éloquemment le maréchal, que je vis disparaître cette vaillante et si malheureuse armée, si longtemps triomphante; aucune trace n'en

Digitized by Google

restait plus; un mauvais vent avait soufflé, la dispersant comme la poussière; on était ainsi à la merci de l'étranger! »

Tout était fini; le dernier ordre du jour du maréchal est daté du 21 octobre 1815; cependant, il ne reçut que le 6 février 1816 l'autorisation de rentrer à Paris; on voulait bien lui dire que sa présence à Bourges était une force morale, à défaut de la force matérielle; c'était une façon polie de le tenir à distance. Enfin, il vint reprendre ses fonctions de grand-chancelier de la Légion d'honneur.

Ici s'arrête le récit des *Souvenirs*. « Depuis cette époque, a dit le maréchal, aucune circonstance personnelle se rattachant à ma carrière militaire ou politique ne mérite plus d'être mentionnée. » Accablé par la goutte, hors d'état de monter à cheval, il se démit de la grande chancellerie le 15 novembre 1830, et se retira dans sa terre de Courcelles où il mourut, le 25 septembre 1840 : il avait soixante-quinze ans.

Le manuscrit a pour épilogue un souvenir caractéristique. C'était à Saint-Cloud, sous le règne de Louis XVIII; Macdonald, major-général de la garde royale en quartier de service, déjeunait à la table du roi; il était assis à côté de Monsieur. « Avant la révolution, lui dit son auguste voisin, vous serviez dans la brigade irlandaise. — Oui, monseigneur. — Presque tous les officiers ont émigré. — Oui, monseigneur. — Pourquoi n'avez-vous pas fait comme eux? Quelle raison vous a retenu en France? — Monseigneur, j'étais amoureux. — Ah! ah! monsieur était amoureux. — Oui, monseigneur, tout comme un autre, j'étais marié; j'allais être père; et puis monseigneur sait bien qu'il y a eu bien des motifs d'émigration; ce n'a pas toujours été le dévoûment, l'opinion qui a déterminé, surtout parmi les jeunes officiers qui, comme moi alors, entendaient fort peu la politique, mais souvent de mauvaises affaires, quelques-unes fort sales, des dettes, etc. D'ailleurs, il faut que je fasse un aveu à votre altesse royale.— Lequel? — C'est que j'adore la révolution. » Monsieur fit un mouvement de surprise et changea de couleur. « J'en déteste les hommes et les crimes; l'armée n'y a point participé; jamais elle n'a regardé derrière elle, toujours en face de l'ennemi, elle déplorait les excès de l'intérieur. Comment n'adorerais-je pas la révolution? C'est elle qui m'a grandi, élevé; sans elle aurais-je aujourd'hui l'honneur de déjeuner à la table du roi à côté de votre altesse royale? » Monsieur, qui s'était remis et avait repris sa belle humeur, lui frappa sur l'épaule en disant: « Eh! vous avez bien fait; j'aime cette franchise. »

Voilà l'homme.

CAMILLE ROUSSET.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LES

GRANDES CONCLUSIONS

DE

LA PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE

LA CONSCIENCE ET SES TRANSFORMATIONS.

I. Paulhan, *l'Activité mentale et les élémens de l'esprit*. — II. H. Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*. — III. William James, *Psychology*. — IV. Max Dessoir, *das Doppel Ich*. — V. Alfred Binet, *Études de psychologie expérimentale*. — VI. Bernheim, *Hypnotisme, Suggestion, Psycho-thérapie, études nouvelles*. — VII. Liébault, *Thérapeutique suggestive*. — VIII. Victor Egger, *la Parole intérieure*. — IX. Ballet, *le Langage intérieur*. — X. Serguéyef, *le Sommeil et le système nerveux*.

La psychologie prend de nos jours une direction qui mérite d'être signalée et appréciée à cause de toutes les conséquences qu'elle entraîne. Si on s'intéresse aux généralisations de la physique moderne, comment ne s'intéresserait-on pas davantage encore aux grandes conclusions de la psychologie, qui touchent de si près à la morale, à la science sociale, enfin à la métaphysique et à la religion?

Digitized by Google

Au temps où M. de Hartmann publiait ses ouvrages, l'inconscient était à la mode : on voulait le voir partout, et on faisait de la conscience une sorte de feu follet promenant çà et là sa lueur accidentelle dans le grand cimetière de l'inconscience. Nous avons alors, ici même, réagi pour notre part : nous avons soutenu que la prétendue inconscience était, ou un affaiblissement de la conscience, ou un déplacement de la conscience, passant d'une partie de l'organisme à l'autre, ou enfin un dédoublement de la conscience, qui changeait ainsi de forme et de support, mais sans pouvoir disparaître. Par conscience, entendez un état mental quelconque : sensation sourde, sourd besoin, aise ou malaise, etc. Les recherches récentes de la psychologie confirment cette doctrine, chassent de plus en plus l'inconscience absolue du domaine de la vie. La psychologie contemporaine retrouve des états « psychiques, » et même parfois de vraies consciences systématisées, des *moi* plus ou moins rudimentaires, là où récemment on se figurait qu'il n'y avait plus que des mouvemens de machine brute. Après avoir imaginé des sensations inconscientes, des plaisirs et douleurs inconsciens (ô merveille!) des perceptions inconscientes, des raisonnemens inconsciens (et, disait-on, d'autant plus infaillibles), on découvre que tout cela était le masque d'une vraie sensibilité, qui peut bien être inconsciente pour nous, comme Pierre est inconscient pour Paul, mais qui n'est pas plus inconsciente en elle-même que Pierre et Paul ne le sont chacun en soi. Parce que le moi ne distingue pas clairement un état mental, on ne peut plus en conclure aujourd'hui que cet état n'existe point et qu'il ne soit pas toujours un *état de conscience*, c'est-à-dire de *sensibilité* et *d'appétit*. En outre, quand l'état mental n'existerait vraiment plus pour notre sensibilité, à nous, on comprend qu'il puisse encore être senti par quelque autre que nous, par quelque partie de notre organisme différente de ce cerveau qui est le vrai siège du *moi* raisonnant.

Rien ne se perd dans la nature, tout se métamorphose. C'est le grand principe qui régit la physique contemporaine; nous croyons qu'il ne tardera pas à régir aussi la psychologie. On découvrira que la conscience prend une foule de formes et de directions, comme le mouvement revêt une foule de figures dans l'espace : elle est tantôt sensation de lumière, tantôt sensation de chaleur, tantôt faim ou soif, tantôt volonté. Intense en tel point de l'organisme, elle est plus faible en tel autre; affaiblie ici, elle se renforce là; centralisée aujourd'hui, elle peut se dédoubler demain. Elle est ondoyante comme le mouvement même, qui n'est probablement que le dessin extérieur de ses propres ondes. La création et l'annihilation du mental sont aussi inconcevables que la création

Digitized by Google

ou l'annihilation du mouvement. On posera donc bientôt en principe la continuité, la permanence, et la transformation des modes de l'énergie psychique, comme de l'énergie physique; on reconnaîtra, en outre, que celle-ci est la manifestation de celle-là. Une science plus avancée que la nôtre découvrira la vie partout, et, avec la vie, du mental à un degré quelconque, de la sensation et de l'appétit; si bien qu'on aura fini par exorciser le fantôme de l'inconscient.

Ce grand principe, qu'on pourrait appeler l'ubiquité de la conscience, nous nous bornerons à en montrer ici l'application au corps vivant. Pour cela, nous étudierons successivement les diminutions, les déplacemens, enfin les dédoublemens de la conscience, soit sous l'action de la maladie, soit sous celle de l'hypnotisme et de la suggestion. Nous en tirerons ensuite des conclusions générales sur la valeur et le rôle de l'idée du moi d'après la psychologie contemporaine.

I.

Un des points aujourd'hui établis, c'est qu'un être vivant est, en réalité, une société d'êtres vivans serrés les uns contre les autres et en communication immédiate. Chaque cellule est déjà un petit animal; les grands organes, comme le cœur, l'estomac, le cerveau, sont des associations particulières en vue de besoins particuliers au sein de l'association générale. Dans les animaux très inférieurs, comme les polypes, la méduse, l'étoile de mer, cette individualité des diverses parties est manifeste, puisque la partie séparée du tout peut encore vivre, parfois reformer un animal entier. Chez les animaux supérieurs, les spermatozoaires peuvent et doivent se séparer du tout pour reconstituer un individu de la même espèce.

A mesure que, dans l'échelle des êtres, la centralisation vitale va croissant, le cerveau devient de plus en plus dominateur. Il prend pour lui les fonctions de prévoyance et de mémoire, les idées et les réactions à l'égard d'objets *absens;* il ne laisse aux ganglions inférieurs que le soin de réagir à l'égard d'objets présens, sous l'aiguillon immédiat de la sensation actuelle. Par l'énergie même du travail dont il se trouve ainsi chargé, le cerveau produit un effet « d'arrêt » sur les autres centres nerveux, c'est-à-dire qu'il les empêche de manifester directement tout ce dont ils seraient capables. Grâce à ce despotisme cérébral qui s'est développé chez les animaux supérieurs, les centres de la moelle, de

Digitized by Google

plus en plus dépourvus de spontanéité, sont devenus automatiques dans leur fonctionnement. On sait d'ailleurs que toute fonction non exercée est de jour en jour plus difficile, que tout organe non exercé s'atrophie. Chez les sujets atteints de strabisme, l'œil le plus faible s'affaiblit progressivement par le manque d'exercice, jusqu'à perdre parfois la vision. Il en est ainsi de l'intelligence ou conscience rudimentaire qui, à l'origine, existait dans les ganglions inférieurs. Chez le ver de terre, la tête n'a pas beaucoup plus de génie que les autres segmens de l'animal; chez l'homme, la tête est un Bonaparte qui plie tout le reste sous son joug. Les animalcules inférieurs soudés l'un à l'autre, sous la domination du cerveau, sont, si l'on peut dire, de plus en plus bébétés par cette discipline inexorable. Pourtant, la vie propre des parties se manifeste encore chez les animaux supérieurs : le cœur enlevé à un éléphant peut continuer assez longtemps de battre; l'homme décapité dont on blesse la poitrine peut, dans certaines conditions, faire avec le bras un mouvement de défense et porter la main à l'endroit menacé, — mouvement accompagné sans doute de vagues sensations douloureuses dans la moelle épinière.

On a d'abord voulu expliquer tous ces faits par un mécanisme brut, analogue, disait Maudsley, à celui du piston d'une machine à vapeur. Mais une machine dont on altère ou brise un rouage essaie-t-elle de poursuivre quand même le résultat utile pour lequel elle a été faite? Enlevez une roue à une locomotive, la locomotive n'essaiera pas de se tenir en équilibre et de marcher avec l'autre roue. Au contraire, irritez avec un acide le genou droit d'une grenouille décapitée, elle essaiera de l'essuyer, comme d'ordinaire, avec le pied droit. — Résultat tout mécanique, disent les partisans de Maudsley : quoiqu'il n'y ait plus aucune sensation, la machine fonctionne quand même, comme s'il y avait encore *utilité*, but poursuivi. — Fort bien; mais alors, si vous coupez le pied droit et irritez ensuite le genou droit avec de l'acide, la machine devra être réduite à l'impuissance; tout au plus le moignon droit pourra-t-il s'agiter. Or, ce n'est point là ce qui se passe, et voici un fait significatif : ne pouvant, comme d'habitude, essuyer le genou droit avec le pied droit, l'animal décapité l'essuie avec le pied *gauche;* pour une machine qui ne sent pas, le procédé est assez ingénieux. N'est-il donc pas naturel de croire avec Pflüger que, dans les lobes optiques, dans le cervelet et dans la moelle épinière de l'animal décapité, il y a encore des sensations, avec des réactions motrices appropriées? Goltz arrive aux mêmes conclusions. Une grenouille saine, emprisonnée dans l'eau par une glace placée au-dessus de sa tête, saura fort bien découvrir une

Digitized by Google

sortie par les coins pour aller respirer l'air. Enlevez à la grenouille ses hémisphères cérébraux et placez-la sous la même vitre; si vraiment il ne subsiste plus ni sensation ni appétition, s'il n'y a plus aucune trace d'intelligence, la machine vivante pourra bien encore frapper son nez contre la vitre et rester là jusqu'à ce qu'elle soit suffoquée; mais ce n'est point ce qui se passe. Cette machine « insensible et brute » continue de chercher une ouverture, la trouve et vient enfin respirer l'air. Placez sur le dos une grenouille sans cerveau, après lui avoir attaché une de ses pattes, vous poserez à la machine vivante un petit problème de mécanique, car les mouvemens nécessaires alors pour se remettre sur le ventre ne sont plus les mêmes que dans les circonstances ordinaires; or, cette prétendue machine, dont vous croyez que toute idée et toute sensation est désormais absente, résout fort bien le problème et se remet sur le ventre. Renversez une pendule, elle ne se redressera pas pour continuer de marquer l'heure.

On voit se restaurer les fonctions après les amputations et les blessures : les grenouilles qu'on a privées d'hémisphères se meuvent bientôt spontanément, mangent des mouches, se cachent dans le gazon. Les carpes de Vulpian, privées de leur cerveau, trois jours après l'opération s'élancent vers la nourriture. Elles voient les morceaux de blanc d'œuf qu'on leur jette, les suivent, les saisissent; elles luttent avec les carpes intactes pour happer ces morceaux. Shrader enlève à des pigeons leurs hémisphères; après trois ou quatre jours, les pigeons ont recouvré la vue; en marchant ou en volant, ils évitent tous les obstacles; parmi divers perchoirs, ils choisissent toujours le plus commode; montés très haut, ils descendent de perchoir en perchoir, en suivant le meilleur chemin, avec l'exacte notion des distances. Goltz conclut de ses expériences que l'oiseau sans hémisphères sent toujours, mais qu'il est réduit à une existence « impersonnelle; » nous dirions plutôt isolée et insociable. Il vit comme un ermite; il ne connaît plus ni amis ni ennemis; il n'aperçoit aucune différence entre un corps inanimé, un chat, un chien, un oiseau de proie qui se trouve sur sa route; le roucoulement de ses pareils ne lui fait pas plus d'impression que tout autre bruit; la femelle n'accorde aucune attention au mâle, le mâle à la femelle; la mère ne fait pas attention à ses petits. C'est donc bien la vie familiale et sociale qui a disparu; ce sont les rapports avec les autres êtres animés qui ne viennent plus se représenter dans la tête de l'animal. Mais, si son moi social a disparu, l'animal conserve cependant, en une certaine mesure, son moi personnel, réduit au présent et renfermé comme Robinson dans son île.

Digitized by Google

La restauration des organes et des fonctions après les amputations prouve deux choses importantes pour la psychologie. 1° Un organe ou une partie d'organe peut souvent *suppléer* un autre organe ou une autre partie d'organe, en s'exerçant à la fonction nouvelle qu'exigent les circonstances; 2° ces organes suppléans étaient donc déjà autrefois capables de la fonction qu'ils accomplissent; ils l'auraient même toujours accomplie s'ils n'avaient pas été arrêtés, *inhibés* par l'action du cerveau, qui les a réduits à une inertie relative. Donc encore tout sent dans le corps vivant. Une ressemblance de structure implique d'ailleurs une ressemblance de propriétés; or, la structure ganglionnaire du cordon spinal est semblable à la structure ganglionnaire du cerveau : il doit donc y avoir entre les deux communauté de propriétés. Si la sensibilité n'existait pas dans les vertèbres sous une forme rudimentaire, elle n'aurait pu, par une évolution graduelle, se développer dans le cerveau, qui n'est qu'une vertèbre grossie.

On connaît le cas frappant des lésions de la moelle épinière, à la suite desquelles le sujet ne sent rien *au-dessous* de l'endroit blessé : le malade est alors coupé en deux. En faut-il conclure que la partie inférieure ne sente pas? — Elle peut sentir à sa manière. Lorsqu'un bras séparé du corps est disséqué par l'anatomiste, si on voyait les doigts saisir le scalpel, le repousser, ou le pouce essuyer l'acide irritant, pourquoi refuserait-on d'admettre que les centres du bras sentent, quoique le cerveau et l'*homme* ne sentent pas? Il en est de même dans le cas de ces malades. Si une jambe est pincée, piquée, l'homme ne sent pas, mais les centres de la jambe sentent et la font s'agiter. Le segment cérébral, dit avec raison Lewes, possède les organes de la parole et les traits du visage par lesquels il peut communiquer à autrui ses sensations, le segment spinal n'a aucun moyen semblable, *mais ceux qu'il a, il les emploie.*

Il ne faut pas confondre cette sensibilité permanente avec la conscience réfléchie ou avec la volonté intentionnelle. Selon nous, les cellules de la moelle ne *conçoivent* rien et ne *veulent* rien expressément; mais elles n'en sont pas moins dans un état plus ou moins analogue à ce que nous appelons sentir. Elles éprouvent un bien-être ou un malaise rudimentaire, une *émotion* infinitésimale qui suffit à produire des *impulsions* infinitésimales, et celles-ci, en s'accumulant, en s'intégrant, aboutissent à une impulsion visible comme résultante. Au reste, si les centres de la moelle sont presque réduits chez l'homme à l'automatisme des actions réflexes, il n'en est plus de même à mesure qu'on descend l'échelle animale; nous avons vu qu'alors les centres de la moelle manifes-

Digitized by Google

tent non-seulement une sensibilité rudimentaire, mais de la conscience et de la volonté, parfois même de l'intelligence. L'automatisme n'est donc pas primitif, comme on l'a cru longtemps, mais dérivé : il est de la conscience paralysée.

Concluons que, dans l'animal, il n'est aucune partie qui n'ait quelque vie mentale en même temps que physique. Il y a partout, dans les corps organisés, des sensations et appétitions plus ou moins rudimentaires, des élémens d'états de conscience plus ou moins diffus et nébuleux. Les organes importans du système nerveux sont des concentrations de la vie sensitive et appétitive; le cerveau n'est qu'une concentration encore plus puissante, où la sensation devient idée, l'appétition volonté, et où la vie enfin prend conscience de soi.

II.

Puisque tout sent en nous, diront les partisans de l'inconscient, comment expliquer les cas d'apparente inconscience, où notre moi ne saisit plus rien? — Nous l'avons dit : de trois manières. Dans le premier cas, si notre moi n'aperçoit point ce qui se passe en nous, c'est que la conscience devient trop faible et trop indistincte; dans le second cas, c'est qu'une partie du cerveau ou de la moelle épinière prend pour elle la fonction mentale; dans le troisième cas, c'est qu'un autre moi tend à s'organiser aux dépens du moi central, qui se désorganise. Examinons successivement ces trois phénomènes : diminution, déplacement, désintégration de la conscience.

D'intéressantes expériences ont montré que, si on diminue l'intensité de la lumière, toutes les couleurs, à l'exception du rouge spectral, donnent place tôt ou tard à un simple gris sans couleur distincte. Outre une certaine intensité, une certaine durée est nécessaire pour produire la sensation d'une couleur déterminée: le spectre solaire, vu instantanément, n'apparaît pas de sept couleurs, mais seulement de deux, faiblement rouge du côté gauche, et bleu du côté droit. Il suffit donc de diminuer l'*intensité* et la *durée* d'une modification de la conscience ou de l'appétit vital pour diminuer par cela même sa qualité distinctive, c'est-à-dire la nuance qu'elle offre comme sensation, émotion ou impulsion; elle tend alors à se fondre dans l'ensemble confus des autres modifications qui constitue le sens total de la vie. Nous sentons vaguement un milieu où nous sommes plongés et où, pour ainsi dire, nous nageons, mais comment discerner à part l'action

www.libtool.com.cn
Digitized by Google

des myriades de gouttes d'eau qui nous pressent et dont toutes les pressions se ressemblent? Il y a des systèmes de mouvemens, comme ceux du violoniste, qui sont enchaînés par l'habitude : la plus petite excitation du premier anneau de la chaîne produit une décharge le long des autres anneaux, et cette excitation, en certains cas, peut n'avoir ni le degré d'intensité, ni le degré de distinction nécessaire pour être reconnue et nommée par le moi. C'est une excitation subconsciente.

Beaucoup de faits qu'on prétendait naguère inconsciens ne tarderont pas à s'expliquer, croyons-nous, par l'association d'états de conscience faibles et indistincts avec d'autres états de conscience plus forts et plus distincts. C'est ainsi que nous interprétons la plupart des curieuses expériences de M. Binet et de M. Pierre Janet sur les hystériques ayant des membres insensibles. Dans la main insensible d'une hystérique placez une paire de ciseaux : sans rien sentir en apparence, elle n'en fera pas moins les mouvemens nécessaires pour couper. Faut-il en conclure, comme le fait M. Binet, qu'il y ait eu une sensation vraiment « inconsciente? » Cette conclusion n'est pas nécessaire. Un changement trop faible et trop indistinct pour que le moi puisse le remarquer à part n'en suffit pas moins à produire la décharge nerveuse sur les centres moteurs immédiatement associés; or, ces centres moteurs sont précisément ceux dont la mise en activité amènerait l'action de couper avec des ciseaux : il y aura donc décharge en ce sens, — et décharge d'autant plus sûre, d'autant plus machinale que le cerveau, qui l'ignore, ne pourra plus l'inhiber ni la diriger. L'action se rapproche alors des actes réflexes accomplis par les centres inférieurs du cerveau ou par ceux de la moelle.

Une autre expérience, c'est d'exciter par le contact d'un objet connu, tel qu'un couteau, la paume de la main insensible : l'hystérique ne sent pas le contact du couteau, mais elle peut *voir* tout à coup un couteau. Selon nous, les mouvemens tactiles sont alors trop faibles pour provoquer l'image tactile de l'objet, mais suffisans pour s'associer aux mouvemens des centres visuels : ceux-ci, n'étant pas engourdis, se mettent tout d'un coup à vibrer et remplissent la conscience, comme une apparition qui surgirait dans la nuit.

Telle autre malade dont on touche le doigt n'éprouve aucune sensation *cutanée* localisable, mais elle a immédiatement la représentation *visuelle* de son doigt. Telle autre devine tout de suite, les yeux fermés, le mot qu'on lui a fait tracer : elle n'a pourtant pas senti, dit-elle, le mouvement imprimé à sa main pour la faire écrire, mais elle a la représentation visuelle du mot, qui lui appa-

www.libool.com.cn

Digitized by Google

rait tout à coup, dit M. Binet, « comme s'il était écrit à la craie sur le tableau noir. » En réalité, le cerveau ou la moelle a senti quelque chose d'indistinct qui n'est pas parvenu à prendre la forme *tactile*, mais qui a fini par prendre la forme *visuelle*. L'excitation imprimée à la main, n'ayant pu se dépenser tout entière sur les centres engourdis du tact, a rejailli sur ceux de la vision, et, de sensation tactile indistincte, s'est transformée en sensation visuelle distincte. Ainsi, dans un objet animé d'une grande vitesse, un arrêt subit transforme le mouvement de translation en chaleur et en lumière.

Même explication pour les calculs « inconsciens » des hystériques. La main insensible d'une hystérique est cachée derrière un écran : sans qu'elle s'en aperçoive, touchez cette main un certain nombre de fois; priez ensuite la personne de penser et de prononcer un nombre quelconque, à son choix. En général, la réponse sera le nombre même des contacts de la main. Faut-il en conclure, comme on le fait d'habitude, que le calcul ait été opéré sans conscience, ou encore par « une seconde personnalité subconsciente? » — Cela n'est point ici nécessaire. La main, quoique en apparence insensible, a envoyé au cerveau des impressions extrêmement faibles, qui ont provoqué une réaction machinale extrêmement faible sous forme d'une numération presque inconsciente. Quand nous sommes occupés à un travail, nous pouvons chanter machinalement, compter machinalement *un*, *deux*, *trois*, *quatre;* l'hystérique en fait autant sans s'en apercevoir. Au moment où on lui demande de penser un nombre, elle en a déjà pensé un très vaguement. Tout au moins les cellules cérébrales ont vibré comme quand telle série d'impressions amène à sa suite tel chiffre qui la résume. Le mécanisme cérébral du mot *quatre* ou du mot *cinq*, qui vient de recevoir un commencement d'ébranlement, est donc plus prêt que tout autre à fonctionner quand la question arrive, et le nombre choisi en apparence au hasard est, en réalité, déterminé par la série des petites impressions antécédentes. L'association des états de conscience faibles entre eux ou avec des états de conscience forts suffit ainsi à expliquer la plupart des états ou actes prétendus inconsciens.

Quand la sensation diminue sur un point, ses élémens doivent se répartir sur d'autres points et l'affaiblissement de la conscience doit avoir, selon nous, pour corrélatif son déplacement. C'est là une nouvelle loi que la psychologie n'a pas encore suffisamment étudiée et qui, croyons-nous, prendra par la suite une importance croissante. Il y a entre les diverses parties du cerveau un commerce, un échange de tensions qui fait que l'activité mentale change

Digitized by Google

sans cesse de centre, de forme et d'objet. A une sensation en succède une autre; les sensations peuvent provoquer des émotions, des pensées, des volitions, des actions; c'est le déplacement et la transformation de l'énergie mentale, parallèlement à l'énergie physique.

Il faut remarquer, à l'appui de notre thèse, que le cerveau est un organe double, comme les yeux ou les oreilles, tout au moins qu'il est composé de deux hémisphères. On a même prétendu que chacun des deux avait son individualité : La Mettrie disait que Pascal avait un cerveau fou et un autre intelligent. Beaucoup de physiologistes attribuent un certain nombre de folies et d'immoralités au cerveau droit, tandis que le cerveau gauche serait relativement un sage. Sans aller jusqu'à admettre cette « dualité cérébrale, » on comprend très bien qu'un des hémisphères soit généralement plus actif, par cela même plus facile à fatiguer, et que des déplacemens de travail puissent s'opérer entre les deux hémisphères. Il peut aussi se produire des cas de corrélation défectueuse entre l'énergie du cerveau droit et celle du cerveau gauche : les deux exécutans ne s'accordent pas toujours entre eux. Enfin, des échanges et déplacemens de tension nerveuse, par cela même d'activité mentale, ont lieu aussi entre le cerveau et la moelle épinière. Supprimez ou diminuez l'action du cerveau : vous augmentez par cela même l'intensité et la rapidité des actions réflexes provenant de la moelle; sous la moindre irritation, les membres font des mouvemens convulsifs; exaltez, au contraire, l'activité dans le cerveau, « vous modérez ou inhibez » les actions de la moelle épinière. Dans les faits d'habitude, le travail descend du cerveau pour se distribuer à travers la moelle, et probablement, avec le travail, descendent aussi les sensations d'effort et de résistance, qui se distribuent dans les cellules médullaires. L'attention du pianiste, par exemple, passe de sa tête dans son tronc, dans ses bras et dans ses doigts; c'est une pièce d'or qui se change en menue monnaie. Aux diminutions de la conscience il faut donc ajouter ses déplacemens pour expliquer les états d'apparente inconscience.

III.

Il nous reste à étudier les dédoublemens et la désagrégation de la conscience. Mais parlons auparavant de certains cas qui se rapprochent de l'état normal et où, à notre avis, on invoque trop tôt ces dédoublemens du *moi*. Nous trouvons en effet, de nos jours, à côté de ceux qui admettent l'inconscience absolue, d'autres psychologues portés à admettre dans un même individu trop de con-

Digitized by Google

sciences et de personnalités. C'est même la tendance actuellement dominante en psychologie que de multiplier les personnages du drame intérieur, de représenter notre tête comme un théâtre où jouent une foule d'acteurs vraiment différens, ayant chacun un *moi* plus ou moins rudimentaire. Il ne faudrait pas, d'une sorte de mythologie mono-animiste, soutenue par les anciennes écoles, tomber dans une mythologie poly-animiste. Nous sommes loin de nier la désagrégation de l'idée du *moi* sous l'influence de l'hystérie, de la folie, de l'hypnotisme, et nous allons montrer tout à l'heure en quoi consiste cette désagrégation, mais occupons-nous d'abord des cas moins extraordinaires.

M. Dessoir, dans son livre intéressant du *Double moi* (*Das Doppel Ich*), cite les actions automatiques comme preuve de l'existence en nous d'une double conscience. On peut, dit-il, compter des pas, additionner des nombres, jouer des airs de musique très compliqués, lire à haute voix avec le ton convenable, tout en ayant l'esprit absorbé ailleurs et sans savoir ce qu'on fait : ces actions appartiennent donc à une « conscience inférieure. » — « Chaque homme, conclut M. Dessoir, porte en soi les germes d'une double personnalité. » — N'est-ce pas là chercher bien loin l'explication des faits d'habitude? Quand on apprend à jouer du piano, on sait mal diriger vers le doigt la force nerveuse, et comme il y a une série de petits mouvemens à enchaîner, on est obligé de faire pour chacun de ces mouvemens un acte d'attention réfléchie : on ressemble à l'aiguilleur qui, au point de rencontre de deux voies possibles, est forcé de faire attention pour diriger le train dans la bonne voie. Mais quand nous avons répété une action un grand nombre de fois, les rails sont orientés et il n'y a plus d'autre embranchement possible ; l'aiguilleur, — je veux dire la réflexion, — devient inutile : on n'a besoin que de donner la première impulsion, et le reste se fait tout seul. Ou plutôt, nous l'avons dit, ce sont les centres de la moelle et les centres inférieurs du cerveau qui s'en chargent. Il reste bien des sensations sourdes dans le cerveau et probablement dans la moelle épinière, mais l'ensemble de ces sensations ne constitue point un vrai *moi* séparé de notre *moi*.

M. Dessoir va jusqu'à prétendre que le moi des rêves n'est pas celui de la veille. Comment alors nous souvenons-nous? Comment disons-nous : j'ai rêvé telles ou telles folies? De même, selon M. Dessoir, le somnambulisme artificiel pourrait être défini : « l'état de prédominance du moi secondaire, artificiellement provoqué. » Nous ne croyons pas qu'il y ait besoin d'avoir véritablement un second moi à sa disposition pour être hypnotisé : l'hypnotisme est la paralysie passagère d'un certain nombre de centres

Digitized by Google

cérébraux ; c'est un engourdissement, un éblouissement, comme on voudra ; c'est donc bien une sorte de maladie du moi, mais ce n'est pas nécessairement la production ou l'évocation d'un second moi.

www.ibtool.com.cn

M. Dessoir, à l'appui de son opinion, a réuni de curieux documens sur le *miroir magique*. Depuis l'antiquité, il existe certaines personnes qui aperçoivent des visions dans un miroir, et ces visions, selon elles, répondent à des réalités présentes, passées ou même futures. Le miroir magique peut être remplacé par un verre d'eau, comme celui de Cagliostro, par une carafe, par un morceau de cristal de roche, par un diamant, en un mot par un objet brillant. En fait, la personne nerveuse et exaltée qui consulte le miroir ou le cristal s'hypnotise elle-même à demi, tout au moins se surexcite le cerveau et arrive ainsi à se donner de véritables hallucinations. Rien de plus naturel pour des imaginations exaltées. George Sand enfant, au coin de la cheminée, contemplait le garde-feu et, dans les reflets de la flamme, apercevait des figures et des scènes. Il est des personnes douées du pouvoir de se donner à elles-mêmes des visions d'un réalisme hallucinatoire. On conçoit aussi que, sous une excitation demi-hypnotique, des souvenirs réels surgissent, en forme d'apparition, des profondeurs de la mémoire. Miss Goodrich avait détruit une lettre : quand elle veut répondre, elle ne se rappelle plus l'adresse ; après de vains efforts, elle consulte son cristal et bientôt elle a la vision des mots *Hibb House*, en lettres grises sur fond blanc. Elle se risque à envoyer sa lettre à cette adresse, et bientôt elle reçoit la réponse avec cet en-tête : *Hibb House*, en lettres grises sur fond blanc. M. Dessoir veut voir là une preuve de l'activité indépendante du moi souterrain s'exerçant sans que le moi supérieur le sache. Il nous semble au contraire que la demoiselle anglaise avait parfaitement conscience de chercher une adresse, et que cette adresse, par l'effet d'une surexcitation nerveuse, lui est revenue tout d'un coup à l'esprit. C'est ce qui nous arrive chaque jour ; seulement, nous ne nous donnons pas pour cela une hallucination en concentrant nos yeux et notre imagination sur un cristal magique.

M. Alfred Binet a décrit ici même une expérience bien connue et très importante chez les hypnotisés : celle des « hallucinations négatives. » On suggère à une personne hypnotisée que, revenue à l'état normal, elle ne verra plus tel objet ou tel individu présent, et effectivement, après son réveil, elle ne le voit plus. De là nos psychologues se sont empressés de conclure : — Pour que l'objet présent cesse d'être vu par la personne normale, il faut qu'il soit reconnu par un autre personnage subconscient, comme étant l'ob-

Digitized by Google

jet qu'on a ordonné de ne pas voir ; c'est donc le personnage subconscient, développé par l'hypnotisme, qui, après le réveil, « prend pour lui la vue de cet objet » dont il a conservé le souvenir (1). — Selon nous, il ne faut pas multiplier ainsi les êtres sans nécessité, et on ne doit s'écarter que le moins possible des explications ordinaires pour expliquer l'extraordinaire. Est-il bien vrai qu'une somnambule réveillée ne voie aucunement la personne qu'on lui a suggéré de ne pas voir? Elle ne *veut* pas la voir, ni surtout reconnaître qu'elle la voit, tout comme il y a des gens qui se refusent à l'évidence. Elle est persuadée qu'elle ne *peut* pas et ne *doit* pas voir ; tel est l'état de sa volonté prévenue. Cet état, à son tour, réagit sur la perception des objets environnans : il fait abstraire systématiquement telle partie, tel objet au profit des autres ; l'intelligence devient attentive à tout, excepté à cet objet. N'oublions pas que, pour la psychologie contemporaine, une perception est toujours une « synthèse de sensations et d'images » : quand vous apercevez une orange, vous n'avez que la sensation actuelle d'un disque coloré, mais vous liez à cette sensation telles images et tels souvenirs : forme sphérique, solidité, odeur et saveur. De même, pour reconnaître une personne, il faut faire une série de synthèses, qui rattachent certains souvenirs à l'ensemble des sensations actuelles. Chez l'hypnotisée, il y a après le réveil la forte persuasion de l'absence nécessaire d'une personne, jointe à l'exaltation de toutes les autres sensations ; de là un trouble de la synthèse, qui rejette dans la pénombre l'image réelle de la personne présente, l'efface même par une sorte de paralysie partielle. La mère qui dort près du berceau de son enfant fait abstraction de tout, excepté de la voix de son enfant : elle se suggère à elle-même une sorte « d'anesthésie systématisée, » au profit d'une seule idée qui efface le reste. Si, dans tous les faits de ce genre, la besogne était réellement partagée entre deux personnalités distinctes, la communication entre les deux serait inconcevable ; on ne voit pas comment, parce que la personne inconsciente verrait l'objet qu'on a suggéré de ne pas voir, la personne consciente pourrait cesser de l'apercevoir : de ce que vous voyez un arbre que je regarde, il n'en résulte point que je cesse de le voir. On est donc obligé d'expliquer l'absence de vision dans la personne consciente elle-même, à laquelle il faut toujours revenir.

Dans ces difficiles problèmes, la nouvelle école de psychologie fait appel beaucoup trop tôt aux décompositions du moi, pour expliquer des phénomènes dont une bonne partie rentre dans

(1) M. Héricourt.

Digitized by Google

les lois ordinaires de la psychologie. C'est là une réaction exagérée contre l'ancienne doctrine de l'unité du moi. Nous sommes loin de nier pour cela les profondes altérations que la conscience individuelle peut subir et dont il nous reste à indiquer les principales causes.

www.libtool.com.cn

IV.

La nouvelle école de psychologie admet volontiers, comme élémens primitifs de la conscience, des états *absolument* détachés, sans aucun germe de moi ou de non-moi, qui ensuite pourraient s'agréger et se désagréger de cent façons. C'est là méconnaître que le plus élémentaire des états psychologiques, enveloppant à la fois une sensation reçue du dehors et une réaction exercée du dedans, enveloppe en germe le contraste du non-moi et du moi. Selon nous, une science plus avancée fera reconnaître que la conscience est, pour ainsi dire, essentiellement polarisée, alors même que les deux pôles, moi et non-moi, ne sont pas conçus par une intelligence dans leur essentielle antithèse. Brisez un aimant en particules de plus en plus petites, vous aurez encore les deux pôles, l'un propre à attirer, l'autre à repousser. De même, en tout phénomène physiologique et psychologique, il y a la direction vers le dehors et la direction vers le dedans, qui se manifestent par l'attraction et la répulsion, par le désir et l'aversion, ces deux pulsations de tout cœur qui vit. Mordre ou être mordu ne se confondront jamais, même pour le plus humble des vivans : il n'a pas besoin de savoir conjuguer aucun verbe pour discerner le passif de l'actif. Jusque dans le plus rudimentaire des réflexes ou des mouvemens instinctifs, les deux directions différentes du mouvement reçu et du mouvement restitué sont discernées par l'animal, d'un discernement sensitif et non intellectuel. Le fameux passage du sujet à l'objet, qui embarrasse tant les Berkeley et les Fichte, est tout accompli dès la première sensation du dernier des animaux : cette sensation enveloppe la conscience immédiate d'une action qu'il exerce au milieu d'un monde réel qui réagit. Selon les observations d'Engelmann, les rhizopodes retirent en arrière leurs pseudopodes lorsqu'ils touchent des corps étrangers, même si ces corps étrangers sont les pseudopodes d'autres individus de leur propre espèce; au contraire, le contact mutuel de leurs propres pseudopodes ne provoque aucune contraction. Ces animaux sentent donc déjà un monde intérieur et un monde extérieur, même en l'absence d'idées innées de causalité et probablement sans aucune conscience claire de l'espace. A plus forte raison, chez l'homme,

Digitized by Google

chaque image ou groupe d'images conserve toujours un rapport réel à l'individu vivant, un lien quelconque avec la masse du cerveau et de l'organisme.

www.libtool.com.cn

Dans les états de désagrégation intellectuelle, ce lien n'est plus le même qu'à l'état normal : il a lieu par d'autres voies de communication et d'autres intermédiaires ; quoique subsistant toujours, il est affaibli au point d'être *pratiquement* comme s'il n'était pas. De là une apparente mutilation de la personne, parallèle à la scission du mécanisme cérébral. Des groupes d'images semblent prendre une vie à part et un développement autonome, qui en fait comme un autre moi dans le moi. Supposez que, dans un piano, toutes les notes touchées soient rendues silencieuses par une sorte d'inhibition exercée sur les cordes vibrantes, mais qu'on entende les harmoniques qui accompagnent d'ordinaire la note principale. Quand on frappera l'ut, on n'entendra pas l'ut, mais on entendra son octave, sa tierce, sa quinte, etc.; on aura une série de murmures d'harmoniques qui auront pris le rôle des notes principales, tandis que les notes principales auront pris le rôle affaibli et indistinct des harmoniques. Au reste, c'est ce qui aurait lieu pour une oreille incapable de percevoir les sons ayant trop d'intensité, capable au contraire de percevoir les sons d'une intensité aussi faible que celle des harmoniques. Une sonate de Beethoven serait ainsi métamorphosée en une tout autre série de notes et d'accords, liée cependant à la première par des relations déterminées. Un phénomène analogue se passe dans la conscience de l'hypnotisé : il y a paralysie pour certaines perceptions et idées qui, à l'état de veille, sont dominantes; il y a, au contraire, conscience des sons harmoniques qui accompagnaient le son principal. On a alors une transposition étrange des états de conscience, qui conservent cependant entre eux des rapports logiques. Quand les notes principales redeviennent conscientes, leur intensité relative rend imperceptibles les notes harmoniques, qui rentrent alors dans une subconscience mal à propos confondue avec une vraie inconscience. Au contraire, le somnambulisme met-il l'étouffoir sur les notes principales, toutes les notes subconscientes deviennent seules conscientes. Il suffit d'un petit ressort pour lever ou abaisser les étouffoirs et pour changer ainsi toute la symphonie. Un mécanisme plus complexe peut même, au lieu d'une succession, amener une coexistence des deux harmonies diverses et des deux séries de mouvemens musculaires corrélatifs : c'est ce qui a lieu chez ces demi-somnambules qu'on appelle les médiums. En un mot, il se produit des apparences de personnalités successives ou simultanées dans un même être vivant. Ces personnalités, ces rôles pris au sérieux

Digitized by Google

et vécus sont simplement des groupes d'idées-forces rangées sous une idée dominante : un phénomène d'éclairage intérieur fait monter à la lumière les élémens perdus dans l'ombre, rentrer dans l'ombre les élémens d'abord lumineux. Supposez encore qu'une substance quelconque rende vos yeux sensibles aux rayons ultra-violets du spectre, normalement invisibles, en vous enlevant la vue des rayons normalement visibles, voilà le panorama du monde changé : vous verrez des merveilles que vous n'aperceviez pas, vous cesserez de voir ce qui affectait jadis votre vision. Il y a des réactions chimiques et aussi des phénomènes de vie végétative qui sont sous la dépendance des rayons ultra-violets : peut-être ce monde subspectral vous serait-il en partie révélé. Même dans l'état actuel de notre vision, après avoir regardé un objet, nous pouvons en avoir des images complémentaires et des images négatives qui, si elles étaient plus constantes et plus systématisées, seraient pour nous un nouvel aspect du cosmos.

Lorsque, dans l'état anormal de la conscience, il reste encore un souvenir de l'ancien état, l'être s'apparaît toujours à lui-même comme *un ;* s'il y a une scission plus complète, il semble divisé en deux, et peut alors attribuer à un autre ce qu'il a fait lui-même. Telle cette aliénée de Leiret, qui avait conservé la mémoire très exacte de sa vie jusqu'au commencement de sa folie, mais qui rapportait cette période de son existence à une autre qu'elle.

Les cas de ce genre, où le sujet que l'on prétend dédoublé connaît à la fois ses deux états, ne sont point encore, selon nous, de vrais cas de dédoublement. Dire : je ne suis plus le même, c'est affirmer qu'on est encore le même, puisqu'on relie par *je* les deux états et qu'on les embrasse d'un seul regard. Alors même qu'on désignerait les deux personnages par des noms différens, appelant l'un *moi*, l'autre Paul ou Pierre, le seul fait de les connaître tous les deux prouve encore qu'il y a un lien dans une même personne entre les deux sous-personnalités. Les seuls cas de vrai dédoublement sont ceux où les deux personnes sont entièrement ignorées l'une de l'autre, si bien que la première ne soupçonne même pas l'existence ou l'action de la seconde, et réciproquement. C'est ce qui paraît avoir eu lieu pour la dame américaine de Mac-Nish, qui, après un long sommeil, entrait dans une phase d'existence où elle se rappelait les phases analogues sans soupçonner les phases intercalées; elle ne se rappelait ces dernières qu'une fois revenue à son premier état.

Un autre genre de dédoublement consiste, non plus dans la succession, mais dans la simultanéité de divers groupes opposés d'impressions, d'idées, d'impulsions. M. Jules Janet endort une

Digitized by Google

hystérique ayant un membre insensible, et il lui dit : — Après votre réveil, vous lèverez le doigt pour dire oui, vous le baisserez pour dire non, lorsque je vous interrogerai. — L'hystérique réveillée, M. Jules Janet la pique un certain nombre de fois à une de ses régions insensibles. — « Sentez-vous quelque chose? » — Non, répond le personnage conscient et éveillé ; mais en même temps, suivant le signal convenu avec la partie subconsciente de la personne, avec celle qui avait été précisément en action dans l'hypnotisme, le doigt se lève pour dire oui et indique même exactement le nombre de piqûres faites. C'est dans le même cerveau que se formule la double réponse, celle du doigt qui dit oui, celle des lèvres qui disent non ; mais, selon nous, le oui et le non sont les aboutissans de deux séries de vibrations cérébrales opposées. Il y a chez l'hystérique, au sein même de la veille, une sorte de rêve qui persiste comme accompagnement à la conscience distincte, une sorte de pensée machinale et crépusculaire qui n'arrive que par suggestion à s'exprimer au dehors : la suggestion, ici, a lieu par l'excitation du membre insensible. La pensée claire dit alors le mot *non*, mais la sensation obscure, à l'aide du doigt, répond oui. C'est qu'un groupe d'impressions confuses s'est développé en son propre sens sous la masse des pensées distinctes. L'hystérique joue deux rôles à la fois et s'identifie avec ses deux rôles, comme un acteur qui jouerait un duo à lui seul, et qui serait tellement plein de son sujet qu'il se croirait successivement Pauline et Polyeucte, oubliant Polyeucte quand il est Pauline, Pauline quand il est Polyeucte. L'hystérie est une demi-folie, un rêve éveillé. Nous ne changeons pas de personnalité, comme de vêtement, parce qu'en rêvant nous nous croyons successivement ou même simultanément César et Napoléon, mais il y a dans notre conscience une fausse classification de nos souvenirs.

On connaît les magnifiques expériences de M. Pierre Janet. En plongeant, par de nouvelles passes, un sujet déjà endormi dans un somnambulisme nouveau et renforcé, il a développé chez un même individu des personnalités successives, telles que Léonie 1, Léonie 2, Léonie 3. Au fond, ces personnalités ne sont que des mémoires diversement systématisées, avec des tendances corrélatives de la volonté, également systématisées. En d'autres termes, ce sont différentes associations d'idées impulsives, d'idées-forces. Léonie 3 écrit une lettre tandis que Léonie 1 croit qu'elle coud. Lucie 3 vient réellement au cabinet du docteur, tandis que Lucie 1 se croit réellement à la maison. Ordinairement, chaque personnage a un nom particulier, auquel il répond. Adressez-vous à Lucienne, elle dira qu'elle voit tel objet; adressez-vous à Adrienne,

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

second nom de la même personne, elle répondra qu'elle ne voit pas cet objet. C'est une comédie à cent actes divers, dont la comédienne est dupe toute la première. Ici encore, comparaison est raison, en vertu de l'harmonie du physique et du mental : nous pouvons donc comparer le tissu des idées à la toile que fabrique le tisserand : une « chaîne » est tendue, à travers laquelle les navettes doivent faire passer les fils de diverses couleurs pour former la « trame » aux dessins changeans ; il suffit au tisserand de lever certaines portions de la chaîne et d'en tenir d'autres abaissées, pour lancer la navette à travers tels fils, non à travers tels autres. Ceux-ci sont alors comme s'ils n'existaient pas, quoique prêts à reprendre rang plus tard. C'est l'image grossière du mécanisme cérébral : certaines chaînes d'idées et d'impulsions corrélatives peuvent être mises à l'écart ; d'autres peuvent se soulever pour recevoir tous les fils colorés qu'entraîne avec elle la navette de la pensée. Les dessins changent, et ce n'est plus la même trame d'idées, quoique la chaîne demeure toujours la même dans son fond.

En somme, l'idée du moi est un centre constant de souvenirs et d'impulsions qui se rattachent à ces souvenirs : l'altération de l'idée du moi s'explique donc par celle de la mémoire. Nous allons examiner si l'altération de la mémoire, à son tour, ne s'explique pas par celle de la sensibilité.

V.

Une des conclusions les mieux établies par la psychologie contemporaine, c'est que les souvenirs sont simplement des images ou sensations renaissantes. Ces images occupent les mêmes parties cérébrales du cerveau que les sensations elles-mêmes. Les modifications de la sensibilité doivent donc entraîner des modifications parallèles de la mémoire et, conséquemment, de la personnalité. Les troubles de la sensibilité exaltent ou, au contraire, dépriment et même suppriment certains groupes d'images, conséquemment de souvenirs. Or, les hystériques ont des troubles évidens de la sensibilité. De même, les hypnotisés présentent la dépression ou l'exaltation de certains sens. Le somnambulisme, dit M. Pierre Janet, change les images prédominantes, sans créer des sensibilités absolument nouvelles ; il relève de leur effacement certaines images particulières, il en fait un centre nouveau autour duquel la pensée « s'oriente d'une manière différente. » Réveillés ensuite, « les sujets reprennent leur pensée habituelle. »

Digitized by Google

Aux troubles de la sensibilité se rattachent d'importantes perturbations dans ce qu'on appelle le « langage intérieur, » c'est-à-dire dans cette conception mentale de mots sans laquelle nous ne pourrions vraiment penser. Les actions et idées un peu complexes ne peuvent se conserver dans la mémoire et se rappeler à la conscience que par le moyen d'autres images plus maniables et plus subtiles qui en sont les substituts, les signes : ce sont les mots du langage, sortes de gestes intérieurs et cérébraux substitués à des actions plus complexes. La parole n'est autre chose qu'une série de ces gestes accomplis par les muscles du larynx et associés à des représentations du cerveau. Or, on sait que les images qui constituent le langage intérieur ne sont pas les mêmes chez tous les individus. C'est ce qu'ont prouvé les belles recherches anatomiques et cliniques de M. Charcot, dont on trouvera le résumé dans le livre de M. G. Ballet sur le *Langage intérieur*. Les uns se servent de préférence de telle sorte d'images, les autres d'images différentes : en pensant, les uns entendent, les autres voient, les autres prononcent des mots. Du trouble de l'un ou de l'autre des organes cérébraux nécessaires à la fonction complexe du langage résulte une forme déterminée d'amnésie : surdité verbale (on ne comprend plus les mots que l'on entend), cécité verbale (on ne comprend plus les mots qu'on voit écrits), aphasie motrice (on ne sait plus articuler les mots), aphasie graphique (on ne sait plus les écrire). Une même lésion produit donc des effets très différens sur l'intelligence et la mémoire selon qu'elle frappe des individus qui, pour penser et parler intérieurement, usent habituellement de telle ou telle catégorie d'images. Pour un individu dont tous les souvenirs sont « cristallisés » autour des images motrices, la perte des images visuelles n'a pas grande importance ; elle supprimera, au contraire, toute mémoire et toute parole chez un autre sujet qui se sert de ces images visuelles. Selon M. Pierre Janet, il se produit chez les hystériques et les somnambules quelque chose d'analogue aux aphasies et amnésies. Pour comprendre la mémoire alternante des somnambules, qui semblent passer périodiquement d'une vie à l'autre, M. Pierre Janet suppose qu'elle est due à une « modification périodique (spontanée ou provoquée) dans l'état de la sensibilité et, par conséquent, dans la nature des images qui servent à former les phénomènes psychologiques complexes, en particulier le langage. » Une femme passe, par exemple, du « type visuel » au « type moteur » et réciproquement; dès lors, la personne qui pensait tout au moyen des signes fournis par la vue semble disparaître pour faire place à celle qui se sert des signes moteurs. En réalité, ce sont des mémoires alternantes, qui

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

tendent chacune à prendre la forme d'une personnalité particulière.

www.libtool.com.cn

Pour la psychologie contemporaine, la conscience du moi n'est pas seulement un système d'idées et de souvenirs groupés autour d'une idée centrale; c'est aussi, par cela même, un système d'impulsions, une volonté; car il n'y a point de phénomène sensitif ou intellectuel sans phénomène moteur, point de sensation ou d'idée qui ne tende à se traduire en mouvemens. Ce grand principe est confirmé par les phénomènes de la suggestion, où l'on voit se produire une invasion de notre moi et de notre volonté par autrui. La suggestion peut se définir : une idée-force introduite par une personne dans l'esprit d'une autre, et qui développe ses effets physiques sans le consentement volontaire de l'individu, parfois même sans qu'il en ait conscience. Pour que l'idée ainsi introduite se réalise, il faut qu'à un moment donné elle soit dominante, exclusive, isolée de toute autre idée capable de la contre-balancer. Or, cet isolement suppose que la personne en état de suggestibilité *oublie* tout le reste pour ne se représenter que la chose suggérée. C'est donc encore une perturbation de la mémoire, une absorption de la conscience dans l'idée présente, avec oubli de tout le reste. L'idée présente, n'ayant alors plus rien pour la refréner, se réalise. On dit à un sujet hypnotisé qu'il ne peut pas se lever de la chaise où il est assis, et il lutte en vain pour le faire; on fléchit le bras d'un jeune garçon et on lui offre une pièce d'or pour l'étendre : il fait effort jusqu'à en devenir rouge à la face, mais l'idée de la toute-puissance de l'hypnotiseur et de l'impossibilité d'une résistance subsiste, avec ses effets organiques, sous l'effort accompli pour résister, et elle empêche le succès de cet effort. Le tout se traduit par une « inhibition » des mouvemens, qui est la partie physique du phénomène, tandis que le conflit d'idées en est la partie psychique.

On sait que la suggestion peut être exécutée après le réveil « à échéance. » Cette exécution a lieu de deux manières. Tantôt le sujet accomplit l'acte suggéré en l'attribuant à sa volonté propre et en imaginant des explications qui le justifient. Tantôt il retombe dans l'état hypnotique au moment même d'accomplir la suggestion, qu'il exécute ainsi en une sorte de rêve. Le premier phenomène prouve combien nous sommes portés à nous faire illusion sur notre libre arbitre, lorsque nous ne voyons pas les raisons cachées de nos actes, les liens de notre pensée actuellement dominante et impulsive avec toutes les traces autrefois laissées dans notre cerveau. Pour comprendre ce fait, on peut le rapprocher de l'intéressante expérience sur les hystériques que nous avons citée plus haut. De-

Digitized by Google

mandez à l'hystérique, après avoir touché cinq fois à son insu sa main insensible, pourquoi elle a tout d'un coup pensé et choisi le nombre cinq, elle répondra : « Parce que je l'ai voulu; » en réalité, il y a eu chez elle un déterminisme latent, une véritable suggestion introduite par l'expérimentateur dans le cerveau au moyen des contacts successifs avec la main en apparence insensible. L'enregistrement des suggestions à échéance, qui tourmente si fort aujourd'hui les psychologues, nous paraît se faire d'une manière analogue. C'est une idée impulsive, une idée-force qui a été introduite dans le cerveau pendant le sommeil, puis oubliée par le sujet revenu à l'état de veille. Quand arrive l'occasion extérieure indiquée pour l'exécution de l'ordre, l'idée reparaît tout à coup dans la conscience par association, sans que le *moi* du plein jour sache de quelles profondeurs nocturnes elle lui est venue : c'est l'analogue du chiffre cinq qui semble surgir par la volonté de l'hystérique alors qu'il a été suggéré du dehors. Le moi s'attribue alors l'acte et en imagine des raisons parfois invraisemblables. Le sujet peut aussi, nous l'avons vu, quand l'heure d'accomplir la suggestion est venue, être saisi d'une sorte de vertige hypnotique, exécuter l'acte pendant un instant de somnambulisme, puis en perdre aussitôt le souvenir. Il est ainsi envahi par le sommeil en même temps que par l'idée de l'acte à exécuter. Dans l'écorce engourdie et inhibée par ce vertige soudain surgit une image unique, celle de tel acte, et cette image unique entraîne sa réalisation immédiate, infaillible, en mouvemens corrélatifs. On a ainsi, non l'absolue inconscience, mais le retour de la conscience à l'état presque « monoïdéique. »

M. Delbœuf a montré qu'en réveillant une personne endormie au milieu même de l'accomplissement de quelque suggestion, par exemple se lever et présenter une chaise à telle personne, l'hypnotisé a le souvenir conscient de la suggestion qui lui a été faite. Ces conditions déterminent une continuité exceptionnelle et momentanée entre les deux états : elles permettent au sujet de ressaisir un bout de la chaîne des états hypnotiques. Mais ce n'est pas pour longtemps : bientôt la vie normale reprend le dessus, la mémoire consciente des suggestions ou actes du somnambulisme s'efface ; ainsi s'effacent, comme des vapeurs, les rêves d'abord retrouvés au réveil, puis dissipés par le retour des pensées de la veille.

La suggestion peut être contre-balancée par une idée opposée qui se ranime et reprend son énergie. M. Gurney a endormi un jeune facteur du télégraphe qui avait le plus profond dégoût pour son métier. Une fois hypnotisé, ce sujet était à la merci de toute suggestion et de tout ordre, hormis un seul : rien ne pou-

www.ihuol.com.cn

Digitized by Google

vait l'amener à porter un télégramme ; on avait beau lui promettre 20 livres sterling ou le menacer de mort, rien n'y faisait. Le souvenir de sa répugnance pour un métier pris en horreur, ayant acquis l'intensité « monoïdéique, » s'opposait à toute idée contraire que l'hypnotiseur voulait introduire au foyer de la conscience. C'était la volonté sous forme d'idée fixe. Ce qui est aboli dans l'hypnotisme, ce n'est donc pas la volonté au sens général du mot, comme tendance de l'activité au plus grand bien ; c'est l'idée du choix possible pour la volonté. l'idée de liberté. Les hypnotisés ont souvent conscience de la folie des choses qu'on leur fait faire ; ils peuvent voir de fortes objections à l'acte suggéré et ne concevoir aucun motif positif pour l'accomplir, mais, dit M. Gurney, « il ne leur vient pas à l'esprit qu'ils aient le choix (1). » Les anormalités de la conduite sont proportionnelles à l'affaiblissement de l'idée du libre choix ; l'idée de liberté fait donc partie des conditions normales de la conduite : elle est par excellence, comme nous croyons l'avoir montré ailleurs, l'idée-force normale et aussi l'idée-force morale.

Chacun réagit du reste selon son caractère : si on veut faire accomplir à une femme hypnotisée ce dont elle est vraiment incapable en état de veille, un secours lui arrive le plus souvent, comme pendant la veille même, sous la forme d'une crise de nerfs providentielle.

La question de la responsabilité est liée à celle de la volonté personnelle. Les crimes de laboratoire ne sont point sans doute des expériences tout à fait décisives, et la raison en est simple. Si M. Delbœuf ou M. Liégeois endort une jeune fille, la jeune fille sait, en s'endormant, qu'elle va être sous la puissance d'un honnête philosophe ou d'un honnête légiste, qu'elle fera tout ce qu'ils voudront, mais qu'ils ne voudront rien lui faire accomplir de criminel. Elle sait qu'elle va donner un spectacle, jouer des rôles, se prêter à cent folies qui feront rire, — mais, en définitive, il n'y aura rien de mal. Si donc on lui met un pistolet entre les mains et qu'on lui dise de tuer sa mère, elle tirera le coup de pistolet docilement, avec cette arrière-pensée subconsciente que M. Liégeois, professeur de droit, ne peut lui ordonner aucune scélératesse. C'est pourquoi M. Liégeois va beaucoup trop vite quand il conclut de ce fait qu'il a « aboli complètement le sens moral chez une jeune fille honnête. » Non, il a simplement, par sa moralité même, gagné la confiance absolue d'une jeune fille devenue docile à toutes ses expériences. La preuve en est que, la mère « tuée » faisant des reproches à sa fille, celle-ci lui répond avec esprit, au témoignage

(1) Gurney, dans *Muind*, t. IX, 503.

Digitized by Google

de M. Liégeois lui-même : « Je ne t'ai pas tuée, puisque tu me parles. »

www.libtool.com.cn

Maintenant, l'hypnotiseur ne pourrait-il abuser de cette confiance? Après avoir joué l'honnêteté, qu'il tente de changer l'hypnotisée en instrument d'un crime ou d'une action malhonnête, n'y pourra-t-il réussir? Si M. Liégeois était un vrai criminel et s'il avait réellement mis une balle dans le pistolet à expérience, il est clair que la jeune fille, endormie sous une idée de confiance absolue, eût tiré le coup et tué sa mère. Ç'eût été là un abus de confiance analogue à celui qu'on commettrait en chargeant de balles le pistolet avec lequel jouent des enfans.

De plus, les cas rapportés par M. Bonjean prouvent que, si un hypnotiseur criminel était assez habile, il pourrait fort bien abuser de son pouvoir. M. Bonjean donne à une brave femme le faux souvenir d'une dette contractée; depuis ce temps, la femme vient tous les mois lui apporter de l'argent; elle lui a écrit récemment une lettre d'excuse pour un retard de paiement. C'est qu'elle ne peut soupçonner de vol M. Bonjean.

La confiance en l'honnêteté de l'hypnotiseur n'est pas la seule raison qui explique la docilité aux crimes de laboratoire. N'y a-t-il pas aussi beaucoup de cette inintelligence de fond, sinon de surface, qui caractérise le rêve? Ce qui constitue la liberté relative de l'homme, c'est la pleine conscience de toutes les idées qui influent sur ses actions. Pour la moralité, la question n'est pas que l'intelligence soit plus ou moins grande, mais que cette intelligence, vif éclat ou modeste lumière, éclaire d'une façon égale les notions directrices qui emplissent une tête humaine, afin qu'elles gardent leurs valeurs respectives; alors l'équilibre existe et l'homme agit en connaissance de cause, c'est-à-dire d'une façon morale. Mais c'est un danger qu'une intelligence, fût-elle vive en toutes choses, éclaire néanmoins avec une intensité exclusive telles ou telles idées : l'équilibre est déjà rompu; qu'est-ce donc lorsque l'ombre couvre entièrement certains côtés pour ne laisser saillir que certains autres? Or, nous avons défini l'hypnotisme l'engourdissement dans la conscience de certaines séries d'idées (les plus importantes, puisqu'elles sont celles du sujet éveillé), tandis que d'autres, secondaires à l'état normal, occupent seules la scène intérieure. Cet état de choses rend l'hypnotisé semblable à un homme endormi; l'hypnotisé fait un rêve ou des rêves, et la seule différence consiste en ce que ce n'est pas sa fantaisie, mais celle de l'hypnotiseur qui les lui suggère. Eh bien, qu'arrive-t-il en rêve? C'est que la raison sommeille et que l'absurdité règne; la plupart du temps, on ne voit même pas sa folie et on la suit en esclave; quelquefois on en prend une conscience toute de surface, mais qui ne saurait nous em-

Digitized by Google

pêcher d'être dociles, car, pour ne pas l'être, il faudrait faire un effort, c'est-à-dire ne pas dormir tout à fait. Ainsi doit-il en être de l'hypnotisé, surtout s'il s'est endormi aussi confiant sous les passes que le soir sur son oreiller. Peut-être, si le sujet se méfiait, ne s'endormirait-il qu'avec un désir de résistance tout au fond de lui; c'est-à-dire que, par une auto-suggestion, il tiendrait éveillée en partie sa volonté, laquelle ne serait plus entièrement asservie à celle de l'hypnotiseur; mais alors, serait-ce l'absolu sommeil? Quand la jeune fille tire le pistolet chargé, non-seulement elle a pleine confiance, mais elle ne comprend même pas tout ce que signifie ce coup de pistolet. C'est ainsi que M. Tarde buvait en rêve, nous raconte-t-il, dans le crâne d'un petit enfant sans éprouver autre chose que de la surprise. On ne peut donc, aussi sommairement que le fait l'école de Paris, se prononcer sur la non-importance des « crimes de laboratoire, » qui inquiètent avec raison les psychologues et les moralistes. Ceux-ci y voient une perturbation plus ou moins profonde de la conscience personnelle, qui peut entraîner de graves conséquences morales.

VI.

La nouvelle psychologie, après tant d'observations et d'expérimentations, est-elle plus éclairée que l'ancienne sur la première origine de la conscience? — Non, sans doute. *Individuum ineffabile*, aimait à répéter Schopenhauer. Comment les êtres arrivent-ils à être distincts l'un de l'autre, à se détacher dans l'univers? Comment surtout arrivent-ils à exister non-seulement en eux-mêmes, mais pour eux-mêmes, et à dire *moi?* C'est là le grand mystère philosophique, aussi insondable aujourd'hui que jamais. La conscience, qui nous révèle à nous-mêmes notre réalité, est la condition de toute connaissance que nous pouvons acquérir des autres réalités; elle est un fait ultime et inexplicable, puisque toute explication la présuppose. Par quel prodige la conscience réussirait-elle donc à découvrir sa propre origine? Si elle la cherche en elle-même, dans le domaine des faits de conscience, elle roule en un cercle vicieux; si elle la cherche hors d'elle-même, dans des faits supposés en dehors de toute conscience, dans la pleine nuit de l'inconscient, elle ne s'y trouvera jamais. La lumière ne peut découvrir son origine dans les ténèbres absolues : en voulant les regarder, elle les dissipe. Il y a donc pour la conscience quelque chose d'entièrement certain : c'est elle-même; et d'entièrement inexplicable par autre chose : c'est encore elle-même.

Une fois accordé que la racine dernière de notre conscience, comme de notre existence et de sa relation à l'existence totale,

Digitized by Google

plonge à des profondeurs que nous ne saurions atteindre, la psychologie devra de plus en plus substituer au problème des origines celui de la nature actuelle. Elle devra donc résoudre en ses derniers élémens la conscience que nous avons de notre individualité. Le sentiment du *moi*, en effet, est un objet d'observation et d'expérience; il peut même, comme tout objet d'expérience, être soumis à l'expérimentation. De là les éclaircissemens déjà apportés à la psychologie contemporaine par les altérations spontanées ou artificielles de la conscience que nous avons décrites.

D'après toutes ces données, qu'est-ce que le *moi* pour la psychologie contemporaine? C'est une idée centrale avec l'impulsion centrale qui en est inséparable; en d'autres termes, c'est une idée-force dominante. Les psychologues ont longtemps admis l'unité *substantielle* du moi, en se fondant sur cette forme toujours semblable où viennent se résumer les états de conscience : *cogito*, je pense. De nos jours, on voit là un effet d'optique, transportant à une « substance » imaginaire l'unité de cet acte intérieur qui est la pensée. Quant à notre *identité substantielle*, comment la saisissons-nous, sinon par la permanence du souvenir? Mais le souvenir, pour une psychologie vraiment scientifique, n'est jamais qu'un phénomène présent, représentant un passé avec lequel vous le jugez lié et qui n'est plus. Dès lors, le souvenir ne peut démontrer l'identité substantielle de notre *moi* présent avec notre *moi* passé; il n'implique qu'une identité de forme et de fonction, qui peut être semblable à l'identité conservée par notre organisme dans le tourbillon incessant de la vie. L'arc-en-ciel d'une cascade reste immobile sous les mêmes rayons du soleil, malgré la chute perpétuelle des gouttes d'eau; qui sait s'il n'en est pas de même de cet arc-en-ciel intérieur que nous appelons notre *moi?*

Enfin, nous attribuons à notre substance individuelle une activité spontanée et libre par laquelle il nous semble qu'elle se détache du tout, se met à part, devient un empire dans un empire. Mais où est cette initiative absolue, cette création *ex nihilo* qui n'aurait d'analogue que le *Fiat* de Jéhovah? Du côté du corps, tout mouvement est la continuation des mouvemens qui l'ont précédé; la force que nous déployons en remuant nos lèvres pour dire oui ou non, pour consentir ou refuser, résidait déjà d'une manière insensible dans notre cerveau : on aurait pu, dès notre naissance, y lire déjà le *oui* ou le *non* que nous prononçons aujourd'hui. Du côté de notre conscience, notre assentiment ou notre refus résulte d'inclinations et d'idées sans nombre : nous sommes aussi incapables de les analyser que nous le serions de mettre en équation les ondes cérébrales qui sont venues expirer sur notre langue et sur nos lèvres. Aussi, « se connaître soi-même, » dans son

Digitized by Google

propre caractère et dans son véritable vouloir, c'est ce qu'il y a de plus difficile. En faveur de cette vieille vérité, la psychologie contemporaine a apporté des raisons nouvelles. La conscience éclaire surtout d'une manière distincte et tranchée tout ce qui n'est pas encore en nous assez *organisé,* comme dit M. Spencer, assez *systématisé* pour fonctionner seul; or, ce qui est le plus organisé est à la fois le plus *puissant* sur nous et le moins *conscient* pour nous: c'est le résultat de notre tempérament, de l'hérédité, des habitudes acquises par nous et transmises à tout cet ensemble de petits êtres vivans qui constitue notre organisme. De là les illusions que tant d'hommes se font à eux-mêmes sur leur liberté, quand elle n'est pas mise à l'épreuve; sur leur courage, quand ce courage n'est pas en face du danger; sur leur générosité, quand ils n'ont pas eu l'occasion de faire un sacrifice; sur leur chasteté, quand ils n'ont pas été exposés à la tentation. Les idées, les sentimens, les actes mêmes, surtout dans leur isolement, ne sont pas toujours des signes certains du caractère fondamental, du *moi* organisé; car le milieu extérieur et les circonstances peuvent laisser à l'état latent des impulsions qui, dans un milieu tout autre, éclateraient aux regards. Il faut des jours, des mois, des années pour développer, comme en une projection fidèle, ce que cachent les profondeurs de notre caractère. Le caractère est un ensemble de « forces de tension » que le temps a accumulées dans notre organisme. Cet organisme lui-même a été façonné, selon la psychologie évolutionniste, par une suite indéfinie de générations; il est composé à son tour d'autres organismes, également façonnés par les siècles. L'arbre, s'il avait des yeux, pourrait bien voir son écorce, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, qui le *jugent,* mais pourrait-il compter les couches concentriques de son tronc, les ramifications de ses innombrables racines, la suite non moins innombrable de ses devanciers, d'où est sorti le germe qui en lui s'épanouit, évolue et prépare des germes nouveaux?

La psychologie contemporaine nous enlève donc l'illusion d'un moi fermé, impénétrable et absolument autonome. Notre orgueil a beau se complaire dans le caractère absolument individuel que nous attribuons à notre moi, dans son indépendance inaccessible à autrui : notre conscience n'est pas aussi fermée aux autres ni aussi individuelle que nous nous l'imaginons. De fait, un état particulier de ma conscience, comme la faim, la soif, l'amour, la haine, peut tout au moins devenir *intelligible* pour votre conscience : et de là même vient que tous les hommes se comprennent entre eux. — Mais, répondrez-nous, cette intelligence d'autrui que nous avons est chose superficielle, qui laisse les êtres chacun à part dans leur conscience propre. — Soit; mais pourquoi, sous certaines conditions

Digitized by Google

que j'ignore, ne pourrais-je point passer tout entier dans votre conscience? Chacun connaît les exemples de jumeaux soudés ensemble: par exemple, ces deux sœurs jointes par la hanche dont chacune sentait les pieds et les jambes de l'autre. Une soudure plus complète des deux corps et même des deux cerveaux aurait fondu les deux individus en un seul. Nos deux hémisphères cérébraux ressemblent fort à des jumeaux ainsi soudés, et on s'est même demandé, nous l'avons vu, s'ils n'ont pas chacun leur individualité déguisée dans le tout: bien des phénomènes de dédoublement du moi peuvent s'expliquer par un manque de concordance entre le travail du cerveau droit et celui du gauche. Ce qui est certain, c'est que le cerveau est lui-même une vaste société de vivans, puisqu'une portion peut le plus souvent suppléer l'autre. Si donc, par hypothèse, votre cerveau et le mien, ou plutôt votre organisme et le mien devenaient identiques et indiscernables, peut-être les deux actes de conscience, les deux *je* seraient-ils indiscernables. — Il n'y en aurait plus qu'un, direz-vous. — Soit: je serais passé tout entier en vous. Le pôle négatif de l'aimant peut devenir le pôle positif par un changement de courant. Dans les plaques sonores sur lesquelles on répand un sable fin qui vibre, tel dessin formé en un point, puis déformé, peut se reproduire identique en un autre point par l'effet des mêmes vibrations. Deux écheveaux de soie pourraient-ils prendre conscience l'un de l'autre? Oui, si l'un savait et sentait exactement comment les fils de l'autre sont brouillés. De même, si je connaissais et sentais tous vos fils intérieurs, tous vos plis et replis, tout ce qui constitue cette combinaison particulière que vous appelez moi, je prendrais alors vraiment conscience de vous. De même encore, quand je pénètre du regard toutes les parties d'un cristal, quand j'en calcule tous les angles et toutes les faces, quand je vois se jouer la lumière à l'intérieur, sans aucune ombre, le cristal est devenu d'une transparence absolue pour mes yeux; votre conscience pourrait aussi, peut-être, devenir absolument transparente pour la mienne, et les deux confondues ne feraient plus qu'une seule conscience. L'effort même de la pensée, et aussi l'effort de l'amour, c'est d'arriver à cette pénétration mutuelle, à ce caractère d'universalité, d'impersonnalité, où le *je* et le *vous* ne s'opposent plus.

Concluons que la distinction entre notre conscience et ce qui est hors d'elle, ou entre une conscience et une autre conscience, n'implique pas une séparation absolue d'existence. A l'antique doctrine de la conscience-atome, de la conscience absolument *une*, la psychologie nouvelle devra substituer cette formule: *continuité* de la conscience. Le lien qui existe entre nos différens états ne sup-

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

pose pas nécessairement un centre indivisible, un être simple, une monade. La continuité et la réciprocité d'action existent partout dans la nature : c'est la grande loi et le grand mystère; il n'y a point d'être isolé ni de véritable monade, pas plus qu'il n'y a de point indivisible, sinon dans les abstractions du géomètre. Une fois que la psychologie aura admis cette vérité, une fois qu'elle aura reconnu ce lien universel de continuité qui est le fond même du déterminisme, les individus ne pourront plus être conçus que comme des concentrations de la sensibilité universelle ou de la volonté universelle.

Si, pour la psychologie contemporaine, le moi est une idée au lieu d'être une substance, il n'en résulte nullement que notre moi se réduise à quelque chose d'inerte et de superflu. C'est là, sans doute, une illusion fréquente chez nos nouveaux psychologues et physiologistes; ce n'en est pas moins une illusion, aussi importante à signaler que celle des anciens psychologues sur la « substance » indivisible. L'erreur, ici, provient de ce qu'on oublie toujours l'influence et la force inhérente aux idées mêmes, qu'on fait flotter comme des ombres en dehors de la réalité. Si la conscience du moi est, en définitive, une idée centrale et dominante, cette idée ne peut pas ne pas se réaliser en une certaine mesure par cela même qu'elle se conçoit. De plus, cette réalisation constituant un avantage, un surcroît de force dans la lutte pour l'existence et pour le progrès, les êtres en qui la conscience du moi s'est le plus développée ont dû l'emporter, survivre et se propager par sélection naturelle. Notre unité intérieure, à mesure qu'elle se réalisait, tendait donc à s'idéaliser sous la forme du moi; en s'idéalisant sous cette forme, elle tendait à se réaliser davantage. Tel un artiste, à mesure qu'il donne la vie à une idée, voit l'idée même se déterminer, puis, l'idée devenant plus claire, il la réalise de mieux en mieux : l'œuvre et l'exemplaire réagissent l'un sur l'autre. Dans notre conscience, le résultat final est la sélection croissante de l'idée du moi parmi toutes les autres : cette idée centrale grandit sans cesse, s'éclaire; nous finissons par penser invinciblement notre être sous la forme de l'unité. L'idée du moi a donc sa vérité relative. De plus, elle est pour nous pratiquement nécessaire : elle est le seul moyen de ne pas être submergés par les vagues désordonnées des impressions qui, du dehors, comme un océan tumultueux, nous enveloppent et nous engloutissent.

De même pour l'idée d'*identité*. L'être qui se prolongera le mieux par la représentation dans le passé et dans l'avenir sera

Digitized by Google

www.libtool.com.cn
aussi le mieux armé dans la lutte pour l'existence : par cela même qu'il concevra sa propre conservation, il la réalisera dans la même mesure ; il aura sa ligne tracée, sa direction, son but ; il saura d'où il vient, où il est, où il va. Sans cette représentation de son identité personnelle, il serait effectivement taillé en pièces par la hache toujours retombante des résistances extérieures : il serait coupé en mille petits morceaux discontinus, comme le ver de terre dont on divise les tronçons sur le sol. En un mot, c'est par la représentation de mon moi identique que je réalise mon identité relative, que je me survis sans cesse à moi-même, que je renais à chaque instant, jusqu'à ce qu'enfin je meure. Même au-delà de ce terme prévu, je me prolonge encore par l'idée et par le vouloir : je m'immortalise, je m'éternise. Nous ne pouvons savoir si c'est là un simple rêve, ou si les lois mêmes de la nature permettent un prolongement du mental au-delà des conditions présentes de la vie. Puisque le mental ne se perd pas plus que le physique, qui sait si, dans le monde des idées et des sentimens, certaines combinaisons supérieures et précieuses ne peuvent pas arriver à être stables ?

Quelque utile, quelque nécessaire que soit ainsi l'idée du moi, elle n'en a pas moins besoin, en morale, d'avoir son contrepoids dans l'idée du tout. La psychologie contemporaine, bien comprise, peut contribuer à ce résultat moral, car son dernier mot est : — Rien de si un qui ne soit multiple, rien de si mien qui ne soit aussi collectif. C'est l'action du tout qui se continue en moi au lieu d'y commencer ; je sers sans doute à modifier cette action, je joue mon rôle, je fais ma partie, mais je ne saurais jouer seul ; je ne puis que du bout des lèvres m'écrier : — Moi, moi, dis-je, et c'est assez. Le chœur immense des choses me répondra toujours : nous, et il couvrira ma voix, perdue dans le concert infini des mondes. C'est *en tous les autres* que nous avons « vie, mouvement, existence, » — et les autres en nous, puisque nous coopérons à l'œuvre universelle, puisque nous connaissons les autres, puisque nous les aimons. Je ne puis ni sentir seul, ni penser seul, ni parler seul, ni vouloir seul, ni exister seul. Et pourquoi se plaindre d'une loi qui, comprise et acceptée par notre intelligence, devient la loi de solidarité, la loi de fraternité universelle ?

ALFRED FOUILLÉE.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LA

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

La liberté d'association a toujours eu, en France, — et ailleurs encore, mais surtout en France, — cette fortune singulière de mettre, contre elle, tout le monde d'accord. A travers toutes les révolutions, la crainte des associations s'est maintenue et transmise comme un dogme. Sur ce point, la république a constamment pensé et agi comme l'empire, et le gouvernement de juillet comme celui de Louis XV. Le moment de changer ne serait-il pas venu? On commence à l'entrevoir et à en parler. Il n'est peut-être pas hors de propos d'indiquer l'état d'une question encore trop mal connue, sauf à dire et à répéter beaucoup de choses qui seraient banales si la vérité et le droit n'avaient à surmonter, pour triompher, une accumulation invraisemblable de défiances et de préjugés.

I.

Voici, d'abord, ce qui existe. Il faut le rappeler, car on s'imaginerait difficilement le réseau de prohibitions, de pénalités, d'empêchemens et d'entraves de toute espèce tendu autour des associations par la loi française. C'est, d'abord, une interdiction générale, pour toutes celles qui dépassent vingt personnes, quel qu'en soit l'objet, religieux, économique, scientifique, littéraire, ou même électoral. Toutes les associations qui ne sont pas des sociétés civiles ou de commerce, c'est-à-dire qui ont un autre but que de réaliser des bénéfices, alors même qu'elles n'ont ni organisation ni statuts, et qu'elles se réduisent à des réunions périodiques, sont soumises, par l'article 291 du code pénal, à l'autori-

Digitized by Google

sation, toujours révocable, du gouvernement. Sans cette autorisation, l'association est un délit, et encourt la dissolution immédiate. Peu importe qu'elle se divise en sections de moins de vingt personnes, et que les réunions de chaque section n'atteignent pas ce nombre: la loi du 10 avril 1834 a prévu le cas et l'a fait rentrer dans la prohibition du code. Cette même loi a aggravé la peine: les chefs, directeurs, ou administrateurs n'étaient punis que d'une amende: ils le sont de la prison, qui peut aller jusqu'à un an; l'amende est aggravée, et l'une et l'autre peine peut être portée au double en cas de récidive. C'est, dans ce dernier cas, la peine de l'abus de confiance ou de la banqueroute. L'autorisation a-t-elle été donnée? il en faut encore une autre, pour adopter un lieu de réunion. Celui qui, sans la permission de l'autorité, prête sa maison pour la réunion d'une association, même autorisée, est puni d'amende. Voilà pour le droit commun. S'il s'agit de congrégations religieuses, le droit devient exceptionnel. Toutes sont obligées de se faire autoriser, quel que soit le nombre des associés : et l'autorisation ne s'accorde pas aisément : il en est même à qui on la refuse d'avance, et par décret. La disposition est si exorbitante, qu'on a pu se demander où elle était écrite : des décrets célèbres, du 29 mars 1880, et les arrêts du tribunal des conflits qui les ont suivis, se sont chargés de dissiper ce doute et de rappeler à l'application des « lois existantes. »

Est-ce tout? Il s'en faut, et de beaucoup. Ce que le code pénal a commencé, le code civil le poursuit. L'autorisation réservée par l'article 291 du code pénal n'est qu'une autorisation de police : elle ne couvre et ne légitime que le fait matériel de la réunion périodique, à certains jours déterminés. Mais pour constituer à l'association une caisse et un patrimoine, pour lui permettre de se perpétuer, de posséder, de contracter et d'agir en justice, pour créer, suivant le terme technique, une personne morale, il faut que le gouvernement intervienne une seconde fois, par une reconnaissance d'utilité publique; et cette reconnaissance est prononcée par décret en conseil d'État. Faute de cette consécration, l'association, même autorisée, est incapable ; et cette incapacité est une règle d'ordre public qu'il n'est permis ni d'enfreindre ni de tourner. Non-seulement elle n'aura pas de droits, et ne pourra ni contracter, ni plaider, mais les actes passés en son nom seront nuls, et les libéralités qui lui seront faites n'iront pas à leur adresse. Mieux encore : il surgira, dans bien des cas, un établissement public, création de l'État, qui réclamera et recueillera, contrairement au vœu du donateur ou du testateur, la libéralité mal faite. On ne pourra pas, comme cela se fait en Angleterre, quand une « incorporation » paraît difficile, constituer des fidéicommissaires, des

Digitized by Google

trustees, chargés d'administrer un fonds et d'en faire servir les revenus à un but déterminé. Pour la loi française, c'est une fraude, et les fidéicommisaires sont des personnes interposées, qu'il faut écarter pour reconnaître le véritable destinataire, cet incapable qui n'a pas le droit d'exister. Même dans le silence des actes, le juge est autorisé, invité, à rechercher et à déclarer les interpositions de personnes, et à annuler, de ce chef, les conventions ou les dispositions en apparence les plus régulières. La prohibition s'étend ainsi plus loin que les associations proprement dites : les fondations, les institutions, les établissemens, les œuvres, toute affectation d'un fonds à un objet déterminé, en sont également frappés. Sans l'autorisation du gouvernement, il ne peut y avoir que des fortunes privées, entre les mains de particuliers.

Supposons l'autorisation donnée. Elle aura toujours le même sens et la même portée. Elle créera une « personne morale, » c'est-à-dire une personne fictive, distincte des personnalités réelles qui composent l'association, et traitée comme une personne vivante, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations. Des formes si variées que l'association peut revêtir, des droits et des obligations réciproques des associés entre eux et envers la généralité, de la possibilité de s'unir et de former un corps sans cesser de participer activement à la vie commune, le droit civil ne sait rien. Il n'a, pour tous les besoins, qu'une seule forme, toujours la même.

S'est-on plié à cette forme? A-t-on passé par toutes les formalités légales et obtenu la reconnaissance de l'administration? Il faudra encore, à chaque instant, recourir à une autorisation nouvelle. Il le faudra d'abord, et de par la loi, pour recevoir un don ou un legs; et ici encore, l'interposition de personnes ne pourra servir à tourner la règle. Il le faudra, de plus, et le plus souvent, en vertu des statuts approuvés, qui réserveront l'autorisation pour les acquisitions, pour les ventes, pour tous les actes les plus importans de la vie civile. En consentant à faire vivre l'association, l'administration prend le soin de la maintenir en tutelle. Pour les congrégations, le principe est écrit dans les lois et ordonnances qui les concernent. Pour bien assurer l'application de la loi, on décidera que les associations sont soustraites aux principes ordinaires du droit, et ne sont pas obligées par les actes de mandataires officieux ou de gérans d'affaires.

Ainsi surveillée, refrénée, emprisonnée dans la rigueur des lois civiles et administratives, l'association relève directement du gouvernement, qui la crée, la suit, la fait vivre, et la dissout à volonté. Le principe est si ancré dans la législation française, qu'on l'a placé, et qu'on le place couramment, au premier rang des règles

Digitized by Google

du droit public. A ce titre, il est au-dessus du droit commun, et il autorise tous les arbitraires. La loi a été prodigue de peines contre les associations illicites : ce n'est pas assez. Quand il s'agit de les poursuivre, le gouvernement peut se passer de juges, les disperser violemment et par acte d'autorité. La liberté personnelle, la propriété, l'inviolabilité du domicile, doivent plier devant le principe d'ordre public, qui défend qu'on s'associe. Les tribunaux, gardiens nécessaires et constitutionnels du droit des personnes, doivent s'abstenir : les réclamations, s'il y en a, seront jugées administrativement et par la seule voie du recours pour excès de pouvoirs devant le conseil d'État.

Il semble que ce soit suffisant : il faut plus encore. Après le droit civil et le droit administratif, c'est le tour du droit fiscal. Il ne faut pas que les associations, même celles qui sont en règle avec la loi, puissent vivre et prospérer : il faut atteindre celles qui ont passé à côté de la loi, désarmée par l'excès même de sa sévérité. L'impôt les met en coupe réglée, et les frappe à l'endroit sensible.

La loi fiscale est dure pour toutes les sociétés, même les sociétés de commerce ou d'industrie. Outre les impôts ordinaires, qu'elles paient comme tous les particuliers, elles en supportent de spéciaux, et de fort lourds : le droit de timbre des titres, le droit de transmission, l'impôt, — récemment aggravé, — sur le revenu des valeurs mobilières, la taxe des biens de mainmorte. Mais quand il s'agit d'association, la fiscalité n'a plus de bornes. Le principe fondamental de la loi fiscale, établi par les législateurs de l'an VII, veut que l'impôt, ou tout au moins le droit proportionnel, ne frappe que les obligations, les libérations, les transmissions de propriété, en d'autres termes que le fisc ne vienne prendre sa part que d'un avantage acquis et réel, comme prix de la protection que l'État accorde à tous les droits et conventions privées. Religieusement respecté en toute autre matière, ce principe est mis délibérément de côté. On applique d'abord à toutes les associations la taxe sur le revenu des valeurs mobilières. Elles ne distribuent pas de bénéfices : il n'importe ! Elles seront traitées comme si elles en distribuaient, et la taxe sera établie sur une fiction. Cela est encore insuffisant, et on a trouvé mieux, en inventant le droit d'accroissement.

Beaucoup d'associations, qui n'ont pas la personnalité civile, s'assurent néanmoins une certaine continuité en établissant par leurs statuts que la part de chacun de ceux qui viennent à mourir est recueillie par les autres. On avait discuté la question de savoir quel droit était dû sur cette réversion, et la jurisprudence avait reconnu que c'était le droit de mutation à titre onéreux. La loi du

Digitized by Google

28 décembre 1880 a décidé que ce serait le droit, beaucoup plus élevé, de donation ou de mutation par décès. Par dérogation au droit commun, elle a établi que ce droit serait le même sur les meubles et sur les immeubles, et elle a considéré comme nulles toutes cessions antérieures faites entre vifs au profit d'un ou de plusieurs membres de l'association. Cette loi n'atteignait que les sociétés ou associations qui stipulaient des clauses de réversion. En 1884, on prétendit les atteindre toutes. Une loi nouvelle a frappé du droit d'accroissement toutes les sociétés ou associations, sans distinction, alors même qu'elles ne stipulent aucune clause de réversion; chose plus grave encore, alors même qu'il s'agit de congrégations autorisées ou d'associations investies de la personnalité morale, où l'accroissement ne peut pas se produire, par la force même des choses, puisque les associés n'ont aucune part de propriété, et que le patrimoine social appartient à l'association. Ainsi, chose inouïe, l'impôt frappe une fiction : le fisc réclame sa part sur un droit qui n'existe pas, que la loi dénie, et que les tribunaux refuseraient de reconnaître s'il était prétendu devant eux.

L'application aggrave encore le principe et le rend intolérable. Une doctrine qui n'est encore qu'à l'état de prétention, bien que plusieurs tribunaux l'aient consacrée, veut que ce droit exceptionnel et exorbitant soit régi, en pratique, par les règles ordinaires de perception, et particulièrement par celle qui exige une déclaration particulière dans chaque ressort de perception, avec un minimum de 2 fr. 25. Le fisc peut arriver ainsi à percevoir vingt-cinq fois la valeur de l'accroissement que l'impôt frappe. C'est la confiscation dans ce qu'elle a de moins voilé. On a calculé que, par le seul fonctionnement de cet impôt, toutes les associations qui ont de nombreux membres et beaucoup d'établissemens distincts seront ruinées en cinq ou six ans.

Pour atténuer les effets de cette désastreuse législation, il a été expliqué, dans la discussion des lois, qu'elles ne seraient appliquées, en fait, qu'aux congrégations religieuses. Mais le texte est tout à fait général et ne comporte aucune distinction. Celle qu'on y introduit après coup est une inconséquence et une injustice de plus.

Telle est la loi, si extraordinairement prohibitive qu'elle en devient, en fait, inapplicable. Depuis qu'elle existe, elle est violée journellement et perpétuellement. Innombrables sont les associations qui existent et fonctionnent sans autorisation de police : s'il fallait les poursuivre et les dissoudre, la moitié de la France serait condamnée. Non-seulement elles existent, mais elles ont des biens et des propriétés. Tant bien que mal, elles se servent des formes légales et se les adaptent : tantôt en se constituant en sociétés

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

civiles, — reconnues aujourd'hui par la jurisprudence comme des personnes morales, — tantôt en établissant une simple indivision entre les membres qui la composent; tantôt même en se bornant à une simple existence de fait qui entraîne, quoi qu'on fasse, une certaine existence de droit. Nous n'en sommes plus au temps où on soutenait ingénument que le voleur d'une congrégation non autorisée ne commettait aucun délit, parce que la congrégation n'existant pas n'avait pas pu être volée. Le même cas, ou un analogue, s'est représenté à propos des Pères du Saint-Sacrement, pour une question de mur mitoyen. Il s'était trouvé des juges pour leur refuser la justice, sous le prétexte que leur prétendue propriété commune était en réalité celle d'une association non reconnue. L'arrêt a été cassé, et il devait l'être. Plus récemment, une société de courses, composée de plusieurs milliers de personnes, avait à répondre d'un accident survenu par la faute d'un de ses agens. Elle soutenait qu'elle n'avait pas d'existence légale et que les victimes de l'accident devaient s'adresser à chacun des deux ou trois mille associés, chacun pour sa part. Sa prétention a été repoussée, et la cour de cassation a décidé que la société avait pu être traduite en justice et condamnée en la personne de ses directeurs. Tant il est vrai que le bon sens est plus fort que tous les textes! Le fisc lui-même, malgré son âpreté traditionnelle, n'a pu ni osé exercer encore toutes ses rigueurs; il attend, hésite et distingue.

Comme toutes les lois qui prétendent restreindre une liberté essentielle, la loi française sur les associations est restée, en bien des cas, lettre morte. Mais elle est toujours, à l'occasion, un des instrumens de vexation les plus perfectionnés qui existent, et l'apparente inertie de l'administration a eu plus d'une fois des réveils inattendus. Dans l'ensemble, la législation apporte au développement des associations des entraves qui ne les empêchent pas complètement, mais qui en compriment et en arrêtent les progrès.

II.

Comment s'explique cette législation? Il faut, bien entendu, faire la part des tendances ou des passions du moment; mais ce n'est que le côté accessoire, éphémère, de la question. En réalité, la défiance dont les associations sont l'objet a une cause plus durable et plus profonde. Ce que la loi poursuit, ce n'est pas telle association particulière : c'est l'association en général et en principe. Et le législateur a obéi en cela à une tradition très ancienne et à un sentiment très répandu, tradition et sentiment intimement liés à la conception même que nous sommes habitués à nous faire du droit.

Digitized by Google

Pour le droit public, d'abord, la démonstration en est presque superflue. C'est un lieu-commun que de faire ressortir à quel point le principe de la souveraineté de l'État domine et pénètre tout. S'il y a querelle entre les partis et les systèmes, c'est seulement pour déplacer cette souveraineté : mais ce n'est jamais pour la discuter ou la restreindre ; il suffit de regarder autour de soi pour s'assurer que la tendance de l'État moderne à s'imposer partout et à absorber tout est, plus que jamais, en belle voie de progrès. La première victime de cette tendance, c'est nécessairement l'association. Pour exercer la souveraineté absolue, il faut avoir affaire à des individus : l'association, qui se tient mieux et offre une résistance, est une gêne, par suite un ennemi. De plus, l'État ne veut pas supporter près de lui et en lui une organisation, une hiérarchie, qui lui fait concurrence et qui se sent capable de se mêler d'entreprises dont il prétend avoir le monopole. Le spectre de « l'État dans l'État » n'a jamais été agité en vain. Aujourd'hui encore il effraie nombre de bons esprits. Il a motivé et il légitime, aux yeux de beaucoup de gens, la plupart des persécutions (1). Aussi le droit public français n'a peut-être pas de principe mieux reconnu et plus universellement enseigné que celui de l'interdiction des associations. Quand la cour de cassation, dans un arrêt de 1866, proclamait « qu'il est de droit public, en France, qu'aucune communauté, association ou corps moral ne peut exister qu'en vertu d'un acte de l'autorité publique, » elle exprimait une idée reçue et presque banale. Entre les théoriciens, l'unanimité est presque complète. Les philosophes du siècle dernier pensaient là-dessus comme le gouvernement. Hobbes et Rousseau sont d'accord avec Kant. « Imprudent et malheureux, » écrivait André Chénier dans une des notes de son *Hermès*, « l'État où il se fait différentes associations, différens corps dont les membres, en y entrant, prennent un esprit et des intérêts différens de l'esprit et de l'intérêt général. Heureux le pays où il n'y a d'autre association que l'État, d'autre corps que la patrie, d'autre intérêt que le bien commun (2). »

Si la liberté d'association est étrangère à notre conception du droit public, celle du droit privé ne lui est pas moins réfractaire. Le type du droit privé, c'est la propriété telle que la définit le

(1) On sait que les persécutions des chrétiens sous l'empire romain et celles des protestans par Louis XIV ont trouvé des apologistes qui ont fait valoir que les persécuteurs n'ont jamais entendu violenter la conscience, mais seulement punir des rebelles qui cherchaient à se soustraire aux lois de l'État, en s'organisant en société particulière, sans lui et hors de lui. La conduite du gouvernement chinois envers les missionnaires a été expliquée de la même manière. La justification est extraordinaire. On ne voit pas que c'est précisément en cela que consistait la persécution.

(2) Édit. Lemerre, t. II, p. 42.

Digitized by Google

code civil, c'est-à-dire le droit de jouir et de disposer d'une chose de la façon la plus absolue. Ainsi c'est encore une sorte de souveraineté illimitée qui appartient à chaque individu, dans sa sphère, comme à l'État sur les individus qui le composent. Le droit est absolu et n'admet, par suite, ni contrôle, ni condition, ni ingérence d'autrui sous aucune forme. Par une conséquence nécessaire, il est individuel, car là où il y a plus d'une volonté, aucune n'est souveraine. Droit absolu, droit individuel : voilà le type du code civil. Tout le système du droit repose sur cette base. Non-seulement ce droit ne connaît aucun groupement, aucune organisation, aucune hiérarchie, mais il y répugne. Les individus n'ont point d'obligations réciproques qui les rattachent les uns aux autres, ni rien qui ressemble à une solidarité. S'ils contractent et s'obligent les uns envers les autres, c'est pour établir leurs relations d'affaires ; s'ils forment des sociétés, c'est pour réaliser et partager des bénéfices. L'association n'a pas de place dans un pareil système : c'est à peine si les sociétés de commerce y ont trouvé la leur. La conception du droit individuel s'impose à ce point que, pour donner la vie aux sociétés, aux établissemens publics ou privés, on n'a trouvé d'autre expédient que de les constituer à l'état de personne morale, c'est-à-dire de personnalité fictive, agissant et se comportant comme un individu, et exerçant les mêmes droits dans les mêmes conditions d'indépendance et de souveraineté. Cette conception du droit privé est un dogme, au même titre que celle du droit public : c'est elle qui contribue, dans la plus large mesure, à empêcher le développement des associations. « Ce que vous voulez reconnaître, » disait M. Tolain en 1883, dans une péroraison couverte d'applaudissemens, en combattant le projet de loi de M. Waldeck-Rousseau sur la liberté d'association, qu'il a fait échouer, « ce sont les principes de la révolution française, dont la base est la liberté individuelle se développant complètement et affranchissant l'individu. » Ce droit individuel, c'est, à vrai dire, ce qu'on appelle couramment le droit commun, à ce point que, pour bien des gens, soumettre les associations au droit commun, c'est simplement les supprimer.

En invoquant, à ce propos, les principes de la révolution française, M. Tolain ne se trompait pas complètement. Il est incontestable que la révolution française n'a rien fait pour la liberté d'association, qu'elle l'a même poursuivie de ses défiances et de ses prohibitions. Mais, en cela, elle était parfaitement d'accord avec l'ancien régime. Robespierre, sur ce point, pensait comme Richelieu. Il faut même remonter beaucoup plus haut : en réalité, la conception prétendue moderne du droit public, comme celle du droit privé, est romaine, et les conclusions qu'on en tire, le droit

www.fibiool.com.cn

Digitized by Google

www.libool.com.cn

romain les avait déjà tirées dans toute leur rigueur. Non qu'il en ait eu le monopole : et on pourrait discuter sérieusement si c'en était le lieu, la question de savoir si l'esprit germanique n'a pas produit, lui aussi, un développement d'individualisme à outrance, voire de démocratie intransigeante, qui ne le cède en rien aux produits de l'idée romaine : mais sans entrer dans cet examen, il est certain que la souveraineté romaine et la propriété romaine pénètrent et dominent la pensée moderne, et qu'elles constituent un système de droit d'où la liberté d'association est logiquement et nécessairement exclue (1).

Or, ce sont précisément ces principes fondamentaux qui sont aujourd'hui mis en question.

Ils l'ont été, à vrai dire, de tout temps : mais à aucune époque peut-être les idées reçues n'ont été plus révoquées en doute, plus obligées, pour se justifier, de montrer leurs titres et de faire valoir leurs raisons.

Que la souveraineté de l'État ait cessé d'être un dogme, c'est ce qu'il est à peine besoin d'établir : il est même vrai de dire qu'elle n'a jamais, en théorie pure, été universellement acceptée sans contestation. Quoi qu'il en soit, le besoin est aujourd'hui senti plus que jamais de trouver un contrepoids à l'autorité sans limites, de la réduire à de justes proportions, et de l'obliger à respecter le droit. L'organisation des démocraties modernes dans le sens de la balance et de la pondération des pouvoirs, des garanties du droit et de la liberté et de l'efficacité de la justice, est un des problèmes à l'ordre du jour. L'envahissement progressif de toutes choses par l'État a fait pousser plus d'un cri d'alarme : le danger est présent et senti. Si le vieux principe gouverne encore la loi et la tradition, il est, en théorie, de ceux auxquels on a cessé de croire.

En droit privé, l'évolution est plus récente ; mais le résultat n'est-il pas le même ? Le code civil et la propriété ont-ils aujourd'hui cette apparence de solidité inébranlable qu'on leur supposait encore, il y a trente ans ? Eux aussi sont réduits à produire leurs titres, et ces titres sont discutés, non plus seulement par des extravagans et des énergumènes, mais au nom de la science et par l'application de ses procédés. Qui donc partage aujourd'hui la foi de M. Thiers, quand il écrivait son livre sur la propriété ? Qui répéterait encore le mot célèbre qu'il n'y a pas de question sociale ?

(1) L'incompatibilité du droit romain avec le principe de l'association a été curieusement mis en lumière par Gierke, dans son ouvrage intitulé : *Das deutsche Genossenschaftsrecht*, dont les trois volumes sont malheureusement d'une lecture pénible.

Digitized by Google

l'humanité est aujourd'hui privée; elle les unit, à l'intérieur et entre eux, en définissant et en précisant ce que chacun doit à tous, et ce que tous doivent à chacun, en subordonnant leurs droits à leurs obligations. Par les formes si variées qu'elle sait donner à la propriété collective, elle peut faire participer tous les associés à la jouissance de biens communs, et imposer à la propriété individuelle des conditions qui en atténuent la rigueur et en justifient le principe. En développant l'esprit de corps, et mieux encore, la vie corporative, elle relie les hommes par la plus puissante des attaches, le sentiment d'appartenir au même groupe, et d'être les membres de la même famille. Seule, elle peut ôter au droit individuel son caractère absolu et souverain, et faire passer dans la réalité et dans la sphère du droit positif des obligations qui, sans elle, ne sortiraient pas du domaine de la morale. Enfin, grâce à la force inhérente à tout groupement et à toute organisation, elle peut, dans une large mesure, suppléer l'État et lui venir en aide, pour tout ce qui n'est pas de ses attributions essentielles, contribuer à la garantie des droits privés, et ôter tout prétexte à la souveraineté illimitée.

C'est ensuite la liberté, c'est-à-dire le droit de s'unir à qui l'on veut, et comme l'on veut, entre gens qui pensent de même, et se tiennent, d'avance, par leurs idées et leurs sentimens. La liberté, c'est la diversité; et les formes que l'association peut revêtir sont d'une variété incalculable. En imposer une est la plus injustifiée des violences: et c'est précisément ce qui s'oppose et s'opposera toujours à l'intervention de l'État; mais interdire l'association libre est un autre arbitraire. C'est un droit essentiel de n'être pas contraint de s'associer avec qui l'on ne veut pas; c'en est un autre, de pouvoir s'associer avec qui l'on veut. Il faut l'affirmer et le répéter, car il n'est pas de droit plus contesté et plus combattu, et chose remarquable, au nom même de la liberté. C'est un vieux sophisme. Il n'y a pas de liberté là où il y a contrainte. Ce n'est pas la liberté qui s'oppose au droit d'association, c'est une conception particulière et individualiste de la liberté. De quel droit prétend-on l'imposer à ceux qui la croient fausse? Celui-là seul est libre qui peut faire de sa liberté l'usage qui lui convient.

Il va de soi, d'ailleurs, et cela répond d'avance à toutes les critiques, que la liberté implique nécessairement le droit de ne subir aucune contrainte de la part de l'association elle-même. Liberté d'entrer, liberté de sortir, d'autant plus complète et assurée que les obligations sociales sont plus rigoureuses: c'est là un principe essentiel, commandé à la fois par le respect du droit et l'intérêt des associations.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

III.

La liberté d'association est la plus nécessaire des libertés. C'est la plus féconde, et le complément indispensable de toutes les autres. A quoi sert la liberté de conscience s'il n'est pas permis à ceux qui professent les mêmes opinions de se réunir pour propager leur doctrine et célébrer leur culte? A quoi bon la liberté d'enseignement si l'enseignement doit rester privé? La charité est libre, mais comment l'exercer seul et avec ses propres ressources? La liberté de réunion, si elle se réduit à des réunions accidentelles, est paralysée et sans valeur. La liberté personnelle elle-même n'est pas complète s'il est défendu d'habiter ensemble et de s'associer pour vivre. Il n'est pas jusqu'à la liberté de la presse qui ne soit insuffisante s'il n'est permis que de parler et défendu d'agir : et la première condition pour agir, c'est de se réunir et de se grouper : l'homme isolé ne peut rien.

Il faut ajouter que la liberté d'association est la garantie nécessaire de toutes les autres. Pour l'atteindre et la frapper, il faut, — on l'a vu plus haut, — poursuivre et violenter les personnes, violer le domicile, froisser les convictions et les croyances, attenter à la propriété. Il n'est presque pas un principe de droit public dont le maintien et la garantie ne soient liés au respect de cette liberté fondamentale.

N'eût-elle pas ces avantages incontestables, elle serait encore le premier des droits : car la liberté n'est pas faite pour vivre isolé, et si les hommes sont essentiellement sociables, l'usage le plus normal qu'ils puissent et doivent faire de la liberté n'est-il pas de s'associer? Puisque les doctrines et les systèmes sur l'organisation des sociétés sont prodigieusement divers, puisqu'il est tout à fait assuré qu'en ce point les hommes ne s'entendront jamais, et que l'uniformité est la plus ridicule et la plus dangereuse des chimères, pourquoi ne pas laisser ceux qui pensent de même se grouper et s'organiser comme ils l'entendent? Ceux qui ne veulent d'autre association que l'État se condamnent à l'oppression continuelle et systématique des minorités, c'est-à-dire à la plus criante des injustices, à celle même dont le développement est le plus à craindre dans un prochain avenir. Les ingénieux systèmes de représentation proportionnelle, imaginés pour y porter remède, ne sont que des palliatifs. Que la minorité soit plus ou moins largement représentée dans une assemblée, l'avantage est mince si elle reste la minorité et si elle est écrasée. Ce qui importe, c'est qu'elle ait le droit de se constituer et de s'organiser en se passant de la majorité qui l'op-

Digitized by Google

prime. Pour ceux qui ne pensent pas comme la majorité du moment, le droit d'association, c'est le droit d'exister.

Précisément parce que la liberté d'association est un droit, elle est la condition indispensable de la solution de quantité de questions plus que jamais à l'ordre du jour, car ces questions sont, en réalité, des problèmes de droit. Sont-elles solubles? c'est un point qu'il y aurait, à toucher ici, de l'impertinence et de la naïveté. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que toutes les solutions qui se passeraient de la liberté d'association seraient illusoires. Sans la liberté d'association, la question des relations de l'État et de l'Église restera toujours à l'état de difficulté pendante, car toute Église est une association, et il est également contraire au droit de l'absorber et de la supprimer. Sans la liberté d'association, la formule exacte du contrat de travail et de louage de services sera éternellement à trouver, car le problème consiste à unir les contractans autrement que par les liens de leurs intérêts, toujours et nécessairement contraires. L'évolution même du droit privé, la transformation et la modification de ce qu'il a, dans sa forme actuelle, de trop absolu, d'exclusif et d'individualiste, c'est de l'association seule qu'il faut l'attendre. Si l'on ne croit plus aujourd'hui au développement spontané des institutions, comme l'enseignait l'école de Savigny, il est toujours vrai de dire que la coutume précède la loi et que les meilleures lois sont celles qui ne font qu'enregistrer la coutume. La réalisation du principe de solidarité, sa traduction en règles de droit, ne s'imposera jamais à coups de décrets et ne peut résulter que de l'effort continu d'associations libres. Enfin, sans la liberté d'association, c'est le droit public lui-même qui est en péril : car la liberté des individus est toujours précaire, et, comme on l'a souvent dit et rappelé, la conséquence prévue et nécessaire des systèmes individualistes, c'est le césarisme.

Faut-il réfuter des objections surannées et qui ne reposent, à vrai dire, que sur des malentendus? Est-ce sérieusement, quand il s'agit de donner la liberté d'association, qu'on parle d'États dans l'État, de résurrection de la féodalité? Il n'est question pourtant ni de renverser les gouvernemens ni de rappeler un passé détruit. Les droits de l'État sont garantis, et nul ne songe à y porter atteinte. La loi militaire consacre son privilège exclusif de former des troupes armées : le code de procédure lui assure celui de rendre la justice. Il en est de même de tous ses droits essentiels. Aucune association n'y peut prétendre. Quant au système féodal, on oublie peut-être que les associations ont puissamment contribué à le dissoudre et que si, par la suite, elles ont dégénéré, les abus dont elles ont profité ont disparu sans retour. Les monopoles et les privilèges ont fait leur temps. L'ancien régime avait

Digitized by Google

des associations : il ne connaissait pas la liberté d'association. C'est chose toute différente : c'est même tout le contraire.

www.libtool.com.cn

La liberté d'association peut, assurément, engendrer beaucoup d'abus, et il peut en être fait le plus détestable usage. Contre ceux qui voient là un motif suffisant de la prohiber, il est inutile de raisonner : c'est la vieille querelle de la liberté, qui se discutera tant qu'il y aura des hommes. A ceux pour qui la liberté n'est pas un vain mot, il suffit d'indiquer qu'elle a ses limites marquées, non pas par la distinction un peu naïve et prodigieusement vague de la liberté d'avec la licence, mais par l'application de ce principe de droit, que la liberté entraîne nécessairement, comme conséquence et comme correctif, la responsabilité. Il en est, à cet égard, de l'association comme de la presse. Si elle sert à commettre des délits, il est juste et naturel qu'elle en soit une circonstance aggravante et qu'elle soit punie, non comme association, mais parce qu'elle a été employée à mal faire. Non-seulement ce n'est pas là une atteinte à la liberté, mais c'en est la condition même.

IV.

Telle est la force du droit et de la vérité que, malgré tous les préjugés et les répugnances, le sentiment de la liberté est incontestablement en voie de progrès. Il a inspiré la jurisprudence, qui, sous peine de tomber dans l'absurde, a été obligée de reconnaître aux associations une existence de fait et a fini par attribuer aux sociétés civiles la personnalité qui leur a été longtemps contestée. Il s'impose au gouvernement, qui tolère et laisse croître une multitude d'associations que, rigoureusement, il pourrait défendre. Il se traduit même dans la législation, qui, çà et là, sans grande méthode, a fait cesser, pour certaines associations, les prohibitions et les peines. Il y a trente ans à peine que le régime de l'autorisation s'étendait à toutes les sociétés anonymes. Qui s'en souvient aujourd'hui? Les lois de 1863 et de 1867 les ont affranchies, et, malgré toutes les critiques qu'on a pu leur faire, elles ont réalisé un grand progrès et puissamment servi les intérêts du commerce. Pour les associations, il s'en faut que la loi ait marché du même pas. Pourtant il en est qu'elle a déjà dégagées de ses prohibitions : par exemple, les associations syndicales pour l'endiguement ou l'irrigation des propriétés, les associations pour l'enseignement supérieur et quelques autres. L'innovation la plus hardie a été à coup sûr la loi du 21 mars 1881 sur les syndicats professionnels, loi si insuffisante, dont la critique a été faite tant de fois et s'est vue si bien justifiée par de récens événemens. En bornant l'action des syndicats à « l'étude ou à la défense des intérêts » communs,

Digitized by Google

en réservant toutes ses faveurs aux groupes d'ouvriers qui s'associent pour faire la loi aux patrons ou aux unions de patrons, syndiqués pour la résistance, en négligeant de poursuivre et de réprimer, comme on l'avait demandé, des actes qui devraient être des délits, elle a souvent pris le contre-pied de la vérité. Elle permet et encourage l'association pour faire la guerre et continue à prohiber celle qui servirait à conclure la paix. Pourtant, telle qu'elle est et malgré ses imperfections, cette loi est encore un progrès, ne serait-ce que par l'autorisation donnée en passant, et peut-être inconsciemment, aux syndicats agricoles, dont le développement a été si soudain et si fécond.

On a même, à plusieurs reprises, fait un louable effort pour aller plus loin. En 1871, une proposition, signée de MM. Tolain, Lockroy et autres, tendant à l'abrogation des articles 291 à 294 du code pénal et de la loi du 10 avril 1834, c'est-à-dire des textes rappelés au début, qui font de l'association un délit, fut soumise à l'assemblée nationale et donna lieu à un rapport très étudié de M. Bertauld, concluant à l'adoption. En 1880, M. Dufaure soumettait aux chambres un projet de loi en quelques articles, rédigé comme il savait le faire, et heureusement inspiré de la législation anglaise. N'était-ce pas lui qui répétait souvent qu'il manquait à notre pays une loi bien faite sur les associations? Le jour où cette loi existera, il sera juste que l'honneur en revienne à sa mémoire: car il en a été le promoteur le plus convaincu, et s'il ne lui a pas été donné de voir la réalisation d'un de ses vœux les plus chers, il l'a pressentie et annoncée. Après lui, un long projet de loi de M. Waldeck-Rousseau, plein de restrictions et de réserves, n'accordant guère que pour reprendre, et ne faisant à la liberté qu'une part strictement mesurée, a encore eu, en 1883, les honneurs de la discussion. Est-il besoin de dire que tous ces projets ont échoué devant une hostilité marquée, le réveil de vieux préjugés, et aussi, il faut bien l'ajouter, de mesquines rancunes de l'esprit de parti? La discussion qui a eu lieu à leur occasion, aux tribunes du parlement, est à lire. Sans les éloquens discours des rares partisans du droit d'association, de celui surtout dont la voix s'élève partout où il y a une liberté à défendre, M. Jules Simon, ils donneraient aux générations du xx^e^ siècle une singulière idée de notre esprit public. Tout récemment, un dernier projet paraît avoir été préparé à la chancellerie: la presse en a parlé un jour ou deux: depuis, il est rentré dans les cartons d'où il ne semble pas devoir sortir de si tôt.

Proche ou lointaine, cette loi se fera, nécessairement, par la force même des choses et le besoin qui en deviendra irrésistible. Il est donc tout à fait à propos de rechercher, dès maintenant, à

Digitized by Google

propre, et les droits qui appartiennent à l'ensemble des associés peuvent se concevoir et se formuler sans qu'il soit nécessaire de les faire reposer sur la tête d'un être de raison. Les formes que l'association est susceptible de revêtir sont infiniment variées ; rien n'empêcherait les conventions particulières de modifier et de combiner de toutes les manières les relations des associés entre eux et avec la collectivité, la copropriété et le droit de jouissance des biens communs, le droit d'accroissement et les autres règles destinées à les gouverner. Les catégories de droit qui nous ont été léguées par le droit romain offrent plus d'un vide : le chapitre des associations, qui aurait sa place marquée à côté de celui de la vente, du louage et du mandat, fait tout à fait défaut, et celui même de la société est incomplet. Ce chapitre est tout entier à écrire : il serait prématuré de le faire dès aujourd'hui ; mais il est possible de préparer le terrain, et de laisser à l'expérience, qui en trouvera et fixera les principes, le temps de se former et de s'asseoir.

Enfin, la plus grande latitude devrait être laissée aux associations, et même, d'une manière générale, à tous les établissemens, instituts ou fondations, pour acquérir des biens ou pour recevoir des donations ou des legs, et en général pour se constituer et pour augmenter le patrimoine nécessaire à leur existence. A la seule exception des immeubles, qui doivent, par la nature des choses, suivre des règles particulières et dont l'accaparement doit être empêché, il est utile que les associations puissent s'enrichir. Des associations ou des établissemens riches sont le seul moyen, pour l'initiative privée, d'atteindre des résultats qui exigent de grandes dépenses, sans recourir à des sacrifices incessans et à des cotisations sans cesse renouvelées et toujours insuffisantes.

Est-il nécessaire d'ajouter que la législation fiscale, loin d'être un instrument de persécution, devrait, comme c'est son véritable esprit, se modeler sur le droit civil, se plier à ses différentes formes, et prendre pour base, non des fictions, mais la réalité du droit? Si jamais, comme nous venons de le dire, le chapitre des associations vient à s'écrire, ce n'est pas seulement dans le droit civil, c'est aussi dans le droit fiscal qu'il devra trouver sa place.

Il va de soi que toute loi sur les associations implique une partie répressive. L'association peut servir à des délits qu'il convient de définir, ou dont la pénalité doit être aggravée lorsqu'elle s'emploie à les commettre. Ils sont de toute espèce. Non-seulement l'association peut faciliter des actes délictueux, mais elle peut en être le prétexte. Depuis la loi de 1867 sur les sociétés de commerce, les escroqueries commises sous le couvert d'opérations sociales ou de fondations de sociétés se sont multipliées dans une proportion in-

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LES

LAIS DE MARIE DE FRANCE

I. *Die lais der Marie de France*, herausgegeben von Karl Warnke, *Bibliotheca normannica*, Halle, 1885. — II. Gaston Paris, *les Romans en vers du cycle de la Table-Ronde*, *Histoire littéraire de la France*, t. XXX, Paris, 1888. — III. H. Zimmer, *Critique du tome* XXX *de l'Histoire littéraire*, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen* du 1er octobre 1890.

Marie de France est la plus ancienne de nos poétesses. Elle est, avec Marguerite de Navarre, et trois siècles avant elle, la plus aimable des conteuses françaises. Ses lais sont des légendes d'amour et des contes de fées. Ils charmèrent la vieillesse de Goethe, qui écrivait, en 1820, l'année même où pour la première fois ils furent publiés : « Le brouillard des années, qui mystérieusement enveloppe Marie de France, nous rend ses poèmes plus exquis et plus chers. » Les merveilles de ses récits eussent ravi celui qui disait :

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Ne soyons ni plus dédaigneux que Goethe, ni plus délicats que La Fontaine. Écoutons Marie conter. — Il vivait, au temps ancien, en Petite-Bretagne, dans le pays de Léon, un chevalier récemment armé, Guigemar, preux et beau, mais dédaigneux de l'amour. Un

Digitized by Google

jour qu'il chassait en forêt, il poursuivit une biche blanche et son faon. Il la blessa, mais, par un enchantement, la flèche se retourna contre le chasseur, et vint le frapper à son tour. Et comme il était tombé sur l'herbe drue, la biche, qui était fée, jeta sur lui ce sort : « Vassal, qui m'as navrée, jamais herbages, ni racines, ni philtres ne te sauront guérir, mais seule, si tu peux la rencontrer, une femme qui souffrira pour toi plus que jamais n'a souffert aucune femme et pour qui tu souffriras plus que jamais homme n'a souffert. Maintenant, va-t'en d'ici, laisse-moi. » Le blessé erre par la forêt, jusqu'à ce que, soudain, un bras de mer s'étende devant lui. Au rivage est une barque d'ébène ; une voile de soie flotte à son mât. Il y monte pour chercher secours : pas de matelots, ni de pilote ; mais un lit de cyprès et d'ivoire, incrusté d'or, couvert de martre zibeline et de pourpre d'Alexandrie ; dans des candélabres d'or fin, deux cierges brûlent. Il se couche épuisé sur le lit, et la barque merveilleuse l'emporte vers la haute mer. Elle aborde sur une rive inconnue, au pied d'un donjon de marbre vert, où vit en recluse la jeune femme d'un vieux jaloux, gardée par un prêtre plus vieux encore. Elle recueille, soigne, aime le blessé. Mais comme ils savent qu'ils ne pourront longtemps celer leurs amours, ils font une convention : la jeune femme fait un nœud au vêtement du chevalier, le chevalier attache une ceinture aux flancs de son amie, et tous deux jurent de n'aimer jamais que celle qui pourra défaire ce nœud, ou celui qui saura détacher cette ceinture. Et quand ils sont en effet surpris et séparés, les nœuds symboliques résistent, comme leur amour, à qui les veut délier, jusqu'au jour où, après mille souffrances endurées, se rencontrent les amans : « Or a trespassée leur peine. » — Marie nous dit encore ce conte : Il me plaît de vous répéter un lai, celui du chèvrefeuille,

De Tristan et de la reine,
De leur amour qui tant fu fine,
Dont il eurent mainte dolour :
Puis en moururent en un jour.

Tristan a été exilé loin d'Yseult par le mari, le roi Marc. Mais la force fatale du philtre que naguère ils ont bu tous deux le rappelle invinciblement vers elle. Il cède, il revient là où elle est, en Cornouaille, vit caché dans un bois, errant autour d'elle. Quand la nuit tombe, il se risque hors de la forêt, et demande asile à de pauvres paysans. Il apprend d'eux que, pour la fête de la Pentecôte, la reine doit traverser ce bois. Comment lui faire savoir qu'il est là, tout près ? Il coupe une branche de coudrier, autour de laquelle

Digitized by Google

s'enroule une brindille de chèvrefeuille. Il y grave son nom, et ces doux vers :

www.libtool.com.cn

Belle amie, si est de nous :
Ne vous sans moi, ne jeo sans vous.

Puis il jette la branche sur le chemin où doit passer Yseult. Elle vient, elle voit la branche messagère, évite les chevaliers qui lui font cortège, entre sous le bois avec sa servante, et trouve celui qu'elle aimait sur toute chose. « Elle lui parla à son plaisir, et lui montra comment il pourrait rentrer en grâce auprès du roi Marc. Ensuite elle quitta son ami ; mais, quand ils en vinrent à se séparer, tous deux pleurèrent. En souvenir de la joie qu'il avait eue, Tristan, qui savait bien harper, fit sur cette aventure un lai nouveau. » — Voici un conte qui rappelle à la fois la *Belle au Bois-Dormant*, et la légende du *Mari aux deux femmes*, récemment illustrée par M. G. Paris. On montrait jadis dans l'abbaye de l'Olive, en Hainaut, on montre encore à Erfurt, en Thuringe, la tombe où est censé reposer, couché entre ses deux femmes après avoir vécu simultanément et légitimement avec toutes deux, le chevalier héros de cette aventure. Mais, très loin de la Thuringe, et très loin du Hainaut, bien des siècles auparavant, la légende, insoucieuse des localisations, à travers le temps et l'espace, volait librement par les pays. Les « anciens Bretons courtois » l'avaient déjà contée, et c'est Marie qui l'a recueillie la première. — Un chevalier de Petite-Bretagne, Éliduc, et sa femme, Guildeluec, s'aimaient loyalement. Le chevalier, compromis auprès de son seigneur par des médisans, tomba en disgrâce, dut s'exiler loin de sa femme et de son pays, et s'en alla, outre la mer, offrir son vasselage au roi d'Exeter. Ce roi avait une fille, Guilliadon, dont le cœur fut surpris d'amour pour le chevalier venu des pays lointains. Éliduc, à son tour, l'aima. Il se rappela pourtant sa femme et ses sermens, voulut ne pas les trahir, mais, par faiblesse de cœur, cacha à la jeune fille qu'il était marié. Il n'y eut entre eux « nulle folie, joliveté, ni vilenie, » mais une tendresse douloureuse. Or, voici que le seigneur d'Éliduc le rappelle, le somme, au nom de l'hommage féodal, de revenir à sa cour. Il doit partir ; il l'annonce à son amie, qui pleure. Quand il la voit pâmée entre ses bras : « Vous êtes ma mort et ma vie, lui dit-il. Je ferai votre plaisir, quoi qu'il m'advienne. — Eh bien ! emmenez-moi donc avec vous ! » Il l'emmène. Ils s'embarquent tous deux au port de Tottness. Mais comme ils sont déjà en vue de la Bretagne, près

Digitized by Google

moine, et Guilliadon prit le voile dans le cloître de sa rivale. Guildeluec la reçut comme une sœur.

www.libtool.com.cn

Tel est, autant que ces analyses le peuvent rendre, le ton de ces lais. Et ce sont, ou à peu près, les premières légendes d'amour qu'aient entendues des oreilles françaises. Qui était-ce donc, cette Marie de France? En quel temps a-t-elle écrit ses vers? Pour quelles cours? Pour quelles âmes? — Ces contes, d'où les tenait-elle? Qui étaient ces harpeurs bretons, dont elle se réclame comme de ses inspirateurs? Un jour, dans les cours seigneuriales, en face des jongleurs de geste, qui, seuls, depuis des siècles, y répétaient leurs violentes et monotones épopées, ils apparurent; ils accordèrent leurs harpes non encore entendues, ils chantèrent, et soudain, à leurs chants s'attendrit l'âme rude et grave du XII^e^ siècle. D'où venaient-ils? Du pays de Galles ou de notre Bretagne française? — Ces légendes celtiques, quelle idée, quel sentiment nouveaux apportaient-elles à notre littérature? Quelle conception de la vie? Quel rêve d'un monde surnaturel, plus beau et « plus conforme à l'âme? » — Enfin, quel est le rapport des lais à la *matière de Bretagne*, à ces grands romans de la Table-Ronde par lesquels, suivant l'expression de M. Renan, « la race celtique a changé le tour de l'imagination européenne, et imposé ses motifs poétiques à presque toute la chrétienté? » — Ils semblent bien indifférens à première vue, ces lais minuscules, semblables, pour reprendre une image grecque, à cette nef d'ivoire, œuvre d'un artiste athénien, si parfaite en sa petitesse qu'une abeille pouvait l'envelopper tout entière de ses ailes. Mais s'il est vrai que de ces lais procèdent, comme un arbre de son germe, nos romans idéalistes, et l'Arioste et Chaucer, sans doute ils méritent quelque examen.

I.

Marie ai nom, si sui de France.

Voilà le plus clair des renseignemens que Marie nous donne sur sa personne. Sa signature, et c'est à peu près tout. Où vivait-elle? En quel temps? Ce sont questions obscures, et qui ont fait verser beaucoup d'encre. Les traits de sa physionomie se sont effacés, comme, au portail d'une église romane, le visage fruste d'une statue, usée par la pluie de sept siècles, et nous envions la force de vision naïve du bon M. de Roquefort, qui nous donne le portrait de notre poétesse, au frontispice de ses œuvres, en tunique pseudo-grecque à la Récamier. Nous avons toujours peine à nous accommoder de cette pénurie de renseignemens sur les poètes du moyen

Digitized by Google

âge. C'est l'impérieux besoin de l'histoire littéraire de rapporter chaque phénomène artistique à son temps, à son lieu d'origine, à son auteur. Pour en prendre à témoin une autre conteuse, plus illustre que Marie, pourrions-nous comprendre l'*Heptaméron*, s'il était anonyme, si nous ne savions le dater à cent ans près? J'ai besoin de savoir que la reine de Navarre est de la race si fine des Valois, la petite-nièce du poète Charles d'Orléans et la grand'mère du Béarnais. J'ai besoin de connaître par Marot, voire par Brantôme, cet « esprit abstrait » qu'invoque Rabelais, cette âme à la fois très mystique et très libertine, très légère et très pure. Pour comprendre ce qui distingue dame Oisile de l'*Heptaméron* de la Fiammetta du *Décaméron*, j'ai besoin de me rappeler que la Marguerite des Marguerites, imitatrice de Boccace, est aussi l'élève du Canosse pour la langue hébraïque, l'amie d'Étienne Dolet, l'aimable théologienne du *Miroir de l'âme pécheresse*, et la protectrice des mystiques ouvriers de Meaux. J'aime à la voir, quand elle compose ses nouvelles, « dans sa litière, en allant par pays : » sa dame d'honneur, la grand'mère de Brantôme, lui tient l'écritoire, et quand elle lit son dernier conte dans sa petite cour de Pau, on se plaît à grouper autour d'elle, auprès de Vatable et de Calvin, Bonaventure Desperriers, qui rit, et l'évêque Briçonnet, qui s'inquiète. Mais il nous est rarement possible de *revoir* de même, en son individualité vivante et sa réalité distincte, l'un de nos vieux poètes. Toutes les grandes œuvres du moyen âge, épopées ou cathédrales, sont anonymes, ou, si nous connaissons le nom d'un poète ou d'un architecte, ce n'est qu'un nom. Ces artistes n'ont eu ni chroniques pour garder leur mémoire, ni légendes pour l'embellir : *illacrimabiles, carent quia vate sacro*. Marie de France fut célèbre pourtant : il s'est en effet trouvé jusqu'à deux écrivains, Denis Pyramus et le poète anonyme de *Renart couronné*, pour lui accorder une mention, — et c'est beaucoup. Ses lais furent lus et goûtés pendant plus d'un siècle (1), ce qui constitue, à une époque quelconque, pour une œuvre d'art, une enviable longévité. Preuve plus significative encore de succès : les œuvres de Marie ont passé les frontières de notre langue. Nous possédons, en effet, sous le titre de *Strengleikar*, une collection de légendes scandinaves : ce sont les lais de Marie, traduits mot pour mot en

(1) Ce qui le prouve, c'est que les cinq manuscrits qui nous ont conservé des lais de Marie ont tous été écrits dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, ou même au commencement du XIV^e^, c'est-à-dire, comme on le verra plus loin, cent ans après que les lais eussent été composés; ils représentent donc la tradition de plusieurs séries de manuscrits intermédiaires, très nombreux peut-être, copiés et recopiés au cours de tout un siècle, perdus pour nous.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

norvégien, vers le milieu du XIII^e^ siècle, sur l'ordre du roi Haakon IV. Il nous est parvenu une traduction en vers anglais du lai du *Frêne* : elle date du XIV^e^ siècle. Enfin, en plein XV^e^ siècle, un autre poète anglais, Thomas Chestre, remaniait encore en sa langue un lai de Marie, celui de *Lanval*. Malgré cette vogue, Marie de France reste une inconnue. C'est à grand'peine qu'interrogeant ses œuvres, on peut recueillir les menus faits que voici. D'abord, il est certain qu'elle écrivait en Angleterre (1). Puis, qu'elle était fort savante pour ce temps où les grands seigneurs, très souvent, et les femmes, presque toujours, ne savaient pas lire. Elle savait l'anglais : car c'est de l'anglais qu'elle a traduit son recueil de fables, *Isopet*. Elle savait aussi le latin : c'est du latin qu'elle a traduit la légende du saint national de l'Irlande, le voyage merveilleux de saint Patrice au purgatoire, l'un des prototypes de la *Divine Comédie*. Pourquoi avait-elle passé en Angleterre? Fut-elle grande dame, bourgeoise, ou la *meschine* de quelque princesse, ou bien une simple *jongleresse?* Nous l'ignorons, et sans doute, pour toujours. Enfin, — et c'est là notre dernier renseignement, — elle a dédié ses lais à un roi qu'elle ne nomme pas, et ses fables à un mystérieux comte Guillaume. Quel est ce roi et quel ce comte? Jamais moindre problème n'a fait germer plus d'hypothèses. Que d'érudits il a torturés, depuis Legrand d'Aussy et le chanoine de La Rue jusqu'à M. Constans, en passant par Robert, Méon, de Reiffenberg, Rothe, qui sais-je encore? Il a fait écrire à un savant allemand, M. Ed. Mall, toute une dissertation, dont les conclusions, — c'est M. Ed. Mall lui-même qui l'a plus tard magistralement démontré, — étaient toutes fausses. Pas un roi d'Angleterre, depuis Étienne jusqu'à Henri III, c'est-à-dire de 1135 à 1270, en qui quelque érudit n'ait vu le protecteur de Marie. Et ce comte Guillaume était-il un comte anglais, ou si c'était un comte français? Serait-ce Guillaume de Dampierre, comte de Flandre, qui mourut en 1235, ou ne serait-ce pas plutôt Guillaume d'Ypres, qui vécut un siècle plus tôt? ou, peut-être encore Guillaume, comte de Salisbury? Or, depuis la récente édition de M. Warnke, ce grave problème est résolu : grâce à la puissance des investigations philologiques, nous savons maintenant, à n'en pas douter, à quel roi, à quel comte Marie a dédié ses poèmes.

Qu'on veuille bien ne pas sourire. Que Marie ait offert ses fables au vague Guillaume que voici, ou à cet hypothétique Guillaume-là,

(1) Elle appelle la France « les terres de là. » Elle donne le titre anglais de deux de ses lais. Elle a traduit de l'anglais (et non de l'anglo-saxon, comme vient de le montrer M. Jacobs) un recueil de fables attribué au roi Alfred.

Digitized by Google

ou même à un troisième Guillaume, il importe fort peu, en vérité. Mais ce qui est moins méprisable, c'est de découvrir à quelle époque Marie écrivait, et c'est pourquoi il importait d'identifier ce roi et ce comte. Qu'est-ce qu'une œuvre d'art qui n'est point datée ? De quoi peut servir, pour l'histoire des idées, des sentimens et des genres, une œuvre qui flotte indécise dans le temps, revendiquée avec la même vraisemblance par deux ou trois siècles ? Or, pour rendre à son époque et à son lieu d'origine un poème du moyen âge, nous possédons, quand les renseignemens extrinsèques font défaut, un merveilleux instrument de précision : c'est l'étude des caractères linguistiques du poème. Jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle environ, la langue est entraînée dans une évolution si rapide qu'il est possible de distinguer les momens très courts de ce perpétuel devenir, et de dater, parfois à trente ans près, l'apparition ou la disparition de tel phénomène phonétique; d'autre part, elle est si variable de province à province qu'on peut souvent, à l'aide des chartes et des monumens littéraires dont on connaît la provenance, marquer, à vingt lieues près, la limite d'extension géographique des phénomènes. Il en résulte qu'on peut ainsi, par un travail de micrographie linguistique, restituer à chaque œuvre du moyen âge sa date et sa patrie. Tâche complexe : car nous pouvons n'avoir conservé que la centième copie d'un poème, et les quatre-vingt-dix-neuf scribes antérieurs, dont il n'est peut-être pas trois qui aient écrit exactement le même dialecte, peuvent avoir rajeuni la langue de l'original, ou donné successivement une teinte picarde, puis bourguignonne, puis angevine ou wallonne, à un texte primitivement lorrain ou tourangeau. Il faut donc, par une minutieuse classification des manuscrits, par l'étude scrupuleuse de la mesure des vers, par l'examen des rimes, qui maintiennent avec une remarquable force de résistance les traits dialectaux primitifs, rétablir le poème en sa langue originelle. Les érudits se sont mis à l'œuvre depuis trente ans. Voués à cette science de nos anciens dialectes, si jeune et déjà si puissamment féconde, ils s'enferment dans le monde de l'infiniment petit, ils pèsent les syllabes, ils regrattent les mots douteux au jugement. Et le public lettré, qu'effraient leurs appareils critiques et leur jargon de spécialistes, considère avec surprise leurs laboratoires de recherches microscopiques, et passe.

Œuvre digne de respect, pourtant, et d'émotion. Après les généralisations hâtives, brillantes et inutiles de l'école de Raynouard, de Fauriel, d'Ampère et de Villemain, alors que l'intelligence du moyen âge était compromise par l'à-peu-près et le clinquant romantiques, il fallait que cette réaction érudite se produisît. Il est

Digitized by Google

bon qu'une génération se soit consciemment, pieusement, sacrifiée à une œuvre souterraine, obscure, mais nécessaire. Ils savent, ces érudits, aussi bien que personne, que le monde des idées générales est le seul qui vaille qu'on y vive, — et ils se sont interdit d'y pénétrer. Ils savent que les faits qu'ils s'épuisent à établir n'ont pas de valeur comme faits, mais seulement si l'on peut en dégager des lois, — et ils n'ignorent pas que, le plus souvent, ces lois, d'autres qu'eux les dégageront. Ils savent que le travail scientifique ne connaît pas d'autres joies que celles de la synthèse, et ils sont restés confinés dans leurs analyses infinitésimales. Ils ont su écrire pour vingt lecteurs, contens de travailler pour ceux-là qui viendront. Mais, grâce à cette très belle génération d'érudits, un jour viendra, un jour prochain, où, les grandes œuvres de notre adolescence nationale étant enfin datées, localisées, restituées en leur intégrité et leur splendeur premières, le tableau du xiiᵉ en âge pourra se développer avec la belle ordonnance, la logique et l'eurythmie de nos siècles classiques.

Pour Marie de France, ce travail est accompli. Une excellente édition critique a fixé les faits essentiels. Si les résultats ne sont point proportionnés à l'effort, qu'importe? Ils tiennent en trois lignes, mais ils sont sûrs. Et le temps et la peine dépensés ne comptent plus. Ces résultats, les voici : Marie était Normande; elle parlait le pur dialecte de Normandie, bien qu'elle vécût en Angleterre, et c'est en quelque coin de la Normandie qu'il faut chercher sa patrie. Sa langue prouve qu'elle a écrit dans la seconde moitié du xiiᵉ siècle, aux alentours de 1170. Le roi auquel elle a dédié ses lais est donc Henri Plantagenet. Le mystérieux comte Guillaume est vraisemblablement Guillaume Longue-Épée, fils naturel d'Henri [illegible] Clifford, comte de Salisbury et de Romaree[illegible] Par cette date et par ce nom, Henri II, nous voici sou[illegible] des Plantagenets, si brillante, si artiste, où apparaît pour la première fois un être nouveau que les chroniqueurs du temps doivent nommer d'un nom nouveau : le *curialis*, l'homme de cour. Cour française, pure de tout alliage saxon, au point que l'on est douteux si Henri II a jamais su l'anglais. Cour si [illegible] prise de Virgile, de Stace, d'Ovide surtout, qu'elle a vu, [illegible] fleurir une première et aimable renaissance. Cour provençale [illegible], où la reine Éléonore d'Aquitaine, petite-fille du comte [illegible] de Poitiers, le plus ancien des troubadours, et son poète [illegible] de Ventadour, apportent le génie plus affiné, plus [illegible] de la poésie méridionale. — Nous ne pouvons guère

(1) [illegible] bury et le spirituel Gautier Map.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

connaître la vie de Marie de France que par cette date et par ce nom. Mais, sans cette date et sans ce nom, aucune des remarques qui vont suivre ne serait possible.

II.

Quelle est l'origine des lais? Marie nous le dit à mainte reprise: elle tenait la matière de ses contes des jongleurs bretons. Les lais font partie intégrante, et peut-être essentielle, de ce trésor des légendes celtiques dont le moyen âge devait s'éprendre jusqu'à y faire pénétrer toutes ses idées d'amour pudique et d'aventureux [illegible]ne. Ces lais étaient chantés : les jongleurs s'accompagnaient [illegible] petite harpe, la *rote,* cette même *hrotta britanna* que le [illegible]t, au VI[illegible] siècle, avait entendue en Gaule à la cour des rois [illegible]. C'est sans doute par leur musique que les lais charmèrent d'abord : quand la mode s'en mit, au XII[illegible] siècle, ce fut un enchantement. Il n'est pas, dans nos vieux romans, une description de fête seigneuriale : mariage, couronnement, *adoubement* de jeunes chevaliers, où l'on n'entende sonner, auprès de la vielle des trouvères, la rote de Bretagne. Les poètes ne se lassent pas de nous dire la vertu consolante, la force d'oubli que recèlent « les doux lais des Bretons, » les c'est le roi Anseïs de Carthage qui, triste, assis sur un lit d'argent,

[illegible]

Là, c'est le bon géant Rainouart, [illegible]te a placé dans son Paradis, qui s'est couché [illegible]er. Les fées l'y rencontrent et changent [illegible] auprès de lui, en un Breton, « qui doucement [illegible] » et c'est aux sons de cette musique [illegible] qu'elles [illegible] tent le héros endormi vers l'Éden celtique [illegible] d'Avalon. Dans le roman du roi Horn, les héros se [illegible] main en main, et, comme dans le combat des *Mi[illegible]* la Wartbourg, chantent à tour de rôle. — L'un des pr[illegible]es de Tristan est aussi d'être habile musicien : c'est [illegible]ris à son amie Yseult « les bons lais de harpe; » et, [illegible]ouvellent, en chantant, le souvenir des heures [illegible] est assise un jour en sa chambre et fait un triste lai [illegible]lle dit comment Guron fut surpris et tué pour l'amour [illegible] qu'il aimait par-dessus toute chose, et comment, par [illegible]

Digitized by Google

donna le cœur de Guron à manger à sa femme, et la douleur de celle-ci... » Et le poète ajoute ces quatre petits vers, où se prolongent jusqu'à nous son émotion et le parfum évaporé des mélodies bretonnes, vers charmans, à la fois précis comme la grêle miniature qui les accompagne dans le manuscrit, et vagues aussi, comme des sons affaiblis de harpe :

La reine chante doucement,
La voiz acorde a l'estrument :
Les mains sont belles, li lais bons,
Douce la voiz, et bas li tons...

Ainsi, c'est sans doute le charme de la mélodie qui attira l'intérêt sur les légendes celtiques, et c'est aux sons de la harpe que les compagnons d'Arthur pénétrèrent dans le monde roman. Mais il n'est pas constant à quelle branche de la famille celtique appartenaient ces conteurs et ces chanteurs, s'ils venaient du pays de Galles et de la Cornouaille, ou bien de notre Armorique. Les légendes arthuriennes sont-elles galloises ou proprement bretonnes ?

On vivait, jusqu'à ces derniers temps, sur un système que son auteur, M. Gaston Paris, étayait d'année en année, et dont voici les traits essentiels. Ces traditions sont galloises, et ne sont parvenues à la France que par l'intermédiaire de poètes anglo-normands. Quand les Normands de Guillaume le Conquérant vinrent s'établir sur le sol anglais, ils se prirent de curiosité pour le passé de l'île. Ils demandèrent aux peuples conquis leurs traditions nationales, et les Gallois les servirent à souhait. Ils dirent leurs légendes, ils parlèrent de l'enchanteur Merlin et de leur roi Arthur, qui devait revenir quelque jour du pays mystérieux des héros morts pour restaurer la gloire de son peuple et remplir « l'espérance bretonne. » Un clerc, Gaufrei de Monmouth, réunit plusieurs de ces contes gallois en une histoire fabuleuse des rois de Bretagne, et c'est son livre qui, traduit du latin en français, vers 1150, par le poète Wace, fit pénétrer la légende d'Arthur dans la société chevaleresque d'Angleterre. En même temps, les jongleurs gallois harpaient leurs lais, ou les contaient, dans ces mêmes cours anglaises, et ce fut un nouvel apport de traditions celtiques. Comme plusieurs de ces lais disaient les aventures diverses d'un même héros, des poètes anglo-normands s'avisèrent de les grouper en des biographies poétiques, de les rattacher plus ou moins artificiellement à Arthur, et c'est ainsi que naquirent, sur le sol anglais, les romans de la Table-Ronde. La légende de Tristan et d'Yseult ne serait, par exemple, qu'un chapelet ou un bouquet de

Digitized by Google

lais gallois (1). C'est donc l'Angleterre qui serait le foyer premier de ces légendes. Plus tard seulement, « la matière de Bretagne a passé d'Angleterre sur le continent, soit directement par les chanteurs et jongleurs bretons, soit par l'intermédiaire des conteurs anglo-normands, soit déjà mise en vers dans les lais et les poèmes anglo-normands. » Le premier en France, un poète de mérite, Chrétien de Troyes, aurait adopté ces légendes venues d'outre-mer, les aurait revêtues d'un costume plus brillant et plus chevaleresque, et les aurait lancées par le vaste monde.

Or, voici que, dans ces tout derniers temps, cette théorie a été violemment battue en brèche. Plusieurs savans se sont conjurés pour n'en pas laisser un argument debout. Ils ne veulent pas qu'il soit encore parlé d'imaginaires conteurs gallois, ni d'hypothétiques romans anglo-normands. Pour eux, qui dit au moyen âge *matière de Bretagne* n'entend jamais dire matière celtique en général, ni galloise ou cornique, mais toujours matière bretonne, de notre Bretagne armoricaine. Ces contes appartiennent aux Bretons de France, qui les ont directement transmis aux poètes de France. Or, tandis que l'école française attribue au pays de Galles l'origine de ces romans, c'est l'école allemande, menée par un savant celtisant, M. H. Zimmer, qui la revendique pour notre Bretagne française.

D'après M. Zimmer, les romans de la Table-Ronde nous représentent le développement que prit au cours du haut moyen âge l'épopée nationale transplantée en Gaule par les Bretons qui émigrèrent vers l'Armorique du v^e^ au vi^e^ siècle de notre ère. Comme ils vécurent en rapports intimes et constans avec leurs voisins normands, ils leur transmirent aisément leurs légendes, — et cette transmission s'opéra par l'intermédiaire des habitans de la zone romanisée de l'Armorique, par les Bretons des anciens diocèses de Dol, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Vannes. Les contes bretons ont bien passé la Manche, mais dans un autre sens que l'imagine M. G. Paris. Ce sont des Bretons de France qui les ont portés dans les châteaux normands d'Angleterre, comme ils les colportaient d'ailleurs par les cours de Champagne ou d'Anjou.

Un autre savant allemand, M. Foerster, enchérit encore sur ces idées. Non-seulement ces légendes sont venues directement de

(1) Les plus anciens de ces poèmes anglo-normands sont perdus. Mais on pourrait, selon M. Gaston Paris, en reconstituer quelques-uns par la comparaison des romans de Chrétien de Troyes et des contes gallois connus sous le titre générique de *Mabinogion*, et qui, les uns et les autres, ne seraient que des remaniemens d'originaux anglo-normands. C'est la partie la plus fortement attaquée, et certes la plus hypothétique, du système de M. G. Paris.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

l'Armorique à des poètes français, comme Chrétien de Troyes, mais elles y sont venues en petit nombre, et n'ont guère laissé de traces. Quand nous recherchons à grand'peine dans les romans de la Table-Ronde des détritus de mythes, de la poussière de légendes archaïques, prenons garde d'être des dupes et des celtomanes. Pour outrer un peu la pensée de M. Foerster, Chrétien de Troyes ne serait qu'un mystificateur de génie. Il aurait simplement exploité une sorte de mode de salons qui avait attiré la vogue sur les harpeurs et conteurs armoricains. Il aurait habillé de noms celtiques et transporté dans un monde géographique breton plus ou moins irréel les héros de contes qui n'avaient rien de breton. Enlevez ces étiquettes, ce décor, ces oripeaux celtiques : vous vous trouvez en présence de contes orientaux, ou de contes populaires universels, ou de contes nés simplement de la propre imagination créatrice du poète.

De ces systèmes, lequel l'emportera? Nul ne saurait le dire encore, à cette heure où les champions sont aux prises dans la lice, où MM. Rhys et Nutt en Angleterre, Foerster, Zimmer et Golther en Allemagne, G. Paris et Loth en France, bataillent devant le roi Arthur. Et ce sont luttes souvent peu courtoises, du moins dans un certain camp, et peu dignes de messire Gauvain et du preux Perceval. Ce sont des celtisans qui reprochent aux romanistes de ne pas savoir l'irlandais ou le cornique, des romanistes qui blâment les celtisans d'ignorer le vieux français, et des folk-loristes qui remontrent aux celtisans et aux romanistes l'ignorance où ils vivent des principes de la littérature comparée. Il semble d'ailleurs que la vieille Bretagne veuille garder jalousement ses secrets, et qu'on ne puisse aborder une question celtique, sans qu'elle s'enveloppe de brumes comme Penmarch, ou se hérisse de récifs comme l'île de Sein. Le chef des celtisans d'Allemagne, M. Zimmer, ne comparait-il pas récemment le domaine des sciences celtiques au continent africain? Quelques explorateurs, romanistes, indo-germanistes, l'ont traversé d'outre en outre : les lignes de leurs itinéraires tracent sur ce sol obscur des bandes étroites et lumineuses ; mais, tout autour, ce sont « les ténèbres de l'Afrique. » Au contraire, les celtisans de profession cultivent paisiblement leur petit jardin sur un coin de la côte ; ils connaissent leur domaine à merveille,.. à la manière des Zoulous, qui ne soupçonnent du continent noir que les rizières de leur village. — Aucune des théories sur l'origine des romans de la Table-Ronde n'est encore un mol oreiller à reposer une tête incurieuse et bien faite. Mais le conflit des systèmes n'est-il pas plus intéressant qu'un dogme accepté, et la vérité recherchée plus passionnante que la vérité découverte?

Digitized by Google

Marie de France a souvent été prise à témoin dans ces grands débats. M. Zimmer, dans sa préoccupation de nier tout apport de légendes galloises, a voulu démontrer que Marie n'a pu recevoir ses lais que de jongleurs armoricains. Il est en effet certain que la majorité de ses contes ne peuvent venir que de notre Bretagne. La preuve la plus frappante en est que Marie intitule l'un de ses lais d'un nom breton, et non kymrique : *ar éostik,* le rossignol. Il en est de même du mot, breton et non gallois, *bisclavret,* le loup-garou. De plus, sept de ses lais sont localisés sur le continent (1), et de préférence dans la zone romanisée de la Bretagne, à Dol, à Saint-Malo, à Nantes ; l'action de l'un d'entre eux est même placée en Normandie, à Pitre-sur-Seine, près de Pont-de-l'Arche. Un seul appartient à la Bretagne bretonnante : il nous transporte dans le Léonnais.

Le fait est indéniable. Marie tient la plupart de ses contes de jongleurs armoricains. Mais, par les mêmes raisons, il nous faut admettre qu'elle en a reçu d'autres de jongleurs gallois. Et pourquoi M. Zimmer dissimule-t-il (2) que quatre des lais de Marie répugnent à son hypothèse armoricaine? L'action du *Chèvrefeuille* est placée à Tintaguel en Cornouaille; celle d'*Éliduc*, dans le pays

(1) Ce sont *Gugemar, le Fréne, le Bisclavret, les Deux amans, Laustic, Chaitivel, Lanval.* La scène de *Lanval* est, à vrai dire, placée à Carduel en Galles. Mais M. Zimmer prouve, par de convaincantes raisons, que Marie n'a pu recueillir ce récit que sur des lèvres armoricaines. Par exemple, l'un des personnages s'appelle *Ivain*, ce qui est une forme bretonne du nom. La forme galloise serait *Owein*. — Le lai d'*Equitan* est impossible à localiser, si, comme il est probable, le peuple des *Nans*, dont il est question dans ce conte, n'est pas celui des *Namnetes*.

(2) M. Zimmer ne dit pas un seul mot du *Chèvrefeuille*, ni de *Milon*, si contraire à sa thèse. D'*Yonec*, il ne parle qu'en une note, et sans montrer qu'il y voie aucune difficulté pour sa théorie. Quant à *Éliduc*, il se borne à dire : « Le seigneur de notre lai est roi de Petite-Bretagne; personne ne voudra croire qu'il ait existé sur lui un ancien lai kymrique. » — La raison est faible. Si le lecteur veut bien se rappeler l'analyse donnée plus haut du lai d'Éliduc, il verra que le poète avait besoin que la scène se passât en deux pays différens, séparés par la mer. Or un conteur gallois pouvait aisément savoir qu'il existait un pays nommé la Petite-Bretagne, tandis qu'un conteur armoricain pouvait plus difficilement connaître Exeter, Tottness. — On pourrait dire que ces raisons géographiques ne prouvent pas grand'chose : Marie, vivant en Angleterre, a pu, de son chef, et sans être exceptionnellement savante en géographie, placer dans le pays de Galles l'action de certains contes, sans qu'il soit prouvé par là qu'ils lui vinssent de jongleurs gallois. Mais l'argument a la même valeur, rétorqué : Marie, Normande d'origine, a pu de son chef, et sans être très remarquable géographe, placer à Saint-Malo ou à Dol l'action de certains autres contes, sans qu'il s'ensuive nécessairement qu'elle les ait reçus de jongleurs bretons. — Les autres lais, ceux qui sont anonymes ou ceux dont l'attribution à Marie de France est douteuse, se passent, comme ceux de Marie, tantôt en Petite Bretagne (*Tydorel, Guingamor, Ignaures, le Lécheor, Graalent*), tantôt en Grande-Bretagne (*Tyolet, Melion, le Trot, Doon, l'Épine*).

Digitized by Google

de Logres, à Exeter, à Totness dans le Devonshire; celle d'*Yonec*, à Caer-Lleon et à Caer-Went en Monmouth; celle de *Milon*, à Caer-Lleon et à Southampton; le héros est né en Southwales, a une sœur mariée en Northumberland. Cette vérité paraît donc acquise que la matière des lais venait aussi bien du pays de Galles que de l'Armorique. Plusieurs témoignages nous prouvent d'ailleurs que le sentiment populaire distinguait fort bien au moyen âge des contes bretons et des contes gallois. Dans Gotfried de Strasbourg, un personnage chante des mélodies bretonnes et galloises : *britunsche und gâloise;* le roi Marc, pour se désennuyer, fait chanter un lai par un harpeur, maître en son art, le meilleur que l'on connût. Or ce harpeur était un Gallois : *derselbe was ein Gâlais.* Dans le lai de l'*Épine*, il est même question d'un jongleur irlandais, d'un *irois*, qui « note doucement » le lai d'Aëlis. — Marie de France a donc recueilli ses lais indistinctement sur des lèvres galloises et sur des lèvres bretonnes : et, seul, l'esprit de système le peut nier.

Autre problème, pour en finir avec ces questions d'origine. Quelle était la forme des lais bretons, tels que Marie les entendit et les recueillit? Étaient-ce déjà des œuvres réfléchies, vivant de la vie, complexe et une, de ces organismes qui sont les œuvres artistiques, ou bien étaient-ce des contes rudimentaires de paysans, des sauvageons populaires, sur lesquels Marie a dû enter la greffe de l'art? D'abord, étaient-ils contés, ou chantés? Les témoignages paraissent contradictoires. Ils étaient chantés sur la harpe, vingt textes nous l'ont déjà prouvé. « Il n'y a guère de bon harpeur, affirme un poète, qui ne sache harper la *note* de *Doon*. » — « Il fait bon, nous dit Marie, entendre sur la rote la musique de *Gugemar*. » — Et pourtant les lais étaient contés aussi, nous disent expressément les mêmes poètes. « Plusieurs m'ont conté et dit ce lai, répète plusieurs fois Marie. Je l'ai ouï, ouï conter. » De fait, si l'on peut concevoir que des récits très simples, comme le *Chèvrefeuille*, aient été chantés, si l'ingénieux auteur du *Barzas-Breiz*, M. de La Villemarqué, a pu remanier dans le dialecte moderne de Tréguier l'un des contes de Marie de France et donner à son lai du *Rossignol* la forme et le charme d'une chanson populaire, on ne s'imaginerait pas qu'un tissu d'aventures aussi complexes que celles de *Gugemar* ou d'*Éliduc* ait pu recevoir la forme lyrique. Chantées, ces histoires eussent été d'insupportables complaintes, et non plus « les doux lais des Bretons. »

L'hypothèse que voici peut seule concilier ces contradictoires : les lais des jongleurs étaient mi-parlés, mi-chantés. Les jongleurs

Digitized by Google

en breton? en français? Comme quelques lais portent des titres celtiques, on a pu croire qu'ils contaient en leur langue. Mais c'eût été intolérable. On conçoit tout au plus qu'ils aient chanté les mélodies sur des paroles bretonnes, comme nous pouvons entendre aujourd'hui le *Tannhäuser*, en allemand, ou *Ernani*, en italien. Mais ils devaient dire la partie narrée dans la langue de leur auditoire (1). On a eu tort d'imaginer que Marie a su le breton, et qu'elle a révélé à ses contemporains le sens de légendes qu'ils entendaient patiemment, sans les comprendre. On ne saurait s'imaginer ces jongleurs parcourant des pays dont ils ignoraient la langue, à la manière de ces Anglais qui traversent l'Europe, leur guide Bædeker à la main. Ils savaient le français ; mais ils pouvaient l'écorcher. Voici un témoignage très précieux, qu'on n'a jamais utilisé, que je sache ; pourtant il nous montre au vif ces jongleurs celtiques. Renart, traqué, se déguise en jongleur, et, méconnaissable, offre à Ysengrin de lui chanter des lais bretons. Or, il parle, — et c'est le cas d'employer ce mot d'étymologie bretonne, — un véritable baragouin :

Je fot saver bon lai breton
Et de Merlin et de Foucon,
Del roi Artu et de Tristan,
Del Chievrefoil, de saint Brandan.
— Et sez tu le lai Dan Iset?
— Ia, ia, dist-il, godistoñet...

Cette caricature a certainement eu ses originaux. C'est en cette langue ridicule que les jongleurs bretons devaient dire la partie narrative de leurs lais. On tolérait leurs récits, en faveur des mélodies qu'ils harpaient sur des paroles bretonnes. On peut donc croire que l'œuvre de Marie fut essentiellement de donner une forme française accomplie et rimée aux légendes grotesquement baragouinées par les jongleurs, et de les faire parvenir à la littérature.

III.

Ces contes bretons, qu'apportent-ils de nouveau à la littérature? C'est d'abord une conception spéciale de l'amour. Jusqu'au milieu

(1) Ils se rendaient de cour en cour et annonçaient qu'ils allaient chanter un lai, qu'ils intitulaient, tantôt d'un nom breton (l'éostik, le bisclavret), tantôt, selon leur auditoire, d'un nom français (le rossignol, le loup-garou), ou anglais (*gotelef*, *nihtegale*).

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

du XII^e^ siècle, les chansons de geste ont suffi à tous les besoins artistiques. Or, dans ces rudes épopées guerrières, les femmes gardaient une place restreinte et sacrifiée, — non certes comme mères ni comme épouses, — mais comme amantes. Seul, un sensualisme grossier pousse les héroïnes, barbarement amoureuses, dans les bras des beaux barons. Quand, dans la chanson des *Aliscans*, au milieu d'une cour paisible et superbe, alors que l'encens fume dans les encensoirs et que les jongleurs ont pris leurs vielles, le comte Guillaume d'Orange entre, couvert de sa lourde armure de guerre, étreignant de ses forts poings, sous son mauvais manteau, son épée nue; qu'il arrache soudain de son trône la délicate reine Blanchefleur, et la traîne, tout *esmarie*, par ses longues tresses blondes, — on croit voir devant soi, réalisée en un type vivant, la femme des chansons de geste, humiliée aux pieds du baron féodal. — Mais tout à coup, sur les cours seigneuriales, et précisément sur cette cour des Plantagenets où vécut sans doute Marie de France, s'épand un souffle inconnu d'humanité, comme une bonne odeur d'élégance et de politesse; et, par une révolution brusque, qui, pour la soudaineté et l'importance de ses effets, n'a de comparables que les grands mouvemens d'esprit de la renaissance ou du romantisme, naît la poésie lyrique courtoise. Elle apporte cette idée, grande en soi, que l'amour doit être la source des vertus sociales. Il recèle une force ennoblissante. L'amant doit se rendre digne de l'objet aimé, par le double exercice de la prouesse et de la courtoisie, et l'amour ne doit se donner qu'à ce prix : car il a pour fin de conduire à la perfection chevaleresque.

Mais cette idée arrive de la Provence déjà vieillie, outrée. Le principe inspirateur de la poésie provençale est que l'amour est un art; et les troubadours ont déjà perfectionné cet art jusqu'à la minutie. Ils révèlent brusquement aux trouvères toute une rhétorique et une casuistique de l'amour, une dialectique des passions, un code de courtoisie. Les sentimens s'y trouvent catalogués et étiquetés, aussi soigneusement que des genres lyriques, asservis à des lois aussi rigides que le serventois, la tençon ou le jeu-parti. Les poètes provençaux enseignent une étiquette cérémonieuse du cœur, une stratégie galante dont les manœuvres sont réglées comme les pas d'armes des tournois. Puisque le devoir de l'amant est de mériter d'être aimé et de *valoir* par sa courtoisie, c'est toute une règle de la stricte observance qu'il doit pratiquer. Il doit vivre aux yeux de sa dame dans un perpétuel tremblement, comme un être inférieur et soumis, humblement soupirant, habile, comme un maître des cérémonies, à exercer à propos les vertus de salon. Il

Digitized by Google

doit être devant elle comme la licorne qui, redoutable aux hommes, s'humilie et s'apprivoise au giron d'une jeune fille; ou comme le phénix qui s'élance de lui-même dans un feu de sarmens; ou comme le marinier sur la haute mer, que guide l'étoile polaire, immobile, sereine et froide. C'est un long cortège de bannis de liesse, de malades qui aiment leur maladie et d'espérans désespérés. L'amour n'est plus une passion, c'est un art, pis encore, un cérémonial; il aboutit à un sentimentalisme de romances pour guitare, et les trouvères passent, sans transition, des passions rudimentaires des chansons de geste, aux pires fadeurs du troubadourisme.

Sans doute, la poésie du moyen âge se serait vite desséchée en une galanterie précieuse et formaliste, si l'influence celtique n'était aussitôt venue servir comme de contrepoids à celle des troubadours. Au sensualisme innocent et barbare des vieilles chansons de geste, à la galanterie de la poésie provençale, les contes bretons opposent un pur idéalisme. Ici, il ne s'agit plus de bien parler, ni de savoir agencer des rimes, ni de briller dans les tournois. Nulle rhétorique de sentimens. Il ne s'agit plus de *valoir*. Pourquoi Tristan est-il aimé d'Yseult? Pour son élégance? ou parce qu'il a su puiser dans le magasin de recettes galantes d'Ovide et d'André le Chapelain? Non; parce que c'est lui et parce que c'est elle. Leur passion trouve en elle-même sa cause et sa fin. L'amour est dépourvu dans ces légendes de toute portée plus générale: l'idée du mérite et du démérite moral en est tout à fait absente. Conception plus naïve et un peu trop primitive, mais profonde. La dame n'est plus, comme dans les poésies lyriques imitées des troubadours, une sorte d'idole impassible, qui réclame des prouesses de tournois ou l'encens des ballades et des chansons tripartites. A la soumission de l'amant à l'amante, succède l'égalité devant la passion. Si, dans les contes bretons aussi, l'amant doit se soumettre à de rudes épreuves, s'il lui faut, comme dans le lai de *Doon*, suivre tout un jour à la course le vol d'un cygne, la femme à son tour doit être capable du même esprit de sacrifice. Voyez ce beau lai du *Frêne* qui est la forme la plus archaïque de la légende de Grisélidis. Une jeune femme, renvoyée par celui qu'elle aime, accueille l'épouse nouvelle venue. « Quand elle sut que son seigneur prenait cette épousée, elle ne lui fit pas plus mauvais visage, mais le servit bonnement et l'honora, » et c'est elle qui pare le lit nuptial, avec une résignation et une patience, dignes de la Griselda de Boccace. Elle obéit, non par devoir, mais simplement par une sorte d'instinct. Voilà qui eût étrangement surpris un troubadour, habitué à donner toujours, sans recevoir jamais.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

germe sous leurs corps divins : « Le lotus, le safran et l'hyacinthe délicate les soulèvent mollement. » De même, de la tombe d'Yseult sort un buisson de roses, et de la tombe de Tristan un cep de noble vigne. Quelle est la plante magique qui poussa sur la côte de nos deux amans? Marie de France l'ignore. A. de Musset dit, en pareille occurrence :

Le plus difficile à trouver
N'est pas la plante, c'est Simone.

Et Marie de France semble résumer en ces vers toute sa théorie, très simpliste, qui est celle des légendes bretonnes :

Tels est la mesure d'amer
Que nuls n'i doit raison garder...

Vers qui expriment précisément le contraire de la théorie chevaleresque et courtoise, selon laquelle on ne doit parvenir à l'amour que grâce aux règles réfléchies de la stratégie sentimentale et par l'exercice savant de la raison.

Ces êtres, dont le tout est d'aimer et qui ne paraissent pas avoir ici-bas d'autre fonction sociale, soustraits à toute règle et à toute convention mondaine, ne peuvent vivre que dans un monde spécial, idéal et irréel. A quelle société appartiennent les héros de ces contes? On le sait à peine. Chevaliers ou bourgeois, qu'importe? Chrétiens ou non? Vous ne sauriez le distinguer. La belle Guildeluec trouve tout naturel de céder à Guilliadon ses droits sur son mari, qui épouse sa rivale en légitimes noces. Devant quel prêtre? En quel pays occidental la bigamie est-elle reconnue? Dans le lai du *Frêne,* on voit un « archevêque de Dol » défaire, sans nulle difficulté, un mariage qu'il a célébré la veille : cela est d'une étrange théologie. Ces personnages, affranchis de toute loi sociale, ne sauraient vivre qu'au pays de féerie.

Le merveilleux, voilà donc la seconde nouveauté qu'apportent les contes celtiques. Ces héros ont été conçus par le génie breton dans un décor enchanté, dans une atmosphère surnaturelle très lumineuse et très douce, qui enveloppe un monde inconsistant et charmant. Il leur faut, à ces héros, l'apparition des fées qui errent dans les bois près des fontaines. Il faut qu'ils puissent être ravis vers le pays des héros, vers cette île d'Avallon qui rappelle de si étrange manière les terres fortunées, l'île d'Ogygie, les Hespérides des légendes homériques et hésiodiques (1). Il faut qu'un naturalisme

(1) Voir E. Beauvois, l'*Élysée transatlantique,* dans la *Revue de l'histoire des religions,* t. VII.

Digitized by Google

naïf pénètre ce monde, entoure les héros d'animaux bienveillans qui les aident dans leurs entreprises, leur permette de se transformer eux-mêmes : ici, dans le lai de *Tyolet*, c'est un grand cerf qui se transfigure en chevalier ; là, dans *Guingamor*, un sanglier blanc, poursuivi par un chasseur, le conduit jusqu'à une tour d'argent et d'ivoire où il vit trois siècles fortunés, comme s'il avait vécu trois jours ; ou bien, comme dans le lai d'*Yonec*, c'est un chevalier qui prend la forme d'un autour et qui s'en vient, semblable à l'oiseau bleu de la comtesse d'Aulnoy, visiter une jeune femme dans son donjon, jusqu'au jour où il se déchire et se perce le cœur aux pointes de fer dont une main jalouse a hérissé la fenêtre. L'un des caractères de ce merveilleux, c'est que le moyen âge ne connaît pas le besoin que nous éprouverions de reculer le sortilège vers des temps fabuleux ni vers des paysages ignorés. C'est dans des pays très déterminés, connus de tous, à Nantes, au Mont-Saint-Michel, que jaillissent tout à coup des sources-fées, que s'élèvent soudain des forêts hantées. Les héros ne dépouillent pas le costume ni les manières du temps. L'irréel et le réel se confondent, et la limite reste indécise. De même, dans les contes populaires, les paysans placent volontiers sous la chênaie prochaine, dans le pré du voisin, dans telle ferme qu'ils nomment, la scène des plus irréelles merveilles. Le lai de *Lanval* peut être donné comme le type de ces récits surnaturels : un pauvre chevalier, Lanval, s'est couché dans un pré. Deux demoiselles viennent vers lui et l'appellent de la part de leur maîtresse. Il les suit jusqu'à une tente d'étoffe si riche que les trésors de la reine Sémiramis ou de l'empereur Octavien n'en auraient pu payer l'un des pans. Là, une fée l'attend, plus blanche que fleur d'épine : « Lanval, c'est pour vous que je suis sortie hors de ma terre ; je suis venue de bien loin vous quérir ! » Elle lui donne son amour ; mais si jamais il parle d'elle à nul homme vivant, elle sera perdue pour lui, à toujours. Lanval jure le secret, et soudain le voilà riche. « Lanval donnait les riches dons, Lanval rachetait les prisonniers, Lanval habillait les jongleurs, » et, au premier désir qu'il formait, toute à son commandement, son amie s'en venait, invisible, en ses bras. Or la femme du roi Arthur s'éprit d'amour pour Lanval et le lui déclara. Il la repousse ; elle le raille. Alors, dans sa colère, il laisse échapper cet aveu : « Celle que j'aime et que j'ai pour amie est telle que la plus pauvre de ses chambrières vaut plus que vous, dame reine, pour la beauté, pour le charme, pour la bonté. » Il a oublié son serment : il a parlé. Quand il appelle la fée, elle ne paraît plus. Cent fois il lui demande merci et qu'elle parle à son ami. Il maudit son cœur et sa bouche ; mais la fée ne revient pas. Cependant la reine s'est plainte à son mari d'avoir été

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

insultée et répète la vanterie téméraire de Lanval. Arthur condamne son chevalier à cette bizarre épreuve : à un jour fixé, le roi tiendra une grande cour. Que Lanval fasse comparaître son amie. Si, au jugement des barons, elle est moins belle que la reine, Lanval mourra. Au jour dit, comme Lanval n'attend aucun secours, — car la fée impitoyable n'est jamais revenue à lui, — et que déjà la cour assemblée va se séparer, l'on voit s'avancer deux demoiselles montées sur des palefrois. Tous s'accordent pour l'avouer : chacune d'elles est plus belle que la reine. — « Laquelle des deux, Lanval, est votre amie? — Ce ne sont que ses servantes. » — Puis viennent sur des mulets d'Espagne deux autres jeunes filles plus belles que les précédentes : — « Laquelle est votre amie, en vérité? — Ce ne sont que les chambrières de mon amie. » — Elle avance enfin elle-même sur un palefroi blanc, l'épervier au poing; son corps est beau, sa hanche basse, son col plus blanc que neige sur branche, ses sourcils bruns, ses cheveux crêpelés, blonds et reluisant au soleil mieux que des fils d'or : — « Par foi! s'écrie Lanval, voilà mon amie! » — Elle salue le roi, laisse tomber son manteau pour que les juges admirent sa beauté, et quand ils ont jugé, Lanval s'élance en croupe derrière elle. Elle l'emporte en Avallon, vers l'heureux pays des Vivans.

On peut dire, et c'est là la troisième et remarquable nouveauté de ces contes bretons, — qu'avec eux naît, à proprement parler, la littérature. *Roland* peut être chanté sur une place publique, ou dans le tumulte d'une salle de festin; mais non *Éliduc* ou *Perceval :* ils sont faits pour la lecture recueillie. Au bruyant jongleur de geste succède le *latinier*, qui, dans les « chambres des dames, » où les vitraux versent une lumière atténuée, lit les contes bretons. Marie de France nous dit qu'elle a composé ses lais pour être lus, et lus en collection. C'est bien une femme qui devait, l'une des premières, écrire ces légendes. Marie l'a fait avec charme, sans grand talent. Il faut le dire, sa valeur poétique est médiocre, et sa maîtresse forme est, auprès d'une certaine grâce sobre, la sécheresse d'imagination. Sent-elle toujours l'intérêt des récits qu'elle répète? On en pourrait douter; car elle prend de toutes mains, sans choix : l'un de ses contes, *Équitan*, est un vilain fait-divers, qui serait répugnant, s'il était moins sot. Elle raconte les scènes les plus violentes ou les plus tendres, du même ton placide, sans en paraître touchée : c'est d'ailleurs une garantie que ses poèmes doivent être infiniment proches des originaux, de ces contes oraux qu'elle a reçus des jongleurs bretons; elle est trop peu artiste, trop peu imaginative pour y avoir beaucoup ajouté. Elle aligne avec calme ses petits octosyllabes, dont les rimes plates

Digitized by Google

semblent n'avoir d'autre valeur que celle d'un procédé mnémotechnique. Aucune splendeur dans le style, aucune passion dans le récit, rien que la grâce d'une émotion très faible, à fleur de peau. Mais aussi, nul bavardage, nulle rhétorique : une langue agile et fine, dont la gracilité même n'est pas sans charme. Elle s'arrête sur le seuil de l'art. Elle verse une délicate petite source de poésie, limpide et menue comme ces fontaines où se baignent les fées de ses contes :

> La fontaine est et claire et belle ;
> D'or et d'argent est la gravelle...

Oui, cette littérature est proprement féminine. Denys Pyramus nous atteste que les lais de Marie « soleient aus dames plaire ; volentiers les oënt, et de gré. » On a remarqué que Chrétien de Troyes nous montre toujours des femmes, jamais des hommes, occupés à lire ses romans. Les contes bretons durent plaire aux grandes dames du XII^e^ siècle, par ce double caractère que nous y avons marqué : d'abord, par cet appel au surnaturel, par ce ravissement vers un monde irréel ; puis, par leur sentimentalisme un peu mièvre. Tel le lai de *Laustic*. Ce sont deux amans, d'ailleurs innocens, que surveille un vieux mari. Pourquoi la femme passe-t-elle des soirées entières accoudée à sa fenêtre? C'est, dit-elle, qu'elle veut entendre un rossignol qui chante délicieusement. Le mari fait donc prendre à la glu le chanteur et le jette sur le sein de sa femme, qu'il tache des gouttelettes de son sang. La dame prend « le corps petit, » l'enveloppe dans une pièce de samit qu'elle brode d'or, et envoie l'oiselet à son ami, qui lui fait faire un petit cercueil d'or et de pierres fines, précieux comme un reliquaire (1). — Les grandes dames de l'époque durent prendre plaisir à ces légendes bretonnes, où leurs semblables se montraient tendres et faibles, plus encore qu'à ces chansons des troubadours, où elles se laissaient adorer, impassibles. Les cours ne se tenaient qu'aux grandes fêtes ; les femmes paraissaient rarement en société, et la vie de château devait être une vie de solitude et d'ennui. Dans un des lais de Marie de France, celui d'*Yonec*, une jeune dame s'ennuie, enfermée avec ses servantes, et soupire, « au mois d'avril entrant. » Elle rêve aux « aventures de Bretagne. » — « J'ai souvent ouï conter, dit-elle, que l'on trouvait jadis en ce pays des aventures qui déli-

(1) Projetez sur cette légende sentimentale un rayon de gauloiserie ; vous en aurez la parodie spirituelle et ordurière. Ce sera la nouvelle de Boccace (*Décaméron*, v, 4), ce sera le *Rossignol* de La Fontaine.

Digitized by Google

vraient les affligées. Les dames y trouvaient des amans beaux et courtois, preux et vaillans, et n'en étaient point blâmées, car personne ne les voyait. Si cela fut jamais vrai, ô Dieu qui peux tout, qu'il vienne donc celui qui fera de moi sa volonté! » Et l'oiseau bleu vient en effet la visiter. — La petite héroïne d'*Yonec* représente sans doute ici un type réel, qui dut effectivement exister dans les manoirs du XII^e^ siècle : plus d'une jeune femme, à la lecture des contes bretons, dut, comme elle, rêver à l'Oiseau bleu, et attendre, demi-consciente, à la fenêtre entr'ouverte, le battement de son aile.

www.ertongbook.com.cn

IV.

Il me paraît indéniable que les grands romans de la Table-Ronde proviennent de ces lais bretons. Ce sont ces contes bleus minuscules qui, reliés en chapelets, ont constitué les plus anciens romans d'où est sortie l'immense épopée arthurienne. Outre les preuves de fait que d'autres en ont allégué, il est très frappant que les romans du cycle de Bretagne sont les seules œuvres artistiques qui se passent de l'unité d'action et d'intérêt : ils font, à première vue, l'impression de centons de contes arbitrairement réunis. Ce qui constitue le lai, c'est l'*aventure,* c'est-à-dire une entreprise tentée par un héros à travers les surprises d'un monde surnaturel. Ce qui constitue les grands romans arthuriens, c'est de même un imbroglio d'aventures qui se présentent à un même chevalier, à l'improviste, sans nécessité logique. Plus d'intérêt général, collectif, comme dans les chansons de geste. Mais, comme dans les lais, l'individu s'avance au premier plan. Ce qui le pousse à agir, ce n'est plus le souci de sa terre, de son devoir féodal, de sa religion ; mais il se lance, sans autre intérêt supérieur, *à l'aventure.* Il rencontre une suite de hasards, tissu composite, où l'on peut souvent reconnaître les contes élémentaires, artificiellement imbriqués les uns dans les autres. — Surtout, si l'on passe des lais aux grands romans, l'on retrouve la même inspiration idéaliste, le même besoin d'illusion, le même matériel, le même décor, la chimère du même songe, la même lumière surnaturelle qui baigne ce beau monde romantique.

On peut douter si les légendes bretonnes ont gagné à cette évolution. En premier lieu, les poètes français ont revêtu ces contes celtiques, souvent rudes, voire barbares, d'un costume chevaleresque uniforme, qui leur fait perdre leur valeur native. Les con-

Digitized by Google

ceptions troubadouresques reparaissent, l'exaltation conventionnelle de la femme s'exagère. Puis les couleurs, déjà trop vagues, des petits contes bretons ne peuvent pas supporter la détrempe. Délayées en de longs romans, elles pâlissent. Les poètes du moyen âge avaient déjà remarqué, — et M. G. Paris a relevé leur expression, — la *vanité* des contes de Bretagne. Cette vanité, cette irréalité, cette extravagance du merveilleux, agréables encore dans les lais, dégénèrent dans les grands romans en une monotone fantasmagorie.

Le roi Arthur a convoqué à de grandes assises les chevaliers de sa Table Ronde. Entouré de Monseigneur Gauvain, de Perceval, de Lancelot, de son sénéchal Keu, — le seul personnage comique de ce monde qui se prend trop au sérieux, — il préside sa cour en banal maître des cérémonies, aussi insignifiant déjà qu'il l'est aujourd'hui sur nos jeux de cartes. Il attend, sans manger jusque-là, qu'il se présente quelque aventure. Cette aventure s'offre enfin: c'est une demoiselle qui vient demander d'être délivrée d'un enchantement ou d'une persécution; ou bien c'est un chevalier inconnu qui insulte Arthur et qui pique des deux; c'est un échiquier d'argent et d'ivoire qui traverse les airs, disparaît, et qu'il faut rechercher au pays de sortilège. Parfois, on sait à peine en quoi doit consister l'entreprise: c'est « l'aventure du fier baiser » qu'on doit donner, on ignore pourquoi, on ignore à qui; ou celle « de l'épée aux estranges renges, » qu'il faut enlever on ne sait à quelle ceinture. Il n'importe; on sait seulement le nom de l'aventure, et qu'elle est périlleuse : cela suffit. Un chevalier s'offre pour la tenter : il est invariablement beau, courtois et preux, toujours identique à lui-même d'un roman à l'autre : car ses noms divers ne sont que de multiples homonymes, qu'il s'appelle Cligès, ou Érec, ou le Chevalier aux deux épées, ou au bel écu, ou à l'aigle, ou aux demoiselles, ou le Bel Inconnu, ou le Chevalier à la Manche, ou le vert Chevalier. Le voilà donc parti, et qui chevauche au hasard par la lande aventureuse. Il pénètre dans des forêts où sonnent au loin des cors enchantés, où l'on entend retentir le galop de chasses mystérieuses. Il traverse des plaines désolées, de « gastes chapelles, » des « cimetières périlleux. » S'il boit à l'eau de cette source, un orage soudain se déchaîne. Dans ce bois, s'élèvent des cris de femme : il accourt et doit délivrer une jeune fille tyrannisée par quelque géant, haut comme un clocher, ou par un nain camus, qui, lorsqu'il souffle sur les chevaliers, les change eux-mêmes en nains. Mille « fantosmeries » l'enveloppent : des êtres fantastiques qui ont un bec d'oiseau, ou une tête de chien, ou qui n'ont qu'un pied, des guivres, des ours, des panthères dont la gueule lance des

Digitized by Google

flammes, des unicornes compatissantes qui allaitent les chevaliers ; ici, un lion d'airain qui rend des oracles; là, un monstre tel, que cheval et cavalier, haubert, lance, écu, ne forment qu'une seule et même pièce. Sur ce fleuve glisse une barque que personne ne dirige et qui porte un héros blessé : ce héros lui confiera des messages en d'étranges pays. S'il revêt cette armure, il deviendra lâche; s'il passe cette bague à son doigt, il perdra la mémoire et devra, tout assoti, engraissé, tourner la broche dans la cuisine de quelque chevalier félon. Voici un verger qu'enveloppe un mur d'airain impénétrable; voici un palais de marbre : à chacune de ses mille fenêtres, un jongleur joue de la vielle; pour entrer dans ce verger ou dans ce palais, il doit rompre plusieurs enchantemens. S'il franchit le seuil du « château des caroles, » il dansera indéfiniment, sans s'interrompre ni se lasser.

Ainsi se succèdent les aventures, toujours bizarres, uniformes pourtant, et qui donnent l'impression d'un perpétuel recommencement. Quel but ces héros poursuivent-ils donc ainsi? Pourquoi désarçonner sans relâche tant de chevaliers? Pourquoi passer ce gué périlleux? franchir ce pont tranchant jeté sur une eau brûlante? Pourquoi poursuivre de la sorte la lance qui saigne? Que signifie cette quête du Graal? Y a-t-il là des symboles que nous ne pénétrions plus? Non, ce sont symboles sans contenu. Il faut le dire : la fantaisie encore acceptable des lais bretons finit par s'évaporer en un idéalisme mystique sans nulle consistance. Les romans de la Table-Ronde sont aux lais primitifs et aux anciens poèmes sur Tristan ce que le style flamboyant est au gothique pur : la substance manque. Ces héros ne vivent plus que d'une vie purement décorative, comme les poursuivans d'armes de ces tournois que les romans de Bretagne devaient animer plus tard de leur esprit, dans les cours superbes de Jean le Bon, de Charles le Téméraire, d'Édouard III. On l'a dit : au chevalier de fer des chansons de geste, succède le chevalier de plâtre : son armure est d'un métal brillant, inoffensif et fragile, comme le métal des armes de théâtre. — « Tristes amans, dit Michelet, qu'ils aillent dans les forêts à l'aventure, faibles et agités, tournant dans leur interminable épopée, comme dans le cercle de Dante où tournent les victimes de l'amour, au gré d'un vent éternel... » Oui, certes, pendant quatre siècles ils doivent tourner ainsi à l'aventure, emportés comme ce vol d'étourneaux que nous montre la *Divine Comédie :*

Così quel fiato gli spiriti mali,
Di qua, di là, di giù, di su gli mena..

Digitized by Google

Ils errent ainsi, troupe brillante et vaine, jusqu'à l'instant où l'éclat de rire de Cervantes retentit, qui les étonne, ces faibles cœurs, et les disperse comme des ombres.

Mais auparavant, quelle brillante fortune! Le moyen âge n'a-t-il pas incarné les plus beaux de ses rêves en ces couples d'amans: Perceval et Blanchefleur, Lancelot et Guenièvre, Cligés et Fenice, Érec et Énide, Tristan et Yseult? Ces romans n'ont-ils pas, en Allemagne, suscité de grands poètes? Ne sont-ils pas la source de l'Arioste? n'ont-ils pas inspiré Chaucer? Ne sont-ils pas le fondement sur lequel est bâti tout le moyen âge du romantisme? Aujourd'hui enfin n'assistons-nous pas à une sorte de renaissance wagnérienne des idées de la Table-Ronde?

On ne saurait voir jouer *Lohengrin*, sans ressentir cette impression que l'idéal des romans de la Table-Ronde trouve là sa réalisation toute-puissante. Dans une plaine sur les bords de l'Escaut, l'empereur tient sa cour et rend la justice, devant les nobles de Brabant. Le comte de Telramonde accuse d'un meurtre son innocente pupille Elsa. La jeune fille ne se défend point: elle dit seulement qu'un chevalier inconnu, qu'elle a vu un seul jour comme dans un songe, qui porte au cimier de son casque un cygne d'or, et qu'elle aime, viendra, et qu'il saura bien la protéger. Dit-elle vrai? viendra-t-il? ou rêve-t-elle encore? Son persécuteur, le comte de Telramonde, attend, pour le combattre en champ clos, quiconque osera contredire son accusation. Sur l'ordre de l'empereur, au son des trompettes tournées aux quatre coins de l'horizon, les hérauts appellent le champion d'Elsa. Deux fois, le même appel monte dans le silence de la foule, et retombe. Le champion ne vient pas. Tout à coup, sur les méandres lointains de l'Escaut, une barque apparaît; un cygne blanc la traîne; elle porte un chevalier; une lumière merveilleuse l'environne; elle grandit; elle approche; elle aborde. Immobile, appuyé sur son épée, se dresse le chevalier. Chacune des mailles d'argent de son haubert étincelle; un cygne d'or étend ses ailes sur son casque resplendissant. C'est lui, Lohengrin, c'est le libérateur. D'où vient-il? Sa force est-elle humaine ou lui est-elle départie par des puissances supérieures? Pourquoi doit-il cacher son être et sa destinée? Qu'est-ce que ce Graal dont il est le chevalier, quel symbole représente-t-il? Il est là, debout, beau, courageux et fort. Il est la pureté. Il suffit, c'est tout ce que nous savons de lui, et ce qui est plus étrange, nous ne pensons pas à lui en demander davantage. Le reste demeure dans le mystère, et l'un des charmes des héros de la Table-Ronde est précisément de nous apparaître au travers d'une atmosphère surnaturelle, si légère qu'elle tente notre curiosité sans l'irriter, et que nous ne songeons

Digitized by Google

pas à dissiper ces vapeurs. — Il me semble qu'admis à ce spectacle, aux prestiges de cette musique, sous le clinquant de ces armures et le ruissellement de cette lumière d'opéra, Marie de France, Chrétien de Troyes et Wolfram d'Eschenbach reconnaîtraient là, incarné en ce chevalier, accompli par des moyens d'expression dont ils n'eussent jamais soupçonné la puissance, leur beau rêve mystique, brillant et vain, inconsistant, inachevé.

Les petits lais bretons finirent par se délayer en des rapsodies de milliers et de milliers de vers, puis en ces immenses romans en prose de *Tristan* et de *Palamède*, dont les manuscrits sont si gros qu'il faudrait six mois à un scribe actif pour recopier l'un d'entre eux. Ces romans ont pourtant ravi pendant des siècles les âmes les plus cultivées. N'est-ce pas l'un deux, *Lancelot*, qui perdit Francesca de Rimini? « Ce jour-là, nous ne lûmes pas plus avant... » Aujourd'hui, nous avons peine à comprendre ce succès. Ce qui survit, ce n'est pas le grand roman, c'est la nouvelle. Ce n'est pas le *Palamède* ou le *Tristan* en prose, c'est le lai. Mais quelle est l'œuvre d'imagination qui soit faite pour plus de trois générations successives et qui vive plus de soixante ans? M^me^ de Sévigné nous dit qu'elle est folle de La Calprenède, « de ses grands sentimens et de ses grands coups d'épée. » Pourtant, qui peut lire aujourd'hui les romans du XVII^e^ siècle, l'œuvre de La Calprenède, l'*Astrée* ou *Clélie?* Nous préférons à La Calprenède, comme nous renseignant mieux sur les manières de sentir du temps, la moindre lettre de M^me^ de Sévigné. Ainsi nous pouvons préférer aux grands romans de la Table-Ronde leur germe obscur, les modestes lais bretons qu'a répétés Marie de France. Et, si nous considérons l'étrange fécondité et la force de résistance de ces légendes, et comme elles ont convenu à des âges si divers, qui peut dire si elles sont à tout jamais épuisées, si la vieille souche puissante, issue de l'humble semence des lais bretons, n'est plus capable de pousser encore, en notre temps, quelque nouvelle frondaison?

JOSEPH BÉDIER.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LA FRANCE

L'ESCLAVAGE AFRICAIN

ET LE DROIT DE VISITE

I.

Il s'agissait autrefois de la traite coloniale. Les négriers achetaient des esclaves sur le littoral africain pour les introduire dans les colonies que les puissances maritimes de l'Europe avaient établies en Amérique. C'est ce trafic que le Danemark avait aboli dès 1794, que le parlement anglais proscrivit en 1808 après vingt années de tâtonnemens, que la France s'engagea formellement à faire disparaître de toutes ses possessions dans un délai de cinq ans par un article additionnel au traité du 30 mai 1814. On sait que ce premier combat de la civilisation contre la barbarie s'est prolongé jusque dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, mais que le droit, l'humanité, la justice ont fini par vaincre : la traite coloniale a vécu.

Ce n'était que le premier épisode d'une longue bataille. Ces appels enflammés par lesquels William Wilberforce avait remué l'Angleterre à la fin du dernier siècle, d'autres Wilberforce, non moins ardens, allaient, de nos jours, les adresser au monde entier. Ceux-ci se nommaient Livingstone, Cameron, Stanley, Burton, Haming Speke, Serpa Pinto, Nachtigal, Moinet, Guillemé, Lavigerie. Ils révélaient a tous les peuples civilisés les horreurs de la traite africaine et leur dépeignaient les expéditions dirigées par les marchands d'esclaves dans l'Afrique intérieure; des hommes, des

Digitized by Google

femmes, des enfans massacrés par centaines de mille ; les villages détruits, les provinces désolées par des hordes sanguinaires. Les brochures des voyageurs, la correspondance des missionnaires permettaient de reconstituer ces effroyables chasses à l'homme et d'en présenter à l'Europe le tableau fidèle. Celle-ci pouvait suivre du regard les troupes esclavagistes d'Arabes, de métis et de nègres tombant sur des populations sans défense, mettant le feu aux huttes de paille, poursuivant les fugitifs dans les bois, dans les lits desséchés des rivières, dans les hautes herbes des vallées, tuant les uns, emmenant les autres vers les marchés de l'intérieur ; puis l'odyssée sanglante des caravanes, les prisonniers chargés de chaînes et reliés entre eux par des cangues à compartimens qui faisaient de la marche un supplice ; les conducteurs discernant bien vite ceux qu'épuisait cette marche et qui devaient succomber à la fatigue, assénant alors par économie un coup terrible sur la nuque de ces misérables qui tombaient pour ne plus se relever ; ceux qu'on n'avait pas tués du coup dévorés encore vivans par les bêtes féroces, la caravane diminuant ainsi chaque jour et son itinéraire marqué par les ossemens des victimes ; enfin les débris de ce troupeau parvenant au lieu du marché, mis en vente comme un bétail immonde, et l'homme devenant à certaines époques, dans certains lieux, pour certaines transactions, la monnaie préférée aux espèces métalliques ou aux coquillages de la mer. Le cardinal Lavigerie put soutenir qu'on n'avait vu de boucherie semblable sur aucun point du globe. Cameron eut le droit de poser cette question à l'univers : « Doit-on permettre un commerce d'esclaves qui cause en Afrique, au minimum, une perte annuelle de plus de cinq cent mille existences? »

La recrudescence de la traite et les excès des bandes esclavagistes agitaient déjà l'opinion publique lorsque l'Allemagne invita, de concert avec la France, les puissances intéressées dans le commerce de l'Afrique occidentale à se réunir en conférence à Berlin en novembre 1884. Au premier plan des questions à traiter figurait la conclusion d'un accord relatif à la liberté du commerce dans le bassin et aux embouchures du Congo. Mais il est un commerce qui doit faire exception à la règle générale : celui des esclaves. « En conviant la conférence, dit M. de Bismarck dans son discours d'ouverture, le gouvernement impérial a été guidé par la conviction que tous les gouvernemens invités partagent le désir d'associer les indigènes d'Afrique à la civilisation non-seulement en ouvrant l'intérieur de ce continent au commerce, mais encore en préparant la suppression de l'esclavage, surtout de la traite des noirs. » Par l'organe de sir Edward Malet, l'Angleterre prend, sur l'heure, acte

Digitized by Google

de ces paroles. Les plénipotentiaires du Portugal, des Etats-Unis et de l'Italie apportent bientôt l'adhésion de leurs gouvernemens. Le baron Lambermont, plénipotentiaire belge, lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner la question de la liberté du commerce dans le bassin du Congo : « Deux fléaux, dit-il, pèsent sur la condition actuelle des peuples africains : l'esclavage et la traite... Certes, l'esclavage doit disparaître : c'est la condition même de tout progrès économique et politique ; mais des ménagemens sont indispensables... La traite a un autre caractère : c'est la négation même de toute loi, de tout ordre social. La chasse à l'homme est un crime de lèse-humanité. Il doit être réprimé partout où il sera possible de l'atteindre. » Cependant l'Angleterre voulait faire un pas de plus. Sir E. Malet engagea la conférence à « préparer un acte séparé, applicable dans le monde entier et destiné à former le complément du droit international en matière de traite. » Mais tel n'avait pas été l'objet de la convocation, et la conférence, « africaine, » en adoptant cette nouvelle série de résolutions, eût dépassé le but que les gouvernemens représentés lui avaient assigné. On se borna donc à intercaler deux articles dans le texte de l'acte général : par le premier, les puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires qui constituent le bassin du Congo et de ses affluens s'engageaient à concourir à la suppression de la traite des noirs ; par le second, après avoir déclaré que, « conformément aux principes du droit des gens reconnus par les signataires, » la traite des esclaves était interdite et que les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite, devaient être également considérées comme interdites, chacune de ces puissances s'engageait à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et punir ceux qui s'en occupent.

L'Europe avait parlé clairement ; mais on s'aperçut bientôt qu'il ne suffisait pas de poser un principe et de manifester des intentions. M. Deloncle a dit à la chambre des députés le 24 juin 1891 : « L'acte de Berlin de 1885 suffit pleinement à l'œuvre antiesclavagiste. On y trouve l'énoncé des principes essentiels des mesures longuement édictées par l'acte de Bruxelles, et l'application pure et simple de ces principes suffisait pour combattre efficacement la traite. » Mais l'événement ne justifie pas cette proposition. Plus de trois ans s'étaient écoulés depuis que la conférence de Berlin avait terminé son œuvre, et des marchés à esclaves étaient ouvertement installés : 1° dans toutes les villes de l'intérieur du Maroc, où des caravanes apportaient plusieurs fois par an leur bétail humain ; 2° dans les oasis du Sahara situées au sud des possessions françaises, de la Tunisie et de la Tripolitaine ; 3° à Tombouctou, point

Digitized by Google

de ravitaillement commun du nord de l'Afrique et des provinces qui sont au sud et à l'ouest du Sénégal ; 4° dans les régions qui bordent la Mer-Rouge, depuis la hauteur de Souakim jusqu'à celle d'Aden et de Périm (1) ; 5° sur un grand nombre de points situés entre les Grands Lacs et les côtes du Zanguebar, depuis Ibo et Lindi au sud jusqu'à la rivière Jub et à Mukdishu dans le nord (2); 6° à l'est des contrées situées sur l'Océan-Atlantique et sur les frontières du Benguela, pour les esclaves enlevés dans les vallées de la Liba et du Kassai; 7° dans le pays des Zoulous depuis la suppression des marchés établis sur le Zambèze; 8° à l'intérieur de l'Afrique équatoriale et sur les hauts plateaux des Grands Lacs. En un mot, dans toutes les contrées où les champions de la civilisation, explorateurs ou missionnaires, se frayaient une route, les champions de la barbarie arrivaient sur leurs pas, en bataillons plus serrés, pour étouffer la bonne semence et propager l'œuvre de mort. On montrait aisément du doigt, sur la carte d'Afrique, le nombre croissant des provinces qu'ils avaient converties en déserts et le cardinal Lavigerie pouvait calculer, sans qu'on osât le démentir, que, si l'Europe ne mettait pas à exécution les projets de la conférence « africaine, » si les actes ne succédaient pas aux paroles, l'Afrique serait dépeuplée en moins de cinquante ans.

Déjà, sept ans avant la conférence de Berlin, à Bruxelles, Léopold II, roi des Belges, avait officiellement convié les membres de l'association internationale africaine à poursuivre, par tous les moyens possibles, l'extinction de la traite. En 1888, Léon XIII, dans son encyclique aux évêques du Brésil, signala du même coup aux peuples civilisés le grand acte d'émancipation qui venait de s'accomplir dans l'Amérique méridionale et « l'ignoble trafic d'hommes » qui déshonorait l'Afrique. Il annonçait la nouvelle croisade : un autre Pierre l'Ermite parcourut l'Occident, le crucifix à la main, pour la prêcher. L'œuvre antiesclavagiste une fois constituée par nationalités différentes, le roi des Belges jugea le moment venu de réunir en un faisceau ces bonnes volontés éparses. C'est encore lui qui convoqua les représentans des puissances civilisées à Bruxelles, d'accord, nous n'éprouvons aucune peine à le reconnaître, avec le gouvernement anglais, pour arrêter un plan

(1) Là les caravanes d'esclaves arrivent des contrées situées au sud du Wadaï, du Darfour, du Cordofan, ainsi qu'à l'est et au nord du Nyanza : des barques arabes viennent les prendre la nuit, sur le littoral, pour les passer, à la faveur des ténèbres et en trompant la surveillance des trop rares croiseurs anglais et français, aux côtes de l'Arabie, d'où on les envoie ensuite dans toute l'Asie (lettre du cardinal Lavigerie, du 23 juillet 1888).

(2) « Vendus là, les esclaves sont transportés en Asie, sur des barques arabes, par les mêmes procédés employés le long de la Mer-Rouge. » (Même lettre.)

Digitized by Google

de conduite, c'est-à-dire pour « mettre un terme aux crimes et aux dévastations qu'engendrait la traite des eslaves africains et protéger efficacement les populations aborigènes de l'Afrique. » C'est sous la présidence d'un ministre belge, le baron Lambermont, que la conférence ouvrit ses séances le 18 novembre 1889 et les termina le 2 juillet 1890. On a dit, il est vrai, dans la discussion du 24 juin 1891, à la chambre des députés : « A la lecture des procès-verbaux de la conférence de Bruxelles, il est manifestement visible qu'au fond cette conférence ne s'est tenue que pour aboutir à un résultat pratique : supprimer la liberté commerciale du bassin du Congo. » Quoi! c'est là le but qu'a poursuivi l'Europe ! C'est à ce merveilleux résultat qu'ont tendu les efforts de tant de nations et qu'ont travaillé, par exemple, avec une persévérance infatigable les plénipotentiaires russes, prodiguant leurs efforts pour trouver le terrain d'une entente commune ! Quelques gens astucieux auraient enlacé les représentans des puissances désintéressées dans cette combinaison machiavélique et ceux-ci seraient étourdiment tombés dans le piège! Ce n'est pas ainsi que s'écrira l'histoire : il faut juger les hommes et les faits d'un peu plus haut pour les mettre à leur vrai point de vue.

La conférence de Bruxelles se proposait un triple but : atteindre la traite des noirs africains aux lieux d'origine ; la réprimer sur mer ; la réprimer aux lieux de destination dont les institutions comportent l'existence de l'esclavage domestique. Ce triple but, l'Acte général l'a-t-il atteint? Oui, d'après le cardinal Lavigerie, qui remerciait solennellement, dans une allocution prononcée à Paris le 21 septembre 1890, toutes les puissances catholiques, chrétiennes, dissidentes, musulmanes même, d'avoir comblé ses vœux en assurant la délivrance de l'Afrique ; non, d'après quelques-uns des députés français qui se sont fait entendre dans la discussion de juin 1891 : « L'Acte général de Bruxelles est inutile, » a dit l'un d'eux. Examinons.

Les hautes parties contractantes exposent d'abord, dans cet acte, le plan qu'elles ont arrêté pour combattre la traite dans les pays d'origine, à l'intérieur de l'Afrique. Ces mesures générales et internationales paraissent, il est vrai, « purement platoniques » au même député (séance du 24 juin). Ainsi, quand les puissances signataires résolvent d'établir graduellement à l'intérieur, dans les territoires placés sous leur protectorat ou sous leur souveraineté, « des stations fortement occupées, de manière que leur action protectrice ou fortement répressive puisse se faire sentir avec efficacité » dans les régions dévastées par la chasse à l'homme ; de relier ces stations à la côte et entre elles par des voies ferrées et des lignes télégraphiques ; d'organiser des expéditions et des

Digitized by Google

colonnes mobiles chargées de maintenir les mêmes communications et d'appuyer l'action répressive; de restreindre enfin l'importation des armes à feu dans l'étendue des territoires atteints par la traite, elles se livrent à un pur exercice de rhétorique! Quand elles s'engagent, en outre, à faire surveiller par ces stations et croisières intérieures les routes suivies par les trafiquans, à y arrêter les convois en marche ou à les poursuivre partout où leur action pourra s'exercer légalement; quand elles établissent des postes spéciaux, à l'effet d'intercepter ces convois aux lieux habituels de passage, aux points d'aboutissement et de croisement des principales routes de caravanes traversant la zone voisine de la côte déjà soumise à leur action (1); lorsqu'elles prescrivent aux autorités locales d'organiser une surveillance rigoureuse dans les ports et les contrées avoisinant la côte, à l'effet d'empêcher la mise en vente et l'embarquement des esclaves amenés de l'intérieur, ainsi que la formation et le départ vers l'intérieur des bandes de chasseurs d'hommes, c'est de leur part une sorte de fantaisie « altruiste, » le simple jeu d'une imagination bienveillante! Cependant la sanction de toutes les injonctions et de toutes les défenses vaguement énoncées dans l'acte de Berlin, reproduites et développées avec une remarquable précision dans l'acte de Bruxelles, devait être écrite dans une sorte de législation pénale internationale, et celle-ci sortait en effet de l'entente commune : les puissances s'obligeaient à édicter, dans le délai d'un an (2), des lois rendant applicables aux diverses séries de crimes commis dans la chasse à l'homme leurs propres lois sur les attentats commis contre les personnes ou contre la liberté individuelle. Par une conséquence logique, l'entente s'établissait encore pour l'arrestation des coupables qui se seraient soustraits à la juridiction des autorités du pays où les crimes auraient été commis et pour leur jugement. Les signataires allaient jusqu'à prendre l'engagement de se communiquer, dans le plus bref délai possible, les lois et décrets existans ou promulgués en exécution du nouveau pacte! Des mesures internationales complémentaires garantissaient enfin aux esclaves fugitifs, ou libérés par la dispersion des convois, des secours, un droit d'asile dans les camps ou stations officiellement établis par les puissances contractantes, et même, si les circonstances le permettaient, le rapatriement. Ce n'est pas là, si nous ne nous trompons, l'œuvre de quelques rêveurs : on veut, on peut agir.

(1) Les dernières correspondances, en nous informant que les Allemands vont établir un nouveau poste militaire à Kirando, nous apprennent qu'on a tiré le plus grand parti du poste établi précédemment à Oujiji pour entraver le trafic des esclaves dans l'Ounyamouesi.

(2) A moins qu'il n'y fût déjà pourvu par les lois existantes (chap. I, art. 5).

Digitized by Google

La répression de la traite « aux pays de destination dont les institutions comportent l'existence de l'esclavage domestique » est prévue dans un chapitre spécial de l'Acte général. Les puissances contractantes qui n'ont pas encore supprimé chez elles ce genre de servitude et dont les possessions, situées ou non hors de l'Afrique, « servent, malgré la vigilance des autorités, de lieux de destination aux esclaves africains, » s'engagent à en prohiber l'importation, le transit, la sortie, le commerce : elles promettent d'organiser la surveillance « la plus active et la plus sévère » sur tous les points où s'opèrent l'entrée, le passage, la sortie de ces esclaves. Elles acceptent, en conséquence, tout un système de vérifications et de prohibitions, de mesures préventives et répressives que nous ne pourrions analyser sans sortir de notre cadre. Tous les signataires reconnaissent par une clause spéciale « la haute puissance de la loi sur la prohibition de la traite, » sanctionnée par l'empereur des Ottomans le 4/16 décembre 1889, et se déclarent « assurés qu'une surveillance active sera organisée par les autorités ottomanes, particulièrement sur la côte occidentale de l'Arabie et sur les routes qui mettent cette côte en communication avec les autres possessions de Sa Majesté impériale en Asie. » Il est dit, aussitôt après, que le shah de Perse consent à organiser une surveillance active dans les eaux territoriales de son royaume et sur celles des côtes du Golfe-Persique et du golfe d'Oman (1). Enfin le sultan de Zanzibar s'engage expressément « à prêter son concours le plus efficace » pour la répression des crimes commis par les trafiquans d'esclaves africains sur terre comme sur mer, les tribunaux institués à cette fin dans le sultanat devant appliquer strictement les dispositions pénales annoncées dans la première partie de l'acte, et, « pour mieux assurer la liberté des esclaves libérés, tant en vertu des dispositions du présent Acte général que des décrets rendus en cette matière par Sa Hautesse et ses prédécesseurs, un bureau d'affranchissement » doit être établi à Zanzibar.

Je laisse à dessein dans l'ombre, en ce moment, le troisième chapitre de l'Acte général, qui contient une longue série de dispositions sur la répression de la traite maritime, et je me borne à signaler un chapitre tout spécial, composé de six articles, dans lequel les puissances signataires, « préoccupées des conséquences morales et matérielles qu'entraîne pour les populations indigènes l'abus des spiritueux, » en restreignent le trafic dans une certaine zone.

Or on a, dans la discussion parlementaire de juin 1891, invoqué les dispositions de ces six derniers articles et le rejet partiel des

(1) « Ainsi que sur les routes intérieures qui servent au transport des esclaves. »

Digitized by Google

propositions françaises pour faire entendre que la France avait été jouée à Bruxelles. Nous avions aussi proposé d'interdire dans l'Afrique entière l'importation des armes perfectionnées, car c'était grâce à l'emploi de ces armes, à la terreur inspirée par la poudre et les balles, le cardinal Lavigerie l'avait dit vingt fois, que les bandes sauvages d'Arabes et de métis forçaient les populations désarmées de l'intérieur à se soumettre au joug, à fuir dans les jungles, à tomber éperdues entre les mains de leurs bourreaux, et nous aurions, paraît-il, échoué de même. L'une et l'autre critique ne portent que sur des points de détail; mais, même avant de retracer le tableau de la grande défaite qu'on nous aurait infligée à propos de la traite maritime, on tend à démontrer par là que nous n'avons rien obtenu, rien fait, que nous avons apposé notre signature au bas d'une page blanche et prêté notre concours à des mesures illusoires. La réponse est simple.

L'abus des spiritueux préoccupait déjà les plénipotentiaires de Berlin quand ils avaient engagé, dans ce premier Acte général, les puissances signataires à veiller à la conservation des populations indigènes et provoqua depuis cette époque, on le sait, un vif mouvement d'opinion soit en Angleterre, soit en Amérique; aussi la conférence de Bruxelles fut-elle saisie de nombreuses pétitions qui l'invitaient à réprimer soit l'importation, soit le trafic des liqueurs fortes en Afrique, par des mesures énergiquement prohibitives. La France, qui frappe l'alcool de droits très élevés dans presque toutes ses colonies, chercha naturellement à faire adopter ses propres principes par les plénipotentiaires de Bruxelles, et proposa la prohibition absolue dans certaines régions, l'établissement d'un droit de 50 francs par hectolitre d'alcool à 50 degrés dans le reste de l'Afrique. Toutefois elle rencontra, parmi les représentans de quelques autres puissances, notamment chez ceux de la Hollande et de l'Allemagne, une vive résistance, et dut transiger. Mais cette transaction ressemble fort à une victoire. D'abord on divisa l'Afrique en deux régions, qui furent soumises à des régimes distincts : une région non contaminée, c'est-à-dire dans laquelle l'usage des boissons distillées n'existait pas ou ne s'était pas développé; une zone délimitée par le 20e degré de latitude nord et par le 22e degré de latitude sud et aboutissant vers l'ouest à l'Océan-Atlantique, vers l'est à l'Océan-Indien et à ses dépendances, y compris les îles adjacentes au littoral jusqu'à 100 milles marins de la côte. La conférence interdit d'abord, d'une manière absolue, le trafic et même la fabrication des boissons distillées dans la première zone, et soumit l'autre, qui se trouvait restreinte au littoral, à des entraves douanières. Les taxes de 15 et de 25 francs par hectolitre dont il a été parlé soit dans le rapport de M. Charmes, soit dans la discus-

Digitized by Google

sion du 25 juin (25 francs représentant, d'ailleurs, 100 pour 100 de la valeur de la marchandise en Afrique), sont limitées, en fait, aux régions de la côte occidentale (Congo français, État indépendant du Congo, Congo portugais), où les spiritueux entraient librement en vertu de l'Acte général de Berlin. Partout ailleurs, des droits plus élevés ont été maintenus et pourront être augmentés. De plus, au bout de six ans, la taxe de 25 francs elle-même « sera soumise à revision, en prenant pour base une étude comparative des résultats produits par les tarifications, à l'effet d'arrêter alors, si faire se peut, une taxe maxima dans toute l'étendue de la zone où n'existerait pas le régime de la prohibition. » En somme, si nous n'obtenions pas tout, il s'en fallait que nous n'eussions rien obtenu. Le trafic des spiritueux était singulièment gêné par ces mesures, le progrès était palpable, et, si nous avions refusé ce que l'on nous concédait parce qu'on ne nous concédait pas tout ce que nous réclamions, non-seulement nous nous serions comportés comme des enfans, mais nous aurions fait le jeu de nos contradicteurs.

En ce qui touche l'importation des armes à feu, la proposition française, il est vrai, a été jugée trop générale. On a fait remarquer que la traite n'existait pas dans toute l'Afrique, qu'une interdiction absolue porterait le trouble dans le commerce de plusieurs nations et diminuerait la sécurité des caravanes. Mais, cette fois encore, la France a provoqué l'insertion de dispositions très importantes dans l'Acte général (art. 8 à 14) et peut en tirer gloire. D'abord, dans toute l'étendue d'une zone très considérable (1), l'interdiction d'importer des armes à feu, spécialement des armes rayées et perfectionnées, ainsi que de la poudre, des balles et des cartouches, est érigée en règle, l'autorisation d'importer devient l'exception : encore quand un des États signataires croira devoir donner cette autorisation, les armes importées devront-elles être déposées dans un entrepôt public placé sous son contrôle et ne pourront-elles en sortir sans une permission nouvelle, qui sera refusée, en principe (2), pour les armes de précision telles que fusils rayés, à magasin ou se chargeant par la culasse et pour les munitions destinées à les approvisionner. Disposition générale complétée par une série de minutieux règlemens préventifs à la suite desquels les signataires se proposent d'appliquer aux con-

(1) Formée par les territoires compris entre le 20e parallèle nord et le 22e parallèle sud et aboutissant vers l'ouest à l'Océan-Atlantique, vers l'est à l'Océan-Indien et ses dépendances, y compris les îles adjacentes au littoral jusqu'à 100 milles marins de la côte.

(2) Et sauf pour l'armement de la force publique, ou, dans des cas très rares, à titre individuel, aux personnes offrant des garanties exceptionnelles.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

trevenans une sorte de législation pénale internationale et s'engagent à se communiquer les renseignemens relatifs au trafic des armes à feu et des munitions, aux permis accordés ainsi qu'aux mesures de répression appliquées dans leurs territoires respectifs. Il serait puéril soit de contester en ce point la gravité, l'efficacité du pacte de Bruxelles, soit de convertir en un échec ce qui peut être regardé comme un succès de la diplomatie française. Le cardinal Lavigerie, qui tenait tant à la prohibition des armes et de la poudre, ne s'y est pas mépris : aucune partie de l'Acte général n'a provoqué de sa part une plus vive explosion de reconnaissance (1).

Un député français, élargissant le débat, a, pour démontrer l'inutilité de l'Acte, invoqué des considérations plus générales. M. Deloncle s'est prévalu, dans la séance du 24 juin 1891, des changemens opérés depuis deux ans dans l'état de l'Afrique. Il admet que nos diplomates soient allés à la conférence en 1889, parce qu'une très grande partie du noir continent était encore, à ce moment, *res nullius*, notamment sur la côte orientale. Mais, depuis ces derniers mois de 1889 où les principales clauses de l'Acte général ont été convenues entre les puissances représentées à Bruxelles, « des arrangemens territoriaux sont survenus en si grand nombre que, on peut l'affirmer aujourd'hui, le partage de l'Afrique est accompli. » Dès lors, quelle nécessité d'un nouvel Acte général « maintenant que l'Afrique a été partagée entre des nations civilisées et qui ont pris la responsabilité matérielle et morale des territoires placés sous leur influence? » Ainsi les progrès d'une ou de deux puissances dans l'intérieur ou sur le littoral de l'Afrique dispenseraient toutes les nations civilisées d'une entente commune pour arriver à l'extinction de la traite! C'est ce dont nous doutons fort. Il suffit de jeter les yeux sur l'Acte général pour se convaincre que certaines mesures indispensables deviennent inexécutables si tout le monde ne s'astreint pas à les exécuter. Croit-on, par exemple, que les restrictions mises à l'importation de l'alcool et des armes à feu puissent avoir un effet quelconque dès qu'elles n'astreignent pas toutes les puissances? Il suffit qu'une d'elles abaisse la barrière dans une pensée de lucre pour que les matières prohibées se précipitent par la brèche ouverte au détriment des autres puissances et pour que chacune d'elles modifie le pacte

(1) Voir son allocution du 21 septembre 1890. Nous n'insistons pas sur le débat provoqué, dans les séances du 24 et du 25 juin 1891, par la réponse de lord Vivian au représentant de l'empire allemand qui demandait au gouvernement de la reine de s'engager à faire interdire l'exportation des armes de la colonie du Cap. L'incident n'a qu'une médiocre importance, et la citation faite par M. F. Charmes, rapporteur (voir *l'Officiel* du 26 juin 1891, p. 1433, 1re col.), nous paraît absolument péremptoire.

www.libtool.com.cn
LIBRARY OF THE UNIVERSITY
Digitized by Google

anglo-français le 5 août, anglo-portugais le 20 août 1890, anglo-italien le 24 mars 1891 (1) : la nécessité d'un Acte général subsistait, et les représentans des nations civilisées, réunis à Bruxelles le 2 juillet 1891 pour l'échange des ratifications, pouvaient dire à leur tour : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. »

Toutefois, ce jour-là, les représentans de la France ne se réunissaient pas à ceux des autres nations. Nos députés venaient de voter, en effet, à une forte majorité, cette proposition : « La chambre surseoit à donner l'autorisation de ratifier l'Acte général de la conférence de Bruxelles, du 2 juillet 1890, la déclaration en date du même jour et le protocole signé à Paris, le 9 février 1891. » Par là même ils avaient rejeté non pas définitivement, mais provisoirement la convention internationale signée par dix-sept puissances. Or il n'était pas facile de proposer aux diplomates du monde entier le remaniement d'une œuvre si délicate et de si longue haleine, et cependant on ne pouvait pas non plus se passer de la ratification française. Il était clair, par exemple, que, si les boutres des indigènes et des Arabes, les bâtimens de tous les trafiquans devaient échapper, quel que fût leur chargement, par cela seul qu'ils auraient arboré le pavillon français, aux vérifications de n'importe quelle marine militaire, si ce n'est des croiseurs entretenus par la France, hors d'état de faire à elle seule la police de la zone « contaminée, » la répression de la traite devenait une chimère. Le vote de la chambre française anéantissait donc en un clin d'œil les laborieux efforts tentés depuis plusieurs années sur toute la surface de l'Europe par la ligue antiesclavagiste, et, comme on ne pouvait pas nier qu'une grande partie de l'Afrique continuât d'être décimée par le trafic des noirs (2), l'œuvre du roi Léopold et de tant d'autres hommes de bien était frappée au cœur : la cause de la civilisation venait de subir un grave échec.

II.

Comment notre chambre des députés a-t-elle pris un parti si manifestement contraire aux intérêts généraux de l'humanité? Elle

(1) Voir le discours de M. Deloncle (*Officiel* du 25 juin 1891).

(2) Ainsi le Marungou vient d'être dévasté par Makutubu, homme à la solde des Arabes de Zanzibar. Les négriers ont enlevé 3,000 esclaves, mais n'en ont ramené que 2,000 à Kirando, parce qu'ils ont massacré les traînards : en sortant du territoire de Kizabi, ils ont jeté dans une rivière près de 300 femmes ou enfans trop fatigués pour continuer la route. Des bandes esclavagistes ont été détruites ou dispersées récemment, sur divers points, dans l'État du Congo, et les esclaves qu'elles prenaient à leur suite ont été libérés, mais après des luttes sanglantes. Les négriers déciment actuellement l'Ounyanyembé et l'Urua (région occidentale du Tanganyika).

Digitized by Google

n'a vu qu'une clause dans l'Acte général de Bruxelles; celle qui prévoyait la vérification des papiers de bord. *C'est le droit de visite!* ont dit les adversaires de la convention. A ce mot, tous les cœurs battent; on ne discute plus, on ne comprend plus, on n'entend plus : les ombres des chevaliers tués sur les champs de bataille de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt peuplent la salle des séances et l'œuvre de nos plénipotentiaires est balayée.

Qu'est-ce donc que le droit de visite?

Ce droit n'existe *ipso facto,* sauf une exception admise par le consentement unanime des nations, qu'en temps de guerre. Voici la règle : pour empêcher que les neutres n'abusent de leur liberté commerciale au profit d'un des belligérans, chacun des États en guerre a le droit d'arrêter les navires neutres dans les eaux dépendant de son propre territoire, sur le théâtre de la guerre, dans la partie de la pleine mer que doivent traverser les bâtimens à destination de l'État ennemi et d'examiner s'ils ne transportent pas des articles de contrebande. Voici l'unique exception : même en pleine paix, si l'on a de graves motifs de soupçonner qu'un navire se rend coupable de *piraterie* (1), tout vaisseau de guerre, à quelque État qu'il appartienne, a le droit de l'arrêter et de le visiter : quand les soupçons sont fondés, le navire est déclaré de bonne prise et peut être conduit dans un port quelconque d'un État civilisé; là les pirates, ennemis permanens de tous les peuples, doivent subir la juridiction du capteur. Jusqu'ici tout le monde est d'accord. Mais quelle est au juste l'étendue de ce droit?

Vattel, dont l'avis est un oracle ou peu s'en faut, s'exprimait au siècle dernier dans les termes suivans : « Nous ne pouvons empêcher le transport des marchandises de contrebande sans faire des *perquisitions* à bord des navires neutres; nous avons donc le droit de faire des perquisitions. » Même en France, un guide généralement sûr, à la fois officier de marine et jurisconsulte, Th. Ortolan, a pu dire : « Un droit de vérification sur le chargement doit nécessairement être exercé, outre l'examen des papiers, si l'on soupçonne à bord de la contrebande de guerre destinée pour l'ennemi. La coutume internationale autorise cette extension donnée dans certains cas à la visite. *D'après cette coutume,* si, malgré la teneur des lettres de mer, il y a des doutes fondés contre l'authenticité ou la sincérité de ces lettres, le visiteur peut faire des recherches plus exactes. » Bluntschli, Gessner, en général presque tous les publicistes allemands suivent l'opinion de Vattel. Tel est aussi l'avis de

(1) Sont considérés comme *pirates,* d'après le droit des gens, les navires, qui, sans l'autorisation d'une puissance belligérante, cherchent à s'emparer des personnes, à faire du butin ou à anéantir dans un dessein criminel les biens d'autrui.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Kent et de Wheaton, deux des premiers parmi les jurisconsultes de l'Amérique septentrionale. Quant aux Anglais, ils défendent avec chaleur, à l'exception de quelques irréguliers, la thèse développée par lord Stowell dans la mémorable affaire du *convoi suédois* : « Le droit de visite *et de recherche* à bord des navires marchands sur la haute mer, quels que soient les chargemens, quelles que soient les destinations, est un droit incontestable du navire légitimement commissionné d'une nation belligérante, parce que, tant que la visite *et les perquisitions* n'ont pas eu lieu, il n'est pas nettement démontré quels sont les navires ou les chargemens ou les destinations. » Nul n'a plus exactement résumé que le juge Story la doctrine adoptée par nos voisins d'outre-Manche : « C'est sans raison qu'on essaie d'établir une distinction entre la visite (*visit*) et la recherche (*search*) : ce sont des mots qui, en droit international, sont toujours unis et que les Français expriment par *droit de visite*... La visite d'un navire quelconque en vue de faire à son sujet une sorte d'enquête est l'exercice d'une faculté comprise dans le *droit de visite*. »

Cependant la loi des nations enseigne encore « qu'on ne peut abuser de la liberté des mers pour le transport d'esclaves. » Or l'Angleterre tenta de pousser ce principe à ses conséquences extrêmes, en faisant une seconde brèche à la règle d'après laquelle le droit de visite ne peut s'exercer en temps de paix. Elle aurait voulu que les vaisseaux de guerre appartenant à toutes les puissances maritimes pussent de plein droit, sans convention spéciale, se livrer à des perquisitions sur les navires étrangers suspects de faire la traite des nègres. Pour atteindre ce but, elle imagina de faire rentrer la seconde exception dans la première et d'assimiler la traite à la piraterie : la première et la plus grave conséquence de cette innovation eût été de soustraire les bâtimens négriers à la juridiction de l'État dont ils dépendent. Mais c'était étendre arbitrairement la notion de la piraterie. Celle-ci, mais non la traite, menace le commerce maritime tout entier : les pirates ne reconnaissent l'autorité d'aucun État, les négriers naviguent sous le pavillon d'une puissance connue. La répression d'un de ces deux crimes n'offre donc pas, au même degré que celle de l'autre, le caractère d'une obligation internationale. Aussi la prétention du royaume-uni souleva-t-elle tout d'abord une opposition générale. La France en donna le signal. Au congrès de Vérone, en 1822, un mémoire soumis aux plénipotentiaires des grandes puissances par le principal ministre de sa majesté britannique proposa d'assimiler la traite à la piraterie, et d'ériger en loi le droit de visite réciproque en temps de paix à bord des navires suspects : seul moyen, disait-on, d'arriver à la découverte et au châtiment du trafic cou-

Digitized by Google

pable. Nos représentans refusèrent leur adhésion, et devaient le faire. La politique française était toute tracée, si près d'une époque où l'Angleterre avait arbitrairement imposé des devoirs auxquels les navires de tous les autres peuples devaient se soumettre sous peine de confiscation, moins de quinze ans après qu'un *ordre du conseil* avait mis en état de blocus, contrairement au droit des gens, de l'Elbe à Brest, tous les ports, toutes les côtes de l'empire français, et provoqué les représailles du blocus continental : elle eût été commandée d'ailleurs à n'importe quelle autre date, l'exercice même du droit de visite tel que le comprenaient non-seulement le royaume-uni, mais les autres puissances, pouvant léser nos intérêts commerciaux, et les négriers porteurs du pavillon français devant rester, à tout prix, justiciables de la France.

Cependant l'Angleterre, n'ayant pu faire introduire dans la loi des nations par les grandes puissances le droit de visite réciproque en pleine paix à bord des navires soupçonnés de transporter des esclaves, résolut de le faire pénétrer peu à peu, par une série de traités séparés, dans le droit des gens conventionnel. La liste en est longue et le lecteur nous excusera de ne pas les énumérer. Il lui suffira peut-être de savoir que vingt-quatre traités sur cette matière unissaient en 1850 la Grande-Bretagne aux autres nations maritimes : dix de ces conventions admettaient le droit de visite avec toutes ses conséquences et l'établissement de tribunaux mixtes; douze reconnaissaient le même droit de visite, mais maintenaient la juridiction des tribunaux nationaux.

Après la révolution de juillet, la France avait modifié son attitude et conclu successivement avec l'Angleterre les conventions du 30 novembre 1831, du 22 mars 1833. D'après ces deux actes, le droit de visite réciproque pouvait être exercé successivement, dans des parages déterminés, à bord des navires de l'une et de l'autre nations. Il s'agissait d'ailleurs du droit de visite tel qu'on l'entendait dans le vocabulaire commun des peuples maritimes, exercé dans toute son étendue. Le croiseur devait reconnaître non-seulement la régularité des expéditions, mais le caractère des opérations entreprises. D'après les instructions jointes à la seconde convention et qui en faisaient partie intégrante, il devait dresser et signer en double original un procès-verbal énonçant non-seulement l'époque et le lieu de l'arrestation, le nom du bâtiment, celui de son capitaine et ceux des hommes de son équipage, mais encore le nombre et l'état corporel des esclaves trouvés à bord, une description exacte de l'état du navire et de sa cargaison. La France se prêtait en outre, il faut bien le reconnaître, à une œuvre de propagande. L'article 9 de la première convention est ainsi conçu : « Les hautes parties contractantes au présent traité sont

Digitized by Google

d'accord pour inviter les autres puissances maritimes à y accéder dans le plus bref délai possible. »

Il semblait que l'opinion publique se fût détachée de cette question quand on apprit à Paris, en janvier 1842, la conclusion d'un nouveau traité. L'Angleterre venait de livrer une seconde fois la bataille qu'elle avait perdue au congrès de Vérone, et cette bataille était presque gagnée. Les États-Unis n'avaient pas fléchi, mais l'Europe cessait de résister. Les cinq grandes puissances se reconnaissaient un « droit de visite » réciproque, en prenant ce mot dans son acception la plus large, sur les navires de l'une ou de l'autre, afin d'empêcher le commerce des esclaves. Le *consensus gentium* allait donc s'établir, ou peu s'en faut; car la France elle-même, après avoir sollicité sous l'impulsion de la Grande-Bretagne l'adhésion de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse hésitantes, avait donné sa signature à Londres le 20 décembre 1841 : on n'attendait plus que la ratification du roi. Tout à coup la discussion de l'adresse, à la chambre des députés, réveilla des sentimens qu'on croyait assoupis. MM. Billault, Dupin, Thiers, Berryer, l'amiral Lalande dénoncèrent en termes enflammés l'acte du 20 décembre, rappelant les prétentions tyranniques de l'Angleterre à la souveraineté des mers, excitant le patriotisme français, opposant la conduite des États-Unis à celle de la France, et démontrant sans grande difficulté qu'on avait, par excès de condescendance, sacrifié soit l'indépendance de notre pavillon, soit les légitimes intérêts de notre commerce maritime. Presque seul, M. Guizot, ministre des affaires étrangères, tint tête aux assaillans. On était au lendemain des démêlés internationaux provoqués par les affaires de la Syrie et de l'Égypte; l'Europe venait de régler sans notre participation, grâce à l'Angleterre, par la convention du 15 juillet 1840, la question d'Orient : quand même le gouvernement aurait eu raison sur tous les points, il est probable que l'opposition, soutenue à la fois par les préventions populaires et par l'opinion des classes dirigeantes, l'aurait emporté. Mais, au demeurant, le projet de traité contenait, on le comprendra bientôt, un certain nombre de concessions inutiles ou regrettables, et, si les discours des opposans contenaient beaucoup de phrases sonores bourrées de mots vides, il subsistait un certain nombre de critiques que la dialectique la plus serrée n'avait pu détruire. Tout le monde sait que la bataille tourna contre le ministère et que la ratification du roi fut indéfiniment ajournée.

On ne peut pas se figurer, à l'étranger, l'influence que les souvenirs de 1842 ont exercée sur les débats de 1891. Quel thème pour les hommes politiques animés d'un souffle oratoire! L'antique rivalité de la France et de l'Angleterre; Selden, l'auteur du

Digitized by Google

mare clausum, établissant sur un monceau de documens les prétendus droits de son pays à la souveraineté de l'Océan et son livre devenant l'Évangile maritime de la Grande-Bretagne; « la France qui avait la première écrit sur son pavillon : *Liberté des mers* et réclamé cette liberté pour tous, dans tous les temps, dans tous les lieux (1), » dépossédée de son rôle naturel; le drapeau tricolore abaissé; nos marins atteints jusques au fond du cœur! Comment n'être pas tenté de recommencer cette joute qui avait passionné le pays et dans laquelle M. Guizot lui-même avait à peu près mordu la poussière? La même question ne se posait-elle pas et fallait-il s'arrêter à des nuances plus ou moins saisissables? Il était d'ailleurs vraisemblable que, le branle une fois donné, la chambre suivrait. Toute assemblée un peu nombreuse, de quelques lumières qu'on la supposât douée, était disposée à négliger de très bonne foi le côté technique du problème, c'est-à-dire la comparaison précise, exacte, rigoureuse de deux situations différentes et à se laisser fasciner par l'exemple donné cinquante ans plus tôt. Une chambre républicaine, nommée par le suffrage universel, se montrerait-elle d'ailleurs moins jalouse de l'honneur national et moins patriote qu'une chambre conservatrice et royaliste, issue du suffrage restreint? Il était facile de prévoir qu'on commettrait un anachronisme et nous l'avions prévu nous-même : on l'a commis.

C'est ce que nous nous proposons de démontrer. Interrompant à dessein notre histoire sommaire du droit de visite, nous allons chercher à déterminer, pièces en main, quelles ont été sur ce terrain, à Bruxelles, les concessions faites à la France, les concessions faites par la France.

III.

Personne ne conteste que la France n'ait pas seulement travaillé pour elle en défendant la liberté des mers. Elle l'a défendue pour tous, comme disait en 1842 l'amiral Lalande et, dans cet ordre d'idées, chaque progrès du droit maritime international est une conquête de la politique française. A Vérone et depuis Vérone, l'Angleterre avait tenté d'introduire une règle nouvelle dans la loi des nations, en soumettant à la visite en temps de paix, de plein droit, abstraction faite de toute convention, les navires soupçonnés de faire la traite des nègres. A vrai dire, plusieurs de ses hommes d'État, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, comme lord Lyndhurst en 1858 et lord Malmesbury en 1859, avaient émis des doutes sur la légitimité d'une telle prétention; mais le gouverne-

(1) Discours de l'amiral Lalande en 1842.

Digitized by Google

ment britannique n'y avait pas renoncé d'une manière officielle et positive. Or, voici ce que la conférence de Bruxelles a décidé. D'abord elle donne aux mots « droit de visite, » conformément à l'interprétation commune, l'acception la plus étendue et distingue la visite de la vérification des papiers. Le *droit de visite* réciproque en temps de paix (le cas de piraterie excepté), ne dérivant pas de la loi commune, ne pourra s'exercer que dans les limites déterminées par chaque loi conventionnelle. « *L'enquête sur le chargement* du bâtiment ou la *visite* ne peut avoir lieu, dit l'article 45 de l'Acte général, qu'à l'égard des bâtimens naviguant sous le pavillon d'une des puissances qui ont conclu ou viendraient à conclure des conventions particulières et conformément aux prescriptions de ces conventions. » La conséquence est claire : chacune des puissances signataires, à partir du jour où le traité qui l'unit à quelque autre puissance expire ou peut être dénoncé, reprend, quant à l'exercice du droit de visite proprement dit, sa liberté d'action. C'est ce que la France avait toujours demandé. Le droit même de vérifier les papiers des navires soupçonnés de faire la traite ne dérive pas de la loi commune, comme l'Angleterre l'avait si longtemps soutenu ; par conséquent, il ne s'applique qu'aux puissances signataires de l'Acte général, conformément aux clauses de cet acte, c'est-à-dire avec toutes les restrictions qu'il accumule et toutes les distinctions qu'il contient. Encore une fois, c'est la théorie française qui l'emporte, et l'on va comprendre sur-le-champ qu'il ne s'agit pas là seulement d'un succès purement théorique.

D'abord les dix-sept puissances représentées conviennent décidément de ne pas assimiler la traite à la piraterie. L'Angleterre avait tenté, pendant plus d'un demi-siècle, d'obtenir cette assimilation. L'Autriche, la Prusse et la Russie s'étaient formellement engagées par le traité du 20 décembre 1841, non-seulement à prohiber tout commerce d'esclaves, mais « à déclarer piraterie un pareil trafic. » A la conférence de Berlin, cette doctrine n'était pas encore universellement abandonnée, puisqu'elle avait obtenu, le 10 novembre 1884, l'appui d'un plénipotentiaire italien. Notre pays, on le sait, l'avait toujours répudiée, notamment dans les instructions annexées à la convention anglo-française du 29 mai 1845.

Ainsi donc la conférence ne permettait pas de substituer un délit du droit des gens à un délit du droit national. Elle préparait par là même une autre solution qui contrariait les plans de l'Angleterre. Le projet anglais contenait la proposition suivante : « Des tribunaux mixtes seront établis à des endroits convenables dans les limites de la zone. Ces tribunaux auront le droit de statuer, sans appel, sur les causes qui leur seront soumises en vertu des

Digitized by Google

dispositions du présent acte. Toutes les puissances signataires auront la faculté d'être représentées dans ces tribunaux mixtes. » La Grande-Bretagne avait fait prévaloir plus ou moins complètement ce système dans un grand nombre de conventions, et particulièrement dans le traité d'avril 1862, par lequel les États-Unis lui concédaient, en même temps que le droit réciproque de visite, l'établissement de tribunaux mixtes pour statuer sur les prises et les ventes de navires. Nos plénipotentiaires eux-mêmes furent peut-être un moment trop enclins à laisser s'opérer, pour faciliter l'entente, la substitution d'une juridiction internationale aux juridictions nationales : substitution d'ailleurs difficilement conciliable avec la diversité des régimes auxquels allaient être soumises les hautes parties contractantes, selon le genre de contrôle que devaient leur imposer des lois conventionnelles distinctes. Au demeurant, la conférence adopte le système que la France avait fait prévaloir dans les conventions anglo-françaises de 1831 et de 1833. Les navires capturés et leurs équipages durent être conduits dans le port de la zone le plus rapproché où se trouverait une autorité compétente de la puissance dont le pavillon aurait été arboré; les tribunaux compétens furent ceux de la nation dont les couleurs auraient été arborées par le bâtiment capturé. M. Charmes, rapporteur, et M. Ribot, ministre des affaires étrangères, ont bien fait d'insister sur cette attribution de compétence exclusive à la juridiction française; elle offre une garantie très sérieuse à tous les bâtimens qui portent le pavillon français.

L'article 21 de l'Acte général trace soigneusement les limites de la zone maritime où s'exercera la surveillance des puissances signataires. La conférence a restreint le champ immense dans lequel on avait pratiqué jusqu'ici (1) soit le droit de visite proprement dit, soit les enquêtes de pavillon (2). Pour mesurer tout le terrain que le droit de visite a perdu dans l'espace, il faut relire attentivement le traité de 1831. A cette époque, la France admettait ou subissait le droit de visite, non-seulement tout le long de la côte occidentale d'Afrique depuis le Cap-Vert jusqu'à la distance de dix degrés au sud de l'équateur, mais *tout autour de l'île de Mada-*

(1) Voir la convention anglo-française du 29 mai 1845, art. 1er.

(2) Cette zone nouvelle « s'étend entre, d'une part, les côtes de l'Océan-Indien (y compris celles du Golfe-Persique et de la Mer-Rouge) depuis le Béloutchistan jusqu'à la pointe de Tangalane (Quilinsane) et, d'autre part, une ligne conventionnelle qui suit d'abord le méridien de Tangalane jusqu'au point de rencontre avec le 26e degré de latitude sud, se confond ensuite avec ce parallèle, puis contourne l'île de Madagascar par l'est en se tenant à 20 milles de la côte orientale et septentrionale, jusqu'à son intersection avec le méridien du cap d'Ambre. De ce point, la limite de la zone est déterminée par une ligne oblique qui va rejoindre la côte du Béloutchistan, en passant à 20 milles au large du cap Ras-el-Had » (art. 21).

Digitized by Google

gascar dans une zone d'environ vingt lieues de largeur, à la même distance des côtes de Cuba, à la même distance des côtes de Porto-Rico, à la même distance des côtes du Brésil. Or l'Angleterre avait, en décembre 1841, jugé cette zone encore trop restreinte, et ce qu'on reprocha peut-être le plus vivement à M. Guizot en 1842, ce fut d'avoir accepté sur ce point les propositions du cabinet britannique. « Les Anglais, vous a-t-on dit, demandaient l'Océan entier : je suis bien aise qu'ils l'aient demandé, s'écriait M. Dupin, car ils se sont révélés par là... Eh bien! on n'a pas accordé à l'Angleterre l'Océan, mais on lui a concédé l'Atlantique; on a étendu les zones précisément aux endroits où sont nos possessions les plus importantes... » M. Thiers ajoutait : « Je demande pourquoi vous avez étendu les limites des zones, entendez bien mon expression! sur tout l'Océan, à partir des îles Madère jusqu'au cap Horn et au cap de Bonne-Espérance, depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans la mer des Indes; pourquoi à des zones limitées vous avez substitué les deux grandes mers du commerce, l'Océan compris entre l'Afrique et l'Amérique et la mer des Indes tout entière. » C'était, nous le reconnaissons, un échec pour la politique française que l'extension de la zone « contaminée. » Mais rien ne démontre mieux la gravité de l'erreur commise par ceux qui viennent de confondre 1890 et 1841. Par quel coup du sort sommes-nous battus quand la zone est étendue et le serions-nous encore quand elle est restreinte? La chose est incompréhensible. Oui, nous étions vaincus quand le droit de visite s'était déployé; c'est précisément pourquoi nous l'emportons quand il recule.

Cependant le projet anglais conférait expressément aux puissances signataires « le droit de surveillance soit sur la haute mer, *soit dans les eaux territoriales* » de tout bâtiment à voiles, quel qu'en fût le pavillon. Le gouvernement britannique nous a fait, à ce propos, deux concessions importantes. D'abord la France obtint, avec le concours du Portugal, l'addition d'une clause expresse d'après laquelle les droits conférés à chacune des puissances signataires laissaient subsister l'état de choses actuel quant à la juridiction de chacune d'elles dans ses eaux territoriales. C'eût été la plus grave usurpation, que cet exercice d'un droit de surveillance et de contrôle par un peuple quelconque dans la mer littorale d'un autre peuple. Il ne faut pas sacrifier à la légère cette règle du droit maritime universel qui fait rentrer dans le territoire d'un État la partie de la mer sur laquelle il peut, de la côte, faire respecter son pouvoir, et l'on eût sans doute ouvert la porte à de nombreux abus en laissant pratiquer cette brèche dans la loi des nations. La France a pu faire maintenir un grand principe dans l'intérêt général et, disons-le, dans l'intérêt français. Il nous était particulièrement utile, on le compren-

Digitized by Google

dra bientôt, que, la surveillance des puissances signataires devant s'exercer dans une zone de vingt milles en mer à l'est de Madagascar, la France pût commencer par distraire de cette zone toute la région de ses eaux territoriales.

www.libtool.com.cn

En outre, *tout voilier* devait être soumis, d'après les premières propositions anglaises, soit au droit de visite, soit à l'inspection des papiers. Or, dans la séance du 6 février 1890, lord Vivian et sir John Kirk vinrent faire la déclaration suivante : « Le gouvernement de Sa Majesté veut aller aussi loin que possible afin d'arriver à un projet d'entente acceptable pour toutes les puissances représentées ici. En conséquence, il est disposé, sous les conditions spécifiées ci-après, à limiter l'exercice du droit de visite à tout navire de moins de 500 tonneaux, pourvu que cette dernière condition, relative à la dimension des bâtimens, soit soumise à revision si l'expérience démontre qu'une modification est nécessaire. » C'était, à notre avis, donner une preuve de modération. On nous blâmera probablement d'en convenir, et l'on a déjà quelque peu raillé MM. Bourée et de Martens d'avoir écrit, au cours des travaux préparatoires, que les représentans du gouvernement britannique apportaient dans l'examen des mesures nécessaires pour combattre la traite « un esprit de parfaite conciliation. » Il est vrai qu'au même moment, et ce rapprochement est assez instructif, M. Thomas Barclay, avocat à la cour d'appel de Londres, critiquait en sens inverse cette partie même de l'acte au nom des traditions britanniques (1). Entre ces deux excès, la route est facile. Du moment où les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne ont accepté les clauses suivantes : « Les puissances signataires sont d'accord pour limiter le droit susmentionné (de visite, de recherche et de saisie) aux navires *d'un tonnage inférieur à 500 tonneaux*... Lorsque les officiers commandant les bâtimens de guerre de l'une des puissances signataires auront lieu de croire qu'un bâtiment *d'un tonnage inférieur à 500 tonneaux*... se livre à la traite ou est coupable d'une usurpation de pavillon, ils pourront recourir à la vérification des papiers de bord, » ils ont à peu près désintéressé le commerce français et mis, croyons-nous, nos propres plénipotentiaires dans l'impossibilité de refuser leur adhésion à l'œuvre commune.

Pourquoi? C'est que la navigation au long cours s'est transformée depuis un quart de siècle. D'abord, à l'emploi des voiles, on a très généralement substitué, du moins pour les expéditions lointaines, l'emploi de la vapeur. Or on n'expédie jamais des ports français, pour les mers qui baignent l'Afrique orientale, des vapeurs jaugeant moins de 500 tonneaux, et, d'autre part, les

(1) *Le droit de visite, la traite et la conférence de Bruxelles*, p. 38 et suiv.

Digitized by Google

navires de commerce qui passent le canal de Suez pour se rendre dans l'Océan-Indien sont exclusivement des vapeurs. Voilà donc toute notre navigation à vapeur, c'est-à-dire la plupart de nos long-courriers, hors de cause et presque tous ceux-ci soustraits, par conséquent, aux mesures de surveillance qu'organise l'Acte général. Mais une seconde substitution s'est accomplie ; on a remplacé, pour les mêmes expéditions, les petits navires par les bâtimens de grande dimension. Ce qu'il faut épargner dans la navigation au long cours, c'est le temps, ce sont les frais généraux : cette double économie permet aux grands navires d'accepter un très mince bénéfice sur une grande masse d'objets transportés. Les petits voiliers, ne pouvant se contenter du même bénéfice, sont ruinés par la concurrence et se confinent de plus en plus, par la force des choses, dans le petit ou le grand cabotage. Toutefois, je me hâte de le reconnaître, tandis que nos ports n'expédient que des grands bâtimens vers l'Inde ou vers la Chine, six ou sept maisons de Nantes font encore le commerce de l'île de la Réunion, par le cap de Bonne-Espérance, avec des voiliers qui jaugent de 300 à 400 tonneaux; une maison de Marseille fait de même le commerce du Mozambique avec trois ou quatre voiliers qui ne jaugent pas 500 tonneaux. Mais ces exceptions tendent à disparaître, et l'importante maison Grosos, du Havre, a prouvé par un exemple récent qu'on peut faire avantageusement le commerce de la Réunion, de l'île Maurice, de Madagascar, avec de grands navires : là, comme ailleurs, la transformation s'opère. D'ailleurs, le commandant d'aucun croiseur, s'il n'est atteint de démence, n'arrêtera dans la zone « contaminée » les voiliers de ces maisons anciennes, probes, parfaitement connues dans ces parages, à l'abri du soupçon le plus imperceptible, étant bien convaincu qu'il serait écrasé sous des dommages-intérêts, pour cet acte d'insigne mauvaise foi, par la juridiction française (1). Pas un des armateurs que j'ai questionnés n'a le moindre doute à ce sujet. Ce sont les bâtimens indigènes, et ceux-là seuls, qu'on s'est proposé d'atteindre. Lord Vivian l'a dit formellement au nom du gouvernement britannique, et cette intention des signataires éclate à chaque page des rapports faits à la conférence par la commission maritime. Celle-ci se plaît à répéter que les bâtimens engagés dans la traite des noirs sont des *dhows* ou *boutres* indigènes.

Une œuvre diplomatique à laquelle on convie dix-sept puissances divisées d'intérêts est, en général, une œuvre de transaction

(1) Plusieurs des opposans ont eux-mêmes reconnu qu'on ne pouvait pas soupçonner sérieusement les navires *français* de faire la traite. (Voir *l'Officiel* du 25 juin 1891, p. 1417, col. 3.)

Digitized by Google

et, si l'une d'elles compte recevoir sans donner, elle se leurre, neuf fois sur dix, d'un espoir chimérique. Il ne faudrait donc pas trop s'indigner quand on nous aurait demandé quelque chose, et nous aurions seulement à discerner si notre sacrifice n'est pas en disproportion avec les résultats auxquels la France aurait coopéré. Mais avons-nous fait bien certainement une concession? Presque tout le monde l'avoue. Nous nous bornerons à dire, pour ne pas rompre en visière à presque tout le genre humain, que nous avons fait une concession plus apparente que réelle.

L'article 45 de l'Acte général, qui donne à toutes les puissances signataires le droit de procéder à la visite réciproque, c'est-à-dire à l'enquête sur le chargement, selon l'état de choses établi par les conventions particulières, ne nous regarde pas, puisque nous avons refusé d'autoriser par voie de traité la visite de nos navires en temps de paix. Mais les trois articles précédens nous concernent. Par conséquent, si les croiseurs d'une des puissances signataires ont lieu de penser qu'un bâtiment naviguant sous pavillon français (d'un tonnage inférieur à 500 tonneaux et rencontré dans la zone « contaminée ») se livre à la traite, ou est coupable d'une usurpation de pavillon, *ils pourront recourir à la vérification du pavillon.* Un canot, commandé par un officier de vaisseau en uniforme, pourra être envoyé à bord du navire suspect, après qu'on l'aura hélé pour lui donner avis de cette intention. Enfin la vérification, à bord du navire arrêté, consistera dans l'examen des pièces suivantes : 1° en ce qui concerne les bâtimens indigènes (1), le titre autorisant le port du pavillon, le rôle d'équipage, le manifeste des passagers noirs; 2° en ce qui concerne les autres bâtimens, *les pièces stipulées dans différens traités ou conventions maintenus en vigueur.* Quoique cette dernière clause ne modifiât point, on le verra bientôt, le régime auquel sont actuellement soumis les bâtimens de nationalité française, elle a motivé le renvoi de l'Acte général au gouvernement.

Peut-être l'Europe aurait-elle tort de trop s'étonner. Les peuples auxquels tout a réussi montrent aisément beaucoup de condescendance. Mackintosh a pu dire que le pavillon anglais s'honorait en se soumettant à l'investigation des navires étrangers et qu'il avait le droit, ayant bravé les puissans, de s'abaisser devant les faibles.

(1) Cette qualification s'applique (art. 31 de l'Acte) aux navires qui remplissent une de ces deux conditions : « 1° présenter les signes extérieurs d'une construction ou d'un gréement indigène; 2° être monté par un équipage dont le capitaine et la majorité des matelots soient originaires d'un des pays baignés par les eaux de l'Océan-Indien, de la Mer-Rouge ou du Golfe-Persique. » L'autorisation d'arborer le pavillon d'une des puissances signataires ne doit être accordée d'ailleurs, à l'avenir, aux bâtimens indigènes qu'à de certaines conditions et pour un certain temps » (art. 32 et suiv.).

www.infoot.com.ch

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Il ne s'agit ici ni d'apitoyer le monde sur nos malheurs, ni de récriminer. Mais la France a souffert, et ses plaies ne sont pas fermées. Il est naturel que la représentation nationale frémisse au moindre soupçon d'une humiliation nouvelle, et les élans de sa fierté, même intempestifs, surprendront ceux-là seulement qui n'ont jamais connu les trahisons de la fortune.

Cependant la France se doit, en admettant qu'elle ne doive rien aux autres, de ne pas laisser croire au monde qu'elle ne sait pas discerner les bonnes intentions des mauvaises et qu'elle se regarde comme insultée quand on la ménage. Elle comprendra donc tout d'abord et, si nous ne nous trompons, elle a déjà compris que les autres puissances signataires ont pris en considération ses opinions particulières sur le droit de visite et, ce qui ne se voit pas souvent dans un congrès, l'ont mise hors du droit commun,'non pour diminuer, mais pour étendre ses franchises. Oui, l'Europe a reconnu, dans cette circonstance, que nous avions sur l'honneur national certains sentimens d'une délicatesse particulière, et qu'il convenait d'en tenir compte. L'article 45 de l'Acte général n'a pas d'autre sens : en limitant « l'enquête sur le chargement ou la visite » aux navires naviguant sous le pavillon d'une des puissances liées par les traités, on a mis en fait (1), d'un côté la France, qui n'est astreinte aux enquêtes sur le chargement par aucune convention particulière, et de l'autre, toutes les autres puissances maritimes. Pour que nul ne pût s'y méprendre, la commission maritime, après avoir expliqué dans son premier rapport comment on procèderait à l'égard de celles-ci, s'est empressée d'ajouter : « Votre commission ne pouvait que tenir compte de la situation particulière de la France dans cette question : ... *si le bâtiment se trouve sous la protection du pavillon français*, le croiseur est, dans tous les cas, obligé de se borner à la vérification des documens mentionnés à l'article,.. » c'est-à-dire des papiers de bord. Il y a là tout d'abord, ce semble, de quoi rafraîchir le sang, j'allais dire de quoi satisfaire l'amour-propre de la nation.

« L'apparence est trompeuse, » a-t-on répondu : la vérification des papiers de bord, c'est encore l'exercice du droit de visite. Telle est du moins la proposition que M. Piou vient de développer à la tribune avec un grand talent. D'abord, n'est-ce pas détourner les mots de leur sens naturel? Il y aurait donc, chose étrange! deux droits de visite dont l'un consisterait à visiter les navires suspects, l'autre à ne pas les visiter! L'éloquent orateur a tiré,

(1) En droit, bien entendu, ce régime s'applique encore aux autres puissances dans leurs relations avec les États qui n'ont pas conclu avec elles des traités autorisant le droit de visite.

Digitized by Google

dans la discussion du 25 juin, le plus grand parti de cette phrase empruntée au premier rapport de la commission maritime : « *Cela étant*, le droit de visite est essentiellement le droit de vérifier les papiers de bord..; » mais il suffit de lire la phrase précédente pour se convaincre que MM. Bourée, Kirk et de Martens se réfèrent aux conventions particulières visées aux articles 22 et 45 de l'acte : « *D'après l'esprit et la lettre des conventions particulières,* y est-il dit, le *droit de visite* se présente comme une procédure nécessaire dans le cas où la *vérification des papiers de bord* laisse un doute dans l'esprit du commandant du croiseur... » Or les conventions particulières ont précisément pour but de déroger à la loi commune, c'est-à-dire au droit des gens. La pensée de la même commission se dégage, d'ailleurs, avec une rigoureuse exactitude d'un autre rapport signé par M. de Martens et daté du 17 février 1890 : « Le droit de visite proprement dit, y lit-on, est destiné essentiellement à *compléter* le droit de vérifier les papiers de bord... Le bon sens même exclut la nécessité de procéder à la visite, même dans le cas où elle pourrait être légalement exercée, si le commandant du croiseur, *par une seule vérification des papiers de bord*, s'est convaincu du caractère du navire et du chargement. » Donc, les deux droits sont absolument distincts, et, puisque la visite ne peut pas être exercée légalement à bord des navires français, la France ne subit pas le droit de visite.

Il n'en était pas de même en 1842, comme l'a justement fait observer dans la même discussion M. Maurice Sibille : la convention du 20 décembre soumettait nos navires au même traitement que ceux de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Aux termes du nouvel Acte général, s'il s'agit d'un navire qui ne porte pas notre pavillon et si, après la vérification des papiers, il reste un doute quelconque dans l'esprit de l'officier qu'on envoie à bord, celui-ci se place sur le pont du navire, prend le rôle de l'équipage, appelle les passagers. Il constate leur nombre, vérifie si ce nombre est en rapport avec le rôle et, s'il y a des passagers en sus, ceux-ci sont suspects. Il prend le manifeste des passagers noirs, fait l'appel et, si leur nombre dépasse les indications du manifeste, s'il conserve des doutes sur la nature des opérations faites par le bâtiment, il descend à fond de cale, entre partout, visite tout, vérifie la qualité, l'origine, la destination du chargement, enfin ne laisse rien en dehors de son inquisition. Donc, selon l'expression très exacte de M. Charmes, rapporteur, là où commence la vraie visite pour les autres, elle s'arrête pour nous, puisque cet officier, par la seule inspection des papiers, a complètement épuisé son droit.

En quoi consistera cette inspection? quelle sera la nature des

Digitized by Google

papiers vérifiés? L'Acte général introduit dans la loi des nations une distinction libérale, qui diminue encore la portée de la concession, réelle ou prétendue. La vérification portait autrefois sur tous les papiers de bord, même sur les papiers de commerce, sur le connaissement qui révélait à des marins étrangers la propriété, la nature, l'origine, la destination de la cargaison, sur le journal du bord; elle se bornera désormais aux papiers qui n'ont pour objet que de constater la légitimité des opérations commerciales, et, par conséquent, nos plénipotentiaires n'encourent pas le reproche sous lequel M. Billault accablait les négociateurs de 1841 : on n'arrivera plus à connaître, pour le plus grand avantage de certains concurrens, tous les détails d'une expédition, tous les secrets d'une entreprise. C'est assez pour les navires indigènes portant nos couleurs; c'est trop peu pour les bâtimens de nationalité française. Les premiers, avons-nous dit, peuvent être contraints d'exhiber trois pièces : le titre autorisant le port du pavillon, le rôle d'équipage, le manifeste des passagers noirs; les seconds ne peuvent être astreints, on le sait déjà, qu'à produire « les pièces stipulées dans les traités ou conventions maintenus en vigueur. » Par conséquent, en ce qui les concerne, dans les rapports réciproques de la France et de l'Angleterre, ainsi que l'a constaté formellement la commission maritime de la conférence, la liste des papiers à vérifier *sera déterminée par les instructions confidentielles de 1867*, actuellement en vigueur, lesquelles s'expriment en ces termes : « Les papiers à produire par les navires marchands seront, pour les Français, l'acte de francisation et le congé. » Donc, les boutres indigènes eux-mêmes, si les trois pièces exigées sont régulières, si la présomption du délit ne résulte pas de leur inspection, sont couverts par notre pavillon et ne peuvent pas être conduits par le croiseur devant nos autorités nationales; mais, quant au navire français proprement dit, il n'est obligé que d'établir sa nationalité : « Nous, nous n'avons qu'un mot à dire, lit-on dans le discours de M. Charmes (séance du 25 juin) : Je suis Français, comme on disait dans l'antiquité : *civis romanus sum.* » En effet, ces longs courriers à voiles jaugeant moins de 500 tonneaux qui partent de nos ports en si petit nombre et qui ne seront jamais, en fait, l'objet d'une saisie préventive, n'auraient pas, si l'impossible arrivait, d'autre réponse à faire.

Il fallait en outre, a-t-on dit, répudier à n'importe quel point de vue la réciprocité du contrôle : c'est à la France non-seulement de surveiller les bâtimens de nationalité française, mais encore de réprimer elle-même l'abus qu'on peut faire de ses couleurs. Est-ce possible? D'abord, est-ce que nous pouvons être à la fois sur tous les points de la zone « contaminée? » Ensuite, quand nos croiseurs, multipliés par un gigantesque et ruineux effort, tenteraient de suf-

Digitized by Google

fire à cette tâche, comment s'y prendraient-ils? Un boutre arabe sort d'un port quelconque de la côte avec le pavillon français, auquel il accorderait naturellement la préférence, puisqu'il échapperait, en l'arborant, aux croiseurs des seize autres signataires. Croit-on que, se trouvant en vue d'un de nos vaisseaux, il va garder ce pavillon? Non sans doute, ainsi que l'a très bien expliqué M. Charmes et que l'avaient expliqué déjà les instructions françaises annexées à la convention du 29 mai 1845 : il s'empresse de le changer; il arbore un pavillon anglais, italien ou allemand; il a un assortiment très complet et très éclectique de pavillons; suivant les circonstances, il choisit l'un ou l'autre et par là même évite à peu près tout danger. L'efficacité de la répression est donc liée à la réciprocité du contrôle. On a fait à la France une douzaine de concessions qui ménageaient son amour-propre et mettaient, en fait, son commerce à l'abri de toute vexation : par là même toutes les autres nations maritimes la plaçaient dans une sphère distincte et rendaient un hommage exceptionnel à la probité de sa marine marchande. Mais on ne pouvait, sans l'exclure du nouvel accord international, déclarer qu'elle agirait isolément, à sa guise, et ne relèverait que d'elle-même. La retraite ou l'exclusion de la France anéantissait d'ailleurs l'œuvre de la conférence en mettant un obstacle insurmontable à la répression de la traite.

L'opinion publique ne s'y est pas trompée. Dans la session de 1842, M. Guizot, en se heurtant au sentiment de la chambre, se heurtait au sentiment général, et la discussion de l'adresse avait produit dans tout le pays un effet défavorable au ministère. En 1891, le pays a été déconcerté plutôt que satisfait. La presse, en général, a froidement accueilli le vote du 25 juin; le débat parlementaire n'a pas échauffé le corps électoral, et la France n'a pas été persuadée qu'on eût, à Bruxelles, méconnu ses traditions, compromis son honneur ou ses intérêts. A-t-elle manqué de clairvoyance?

IV.

Nous sommes loin de prétendre que le gouvernement de juillet, en concédant à l'Angleterre, par les conventions de 1831 et de 1833, le droit de visite réciproque (on sait qu'il s'agissait alors du véritable droit de visite), fût resté fidèle à la tradition française. Le maréchal Sébastiani s'applaudissait d'avoir signé le premier de ces deux traités, mais « parce que, sans cela, l'alliance anglaise aurait été rompue : » or tout le monde sait que nous étions portés, après la révolution de 1830, à rechercher l'appui de l'Angleterre pour contre-balancer le mauvais vouloir des autres puissances. Il faut bien reconnaître, en outre, que la même tradition fut aban-

Digitized by Google

donnée au grand jour, à maintes reprises, pendant plus de dix ans, sans que le parlement parût s'en apercevoir. La France accorda le droit de visite par des traités conclus, le 26 juillet 1834, avec le Danemark; le 8 août 1834, avec la Sardaigne; le 21 mai 1836, avec la Suède et la Norvège; le 9 juin 1837, avec les villes hanséatiques de Lubeck, de Brême et de Hambourg; le 14 février 1838, avec les Deux-Siciles; le 26 août 1840, avec Haïti. Une tradition nouvelle commençait à détrôner l'ancienne quand la « chaîne des temps, » comme on disait alors, fut heureusement renouée en 1842.

Mais il ne faudrait pas se figurer que la chambre des députés eût, en amendant l'adresse au roi, résolu le problème. En somme, le résultat de cette discussion retentissante était purement négatif. Le gouvernement ne pouvait ni ne voulait commettre aux autres puissances le soin de réprimer la traite, en déclarant ouvertement que seul, dans l'univers, il fermerait les yeux sur cet infâme trafic; il pouvait presque aussi difficilement feindre de croire que ses flottes suffiraient à réprimer dans une zone immense l'abus ou l'usurpation de nos couleurs. La force des choses l'amena donc à conclure avec le royaume-uni le traité du 29 mai 1845, qui substitua la vérification du pavillon à la visite. Je ne sache pas qu'on puisse opposer un argument plus décisif aux adversaires de l'Acte général. Ce traité dit, en effet (art. 8) : « Attendu que l'expérience a fait voir que la traite des noirs dans les parages où elle est habituellement exercée est souvent accompagnée de faits de piraterie dangereux pour la tranquillité des mers et la sécurité de tous les pavillons; considérant en même temps que, si le pavillon porté par un navire est *prima facie* le signe de la nationalité de ce navire, cette présomption ne saurait être considérée comme suffisante *pour interdire de procéder à sa vérification*, puisque, s'il en était autrement, tous les pavillons pourraient être exposés à des abus en servant à couvrir la piraterie, *la traite des noirs* ou tout autre commerce illicite; afin de prévenir toute difficulté dans l'exécution de la présente convention, il est convenu que des instructions fondées sur les principes du droit des gens et sur la pratique constante des nations maritimes seront adressées aux commandans des escadres et des stations françaises et anglaises sur la côte d'Afrique. » D'après les instructions anglaises annexées à la convention, l'officier commandant un croiseur de sa majesté britannique devait sans doute détacher une chaloupe vers le bâtiment suspect pour s'assurer de sa nationalité sans le forcer à s'arrêter; mais si la force du vent *ou toute autre circonstance* rendait ce mode d'examen impraticable, il pouvait recourir aux moyens coercitifs, aborder le navire aux couleurs françaises et s'assurer de sa nationalité « par l'examen des papiers de bord ou par toute

Digitized by Google

autre preuve. » La Grande-Bretagne, on voudra bien le remarquer, nous concédait moins qu'à Bruxelles, où nous obtenions une série de restrictions au droit même de vérifier les papiers de bord. Cependant le pays admit alors une transaction fondée sur le même principe, quoique moins avantageuse : il sut discerner la vérification de la visite. Une occasion s'offrait d'interpeller et de confondre le ministère; elle ne pouvait échapper à la sagacité des opposans : aucun intérêt ne s'alarma; la tribune resta muette et la convention fut tranquillement exécutée avec l'assentiment universel. Elle a même obtenu, dans la séance du 25 juin 1891, le suffrage de M. Piou, qui l'a déclarée « très prudente et très sage. »

« Elle avait de plus, a tout de suite ajouté cet orateur, le mérite de ne devoir durer que dix ans. » Cela est vrai, lui répondit le ministre des affaires étrangères; mais la nécessité des choses a obligé les gouvernemens, même après l'expiration du terme, à convenir qu'ils enverraient des instructions exactement copiées sur l'acte de 1845, lesquelles ont, à leur tour, servi de modèle aux propositions présentées par nos plénipotentiaires à la conférence de Bruxelles. C'est ainsi que de nouvelles instructions furent arrêtées d'un commun accord, le 31 mars 1859, entre le gouvernement britannique et le gouvernement français. Il y est dit entre autres choses : « Quand la présomption de nationalité résultant des couleurs arborées par un vaisseau marchand peut être mise sérieusement en doute à raison d'informations positives ou d'indications de nature à faire croire que le navire n'appartient pas au pays dont il porte le drapeau, le vaisseau de guerre étranger peut avoir recours à une vérification de nationalité (art. 5). » — « Un navire peut être envoyé dans ce but vers un navire suspect, après qu'on lui a annoncé le but de sa mission. *La vérification consiste dans l'examen des papiers* établissant la nationalité du navire. On ne peut rien demander de plus que la production de ces documents (1) (art. 6). » — « Le capitaine d'un navire de guerre étranger ne devra jamais monter à bord ou envoyer à bord d'un navire marchand, sauf en cas de soupçon légitime de fraude. En dehors des couleurs arborées, il y a de nombreuses indications qui permettent à un marin de reconnaître la nationalité d'un navire (art. 9). » Toutefois les instructions de 1859 parurent sans doute incomplètes et, par suite, inefficaces aux deux gouvernemens, car ils se décidèrent, en 1867, à les compléter.

Les instructions de 1867 précisent la nature des papiers à produire. Elles ajoutent : « Lorsqu'après l'examen des papiers de bord, un navire marchand soupçonné de fraude sera détenu par un croi-

(1) Cette rédaction était manifestement préférable à celle de 1845.

Digitized by Google

seur étranger, il devra être conduit le plus tôt possible dans un port ou à une autorité de la nation dont il a arboré les couleurs, de telle manière que la sincérité du pavillon soit constatée par les autorités de la puissance à laquelle appartient ce pavillon. » C'est ce qu'a répété l'article 49 de l'Acte général.

Cependant les adversaires de cet acte diplomatique ont considéré la reproduction des instructions exécutées depuis vingt-quatre ans comme une innovation monstrueuse. « Vraiment, nous en sommes là ! Peut-il y avoir rien de plus offensant, de plus blessant au monde que d'être forcé de s'arrêter dans sa route sur l'ordre d'un étranger, de le recevoir à son bord, de se justifier devant lui et de le suivre s'il trouve bon de vous arrêter? » Nous en étions là non pas seulement dans cette période de dix ans où la France avait eu le tort de subir le droit de visite, mais après qu'elle l'avait répudié. L'acte de Bruxelles ne modifiait la pratique antérieure et postérieure à la révolution de 1870 que dans un sens favorable à notre politique. Il importe de faire observer que les pouvoirs publics, en refusant de le sanctionner, nous laissent sous l'empire des accords actuels, c'est-à-dire d'un régime beaucoup moins favorable à la liberté des mers. Oui, nous en gardons tout ce qu'on reproche à la convention nouvelle, et nous perdons tout ce que celle-ci a fait pour l'améliorer, tout le fruit d'une campagne heureusement et sagement conduite. On a supplié la chambre « de ne pas déchirer une des pages les plus glorieuses de nos annales nationales. » Il s'agit apparemment de la page écrite au congrès de Vérone. Eh bien ! c'est en 1831 et en 1833 qu'elle avait été déchirée : nous l'avons, qu'on me passe cette expression triviale, recousue en deux fois, d'abord le 29 mai 1845, ensuite le 2 juillet 1890. Loin de trahir ces droits des neutres, que nous défendions au dernier siècle avec l'aide de la Russie et des petits États maritimes, nous les défendons encore. En reportant ma pensée sur l'entreprise achevée en 1780 par M. de Vergennes, alors que les diplomates français dictaient l'exposé de principes par lequel l'impératrice Catherine II résolvait les questions fondamentales du droit public maritime, je crois que l'œuvre de la diplomatie contemporaine ne serait pas désavouée par ces grands ancêtres.

Pour bien mesurer tout le terrain reconquis en 1891, il n'est pas inutile de rappeler que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Danemark et la Hollande signèrent à La Haye le 6 mai 1882 une convention sur les pêcheries de la mer du Nord. Nous en citons textuellement quelques dispositions : « Les bâtimens croiseurs de toutes les hautes parties contractantes sont compétens pour constater toutes les infractions aux règles prescrites par la présente convention autres que celles indiquées dans

Digitized by Google

l'article 27 et tous les délits se rapportant aux opérations de pêche, quelle que soit d'ailleurs la nation à laquelle appartiennent les pêcheurs qui commettent l'infraction (art. 28). » — « Lorsque les commandans des bâtimens croiseurs ont lieu de croire qu'une infraction aux mesures prévues par la présente convention a été commise, ils peuvent exiger du patron du bateau auquel une contravention est ainsi imputée d'exhiber la pièce officielle justifiant de sa nationalité... Ils ne peuvent pousser plus loin leur visite ou leur recherche à bord d'un bateau pêcheur qui n'appartient pas à leur nationalité, *à moins toutefois que cela ne soit nécessaire* pour relever les preuves d'un délit ou d'une contravention relative à la police de la pêche (art. 29). » — « ... Si le cas lui semble assez grave pour justifier cette mesure, le commandant d'un bâtiment croiseur aura le droit de conduire le bateau en contravention dans un port de la nation du pêcheur. Il pourra même prendre à son bord une partie des hommes de l'équipage pour les remettre entre les mains des autorités de la nation du bateau (art. 30). » Ainsi non-seulement le prétendu droit de visite qui consiste dans l'inspection des papiers, mais le véritable droit de visite qui consiste dans la visite même; non-seulement le droit de conduire le bateau contrevenant dans un port de sa nation, mais le droit d'enlever une partie de son équipage et de la traîner à bord d'un bâtiment étranger! Un député s'est figuré, dans la séance du 24 juin 1891, que ces clauses avaient déterminé le rejet de la convention par le pouvoir législatif, tant elles lui paraissaient exorbitantes! Il oubliait que le sénat et la chambre des députés avaient, au contraire, autorisé, le 16 février et le 28 décembre 1883, notre gouvernement à ratifier le traité de 1882, sans paraître se soucier de ce qu'on avait dit et fait jadis à Vérone. Nous ne contestons pas d'ailleurs qu'il y eût un grand avantage à faire exercer par les bâtimens de la marine militaire de toutes les hautes parties contractantes la surveillance de la pêche de la Mer du Nord; nous ne voulons pas même contester que la situation commandât le rétablissement du droit de visite le plus étendu. Mais, quand de tels intérêts ont déterminé l'abandon de telles maximes, est-ce l'Acte général qu'il faut aujourd'hui sacrifier? les crimes commis dans la chasse à l'homme, dans le trafic et dans le transport des esclaves ne sont-ils pas capables d'émouvoir les nations civilisées autant que certaines contraventions de pêche? Si l'on a pu, pour la répression de celles-ci, faire fléchir les principes revendiqués en 1842, n'a-t-on pas pu, pour la répression de ceux-là, se borner à maintenir, en l'améliorant, le régime issu de cette discussion mémorable et consacré par la pratique d'un demi-siècle?

Je serais tenté de recommander aux Français une autre partie de

Digitized by Google

leurs annales. Ceux qui combattent pour nos traditions ne sauraient méconnaître la plus ancienne et la plus noble. Ils ne peuvent oublier que la France a marché dans tous les temps à l'avant-garde de la civilisation et revendiqué dans le monde entier l'égalité, la fraternité de la race humaine. Elle a devancé l'Europe féodale dans l'abolition du servage, frayé des chemins nouveaux, bien moins pour trouver des débouchés à son commerce que pour enseigner les nations, propagé l'évangile, c'est-à-dire le code même de la liberté dans l'Inde, dans l'extrême Orient, chez les peuplades sauvages de l'Amérique. Après la révolution de 1789, elle a proclamé l'affranchissement de ses propres esclaves. En 1848, la seconde république reprenait les desseins inachevés de la première, et consommait l'œuvre d'émancipation. Nous avions conclu dès 1814 avec l'Angleterre un accord séparé pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition universelle et définitive de la traite. A qui, d'ailleurs, faut-il redire cette histoire? Nos enfans la savent avant que leurs maîtres la leur aient apprise. Tous ces grands souvenirs ne peuvent pas s'effacer devant le fantôme du droit de visite. Allons-nous maintenant répudier ce passé glorieux en paralysant les efforts faits par tous les peuples civilisés pour parvenir à la répression de la traite? Si la France se demande où, quand on a méconnu ses traditions véritables, elle arrivera peut-être à cette conclusion : ce n'est pas à Bruxelles qu'on a manqué de mémoire.

Il importe peu, dira-t-on, que la tradition soit respectée si l'honneur est compromis. Mais l'est-il? J'ai déjà tenté d'établir, en énumérant les concessions faites à la France ou par la France, que son honneur était sauf. Il convient, pour achever la démonstration, d'examiner s'il en serait de même au cas où nous ferions avorter la conférence de Bruxelles.

Toutes les puissances maritimes ont décidément reconnu, nous le supposons un moment, qu'on ne pouvait s'entendre avec le peuple français. Non-seulement on n'organise pas de surveillance commune, mais chacun des signataires prend ou ne prend pas, à son gré, les mesures préventives ou répressives que la situation commande. Chacun accusera, bien entendu, son voisin de désavouer hypocritement le trafic des esclaves en le favorisant par de secrètes complaisances et d'accaparer le bénéfice de l'infâme commerce, chacun se croira dupe et personne ne voudra l'être : on va donc rétrograder à pas pressés vers la barbarie. Est-il malaisé de prévoir ce qui sera répondu de toutes parts aux récriminations des uns, aux clameurs désespérées des autres? « Plaignez-vous à la France : elle a refusé de combiner ses efforts avec ceux du monde entier. » Si ce concert d'imprécations éclate, la bonne renommée

Digitized by Google

de notre pays n'en souffrira-t-elle pas? Elle serait atteinte, qu'on y prenne garde, quand même nous multiplierions nos efforts pour faire à nous seuls la police des navires qui portent notre pavillon. Si l'inévitable résultat de cette politique superbe est, comme je l'ai montré tout à l'heure, de faire arborer les couleurs françaises par les navires de presque tous les trafiquans dans la zone « contaminée, » excepté quand ils se trouveront en face d'un croiseur français, la traite maritime se ferait donc généralement sous notre pavillon sans qu'on pût l'atteindre! Peut-on se figurer que les autres nations absoudraient notre conduite? Je veux bien croire qu'elles ne nous imputeraient pas une connivence directe. Mais comment ne nous reprocheraient-elles pas d'avoir favorisé la fraude en les empêchant de la réprimer? Si, parce que nous mettons nos gouvernans dans l'impuissance de ratifier l'acte de Bruxelles, les opérations de la traite se poursuivent à l'ombre de notre drapeau, la honte en rejaillira sur lui. C'est par là que l'honneur est en jeu.

Aux yeux de M. Félix Faure, l'article 50 de l'Acte général nous inflige une humiliation particulière. Si le croiseur, après vérification des papiers, est convaincu qu'un fait de traite a été commis durant la traversée, il peut conduire, on le sait, le bâtiment suspect dans le port de la zone la plus rapprochée où se trouve une autorité compétente de la puissance dont le pavillon a été arboré. L'acte ajoute : « L'autorité à laquelle le navire arrêté a été remis procèdera à une enquête complète, selon les lois et règlemens de sa nation, *en présence d'un officier du croiseur étranger*. » « Ce qu'avant tout je repousse, a dit l'éminent député de la Seine-Inférieure, c'est qu'un officier étranger puisse se tenir à côté de votre commissaire enquêteur, de l'agent de la république française, pour examiner comment il opère. » Mais il n'en peut pas être autrement! Une procédure s'ouvre, et je n'aperçois pas sous quel prétexte on renoncerait à la marche invariablement suivie dans ces instances préliminaires. Est-ce que l'enquête ne doit pas être contradictoire? L'officier du croiseur ne participe pas à la direction de cette enquête; il y assiste pour débattre et contredire les dénégations du navire arrêté. L'autorité qui dirige l'enquête, s'il lui fallait procéder en son absence, se trouverait le plus souvent dans un grand embarras, par exemple si le capitaine du boutre indigène auquel on reprocherait une fraude quelconque amenait de faux témoins ou produisait de faux documens. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que cet accusateur, s'il ne prouve pas son accusation, peut être ruiné par les dommages-intérêts auxquels il sera condamné par un tribunal de la nation dont les prévenus auront arboré les couleurs. Il est donc impossible de laisser à un moment quelconque la pa-

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

role aux uns en fermant la bouche à l'autre. La dignité du juge n'est pas compromise parce qu'il tient la balance égale entre le plaignant et l'inculpé.

Tout cet ordre de critiques peut se résumer en un seul reproche : on aurait jeté la France « aux pieds de l'Angleterre ; » la France aurait reconnu la « suzeraineté » de l'Angleterre sur les mers et par là même fait, en quelque sorte, acte de vassalité. Mais comment concilier cette suzeraineté prétendue avec l'absolue réciprocité des droits et des devoirs? Nous ne nous abaissons pas devant l'Angleterre en permettant au croiseur anglais soit d'arrêter un bâtiment suspect qui porte nos couleurs, soit de vérifier certains papiers de bord, puisque l'Angleterre autorise le croiseur français à traiter de la même manière ses propres navires. Ce raisonnement très simple est irréfutable. On a pourtant essayé de le réfuter en développant la proposition suivante : « La réciprocité dans les droits suppose l'égalité dans les forces, » et l'on a rappelé l'apostrophe lancée par M. Thiers au ministre de la marine : « Si l'Angleterre envoyait deux cents croiseurs sur la côte d'Afrique, en enverriez-vous autant? »

Mais il importe de ne pas déplacer la question. L'honneur est-il sauf? C'est ce que nous cherchons. Or ce n'est pas seulement, selon toute apparence, parce que les croiseurs anglais et français navigueraient en nombre inégal dans la zone « contaminée » que notre dignité nationale serait atteinte. Mais deux cents croiseurs feraient sans doute plus de besogne que cinquante, et l'on craint que l'exercice des pouvoirs conférés à la marine militaire des deux pays ne pèse plus lourdement sur une des deux flottes marchandes, c'est-à-dire sur la nôtre. En un mot, si les croiseurs des deux nations arrêtent dans le cours de la même année le même nombre de bâtimens suspects, l'inégalité des forces n'a plus rien qui nous blesse; mais, si le nombre des arrestations opérées par les Anglais dépasse de quelques unités celui des nôtres, l'honneur français serait entamé. C'est ce que nous n'admettons pas! La réciprocité peut tourner à notre désavantage si l'on arrête, en fait, plus de voiliers français jaugeant moins de 500 tonnes que de navires anglais du même tonnage; mais l'honneur du pays, si le pacte lui-même, envisagé dans son principe, l'a laissé debout, n'oscille pas aux fluctuations de cette statistique. C'est ce que tout le monde avait compris en 1845 (1). Ce qu'il faut calculer, ce n'est pas la

(1) Voir l'article 1er de la convention anglo-française. Le nombre *minimum* des croiseurs à établir sur la côte occidentale de l'Afrique est fixé; mais il n'est imposé de chiffre *maximum* ni sur la côte occidentale, ni sur la côte orientale.

Digitized by Google

force respective des marines militaires, mais la proportion entre les vaisseaux de guerre et la marine marchande de chaque pays. On ne se rend donc pas compte de ce qu'est la marine marchande anglaise (1)! On oublie donc que la disproportion numérique entre les bâtimens de guerre et les navires du commerce est plus forte pour le royaume-uni que pour n'importe quelle autre nation, de telle sorte que le commerce anglais devrait être le plus gravement atteint soit par la vérification réciproque des papiers, soit par le droit de visite! On ne peut, d'ailleurs, se lasser de redire que l'honneur de tous est ici hors de cause et qu'on frappe tous ces grands coups dans le vide, puisque la traite se fait non par des navires de nationalité française ni même, nous l'espérons, de nationalité britannique, mais par des bâtimens indigènes auxquels il convient d'arborer les couleurs de diverses puissances maritimes et particulièrement les nôtres.

Si l'honneur est sauf, il ne faudrait pourtant pas que la France, engagée dans cette campagne, risquât d'y perdre le reste. « Vous avez une fois de plus pratiqué la politique des mains nettes, c'est-à-dire des mains vides, » a dit M. Piou le 25 juin 1891. Les adversaires de l'Acte général ont, à ce sujet, repris la double proposition développée dans la discussion de l'adresse en 1842 : tandis que la France, nation chevaleresque, se dévoue pour accomplir une œuvre de civilisation, l'Angleterre, nation pratique, ne songe qu'à l'extension de sa puissance et de son commerce; entraînés par notre générosité, nous immolons nos intérêts à ceux de nos voisins.

Notre pays est prompt à l'enthousiasme et capable de désintéressement, il l'a prouvé plus d'une fois. Mais nous sommes trop sensés, trop équitables pour prétendre au monopole de ces nobles ardeurs. Wilberforce ne fut pas un spéculateur; et la chambre des lords, quand elle finit par adopter le bill d'abolition de la traite après l'avoir repoussé trois fois, n'était pas stimulée par l'amour du lucre. Ainsi que M. Guizot l'a dit avec une singulière élévation de vues et de langage, il serait puéril de contester le mélange des intérêts temporels et des sentimens les plus désintéressés; c'est la condition de notre nature et des sociétés humaines; mais quelle qu'ait été la dose des intérêts personnels, de l'ambition ou de l'égoïsme national, c'est un mouvement moral, c'est l'ardent désir de mettre fin à un commerce honteux, d'affranchir une portion de l'humanité qui a lancé et accompagné cette œuvre. Est-ce dans une vue d'égoïsme britannique que l'Angleterre a

(1) Au 1er janvier 1886, la Grande-Bretagne et l'Irlande réunies avaient 6,621 navires à vapeur dont le tonnage représentait (*en milliers de tonnes*) 4,446.1; 16,609 voiliers, dont le tonnage représentait (*en milliers de tonnes*) 3,417.5; la France ne possédait que 589 vapeurs représentant 535.6, 3,388 voiliers représentant 402,9.

Digitized by Google

poursuivi la suppression de la traite? Si la question était posée successivement à tous les cabinets européens, pas un d'eux ne la résoudrait contre le royaume-uni. La réponse est d'ailleurs écrite dans le rapport fait à la commission maritime de la conférence le 17 février 1890 par un plénipotentiaire russe qu'on ne peut soupçonner de partialité (1). L'Angleterre a tâché de concilier son propre intérêt avec l'intérêt général. Oui, sans doute : n'est-ce pas ce que, de son côté, cherche la France et ce qu'on reproche précisément à ses plénipotentiaires de n'avoir pas fait? Il s'agit donc d'apprécier si nous avons, en effet, travaillé pour autrui.

Certes, ceux qui préparèrent ou décidèrent la réunion de la conférence ne se proposaient pas de subordonner les intérêts français aux intérêts britanniques. Pour le pape Léon XIII, la France est toujours la fille aînée de l'Église, et l'on ne voit pas quel intérêt le saint-siège aurait à gêner au profit de l'Angleterre l'expansion de notre influence. On peut reprocher au cardinal Lavigerie certaines hardiesses de langage, mais personne ne contestera son patriotisme : il aime la France, il la veut forte et respectée. Le roi des Belges a travaillé pour l'humanité, non pour l'Angleterre. L'événement a-t-il donc déjoué leurs prévisions? Mais on ne peut oublier que les puissances représentées s'étaient accordées pour confier aux plénipotentiaires russes le soin de coordonner les propositions des uns, les contre-propositions des autres. De chaleureux remercîmens leur furent adressés le 17 février 1890 par les représentans de la Belgique, de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Turquie, et le prince Ouroussow, premier plénipotentiaire, crut devoir répondre, en s'effaçant lui-même avec une grande modestie, que l'honneur du travail revenait à M. de Martens. Or ce dernier, qui, sur le terrain du droit public maritime, figure au premier rang parmi les maîtres, n'était pas homme à se laisser jouer par les plénipotentiaires anglais et mesurait très exactement la portée du règlement sur la répression de la traite maritime, qu'il fit voter par les dix-sept puissances signataires. Il est encore moins aisé de supposer que les plénipotentiaires russes aient, de parti-pris, sacrifié dans cette conjoncture la France à l'Angleterre. On voit bien ce que la Russie pouvait y perdre, mais non ce qu'elle y pouvait gagner.

A ceux qui voulaient absolument rapporter quelque chose de Bruxelles, il est d'ailleurs permis de répondre que nous n'en sommes pas précisément revenus « les mains vides. » C'est ce qu'un adver-

(1) « Certes, personne parmi nous ne contestera les titres de gloire que la Grande-Bretagne s'est acquis sur ce champ de bataille, etc. »

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

saire de l'Acte général, M. Deloncle, a loyalement reconnu dans la séance du 24 juin 1891. On s'était préoccupé dans les protocoles de donner à l'État indépendant du Congo, placé sous la souveraineté du roi Léopold, les moyens de vivre en faisant face à toutes ses obligations, au premier rang desquelles figurait la lutte contre l'esclavage africain. En 1885, l'acte général de Berlin avait établi la liberté commerciale dans tout le bassin du grand fleuve et de ses affluens; en conséquence, il interdit les droits d'entrée, mais sans parler des droits de sortie. Ceux-ci devinrent donc l'unique ressource avec laquelle le gouvernement du nouvel État pouvait alimenter son budget et grevèrent l'exportation outre mesure, alors qu'il eût été naturel et logique de répartir l'impôt, suivant une proportion à étudier, entre l'exportation et l'importation. Le 10 mai 1890, le baron Lambermont, président de la conférence, avait donné lecture d'une proposition tendant à établir dans le bassin conventionnel du Congo des droits d'entrée dont le maximum ne pourrait pas dépasser 10 pour 100, et cette proposition fut convertie en une déclaration annexée à l'Acte général. La déclaration prévoyait à son tour un arrangement qui déterminerait pour quinze ans dans cette limite de 10 pour 100 au maximum les diverses taxes d'importation sur les marchandises. La France obtint d'abord, non sans peine, que cet arrangement fût débattu non entre des commissaires délégués par tous les gouvernemens, mais entre elle, l'État indépendant et le Portugal, puisque les trois puissances occupaient seules le versant occidental du bassin conventionnel et par conséquent avaient seules un intérêt direct à la fixation des taxes. En outre, un tarif compris dans l'annexe n° 2, qui fait suite à la déclaration, sortit de cette négociation à trois et modifia très avantageusement l'œuvre primitive de la conférence, puisqu'il substitue au maximum de 10 pour 100 *ad valorem* une taxe de 6 pour 100 sur tous les produits importés (sauf l'alcool). Enfin un décret royal du 19 février 1891 avait partagé pour la perception des droits de sortie le territoire de l'État indépendant en deux zones dans l'une desquelles l'impôt s'élevait jusqu'à 25 pour 100 *ad valorem;* la commission de la chambre des députés obtint du roi Léopold la promesse qu'un droit unique de 10 pour 100 serait perçu dans toute l'étendue du pays. « Ce sont des conditions fort honnêtes et qui peuvent nous devenir très profitables, » disait M. Deloncle, et l'honorable député proposait en conséquence de disjoindre les conventions, c'est-à-dire d'en rejeter ce qui nous déplaisait en votant ce qu'il trouvait être à notre convenance. Mais, par malheur, comme la convention douanière n'avait été conclue que pour faciliter l'adhésion de la France et du Portugal à l'acte principal, le

Digitized by Google

sort des deux propositions était lié. M. Deloncle, en montrant avec une grande ampleur tout l'avantage que nous avions à l'adoption de l'une, a fait ressortir tout le désavantage que nous causait l'ajournement en bloc. Nos intérêts commerciaux sont donc sacrifiés, c'est évident, mais non par la conférence.

Toutefois le succès que nous avons remporté sur la côte occidentale de l'Afrique ne compenserait pas, au dire des opposans, l'échec que nous aurions subi sur la côte orientale en acceptant ce qu'on a nommé, dans un langage très métaphorique, « le blocus de Madagascar. » Le lecteur sait déjà qu'on a limité la zone « contaminée » par une ligne conventionnelle contournant l'île de Madagascar, par l'est, à 20 milles de la côte orientale et septentrionale. C'est laisser entendre, a-t-on dit dans la séance du 24 juin, qu'il pourrait y avoir un trafic d'esclaves entre Madagascar et la Réunion, conjecture insultante! et que nous appelons à notre aide, humiliant aveu d'impuissance! une police internationale pour surveiller et protéger contre ce trafic la grande île placée depuis cinq ans sous notre protectorat. C'en est donc fait de notre prestige! « Nos indigènes des Comores et de Madagascar, a dit M. Deloncle, ne sont pas très versés en droit international; leur esprit simpliste retrouvera, dans la vérification exercée par les marins de la reine avec le sans-gêne traditionnel de la race anglaise, la plupart des procédés du droit de visite qui vient de leur être appliqué pendant le blocus de la côte de Zanzibar, et ils en concluront que la France, qui jadis garantissait la liberté des mers contre l'inquisition et l'arbitraire britanniques, a cette fois abandonné sans retour son rôle séculaire et consacré définitivement la domination de l'Angleterre sur l'Océan-Indien. » Cette objection comporte plusieurs réponses. D'abord, toute cette côte orientale d'Afrique, qui se partage entre les Italiens, les Anglais et les Allemands, est, comme Madagascar, dans la zone contaminée, et toutes les puissances exerceront isolément ou collectivement sur les possessions des uns et des autres, à proximité de leurs eaux territoriales, les mêmes droits de surveillance et de contrôle : aucun de ces peuples ne croit faire un aveu d'impuissance et ne regarde son prestige comme amoindri. Puis, si les Anglais employaient aux environs de Madagascar des procédés vexatoires, nous pourrions, selon les prévisions mêmes de l'Acte général, provoquer la revision de l'article 23 en demandant que la surveillance réciproque fût limitée aux navires jaugeant moins de 400 ou de 300 tonneaux, et cette perspective peut conjurer le péril. Peut-être, d'ailleurs, si les habitans des Comores, étant doués d'une simplicité particulière, se méprennent sur la portée de l'Acte général et se figurent que nous

www.libool.com.cn

Digitized by Google

sommes devenus les vassaux des Anglais, aurions-nous, pour les renseigner, des argumens sans réplique. Enfin, et par-dessus tout, il n'en est plus aujourd'hui comme en 1831 : en fait, on nous laissera la surveillance à l'est, surtout entre Madagascar et l'île de la Réunion, parce que nous pourrons seuls l'exercer dans une région aussi étroite. La zone de 20 milles est, en effet, singulièrement réduite par la prohibition de héler et d'accoster le navire suspect dans nos eaux territoriales, c'est-à-dire dans une région qui, n'étant expressément délimitée ni par l'Acte lui-même, ni, à tout prendre, par le droit des gens, peut être étendue même au-delà de 5 milles. La plupart des publicistes reconnaissent aujourd'hui que la bande neutralisée devra s'étendre avec la portée, de jour en jour plus grande, des moyens défensifs employés sur la côte, et presque tous les États ont d'ailleurs plusieurs frontières maritimes, selon qu'il s'agit d'appliquer les lois de douane ou les lois de pêche, de réprimer des crimes commis à bord d'un navire étranger ou de déterminer la légitimité d'une prise faite en temps de guerre. Le tribunal de commerce de Marseille n'hésitait pas à juger, il y a bientôt vingt ans, qu'un navire perdu à une distance de 6 à 9 milles avait péri dans les eaux françaises. Enfin les jurisconsultes mêmes qui tiennent pour la ligne de démarcation fixe proclament hautement que « deux ou plusieurs nations sont libres de la modifier conventionnellement. » La France et l'Angleterre pourraient donc résoudre à elles deux cette difficulté, quant à leurs relations personnelles (et cela seul importe), par un équitable règlement d'exécution qui laisserait intact l'Acte général lui-même.

En définitive, ce que demandent à la France les adversaires de la convention, c'est de se séparer ouvertement non pas d'un seul peuple, mais de tous les peuples. Si l'on avait eu la pensée, quand les seize autres puissances ont été convoquées à Bruxelles pour travailler à cette œuvre de progrès et de civilisation, d'exclure notre pays de la conférence sous prétexte de mieux respecter ses traditions et sa dignité, nous aurions ressenti profondément cet outrage. Nous n'aurions jamais pardonné qu'on nous crût incapables d'unir nos efforts à ceux des autres nations maritimes et de reprendre à côté d'elles, dans cette nouvelle période de la lutte contre l'esclavage, notre poste de combat. Que se passe-t-il à Bruxelles? Nos plénipotentiaires opposent aux propositions anglaises des contre-propositions, et, sur la plupart des points, obtiennent gain de cause. On s'étudie à concilier notre amour-propre avec les nécessités d'une répression collective, et, pour atteindre ce but, on nous accorde la faveur d'un régime particulier que nous avions accepté de bonne grâce en 1845, on fait passer dans l'œuvre

Digitized by Google

commune les instructions mêmes que nous avions données depuis 1867 à notre marine nationale en y ajoutant un certain nombre de dispositions favorables à la liberté des mers. Nous restreignons définitivement à la piraterie le droit de visite en temps de paix, nous pouvons soustraire par là même aux juridictions étrangères ou internationales les bâtimens suspects qui ont arboré nos couleurs, nous obtenons qu'on proclame l'immunité des eaux territoriales, nous faisons reculer le droit de visite dans l'espace en resserrant la zone contaminée, nous affranchissons presque tout le commerce français en préservant du contrôle réciproque les navires de 500 tonneaux, nous protégeons tout ce qui navigue à l'abri de notre pavillon contre des investigations indiscrètes en abrégeant la liste des papiers à vérifier, et nous assurons en outre, dans cet ordre d'idées, aux navires français proprement dits un traitement exceptionnel; pour qu'aucune équivoque ne subsiste, on confie la rédaction de cette convention nouvelle aux plénipotentiaires de la puissance à laquelle nous attachent en même temps la sympathie la plus vive et la plus étroite communauté d'intérêts. C'est fait! Nul ne pouvait espérer qu'on nous imposât, pour aboutir à cette honorable transaction, de moindres sacrifices; et, quand nos plénipotentiaires nous apportent le traité, nous nous regardons comme outragés! nous sommes sur le point de retirer notre signature! Bien plus, un certain nombre d'hommes politiques, et des plus sérieux, envisagent avec une sorte de satisfaction les suites de ce revirement! On ne se demande ni comment l'Europe jugera cette conduite, ni si nos ennemis n'exploiteront pas contre nous notre inconséquence!

Cependant nous ne méconnaissons pas les intentions du parlement. La chambre des députés s'est trompée; elle a mal servi les intérêts, mais par excès d'amour, pour avoir craint qu'un souffle ne ternît l'honneur de la patrie. Celle-ci peut à peine lui reprocher d'avoir placé cet honneur dans une sphère si haute. Elle a cependant le droit de compter sur l'ardeur d'un tel patriotisme et de faire appel à ce sentiment exalté, de demander non pas qu'on l'aime davantage, mais qu'on sache mieux l'aimer. Il s'agit de sacrifier une noble chimère au véritable intérêt de la France. La représentation nationale ira jusqu'au bout de son devoir en consentant à discerner quel est son devoir.

ARTHUR DESJARDINS.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

L'ITALIE ÉCONOMIQUE

I. *Di alcuni indici misuratori del movimento economico in Italia,* par M. Bodio, directeur général de la statistique, 2e édition. — II. Les nombreux volumes de la statistique officielle en Italie, et surtout l'*Annuario statistico,* qui les résume. — III. *Gli interessi dell' Economia nazionale e il riordinamento degli Istituti di emissione,* par M. Carlo Bonis. — IV. *Pensieri sulla politica italiana,* par M. S. Jacini.

Si l'on veut bien comprendre l'état actuel de l'Italie, il est indispensable de remonter le cours de son histoire pour y trouver les causes des faits que nous observons aujourd'hui. Alors seulement bien des choses, qui autrement seraient inexplicables, nous apparaîtront comme logiques et naturelles.

Le comte de Cavour avait donné au gouvernement une impulsion libérale dont les effets continuèrent à se faire sentir quelque temps même après sa mort. Admirateur sincère des libertés anglaises et du *self-government*, il n'en perdit jamais de vue les principes, même quand il était absorbé par son œuvre capitale : la création du royaume d'Italie. Le prestige de sa haute intelligence et le succès qui avait couronné ses efforts entraînèrent ses collaborateurs à le suivre dans la voie qu'il avait tracée et les y retinrent quand il eut disparu. Mais bientôt une lente désagrégation s'opéra dans leurs rangs. Un fort petit nombre des membres de la droite demeura fidèle aux principes libéraux; le plus grand nombre pencha peu à peu vers la centralisation, l'exagération des attributions de l'État et une partie en arriva à un socialisme d'État plus ou moins déguisé.

L'Allemagne avait vaincu. On ne parlait que de la vertu, de la

Digitized by Google

morale, de la science allemande. Et encore fallait-il distinguer. Vertu, morale, science ne pouvaient se dire vraiment allemandes qu'autant qu'elles étaient agréées par le tout-puissant chancelier. L'économiste Schulze-Delitzch, par exemple, était bien Allemand, mais sa science ne plaisait pas, ou, pour parler plus exactement, ne plaisait plus au prince de Bismarck. Elle était infectée des doctrines de l'école de Manchester et ne méritait nulle attention. La bonne, la vraie science économique allemande était celle que les socialistes de la chaire avaient tirée de leur propre fond, et c'était seulement dans leurs écrits qu'elle brillait de toute sa gloire. Parler encore d'un auteur anglais ou français était devenu le fait d'un esprit étroit, arriéré, cristallisé dans une vaine science, comme disait M. Luzzatti. Les seuls auteurs allemands étaient dignes de créance, et c'est en Allemagne même qu'allèrent alors les étudier tous nos jeunes économistes qui en eurent les moyens. Ils en revinrent imbus de principes autoritaires; rêvant de les appliquer à l'Italie, sans tenir compte des profondes différences qui existent entre les deux pays. Le mal n'aurait pas été grand s'il s'était borné aux économistes, mais il atteignit les hommes d'État, et bientôt il étendit son influence sur toutes les classes de la société.

L'unité de l'Italie s'était faite en détruisant tous les gouvernemens de la péninsule, sauf un : celui du Piémont, dont les institutions s'étaient ainsi trouvées par la force des choses étendues à tout le pays.

Ces institutions n'étaient pas indigènes. On les avait copiées sur le système parlementaire anglais, et pas même directement, mais sur une autre copie qui en avait été faite en France au temps du règne de Louis-Philippe. Le vrai problème à résoudre pour les hommes d'État italiens était donc de trouver le moyen d'adapter ces institutions étrangères aux mœurs, aux coutumes et à la constitution naturelle du pays. Au lieu de cela, s'éloignant de plus en plus de ce but, et passant d'une imitation à une autre, l'on en arrivait à superposer le système autoritaire allemand au système parlementaire anglais, où, brochant sur le tout, l'on avait une centralisation copiée sur la centralisation française.

De cet assemblage monstrueux rien de bon ne pouvait résulter. S'il est un point bien acquis maintenant à la science de la politique, c'est qu'un des pires gouvernemens qu'on puisse avoir, c'est une dictature parlementaire en possession des forces que donne la centralisation. L'Italie allait en faire la triste expérience.

Le parti de la droite s'était partagé entre deux chefs : Sella, qui avait toujours incliné à étendre l'intervention de l'État dans la vie économique de la nation ; Minghetti, qui, peut-être à cause du

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

rôle qu'il avait eu dans le ministère Cavour, passait au contraire pour pencher vers les doctrines libérales anglaises, mais qui, en réalité, n'a jamais été bien éloigné des théories du socialisme d'État, ainsi qu'on peut déjà le remarquer dans les écrits de sa jeunesse, et même dans son œuvre capitale : *Sur les rapports de l'économie politique et de la morale.*

Minghetti était au pouvoir quand se dessina un mouvement en faveur du rachat et de l'exploitation des chemins de fer par l'État. Il s'y montra résolument favorable, soit sous l'influence de ses anciennes idées combinées avec les idées allemandes qui gagnaient chaque jour du terrain en Italie, soit dans le dessein de devancer son adversaire Sella, en lui enlevant une arme qui aurait pu servir à abattre le ministère. Un seul homme, parmi les députés les plus en renom de la droite, demeura fidèle en cette occasion aux doctrines libérales : ce fut M. Ubaldino Peruzzi, qui, lui aussi, avait fait partie du cabinet Cavour.

Les événemens du 16 mai 1876 sont trop connus pour les rappeler ici. On sait que le ministère Minghetti tomba en apparence sur une question secondaire relative à l'application de l'impôt sur la mouture, en réalité sur la question du rachat des chemins de fer, et que la gauche arriva au pouvoir.

Maintenant qu'on voit ces événemens à distance, l'on s'aperçoit aisément que ce ne furent là que des causes occasionnelles de la chute de la droite : la cause essentielle était que ce parti avait accompli sa mission. L'unité de l'Italie constituée, la capitale établie à Rome, les rapports de l'Église et de l'État réglés par la loi des garanties, l'équilibre du budget obtenu, sinon d'une façon stable, au moins provisoirement, son programme était terminé, et le fruit étant mur, le moindre choc devait le faire tomber. La droite aurait encore pu se donner un but pour prolonger son existence, si elle était demeurée fidèle aux traditions libérales du comte de Cavour, et si elle s'était posée en face de la gauche comme le défenseur des libertés économiques. L'Italie se serait alors trouvée dans des conditions assez favorables au bon fonctionnement du régime parlementaire, avec deux grands partis politiques : l'un, imbu des idées jacobines et poussant à l'application du socialisme d'État, l'autre, défendant les droits de l'individu contre les envahissemens du pouvoir de l'État, et les libertés économiques contre le socialisme. Mais du moment que la droite désertait ces principes, elle perdait sa raison d'être, elle devait se fondre avec la gauche, ou, si elle s'obstinait à demeurer isolée, ce n'était plus un parti politique, mais seulement une réunion d'hommes qu'associaient une ambition commune et des intérêts matériels. Et cela est si vrai

www.hbjool.com.cn

Digitized by Google

qu'une fois tombée du pouvoir, la droite chercha en vain à formuler un programme d'opposition : elle ne trouva pour s'affirmer que de s'opposer à l'abolition de l'impôt sur la mouture, tandis que ses hommes les plus clairvoyans étaient bien forcés d'avouer qu'un grand parti politique ne pouvait pas exister seulement pour défendre un impôt impopulaire.

La gauche, après sa victoire, avait un programme encore moins défini, si c'est possible, que celui de la droite. Elle aussi avait accompli sa mission, qui avait été de stimuler ses adversaires, de leur rappeler que les intérêts du pays n'étaient pas toujours ceux d'une caste gouvernementale. Mais maintenant qu'elle arrivait au pouvoir, et qu'elle en avait toute la responsabilité, ses procédés révolutionnaires n'étaient plus de mise, et sa tactique, bonne pour un parti d'opposition, se trouvait être complètement en défaut. Aussi vit-on ce phénomène étrange, qu'ayant battu la droite en s'opposant au rachat des chemins de fer, elle les racheta; qu'étant arrivée au pouvoir pour les faire exploiter par l'industrie privée, elle n'eut rien de plus pressé que de les faire exploiter par l'État. Tout ceci était une conséquence de l'inversion des rôles qui avait eu lieu entre les deux partis existans alors en Italie, et qui avait désorganisé la vie politique du pays.

Dans cette confusion des idées et dans cette dissolution des partis, les intérêts matériels et les sentimens égoïstes prirent le dessus, ainsi qu'il arrive toujours dans des cas semblables. Les candidats à la députation ne se présentèrent plus aux électeurs au nom de certains principes, ils se recommandèrent surtout comme d'habiles solliciteurs, et ce mal, sans parler de beaucoup d'autres, n'a pas cessé d'augmenter jusqu'à nos jours. Les citoyens ne se groupèrent plus suivant des idées communes, mais seulement selon leurs intérêts. L'on a vu avec le scrutin de liste des candidats appartenant à des partis les plus différens se coaliser ensemble pour se faire élire, et les électeurs voter à une grande majorité des listes de noms ainsi composées. En quoi ils faisaient preuve sinon de sens moral, au moins de sens pratique, car puisque leurs élus ne devaient être que leurs hommes d'affaires et leurs avocats, c'était, au fond, chose fort secondaire que de se préoccuper des opinions politiques qu'ils pouvaient bien avoir (1). Au reste, les programmes

(1) La réunion du système parlementaire avec la centralisation a eu pour effet, selon M. Jacini (*Pensieri sulla politica italiana*, p. 35), « de transformer les représentans de la nation, sous peine en cas de refus de n'être plus réélus, en solliciteurs des intérêts de leurs électeurs, tous ces intérêts aboutissant au pouvoir central; tandis que de leur côté les ministres sont obligés de céder assez souvent, aux dépens des intérêts du trésor et de ceux de la justice, devant les coalitions des députés solliciteurs. » — Cet auteur, que l'Italie a eu récemment le malheur de perdre, homme modéré, ex-collègue

Digitized by Google

de la plupart des députés sont devenus si élastiques qu'on y peut trouver tout ce que l'on veut. C'est à croire que ces braves gens ont fait une étude spéciale pour apprendre à parler sans rien dire, et on leur prêterait volontiers les paroles du diplomate sans le savoir de Scribe : que leur opinion est telle qu'ils ne sauraient l'exprimer, mais qu'on la comprendra aisément.

www.libtool.com.cn

La corruption électorale gagna aussi du terrain. Nous en sommes venus au point que cette année le ministre de l'intérieur, parlant à la chambre, a pu dire à un député : « Pour vous faire élire, vous avez fait voter même les morts ! » Mais celui-ci, sans s'émouvoir, a répliqué : « Que celui qui est sans péchés me jette la première pierre ! » Et personne des députés présens n'a soufflé mot. Il y avait pourtant beaucoup d'exagération dans cette réponse, et bien des pierres auraient pu être à bon droit jetées à son auteur. C'est principalement dans les provinces méridionales que fleurit l'art de manipuler les résultats de l'urne électorale. Il y a même des termes spéciaux pour en indiquer les pratiques. Ainsi le *blocco*, c'est-à-dire quand on change tout le contenu de l'urne ; la *pastetta*, quand on ne change qu'une partie des bulletins : faire voter les absens et les morts n'a pas encore de nom, mais cela viendra quand cet usage se généralisera. Les présidens des sièges électoraux se permettent aussi parfois d'étranges licences. La chambre ayant annulé l'élection de Catane, pour cause de corruption électorale, on a procédé maintenant à une nouvelle élection, qui devait porter sur trois candidats. Or une partie des présidens a déclaré élus deux députés, l'autre a proclamé trois autres noms ; ce qui fait que le collège électoral se trouve avoir cinq députés, au lieu des trois auxquels il a droit, jusqu'à ce que la chambre ait décidé quels sont les vrais élus.

Ces maux ont toujours été endémiques dans les provinces méridionales ; mais depuis quelque temps ils commencent à infester le reste du pays. On a essayé d'y porter remède au moyen d'une

du comte de Cavour, et mêlé depuis à toute la vie politique de l'Italie, décrit admirablement bien les phénomènes qu'elle présente. Seulement son œuvre resta incomplète en ce qu'il négligea absolument le facteur économique, qui est pourtant le plus important. Peut-être est-ce à dessein, car son but n'était pas de faire une étude seulement scientifique, mais plutôt de préparer un programme pour un parti conservateur, et il aura écarté tout ce qu'il aura cru qui pouvait diviser les futurs adhérens de ce parti. La décentralisation telle qu'il la propose servirait à fort peu de chose. Elle ne ferait que déplacer le mal du centre à la circonférence, peut-être même en l'aggravant. Ce qui importe, ce n'est pas que l'État exerce son pouvoir au moyen d'un préfet plutôt que d'un ministre, d'une assemblée provinciale plutôt que de la chambre des députés, mais bien de restreindre le nombre des cas où ce pouvoir s'exerce. Chaque fois que l'État absorbera toute la vie économique de la nation, on observera les mêmes phénomènes de corruption et de désorganisation de la vie politique. C'est là une raison, entre bien d'autres, qui condamne le socialisme.

Digitized by Google

loi punissant la corruption électorale. Ce ne sont pas les lois qui manquent en Italie, il y en a sur toute chose, c'est l'application qui est souvent en défaut. Les magistrats n'osent guère toucher à cette loi-ci, dans la crainte de s'y brûler les doigts. Oubliant cette prudente réserve, un préteur (sorte de juge en première instance), à Venise, crut de son devoir d'appliquer la loi à des pratiques mises en œuvre pour faire élire un député ami du gouvernement. Il fut déplacé, et cette punition rendra ses collègues plus sages. Il est, au reste, assez difficile de distinguer bien exactement les personnes auxquelles on pourrait impunément appliquer la loi, car l'adversaire de la veille peut être l'ami du lendemain; et tous les députés ne pratiquent pas les maximes de Louis XII, qui ne se rappelait plus les injures faites au duc d'Orléans.

Cette décadence du régime parlementaire, qui s'est produite surtout après l'année 1876, et qui depuis lors n'a cessé d'augmenter, impressionne vivement tous les bons esprits, et l'on a proposé plusieurs moyens de l'enrayer. Le marquis Alfieri, suivi en cela de plusieurs hommes politiques importans, aurait voulu renforcer l'action du sénat, comme contrepoids à la chambre des députés. Mais l'on conçoit aisément que celle-ci n'est nullement disposée à se dessaisir d'un pouvoir dont elle retire actuellement tant d'avantages, et le pays ne voit pas encore assez clairement les inconvéniens qui résultent des abus de ce pouvoir pour exiger qu'on y porte remède. En attendant, le mal s'accroît et s'étend tous les jours.

Un milieu ainsi constitué devait faire surgir l'homme qui en personnifierait les tendances. Ce fut Depretis. Esprit sceptique, ne s'embarrassant guère de principes ni de convictions, peu soucieux de la vérité, profond connaisseur des faiblesses, des convoitises, des vices des hommes, et sachant en tirer parti sans scrupules pour arriver à ses fins, d'une habileté consommée dans la stratégie parlementaire, prêt à suivre toute voie qui lui assurait la majorité, sauf à rebrousser chemin, dès que le vent venait à tourner, il jouit pendant les dernières années de sa vie de la dictature la plus absolue qui se puisse exercer dans un État parlementaire.

La désagrégation des partis n'était pas son œuvre. Au contraire, son pouvoir en était la conséquence; mais ce même pouvoir servit à son tour à hâter l'accomplissement de l'œuvre de dissolution dont il était né. Cela s'observe souvent dans les phénomènes sociaux, et l'on voit des faits être à tour de rôle cause et effet et, réagissant les uns sur les autres, augmenter constamment d'intensité.

Digitized by Google

La droite existait encore, au moins de nom. Depretis, par un long et patient travail, réussit à l'absorber dans sa majorité, avec les élémens les plus disparates de la gauche. Un seul lien devait cimenter l'union de ces hommes, hier encore d'opinions si différentes : la satisfaction des intérêts matériels qu'ils représentaient. Ce système reçut un nom, il fut appelé *transformisme*.

Au reste, Depretis promettait beaucoup et tenait le moins possible : un peu parce que toutes les ressources de l'État se trouvaient être insuffisantes en comparaison des convoitises qu'allumait le système *transformiste;* un peu par calcul, sachant fort bien qu'il vaut mieux compter sur les intérêts des hommes que sur leur reconnaissance. On cite tel député qui attendit plusieurs années un ministère dont il avait la promesse, toujours au moment de l'atteindre, toujours remis au lendemain.

Pour faire approuver par la chambre les conventions des chemins de fer, Depretis promit deux mille kilomètres de nouvelles lignes. Il eut soin de les faire voter en bloc par le parlement, en laissant à une commission la charge de les répartir suivant les demandes qui en seraient faites. Ces demandes atteignirent le chiffre de six mille kilomètres! Et Depretis sut de nouveau tirer parti de cette circonstance pour se créer des partisans, en faisant espérer son appui à chaque concurrent en particulier.

Pour obtenir le vote des députés napolitains, Depretis promit de faire exécuter entre Rome et Naples une nouvelle ligne de chemin de fer, fort inutile pour le pays. Pour une autre ligne, tout aussi inutile, celle d'Eboli-Reggio, laquelle traverse des contrées à peu près désertes, il y avait deux projets, et la majorité menaçait de se diviser sur cette question. Depretis vint à la chambre, annonçant en plaisantant qu'il ferait *éclater une bombe*. Et en effet, au milieu de la stupéfaction universelle, il propose et fait approuver qu'on construise les deux lignes ; contentant ainsi tout le monde... aux frais des contribuables.

I.

L'année 1887 vit le triomphe du système *transformiste,* qui, tout en n'étant pas plus moral que celui tristement célèbre de Walpole, était bien plus coûteux; et en même temps elle vit se produire les premières difficultés financières qui en étaient la conséquence inévitable.

Depretis avait échoué avec son premier projet pour les conventions de chemins de fer, parce qu'il avait traité avec un seul groupe de banquiers. Mieux avisé une seconde fois, il sut y intéresser

Digitized by Google

toutes les puissances financières italiennes, même de second ordre. Il avait d'ailleurs à leur offrir d'autres spéculations. C'était d'abord celles qui consistaient à bâtir, dans les grandes villes, à y faire des embellissemens, surtout à Rome, à Naples et à Milan.

On vit alors se produire les faits que l'on observe généralement quand sévit la fièvre de l'agiotage. Les terrains à Rome atteignirent des prix insensés ; et l'on se mit à bâtir de tous côtés, sans songer à tenir compte des limites imposées par les besoins que pouvait avoir encore la population pour ses logemens. Les premiers constructeurs de maisons avaient été des gens sérieux, employant leurs capitaux. Mais bientôt ils firent place à une nouvelle couche d'entrepreneurs, le plus souvent sans sou ni maille, vivant au jour le jour sans s'inquiéter du lendemain. Une anecdote à ce sujet est caractéristique. Un riche marchand de poutrelles en fer, à Rome, voit un jour se présenter à lui un cocher, qui l'avait quitté depuis quelques mois à peine. Il croit que c'était pour lui demander de rentrer à son service. Point, c'était pour lui acheter des poutrelles. De cocher il s'était fait constructeur, et sans avoir un sou vaillant, il construisait une grande maison !

Le procédé employé par ces gens était simple et ingénieux. Plusieurs banques avaient accaparé des terrains à Rome dans l'espoir de les revendre fort cher. Cela n'étant pas facile argent comptant, elles se contentaient de les vendre à crédit. Ce qui leur importait le plus, c'était de faire croire, au moins, qu'elles réussissaient dans leurs spéculations, et de pouvoir ainsi distribuer des dividendes, plus ou moins réels, pour soutenir le cours de leurs actions, voire même le faire hausser. Un individu se présentait à ces banques, et achetait un terrain. Il y mettait le prix qu'elles voulaient. Il s'en souciait peu, puisqu'il ne le payait pas. Au contraire, il se faisait encore prêter une petite somme pour commencer à bâtir sa maison, le vendeur étant garanti par une hypothèque sur le terrain. Quand la maison commençait à sortir de terre, le constructeur se faisait prêter, soit par la même banque, soit par une autre, une nouvelle somme, qu'il garantissait en hypothéquant l'étage déjà construit. Avec cette somme il construisait un autre étage, et continuant ainsi de suite, il achevait sa maison. Le vendeur portait à son actif le prix du terrain, il présentait de beaux bilans à ses actionnaires, auxquels il faisait observer que ses créances étaient des plus sûres, grâce à la garantie hypothécaire. Les banques, qui faisaient des prêts tout aussi sûrs, disaient-elles, faisaient payer 6 pour 100 d'intérêt, et 1 pour 100 de commission, grossissant ainsi, au moins en apparence, les bénéfices de leurs bilans. Quant au constructeur, il vivait des bribes de l'argent qu'il maniait, et il était fort rassuré

Digitized by Google

sur l'avenir, car n'ayant rien, bien fin aurait été celui qui aurait pu lui prendre quelque chose. Les premiers constructeurs eurent même la chance de gagner. Tant que la fièvre de la spéculation fut dans sa phase ascendante, ils purent vendre dans de bonnes conditions leurs maisons, payer leurs créanciers, et se retirer avec quelque argent. Mais bientôt cette poussée des prix s'arrêta. Le plus grand nombre des constructeurs se trouva possesseur de maisons dont la vente était impossible, et dont les loyers étaient loin de couvrir les intérêts des sommes hypothéquées. La crise alors se déclara. Elle s'annonça dès la fin de l'année 1887, augmentant ensuite chaque jour d'intensité. Les entrepreneurs dont les maisons étaient inachevées durent en suspendre la construction, faute de pouvoir obtenir de nouveaux prêts. Les banques qui avaient vendu le terrain et celles qui avaient prêté pour y bâtir ne reçurent plus les intérêts de leurs capitaux. Les unes procédèrent à l'expropriation, en vertu de leurs droits d'hypothèques, et durent racheter les immeubles qui ne trouvaient pas d'acquéreurs. D'autres tâchèrent de s'arranger à l'amiable, pour éviter au moins les frais des enchères; bref, toutes se trouvèrent posséder des maisons dépréciées, qu'on ne pouvait vendre, si ce n'est à des prix dérisoires. Et ces maisons rapportaient : celles qu'on pouvait louer, une faible partie seulement de l'intérêt des capitaux qu'elles avaient coûté; celles qui étaient inachevées, rien du tout. Ce fut un effondrement complet. Les actions de la Banque tibérine, par exemple, qui étaient cotées 600 francs en mars 1887, tombent à 35 francs en mars 1891. Celles de l'*Esquilino,* lesquelles valaient 294 francs en mars 1887, ne se paient plus que 2 francs en mars 1891.

Le groupe vénitien s'était trouvé exclu des conventions des chemins de fer. Il importait au ministère de ne pas se l'aliéner, les députés qui y avaient des attaches étant des plus fidèles de la majorité *transformiste*. On lui chercha donc une compensation, et il eut à ce titre les aciéries de Terni. Ce ne devait être qu'un premier pas; les visées de ce groupe étaient beaucoup plus hautes, il voulait fonder avec l'argent des contribuables la grande industrie sidérurgique en Italie, et en demeurer maître. Après les aciéries de Terni, il devait avoir la concession de l'exploitation des mines de fer de l'île d'Elbe, et construire des hauts-fourneaux pour produire la fonte à Civita-Vecchia. Sous prétexte de protéger cette industrie, qui n'était pas encore née, le gouvernement mit sur la fonte un droit d'entrée de 10 francs par tonne, lequel est fiscal, en attendant le jour où il pourra devenir protecteur.

Nous verrons que ces faits, avec ceux que nous allons mainte-

www.rdm001.com.cn

Digitized by Google

nant exposer, eurent une influence décisive sur l'orientation de la politique économique, et par suite aussi sur celle de la politique générale de l'Italie.

Les industriels s'agitaient pour obtenir des droits protecteurs; mais, abandonnés à leurs propres forces, ils n'auraient probablement abouti à rien, si le gouvernement ne les eût aidés. Depretis vit là une riche mine de convoitises à exploiter. Il ne songea même pas à s'enquérir quel effet une nouvelle politique douanière pouvait avoir sur l'avenir économique du pays. Le fond des questions lui importait peu. Il les jugeait surtout du point de vue de l'influence qu'elles pouvaient avoir pour lui assurer le pouvoir.

Le traité de commerce avec la France était le principal obstacle que rencontraient sur leur chemin les protectionnistes et les fondateurs de l'aciérie de Terni. On opposait sans cesse à leurs demandes la convenance pour l'Italie de pouvoir vendre ses produits en France, et en outre la crainte qu'une rupture commerciale entre les deux pays n'eût pour conséquence de fermer le marché financier français à l'Italie (1). Celle-ci y avait eu recours jusqu'alors pour les capitaux fort importans dont elle avait eu besoin, et les essais qu'elle avait faits pour en obtenir de l'Angleterre et de l'Allemagne n'avaient pas été très heureux. Qu'adviendrait-il si son seul prêteur vraiment sérieux lui fermait ses guichets, et cela juste au moment où elle allait avoir le plus besoin d'argent, par suite des grandes immobilisations de capitaux qui avaient eu lieu pour transformer les cultures dans le midi de l'Italie, pour construire des chemins de fer, pour les spéculations des constructions dans les villes, et pour les dépenses toujours croissantes de l'État?

Les gens perspicaces voyaient poindre l'orage à l'horizon. Ils comprenaient que c'était plutôt le moment de chercher un abri, que de se jeter dans les aventures. Les désillusions de la politique de Depretis avaient déjà commencé à se produire. Il avait promis beaucoup plus qu'il n'aurait pu tenir, même s'il eût eu à sa disposition les ressources d'un pays bien plus riche que ne l'est l'Italie; le moment n'était pas loin où l'édifice laborieusement construit par

(1) Le mouvement commercial entre l'Italie et la France était plus considérable qu'entre l'Italie et tout autre pays. De 1885 à 1887, la valeur moyenne annuelle des exportations de l'Italie pour la France est de 496 millions, ce qui représente presque la moitié de la valeur totale des exportations de l'Italie (1,107 millions), et plus de quatre fois la valeur des exportations pour l'Allemagne (110 millions). La valeur moyenne annuelle des importations de la France en Italie pendant la même période est de 373 millions, plus de deux fois, presque trois fois la valeur des importations de l'Allemagne (138 millions).

Digitized by Google

lui allait crouler comme un château de cartes. Pour attirer à lui les députés du centre, Depretis avait fait l'expédition de Massouah; mais, comme toujours, les moyens qu'il avait employés étaient insuffisans pour le but à atteindre, et il en était résulté la défaite de Dogali. Sous cette impression on lui avait imposé comme collègue M. Crispi, qui se faisait fort d'augmenter les budgets de la guerre et de la marine autant qu'il était nécessaire pour faire de l'Italie une puissance militaire et maritime de premier ordre.

Quand on rencontre incessamment un obstacle sur son chemin, on finit par le prendre en aversion. C'est ce qui arriva à l'égard de la France aux personnes qui étaient intéressées à la protection douanière; et cela souvent même sans parti-pris, sans en avoir conscience, poussées seulement par le désir naturel d'écarter les objections qu'on leur opposait.

Si la France n'achetait plus les produits italiens, on trouverait aisément à les vendre ailleurs. Au reste, la France avait encore plus besoin d'acheter les vins et les soies de l'Italie, que celle-ci de les vendre. Les journaux qui défendaient les intérêts des industriels répétaient à l'envi qu'avec la protection douanière les Italiens se seraient enrichis, et qu'ils auraient pu boire eux-mêmes leur vin, ce qui valait bien mieux que de le vendre aux Français ! Et de telles insanités étaient commentées sur tous les tons et obtenaient créance même parmi les gens instruits. Le marché financier français se fermerait à l'Italie. Eh bien ! tant mieux ! L'Allemagne n'était-elle pas là, attendant avec impatience de pouvoir largement subvenir avec ses capitaux aux besoins de l'Italie ?

Ce mouvement, provoqué par des gens qui voulaient battre monnaie aux frais de leurs concitoyens, se rencontra avec un autre de nature exclusivement politique, lequel poussait alors l'Italie à s'engager de plus en plus avec l'Allemagne. Ce dernier était surtout l'œuvre des personnes que M. Jacini a si bien caractérisées en les appelant *mégalomanes*, que le nom leur en est resté. M. de Molinari avait déjà signalé cette tendance d'une partie de la bourgeoisie italienne dans son livre, *les Lois naturelles de l'économie politique*, et en avait peint les désastreuses conséquences économiques. Nous croyons pourtant que l'appréciation de M. Jacini est d'une portée beaucoup trop générale. La manie des grandeurs n'est pas au fond très répandue parmi les Italiens, lesquels ont souvent au contraire une simplicité de mœurs qu'il n'est pas facile de trouver dans d'autres pays. C'est surtout, et cela est fort différent, parmi les hommes politiques que sévit cette manie. Et pour parler plus exactement, il faudrait dire : parmi les *politiciens*.

La plupart des partisans de M. Crispi se moquaient souvent avec

Digitized by Google

leurs amis de sa mégalomanie. Ils étaient liés à lui par leurs intérêts, et non par une communauté quelconque de principes. Aussi, quand, après sa chute, ils se furent bien persuadés que son retour au pouvoir n'était pas proche, l'abandonnèrent-ils sans la moindre hésitation. Et maintenant M. Crispi, devant lequel tous les fronts se courbaient, n'a plus vingt députés qui lui soient demeurés fidèles. Mais qu'un mouvement imprévu le porte de nouveau au ministère, et les députés qui l'ont abandonné se presseront encore en foule autour de lui, d'autant plus obséquieux en ce jour qu'ils étaient plus dédaigneux la veille.

Tous ces gens, au reste, ne forment qu'une faible minorité dans le pays. La grande masse de la population est honnête et laborieuse; seulement, elle n'a pas pour la chose publique l'intérêt qu'y prennent d'autres peuples, comme l'Anglais et même l'Allemand. Seule, la moitié des électeurs inscrits se soucie d'aller voter; en un mot, l'éducation politique manque encore.

Les deux mouvemens, l'un économique, l'autre politique, n'auraient probablement pas pu produire beaucoup d'effet, s'ils fussent demeurés isolés. Le bon sens des hommes pratiques se serait opposé aux entreprises des mégalomanes. Agriculteurs, industriels, commerçans, rentiers, ouvriers, tout ce qui, en somme, était en dehors de la classe des *politiciens*, auraient imposé un peu de modération à M. Crispi et à ses amis. De leur côté, les mégalomanes se seraient abstenus de mesures qui appauvrissaient le pays, dont ils avaient besoin de tirer les fortes sommes toujours nécessaires aux gens atteints de la manie des grandeurs. Ce ne fut qu'en réunissant leurs forces que les mégalomanes, les protectionnistes et les fournisseurs de la marine et de la guerre réussirent à entraîner le pays. Ils étaient parfaitement organisés, ils avaient de l'argent, ils disposaient des forces du gouvernement et de la presse; et l'on s'explique aisément que, bien qu'en petit nombre, leur influence ait été prépondérante.

Certes, il y avait aussi des gens qui croyaient sincèrement contribuer à la grandeur de leur pays en le poussant à se rapprocher de l'Allemagne; les uns par crainte d'une tentative de la France pour rétablir le pouvoir temporel du pape; d'autres effrayés par le danger que la Méditerranée devînt un lac français. Il n'y a, au fond, rien d'impossible en politique. On peut se forger telle chimère qu'on veut, sans crainte qu'elle puisse être démentie d'une façon absolue. Seulement, les peuples, comme les individus, doivent se conduire, non suivant ce qui est purement possible, mais suivant ce qui est probable. Or il faut bien avouer que ces craintes n'ont jamais eu de fondement sérieux.

Digitized by Google

Enfin, il y avait aussi des personnes qui croyaient qu'on n'en arriverait pas à une rupture commerciale avec la France, et que celle-ci devrait céder. Les mouvemens de l'opinion publique sont souvent contagieux, et ils égarent même les bons esprits. On est surpris en voyant un homme aussi intelligent et d'un esprit aussi cultivé que M. Luzzatti se bercer d'illusions au point de se persuader que la France aurait dû en passer par ce que voulait l'Italie pour renouveler le traité de commerce. Peut-être cet homme d'État a-t-il été induit en erreur par sa compétence même en matière de douanes. N'ayant pas l'énergie nécessaire pour résister au courant et pour demeurer dans l'opposition, il espérait, en jouant au plus fin, battre les négociateurs français qu'on lui opposerait. Et il croyait en outre avoir une arme très forte en main : la nécessité, qu'il supposait absolue pour la France, d'importer les vins et les soies de l'Italie. C'est dans ce même ordre d'idées qu'est conçue la communication faite le 5 avril 1888 au gouvernement français par l'ambassadeur d'Italie à Paris. Le gouvernement italien, disait-il, était obligé de répéter qu'il n'avait jamais admis la possibilité d'un retour pur et simple au traité de commerce du 3 novembre 1881, ni d'arrangemens qui auraient été équivalens à cette solution.

Mais en cette occasion M. Luzzatti a pour excuse son erreur même. Il était peut-être, parmi les hommes politiques qui traitaient avec la France, le seul ayant vraiment l'intention de conclure un nouveau traité. Il est vrai que M. Luzzatti ne sut pas prévoir les maux que le nouveau tarif douanier, dont il était le principal auteur, ferait fondre sur l'Italie. Mais, au moins, si d'autres ne se doutaient pas ou ne voulaient pas tenir compte des dangers qu'allait faire courir à l'Italie une rupture commerciale et financière avec la France, M. Luzzatti les voyait, et il espérait manœuvrer assez habilement pour les éviter. Même quand il eut échoué, il était persuadé que la faute en était exclusivement à la visite de M. Crispi à Friedrichsruhe, laquelle avait eu lieu juste au moment où les négociateurs italiens traitaient avec les négociateurs français.

Quant à M. Crispi, il est évident, ne fût-ce que par cette circonstance, qu'il n'avait nulle envie de renouveler le traité de commerce avec la France. Au reste, on a tout lieu de croire que des hautes régions de la politique où il plane, les questions économiques n'ont guère d'importance à ses yeux. Il paraît toujours persuadé que la prospérité économique et financière de l'Italie s'est accrue depuis son alliance avec l'Allemagne ; tout récemment encore, cela était répété dans un article qu'il a publié dans une revue anglaise.

Digitized by Google

On demeure confondu en présence d'un pareil aveuglement. Et l'action des hommes d'État jetant leur pays dans l'alliance allemande, et provoquant ainsi en Italie une crise économique qui est loin de toucher à sa fin, demeurerait inexplicable, si l'on n'avait vu quelles passions s'agitaient autour d'eux, de quels intérêts ils furent les instrumens, quelquefois inconsciens, et quels sentimens, les uns des plus respectables, les autres, moins avouables, de convoitise et de cupidité, contribuèrent à former le courant qui entraîna l'opinion publique.

Nous allons maintenant tâcher de préciser avec des chiffres ce que l'état économique de l'Italie est ainsi devenu.

II.

Il est d'usage de commencer l'étude des conditions économiques d'un pays par l'examen de l'état de sa population (1). Cela est justifié par la considération que le mouvement de la population dépend de toutes les forces économiques qui agissent sur la nation, et qu'il résume leurs effets.

Le recensement, en Italie, se fait tous les dix ans. Le dernier ayant eu lieu le 31 décembre 1881, un nouveau devait se faire à la fin de 1891; mais le gouvernement l'a remis à une époque indéterminée, pour faire une économie vraiment mesquine, et qui n'est guère digne d'un peuple civilisé.

En se fondant sur le recensement de 1881, lequel a donné le chiffre de 28,459,628 habitans, ajoutant le nombre des naissances et déduisant celui des morts, on arriverait, pour la fin de 1890, à une population de plus de 31 millions d'âmes. Mais en tenant compte de l'émigration, que l'on ne connaît pas très exactement, M. Bodio, directeur général de la statistique italienne, croit que ce nombre doit être réduit à 30 millions à peu près.

Le mouvement de la population, dans les trois années qui suivirent le recensement de 1871, comparé au mouvement observé pendant une même période après le recensement de 1881, présente, pour la mortalité, une diminution assez considérable, qui est une conséquence de l'amélioration des conditions hygiéniques du pays. Et l'on a tout lieu de croire que, depuis cette époque, de nouveaux progrès en ce sens ont eu lieu (2).

(1) De Foville, *la France économique.* — Bodio, *Di alcuni indici*, etc.

(2) Bodio, *Quelques renseignemens sur les conditions hygiéniques*, etc., inséré dans le *Bulletin de l'Institut international de statistique*, 1887.

Digitized by Google

La mortalité des enfans est assez considérable en Italie. On peut, au point de vue économique, regarder comme perdues pour le pays les sommes dépensées pour élever des enfans qui meurent avant l'âge où ils se trouveraient en mesure de produire par leur travail plus qu'ils ne consomment. Cet âge est variable; mais on peut, en moyenne, le fixer approximativement à dix-huit ans. Or, pour avoir 100 individus de dix-huit ans, il fallait en Italie 185 naissances en 1871, et seulement 178 en 1881. Malgré ce progrès, l'Italie demeure bien inférieure à l'Angleterre, où, en 1881, ce nombre de naissances était de 140; à la France, où il était de 144; à la Prusse, à la Belgique, à la Suisse, à la Suède, à la Norvège.

La mortalité totale, en Italie, est aussi assez forte. Si l'on prend la moyenne de la mortalité pour les années 1887, 1888, 1889, on trouve 269 morts pour 10,000 habitans en Italie, et seulement 179 en Angleterre. La France occupe une position intermédiaire, avec un chiffre de 214 morts pour 10,000 habitans.

Ce sont surtout les maladies épidémiques, conséquence des mauvaises conditions hygiéniques du pays (1), qui augmentent la mortalité en Italie. On s'en convaincra aisément en comparant la mortalité produite par la rougeole, la scarlatine, la variole, la diphtérie, la fièvre typhoïde et la fièvre paludéenne, en Italie, où elle est de 37 pour 10,000 habitans, et en Angleterre, où elle est seulement de 11 (2).

La propagation de la fièvre typhoïde, par une mauvaise eau potable chargée de microbes, est bien connue. On l'observe chaque année à Paris, quand on distribue l'eau de la Seine. En 1890, une épidémie de cette maladie, à Florence, a eu pour cause la mauvaise qualité de l'eau et la négligence avec laquelle les aqueducs étaient entretenus. Naples nous fournit un exemple, en sens inverse, fort remarquable. Depuis qu'on a amené dans cette ville une eau excellente, celle du Serino, la mortalité causée par la fièvre typhoïde a diminué avec une régularité parfaite, à mesure que croissait la quantité d'eau du Serino distribuée aux habitans (3).

La Caisse des dépôts et consignations fait des prêts aux communes qui ont à accomplir des travaux dans l'intérêt de l'hy-

(1) Des expériences récentes ont fait voir que de mauvaises conditions de nutrition contribuent aussi au développement des maladies dues aux microbes. Des animaux, qu'on avait préalablement fait jeûner, ont bien moins résisté à l'inoculation de ces maladies que d'autres animaux bien nourris.

(2) Ces chiffres représentent les moyennes des années 1887-1888-1889. (Pour les détails, voyez Bodio, *Di alcuni indici*, p. 11.)

(3) Bodio, *loc. cit.* Il y a eu, à Naples, 468 morts de fièvre typhoïde en 1881, 317 en 1883, 242 en 1886 et seulement 136 en 1890.

Digitized by Google

www.libool.com.cn

giène, mais il n'est pas sûr que l'argent ainsi obtenu soit toujours employé exclusivement dans ce dessein (1). Naples, qui a obtenu des subsides du gouvernement pour assainir la ville, a dépensé de fortes sommes pour faire une place devant le palais municipal, une galerie monumentale, et beaucoup d'autres travaux semblables, qui n'ont qu'un rapport fort éloigné avec l'hygiène.

L'instruction élémentaire a fait d'assez grands progrès en Italie. En 1866, il y avait 60 hommes et 79 femmes pour 100 qui n'ont pas pu signer leur contrat de mariage, et, en 1889, ces proportions se réduisent à 41 pour les hommes et à 60 pour les femmes. L'Italie demeure pourtant bien inférieure, sous le rapport de l'instruction élémentaire, à la plupart des États civilisés de l'Europe (2), et le défaut d'instruction technique pèse lourdement sur le développement de la production industrielle.

Les dépenses totales de l'Italie (État, provinces, communes) pour l'instruction élémentaire étaient de 54 millions en 1887, tandis que la France dépensait alors 173 millions (3). Il est permis de croire que l'Italie aurait été plus sage si elle avait songé à mieux instruire sa population avant de jeter son argent dans le gouffre des armemens imposés par la triple alliance.

L'émigration se distingue en temporaire et en permanente. L'émigration temporaire est surtout composée de terrassiers, de maçons, de tailleurs de pierre, qui vont chercher de l'ouvrage à l'étranger. Ils partent généralement au printemps et reviennent au commencement de l'hiver. Ils vont en France, en Suisse, en Autriche, et maintenant aussi en Grèce et dans les États des Balkans. L'émigration permanente se dirige principalement vers l'Amérique.

Les chiffres de l'émigration donnés par la statistique ne sont pas, en général, très exacts (4). Une cause spéciale d'inexactitude pour l'Italie est que, pour échapper aux vexations de la police, beaucoup d'émigrans déclarent s'absenter temporairement pour aller chercher de l'ouvrage à l'étranger; quand ils ont pu passer la frontière, ils s'embarquent pour l'Amérique et ne

(1) Une récente circulaire du ministre du trésor, M. Luzzatti, appelle l'attention des préfets sur cet abus.

(2) Bodio, *loc. cit.*, p. 18. La proportion pour cent des conscrits ne sachant ni lire ni écrire était, en 1889 : Italie 42, France 9, Allemagne, moins d'un (six pour mille), Autriche 24, Hongrie 36, Belgique 13, Suisse et Suède, moins d'un.

(3) Les documens français manquent après 1887. Pour l'Italie, M. Bodio donne 62 millions pour la dépense en 1889. Pour l'Angleterre et le pays de Galles (qui ont une population à peu près égale à celle de l'Italie), la dépense totale (y compris les taxes scolaires, etc.) a été de 183 millions de francs en 1889.

(4) De Foville, *la France économique*, p. 54; Bodio, *loc. cit.*, p. 8.

Digitized by Google

reviennent plus. Il est utile de comparer les chiffres de la statistique italienne avec ceux que nous fournissent les statistiques étrangères pour les ports d'arrivée des émigrans, et M. Bodio pense que le vrai chiffre doit être compris entre ces deux limites.

www.libtool.com.cn

La crise économique dont souffre l'Italie est accusée fort nettement par l'augmentation considérable du nombre des émigrans.

La moyenne annuelle de l'émigration permanente est de 73,000 de 1884 à 1886; elle devient de 135,000 pour la période de 1887 à 1890 (1). Quant à l'émigration temporaire, on a respectivement 84,000 pour la moyenne annuelle de 1884 à 1886, et 100,000 de 1887 à 1890 (2).

Le gouvernement met tout en œuvre pour empêcher les Italiens d'abandonner leur pays. Sous prétexte de les protéger, on a fait une loi qui édicte des peines sévères contre toute personne conseillant l'émigration sans avoir une patente du gouvernement. On ne laisse pas partir les émigrans jusqu'à ce qu'ils aient passé quarante ans, en alléguant qu'ils doivent encore le service militaire. Après que le Brésil eut proclamé la république, le gouvernement italien défendit pendant plusieurs mois d'émigrer dans ce pays; on n'a jamais su au juste pour quelle raison. Les journaux officieux publient de temps en temps des descriptions navrantes de la misère qui, selon eux, attend les émigrans italiens à l'étranger. Rien n'y fait, ni les tracasseries de la police, ni les menaces, ni la persuasion. Le nombre des émigrans augmente toujours; on a vu des villages, en Vénétie, se dépeupler presque entièrement. Hommes, femmes, enfans, tout le monde part. Si on les empêche de s'embarquer à Gênes, ils s'échappent clandestinement, et s'embarquent à Marseille, à Bordeaux, ou dans d'autres ports. C'est qu'il n'est pas aussi facile à notre époque, avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur, d'attacher le cultivateur à la glèbe, comme on pouvait le faire au moyen âge, et tous les obstacles que met le gouvernement à l'émigration n'ont d'autre effet que de nuire aux compagnies italiennes de transports maritimes. Quand on parle à ces malheureux émigrans de la misère qui peut-être les attend en Amérique, ils répondent : « Ici nous mourons de faim, que peut-il nous arriver de pire là-bas? »

C'est peut-être parce que les maux qu'endure l'Italie ne sont pas assez connus qu'il se trouve encore des hommes d'un esprit droit

(1) Ces mêmes chiffres, suivant les statistiques des ports d'arrivée des États-Unis du nord de l'Amérique et de la république Argentine, de l'Uruguay et du Brésil seraient de 86,000 pour la première période et de 176,000 pour la seconde.

(2) On trouve, pour cette émigration, 88,000 en 1887, 95,000 en 1888, 105,000 en 1889 et 113,000 en 1890.

Digitized by Google

et humanitaire qui approuvent ou excusent une politique dont le résultat le plus clair est de faire plier le peuple sous le faix d'impôts insupportables. Si, par exemple, M. Gladstone, qui a tant fait pour l'Italie, pouvait passer quelques heures à interroger les malheureux émigrans qui, hâves et défaits, se pressent sur les quais du port de Gênes, si ce sincère ami de l'Italie entendait ces pauvres familles raconter par quelles épreuves elles ont passé, quelles souffrances elles ont supportées avant de se décider à quitter leur patrie, il ne donnerait probablement plus à la triple alliance une approbation aussi entière que celle qu'on lui prête.

Examinons maintenant l'état et l'importance des productions de l'Italie. Les principales de ces productions sont, on le sait, celle de l'agriculture et des industries qui en dépendent directement.

Il n'est pas facile d'avoir des chiffres exacts des productions agricoles. Les vrais statisticiens, comme M. de Foville et M. Bodio, font d'amples réserves à ce sujet (1), mais faute de mieux, on peut citer ces chiffres, en remarquant qu'ils ne sont que grossièrement approchés.

La production du froment en Italie a été de 47 millions d'hectolitres en 1890 (2). Comme terme de comparaison, il est utile de rappeler qu'en France, sauf l'année 1888, qui a donné seulement 99 millions d'hectolitres, on a eu de 1884 à 1889 une production qui s'éloigne peu de la moyenne annuelle de 110 millions d'hectolitres. Ajoutons qu'en Italie la production du froment est de 10 à 11 hectolitres par hectare, tandis qu'en France elle atteint 15 à 16 hectolitres.

L'Italie produit du vin en abondance, un peu plus que ce qu'en produit la France, depuis les ravages du phylloxera (3). Il n'y a, bien entendu, rien de comparable en Italie aux grands crus français. Seul le vin de Toscane est un bon vin de table, d'un type se rapprochant de ceux que produit la France. D'autres crus, comme le *Genzano* (province de Rome), le *Barolo*, le *Capri*, ne sont pas sans mérites. Enfin tout le monde connaît le Marsala, comme vin de liqueur.

Les vins du midi de l'Italie sont surtout des vins de coupage; on en exportait beaucoup en France, avant la rupture du traité

(1) De Foville, *le Vin*, p. 12 et 13; Bodio, *loc. cit.*, p. 41 et 42.

(2) 39 millions en 1887, 38 en 1889, 47 comme moyenne de la période de 1879 à 1883, et 50 de 1870 à 1874. Ce sont là les chiffres récemment corrigés par la direction générale de l'agriculture. (Voir *Notizie di statistica agraria*, 1891, et Bodio, *loc. cit.*)

(3) En 1885, la production du vin a été, pour la France, de 29 millions d'hectolitres et pour l'Italie de 25; en 1886, la France en donne 25 et l'Italie 38; en 1887, la France, 24 et l'Italie 35; en 1888, la France 30 et l'Italie 33; en 1889, la France 23 et l'Italie 22. En 1890, l'Italie 37.

Digitized by Google

de commerce : 1,850,000 hectolitres en 1886 et 2,783,000 en 1887 (1). Cette production enrichissait surtout les Pouilles et la Sicile. L'on fit alors de grandes dépenses pour transformer les cultures et planter la vigne, et l'on obtint de beaux bénéfices. Tout cela maintenant a bien changé ! L'exportation pour la France est tombée à 19,000 hectolitres en 1890 : un peu plus d'un centième de ce qu'elle était en 1886, et la prospérité a fait place à la misère.

Le ministre de l'agriculture a dit, pour nous consoler, dans un récent discours à Naples, qu'il fallait tenir compte de ce que l'exportation du vin pour la Suisse avait doublé. Il est vrai, en effet, qu'elle a augmenté de 133,000 hectolitres de 1886 à 1890, mais c'est là une bien maigre compensation pour les 1,831,000 hectolitres, perdus du côté de la France (2).

Au reste, si nous prenons les chiffres de l'exportation totale du vin en futailles de l'Italie, nous trouvons 2,331,000 hectolitres en 1886, 3,582,000 en 1887 et seulement 904,000 en 1890. Ces faits réduisent à néant toutes les compensations imaginées par les gens qui veulent à tout prix faire croire que l'Italie n'a eu qu'à se louer des résultats de sa nouvelle politique.

Pour tâcher de masquer les maux trop réels dont souffrait le pays, le gouvernement accorda en août 1888 une prime déguisée pour l'exportation des vins. Il fixa, pour cela, à 11 degrés la force alcoolique naturelle des vins des Pouilles, et promit de payer aux exportateurs 1 fr. 62 par degré en plus et par hectolitre, à titre de remboursement de la taxe de l'alcool, qu'il supposait avoir été ajoutée. Or, comme la force alcoolique des vins des Pouilles est généralement de 13 degrés, et quelquefois de 15, il n'y avait nul besoin d'ajouter de l'alcool pour toucher la prime, et l'État dépensait ainsi près de 4 millions par an. La nécessité de faire des économies sur le budget obligea de revenir sur ces dispositions. Elles furent révoquées le 8 novembre 1889, puis de nouveau remises en vigueur par une loi du 10 mai 1890, mais en fixant à 1 million 300,000 francs la somme maxima qu'aurait à payer le trésor

(1) Ce sont les chiffres de la statistique italienne. Ceux de la statistique française sont : 1,908,000 hectolitres pour 1886, et 2,707,000 pour 1887. Cette année a été exceptionnelle, l'exportation ayant beaucoup augmenté en prévision de la rupture du traité de commerce. Il s'agit seulement des vins en futailles, l'exportation de l'Italie en France du vin en bouteilles est insignifiante. Pour tous les pays, cette exportation a été de 22,000 hectolitres en 1889 (en comptant la bouteille pour 3/4 de litre), tandis que la France a exporté 312,000 hectolitres de vin en bouteilles.

(2) On a voulu voir aussi une compensation à la diminution de l'exportation du vin en futailles dans l'augmentation de l'exportation du vin en bouteilles. Or de 1887 à 1890, l'Italie perd 60 millions de francs sur la première et gagne 1 million 1/2 sur la seconde !

Digitized by Google

pour ces primes. Tout cela n'a servi de rien pour encourager le commerce, et n'a fait que créer de nouveaux abus, en étendant le champ où s'exercent les sollicitations des députés (1).

La France a trouvé facilement à remplacer la quantité de vin qu'elle tirait de l'Italie ; elle l'a reçue de l'Espagne, du Portugal et surtout de l'Algérie, et sans faire de grands sacrifices de prix (2).

La production de l'huile en Italie a un peu diminué ces dernières années (3). Il paraît que la *mosca olearia* a fait des ravages extraordinaires. L'exportation de l'huile a été réduite dans de fortes proportions. De 648,000 quintaux métriques en 1886, elle tombe à 378 en 1890.

La soie est une des principales productions de l'Italie. Les organsins (sorte de soie torse) du Piémont n'ont pas de rivaux dans le monde entier. Tous les produits de la filature des cocons sont appréciés.

Cette industrie a aussi beaucoup souffert de la rupture du traité de commerce avec la France. Voici comment s'expriment à ce sujet les associations séricicoles de Milan et de Turin, dans un rapport officiel publié tout récemment. « La rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie fut aussi utile à la concurrence asiatique qu'elle fut nuisible à l'industrie de la filature en Italie. Les fabriques françaises substituèrent aux soies italiennes celles de Brousse, de Syrie, et celles de la Chine et du Japon, où, en adoptant les systèmes de filature européens, on a su perfectionner la qualité des produits au point de la rendre égale à celle des nôtres. »

L'Italie n'est pas un pays industriel ; mais ce n'est pas seulement, comme on le répète souvent, parce qu'elle manque de

(1) Voir un mémoire de M. M. Pantaleoni inséré dans *le Giornale degli economisti*, Roma, août 1890. Le remboursement ne s'obtenant généralement que fort tard à cause des lenteurs bureaucratiques, les électeurs influens « intéressaient dans leurs affaires certains députés, lesquels, à force de pressions sur le ministère, réussissaient à faire réduire à deux mois, au lieu de quatre ou six, le temps nécessaire pour être remboursé. Le ministre télégraphiait aux intendans des finances pour faire changer arbitrairement l'ordre dans lequel devaient s'effectuer les remboursemens, et malheur à l'intendant qui voulait résister à ces passe-droits! »

(2) L'Algérie, qui n'avait exporté en France que 487,000 hectolitres de vin en 1886, en a exporté 1,581,000 en 1889. L'importation totale de tous les pays en France était de 10,890,000 hectolitres en 1886 et de 10,243,000 en 1889. Le prix du vin, arbitré par la commission permanente des valeurs de douane en France, est, pour les vins en futailles, de 0 fr. 45 le litre en 1886, de 0 fr. 35 en 1887 et de 0 fr. 35 en 1889. Au contraire, en Italie, les vins des Pouilles, n'ayant plus de débouchés, ont baissé considérablement de prix. — Voir dans le journal *la Semaine commerciale*, Bari, 4 avril et 26 avril 1891, un article sur *la Baisse des prix du vin*.

(3) 3,390 (1,000 hectolitres), moyenne annuelle de 1879 à 1883 ; 2,989 en 1888 ; 1,540 en 1889 ; 2,647 en 1890.

Digitized by Google

charbon de terre. L'exemple de la Suisse prouve que ce ne serait pas là un obstacle insurmontable, excepté pour certaines industries métallurgiques. Ce qui nuit surtout à l'Italie, c'est d'un côté ses impôts vraiment excessifs, et de l'autre, le fait que le gouvernement s'est mêlé de vouloir protéger certaines industries qui n'avaient aucun élément de succès dans le pays, et que, pour atteindre ce but, il en a sacrifié d'autres, comme par exemple celle de la soie, qui auraient pu, au contraire, se développer naturellement.

On a fait le calcul de ce que paie une famille d'artisans italiens pour les impôts et pour le renchérissement des objets de consommation qui est une conséquence de la protection douanière, et de ce que paie une famille anglaise. L'on a trouvé pour la première 23,9 pour 190 de sa dépense, et pour la seconde seulement 4,8 pour 100 (1).

Cette énorme différence pourrait à elle seule suffire pour expliquer les difficultés que rencontre l'industrie en Italie. M. l'ingénieur Chiazzari a fait voir que la différence des prix de la houille pour les grands ateliers de construction de machines à San Pier d'Arena, en comparaison de ce que paient d'autres ateliers semblables situés dans des pays producteurs de charbon de terre, n'entraîne qu'une surcharge qu'on peut évaluer à 4 pour 100 du total de la dépense en main-d'œuvre. Beaucoup moins, comme on voit, que la surcharge dont se trouve grevée cette même main-d'œuvre par les impôts et par la protection.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'ouvrier mal nourri travaille peu et fait souvent mal son ouvrage. On a fait à ce sujet des observations décisives dans plusieurs pays.

Les impôts italiens grèvent surtout les consommations de première nécessité. Par exemple, l'impôt sur le sel est énorme. Le gouvernement, qui a le monopole de la vente du sel, fait payer le sel gemme soixante centimes le kilogramme, et soixante-seize centimes le sel raffiné (2)! Une anecdote à ce sujet en dira plus long que tous les raisonnemens. La petite fille d'un paysan venait souvent

(1) Nous avons publié les détails de ces calculs dans *le Journal des économistes*. Paris, septembre 1890. Il faut ajouter que beaucoup d'artisans parviennent à échapper à l'impôt sur la richesse mobilière, et, dans ce cas, la somme totale des impôts, etc., se réduit à 18,2 pour 100. En revanche, il faudrait ajouter les impôts sur l'esprit-de-vin, le tabac, et celui du *lotto*, dont il n'a pas été tenu compte dans les dépenses de la famille italienne. Le chiffre donné dans le texte pour la famille anglaise diffère un peu de celui donné dans le journal cité, parce qu'on a ajouté l'*inhabited house duty*, qui avait été omise.

(2) Il y a du sel de qualité inférieure qui ne coûte que 0 fr. 35; mais le peuple, en Toscane, où l'on vend surtout le sel gemme, prétend que ce sel à 0 fr. 35 sale beaucoup moins que celui de meilleure qualité (probablement il contient plus d'eau), et qu'il n'y a ainsi nul avantage à l'employer.

Digitized by Google

jouer avec les enfans d'un riche Français qui possède une villa dans les environs de Florence. Quand elle s'en allait, on lui bourrait ses poches de friandises. Un jour elle se hasarda timidement à demander qu'on lui donnât du sel au lieu de bonbons, car, disait-elle, la mère par économie ne mettait pas de sel dans la soupe, qui ainsi était fort mauvaise ! Dans la Vénétie, si les enfans peuvent s'introduire dans une cuisine où il y ait du sel et du sucre, ils mangent plus volontiers du premier que du second. Au reste, la consommation de sel par habitant est de 8 kil. 4 en France, et seulement de 7 kilogrammes en Italie. Cette petite différence dans la moyenne de la consommation représente une somme énorme de souffrance pour le peuple (1).

L'impôt n'atteint pas seulement les consommations de l'ouvrier, il grève encore sous plus d'une forme directement l'industrie. M. l'ingénieur Cottrau, qui a longtemps dirigé une grande usine de constructions métalliques à Castellamare, a publié des documens qui font voir que les usines italiennes paient des impôts de beaucoup supérieurs à ceux qui grèvent les usines belges qui leur font concurrence. Il se plaint aussi que son industrie ait été sacrifiée à celle de la fabrication du fer, laquelle n'a en Italie aucune chance de pouvoir prospérer (2).

Outre les industries de la construction des ponts et des toitures métalliques, des machines, des wagons, etc., il y en a d'autres qui pourraient se développer dans de bonnes conditions en Italie. La principale est certainement celle de la soie, mais il y en a aussi beaucoup d'importance secondaire, comme l'industrie de la paille, des coraux, des verreries de Venise, des brosses (3), des allumettes, des meubles sculptés, des faïences artistiques, etc. On achète à Florence des meubles sculptés pour des prix minimes; dans la même ville, les faïences de Cantagalli sont du meilleur goût et très bon marché, ce qui fait qu'elles s'exportent largement. Tout le monde connaît les mosaïques de Florence et de Rome, les bijoux imités de l'antique, etc. Ce sont ces industries qu'on aurait dû laisser se développer, au lieu de les surcharger d'impôts pour favoriser les gens qui plaisaient au gouvernement.

(1) Pour 1889, l'impôt sur le sel a rendu, en France, 32,849,000 francs et, en Italie, 61,794,000. Par tête d'habitant : en France, 0 fr. 85; en Italie, 2 fr. 06.

(2) *Giornale degli economisti*. Roma, mars 1891. Pour chaque tonne de travées métalliques qu'elle construit, l'usine italienne paie en droits de timbre 13 fr. 20, et l'usine belge seulement 2 fr. 20.

(3) Dans ces dernières années, l'Italie a exporté pour à peu près 5 millions de francs par an de racines pour faire des brosses. La France en reçoit d'Italie à peu près 12,000 quintaux métriques par an.

Digitized by Google

Parmi les obstacles à la production en Italie on doit aussi faire mention de l'intérêt élevé des capitaux. L'État absorbant le capital à mesure qu'il se forme, le loyer de ce qui en reste est assez cher. Que l'on compare seulement l'escompte qui, en Italie, est à 6 pour 100 (1), avec celui de la Banque de France, lequel est à 3 pour 100, et ce simple fait suffira pour rendre compte de bien des difficultés que rencontrent non-seulement le développement de l'industrie (2), mais aussi l'amélioration de l'agriculture, et sa transformation par les procédés de la culture intensive.

Si nous examinons maintenant l'ensemble des faits dont nous avons exposé le détail, nous allons voir se confirmer les conclusions qui se dégagent déjà de cette étude.

Le commerce d'un pays se divise en deux grandes branches, le commerce extérieur et le commerce intérieur.

Pour le commerce extérieur, la statistique des douanes nous donne des chiffres assez approchés. Si l'on examine un tableau de la valeur des importations et de celle des exportations annuelles de l'Italie, une chose frappe tout d'abord. La valeur des exportations, laquelle depuis 1877 se maintenait au-dessus d'un milliard (3), sauf une année où elle est inférieure de 50 millions, éprouve à partir de 1887 une dépression subite, qui dure jusqu'à présent, et en 1890 la valeur des exportations tombe à 896 millions.

La première idée qui se présente à l'esprit est qu'il s'agit là d'une de ces crises générales comme le commerce en éprouve périodiquement. Et en effet c'est ce que disait à la chambre M. Crispi. Malheureusement les faits sont absolument contraires à cette hypothèse. Pour toutes les grandes nations commerciales de l'Europe, et même pour une partie de celles de moindre importance, nous trouvons des augmentations, souvent fort considérables, du mouvement du commerce extérieur pendant ces trois dernières années. De 1886 à 1890 l'augmentation de la valeur des exportations françaises est d'environ un demi-milliard, cette augmentation pour l'Angleterre est supérieure à 1 milliard (4), plus du total des exportations italiennes! L'Allemagne, la Belgique, la Suisse, même l'Es-

(1) Tout récemment le gouvernement a fait diminuer l'escompte d'un demi pour cent, mais en revanche il a légalisé l'émission de papier-monnaie précédemment faite par les banques. Dans des circonstances semblables à celles où se trouve l'Italie, la Banque d'Angleterre aurait élevé l'escompte au lieu de le diminuer.

(2) Selon M. Cottrau, pour chaque tonne de travées métalliques, une usine italienne paie pour intérêts, change, impôt sur la richesse mobilière, etc., 29 fr. 70 et une usine belge seulement 2 fr. 50.

(3) On trouvera les chiffres dans les publications officielles. Nous les avons résumés dans *l'Économiste français* de mai 1891, en donnant aussi les chiffres relatifs au commerce intérieur dont il sera parlé plus loin.

(4) 8,747 millions de francs en 1886, et 10,522 en 1890.

Digitized by Google

pagne, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie ont vu la valeur de leurs exportations augmenter. Seule l'Italie fait exception à ce mouvement général, et voit la valeur de ses exportations diminuer considérablement.

M. Luzzatti, qui fut rapporteur du projet de loi pour approuver le nouveau tarif douanier, disait vouloir développer les exportations de l'Italie, ou au moins diminuer la différence qui existait entre leur valeur et celle des importations. Or la réduction se trouve être proportionnellement plus forte sur la valeur des exportations que sur celle des importations. C'est donc un résultat précisément contraire à celui que se proposait M. Luzzatti qui a été atteint (1).

On a prétendu que cette diminution de l'importation était un bienfait pour l'Italie; puisque, dit-on, c'est la production indigène qui s'est substituée à la production étrangère. Cela est vrai en partie, mais pour une autre partie, c'est l'appauvrissement du pays qui en est cause. En effet, l'importation du café a diminué. Où est la production indigène qui peut avoir compensé la différence? La consommation des étoffes de laine a diminué, comme on le constate en réunissant ensemble l'importation et la production indigène (2). Enfin ce qui est encore plus grave, la consommation du froment a diminué aussi, comme l'a fait voir M. le professeur Mazzola (3), et comme on peut facilement le vérifier. Combien de belles théories s'évanouissent mises en présence des faits!

Il faut encore observer que toutes ces consommations étaient déjà assez faibles; ce qui dénote la pauvreté du pays (4).

Le commerce intérieur est beaucoup plus difficile à mesurer

(1) La valeur des exportations annuelles de 1878 à 1887, les métaux précieux non compris, a été de 1,075 millions; de 1888 à 1890 elle a été de 903 millions, la diminution est donc de 172 millions. Pour l'importation, on a, pour la première période, 1,310 millions, pour la seconde, 1,294, différence seulement 16 millions.

(2) L'importation annuelle du café de 1881 à 1887 est de 155,000 quintaux métriques, et seulement de 138,000 de 1888 à 1890. Et il faut noter que la population a augmenté. Pour la laine, voyez *l'Annuario statistico* 1889-1890. On ne fabrique pas de montres en Italie. Or de 1886 à 1887 l'importation moyenne annuelle en Italie est de 413,000 montres, et seulement de 326,000 en 1890.

(3) *Giornale degli economisti*. Roma, février 1891.

(4) Un mémoire de M. le docteur Broch, inséré dans *le Bulletin de l'institut international de statistique* 1887, nous fournit les chiffres suivans relatifs aux années 1880-1884. Consommation du café par tête : Italie, $0^k,49$; France, $1^k,73$; Allemagne, $2^k,31$; Suisse, $3^k,25$; Belgique, $4^k,48$. Pour le sucre on a : Italie, $3^k,45$; France, $10^k,26$; Angleterre, $31^k,30$. — Pour la consommation du blé en France, M. Blaise des Vosges a trouvé (*Journal des économistes*. Paris, juin 1883) 118 kil. par an de 1821 à 1830 et 193 kil. de 1870 à 1880. Un calcul analogue pour l'Italie de 1886 à 1890 donne seulement 114 kil., c'est-à-dire que sous ce rapport l'Italie serait dans les conditions de la France de 1821 à 1830.

Digitized by Google

que le commerce extérieur; on peut néanmoins en avoir une idée, en prenant pour base le trafic des chemins de fer.

Si nous considérons d'abord l'ensemble du réseau du pays, nous trouvons une diminution assez sensible du produit brut par kilomètre pour ces trois dernières années, tandis qu'au contraire nous constatons une augmentation considérable pour l'Angleterre, et une moindre pour la France. Mais on pourrait objecter à cela que ce fait dépend peut-être de ce qu'en Italie le réseau des chemins de fer s'est augmenté de lignes moins productives. Il est facile de lever cette objection en ne comparant que le produit brut kilométrique d'anciennes lignes de chemins de fer, et l'on constate une diminution pour l'Italie, une augmentation pour la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Espagne (1).

III.

L'Italie possède six banques d'émission, qui sont, par ordre croissant d'importance : la Banque toscane de crédit, le *Banco* de Sicile, la Banque romaine, la Banque toscane, le *Banco* de Naples, la Banque nationale.

La Banque toscane de crédit est la plus petite, mais la mieux administrée de toutes. Elle est comme ces personnes modestes qui ne font jamais parler d'elles. On n'en saurait dire autant de la Banque romaine, dont le gouvernement s'occupe beaucoup. Cette banque a en circulation une quantité de billets supérieure à celle que le public est disposé à accepter, et elle a ainsi de continuelles difficultés pour le change de ses billets. On a prétendu que ces difficultés avaient seulement pour cause le peu d'étendue du territoire dans lequel opère la Banque romaine; mais cela est démenti par l'exemple de la Banque toscane de crédit, qui opère dans un territoire encore plus restreint, et qui ne souffre pourtant pas des inconvéniens dont se plaint la Banque romaine. Celle-ci les aurait aussi évités si elle n'avait pas immobilisé la plus grande partie de

(1) Il serait impossible de donner ici tous ces chiffres; nous devons renvoyer à l'article inséré dans le journal *l'Économiste français*, déjà cité. Bornons-nous à rappeler que pour l'ensemble des lignes les produits bruts kilométriques ont été les suivans : Italie, en 1886, 20,283 francs; en 1887, 20,876; en 1889 seulement 19,500; France, en 1886, 33,317 francs; en 1889, 34.400; Angleterre, en 1886, 53,543 francs; en 1889, 57,427 francs; Allemagne, en 1886, 33,720 francs; en 1888, 36,020. (Nous n'avons pas encore les statistiques allemandes pour les années après 1888.) Pour la France, nous avons aussi la statistique des quantités de marchandises transportées sur les cours d'eau administrés par l'État, 2,701 quintaux métriques en 1886 et 3,201 en 1889.

Digitized by Google

ses ressources pour aider des entreprises amies, ou protégées par le gouvernement.www.libtool.com.cn

Au 31 décembre 1890 la Banque romaine avait 3,755,000 francs de crédits hypothécaires, et la Banque toscane de crédit, zéro. La première avait 7,254,000 francs de débiteurs divers, et la seconde rien du tout. La Banque romaine accuse 4,006,000 francs d'effets en souffrance, et la Banque toscane de crédit seulement 25,000 (1). Il faudrait voir aussi comment sont composés les portefeuilles, et les comptes courans actifs; mais sur ces points, très importans, les renseignemens officiels manquent.

La Banque toscane a eu des hauts et des bas. Elle aussi a immobilisé une trop grande partie de ses capitaux; mais depuis quelque temps elle tient une conduite plus sage, et sa situation s'est fort améliorée.

Le *Banco* de Sicile et le *Banco* de Naples présentent cette particularité remarquable qu'ils n'ont pas d'actionnaires.

L'origine de ces banques se trouve dans sept instituts (*banchi*), dont le premier fut fondé à Naples en 1540 et le dernier en 1640. Leur objet principal, excepté pour le dernier (2), était la bienfaisance, en faisant des prêts, d'abord gratuits, et ensuite à intérêt. Sur ce service vinrent bientôt s'en greffer d'autres. Ces instituts recevaient des dépôts de monnaies et de métaux précieux en donnant en échange de certificats dont la propriété se transmettait par endossement comme celle des chèques modernes, et qui devinrent bientôt un des moyens les plus sûrs et des plus commodes pour effectuer les paiemens (3).

L'histoire des rapports de ces *banchi* avec les gouvernemens qui se succédèrent à Naples n'est qu'une longue suite de faits honteux d'appropriations, disons le mot : de vols, que commettaient les gouvernemens pour se procurer de l'argent. Les vice-rois espagnols n'avaient guère été scrupuleux, mais le gouvernement de Ferdinand IV fit bien pis. En 1796, il mit la main sans scrupules sur les dépôts des particuliers, et ensuite, s'enfuyant en Sicile, il emporta la caisse même de ces *banchi!*

Quand Ferdinand IV revint de Sicile, après la chute de Napo-

(1) Il ne faut pas oublier que le capital de la Banque romaine est de 15 millions et que celui de la Banque toscane de crédit n'est que de 5 millions. Malgré cela, la différence est énorme.

(2) La banque du Saint-Sauveur. Elle fut fondée en 1640 par les fermiers d'un impôt sur la farine.

(3) En 1788, les sept *banchi* avaient 21 millions de ducats de circulation et de comptes courans et une réserve métallique de 12 millions de ducats. La somme employée en prêts sans intérêts était de 679,000 ducats.

Digitized by Google

léon, il s'appliqua à reconstituer les *banchi*, et il les fondit en un institut unique, dont il se servit comme tous les gouvernemens se servent des banques d'État.

www.libtool.com.cn

Le décret du 12 décembre 1816 institua le *Banco* des Deux-Siciles, avec deux caisses, l'une dite des particuliers, l'autre de la cour. Dans la première on recevait les dépôts des particuliers, et l'on s'en servait pour faire des prêts sur gages. On restitua à cette caisse, comme garantie des dépôts, ce qui restait des propriétés des anciens *banchi*. La caisse de la cour devait recevoir les impôts et exécuter les paiemens pour compte du gouvernement, mais on y recevait aussi les dépôts des particuliers. Elle eut ensuite comme annexe une caisse d'escompte. Les certificats (*fedi di credito*) qu'elle émettait pour le compte du trésor constituaient une vraie circulation de papier-monnaie, qui ne se distinguait pas de la circulation des certificats représentant les sommes effectivement versées par les particuliers. En réalité, la séparation qu'on avait voulu établir entre les deux caisses de la cour et des particuliers n'existait pas. Ces deux caisses n'en formaient qu'une, qui était au service du gouvernement.

Un décret du 7 avril 1843 fonda des caisses succursales à Palerme et à Messine, lesquelles, devenues autonomes par les décrets du 27 septembre 1849 et du 15 août 1850, furent l'origine du *Banco* de Sicile.

Quand le royaume d'Italie fut constitué, le *Banco* de Naples et celui de Sicile eurent leurs administrations réorganisées, et séparées de celle de l'État. Les membres du conseil d'administration du *Banco* de Naples sont élus par des chambres de commerce, des conseils provinciaux, communaux, etc.

L'État n'a malheureusement pas cessé d'exercer, au moins indirectement, son influence sur ces banques, et l'on ne saurait affirmer que son action ait toujours contribué à leur donner une bonne administration.

Si les archives du *Banco* de Naples avaient conservé trace de certaines opérations d'escompte, et qu'elles livrassent leur secret, ces révélations pourraient être bien autrement compromettantes pour le monde parlementaire que ne le furent pour la monarchie absolue les papiers de l'armoire de fer de Louis XVI. Mais même en dehors de cela, les faits qui sont publics suffisent amplement pour condamner l'intervention de l'État dans ces banques. La composition de leurs conseils d'administration, le manque d'actionnaires et du contrôle qu'ils pourraient exercer, tout concourt à augmenter le désordre. Le gouvernement a fait faire une enquête, mais il n'en publie pas les résultats, jugeant probablement qu'il serait imprudent de soulever certains voiles.

Digitized by Google

Il y eut un moment, il est vrai, où l'on put croire que le *Banco* de Naples allait entrer dans une meilleure voie ; ce fut sous l'administration du comte Giusso. Mais celui-ci dut bientôt résigner ses fonctions, car sa rigide probité ne pouvait convenir à tout le monde, et il n'était pas assez souple pour M. Crispi, qui désirait avoir des instrumens plus dociles.

Le *Banco* de Naples accuse 16 millions d'effets en souffrance au 31 décembre 1890; mais c'est peut-être là le moindre mal de son bilan. Quant au *Banco* de Sicile, il a eu de grandes pertes et a traversé d'étranges péripéties qui ont largement défrayé la chronique des journaux. Il y a même eu des incidens dramatiques, comme celui du vol des documens confidentiels adressés par le gouverneur de cette banque au ministre. Heureusement il paraît que maintenant le *Banco* de Sicile jouit d'une meilleure administration.

La Banque nationale est la plus importante, et, après la Banque toscane de crédit, la mieux administrée des banques d'émission italiennes. Malheureusement, dans ces dernières années, elle s'est mise à la remorque du gouvernement, espérant, à force de complaisance, obtenir le monopole de l'émission des billets de banque. Elle avait la promesse de M. Crispi, mais il tomba avant d'avoir pu exécuter ses projets, et il ne resta à la Banque nationale que les charges dont elle avait grevé son budget pour courir après ce leurre.

M. Crispi ne voulait pas, ne pouvait pas admettre qu'une politique aussi parfaite que la sienne pût produire une crise économique dans le pays. Les journaux officieux disaient que la baisse des valeurs à la Bourse n'était due qu'à de coupables manœuvres. Pour les déjouer, on défendit de crier les cours des titres à la Bourse de Rome, on emprisonna à Turin un agent de change, dont les cliens, paraît-il, vendaient beaucoup plus de titres qu'ils n'en achetaient. Enfin, quelques correspondans de journaux s'étant permis de ne pas voir en rose l'avenir économique de l'Italie, M. Crispi les fit expulser *manu militari*.

Ces mesures sages et énergiques n'ayant produit aucun effet, et la baisse des titres ayant continué dans de fortes proportions, il n'est peut-être pas téméraire de supposer qu'elle avait des causes plus réelles que celles que lui assignait M. Crispi.

Or pour empêcher qu'une supposition aussi pernicieuse se répandît dans le pays, il était nécessaire d'éviter certaines faillites par trop importantes; car ce sont là des faits qu'il est malaisé et même impossible de nier. Il est d'ailleurs facile d'être généreux quand, pour cela, on n'a qu'à créer du papier-monnaie. La Banque nationale fut invitée à en imprimer pour 50 millions, qu'on distri-

Digitized by Google

tefeuille (1)? On nous donne la justification de 281 millions du chiffre de ces débiteurs divers (2), mais les autres 91 millions, par quoi sont-ils représentés?

Vu l'impossibilité de ramener la circulation dans ses limites légales, on a fait une loi qui sanctionne la situation de fait. Puis l'on a tâché, par un accord des différentes banques d'émission, de mettre un terme au mal chronique dont souffre la Banque romaine, laquelle ne réussit pas à changer ses billets contre des billets d'État ou des billets des autres banques. Cet accord s'est encore fait en grande partie aux dépens de la Banque nationale, qui avait déjà dans ses caisses 15 millions de billets de la Banque romaine, gardés complaisamment pour faire plaisir au gouvernement.

Une banque d'émission n'est pourtant pas un institut de bienfaisance, et la Banque nationale a tort de se laisser entraîner dans cette voie, comme le gouvernement de l'y pousser. La Banque nationale, grâce à sa bonne administration, jouit dans le pays et à l'étranger d'une réputation méritée. Le crédit de cet établissement peut être une ressource suprême pour le pays dans un moment de nécessité absolue, et c'est une lourde faute que d'affaiblir, au lieu de tâcher de renforcer la situation de cette banque.

Le cours forcé des billets de banque existe de fait, sinon de nom, en Italie. L'or qu'on avait fait venir pour rétablir la circulation métallique a repassé en grande partie les frontières, et le papier-monnaie perdait récemment jusqu'à 2 pour 100 (3).

A la fin de l'année 1890, il y avait en circulation 1,466 millions de francs en papier-monnaie (4), et, en revanche, le *stock* métal-

(1) Carlo Bonis, *Gli interessi*, p. 125 : « La Banque nationale, pendant la crise, sans réussir à reconstituer les forces du crédit et de notre marché monétaire, a engagé par immobilisations, effets en souffrance et secours de bienfaisance, 160 millions. Et son capital versé est de 150 millions. »

(2) « 25 millions, somme destinée pour les opérations de crédit foncier, 249 millions de prêts fonciers et 7 millions de comptes courans ordinaires. » (Bilan officiel au 31 décembre 1890.) Ce mélange de crédit foncier avec les opérations d'une banque d'émission est loin d'être digne d'éloges.

(3) La statistique donne comme excès de l'exportation sur l'importation des métaux précieux, de 1884 à 1890, 365 millions. M. Bodio, *loc. cit.*, p. 92, croit que c'est là à peu près la diminution qu'a subie le *stock* des métaux précieux en Italie, et ce chiffre correspond approximativement avec celui qu'on obtient par une autre voie. Pour abolir le cours forcé, M. Magliani avait fait venir, en Italie, 644 millions de monnaie métallique. De ce fond il ne restait plus que 9 millions à la fin de 1890, tandis que les réserves métalliques des banques avaient augmenté seulement de 200 millions; il manque donc 435 millions pour arriver au total de 644 millions, et la plus grande partie de cette différence doit avoir été exportée.

(4) 1,126 millions pour compte des banques d'émission et 340 millions de billets d'État.

Digitized by Google

parti, d'une secte, ou d'amis personnels. La malice et la folie du petit nombre d'hommes qui ont entraîné l'Italie à sa ruine auraient été impuissantes sans le manque de courage des honnêtes gens, qui, fermant volontairement les yeux à la lumière, ont accepté sans réagir toutes les sottises qu'on leur a débitées, s'imaginant qu'il suffisait d'affirmer que le pays était prospère pour qu'il le fût réellement.

Les dépenses effectives de l'État qui, en 1885 (1), étaient de 1,410 millions, et qui en 1887 n'arrivaient encore qu'à 1,461 millions, montent à 1,735 millions en 1889 (2). Ce sont surtout les dépenses pour la guerre et pour la marine qui ont causé cette augmentation. Le budget ordinaire de la marine en 1890 est à peu près le double de ce qu'il était en 1885 et plus du triple de ce qu'il était en 1875 (3). La manie des grandeurs et la protection accordé à l'établissement de Terni coûtent cher! Si l'on réunit ensemble les budgets ordinaires et extraordinaires de la marine et de la guerre on trouve 324 millions en 1885, 554 en 1889 et 432 en 1890 (4), le double des dépenses de 1875.

Pour avoir le total des dépenses effectives de l'État (sans les parties d'ordre), il faut encore tenir compte des dépenses pour la construction des chemins de fer. On pourvoit à ces dépenses par des crédits spéciaux qu'alimentent les emprunts. En 1875, on n'a dépensé que 49 millions pour constructions des chemins de fer, en 1885 : 73 millions, en 1889 : 236 millions (5). Le gouvernement actuel tâche de réduire dans une forte proportion ces dépenses, mais il n'est pas sûr qu'il y réussisse, car il se heurte à bien des difficultés.

Pour faire face à toutes ces dépenses, on a dû s'endetter; mais au lieu de le faire franchement, on a eu recours à toutes sortes de subterfuges. M. Magliani avait promis qu'après l'emprunt pour abolir le cours forcé l'Italie n'augmenterait plus sa dette. On a tenu parole à l'égard de la dette consolidée, et encore pas très exactement. L'État avait affecté une certaine somme en titres de cette dette pour le service des pensions. On a vendu ces titres et

(1) Depuis 1884, les budgets s'établissent du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'autre. Pour ne pas répéter chaque fois ces dates, nous indiquons simplement le quantième de l'année où finit le budget. Ainsi les dépenses de 1885 sont celles qu'on a faites du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885. Avant 1884, les budgets s'établissent suivant l'année solaire. Les dépenses effectives comprennent toutes les dépenses de l'État, excepté les parties d'ordres et les dépenses pour les chemins de fer.

(2) 1,573 millions en 1888, 1,637 en 1890.

(3) 32 millions en 1875, 53 en 1885, 69 en 1887, 84 en 1888, 88 en 1889, 102 en 1890.

(4) Seulement 216 millions en 1875; puis 353 en 1887, 424 en 1888.

(5) 170 millions en 1886, 196 en 1887, 298 en 1888.

Digitized by Google

l'on a remis le service des pensions à la charge du budget! Mais ce qui est plus grave, c'est qu'on a créé toutes sortes d'autres dettes sous les noms les plus variés : obligations 3 pour 100 pour la construction des chemins de fer (1), obligations du Tibre, etc., sans compter les dettes faites par les villes et garanties par l'État.

La dette amortissable de l'État augmente de 567 millions depuis 1884 jusqu'à 1890 et les bons du trésor de 33 millions (2). Les sommes que le trésor paie à l'étranger pour intérêts et amortissement de sa dette donnent pour 1889 un total de 162 millions, avec une augmentation de 44 millions sur ce que l'on payait en 1885. Il faut bien avouer que jusqu'à présent ces paiemens n'ont pu être faits qu'en créant de nouvelles dettes. M. Luzzatti se propose maintenant de n'avoir plus recours à ce moyen, et cette intention est assurément très louable ; mais si l'Italie ne change pas de politique, l'on ne voit pas bien comment elle pourra se procurer la monnaie métallique nécessaire pour remplir les engagemens contractés à l'étranger.

On a voulu voir la cause des mauvaises conditions où se trouve le budget de l'Italie dans la suppression de l'impôt sur la mouture. M. Crispi, à Turin, s'est exprimé comme si cette suppression avait diminué la charge qui grevait les consommations du pays, et beaucoup de personnes en demeurent persuadées. Ce sont là des choses que répètent les gens qui trouvent commode d'embrasser une opinion toute faite, sans se donner la peine de remonter aux sources et de vérifier les chiffres. La vérité est que l'impôt sur la mouture a été remplacé par d'autres impôts beaucoup plus considérables sur les consommations, et entre autres par un impôt qui lui ressemble fort : le droit d'entrée de 5 francs par quintal métrique sur le blé. Le maximum du produit de l'impôt sur la mouture a été atteint en 1878 (3), et cette année-là le total des impôts de consommation, y compris celui sur la mouture, est de 446 millions. Ces mêmes impôts rendirent en 1890 628 millions, ce qui démontre avec la dernière évidence que non-seulement les consommations ont été grevées de manière à compenser le produit de l'impôt sur la mouture, mais encore qu'elles ont

(1) L'émission de ces obligations a commencé en 1887, et a continué jusqu'à octobre 1889. La somme totale émise est de 1,227 millions (valeur nominale). (Bodio, *loc. cit.*, p. 88.)

(2) Au 30 juin 1890, la dette consolidée est de 9,108 millions pour lesquels on paie 455 millions d'intérêts. Le capital de la dette amortissable est de 2,692 millions, ses intérêts de 107 millions. Les bons du trésor donnent une somme de 277 millions. (Bodio, *loc. cit.*, p. 103.) La France a 2,600 millions de francs de la dette consolidée de l'Italie, et l'Allemagne 43 millions seulement!

(3) 83 millions.

Digitized by Google

fourni un surplus de 182 millions. Ce sont surtout les douanes qui ont contribué à cette augmentation. De 1878 à 1890, leur produit augmente de 167 millions (1).

Si les budgets de l'Italie présentent des déficits, c'est que les dépenses ont crû dans une plus forte proportion que les recettes.

Il n'est pas facile d'évaluer exactement les déficits des budgets publics, tous les gouvernemens tâchant plus ou moins de cacher la vérité, et ayant recours pour cela aux expédiens les plus subtils. M. Magliani avait, dans ce dessein, imaginé des dépenses ultra-extraordinaires, qui s'ajoutèrent aux dépenses extraordinaires, lesquelles, à leur tour, s'ajoutent aux dépenses ordinaires, et il promettait toujours l'équilibre pour le budget prochain. Cette louable coutume continue à être suivie par ses successeurs. Elle ressemble fort à la promesse inscrite dans certains cabarets de faire crédit un lendemain qui n'arrive jamais.

Les déficits des budgets des recettes et des dépenses effectives commencent en 1886 (2), et se continuent jusqu'à présent, en présentant un maximum de 234 millions en 1889. Mais il faut encore tenir compte des dépenses pour la construction des chemins de fer; ces dépenses étant couvertes, pour la plus grande partie, au moyen d'emprunts dont nous avons donné plus haut le chiffre.

Un moyen qui sert aussi assez bien à dissimuler les déficits des budgets est celui des caisses spéciales pour certains services. Nous avons déjà vu comment la caisse spéciale pour le service des pensions avait servi à exécuter un tour de passe-passe, moyennant lequel on avait vendu des titres de la dette consolidée, sans avoir l'air d'emprunter. M. Luzzatti a eu la loyauté de nous avertir que certaines caisses (3), créées par la loi sur les conventions des chemins de fer, « produisaient des dettes en silence. » Ses prédécesseurs n'ignoraient pas cette circonstance, qui est connue de tout le monde, mais ils jugeaient probablement que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Il y a ainsi, dissimulés dans les plis du budget, une quantité de

(1) 108 millions en 1878, 275 en 1890. La participation de l'État aux octrois des villes a donné 70 millions en 1878 et 81 millions en 1890.

(2) 23 millions en 1886, 73 en 1888, 74 en 1890.

(3) Les sociétés n'ont que l'exploitation des chemins de fer dont la propriété est demeurée au gouvernement. Celui-ci doit donc faire certaines dépenses d'entretien et d'amélioration, et l'on a chargé de ce service une caisse dite « caisse patrimoniale. » Malheureusement, il ne suffit pas de créer des caisses pour qu'elles fonctionnent, il faut encore les remplir. Le gouvernement n'ayant oublié que cela, il en est résulté les dettes chroniques caractérisées par l'expression pittoresque de M. Luzzatti.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

petits déficits et d'engagemens pour des dépenses qui grèveront inévitablement les budgets futurs, sans compter les subsides que l'État devra donner à la ville de Rome, et probablement aussi à la ville de Naples.

La comparaison du budget italien avec les budgets étrangers a souvent servi de texte aux hommes politiques pour soutenir l'opinion que l'Italie n'est pas trop chargée d'impôts, et que ses dépenses ne sont pas excessives. Pour cela on compare les recettes ou les dépenses par tête d'habitant, et quand on trouve des chiffres moindres pour l'Italie que pour d'autres pays, on en conclut que les Italiens sont moins grevés que d'autres peuples. M. Crispi a répété plusieurs fois dans ses discours qu'il était injuste d'accuser le gouvernement italien de trop dépenser pour les armemens, puisqu'il dépensait moins par tête d'habitant que la France et que d'autres pays. Il tient beaucoup, paraît-il, à cet argument, car il en fait un usage continuel, et il l'a répété encore dans l'article qu'il a publié dans une revue anglaise.

Or qui ne voit pas que les bases de ce raisonnement sont absolument erronées? On vous dit : un tel dépense six mille francs par an de loyer, et l'on vous demande : agit-il sagement? Comment répondre si l'on ne sait pas le chiffre de son revenu? Si, par exemple, ce revenu est de huit mille francs, l'individu en question est un fou et un prodigue; c'est au contraire un avare, si son revenu est de cinq cent mille francs. Irez-vous comparer les recettes et les dépenses par tête d'habitant d'une pauvre commune perdue dans les montagnes avec celles de Paris?

Il est donc évident que pour comparer les dépenses de deux pays, il faut avant tout tenir compte de leurs richesses respectives. Ces richesses sont difficiles à évaluer exactement, mais on peut avoir au moins une idée approchée de leur rapport (1). On trouve

(1) Nous ne pouvons pas traiter ici par incidence une question aussi importante, et nous devons renvoyer à l'œuvre magistrale de M. Bodio, *Di alcuni indici, ecc.*, où l'on trouvera analysés les travaux les plus récens sur ce sujet. M. de Foville a le premier calculé la richesse de la France en prenant pour base les transmissions de la propriété par suite d'héritage et de donation entre vifs. M. le professeur Pantaleoni a calculé de la même manière la richesse de l'Italie. Seulement M. de Foville a pris trente-cinq ans pour la vie moyenne, et M. Pantaleoni trente-six. Il faut donc augmenter le chiffre donné par M. de Foville d'un 35e pour le comparer à celui donné par M. Pantaleoni. De la sorte, ces chiffres deviennent entièrement comparables, et leur rapport sera même plus approché que ne le sont les chiffres absolus. Car si l'on suppose que la méthode employée produise une erreur de près d'un 10e sur chaque chiffre, cette erreur disparaît en prenant le rapport des deux chiffres. M. Bodio a refait les calculs de M. Pantaleoni, le chiffre ainsi trouvé pour l'Italie de 1880 à 1885 est de 54 milliards. Pour la France, M. de Foville donne le chiffre de 210 milliards, qui, augmenté

Digitized by Google

ainsi que la richesse de l'Italie est à peu près un quart de celle de la France; et il faudra en tenir compte toutes les fois qu'on voudra comparer les charges des deux pays.

Pour 1889, le total des recettes (moins les ressources exceptionnelles) du budget ordinaire de la France est de 3,103 millions. Si l'Italie était grevée, seulement proportionnellement à sa richesse, autant que la France, les recettes du budget italien devraient être un quart de celui de la France, soit 776 millions, elles sont en réalité de 1,500 millions! Toujours pour la même année : les douanes (y compris les sucres) donnent en France 495 millions; si les Italiens payaient, en proportion de leur richesse, autant que les Français pour ces impôts, ils devraient payer 124 millions; au lieu de cela, les douanes, y compris les sucres, etc., rendent à l'État 263 millions. Les dépenses pour la guerre et pour la marine des budgets ordinaires et extraordinaires sont pour la France de 928 millions; pour que leur proportion avec la richesse des deux pays fût la même, elles devraient donc être pour l'Italie de 232 millions; elles sont de 554 millions.

Les provinces et les communes suivent pour leurs budgets l'exemple qui leur vient de l'État, et ont des déficits permanens (1). Le ministère Rudini désire maintenant porter remède à cet état de choses. On a nommé une commission pour étudier la question de ces budgets. Il faut espérer que cette bonne intention ne sera pas de celles dont l'enfer est pavé, mais cela est loin d'être sûr, car bien des intérêts s'y opposent. Les députés se font généralement élire grâce à l'influence de coteries locales, et ils les servent, à leur tour, auprès du pouvoir central.

IV.

Les chiffres que nous avons dû rappeler au lecteur sont un peu arides, mais il était bien difficile d'éviter cet inconvénient sans

d'un 35e, devient 216. Et l'on voit que le rapport est bien à peu près de 1 à 4.— M. Giffen a calculé la richesse de l'Angleterre suivant une autre méthode. Prenant pour bases les résultats de l'*income-taxe*, il trouve 250 milliards. Ce chiffre n'est pas parfaitement comparable aux précédens, parce qu'on les a obtenus par une méthode différente. (Pour la France, voir A. de Foville, *la France économique*.)

(1) Les résultats de ces budgets de recettes et de dépenses effectives en 1889 sont, pour les provinces : recettes, 88 millions; dépenses, 94; déficit, 6; pour les communes : recettes, 398 millions; dépenses, 486; déficit, 88. (Bodio, *loc. cit.*, p. 104.) Le déficit pour les bilans des communes n'était que de 33 millions en 1883. Il paraît que la mégalomanie ne sévit pas seulement sur les hommes d'État.

Digitized by Google

tomber dans l'autre, encore plus grave, de produire des assertions dénuées de preuves. Nous avons tenu, au contraire, à présenter au lecteur tous les élémens de la question pour qu'il pût en juger par lui-même, et là où le défaut d'espace nous a obligé d'omettre une partie de ces élémens, nous avons toujours indiqué les sources où l'on pouvait les trouver.

www.liptool.com.cn

En triant les chiffres de la statistique, l'on peut arriver à telle conclusion qu'on veut bien se proposer d'avance, et la vérité même peut être présentée sous un jour exagéré. Nous avons tenu à éviter soigneusement de tomber dans ce défaut. Ainsi, par exemple, si nous nous étions borné à comparer les chiffres de certaines exportations italiennes en 1887 et en 1890, nos conclusions s'en seraient trouvées renforcées. Mais nous aurions été coupables de les avoir exagérées. L'année 1887 a été exceptionnelle pour le commerce de l'Italie. En prévision de la rupture du traité de commerce avec la France, les exportations de l'Italie pour ce pays se sont trouvées portées au-dessus de ce qu'elles auraient été normalement. Nous avons cru de notre devoir d'en avertir le lecteur, et de lui mettre sous les yeux, comme terme de comparaison, les chiffres de l'année 1886, que tout indique avoir été une année normale. De même nous n'avons pas voulu donner aux chiffres de la statistique plus d'autorité qu'ils n'en peuvent avoir, et nous avons indiqué avec soin les cas douteux. Ayant pris toutes ces précautions les plus minutieuses, nous espérons que les conclusions qui se dégagent de ces faits pourront approcher de la vérité, autant que cela est possible dans une matière aussi compliquée. La science sociale ne fait que de naître, et l'on doit être d'une prudence extrême pour toute assertion qui s'y rapporte. Nous croyons toutefois qu'en ce cas les faits parlent d'eux-mêmes.

L'Italie était en voie de pleine prospérité, quand, vers la fin de 1887, s'est produite une recrudescence de la protection douanière, la rupture des relations commerciales et financières avec la France, et un rapprochement plus intime avec l'Allemagne.

Brusquement, sans transition aucune, à peine ces faits accomplis, une crise économique terrible sévit sur l'Italie, et continue jusqu'à présent. Cette crise n'est pas générale en Europe. Bien loin de là, dans les autres pays, le mouvement du commerce international et du commerce intérieur reçoit un accroissement considérable de 1886 à 1890.

Il faut donc qu'il y ait eu une cause spéciale pour la crise italienne. Et cette cause, où la trouver, si ce n'est dans les faits que nous venons de rappeler? Quels autres nouveaux faits se sont produits d'une telle importance qu'on puisse leur attribuer des effets

Digitized by Google

aussi considérables? Dans ce laps de temps, l'Italie n'a pourtant pas eu à souffrir les maux d'une invasion étrangère, ses vignobles n'ont pas été dévastés par le phylloxera, ni ses troupeaux décimés par quelque épizootie, il n'y a eu ni tremblement de terre, ni inondations importantes, rien enfin, absolument rien, qui, en dehors des causes énoncées, ait pu appauvrir le pays.

L'accroissement des dépenses de l'État a contribué à aggraver la crise, mais ne l'a pas produite. Et, en effet, ce ne sont pas les dépenses du gouvernement qui ont empêché l'Italie d'exporter ses vins, ni ses autres produits, elles ont seulement soustrait au pays le capital qui aurait pu servir à mitiger les effets de la crise (1).

Ces faits sont tellement évidens qu'il est naturel de se demander comment le pays a pu non-seulement s'engager dans une aussi mauvaise voie, mais encore y persévérer après qu'il eût connu les désastres auxquels elle le conduisait.

Pour trouver la réponse, nous avons analysé la vie politique du pays, et nous avons vu que la perversion du système parlementaire a eu pour conséquence de sacrifier les intérêts de la grande masse de la population aux intérêts particuliers et aux passions d'un petit nombre de personnes fortement organisées, et ne reculant devant aucun moyen pour étendre leur influence et pour dominer le pays.

Les tentatives faites par des hommes appartenant aux partis les plus différens pour réagir contre ces funestes tendances sont demeurées jusqu'ici sans résultats bien appréciables.

L'extrême gauche a lutté vaillamment pour empêcher l'Italie de se mettre sous l'entière dépendance de l'Allemagne, et pour la rapprocher de la France. Le *leader* de ce parti, M. Cavallotti, dans son discours de Milan, a indiqué avec une rare netteté d'idées et d'expressions les maux économiques dont souffre l'Italie. M. Crispi, alors tout-puissant, les niait; et les hommes qui aujourd'hui sont au pouvoir approuvaient; et c'est grâce à leur appui qu'ont pu s'accroître ces mêmes maux, qu'ils disent maintenant vouloir guérir.

M. Cavallotti dénonçait aussi la fausseté des chiffres qu'on avouait à la nation comme représentant les dépenses de la mal-

(1) De 1888 à 1890, l'État a dépensé en tout 561 millions de francs en plus de ce qu'il aurait dépensé s'il avait maintenu le budget dans les limites de 1887. Or nous avons vu que, sur une seule catégorie de valeurs mobilières, le pays avait perdu plus de 609 millions. La perte résultant de la protection est encore plus considérable. Si les exportations avaient continué de 1888 à 1890 dans la mesure de la moyenne des dix années précédentes, elles auraient donné une plus-value de 507 millions. Mais ce n'est là que le moindre mal causé par la protection. Il faut tenir compte de la baisse des prix du vin et d'autres produits semblables, et de la destruction énorme de richesse faite par les industries protégées.

Digitized by Google

heureuse aventure africaine. On repoussait dédaigneusement ses observations. N'était-il pas absurde de croire que le gouvernement eût pu faire des dépenses qui auraient échappé au rigoureux contrôle de la comptabilité de l'État? Et pourtant c'était M. Cavallotti qui avait raison. Le marquis de Rudini a dû venir à la chambre demander des crédits et un *bill* d'indemnité pour ces dépenses faites par son prédécesseur. Et quand, pour d'autres dépenses, on lui demanda s'il était bien sûr du chiffre, il répondit qu'il le croyait vrai, mais n'en saurait jurer, étant devenu fort sceptique en ces matières.

A l'autre extrémité, nous trouvons le parti conservateur, qui pourrait exercer la plus heureuse influence sur la vie politique du pays s'il avait des idées plus claires et plus justes en économie politique, et un peu plus de vigueur. Mais en se faisant les partisans d'une protection douanière des plus exagérées, les conservateurs se sont mis sous la dépendance du gouvernement, qui pourra bien encore à l'avenir trouver parmi eux des frondeurs de sa politique, mais qui ne les aura jamais pour adversaires bien décidés. A cela contribue aussi le manque d'énergie qui caractérise ce parti (1), si nous en croyons un de ses hommes les plus éminens, M. le sénateur Jacini.

Enfin, entre les deux extrêmes se place la fédération Cavour, que le marquis Alfieri s'efforce de constituer sur des bases solides, et dont le nom seul suffit à indiquer les tendances libérales qu'elle devrait avoir. Mais ces tendances prendront-elles corps, et se traduiront-elles en faits? Certes ce parti compte parmi ses membres des gens d'un grand savoir et d'un caractère résolu, comme M. Bonfadini, mais le plus grand nombre paraît avoir les mêmes défauts que nous avons notés chez les conservateurs. Si ce parti avait appuyé résolument son chef, le marquis Alfieri, quand celui-ci souleva au moyen de la presse la question de la communication au parlement du traité qui lie l'Italie aux empires allemand et austro-hongrois, le ministère aurait dû céder, sous peine d'être mis en minorité. M. Bonghi, il est vrai, répéta cette demande à la chambre, mais sa voix n'eut pas d'écho, et le gros de son parti le laissa seul sur la brèche.

Le ministère Rudini a pris le pouvoir dans des circonstances assez singulières, il est vrai, car ses membres, deux heures avant

(1) « C'est le propre du caractère des conservateurs d'être peu énergique. Qu'on ne leur demande donc pas ce qu'ils ne se sentiraient pas la force de donner. Abandonnés à eux-mêmes, bien que les circonstances présentes les favorisent, ils ne réussiraient pas, du moins, j'en suis convaincu, à constituer un parti militant. » (Jacini, *le Forze conservative nella nuova Italia*, Roma, 1891, p. 52.)

Digitized by Google

de voter contre M. Crispi, en défendaient encore la politique; mais au moins, une fois le ministère constitué, ils paraissaient animés des meilleures intentions. L'exposition financière faite alors par M. Luzzatti est digne des plus grands éloges, car pour la première fois depuis plusieurs années on entendait une parole honnête et franche dire du banc des ministres la vérité sur la situation financière de l'Italie. Et étant donnés le talent incontestable de cet homme d'État, et l'ampleur de ses connaissances économiques, on pouvait espérer qu'un meilleur avenir se préparait pour le pays. M. Nicotera promettait une administration libérale à l'intérieur, dans laquelle la loi aurait remplacé l'arbitraire et le bon plaisir que M. Crispi affectionnait; M. di Rudini faisait entendre qu'on y regarderait à deux fois avant de renouveler la triple alliance (1).

Pourquoi faut-il que la suite n'ait pas répondu à cet heureux commencement? On avait promis un régime financier rigide et sévère; et des erreurs entièrement semblables à celles commises par le passé recommencent à poindre. M. Crispi avait aidé les entreprises de constructions qui périclitaient; M. Luzzatti aide les banques qui ne peuvent pas changer leurs billets, et en même temps il obtient des ressources pour le trésor en créant du papier-monnaie (2). Pour favoriser des établissemens sidérurgiques amis, le gouvernement ferme les yeux sur de graves abus des douanes. On parle avec insistance d'une entente de l'Italie avec les États de l'Europe centrale, en vue d'établir une ligue douanière, qui serait dirigée contre la France; comme s'il était de l'intérêt de l'Italie d'aller s'engager dans pareille aventure, où elle jouera le rôle du pot de terre voya-

(1) Il ne manque pas de personnes impartiales en Italie, même en dehors de l'extrême gauche, qui reconnaissent que la France a mille fois raison d'être indignée de la garantie donnée par l'Italie à l'Allemagne pour la possession de l'Alsace-Lorraine, et que cette action de l'Italie n'a pas même pour excuse, si c'en est une, d'être utile au pays. — M. Jacini dit : « La France n'oublie pas qu'elle a versé tant de sang pour notre délivrance en 1859. Ne devait-elle pas frémir d'indignation en pensant que nous sommes entrés dans une alliance en nous engageant à verser notre sang pour empêcher sa délivrance quand viendra pour elle son 1859? » (*Pensieri*, etc., p. 108.) Il revient plusieurs fois sur cette idée, et dans une autre brochure il dit : « Les Alsaciens sont d'origine allemande, mais, pour la plupart, ils veulent redevenir Français. Encore plus les Lorrains qui sont d'origine française,.. nous nous sommes laissé entraîner à garantir à l'Allemagne... la possession de ces territoires contestés et tous les efforts militaires qui nous ruinent ont pour but de faire honneur à cet engagement. Que les journaux allemands chantent *Hosanna*, que le fonds des reptiles, avec ses affiliations même en Italie, s'évertue à exalter l'habileté de notre politique, cela se comprend. Nous rendons à l'Allemagne un service énorme, impayable. Qui ne le voit pas? Mais nous ne devons pas nous étonner si les Français en sont indignés. » (*Le Forze conservative nella nuova Italia*. Roma, 1891, p. 42.)

(2) Voir *Proroga del corso forzoso*, publié sur le *Giornale degli economisti*. Roma, juillet 1891.

Digitized by Google

geant en compagnie du pot de fer, au lieu de songer à panser les profondes blessures que lui ont faites ses récens désastres économiques.

www.libtool.com.cn

La triple alliance a été renouvelée bien avant son terme. Et c'est cette occasion que le ministère a choisie pour rompre définitivement avec l'extrême gauche, dont les voix lui avaient pourtant donné le pouvoir, et lui avaient permis de vivre le temps nécessaire pour rallier ceux d'entre les députés qui sont toujours prêts à servir tout gouvernement qu'ils ne peuvent renverser. Comme pour mieux accentuer son retour à la politique de M. Crispi, le ministère Rudini prit pour porte-voix l'ex-ministre de la marine dans le précédent cabinet. Et il est notoire que cet homme d'État partageait les sentimens antifrançais et mégalomanes de M. Crispi, et qu'il le devançait même pour l'application d'une protection exagérée.

Tout en revenant en partie à la politique de leurs prédécesseurs, les membres du cabinet actuel tâchent, avec la meilleure volonté possible, de faire des économies sur le budget. Ce système présente un grand danger, qui est de pousser à entreprendre de grandes choses avec des moyens insuffisans; et il ne faudrait pas oublier que c'est ainsi que s'est produit le désastre de Dogali.

Il serait injuste de rejeter toute la faute de la volte-face qui s'est accomplie sur les hommes qui composent le ministère Rudini. Leurs intentions demeurent bonnes, et ce n'est que par faiblesse qu'ils pèchent. S'ils avaient pu prendre un point d'appui solide sur un parti libéral-conservateur, leurs préférences les eussent portés de ce côté. Si l'extrême gauche avait été assez forte pour leur imposer sa politique extérieure, ils l'auraient subie sans trop de répugnance. Mais ne trouvant pas la force de ce côté, ils l'ont cherchée où elle était, car au fond la première question pour un ministère est de vivre. Or la force est encore du côté du parti *transformiste*, et tant qu'elle y demeurera, tous les ministères devront subir l'influence de ce parti, ou seront brisés. Il y a donc peu d'espoir de voir les conditions économiques de l'Italie s'améliorer notablement dans un bref délai. Heureux encore le pays s'il échappe aux dangers que présentent les systèmes qui ne proportionnent pas les moyens au but!

Pourtant il ne faut pas désespérer, et le peuple dont sont sortis les hommes qui ont constitué l'unité de l'Italie peut bien en voir surgir d'autres qui sauront corriger ce que la vie politique du pays présente de défectueux.

VILFREDO PARETO.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Voilà donc le dernier mot, mot funèbre, de la tragi-comédie du boulangisme! Voilà où aboutit la destinée d'un homme qui, un instant soulevé par un flot de popularité factice, a pu se croire appelé à régenter la France, et qui, laissé à lui-même, pliant sous son propre poids, est tombé de degré en degré jusqu'à la misère d'un suicide de troubadour désabusé! Un coup de pistolet un peu théâtral dans un cimetière de Bruxelles, au bord d'une tombe sans renommée, et tout est dit désormais de Boulanger et de sa fortune! L'homme a fini tristement, médiocrement, en évadé vulgaire de la vie, déplorable victime de ses ambitions et de ses faiblesses; l'aventure politique dont il a été l'équivoque héros avait fini avant lui, — heureusement pour le pays, qu'il a failli abuser, et qui s'est réveillé à temps. Tout est donc fini, et de l'aventure comme de l'homme, ce qui reste c'est le souvenir d'une hallucination d'opinion, d'un égarement des partis, d'une popularité de hasard qui peut, certes, passer pour une des énigmes de l'histoire contemporaine, pour un des spécimens les plus bizarres de l'anarchie morale créée par les révolutions.

Assurément, ce qui s'est passé pendant deux ou trois ans en France, ce qui n'est plus, heureusement, qu'un souvenir à peine ravivé, pour un instant, par la mort du général Boulanger, reste un des phénomènes les plus extraordinaires. Comment cette aventure, qui aurait pu être redoutable, a-t-elle été possible? Comment s'explique cette fortune soudaine, foudroyante, suivie d'une si prompte décadence? Par quel miracle d'inconséquence et de frivolité ou de naïveté populaire un homme inconnu la veille avait-il paru un moment surprendre les instincts d'une nation qui ne manque, après tout, ni de bon sens ni d'esprit? Est-ce donc qu'il se fût révélé, à l'improviste, par ses ser-

Digitized by Google

vices, par des actions éclatantes, qu'il eût des titres particuliers à la faveur publique? C'était un soldat qui avait servi comme tant d'autres, pas mieux que d'autres, qui pouvait avoir sa place parmi ses compagnons de l'armée, sans avoir mérité le privilège des commandemens exceptionnels. Appelé au ministère de la guerre par le caprice des partis, il n'avait rien fait pour l'organisation militaire du pays, il ne s'était distingué que par des captations, des puérilités et tous les manèges d'une ambition impatiente. Il ne se révélait, à Tunis ou à Paris, que comme un intrigant sans passé et sans gloire. — Est-ce donc qu'à défaut de l'éclat d'une grande carrière militaire, il eût laissé entrevoir des dons de gouvernement, une certaine supériorité politique, des projets faits pour conquérir les masses? Mais depuis le premier jour où il a prononcé un discours jusqu'à ce malheureux testament prétendu politique qu'il vient de laisser en mourant, dans tout ce qu'il a dit ou écrit, il n'y a pas une idée saisissable, pas l'apparence d'un sentiment sérieux des choses, d'une politique de réorganisation publique ou de réforme précise. Tout se réduit à des mots, à des banalités, — à la revision, l'éternel remède des agitateurs, des dévoyés et des impuissans. Qu'y a-t-il dans ces élucubrations prétentieuses et vides qui ait pu parler à l'imagination d'un peuple? Il a bien fallu, cependant, qu'il y eût quelque raison secrète pour qu'un homme qui n'avait pour lui ni le lustre des services militaires, ni l'autorité d'un vrai politique, ni nom ni passé, ait pu, ne fût-ce qu'un instant, fasciner l'opinion, attacher à son char les multitudes. C'est là toujours le problème!

Le fait est que, sans avoir aucun titre, le général Boulanger a eu la chance d'entrer en scène à un moment où tout semblait usé et épuisé, où le gouvernement et les partis ne savaient plus de quel côté se tourner, où le pays, fatigué et découragé de tout, en était à chercher qui le tirerait du gâchis, — et le nouveau-venu en a profité dans l'intérêt de sa remuante ambition. Il a trouvé sa raison d'être dans cet état maladif de l'opinion et des complices, dans les partis qui ont espéré se créer une force avec cette popularité improvisée d'un soldat de fortune. Lui, il s'est servi de tout sans scrupule, trahissant ses collègues du ministère et se moquant de la discipline, flattant tour à tour tous les partis, proscrivant les princes après avoir écrit des lettres adulatrices à M. le duc d'Aumale, — pour en revenir à des visites clandestines à M. le comte de Paris ou au prince Napoléon, — ralliant les soldats de la Commune après les avoir mitraillés, promettant tout ce qu'on voulait, aux uns l'apaisement, aux autres la réalisation des rêves socialistes. Il a failli réussir! Il est arrivé à être un instant le favori des radicaux, l'espoir des conservateurs, l'idole des masses populaires qui, sans savoir pourquoi, ont cru voir en lui leur nouveau messie. Son malheur a été de n'être tout simplement qu'un intrigant et un

Digitized by Google

aventurier, de n'avoir pas même le sentiment du rôle qu'il s'était fait par la duplicité et la ruse. Au fond, le plus clair de sa politique a toujours été dans le cheval noir et le panache. Il n'a vu dans le pouvoir que la parade, le plaisir et les jouissances; il n'avait pas l'intelligence et la hardiesse de son ambition. Un humoriste espagnol du commencement du siècle, analyste profond et incisif des révolutions, Larra, avait imaginé d'appliquer les lois physiques au classement des hommes. Il y avait pour lui l'homme-solide, l'homme-liquide et l'homme-ballon. L'homme-solide, c'est la masse populaire et rurale qui supporte tout, fait peu de bruit et se meut difficilement. L'homme-liquide, c'est le bourgeois, l'élément fluide qui court, murmure, pénètre partout et envahit tout. L'homme-ballon, c'est celui qui s'élève aux acclamations des foules, erre quelque temps dans l'air sans direction, et après avoir épuisé son gaz, finit par aller s'aplatir sur le sol, — s'il n'a eu le soin de se munir d'un vulgaire parachute. Boulanger n'a été qu'un de ces hommes-ballons. Le ballon s'est dégonflé une première fois, le jour où, se croyant menacé, il est allé tomber en Belgique, pour se dérober à la lutte qu'on lui offrait. Il vient de se dégonfler une dernière fois par ce suicide du cimetière d'Ixelles, qu'on interprétera comme on voudra, mais qui n'est après tout que la mort d'un Roméo de cinquante-cinq ans se décidant à suivre « dans le néant, » selon son langage, une Juliette de trente-six ans. Voilà qui ramène à ses vraies proportions le personnage public!

Maintenant que le dernier mot est dit par cette mort de celui qui ne fut qu'un soldat indiscipliné, un politique sans idées et un ambitieux sans frein, qui, après avoir prétendu gouverner son pays, finit en héros de mélodrame, la France peut voir à quelles mains elle a failli confier sa fortune, son honneur et ses intérêts; elle peut mesurer le danger qu'elle a couru. Les partis eux-mêmes, ceux du moins qui se sont associés à cette triste campagne du boulangisme, peuvent à leur tour voir aujourd'hui à quoi ils se sont exposés, à quoi ils ont exposé la France. Que les radicaux désavouent et renient maintenant le général Boulanger, qu'ils prodiguent les railleries et les outrages au vaincu qui vient de clore son roman par le suicide, soit; ils déclinent toute solidarité avec lui, c'est possible. Ils n'ont pas moins été ses premiers auxiliaires, ses premiers complices; ils l'ont soutenu dans ses fantaisies, dans ses révoltes, dans ses velléités ambitieuses. Ils l'ont défendu contre ceux qui combattaient ce césarisme subalterne. Ils ne se sont arrêtés que lorsqu'il n'était déjà plus temps, quand ils ne pouvaient plus rien contre une popularité qu'ils avaient contribué à créer, — et si M. Floquet qui avait la présidence du conseil au moment de l'élection parisienne du 27 janvier était resté au pouvoir, il n'est pas douteux que le mouvement allait jusqu'au bout. Encore deux ou trois élections

Digitized by Google

comme l'élection de Paris, et c'était fait; on n'y aurait pas échappé! Les savans tacticiens conservateurs qui, de leur côté, avaient cru être bien habiles en faisant alliance avec le boulangisme, ont pu voir, eux aussi, ce qu'ils avaient risqué, à qui ils avaient confié leur cause, leur crédit, — et leur argent. Radicaux et royalistes ont beau s'en défendre aujourd'hui, ils ont eu, à des momens différens, leur rôle et leur responsabilité dans l'entreprise boulangiste, ils ont cru tour à tour pouvoir se servir d'un aventurier qui s'est servi d'eux pour finir par les laisser les uns et les autres assez confus de ce qu'ils ont fait. Tout cela est passé, heureusement passé. Ce qui en restait vient de disparaître; la dernière illusion, s'il y avait encore une illusion, est tombée avec l'homme qui n'a eu d'autre art que de jouer tout le monde, — et la vraie moralité de cette triste, de cette maussade aventure, c'est qu'il ne faudrait pas recommencer.

On n'en est plus là sans doute. Il est certain que depuis deux ans tout a singulièrement changé, qu'on ne se croit plus à la merci des accidens de la force, que la situation politique et parlementaire a pris un caractère plus fixe et plus régulier. La France a prouvé une fois de plus que, si elle se laisse facilement aller aux fascinations, même si l'on veut, aux fantasmagories, elle est prompte à se ressaisir, dès qu'elle se sent à demi protégée et dirigée. Elle a rapidement retrouvé sa raison et son calme, et ce serait une étrange illusion de se figurer que le suicidé de Bruxelles se survit encore dans l'imagination populaire, qu'il laisse lui aussi sa légende. Avec quoi la ferait-on, cette légende? Ce qui s'est passé hier est déjà oublié. La France a aujourd'hui bien d'autres affaires plus sérieuses qui peuvent la préoccuper, qui la touchent de plus près dans ses sentimens de grandeur nationale comme dans sa vie intérieure. Elle a l'instinct des graves réalités au milieu desquelles elle vit. Comment va s'engager cette session qui s'ouvre en ce moment même, sous l'impression encore si vive des grandes manifestations de ces derniers temps, presque au lendemain des discours que M. le président du conseil, M. le ministre des affaires étrangères, viennent de prononcer au Midi et au Nord, à Marseille ou à Bapaume? Qu'en sera-t-il de tous ces projets d'interpellation, de discussions parlementaires dont on a menacé le gouvernement? Il suffit, on le sent aujourd'hui, au point où en est le pays, il suffit que le ministère ait un peu de volonté, la moindre fermeté d'attitude et de langage pour écarter tout ce qui ne pourrait que compromettre les intérêts les plus élevés, — tout ce qui n'aurait d'autre effet que de raviver les passions, de troubler cette unité morale et politique qui tend à se refaire lentement dans le pays, dont on ne cesse de parler depuis quelques mois. Au fond, si on le voulait bien, le programme de cette session qui commence pourrait être des plus simples. Ce que les

www.tiptool.com.cn

Digitized by Google

chambres françaises auraient pour le moment de mieux à faire, ce serait de limiter et de préciser leurs travaux, de reprendre tous ces débats interrompus sur le budget, qui est l'expression de la situation financière, sur le régime douanier qui peut avoir une influence directe, décisive, sur la prospérité publique, sur les rapports commerciaux de la France. Le plus important aussi serait de suivre avec une attention vigilante, impartiale, toutes ces questions du travail qui se pressent de plus en plus, tout ce mouvement de grèves, de coalitions, de revendications ouvrières qui s'étendent en province comme à Paris, dont le dernier mot peut être la ruine de la production nationale et des populations laborieuses elles-mêmes.

C'est bien clair : nous entrons dans une phase où toutes les conditions du travail sont remises en doute et où tout se complique, s'envenime par l'intervention croissante de congrès, de syndicats, de meneurs plus ou moins avoués, plus ou moins occultes, qui se croient le droit de jeter à leur gré sur le pavé des milliers d'ouvriers. Il n'y a point à s'y tromper, la crise est dans toutes les industries successivement atteintes. Il y a quelques mois, c'était la grève de la boulangerie parisienne qui s'ouvrait sous un prétexte futile et dont les meneurs déclaraient lestement qu'ils iraient jusqu'à laisser Paris sans pain s'il le fallait. Plus récemment, ce sont les syndicats des chemins de fer qui, au risque de provoquer une crise redoutable dans la vie nationale, ont fait ce qu'ils ont pu pour désorganiser le service des communications publiques en France. Aujourd'hui, c'est dans l'industrie de la verrerie, disséminée du nord au midi, que la grève éclate en même temps. Dans la Thiérache, à Anor, à Hirson ; dans le nord, à Fourmies, à Valenciennes, — à Reims, à Épernay ; dans le centre, autour de Montluçon ; dans le midi, à Carmeaux, partout ou presque partout le travail est suspendu, l'usine est désertée. Si on interroge les ouvriers qui se mettent en grève, ils sont un peu embarrassés. Beaucoup ne demanderaient pas mieux que de reprendre le travail ou de ne pas le quitter, — ils n'osent pas ! Il en est qui avouent avec une naïve sincérité qu'ils n'ont aucun différend de salaire avec leurs patrons : c'est par « esprit de solidarité » qu'ils se décident ; en d'autres termes, c'est le mot d'ordre des syndicats qui est suivi ! Qu'arrive-t-il ? les ouvriers se coalisent, ils en ont le droit ; les patrons, de leur côté, se coalisent pour résister plutôt que de subir des conditions qui iraient sur certains points jusqu'à leur imposer une augmentation de charges de 45 pour 100, c'est-à-dire la ruine. Les plus résolus ont déjà éteint leurs fours ; les plus patiens, après quelques jours de réflexion laissés à leurs ouvriers, vont les éteindre à leur tour. Et comme on ne rallume pas des fours à volonté, c'est, dans tous les cas, même si le travail reprenait, un chômage forcé d'un, deux, peut-être trois mois. Ce

Digitized by Google

n'est pas tout. Ces ouvriers qu'on ne craint pas de jeter brusquement dans la rue, ils avaient des engagemens avec leurs patrons, ils étaient logés : ils sont obligés aujourd'hui de quitter leurs maisons et ils vont avoir à payer des indemnités pour des engagemens qu'on les a réduits à violer. Quelques-uns ont déjà été condamnés par les tribunaux. Et voilà des populations précipitées dans la ruine, obligées de payer des indemnités, condamnées à un chômage meurtrier, pour le bon plaisir du congrès de Lyon et des syndicats!

Évidemment, c'est une anarchie qui ne pourrait se perpétuer sans péril pour la liberté du travail, pour la supériorité industrielle et économique de la France. A ce régime de grèves, de chômages et d'excitations organisé par des chefs de secte, les ouvriers sont les premiers à souffrir dans leurs moyens d'existence, dans leur bien-être, cela n'est pas douteux, et c'est une conséquence assurément douloureuse; mais ces crises qui se succèdent et s'aggravent, les mœurs nouvelles qui se forment ont de bien autres effets. Le trouble qu'on répand dans les esprits a d'inévitables et redoutables contre-coups. Il n'est personne qui ne s'aperçoive qu'il y a depuis quelque temps une sorte de relâchement dans bien des services comme dans certaines industries, que l'exactitude, l'attention et le zèle fléchissent, que ce qu'on pourrait appeler la « qualité » du travail est en décroissance. Il y a un autre résultat qui n'est pas moins sensible, c'est la menace d'une diminution de la somme, de la « quantité » de travail. Il est évident que les jours perdus dans les chômages volontaires, dans les grèves, dans les réunions où l'on pérore sur l'extermination du capital, sont des jours perdus pour la production nationale. Or, si le travail diminue en « qualité » et en « quantité, » ou même s'il reste stagnant, c'est le marché national fatalement livré à la concurrence étrangère. On votera tant qu'on voudra, pour se préserver, des droits protecteurs ou compensateurs, on ne changera pas la force des choses; on n'arrivera qu'à précipiter une crise universelle. C'est précisément sur cet état moral autant que politique, que les pouvoirs publics, le parlement, les ministres, tous ceux qui réfléchissent pourraient utilement fixer leur attention, s'ils ne veulent pas laisser la France perdre sa couronne de puissance économique et industrielle, au moment même où elle vient de retrouver, d'attester son ascendant diplomatique et militaire devant le monde.

Si l'Europe, organisée comme elle est, n'est pas à l'abri des contradictions et des surprises, si elle vit toujours dans une certaine méfiance, dans la crainte des manifestations, des incidens et de l'imprévu, ce n'est point, certes, que les déclarations rassurantes lui manquent pour la tranquilliser. Depuis quelque temps, ces déclarations se sont multipliées, elles ont été presque prodiguées par les gouvernemens.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

Il y a peu de jours, M. le ministre des affaires étrangères, constatant sans emphase la rentrée de la France dans les conseils de l'Europe, s'est exprimé avec une parfaite mesure; il a vu dans ces derniers événemens heureux pour notre pays le prix de longs efforts d'une patiente prudence, et il s'est empressé de déclarer que si la France a reconquis le droit de « pratiquer la paix avec la dignité, » elle était plus que jamais disposée à persévérer dans une politique qui lui a valu l'estime des nations et les plus puissantes sympathies. Ces jours derniers encore, à Marseille, M. le président du conseil a caractérisé la situation nouvelle avec autant de finesse que de tact en disant: « La paix n'est plus seulement dans les mains des autres, elle est aussi dans les nôtres et n'en est par suite que mieux assurée... » Il a même ajouté, peut-être avec un peu d'optimisme, que « jamais le travail et les entreprises lointaines n'avaient eu devant eux un horizon plus vaste, plus dégagé de nuages. » Chose plus significative encore! après les dernières boutades par trop soldatesques de l'empereur Guillaume, le chancelier d'Allemagne, M. de Caprivi, a saisi une occasion récente de tout réparer. Il n'a point hésité à déclarer, dans un jubilé militaire, à Osnabrück, « qu'aucun homme d'État n'a le désir de troubler la paix et de provoquer une guerre européenne. » Il a parlé sans embarras, sans apparence de mauvaise humeur, des « relations plus étroites qui se sont établies entre différens États dans ces derniers temps, » et il n'a vu dans ces rapprochemens qu'un retour probable « à l'équilibre européen tel qu'il existait autrefois... » Si les ministres anglais n'ont pas parlé dans le même sens, c'est qu'ils sont dispersés de toutes parts et qu'ils ont d'autres affaires. Oui, sans doute, il y a partout l'intention visible de rassurer l'opinion. Tout semble à la paix; mais par quelle singulière fatalité, tandis que les déclarations pacifiques se succèdent au centre de l'Europe, les plus simples incidens suffisent-ils pour provoquer, ailleurs, des explosions violentes, et comment se fait-il que les troubles, les émotions bruyantes viennent si souvent d'Italie?

Qu'est-il donc arrivé encore? C'est positivement extraordinaire. En vérité, dans ces scènes qui viennent de se passer à Rome et qui font maintenant le tour de l'Italie, tout est tellement disproportionné qu'on est un peu tenté de se demander si le très petit incident, qui a mis le feu aux poudres, n'a pas été le simple prétexte d'une agitation préparée et désirée. Depuis quelque temps, on le sait, les pèlerinages se succèdent à Rome auprès du pape. Il y a des pèlerinages de toutes les nationalités, espagnols, allemands, suisses, autrichiens. Il y a aussi des pèlerinages français, composés de jeunes gens des associations catholiques et même d'ouvriers, qui sont présentés au pape par des chefs attitrés ou par leurs évêques et qui ont assisté à des céré-

Digitized by Google

monies religieuses présidées par Léon XIII à Saint-Pierre. Naturellement, ces pèlerins du Vatican profitent de l'occasion pour visiter Rome, les musées, les monumens. Tout s'était passé d'abord avec ordre, sans le moindre accident, lorsqu'il y a quelques jours, pendant une visite au Panthéon à la sépulture du roi Victor-Emmanuel, est survenu tout à coup le grand événement! Sur un registre déposé au tombeau du premier roi d'Italie, quelques écervelés, un ou deux jeunes gens, ont imaginé d'écrire on ne sait trop quoi, peut-être Vive le pape! quelques mots qu'on n'a même pas pu bien déchiffrer, qu'on s'est hâté d'interpréter comme une offense. C'était sans doute une coupable étourderie, une inconvenance, un acte déplacé et saugrenu; ce n'était, dans tous les cas, qu'un acte tout individuel et isolé auquel la masse des visiteurs était restée étrangère et dont elle ne se doutait même pas. Une petite correction de police suffisait, évidemment, pour ramener les jeunes auteurs de cette ridicule incartade au sentiment des convenances.

A peine cependant le fait a-t-il été connu, divulgué sans doute par quelque gardien effaré, des agitateurs amassés autour du temple ont commencé leur bruyante campagne. Aussitôt la nouvelle s'est répandue dans Rome qu'une offense venait d'être commise au Panthéon contre le roi Victor-Emmanuel et contre l'Italie. Des feuilles volantes ont couru partout, grossissant cette sotte affaire, enflammant les esprits. La foule s'est ameutée dans les rues, et pendant toute une journée on a poursuivi, bousculé, maltraité ces malheureux pèlerins qui erraient dans la ville, ignorant la plupart ce dont il s'agissait. On s'est porté sur les hôtels où ils résidaient et on a cassé quelques vitres. On a crié contre les pèlerinages, contre le pape, contre la France. On a continué le lendemain. Le gouvernement a eu quelque peine à remettre un peu d'ordre dans la ville et même, à ce qu'il paraît, à protéger l'ambassade de France. Bref, rien n'a manqué; c'est ce qu'on peut appeler la grande manifestation! Notez que dès le premier moment rien n'avait été négligé pour désintéresser le sentiment national le plus susceptible et enlever tout prétexte à l'agitation. Les organisateurs, les chefs des pèlerinages s'étaient hâtés de se rendre auprès des autorités romaines et de désavouer la puérile équipée de deux jeunes étourneaux sans mandat. Le pape lui-même a déploré un acte que rien ne faisait prévoir, pour lequel on a fait tant de bruit inutile. Le gouvernement français, à peine informé, a pris ses précautions; M. le ministre des cultes, par une sage prévoyance, s'est hâté d'inviter les évêques à s'abstenir pour le moment de se mêler à des pèlerinages qui pouvaient être mal interprétés ou provoquer des confusions contraires à la politique de la France. Tout ce qui était possible a été fait. N'importe, les manifestations ont continué, elles se sont même étendues à une partie de l'Italie,

Digitized by Google

aux principales villes. On s'est remué, on se remue encore, on a fait des proclamations, on a adressé des messages au roi Humbert. Des députés ont menacé d'interpeller le ministère à la prochaine réunion des chambres, de lui demander compte de ce qu'il avait fait et de ce qu'il ferait. Et c'est ainsi que le plus vulgaire, le plus insignifiant des incidens est devenu un prétexte de manifestations, de protestations, d'interpellations, comme si l'Italie et Rome étaient en péril pour la facétie d'un jeune bachelier en vacances, pour un pèlerinage au Vatican. C'est fort bien, seulement ceux qui inspirent peut-être ces mouvemens désordonnés, ou qui se flattent de les exploiter, ne s'aperçoivent pas qu'ils donnent une singulière idée de la liberté qu'ils entendent laisser au pape, — qu'ils s'exposent à faire revivre eux-mêmes une question que personne ne soulève, qui dans tous les cas intéresse bien d'autres Etats que la France.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'au moment même où se faisait à Rome et ailleurs tant de bruit pour rien, on célébrait par des fêtes et des discours à Nice l'inauguration d'un monument élevé à Garibaldi. Ce qu'a été réellement la campagne de Garibaldi à la tête de l'armée des Vosges dans notre funeste guerre, ce n'est pas pour le moment la question. Ce qu'on a voulu, ce qu'on a cru devoir honorer en lui, c'est l'homme, l'étranger qui seul entre tous en 1870 n'a pas craint de venir combattre pour la France, — celui que M. de Bismarck menaçait de faire fusiller si on le prenait. Et les hommages ne lui ont certes pas manqué. On ne s'est fait faute de célébrer le héros, de prodiguer en même temps les témoignages de sympathie à l'Italie représentée par le gendre de Garibaldi et par quelques députés. M. le ministre des finances Rouvier lui-même, délégué du gouvernement français, s'est mis en frais d'éloquence et n'a rien ménagé pour assurer devant l'univers que la République ne menace pas « Rome capitale, » qu'elle ne médite pas, comme le croit M. Crispi, la restauration du pouvoir temporel du pape. Cela, à ce qu'il paraît, ne compte pas. Les manifestans de Rome et des autres villes italiennes, les journaux de M. Crispi tiennent à leurs antipathies, à leurs défiances jalouses, à leurs habitudes batailleuses; on ne les convaincra pas! Que faire à cela? La vérité est qu'il y a toujours deux politiques, deux tendances au-delà des Alpes. Il y a une classe d'esprits, — et les ministres d'aujourd'hui, il faut le croire, sont de ceux-là, — qui gardent une sympathie traditionnelle pour notre nation, qui ne croient pas que crier à bas la France, ce soit une grande victoire, qui restent persuadés qu'il y a entre les deux pays des liens d'esprit, de parti, de civilisation qu'on ne peut rompre; il y a aussi ceux qui passent leur temps à semer les divisions entre les deux nations, à raviver à tout propos les ressentimens et les suspicions, à saisir toutes les occasions d'excitation pour

Digitized by Google

justifier leur politique d'animosité. Tant que la question ne sera pas vidée entre ces deux camps au-delà des Alpes, on ne sera pas à l'abri des incidens. C'est aux Italiens à la trancher entre eux, s'ils le veulent.

www.libtool.com.cn

Jusque-là ce qu'il y aurait de mieux à faire pour la France, ce serait, non pas de manquer de vigilance et de fermeté, mais de s'occuper le moins possible des affaires de l'Italie, de ne pas se perdre en vaines polémiques pas plus qu'en offres de sympathies qui reçoivent de si singulières réponses; ce serait de se borner à des rapports corrects, de laisser en un mot les Italiens à eux-mêmes, à leurs intérêts, à leurs alliances, à leurs petites démonstrations. Ce n'est point après tout un peu de mauvaise humeur italienne, un peu de gallophobie pour quelques pèlerinages qui allumera l'incendie en Europe!

Avant qu'il soit longtemps, la lutte des partis se resserrera pour l'épreuve décisive des élections en Angleterre. Elle n'est encore qu'à demi engagée : ce n'est qu'après la session prochaine, la dernière du parlement existant aujourd'hui, qu'elle prendra son ampleur et tout son caractère. Elle commence néanmoins à se dessiner entre le ministère et l'opposition, entre les conservateurs alliés aux unionistes et les libéraux de toutes nuances, marchant toujours au combat sous le drapeau du grand et infatigable vieillard, M. Gladstone. Déjà dans les deux camps on se prépare, sans attendre le dernier moment, qui pourrait être hâté par une dissolution. M. John Morley, qui, avec sir William Harcourt, est un des chefs du libéralisme, ouvrait l'autre jour la campagne à Cambridge, et faisait dans son langage ingénieux et acéré, élégant et ferme de lettré supérieur, le procès du torysme, du ministère Salisbury et de sa politique : mais M. John Morley ne faisait que préparer l'entrée en scène de M. Gladstone lui-même qui, ces jours passés, avec une ardeur que l'âge ne refroidit pas, est allé exposer à New-Castle, devant des masses ébranlées et entraînées par sa généreuse parole, le programme du parti libéral. Il y a tout mis, le *home-rule* en tête, les réformes démocratiques, les lois agraires, une extension nouvelle du droit électoral, bien d'autres choses encore. Que tout, dans ce programme de New-Castle, ne soit pas d'une réalisation prochaine et facile, c'est possible : M. Gladstone y a mis ce qui fait la sève et la force d'un parti libéral, une passion désintéressée d'équité. Il a donné le mot d'ordre à son armée! Reste à savoir ce que réserve l'imprévu, ce que les événemens peuvent porter de chances diverses aux uns et aux autres, et même quelle influence peut avoir dans les élections prochaines la disparition d'un homme qui, malgré les dernières épreuves de sa vie, était demeuré un puissant athlète, — M. Parnell, enlevé récemment par un mal soudain.

De toute façon, c'est certes une figure originale du monde britannique qui disparaît avec M. Parnell. Tout en lui était contraste. Pas-

Digitized by Google

sionné et violent sous un dehors correct et froid, alliant la ruse et le calcul à l'audace, une intelligence supérieure à la souplesse de l'homme d'action, il avait réussi à devenir un tacticien incomparable, habile à préparer et à mener une campagne, à manier et à fasciner les masses, sans avoir les dons de l'éloquence. Né Anglais et protestant, il s'était fait l'homme de l'Irlande catholique et révolutionnaire. Il l'avait relevée, fanatisée, disciplinée et ramenée victorieusement au combat. Il avait fini par forcer les ministères, les partis à compter avec lui et par imposer la cause des revendications irlandaises au parlement; il l'avait si bien imposée qu'il était arrivé à rallier à cette cause du nationalisme irlandais les libéraux anglais et le premier des hommes du parti, M. Gladstone lui-même. Il était pour l'Irlande le « roi non couronné. » S'il était mort il y a deux ans, il aurait eu, en effet, à Dublin, des funérailles royales: il les a eues un peu tout de même; mais ce n'était plus la même chose, ce n'était plus le vrai Parnell avec son auréole intacte. C'est que dans l'intervalle il avait eu cette maussade aventure d'un vulgaire procès en adultère où il s'était laissé prendre. Il y avait perdu une partie de son crédit et de son prestige, ses amis les plus dévoués, la fidélité de son armée au parlement, l'appui du clergé irlandais, — et par-dessus tout l'alliance de M. Gladstone, qui n'avait plus voulu traiter avec lui. Il luttait encore malgré tout avec une indomptable énergie, — il a lutté jusqu'au bout pour sa popularité; mais tout était changé pour lui et autour de lui. Après avoir été le lien des Irlandais dans la lutte, il n'était plus qu'une cause de division parmi ses amis, dans le pays, et ce qui lui restait de puissance risquait d'aggraver les malheurs de l'Irlande. Tel qu'il était, avec ses dons supérieurs et ses faiblesses, il avait encore sa place, et il laisse un vide.

Qu'en sera-t-il au jour des élections, pour lesquelles tout se prépare déjà en Angleterre? Si les divisions que M. Parnell avait provoquées par ses aventures et ses obstinations devaient se prolonger après lui, ce serait certes ce qui pourrait arriver de plus favorable pour le ministère conservateur. Si la mort de M. Parnell devait avoir pour effet de rétablir l'union dans le parti irlandais, et par cette union de raffermir l'alliance avec M. Gladstone et ses amis, ce serait une chance peut-être décisive pour la fortune du parti libéral anglais aux élections. Et c'est ainsi que l'Irlande, par ses revendications, par ses misères, même par les aventures de ses chefs, a toujours son rôle dans les affaires de la puissante Angleterre !

CH. DE MAZADE.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française a baissé depuis le commencement d'octobre, malgré l'intérêt évident de la haute banque à soutenir les prix pour le succès des grandes émissions en cours. Cette réaction a été une conséquence assez naturelle de la très forte hausse qui s'était faite en septembre. La spéculation s'était engagée à fond dès que les émissions eurent été annoncées. Elle comptait liquider au moment où les souscriptions s'ouvriraient, les grands établissemens de crédit ne devant pas ménager, à cette époque, leur intervention. Mais les spéculateurs, cette fois encore, ont dépassé le but. La rente a été poussée trop haut, en un moment où les achats de la petite épargne et ceux de la Caisse des dépôts et consignations devaient nécessairement se ralentir, à cause même de l'importance des appels faits au concours des capitaux.

Le 6 courant, le Crédit foncier offrait 1 million d'obligations communales, de 400 francs 3 pour 100, émises à 380 francs, sur lesquels 20 francs étaient à verser à la souscription et 20 à la répartition. Le 15, le gouvernement russe offre 1 million d'obligations de 500 francs 3 pour 100, émises à 398 fr. 75, et sur lesquelles il y a 30 francs à verser à la souscription et 100 à la répartition. La souscription aux obligations communales a été un grand succès, et personne ne met en doute la réussite de l'emprunt russe. Les deux opérations auront exigé un déplacement assez considérable de capitaux, et l'importance des achats quotidiens de rente en a été certainement réduite.

Il y a déjà dans ces faits une explication plausible de la difficulté que les spéculateurs ont éprouvée à liquider leurs achats sur un marché surmené par une hausse excessive. D'autres causes encore ont agi dans le même sens, et la plus évidente a été la mauvaise humeur du marché allemand. Des banquiers de Berlin étaient primitivement entrés dans le syndicat de l'emprunt russe. Ils ont dû renoncer à leur participation dans cette affaire devant la réprobation unanime de la presse allemande. La place de Berlin a été, par conséquent, fermée à l'emprunt russe, et la spéculation a vendu à découvert le rouble-papier, l'emprunt d'Orient et les fonds 4 pour 100 or. Sur ces derniers, la baisse est de près d'une unité; sur la rente-papier, elle atteint deux points.

La place de Londres n'a envoyé aucun encouragement aux marchés

Digitized by Google

du continent. Les retraits d'or se multiplient à la Banque d'Angleterre, et une nouvelle élévation du taux de l'escompte, de 3 à 3 1/2 ou 4 pour 100, ne saurait plus être longtemps différée. La spéculation n'a eu d'activité, au Stock-Exchange, que pour les valeurs américaines de chemins de fer, sur lesquelles un mouvement de hausse avait été tenté à la fin de septembre. Sur les valeurs internationales, au contraire, les tendances anglaises sont obstinément pessimistes. Il y a encore bien des ventes à effectuer de ce côté en valeurs espagnoles et portugaises.

L'Extérieure a baissé de deux unités depuis la dernière liquidation, et immédiatement après le détachement d'un coupon trimestriel. Ce fonds est ainsi coté 68.50 au lieu de 71.50, et plus même il y a moins d'un mois. La Banque d'Espagne a longtemps favorisé par des avances, à un taux avantageux pour les emprunteurs, la spéculation indigène, engagée à la hausse sur la rente nationale. Aujourd'hui la Banque est au terme de ses ressources disponibles, et la réaction oblige les haussiers à liquider. De plus, le change ne cesse de s'élever, l'importation excessive de titres de rente Extérieure dans le royaume ayant eu pour corollaire des sorties d'or qui ont réduit le stock métallique dans une proportion que permet de mesurer l'agio actuel de 9 pour 100.

A Lisbonne, la prime de l'or se maintient à 20 pour 100, et le 3 pour 100, loin de se relever, a fléchi de nouveau au-dessous de 37. Cependant le coupon semestriel d'intérêt a été régulièrement mis en paiement le 1er courant sur les obligations 4 1/2 et 4 pour 100 qui restent cotées 257.50 et 215.

Les actions et obligations des chemins de fer de la Péninsule ont subi également une forte dépréciation; le Nord de l'Espagne a perdu 20 francs à 263.75, le Saragosse autant à 253.75. Les Chemins portugais sont restés délaissés à 120 francs. Les obligations des Chemins andalous sont en perte de 10 francs à 335, les Nord de l'Espagne 1re hypothèque, de 17 francs à 373 ex-coupon semestriel. La 2e série, à 340, perd 25 francs; la 3e, 50 francs à 300; la Barcelone, 22 à 330; les Asturies, 20 à 326.25. L'obligation Saragosse 1re hypothèque est en perte de 25 francs à 338. De telles différences, en un délai si court, sur des valeurs que le public capitaliste avait prises en si grande faveur, attestent la vivacité des inquiétudes causées par l'indifférence au moins apparente du gouvernement espagnol devant une situation financière qui s'aggrave tous les jours.

Les valeurs de la République Argentine et de l'Uruguay sont de plus en plus faibles. Le 5 pour 100 1886 ne vaut plus que 290 francs, et ce cours même est nominal. Le syndicat qui s'était constitué à Londres il y a dix mois pour garantir les créanciers de la maison Baring sera sans doute obligé, pour tenir les engagemens pris, de faire à la liquidation

Digitized by Google

d'importans apports de fonds, le portefeuille argentin étant plus que jamais irréalisable au niveau où le crédit de la République est tombé.

L'Italien a oscillé de 90.30 à 90.10, le 4 pour 100 hongrois, de 91 à 90.75. Les ministres des finances des deux moitiés de la monarchie austro-hongroise ont présenté aux parlemens de Vienne et de Pesth les projets de budgets pour 1892. En Autriche comme en Hongrie, les évaluations présentent un léger excédent de recettes, malgré une augmentation de quelques millions de florins dans les dépenses militaires. MM. de Weckerlé et Steinbach ont, d'ailleurs, courageusement déclaré dans l'une et l'autre assemblée que de nouvelles augmentations de dépenses pour l'armée devront être introduites dans le prochain budget. La fermeté des fonds austro-hongrois a contrasté heureusement avec la faiblesse générale ; elle atteste la confiance, justifiée par les faits, qu'inspire la sévérité consciencieuse avec laquelle sont gérées les finances de la monarchie.

Les valeurs turques ont été très éprouvées ; de fortes réalisations ont eu lieu à Berlin, à Londres et à Paris, et n'ont épargné aucun des titres du groupe. Le 1 pour 100 a été ramené de 18 à 17.50, l'obligation privilégiée 4 pour 100, de 406 à 400 ; l'Ottomane consolidée 4 pour 100, de 341 à 325 ; la Douane 5 pour 100, de 447 à 430. L'action des Tabacs a perdu 7 francs à 336, celle de la Banque ottomane 12 francs à 542.50. Les dépenses exigées par l'insurrection de l'Yémen et l'ajournement de certaines affaires importantes, dont on croyait l'éclosion prochaine, ont servi d'explication à ce mouvement.

Nos fonds publics, dans l'abandon où le marché est actuellement laissé par les grands établissemens de crédit, ont cédé au courant général de réaction. Le 3 pour 100 a été ramené de 96.30 à 95.65, l'emprunt de 95.20 à 94.75, l'amortissable de 97 à 96.45, le 4 1/2 de 106 à 105.67.

La Banque de France, dont le privilège sera sans doute renouvelé d'ici quelques semaines, est en hausse de 80 francs à 4,680. C'est le seul titre qui ait échappé aux tendances générales. Le Crédit foncier, malgré le succès de son émission, a fléchi de 20 francs à 1,250, la Banque de Paris de 20 à 767.50, le Crédit lyonnais de 5 à 800, le Crédit mobilier de 35 à 265.

Les projets de dégrèvement de la grande vitesse, discutés en ce moment à la commission du budget, ont provoqué des ventes d'actions de nos grandes compagnies. Le Lyon a reculé de 17.50 à 1,482.50, le Nord de 45 francs à 1,790, les autres dans de moindres proportions. Le Suez est en réaction de 40 francs à 2,855, le Gaz de 27.50 à 1,415, ex-coupon d'intérêt; la Compagnie transatlantique de 15 à 575, les Voitures de 10 à 695.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIe ANNEE.

SEPTEMBRE. — OCTOBRE.

Livraison du 1er Septembre.

L'Homme d'affaires de la Restauration. — M. de Villèle. — I. — M. de Villèle et l'Opposition royaliste de 1815, par M. Charles de MAZADE, de l'Académie française. 5

Dans l'Ouest africain, par M. R. de SEGONZAC. 44

La Madone de Busowiska. — Mœurs Houtsoules, par L. LOZINSKI, adaptation par Mme Marguerite PORADOWSKA. 83

Léonard de Vinci savant. — Sa Méthode et sa conception de la science, par M. Gabriel SÉAILLES. 131

Le Poison, par M. Jean REIBRACH. 150

Les Manœuvres navales de 1891. 172

Les Banques en Alsace-Lorraine depuis l'annexion, par M. Arthur RAFFALOVICH. 195

Louis Feuerbach, d'après une publication récente, par M. G. VALBERT . . . 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227

Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Septembre.

Antoinette, ma cousine, première partie, par M. Mario UCHARD. 241

La Bérésina. — Extrait des mémoires du général baron de Marbot. 279

Le Théatre des princes de Clermont et d'Orléans. — Laujon et Collé, par M. Victor DU BLED. 308

Les Gueux de mer. — I. — Philippe II et Guillaume d'Orange, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie française 347

Digitized by Google

La Littérature française sous Henri IV. — Antoine de Montchrétien, par M. G. LANSON 369
Cinq mois de politique italienne, Février-Juin 1891, par M. G. GIACOMETTI. 388
Femmes slaves. — Ursa et Stanko. — Bozena et Bozidar, par M. L. de SACHER-MASOCH. 452
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Octobre.

Antoinette, ma cousine, deuxième partie, par M. Mario UCHARD 481
L'Homme d'affaires de la Restauration. — M. de Villèle. — II. — M. de Villèle et le ministère de six ans, par M. Charles de MAZADE, de l'Académie française. 523
La Question des dîmes au pays de Galles et l'Agitation non-conformiste, par M. Julien DECRAIS 570
L'État d'âme d'un moine de l'an 1000. — Le Chroniqueur Raoul Glaber, par M. Émile GEBHART. 600
Les Retraites ouvrières et les Syndicats, par M. le duc de NOAILLES. 629
Le Maréchal Macdonald, première partie, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française 657
Deux Missions françaises dans la Boucle du Niger, par M. G. VALBERT. . 684
Revue littéraire. — Victor Hugo après 1830, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE 696
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Octobre.

Antoinette, ma cousine, dernière partie, par M. Mario UCHARD. 721
Le Maréchal Macdonald, dernière partie, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française 761
Les grandes Conclusions de la Psychologie contemporaine. — La Conscience et ses transformations, par M. Alfred FOUILLÉE 788
La Liberté d'association, par M. Pierre DARESTE 817
Les Lais de Marie de France, par M. Joseph BÉDIER 835
La France, l'Esclavage africain et le Droit de visite, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 864
L'Italie économique, par M. Vilfredo PARETO 904
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 915
Mouvement financier de la quinzaine. 956

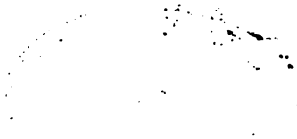
Paris. — May [illegible], imprimeurs, [illegible] Saint-Benoît. 7

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn



Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

www.libtool.com.cn

Digitized by Google